43
795
6579
85

LA
REVUE CANADIENNE
1894

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

30e ANNÉE

1894

C. O. BEAUCHEMIN & EILS, Propriétaires-Administrateurs
256 et 258, rue Saint-Paul
MONTRÉAL, Canada

LIBRARY
SEP 13 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
21
R34
v.30

43/ 4579

LA

REVUE CANADIENNE

PAUL BOURGET

Le mois dernier, le Canada recevait la visite d'un romancier français, M. Paul Bourget, dont les ouvrages, diversement appréciés, jouissent en ce moment d'une grande vogue. Quelques-uns de ses admirateurs les plus enthousiastes le proclament même chef d'école. Tous, amis ou adversaires, reconnaissent en lui un talent réel ; il occupe une place considérable dans la littérature contemporaine ; son nom est cité journellement par ceux qui suivent le mouvement littéraire français, en cette fin de siècle ; en un mot, M. Bourget est un personnage qu'il n'est plus permis d'ignorer ou de confondre avec la foule. Puisqu'il nous a fait l'honneur de *fouler notre sol*, nous avons cru opportun d'entretenir nos lecteurs de cet écrivain et de son œuvre. Nous le ferons sans parti pris, dans le seul but de rendre hommage à la vérité et d'éclairer ceux qui n'ont pas lu ses livres. Le nombre en est encore grand parmi nous, et ce n'est pas un malheur.

C'est par la poésie que M. Bourget a débuté dans la littérature. Le Parnasse a toujours eu un attrait particulier pour ceux qui embrassent la carrière des lettres. " La forme versifiée, a dit un critique, est celle qui s'impose aux littératures commençantes et aux littérateurs qui débutent. " M. Bourget a été fidèle à la tradition. Son premier recueil de vers : *La Vie inquiète*, publié en 1875, révèle le caractère de l'auteur et donne le ton général de tous ses ouvrages. On y entend gémir l'homme qui souffre du mal de tout analyser, " des-

tructif de la joie dans l'amour et de la sérénité dans la pensée." Dans *Edel*, publié en 1878, il a voulu, nous dit-il, " disséquer la passion d'un écrivain né sur le tard du siècle, avec ses contrastes inexplicables, son scepticisme et sa tendresse, ses énervements et ses frénésies, ses extases et ses abattements." Les *Aveux* (1882) qui terminent son œuvre poétique, sont la confession d'un enfant du siècle ou plutôt la plainte amère d'un sceptique blasé, déçu, lassé. Il a cherché l'oubli dans les plaisirs effrénés, dans la jouissance matérielle ; il en a recueilli l'amertume. Les remords et l'ennui ont meurtri et déchiré son âme ; mais heureusement, la foi inculquée par une mère chrétienne n'a pas été entièrement étouffée dans ce cœur livré aux passions et c'est elle qui offre un asile à ce nouvel enfant prodigue. Voici l'épilogue de ce réveil ; puisse-t-il être aussi un jour celui de la carrière littéraire de M. Bourget :

Le fantôme est venu de la trentième année,
Ses doigts vont s'entr'ouvrir pour me prendre la main;
La fleur de ma jeunesse est à demi fanée,
Et l'ombre du tombeau grandit sur mon chemin.

Le fantôme me dit avec ses lèvres blanches :
" Qu'as-tu fait de tes jours passés, homme mortel ?
Ils ne reviendront plus t'offrir leurs vertes branches.
Qu'as-tu cueilli sur eux dans la fraîcheur du ciel ? "

—" Fantôme, j'ai vécu comme vivent les hommes ;
J'ai fait un peu de bien, j'ai fait beaucoup de mal.
Il est dur aux songeurs, le siècle dont nous sommes ;
Pourtant j'ai préservé mon intime idéal !....."

Le fantôme me dit : " Où donc est ton ouvrage ? "
Et je lui montre alors mon rêve intérieur,
Trésor que j'ai sauvé de plus d'un noir naufrage.
—Et ces vers de jeune homme où j'ai mis tout mon cœur.

Oui ! tout entier : espoirs heureux, légers caprices,
Coupables passions, spleenétique rancœur,
J'ai tout dit à ces vers, tendres et sûrs complices.
Qu'ils témoignent pour moi, fantôme, et pour ce cœur !

Que leur sincérité, juge d'en haut, te touche,
Et, comme aux temps lointains des rêves nimbés d'or,
Pardonne, en écoutant échapper de leur bouche
Ce cri d'un cœur resté chrétien : *Confiteor !*

Il serait difficile de traduire en plus beau langage le : *Video meliora proboque, deteriora sequor*, d'Ovide. M. Bourget, élevé chrétiennement, doué d'un esprit droit et sincère, voit le bien et l'approuve ; mais il fait le mal et, malheureusement, ce *confiteor* de la trentième

année n'a pas été le signal d'une conversion ; tout au plus est-il pour les chrétiens un motif d'espoir. Il est triste de penser qu'une langue si pure si délicate, qu'une poésie si élégante, si fine, si souple, si nuancée, ne jettent sur les choses de ce monde et les sentiments du cœur humain que des reflets tristes et décourageants. Quel contraste entre le trouble, la tristesse profonde qui remplissent un esprit livré au doute, un cœur torturé par le besoin d'espérer, par le désir toujours inassouvi de vivre d'une vie intense et perpétuellement rajeunie, par la soif de l'infini, en un mot, et la sérénité parfaite des esprits éclairés par la foi, guidés par la révélation !

Ce pessimisme, cette grande tristesse dont M. Bourget fait volontiers parade, mais qui ne sont en réalité chez lui qu'un sujet à vers assombris, sont, nous dit-il, le fruit de l'analyse. Curieux et avide de tout connaître, s'obstinant à juger de toute chose à la seule lumière de sa raison, il en arrive, après de longues méditations et un patient travail de dissection, à constater l'inconnaissable et la vanité de l'être humain. Il se dit psychologue et ses admirateurs le proclament maître en psychologie ; mais il n'y a pas de vraie psychologie en dehors de la philosophie chrétienne. L'étude de l'âme, dont M. Bourget cherche à atteindre les arrière-fonds afin de connaître les mobiles des hommes, a besoin des lumières de la foi et de la révélation. Si ce flambeau lumineux n'éclaire pas le *sujet* jusque dans les plus secrets replis, on ne fait que disséquer à tâtons et dans les ténèbres. Aussi, comme s'il avait conscience de l'insuffisance de son analyse, le patient chercheur se garde-t-il bien de juger les actions dont il a si laborieusement recherché l'origine et suivi l'éclosion. L'observateur, dans le psychologue de l'école contemporaine, n'est pas doublé du moraliste. " Il voit la naissance des idées, leur développement, leur combinaison, les impressions des sens aboutir à des émotions et à des raisonnements, les états de conscience toujours en voie de se faire ou de se défaire, une compliquée et changeante végétation de l'esprit et du cœur. " Le moraliste a pour but de ses études de l'âme la démarcation entre le bien et le mal : le psychologue n'a d'autre but que de satisfaire la curiosité en étalant au grand jour les pensées et les actions les plus intimes. Le premier n'examine ces états de conscience que pour les déclarer vertueux ou criminels ; le psychologue n'en a cure. " A peine s'il entend ce que signifie ou crime, ou mépris, ou indignation.....mais il se complaît à la description des états dangereux de l'âme qui révoltent le moraliste ; il se délecte à comprendre les actions scélérates, si ces actions révèlent une nature énergique et si le travail profond qu'elles manifestent lui paraît singulier. En un mot, le psychologue analyse seulement pour

analyser, et le moraliste analyse afin de juger. " Tel est le rôle de nos psychologues défini par M. Bourget lui-même, qui a peint son œuvre en ces quelques lignes.

Ce n'est pas qu'il ne puisse concevoir un plus noble et plus utile usage de l'esprit d'observation uni au talent littéraire ; ce n'est pas non plus qu'il croie que la psychologie en littérature est chose nouvelle. Il s'exprime très franchement sur ce point dans ses *réflexions sur l'art du roman*, car M. Bourget n'est pas seulement poète et romancier, il s'est encore essayé dans la critique littéraire et son ouvrage : *Etudes et Portraits* est un recueil d'articles publiés dans le *Parlement*, le *Journal des Débats* et la *Nouvelle Revue*.

" Ce n'est certes pas le dix-neuvième siècle, dit-il, bien qu'en pensent les fanatiques de la littérature moderne, qui a inventé la littérature d'observation. La Bruyère et La Rochefoucauld, Molière et Racine sont là pour attester que l'âge classique a eu ses psychologues, et de premier ordre. Il semble cependant que de nos jours seulement ait été professée la théorie de l'observation pour l'observation, et sans aucun souci de beauté ou de moralité. Etudier l'âme humaine, non plus comme l'auteur de *Phèdre*, pour tirer de cette étude un effet de pitié attendrissante, non plus comme le comique des *Précieuses* pour aboutir à un enseignement de sagesse, mais seulement pour le plaisir de constater et de décrire une réalité, à la manière d'un naturaliste qui considère les mœurs d'une espèce animale ou le développement d'une fleur,—c'est là un point de vue nouveau et qui paraît plus particulièrement propre à notre âge d'analyse sans métaphysique. "

M. Bourget, tout en rendant justice à nos écrivains classiques, aurait pu faire remonter plus haut la littérature d'observation, l'étude de l'âme humaine, la psychologie dont les écrivains à la Zola paraissent se croire les inventeurs. Ici même, à son récent passage, il n'a pas hésité à déclarer que c'est surtout dans les *Confessions de saint Augustin* et l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'il a trouvé la meilleure, la plus profonde et la plus complète étude du cœur humain, mais saint Augustin et l'auteur de l'*Imitation* avaient un autre fanal que la raison humaine et un autre mobile que la curiosité et l'engouement de la mode.

C'est pourtant avec cette analyse sans métaphysique que M. Bourget a séduit la jeunesse de nos jours, a exercé dans notre littérature contemporaine une grande influence jusqu'à déterminer un courant nouveau qui a ses adeptes, ses imitateurs et surtout ses admirateurs. Pour expliquer ce succès, il ne suffit pas de reconnaître le talent incontestable de l'écrivain, l'élégance raffinée de sa phrase, la fécon-

dité et l'ingéniosité de son imagination, l'art consommé avec lequel il campe et fait mouvoir ses personnages : notre génération est trop superficielle pour que le talent réel suffise seul à la fasciner et à la séduire. Ce qui a surtout causé la vogue passagère de M. Bourget, ce sont ses études sur les replis des cœurs féminins où il voit surtout la duplicité, la perfidie, le goût et l'usage des mensonges ; ses confidences intimes de l'alcove ou du boudoir, ses tableaux de mœurs dépravées. Nous disons : vogue passagère ; parce que ce qui n'a d'autre titre au succès que la satisfaction des goûts sensuels de la foule ne saurait plaire longtemps ; d'autres viendront bientôt qui flatteront davantage les mauvais instincts et feront oublier ou dédaigner leurs prédécesseurs dont les hardiesses d'aujourd'hui paraîtront alors des fadeurs et des pruderies. C'est donc avec raison que le P. Cornut l'a classé parmi ses *Malfaiteurs littéraires*, et ses admirateurs seraient mal venus de protester contre cette appréciation : nous avons la confession de l'écrivain lui même :

J'ai fait un peu de bien, j'ai fait beaucoup de mal.

Le bien consiste surtout dans l'effet repoussant de la laideur du mal étalé et mis à nu par la dissection littéraire. Il faut rendre à l'école des psychologues cette justice qu'elle ne s'attache pas à donner aux turpitudes humaines un aspect séduisant. Toute son ambition est non de peindre le sujet au naturel, mais plutôt de le photographier ; car il y a un abîme entre la photographie et la peinture. Celle-là reproduit tout avec exactitude et sans discernement, le laid comme le beau ; l'art fait son choix, et même quand il représente la laideur physique ou morale, il dépose sur elle son empreinte, qui l'élève et la poétise au besoin. Le romancier de la nouvelle école photographie donc le mal comme le bien, celui-là de préférence toutefois, et la laideur du vice est certainement de nature à confirmer les âmes droites dans l'horreur qu'il leur inspire : en cela, le romancier-photographe fait un peu de bien ; mais les natures faibles ou perverses trouvent trop souvent dans l'étalage complaisant des sentiments les plus passionnés, des désirs lubriques, des situations les plus risquées, des actes les plus coupables, une pierre d'achoppement à leur fragile vertu ou un aliment terrible à leur perversité : c'est ainsi que la chambre noire du romancier psychologue fait beaucoup de mal.

Si donc les livres de M. Bourget peuvent être inoffensifs pour quelques âmes d'élite, ils sont fort dangereux pour le grand public, auquel ils sont destinés. Heureusement pour la morale, ce styliste est rarement amusant. Toujours préoccupé de ses expériences à la

Pasteur, toujours à la recherche patiente et minutieuse, mais uniformément longue et le plus souvent ennuyeuse, du microbe de chaque passion humaine, M. Bourget n'est pas de ces romanciers qui empoignent leurs lecteurs et que l'on ne quitte qu'à regret, à la dernière page. Le lecteur le plus favorable à des œuvres comme *Un cœur de femme*, *Crime d'amour*, *Cruelle énigme*, etc., y couperait volontiers, de-ci, de-là, des paragraphes, voire même des pages entières. Il serait reconnaissant à certains des personnages d'avoir moins de franchise et de lui épargner quelques-unes de leurs sensations intimes, qui gagneraient à rester secrètes.

Un livre est comme un tableau : nous revenons à cette comparaison, n'en trouvant pas de meilleure. Il faut savoir sacrifier des détails afin de concentrer l'intérêt sur l'action principale. Sans cette précaution, on arrive à une diffusion fatigante pour l'œil qui cherche en vain le point sur lequel il doit se fixer. Cette surabondance de détails rend souvent fatigante la lecture des livres de notre psychologue.

" Pour tout dire, écrit le P. Cornut, M. Bourget est moins lu que loué. Nous avons rencontré bon nombre de ses volumes sur les quais ou chez les bouquinistes : aucun n'a l'air fatigué. C'est mauvais signe. Les fidèles eux-mêmes n'ont pas toujours le courage d'aller jusqu'au bout et s'indignent de bâiller invinciblement en présence de ces belles et subtiles choses. Il y a là bien du talent, mais encore plus d'ennui.

" M. Jules Lemaître, dans une étude spirituellement cruelle, a touché le fond même de M. Paul Bourget : d'après lui, il ne peut guère enthousiasmer que des garçons ignorants ou des femmelettes détraquées. Mais ce n'est pas déjà un petit mérite que d'avoir découvert là une mine d'or et de gloire. On nous permettra d'admirer le tempérament capable d'exécuter ce tour. "

Et plus loin, après avoir sommairement analysé *Un cœur de femme* : " Le récit de ces vilaines aventures est noyé de commentaires filandreux, coupé de descriptions minutieuses, bourré d'analyses compliquées. J'aime encore mieux l'ornière où trottine George Ohnet que la fondrière où s'envase Paul Bourget. Il compte bien que ses lectrices et ses lecteurs prendront ce creux pour de la profondeur et et ces pataquès pour des grâces, et il leur sert tout cela par chaudronnées. Phénomène curieux : lui-même finit par accepter ce pédantisme pour de la psychologie !

" N'oublions pas une pointe très vive de corruption ; c'est encore l'appât le plus sûr, et l'auteur le sait parfaitement. Sans les peintures lascives et les propos libertins qui les encadrent et les relèvent, ce

galimatias prétentieux et ces intimités mièvres rebuteraient vite les plus empressés. Aussi, après avoir voltigé à la surface ou y avoir trempé ses pieds avec une certaine timidité, M. Paul Bourget s'est-il précipité, tête baissée et jusqu'aux talons, dans la pornographie. La *Vie parisienne* a joui la première de cet ébat, et ses lecteurs l'ont trouvée un peu risquée pour un écrivain qui se pique de tenue. . . ."

Voilà la vérité crue et sans ambages sur Paul Bourget, et cette vérité prévaudra toujours, quoi qu'en puissent dire les fanatiques de l'art pour l'art. Cet écrivain remarquable qui manie à merveille l'instrument admirable, mais difficile, que l'on appelle la langue française, a cédé aux instincts dépravés, aux goûts ravalés de la foule pour se faire une popularité et une clientèle. Cette honteuse concession à la bête humaine a reçu sa récompense : le Bourget est à la mode. Il est évident toutefois que cet homme si heureusement doué a conscience de cette dégradation et qu'il en souffre. Ses dernières productions semblent même accuser un mouvement de réaction et de retour. Sans doute, l'amour défendu, l'adultère est encore le thème de ces derniers romans : M. Bourget paraît n'en pas connaître d'autres ; mais il y a dans *Cosmopolis*, par exemple, plus d'un passage où l'auteur se plaît à peindre sous leur vrai jour des caractères foncièrement chrétiens qui tranchent heureusement avec la vilenie de ceux qui les entourent. Il s'y montre aussi respectueux de tout ce qui touche à la religion, et l'on peut voir que la Rome chrétienne, où se déroulent les péripéties de ce roman d'analyse, a exercé sur l'écrivain une salutaire influence.

Puisse ce mouvement encore trop légèrement indiqué, s'accentuer de plus en plus. Puisse-t-il être le point de départ d'un complet retour à la foi. Si cette conversion s'opérait, M. Bourget reconnaîtrait enfin avoir trouvé la source vraie de toute observation, de toute analyse. et il trouverait juste cette boutade de Huysmans à son adresse et à celle de son école : " Bourget ! avec ses romans pour femmes juives, sa psychologie de théière ! Les psychologues ! Un curé de campagne en sait mille fois plus long qu'eux ; Hello est plus fort, et il y a plus de science et de compréhension du cœur de l'homme dans une page du vieux Ruysbrock que dans tous les Stendhal, tous les Bourget et tous les Barrès du monde. "

Si cette conversion s'opérait enfin, M. Bourget n'aurait plus sans doute la même clientèle, mais il en aurait une autre qui lui ferait plus d'honneur : celle des honnêtes gens qui estiment qu'on ne doit pas mettre dans un livre destiné au public ce que l'on ne voudrait point placer dans la conversation entre personnes bien élevées ; celle des lecteurs et des lectrices qui cherchent dans un ouvrage de fiction

autre chose que des tableaux et des récits propres à flatter les instincts grossiers et les goûts sensuels.

Peut-être perdrait-il au change quelques gros sous ; mais il y gagnerait énormément dans sa propre estime et dans la considération de la partie saine de la société. Ce serait là, du reste, le seul corollaire digne et logique de son *confiteor*.

C. LEFRANÇOIS.

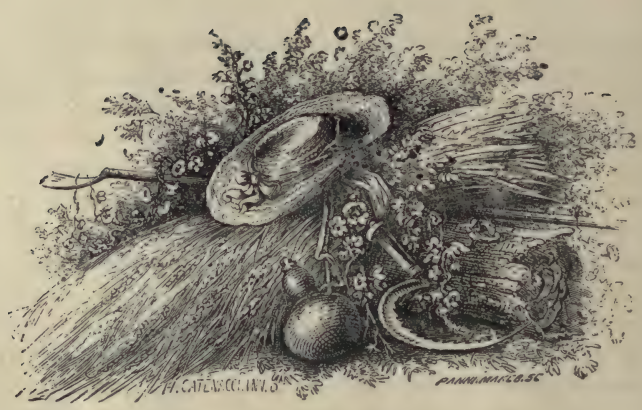

LE THÉATRE

Peut-il exister un théâtre moral et innocent? Voilà une question que beaucoup de gens, parmi ce que la société compte de plus *respectable*, ne manqueront pas de trouver tout au moins importune.

Il est des choses que l'on s'avoue *in petto*, que l'on reconnaît même parfois en petit comité, dans l'intimité; mais que l'on n'aime pas à entendre dire en public et encore moins à voir discuter dans les journaux et les revues. L'immoralité et le danger du théâtre sont de ces choses. Nous n'en estimons pas moins opportune cette question que nous posons franchement: un théâtre moral et sans danger pour le public peut-il exister? et nous nous empressons de déclarer formellement que c'est une impossibilité.

Nous pourrions appuyer cette opinion de bien hautes et bien fortes autorités. Ainsi Bossuet, dans ses *Maximes et Réflexions sur la comédie* se base sur la théologie, la philosophie, l'histoire et la connaissance du cœur humain pour démontrer le danger du théâtre, étant données la faiblesse de l'homme déchu et l'essence même de l'art dramatique. Mais on pourrait nous objecter que les conclusions de l'illustre évêque de Meaux ne sauraient s'appliquer au théâtre contemporain, comme si, de nos jours, le théâtre n'était pas mille fois plus condamnable qu'il ne l'était du temps de Racine, de Corneille et de Molière!

Nous laisserons un non moins illustre contemporain répondre victorieusement à cette objection. Mgr Freppel, dans ses profonds commentaires sur le *Traité des spectacles* de Tertullien, ne craint pas d'appliquer au théâtre de notre temps la doctrine du fameux docteur de l'Eglise: "Je voudrais pouvoir dire, pour l'honneur des lettres françaises, que le théâtre contemporain ne mérite pas les reproches qu'ont articulés, à de si longs intervalles, Tertullien, Bossuet et Rousseau; mais il suffit de parcourir la plupart des pièces qui ont paru depuis trente ans, pour être en droit de dire que, dans aucun temps ni dans aucun pays, la scène n'est arrivée à un tel degré de dévergondage. C'est la réhabilitation du vice et de l'infamie sous des formes qui n'ont pas même le talent pour excuse; et l'on ne sait ce qui doit étonner davantage, des auteurs qui se permettent d'écrire de telles pages à la face d'un pays chrétien, ou du public qui les tolère." " .....Certes, pour flétrir de

pareils méfaits, il n'est pas nécessaire d'être chrétien, il suffit d'être honnête. Il y a eu, j'aime à le reconnaître, de courageuses tentatives pour relever la scène française de cet abaissement, mais l'esprit général de la littérature dramatique continue à être détestable. Donc, aussi longtemps que le théâtre persévèrera dans la voie où il s'est engagé, qu'il ne saura pas respecter la sainteté du mariage, la constitution divine de la famille, les lois de la pudeur et de la bienséance, les grands principes d'honnêteté morale sur lesquels repose la société, on ne devra pas s'étonner que les moralistes chrétiens soient unanimes pour le dénoncer comme une école de dépravation ; et le reproche le moins sévère qu'on puisse lui adresser dans ces conditions, c'est de répéter avec Bossuet que l'homme y fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu."

Mais, par le temps qui court, ces autorités pourront sembler à quelques-uns trop *cléricales*. " Inutile de nous rappeler, dira-t-on, que le clergé, de tout temps, a été opposé au théâtre comme, du reste, à toutes les réunions mondaines ; mais nous estimons qu'il y a dans cette attitude excès de prudence et que le théâtre, en général, est une école de mœurs : *Castigat ridendo mores*."

Il devrait suffire à des chrétiens que les pasteurs préposés à la garde des âmes soient unanimement opposés au théâtre. Nul ne peut mieux connaître le danger de ces spectacles que ceux qui, par devoir, reçoivent l'aveu de toutes les misères morales engendrées par le théâtre ; mais s'il faut à nos raisonneurs fin de siècle des autorités qui ne soient pas suspectes de cléricalisme, nous en invoquerons quelques-unes qu'ils ne pourront révoquer de ce chef.

L'opinion de Rousseau, rappelée par Mgr Freppel, pouvant leur paraître un peu vieillotte, nous leur citerons celle d'un contemporain qui, pourtant, ne s'alarme pas trop vite.

" Dumas, dit M. Francisque Sarcey, me fait de la morale tout le temps ; je l'écoute, je la trouve juste, et je m'en vais moins bon que je ne suis entré. Corrigé ? il ne s'agit pas de cela. Le théâtre n'a jamais corrigé personne."

En effet, il ne suffit pas que le dénouement d'une pièce soit irréprochable au point de vue de la morale ; que le vice soit puni et la vertu récompensée ; cela ne peut contrebalancer les résultats produits sur les imaginations et sur les cœurs par les scènes qui ont précédé ce dénouement. On ne va pas au théâtre pour prendre des leçons, encore moins pour s'exciter à la vertu, mais pour recevoir des commotions agréables, des impressions qui flattent les passions au lieu de les châtier. Voilà pourquoi un théâtre franchement honnête ne ferait pas ses frais, comme le remarque un critique

très expert ; "aussi jamais spéculateur ne s'est avisé d'en dresser un de ce genre. Les braves gens eux-mêmes le trouveraient fade.... C'est une vérité humiliante pour l'espèce humaine ; mais il faut avoir le courage de la constater."

Veut-on, enfin, le témoignage d'un homme plus lancé "dans le mouvement" du siècle, que M. Sarcey ? Nous produirons celui d'un des lions du jour, d'un homme que les scrupules n'étouffent pas et qui, lui-même, a mis dans ses romans l'agrément à la mode : une forte pointe de corruption. Nous voulons parler de M. Paul Bourget. Dans ses *Réflexions sur le théâtre*, M. Bourget pose en principe qu'un auteur dramatique, ayant pour but d'imposer à l'attention de deux mille personnes réunies dans une salle, une peinture de mœurs ou de passion, ne peut exposer devant elles que des mœurs ou des passions que toutes ces personnes connaissent, il s'ensuit donc que le dramaturge doit faire "une vivante synthèse des idées éparses dans une foule ; en somme, tel public, tel auteur."

Quel est donc le public pour lequel se font les pièces françaises ? Le public parisien. Or le Parisien, nous dit M. Bourget, "est débarrassé de beaucoup de préjugés (sic), et comme il est infiniment nerveux, il demande qu'on lui traduise son positivisme pratique en formules d'une intensité nouvelle. Nécessairement aussi, et par suite de ce positivisme et de cet énervement, il aime les allusions libertines, la basse gaieté qui chatouille ce qu'il y a de plus sensuel dans l'animal humain. Pourvu que ce libertinage soit allègre et cette gaieté assaisonnée d'esprit, ce spectateur est heureux, son cerveau se détend, sa rate s'épanouit. Tout cela, l'auteur dramatique le sait,—et qu'il faut, pour plaire à ces blasés une extrême ingéniosité de procédés, de la vérité, voire de la brutalité dans la mise à nu des passions et une gouaillerie hardie du dialogue pour achever le succès."

Nous voilà bien loin du *castigat ridendo mores* de Santeuil. C'est maintenant l'auteur qui étudie les faiblesses et les passions des spectateurs pour les mieux flatter, afin d'arriver au succès. Le succès, les applaudissements et l'argent : tout est là. La préoccupation de corriger quoi que ce soit n'apparaît nulle part.

"Dans cette salle de théâtre, dit encore M. Bourget, combien ont poussé leurs études au delà d'un baccalauréat mal passé ? Combien ont lu, depuis vingt-ans, autre chose que des journaux et des romans, et pour y chercher quelle provision d'idées ? Des renseignements de politique ou la distraction pimentée d'une heure ?..... Ces gens qui ont peiné, les uns cinq ou six heures, les autres dix, dans un bureau, dans un magasin, à la Bourse, veulent

s'amuser. Si vous leur apportez quelque comédie très profondément pensée ou quelque drame surabondant de lyrisme, peut-être subiront-ils la domination du talent, mais ce ne sera là qu'une exception. La littérature ne peut pas être l'objet d'un effort en plus pour ces cerveaux qui se sont déjà fatigués au dur effort quotidien ". Nous ajouterons que des spectateurs ainsi disposés sont encore moins préparés à prendre des leçons de morale.

Ainsi M. Bourget explique et, malheureusement, essaie de justifier le théâtre, tel que l'ont fait les plus récents auteurs qui, depuis vingt ans, n'ont pas eu d'autre souci que de complaire à ce public, blasé, enervé, effronté. Ils se sont pliés à toutes ses fantaisies. Quelques-uns y ont sacrifié tout ce qu'ils pouvaient avoir de dignité morale.

Sous prétexte d'observation pénétrante, suraiguë, ils n'ont mis au théâtre que les aventures les plus hardies, les situations les plus hasardées, les scènes les plus contraires à ce qu'on appelait autrefois le goût et la bonne éducation. Aujourd'hui, c'est la crudité des vices, c'est le nu des passions qu'on étale. Il faut aux dramaturges de notre époque de la brutalité dans la peinture des mauvaises mœurs. Ils sont descendus chaque année davantage à des degrés inférieurs où l'on ne pensait pas qu'on pût jamais tomber.

Et ce sont ces turpitudes que l'on voudrait faire passer comme inoffensives devant la *bonne société*, parce qu'au dénouement, la vertu, raillée et bafouée pendant cinq actes, est enfin vengée, que le vice, triomphant et gouailleur pendant toute l'intrigue, reçoit son châtiment !

" Hypocrisie !" s'écrie M. Bourget, et nous estimons qu'il emploie le mot propre.

" Le Parisien veut s'amuser, donc il ne faut pas le laisser sur une impression trop amère. Le Parisien veut que les grands sentiments soient respectés, donc il ne faut pas que les héros ou les héroïnes coupables triomphent trop complètement. C'est ainsi qu'une moyenne de moralité s'établit sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Peut-être cette hypocrisie est-elle plus immorale à elle seule que les pires outrances des pires paradoxes."

Autre contradiction étrange signalée par le même critique :

" Le patriotisme et la famille demeurent aussi comme deux thèmes auxquels une salle de spectacle ne souffrirait pas que l'on touchât sans respect. L'écrivain qui traite ces thèmes au contraire, avec un enthousiasme sincère ou joué, peut être assuré d'unanimes applaudissements. Le moraliste doit sourire de cette naïve anomalie. N'y a-t-il pas quelque naïveté en effet, et une forte inconsé-

quence à prétendre respecter son pays d'une part, lorsque, de l'autre, on ne respecte rien de ce qui fait la vigueur d'un pays : la chasteté des hommes, la grande et entière simplicité du cœur, le profond sérieux de la vie morale ?"

La scène contemporaine est donc profondément immorale. Depuis le théâtre français où Alexandre Dumas fils expose ses thèses sur le divorce et l'adultère jusqu'au dernier des *bouis-bouis* ou cafés-concerts où tous les brocards, dont le thème varie peu, sont à l'adresse de la religion ou du mari trompé, les salles de spectacles contribuent puissamment à l'immoralité qui dévore la France.

L'atmosphère morale du théâtre est radicalement vicieuse ; mais que dire du monde qui s'agite derrière les coulisses ? Ici encore, nous donnerons non pas notre opinion, que l'on pourrait récuser comme suspecte de parti-pris, mais celle d'un homme mêlé par ses fonctions avec les artistes dramatiques, comme directeur des beaux-arts, M. Gustave Larroumet, qui nous fait part de ses observations sur ces étranges correcteurs des mœurs.

"Une comédienne, dit-il, si elle veut rester honnête, doit avoir des rentes, se marier ou mourir de faim. Or, très peu ont des rentes, beaucoup ne se marient pas et aucune ne meurt de faim." Les scandales, du reste, assurent en grande partie le succès. "C'est l'avis de quelques directeurs de théâtre, fort honnêtes gens d'ailleurs, continue le directeur des beaux-arts, mais qui prennent la morale de leur métier." Et à l'appui de son assertion, il cite des anecdotes :

"Une comédienne très courtisée, mais qui s'obstinait à rester honnête, se plaignait de ne pas recevoir de rôles : "Que voulez-vous, lui répondait son directeur, vous ne faites pas recette, vous n'avez pas de clientèle." Un peu sous l'influence de ce conseil, elle se décide à choisir. Le même directeur va lui rendre visite dans l'hôtel où on l'a installée, et lui laisse entendre que la fidélité dans l'irrégularité est chose bien difficile au théâtre ; si l'on ne peut satisfaire tout le monde, on ne doit décourager personne."

Voilà la morale du théâtre !

A cela, rien d'étonnant. Il serait plutôt étrange qu'il en fût autrement. En se jetant dans cet affreux métier, l'actrice devient l'esclave du public, des directeurs, des auteurs dramatiques, des critiques, de tous ceux qui peuvent influer sur le succès en lui faisant de l'opposition ou de la réclame. "Je suis à la merci de tous, écrivait une de ces tristes victimes sacrifiées au Minotaure parisien, même du chef d'orchestre ; il peut me donner la note, si je me trompe, ou me laisser enferrer sans pitié. Quelle galère et quel bourbier !"

Comment pourait-il se faire que ce foyer de corruption ne fît pas de terribles ravages dans la société ? Il ne suffit pas à ce personnel d'allumer ou d'entretenir dans le cœur et l'esprit des spectateurs les plus mauvaises passions ; il donnera encore à toute une ville, à tout un pays le spectacle démoralisant et scandaleux de la dépravation de ses mœurs.

" Le théâtre, dit un observateur aussi juste que profond, réunit, dans une avilissante promiscuité, un peuple d'hommes et de femmes qui ne demandent généralement qu'à mal faire. C'est dangereux ; c'est pourquoi le meilleur est de fuir. En face de la scène, l'œil ébloui par la rampe et brûlé par le gaz et la lumière électrique, les oreilles pleines de bruits énervants, l'imagination hantée par les fantômes qu'évoquent les personnages présents en chair et en os, l'âme et le corps amollis par les émanations d'une atmosphère saturée de scandales et d'effluves malsains, que voulez-vous que deviennent un jeune homme, une jeune fille, et même un homme mûr et une matronne arrivés à l'âge où commencent les cheveux gris ? Ceux qui seraient assez forts pour ne pas succomber sont les seuls qui aient la sagesse de ne pas s'exposer.

" Soyons francs ; dans cette foule de spectateurs, il n'y en a pas beaucoup qui ne cherchent, d'une façon plus ou moins consciente, une aventure et des émotions condamnables, qui ne les acceptent volontiers, si l'occasion les amène. Je sais bien qu'on affirme très haut le contraire, mais c'est pour tromper le public et soi-même."

Nous voulons terminer sur ces derniers mots qui rendent bien toute notre pensée. Méfions-nous de ceux qui crient bien haut que le théâtre est un amusement innocent et qu'on peut le fréquenter sans danger. Aucune personne droite et sincère ne dira jamais qu'elle n'en est pas sortie moins bonne et plus portée à la concupiscence.

Laissons dire ceux qui veulent s'étourdir eux-mêmes, tout en trompant les autres, et ne craignons pas d'affirmer hautement que le théâtre est immoral et dangereux pour tous.

J. DE FRANCŒUR.

SAMUEL CHAMPLAIN

LU A UNE SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS.

I

Lorsque Champlain naquit dans la vieille Saintonge
Les esprits étaient pleins d'espoirs éblouissants.
Les cœurs vibraient, séduits par un généreux songe,
Dans une vague attente, émus et frémissants.

On avait le respect de toute grande chose ;
On mettait avant tout sa patrie et son Dieu.
Lorsque l'honneur parlait, pour quelque noble cause,
Sans regret à la vie on savait dire adieu.

Heureux temps, plein d'ardeur, de foi forte et naïve !.....
Chacun sur l'avenir voulait avoir des droits.
Pour les brusques élans d'une existence active,
Les lieux déjà connus paraissaient trop étroits.

Champlain qui, près des flots, vit le jour à Brouage,
Fut plus qu'un autre en proie à ce mâle tourment.
Il avait, libre et fier, grandi sur le rivage,
De l'horizon sans borne ayant l'enivrement.

Sur notre être la mer prend un empire étrange :
Quiconque la contemple est par elle attiré.
Sa vague claire et pure enlève toute fange ;
Par son contact divin l'homme est régénéré.

Dans le miroitement de sa vaste étendue
Flottent des visions que l'on voudrait saisir :
Son immensité fait, dans notre âme éperdue,
Naître de l'infini l'invincible désir !.....

Champlain partit.—Bravant la perfide tempête,
Envieux d'acquérir un immortel renom,
Il veut, comme Cartier, poursuivre la conquête
Du continent lointain que découvrit Colomb.

Sur l'Atlantique un vent propice enfle ses voiles ;
Du triomphe assuré l'orgueil gonfle son cœur.
Il va, sans hésiter, guidé par les étoiles,
Aux pays merveilleux dont il sera vainqueur.

Des obstacles nombreux se dressent sur sa route ;
Ils ne peuvent lasser sa simple et rude foi.
Son âme valeureuse, où n'entre pas le doute.
Du découragement ne subit pas la loi.

Le succès est toujours acheté par l'épreuve.
Il faut pour l'obtenir l'avoir su mériter.
Le destin cède à ceux qui d'audace font preuve,
Comme l'antique sphinx qu'Œdipe sut dompter !.....

Un jour Champlain, goûtant une joie infinie,
Put mettre enfin le pied sur un sol ignoré.
Le Canada s'offrait à son ardent génie.
Devant lui s'étendait l'espace tnexploré.

Un fleuve l'arrosait de ses ondes superbes :
D'imposantes forêts en ombrageaient les bords.
Hardiment on traça, parmi les hautes herbes,
Pour les siècles prochains, des villes et des ports.

Alors, des temps futurs perçant la nuit profonde,
Pressentant la grandeur de ce monde nouveau,
L'intrépide marin revit dans l'ancien monde.
Le pays bien-aimé qui porta son berceau.

Il eut pour l'avenir une double espérance :
—Brouage deviendrait une illustre cité.....
—Sous le ciel d'Amérique une nouvelle France
De l'autre aurait la gloire et la prospérité.

II

Hélas ! ce qu'un temps fait périt en un autre âge.
On croit à tort construire et fonder à jamais !
L'herbe couvre le sol où s'élevait Brouage.....
La terre canadienne appartient aux Anglais.....

Des travaux du passé nul profit ne subsiste ;
Nos pères ont en vain souffert, lutté, vaincu.
Par une loi cruelle à qui rien ne résiste,
Ce que l'homme produit meurt quand il a vécu.

Nous créons ici-bas des choses éphémères.....
L'humanité s'épuise en labeurs impuissants.
Nos espoirs orgueilleux ne sont que des chimères :
Tout fond et disparaît dans l'abîme des ans.....

Tout..... hormis une voix vibrante, ardente, altière,
Que devront écouter les siècles à venir,
L'incorruptible esprit survit à la matière :
Des âges révolus reste le souvenir.

Le renom des héros est, dans notre mémoire,
Gardé fidèlement, comme un dépôt sacré.
Avec un soin pieux nous conservons leur gloire ;
Leur nom sera toujours respecté, vénéré.....

Brouage, aux jours présents, n'est plus qu'une ruine,
Mais ce lieu par Champlain est illustre entre tous.
En vain au Canada l'Angleterre domine.....
L'étranger a le sol ; les âmes sont à nous !

III

Voyageurs qui, laissant le foyer des ancêtres,
Sans crainte, le front haut, entrez dans l'inconnu ;
Marins qui, sur les flots dont vous êtes les maîtres,
Allez, cherchant les lieux où nul n'est parvenu ;

Vous êtes grands. Votre œuvre est salutaire et forte.
Loin de nos vils conflits, de nos mesquins débats,
Un souffle généreux et puissant vous emporte
Vers de nobles périls et de hardis combats.

Au milieu des dangers s'accroît votre courage.
Quand l'obstacle surgit vous redoublez l'effort.
Après les jours de calme, alors que vient l'orage,
Sans faiblir, sans pâlir, vous affrontez la mort.

Pourtant, par la pensée en l'espace envolée,
Du passé quelquefois savourant la douceur,
Vous revoyez là-bas la demeure peuplée
D'êtres chers : fiancée, épouse, mère ou sœur.

Comme ils paraissent beaux, à travers la distance,
Les courts instants passés au doux pays natal,
Et combien aujourd'hui manque à votre existence
Tout ce bonheur brisé par le départ fatal !

Hélas ! reprendrez-vous jamais la place vide,
Et le seuil paternel entendra-t-il vos pas ?
Ceux que vous chérissez, dans une étreinte avide,
Pourront-ils quelque jour vous presser dans leurs bras ?

Qu'importe ! Aucun de vous ne revient en arrière.
Des secrets du destin on ne peut rien savoir :
Mais la loi de l'honneur à vos yeux brille entière.
Le cœur devient muet quand parle le devoir.

Poursuivez, ô marins, votre tâche héroïque
Par l'esprit des aïeux enflammés et guidés.
Dans votre mission, guerrière ou pacifique,
Imitez les vaillants qui vous ont précédés.

Vous aurez ainsi qu'eux une place en l'histoire,
Le sort eût-il pour vous eu d'injustes rigueurs.
Au succès seulement n'appartient pas la gloire :
Parmi vous les vaincus sont égaux aux vainqueurs ;

Car tous ont eu pour but de grandir la Patrie,
Tous ont servi, tenant un serment solennel,
La France que toujours, florissante ou meurtrie,
Ses fils doivent aimer d'un amour éternel !

EDMOND MAGNIER.

UNE RÉCOMPENSE HONNÊTE

Conte du Jour de l'An.

A dix heures du matin, dans la rue Notre-Dame de Montréal, par une journée du mois de septembre, passait un jeune homme aux allures timides qui regardait avec surprise les riches devantures des magasins, non pas ainsi que le simple campagnard étonné de tout lorsqu'il est transporté dans un monde nouveau pour lui, mais à la façon de quelqu'un occupé à se rendre compte des choses apparentes de la grande ville. Avec un peu plus de désinvolture on l'eût pris pour un reporter de journal. Il observait, il calculait, il ruminait. Ce que la vue lui présentait, son intelligence l'avait déjà compris. Il y a des situations et des lieux qui s'expliquent par une opération de la pensée— cent lieues de mer, un luxe inouï, par exemple, cela se comprend, mais il faut voir de ses yeux pour en bien saisir la mesure. Rien de ce que les beaux établissements de la métropole présentent au regard charmé d'un jeune touriste n'était inconnu à l'esprit de notre visiteur ; seulement, il avait besoin de se trouver dans ce milieu une bonne fois, pour en classer le souvenir réel et positif dans sa mémoire. Les enseignes elles-mêmes ne lui apprenaient rien, du moins sous un certain rapport : la gazette lui avait rendu familiers les noms retentissants de la finance et du commerce. Avec cela et un peu de fatuité, il se serait cru au courant des secrets de la haute bourgeoisie. Tel n'était pas son tempérament. Venu là pour s'instruire, il y mettait cette douce naïveté qui confine à la faiblesse mentale. Il se nommait Edouard Godin.

Décidé à faire son chemin dans ce monde hétéroclite, il étudiait les apparences avant que de pénétrer dans les sentiers peu découverts qui mènent au cœur de la place. Perdu dans la ville, si vous le voulez, toutefois intrépide à sa façon et sachant bien que la prudence est une boussole infaillible sur laquelle la ténacité et la droiture peuvent se fier, il allait au hasard avec lenteur, consultant tout autour de lui, sans se douter que, peut-être, on le regardait, ce qui arrivait à chaque instant. Son costume si peu mondain, pas même à la mode de l'an dernier, attirait sur lui des regards exercés, fugitifs, mais concluants. Le commis-marchand cravaté

de frais et chaussé de bottes fines, l'agent d'affaires mis irréprochablement, n'avaient besoin de lui jeter qu'un coup d'œil pour le ranger parmi les enfants du peuple: fils d'ouvrier ou d'habitant. Il contemplait Montréal sous son aspect pompeux ; Montréal le voyait sous sa forme "paroissiale." Ceux qui battent quotidiennement les trottoirs de la cité savent mettre promptement l'étiquette sur la personne qui passe auprès d'eux. Si par votre mise vous trahissez le faubourg ou la campagne, il n'est pas nécessaire de dire qui vous êtes, on le devine.

Il était, en effet, venu de la campagne la veille au soir, après avoir lutté durant des mois contre son étoile qui l'entraînait de ce côté. Les camarades lui disaient que c'était folie d'aller ainsi, sans protection, tenter fortune dans l'inconnu. Il les croyait. Ce qui le détermina à tout risquer fut la mort de sa mère. Resté seul, il eut horreur de son indécision et partit à la conquête d'une carrière quelconque.

Au numéro 302 de la rue Notre-Dame il y avait un commis natif de sa paroisse. Il lui consacra sa première visite. Adolphe n'était plus le même ; comme il était bien habillé, et avec quel air il s'informa d'un tel et d'une telle ! Oh ! ne m'en parlez pas, ce garçon était changé. Cependant il causa, prodigua les conseils, sut allier la pitié à la camaraderie, et parut se mettre en quatre pour aider un compagnon d'enfance. Sa pitié provenait des habits du jeune aspirant ; les conseils venaient d'un bon cœur qui ne méprise jamais un garçon estimable.

En somme, la conversation n'était pas encourageante : les places ? rares ; il fallait de fortes recommandations. Les demandes d'emploi étaient nombreuses ; on comptait plus de commis-marchands que de gens heureux dans cette catégorie sociale. Mais, "j'irai te voir" fut une sorte de baume versé sur tant de plaies ouvertes à coups de scalpel.

Au moment de se séparer, sur le seuil de la porte, un homme passa près d'eux, et d'un signe de tête salua Adolphe. Celui-ci rendit le salut avec empressement et dit :

—Bonjour, monsieur de Montigny.

Ensuite, s'adressant à notre jeune homme, il ajouta :

—C'est le magistrat, notre Recorder,

—Un homme que certaines gens n'aiment pas à rencontrer.

Edouard Godin reprit sa promenade. Il lui semblait voir plus profondément dans le gouffre où il était descendu.

—On n'est rien, se disait-il, à moins que d'avoir de quoi ou d'être déjà quelque chose : c'est paradoxal ! Je suis un atome

perdu dans l'espace. A quoi, à qui m'accrocher ! Le vent qui m'emporte ne conduit nulle part. Je ne veux cependant pas aller de cette façon toute ma vie ; il faut que je me fixe.

Il acheta un journal. Parmi les annonces son choix fut vite arrêté.

Même rue, numéro 340, on demandait un assistant teneur de livres. Il entra bravement, fort de son expérience ; car les chiffres, ça le connaissait. Nouvelle déception.

—Avez-vous des certificats ? vous n'êtes pas de la ville ! Comment avez-vous pu apprendre le maniement des comptes ? seriez-vous ici, si vous aviez des protections ? quelles garanties me donnez-vous ? je ne connais personne de ceux dont vous parlez.

Jamais la jeunesse ne saura ce qu'il lui faut de vigueur pour franchir les premières passes de la vie pratique ; c'est bien heureux après tout, car elle se découragerait.

Edouard ramassa son paquet, comme on dit, et fila d'une rue à l'autre jusqu'au moment où il aperçut une pancarte avec ces mots en encre rouge : "Garçon pour porter les paquets." J'ai mon affaire, se dit-il, et il entra dans l'épicerie.

—Vous êtes de la campagne, vous ne connaissez pas la ville, et vous voulez porter nos paquets ? vous êtes entreprenant, ça c'est drôle—et le brave commerçant lui tourna le dos à la grande risée des petits commis occupés à peser du sucre et à ficeler des chandelles de suif.

Encore une fois dans la rue ! Le préjugé le renvoyait de partout. Parce qu'il n'était pas un homme d'affaires connu, il ne devait rien valoir, pas même pour porter des paquets. Parce qu'il était de la campagne, il ne pouvait connaître les chiffres !

A ces maux qui se précipitaient sur sa tête, il opposa... une bonne soupe aux choux. Septembre est la saison de la soupe aux choux—et midi venait de sonner.

Après le repas, Edouard se dit qu'il en avait presque assez de quémander des places insignifiantes, et qu'il prendrait bientôt une grande résolution, celle de Bonaparte quittant Paris pour l'île d'Elbe en prononçant ces paroles mémorables : "Je m'en vais chez nous ! "

Fort de son héroïsme, il parcourut tout le centre commercial de la ville. En deux endroits, il se crut sur le point de réussir, mais... "on verrait d'ailleurs, septembre n'est pas la saison, les marchands engagent de préférence au jour de l'an..."

Il en avait appris en quatre heures plus que d'autres en quatre années sur les exigences du monde auquel il s'adressait.

Tout à coup sa vue se troubla. En moins de rien il revit tout un poème dans ses souvenirs. Une enseigne était là qui le fascinait. En grosses lettres d'or, il lisait : *Joseph Godin. importateur.* La maison avait belle mine, dans un quartier rempli de monde et où des quantités de chevaux percherons traînaient de lourdes charges de caisses et de barriques—les grandes affaires, en un mot.

—Ah ! c'est ici l'établissement de mon oncle...mon protecteur naturel.. Eh bien !puisqu'il a manqué de tendresse et ne s'est jamais préoccupé de ma famille, passons.

Il passa, avec un soupir qui constituait le poème dont je viens de parler. Cette rencontre lui brisait bras et jambes.

C'était pourtant un garçon de cœur et d'énergie, mais que voulez-vous ! l'on n'est pas de fer.

Il pleura.

La crise nerveuse étant finie, il voulut savoir l'heure où l'on était. Trois heures ! juste le temps de prendre le bateau.

N'ayant pas conquis en un jour le titre de citoyen de Montréal et n'ayant qu'une bourse de quarante-huit heures, il battait en retraite. Et il cheminait, par une rue peu encombrée, vers l'embarcadère, songeant à ses illusions disparues si tôt, à l'espèce d'abandon qui l'entourait, aux moqueries de ceux qui l'avaient vu partir pour la gloire, à son courage inutile, à son manque de protection dans le monde, à tout ce qui peut troubler et secouer une jeunesse de vingt ans, et il pleurait.

Tout à coup, il s'arrêta. Il venait de mettre le pied sur une sorte de coussinet, un colis plat, enveloppé de papier bleu, une chose que l'on ne rencontre pas ordinairement dans les rues. Etouffant ses larmes, il se baissa et prit l'objet d'une main hésitante. Au premier moment il n'y comprit rien : c'était un paquet de billets de banque. Plus troublé que jamais, il le fourra dans sa poche. Dix pas plus loin il fit une station, ouvrit le papier, palpa, regarda, devint inquiet.

—C'est de l'argent ! à qui cela appartient-il ? dans cette rue écartée, on l'a perdu, très certainement. Me voilà bien, moi qui pars par le bateau !

Et il se remit à trotter vers la rue Saint-Paul.

C'est le cas de le dire, sa conscience était bourrelée de remords, parcequ'il ne voyait pas le moyen de rendre à son propriétaire la somme qu'il venait de trouver.

A la fin, il n'y put tenir. Dussé-je perdre mon passage, se dit-il, je me mettrai en règle.

C'est alors qu'il prit une seconde résolution équivalant à celle de

l'empereur quittant l'île d'Elbe pour rentrer en France et prononçant cette allocution célébre : " Nous allons rétablir l'ordre."

Sa première pensée, sa seule impulsion fut de s'adresser à un magistrat, à la police, à quelque gros marchand, M. de Montigny se trouvait sur la route, il l'apostropha vivement.

—C'est à vous que je me confie, dit-il, ne me refusez pas, je vous en prie ; il faut que je parte et que je me soulage avant que de quitter Montréal. Vous êtes le recorder, c'est tout dire.

—Quel délit vous reprochez-vous ? demanda le bon juge.

—J'ai de l'argent qui ne m'appartient pas.

—Qui a volé cela ?

—Volé ? c'est possible, mais je viens de le trouver.

—Comment donc ?

—Dans la rue.

—A propos de quoi ?

—A propos de rien. Je passais.

—Alors, vous n'avez pas volé ?

—Non, mais je rends. Il faut que je parte.

—Vous êtes donc bien pressé ?

—Il ne me reste que trente minutes pour m'embarquer.

—Minute ! je connais cela...Montrez l'argent.

—Voici.

Et le recorder compta quatre cents piastres en bons billets, dans le papier que le pauvre enfant lui remettait.

—D'où vient cette somme ?

—Monsieur, je ne sais pas, il n'y a ni adresse ni écriture ; je l'ai trouvée dans la petite rue Saint-Jean-Baptiste.

—Et que voulez-vous que j'en fasse ?

—La rendre à son propriétaire, vous saurez bien le trouver. Quant à moi, je pars, il m'est impossible de me mêler de cela.

—Et quand j'aurai trouvé le propriétaire, que ferez-vous ?

—Moi ? rien.

—Où demeurez-vous ?

Il y eut un moment de silence.

—A Sainte-Philomène.

—Bien. Votre nom.

—André Dubois.

—Alors, partez. Je vous ferai savoir comment vont les choses.

Edouard salua, M. de Montigny le retint du geste, lui serra la main avec affection et, sans rien dire, le suivit de l'œil jusqu'au détour de la rue. A part lui, il pensait que les manières douces, polies de ce jeune homme, sa probité, l'ensemble de sa personne et surtout sa

physionomie éclairée par une vive intelligence, dénotaient un caractère peu commun.

—Je le reverrai, se disait-il, comme on met au bas d'un feuilleton : *à continuer.*

Edouard faisait aussi ses réflexions :

—Me voilà tranquille...M. de Montigny...je ne pouvais mieux rencontrer...$400 ! ceux qui ont perdu la somme doivent avoir du chagrin...moi aussi j'avais de la peine...Singulier effet de ma trouvaille, je ne souffre plus autant...mais je ne suis pas à mon aise, non ! Que devenir ? C'est le cas de penser que je suis à la grâce de Dieu ! " Quel est votre nom ?"...André Dubois.. ça m'est venu sans effort, parce que je ne voulais pas dire qui je suis. Il va découvrir le propriétaire de l'argent ; ils m'écriront ; ils m'enverront "une récompense honnête "...j'aime bien mieux garder pour moi tout le mérite de mon action !...Ce n'est pas pour toucher une récompense honnête que j'ai livré le magot..." Où demeurez-vous ? "...à Sainte-Philomène ! André Dubois ! je m'en félicite. Si je pars pour les Etats-Unis, je ferai savoir à M. le recorder que mon adresse est changée. J'irai aux Etats- Unis...chercher de l'emploi...car je le veux... par exemple, Montréal, *nix* ! tu ne me tenteras plus...Des protections...J'en ai des protecteurs— ce sont mes dix doigts, ma mémoire, ma petite expérience, ma bonne volonté, mon amour du travail, ma santé, ma jeunesse, moi-même enfin !...Il avait l'air de me dire : " Je vous reverrai " en me quittant, et il me serrait la main avec chaleur. Brave homme...je sais que j'ai bien fait...il le comprend. Tu peux croire que je t'écrirai des Etats-Unis !

Dans l'incohérence de ses pensées, le pauvre garçon laissait jaillir toute son âme. Qui de nous est étranger à ces situations pénibles où le désappointement, un malheur, une secousse quelconque, plongent brusquement notre existence et la contractent en quelques heures de durée ? Plus tôt ou plus tard, nous y arrivons, c'est la loi suprême, l'inévitable. Heureux celui qui commence jeune cet apprentissage de la vie ; il se trempe pour des jours plus douloureux encore et qui l'anéantiraient s'il n'était déjà initié aux tourments de "la lutte pour la vie," cette chose ignorée des enfants et de quelques hommes qui ne comptent pas dans le monde.

Je suppose que, par une permission de Dieu, vous puissiez lire dans le cerveau de deux individus dont l'un a été choyé et protégé dès le berceau, et l'autre laissé à lui-même, sans secours, abandonné— mais tous deux arrivés à un moment de crise, ayant à combattre la ruine financière, une douleur morale, des injustices, des persécutions, ce que vous voudrez imaginer. Rien ne se ressemble moins

que ces deux hommes en pareil cas. L'un est froidement calculateur, cherchant une combinaison pour sortir d'embarras et soutenir son courage ; il porte pavillon haut, c'est l'ancien abandonné. L'autre est fiévreux, ne sait où donner de la tête, il s'amollit et sa contenance dénote le vaincu du sort.

Je vous le dis, jeunes lecteurs, il est bon le pain noir que l'on mange le premier, car il donne des forces incalculables. La vache enragée, cette première nourriture de presque tous les grands hommes, n'est point à mépriser. Sachez-le d'avance, afin de ne pas apprendre cette vérité trop tard. Tenez ! à mon âge, j'éprouve des colères sourdes lorsque j'entends la jeunesse que l'on porte sur la main, que l'on entoure de soins comme des petits agneaux, se plaindre des misères de la vie et se déclarer malheureuse pour des vétilles dont nous ne faisions aucun cas lorsque j'avais vingt ans ! Vous exigez du pain blanc tout de suite, avant que de l'avoir gagné! mais que ferez-vous à cinquante ans, après un revers, s'il vous faut alors modifier vos goûts, tomber dans la privation ou le stricte nécessaire ? vous crèverez de faim, de dépit et de sottise. Le temps de la jeunesse est celui de la gaîté, précisément pour nous permettre de surmonter les obstacles des débuts, nous aguerrir, nous apprendre à mépriser les déboires et à ne jamais douter de nous-mêmes. Riez, riez toujours, mais frappez dur et déblayez la voie devant vous ; c'est la meilleure manière d'aboutir à quelque chose de désirable ; or vous avez chacun votre désir : ce n'est pas moi ni un autre qui fera la besogne pour vos beaux yeux.

Edouard Godin était de ceux qui saisissent instinctivement le côté avantageux de cette philosophie—peut-être parce que étant seul au monde et doué de qualités solides, il concentrait en lui-même tous les moyens d'action qu'un jeune homme éparpille d'ordinaire dans son entourage de parents et d'amis.

Toutes les occupations lui convenaient, en attendant mieux. Rentré dans Sainte-Anne, son village natal, le lendemain de sa fameuse visite à Montréal, il s'engagea chez un corroyeur pour se procurer de quoi vivre, espérant recevoir bientôt des nouvelles favorables des Etats-Unis. Dix semaines s'écoulèrent sans changer la situation. Enfin une lettre de Montréal lui apprit que la maison Ramasse et compagnie lui offrait vingt piastres par mois, à partir du premier janvier, pour tenir le comptoir, section de la bonneterie. Adolphe n'avait pas oublié son ancien camarade.

Pour tout autre que notre héros, cette proposition eût été une lueur d'espérance, un point rayonnant sur l'horizon. Pour lui, ce fut un flamboyement.

Deux cent quarante piastres par année et tenir les rayons aux tricots, platitude ! Mais entrer dans l'établissement, se former vite et bien à la besogne, se faire connaître, monter en grade, enjamber tous les degrés de l'échelle du commerce, arriver, arriver ! en haut, là-bas, où il y a si peu d'élus, ah ! j'ai trouvé ma place au soleil et, une fois sur ces hauteurs, que m'importent les deux ou trois cents piastres des débuts, les rayons de tricots et le reste !...

Belle exaltation, venant d'un noble cœur et d'un enfant courageux.

La veille du jour de l'an il descendait de voiture, à Montréal, et allait de suite reconnaître la localisation du magasin Ramasse et compagnie, mais il se garda bien de se présenter à ses chefs, vu que le lendemain était un jour mille fois plus propice à une semblable démarche.

Après une longue promenade, il se coucha, dormit bien, fit des rêves d'or, et se réveilla maire de Montréal, ou à peu près.

Le disque du soleil posé dans le ciel bleu, la neige étincelante et criant sous les pieds des promeneurs, un froid qui pince les oreilles et ravive les poumons, telle était cette matinée du jour de l'an, à l'heure où notre futur nabab se dirigeait vers l'église de Notre-Dame pour entendre la messe. La foule envahissait la Place d'Armes.

Il eut un serrement de cœur en apercevant le monde qui s'abordait, le sourire aux lèvres, se souhaitant la bonne année et, bras dessus bras dessous, montait le grand perron pour aller disparaître sous le portique.

Lui seul ne connaissait personne, n'était salué de personne. Ah ! quelle différence avec son village où les paroissiens ne formaient qu'une famille pour ainsi dire.

Par bonheur, ces réflexions pénibles s'envolèrent aux premières notes du *Kyrie*, ou plutôt elles se transformèrent naturellement en prière.

Le prédicateur prodigua les avis et l'expression des vœux qu'il formait pour le bonheur de ses ouailles. Lorsqu'il dit : " Ce jour est un commencement ; que chacun de vous entre dans une carrière nouvelle ; dépouillez le vieil homme ; mettez-vous à l'œuvre pour faire le bien, accomplir vos devoirs et tâcher de mériter la récompense promise aux gens de bonne volonté, " il sembla à notre jeune prétendant que cette phrase était préparée à son intention, et il leva les yeux pour remercier celui qui parlait.

Les accolades, les poignées de mains, les paroles amicales, les salutations chaleureuses se renouvelèrent à la sortie du temple.

Cette fois Edouard était plus ferme ; il se sentait presque heureux du bonheur des autres. Quelqu'un passa près de lui en disant "Bonjour !" quelqu'un qui se trompait de figure, mais qu'importe ? cela lui rendit la gaîté. Un autre coupa son chemin et lui lança un "Pardon !" très expressif, accompagné d'un sourire aimable. Il n'en fallait pas davantage pour tout remettre en place dans ses sentiments, et lorsque le son des cloches de l'Angélus du midi vibra dans l'air limpide de cette belle journée, il se retourna comme pour épancher son cœur et mêler sa joie à celle des passants.

Etait-ce de l'instinct ou une pure coïncidence ! devant lui se trouvait un homme de haute taille qui, sans hésiter, lui tendit la main.

—C'est donc vous, monsieur Dubois ! On ne vous rencontre pas facilement, je vous la souhaite prospère et heureuse.

—Et moi de même, monsieur de Montigny. Je suis arrivé d'hier soir seulement.

—Vous n'avez pas répondu à ma lettre.

—C'est vrai, mais il n'y avait rien à dire, après tout.

Edouard prononça ces mots à tout risque.

—Du moment où vous vous proposiez de venir à Montréal, c'était la meilleure réponse.

Bon ! se dit notre habitant de "Sainte-Philomène," je vois venir la récompense honnête. La lettre en question attend à Sainte-Philomène. C'est tout à fait dans son rôle.

Alors, ne voulant pas être en reste de politesse, il ajouta :

—Soyez certain que j'irai vous voir.

—Où demeurez-vous ?

—Je ne sais pas encore, vu que je n'entrerai en place que demain et.....

—En place, chez qui ?

—Ramasse et compagnie.

—Ah ! commis-marchand ? Que faisiez-vous en septembre lorsque vous m'avez rencontré ?

—Je cherchais de l'emploi, et n'en trouvant point, je retournais à mon village.

Ceci avait lieu de paraître étrange au magistrat à cause de la circonstance des quatre cents piastres. Il fit rapidement l'observation que son interlocuteur ne devait pas être un garçon banal et valait la peine que l'on se dérangeât pour lui. Le moyen de parvenir à ce but était de lui faire raconter son histoire, en maintenant la conversation sur son sujet. Au bout d'un quart d'heure il savait à quoi s'en tenir. Puis, s'arrêtant vis-à-vis une résidence somptueuse :

—Voici, dit-il, l'endroit où nous allons, car vous entrerez avec moi.

Edouard fut si troublé qu'il se laissa conduire jusqu'à une salle qui servait de fumoir, ne remarqua rien, ne comprit pas davantage, sinon que les souhaits de bonne année qui se croisaient dans l'escalier, le corridor et le salon, où il y avait plusieurs personnes réunies, ne pouvaient s'adresser à lui.

Où était-il ? Chez monsieur de Montigny probablement. En tous cas, l'intérieur de la maison ne démentait pas l'extérieur.

La voix de M. de Montigny se fit entendre de nouveau en même temps qu'un personnage d'une soixantaine d'années entrait dans la chambre.

— Oui, tenez, le voilà.

Edouard fit son plus respectueux salut.

—Ah ! c'est lui, j'en suis bien aise. Regardez-moi, mon garçon.

Le bourgeois avait bonne figure ; il paraissait affectueux et jovial.

Sur l'invitation qui lui était faite, Edouard leva la tête, et, par un brusque mouvement de la pensée, il dit :

—Etes-vous monsieur Ramasse ?

Le magistrat se mit à rire. Le bourgeois rit par imitation, tout en faisant un geste interrogatif.

—Je vais vous expliquer pourquoi, mon cher monsieur Godin, il est venu à Montréal.....

La phrase fut interrompue par l'attitude d'Edouard; car à mesure qu'il examinait l'étranger un vague souvenir se développait dans son être, et il allait poser une seconde question lorsque ces mots : "mon cher monsieur Godin " le frappèrent comme un choc électrique. Il joignit les mains, poussa du fond de sa poitrine un ah ! prolongé et se laissa choir sur un fauteuil.

Jugez du spectacle. C'était à qui des deux hommes courrait chercher de l'eau, du secours, quelque chose enfin.

En moins de cinq secondes tout était passé : Edouard repoussait le verre que lui tendait le magistrat, et, se tournant du côté du bourgeois, il disait, d'un accent brisé par l'émotion :

—Vous êtes mon oncle !

Les deux hommes se regardèrent ébahis.

— Oui, je vous ai reconnu tout d'abord, sans trop savoir. Vous êtes Joseph Godin, mon père était Alexandre, moi je suis Edouard.

—Et votre mère est Julienne Falardeau ?

—C'était son nom .....

— Oh ! je comprends, cela m'explique.....

—Mais non ! reprit le magistrat, il ne s'explique pas, puisqu'il m'a dit se nommer André Dubois.....

—C'est vrai !

—Je vais vous dire, Messieurs, c'est l'affaire des quatre cents piastres— je ne voulais pas qu'on m'en parlât : j'ai donné un faux nom.

—Comment, comment ! c'est incroyable, a-t-on idée d'une pareille maladresse !

—Je croyais avoir bien fait, et je ne l'ai jamais regretté.

—Ne dirait-on pas qu'il a commis un crime !

Et les deux hommes éclatèrent de rire avec d'autant plus d'entrain qu'ils venaient presque de pleurer.

—C'est moi, mon cher garçon, qui avais perdu l'argent, et sais-tu pourquoi cet accident m'est arrivé ? parce que la Providence voulait t'amener à moi, ou plutôt moi à toi. Reste avec nous ; tu as du talent, je te fournirai l'occasion de le faire valoir, c'est ma manière de te gratifier d'une récompense honnête... Femme, femme ! viens donc voir ce qui se passe ici.....

BENJAMIN SULTE.

ALBERT OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE

Une nouvelle édition d'ALBERT OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE vient de prendre place au sein de nos publications nationales. A cette occasion, qu'on me permette quelques lignes sur le mérite de cet ouvrage.

Deux fonctions relèvent de celui qui écrit sur un livre : ou bien, il veut le juger par une étude minutieuse et approfondie, ou bien il veut le faire connaître. Je ne saurais sans témérité tenter de remplir la première de ces fonctions, car j'ai conscience de mon incompétence en cette matière ; c'est la seconde seule qui fait l'objet de ce que j'ai intitulé ETUDE, et pour parvenir à mon but, pour faire voir la valeur et ressortir les beautés de l'œuvre de M. Alphonse Thomas, il suffira, je l'espère, d'un résumé succinct et rapide, accompagné de quelques remarques sur les détails de l'exécution.

Albert, jeune orphelin de douze ans, est recueilli par un riche médecin anglais qui, l'ayant adopté pour son fils, l'entoure bientôt d'une affection toute bienveillante. Notre héros pourtant est catholique et M. Stephens est protestant. Cette diversité d'opinions religieuses met entre la reconnaissance du fils adopté et la bonté du père adoptif un obstacle que ce dernier tente vainement de franchir.

L'enfant devenu jeune homme s'est confirmé dans cette religion que lui a léguée sa bonne mère, "cette religion dans laquelle il a appris à connaître et à aimer Dieu." Les huit années qu'il a consacrées à ses études classiques lui en ont fait approfondir la science toute divine et toute admirable ; et, revenu dans la famille de son protecteur, il possède avec une conviction plus ferme encore cette foi chrétienne et inébranlable qu'il a puisée dans la prière et la méditation.

M. Stephens croit cependant qu'il lui sera facile de "détruire ce qu'il appelle des erreurs et des folies", et pour y parvenir, il provoque devant Albert des discussions auxquelles ce dernier craint toujours de se mêler, par respect pour ses parents adoptifs ; mais

lorsque son père lui commande au nom de son autorité de répondre aux questions qu'on lui pose, lorsqu'il se voit contraint de combattre, ses paroles sages et ses preuves habiles confondent les ministres des sectes ennemies. Se sert-on de la Bible ? C'est par elle qu'il les condamne. En appelle-t-on à la raison ? s'appuie-t-on sur ses lois ? Il sait encore leur imposer silence en s'armant lui-même de la raison.

Mais M. Stephens, blessé de la défaite de ses ministres et impuissant à faire abandonner à son fils un dogme qu'il croit pernicieux, emploie jusqu'aux menaces pour y réussir : "Albert, lui dit-il un " jour, tu devras renoncer à tes erreurs, à tes superstitions, si tu " veux conserver l'amitié que j'ai pour toi, si tu veux rester sous " ce toit qui t'a abrité depuis ton enfance".

Telles sont les épreuves que l'orphelin déploie sans pouvoir les surmonter.

Ce sujet, quoique déjà vaste par lui-même, ne suffisait pas à l'auteur pour compléter son œuvre. Il faut dans tout écrit de ce genre des scènes et des tableaux émouvants dont la succession ne languisse point. Aussi le héros de M. Thomas est lancé dans une suite d'aventures "où il lui faudra, non seulement défendre sa foi, mais aussi sa vie contre des ennemis cruels et puissants".

Ici, au chapitre VIII, commence le roman à sensation, car la partie qui précède a été plutôt consacrée à la polémique et aux discussions religieuses. Ces dernières toutefois ne sont pas encore terminées, et elles se retrouvent dans les pérégrinations d'Albert, aux chapitres X et XIV.

M. Stephens pour compléter l'éducation de son fils adoptif l'attache à une expédition scientifique qui doit parcourir les immenses domaines de l'Ouest.

Albert, par obéissance, quitte donc de nouveau les personnes et les lieux qui lui sont si chers.

Cette expédition dont il est le secrétaire, quoique protégée par une troupe nombreuse et bien armée, est l'objet de continuelles tracasseries de la part des sauvages, seuls habitants des contrées désertes qu'elle parcourt. Maintes fois, par sa prudence, Albert est le sauveur de la caravane ; maintes fois le capitaine et le commandant lui doivent la vie.

Pendant ce voyage, dont le récrit, sans s'accrocher aux détails inutiles, fait le sujet de onze chapitres entiers, à quels dangers notre héros n'échappe-t-il pas ? Il rencontre les périls les plus imminents ; il est attaché au poteau du supplice ; la flamme est prête à le dévorer, le fer rouge est sur sa poitrine et le tomahawk

de l'Indien sur sa tête.....Mais sans cesse confiant dans la Providence, toujours l'heure qui semble sonner pour sa torture est celle de sa délivrance. Non seulement il se soustrait à toutes les horreurs auxquelles il est exposé, mais Dieu lui fait retrouver son père, son véritable père qu'il n'avait point connu et qu'il n'espérait plus connaître.

Mais durant son absence, de grands malheurs ont jeté la tristesse dans la demeure de M. Stephens dont la fortune a sombré dans une crise financière, et le vieillard, courbé sous le poids d'un chagrin insurmontable, vient d'apprendre que son fils a péri entre les mains des tribus indiennes. On le conçoit, avec Albert qui revient, le bonheur rentre dans cette famille dont la vie n'était plus qu'un deuil inconsolable. Le véritable père de l'orphelin protégé, possesseur d'une fortune de cinq millions, partage aussitôt son or avec ceux qui l'ont remplacé auprès de son enfant.

Tel est le sujet de l'ORPHELIN CATHOLIQUE.

Il serait faux cependant de dire que ce résumé est complet, car outre cette partie qui s'adresse à l'imagination dont je viens de donner une idée, il y a aussi la partie où se déroule l'intrigue amoureuse. Voici en quelques mots ce qui en fait le sujet :

A l'époque où M. Stephens adopte le héros pour son fils, il est père d'une petite fille de huit ans, avec qui l'orphelin est bientôt lié par une affection sans bornes : " Une tendre amitié n'avait cessé de " régner entre Albert et Eva, et cette amitié, à laquelle s'était joint " un respect réciproque, avait grandi avec eux. Jamais frère ne fut " plus tendre pour sa sœur, jamais sœur ne fut plus aimante pour " son frère. "

Ces sentiments naïfs de l'enfance devaient bientôt subir la transformation que l'âge apporte dans tous les cœurs, et de là pour M. Thomas une source féconde d'où il sait tirer des passages remplis d'émotion et d'invincible attrait.

Notre héros dans ses amours encore doit surmonter des épreuves et des contrariétés de toutes sortes. Il a d'abord un adversaire dans la personne d'un jeune Smith, et de plus, M. Stevens ne consentira jamais à l'union d'un catholique romain avec sa fille, car en lui, la haine du protestant l'emporte sur l'amour du père.

Mais pendant l'absence d'Albert, de grands changements s'opèrent dans l'esprit et le cœur de cet homme charitable. Les nouvelles qu'il apprend de la bravoure de son fils, le récit des périls fréquents que ce dernier traverse, et enfin le triste et terrible rapport de sa captivité et de sa mort probable, font regretter amèrement au vieillard d'avoir laissé partir l'orphelin pour des contrées semées d'embûches

et de cruels ennemis ; et lorsque cet enfant revient, dans la joie de le revoir et n'obéissant qu'à son seul désir de le rendre heureux, il permet une union si longtemps désirée. Le jeune Smith, qui n'était qu'un fourbe, est chassé honteusement de la famille qu'il a même tenté de déshonorer, et le père protestant, de fanatique qu'il était, ouvre enfin les yeux à la lumière si éclatante et si pure de notre sainte religion.

Quelques remarques, comme je l'ai dit, termineront cette étude.

Dès le début du livre, nous trouvons l'assurance de ne point rencontrer dans la suite ni l'orgueil, ni l'amour-propre dont trop souvent se pare l'écrivain moderne : " Le lecteur instruit verra que ce " livre a été écrit par un ouvrier plus habile à manier l'outil que la " plume. " Telles sont de ces paroles qui rehaussent le mérite d'une œuvre, en nous montrant les difficultés que l'auteur a inévitablement rencontrées dans sa production. Tout entier aux soins de sa famille, luttant contre les besoins d'une existence qu'il arrose d'un labeur fatigant, cet ouvrier, malgré tout, s'est imposé une tâche qui nous semblerait trop lourde s'il ne l'avait accomplie. Le soir, essuyant sur son front les sueurs de la journée, oubliant qu'il venait à peine de quitter l'atelier, il reprenait un travail pour lui plus rude et plus aride encore. Un sentiment seul, plus fort que la nature demandant du repos, le guidait ; ce sentiment, auquel il donnait toute son énergie, c'était son amour pour le Christ et pour sa doctrine.

Quant à l'œuvre elle-même, elle prendra place au rang des meilleurs écrits polémiques, car c'est dans la discussion que l'auteur excelle.

Dans le récit, simple, enjoué, il nous entraîne agréablement à sa suite ; dans la discussion, sérieux, convaincu, logique, il nous force d'accepter ses arguments. Il ne marche plus avec nous, il s'élève, il vole dans les régions de l'infini, du vrai et du beau. On ne peut lire ce volume sans se sentir transporté par un grand amour pour tout ce qui a rapport à notre sainte religion, sans se convaincre davantage de la vérité et de la beauté de nos dogmes, et je n'ai nul doute que ce livre n'ait converti un grand nombre des incroyants et des indifférents entre les mains desquels il est tombé.

Partout on remarque une profonde connaissance des saintes Ecritures et de la théologie ; et une réflexion qui me semble bien juste, c'est que M. Thomas a dû se rencontrer fréquemment au sein de discussions religieuses pour connaître si bien les affirmations et les erreurs du protestantisme.

De plus, l'ouvrage est fécond en tableaux émouvants et pleins de

grandeur. J'aurais voulu en marquer quelques-uns, n'était cette étude déjà trop longue, et je n'abuserai pas davantage de la patience du lecteur.

Le style, il faut bien l'avouer, n'est point sans défauts. M. Thomas semble parfois l'avoir négligé quelque peu pour donner toute son attention à la pensée. Cependant, il s'y trouve des passages de la plus belle littérature, et ils sont nombreux.

Cet ouvrage sous tous les rapports mérite donc une seconde fois les faveurs du public et il peut devenir une arme puissante entre les mains des catholiques qui sont souvent aux prises avec les ennemis de leur religion.

Mon but principal, je l'ai dit en commençant, est de faire connaître ALBERT OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE ; j'ai aussi un autre objet, qui est d'encourager la jeunesse à ne point se courber devant les obstacles qu'elle rencontre, en lui mettant sous les yeux l'œuvre d'un auteur ouvrier qui lui-même a surmonté toutes les difficultés.

L'exemple d'un homme qui a produit deux ouvrages comme celui que nous venons de résumer. en ne consacrant à la littérature que ses loisirs ou les heures dérobées à son sommeil, doit être une grande leçon pour la plume novice qui a devant elle toute une existence, et le conseil que nous donne l'expérience de M. Thomas est qu'il faut employer toutes les minutes sans jamais compter si elles seront nombreuses.

En souhaitant la bienvenue à la seconde édition D'ALBERT OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE, exprimons notre espoir que ce ne sera point le dernier écrit de M. Alphonse Thomas que nous verrons figurer dans nos bibliothèques nationales.

Trois-Rivières, 1er novembre 1893.

I. I. PELLERIN.

CHRONIQUE DU MOIS

En politique, a-t-on dit et répété avec raison, c'est souvent l'inattendu qui arrive. Après avoir obtenu aux dernières élections un succès inespéré, après avoir réuni au delà de toute attente dans cette délicate réception des officiers de la marine russe, M. Dupuy, le président du conseil des ministres de France, aurait pu croire son administration affermie, et, de fait, on pensait généralement que cette coïncidence d'événements heureux présageait à son cabinet une plus longue existence que celle de ses prédécesseurs. C'était trop compter sans le caractère brouillon et remuant des républicains.

Le ministère Dupuy a été balayé par une majorité radicale conduite à l'assaut par M. Peytral, ministre des finances. C'est le sort qui attend tous les caractères irrésolus s'efforçant comme M. Dupuy, de contenter tout le monde et ne satisfaisant jamais personne. Ce ministre, comme bien d'autres avant lui, a voulu essayer d'amadouer les radicaux en continuant contre l'Eglise et le clergé la persécution, les tracasseries et les vilenies, en maintenant et en faisant exécuter les mesures iniques qui ont pour but de déchristianiser la France. Il se croyait bien sûr de l'appui des radicaux ; mais il ne savait donc pas, le malheureux, que le radicalisme ne s'arrête pas en chemin, qu'il supporte impatiemment les idées opportunistes et qu'il ne tolérera au pouvoir que ceux qui le suivront jusqu'au bout ou plutôt jusqu'au fond de la réalisation complète de son programme?

M. Dupuy a été bien naïf en croyant pouvoir distinguer entre le radicalisme et le socialisme. Tout en caressant le premier, il a cru pouvoir déclarer la guerre au second. C'est ce qu'il a fait assez nettement, reconnaissons-le, dans son discours à la chambre des députés ; mais il a rencontré devant lui une armée plus formidable qu'il ne s'y attendait. Là où il croyait ne trouver que des anticléricaux qui lui sauraient gré de son attitude hostile envers la religion, il a trouvé des partisans de la *nationalisation*, du collectivisme sous une forme plus une moins déguisée. Après avoir contribué à battre en brèche le plus solide rempart de la société, la religion, M. Dupuy, arrivé au pouvoir, aurait bien voulu s'arrêter ; mais ceux qui l'avaient suivi dans sa néfaste campagne anti-catholique, plus logiques que lui et n'ayant pas les mêmes raisons de se trouver satis-

faits, n'entendent s'arrêter qu'après avoir démoli tous les autres remparts : la propriété, les lois de l'honneur et jusqu'au patriotisme que leurs journaux et leurs orateurs ne cessent d'attaquer avec furie. Et si jamais les radicaux arrivent à leurs fins et veulent, eux-aussi, s'arrêter, leurs alliés d'aujourd'hui, les anarchistes, les jetteront à à bas, à leur tour, et, réalisant enfin l'idée qu'ils ont commencé à implanter par le sang et la terreur, ils aboliront toute forme de gouvernement.

M. Dupuy est donc tombé, comme tomberont tous ceux qui, tout en pactisant avec la Révolution, essaient d'endiguer le torrent révolutionnaire avec des demi-mesures.

Un socialiste, M. Jaurès, a posé carrément la question en faisant porter aux opportunistes du jour toute la responsabilité qui leur incombe.

" Eh bien vous, leur a-t-il dit, vous avez interrompu la vieille chanson, qui berçait la misère humaine, et la misère humaine s'est réveillée avec des cris ; elle s'est dressée devant vous, et vous demande sa place, sa large place au soleil. "

" Oui, répond à cela un des meilleurs écrivains français, elle a été interrompue, la vieille chanson " qui berçait la misère humaine, " en disant aux malheureux que la souffrance d'ici-bas, supportée avec une chrétienne résignation, aura, là haut, pour récompense des jouissances infinies. Oui, elle a été interrompue, la vieille chanson qui montrait le pauvre assis à la droite de Dieu le Père, sur les nuées ! Et qu'est-ce qui la remplace aujourd'hui, cette vieille chanson ? Un concert de cris de révoltes, de réclamations impérieuses, sinistre fanfare qui sonne, en quelque sorte, l'hallali de l'ancienne société.

" Voilà le nouveau refrain que vient de faire entendre un des *leaders* du parti socialiste. Aveu plein de leçons et dont ceux qui gouvernent notre chère patrie devraient bien profiter, s'ils ne veulent pas être emportés par le flot montant des exigences populaires.

" Il y a un remède à cet état de choses. Mais le remède, on hésite à l'accepter, ou il faudrait renier tout ce que l'on a affirmé depuis vingt ans ; il faudrait brûler tout ce qu'on adorait : reconnaître les droits du père de famille dans l'éducation, ramener les armées dans les temples, et replacer les crucifix dans les écoles. Voilà pourtant le remède : M. Jaurès n'a pas craint de l'avouer. Certes il est plein d'amertume ; mais c'est encore le seul qui ait quelque efficacité et il faudra bien revenir à la *vieille chanson* dont les accents, pleins de douceur, berçaient la misère humaine."

***

La démission du ministère ayant été acceptée par le président, on songea d'abord à le ressusciter en éliminant de sa composition l'élément radical. On dut bientôt y renoncer : le replâtrage n'aurait pas duré vingt-quatre heures.

On songea alors à M. Develle entouré de quelques membres de l'ancien cabinet et de nouveaux ministres d'opinions modérées ; cela n'aboutit pas. On mit en avant M. Spuller, un des opportunistes pur sang de la chambre. M. Spuller ne put réussir à recruter son personnel. Pendant tout ce temps M. Carnot craignant surtout l'événement de M. Constans, avait exercé la plus forte pression sur M. Casimir Périer, le président de la chambre des députés, pour lui faire accepter la succession Dupuy. M. Périer s'en défendait avec énergie ; mais le président tint bon et, pour faire échec aux radicaux qui poussaient avec ardeur M. Bisson, le président de la chambre accepta la délicate et difficile mission de former un ministère. Il y a bien des réserves à faire sur la composition de ce cabinet ; ainsi, M. Raynal a été trop mêlé aux affaires de Panama pour avoir l'autorité qu'il faut à un ministre de l'intérieur, et M. Spuller ministre de l'instruction publique est, sur la question des écoles, un adepte de Jules Ferry. Mais, comme tout est relatif en ce monde, en présence des énergumènes et des outranciers de l'extrême gauche, ce ministère peut être considéré comme étant composé d'éléments modérés. Il est aussi plus homogène que celui qui l'a précédé.

C'est le trente-deuxième ministère que la France se donne depuis 1870, ce qui fait pour chacun une durée moyenne de moins de neuf mois ! Celui-ci durera-t-il plus que les autres ?

Il vient d'avoir un début tragique qui influera nécessairement sur sa politique. Le samedi 9 décembre, pendant la séance de la chambre, un anarchiste placé dans une des tribunes réservées au public a lancé une bombe de dynamite qui a éclaté avec un fracas épouvantable et dont les éclats ont été lancés dans toutes les directions.. Plusieurs députés ont été blessés, parmi lesquels l'abbé Lemire, représentant d'Hazebrouck (Nord), le comte de Lanjuinais, député monarchiste du Morbihan, etc.

Plusieurs spectateurs ont été également atteints par les projectiles et l'on a compté une soixantaine de personnes blessées. L'auteur de cet attentat, un nommé Vaillant, blessé lui-même à la jambe, a été arrêté. Il se vante de son exploit et il a déclaré cyniquement au juge d'instruction que, si on le remettait en liberté, il recommencerait bientôt la guerre sans merci à la société.

M. de Montfort, député monarchiste, est monté aussitôt à la tribune et a continué la discussion en cours au moment de l'explosion, montrant ainsi que la brave nation française ne se laisse pas intimider par les misérables qui préparent et exécutent de pareils crimes.

M. Casimir Périer, président du conseil des ministres, a déclaré qu'il ne voulait pas interrompre les travaux de la chambre, mais qu'il se croyait obligé de lui donner l'assurance que le gouvernement ferait son devoir.

M. Dupuy, qui a succédé à M. Périer à la présidence de la chambre, a montré, en cette circonstance, beaucoup de sang-froid et de courage.

Si le nouveau premier ministre est ferme comme il l'a promis, cet infâme attentat aura infailliblement pour résultat de consolider son ministère. La majorité républicaine modérée, hésitante jusque-là, n'avait donné sur l'amnistie et l'élection du président de la chambre qu'une très maigre majorité. La bombe de Vaillant a modifié cette attitude. Pendant la semaine qui a suivi, la chambre a adopté par des majorités écrasantes une série de quatre projets de loi dirigés contre les anarchistes. L'un de ses projets modifie la loi sur la presse par l'introduction de peines sévères contre l'incitation au crime. Un autre est dirigé contre les associations criminelles. Le troisième est un projet de loi sur les matières explosives ; enfin la quatrième est une demande de crédit de 800,000 francs pour les dépenses de police. Le nouveau ministère avait fait de l'adoption immédiate de ces projets de loi une question de confiance ; il a obtenu une victoire complète ; ainsi le projet de loi contre les associations anarchistes a été voté par 464 voix contre 39.

Il y avait longtemps qu'aucun ministère français ne trouvait plus à la chambre une majorité aussi solide pour appuyer sa politique. Espérons que les républicains modérés auront compris enfin qu'ils sont maîtres de la situation et qu'il leur suffit d'agir avec ensemble pour réduire à néant l'opposition radicale et l'opposition socialiste.

Puissent-ils reconnaître aussi que le vrai, le seul remède est de reprendre la *vieille chanson* si imprudemment interrompue par ceux qui ont jadis jeté ce cri de guerre : le cléricalisme voilà l'ennemi !

Cette chanson interrompue, les socialistes l'ont reprise pour leur propre compte, mais ils en ont changé les paroles, témoin la chanson naïve que les ouvriers de Roubaix chantent en l'honneur de leur député M. Guesde et qui contient ce couplet :

Déjà au sein du parlement
Cette classe bourgeoise

Jette le cri de ralliement
Pour lui chercher noise.
Maintenant ils ont beau prier
Le bon Dieu du miracle,
Ils ne pourraient plus empêcher
Le grand jour de débâcle.

M. Guesde a dit à Roubaix que le programme collectiviste sera réalisé d'ici à la fin du siècle. C'est le paradis rapproché, le paradis dans sept ans. Avec la *vieille chanson*, le pauvre chrétien attendait patiemment le paradis après la mort ; avec la nouvelle, aura-t-il seulement la patience d'attendre sept ans ?

***

" Ni Dieu, ni maître ": tel est le mot d'ordre des anarchistes, partout où ils sont ; car la France n'est pas seule à souffrir de ce fléau et le nouveau monde n'en est pas plus exempt que l'ancien. " Par le sang et la terreur, " tels sont leurs moyens d'action.

A la fin du mois dernier, deux attentats criminels se sont produits, l'un à Barcelone, l'autre à Marseille. Le premier a fait un grand nombre de victimes et a révélé un génie de destruction qui fait frémir. C'est au *Lyceo*, le plus grand théâtre de Barcelone, au milieu d'une société nombreuse et élégante que la bombe de l'assassin a éclaté, semant la mort et la terreur au sein de la population.

A Marseille, c'est contre le général Méthelin que l'attentat était dirigé. On a pénétré dans son hôtel et placé près des bureaux une bombe qui a causé de grands dégâts, mais, Dieu merci, n'a pas entraîné mort d'hommes.

Les anarchistes n'ont pas de patrie, comme ils se plaisent à le proclamer dans tous leurs discours. A Barcelone, par exemple, les Russes, les Français et les Italiens ont tour à tour exercé une grande influence dans le parti anarchiste, mais actuellement ce sont ces derniers qui y prédominent, et cela depuis plusieurs années déjà.

Barcelone avait non seulement ses journaux anarchistes, le *Productor* et la *Tramontana*, rédigés dans le style du *Père Peinard*, et leurs meetings où les discours les plus incendiaires étaient sans cesse vociférés ; ils avaient encore des cercles, dont les statuts étaient dûment légalisés par le gouverneur civil et comprenaient, outre une bibliothèque très abondamment pourvue de livres et surtout de brochures et de journaux anarchistes et socialistes, un vaste bar où les farouches démolisseurs de l'ordre social se procuraient des stimulants énergiques. C'est là qu'étaient préparées les

réunions et les conférences destinées à tenir éveillé et à réchauffer encore le zèle des prosélytes. C'est là que le lendemain de l'attentat du *Lyceo*, vers les deux heures du matin, un souper fraternel réunissait ces messieurs et ces dames de l'anarchie. Comme toujours, les femmes s'y sont montrées, dans leurs discours, les plus violentes.

Est-il étonnant, après une si incroyable connivence de l'autorité, que l'anarchie fasse des progrès rapides et se livre activement à "la propagande par le fait" ?

La société, à la fin de ce siècle, est donc bien malade et, de quelque côté qu'on porte le regard, on ne rencontre que plaie morale, guerre entre classes, désespérance chez les uns, jouissance effrénée chez les autres. Certes, les combattants de l'armée du bien ne sont pas inactifs ; mais en dépit de leurs efforts, le tableau est en général bien sombre. Mais il faut avoir une foi robuste dans le triomphe de Dieu et dans la vérité, et ne pas désespérer.

***

En Italie, le cabinet Giolitti a dû se retirer devant un vote de blâme émané de la Chambre des députés.

La scène a été extrêmement violente. C'est un radical, M. Caverlotti, qui a dirigé l'attaque contre le premier ministre au sujet des scandales des banques de Rome. Il y a eu des coups de poing, une bagarre épouvantable et le langage parlementaire avait fait place aux injures les plus grossières.

"Vous en avez menti ; vous êtes un voleur," répétait-on autour de M. Gioletti. Enfin, ce tapage a fini comme dans les réunions publiques tumultueuses ; on a plongé la salle dans l'obscurité. Accueilli à la sortie par les huées de la foule, le premier ministre est allé remettre au roi Humbert la démission du cabinet.

M. Zanardelli, président de la chambre, reçut alors la mission de former un ministère ; mais il déclara qu'il ne se chargerait du pouvoir qu'à la condition d'une réduction de vingt millions sur le budget de la guerre et de dix millions sur celui de la marine.

Le chef de la triplice ne l'eût pas entendu de cette oreille ; aussi M. Zanardelli était-il impossible. Il a fallu, en désespoir de cause, en revenir à l'ancien ministre Crispi. Le programme du nouveau cabinet contient, entre autres choses, une augmentation de 10 pour 100 de l'impôt foncier et un impôt sur les maisons. Comme le pauvre peuple italien est déjà écrasé d'impôts et que la misère devient de plus en plus grande dans tout le pays, il est douteux que

ce ministère soit de longue durée. Le général Mocenni, le nouveau ministre de la guerre, a promis d'essayer d'économiser quinze millions de francs dans son département, sans réduire l'armée.

"Promettre d'essayer" n'est pas compromettant. La vérité est que déjà l'effectif de l'armée italienne n'est fort que sur le papier—et que, par raison d'économie, la moitié des hommes sont en congé. Le nouvel armement est loin d'être complet et un grand nombre de régiments sont encore armés de vieux fusils. On voit par là le résultat inévitable d'un retranchement de quinze millions sur le budget de l'armée.

Au sujet de l'attitude que prendrait le gouvernement si un conclave venait à être tenu prochainement, M. Crispi a déclaré que le gouvernement garderait la même attitude que lors du conclave dans lequel le pape Léon XIII a été nommé et garantirait à l'Eglise toute liberté et toute indépendance.

Nous ne savons quelle foi il faut ajouter à ces déclarations. Le nouveau ministre, heureusement, pourra avoir plus d'un successeur avant que le sacré collège ait à élire un nouveau pape, si nous en jugeons par les nouvelles récentes reçues de la santé du Saint-Père. Au moment même où la presse du monde entier se faisait l'écho des bruits les plus alarmants à ce sujet, voilà que le télégraphe nous annonce que le pape a officié à Saint-Pierre, le dimanche 17 décembre, devant plus de quinze mille fidèles parmi lesquels on comptait un grand nombre de délégués des associations religieuses de la ville éternelle. Ces sociétés, après la messe d'actions de grâces, ont présenté une adresse au souverain Pontife, qui a fait lire la réponse par Mgr Radini. Sa Sainteté a rappelé le souvenir des glorieux protecteurs de l'Eglise dans l'ancienne Rome. "Aujourd'hui, a-t-il ajouté, on veut lui ravir sa couronne et s'opposer aux décrets de la Providence ; mais la parole donnée à Pierre n'est pas vaine."

La dépêche ajoute que Léon XIII paraissait en bonne santé. Il a donné la bénédiction papale en traversant la foule, qui l'a acclamé avec le plus vif enthousiasme.

Dans le prochain consistoire que le souverain Pontife tiendra en janvier prochain, pour la fin de l'année jubilaire, il doit proclamer les deux cardinaux réservés *in petto* en 1892 : le P. Steintraber, de Bavière, appartenant à la compagnie de Jésus, et Mgr Perraud, évêque d'Autun, pour la France. On parle encore de l'élévation au cardinalat de Mgr Combes, évêque de Carthage, membre de l'épiscopat français, de Mgr Tausti, auditeur à la cour de Rome, italien de naissance, et de Mgr Doppellaner pour l'Autriche, choix parti-

culièrement agréable à l'empereur François-Joseph. Lorsque ces nominations seront faites, il y aura trente-quatre cardinaux étrangers contre tente-six italiens et le nombre des membres du sacré collège sera au complet, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps.

***

L'hiver s'annonce mal aux Etats-Unis pour la classe ouvrière. De tous côtés, on signale, dans les centres manufacturiers et dans les grandes villes, une foule de travailleurs sans ouvrage. Les statistiques sont désolantes. A New-York plus de 100,000 hommes ne peuvent trouver d'emploi et sont sur le pavé. Dans quinze corps de métiers qui occupaient 49,300 personnes, 26,159 ont été congédiées.

A Chicago, la position est plus triste encore. Un journal de cette ville dit que des milliers d'individus parcourent les rues, n'ayant plus de pain et d'argent, ne pouvant trouver de travail, et ne sachant où loger et où se nourrir. Nombre d'enfants ne peuvent aller aux écoles, parce qu'ils n'ont pas de vêtements convenables, et le commerce de détail a dû donner congé à une partie des employés.

125,000 ouvriers sont absolument dénués de tout. C'est une misère affreuse qui fait le plus pénible contraste avec la période si brillante de l'exposition, cause indirecte mais très facile à expliquer de cette détresse. En vue des grands travaux de la "Foire du monde" il est arrivé de toutes les parties des Etats-Unis, voire même de l'étranger, des quantités considérables d'ouvriers qui ont pu—au premier moment—être employés. Mais les constructions achevées, cette foule est restée en partie inoccupée, et les ressources, amassées dans la bonne fortune, ont bientôt disparu.

A Philadelphie, le nombre des ouvriers qui ne vivent qu'au moyen de l'aumône et avec l'assistance des établissements de charité atteint 50.000.

A Cincinnati, même situation dans une proportion également inquiétante.

La ville de Boston est aussi atteinte par la crise commerciale, mais dans des conditions qui heureusement sont moins graves.

Comme on le voit, les préoccupations sont grandes tant pour le gouvernement que pour les chefs d'industrie sur la manière dont on pourra alléger une aussi effroyable détresse.

***

" L'amiral Mello a effectué le blocus complet des ports de Rio de Janeiro et de Santos, " dit une récente dépêche expédiée de Buenos-Ayres, sur les agissements de l'adversaire de Peixoto. En même

temps on annonce que l'amiral de Gama s'est joint à Mello, et qu'il a pris le commandement des navires de la flotte rebelle occupant la rade de Rio, tandis que Mello se prépare à aller au-devant du vaisseau de guerre acheté et équipé à New-York pour le compte de Peixoto.

Le *Nitheroy*, un des navires de cette flotte, est arrivé dans un des ports du Brésil, port dont on tait le nom, disent les dépêches, mais qu'on suppose être *Pernambuco*.

Voilà l'ensemble des nouvelles qui nous arrivent du Brésil. Elles ne semblent pas indiquer un progrès manifeste de la part de l'un ou l'autre des adversaires en présence. On brûle de ci de là beaucoup de poudre, mais les résultats sont en réalité assez insignifiants puisque jusqu'ici, il n'y a aucun avantage marqué depuis le commencement de l'insurrection. Les mesures vexatoires, disons même tyranniques de Peixoto, lui ont aliéné les sympathies des gouverneurs de certaines provinces. Cependant il tient la capitale, et ses troupes occupent encore de solides positions dont les canons de la flotte de Mello n'ont pas encore raison. On ne parle plus maintenant de restauration monarchique, quoique quelques nouvellistes aient signalé certaines sympathies françaises appuyées d'espèces sonnantes, ce dont nous serions extrêmement surpris, les capitaux en France étant de leur nature peu enclins à ce genre d'emploi.

Quelle sera la fin de cet interminable gâchis aussi préjudiciable aux intérêts du Brésil qu'à celui de la République Argentine dont le commerce est gravement atteint par la révolution intérieure et le déficit financier ?

La plupart de ces Etats de l'Amérique du Sud se trouvent dans une situation extrêmement précaire, écrasés qu'ils sont par des impôts qui couvrent malaisement les intérêts des emprunts contractés à l'étranger, à la merci d'exploiteurs éhontés que les intrigues et l'argent mettent au pouvoir pour enrichir, sans se préoccuper de l'avenir du pays et de sa prospérité.

C'est un malheureux gaspillage des dons de la nature, car ces contrées sont favorisées au point de vue des produits exotiques dont, avec quelque prudence et quelque économie, elles pourraient tirer de si larges bénéfices. Mais l'absence de toute sécurité, l'incertitude du lendemain causent un malaise général qui entrave depuis trop longtemps le développement de leurs richesses naturelles.

***

Le 27 novembre dernier, Montréal a éprouvé une émotion que l'on peut qualifier de désagréable, en sentant s'agiter la base sur

laquelle elle repose. Une oscillation assez forte suivie de deux autres moins sensibles s'est produite à 11 heures 52 minutes du matin dans toute la ville.

Il n'y a eu aucun désastre, aucun accident même léger, mais seulement sur quelques points une véritable panique, comme à l'hôtel de ville, au palais de justice, et dans certains grands établissements. Comme presque partout on supposait que la trépidation ressentie et le bruit entendu provenaient de la chute d'une maison voisine, chacun courait dans la rue pour se rendre compte du désastre supposé. Nombre de gens se sont ainsi rencontrés en quête d'une explication qu'ils étaient loin de soupçonner.

On a cru à une explosion de gaz, à un accident arrivé à la poudrière de l'île Sainte-Hélène. Ce n'est qu'à la réflexion qu'on a pensé à la possibilité d'un tremblement de terre. Rien cependant n'était plus vrai et d'ailleurs ce n'est pas la première fois qu'un pareil événement se produit ici.

Il paraît même que ces accidents sont assez fréquents. Sans remonter à 1663, où des modifications extrêmement importantes se manifestèrent dans une partie du Canada, au Saguenay notamment et sur le parcours du Saint-Laurent, par une suite de tremblements de terre qui se répétèrent pendant plus de cinq mois ; sans parler d'autres commotions ressenties au dernier siècle, on a relevé depuis 1878 cinq ou six oscillations éprouvées à Montréal. La dernière date de 1890. Depuis lors le sol, si fréquemment remué de cette ville, était resté en un repos rassurant. Il s'agite de nouveau et l'on prétend même qu'il pourrait prochainement s'agiter encore.

C'est en effet une opinion assez accréditée que ces commotions viennent par une série de deux ou trois. Au point de vue scientifique rien ne confirme ou justifie cette opinion.

***

Le 7 décembre, la société *la France* a fait célébrer un service en l'honneur du maréchal de MacMahon.

La chapelle du Sacré-Cœur avait revêtu pour la circonstance ses tentures de deuil les plus riches ; tout autour des galeries étaient disposées des draperies noires parsemées de larmes d'argent sur lesquelles on avait disposé des écussons ornés de drapeaux français et anglais cravatés de deuil ; sur chaque colonne de riches écussons portaient les noms des batailles auxquelles a pris part le maréchal de MacMahon : Magenta, Malakoff, Balacklava, Innkerman, Alger, Constantine, etc.

Les tentures du catafalque étaient en rapport avec tout le reste, toutes bordées d'or avec des écussons et des emblèmes religieux alternés.

Après la cérémonie, M. l'abbé Colin a adressé une chaleureuse allocution, vibrante de patriotisme, qui a profondément ému l'assistance

Après avoir remercié la société *la France* qui avait songé à associer l'Eglise à ce grand deuil qui n'était pas seulement celui de la France, mais bien celui de toute l'Europe, il a prononcé un éloge entraînant du maréchal, qu'il a dépeint aux trois points de vue du citoyen, du capitaine et du chrétien.

Il a montré MacMahon citoyen esclave du devoir, président intègre de la République, refusant de pactiser avec l'héritier du trône qui voulait renverser la république établie.

Passant au capitaine, l'abbé Colin nous l'a montré au milieu des balles et des épreuves à Magenta, Malakoff et Sédan.

Enfin il a dépeint MacMahon chrétien, toujours et partout, et s'éteignant dans les consolations de la religion et l'espérance de la vie éternelle.

Enfin, dans sa péroraison, l'éloquent orateur a fait une pathétique invocation pour le repos de l'âme du grand maréchal.

L'abbé Colin a fait preuve d'une vigueur et d'une chaleur qui ont profondément touché les assistants.

M. le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, est parti le 14 décembre pour New-York, où il doit s'embarquer sur *la Gascogne* aujourd'hui même à destination de l'Europe.

M. l'abbé Colin se rend en France pour l'élection du successeur du regretté M. Icard, supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice. Il a été désigné comme un des douze conseillers qui ont pour mission de procéder à cette élection. C'est un grand honneur dont à tous égards le supérieur du séminaire de Montréal est parfaitement digne et par sa haute science théologique et par ses vertus sacerdotales.

Nos vœux d'heureux voyage suivent M. l'abbé Colin, dans sa traversée, et M. de Foville, P. S. S., du grand séminaire, qui l'accompagne.

M. Colin doit se rendre à Rome où il fera sa visite règlementaire au collège canadien qui, comme on le sait, est sous sa juridiction. Il sera heureux de voir les progrès réalisés dans cette fondation, dont on reconnaît bien aujourd'hui l'utilité et qui rend les plus grands services à notre clergé.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

IV

AMOUR PRATIQUE.

Quand Zulma se trouva seule dans sa chambre, elle ouvrit la lettre de Cary Singleton. Elle remarqua qu'elle était humide et froissée dans sa main. Ce lui avait été une rude épreuve que d'attendre si longtemps avant de prendre connaissance de son contenu, mais, en compensation, elle sentait que cette missive l'avait soutenue et lui avait donné du courage dans le dialogue animé qu'elle avait eu avec Batoche.

" Ce papier, se dit-elle, m'a portée à être brave. Je savais que celui qui a écrit ces lignes aurait exprimé les mêmes sentiments dans les mêmes circonstances. "

La lettre était très brève et très simple. Elle était ainsi conçue :

Mademoiselle,

Je désirais vous dire un dernier mot d'adieu hier soir, mais je ne l'ai pas pu. Me voilà séparé de vous ; maintenant où irai-je ? Je ne puis le dire. L'avenir est inconnu. Puis-je vous demander cette faveur ? Si je tombe, voulez-vous garder un faible souvenir de moi ? Votre mémoire sera présente à ma pensée jusqu'au dernier moment. Votre amitié a été un rayon de lumière dans la sombre atmosphère de cette guerre.

Si je survis, ne nous rencontrerons-nous pas de nouveau ?

Votre dévoué serviteur,

CARY SINGLETON.

Quand Zulma eut lu la lettre une première fois, elle aplanit doucement sur son genou le papier froissé, renversa la tête sur le dossier de sa chaise et ferma les yeux. Après un intervalle d'au moins cinq minutes, elle se remit sur son séant et reprit le papier.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Cette fois, la joue était pâle, l'œil sec, et le grand front semblait accablé par le poids d'un souci naissant.

" Cinq lignes.....quatre-vingt-quatre mots.....crayon.....papier arraché d'un portefeuille....."

Ce furent les seuls mots qu'elle prononça : effet d'un calcul mental si naturel à son sexe. Mais plus rapidement que les mots, son regard parcourut de nouveau tout le contenu de la lettre, répondant à chaque point, suppléant au sens de chaque insinuation et complétant l'effet total par ses propres pensées et ses propres sentiments.

Il avait désiré lui parler hier soir, lorsqu'ils s'étaient séparés, dans la tempête de neige, à la porte d'entrée. Elle avait attendu ce mot d'adieu. Ce devait être la résultante de la soirée, la cristallisation de tous les sentiments encore indéfinis et inexprimés, qui s'étaient échangés entre eux.

S'il n'avait pas parlé, soit émotion, timidité, ou toute autre cause, elle aurait parlé la première. La présence de Pauline n'aurait pas été un obstacle : celle de son père, pas davantage. Mais, au moment suprême, l'ombre de Batoche était tombée comme une moquerie du destin sur la porte éclairée. Le courant de leurs pensées avait été détourné dans une autre direction et l'occasion si propice avait été perdue.

Et maintenant, il était parti. Hélas ! il n'était que trop vrai de dire que ni lui ni elle ne savaient ce que l'avenir gardait en réserve pour eux.

Le soldat expose continuellement sa vie et les risques de mort sont dix fois plus grands pour lui que pour tout autre.

Quand il parlait de leur amitié et demandait un léger souvenir, son propre cœur, à elle, était le dictionnaire qui donnait la vraie signification aux mots qui paraissaient timides sur le papier. Zulma était trop brave pour se cacher à elle-même la véritable portée de ses sentiments, et elle n'aurait même pas craint de la confesser à quelque autre.

Dans son opinion, Cary devait être le dernier de tous à les ignorer. Dans d'autres circonstances, elle aurait préféré l'indéfini prolongé et les développements graduels qui sont peut-être les plus douces phases de l'avenir ; mais au milieu du danger, en présence de la mort, il ne pouvait y avoir d'hésitation ; et Zulma conclut sa longue méditation par deux résolutions pratiques. La première, répondre immédiatement à la lettre ; la seconde, trouver le moyen de revoir Cary dans le cours des hostilités.

Quand elle eut pris ces résolutions, ses traits reprirent leur séré-

nité habituelle ; sa belle tête se releva et reprit sa fière attitude et de ses lèvres sortit un son qui ressemblait beaucoup à un rire espiègle.

" Je suis fâchée d'avoir offensé le vieux Batoche, murmura-t-elle, en pliant le papier qu'elle cacha dans son sein ; il aurait été précisément l'homme qu'il m'eût fallu. "

Elle avait à peine prononcé ces mots, que son père entra et dit:

" Batoche demande à vous voir, ma chère."

V

ZULMA ET BATOCHE.

Le vieux soldat parut aussitôt. Il tenait à la main son bonnet de fourrure, baissait la tête et semblait un peu déconcerté.

—Vous êtes revenu, Batoche, dit Zulma en se levant et en s'avançant vers lui.

—Je suis revenu, Mademoiselle.

—Vous n'êtes pas fâché contre moi, alors ?

—Mademoiselle !

—Batoche, je suis enchanté de vous revoir.

Le vieillard leva les yeux et ayant acquis, d'un coup d'œil, la conviction que ce bon accueil était sincère, dit :

—J'avais déjà parcouru près de deux milles, songeant à tout ce que vous m'avez dit et oubliant tout le reste. Tout à coup, je me rappelai quelque chose ; je m'arrêtai ; je réfléchis ; je revins aussitôt sur mes pas, et me voici.

Zulma éclata de rire.

—Que vous êtes-vous rappelé, Batoche ?

—Que vous pourriez désirer envoyer une réponse à la lettre que j'ai apportée. Veuillez m'excuser, Mademoiselle, j'ai été jeune un jour ; je sais ce que sont les jeunes filles.

Et ses petits yeux gris clignotèrent.

Zulma mit la main sur son épaule et d'un air moitié sérieux, moitié badin, répliqua :

– On vous appelle sorcier, Batoche. Comment avez-vous pu deviner ainsi mes pensées ? Ecoutez. Il y a une heure que vous m'avez quittée ; durant ce temps, j'ai été occupée à lire la lettre et à réfléchir sur son contenu. J'ai fini par me décider à y répondre immédiatement. Mais où prendre un messager? Je pensais à vous et j'exprimais mon regret de votre départ, quand on vous a annoncé.

La figure de Batoche s'illumina de plaisir. Non seulement il était satisfait du résultat de sa sagacité, mais il ressentait la plus

vive joie de pouvoir rendre un service à Zulma après la petite altercation qui avait eu lieu entre eux. Dans le combat de générosité, le vieux soldat ne devait pas être vaincu et il se sentait intérieurement flatté en pensant que le plus beau rôle était de son côté. Toutefois, il ne permit à aucune de ces pensées de se faire jour au dehors. Il se contenta de faire remarquer que l'heure s'avançait et que devant arriver à Québec à la tombée de la nuit, il était désirable que Zulma le retînt le moins longtemps possible.

—Certainement, Batoche, répliqua t-elle. Si vous voulez vous asseoir un moment, je vais écrire quelques lignes.

Il prit un siège. Zulma alla à son secrétaire, étendit son papier sur le pupitre et se mit à la tâche sans hésitation. Elle écrivait d'une main ferme et sans s'arrêter, comme si son inspiration coulait d'une source intarissable. Jamais elle ne s'interrompit pour rassembler ses pensées ; nulle émotion n'était perceptible sur ses traits : aucune dilatation de l'œil, aucune rougeur de la joue. On aurait dit une copiste reproduisant machinalement une lettre d'affaires. Rien de tout ceci n'échappa à l'œil observateur de Batoche. Sa connaissance de l'humaine nature le porta aussitôt à conclure qu'un tel empire sur soi-même devait être la clef d'autres qualités admirables qui, jointes à l'ardeur qu'elle avait apportée à la défense du capitaine Bouchette, le convainquirent qu'il était en présence d'une personne capable, à l'occasion, de jouer le rôle d'une héroïne. Une chose ajoutait encore à son silencieux enthousiasme ; c'était la beauté sans pareille de la jeune fille. Assise en face de lui, son buste si élégamment modelé s'élevant superbement au-dessus de la petite table dans une pose gracieusement inclinée, la tête penchée légèrement d'un côté révélant une belle figure blanche sur laquelle la lumière de la fenêtre tombait obliquement, elle fascinait les yeux du vieux chasseur pour le naturel sauvage duquel les charmes de la beauté féminine étaient d'autant plus irrésistibles qu'ils étaient nouveaux. De ce moment, il résolut de cultiver complètement la connaissance de Zulma.

" Qui sait, se dit-il à lui-même, quel rôle cette splendide créature est destinée à remplir dans le drame qui va se jouer devant nous ? Je sais qu'elle est une rebelle au fond du cœur. Ce beau cou blanc qui se dresse si fièrement ne se soumettra jamais au joug de la tyrannie anglaise. Elle est née pour la liberté. Aucune chaîne ne peut garrotter ces beaux bras. J'aurai l'œil sur elle. Je serai son protecteur. Son amitié (est-ce bien seulement de l'amitié ?) pour le jeune Bastonnais est un autre chaînon qui l'attache à moi. Je suivrai sa fortune."

Zulma termina sa lettre par un parafe, la plia, l'adressa et se levant, la remit à Batoche.

—Je ne vous ai pas retenu bien longtemps, vous voyez. Remettez ceci à la plus prochaine occasion et recevez mes remercîments. Puis-je faire quelque chose pour vous en retour ?

Batoche baissa les yeux et hésita.

—Ne craignez pas de parler. Nous sommes de parfaits amis, maintenant.

—Il est quelque chose que je voudrais bien vous demander, Mademoiselle ; mais je ne l'aurais jamais osé, si vous ne m'aviez encouragé.

—Qu'est-ce, Batoche ?

—J'ai une petite-fille, la petite Blanche.

—Oui.

—Elle a été ma compagne inséparable depuis son enfance.

—Oui.

—Maintenant que la guerre est déclarée, elle est souvent seule, et cela m'inquiète.

—Où est-elle ?

—Dans notre cabane, à Montmorency.

Pauline Belmont désirait la garder avec elle à Québec durant le siège ; mais je n'ai pas voulu y consentir parce que je n'aurais pu la voir aussi souvent que je l'aurais désiré.

—Confiez-moi l'enfant, Batoche. Je remplacerai sa marraine de mon mieux.

—Je vous remercie du fond du cœur, Mademoiselle ; mais ce n'est pas précisément ce que j'ai voulu dire. Je ne pourrais pas me séparer d'elle définitivement, et elle ne pourrait pas me quitter. Tout ce que je demande, c'est ceci : je puis être absent de ma hutte plusieurs jours de suite. Vous savez ce que c'est que le service militaire.

—Le service militaire ?

—Oui, Mademoiselle ; je suis soldat encore une fois.

—Vous voulez dire.....

—Je suis enrôlé parmi les Bastonnais.

—Bravo ! s'écria Zulma. Chaque fois que vous aurez à vous absenter de chez vous, amenez-moi Blanche.

Comme Zulma ou Batoche étaient loin de soupçonner les étranges événements qui résulteraient de cet incident !

VI

LE BAL AU CHATEAU.

Le soir de ce même jour, le 1er décembre, il y avait grande fête à Québec. On donnait un grand bal au château pour célébrer l'arrivée du gouverneur Carleton. Un double sentiment animait tous les invités et rendait plus vif le plaisir de la soirée : la satisfaction que l'on ressentait d'avoir vu le gouverneur échapper providentiellement à tous les dangers de son voyage de Montréal à Québec, et l'assurance que sa présence apporterait un secours efficace à la défense de la ville. La réunion était nombreuse et brillante. Jamais le vieux château n'avait été témoin d'un spectacle plus réjouissant. Les familles françaises rivalisaient avec les familles anglaises pour assurer le succès de la fête. Le patriotisme paraissait revivre dans les cœurs des plus tièdes et un grand nombre dont l'attitude avait été douteuse jusque-là, vinrent, de la façon la plus courtoise, proclamer leur loyauté au roi George, dans la personne de son représentant.

Mais M. Belmont n'était pas de ceux-là. Quand il apprit les préparatifs du bal, il devint très sérieux.

"C'est un piège tendu pour nous prendre," dit-il.

Un jour ou deux plus tard, quand il reçut une invitation formelle, il en fut si troublé, qu'il fut pris d'une fièvre assez violente.

"Heureuse maladie, murmura-t-il ; j'aurai maintenant une excuse valide."

Pauline lui prodigua ses soins avec sa tendresse habituelle, mais ne put obtenir de lui qu'il lui confiât la cause de sa maladie. Elle avait entendu parler, naturellement, du grand événement qui était le sujet de conversation de toute la ville ; mais elle ne soupçonnait pas un instant que son père avait été invité et c'est sans appréhension, conséquemment, qu'elle accepta, à sa prière, l'offre d'Eugène d'aller faire au manoir Sarpy l'excursion dont nous avons déjà donné les détails au lecteur.

Quelques heures après son départ, Batoche arriva soudain, porteur de la nouvelle à sensation que les Bastonnais allaient revenir le lendemain pour commencer le siège régulier de la ville, et le père anxieux le chargea d'aller chercher sa fille et de la ramener aussitôt. Dans le cours de la même soirée, Roderick Hardinge se présenta chez M. Belmont et fut très alarmé d'apprendre l'absence de Pauline, mais il fut partiellement rassuré quand M. Belmont lui

apprit les mesures qu'il avait prises pour assurer son prompt retour. La visite de Roderick fut courte ; il était gêné par une contrainte mal définie qu'il remarqua dans la conversation de M. Belmont, et c'est probablement pourquoi il omit de donner les raisons qui le rendaient tout spécialement désireux de parler à Pauline. Nous avons vu qu'il attendait à la porte de la ville quand elle y arriva de grand matin, accompagnée de Batoche et de Cary Singleton.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls et en sûreté derrière les murs, Roderick lui dit brusquement :

—Je n'aurais pas voulu, pour tout au monde, que vous fussiez absente aujourd'hui.

Pauline remarqua son agitation et l'attribua naturellement aux craintes qu'il avait eues pour sa sécurité, pendant le voyage périlleux qu'elle venait de faire ; mais elle fut bientôt détrompée, quand il ajouta :

—Il faut de toute nécessité que vous veniez au bal avec moi ce soir, ma chérie.

—Au bal ? demanda-t-elle avec une surprise exempte de toute feinte, car les événements du jour et de la nuit qui venaient de s'écouler avaient complètement chassé de sa mémoire le souvenir de la fête.

—Oui, au bal du gouverneur.

Ce fut en vain qu'elle lui représenta combien l'invitation était soudaine, son manque de préparation et la grande fatigue qu'elle venait d'éprouver. Roderick ne voulut admettre aucune excuse. Ses manières étaient nerveuses, agitées et parfois autoritaires.

—Et mon père ? dit-elle enfin, comme dernier argument.

—J'ai vu votre père hier soir. Il s'est plaint d'une indisposition et évidemment, il ne peut venir.

La manière avec laquelle Roderick, tout en parlant rapidement, appuya sur le mot *peut*, n'échappa point à la jeune fille.

Elle le regarda d'un air timide.

—Et si mon père ne consent pas à m'y laisser aller ? demanda-t-elle presque à voix basse.

—Oh ! mais, il consentira. Il *le faut*, Pauline.

Les yeux de la jeune fille se levèrent de nouveau vers lui et rencontrèrent le franc regard de Roderick.

—Je veux être sincère avec vous, ma chérie. Si vous ne voulez pas aller au bal pour moi, il faut que vous y alliez pour le bien de votre père. Comprenez-vous ?

Elle avait compris ; quoiqu'elle ne pût trouver de paroles pendant quelques instants.

Après avoir fait quelques pas, elle ôta sa mitaine, mit sa main dans celle d'Hardinge, et sans lever les yeux, elle murmura :

—J'irai, Roddy, par égard pour lui et pour vous.

Ces préliminaires une fois arrangés d'une manière satisfaisante, Hardinge l'accompagna à la porte de sa demeure et après lui avoir conseillé de passer le jour à se reposer de ses émotions et de ses fatigues, promit de venir la prendre de bonne heure dans la soirée.

Il n'y manqua point. A sa surprise, il la trouva gaie et sans la moindre apparence de fatigue ou de gêne dans ses manières.

Elle était vêtue d'un riche costume du meilleur goût qui donnait un splendide relief à sa beauté simple et calme. Il fut encore plus surpris de trouver M. Belmont d'une agréable humeur, quoique encore souffrant. Le père voulut bien dire qu'il approuvait pleinement que sa fille allât au bal, surtout en compagnie de Roderick Hardinge.

—C'est un autre acompte sur la réparation que je vous dois, Roddy, dit-il avec un sourire. Je vous confie Pauline ce soir et je

ne crois pas que j'en fisse autant pour tout autre jeune homme dans Québec.

Naturellement, il n'en fallait pas davantage pour mettre Hardinge dans les plus heureuses dispositions et quand il s'éloigna en voiture avec Pauline, il était tout hors de lui.

Le bal était ouvert quand ils arrivèrent au château.

Le gouverneur, qui avait conduit la première danse ou danse d'honneur, prit part à une troisième et à une quatrième, se mêlant librement aux invités, apparemment disposé à se faire, à lui-même et à la cause qu'il représentait, autant d'amis que possible.

Pendant cet intervalle, Pauline et Roderick pénétrèrent dans la salle sans être beaucoup remarqués, mais bientôt ils furent appelés à prendre part à la danse et aussitôt ils devinrent l'objet de l'attention générale. Il n'y avait pas lieu de s'en étonner. Le jeune Ecossais paraissait très bien dans son éclatante tunique écarlate, tandis que Pauline, dans sa robe de satin cramoisi et la coiffure ornée simplement de branches de jasmin blanc de neige, révélait une beauté épanouie, ardente, qui surprit même ses amies les plus intimes.

Après quelque temps, le gouverneur prit son siège sur l'estrade, à l'extrémité de la salle, devant le trône et sous les franges violettes du dais. Les armes royales brillaient derrière lui, tandis que sur les panneaux des murailles, à droite et à gauche s'étalait son propre écusson. Ceux des invités qui n'avaient pas encore été présentés à Son Excellence saisirent cette occasion de lui offrir leurs hommages. Roderick et Pauline étaient de ce nombre. En s'approchant du trône, ils furent accostés par M. de Cramahé, le lieutenant-gouverneur. Ce courtois personnage s'inclina profondément devant les deux jeunes gens et dit :

— Lieutenant, j'ai un devoir à remplir et vous voudrez bien me permettre de le faire. Je désire présenter mademoiselle et vous-même à Son Excellence.

Et sans attendre une réponse, il les fit avancer en la présence du vice-roi.

Carleton reçut Pauline avec la plus grande déférence et mit le comble à ses attentions en s'informant avec bonté de la santé de son père. Pauline trembla comme une feuille à cette phase de son entrevue et leva timidement les yeux pour s'assurer que le gouverneur était sincère dans sa sollicitude à l'égard de M. Belmont ; mais ses manières ouvertes dissipèrent tout doute et ainsi s'évanouit, au grand soulagement de la jeune fille, le seul obstacle à sa parfaite jouissance de la soirée.

Alors vint le tour de son compagnon.

—Le lieutenant Hardinge, dit M. de Cramahé.

—Hardinge ? répondit le gouverneur, en tendant la main et en penchant la tête de côté, comme s'efforçant de se rappeler quelque particularité associée à ce nom.

—Oui, reprit de Cramahé. Votre Excellence se rappelle. C'est le jeune officier dont je lui ai rapporté les exploits.

—Oui, oui ! s'écria Carleton, je me rappelle très bien. Hardinge est un nom qui m'est familier. Le père de Monsieur était un de mes camarades officiers sous Wolfe. Oui, oui, je me rappelle tout.

Et prenant la main droite de Roderick dans les siennes, il ajouta à haute voix, de manière à rendre la promotion aussi publique que possible :

—Capitaine Hardinge, j'ai l'honneur de vous féliciter.

VII

L'ATTAQUE DES HOMMES MASQUÉS.

Le bal se termina, suivant la coutume invariable des bals d'Etat de ce temps, par cette danse gracieuse et pittoresque entre toutes, le menuet de la cour qui, apporté de France durant le règne de Louis XIII, avait joui d'une grande popularité dans toute la province jusqu'à la conquête et a été maintenue par les gouverneurs anglais de Québec jusqu'à une date comparativement récente. Le *pas marché*, l'*assemblée*, le *pas grave*, le *pas bourré* et la *pirouette* furent exécutés avec une exacte précision et une noble élégance par un double quadrille de huit, choisi parmi les meilleurs danseurs de la salle. Le reste de la compagnie était rangé en groupes autour des murs. Les uns examinaient les figures d'un œil critique ; d'autres regardaient les costumes des danseurs et leurs mouvements avec une simple sensation de plaisir. Les balancements rythmiques de beaux hommes et de jolies femmes dans les méandres d'une danse produisent souvent sur les spectateurs une sensation de rêverie poétique, complètement indépendante de la musique qui l'accompagne et prenant directement sa source dans le magnétisme de la forme humaine.

Il n'est que vrai de dire que, de tous ceux qui prirent part au menuet, personne ne conquit plus de sympathie et d'admiration que Pauline Belmont. La perfection de ses mouvements, la douceur de sa figure, la modestie de son maintien et la confiance enfantine qu'elle semblait mettre dans la coopération de son robuste partenaire, Roderick Hardinge, étaient autant de traits qui ne pou-

vaient passer inaperçus et plus d'une fois, quand elle venait reprendre sa position après l'exécution d'une figure, elle fut accueillie par un murmure d'approbation. Plusieurs galants vieillards français qui regardaient, en fredonnant cette musique si familière à leur oreille, exprimèrent leur approbation à haute voix aussi bien que par leur conversation à voix basse. Enfin après la seconde figure, lorsque les dix-neuf mesures caractéristiques eurent été jouées, que la chaîne anglaise eut été faite et les honneurs rendus par de profondes salutations à la compagnie distinguée et aux partenaires respectifs, les exécutants quittèrent le parquet et furent aussitôt entourés d'une foule d'amis empressés à les complimenter. Parmi ces derniers, on distinguait au premier rang la haute stature de Carleton, sa figure toute rasée et ses grands yeux aimables. Il adressa ses félicitations à plusieurs des danseurs et les remercia d'avoir si élégamment terminé la fête. Près de là se trouvait son ami Bouchette qui avait été l'un des lions de la soirée et qui profitait de ces derniers moments pour entretenir une conversation animée avec Pauline.

" Ce bal a été magnifique, disait-il, digne de notre gouverneur et du vieux Québec ; mais ce qui est tout particulièrement pour moi une source d'orgueil, c'est que la belle de la soirée a été une de mes compatriotes. Vous avez faît honneur à votre race, Mademoiselle. Je ne manquerai pas d'en faire mes compliments à mon vieil ami M. Belmont et je suis sûr que le plaisir qu'il en ressentira lui sera une compensation pour son absence.

Pauline rougit en entendant ces compliments et serra plus étroitement le bras d'Hardinge. Elle murmura quelques mots de remercîments, mais elle ne fut complètement remise de sa confusion que par la poussée de la foule sortant de la salle de bal et se dirigeant vers les vestiaires.

Bientôt après, la gaie compagnie s'était entièrement dispersée ; les lumières, au château, s'étaient éteintes une à une, et le silence régnait dans les salles où, à peine une demi-heure plus tôt, les pieds légers des danseurs battaient la mesure à la douce musique de la viole et du basson et où les échos des voix joyeuses résonnaient dans les corridors.

Un des invités qui s'était attardé plus que les autres sortit seul et se dirigea vers la place de la cathédrale. Trois heures sonnèrent à la tourelle au moment où il y passa. La nuit était obscure et d'un aspect morne et sombre que la neige des toits et des trottoirs ne parvenait pas à égayer. Pas une autre âme dans les rues. Les longues maisons carrées paraissaient comme enveloppées dans le

sommeil. Le marcheur solitaire était de taille moyenne et apparemment dans la force de l'âge. Une pelisse de fourrure était jetée négligemment sur son habit de soirée. Son pas était rapide et élastique et il balançait dans sa main droite une canne à pommeau d'ivoire.

Il était évidemment en charmante humeur, comme le doit être un homme qui a bien dîné, dansé tant qu'il l'a désiré et passé une agréable soirée dans la société de ses supérieurs et la compagnie de jolies femmes.

Quand il atteignit la haute palissade élevée à l'endroit où

la porte de Prescott fut élevée par la suite, il s'arrêta un instant en face de la sentinelle qui parut le reconnaître et ouvrit la poterne sans échanger le mot de passe. Il commença alors à descendre la rapide

et tortueuse côte de la montagne, marchant vivement, il est vrai, mais sans accélérer perceptiblement le pas qu'il avait pris jusque-là. Il fut bientôt arrivé au pied de la côte et il allait contourner le coin très obscur qui conduit à la rue Saint-Pierre, où il demeurait, quand il s'arrêta soudain au son d'un coup de sifflet strident parti du côté gauche. Il regarda autour de lui, écouta, serra son pardessus sur sa poitrine et saisit sa canne d'une main plus ferme. Il demeura ainsi immobile pendant quelques secondes, mais n'entendant plus rien que le clapotis des flots du Saint-Laurent à quelques verges de lui, il attribua le coup de sifflet à quelque équipe de matelots dans le port et reprit sa marche avec confiance. Il n'avait fait que quelques pas, néanmoins, quand cinq hommes emmitouflés et masqués sortirent d'une ruelle en arrière, se jetèrent sur lui et le renversèrent par terre. Toute résistance était inutile. Les agresseurs le bâillonnèrent, lui enlevèrent la canne des mains et couvrirent sa figure d'un manteau. Ils étaient sur le point de l'enlever, quand un sixième personnage bondit sur la scène.

—Halte ! cria-t-il en français.

Les hommes s'arrêtèrent,

—Relâchez votre prisonnier,

Ils obéirent à l'instant et sans observation.

—Otez-lui son bâillon.

Ils le lui ôtèrent.

—Rendez-lui sa canne.

Sa canne lui fut aussitôt rendue.

Aussitôt que le prisonnier se sentit libre et en possession d'une arme, il bondit au milieu de la rue et fit face à ses ennemis en brave qu'il était. Il écumait, rageait et brandissait sa canne.

—Que signifie ceci ? s'écria-t-il.

Pas de réponse.

—Qui êtes-vous.

Toujours le silence.

—Savez-vous qui je suis ?

—Oui, dit le chef, d'une voix brève et froide ; vous êtes Joseph Bouchette. Nous vous connaissons bien. Mais, partez ; vous êtes libre. Vous devez votre liberté à une intervention supérieure à la haine et à la vengeance de tous vos ennemis. Remerciez-en Dieu.

Bouchette, car c'était bien lui, resta confondu et ne bougea pas.

Le chef répéta son ordre d'un ton qui ne souffrait pas de réplique et le rude matelot, sans prononcer un autre mot, tourna sur ses talons et rentra tranquillement chez lui.

Les hommes masqués se tenaient en groupe, se regardant les uns les autres et regardant leur chef.

" Tu nous as étonnés, " dit Barbin à ce dernier.

" Possible, " répondit-il tranquillement. Mais le moment n'est pas aux explications. Hâtez-vous de sortir de la ville et reprenez vos cachettes dans la forêt. La nuit s'écoule rapidement et le jour paraîtra bientôt. Pour moi, je n'ai eu aucun repos depuis deux jours et deux nuits. Je vais me blottir dans quelque trou et dormir.

—Bonne nuit, alors, dirent-ils tous, et ils s'enfonçèrent dans les ténèbres.

—Bonne nuit !

Batoche, harrassé de fatigue, entendit dans ses songes. cette nuit-là, la plus douce musique de la chute et il lui sembla voir flotter au-dessus de sa couche le blanc fantôme de Clara le remerciant de l'œuvre de miséricorde qu'il avait accomplie.

VIII

GRANDEUR INCONSCIENTE.

C'était plus qu'un acte de miséricorde ; c'était un acte politique. Après son retour, Bouchette était si agité qu'il ne put dormir. Sa plus grande préoccupation était de savoir pourquoi il avait été attaqué et qui étaient ses agresseurs. Il était évident que l'attaque était le résultat d'un complot bien tramé. Ce coup de sifflet pour opérer le ralliement ; ce déguisement des hommes ; ce bâillon tout prêt..... Et son sauveur ? Qui pouvait-il être ? Et que pouvaient signifier, en particulier, les mots étranges qu'il avait prononcés ?

Peu à peu, en devenant plus calme, il fut en état de rassembler tous les éléments de la situation et enfin la vérité lui apparut. Il avait été désigné à la vengeance de certains de ses compatriotes à cause des services qu'il avait rendus au gouverneur général. Aussitôt qu'il eut cette conviction, sa première impulsion fut de courir au château, de porter à Carleton lui-même la nouvelle de l'outrage dont il avait été l'objet et de se mettre à la tête d'une terrible croisade, contre tous les Français rebelles ; mais après un moment de réflexion, de meilleurs sentiments prévalurent dans son esprit.

" Jamais ", s'écria t-il, en arpentant sa chambre, " jamais ! je suis Français avant tout Ma loyauté à l'Angleterre ne demande pas la trahison envers mes compatriotes. Quant à l'insulte personnelle, je puis la pardonner. D'ailleurs, n'ai-je pas été sauvé par un acte chevaleresque ? Si j'ai des ennemis parmi ceux de ma propre race, n'est-il pas évident que j'y ai aussi des amis ? ..... Non, je ne permettrai pas qu'un seul mot concernant cette affaire s'échappe de mes lèvres. Si l'affaire devient publique, ce ne sera point par ma faute. "

Ayant ainsi soulagé son esprit par cet acte de magnanimité, il se jeta sur un canapé et s'endormit bientôt. Le soleil était déjà haut et il dardait ses rayons dans la chambre sans toutefois troubler le sommeil du marin qui reposait aussi tranquillement que s'il n'avait pas eu à lutter pour sa liberté et pour sa vie. Il était midi quand il s'éveilla. Il s'assit sur le bord de sa couche et quelques secondes s'écoulèrent avant que le souvenir de l'événement lui revînt à l'esprit. A cette pensée, il dit simplement:

" Je vais aller voir mon ami Belmont. "

Pendant tout ce temps, chez M. Belmont, l'affaire avait fait quelque progrès.

Batoche s'y était introduit après avoir congédié ses complices et sans déranger en aucune façon les occupants de la maison, il était entré à l'aide d'une clef que lui avait donnée son ami.

Il était allé se coucher aussitôt et il était onze heures du matin quand il se leva. Son premier soin fut de rechercher la présence de M. Belmont. Il lui raconta la conversation qu'il avait eue avec le seigneur Sarpy et la part étrange qu'y avait prise Zulma. M. Belmont écouta ce rapport avec autant de surprise que d'appréhension. Quand Batoche, continuant son récit, en vint à décrire l'aventure de la nuit précédente, il devint tout à fait alarmé.

– Ceci est terrible, Batoche, dit-il.

Le vieux soldat fit ce qui était tout à fait inusité chez lui : il sourit.

—Il n'y a rien de terrible, Monsieur. Même si Bouchette avait été fait prisonnier, cela n'aurait eu rien de terrible. Bouchette n'est pas un personnage si important, et d'ailleurs nos hommes ne craignent pas les représailles. Ils sont fort capables de prendre soin d'eux-mêmes. Mais j'avais promis à Zulma que cet homme ne serait pas molesté et j'ai simplement tenu ma promesse. J'ai failli arriver trop tard. Il était bien plus de minuit quand je suis arrivé en ville après un voyage fatigant de la Pointe-aux-Trembles. J'étais complètement renseigné sur le bal, naturellement, et je savais que Bouchette y serait. Notre plan était de nous emparer de lui à son retour au château.

Tout se passa comme nous l'avions prévu. Nos hommes firent leur besogne à la perfection. Ils se conduisirent bravement et avec intelligence. C'était vraiment dommage de gâter leur succès.

—Etiez-vous arrivé sur la scène, à l'avance ?

—Oui, quelques minutes avant l'attaque.

—Alors, pourquoi ne l'avez-vous pas empêchée complètement.

—Je n'ai pas eu le cœur de le faire. Je voulais accorder à mes

hommes et à moi-même cette satisfaction, au moins. Je voulais voir aussi comment mes compagnons feraient leur devoir. D'ailleurs, bien que j'eusse promis de ne pas enlever Bouchette, je n'avais pas promis de ne pas lui donner une bonne peur.

— Peur ?... interrompit M. Belmont d'un ton de mépris, Bouchette est aussi brave que le plus vaillant.

—Parfaitement, dit Batoche, en ricanant ; il voulait se battre et brandissait sa canne comme un homme. Pour ce qui a été de lui faire peur, l'attaque a été un fiasco.

—Toute l'affaire a été un fiasco, Batoche. Cela nous perdra. Cela va me chasser de la ville. Je suis sûr que la garnison est en émoi à ce moment même.

—Les assaillants ne sont pas connus et ne peuvent être découverts.

—C'est bien cela, et par conséquent, les innocents seront soupçonnés. Votre grande faute a été de faire la chose à moitié. Un véritable enlèvement n'aurait pas été si malheureux, car alors la victime n'aurait pas été là pour conter son histoire, tandis que, comme les choses se sont passées, Bouchette l'a sans doute déjà dite à tout le monde et l'on ne peut prévoir les conséquences de votre imprudence.

Batoche ne répliqua rien, mais quelque chose, dans ses manières, indiquait qu'il ressentait fort peu de repentir de ce qu'il avait fait.

A ce point de la conversation, la servante frappa à la porte et annonça le capitaine Bouchette.

M. Belmont fut comme foudroyé. Batoche demeura parfaitement insensible.

—Faites-le entrer, murmura enfin M. Belmont.

Batoche fit le mouvement de se lever, mais son hôte l'arrêta brusquement.

—Ne bougez pas, dit-il. Votre présence peut être utile.

Bouchette s'avança marchant à grands pas et bruyamment ; il paraissait de fort bonne humeur. Il embrassa son vieil ami avec effusion et accepta la présentation de Batoche d'une manière cordiale et dégagée. Naturellement cette conduite donna aux affaires un nouvel aspect et M. Belmont fut bientôt tout à fait à l'aise. Bouchette commença aussitôt à parler du grand bal. Il dit qu'il était venu expressément pour cela.

Il en décrivit toutes les phases de sa manière sans gêne et s'étendit tout particulièrement sur la part que Pauline y avait prise. Il devint éloquent en traitant ce point de son récit. Il assura à M. Belmont qu'il devait être fier de sa fille, qui avait produit l'impres-

sion la plus favorable sur tous les invités et en particulier sur le gouverneur.

Ce n'est rien exagérer que de dire que tout cela était réellement délicieux pour le père si accablé d'anxiété et que, dans les circonstances du moment, surtout, cela contribua puissamment à lui rendre sa tranquillité d'esprit.

Il n'est donc pas étonnant que la conversation ainsi commencée fût un courant continu de gaieté auquel Batoche lui-même se joignit par intervalles et à sa manière étrange. Il parla peu néanmoins ; il ne prononça peut-être pas une douzaine de mots en tout, mais il faisait entendre de temps en temps un rire comprimé, il se tournait de tous côtés sur son siège et donnait d'autres signes de la satisfaction qu'il éprouvait de voir la tournure qu'avaient prises les choses. Tout ceci ne l'empêcha pas, néanmoins, du coin comparativement obscur où il s'était placé, de surveiller avec la plus grande attention les traits du visiteur et d'étudier tous ses mouvements.

Enfin, à un endroit propice de la conversation, M. Belmont demanda à son ami quelles étaient les nouvelles du jour.

" Oh ! rien que je sache, répondit Bouchette promptement et avec une indifférence réelle. Je viens de sortir du lit et je suis venu ici tout droit. "

On aurait enlevé une montagne des épaules du pauvre M. Belmont, qu'il n'eût pas ressenti plus de soulagement qu'en entendant ces quelques mots. Il ne put contenir sa joie. Il sauta de son siège et, appliquant une tape amicale sur l'épaule de son ami, il s'écria :

—Eh bien, Bouchette, nous allons prendre un verre de vin, de mon meilleur bourgogne. Votre visite m'a fait le plus grand bien !

Les petits yeux gris de Batoche étaient fixés comme des vrilles sur le mur d'en face au point où il atteignait le plafond. Ils brillaient d'un éclat vitreux. Le vieillard était retombé soudainement dans une de ses rêveries ; mais ce ne fut que pour un moment. Revenant à lui, il se leva brusquement de sa chaise, à son tour, laissa tomber son bras droit sur sa cuisse avec bruit et murmura quelques mots inarticulés.

On dégusta le vin avec force souhaits et bons mots. On vida de nouveau les verres et quand l'entrevue prit fin, Bouchette sortit de la maison aussi bruyamment et cordialement qu'il y était entré.

—Eh bien ? s'écria M. Belmont, en fermant la porte et en se plaçant en face de Batoche, dans le corridor.

—Eh bien ? répondit tranquillement l'autre.

—Qu'en dites-vous ?

—Ce que j'en dis ? Je dis que cet homme ne dira jamais un mot de ce qui est arrivé. Ainsi vous pouvez être tranquille.

—Et que pensez-vous de lui-même ?

—C'est un fameux homme !

—Et un bon !

—Un vrai chevalier de Saint-Louis !

Un ami de ses compatriotes.

—Oui. J'admire sa générosité, sa magnanimité et j'admire aussi l'étonnant instinct de Zulma Sarpy, qui l'a si bien jugé qu'elle a arraché de moi sa délivrance.

Quand Pauline descendit de ses appartements particuliers, après une longue journée de repos et fut mise au courant de ce qui la concernait dans la visite du matelot, elle fut profondément émue, d'autant plus qu'elle remarqua la grande satisfaction de son père. Cet épisode apporta dans cette maison plus de joie qu'elle n'en avait vue depuis de longs jours et qu'elle ne devait en voir plus tard.

IX

LE DÉVELOPPEMENT DE PAULINE.

Insensiblement un changement se produisait en Pauline. Les expériences émouvantes et variées du mois qui venait de s'écouler avaient eu sur elle une influence décisive et éducatrice. Il arrive souvent que des natures simples et sans fard comme la sienne se développent plus rapidement dans les jours de crise, que les caractères faits de matière plus forte en apparence. Aucune démolition préliminaire n'est nécessaire ; le terrain est tout préparé à recevoir de fortes et durables impressions. Le procédé créateur n'est empêché par aucun obstacle ; au contraire, une spontanéité latente en accélère l'action.

Pauline elle-même était à peine consciente de ce changement. Du moins, elle n'aurait pu le formuler en paroles ni en énumérer les phases par aucun système d'analyse ; mais il y avait des moments où son âme débordait de sentiments qu'elle savait n'avoir jamais ressentis jusque-là et elle se surprit à dessiner des visions dont le vague même des lignes semblait des ombres de mauvais augure. Parfois aussi, à travers ces brouillards, brillaient tout à coup des illuminations qui la surprenaient et oppressaient son cœur innocent comme si elles avaient été des pressentiments de malheur.

Elle avait tant vu, tant entendu, tant appris durant ces semaines si remplies d'événements !

L'existence paisible dont elle avait joui jusque-là avait disparu et paraissait déjà comme dans un passé lointain qui lui semblait ne devoir jamais revenir. Au milieu du trouble où tout ceia la jetait, elle éprouvait, à cette pensée, un certain plaisir. C'était, au moins, une chose dont elle était sûre. Tout le reste était douteux ; l'avenir semblait si capricieux et son sort comme celui de ceux qu'elle aimait était enveloppé d'un si profond mystère !...

Dans la soirée du jour où s'étaient produits les incidents rapportés dans le dernier chapitre, elle était seule dans sa chambre. Une circonstance qui, par elle-même, aurait dû lui faire plaisir, la jeta dans de pénibles réflexions.

Son père, dans la chambre au dessous, fredonnait des bribes de chansons françaises, chose qu'il n'avait pas faite depuis plusieurs semaines. Cela lui rappela la visite de Bouchette et toutes les scènes dont elle avait été témoin dans ces derniers temps : la tempête de neige sur la place de la Cathédrale ; la sommation de son père à comparaître devant le lieutenant-gouverneur ; la lettre de Roderick qu'il avait fallu brûler ; l'effrayante altercation et l'heureuse réconciliation entre lui et son père ; le coup de feu tiré sur le bel officier américain, du haut des murs ; la visite à la famille Sarpy, le voyage de nuit pour revenir à la ville, le brillant bal du Gouverneur. Et à travers tout cela, elle voyait la forme étrange de Batoche, circuler, aller et venir silencieuse, mystérieuse, terrible. Elle voyait la figure aimante, anxieuse, tourmentée de Roderick Hardinge. Elle voyait Zulma se pencher sur elle avec la tendresse d'une sœur. Le charme de l'affection de Zulma lui apparaissait comme l'accolade d'un grand esprit, puissant, irrésistible et, par là-même, délicieux dans sa force. Et en dépit d'elle-même, elle voyait (et pourquoi fallait-il que cette vision fût si vive ?) les beaux yeux tristes de Cary Singleton, tels qu'ils étaient lorsqu'il se tenait à ses côtés au manoir Sarpy ou lorsqu'il s'était séparé d'elle à la porte Saint-Louis.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

LE PAPE LÉON XIII.

LA

REVUE CANADIENNE

SOUVENIRS DE ROME[1]

J'ai eu le bonheur d'arriver à Rome au mois d'avril 1892, pendan la semaine Sainte.

C'est le mercredi Saint au matin que je mis pour la première fois le pied sur ce sol béni.

Pressé par l'ardent désir de commencer mon pèlerinage à travers la ville sainte, je pris tout juste le repos rendu nécessaire par une nuit passée en chemin de fer. Au reste, mon séjour devant être de courte durée, il me fallait ne pas perdre une heure, une minute, et bien employer les dix jours que j'avais devant moi.

Dès la première journée je commençais cette attrayante corvée que connaît tout voyageur désireux de s'instruire.

J'arrivais le soir à mon hôtel, rompu de fatigue, mais le cœur joyeux et toujours disposé à reprendre, le lendemain, les courses in terrompues la veille.

Je ne mentionnerai pas toutes les églises dans lesquelles je suis entré, ni tous les palais et toutes les ruines que j'ai rencontrés sur mon chemin ; ce serait un peu long, et d'ailleurs je n'ai pas pris note de quantité de merveilles que j'ai vues sur mon passage.

Dans cette ville remplie de chefs-d'œuvre il faut faire un choix judicieux des monuments que l'on se propose de voir afin de pouvoir se les rappeler plus longtemps.

(1) Nos lecteurs liront avec un pieux intérêt ce récit d'un pèlerinage fait à Rome en 1892 par M. L. J. Rivet, et que l'auteur communiqua d'abord aux membres de l'Union Catholique.

Je ne puis mieux définir les sentiments que j'éprouvai alors, et que tous ressentent à la vue de tant de merveilles, qu'en citant cette belle page de "Marie de Besneraye" sur Rome.

"Ceux qui l'ont vue ne l'oublient plus ; ceux qui ne peuvent la vi-
"siter en rêvent toujours.

"Berceau d'une civilisation, tombe d'un immense empire, patrie
"du christianisme, c'est le coin superbe où a tenu tout un monde.

"Ce monde n'est plus, mais quelque chose de lui est resté impré-
"gné sur les ruines, les marbres, les portiques, les aqueducs. Ici les
"pierres que le soleil brûle, les dalles que l'on foule, les rues que
"l'on traverse, les carrefours misérables et noirs que l'on entrevoit,
"tout vous raconte, tout vous crie d'une voix tonnante l'histoire de
"vingt siècles écoulés.....On ne peut déchiffrer une inscription, errer
"autour d'une fontaine, visiter une galerie, longer le Tibre, se pro-
"mener dans le Transtévère, gravir le mont Aventin ou le Janicule,
"sans que le souffle des grandes époques vous frappe au visage ;
"sans que rois et consuls, tribuns et guerriers, empereurs et poètes
"ne se dressent devant vous.

"Oh ! les mystérieux et imposants fantômes ! Qui lèvera leurs
"voiles ?

"Qui connaîtra complètement les soucis, les ambitions, les efforts
"des innombrables générations dont les pas ont usé le granit de
"l'amphitéâtre de Flavien ?

"Les impressions que l'on éprouve à Rome sont si vives, si mul-
"tiples, que l'on ne distingue plus rien ; l'esprit chancelle, les dates
"se mêlent, il y a confusion dans les souve-
"nirs. C'est une danse macabre, dont la ronde
"effrénée vous étourdit et vous brise.

"Le Panthéon d'Agrippa, le
"Vatican, le fameux château
"St-Ange, le Colisée, tout cela,
"temples, basiliques, palais ou
"débris, passe devant vous
"comme une vision splendide,
"mais à demi brouillée."

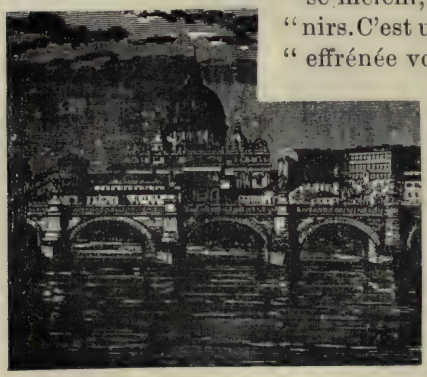

LE PONT ST-ANGE.

***

Comme on le sait, Rome est bâtie sur sept collines, qui là-bas portent le nom de montagnes, tels que le mont Aventin, le mont Cœlius, ainsi des autres.

Presque vers le centre, le Tibre y roule ses eaux qui ne sont pas

limpides. Autre détail, c'est que Rome est sous un ciel dont la voûte me parut plus basse que celle de notre ciel américain ; j'en trouve la raison dans ce fait qu'à Rome on est plus près du Ciel. Je laisse aux savants le soin d'expliquer ce phénomène autrement.

La première pensée du pèlerin en arrivant à Rome s'élance vers le mont Vatican, où s'élève le magnifique dôme qui abrite le tombeau du chef de l'Église ; mais pour un instant je deviens païen, et, comme les païens, je me rends à l'endroit où s'élevait autrefois le temple de Jupiter sur le mont Capitole ; seulement Jupiter n'y est plus, et, sur ce lieu, à la place même du temple, est une modeste église ; c'est à l'Enfant Jésus, au Bambino, que j'offre mes hommages. Au lieu des cris des esclaves qu'on égorgeait autrefois pour faire plaisir à ce bon Jupiter, ce sont des cantiques que j'entends.

Cette église est en partie construite avec les débris du temple de Jupiter ; on voit même à l'intérieur quelques-unes de ses anciennes colonnes, dont l'une entre autres aurait soutenu la voûte de la chambre de Néron.

L'escalier de cent vingt-quatre marches qui nous conduit au portique et que foule le pied du chrétien est aussi construit avec les débris des temples des dieux.

A cette église dédiée à la Vierge Marie on a donné plus tard le nom d'Ara Cœli.

" Au nom d'Ara Cœli, dit Eugène de la Gournerie, dans sa *Rome* " *Chrétienne*, se lie un souvenir d'une tradition antique et vénérable. " Au moment où Virgile annonçait la venue d'une vierge et d'un " enfant qui allait renouveler l'âge d'or, au moment où le monde " entier était dans l'attente d'un Sauveur, Auguste demandant à " l'oracle quel serait après lui le maître du monde en reçut, dit-on, " cette réponse : " Un enfant hébreu, Dieu lui-même, comman- " dant aux dieux, m'ordonne de céder la place et de retourner " tristement dans les enfers. Retire-toi donc de mes autels et ne me " demande plus d'oracles."

" Auguste aussitôt érige un autel au Capitole avec cette inscrip- " tion : *Ara primogeniti Dei ;* Autel du premier-né de Dieu."

On conserve aujourd'hui à l'Ara Cœli l'autel antique et vénéré qui se rattache à cette tradition pieuse.

Tout à côté de l'Ara Cœli sur une autre éminence, est le Capitole proprement dit ; mais à la vieille citadelle, a succédé l'édifice qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornements de Rome.

Entre les deux musées du Capitole et du Palais des Conservateurs, on voit la statue équestre de Marc-Aurèle, un des rares bronzes antiques qui n'aient point disparu.

Dans ces musées des plus intéressants à visiter j'ai vu les fragments des fameuses *tables de bronze* formant les archives conservées dans le Tabularium, dont on voit encore aujourd'hui les substructions au pied du Capitole moderne.

Partant du Capitole je me dirige vers la Roche Tarpéienne. Je vois à ma droite, en descendant les larges degrés qui y conduisent, une cage de fer dans laquelle est une louve vivante entretenue aux frais de la municipalité, en souvenir de la fameuse louve qui aurait allaité Romulus et Rémus.

Je me demande alors pourquoi les édiles qui conservent si bien le souvenir du passé, n'ont pas conservé dans une autre cage des oies en souvenir de leurs aïeules qui empêchèrent Rome de tomber au pouvoir de ses ennemis.

Je me rends donc à la Roche Tarpéïenne ; rien n'est moins poétique que l'accès de la roche historique par excellence.

J'attends qu'un gardien veuille bien m'ouvrir une porte de cour, tout en le récompensant bien entendu pour le dérangement, et je suis introduit dans un jardinet, c'est la Roche Tarpéïenne. Je m'avance sur le bord du précipice, mais au lieu d'un gouffre je vois une cour vulgaire entourée de maisons. Des enfants sont à s'amuser entre eux ; mais à l'approche d'un étranger sur la roche, les jeux cessent, et..... ils tendent leurs mains en criant pour la baïoque.

Aujourd'hui ce rocher du haut duquel on précipitait les condamnés à mort, n'a rien de très menaçant ; et aussitôt s'évanouissent les illusions que je m'étais formées à son sujet ; car les décombres accumulés depuis des siècles ont exhaussé de beaucoup le sol primitif et changé l'aspect que devait présenter autrefois cette roche si fameuse dans l'histoire de Rome.

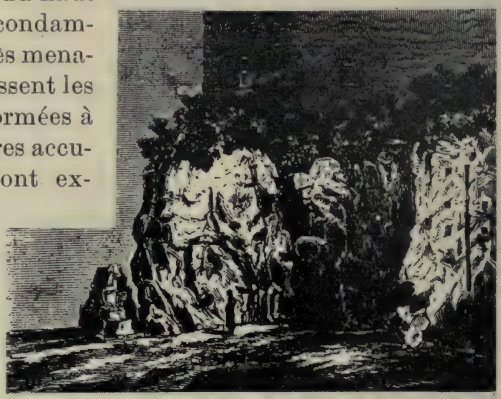

LA ROCHE TARPÉIENNE

De toutes les ruines de la Rome païenne il n'en est certainement pas de plus intéressante que le Forum ; car à lui seul il renferme plusieurs temples, des arcs de triomphe, et en y ajoutant les substructions de l'immense palais de Caligula qui se trouve au pied du mont Palatin, on embrasse d'un seul coup d'œil ce que la Rome des Césars renfermait de plus grandiose.

Que reste-t-il donc aujourd'hui de ces temples magnifiques, de ces basiliques de marbre et de porphyre ? un amas de ruines et de débris. Si j'en excepte les arcs de Septime-Sévère, de Titus et de Constantin, que le temps et les barbares ont pu à peine entamer, on ne voit ça et là que fûts de colonnes renversés ou morceaux de marbre épars un peu partout.

D'après un dicton populaire à Rome les Barbares ne seraient pas les seuls responsables de ces désastres : " *Quod non fecerunt Barbari, fecerunt Barberini.* Ce que les Barbares n'ont pu faire, les Barberini l'ont fait."

On voit cependant encore quelques colonnes du plus beau style ionique ou corinthien supportant des parties de corniches de ces édifices élevés à la superstition.

En suivant l'étroite voie sacrée, je remarque ici l'endroit où s'élevait la basilique Julienne et une excavation par où passait la Cloaca Maxima, là le temple de Saturne et un peu plus loin l'emplacement du mille d'or élevé par Auguste, où venaient converger toutes les voies Romaines.

Mais pour nous, chrétiens et catholiques, le vrai mille d'or, c'est la belle et grande Basilique de Saint-Pierre !

En avançant toujours sur la voie sacrée, je laisse derrière moi les ruines du temple de Vesta et la maison des Vestales, ses prêtresses.

A quelque distance à gauche, je vois l'énorme Basilique élevée par Constantin. Ses trois grandes nefs avec leurs voûtes pour ainsi dire suspendues dans les airs ont inspiré Michel Ange, et je le crois sans peine. Il est étonnant de voir que le temps ne les ait pas fait crouler.

En contemplant toutes ces merveilles presque à la fois, je me sentis envahir par une étrange mélancolie, et ne pus m'empêcher de faire toutes sortes de réflexions sur la grandeur passée de cette Rome demi-barbare et demi-civilisée.

Aujourd'hui, sur ces lieux où la superstition et sa digne fille la cruauté, ont commis tant de crimes, s'élèvent de modestes églises, qui sanctifient pour ainsi dire tous ces temples que l'on serait tenté de maudire. Mais comme Louis Veuillot, " je salue les églises qui " qui s'élèvent à droite et à gauche dans le Forum et sur les colli- " nes, couvrant le sol historique de leur grandeur, remplaçant, " purifiant, sanctifiant tout, toujours avec ce grand sens de l'Eglise " qui enseigne toujours et toujours divinement. Plus encore ici " qu'ailleurs, dans Rome, on voit la main de Dieu. Il prépare la " mission des Apôtres ; il force les maîtres du monde à écrire par " avance un catéchisme de pierre à l'usage du genre humain."

***

Le prince des Apôtres entrant dans Rome, et apportant avec lui la parole du Divin Crucifié, dut faire trembler de frayeur les dieux de pierre et de bronze sur leurs socles de marbre.

Leur règne jusqu'alors tout puissant devait toujours aller en s'affaiblissant. Il fallut trois siècles de persécution pour les renverser complètement ; et l'on peut dire aujourd'hui qu'à leur poussière se mêle le sang des martyrs !

Il est impossible de passer indifférent sur ce sol béni. Une douce émotion s'empare de vous, élève l'âme et vous rend meilleur chrétien.

Parmi tous ces endroits pleins d'un si grand intérêt, il n'en est pas qui m'ait plus impressionné que les Catacombes. J'en visitai deux, celle de Sainte-Agnès sous la basilique de ce nom, sur la voie Nomentane, et celle de Saint-Calixte, sur la voie Appienne.

Parti à la première heure du jour, je me dirigeai vers cette dernière catacombe en compagnie d'un jeune abbé canadien, élève au Collège Romain, avec qui j'ai fait plus d'une excursion dans la ville de la *Vraie Lumière.*

Le soleil était à peine levé lorsque nous franchîmes la porte Saint-Sébastien. Laissant derrière nous les tombeaux des Scipions et les ruines des Thermes de Caracalla, nous avançons dans la campagne, et cette voie sur laquelle nous cheminons, c'est la Voie Appienne la *Reine des Voies Romaines.*

Que de souvenirs, que de ruines parsemées sur cette antique route ! Ce sont ici des temples, là des restes de tombeaux ; cependant au deuxième mille, on aperçoit une modeste église : c'est le "*Domine, Quo Vadis.*"

VOIE APPIENNE

Saint Pierre, sur le conseil des chrétiens qui craignaient pour ses jours, fuyait la persécution de Néron ; mais à cet endroit, il rencontra le Sauveur chargé de sa croix. A cette apparition inattendue, il s'empressa de lui demander : "Seigneur, où allez-vous? — Je vais à Rome pour y être de nouveau crucifié," lui répondit Jésus. Le prince des Apôtres retourna alors sur ses pas et rentra dans la ville pour y être crucifié lui aussi

à l'exemple de son divin Maître. Cette petite église a été bâtie en souvenir de cette pieuse tradition.

Continuant notre route, nous arrivons bientôt à la " Vigne des Catacombes de Saint-Calixte." Nous sommes au monastère de Saint-Bernard, chez les gardiens fidèles de ce saint lieu.

Le soleil déjà haut à l'horizon éclairait de ses mille rayons les ruines des immenses aqueducs romains, semblables à des géants faisant la sentinelle dans la plaine désolée.

A ce spectacle grandiose, mon compagnon et moi nous oublions le but de notre visite ; mais un vieux moine nous le rappelle, en nous faisant de la main signe de le suivre.

Il nous conduit à l'entrée d'un sombre escalier, où nous attendait un bon vieux moine français qui devait nous servir de guide.

Nous munissant chacun d'une bougie allumée, nous suivons le vieillard qui semble être parfaitement chez lui dans ce labyrinthe de corridors qui s'entrecroisent en tous sens.

Tout en cheminant entre les deux rangées de *loculi* superposés, notre guide nous raconte le travail immense accompli par M. de Rossi, le savant archéologue qui reconstitue les inscriptions brisées et découvre tous les jours de nouveaux et précieux tombeaux.

Nous passons de la crypte des Papes dans celle de Ste-Cécile. J'ai le bonheur d'entendre la messe dite par mon compagnon à l'endroit même où pendant sept siècles reposa le saint corps de la vierge et martyre Cécile.

La messe terminée nous continuons notre visite dans la profonde solitude où se sont formés tant de confesseurs de la nouvelle religion, examinant avec un pieux respect les fresques datant des deux premiers siècles, des fioles brisées ayant contenu du sang des martys et ce qui reste des ossements des chrétiens couchés dans ces *cubicula* depuis tant de siècles.

Il m'a fallu résister à la tentation d'emporter quelque peu de cette terre sanctifiée par les reliques de milliers de martyrs ; car il est défendu de rien prendre sous peine d'excommunication. Je dois cependant à notre guide un morceau de sarcophage où j'ai fait graver le monogramme du Christ tel qu'on le voit partout dans les catacombes.

Notre visite de la sainte nécropole terminée, nous remontons au monastère où nous attendait une légère collation. Réconfortés d'esprit et de corps, nous reprenons le chemin de la ville à travers la campagne romaine en passant par St-Paul hors les murs.

Cette journée si bien commencée devait se terminer par une visite à la prison Mamertine située au pied du Capitole.

Nous descendons encore une fois sous terre.

Il suffit de nommer les Gémonies et le Tullianum, cet horrible cachot, pour rappeler les atrocités commises en cet endroit.

Si cette prison n'eût été sanctifiée par un miracle, elle ne rappellerait à notre souvenir que la barbarie de tyrans qui faisaient égorger d'innocentes victimes pour assouvir leur haine et leur cruauté. On s'agenouille pourtant et l'on prie sur cette terre imprégnée du sang païen, car un grand saint a laissé à cet endroit une marque de son passage.

Saint Pierre, prisonnier de Néron, en attendant la mort, convertit et baptisa ses géôliers ainsi que quarante-sept prisonniers, avec l'eau miraculeuse qui jaillit près de la colonne à laquelle il était enchaîné.

LES MARTYRS DU COLISÉE.

En sortant de la prison Mamertine, on voit au-delà du Forum une ruine gigantesque digne aussi de notre vénération, car elle a a vu couler dans son enceinte des flots de sang chrétien, sous la dent des bêtes féroces. C'est l'Amphithéâtre de Flavien, le majestueux Colisée. Les papes en avaient fait un lieu de prière, le gouvernement italien en a fait un lieu d'amusements, après avoir fait enlever de la grande arène le signe de la Rédemption, et les Stations du Chemin de Croix.

J'assistai un soir à l'illumination de l'immense ruine. Un corps

de musique y faisait entendre non des morceaux de musique sacrée, mais des airs de valse et de danses légères.

En présence du sublime passé de la primitive Eglise se commettent ainsi des actes de profanation.

Entrons au Panthéon : verrons-nous mieux ?

A la place d'honneur, *près du maître-autel* reposent les restes de beaucoup d'ambition et de duplicité, ceux de Victor-Emmanuel, le triste héros, au milieu de héros martyrs !...

***

Parmi tant de ruines, le Panthéon est le seul monument païen qui soit resté debout.

Le fronton de cet incomparable édifice représentait autrefois Jupiter terrassant les Titans. Aujourd'hui ce temple superbe est sous le vocable de *Sainte-Marie aux Martyrs ;* l'allégorie est frappante : Marie terrassant Jupiter et faisant entrer à sa suite les restes glorieux des martyrs.

PANTHÉON D'AGRIPPA

Voyons comment les papes purifiaient et sanctifiaient même ces souvenirs de l'idolâtrie.

En 608, Boniface IV fit transporter pour la consécration de la nouvelle église, vingt-huit chariots d'ossements sacrés provenant des Catacombes.

Il ne sera pas hors de propos de citer ici quelques lignes de Joseph de Maistre, que je trouve dans la conclusion de son ouvrage " du Pape."

" Je vois, dit-il, le Christ entrer dans le *Panthéon*, suivi de ses " évangélistes, de ses apôtres, de ses docteurs, de ses martyrs, de " confesseurs, comme un roi triomphant entre suivi des Grands de " son empire, dans la capitale de son ennemi vaincu et détruit. A " son aspect tous ces dieux hommes disparaissent devant l'Homme-" Dieu.

" Il sanctifie le Panthéon par sa présence, et l'inonde de sa majesté. " C'en est fait : toutes les vertus ont pris la place de tous les vices.

" L'erreur aux cent têtes a fui devant l'indivisible Vérité : Dieu " règne dans le Panthéon comme il règne dans le Ciel au milieu de " tous les Saints."

Sainte-Marie aux Martyrs n'est pas la seule église, ou plutôt le seul reliquaire où s'inspirent les poètes et les écrivains. Il n'est pas à Rome une basilique, une église si modeste qu'elle soit, qui ne rappelle quelqu'un de ces lieux bénis où va se réconforter le chrétien.

Au premier rang se place l'immense et majestueuse Basilique de Saint-Pierre, que tous connaissent pour en avoir lu des descriptions plus belles les unes que les autres. Comment parler de ce " Capitole de la Rome moderne " où repose le corps sacré du Prince des Apôtres. " On CROIT sous sa coupole ", a dit avec raison un grand écrivain.

A première vue, la vaste Basilique ne produit peut-être pas l'effet attendu, mais on s'habitue vite à en apprécier les immenses proportions.

" Il n'est pas, dit Louis Veuillot, une pierre dans cette montagne " de gloire qui ne soit à sa place, qui ne donne une clarté, qui ne " jette une parole forte et sublime. Rome qui est le résumé de " tout, se résume dans Saint-Pierre, et Saint-Pierre crée dans Rome " et dans le monde la victoire de la croix sur Rome et sur le " monde."

Je suis allé quatre fois visiter cette admirable basilique, et chaque fois j'en sortais avec regret ; puis j'y retournais toujours avec un nouveau plaisir.

L'impression que produit Saint-Pierre sur le voyageur chrétien est pleine d'un charme puissant, qui peut difficilement s'expliquer. Aussi j'emprunte, pour rendre ma pensée au sujet de Saint-Pierre de Rome, le dicton dont les Romains se servent auprès des étrangers pour leur faire apprécier les merveilles renfermées dans la Ville Eternelle ; " Che Roma non vede Roma non Crede " disent-ils ; je dirai moi, " Che San Pietro non vede San Pietro non crede." Qui n'a pas vu Saint-Pierre ne peut s'en faire une idée.

Depuis la captivité des Souverains Pontifes, les cérémonies de la semaine Sainte autrefois si belles à Saint-Pierre, ne s'y font plus aujourd'hui avec la même pompe ; mais à Saint-Jean de Latran, elles se célèbrent encore avec beaucoup de solennité. Je n'oublierai jamais la musique si belle et si étrange que j'y ai entendue le Vendredi Saint ainsi que le jour de Pâques, musique qu'on n'entend qu'à Rome.

Saint-Jean de Latran possède de bien précieuses reliques, entre

autres le chef de Saint-Pierre et celui de Saint-Paul, et aussi la table sur laquelle Notre Seigneur célébra la dernière Cène.

Sur la colline de l'Esquilin où était autrefois la maison de Mécène, on entre aujourd'hui dans Sainte-Marie Majeure, qui est à Rome l'église par excellence de la Sainte Vierge. On lui donne aussi le nom de Sainte-Marie à la Crèche, car on y conserve la crèche où reposa le Sauveur à sa naissance.

Sainte-Marie Majeure est la première basilique dans laquelle je suis entré à Rome. C'est la première église et non la dernière qui m'ait ébloui par les richesses artistiques de tout genre qu'elle renferme.

On ne peut les compter à Rome les églises où se voient les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture. Il suffit pour se faire une idée de leurs richesses artistiques de nommer les Raphaël, les Michel-Ange et tant d'autres peintres ou sculpteurs presque aussi célèbres, qui ont travaillé à les orner et à les embellir.

Cependant, comme architecture, elles n'ont pas la majesté des belles et grandes cathédrales du Nord, ces poèmes de pierre, comme on les appelle à si juste titre ; mais si l'extérieur est simple et sans beaucoup d'ornementation, elles nous réservent à l'intérieur des surprises inattendues.

Saint Paul-hors-les-murs, la plus modeste des basiliques comme extérieur, est sans contredit celle qui nous étonne le plus. Les deux rangées de colonnes qui se dressent autour de la nef, ses murailles, son pavé, le tout en marbre le plus rare et brillant comme un miroir, fait de Saint-Paul la plus riche basilique après Saint-Pierre du Vatican.

Saint-Marie Majeure possède aussi de beaux marbres tirés des temples païens, qui servent aujoud'hui à glorifier le vrai Dieu. Son plafond tout ruisselant d'or doit sa riche ornementation à la munificence de l'ancienne cour d'Espagne, qui y consacra le premier or importé d'Amérique en Europe par Christophe Colomb.

Du portique principal de Sainte-Marie, on aperçoit au loin, près des murs d'enceinte, la basilique de Sainte-Croix-en-Jérusalem, élevée sur l'emplacement même de la demeure de l'impératrice Hélène pour y conserver le bois de la vraie Croix, découverte grâce aux recherches que fit faire cette pieuse princesse sur le mont Calvaire. Ce trésor sacré y est resté. On y vénère encore, parmi beaucoup d'autres pieuses reliques, le titre de la vraie Croix et l'un des clous qui servirent à crucifier le divin Sauveur.

En suivant le chemin qui va de l'une à l'autre de ces basiliques, on voit l'arc de Gallien et ce qui reste aujourd'hui du temple de

Marius. Plus loin on passe sous les grandes arches de l'aqueduc de Claude dont les ruines nous donnent une juste idée de l'immense travail accompli pour amener dans la ville des eaux saines et pures.

Si nous allons à Saint-Pierre-aux-Liens, nous y trouvons les chaînes qui lièrent Saint-Pierre à Jérusalem, et celles dont il fut chargé à Rome. Par un miracle où Notre-Seigneur voulait nous montrer sans doute comment sont unies dans sa pensée les souffrances de ses fidèles serviteurs, ces deux chaînes se soudèrent l'une à l'autre pour n'en former qu'une seule le jour où elles furent mises ensemble.

On voit encore dans cette basilique l'une des plus remarquables de Rome par ses marbres antiques et par les tableaux qui la décorent, l'admirable statue de Moïse par Michel-Ange, qui forme le principal ornement du tombeau élevé à la gloire du fameux pape Jules II.

Parmi les nombreuses et splendides églises de la Ville Eternelle, le Gésu n'est ni la moins belle ni la moins riche.

Voulant y assister à l'office des Vêpres le jour de Pâques, et en même temps y admirer la belle statue de Saint Ignace qu'elle renferme, j'ai été arrêté à la porte par l'affluence de peuple qui remplissait l'église. J'ai eu cependant la consolation de visiter la chambre de Saint-Ignace de Loyola attenante à l'église ; j'ai pu voir aussi la cellule de Saint-Louis de Gonzague et celle du Bienheureux Berchmans au Collège Romain.

A côté de ces pieux trésors, on est choqué de voir un soldat piémontais monter la garde, non pour protéger ces monuments de la piété chrétienne mais pour montrer qu'ils sont devenus la propriété d'un gouvernement spoliateur, qui n'a pas craint d'en chasser de savants et vénérables religieux pour y établir des postes de grossiers soldats.

D'ailleurs, le fils de l'ex-roi de Sardaigne, petit duc de Savoie, n'a-t-il pas élu domicile au Quirinal, le second palais des Souverains-Pontifes ?

Ces belles églises que l'on visite avec tant de plaisir, ces splendides monuments élevés pour perpétuer le triomphe de la croix sur l'erreur, ces ruines restaurées à grands frais afin de les conserver aux siècles futurs ; tout dans Rome est dû à la munificence des souverains Pontifes.

Le nom de Pie IX de vénérée mémoire est gravé en maints endroits sur la pierre, pour nous rappeler le soin qu'il donnait à la conservation des monuments de la Rome Ancienne. Son corps repose aujourd'hui dans la basilique qu'il chérissait le plus, à Saint-Laurent-hors-les-murs.

Près de la basilique est le cimetière dans lequel Pie IX fit élever

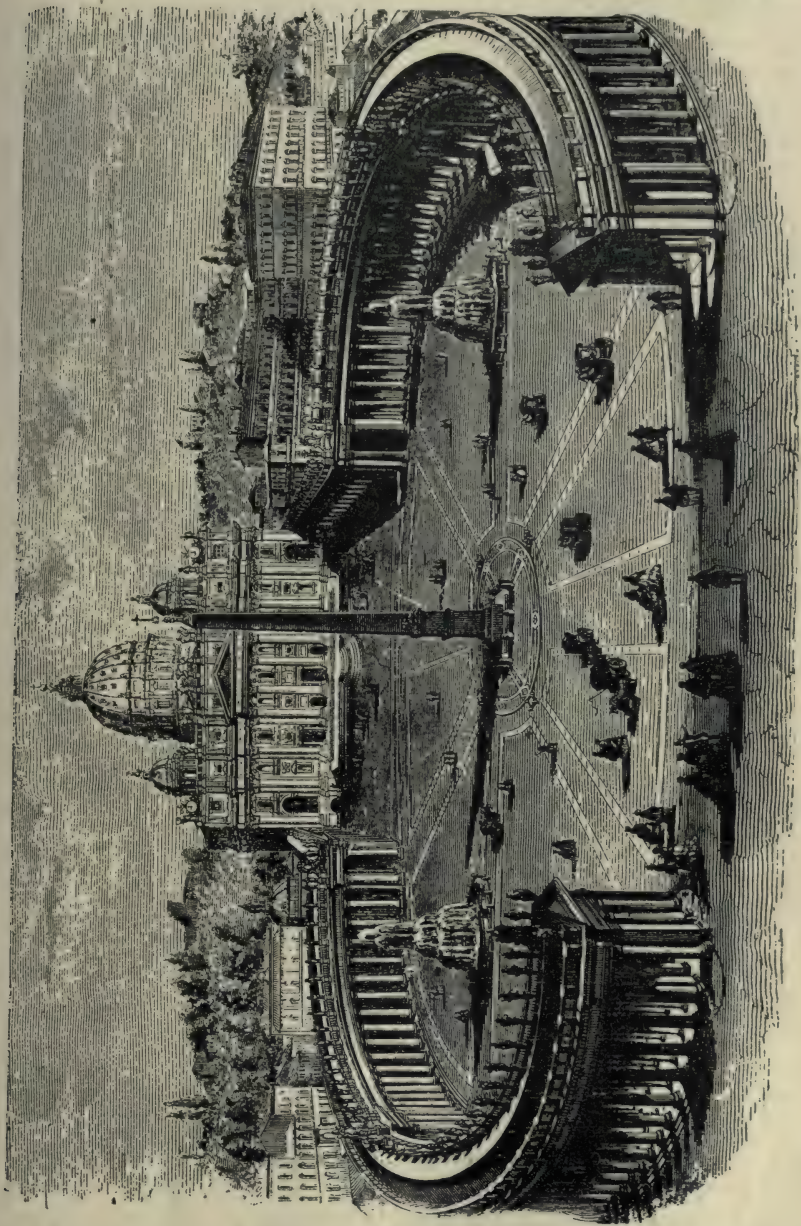

Basilique de Saint-Pierre de Rome et colonnade du Bernin,

un beau monument dédié aux Zouaves Pontificaux, tombés sur le champ d'honneur pour la défense de son trône menacé.

Je devais à la mémoire de ces braves soldats une prière sur leur tombeau.

J'y ai lu l'épitaphe suivante :

" A la mémoire des courageux soldats indigènes et étrangers qui, " dans les différents combats soutenus contre les troupes parri- " cides, en l'année 1867, ont donné leur vie avec leur sang pour la " gloire de la religion et le salut de la ville.

" Pie IX, pontife très grand, a fait élever ce monument pour té- " moigner de son affection envers ses illustres fils et redire leur " valeur à la postérité. "

Le gouvernement piémontais a fait placer sur le monument une pierre que l'on est tenté d'arracher et de briser en morceaux. Voici ce qu'on y lit :

" Ce monument que le gouvernement théocratique avait élevé à " des soldats mercenaires, Rome délivrée le laisse en perpétuelle " mémoire d'un temps de calamités. " S. P. Q. R. (*Senatus, Populus que Romanus.* Octobre, 1872.)

La plume en tremble à transcrire cette lâche insulte.

Des soldats mercenaires, les zouaves de Pie IX ! Oh, nous les connaissons ces mercenaires, et c'est notre gloire d'en compter quelques-uns parmi nous.

Mais patience ; le jour de la justice de Dieu, le jour où seront châtiés leurs insulteurs. n'est peut-être pas loin.

***

Partir de Rome sans avoir vu le Saint-Père est une déception que doivent sentir cruellement ceux qui l'ont éprouvée.

Plus heureux que nombre de pèlerins qui se trouvaient à Rome en même temps que moi, j'ai eu le bonheur de voir Léon XIII, le mardi de Pâques.

La salle ducale, dans laquelle le Saint-Père devait offrir le saint sacrifice de la Messe, était remplie de fidèles venus de toutes les parties du monde pour rendre leurs hommages au vicaire de Jésus-Christ, et protester contre la captivité que lui impose un gouvernement de mécréants sous lequel gémit l'Italie depuis plus de vingt ans.

Léon XIII fait son entrée suivi de la garde noble ; sa démarche est encore assurée malgré son grand âge ; mais sa taille est légèrement courbée et sa voix un peu tremblottante. Néanmoins quand il se tourne vers l'assistance pour la bénir, son corps se redresse, son œil brille et l'on reconnaît bien alors le glorieux pape-roi,

celui que toutes les persécutions ne peuvent écraser ni même abattre. La sérénité de cette figure encadrée de cheveux blancs nous montre que la barque de Pierre est toujours entre les mains d'un pilote aussi vaillant qu'habile, qui saura la guider d'une main sûre au milieu des orages.

Quelle différence avec l'anxiété peinte sur le visage de ce pauvre roi Humbert, qui s'en va par les rues le chapeau à la main, semblant quêter la faveur populaire que la franc-maçonnerie lui a déjà aux trois quarts enlevée !

Juste punition de l'indigne conduite de ce descendant de la noble et sainte famille de Savoie, qui, au lieu de se faire comme ses ancêtres le soldat du Pape, a préféré suivre les traces de son triste père et devenir comme Victor-Emmanuel le geôlier de Léon XIII !

Pour terminer, j'emprunterai la voix éloquente de notre cher poête Crémazie, et avec lui je dirai :

" Foyer de force et de science,
" O vieille et sainte Papauté,
" Qui brille comme un phare immense
" De gloire et d'immortalité !
" Malgré les fureurs de la haine,
" Malgré les peuples ameutés,
" Toujours ta maje-té sereine
" Domine les flots irrités."

L. J. RIVET

LE SOCIALISME [1]

Parmi les questions qui aujourd'hui agitent davantage les esprits et préoccupent le plus ceux qui ont mission de gouverner les peuples, le socialisme vient assurément en première ligne.

Etablir en peu de mots les principes ou la nature du socialisme et faire connaître le remède à ce mal, telle est la double idée à laquelle se rattachera ce que je me propose de dire.

***

Et d'abord que faut-il entendre par ce mot *socialisme ?* Quelles sont ses origines ?

Avant tout, il faut distinguer ici un double socialisme. Le premier, licite et approuvé par l'Eglise elle-même il peut se définir : la théorie politique et économique qui prétend fonder la société sur la constitution de la fortune publique et l'organisation du travail ; ou bien, dans un sens plus général : l'ensemble des efforts théoriques et pratiques ayant pour but d'obvier, par des institutions sociales, aux maux qui prédominent dans l'humanité. Entendu dans ce sens, l'Eglise à laquelle on ne saurait contester une forte vie corporative, une grande activité collective et générale, ne saurait répudier le socialisme.

Au reste, le vrai socialisme a été réalisé dès les premiers temps du christianisme, d'après ce que nous lisons dans nos saints Livres où il est dit que les premiers chrétiens apportaient leurs biens aux pieds des apôtres pour les mettre en commun. (2)

Nous voyons les traditions les plus pures de ce socialisme chrétien des temps apostoliques se perpétuer à travers les âges dans les monastères et nous les retrouvons encore aujourd'hui dans nos corporations ou communautés religieuses.

Mais il faut l'avouer, ce terme *socialisme*, comme beaucoup d'autres, a aussi malheureusement un sens défavorable et c'est précisément dans ce sens qu'il est surtout usité et tout à fait condam-

(1) Etude donnée sous forme de conférence au Cercle Ville-Marie le 6 décembre 1893.

(2) Act. des Ap., ch. IV, Nos 34 et 35

nable. Car, de même que contrairement à la signification première et obvie du mot *rationalisme*, il n'y a rien de plus opposé à la raison que le rationalisme lui-même, ainsi on appelle aujourd'hui socialisme, la doctrine de ces hommes qui ne tendent à rien moins qu'à saper et à détruire la société jusque dans ses fondements les plus essentiels. En d'autres termes : c'est l'école de philosophie qui se propose de détruire l'ordre social actuellement existant pour le reconstruire sur de nouvelles bases et d'après un plan nouveau ; ou encore, et dans un sens plus précis, c'est le système qui veut faire prévaloir la communauté des biens, c'est-à-dire l'abolition de la propriété individuelle et la remise de tout l'avoir social entre les mains de l'Etat qui fera travailler et distribuera les produits du travail entre les citoyens.

Ce système s'annonça d'abord comme une réforme. C'était vers 1830, alors que les prolétaires de tous pays désireux d'obtenir une part dans le monde politique, commencèrent à organiser dans ce but des mouvements d'insurrection en France, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne.

La destruction de la société chrétienne, au dernier siècle, avait livré le peuple à l'impiété et à la misère ; et séparés de l'Eglise, privés des liens sociaux qui s'étaient lentement formés sous ses auspices, les hommes ressentaient, plus vivement que jamais, ce besoin de s'unir qui fait le fond de leur nature ; ils voulaient un avenir meilleur, un bien-être et un bonheur inconnus, ils aspiraient à la justice. Les humanitaires d'alors, poètes et philosophes, entreprirent d'exploiter à leur profit ces nobles aspirations ; ils promirent, en dehors de l'Eglise, une régénération du monde, telle qu'on ne l'avait jamais vue : " une restauration de l'harmonie brisée par les antagonismes séculaires," pour me servir des expressions mêmes publiées à cette époque et citées par le R. P. Félix.

Ce n'était là qu'un rêve, les Allemands en firent une doctrine. C'est chez eux que le socialisme établit son quartier général et qu'il fit son éducation philosophique et scientifique. En présence des abus du capital et de l'exploitation industrielle, par suite de la libre concurrence, l'un des leurs, Karl Marx, inventa un système qui tendait à transformer le capital privé en un capital collectif unique, et à faire de l'Etat l'unique propriétaire, le caissier universel, l'unique pourvoyeur des hommes. Méconnaître les droits de la personne humaine, pervertir la nature au lieu de la diriger, empirer les choses sous l'apparence de porter remède, ce fut là son œuvre. Mais de renverser les principes qui sont la garantie de l'ordre social, sous le prétexte des abus que leur application peut

entraîner, n'est-ce pas là métier de sophiste ? Cependant il n'y a pas lieu de trop s'étonner. " C'est un fait digne de la plus sérieuse considération, remarque Lamennais dans son *Essai sur l'indifférence*, que tous les empires dont l'histoire nous est connue et que le temps et la prudence avaient affermis ont été renversés par des sophistes."

Le socialisme qui avait été un rêve dont on avait fait une doctrine, par l'impiété, l'amour des plaisirs, le despotisme des Etats commença d'être réalisé ; la logique des nations était aussi rigoureuse que la vérité même de Dieu.

En face du matérialisme de la science et de l'économie politique moderne. de la presse impie et radicale, du théâtre sans pudeur, des livres infâmes, des images obscènes et diffamatrices de l'autorité et de la religion, des lois athées, des écoles neutres, des mariages civils et des couvents fermés, on comprend que les socialistes aient nié Dieu, rejeté l'immortalité de l'âme, méprisé les espérances de la vie future et cherché le paradis sur la terre.

En face de cet Etat tout-puissant qui veut que tout pouvoir relève de lui, qui prétend dissoudre tout corps autonome et toute association indépendante ; en face de ses empiétements sur la transmission de la propriété, de ses exigences fiscales et des spoliations dont l'Eglise a toujours été victime ; en face de cette manie égalitaire, de ces haines de partis, de ces armements qui épuisent les peuples, on ne s'étonne pas que les socialistes veuillent détruire " la propriété individuelle pour y substituer la propriété collective, faire de l'Etat l'unique possesseur du sol et des instruments de travail, ne laisser subsister aucune inégalité sociale ou politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs, supprimer les armées permanentes, effacer les frontières, faire table rase de toutes les institutions juridiques, civiles et religieuses, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases (1).

Que l'on songe à la passion du plaisir qui entraîne aujourd'hui le monde ; à la cupidité qui le possède ; au luxe sans frein dont il étourdit son ennui et d'autre part au dénûment, aux privations et aux angoisses du pauvre. Que l'on sache bien que la misère de l'un paie le faste de l'autre et que cette accumulation des capitaux, ce scandaleux agiotage, ces désastres financiers dont s'enrichissent les habiles se font aux dépens de celui qui travaille et que l'on frustre ainsi du fruit de son labeur. Comment les masses, perverties et devenues folles, ne revendiqueraient-elles pas pour tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances ?

(1) Mgr Freppel, *Instruction sur le socialisme*, t. VI.

Comment ne demanderaient-elles pas la mort de ces riches attablés à ce festin où sont écrites déjà les menaces de la malédiction divine (1) ?

C'est l'odieux de ces injustices qui a fait du socialisme une haine aveugle, sourde, cruelle et fratricide qui s'attaque à l'homme de gouvernement, au soldat, au propriétaire, au magistrat et surtout au prêtre ; et c'est en face des résistances et des répressions nécessaires qu'on lui oppose, qu'il s'exalte jusqu'à la rage, conspire la destruction des sociétés et cherche à ramener sur la terre le désordre et la barbarie.

Aidés des juifs et des francs-maçons, juifs et francs-maçons pour la plupart, les socialistes sont partout et toujours les mêmes, ici en Amérique comme en Europe, aujourd'hui comme hier. Trouvant leur appui dans la presse, l'argent, le nombre et dans une organisation parfaite, ils sont prêts à recourir aux explosions violentes, à la hache, et aux fusils pour abattre tout ce qui est debout dans l'ordre civil et religieux.

Irréconciliables enfin, ils ne s'apaiseront pas, disent-ils, "jusqu'à ce que le sillon que les tyrans ont creusé entre eux et les travailleurs ne soit comblé par les cadavres des uns ou des autres (2)."

Et, ce qui poussera toujours les socialistes à de tels excès, ce sont les erreurs qui leur sont propres, et que l'on peut nommer avec le R. P. Félix les erreurs sociales par excellence. Depuis soixante ans ils les professent à l'usine, à l'atelier et à la ferme.

Si le bien est dans l'homme, comme le disait Rousseau, et le mal dans la société ; s'il n'y a point d'enfer dans l'autre monde, et si le paradis est sur la terre comme l'affirmait Saint-Simon, que résulte-t-il de là, sinon que le développement des instincts pervers, l'assouvissement des appétits grossiers deviendront légitimes, " et le jour, ajoute Donoso Cortès, où cette illusion sera crue de tous, le sang jaillira même des rochers et la terre deviendra un enfer " A qui veut jouir il ne faut point de maître, car qui se soumet consent à des sacrifices nécessaires ; la jouissance conduit elle-même à l'égoïsme, à l'anarchie.

Voilà, les origines du socialisme, telle est sa nature voilà les causes générales qui ont favorisé ses progrès. " Résumé des erreurs de dix-huit siècles (3)," il a pour principe la négation, et pour fin la ruine.

(1) Louis Decorsant, *le Socialisme voilà l'ennemi !*

(2) Comité central de Londres, le 13 juillet 1871.

(3) Abbé Winterer, congrès de Liège.

Cette question, du reste, est désormais jugée en droit, et son histoire n'est plus à faire.

Mgr Freppel dans ses discours, le Père Félix dans ses conférences, le chanoine Winterer dans ses brochures, les ouvrages de M. Le Play, de M. Keller, de M. Lucien Brun, de M. Claudio Jannet et de M. Léon Poinsard, ont fait pleine lumière sur ce grave sujet.

***

Mais efforçons-nous de remplir le cadre que nous nous sommes tracé.

S'il est vrai que le système du socialisme était d'abord resté quelque temps à l'état de théorie, il n'est pas moins vrai qu'il est le grand péril social de notre époque, vu qu'aujourd'hui ses adeptes se croient assez forts pour le réaliser et que, pour arriver plus sûrement à leur but, ils ont soin de le présenter sous les couleurs et les aspects les plus divers comme les plus captieux, suivant les religions, les lois, les mœurs, les conditions économiques et sociales que rencontrent ses doctrines. C'est ainsi, par exemple, que plus impatient de triompher, fût-ce par les moyens violents, dans les pays latins, le socialisme se montre, chez les races germaniques, plus ami des moyens lents et sûrs. C'est ainsi que ses fauteurs se conforment aux temps et aux lieux, modifiant leur tactique, tantôt se dissimulant, tantôt redressant la tête, avançant toujours et entraînant après eux de nombreux partisans. Quelques gouvernements l'ont méprisé d'abord, d'autres ont cru facilement le réduire, tous aujourd'hui tremblent devant lui ; les concessions le fortifient et les répressions l'exaspèrent. Il a trouvé partout des champions infatigables qui ont mis à son service le génie de leur nation et ont dirigé ses destinées.

Le souverain Pontife Léon XIII, avec son regard pénétrant, avait donc bien saisi la nature du mal dont nous parlons et mesuré sa profondeur, lorsqu'il dit que "c'est une peste mortelle qui se glisse à travers les membres les plus intimes de la société et qui la conduit à sa perte (1)."

Aussi bien, hâtons-nous de le dire, si les représentants et les propagateurs du socialisme moderne sont d'accord entre eux, lorsqu'il s'agit de détruire ce qui existe des institutions sociales, ils sont divisés et deviennent impuissants lorsqu'il s'agit de les établir sur de nouvelles bases. Pour peu qu'on y regarde de près, en effet, on

(1) Encyclique *Quod apostolici.*

ne tarde pas à découvrir que tous les systèmes inventés par nos faiseurs de théories sociales ne sont que de pures utopies, renfermant toujours même ordre d'aberrations et même fond d'absurdités. La plupart de ces réformateurs avouent même que la véritable loi sociale n'est pas encore trouvée.

Leur erreur consiste à vouloir réaliser leur système en dehors de la religion.

Ils ont bien cherché un remède dans l'économie politique, mais l'économie politique n'est pas une science complète, et elle n'a pu résoudre les principaux problèmes qui ont été agités dans le cours de ce siècle, tels que le paupérisme, l'abus des forces humaines, les douleurs de la concurrence, le déplacement du travail par la prépondérance des machines et l'extension des communications commerciales, etc, etc.

Non, tous ces problèmes insolubles pour tous les socialistes et économistes du monde, n'ont qu'une solution ; et cette solution se trouve dans la vraie Eglise de Jésus-Christ, dans le catholicisme, et là seulement. Car si elle se trouvait ailleurs, ce ne pourrait être évidemment que dans le protestantisme ; mais loin de pouvoir appliquer un remède au mal, le protestantisme n'a été que la cause initiale de toutes les manifestations de l'erreur sur ce point comme sur tant d'autres. Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, a montré le lien qui unit la guerre à la papauté prêchée par Luther avec la guerre à l'ordre social qui a éclaté en même temps. Cette observation est confirmée par Louis Blanc : " La révolution préparée par la philosophie, commencée par la théologie et continuée par la politique, doit finir dans le socialisme. Le protestantisme a été le premier pas vers l'anarchie : Luther mène directement à Münzer." Balmès ne craint de dire en termes exprès que la Réforme précipita les peuples dans les chemins de la perdition (1).

Comment cela ?

A l'autorité, qui est une base nécessaire et indispensable de la foi religieuse et sociale, elle substitua le libre examen, mettant ainsi la raison humaine au lieu et place de l'intelligence divine. Et quelle fut la conséquence de cette institution ? L'homme devint l'ennemi de l'homme, parce que chacun étant devenu de droit— souverain politique et religieux, chacun prétendit de fait à l'empire et s'efforça d'établir le règne de sa raison et de son pouvoir particulier.

C'est de là que sortirent, sous l'influence de Rousseau, la servitude politique et l'anarchie religieuse. L'Etat représentant le

(1) *Le protestantisme comparé au catholicisme.*

nombre, voulut que le droit et la vérité trouvassent en lui leur source, et cette maxime favorisa singulièrement l'établissement du socialisme (1).

Et, en effet, si le peuple est souverain pour faire des lois politiques et religieuses, pourquoi ne le serait-il pas aussi pour régler la distribution de la propriété, l'organisation du travail et ses rapports avec le capital ? Et c'est ainsi que, après la profanation de l'autel et le renversement du trône, on devait chercher et l'on chercha en effet, à détruire les assises du foyer domestique. Plus de Pape ! avait-on dit, on osa bientôt dire plus de Christ ! plus de Dieu ! enfin plus de société ! ô raison humaine, chacune de tes négations conduisit à une négation nouvelle ; et les sectes révolutionnaires en vinrent à jeter ces cris pleins de rage et de menaces, dont elles firent comme leur mot d'ordre : Dieu c'est le mal ; le gouvernement c'est l'anarchie ; le droit c'est la force ; le bourgeois c'est l'ennemi et la propriété c'est le vol !

***

Le protestantisme est impuissant pour arrêter la marche progressive du socialisme. Nous venons de le voir.

Où donc trouver alors le remède à ce fléau dont Dieu a voulu châtier l'Europe et dont nous sommes nous-mêmes menacés (2) ? Où donc trouver la force capable d'endiguer ce torrent qui porte partout la désolation et les ruines ? Où donc trouver le frein assez puissant pour réprimer les cupidités des classes pauvres devenues plus terribles que l'esclavage antique au jour de ses impatiences et de ses colères,—la science leur ayant donné le pétrole et la dynamite ? Nous l'avons dit et nous le répétons hautement, dans

(1) D'après la Révolution, *le nombre et la somme des forces sont la seule source du droit.*

(2) C'est bien une affirmation de principes socialistes que nous avons vu se produire au *Congrès ouvrier* tenu à Montréal, lors de la dernière Fête du Travail :

" Concernant les droits du travailleur, nous affirmons les principes suivants :

" La terre, avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels, est un don de la nature non à une partie de l'humanité entière.

" Tandis que ses hommes ont un droit incontestable de se faire payer pour les récoltes qu'ils ont préparées, les maisons qu'ils construisent, les services qu'ils rendent, nous dénonçons comme absolument injuste qu'aucun homme ait le droit de se faire payer pour le sol et les autres dons naturels qu'ils n'ont aucunement produits. " —*Le Monde*, 6 sept. 1893.

Comment se fait-il qu'aucun journal n'ait relevé de telles énormités. (N. D. L. D.)

l'Eglise catholique, et là seulement. Et remarquez-le, c'est des hauteurs du Vatican que cette réponse nous arrive : " Il n'y a point, dit Léon XIII, de vertu dans les lois humaines, ni dans les répressions des magistrats, ni dans les armes des soldats, qui puisse détourner le socialisme. Les hommes ne sauront y porter remède qu'en hâtant le retour des individus et de la société vers Jésus-Christ (1)."

A quelque point de vue que l'on se place en effet, à quelque expédient ou compromis que l'on recoure, toujours derrière la question économique des rapports du travail et du capital que soulève le socialisme, se trouve l'éternel problème : pourquoi des riches et pourquoi des pauvres ? l'éternel problème de l'inégalité des conditions humaines. Or, ce problème inextricable pour tous les socialistes, l'Eglise le résout ou du moins l'éclaire merveilleusement et y porte remède par son infaillible enseignement. Elle le résout dans l'Evangile, en mettant pour toujours le pauvre Lazare dans le ciel et le mauvais riche dans les enfers, c'est-à-dire en proclamant que la juste répartition des biens et du bonheur, en raison des œuvres, principe écrit dans le cœur de l'homme, ne se fera que dans une autre vie. Et en attendant la possession de cet idéal de bonheur que nous réserve la vie future et auquel il n'est pas d'homme qui n'aspire, seule encore l'Eglise pourra répondre au socialisme avec les grandes vertus de justice et de charité qu'elle ne cesse de prêcher aux nations. Car, retenez bien ceci, aussi longtemps que la charité ne viendra pas achever, dans les rapports du capital et du travail, l'œuvre de la justice elle-même, les bureaux d'arbitrage auront beau s'efforcer de concilier patrons et ouvriers, ils demeureront toujours impuissants.

Quoi qu'on dise, non, le capital et le travail ne sont nullement adversaires. Ce sont au contraire deux parties d'un même tout qui se viennent aider et compléter mutuellement. Ils sont pour ainsi dire égaux et solidaires, ils ne forment qu'une seule et même chose, et il est impossible de les séparer. Il est donc inexact de prétendre que le capital est la cause des misères et des souffrances de la classe ouvrière Cette cause réside dans les vices du patron ou dans ceux de l'ouvrier. La solution entre le capital et le travail ne sera point de sacrifier l'un à l'autre, mais de reconnaître les droits et les devoirs de chacun comme l'enseigne l'Eglise.

Tant que les peuples se sont laissés guider par le flambeau de la foi, les graves questions dont nous parlons n'ont pas été agitées.

(1) Encyclique *Quod apostolici.*

Le riche était charitable ; il soulageait la misère du pauvre et lui aidait à porter le fardeau de la vie. Le riche partageait avec le pauvre ses misères, et le pauvre, de son côté, jouissait des trésors du riche sans penser à les réclamer par des droits qu'il n'a pas De là, cette belle et profonde parole de M. de Tocqueville à l'adresse de notre sainte religion : " Le catholicisme seul, dit-il, en confondant toutes les classes de la société au pied du même autel comme elles le sont aux yeux de Dieu, a résolu le grand problème de la dignité, de la liberté humaine et de la loi des dépendances hiérarchiques."

Mais malheureusement la voix de l'Eglise, la plus grande puissance morale de ce monde, n'est pas toujours écoutée.

De plus en plus oublieuse des enseignements de la foi chrétienne, la société finit par s'endormir dans l'individualisme et dans l'indifférence à l'égard des consolantes promesses de la vie future, pour ne songer plus qu'à réaliser la plus grande somme de bonheur possible ici-bas. Et alors voici ce qui advint. Tout à coup un survenant frappe à la porte, c'est le socialisme. Il demande à la propriété ses titres, à l'industrie ses comptes, à la société tout entière ses fondements. Et, quand on lui parle de liberté, égalité, fraternité, il répond : Votre liberté ! mais c'est la tyrannie du capital sur le travail ; votre égalité ! c'est le mensonge, ne laissant au travailleur qu'un faible et misérable salaire ; votre fraternité n'est autre chose que l'application de l'aphorisme des anciens : *Humanum paucis vivit genus !* Mais non, il n'en est pas ainsi, le genre humain n'est pas fait pour un petit nombre seulement ; car, "quelle affreuse Providence, dit Massillon dans son *Petit Carême*, quelle affreuse Providence, si toute la multitude des hommes n'était placée sur la terre que pour servir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'habitent, et qui souvent ne connaissent pas le Dieu qui les comble de bienfaits ! "

Et le grand orateur a bien raison. Sans Dieu, sans la religion, que deviendrait la société ?

Voici comme un auteur nous dépeint, sous une image aussi saisissante que typique, la situation de la classe ouvrière telle que créée par la Révolution : " Quatre hommes à la file ; le premier, vêtu avec élégance, chemine le nez au vent ; le second, en paletot commun, lui assène un coup de bâton sur la tête ; il est assommé lui même par le troisième, qui est porteur d'une méchante casquette ; ce dernier est, à son tour, assommé par le quatrième, qui n'a pour couvrir sa nudité, qu'un lambeau de pantalon et un souvenir de chemise." Inutile d'ajouter que, suffisant peut-être

dans les régions tropicales, pareil accoutrement ne nous accommoderait guère avec nos froids hivers du Canada.

On ne peut nier, que le christianisme n'ait singulièrement amélioré le sort et les conditions des classes pauvres ; ses œuvres sont là, pour témoigner de cette vérité. Et, cependant, il faut bien reconnaître qu'il existe encore des inégalités monstrueuses, d'épouvantables calamités, et que l'aspect de la société est loin de satisfaire l'œil du chrétien. Pour celui qui s'abandonne aux faibles lueurs de sa raison et aux impressions de son cœur, il ne faut pas trop s'étonner si, considérant le mal sans compensation, la douleur sans espérance, le crime sans châtiment, le vice et le plaisir défendu sans remords,—en présence d'un pareil désordre, il appelle à grands cris le remède, et préfère, s'il le faut, le bouleversement du monde à une pareille anomalie.

On ne saurait donc jamais trop le répéter : Sans les lumières de la révélation, sans les enseignements infaillibles de la religion catholique, l'homme, la société, l'univers tout entier sont un incompréhensible mystère.

Voilà pourquoi, à peine sorti du conclave, Léon XIII élève la voix pour combattre les socialistes, les communistes, les nihilistes, les francs-maçons qui s'efforcent de renverser la société. Et pendant les quinze années de son pontificat, il ne se lasse point de démasquer ces monstres qui nous menacent de toutes les ruines.

Pour la défense de la foi catholique et du principe social, pour combattre les erreurs modernes, Léon XIII recommande la saine philosophie et la doctrine de saint Thomas, tout en faisant connaître qu'il ne faut pas abuser de l'Evangile, ne pas en torturer les textes pour les adopter aux maximes du socialisme.

Si l'Eglise enseigne les vérités éternelles pour le progrès des esprits et des mœurs, Léon XIII rappelle aussi qu'elle n'en désire pas moins qu'un bien-être légitime s'accroisse parmi les hommes ; le Saint-Siège ayant toujours marché à la tête de la civilisation.

Pour maintenir aux princes et aux gouvernements leur autorité, Léon XIII leur recommande de respecter celle de Dieu ; il réclame pour lui dans l'intérêt de l'Eglise et des peuples la liberté qu'on lui refuse ; et, pour fermer les voies à la tyrannie, au caprice, à l'iniquité, Léon XIII donne tour à tour sur le *mariage*, l'*éducation*, l'*inégalité* et la *nature des hommes*, la *propriété*, le *travail*, l'*origine du pouvoir* et la *constitution des Etats*, les enseignements véritables, et en dehors desquels il n'y a point de salut.

Mais le Pape ne se contente pas de proclamer la vérité, il agit encore contre les ennemis qui la combattent.

On l'a vu confier ceux qui travaillent de leurs mains au patronage de saint Joseph dont la vie se passa dans le travail, malgré la noblesse de son origine, à l'exemple de celle du Fils de Dieu, qui lui-même a voulu se faire ouvrier. Dans une époque que la mollesse énerve et que la luxure dévore, en présence des douleurs et des angoisses du pauvre, Léon XIII canonisait le mendiant Benoît Labre ; mettant aussi sur les autels le vénérable de La Salle, alors que la franc-maçonnerie voulait arracher les enfants du peuple aux frères de la doctrine chrétienne.

Dans un siècle qui voit renaître les misères avec les erreurs du moyen âge, Léon XIII célébrait les mérites des saints Dominique et François qui sauvèrent la société par le Rosaire, la prédication et le tiers ordre. M. Claudio Jannet a donc pu dire avec beaucoup de raison : " Plus on étudiera les corporations du moyen âge, plus on verra comment la confrérie franciscaine ou dominicaine a heureusement pénétré et tempéré les principes économiques qu'elles avaient tirés du régime seigneurial et de l'organisation communale."

Devant les ouvriers français, Léon XIII fait l'éloge de ces grandes institutions corporatives qui ont si puissamment contribué au progrès et au bien-être des classes laborieuses ; et il déclare que les pouvoirs publics feront œuvre de salut social en intervenant comme il *convient* et dans une *juste mesure*, pour s'opposer dans les contrats du travail à toute *atteinte à la moralité, à la justice, à la dignité humaine et à la vie domestique de l'ouvrier.*

Conseillant aux évêques et aux prêtres des deux mondes de se mettre à la tête des grandes œuvres sociales, Léon XIII bénit tour à tour les congrès de Liège, de Breslau, de Madrid, de Paris et d'Angers, qui, comme on sait, travaillent à la restauration de la société chrétienne.

Enfin, recevant avec honneur, au milieu des fatigues de son jubilé sacerdotal, les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, Léon XIII félicitait aussi les cercles des jeunes gens de France, de Belgique et d'Allemagne, de s'adonner à l'étude des questions ouvrières.

Qu'il me soit donc permis d'adresser ici aux jeunes membres de nos cercles littéraires et religieux la même recommandation que le grand Pape faisait naguère à leurs cousins d'outre-mer : Oui, leur dirai-je, jetez-vous résolûment dans le grand courant social de votre temps, intéressez-vous de plus en plus au sort de la classe ouvrière, étudiez sérieusement toutes les questions qui s'y rattachent, et afin de ne donner dans aucun écart, pénétrez-vous bien des hauts enseignements renfermés particulièrement dans cette admirable ency-

clique sur la condition des ouvriers que vous connaissez déjà sans doute, et où notre grand Pape actuel justifie si pleinement son glorieux surnom de *Lumen in cœlo*. Car rien, dirai-je encore, en empruntant les paroles que M. le comte de Mun prononçait dans le récent congrès ouvrier tenu à Landerneau. à une réunion de la jeunesse catholique de Bretagne, rien n'est plus semblable à l'espérance de la victoire que l'aurore qui resplendit sur les fronts des jeunes gens, comme le signe de l'avenir.

***

Tels sont les actes du Pape pour combattre le socialisme. Telle est la puissance du catholicisme pour guérir cet horrible chancre qui menace de dévorer la société moderne.

Faut-il s'étonner après cela d'entendre sortir de la bouche d'un des coryphées du socialisme, de Proudhon lui-même, cet aveu si glorieux pour la religion catholique à laquelle nous sommes fiers d'appartenir et par lequel je termine :

" Oh ! dit-il, combien le catholicisme s'est montré plus prudent et comme il vous a surpassés tous, Saint-simoniens, républicains, universitaires, économistes, dans la connaissance de l'homme et de la société ! Le prêtre sait que notre perfectionnement ne se peut réaliser ici-bas, et il se contente d'ébaucher sur la terre une éducation qui doit trouver son perfectionnement dans le ciel. L'homme que la religion a formé, content de savoir, de faire et d'obtenir ce qui suffit à sa destinée terrestre, ne peut jamais devenir un embarras pour le gouvernement : il en serait plutôt le martyr !....

Oh ! religion bien-aimée, faut-il qu'une bourgeoisie qui a tant besoin de toi te méconnaisse (1) ! "

(I) Système des contradictions économiques,

L'abbé M. H. BÉDARD, P. S. S.

LA SOURCE (1)

Splendidior vitro !
(Horace.)

C'est une source bleue au coin d'une prairie ;
Elle naît, elle court, sous la menthe fleurie,
Et prend ces reflets verts que des brins d'herbe font
Au fond.

Elle rit au soleil comme une coupe pleine,
Cristal pur et mouvant, vivante porcelaine,
Où se mirent en rond, lui prêtant leurs couleurs,
Des fleurs.

Sans bruit elle bouillonne et sans cesse elle coule,
Sur les cailloux polis qu'en courant elle roule,
Remuant le cresson dont son lit est couvert
Tout vert !

Près d'elle un grand bouleau tend sa pâle ramure,
Il se penche, il frémit, il frissonne ou murmure ;
Et le vent, quand il vient, balance le bouleau
Sur l'eau.

***

Or, ce soir-là, caché sous le feuillage grêle,
Un oiseau roucoulait, ramier ou tourterelle ;
Soudain, l'oiseau, pour boire au bord du flot glissant,
Descend.

(1) Nous voulions publier dans la *Revue* une étude sur les *Récits et Légendes* du R. P. Delaporte, S. J. Nous en avons été empêché jusqu'ici ; peut-être pourrons-nous le faire avant longtemps. En attendant, nous offrons à nos lecteurs cette petite pièce du poète jésuite. Elle dira, mieux que ne le feraient nos analyses, ce que sont ces poésis si fraîches, si douces, si claires, et qui coulent vraiment comme " la source bleue au coin d'une prairie."

Parmi les fleurs de me the à demi submergées,
L'oiseau se pose et boit à petites gorgées,
Pliant son col agile et relevant les yeux
Aux cieux.

Quand tout à coup parmi des racines qui plongent,
Les pattes d'un crapaud comme des bras s'allongent,
Dans la vase..... ; et de l'onde il salit en nageant
L'argent.

L'oiseau troublé regarde, ouvre ses ailes blanches,
Pousse un cri, vole en haut de l'arbre, et, sous les branches,
Fuit loin du monstre impur qui prend ses vils ébats
En bas.

***

Enfant, mon humble source et sa menthe fleurie,
Est-ce une histoire vraie, est-ce une allégorie ?
Qu'importe ? ..... Une leçon te vient-elle de là ?
Prends-la.

V. DELAPORTE, S. J.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

IX

Le fort Saint-Louis, résidence de tous les gouverneurs de la Nouvelle-France. —Un visiteur étranger.—Kalm et le Canada en 1749.—Les intendants de la Nouvelle-France.—Le château Saint-Louis, demeure suzeraine.

On a vu que le fort Saint-Louis avait été habité par Champlain et Montmagny avant la construction du premier corps de logis désigné sous le nom de "Château." (2) Celui-ci fut habité successivement par Louis d'Aillebout, Jean de Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour, Mésy, Courcelles, Frontenac, La Barre, Denonville, et une deuxième fois par Frontenac. Quant au deuxième château Saint-Louis, il fut habité, sous le régime français, par Hector de Callières, Philippe de Vaudreuil, Charles de Beauharnois, La Galissonnière, La Jonquière, Duquesne de Menneville et Pierre de Vaudreuil-Cavagnal (1755-59). Ce dernier conserva le titre de gouverneur-général jusqu'au 8 septembre 1760, date de la capitulation de Montréal.

Parmi les personnages qui reçurent l'hospitalité au château, nous devons mentionner un savant botaniste, naturaliste et géologue, le docteur Pierre Kalm, suédois de nation, qui visita le Canada sous l'administration du comte de la Galissonnière, un autre savant doublé d'un marin et d'un homme d'Etat, et se trouva à Québec lors de l'arrivée du marquis de la Jonquière.

Kalm a publié, en langue suédoise, un journal de son voyage dans l'Amérique du Nord, qui a été traduit en anglais, en allemand et en hollandais. La partie qui concerne le Canada a aussi été traduite en français par Monsieur L.-W. Marchand, avocat, de Montréal, qui a de plus donné une analyse du reste de l'ouvrage. Ce journal est extrêmement intéressant. Nous en détachons quelques pages où l'auteur fait connaître la physionomie canadienne de l'époque et donne quelques renseignements sur la résidence du gouverneur-général.

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre et décembre 1893.

(2) Pendant son séjour en Canada (1620-1624) la jeune femme de Champlain, Marie-Hélène Boullé, se retira dans l'*Habitation de Québec*, dont l'emplacement est en partie occupé aujourd'hui par l'église Notre-Dame des Victoires, à la basse ville. On sait qu'après la mort de son mari, la femme du fondateur de Québec embrassa la vie religieuse et devint la fondatrice des Ursulines de Meaux. Elle était née dans le calvinisme.

"1er août 1749.—Le gouverneur-général du Canada réside habituellement à Québec, mais il vient souvent à Montréal, et y passe généralement l'hiver. Le séjour de Québec est plus commode en été, à cause des arrivages fréquents de vaisseaux du roi, qui apportent au gouverneur des lettres auxquelles il doit répondre, et pour l'expédition d'autres affaires propres à cette saison. Pendant sa résidence à Montréal, il habite le château, qui est une grande maison en pierre, bâtie par le gouverneur-général Vaudreuil, encore aujourd'hui la propriété de sa famille, qui la loue au roi. Le marquis de la Galissonnière, paraît-il, préfère Montréal à Québec, et, de fait, la situation de la première ville est beaucoup plus agréable que celle de la seconde.....

" Montréal est la seconde ville du Canada.....Elle est passablement bien fortifiée, et entourée d'un mur élevé et épais. (1) A l'est, elle est protégée par la rivière St-Laurent, et sur tous les autres points par un fossé profond, rempli d'eau, qui défend les habitants contre tout danger d'une incursion soudaine des troupes de l'ennemi. Quelques maisons dans la ville sont bâties en pierre; la plupart le sont en bois de charpente, mais très élégamment construites. Les maisons de première classe ont une porte donnant sur la rue,avec un siège de chaque côté de la porte, où l'on vient s'asseoir pour causer et se récréer, matin et soir. Les rues principales sont droites, larges et coupées à angles droits par les petites rues. Il y en a qui sont pavées, mais c'est l'exception. La ville a de nombreuses portes : à l'est, du côté de la rivière, on en compte cinq, deux grandes et trois petites ; et sur l'autre côté il y en a pareillement plusieurs.....

"2 août 1749.—Ce matin, de bonne heure, nous nous embarquâmes pour Québec, en compagnie du second major de Montréal, M. de Sermonville. Nous descendîmes la rivière St-Laurent, qui est ici passablement large, ayant à notre gauche, au nord-ouest, l'île de Montréal, et à notre droite plusieurs îles et le rivage. Une population dense habite les bords de l'île de Montréal.....Les maisons sont bâties en bois, ou en pierre, et blanchies à l'extérieur. Les dépendances, telles que granges, étables, etc., sont toutes en bois. Le terrain dans le voisinage de la rivière est converti en champs de blé ou en prairies. Ça et là nous apercevons des églises qui se font face sur chaque côté du fleuve .....A six lieues de Montréal, nous passons en vue de plusieurs îles de différentes grandeurs, la plupart habitées ; celles qui ne le sont pas sont converties en champs de blé, plus souvent en prairies.

(1) Le séminaire de Saint-Sulpice paya le tiers du coût de ces fortifications.—E. G.

" Les fermes du Canada sont séparées les unes des autres de manière que chaque propriétaire a son bien entièrement distinct de celui de son voisin. Chaque église, il est vrai, est entourée d'un petit village ; mais il est formé principalement du presbytère, d'une école pour les garçons et filles, et des demeures des commerçants et artisans, rarement d'habitations de fermiers..... Les maisons des paysans sont généralement bâties sur les bords de la rivière, à une distance plus ou moins grande de l'eau, et à trois ou quatre arpents les unes des autres. Quelques cultivateurs ont des vergers, c'est le petit nombre ; mais chacun a son jardin potager.....

" Les maisons des fermiers sont généralement bâties en pierre, ou en bois de charpente, et contiennent trois ou quatre chambres..... Un poële en fonte chauffe toute la maison. Les toits sont couverts en bardeaux..... Les dépendances sont couvertes en chaume.

" De distance en distance, on voit des croix plantées le long du chemin, qui court parallèlement au rivage. Cet emblême est multiplié en Canada, sans doute afin d'exciter la foi du voyageur..... Les calvaires érigés près des églises sont couverts de sculptures représentant tous les instruments qu'ont dû employer les Juifs pour crucifier Notre-Seigneur .....

" Le paysage de chaque côté de la rivière est charmant, et l'état avancé de la culture des terres ajoute grandement à la beauté de la scène. On dirait un village continu, commençant à Montréal et finissant à Québec, sur une ligne de plus de cent quatre-vingts milles. Les maisons des fermiers, à peu d'exceptions près, ne sont séparées les unes des autres que par une distance de trois à cinq arpents. La vue est très belle, surtout lorsque la rivière court en droite ligne l'espace de quelques milles ; alors les habitations paraissent plus rapprochées les unes des autres, et offrent davantage l'aspect d'un village bâti sur une seule rue se prolongeant indéfiniment.

" Toutes les femmes du pays, sans exception, portent le bonnet. Leur toilette consiste en un court mantelet sur un jupon qui leur va à peine au milieu de la jambe ; une croix d'argent est suspendue à leur cou. En général, elles sont fort laborieuses ; cependant j'en ai vu quelques-unes qui, comme les Anglaises des colonies, ne faisaient rien que caqueter toute la journée. Lorsqu'elles travaillent en dedans de leurs maisons, elles fredonnent toujours, les filles surtout, quelques chansons dans lesquelles les mots *amour* et *cœur* reviennent souvent.....

" 6 août 1749.—Québec, la ville la plus importante du Canada, est situé sur la côte occidentale de la rivière Saint-Laurent, tout au

bord de l'eau..... La montagne sur laquelle la haute-ville est située s'étend bien au-dessus des maisons de la basse-ville, bien qu'elles aient trois ou quatre étages de haut ; rien qu'à jeter un coup d'œil du palais (1) sur la basse-ville, dont partie se trouve immédiatement au-dessous, est assez pour donner le vertige.....

" Le palais..... (château Saint-Louis) est situé sur le côté ouest (du fleuve Saint-Laurent) et le côté le plus escarpé de la montagne, juste au-dessus de la basse-ville. Ce n'est pas précisément un palais, mais un grand bâtiment en pierre, à deux étages, s'étendant du nord au sud. L'entrée est à l'Ouest, sur une cour entourée partie par un mur, partie par des maisons. Une galerie, large d'environ deux brasses (12 pieds), pavée en dalles et fermée par une balustrade en fer, règne tout le long de la façade de l'Est, qui donne sur la rivière ; on y a une vue splendide de la cité et du fleuve. C'est le promenoir par excellence de l'après-dîner, et aussi de ceux qui ont affaire au gouverneur-général, en attendant qu'il puisse les recevoir. Le palais est la résidence du gouverneur-général du Canada ; un piquet de soldats y monte la garde, tant devant la grande porte que dans la cour, et à l'entrée ou sortie du gouverneur ou de l'évêque, ces militaires doivent présenter les armes au son du tambour. Le gouverneur-général a une chapelle privée, ce qui ne l'empêche pas d'aller souvent entendre la messe à l'église des Récollets, (2) qui est proche du palais. "

Après avoir donné une description de tous les édifices publics de la ville et des beaux jardins dont quelques uns sont entourés, le narrateur continue :

" La plupart des maisons de Québec sont bâties en pierre, et dans la haute-ville elles n'ont généralement qu'un étage, les édifices publics exceptés. J'ai vu quelques maisons en bois dans la ville, mais il ne sera pas permis de les rebâtir lorsqu'elles viendront à tomber en ruine. La brique n'est pas employée dans la construction des maisons ou des églises dans la cité ; on se sert d'un schiste calcaire noir extrait de la montagne même sur laquelle Québec est assis..... Les toits des édifices publics sont couverts en ardoise commune que l'on fait venir de France.

(1) Kalm appelle *palais* le château Saint-Louis, et il appelle *maison de l'intendant* le palais de l'intendant. Le nom de " palais ", donné à la résidence de l'intendant, est dû au fait que le Conseil Supérieur y tenait ses réunions. Lorsque, exceptionnellement, le Conseil Souverain (appelé plus tard Conseil Supérieur) se réunit au fort Saint-Louis, il tint ses séances " dans la deuxième salle du château. "

(2) Religieux franciscains.

" L'ardoise des toits posés depuis plusieurs années ne paraît pas avoir souffert par suite des variations de l'air et du temps. Les demeures des particuliers sont couvertes en planches ajustées parallèlement aux chevrons ou aux bords des toits, et quelquefois obliquement.

" Les coins des maisons et les cintres des croisées sont faits d'une pierre calcaire grise, à petits grains, qui jette une odeur forte pareille à celle de la pierre puante, plus utile dans ce pays que l'ardoise, qui est sujette à se fendre sous l'action de l'air. L'intérieur des maisons est généralement blanchi. Les fenêtres sont placées en dedans des murs, les doubles chassis étant en usage à Québec. Le milieu du toit repose sur deux ou tout au plus sur trois chevrons, couverts en planches seulement.

" On chauffe les chambres en hiver avec de petits poêles en fer, qu'on enlève l'été.....

" La poudrière—au sud du palais—occupe le sommet de la montagne sur laquelle la cité est bâtie.....

" Les marchands (de Québec) s'habillent fort élégamment et poussent la somptuosité dans les repas jusqu'à la folie.

" Les femmes sont tous les jours en grande toilette et parées autant que pour une réception à la cour.....

" 15 août 1749.—Le nouveau gouverneur-général de tout le Canada, le marquis de la Jonquière, est arrivé la nuit dernière dans le port de Québec ; mais, comme il était tard, il a remis son entrée officielle à aujourd'hui. Parti de France le 2 juin, il n'a pu parvenir plus tôt au lieu de sa destination... .....

" Ce jour est un jour de grande fête : celle de l'Assomption de la Vierge Marie, qui est célébrée avec la plus grande pompe dans les pays catholiques-romains. Le 15 août de cette année sera donc une date doublement remarquable, tant à cause de la fête qu'à cause de l'arrivée du nouveau gouverneur-général, qui est toujours reçu avec beaucoup d'éclat, ce fonctionnaire ayant ici le rang d'un vice-roi.

" Vers huit heures, les principaux habitants de la ville se sont assemblés dans la maison de M. de Vaudreuil, qui vient d'être nommé gouverneur des Trois-Rivières et dont le père a été gouverneur-général du Canada. Sa maison est dans la basse-ville. M. le marquis de la Galissonnière, gouverneur-général jusqu'à ce jour, et qui partira pour la France à la première occasion, y vint pareillement, accompagné de tous les officiers publics. Je fus invité à assister à la cérémonie. A huit heures et demie, le nouveau gouverneur-général est descendu de son vaisseau dans

une chaloupe couverte d'un tapis rouge, et au même moment les canons, du haut des remparts, donnèrent le signal de mettre en branle toutes les cloches de la ville. Les personnes de distinction descendirent au rivage pour rendre hommage au gouverneur, qui, à son débarquement de la chaloupe, fut reçu par le marquis de la Galissonnière. Après qu'ils se furent salués l'un l'autre, le commandant de la ville présenta au nouveau gouverneur-général, dans le langage le plus éloquent, une adresse à laquelle il répondit fort laconiquement et qui fut suivie d'une salve générale des canons des remparts. Toute la rue jusqu'à la cathédrale était bordée d'hommes sous les armes appartenant pour la plupart à la classe bourgeoise. Le gouverneur-général se dirigea vers la cathédrale, passant entre cette double haie. Il portait un habillement rouge tout galonné d'or. Ses gens, en livrée verte, le précédaient le fusil sur l'épaule. A son arrivée à la cathédrale, il fut reçu par l'évêque du Canada (1) revêtu de ses habits pontificaux, la tête couverte d'une large mître dorée, une haute crosse d'argent massif à la main et entouré de son clergé. Après une courte adresse de l'évêque au gouverneur-général, un prêtre, accompagné de deux autres ecclésiastiques, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, qui tenaient en mains des cierges allumés, survint, apportant un crucifix d'argent fixé au bout d'un long bâton et le lui donna à baiser.

" Ensuite le cortège se dirigea vers le chœur, en passant par la grande allée, dans l'ordre suivant: l'évêque suivi de son clergé, les gens du gouverneur marchant tête couverte et le fusil sur l'épaule, puis le gouverneur lui-même avec sa suite et la foule. A l'entrée du chœur, le gouverneur-général et le général de la Galissonnière s'arrêtèrent devant une stalle couverte d'un tapis rouge, et y restèrent pendant tout le temps de la messe, qui fut célébrée par l'évêque lui-même. De l'église il se rendit au palais (le château St-Louis), où les personnages de marque vinrent lui rendre leurs hommages. Les religieux des différents ordres, avec leurs supérieurs respectifs, vinrent aussi lui témoigner leur joie de son arrivée.

" De toute cette foule qui s'était portée au devant du gouverneur, aucun ne resta pour le dîner, à l'exception de ceux qui avaient été invités d'avance, et j'eus l'honneur d'être de ce nombre. Le repas dura fort longtemps et fut aussi somptueux que l'occasion le demandait.

" Le gouverneur général, marquis de la Jonquière, était un homme de haute taille et paraissait alors âgé d'un peu plus de soixante ans.

(1) Mgr de Pontbriand. Il devait, trois années plus tard, assister M. de la Jonquière à son lit de mort.—E. G.

Il s'était battu avec les Anglais sur mer dans la dernière guerre ;— le combat fut acharné, mais les Anglais étant de beaucoup supérieurs en nombre, tant en vaisseaux qu'en hommes, il perdit la bataille et fut obligé de se rendre. Il fut blessé en cette occasion par une balle qui lui traversa l'épaule de part en part.

" Quoique d'un caractère affable il savait conserver sa dignité avec ceux qui recherchaient sa faveur.....

" 25 août 1749.—Toute la contrée est en état de culture et divisée en champs, en prairies ou pâturages. La plupart des terres sont couvertes de riches moissons de blé, d'avoine blanche et de pois. La campagne est parsemée de fermes et d'habitations dont quelques unes sont fort belles.....

" 29 août 1749.—Vus de la rivière, les environs de Québec sont des plus pittoresques. La ville est très-élevée, et ses églises et ses monuments s'aperçoivent de fort loin. Les vaisseaux dans la rivière, au-dessous de la cité, ornent le paysage de ce côté. La poudrière, qui couronne le sommet de la montagne sur laquelle s'élève la ville, domine tous les autres édifices. La campagne qui se déroule sous nos regards le long de notre course ne nous offre pas un aspect moins enchanteur.....

" 11 septembre 1749.—Le marquis de la Galissonnière (1) ..... , âgé d'environ cinquante ans, est un homme de petite stature, à la taille un peu déformée, et d'un extérieur agréable ; son savoir est vraiment étonnant et s'étend à toutes les branches de la science, surtout à l'histoire naturelle, dans laquelle il est si bien versé que, lorsqu'il commença à discourir sur cette matière, je crus entendre un autre Linné. M'entretenant avec lui de l'utilité de l'histoire na-

(1) Rolland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière, fut nommé commandant général de la Nouvelle-France par lettres-patentes du mois de juin 1747. Voici le préambule de ce document :

" Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ; à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

" Le sieur marquis de la Jonquière, chef d'escadre de nos armées navales, que nous avions pourvu du gouvernement général de la Nouvelle-France, ayant été fait prisonnier dans un combat qu'il a soutenu contre une escadre anglaise, en faisant route pour s'y rendre, et estimant nécessaire de commettre au commandement général de la dite colonie un officier capable d'en remplir tous les objets avec le zèle, la capacité, l'expérience, la valeur et la prudence qu'ils exigent, nous avons choisi le sieur comte de la Galissonnière, l'un de nos plus anciens capitaines de vaisseau, et commissaire général d'artillerie, en qui nous avons eu occasion de reconnaître toutes ces qualités par les preuves qu'il en a données, et par les services importants qu'il nous a rendus en diverses occasions.

" A ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, nous avons commis,. constitué, ordonné et établi, &c....."

Cette commission fut signée par Louis XV à Bruxelles, le 10 juin 1747, deux ans après la bataille de Fontenoy.—E. G.

turelle, de la meilleure méthode à suivre pour l'apprendre et l'employer ensuite à améliorer l'état d'un pays, je fus étonné de le voir tirer ses raisons de la politique, aussi bien que de la philosophie, des mathématiques et d'autres sciences. Je confesse que mes conversations avec ce gentilhomme m'ont été très instructives et que j'en ai toujours tiré beaucoup de notions utiles. Il m'a indiqué plusieurs moyens d'employer l'histoire naturelle à des fins politiques en vue de rendre un pays assez puissant pour humilier ses voisins envieux. Un plus grand protecteur de la science n'a jamais existé et n'existera peut-être jamais en Canada. Il ne fut pas plus tôt installé dans sa charge de gouverneur-général qu'il combina cette série de mesures pour obtenir des informations sur l'histoire naturelle, que j'ai mentionnées plus haut. Lui arrive-t-il de voir des gens qui ont séjourné dans quelqu'un des établissements les plus éloignés du pays, ou les ont parcourus, il ne manque jamais de les questionner sur les arbres, les plantes, le sol, les pierres, les minéraux de ces localités. Il s'informe également de l'usage que les habitants font de ces choses, de leur méthode de culture, des lacs, rivières ou passages de ces pays, et de nombre d'autres détails. Il ne laisse partir ceux qui paraissent avoir des notions plus claires que les autres qu'après en avoir obtenu une description circonstanciée de ce qu'ils ont vu. Il prend note de toutes ces informations, en rédige lui-même des rapports, et, grâce à cette grande application si peu commune chez les personnes de son rang, il s'est bientôt acquis une connaissance parfaite des parties les plus éloignées de l'Amérique. Les prêtres et les commandants des forts qui se rencontrent chez lui, en visite, à leur retour des contrées quelquefois très distantes les unes des autres, sont surpris des questions qu'il leur pose et émerveillés de le voir si bien renseigné ; il n'est pas rare qu'il leur dise que, près de telle montagne ou tel rivage, où ils sont allés souvent faire la chasse, il y a telle plante particulière, des arbres de telle espèce, que le sol est de telle ou telle qualité, qu'on y trouve un certain minéral ; or, toutes ces informations, dont l'exactitude étonne les voyageurs, il les a obtenues d'avance. Mais quelques-uns de ses administrés, qui ne sont pas dans le secret, l'entendant faire une description de toutes les curiosités de lieux situés quelquefois à deux cents milles suédois de Québec, et où il n'a jamais mis le pied, croient qu'il a une connaissance surnaturelle des choses. Il n'y a jamais eu un meilleur homme d'Etat que lui, et personne ne peut prendre des mesures plus judicieuses et choisir des moyens plus efficaces pour l'amélioration d'un pays et l'accroissement de sa prospérité."

Kalm parle ensuite de la flore et de la faune canadiennes, de la fabrication du sucre d'érable, etc. ; puis il donne des détails sur le prix des animaux des fermes et des produits du sol. A la date du 27 septembre 1749, il écrit :

" Un cheval de moyenne encolure coûte maintenant quarante francs et plus. Un beau cheval vaut cent francs. (1) Une vache se vend cinquante francs, mais il y a des gens qui se rappellent le temps où l'on pouvait s'en procurer une pour dix écus (trente francs). Un mouton coûte cinq francs..... Un cochon d'un an, pesant cent cinquante à deux cents livres, se vend quinze francs. M. Couâgne, le marchand, m'a dit avoir vu un cochon du poids de quatre cents livres chez les Indiens. Un poulet vaut de dix à douze sous, un coq d'Inde vingt sous. Un minot de bled.....coûte quarante sous. Le maïs vaut toujours le même prix que le bled, parce qu'il n'y en a que très peu ici, et ce peu est accaparé par ceux qui font le commerce avec les Indiens. Un minot d'avoine vaut quelquefois quinze à vingt sous..... Les pois ont toujours la même valeur que le blé. Le beurre coûte ordinairement huit à dix sous la livre.....Une douzaine d'œufs ne coûte généralement que trois sous.....Il ne se fabrique pas de fromage à Montréal. "

Le savant botaniste se laisse gagner par l'enthousiasme en parlant des environs de Québec et des plateaux de Lorette, de Charlesbourg et de Beauport, couverts d'une admirable végétation." Les hautes prairies, en Canada, sont excellentes, dit-il, et de beaucoup préférables à celles des environs de Philadelphie et des autres colonies anglaises. Plus j'avance au nord, plus elles sont belles, et plus le gazon en est riche et fourni."

Il y a loin de ces affirmations à ce que Voltaire écrivait à M. de Moncrif, le 27 mars 1757 : ".... On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada." (2)

(1) "Tous les chevaux canadiens, dit encore Kalm, sont forts, vifs, bien faits.... On se plaint généralement que le peuple de la campagne commence à élever un si grand nombre de chevaux que les bestiaux manquent de fourrage en hiver."

Monsieur L.-W. Marchand rappelle, à ce sujet, que l'intendant Antoine-Denis Raudot avait, dès 1709, fait une ordonnance défendant aux habitants de garder plus de deux chevaux et un poulin. Ceux qui en avaient davantage étaient tenus de les tuer ou de les vendre. Le préambule de cette ordonnance dit que "les habitants du gouvernement de Montréal nourrissent une trop grande quantité de chevaux, ce qui les empêche d'élever des bêtes à cornes et à laine, ne connaissant point en cela leur véritable intérêt, puisqu'ils ne retirent aucun profit des dits chevaux qu'ils élèvent, et que, au contraire, ils en retireraient beaucoup des bêtes à cornes et à laine qu'ils élèveraient avec les fourrages que consomment les dits chevaux. "

(2) Lire, à ce sujet, le mémoire de M. Joseph Tassé publié par la Société Royale du Canada et intitulé : *Voltaire, Madame de Pompadour et Quelques Arpents de Neige.* (1892)

Les habitants des campagnes canadiennes avaient toujours sur les lèvres quelques chansons des vieilles provinces de France. Ils vivaient de peu, étaient ingénieux, hardis, honnêtes, d'humeur joyeuse. Ils avaient le culte de la mère-patrie et servaient le roi avec un désintéressement, une bravoure, une loyauté qui ne se démentirent jamais. Kalm dit que les habitants du voisinage de Québec apportaient à la ville presque tous les produits de leurs terres, ne réservant pour eux que ce qui était strictement nécessaire à leur subsistance. Pourtant, remarque-t-il, ils sont gais. Dans les communautés religieuses de Québec et de Montréal, dont le voyageur suédois parle avec sympathie, quoique protestant, vivait aussi une population pauvre mais gaie. En somme, la colonie de la Nouvelle-France, pauvre encore dans un sens absolu, était à l'aise dans un sens relatif. Les penseurs qui comptent le " renoncement " comme un facteur important dans la condition économique d'un peuple ont raison.

Une grande partie des habitants de la ville de Québec étaient nés en France ou appartenaient à des familles récemment établies dans la colonie.

Encore quelques citations empruntées au *Voyage dans l'Amérique du Nord.*

" .....La différence entre les manières et les coutumes des Français de Montréal et du Canada et celles des Anglais des colonies américaines est la même qui existe entre ces deux nations en Europe. Ici, les femmes, en général, sont belles ; elles sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son innocence même, et prévient en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres jours, elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf leur coiffure, qu'elles soignent extrêmement....." Elles sont " dures au travail, surtout parmi le peuple ; on les voit toujours aux champs, dans les prairies, aux étables, ne répugnant à aucune espèce d'ouvrage..... Les hommes sont extrêmement polis, et saluent en ôtant leurs chapeaux, chaque personne, indistinctement, qu'ils rencontrent dans les rues.....

" Chose curieuse ! tandis que beaucoup de nations imitent les coutumes françaises, je remarque qu'ici, ce sont les Français qui, à maints égards, suivent les coutumes des Indiens, avec lesquels ils ont des rapports journaliers. Ils fument, dans des pipes indiennes, un tabac préparé à l'indienne, se chaussent à l'indienne et portent jarretières et ceintures comme les Indiens. Sur le sentier de la guerre, ils imitent la circonspection des Indiens ; de plus, ils leur empruntent leurs canots d'écorce et les conduisent à l'indienne ;

ils s'enveloppent les pieds avec des morceaux d'étoffe carrés au lieu de bas, et ont adopté beaucoup d'autres façons indiennes. Un étranger entre-t-il dans la maison d'un paysan ou cultivateur canadien, aussitôt il se lève, salue le visiteur d'un coup de chapeau, l'invite à s'asseoir, puis il remet son chapeau et s'assied lui-même. Ici, tout le monde est *Monsieur* ou *Madame*, le paysan aussi bien que le gentilhomme, la paysanne comme la plus grande dame...

" Il y a une distinction à faire entre les dames canadiennes, et il ne faut pas confondre celles qui viennent de France avec les natives. Chez les premières on trouve la politesse qui est particulière à la nation française. Quant aux secondes, il faut bien faire une distinction entre les dames de Québec et celles de Montréal. La Québecquoise est une vraie dame française par l'éducation et les manières ; elle a l'avantage de pouvoir causer souvent avec les personnes appartenant à la noblesse, qui viennent chaque année de France, à bord des vaisseaux du roi, passer plusieurs semaines à Québec. A Montréal, au contraire, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes aussi distingués. Les Français eux-mêmes reprochent aux dames de cette dernière ville d'avoir beaucoup trop de l'orgueil des Indiens et de manquer d'éducation. Cependant, ce que j'ai dit plus haut de l'attention excessive qu'elles donnent à leur coiffure s'applique à toutes les femmes du Canada. Les jours de réception, elles s'habillent avec tant de magnificence qu'on serait porté à croire que leurs parents sont revêtus des plus grandes dignités de l'Etat..... Les dames canadiennes, celles de Montréal surtout, sont très portées à rire des fautes de langage des étrangers ; mais elles sont excusables jusqu'à un certain point..... ; au Canada on n'entend presque jamais parler le français que par des Français, les étrangers n'y venant que rarement. Quant aux Sauvages ils sont trop fiers pour s'exprimer dans une autre langue que la leur, et les Français sont bien obligés de l'apprendre.... Pour continuer la comparaison entre les dames de Québec et celles de Montréal, j'ajouterai que celles-ci sont généralement plus belles que les premières.

" Les manières m'ont semblé quelque peu libres dans la société de Québec... A Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont pas d'autres devoirs à remplir. Cela ne les empêche pas d'être gaies et contentes ; personne ne peut les accuser non plus de manque d'esprit ni d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir trop bonne opinion d'elles-mêmes. Notons à leur louange que les filles de tout rang, sans exception, vont au marché, et rapportent avec

elles les provisions qu'elles y ont achetées. Elles se lèvent aussi de bonne heure et se couchent aussi tard que qui que ce soit dans la maison. D'après ce qui m'a été dit, je suis porté à croire que leur dot, en général, est peu considérable, à cause du grand nombre d'enfants dans chaque famille et de la modicité des revenus..... Les jeunes gentilshommes qui viennent de France, chaque année, sont captivés par les dames de Québec et s'y marient; mais comme ces messieurs vont rarement à Montréal, les jeunes filles de cette dernière ville n'ont pas souvent semblable fortune."

Comme la plupart des voyageurs, le naturaliste suédois était porté à conclure du particulier au général, ce qui lui a fait commettre quelques inexactitudes. Néanmoins son journal respire une bonne foi évidente, et jette une vive lumière sur les développements qu'avait pris la Nouvelle-France sous les longs et sages gouvernements du marquis Philippe de Vaudreuil et de son successeur le marquis Charles de Beauharnois.

Kalm ne paraît pas avoir accordé d'attention particulière à un personnage qui venait d'arriver dans la colonie, où il devait se rendre tristement célèbre : François Bigot, nommé " intendant de justice, police, finances *et marine* en Canada, Louisiane et toutes les terres et îles dépendantes de la Nouvelle-France, " par commission datée du 1er janvier 1748. Il succédait dans cette charge d'intendant à Talon, Bouteroue, Duchesneau, Demeulles, Champigny, François de Beauharnois, Raudot, père et fils, Bégon, Dupuy, d'Aigremont et Hocquart.

Une des fonctions de l'intendant était de recevoir la *foy et hommage* des seigneurs canadiens. Cette cérémonie s'accomplissait au château Saint-Louis, résidence suzeraine pour tous les fiefs et seigneuries de la Nouvelle-France.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MOIS

La bombe de Vaillant a eu pour effet immédiat quelques mesures de répression et de prévention que le vulgaire bon sens indiquait depuis longtemps, mais que la crainte des radicaux faisait différer indéfiniment.

Nous avons signalé ces mesures et les majorités écrasantes qui les ont votées sans délibération. Tout d'abord, les quelques voix radicales qui ont essayé de se faire entendre ont été étouffées sous l'immense clameur du sens commun, qui semblait avoir soudain reconquis tous ses droits ; mais bientôt des protestations ont éclaté dans la presse. Les journaux radicaux et intransigeants n'ont pas été les seuls à faire entendre leurs imprécations contre des mesures que le seul instinct de la conservation aurait dû suffire à justifier. On a vu des journalistes parfaitement indépendants de la radicaille, comme Drumont dans sa *Libre Parole*, déverser le sarcasme sur la prompte action du gouvernement français et des chambres et l'attribuer uniquement à la peur. Devant cette réaction malsaine, la chambre des députés aura-t-elle la constance et la fermeté nécessaires ? La majorité compacte obtenue par M. Casimir Périer à l'appui des mesures de rigueur ne s'émiettera-t-elle pas devant les violences de langage et les menaces ? Hélas ! il y a tout lieu de le craindre. Déjà on sent se produire une poussée dans le sens de la tolérance. Les socialistes sont habiles à soulever des difficultés. Ils font bien profession de séparer leur cause, leur programme, de la cause et du programme des anarchistes ; mais ils ne cèdent rien de leurs principes subversifs. Bien naïf qui se laissera prendre à de si grossiers subterfuges ! Il faut une dose peu ordinaire d'imbécillité ou de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que les théories socialistes, surtout celles qui font profession d'athéisme, conduisent infailliblement les hommes d'action et de passion extrême à l'anarchisme.

Les dispositions législatives contre lesquelles s'élève aujourd'hui une trop grande partie de la presse française, ont eu pour effet de faire disparaître un journal anarchiste ordurier, le *Père Peinard* et d'amener d'autres feuilles de même nature à baisser sensiblement le ton de leurs articles provocateurs. Il est vraiment incroyable que l'on ait toléré si longtemps la publication d'appels à l'insurrection, d'excitations à la révolte et au meurtre. Il est encore plus étonnant qu'au milieu de pareil désordre, plus d'attentats ne se soient pas produits.

Des pourparlers sont engagés entre les principaux états européens, en vue d'une entente pour la protection contre les crimes anarchistes. Il ne s'agit pas tant de prendre de nouvelles dispositions internationales que de perfectionner et de compléter les services

que se rendent mutuellement les polices des diverses puissances dans les cas individuels de recherche des criminels, et de surveiller plus étroitement les agissements des anarchistes. Rien de plus légitime que la défense des gouvernements en présence des monstrueuses théories appuyées sur *la propagande par le fait*, et les directeurs des peuples seraient étrangement coupables, s'ils n'accomplissaient pas leur devoir en si grave occurrence.

Vaillant a été condamné à mort. Tout autre verdict eût été monstrueux. On conçoit difficilement que l'on ose penser à faire grâce de la vie à un pareil assassin, et pourtant, voilà qu'à l'exemple de Clémenceau, quatre-vingts députés intercèdent en sa faveur. Il n'y a pas jusqu'à Drumont qui ne trouve que Vaillant a été condamné trop vite et qu'on n'y a pas mis assez de formes, pas assez de délais. Il faut espérer que le gouvernement français ne se laissera pas gagner par cette sensiblerie malsaine, qu'il saura se montrer ferme et donner aux ennemis de la société une leçon salutaire. Les mesures prises contre les anarchistes en France, ont amené de nombreuses perquisitions tant à Paris que dans les départements. On parle de plus de deux mille visites domiciliaires. Il est important que l'on ne s'arrête pas en chemin. Il faut frapper un grand coup et ne pas hésiter à poursuivre ces malfaiteurs avec la dernière rigueur.

***

Les déclarations de M. Crispi ne sont pas de nature à mettre du baume sur les blessures causées à l'amour propre de l'Italie par les scandales récents. Rien de plus humble que ces déclarations. Il avoue que la situation est " grave, plus grave qu'elle ne l'a jamais été." Il ajoute que l'œuvre de restauration est *ardue.*, que "les besoins de l'Etat sont nombreux, et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour sauver le pays." Enfin, il réclame des partis, "la Trève de Dieu "

L'aveu est complet, mais cet aveu paraît manquer de contrition, car M. Crispi se garde bien de reconnaître la cause de cette malheureuse situation. Il sait bien, cependant, quel mal ronge l'Italie et dans quels liens de fer la tient la Triple Alliance. Il sait encore quels dangers le socialisme, le mépris de l'autorité font courir à son pays dont le commerce est paralysé, et que la misère dépeuple à vue d'œil. Les *latifundia* de la fin de l'Empire Romain reparaissent dans les provinces, aussi désolés, aussi déserts, aussi ruinés qu'après le passages des hordes de barbares. Voilà ce qu'il sait et dont il ne veut pas avouer la véritable cause. Le nouveau président du conseil n'arrivera pas ainsi à faire refleurir la prospérité de la péninsule qui porte aujourd'hui la peine de ses spoliations vis-à-vis du souverain Pontife et de sa politique anti-religieuse et anti-nationale.

Dans un récent discours, M. Crispi a loué la politique du gouvernement français et fait les plus vives protestations d'amitié, mais en même temps, il se déclarait partisan de la triple-alliance dont toutefois il se défendait d'être l'auteur.

Cette triple alliance, on le sait, a été renouvelée pour cinq ans encore, par le roi Humbert et la liberté d'action de l'Italie est enchaînée jusqu'en 1899, à moins d'événements imprévus.

Une des préoccupations du nouveau ministère, c'est l'état actuel de la Sicile, où il vient de se passer des faits extrêmement graves et qui prouvent une surrexcitation inquiétante de la part des populations décidées à repousser par la violence la perception des nouveaux impôts. Dans plusieurs villes, les émeutiers ont repoussé les troupes et commis des atrocités regrettables contre les agents de l'autorité. Un malheureux percepteur à été brûlé par une foule en délire. Le gouvernement réunit des troupes pour maintenir l'ordre, mais on sait que le brigandage n'est pas facile à réprimer en Italie, surtout quand la misère est aussi grande qu'elle l'est actuellement.

Une dépêche du 22 janvier nous apprend que les régiments alpins appelés à Carrare sont arrivés. Ces troupes sont habituées aux opérations dans les montagnes ; elles rendront de grands services dans la poursuite des anarchistes qui se sont refugiés dans les montagnes aux environs de Carrare et de Massa. Tous les défilés sont gardés et il est évident que les autorités militaires veulent réduire les anarchistes par la faim. Il est absolument interdit de transporter aucune sorte d'aliment dans les montagnes. Le chef des anarchistes, un nommé Gatani a été arrêté. Une bande de maraudeurs a pillé une petite maison de campagne. Trois anarchistes bien connus ont été trouvés à Carrare. Le premier, Pini, est un ancien galérien de Cayenne, Carmeggioni, le second, est un anarchiste expulsé de France, quant à Bardi, le troisième, il est connu pour être en grande partie responsable des désordres qui ont eu lieu à Rome au mois de mai 1892. Ces trois anarchistes ont reçu l'ordre de quitter immédiatement Carrare.

Un énorme bloc de pierre a été placé sur la voie du chemin de fer entre la Spezzia et Pontrésnoli, à peu de distance de Carrare. Un train de voyageurs marchant à toute vitesse a heurté l'osbstacle et déraillé. La locomotive a été brisée et trois wagons fortement endommagés. Aucun des voyageurs n'a été blessé. Des sentinelles ont été placées le long de la voie.

On pense que les anarchistes sont les auteurs de ces attentats.

La *Riforma* dit que l'enquête faite par le général Heusch, le nouveau gouverneur militaire de Carrare et de Massa, a amené la découverte et la saisie de documents importants. Ces papiers contiennent tous les détails relatifs au complot organisé par les anarchistes dans le but de causer un soulèvement et de se livrer ensuite au pillage.

Les soldats alpins ont fouillé en vain les endroits les plus sauvages de la montagne, ils n'ont rencontré aucun des révolutionnaires. La police a obtenu depuis peu des renseignements nombreux sur l'organisation et la manière d'agir des anarchistes. Une discipline parfaite règne apparemment dans leurs rangs où chacun doit obéir aveuglément aux ordres qu'il reçoit. Les chefs des différents groupes ont des pouvoirs très étendus. Tous les membres de l'organisation doivent payer soixante centimes par semaine à la caisse commune. L'argent ainsi recueilli est employé à secourir les anar-

chistes qui fuient devant les représentants de la justice ; ce fonds est aussi utilisé pour l'achat des armes. La police a saisi plusieurs exemplaires du *Manuel de l'anarchie.*

Des anarchistes prisonniers ont fourni à la police des informations qui ont conduit à la découverte de provisions de dynamite dans une grotte, à Catane (Sicile). Cette dynamite était dans deux caisses adressées au comité exécutif des anarchistes.

Le *Moniteur de Rome* dont la publication avait été suspendue pendant quelque temps, à la suite d'articles jugés offensants pour le le gouvernement, est de nouveau dans l'embarras.

Le numéro de vendredi qui contenait trois articles sur le programme du gouvernement et sur la situation en Sicile vient d'être saisi. Ces articles n'ont pas reçu l'approbation de la censure.

***

Ce n'est pas seulement en Italie, que le militarisme à outrance cause les crises financières, l'émigration, la misère et les désordres. L'Allemagne victorieuse n'en est pas exempte. Les finances de l'empire allemand sont si délabrées que les chambres s'en alarment. Les exigences du budget de la guerre sont extrêmes et le chancelier de Caprivi est chancelant. Une manifestation anarchiste vient d'avoir lieu à Berlin. Les agents de police ont chargé à la baïonnette la foule qui refusait de se disperser. Plusieurs personnes ont été blessées. Il est évident que la police allemande estime la situation menaçante. Le comte de Stillfried, chef de la police criminelle, commande en personne toutes les forces disponibles auxquelles se sont jointes les réserves qui viennent d'être appelées. On craint des désordres sérieux ; la foule semble en effet animée de sentiments hostiles.

Le chancelier de Caprivi est fort irrité des événements, car il craint que le conflit entre les habitants et la police ne soulève un sentiment hostile au gouvernement, et ne gêne celui-ci dans ses efforts pour obtenir une majorité au reichstag.

Le ferblantier Ellendt, rédacteur du journal le *Socialiste* a été condamné à six mois de prison pour crime de lèse-majesté et pour avoir excité le peuple à recourir à la violence.

***

Un incident assez grave vient d'éclater en Afrique non loin de Sierra Leone, sur la côte de Benin, entre les Anglais et les Français dans les possessions que ces deux nations occupent en cette partie du Congo. Les Anglais ont été attaqués par un corps de troupes composé de trente Sénégalais et d'un millier de noirs sous la conduite du lieutenant Morritz. Un capitaine, un lieutenant un sous-lieutenant et vingt-deux soldats auraient été tués. Le lieutenant Moritz blessé a été fait prisonnier et est mort de ses blessures. On ne dit pas les pertes éprouvées par les troupes françaises qui auraient été repoussées.

La presse anglaise a relevé ces faits avec une violence extrême.

Il n'y avait pourtant pas de quoi. Aujourd'hui que la lumière est faite, on reconnaît que tout se borne à une erreur regrettable de la part du lieutenant Morritz qui croyait être en présence d'un corps de Sofas dont il cherchait à réprimer les invasions. Les Anglais poursuivaient le même ennemi. De là une confusion favorisée par la nuit qui empêchait de distinguer les uniformes des combattants et la couleur même des troupes engagées. Il n'y a donc lieu à aucune complication internationale.

Le colonel Ellis, commandant des troupes anglaises envoyées contre les Sofas écrit, à la date du 9 janvier que l'expédition a atteint Kerrayemma le 31 décembre.

Cette localité ressemblait à un véritable charnier. Les habitants, hommes, femmes et enfants ont été égorgés par les Sofas qui se sont ensuite retirés. Les Anglais ont campé dans la forêt pendant la nuit du 1er janvier.

Le lendemain, bien avant le lever du soleil, la colonne s'est remise à la poursuite de l'ennemi qui avait évidemment renoncé à attaquer les Anglais. Ceux-ci surprennent les Sofas à Bagwenia et se précipitent sur eux. Malgré les défenses que l'ennemi avait élevées et derrière lesquelles il s'abritait, la position est enlevée après un quart-d'heure. Deux cents Sofas ont été tués et vingt-sept faits prisonniers.

Plus de quatre cents esclaves, femmes et enfants, ont été secourus. La horde des chasseurs d'esclaves sofas a été complètement dispersée. Les pertes éprouvées par les Anglais sont peu sérieuses: le lieutenant Gwyn et un homme ont été gravement blessés.

***

Deux officiers de la marine française, en congé régulier, ont été arrêtés en Allemagne et condamnés par la cour de Leipzig à plusieurs années de forteresse pour crime d'espionnage. Tout espionnage n'est pas odieux, tant s'en faut. Celui qui a fait condamner ces officiers français est tout simplement de l'héroïsme. Leur déclaration a été nette et franche. Ils voulaient recueillir tous les renseignements possibles sur la défense du littoral allemand, afin d'en faire profiter les autorités françaises, au cas d'un conflit franco-allemand.

Un instant, on a espéré que les condamnés seraient graciés par l'empereur Guillaume.

On savait à quelle noble idée les vaillants Français Degouy et Dalguay avaient obéi.

Les détails du procès avaient révélé le désintéressement complet de ces deux excellents officiers dans la tentative faite par eux de surprendre certains secrets de l'ennemi.

La hauteur de leurs sentiments n'a point touché Guillaume.

Aujourd'hui, toute idée de grâce du monarque allemand doit être abandonnée.

L'empereur a déclaré qu'il fallait avant tout éteindre la mémoire de ces deux officiers qui, libérés demain, pourraient rendre compte à l'état-major français de ce qu'ils ont vu.

Et de la forteresse de Magdebourg, ils viennent d'être transférés au fond de la Silésie.

Là, ils expieront leur amour de la patrie, l'un pendant six ans, l'autre pendant quatre ans. Et la décision impériale est de ne pas leur faire grâce d'un jour.

En présence d'une telle implacabilité, il nous semble que le gouvernement français a quelque chose à faire. La France est littéralement infestée d'espions allemands. Il y en a partout : dans les fabriques, dans les usines, dans les ateliers. Nombre de manufacturiers français occupent des contre-maîtres, des chefs de service qui, chaque année, vont faire des périodes militaires en Allemagne. Les patrons ne l'ignorent pas, mais ils ferment les yeux.

Le sentiment de l'économie fait accepter ces employés, annihilant ainsi le sentiment de la patrie qu'un vulgaire intérêt fait passer au second plan.

Les leçons du passé semblent avoir été oubliées par bon nombre d'industriels.

Les Allemands, eux, s'en souviennent.

Quand un Français trouve un emploi en Allemagne, il faut qu'il renonce à toutes ses obligations envers le service militaire de France ; on ne tolère pas une absence de 28 jours pour des causes de ce genre.

Si le Français s'absente, il est remplacé aussitôt.

En résumé, ce sont les vainqueurs qui se montrent vigilants et prudents. Les vaincus, eux, acceptent tacitement, bénévolement tout ce que l'Allemagne leur envoie. Ils font une place dans leurs ateliers à tous les Teutons qui viennent s'égarer sur les pavés des villes de France. Il y a, dans la quantité de ces étrangers, une masse d'espions payés, renseignant leur gouvernement sur tout ce qui se fait en France au point de vue militaire ; et pourtant, quand un espion allemand est pris en flagrant délit, on se contente de le reconduire à la frontière. On lui fait même, le cas échéant, des excuses. On est désolé de l'expulser et on le lui dit.

Quand donc la police française se décidera-t-elle à mettre au collet des espions sa vigoureuse poigne d'argousin ?

Quand elle cessera d'être aux ordres de la juiverie allemande, qui, en réalité, gouverne la république.

Ce jour viendra-t-il jamais ? Rien ne l'annonce encore.

***

M. Gladstone avance trop lentement dans sa campagne en faveur de l'Irlande, si l'on en juge par les élucubrations incendiaires de certains patriotes irlandais.

Sous ce titre : " Un appel aux armes," l'*Irish Republic* vient de publier un appel aux Irlandais signé William Lyman, trésorier de la Ligue nationale Irlandaise d'Amérique. " Il est triste, dit M. Lyman, de voir des millions de représentants de notre race dans tous les pays permettre que la terre de leurs ancêtres soit soumise à toute sorte d'outrages de la part des Anglais. Irlandais, il vous a été démontré depuis longtemps, ainsi qu'au monde entier,

que la seule chose qui ait une influence sur les Anglais est le son du fusil ou du canon, ou, peut-être, le bruit des explosions de bombes dans leurs murs. Plus tôt vous abandonnerez les phrases pour devenir des hommes d'action, plus tôt l'étendard de la république irlandaise flottera au vent. Souvenez-vous que l'Irlande est dans l'esclavage par la faute de chacun de vous et que les cris qu'elle pousse sous le fouet de l'étranger s'élèvent contre vous. Vous voulez que le drapeau irlandais flotte sur l'hôtel de ville de New-York, sur les édifices de l'exposition, à Chicago ; mais vous oubliez que tout le monde rit de vous et que, en réalité, vous n'avez point de drapeau.

" Hommes de la race irlandaise, unissez-vous pour renverser l'empire britannique. Faites disparaître tous vos différends et jurez par tout ce qui est sacré pour vous de rester unis jusqu'à ce que le drapeau de la république irlandaise flotte sur Dublin. Si vous le voulez, vous pouvez abattre l'empire britannique dans toutes les parties du monde et le renvoyer à sa place, parmi les défunts empires du passé."

Le plus grand mal qui pourrait arriver à la pauvre Irlande serait de prêter l'oreille à ces violents qui nous font tout l'effet de n'être que des agents provocateurs à la solde des Unionistes. Que les Irlandais restent calmes et s'abstiennent de toute violence à l'égard de leurs oppresseurs, qu'ils se tiennent bien unis et pleins de confiance en ceux auxquels ils ont confié leurs destinées ; qu'ils maintiennent strictement la lutte sur le terrain légal et constitutionnel, et la victoire est à eux. Une nouvelle ère de crimes et d'attentats reculerait indéfiniment l'heure du succès.

***

Tout n'est pas rose pour les Européens au Congo. Des dépêches récentes de ce pays annoncent que de nombreuses troupes d'indigènes ont attaqué dernièrement un détachement belge, commandé par le capitaine Ponthier, qui était retranché à Kassonga. Ponthier et un grand nombre de ses hommes ont été tués, d'autres sont blessés. Les dernières nouvelles annoncent que le détachement belge est dans une situation précaire.

***

Des rapports d'Hanoï, capitale du Tonquin, disent qu'un détachement de troupes françaises commandé par le capitaine Delaunay a subi des pertes sensibles dans une rencontre avec des pirates, le 8 décembre dernier, près de Caihuhi.

Delaunay et ses hommes poursuivaient une troupe de pirates dans les broussailles, quand tout à coup ils furent attaqués par d'autres pirates embusqués. Avant que les troupes indigènes aient pu riposter à la fusillade des pirates, Delaunay était tué et un lieutenant grièvement blessé. Le nombre des tués du côté des Français est de vingt.

***

La Servie est encore plongée dans une profonde agitation. Le jeune roi Alexandre, qui a fait un coup d'Etat, il y a quelques mois, vient de rappeler son père, l'ex-roi Milan, et se propose de former, avec son aide, un gouvernement militaire. Ses ministres ont donné leur démission, car ils ne veulent pas de Milan.

***

Au Maroc, la situation ne s'est pas améliorée. Le journal *El Liberal* assure que le ministre des affaires étrangères a fait, à l'égard des difficultés de Melilla, une dépêche importante. Cette déclaration contiendrait une menace déguisée, à savoir que l'Espagne obtiendra satisfaction en débarquant 40,000 hommes sur les côtes du Maroc et en bombardant les différents ports si le sultan ne fait pas droit à la demande de réparation qu'elle lui a présentée.

L'escadre espagnole, venant de Melilla, est arrivée à Algésiras.

***

Il est toujours difficile de démêler la vérité sur les affaires du Brésil, au milieu des nouvelles contradictoires qui nous viennent de ce côté.

Il y a quelque temps, on annonçait que Peixoto avait résigné. Le lendemain, cette nouvelle était démentie et une série de petits échecs pour les rebelles apparaissaient dans les journaux. Plus tard, on signalait l'état de santé de l'amiral Mello comme extrêmement inquiétant. On annonçait aussi que les deux flottes ennemies devaient avoir une prochaine rencontre. Aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères du Brésil, agissant au nom du président Peixoto, autorise l'envoi de la dépêche suivante :

" Des insurgés disent que l'amiral de Mello a été révoqué de ses fonctions de commandant en chef des forces opérant contre le gouvernement, parce qu'il n'a pas réussi à amener du sud des troupes pour aider les insurgés dans la baie de Rio à opérer les mouvements projetés par eux."

On ajoute que l'amiral de Mello se trouve actuellement à bord du croiseur *Republica*, mais à titre de simple citoyen. La *Republica* est dans la baie de Paranagua. Tout est calme à Rio-de-Janeiro.

D'un autre côté, les détails venant de source révolutionnaire disent que les insurgés ont reçu 12,134 carabines, 400,000 cartouches, 2 canons Krupp et $250,000 en monnaie. C'est le général Saraivos, qui vient de rejoindre l'amiral Mello avec huit mille hommes, qui s'est emparé de ces munitions avant de quitter la ville de Parana, et qui les a transmis au commandant des troupes des insurgés.

De la même source, on apprend qu'un soldat du gouvernement, qui avait été blessé par un éclat d'obus, a été brutalement mis à mort par un officier. Cet acte de violence a soulevé la désapprobation générale des troupes.

Les camarades de la victime s'étaient élancés sur l'officier pour venger leur ami, lorsque une bombe vint éclater tout près d'eux et en tua cinq.

***

L'Amérique centrale a aussi sa petite guerre. Le Nicaragua et le Honduras sont en mauvaise intelligence et depuis quelque temps, ils échangent des coups avec des alternatives de succès et de revers de chaque côté. Ce n'est pas, croyons-nous, une idée de conquête qui a poussé les Nicaraguens à entrer dans le Honduras.

La vérité est qu'ils y ont été appelés par un parti décidé à renverser le gouvernement et qui, n'étant pas assez fort pour triompher seul, a fait appel à l'étranger. Le procédé n'est pas nouveau et la vieille Europe, au moyen âge, nous en a donné de nombreux exemples. A cette époque, on ne trouvait pas qu'il y eût là un crime de lèse-patrie. Dans les très récentes républiques qui forment cette partie de l'Amérique Centrale, on a les mêmes idées. Les Nicaraguens, sollicités de venir aider les partisans des généraux contre le gouvernement régulier, sont venus. Ils ont été victorieux en plusieurs engagements. La question est de savoir quel prix ils mettront à ce service et quelles prétentions ils feront valoir. Le plus curieux serait qu'ils ne voulussent plus s'en aller et qu'ils conservassent à titre de conquête les pays occupés par leurs troupes.

***

Nous avons accueilli avec bonheur la nouvelle de la candidature acceptée par M. le comte de Mun dans l'arrondissement de Morlaix. Avec plus de bonheur encore nous enregistrons aujourd'hui l'annonce de son succès. Tous les bons esprits, en France, salueront avec joie la réapparition, à la tribune française, du grand orateur catholique, du grand ami des classes ouvrières. Loin de l'amoindrir, l'erreur commise à son égard par le suffrage universel l'aura grandi, car elle lui a donné l'occasion de montrer toute sa grandeur d'âme. Aucune plainte, aucune récrimination n'est sortie de sa bouche, au lendemain d'une défaite qui était une injure en même temps qu'un acte de folie et d'ingratitude. On a pu voir alors que dans cette lutte qu'il fait si vaillamment depuis plus de vingt ans, il apporte la plus entière abnégation. Les hommes ne sont rien pour lui, pas même sa propre personnalité ; la cause est tout. A quelque rang qu'on le place, il combattra avec le même talent, la même ardeur, la même foi inébranlable à la cause de l'Église et des classes laborieuses.

M. de Mun est le type accompli du grand patriote et il a sa place toute marquée dans les conseils de la nation. Plût à Dieu que notre ancienne mère-patrie eût un jour la sagesse de confier la direction de ses affaires à des mains si nobles, si pures et si capables.

***

Rarement comme cette année, les fêtes de Noël, à Rome, ont été célébrées avec plus de ferveur, par une foule plus nombreuse, foule de Romains, de pèlerins, d'étrangers ; piété chez les uns, curiosité des lois surnaturelles chez les autres. " Vous avez interrompu la

vieille chanson qui berçait la misère humaine, et la misère humaine s'est réveillée avec des cris ! ....." Telle est l'apostrophe que nous avons citée d'un député socialiste, M. Jaurès.

Que la misère humaine jette des cris, hélas ! c'est trop vrai, et elle jette même mieux que des plaintes et des cris, elle lance des pierres, elle lance des bombes ; et les gouvernements lui ripostent par la potence et par les coups de fusil, même en Sicile. Mais êtes-vous bien sûr que la vieille chanson chrétienne, cette chanson qui berçait l'humanité depuis tantôt deux mille ans, soit interrompue ? Est-ce donc bien vrai ?... Il est permis d'en douter devant cette attitude des masses, devant les petits, les humbles, devant ces foules qui célèbrent la *trève de Dieu*, qui envahissent les parvis sacrés, qui inondent les portiques, devant les savants et les spiritualistes en quête de l'au-delà, devant les hommes de bonne volonté qui, s'ils ne possèdent pas le secret du bonheur du genre humain, de la félicité également départie à tous, s'efforcent cependant de lui préparer une plus équitable distribution.

Le blasphème est quelquefois un hommage à la foi. Qui croit au diable croit à Dieu.

En tout état, cette foi de nos pères, semblable à la bûche de Noël, jette encore des étincelles. La Noël à Rome, et bien ailleurs, est une démonstration éclatante de la foi.

***

Au Vatican :

La messe pontificale solennelle clôturant les fêtes jubilaires est fixée au 19 février. Le Pape célébrera la messe à l'autel de la *Confession;* il descendra dans la basilique en *pompa magna* et fera son entrée sur la chaise gestatoriale.

Un *Te Deum* sera chanté dans Saint-Pierre.

Un *Triduum* sera célébré dans l'église du Gésu. Des messes seront dites dans toutes les églises.

Le Pape a décidé de ne plus nommer d'évêques en Italie avant d'avoir la certitude que ceux-ci recevront l'*exequatur*.

***

Le Souverain Pontife a ordonné la reprise du procès en béatification de Jeanne d'Arc.

On croit qu'avant la fin du mois, Jeanne d'Arc sera déclarée *Vénérable*, ce qui est le point principal, étant donné sa condamnation.

***

Au Canada, dans l'intervalle des sessions législatives, la politique générale chôme un peu et la politique municipale en profite pour se donner libre carrière. Les chefs de partis et de groupes profitent aussi de ce moment de répit pour faire leurs semailles, c'est-à-dire pour exposer, sur tous les points du territoire, leurs idées et leurs programmes.

Dans Ontario, la secte fanatique qui a pris pour nom " Protestant Protective Association" prend des proportions inquiétantes. Elle vient de tenir un congrès à Hamilton, et l'on y a compté jusqu'à sept cents délégués. Le cri de guerre de ces nouveaux Know-Nothings est toujours : *No Popery, no French Domination.* Ces bons apôtres savent parfaitement qu'ils n'ont rien à craindre du catholicisme ni de l'élément français, mais il leur faut un prétexte pour se livrer à leur œuvre de haine et de persécution ; celui-là était tout trouvé ; ils n'ont même pas eu le mérite de l'invention.

C'est au moment où les écoles catholiques sont abolies au Manitoba au mépris des traités, où l'existence de ces mêmes écoles est menacée, comme l'usage de la langue française, dans les territoires du Nord-Ouest, que les fanatiques de la P. P. A. viennent parler de se protéger contre les aggressions catholiques et françaises ! Vraiment, la dérision est par trop amère.

Les hommes politiques dignes de ce nom n'ont pas hésité à condamner ce mouvement qui porte en germe la guerre civile la plus terrible: la guerre de religion et de race. On remarque, cependant, parmi les hommes publics en vue, des abstentions qui pourraient paraître étranges si elles se prolongeaient. Il faut que, de tous côtés, sans acception de partis, les hommes d'ordre et de principes condamnent énergiquement ceux qui veulent ostraciser une moitié de leurs concitoyens et fomenter la zizanie et la haine où devraient régner la paix, la concorde et l'harmonie.

Une question bien inquiétante se pose en ce moment à l'esprit des catholiques. L'abolition des écoles séparées, au Nord-Ouest, sera-t-elle désavouée par le gouvernement fédéral comme le demande Mgr Grandin et, avec lui, toutes ses ouailles ? Le délai expirera prochainement et le gouvernement garde un silence qui m'indique rien de bon. Les journaux protestants d'Ontario assurent que les ministres n'interviendront pas, et ces déclarations ne reçoivent aucune contradiction.

Allons-nous voir se répéter ici l'iniquité commise envers les catholiques du Manitoba ? Hélas ! tout le fait craindre.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

Elle se rappela combien il paraissait noble lorsqu'il conférait avec Roderick, sous les murs, quand il était porteur du pavillon parlementaire ; comme il était retourné fièrement aux rangs de l'armée, sans daigner même regarder en arrière quand un lâche avait tiré sur lui, du haut des remparts. Elle se souvint de chaque mot prononcé par Zulma à son sujet, de sorte qu'elle paraissait le connaître aussi bien que Zulma elle-même.

Quand Pauline eut repassé dans son esprit, et plusieurs fois, toutes ces choses, de cette manière confuse et pourtant distincte avec laquelle de telles réminiscences se pressent à la mémoire, elle se sentit réellement fatiguée et oppressée comme si elle eût eu un fardeau sur le cœur. Elle ferma les yeux tandis qu'un frisson secouait tout son être. Elle craignit de tomber malade et il lui fallut faire appel à tout le courage tranquille de sa nature pour réagir contre l'écroulement complet dont elle était menacée.

Enfin, elle pensa à un moyen de recouvrer sa sérénité ; c'était d'écrire une longue lettre à Zulma pour lui faire la description du bal du gouverneur. Elle se mit aussitôt à la tâche ; mais lorsque le papier fut étendu devant elle, elle se heurta, dès le seuil, à une difficulté. Ecrirait-elle sur elle-même ? Parlerait-elle de Roderick ? Répéterait-elle les compliments de Son Excellence, conterait-elle son entrevue avec le capitaine Bouchette ?

Par là, elle retomberait infailliblement dans l'ordre des pensées qu'elle voulait bannir, en écrivant sa lettre. Déjà deux ou trois fois elle s'était surprise glissant dans ce genre d'idées, alors qu'elle avait la plume à la main.

" Non, murmura-t-elle avec un rire contenu ; je n'en ferai rien. J'écrirai comme une modiste. Je vais lui donner un compte-rendu

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

détaillé de la toilette portée par chacune des dames, au château. Cela pourra amuser Zulma ou la dégoûter selon son humeur au moment où elle lira la lettre. Peu importe ; cela réalisera mon dessein. Zulma m'a souvent grondée de ce que je ne suis pas assez égoïste. Je serai égoïste pour une fois."

Avec ce plan bien arrêté, la rédaction de la lettre fut une tâche agréable et facile. Pendant que la plume trottait sur le papier, Pauline paraissait prendre plaisir à son travail. Parfois, elle souriait et toute sa figure s'illuminait.

D'autres fois, elle s'arrêtait et relisait un passage d'un air visiblement approbateur. Les pages se couvraient l'une après l'autre de ce mystique langage de la modiste que Pauline paraissait bien connaître, (et quelle jeune personne ne le connaît pas ?) car elle ne faisait ni ratures, ni corrections.

" Et maintenant que je suis arrivé à mon propre costume, le décrirai-je ? se demanda-t-elle, et elle ajouta presque immédiatement : ce serait de l'affectation de ne pas le faire."

Là-dessus, elle consacra toute une page à la description.

N'avions-nous pas raison de dire qu'un grand changement s'était opéré en Pauline ? Elle qui, quelques semaines auparavant, était la plus simple et la plus naturelle des jeunes filles, connaissait maintenant la signification de ce mot terrible : affectation.

Et non seulement elle en connaissait la signification, mais encore elle savait que c'était une chose à fuir et elle prenait un soin particulier à l'éviter.

Un peu plus tard, elle se demanda : ferai-je mention de Roddy ? Il était apparemment plus facile de poser cette question que d'y répondre.

Elle passa la main, d'un air fatigué, sur les cheveux lisses qui couvraient sa tempe. Elle fixait distraitement les yeux sur le tapis vert de la table et ses traits portaient une légère teinte de dureté.

A la fin, elle murmura :

" Zulma trouverait étrange que je ne le fisse pas. D'ailleurs, je sais qu'elle admire Roddy. Oui, il faut que je lui parle du lieutenant — oh ! pardon, du capitaine, " — et elle sourit de la façon la plus naturelle. " Naturellement elle doit apprendre sa promotion. Pauvre Roddy ! Comme il en était fier ! Et il paraissait s'attacher ensuite plus étroitement à moi, comme s'il eût voulu dire que je devais partager cet honneur."

Après avoir narré les détails de cet événement, elle ajouta quelques mots sur Carleton et Bouchette et termina en exprimant le regret, sincère chez elle, que Zulma n'eût pas été présente à la fête. Elle écrivit :

" Le capitaine Bouchette a eu la bonté de déclarer reine du bal une personne de votre connaissance. Sans doute, c'était de la flatterie. Mais si une jeune fille que je connais avait été là, non seulement M. Bouchette, mais le gouverneur lui-même et toute la compagnie, sans en excepter Roderick, l'auraient proclamée reine de la fête.

Ceci n'était pas un compliment banal d'une jeune fille à une autre ; c'était un tribut courtois d'une femme à une femme. Evidemment Pauline faisait de rapides progrès.

La lettre fut aussitôt pliée et adressée. Lorsqu'elle se leva de son bureau, en la tenant à la main, elle se sentit singulièrement soulagée. Elle regarda par la fenêtre, en descendant l'escalier, et un nouvel horizon s'étendit devant elle. Ses appréhensions avaient disparu momentanément ; ses doutes étaient évanouis et tout ce qui restait dans son esprit était une certaine espérance qui lui rendait le cœur léger et qu'elle ne pouvait expliquer.

Elle rencontra son père en bas et s'enquit de Batoche.

—Il n'est pas ici, ma chère, mais il peut revenir ce soir.

—J'ai une lettre pour lui.

—Une lettre pour Batoche ?

—C'est-à-dire, une lettre que je désire qu'il porte.

—A qui ?

—A Zulma Sarpy.

—Oh ! c'est très bien. Ecrivez à Zulma. Cultivez son amitié. C'est une jeune fille remarquable.

Batoche vint en effet chez M. Belmont, ce soir-là, mais pour un instant seulement, car il devait sortir de nouveau de la ville. Il accepta avec empressement la commission de Pauline.

" Je remettrai moi-même cette lettre, dit-il ; je suis heureux d'avoir l'occasion de revoir cette charmante personne."

X

A LA CITADELLE.

Le lendemain, au lieu d'éprouver la réaction ordinaire, Pauline continua d'être précisément dans le même état d'esprit que le jour où elle avait remis la lettre à Batoche. Elle n'était pas gaie, assurément. Par exemple, elle n'aurait pu chanter une chanson comique avec entrain, mais elle n'était pas seulement calme. Il y avait en elle une vive impulsion d'attente vague qui la faisait aller et venir dans la maison d'un pas léger et le sourire aux lèvres. Son père était très satisfait, car l'effet produit sur lui par la visite de Bou-

chette était encore tout récent. Le temps, d'ailleurs, contribuait peut-être à l'air de bonheur qui régnait dans la maison. Le soleil brillait, le vent était tombé et la neige, sèche et friable, couvrait les rues, invitant à la promenade.

Hardinge se présenta vers midi pour demander à Pauline de faire avec lui une petite promenade.

" J'ai une couple d'heures à ma disposition, ce qui peut bien ne pas arriver tous les jours, et un petit tour de promenade nous fera du bien à tous deux," dit-il.

Pauline fut bientôt prête, avec le consentement cordial de son père.

Après avoir erré au hasard par les rues pendant quelque temps et s'être arrêtés plusieurs fois pour causer avec des amis qu'ils rencontraient, les jeunes gens se dirigèrent vers le Cap Diamant.

Sur le sommet de cette partie de la citadelle, ils étaient complètement seuls et ils pouvaient s'entretenir intimement sans être interrompus.

Ils parurent en être charmés tous deux, chacun d'eux ressentant probablement qu'il avait quelque chose à dire à l'autre, ou plutôt qu'ils pourraient toucher à certains sujets de conversation jusque-là passés sous silence, qui pourraient les amener à une meilleure entente mutuelle. Roderick était un peu plus grave et plus réservé que sa compagne. Pauline n'y attacha aucune importance, attribuant cela aux préocupations du soldat, supposition que sa conversation put justifier tout d'abord.

—Ce point est fort exposé, dit-il, et dans quelques jours aucun de nous ne pourra l'occuper. Quand toute l'armée rebelle viendra de la Pointe aux Trembles, elle pourra aisément nous bombarder de ce côté de la citadelle.

—Mais c'est un bon poste d'observation, n'est-ce pas ? demanda Pauline.

– Excellent, bien que moins bon que celui-là, plus haut, qui est bien gardé et où il y aura toujours deux sentinelles.

—Tout en parlant, Roderick aperçut des personnes en mouvement sur la grand'route près des plaines d'Abrabam.

—Regardez, Pauline, dit-il ; connaissez-vous ces gens-là ?

—Non. Est-ce que ce sont des soldats ?

—Ils s'appellent : carabiniers de la Virginie. C'est l'avant-garde de l'armée rebelle. Ils ont rôdé aux alentours, ces deux derniers jours.

—Des carabiniers de la Virginie, Roddy ? dit Pauline avec une expression d'interrogation dans ses yeux noirs.

—Oui. Vous devez en savoir quelque chose. Ne vous rappelez-vous pas le jeune officier qui vous a escorté jusqu'aux portes, avant-hier ?

—Oh ! répondit Pauline, sans essayer de cacher sa surprise ou son intérêt, vous ne voulez pas dire assurément qu'il est là parmi ces pauvres gens sans abri ?

—Mais oui, certainement, et je suis sûr qu'il en est charmé. Je le serais, à sa place. Il a tout plein d'espace pour se mouvoir, tandis que nous sommes enfermés comme dans un poulailler entre ces étroites murailles.

—Eh bien ! Il est fort courageux et peut endurer un peu de misère ; c'est une consolation, dit Pauline, en remuant sa petite tête d'un air de sympathie.

Ceci amusa évidemment Roderick qui répliqua :

—Oui, c'est un gros garçon, très robuste.

—Et si brave ! continua Pauline avec une chaleur croissante, tandis que ses yeux étaient fixés au loin, sur la plaine.

—Tout soldat doit être brave, Pauline ; mais je dois reconnaître que cet homme est tout particulièrement brave. Il l'a prouvé sous nos yeux.

Pauline ne répondit pas, mais son attention demeura attachée au lointain. Frédéric eut un franc éclat de rire et dit :

—Assurément, ce n'est pas là tout ce que vous avez à dire de lui. Il est fort, il est brave et... n'est-il pas quelque chose encore, hein ! Pauline ?

Elle se retourna tout à coup et répondit au rire d'Hardinge par un sourire, mais la rougeur de ses joues trahissait son émotion.

—Voyons, chère, n'est-il pas beau ? continua Roderick fier de son triomphe et plein de malice.

—Eh bien ! oui, il est beau, répondit Pauline avec un sourire délicieux et d'un ton qui aurait voulu être agressif.

—Et quoi encore ?

—Modeste.

—Autre chose ?

—Poli.

—Et puis ?

—Instruit

—Encore ?

—Bon.

—Bon à votre égard, chère ?

—Tout particulièrement bon envers moi.

—Je l'en remercie. Il ne pouvait choisir d'objet plus digne de sa

bonté. Excusez-moi de vous agacer ainsi, Pauline. Ce n'était qu'une petite plaisanterie. Je partage complètement votre estime pour ce jeune officier américain. Lui et moi devrions être amis et non ennemis.

—Et vous serez amis un jour, dit Pauline d'un ton de conviction.

—Hélas !

Une pause s'ensuivit durant laquelle des pensées désespérantes traversèrent comme un éclair l'esprit de Roderick Hardinge. Toutes les horreurs de la guerre se présentèrent en masse à son imagination et il ressentit vivement les terribles incertitudes de la bataille. Jamais, jusque-là, il n'avait ressenti si péniblement sa position.

Ce rebelle était aussi bon que lui, peut-être meilleur. Ils auraient pu se rencontrer et jouir ensemble de l'existence.

A présent, leur devoir était de se porter réciproquement la mort ou de s'infliger l'un à l'autre la plus grande perte possible. Des pertes ! Et que serait-ce si l'une d'elles était celle de l'aimable personne assise à son côté ? Ce serait, en vérité la plus grande de toutes les pertes.

Mais non, il ne voulait pas seulement en entretenir la pensée. Il secoua la tête et aspira l'air froid à pleins poumons.

Tout à coup, il sentit sur son bras la petite main de Pauline. Ce léger contact fit passer un frisson dans tout son être.

" Regardez, Roddy," dit-elle en montrant la plaine.

XI

CAVALIER ET AMAZONE.

Voici ce qu'ils virent tous deux :

Une vingtaine d'hommes, soldats du corps de Morgan, se tenaient en groupes sur la limite extrême de la plaine. A un signal donné, un cavalier sortit du milieu d'eux, au trot de son cheval. L'animal était presque entièrement blanc, avec une tête petite et bien proportionnée, de petits sabots bien nets, de longues hanches, une abondante crinière et une queue balayant le sol.

Tous ses membres étaient un indice de la rapidité de sa course, tandis que ses oreilles droites, son œil brillant et mobile et ses narines roses dénotaient l'intelligence et l'ardeur. Le cavalier était vêtu de l'uniforme complet du carabinier — habit et culotte vert-gazon, garnis de fourrure noire à travers laquelle courait une liseré d'or ; ceinture rouge à laquelle était attachée une corne blanche, à poudre ; chapeau noir, de hauteur moyenne, à forme de turban et surmonté d'une touffe de plumes de couleur sombre et courtes,

retombant sur la tempe gauche et retenue par une agrafe de forme circulaire, d'un métal jaune brillant.

Le cavalier fit trotter tranquillement son cheval autour des spectateurs, en décrivant une ellipse allongée, jusqu'à ce que la neige fût suffisamment battue pour l'accomplissement de son dessein. Il se mit alors à exécuter une variété d'exercices extraordinaires que ses compagnons paraissaient lui demander l'un après l'autre.

Parmi ces exercices, les suivants sont dignes d'être mentionnés : il lança son cheval au grand galop, puis, tout à coup, vidant les étriers et lâchant la bride, il bondit en l'air et se jeta à pieds joints tantôt à droite, tantôt à gauche de la selle, faisant face à la croupe, sans se retenir à rien. Il arrêta son cheval soudainement et lui fit prendre, sur ses pattes de derrière, une position presque perpendiculaire ; puis, sans l'aide de la bride, des étriers ou du pommeau, il prit sa position et fit exécuter au cheval un saut énorme en avant comme s'il devait franchir une haute claie, tandis qu'il ne bougeait pas plus de son siège que s'il y avait été cloué. Lançant de nouveau l'animal à son plus rapide galop, il prit son pistolet, le lança en l'air, le rattrapa au vol et finalement le jeta de toutes ses forces devant lui. Alors, glissant un pied hors de l'étrier, il se baissa vers le sol, saisit son arme au passage, reprit sa position et remit le pistolet en place, avant d'avoir fini le tour de la piste.

Les amis de l'écuyer n'étaient pas plus attentifs à ces étonnants exercices que ne l'étaient les deux spectateurs, du penchant de la citadelle.

—Merveilleuse équitation ! s'écria Hardinge avec enthousiasme. Ce doit être un cheval arabe ou quelque autre pur-sang. A qui peut-il bien appartenir ? Il n'y a pas un tel cheval dans ces environs, car je l'aurais su ; et pourtant, il n'est guère possible qu'il soit venu avec l'expédition d'Arnold.

—Et l'écuyer ? murmura Pauline en s'avançant de plusieurs pas, tant son attention était vivement excitée.

—Oui, l'écuyer ! continua Roderick. Voyez ! il vit dans le cheval et le cheval vit en lui. Leur existence paraît se confondre.

C'est un homme superbe !

—Impossible !... dit Pauline, abritant ses yeux de la main pour rendre sa vue plus intense. Ce ne peut être.

—Quoi ? demanda Roderick.

—J'ai cru, peut-être.....

—Mais, c'est lui, Pauline.

—Vous plaisantez !

—C'est lui-même.

—Cary Singleton !

Oubliant tout le reste, dans son transport, elle applaudit de ses mains gantées. Roderick ôta son chapeau et salua.

—C'est un beau spectacle, Pauline, et qui vaut bien la peine que nous avons prise de venir si loin pour en être témoins.

La jeune fille garda le silence, et quand, enfin, elle tourna les yeux, ce ne fut pas pour rencontrer ceux de son compagnon.

Il s'éleva en elle un léger trouble qui aurait pu lui causer de l'embarras si un autre incident ne s'était produit presque immédiatement pour distraire ses pensées.

Le cavalier, ayant terminé ses exercices, revint vers ses amis qui, après une brève conversation, se dispersèrent, le laissant seul avec un petit groupe de deux ou trois personnes parmi lesquelles apparut une dame à cheval. Du moins, Roderick et Pauline en jugèrent ainsi. Ils n'attachèrent point, néanmoins, d'importance à cette circonstance, et ils étaient sur le point de revenir sur leurs pas et de retourner à la maison, quand ils remarquèrent que deux cavaliers se détachaient du groupe resté en vue et se dirigeaient dans la direction de la plaine. Il était facile de reconnaître Cary Singleton et après quelques instants, il fut tout aussi facile de voir qu'il était accompagné d'une dame. Tous deux se dirigeaient au pas et en droite ligne vers le Saint-Laurent.

Le soleil était encore brillant, et dans leur trajet, ils étaient tantôt dans l'ombre et tantôt dans la lumière, selon qu'ils passaient devant les érables dépouillés de leurs feuilles, qui bordaient la route. Quand ils eurent atteint le plateau élevé surplombant la rivière, ils s'arrêtèrent pour converser quelques instants, Singleton évidemment occupé à décrire quelque chose, comme l'indiquait le mouvement de son bras le long de la ligne marquée par le courant, puis dans la direction de la ville.

Tandis qu'ils étaient ainsi engagés, le couple de la citadelle les

examinait attentivement, sans mot dire. Le lecteur devinera aisément que Pauline examinait l'homme et Roderick, la femme. Le jeune officier était beaucoup plus attentif, dans son observation, que la jeune fille qui regardait d'un air songeur.

A la fin, l'officier américain et l'amazone firent tourner leurs chevaux pour retourner en arrière. Dans ce mouvement, il leur arriva, à tous deux, de regarder vers la ville. Quelque chose attira leur attention et cela parut les intéresser assez pour les faire s'arrêter et conférer ensemble. Alors, la dame fit un mouvement soudain comme pour s'avancer en droite ligne, mais elle en fut empêchée par son escorte qui, lui montrant les canons sur les remparts, lui fit comprendre qu'elle devait se tenir hors de leur portée.

C'est à ce moment que Hardinge rompit brusquement le silence.

—C'est bien ce que je pensais, murmura-t-il brièvement et presque sévèrement, entre ses dents.

Pauline ne parut pas l'avoir entendu.

—Je savais bien que je ne m'étais pas trompé, continua-t-il un peu plus haut.

Pauline entendit ces paroles et leva les yeux, de surprise.

—J'ai le droit de me souvenir d'elle.

—Que voulez-vous dire, Roddy ?

—C'est la même robe d'amazone.

Pauline était parfaitement étonnée, maintenant. La figure d'Hardinge était animée.

—Je reconnaîtrais cette stature entre mille.

—Quelle stature ?

—Et ce port.

—Roddy, vous ne voulez pas dire...

—Je vous dis que c'est Zulma Sarpy.

—Vous plaisantez !

—Regardez ; elle agite son mouchoir.

Et elle l'agitait en effet. Elle le secoua tant et si bien qu'elle effraya son cheval, qui se cabra. Roderick ôta sa coiffure et resta un instant découvert. Pauline jeta un cri de joie et fit flotter au vent son mouchoir, en retour. Singleton ôta son chapeau à plumes et fit un profond salut par-dessus ses arçons. Ce fut un moment d'émotion exquise, mais un moment seulement.

Rapides comme le vent, les cavaliers s'élancèrent à travers la plaine et disparurent bientôt à l'horizon. Se retournant tout à coup Hardinge reconnut le danger de sa position.

—Allons-nous en, Pauline, dit-il, nous pouvons être vus par nos hommes et cela pourrait paraître fort singulier.

Ils se hâtèrent de descendre le penchant de la citadelle et rentrèrent dans la ville sans presque échanger un seul mot. Pauline était radieuse, Roderick, quelque peu sombre.

Peu à peu, toutefois, tous deux reprirent leurs dispositions habituelles et firent encore ensemble une fort agréable promenade d'une demi-heure, mais en s'entretenant de sujets tout à fait indifférents.

" Ce spectacle était complètement inattendu, se dit Pauline, en ôtant ses gants et en déposant ses fourrures sur la petite table, au centre de sa chambre. Je ne m'attendais certainement pas à le revoir. Son gracieux salut était à mon intention, sans doute, et je l'ai reconnu tout de suite, tandis que Roddy ne l'a pas reconnu.

D'un autre côté, il a reconnu Zulma, et moi non. N'est-ce pas étonnant ? "

Pauline s'arrêta un instant en réfléchissant à toutes ces choses. Plus elle y pensait, plus cela lui paraissait étrange, si étrange, que ses traits prirent une expression de tristesse et d'anxiété.

Que pouvait bien faire Zulma hors de chez elle, aujourd'hui ? pensa encore Pauline. Comment se fait-il qu'elle ait rencontré l'officier ? Ne serait-elle pas venue tout exprès pour le voir ? Elle en serait bien capable. Elle ne craint rien et ne s'occupe de personne. Elle peut accomplir ce qu'aucune autre jeune femme ne peut tenter sans provoquer la critique, ou si la critique s'exerce, elle tombe à ses pieds, sans lui faire aucun mal.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

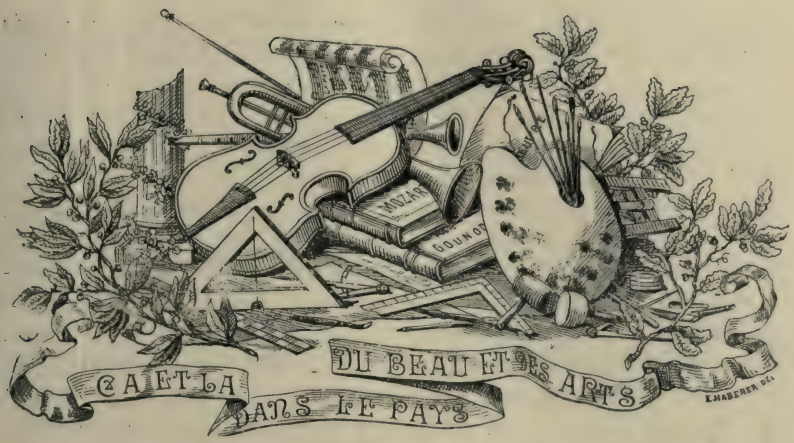

LE SOMMEIL DE L'ENFANT JESUS

(D'APRÈS CARLO DOLCI)

Il est peu d'artistes dont les tableaux ont été de tous temps aussi recherchés que ceux de Carlo, ou plutôt Carlino Dolci comme l'appelaient ses contemporains. Nous reproduisons aujourd'hui son " Sommeil de l'enfant Jésus ; " c'est peut-être celui de ses tableaux qui a été le plus souvent reproduit.

Carlino n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père. Sa mère, femme remarquable par sa piété, sut imprimer à l'âme de son fils les sentiments dont elle était elle-même imbue. Les premiers jouets de l'enfant furent un rosaire et des crayons. Bien jeune encore, elle le fit admettre à l'école de Jacopo Vignali. Ses progrès furent si rapides que son maître le signala aux Médicis comme un prodige. Il se plaisait à faire admirer, entre autres, un des premiers essais de l'enfant : c'était un tableau de fleurs et de fruits dans lequel le jeune artiste avait représenté une tête de mort avec ces mots : *flos campi*.

Il avait trente deux ans lorsqu'en 1648 il fut admis parmi les Académiciens du dessin. C'était l'usage que chaque peintre, le jour de son admission, offrît à l'académie le portrait d'un autre artiste. Dolci choisit pour cette occasion la figure du bienheureux Angelico de Fiesole, et fit le beau portrait que la gravure et la photographie ont popularisé et que l'on aime à contempler.

Six ans plus tard, il se maria avec Teresa di Giovanni Bucherelli. On raconte que le jour de ses noces, les parents et amis étaient réunis, la future parée de ses plus beaux atours ; mais l'époux manquait. On court le chercher chez lui, puis à l'église de sa paroisse,—mais point de Carlino. Pensant bien qu'il devait être en prière quelque part, on l'envoya quérir dans toutes les églises de Florence et enfin on le découvrit dans celle de l'Annonciade, absorbé dans l'oraison au pied d'un crucifix.

Toute l'œuvre du maître respire la tendre piété qui l'animait. Ne cherchons pas l'énergie dans ces beautés fines et douces aux formes arrondies, aux chairs transparentes dont il a fait ses madones. Il en a trouvé le modèle dans son imagination bien plutôt que dans la nature : elles respirent le calme, la douceur et la grâce. Chez tout autre cela eût dégénéré en fadeur et en mollesse, mais chez le Dolci il n'en est pas ainsi : à travers ces figures qui vivent à peine de la vie du corps, on voit transparaître la vie de l'âme.

Endormi ou souriant, l'enfant Jésus de Carlino est un agneau qu'attend le sacrifice. Sa mère est une image de la douceur résignée ; elle est belle de tristesse, mais aucune plainte ne s'échappe de son tendre cœur. Sa bouche ne murmure que la prière, et le soupir qui s'exhale de sa poitrine maternelle n'est entendu que de Dieu.

Des sept enfants issus du mariage de Dolci, une seule, Agnesé, est devenu célèbre par les copies qu'elle a laissées des tableaux de son père. Elle les a presque tous reproduits, quelques-uns plusieurs fois.

Dolci était naturellement porté à la mélancolie. Il se figurait toujours que ses tableaux n'étaient jamais assez bien et quittait ses pinceaux de découragement. Souvent il fallait l'intervention de son confesseur pour les lui faire reprendre. La perte inattendue de sa femme acheva de l'abattre et le conduisit bientôt lui-même au tombeau. Il mourut le 17 janvier 1686 et fut inhumé dans l'église de l'Annonciade où il avait coutume d'aller prier si souvent. Son œuvre se distingue par un fini extraordinaire, un coloris suave et harmonieux, une touche pleine de douceur, un pinceau libre et facile. Il excellait dans le portrait.

ALPHONSE LECLAIRE.

LES DISCOURS DE SIR GEORGE CARTIER

Je viens de lire les discours de Sir George Cartier que M. le sénateur Tassé a réunis en volume. M. Tassé n'a fait ni choix ni triage. Il a pieusement recueilli tout ce qu'il a pu retrouver dans les journaux, les brochures, les revues, depuis les paroles du jeune avocat, faisant ses premières armes dans une assemblée électorale, jusqu'aux dernières pensées de l'homme d'Etat, s'embarquant, épuisé, pour aller demander, à la science du vieux monde, la santé que malheureusement la science fut impuissante à lui rendre.

La principale valeur de cet ouvrage est son importance historique. Le livre s'ouvre au milieu de la tourmente pendant laquelle le gouvernement responsable prit naissance. Le spectacle que nous avons sous les yeux à la première page, c'est le spectacle de la lutte engagée entre Lafontaine et Baldwin pour forcer le gouverneur de la colonie à n'être plus désormais qu'un souverain constitutionnel, au lieu d'être l'autocrate irresponsable que le gouverneur avait été jusque-là de tout temps, dans toutes les colonies. Le livre se ferme sur la défaite de Sir George Cartier à Montréal en 1872, au moment où le gouvernement dont il avait été l'âme et la force allait s'effondrer dans le désastre du scandale du Pacifique. Entre ces deux époques vingt années se sont écoulées, et dans cette période une partie importante des destinées du Canada s'est développée. Pour toute cette période, nous n'avons pas une seule véritable histoire du Canada. Le livre de M. Turcotte est une compilation, ce n'est pas de l'histoire. A ce seul point de vue, le livre publié par M. Tassé a une très grande utilité : il comble en partie cette lacune. On ne pourrait sans doute s'attendre d'y trouver l'absolue vérité de l'histoire, car ces discours, même s'ils étaient exempts de passion, ne présenteraient toujours qu'un seul côté de toutes les questions, mais le développement graduel de la vie nationale s'y peut suivre avec netteté, et la route parcourue y peut être mesurée d'un coup d'œil.

Le principal attrait de ce volume, à mes yeux, du moins, c'est qu'il révèle, sans peut-être le faire connaître complètement, une physionomie singulièrement originale, une nature singulièrement complexe. Un homme ne se livre pas tout entier dans ses discours comme il se livre dans sa correspondance, la chose se comprend du

reste. Avec ce que l'on a devant soi dans ce livre, il est facile pourtant de saisir nettement la personnalité de Sir George Cartier. C'était avant tout une nature heurtée, pleine de contrastes, où des attributs, des qualités, des défauts qui d'ordinaire s'excluent les uns les autres, se trouvaient réunis dans un singulier pêle-mêle. De l'esprit et de la trivialité, de la bonhomie et de la suffisance, de la fermeté et de la pétulance, du bon sens et des paradoxes, on trouve de tout cela et à toutes les pages dans les discours de Sir George Cartier. En outre profondément conservateur, et cependant avec une pointe incontestable de frondeur, autoritaire jusqu'à la violence devant le public, libéral de grande allure dans l'intimité. Sur cet ensemble heurté une qualité maîtresse domine sans restreinte, la détermination qui n'hésite jamais, le courage que rien ne semble pouvoir abattre.

Le courage et la vaillance étaient peut-être les traits les plus saillants de Sir George Cartier dans sa carrière de chaque jour, et Sir Richard Cartwright lui disait une fois dans une altercation sur le parquet de la Chambre : " L'honorable ministre a assez d'audace pour entreprendre quoi que ce soit. " Il reflétait l'opinion de tout le monde, y compris Sir George lui-même qui, sur le champ, avec beaucoup de bonne humeur, remercia Sir Richard de son compliment.

En lisant aujourd'hui ses discours, une autre qualité nous frappe plus peut-être qu'elle n'a impressionné ses contemporains. On chercherait vainement d'un bout à l'autre du livre, une parole éloquente, tout se réduit à de simples exposés, ou à des discussions arides et sans art. Il est impossible cependant de parcourir ces pages ternes d'expressions, sans venir à la conclusion que l'on se trouve en présence d'un homme dont le sens politique est réellement de premier ordre. Il est manifeste à la façon dont il aborde invariablement son sujet, qu'il le voit sous toutes ses faces ; il est évident qu'il ne procède jamais à l'aveugle, mais qu'il choisit sa voie en pleine connaissance de cause. Peu d'hommes ont mieux que lui compris la situation de la race française. Peu d'hommes ont eu un sens plus lucide des devoirs que cette situation impose. Pour ma part, je ne connais personne qui sur ce point lui soit supérieur, si ce n'est Sir Louis Hippolyte Lafontaine. Il arriva souvent que tous deux eurent à défendre la même cause. Si tous deux montrèrent un égal sens politique, on retrouvait chez le premier une dignité que l'on chercherait vainement chez l'autre. Tous deux par exemple eurent à défendre le principe de l'égalité de représentation entre le Haut et le Bas Canada sous l'ancienne constitution, mais dans des circonstances diamétra-

lement opposées : Lafontaine à une époque où le Bas Canada avait la majorité de la population, et où il lui fallait résister au courant populaire dans sa province ; Cartier quand la position fut intervertie et où par conséquent il avait avec lui le sentiment de ses compatriotes. Les discours de Lafontaine sur cette question sont empreints d'une majestueuse grandeur, de laquelle rien n'approche dans l'œuvre de Cartier.

Ce qui pour moi est plus caractéristique que tout le reste dans cette nature si complexe, c'est que toutes les questions qui se présentent, il les envisage par le point de vue le plus élevé. Il ne cherche jamais à échapper à sa responsabilité dans la retraite facile qu'offrent les préjugés populaires. Quelle que soit la situation, il l'aborde de front et de haut. Chose singulière pourtant, si la conclusion qu'il adopte est élevée, brave, vaillante, la grandeur du sujet, non plus que la hauteur du point de vue, ne fait jamais jaillir aucune source d'inspiration ; il reste toujours dans la discussion exclusivement, homme d'action et homme d'affaires, sans éclat, de pensée, sans bonheur d'expression.

Ce n'est pas pour l'œuvre littéraire que les discours de Sir George Cartier doivent être lus, et, cependant par un dernier contraste, Sir George avait des prétentions littéraires. Dans sa jeunesse il avait fait des vers : c'est un péché trop commun pour qu'il lui en soit tenu compte. D'ordinaire ceux qui ont sur la conscience de ces péchés de jeunesse ne demandent pas mieux, après quelques années que de les oublier. Il n'en était pas ainsi de Sir George. Il crut toute sa vie à la valeur de ses vers.

Pendant la session locale de 1871, j'étais avec quelques jeunes députés à l'hôtel Victoria à Lévis, attendant un train en retard. Sir George était alors au faîte de sa gloire et, peut-être de sa puissance. S'il n'avait pas le portefeuille le plus important dans le cabinet fédéral, c'est qu'il n'en avait pas voulu, et au surplus il y avait la position la plus forte, par la majorité compacte qu'il commandait de la province de Québec. Il était en même temps député local pour le comté de Beauharnois, et il suivait la session en amateur.

Sir George était cette fois là, du nombre des passagers attardés. Il vint à nous et se mit à causer avec beaucoup d'entrain. Il en vint à nous parler de ses poésies ; il nous chanta même une de ses chansons, pas celle que tout le monde connaît :

O Canada, mon pays, mes amours.

mais une autre dont j'ai retenu ces deux vers :

Le léopard me tient poings et pieds
Liés

Il n'attendit pas nos compliments. Il nous déclara le plus sérieusement du monde qu'il avait toujours regretté de n'avoir pu cultiver son talent poétique. L'un de nous se hasarda à lui faire observer que l'homme d'État serait toujours une ample compensation pour la perte du poète.

Ce n'est pas, encore une fois, pour l'œuvre littéraire que les discours de Sir George Cartier doivent être lus, mais ils doivent être lus par tous ceux qui ont le culte du passé. Ceux-là trouveront un singulier charme à suivre la carrière d'un homme qui, par les qualités et même les défauts de sa nature, fut l'une des personnalités les plus attrayantes de son époque, et qui par sa sagacité, comme homme d'Etat, aurait fait sa marque en quelque pays que la providence l'eût placé.

WILFRID LAURIER.

LES IROQUOIS AU NORD-OUEST

Des Iroquois au Nord-Ouest, me direz-vous ; mais que font-ils dans cette galère ?

Comment une touffe de ces aborigènes a-t-elle été transplantée si loin du pays de ses ancêtres, au milieu de tribus étrangères à sa langue et à son caractère ?

Par quel hasard, des Iroquois sont-ils allés s'échoue dans cette région ? Telle est la question que s'est posée plus d'un voyageur ? Nous allons tâcher d'y répondre en quelques mots.

Avant la découverte de l'Ouest canadien, par le célèbre la Vérendrye, quelques bandes iroquoises avaient poussé leurs courses aventureuses jusqu'au lac Supérieur.

La terreur de leur nom s'était répandue au-delà même de la chaîne de nos grands lacs. Toutefois, il n'est fait aucune mention de leur présence à l'ouest du lac Supérieur.

Les Sioux, ce fléau de nos prairies, se chargeaient de continuer dans cette direction-là, l'œuvre d'assassins et de maraudeurs des Iroquois. Ces deux cruelles tribus méritaient de se compléter. Iroquois et Sioux, quels rapprochements de cruauté ? Que de souvenirs sanguinaires ils évoquent dans notre histoire. Il y aurait de quoi faire la fortune de plus d'un perruquier, avec les chevelures sanglantes, qu'ils ont portées à leur ceinture.

Dans le récit de ses voyages, Radisson rapporte qu'il rencontra quelques familles huronnes, près du littoral de la baie James. Elles s'étaient réfugiées dans cette contrée inhospitalière pour échapper aux poursuites de leurs implacables ennemis.

En 1664, ce même voyageur, revenait d'une expédition à la Baie d'Hudson. Il était accompagné de 700 sauvages et avait déjà atteint le lac Supérieur, lorsque ses compagnons de voyage découvrirent quelques canots iroquois. Une véritable panique s'empara d'eux. En dépit de leur grand nombre et des assurances les plus encourageantes de Radisson, la plupart des Kristinots rebroussèrent chemin, tant était grand l'effroi inspiré par cette cruelle nation.

Toutefois les Iroquois ne devaient arriver jusqu'ici, qu'après avoir été humanisés et adoucis par le christianisme et la civilisa-

tion. Nous avions bien assez à faire d'ailleurs de nos Peaux-Rouges, sans en emprunter de l'est. Tous les printemps, la compagnie de la Baie d'Hudson expédiait une flottille de canots, chargés de marchandises destinées à la traite de l'Ouest.

Le lieu du départ était Lachine. Sur la rive opposée se trouve le village iroquois de Saint-Louis. La compagnie avait là, sous la main, de rudes gaillards, qui s'y entendaient à la rame et aux mille secrets de la vie de voyageurs.

Elle n'eut garde de dédaigner une aussi belle aubaine. Les premiers Iroquois qui visitèrent la Rivière Rouge, furent donc des rameurs au service de la compagnie. Jusqu'en 1835, cette dernière ne les utilisa que pour le transport de ses marchandises.

A cette époque, elle s'avisa de les employer comme chasseurs dans les prairies.

Elle choisit avec soin au village de Saint-Louis un parti d'environ 40 jeunes sauvages, réputés pour leur bonne conduite et leur habileté comme chasseurs, pour être l'élite de l'endroit. Ils remontèrent en canot jusqu'au lac Winnipeg et de là, se dirigeant sur la branche nord de la Saskatchewan, ils atteignirent le célèbre fort des Prairies.

Ils furent accueillis cordialement par M. Rowand, facteur en chef du district.

Après avoir été pourvus de fusils et de munitions, ils furent expédiés dans diverses directions. Les uns allèrent chasser sur la rivière Bataille ; d'autres sur la rivière la Biche, etc. Toute cette région abondait alors en castor. Aussi pendant leurs trois années de service, ces nouveaux chasseurs entassèrent bien des ballots de pelu dans les hangars de la compagnie. A l'expiration de leur terme d'engagement, ils résolurent de se fixer dans le pays et de faire la chasse à leur compte.

Ils se dirigèrent vers les montagnes Rocheuses, afin de se procurer un territoire de chasse éloigné des blancs. Ils remontèrent la rivière Athabaska, franchirent les premiers pics des montagnes Rocheuses et s'arrêtèrent en face du mont Millet. C'est là qu'ils se fixèrent. Cet endroit prit par la suite le nom de "Jasper." Ils vécurent longtemps comme les premiers chrétiens, mettant tout en communauté. Quoique éloignés de tout missionnaire, ils n'en continuèrent pas moins à pratiquer la religion catholique, en autant que les circonstances pouvaient le permettre. Dans leur voisinage, vivait la nation des Sikanais. Ils épousèrent leurs filles, à la mode du pays, en attendant qu'ils pussent faire bénir leur union par un prêtre.

Des Métis cris vinrent grossir leurs rangs. La langue de ces derniers, la plus répandue alors dans cette partie du pays, fut adoptée par la nouvelle génération. Le chevreuil, l'ours et la biche des montagnes constituaient leur principale nourriture. Comme ces animaux sauvages étaient nombreux, ils vécurent heureux dans leur isolement, ne regrettant qu'une chose, l'absence de missionnaire.

En 1845, le P. De Smet, S. J., passa l'hiver au lac Sainte Anne, où il reçut l'hospitalité du révérend M. Thibault. De bonne heure au printemps, il partit en traîne à chien, accompagné de deux Métis, en route pour la rivière Colombie, où il désirait établir des missions. Chemin faisant, il s'arrêta à Jasper. Les Iroquois l'accueillirent avec joie. Il en maria et baptisa un bon nombre et les encouragea à conserver soigneusement leurs pratiques religieuses.

Dix ans après, le P. Lacombe partait du lac Sainte-Anne pour se rendre à Jasper. Le trajet fut des plus pénibles et dura neuf jours. Ces pauvres Iroquois le reçurent les larmes aux yeux et au milieu de vifs transports d'allégresse. Ce zélé missionnaire demeura quinze jours au milieu d'eux, exerçant le saint ministère. Il déclara souvent depuis, qu'il ne fut nulle part aussi édifié des bonnes dispositions des sauvages qu'à Jasper. Il rencontra quelques-uns des fondateurs de l'établissement, qui avaient émigré du village de Saint-Louis. Le dernier survivant de cette première souche se nommait Joachim. Il conserva comme de précieuses reliques, jusqu'à son dernier soupir, un livre de prières en iroquois et quelques autres objets de piété qu'il avait emportés de la province de Québec. Après le premier voyage du P. Lacombe, les missionnaires continuèrent à les visiter tous les ans. Ils ne réussirent point toutefois à se construire une église ou une école. Ce fut cette raison qui les détermina à abandonner les montagnes pour s'établir près de la mission du lac Sainte-Anne. Leur petit groupe ne s'est pas aussi bien conservé dans la plaine que sur la montagne. Ils se sont dispersés. Les uns ont pris la direction de la rivière Athabaska, d'autres celle de la rivière la Paix. Une partie s'est fixée à Saint-Albert et le reste est demeuré à Sainte-Anne. La langue française et la langue crise ont remplacé celle de leurs ancêtres paternels. Les caractères distinctifs des Iroquois sont presque perdus chez leurs descendants. Ils ne constituent plus une bande à part. Ils se sont greffés au tronc cris qui les a absorbés. Les deux principes constitutifs d'une race, la religion et la langue, sont les mêmes pour les Iroquois comme pour les Cris. Dès lors, il n'existe plus de raison de distinguer entre eux.

Il est un enseignement qui ressort de la destinée de cette petite bande.

L'enfant trouve dans les accents de sa mère une suave mélodie dont il ne peut se défendre. C'est la langue de la mère qui finit presque toujours par s'imposer et prévaloir au sein de la famille. Après la religion, la langue est le plus puissant rempart d'une nation. Elle ne saurait s'en laisser dépouiller impunément. Une fois ce rempart renversé, elle ne tarde guère d'ordinaire à s'étioler, se dissoudre et s'éteindre, absorbée par d'autres nationalités qui ont su mieux conserver cet élément de vitalité.

Les petits peuples donnent souvent des leçons que feraient bien de méditer de plus puissants qu'eux.

J'ai ouï dire de deux Iroquois, qui ont autrefois fait parler d'eux :

Le premier était un mécréant. A tort ou à raison on mettait à son débit une foule de méfaits. On l'accusait de rien moins que d'assassinats et de cannibalisme. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait de rapine. Un jour, un Cris le surprit à enlever de la viande d'orignal qu'il avait mise à sécher sur un échafaud. Il lui logea une balle dans la tête et son procès fut terminé.

L'autre était un brave Iroquois et un excellent chrétien. Il accompagnait un parti de voyageurs qui revenaient de la rivière McKenzie. Un soir, ils arrivèrent à une grande pointe fort boisée qui se prolongeait dans un petit lac.

L'un des voyageurs insistait pour passer outre et aller camper plus loin, prétendant qu'à diverses reprises, les voyageurs avaient vu l'un des leurs dévoré par un monstre quelconque. On se moqua de lui, bien entendu. Toutefois les accents de conviction du narrateur et la présence de cette sombre forêt avaient un peu refroidi leur courage. On fit un bon feu et bref on s'endormit. Quelques heures après, nos voyageurs furent brusquement éveillés par l'apparition d'une énorme bête qui, s'élançant sur l'Iroquois, l'entraîna au fond du bois.

Au lever du soleil, ses compagnons firent d'inutiles recherches. On n'entendit plus parler de notre homme. Il paraîtrait que c'était le troisième voyageur qui disparaissait de la sorte. Les raconiars de légendes merveilleuses eurent beau champ. Chacun avait sa théorie.

Quelques années après, un chasseur abattit dans ce bois fatal, un grizzly d'une taille extraordinaire.

Personne ne douta depuis que ce ne fût là le ravisseur nocturne des voyageurs attardés à ce bois.

Saint-Boniface, 19 décembre 1893.

L. A. PRUD'HOMME.

FABLE

LE RENARD DEVENU CHARLATAN.

Un renard, à bout de ressource,
Voyant tous ses plans échouer,
Imagina que le gibier
Vers lui se rendrait à la course,
S'il pouvait seulement se faire médecin.
La bagatelle d'un diplôme
Fut l'affaire, pour lui, d'un faux et d'un larcin.
Il s'annonce aussitôt comme l'auteur d'un baume
Qui guérissait de tous les maux.

Il n'en fallut pas plus. On vit les animaux,
D'au loin, de toutes parts, venir en nombre immense,
Pour en faire l'expérience.
Le renard, du haut d'un tréteau,
Les haranguait. Rien de plus beau !
" Messieurs, leur disait-il, c'est une œuvre divine ;
Car j'ai reçu de Dieu le don de médecine ;
Je guéris infailliblement,
Et soigne gratuitement !
Les pauvres, les petits, voilà ma clientèle.
Quant aux gros animaux, j'ai la peine mortelle
De refuser de les soigner ;
Car, ayant de l'or pour payer,
Ils peuvent s'adresser aux docteurs ordinaires
Qui travaillent pour honoraires."

Ecartant ainsi le danger
Que les gros et les forts vinssent le déranger,
Le bandit, à cœur joie, exploitait ses victimes :
Les dindonneaux, les agnelets,
Les poules, les coqs, les poulets,
Bêtes faibles, pusillanimes,

Qui ne comprenaient point les trucs de ce brigand.
Il les introduisait dans des chambres secrètes,
Et les croquait le plus souvent,
Allant dire à la foule, en paroles discrètes,
Qu'il les gardait à l'hôpital,
Pour guérir tout à fait leur mal !
Mais pour entretenir courage et confiance,
Pour empêcher la méfiance,
Il en laissait sortir quelqu'un, de temps en temps,
Trop maigre et trop dur pour ses dents !

Humains, n'est-ce pas là l'image
Des faux médecins, parmi vous,
Qui font un si cruel ravage
De votre vie et de vos sous ?
Quel est donc ce penchant d'éternelle sottise
Qui vous fait vous jeter dans la gueule des loups ?
Ces vilains charlatans, faut-il qu'on vous le dise ?
Ne connaissent rien, moins que rien !
Vous guérir, ils s'en moquent bien !
Ils vous dupent toujours, et souvent ils vous tuent !
Quand des guérisons s'effectuent,
C'est l'affaire d'un pur hasard
Où le baume n'a point de part,
Ces coquins-là s'en attribuent
Tout le mérite et l'avantage,
On vous embête davantage.
De plus en plus sots vous voilà !
Et c'est toujours, toujours votre argent qui s'en va !

L'Abbé F. X. BURQUE.

LE ROLE DE LA COULEUR EN ART

Les poètes de l'antiquité ont rarement parlé de la couleur. Est-ce à dire, ainsi qu'un savant l'a prétendu de nos jours, qu'ils ne connaissaient d'autres teintes que celles qu'ils citent ? Il est difficile de l'admettre.

Si ces poètes, dans leurs descriptions, ne s'arrêtent non plus aux couleurs qu'aux accessoires, en cela ils suivent simplement les règles du grand style. Pour eux, avant tout, il y a l'ombre ou la lumière, le clair ou le foncé, l'éclatant ou le sombre ; la couleur est un auxiliaire du style ; elle concourt à l'harmonie ou à la force de la phrase.

Avec le blanc et le noir, Homère, par exemple, cite incidemment le bleu dont il revêt la déesse. Il dira une *noire* mort, une *noire* fontaine. Dans la description du bouclier que Vulcain remet à Thétis pour son fils Achille, on lit, à propos du motif gravé par le divin ouvrier : "Le fossé dont il l'entoure est d'un métal *obscur*, la haie d'étain *blanchâtre*." Plus loin : "il grave un troupeau de bœufs à la tête élevée ; les uns sont *d'or*, les autres d'un *sombre* métal."

Comme on le voit, lorsque le poète indique deux teintes, il les place en opposition ; à côté d'une teinte claire il en oppose une foncée. La phrase a-t-elle moins d'éclat ? Au contraire, et elle gagne en force. Ce n'est donc point la bigarrure des couleurs, le châtoiement des demi-teintes qui fait le coloriste.

En peinture de même qu'en littérature, on peut donc être coloriste tout en se limitant à une grande sobriété de palette. Le plus grand coloriste de la Renaissance, Le Titien, n'employait que quatre couleurs.

Mais il est un point de la physiologie de la couleur, que les artistes de nos jours tendent à méconnaître de plus en plus. Il ne faut pas chercher uniquement dans la couleur la sensation qu'elle produit sur l'organe de la vue ; l'artiste doit se préoccuper surtout de la sensation morale qu'elle fait naître.

Il y a dans la couleur une variété de sentiments, une richesse d'idéal que l'expérience, à défaut d'enseignement ou de culture esthétique, arrive à discerner, à classer, et dont l'emploi raisonné,

logique concourt à amplifier, à renforcer la note *impressive* ou caractéristique du sujet.

La couleur a sa personnalité propre, son langage à elle, son caractère individuel. Ses tons sont gais ou sévères, tendres ou énergiques, neutres ou dramatiques, profanes ou religieux. Le peintre n'est donc point libre d'adopter telle ou telle banalité selon sa fantaisie ou son caprice. N'est-il pas rationnel que l'esprit de la couleur soit en complète parité avec celui du sujet, que le sentiment de la couleur s'incarne dans le sentiment natif de la composition ou du personnage, de manière à unifier le style de l'œuvre, à le renforcer encore? Il faut que la palette serve d'auxiliaire au crayon ; le langage de la couleur venant compléter, amplifier celui des traits, l'artiste obtient ainsi, dans la mesure de sa force, la plénitude d'effet, d'action impressive.

On comprend dès lors que si, comme on en voit beaucoup d'exemples, la *tache* n'est point dans le caractère propre du sujet, il y a déviation, par conséquent amoindrissement de force et d'effet, ou encore infusion de sensations autres que celles que l'on veut rendre et produire.

Tel tableau où l'artiste a voulu donner à son personnage principal l'accent de l'énergie, a atteint son effet dans les traits de la physionomie, mais une palette efféminée, à teintes voyantes, amoindrit considérablement l'expression, le caractère cherché. Cette disparité, cette dissonance apparait principalement dans les tableaux religieux. L'emploi de couleurs profanes annihile complètement le sentiment inné du sujet, dans la plupart des compositions de nos artistes modernes. Il est vrai que, lorsqu'on ne sait plus s'agenouiller, il devient malaisé de toucher à des conceptions religieuses.

Parmi les maîtres de la Renaissance qui ont cherché à émouvoir autant par la magie de la palette que par l'accent de leur crayon, plusieurs n'ont su faire vibrer qu'une corde et le même soliste se retrouve indifféremment, quelle que soit la nature du sujet.

Le Corrège, entre autres, ce virtuose de la lumière, a peint les clartés vives avec des oppusitions douces, Il séduit, charme le regard ; sa note est suave, soit, mais elle n'a point la grandeur qui frappe et porte au recueillement. Dans le religieux sa palette est teintée de profane.

Il n'en est pas de même du Titien. Son pinceau, dans les sujets profanes, a des tons chauds et sensuels. Tel son tableau des *Grâces* de la galerie Borghese. La gamme change quand il peint un tableau religieux ; elle a une allure grave, une intonation solennelle, ainsi qu'on peut le voir dans son admirable *Assomption*, de Venise.

Dans ses portraits de haute physionomie, Le Titien nous saisit autant par le tempérament large, puissant et sobre à la fois de sa palette, que par l'aspect noble et digne des personnages. Les deux facteurs, le trait et la couleur, concourent au même effet; ainsi le maître atteint au sentiment du grand. C'est un coloriste dans la véritable et complète acception du mot.

Est-ce que l'incomparable *Madone Saint-Sixte* aurait ce sentiment grave, mystique et doux, que le tableau possède réellement, si Raphaël eût adopté des couleurs voyantes pour la robe de la Vierge, au lieu du bleu foncé?

Que penserait-on d'un moraliste, d'un philosophe qui, pour prêcher une doctrine austère, se présenterait aux foules vêtu d'une tunique de satin rose clair? Assurément, on ne lui trouverait pas un air bien sérieux. Pourquoi, alors, représenter la figure auguste du Christ de cette façon? L'adoption de couleurs de boudoir pour peindre des sujets sacrés, n'est-elle pas une offense à nos sentiments de vénération? La vue de tels tableaux éloigne forcément toute idée de recueillement.

Une erreur commune est d'attribuer le titre de coloriste au peintre qui a une certaine magie de palette, qui arrive à ses effets chromatiques sans être guidé par une méthode rationnelle et encore moins par l'esthétique de son art.

Celui-là est vraiment coloriste qui sait approprier sa palette, ses teintes au sentiment, à l'esprit du sujet qu'il traite; qui place des tons graves là où il faut du grave, des tons gais où le gai est de mise, et des tons religieux où le religieux est de nécessité.

Les coloristes se divisent aussi en deux classes: les coloristes d'ensemble, les coloristes du morceau.

Dans sa jeunesse, Véronèse est coloriste du morceau: il s'abandonne à l'effusion de la tache, sa peinture est une mosaïque.

Les œuvres de l'âge mûr, du maître vénitien, sont d'un art plus concret. De même que dans la composition, on y trouve l'unité dans l'ordonnance et l'action des couleurs. Les détails ne sont plus à l'emporte-pièce, la tâche du pinceau se réduit à deux ou trois tons, les valeurs se fondent dans l'effet d'ensemble; l'orchestration, en se simplifiant, s'harmonise; la fanfare est devenue un hymne.

L'artiste est devenu coloriste d'ensemble, mais sa palette n'a pas le sentiment du mystique, elle reste profane.

Le Sanzio lui-même, jusqu'à ce que l'on est convenu d'appeler sa troisième manière, n'a pas toujours su changer de palette à propos, mais il est coloriste d'ensemble.

Pour trouver un coloriste complet, dans toute l'acception du

mot, il faut aller à la Chapelle Sixtine. Si l'on veut bien nous y suivre, on verra comment ce *scalpellino* comprenait le rôle de la couleur.

Toute âme artiste qui pénètre dans ce merveilleux sanctuaire, éprouve ce sentiment que l'on ressent quand, après l'audition d'un instrumentiste quelconque, l'on entre dans une cathédrale au moment où l'orgue inonde le parvis de ses accords magistrals. La voix de l'instrument sacré, l'hymnode par excellence, rend tous les accents ; elle ne contient pas qu'un chant, elle les renferme tous

Ainsi, à la Chapelle Sixtine, la palette de Michel-Ange alterne du doux au grave, du tendre au sévère, du simple au solennel, du profane au religieux, sans qu'une note discordante détonne dans cette immense orchestration. Par d'habiles transitions, le maître passe des teintes claires, argentées, aux banalités les plus vigoureuses ; du vibrant au terne ; du ténu au diapason le plus nourri que la palette puisse fournir, sans que l'artiste délaisse le pinceau pour la truelle de certains peintres, obligés de recourir aux empâtements. Partout la même netteté de touche. Du reste, la peinture murale ne permet guère le renfort des couches.

Le secret du peintre de la Genèse et des Prophètes consiste dans la juste répartition de la lumière, l'habileté des oppositions.

Certes, on peut dire qu'il est un coloriste d'ensemble, ce peintre qui, sur l'immense voûte de la Sixtine, a distribué les tons de sa palette à plus de 300 figures, dont 58 tableaux, sans compter le fond architectonique peint aussi ; qui a su atteindre à cet accord général, à cette parfaite eurhytmie. Ce peintre était un coloriste d'ensemble guidé par un sentiment harmoniste des plus fins. Quel entendement savant, quel goût parfait dans cette ordonnance de couleurs, cette combinaison de tons !

Partout règne un juste équilibre dans la relation des valeurs. Avec une sage réserve, l'artiste place les teintes vives ayant pour but d'animer les plans sombres ; avec art il introduit les nuances intermédiaires servant à unir les notes opposées.

Le violet domine au centre ; cette teinte convient éminemment au caractère religieux des sujets bibliques qui occupent cette partie de la voûte ; elle s'allie avec les tons carnés des nus intercalés autour ; son effet calme, sa valeur pour ainsi dire neutre, laisse leur ntensité, leur vigueur aux notes graduellement montées des figures qui s'éloignent de l'axe.

Pour que les plans violacés ne s'alourdissent point sur le fond gris du plafond et le ciel des tableaux, le maître a eu soin d'y semer quelques points vibrants, mais avec une sage retenue, pour ne point

déranger la gradation chromatique. Il aide à la simulation de la voûte en plaçant les Sybilles et les Prophètes sur fond clair, et, sur fond sombre, les sujets en bordure garnissant les tympans.

Tout est donc senti, réfléchi et disposé avec un art impeccable dans cette immense orchestration de couleurs. Michel-Ange a prévu les effets de la réaction des teintes par leur contact ; l'apport, dans sa variété d'intensité, de la lumière ambiante, et a donné à chaque figure sa valeur relative dans la chromatique, sans perdre de vue le caractère individuel du sujet.

En effet, le rôle de la couleur, chez les individualités est des plus frappants.

Aux Genèses, les différentes figures des Créateurs sont drapées de violet. Cette note avec le bleu foncé est la plus calme ; elle implique la sérénité. Le bleu ne pouvait être choisi, car il eût été trop lourd sur le fond gris du ciel et sans liaison avec les teintes de l'entour.

Le violet se répète dans la tunique de Jérémie, Une note à effet, sollicitant le regard, eût diminué l'expression de douleur intérieure du Prophète des *Lamentations*.

La même teinte convenait à l'herméneutique Isaïe. Elle se retrouve dans la draperie inférieure de la figure de Daniel, mais en raison de l'âge du jeune Mage de la Cour de Babylone, le peintre le vêt d'une stole d'un bleu clair ; une écharpe jaune sert de note de liaison.

La tunique de teinte grise, au ton mat, de Zacharie est rehaussée par en haut d'un tissu grenat à effet riche ; le bout des manches est or. L'intermittence des touches, les clartés coupant les teintes sourdes donnent un miroitement de vie à la physionomie tranquille du fils de Barachie, plongé dans la lecture de son volumen.

Joël lit avec une passion de plus que Zacharie : celle de l'analyse. Le sujet frappe par le sentiment d'investigation et de concentration qui se lit dans ses traits. L'activité du cerveau est prodigieuse chez l'Oracle livré à son travail de théopneustie. Le manteau violet jeté sur ses épaules est nuancé de rouge ; cette variante, d'un effet légèrement dramatique, renforce et anoblit, pour ainsi dire, le sentiment que reflète la physionomie.

Ezéchiel a appris les abominations et la grande prostitution qui sont en Israël. Le prophète est sous le coup d'une véhémente indignation. L'artiste donne à ce sentiment un caractère sacré ; il vêt le personnage d'un manteau d'un rouge puissant, qui lui donne un caractère hautement sacerdotal.

Pour les Sibylles la couleur a de même un sentiment en convenance avec celui intime du sujet.

Le costume de la Lybique a un cachet exotique un peu étrange ;

la note exotique est rehaussée de la teinte de la draperie, d'un ton orangé nuancé de rouge.

La vieille Déiphobée, conductrice d'Enée, a une tunique d'un ton effacé, violacé. C'est trop neutre, trop pâle pour la chaude coloration des chairs et le fier caractère des traits du visage. Une draperie vieil or tombe des épaules sur les genoux en plis abondants; dès lors, l'accent altier de la prêtresse de Python devient encore plus dominateur.

Née au pays chéri des Muses, la fille de Phémonée, la vierge delphique, est une radieuse image digne d'être célébrée par la lyre d'Orphée. La jeune et ravissante Pythie, dont la brise de l'Olympe a caressé les cheveux, est vêtue d'une tunique au ton de bronze; une riche étoffe mordorée se drape sur les genoux. L'artiste fait une concession à la jeunesse, mais aucune note profane ne vient dénaturer le sentiment de chasteté dont le sujet est comme imprégné.

Hérophile, jeune aussi, est d'une beauté plus superbe que la Delphica; elle est digne de figurer parmi les déités chantées par Homère. Formes, pose, costume, tout en elle sourit l'harmonie et rappelle l'Archipel qui entendit les doux sons de la lyre d'Amphion. Le vêtement de l'Erythréenne est de violet clair nuancé de rouge, teinte qui tranche à peine sur le carmin de la peau; exempte de tire-l'œil, elle ne dérange point l'expression calme et sérieuse de l'Oracle féminin. Seule, une draperie jaune se moule sur les genoux et descend en ondes jusqu'à la cheville. Mais c'est une note incidente, utile dans la gamme symphonique; la note dominante, majeure, est le violet.

La pythonisse élamite, Sambèthe, est vieille, voûtée, décrépite. Une draperie grisâtre encapuchonne la tête, s'entrecroise sur la nuque et tombe en arrière en prenant une teinte plus robuste. La tunique talaire, d'un vert assombri, descend en plis abondants; par l'effet d'un jeu de lumière l'étoffe a, sur le devant des genoux, un miroitement nacré. Ce sont des teintes vieillies, neutres, appropriées à l'âge et au caractère de la fatidique Persicha.

C'est ainsi que Michel-Ange, dans la Chapelle Sixtine, réunit les trois tempéraments: de coloriste de conception, de coloriste religieux et, individuellement, de coloriste de sentiment.

Que d'enseignements pour nos artistes modernes, renferme cette œuvre géniale, réunissant la sublimité de la pensée, la perfection du dessin, la beauté de la composition et l'excellence du coloris; mais ce ciel de l'art est si haut pour eux, si au-dessus de leur terre à terre qu'ils dédaignent d'élever leurs regards vers ce merveilleux firmament.

EUG. AUBERT.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

X

La féodalité en Canada.—Les seigneurs au château Saint-Louis.—Foy et hommage.—Abolition de la tenure seigneuriale.—Le juge Würtele, dernier seigneur canadien admis à la foy et hommage.—Les archives féodales de Québec.

L'institution du régime féodal en Canada, dans la mesure restreinte voulue par Louis XIV (après l'abolition de la compagnie des Cent-Associés et de la compagnie des Indes Occidentales), fut un bienfait pour la colonie et un des dons précieux que nos ancêtres durent au génie et à la sollicitude du grand roi.

Il est à l'honneur de notre race de dire que les seigneurs franco-canadiens ont été fidèles à remplir envers leurs censitaires les obligations imposées par la volonté royale, et que, sous l'ancien régime, ils n'ont jamais abusé des prérogatives dont ils étaient revêtus. Ceux qui, à cette époque, négligèrent de favoriser la colonisation et n'eurent pas de censitaires, virent leurs titres annulés et leurs seigneuries passer en d'autres mains. (2)

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893 et février 1894.

(2) " Dès l'origine, les terres propres à la culture qui bordent le Saint-Laurent avaient été divisées en seigneuries de plusieurs lieues de superficie, et concédées aux colons qui, par leurs états de service militaire ou par leur naissance, en étaient jugés dignes, à la charge par eux d'y établir, sous un certain délai, un nombre déterminé de colons tenant feu et lieu, et d'y bâtir un moulin pour moudre les grains de leurs censitaires.

" A défaut par le seigneur de remplir ces conditions, il était déchu de son droit, et la seigneurie était réunie au domaine royal.

" Ces obligations imposées aux concessionnaires de seigneuries, contribuèrent grandement à accélérer les défrichements de la colonie. Les seigneurs, dans le but de conserver leurs privilèges, se transformaient en autant d'agents de colonisation ; car, si les colons faisaient défaut dans leurs domaines, il leur fallait de toute nécessité en faire venir eux-mêmes de France. C'est ainsi que la plupart de nos seigneuries ont été établies. Les régiments licenciés dans la colonie à divers intervalles ont aussi fourni un contingent considérable tant de seigneurs que de censitaires. "—S. Lesage.—*La Province de Québec et l'Emigration européenne.*

Voici, en résumé, ce que fut la tenure seigneuriale en Canada pendant près de deux siècles :

" Le roi tenait en dépôt, pour le besoin de ses peuples, des terres appelées le domaine du roi. La distribution de ces terres demandait un système administratif quelconque : le roi, pensant avec raison qu'il était expédient de disséminer sur la surface du nouveau pays un nombre d'hommes intelligents et actifs chargés de le faire établir moyennant un intérêt à eux accordé dans les progrès de ces établissements, choisissait des agents auxquels il octroyait une étendue de terre suffisante pour y fonder une petite colonie ; il les obligeait à s'y fixer, et à cette fin il était permis à ces agents de se choisir, chacun dans les limites de son agence, une terre pour son usage exclusif (*origine du domaine privé*).

" Le roi désirant s'assurer l'obéissance de ses agents à ses ordres leur ordonnait de venir de temps à autre lui en faire le serment (*origine de la foi et hommage*).

" Le roi voulant veiller à l'établissement du pays et pouvoir facilement se procurer les renseignements nécessaires sur le progrès de la colonie, obligeait ses agents à lui fournir ces renseignements (*origine de l'aveu et dénombrement*).

" Pour empêcher que l'intérêt créé en faveur des agents dans la chose commise à leurs soins ne fût changée par eux en moyen de spéculation, le roi exigeait qu'au cas de vente de l'investiture, il lui serait payé un cinquième du prix d'achat (*origine du quint*).

" Pour empêcher que les agents ne malversassent en refusant de faire établir, en vendant, en exigeant des redevances trop onéreuses ou prohibitives, le roi leur ordonnait de concéder à tout venant à un taux connu de tout le monde (*origine de l'obligation de concéder aux redevances accoutumées sans exiger aucune somme d'argent ni autres charges*).

" Comme des moulins à moudre les grains étaient nécessaires au maintien de la colonie et que les colons se trouvaient trop pauvres pour en ériger, le roi ordonnait aux agents d'en construire, et pour leur rendre cette obligation moins onéreuse, il forçait le colon à fréquenter exclusivement le moulin de l'agence à laquelle il appartenait à un taux fixe de mouture (*origine de la banalité*).

" Le roi voulant rémunérer ses agents des troubles et impenses de leur gestion leur permettait de prélever sur chaque colon en faveur duquel avait lieu telle gestion une redevance annuelle affectée sur chaque arpent superficiel de terre concédée. En affectant ainsi la redevance annuelle sur chaque arpent octroyé, le roi avait en outre en vue d'induire les colons à n'acquérir que la quantité de terre qu'ils pouvaient mettre en valeur (*origine des rentes*).

" Le roi voulant faciliter la gestion de ses agents et faire contracter aux colons les habitudes sédentaires du cultivateur, en décourageant les mutations fréquentes, obligeait les tenanciers à payer aux agents un douzième du prix de chaque vente de terre (*origine du cens comportant droit de lods et ventes*).

" Enfin, pour inspirer le respect dû aux intermédiaires obligés entre le roi et son peuple, les Actes Royaux appelaient ces agents Seigneurs, les faisant, suivant leurs capacités et les circonstances, dispensateurs de la justice, (1) qualité qui en vertu des coutumes investissait de certains droits honorifiques (lucratifs quelquefois) celui qui en était revêtu. " (2)

Les arrêts, édits, ordonnances et coutumes qui régissaient la tenure seigneuriale en Canada sous le régime français continuèrent d'être la loi du pays sous la domination anglaise. Les seigneurs anglo canadiens étaient tenus de rendre foi et hommage lige au château Saint-Louis, à Québec, comme sous l'ancien régime, et avec le cérémonial antique adopté ici au dix-septième siècle : *se mettant à l'instant en devoir de vassal, genouil en terre, teste nue et sans espée ny esperons.* Quelques uns d'entre eux—cette formalité accomplie—se crurent quittes de toutes autres obligations. Ils oublièrent qu'ils n'étaient en réalité que des fidéi-commissaires, refusèrent de concéder leurs terres *à tout venant* pour une rente annuelle *n'excédant pas deux sols par arpent superficiel*, comme ils y étaient tenus, et affectèrent de se considérer comme propriétaires absolus des terres comprises dans leurs fiefs ou seigneuries. C'est ainsi que les *loyalistes* anglais qui traversèrent la frontière lors de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, afin de rester sujets britanniques, se trouvèrent en présence de seigneurs anglo-canadiens qui les exploitèrent et leur vendirent des terres à des prix excessifs.

Ces abus commençant à se produire même chez les héritiers ou acquéreurs des anciennes seigneuries, et l'interprétation donnée aux lois féodales par les tribunaux anglo-canadiens tendant à opprimer les censitaires, nos législateurs décidèrent d'abolir, dans des conditions équitables pour tous, cette institution de la tenure seigneuriale qui, dans la pensée de ses auteurs, n'était qu'une organisation colonisatrice. (3) Cet événement historique s'est accompli en 1854, sans

(1) En 1714, le roi défendit d'accorder à l'avenir des seigneuries en justice. —E. G.

(2) *De la Tenure Seigneuriale en Canada, et Projet de Commutation*, par J.-C. Taché.—Québec, 1854.

(3) " La législation ancienne du Canada, disait M. Chauveau en 1853, n'est autre chose qu'un projet de colonisation."

soulèvement populaire, sans perturbation sociale, par les seuls moyens constitutionnels mis à la portée des citoyens ; et c'est encore là un fait qui est à l'honneur de nos populations. (1)

Sous le régime français, la foi et hommage devait être rendue, à moins de dispense, au château Saint-Louis, devant l'intendant de justice, police et finances. Sous le régime anglais, elle fut rendue, d'abord au château Saint-Louis, puis, après l'incendie du château en 1834, à l'Hôtel du Gouvernement, soit à Québec, soit à Montréal, le vassal étant, dans chaque cas après le 23 janvier 1834, dispensé, " pour cette fois seulement, " de se présenter au château Saint-Louis, à Québec.

Le gouverneur-général recevait la foi et hommage pour le roi, et procès-verbal de cette formalité—avec indications et déclarations relatives à la seigneurie du vassal—était inscrit dans un registre spécial, comme sous l'ancien régime.

Le dernier acte de foi et hommage fut rendu à Québec, à l'Hôtel du Gouvernement, (2) le 3 février 1854, devant sir William Rowan, administrateur, et en présence de l'honorable Lewis-T. Drummond, procureur-général, et de quelques autres, par Monsieur Jonathan-Sexton-Campbell Würtele,—aujourd'hui le juge Würtele de Montréal,—comme héritier des fiefs et seigneuries de Deguire ou la Rivière David et de Bourg Marie de l'Est, dans le district de Richelieu.

Les archives du département des Terres de la Couronne, à Québec, contiennent tous les actes authentiques de *foi et hommage* et d'*aveu et dénombrement* de la tenure seigneuriale en Canada. Monsieur T.-P. Bédard, qui a fait un catalogue raisonné de ces documents, s'exprime ainsi, au sujet des actes d'aveu et dénombrement :

" Le seigneur était tenu de fournir au roi ou seigneur dominant, l'aveu et dénombrement de sa seigneurie, quarante jours après avoir été reçu à foi et hommage. (Art. 8, Coutume de Paris.)

" L'aveu et dénombrement consistait en un acte notarié indiquant la situation du fief et ses dimensions, donnant la description du manoir et de ses dépendances, et faisant connaître les noms des tenanciers, les dimensions de leurs terres, avec les tenans et aboutissans, et tous les droits de cens et rentes qui sont dus.

(1) Lors de l'abolition de la tenure seigneuriale, en 1854, il y avait, en Canada, 220 fiefs, 160 seigneurs, et près de 72,000 censitaires Le sol seigneurial avait un superficie de 12,822,503 arpents, dont environ la moitié était occupée.

(2) Ancien hôtel Payne, maintenant occupé par M. Morgan, Place d'Armes.

" Les registres qui contiennent ces actes offrent de l'intérêt aux écrivains et aux chercheurs, en ce qu'on y trouve la description des maisons seigneuriales, généralement assez modestes, sauf celles des seigneuries de Longueuil et de Beaupré, et celle des Sulpiciens, dans l'île de Montréal, sous la domination française. Pendant la domination anglaise, tous les seigneurs portèrent foi et hommage, mais seuls les Sulpiciens fournirent un aveu et dénombrement de leur seigneurie. On y trouve les noms de tous les proprétaires de la ville de Montréal et des paroisses de l'île."

En consultant les actes de foi et hommage de la période française de notre histoire, on retrouve beaucoup de noms de seigneurs qui sont restés en Canada après la conquête, (1) la plupart ruinés par la guerre, quelques uns retirés dans leurs moulins, vivant de la vie du peuple, et, comme lui, restant attachés au clergé devenu l'unique guide de la nation.

On prend plaisir, en parcourant les pages de ces précieux volumes, à lire les noms de ces personnages vaillants et modestes qui se rendaient jadis au château *d'où étaient mouvans leurs fiefs*, pour y reconnaître leurs obligations envers le roi et envers le peuple. Une copie de ces annales uniques dans le nouveau-monde se trouve au ministère de la statistique et des archives, à Ottawa.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

(1) Faut-il dire : *Conquête du Canada* ou *Cession du Canada ?* Nous croyons que ces deux expressions sont également justes ; seulement la "conquête" date de la capitulation de Montréal (1760), tandis que la "cession" date du traité de Paris (1763).

LA BAGUE DE MARIE STUART

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

" Toute faute sera expiée dès ici-bas." (GOETHE.)

I

A Trouville, par un beau soir d'été, deux promeneurs s'attardaient sur la plage. Ils causaient avec animation.

" Vous n'avez pas de cœur, Lady Liliane ! " soupirait Sir Edward Marstone, en repoussant vers la mer, d'un geste de colère, un coquillage que la marée montante venait de jeter à ses pieds.

" C'est ce qu'on dit généralement aux gens qui vous opposent un refus," répondit Lady Lilian Dudley moqueuse. " Du reste, je n'ai jamais prétendu que je possédasse un cœur."

" C'est vrai ; votre bouche répète même volontiers que vous en manquez ; mais vos regards, en revanche, ont toujours l'air de dire : " Tu n'as qu'à chercher ce cœur qui se dérobe et tu le trouveras."

" Est-ce ma faute si vous interprétez mes regards de cette manière fantaisiste ? " fit-elle avec malice.

" Voyez-vous, mon cher, il ne faut pas essayer de comprendre une langue qu'on n'a pas apprise. Allons, c'est convenu : à partir d'aujourd'hui, je porterai des lunettes noires, afin de cacher mes yeux," ajouta Lady Liliane en riant, et elle était irrésistible quand elle riait.

" Les lunettes noires seraient une grande perte pour ceux qui se sont déjà laissé brûler à votre flamme ; mais un véritable gain pour vos victimes de l'avenir," rétorqua Sir Edward de plus en plus irrité.

" Bah ! à vous entendre, on croirait que je brise les cœurs à la douzaine comme madame Circé d'antique mémoire ! "

" Qui sait si vous n'êtes pas aussi dangereuse qu'elle ? "

" Puisque telle est votre idée, pourquoi donc m'approcher ? "

" Oui, pourquoi ?—Demandez-moi pourquoi le papillon vole toujours à la lumière ? "

" Parce que c'est un animal qui n'a que des instincts, tandis que l'homme est doué de raison.....Mais nous philosophons là depuis

un quart d'heure et devenons fort ennuyeux ! Que vous en semble ? Si nous causions d'autre chose ? "

" Comme vous voudrez ; je suis à vos ordres. Oublions donc que j'ai été assez maladroit ce soir, pour vous déplaire en osant vous parler mariage."

Sir Marstone venait en effet d'offrir son amour, son nom et sa fortune à la plus ravissante jeune veuve d'Angleterre, et elle avait refusé tout cela avec un rire moqueur sans essayer d'adoucir son refus par un mot de regret.

Elle prétendait que s'il lui fallait *sucrer* tous les refus de ce genre qu'elle avait à faire, il ne resterait plus dans le monde assez de sucre pour son usage particulier.

Lady Dudley était ce qu'on appelle vulgairement une coquette, et de la pire espèce, car sa conscience peu éveillée lui permettait de se jouer des cœurs avec une désinvolture révoltante. En général, les femmes ne comprenaient pas bien où résidait son charme invincible, car sa beauté échappait à toutes les règles de l'art.

Mais justement ce visage aux traits irréguliers, à l'expression vive et piquante ; ces grands yeux bruns à demi voilés par de longs cils, des cheveux blond argent, un teint nacré, une taille mignonne ; tout cela, jusqu'à la perfection des mains, exerçait une espèce de fascination sur ceux qui l'approchaient. A côté d'elle, on ne remarquait pas une belle ou imposante femme ; le quelque chose d'indéfinissable qui émanait de sa personne attirait tous les regards, toutes les attentions. Cependant sa réputation était restée intacte et si les méchantes langues, pour se venger de ses succès, aimaient à prononcer d'un air mystérieux à propos d'elle leur fameux : " Vous savez, ma chère, on dit ceci, on dit cela," les choses n'allaient pas au-delà des limites de la flirtation et de la légèreté.

" Puisqu'il faut aborder un autre sujet," reprit Sir Edward en jetant un regard sombre sur sa compagne, revêtue d'un élégant costume de plage dans le dernier goût parisien. " Seriez-vous assez aimable pour m'en indiquer un qui eût le don de vous plaire ? "

" Parlez-moi de tout, sauf d'amour ! "

" J'espère bien pourtant qu'un jour vous le connaîtrez avec tous ses tourments, toutes ses angoisses, ce sentiment que vous raillez aujourd'hui ! Mais brisons-là.—Voyons, vous intéressez-vous au mariage de l'empereur de la Chine ? "

" Fort peu, c'est si loin de nous.—Un mariage en Angleterre m'amuserait davantage."

" Tiens, cela me rappelle la grande nouvelle du moment ; mais vous devez la connaître déjà ? "

" Non ; je ne me souviens pas d'en avoir appris ces jours-ci. Au bord de la mer, j'ai pour principe de ne pas lire les journaux ; quant à des lettres, je n'en ai pas reçu depuis un siècle : il fait trop chaud pour écrire ! "

" Alors, il faut être particulièrement reconnaissant aux gens qui, en plein juillet, se donnent la peine de faire une action d'éclat ! "

" Quel est donc ce héros ? "

" Lord Primrose qui vient de se marier."

" Ce n'est pas possible ! "

Ce fut presque un cri de douleur qui échappa à Lady Liliane.— Un regard de triomphe brilla dans les yeux de son interlocuteur.

" Ah ! vous êtes, comme moi, frappée du manque d'égards de Lord Primrose envers la société ? " reprit-il en raillant. " Comment, au lieu de nous annoncer ses fiançailles et de permettre à toutes les bonnes langues de la capitale de dire leur mot sur un sujet aussi important, il nous apprend simplement que la chose est faite, qu'il est marié.

Le plus riche et le plus galant des pairs de la Grande Bretagne qui avait su jusqu'ici passer à côté de tous les pièges sans s'y laisser prendre.—Votre surprise et votre *mécontentement* ne m'étonnent pas ! "

Lady Liliane avait repris tout son calme.

" Et comment s'appelle l'habile magicienne qui a opéré ce miracle ? "

" La jeune Lady Primrose est une Miss... Miss... Attendez donc, j'ai oublié le nom.

Mais je dois avoir ici la lettre où mon oncle m'annonce cette nouvelle."

Sir Edward ouvrit son portefeuille.

" Lady Primrose," répéta Liliane à demi-voix.

" Oui, n'est-ce pas, cela paraît encore tout drôle ? " fit Marstone en dépliant une missive à moitié froissée qu'il se mit à parcourir.

" Tattersall... Opéra... la cour... ah ! m'y voici..."

" imagine-toi, mon cher ami, que Lord Primrose est venu hier
" nous surprendre tous avec la nouvelle de son mariage.

" Quelque invraisemblable que cela puisse te paraître, cet homme
" qui a refusé la main de plusieurs princesses, vient d'épouser sans
" tambour ni trompette la fille d'un officier qui n'a que sa retraite
" pour vivre, et la cérémonie s'est accomplie dans une modeste
" église de village, sans les demoiselles d'honneur, les témoins et
" les cloches de rigueur.

" Je me souviens fort bien pour ma part du capitaine Paër. Il

" était en même temps que moi dans les horseguards, homme
" accompli, camarade charmant, vrai gentleman que des difficultés
" de fortune forcèrent seules à donner sa démission.

" 'J'ai connu aussi sa femme, une Melville, la bonne Lady Clare.
" Comment est leur fille Esther ? Je l'ignore. Mais elle ne doit pas
" être la première venue pour avoir su gagner le cœur de Prim-
" rose."

" Ainsi donc, vous entendez, Lady Liliane ? Miss Esther Paër.

" Esther," répéta celle-ci comme dans un rêve.

" Et maintenant que dira le monde de cette nouvelle pairesse que personne ne connaît, qui n'a pas même été présentée à la cour ? Nous verrons. Pour en revenir au point de départ de tout ceci vous ne pouvez plus prétendre que le temps de la canicule n'apporte cette année aucun événement considérable.

" Mais qu'avez-vous, Lady Liliane, vous frissonnez ? Rentrons, croyez-moi."

Elle prit, sans répondre ni protester, la direction de l'hôtel.

Au bout d'un moment, elle rompit le silence.

" Tout doit être en fête alors au château de Primrose. Vous savez, Sir Edward, que chaque recoin m'en est familier, et qu'en ma qualité de pupille du comte Primrose, j'y ai passé mon enfance et ma jeunesse jusqu'à mon mariage ? Ah ! comme elle était gaie, tante Mary, la mère de Charles, et que de jours heureux j'ai passés, près d'elle, dans le vieux château mystérieux, tout rempli de légendes. C'était le bon temps ! "

Lady Liliane soupira. En évoquant ses souvenirs, elle en était arrivée à son mariage avec le vieux squire Dudley de Dudley Manor, événement qui avait paru providentiel à tous ceux qui s'intéressaient à la jeune orpheline sans fortune, mais qui avait été loin de lui apporter le bonheur...A cette époque-là Charles Primrose, le Lord actuel était à Oxford.

Après six années bien tristes, employées à soigner un mari toujours malade et jaloux, la jeune femme, délivrée par la mort de son tyran, s'était lancée dans le tourbillon mondain à corps perdu.

Elle habitait rarement sa maison de campagne qu'elle ne supportait qu'avec de nombreux invités et vivait de préférence dans son élégante villa de Londres ou chez des amis menant la même vie de plaisir qu'elle.—On la rencontrait dans tous les châteaux à la mode, un seul excepté, celui de Primrose.

Son tuteur et Lady Clare étaient morts et Lord Charles, jeune, célibataire, ne recevait que des hommes de son âge. Il était extrêmement timide dans la société des femmes et l'on croyait généralement qu'il ne se marierait pas.

Lady Lilian soupira de nouveau.

" A quelles tristes pensées vous abandonnez-vous donc ? " demanda enfin Sir Edward.

" Je songeais au passé " répondit-elle vivement.

" Ou à ce qui aurait pu être," fit-il sans paraître y toucher.

Mais Liliane avait compris.

" Que signifie cette allusion ? "

" Rien, si ce n'est que maintenant les mots du Dante sont inscrits pour vous sur la porte du château de Primrose : " Laissez, ô vous qui entrez ici, toute espérance au dehors."

" Comme elle est misérable, votre vengeance ! " dit-elle avec mépris.

" Vengeance ? Quel grand mot ! "

" Et que seraient donc vos taquineries, je vous prie, si ce n'est l'amertume d'un refus mal accepté ? "

" Voulez-vous, Lady Liliane, que je recommence à vous parler sur un autre ton, celui de la supplication ? "

" Ah ! non, par exemple. J'aime encore mieux votre ironie."

Marstone pâlit.

COMTESSE DE BALLESTREM.

LE DROIT PAROISSIAL

[Etude historique et légale de la paroisse catholique, de sa création, de son gouvernement et de ses biens. Commentaire raisonné du titre IX des Statuts Refondus de la Province de Québec—par P. B. Mignault, Conseil de la Reine, auteur du *Manuel de droit parlementaire* et du *Code de procédure civile annoté*. Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, 1893.]

Le droit paroissial est, dans ce pays surtout, d'une importance majeure. La religion qui, grâce à Dieu, est encore et sera toujours, nous l'espérons, l'élément dominant de notre organisation sociale, a, dès l'origine, groupé les familles canadiennes à l'ombre du clocher, sous la conduite et sous les soins du curé. La paroisse a suivi le progrès de la civilisation, ou, plutôt, elle en a été le principal moteur et la pierre fondamentale. La colonisation n'a fait de progrès qu'en autant que les paroisses se sont formées et ont prospéré. C'est la paroisse qui nous tient unis ensemble et attachés au sol de la patrie ; elle est le boulevard de notre nationalité.

De cet état de choses découle, pour le légiste aussi bien que pour l'ecclésiastique, la nécessité de connaître à fond les lois qui concernent la formation et le gouvernement de la paroisse. Or, cette étude n'est pas facile. Les lois en question sont disséminées un peu partout, dans le droit canon, dans les anciennes ordonnances, dans les traditions et les usages, dans les statuts passés à différentes dates et dans les nombreuses décisions rendues par les tribunaux. Il importe donc de trouver un livre dans lequel ces éléments épars soient réunis et coordonnés en un traité complet, raisonné et pratique. Tel est l'ouvrage que vient de publier M. P. B. Mignault, à qui ses travaux sur le *Droit parlementaire* et sur le *Code de procédure* ont déjà acquis une juste renommée.

Dans sa préface, M. Mignault explique de quelle manière il a envisagé et traité son sujet, et il trace, en quelques mots, les grandes lignes du droit paroissial. Il avertit que, dans son livre, il n'est question que du fait et non de l'idéal, qu'il prend le droit paroissial tel qu'il existe, tel qu'on l'interprète et tel que les paroisses doivent l'observer, si elles veulent imprimer à leurs actes le caractère de la légalité. "Or, ces lois enseignent que la paroisse doit son existence à l'évêque, que la paroisse que l'évêque érige canoniquement est une véritable paroisse. Elles reconnaissent comme administratrice des biens de cette paroisse, une corporation à laquelle on donne le nom

de fabrique. Cette fabrique n'a que des pouvoirs limités. Elle ne peut accomplir des actes qui dépassent la portée de l'administration ordinaire qu'avec l'autorisation de l'évêque et des paroissiens.

" La paroisse est propriétaire des édifices du culte, mais son droit de propriété n'est pas un droit illimité, absolu. Les paroissiens ont l'usage de ces biens pour l'accomplissement de leurs devoirs de religion, l'évêque en a la haute administration, et la fabrique est tenue de respecter, dans tous ses actes, les droits de l'un comme des autres.

" A la tête de la paroisse se trouve un pasteur auquel on donne le nom de curé. Ce curé est le chef spirituel de la paroisse, sauf les droits de l'évêque. Dans le gouvernement des paroisses, il y a donc quatre éléments à considérer, l'évêque, le curé, la fabrique et les paroissiens.

" Enfin, quand il s'agit de procurer à la paroisse les édifices dont elle a besoin pour l'exercice du culte, les francs-tenanciers prennent l'initiative de la démarche auprès de l'évêque ; ce dernier autorise la construction en question et des officiers de l'état interviennent pour donner effet au décret épiscopal. "

Dans l'introduction, nous trouvons un résumé historique où l'auteur rappelle les principaux faits qui ont signalé l'établissement de l'Eglise catholique au Canada. Il s'applique particulièrement à expliquer la position de l'Eglise lors de la conquête et les garanties qui furent stipulées par les actes de capitulation à Québec et à Montréal, par le traité de Paris et enfin par les chartes politiques octroyées plus tard par l'Angleterre, en particulier par l'Acte de Québec de 1774.

Ainsi que l'indique le passage de la préface cité plus haut, M. Mignault a divisé son ouvrage en quatre parties, sous les titres suivants :

Erection des paroisses ;

Gouvernement et administration des paroisses ;

Biens des paroisses ;

Police des églises ;

Sous ces titres principaux l'auteur traite successivement des conditions dans lesquelles les missions, d'abord, puis ensuite les paroisses doivent se former et se gouverner ; de la nature et des effets de l'érection canonique et de l'érection civile ; des autorités chargées de l'administration de la paroisse, c'est-à-dire, l'évêque, le curé, la fabrique et les paroissiens ; de la dîme ; des droits et des responsabilités du curé ; de la tenue des registres de l'état civil ; de la composition du bureau de la fabrique, de l'élection des marguilliers,

des attributions et des devoirs du marguillier en charge, de la manière dont les biens de la paroisse doivent être administrés et particulièrement de la construction et de la réparation des églises et presbytères, et enfin des règlements faits pour assurer le bon ordre dans les églises et les alentours.

Bien que le but de M. Mignault soit, avant tout, de faire un traité pratique de la matière, et d'indiquer simplement la législation en force sur chacun des points qui composent le droit paroissial, cependant il a soin de remonter aux origines de cette législation et d'en montrer le caractère et la portée, faisant ainsi un commentaire raisonné du texte de la loi d'après les principes du droit ecclésiastique et du droit civil. L'usage jouant un grand rôle dans le droit paroissial, l'auteur nous fait voir dans quelles circonstances ces différentes coutumes se sont établies et jusqu'à quel point elles se sont répandues et ont fait loi parmi nous. Il montre aussi, et ce n'est pas la partie la moins intéressante ni la moins utile de son ouvrage, la manière dont les tribunaux ont interprété ces lois et ces usages. Ainsi nous trouvons cités, et même quelquefois rapportés au long, les jugements rendus dans de nombreuses causes dont quelques unes sont restées célèbres, telles que celles *Cadot* vs *Ouimet*, *Martin* vs *Brunelle*, *Auger* vs *Labonté*, *Brown* vs *La Fabrique de Montréal*, etc.

En appendice, l'auteur a reproduit le texte du titre IX des Statuts refondus de la province de Québec. "Du culte religieux," et un choix des formules usitées soit dans la procédure à suivre pour l'érection des paroisses, soit dans l'administration des fabriques. Enfin, une table alphabétique et analytique des matières et une autre des causes citées dans le volume ajoutent encore à l'utilité de ce livre et facilitent grandement l'étude des matières qui y sont contenues.

Cet aperçu rapide, s'il ne suffit pas pour rendre justice complète au livre de M. Mignault, devra cependant, nous l'espérons, en faire comprendre l'importance et le mérite.

L'auteur a entrepris et mené à bonne fin une tâche difficile. Non seulement il fallait compiler et mettre en ordre tous les textes de lois épars dans nos codes et nos statuts, mais encore, le droit paroissial reposant, pour une grande proportion, sur l'usage établi, il fallait faire de nombreuses et laborieuses recherches pour se mettre au courant de tous ces us et coutumes. M. Mignault n'a pas failli à cette tâche.

Son livre est le plus complet de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à présent sur le droit paroissial, et nous pouvons affirmer que

c'est l'œuvre d'un légiste éclairé, d'un érudit et d'un travailleur consciencieux. Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre qu'il a déjà reçu l'approbation et les éloges de membres très distingués du clergé. Les avocats et tous les hommes de loi ne devront pas faire un accueil moins favorable à ce livre qui est, ainsi que l'auteur le fait remarquer avec insistance, "purement et simplement et uniquement un ouvrage de droit." Rien n'a été épargné pour le rendre utile à la profession légale. En disant que le *Droit Paroissial* de M. Mignault comble une lacune et qu'il a nécessairement sa place marquée dans toutes les bibliothèques de droit, nous ne voulons pas employer une formule banale mais exprimer une conviction bien sincère.

Ajoutons que ce volume sort des ateliers de MM. C. O. Beauchemin & Fils, et que, par conséquent, la partie typographique ne laisse rien à désirer.

JOSEPH DESROSIERS.

La gravure du pape Léon XIII publiée par la REVUE CANADIENNE de février est la reproduction d'une photographie du portrait envoyé par le Souverain Pontife à l'Université d'Ottawa.

C'est l'*Owl*, revue publiée par les élèves de l'Université, qui nous a fourni cette gravure.

CHRONIQUE DU MOIS

Pour tout cœur catholique et français, le grand événement du mois est la décision de la Sacrée Congrégation des Rites approuvée par le Saint-Père et déclarant Jeanne d'Arc Vénérable. La vierge de Domremy, inspirée de Dieu et fidèle à sa mission a vaincu l'étranger et rendu la France à elle-même, démontrant ainsi les vues providentielles de Dieu sur le royaume de France. N'est-il pas permis d'espérer que Dieu, par cet acte solennel de son Vicaire, veut encore marquer à notre ancienne mère patrie son amour de prédilection, malgré toutes les fautes dont elle s'est rendue coupable et en dépit de son ingratitude envers Lui ? Si Jeanne, simple bergère de Lorraine a pu faire, grâce à Dieu et à sa foi vive, des choses si merveilleuses, que ne pourra pas, pour sa chère patrie, la Vénérable Jeanne et bientôt peut-être, sur tous les autels de la chrétienté, Sainte Jeanne D'Arc ? L'héroïne a chassé l'Anglais envahisseur, à la Sainte de chasser le Juif et le sectaire qui deshonorent et mènent aux derniers cataclysmes la fille aînée de l'Eglise.

Sans doute, il ne faut pas exagérer l'importance de cette première sanction d'une mission que nous aimons à considérer comme divine. Ce n'est que l'introduction officielle de la cause en béatification. Tous les Vénérables de l'Eglise n'ont pas été béatifiés, mais on peut légitimement espérer que la mission de Jeanne D'Arc recevra cette consécration suprême.

On a beaucoup dit et toujours répété que Jeanne d'Arc avait été condamnée par l'Eglise. Aucun mensonge historique n'a eu plus de crédit. Or, il faut savoir que le célèbre Cauchon n'était qu'évêque nommé, et non sacré, que si le grand inquisiteur a cédé aux instances d'un tribunal ecclésiastique, poussé par les menaces de Bedfort, il a assumé par sa lâcheté, une responsabilité toute personnelle et qu'enfin Jeanne a toujours réclamé, mais vainement, la juridiction du Pape ou du concile de Bâle réuni à ce moment.

La cause de Jeanne d'Arc a été introduite en Cour de Rome, non par le P. Captier, comme on l'a dit ces jours-ci, mais par un prêtre français du plus grand mérite, Monseigneur Termoz qui est en ce moment en Extrême-Orient. C'est à la demande de Monseigneur Dupanloup, que ce prélat a fait à Rome, les premières démarches

poursuivies depuis lors avec un zèle admirable par le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Détail curieux : il s'est trouvé en France de nombreux adversaires de la canonisation de Jeanne d'Arc. Il s'est même trouvé un prélat archéologue pour soutenir que Jeanne d'Arc n'était pas un personnage historique.

Il faut excuser la folie et passer outre.

Il y a dans la mission de Jeanne d'Arc, des détails restés obscurs jusqu'ici qui montrent, jusqu'à l'évidence, le surnaturel dans sa mission. Ainsi le Mont Saint-Michel était la seule forteresse normande qui tînt encore pour le roi de France, et c'est Saint-Michel que Jeanne d'Arc voit et entend tout d'abord, parmi ses voix, et elle annonce à Chinon qu'elle reprendra Orléans le 8 Mai, ne sachant même pas que cette date est celle de la fête qu'on célébrait au Mont Saint-Michel depuis longtemps, en souvenir de l'apparition de l'archange sur le rocher où devait s'élever l'abbaye-forteresse.

A ce propos nous trouvons dans le *Times* ce magnifique hommage rendu à Jeanne d'Arc :

" Quand ce jour-là viendra, même ceux qui nient ou raillent les prétentions qu'a Rome de se prononcer sur de telles matières, reconnaîtront que peu de figures plus nobles ont été jamais offertes à la vénération de leurs semblables. Dans toute l'histoire du moyen âge, il n'y a pas d'histoire plus simple et plus splendide, pas de tragédie plus douloureuse que celle de la pauvre petite bergère, de la *paupercula bergereta*, qui par sa foi passionnée a relevé sa patrie des profondeurs du désespoir et de la dégradation, pour subir la plus cruelle et la plus honteuse des morts de la main de ses ennemis.

" L'élévation et la beauté morale du caractère de Jeanne ont conquis les cœurs de tous les hommes. Un des plus grands dramaturges allemands a fait d'elle l'héroïne d'une tragédie qui n'est pas la moins noble de ses œuvres, et les Anglais ont depuis longtemps appris à se rappeler avec honte le crime dont elle fut la victime, et la parodie de sa carrière que Shakespeare semble avoir acceptée comme la vérité sur son compte."

Le *Times* indique alors les raisons spéciales pour lesquelles les Français doivent honorer Jeanne d'Arc. Et il reprend :

" Mais ce n'est ni pour son amour de son pays, ni pour sa bravoure sous les armes, ni pour ses visions mystiques que le monde entier fait honneur à Jeanne d'Arc. C'est parce qu'à une époque sombre et cruelle, elle prouva par ses paroles et par ses actes que l'esprit de la femme chrétienne vivait encore parmi les plus humbles

et les plus "foulés aux pieds", et portait en profusion, même dans les conditions les moins favorables, ses beaux fruits. C'est la sincérité, la tendresse, la pureté, la profonde piété de sa nature qui en appellent davantage à ceux qui aiment son histoire. La nature et la réalité "objective" des voix divines qu'elle entendait et qui la guidèrent pendant sa carrière active peuvent être laissées par les Anglais à la considération de "l'avocat du Diable" et au tribunal devant lequel il plaide.

"Pour elle au moins ces voix étaient divines et du jour où elles lui ordonnèrent de quitter le cottage de son père à l'ombre de l'église de Domremy jusqu'à ce que sa tête tombât sur son épaule ayant aux lèvres le nom sacré sur le Marché de Rouen, elle sentit qu'elle devait leur obéir . . . . . .

"Avant même qu'elle eût obtenu accès auprès du roi et levé son étendard, le peuple partout crut en elle. La force de sa volonté, l'élévation de ses pensées, l'intensité de son enthousiasme domptèrent toute opposition. Les mêmes qualités qui la mirent en mesure d'imposer aux autres ses convictions la rendirent capable du plus difficile devoir de rester fidèle à elle-même. Pour les prisonniers elle est douce et tendre. Même pour les Anglais, son âme est souvent pleine de pitié. Elle les invite à se joindre à elle pour une grande croisade contre l'ennemi de la chrétienté; et quand, avec l'aide de quelques traîtres parmi ses compatriotes, ils l'ont enlacée dans un filet et l'ont condamnée à une horrible mort, ses dernières paroles sont des paroles de pardon pour ses persécuteurs. En prenant des mesures pour béatifier Jeanne d'Arc, l'Eglise Romaine honore un "type" auquel non seulement une nation, mais le monde entier rendra hommage, le type de la chrétienne tendre et pure à une époque sensuelle et sans pitié."

***

De graves nouvelles venues du centre de l'Afrique ont causé en France un émoi bien légitime.

Le colonel Bonnier avec un détachement composé de 400 hommes de troupes est entré à Tombouctou au commencement de janvier. Il avait été bien reçu par la population. Mais le colonel n'a probablement pas assez compté sur le caractère dissimulé et la haine des Touaregs. Sorti de Tombouctou le 12 du mois dernier, il a été surpris à peu de distance de cette ville et entouré par l'ennemi qui, dit une dépêche, malheureusement confirmée depuis, lui a tué 9 sous-officiers indigènes, 2 sergents européens, 61 tirailleurs sénégal-

nis, et 6 autres sergents. Le colonel Bonnier est lui-même disparu.—C'est un vrai désastre. Quelques soldats ont pu s'échapper et rejoindre une colonne campée un peu plus loin.

Le capitaine Philippe qui commandait en second et qui a sous ses ordres 300 hommes et 6 pièces de canon, s'est décidé à attendre des renforts et se maintient au milieu des ennemis. On voit d'ici sa position extrêmement critique. Il a, ajoute la dépêche, assez de vivres pour résister jusqu'à l'arrivée des secours demandés. Ces secours ont été envoyés aussitôt ; puissent-ils n'être pas arrivés trop tard.

Peu d'Européens ont visité Tombouctou. En 1826, le capitaine anglais Laing atteignit cette ville par la voie de la Tripolitaine et du Touât ; mais à peine avait-il entrepris son voyage de retour qu'il fut assassiné. Deux ans plus tard, le Français René Callié y séjourna ; plus heureux que son devancier, il put rendre compte de son exploration. Vingt-cinq ans plus tard, Barth fut bien accueilli grâce à l'appui de la plus puissante famille de la région ; enfin, c'est à Lenz, qui traversa la ville, en allant du Maroc au Sénégal, que nous devons les derniers renseignements sur Tombouctou. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis le voyage de Barth.

En 1887, le lieutenant de vaisseau Caron fit, sur la canonnière le *Niger*, le voyage de Bamakou à Koriumé, le port de Tombouctou, tant pour reconnaître le cours du fleuve que pour chercher à ouvrir des relations avec Tombouctou. Après de longs pourparlers, qui ont échoué par suite des intrigues de Tadiani, roi du Macina, il reprit la route du Soudan français.

En 1889, le lieutenant de vaisseau Jaime effectuait, sans plus de succès, la même tentative sur la canonnière le *Mage*. Cette fois, les Touaregs ont connu la puissance de nos canons-revolvers ; M. Jaime a été obligé, pour sauver une partie de son équipage qui allait être enlevée par ces nomades, de les disperser à coups de canon.

Tombouctou n'est pas la grande cité qui survit dans l'imagination populaire ; très prospère autrefois, elle a beaucoup perdu de son importance. En 1853, Barth évaluait sa population à 13,000 individus ; Lenz lui donnait 20,000 habitants en 1880 ; le lieutenant de vaisseau Caron l'estimait, en 1887, à 5,000 individus. " Tombouctou, dit-il, est grande deux fois comme Bamakou, plus considérable que Ségou, et en grande partie couverte de ruines."

La ville n'est pas située sur le fleuve ; elle est à 15 kilomètres au nord de Korumié, point où les barques du Macina débarquent leurs

chargements ; mais, à l'époque des hautes eaux, une embarcation légère peut arriver jusqu'au pied de la cité.

Tombouctou doit son importance à sa situation géographique ; placée au point de convergence des routes entre le Sahara occidental et le Soudan, c'est l'entrepôt naturel de la région. Ses principaux éléments de commerce sont : le sel, qui est importé de Maoudéni et d'autres carrières du Désert ; le mil, qui vient de Macina et la noix de kola, que les caravanes apportent des rivières du Sud et même des contrées voisines de l'Achanti. La ville est gouvernée par un djema, présidée par un personnage appartenant à une vieille famille ; elle paye tribut aux Touaregs.

Après un massacre comme celui qui vient d'avoir lieu, c'est la guerre et la guerre avec une population des plus belliqueuses, avec ces Touaregs, véritables enfants du désert qui ont étonné les visiteurs de l'Exposition de 1889 par leur allure altière, et leur distinction native. Certains chefs jugeaient avec une rare intelligence la civilisation raffinée des nations européennes et l'on sentait quel abîme séparait leurs mœurs primitives de nos usages policés. Mais ils savaient cacher le dédain qu'ils éprouvaient pour les *giaours* des bords de la Seine et vis-à-vis les autorités officielles, ils gardaient une attitude digne, mais courtoise. On avait cru les conquérir par des fêtes brillantes : on s'était trompé. Leurs assurances de sympathie étaient mensongères. On ne le voit que trop bien aujourd'hui.

La poudre a parlé : mais son discours n'est qu'à son début. Et cette lutte n'est pas sans nous causer une préoccupation bien vive pour notre ancienne mère-patrie.

***

Il ne se passe pas de mois que nous n'ayons à relater les tristes exploits des arnarchistes. Le bilan de leurs attentats contre la société pendant le mois dernier est encore bien chargé. L'Espagne a été de nouveau le théâtre du premier crime perpétré depuis ceux que nous avons rapportés ; mais il n'y a pas eu là l'emploi de la bombe traditionnelle qui tue le plus souvent d'innocents spectateurs sans atteindre la victime désignée. Le gouverneur La Rocca a été frappé par un ouvrier anarchiste, nommé Ramon Marrull qui lui a tiré à bout portant deux coups de pistolet. Une balle a fracassé la mâchoire du gouverneur. La blessure n'est pas mortelle, heureusement. Ramon Marrull a été reconnu pour un anarchiste déclaré, faisant une active propagande. Il a voulu se venger de l'appui énergique prêté par M. LaRocca au juge Domenech dans les poursuites contre les anarchistes espagnols.

On affirme que le ministère est décidé à proclamer l'état de siège à Barcelone et à déférer les coupables devant une cour martiale.

C'est avec une sévérité implacable qu'il faut agir contre ces sauvages qui ne veulent reconnaître d'autre autorité et d'autre loi que leurs passions criminelles.

En France, en dépit des efforts d'un trop grand nombre de députés et de journalistes, Vaillant a été guillotiné et son exécution n'a donné lieu à aucun incident ; mais ce terrible exemple ne paraît pas avoir épouvanté les misérables qui, comme lui, ont juré une guerre à mort à la société. L'hôtel de ville de Versailles a été l'objet d'une de leurs attaques ; heureusement la bombe, découverte avant qu'elle n'éclatât, n'a pas causé les désastres désirés par ces hommes sanguinaires. Celle que l'anarchiste Henry a fait éclater à l'hôtel Terminus, à Paris, a été plus désastreuse, car elle a blessé vingt-quatre personnes. Arrêté, l'assassin a montré tout d'abord l'audace et le cynisme de ses tristes devanciers, les Ravachol et les Vaillant mais il a ensuite faibli et a fait des aveux très précieux pour la police.

Doit-on bien s'étonner d'arriver à d'aussi maigres résultats dans la répression de l'anarchisme, quant on voit les députés radicaux français sympathiser ouvertement avec ces bandits qui terrorisent la population.

Décidément, il vont bien les députés socialistes. Jusqu'ici on s'était contenté de crier "Vive la Commune" dans les réunions anarchistes. Mais il y a progrès aujourd'hui.

C'est en pleine chambre qu'on profère ce cri séditieux et plus de trente députés s'y associent. M. Thivrier, l'homme à la blouse, sentait que son costume ne suffisait plus à le mettre en relief. Il a voulu lui aussi lancer sa bombe dans la Chambre et de toute la force de ses poumons, il a crié ; "Vive la Commune." C'est l'anarchie à bref délai, et cette bombe-là est aussi dangereuse que celle de Vaillant. Comme on le pense bien, tous les socialistes et les radicaux ont fait cause commune avec ce triste communard et ont répété son cri odieux dans le palais législatif, levant ainsi, dans un moment de fureur, le masque qu'ils portaient du reste fort mal.

En Angleterre, un anarchiste français, Martial Bourdin, en voulant faire sauter l'observatoire de Greenwich, s'est fait sauter lui-même. Sa bombe, en éclatant prématurément, l'a mis en charpie. C'est une bonne leçon en même temps pour les anarchistes et pour le gouvernement anglais. N'est-il pas absolument intolérable que le sol de la libre Angleterre serve de repaire à tous ces bandits que les autres états de l'Europe chassent de leurs territoires ?

Londres est, on le sait, le rendez-vous des anarchistes les plus dangereux. La police suit leurs agissements d'un œil vigilant, mais n'empêche aucune de leurs réunions. Cependant ces réunions ne sont rien moins qu'innocentes.

Voici un échantillon des sujets qu'on y traite. Nous l'empruntons à une dépêche récente :

" Un grand nombre d'anarchistes français, espagnols, italiens et allemands se sont réunis hier à Soho pour protester contre l'exécution de Vaillant. Un Italien qui passe pour jouir d'une certaine fortune présidait la séance. Plusieurs discours violents ont été prononcés.

Un anarchiste français a dit que si Vaillant était exécuté, on devait attaquer l'ambassade de France à Londres. Cette proposition a été reçue par des applaudissements, par les cris de : " Faisons-la sauter," auxquels d'autres anarchistes ont répondu : " Oui, nous le ferons." Les anarchistes appartenant aux groupes les plus dangereux du parti assistaient à cette réunion."

Est-ce qu'on peut tolérer de semblables conciliabules ? Il n'y a pour ces gens exaltés qu'un pas à franchir de l'action aux paroles. Ces préparations au crime tombent elles-mêmes sous le coup de la justice. Il n'y a pas là l'ombre d'une équivoque, et il n'est pas besoins d'autres preuves.

A notre avis, les Anglais sont bien coupables de laisser impunies de pareilles provocations.

Espèrent-ils par cette longanimité, par cette sorte de droit d'asile accordé aux pires criminels échapper aux malheurs que les anarchistes préparent à la société ? Ce n'est pas admissible. Car le moindre défaut de ces révoltés, c'est l'ingratitude. Et ils se chargeront bien de le prouver avant qu'il soit longtemps.

La police parisienne a trouvé encore une bombe au commissariat de la rue du Temple. Cette machine infernale est du même genre que celles dont Vaillant et Henry se sont servis. L'engin a été envoyé au laboratoire municipal où l'on en fera l'analyse.

Le commissaire de police, M. Dresch, a reçu une lettre signée " Ravally," l'informant que l'auteur était sur le point de se suicider à l'Hôtel du Faubourg St-Martin. Le commissaire s'y rendit croyant trouver le corps d'un homme mort ; mais il trouva une bombe à la place.

C'est M. Dresch qui a arrêté Ravachol et l'on croit que c'était un complot dans le but de l'assassiner.

M. Girard, chef du laboratoire municipal, a proposé de faire l'expérience de la bombe à l'endroit où elle a été trouvée, pour en cons-

tater les effets. Le préfet de police, M. Lépine, n'a pas voulu y consentir cependant avant de consulter M. Raynal, ministre de l'Intérieur. Ce dernier a référé la question au cabinet qui a accordé l'autorisation. On a alors placé une cartouche de dynamite de chaque côté de la bombe et communiquant avec une batterie electrique. Quant tout fut prêt pour l'explosion, les fenêtres des maisons adjacentes se remplirent de curieux. Le préfet de police ayant donné l'ordre de lancer le courant. on entendit une détonation semblable à un coup de canon. L'intérieur de la chambre fut complètement détruit et une forte odeur d'acide picrique se répandit partout.

M. Girard dit que la bombe était admirablement faite.

A la suite des aveux faits par Henry, la police a opéré une perquisition au domicile de sa mère à Brévannes et a saisi plusieurs produits chimiques ainsi que des lettres compromettantes et des photographies des principaux anarchistes.

La crainte des anarchistes affecte sérieusement les affaires dans plusieurs des meilleurs quartiers de Paris. Les touristes qui se dirigent dans le midi s'arrêtent à Reims et continuent ensuite leur voyage sans passer par la capitale. Les hôtels de Reims sont bondés, tandis que ceux de Paris sont vides. Les Parisiens riches restent à leurs maisons de campagne. Les recettes des théâtres ont considérablement baissé.

Quand donc voudra-t-on bien comprendre, que le seul moyen de combattre ce terrible fléau moderne, l'anarchisme, fruit de la Révolution, est de revenir franchement et sincèrement aux traditions religieuses de la vieille France, à la Religion qui, seule, possède la vertu de remettre et de maintenir l'ordre chrétien dans la société ?

***

La réconciliation entre l'empereur Guillaume et M. de Bismarck, si souvent annoncée comme probable, si désirée dans le monde politique de l'Allemagne, est un fait accompli.

L'empereur a pris, de nouveau, envers l'ancien chancelier, l'initiative d'une démarche sympathique, comme il l'a fait, l'année dernière, lorsque M. de Bismarck fut malade. Il lui a envoyé une caisse de vin vieux en le félicitant de s'être rétabli d'une attaque récente d'influenza. C'est le lieutenant-colonel de Moltke, un de ses aides de camp, qui a été chargé de cette mission courtoise à laquelle M. de Bismarck s'est montré fort sensible, manifestant, à son tour, l'intention de faire une visite à l'empereur. Evidemment ces échanges

de politesses témoignent d'une amélioration réelle dans les relations. La nouvelle de ce rapprochement a produit au Reichstag et dans les cercles politiques une vive impression. Un des amis du prince, M. Kerdorff, s'en est fait l'interprête à la tribune, et la droite du Parlement y a répondu par d'unanimes applaudissements.

La visite du prince à l'empereur a eu lieu le 26 janvier. Parti de Hambourg, l'ancien chancelier a été cordialement reçu à la gare de Berlin par le prince Henri de Prusse et les autres personnages officiels.

Le trajet de la gare au château royal a été un véritable triomphe.

Le 19 février, Guillaume a rendu à M. de Bismarck sa visite.

Guillaume n'a jamais reçu démonstration aussi sympathique de la part de son peuple, qui connaissait le but du voyage de l'empereur à Freidrichsruhe. Sur tout le parcours de la route, des milliers de spectateurs s'étaient portés, montrant ainsi combien ils appréciaient la réconciliation de l'empereur avec l'ex-chancelier.

On prétend que les hourrahs officiels ont fort peu ému Bismarck, et qu'à des courtisans qui le félicitaient d'être l'idole du peuple, il répéta le mot fameux de Cromwell : " On crierait bien plus fort, si l'on venait me voir pendre. "

Si cette parole est vraie, elle démontrerait que le vieil homme d'état ne se fait pas illusion sur les progrès alarmants et le vrai caractère du socialisme en Allemagne.

Le fait est que la misère est grande dans l'empire allemand et que le peuple, de plus en plus accablé par les charges terribles que lui impose le maintien d'une armée hors de proportion avec les ressources du pays, devient de jour en jour plus impatient.

***

Le dimanche, 28 janvier dernier, dès avant 7 h. du matin, des milliers de fidèles de Rome, munis des billets qu'ils avaient obtenus des curés de leurs paroisses respectives, se sont rendus à la basilique Vaticane, pour y assister à la messe du Saint-Père.

On évalue leur nombre à plus de douze mille personnes de toutes conditions. La réception devant revêtir surtout un caractère populaire, il n'y avait pas de tribunes spéciales.

Les assistants, arrivés dans la basilique, en partie du côté de la porte de bronze du Vatican et du portique de Constantin, en partie du côté du portique de Charlemagne et de la sacristie, ont pris place dans la partie du transept où fut célébré le Concile et qui est désignée sous les noms des saints Procès et Martinien.

La garde suisse et la garde palatine maintenaient libre le passage du milieu aboutissant à la chapelle du Saint-Sacrement.

Dans le discours préparé par le saint Père en cette circonstance, Sa Sainteté a commencé par faire l'éloge du ministère paroissial ; puis il a dit qu'en voyant devant lui les curés réunis à leurs paroissiens, il y trouvait l'expression de l'unité de l'Eglise, la docilité des paroissiens à l'égard de leurs curés étant le premier anneau de la chaîne qui les relie dans la soumission aux pasteurs d'ordre plus élevé et au suprême Pasteur.

Le Saint-Père a manifesté ensuite sa douleur des conditions difficiles qui sont faites à Rome et qui sont encore aggravées par les conditions générales de l'Italie.

Il souhaite que les misères présentes disparaissent et qu'un prompt rétablissement de l'ordre succède au trouble.

Mais, en attendant, Rome souffre. Naguère, sous le gouvernement pontifical, elle était assurée d'un certain bien être ; aujourd'hui, elle se trouve dans la gêne. Qu'au moins on profite de cette dure expérience pour reconnaître les origines du mal et y apporter remède.

Ces origines consistent surtout dans l'hostilité et la persécution religieuse. Cela étant, la justice et le sens politique conseillent d'agir à rebours de ce qui a été fait jusqu'ici.

Il faut revenir à la religion des ancêtres et approcher avec confiance et sans arrière-pensée de celui qui tient de Dieu le magistère suprême de la religion, car les paroles de vie que le Pape possède ont aussi la vertu de rendre prospère la vie de ce monde.

En terminant, le Saint-Père a recommandé l'association de la Sainte-Famille ; par la sanctification de la famille, la société sera sanctifiée et raffermie.

Le discours du Saint-Père a été salué par les plus vives acclamations qui ont continué avec un admirable élan pendant que le Pape porté sur la *sedia* (non accompagnée des flabelli) traversait les rangs de l'assistance pour rentrer à la chapelle du Saint-Sacrement et de là dans ses appartements particuliers.

La situation est de nouveau très tendue entre le Quirinal et le Vatican. Citons la *Correspondance de Rome.*

" M. Crispi attendait du Pape une encyclique sur les faits de Sicile, sur l'agitation révolutionnaire en Italie, un concours, un effort qui ne sont pas venus comme il s'y attendait, et comme Mgr Carini le lui avait fait prévoir.

Le langage des journaux catholiques, directement inspirés par la chambre du Pape ou par la secrétairie d'Etat, *Moniteur de Rome,*

Voce della Verita, s'est même fait plus vif, hostile à la politique crispienne, aux pleins pouvoirs, à la dictature.

Conséquences : De nombreuses saisies des organes vaticanesques et, ce qui est plus grave, nouveaux refus d'*exequatur* aux évêques, en particulier de celui auquel le Pape tenait le plus, l'*exequatur* du cardinal Sarto, patriarche de Venise."

En effet, la *Voce della Verita* a été saisie un beau jour, mais peut-être était-ce pour un autre motif. Nous croyons en effet que dans le numéro saisi il était question d'une brochure qui parle d'organiser la confédération italienne. après la chute de la monarchie unitaire. La chute de la monarchie n'effraie pas beaucoup M. Crispi, mais la Confédération, c'est la bête noire de la révolution ; ce serait la résurrection des Etats Pontificaux sous forme de République, avec la présidence de la République italienne confédérée, dévolue au Pape.

Tout excepté cela ! disent les révolutionnaires.

***

Au Canada, les catholiques commencent à se demander sérieusement si la majorité protestante et anglaise du pays veut définitivement en venir à une guerre de race et de religion, ou nous pousser à la sécession.

Comme tout le faisait craindre, le gouvernement fédéral n'a pas osé désavouer l'ordonnance par laquelle le cabinet des territoires, tout en maintenant pour la forme l'existence des écoles séparées, les met absolument à la merci des ministres anglais et protestants.

De son côté, la cour suprême vient de décider que les catholiques du Manitoba n'ont pas le droit de s'adresser au gouverneur-général en conseil pour obtenir le redressement de leurs griefs contre le gouvernement de cette province.

Il devient donc évident que le droit de désaveu mis par la constitution aux mains du pouvoir central pour la protection des minorités devient de plus en plus illusoire et que le nombre, c'est-à-dire la force, prime le droit, du moment que la majorité est du côté anglais et protestant.

L'estime et la tolérance mutuelle devaient être la base de la Confédération canadienne, dans l'esprit ou du moins d'après les déclarations de ses fondateurs. Mais si cet esprit d'estime et de tolérance a jamais existé en réalité, il a cessé de régner dès que l'élément protestant s'est vu en majorité.

C'est en vain que les Canadiens-français catholiques de la province de Québec demandent pour tous leurs coreligionnaires du Dominion ce qu'ils accordent sans hésitation et sans regret aux protestants de la province. Partout où les catholiques ne peuvent pas imposer le respect de leurs droits par la force numérique, ils sont opprimés.

Il serait encore temps de parer aux calamités imminentes et même de recouvrer le terrain perdu, si tous les catholiques canadiens unis sous la conduite de leurs chefs légitimes avaient la sagesse de placer les intérêts religieux bien au-dessus des avantages matériels ; malheureusement l'intérêt personnel et le funeste esprit de parti divisent nos rangs et paralysent nos forces.

La situation est grave. Sans doute, elle a été plus grave encore, en apparence du moins, à plusieurs époques critiques de notre histoire ; mais alors, le clergé, fort et respecté, trouvait dans sa sagesse et son dévouement le moyen de parer au danger. Cette force, cette influence qui était notre plus solide boulevard, on s'est acharné à la saper, à la diminuer et on travaille encore tous les jours à la détruire. Tout récemment encore, un journaliste de notre ville ayant reçu de son ordinaire une lettre l'informant que si son journal persistait à publier, comme il l'avait annoncé, un roman à l'index, l'évêque se verrait forcé de rappeler aux fidèles les règles de l'Eglise à ce sujet, ne trouva rien de mieux que d'y répondre par une longue diatribe, pleine de sarcasme et d'impudence à l'adresse de l'autorité ecclésiastique.

Nous aurons dans quelques jours le triste et pénible spectacle d'un archevêque canadien comparaissant devant le tribunal civil pour y répondre d'un acte purement épiscopal, l'interdiction d'une revue impie et dangereuse. Les ennemis de toutes sortes sont nombreux et audacieux ; ils surgissent de tous côtés et les défenseurs se font de plus en plus rares et timides. Une indifférence inexplicable et inqualifiable accueille les généreux efforts des quelques champions de la bonne cause, qui osent encore descendre dans l'arène. Encore une fois, la situation est grave : *Caveant Pastores !*

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

Pour la première fois, durant toute cette période, Pauline ressentit quelque chose qui ressemblait à l'envie, à l'égard de sa brillante amie ; c'est-à-dire qu'elle envia son esprit d'indépendance. Elle dont les yeux se baissaient si promptement et dont le cœur se serrait à la moindre émotion, sentit qu'elle aussi aimerait à oser, ne fût-ce qu'un peu, comme le faisait Zulma : autre preuve de la transformation qui s'opérait en elle. Mais, dans ce cas, il lui était impossible d'aller au-delà des velléités. Malgré tout le désir de changement qu'elle pouvait avoir, Pauline Belmont ne pouvait jamais être Zulma Sarpy, et, si la chère enfant avait seulement pu le savoir, il n'était pas désirable qu'elle le fût. Elle avait ses droits propres à l'admiration et à l'amour ; Zulma avait les siens. Ces droits étaient presque radicalement différents, mais précisément leur contraste en relevait la valeur.

" Zulma a-t-elle reçu ma lettre ? se demanda Pauline après avoir fini sa toilette. Il est possible que Batoche l'ait rencontrée et la lui ait remise ; j'espère qu'il en est ainsi. En ce cas, elle doit avoir été tout particulièrement heureuse de nous voir et de saluer Roddy après sa promotion. Je suis convaincue d'une chose : tout en admirant beaucoup Carry Singleton, elle a une haute opinion de Roderick Hardinge et je suis également sûre que Roddy a beaucoup d'estime pour Zulma. "

Et Pauline, s'asseyant devant le feu, se perdit en rêveries jusqu'à ce que les ombres du soir eussent plongé sa chambre dans l'obscurité.

XII

ETAIT-CE VOLONTAIRE OU ACCIDENTEL ?

Batoche remit à Zulma la lettre de Pauline plus tôt qu'il ne s'y attendait. Il avait eu l'intention de se rendre au manoir Sarpy, tout exprès pour cela ; mais il fut agréablement surpris de rencontrer la

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

jeune fille dans les environs de Québec, ce même jour. Elle était à cheval, accompagnée d'un domestique. Aussitôt qu'elle aperçut le vieux soldat, elle poussa son cheval vers lui et lui fit le plus chaleureux accueil. Quelques mots de conversation suffirent pour révéler à Batoche le motif du voyage de Zulma. Elle avait profité du temps magnifique qu'il faisait pour faire une course à travers le pays et elle avait choisi la direction de Québec afin d'apprendre ce qui se passait entre les deux armées ennemies. Batoche se borna à lui dire quelques mots des amis qu'elle avait en ville et s'excusa de ne pas en dire davantage, en lui remettant la lettre de Pauline. Zulma la saisit avec empressement, brisa le sceau et parcourut d'un coup d'œil les nombreuses pages de la missive.

Elle ne dit mot ; mais l'expression de sa physionomie indiquait que ce qu'elle lisait l'amusait beaucoup. Vers la fin de la lettre, toutefois, cette expression se changea en une singulière gravité.

" Je la lirai plus à l'aise, à mon retour, dit-elle à Batoche, en pliant la lettre qu'elle serra dans son corsage, et Pauline peut être assurée de recevoir une longue réponse. Pour le moment, veuillez lui transmettre mes remercîments et lui dire que ce qu'elle m'écrit m'intéresse beaucoup. Elle est bien bonne de penser ainsi à moi. Dites-lui bien qu'elle est toujours présente à ma mémoire. Je ne cours aucun danger, mais il n'en est pas de même d'elle. Je puis parcourir le pays à mon bon plaisir, tandis qu'elle est renfermée dans ces murs. Dites-lui que je suis prête à faire tout en mon pouvoir pour elle. Elle aura de moi tout ce dont elle aura besoin et vous serez notre messager, n'est-ce pas, Batoche ?

Le vieillard se déclara tout prêt à servir les deux amies.

" Si cela est nécessaire, reprit Zulma, j'irai à Pauline, même à travers les barricades et les murailles. Partout où vous me conduirai, Batoche, je vous suivrai. Dites-lui bien cela ; et maintenant, adieu.

—Adieu ? dit Batoche.

—Oui ; je vais m'en retourner à la maison. J'ai fait une agréable promenade. Je serais peut-être allée un peu plus loin, mais à présent que je vous ai rencontré et que j'ai reçu cette précieuse lettre, je suis satisfaite.

—L'après midi n'est pas encore bien avancé, répliqua Batoche, Mademoiselle pourrait tarder un peu. Je crois qu'elle pourrait rendre sa promenade plus agréable encore.

Ces simples mots suffirent pour faire comprendre à Zulma toute la pensée de son vieil ami. Ses joues prirent une teinte plus rose et ses yeux s'animèrent, en dépit de ses efforts pour dissimuler son émotion.

—Encore quelqu'un de vos vieux tours de devin, sans doute, dit-elle en riant.

Et pourquoi, s'il vous plaît, tarderais-je plus longtemps ?

Batoche répondit à son ardent regard par un coup d'œil d'intelligence, et en indiquant des yeux un petit bouquet d'arbres à environ un quart de mille à droite :

—Je lui ai remis votre lettre, Mademoiselle, dit-il. Il en a été profondément ému. Il a déclaré qu'il la garderait toute sa vie, comme un trésor. Peut-être vous a-t-il déjà répondu.

Zulma secoua lentement la tête, mais sans l'interrompre :

—Il est là, Mademoiselle, avec sa compagnie. Peut-être, dans quelques jours, recevra-t-il l'ordre de se porter en avant. S'il apprenait que vous êtes venue si près et qu'il ne vous a pas vue, il en serait profondément peiné. S'il vous savait ici, il monterait aussitôt à cheval pour venir vous rencontrer.

Zulma gardait encore le silence, mais elle ne pouvait cacher l'émotion que produisaient en elle ces paroles.

—Mademoiselle, continua Batoche, voulez-vous avancer un peu avec moi, ou bien vais-je aller lui dire que vous êtes ici ?

—Je me remets entre vos mains, dit Zulma à voix basse, en se penchant vers le vieux soldat.

Batoche lui lança un dernier regard, qui parut le décider. Il partit aussitôt dans la direction du camp et dix minutes ne s'etaient pas écoulées, que Cary Singleton accourait en toute hâte à la rencontre de la jeune fille. Il lui persuada de demeurer quelques heures en compagnie des officiers ses camarades et c'est en son honneur qu'il exécuta les exercices équestres que nous avons décrits dans le chapitre précédent. C'est ainsi que tous deux, sans s'y attendre, avaient été aperçus par Pauline et Harding.

XIII

LE PALAIS DE L'INTENDANT.

Le 5 décembre, toute l'armée américaine s'avança sur Québec. Montgomery, arrivé de Montréal avec son armée victorieuse, rejoignit Arnold à la Pointe-aux-Trembles et prit le commandement de l'expédition. Enflammé par le succès qui avait mis tout le Canada à ses pieds, dans une campagne de trois mois à peine, le jeune héros s'avançait contre le dernier rempart de la puissance britannique, déterminé à l'emporter ou à mourir. Ses troupes partageaient son enthousiasme. Le découragement de la quinzaine précédente s'était évanoui et avait fait place à une ardeur à l'épreuve des

rigueurs de la saison et des difficultés manifestes de la tâche gigantesque qui se dressait devant l'armée américaine. Elle savait que les yeux de ses concitoyens étaient fixés sur elle. Le Congrès, à Philadelphie, s'était arrêté dans son œuvre de législation pour écouter les nouvelles du Canada. Washington était presque oublié, dans l'anxiété où l'on était à l'égard de Montgomery. La Nouvelle-Angleterre attendait des merveilles du courage d'Arnold. Au loin, dans le Maryland et la Virginie, les mères, les femmes et les jeunes filles, sur les plantations, n'avaient de pensées que pour le messager qui galopait le long des sentiers, apportant des lettres du Nord, où ceux qu'elles aimaient servaient sous le valeureux Morgan. On sentait alors, généralement, comme on le comprend bien aujourd'hui, à la lumière de l'histoire, que du sort de Québec, dépendait en grande partie, celui de la révolution continentale. Si cette forteresse tombait en leur pouvoir, les Américains seraient débarrassés de tout ennemi au nord. Les Canadiens-français et les Indiens, amis de la France, seraient encouragés à embrasser la cause de l'indépendance, tandis que l'effet moral en Europe, où l'immortel succès de Wolfe était encore frais à la mémoire, hâterait sans doute le bienfait de l'intervention.

Montgomery, qui était incontestablement un homme supérieur, n'était étranger à aucune de ces considérations ; aussi, en opérant son mouvement de la Pointe-aux-Trembles sur la ville assiégée, avait-il emporté avec lui tout le poids de cette énorme responsabilité. Jusqu'à quel point fut-il à la hauteur de sa tâche ? ces humbles pages le diront brièvement pour la centième fois, et l'écrivain est heureux d'avoir l'occasion de le dire.

Montgomery établit son quartier-général à la maison Holland, et Arnold occupa la maison Langlois, près du pont Scott. Autour de ces deux points évolua la fortune de l'armée continentale durant ce mémorable mois de décembre, qui précéda l'attaque de Québec.

C'est à ce dernier endroit, que dans la matinée qui suivit son arrivée, Morgan qui avait, comme nous l'avons dit, précédé de cinq jours, le gros de l'armée et pris possession des principales routes conduisant à la ville assiégée, reçut d'Arnold l'ordre de s'établir dans le faubourg Saint-Roch, près du palais de l'Intendant.

Cet édifice historique était peut-être, à cette époque, le plus magnifique monument de la province. Sa construction qui remontait à 1684 avait été ordonnée par le roi de France sous l'administration de l'intendant de Meulles. Il avait été incendié en 1712, pendant qu'il était occupé par l'intendant Begon ; mais, sur des ordres venus de Versailles, il avait été reconstruit. Durant les onze dernières années

de la domination française, de 1748 à 1759, il était devenu fameux par les orgies et les bacchanales scandaleuses de l'intendant Bigot, le Sardanaple de la Nouvelle-France, dont les exploits galants et les repas somptueux auraient pu servir de sujet de roman à la plume d'Alexandre Dumas père. Après la conquête, les Anglais l'avaient presque complètement abandonné, leurs bureaux officiels étant presque tous dans la ville. A l'époque du siège, par conséquent, l'édifice était désert et dans un état quelque peu délabré, mais, dans ses vastes dimensions, il pouvait abriter un nombre considérable d'Américains, et son site avantageux donna à Montgomery l'idée d'en faire le quartier-général de ses tirailleurs. En conséquence, Morgan reçut l'ordre d'y porter un détachement choisi parmi les carabiniers. Il plaça ce détachement sous les ordres de Singleton, qui s'y établit une couple de jours après son entrevue avec Zulma. De la haute coupole du palais de l'intendant, il entretint une fusillade continue sur les points où les soldats de la garnison étaient exposés à la vue. Les sentinelles, le long des murs, furent mis hors de combat, l'une après l'autre. Chaque fois qu'un détachement envoyé en reconnaissance apparaissait au-dessus des palissades, il était aussitôt forcé de se retirer à l'abri des projectiles et les artilleurs qui servaient les canons des barbettes étaient, eux-mêmes, souvent chassés de leurs pièces par l'effet de cette mousqueterie.

Il arrivait souvent que, des environs du palais, les Américains pointaient quelques mortiers sur la ville. En ces circonstances, la vive fusillade qui accompagnait, des embrasures de la coupole, la musique de l'artillerie produisait à l'intérieur des murs, la plus vive alarme. Le tocsin sonnait et, l'un après l'autre, les bataillons de milice accouraient à la rescousse. Les assiégeants étaient fort encouragés par ces indices de succès, et s'imaginaient avoir découvert un point stratégique très important. Les Anglais, de leur côté, étaient vexés, et Carleton se décida à se débarrasser de cette source d'ennuis. A cet effet, il fit diriger une batterie de pièces de neuf sur le palais. Dès qu'il vit établir cette batterie, Cary Singleton, eut de sinistres pressentiments.

" Nous allons être écrasés, mes amis, dit-il ; mais, avant de tomber, que chacun de nous abatte son homme." Le combat fut violent, mais bref. Les carabiniers de la Virginie envoyèrent décharge sur décharge contre les artilleurs, tandis que ceux-ci faisaient pleuvoir leurs lourds boulets sur la massive maçonnerie. D'abord, ils tirèrent bas, enfonçant les portes et mettant en éclats toute la charpente ; faisant sauter les contrevents de leurs gonds et

labourant les planchers. Le feu incessant des carabiniers donnait au palais l'apparence d'un cercle de flammes.

Enfin, l'un des officiers de la milice anglaise se porta en avant et pointa une pièce sur la coupole.

Cary vit le mouvement et s'écria :

" Voici notre dernière chance. Feu ! "

Clair et sonore éclata, au milieu du crépitement de la fusillade, ce fatal coup de canon. Il y eut un craquement épouvantable, un ébranlement de toute la charpente, puis une lourde chute. Quand le nuage de fumée et de poussière se fut un peu dissipé, on put voir que le palais de l'intendant n'était plus qu'un monceau de ruines. La coupole avait entièrement disparu. Les blessés se traînèrent, comme ils le purent, hors des débris, les uns boitant, d'autres soutenant un bras cassé, d'autres encore entourant de bandages leurs têtes blessées, mais tous traînant leurs fusils.

Cary Singleton fut emporté par deux de ses hommes : il était grièvement blessé aux deux jambes. L'officier anglais qui avait dirigé ce coup victorieux se tenait debout sur la muraille, examinant l'effet qu'il venait de produire. C'était Roderick Hardinge.

A Merveille ! Capitaine, dit Caldwell, qui commandait le régiment de milice auquel appartenait Roderick et avait chargé son jeune ami de détruire le palais. Parfaitement exécuté ! j'ai surveillé votre manœuvre de ce bastion là-bas, et je viens vous féliciter. Je vous recommanderai pour une promotion immédiate."

Il le fit, en effet. Avant la fin de cette journée. Roderick Hardinge recevait le brevet de major. Il était transporté de joie, et après avoir reçu les félicitations de ses amis, il se hâta d'aller conter à Pauline sa bonne fortune. M. Belmont était sorti, et elle était toute seule. Quand elle ouvrit la porte à Hardinge, ses yeux étaient rouges d'avoir pleuré, et elle tenait à la main un billet. Inutile de décrire l'entrevue. Qu'il suffise de dire que la note qu'elle avait reçue lui avait appris la chute de Cary Singleton.

XIV

LA PETITE BLANCHE.

Zulma n'avait pas oublié sa promesse à Batoche relativement à la petite Blanche. A sa dernière entrevue avec le vieillard, la question avait été discutée et elle avait reçu cette réponse que, dans quelques jours peut-être il aurait l'occasion de demander ses bons services en faveur de sa petite fille. Une circonstance imprévue hâta la rencontre de la jeune fille et de l'enfant. Le sieur

Sarpy ayant appris qu'un de ses amis intimes, résidant au village de Charlesbourg, était dangereusement malade et désirait beaucoup le voir, proposa à Zulma de l'accompagner dans sa visite. Le voyage était exempt de tous dangers, car bien que Charlesbourg soit assez rapproché de Québec, au nord-est et dans les environs de Montmorency, ce village était hors des limites de patrouille des forces assiégeantes et l'on pouvait y arriver par un chemin de circuit libre de toute interruption. Cette sécurité n'affectait en aucune façon Zulma, qui savait n'avoir absolument rien à craindre; mais elle accepta l'offre de M. Sarpy avec empressement parce qu'elle lui permettait de rester auprès de son vieux père, et aussi parce que la diversion d'un voyage était un véritable soulagement à l'état de son esprit. Le trajet s'accomplit heureusement et sans incident. Le temps était favorable et les chemins d'hiver excellents. M. Sarpy ayant trouvé son ami réellement très mal, se décida à rester deux ou trois jours à son chevet. Le premier jour, Zulma lui tint compagnie ; mais le second, ayant appris que la cabane de Batoche n'était pas très loin de l'endroit où elle se trouvait, elle ressentit un irrésistible désir d'aller, en voiture, voir la petite Blanche. Son père ne crut pas devoir s'y opposer, bien qu'intérieurement il ne vît pas ce projet d'un bon œil. Chose étrange, son ami malade était en faveur de cette démarche. Souriant faiblement, il lui dit à voix basse et comme dans un souffle:

" Permettez à votre fille d'y aller. Elle peut y faire quelque bien. Batoche est un homme étonnant. Nous l'aimons tous, quoique nous puissions bien peu le comprendre. On me dit que sa petite-fille est une enfant très remarquable. Laissez aller Zulma."

Elle partit accompagnée seulement de son propre domestique. Elle ne voulut accepter aucune autre escorte. Quand elle déboucha du chemin de Charlesbourg sur la grande route qui va de Québec, à travers Beauport, à Montmorency et au-delà, elle entendit le sourd grondement du canon et le crépitement étouffé de la fusillade, en face de la ville. Elle s'arrêta un instant pour écouter, faisant remarquer à l'homme qui l'accompagnait que le feu des forces ennemies était plus vif qu'à l'ordinaire. Mais elle ne fut pas autrement impressionnée et bientôt elle continua son voyage. Les indications qu'elle avait reçues étaient si précises qu'elle n'eut aucune difficulté à trouver la route de la cabane. Le petit sentier qui y conduisait à partir de la grande route ne portait ni la trace du passage d'un traîneau, ni une empreinte de raquette ; pourtant son cheval battit la voie assez aisément et s'arrêta en face de la hutte que l'on n'avait pas encore aperçue jusque-là. Il était à peine possible

de la distinguer à cause de la neige qui la couvrait du même manteau blanc que tous les objets environnants et du silence qu'elle partageait avec la solitude au milieu de laquelle elle se trouvait. Un léger filet de fumée blanche s'élevait de la cheminée. Aucun son n'éveillait les échos d'alentour, sauf le sourd murmure de la chute. Zulma sauta légèrement hors du traîneau, courut à la cabane et frappa à la porte ; pas de réponse. Elle frappa un peu plus fort ; aucune réponse encore. Elle appliqua l'oreille à la petite ouverture du loquet ; aucun bruit de respiration ne se faisait entendre. Sous l'empire d'une légère émotion causée non par la crainte, mais par le mystérieux de l'aventure, elle ôta son gant et et frappa vigoureusement. La porte s'ouvrit toute grande et sans bruit. Sur le seuil apparut une fillette vêtue de laine blanche. Pendant quelques instants, Zulma ne fit pas un mouvement. Elle ne pouvait bouger. La singularité de cette figure d'enfant, sa sauvage beauté, le feu étrange de ses yeux grands ouverts, arrêtaient ses pas et jusqu'au battement de son cœur Près de l'enfant se tenait un gros chat noir, la queue raide, les poils hérissés, l'œil vert brillant ; non pas précisément hostile, mais surveillant attentivement et attendant.

" Blanche, dit à la fin Zulma, d'une voix dont la douce musique ressemblait à l'appel d'une mère, bon jour, Blanche, tu ne me connais pas ? Mon nom est Zulma Sarpy."

Tout d'abord aucune crainte ne s'était manifestée dans les traits de l'enfant. Maintenant tout doute, toute hésitation en disparut. Elle ne sourit pas, mais une belle sérénité se répandit sur sa figure. Elle joignit ses deux petites mains, et au lieu de s'approcher, elle recula d'un pas ou deux, comme pour faire place à sa visiteuse. Zulma entra et ferma la porte.

" Je suis venue te voir Blanche. Ton grand père m'a parlé de toi et je veux faire quelque chose pour toi."

L'enfant répondit avec beaucoup d'intelligence. Elle dit comment son grandpère lui avait parlé de mademoiselle Sarpy, lui avait dit combien elle avait été bonne envers lui et lui avait promis d'être l'amie de l'enfant. Zulma et Blanche étant parfaitement à l'aise, désormais, notre ancienne connaissance Velours témoigna la satisfaction que lui procurait cette tournure des affaires, en courbant sa longue échine et en allant se frotter au bord du manteau de Zulma. Blanche offrit un siège à sa visiteuse, l'aida à se débarrasser de ses fourrures et toutes deux furent bientôt engagées dans une vive conversation. Zulma jeta les yeux autour de la chambre et se leva pour examiner les nombreux articles de son singulier ameublement.

Cela lui procura l'occasion de faire beaucoup de questions auxquelles Blanche répondit de la manière la plus intelligente. En un mot, l'enfant donna des preuves d'un esprit remarquablement ouvert. Une sagesse bien au-dessus de son âge se manifestait en elle. Elle différait, en quelque sorte de la précocité ordinaire en ce que le cercle des connaissances de la petite fille était assez rétréci et que ses paroles étaient empreintes d'une simplicité suffisante pour éliminer ce sentiment de souffrance et d'anxiété que nous ressentons toujours en présence d'enfants développés d'une manière anormale. Zulma la fit parler sur son grandpère et apprit ainsi de curieux détails concernant un caractère qu'elle admirait grandement malgré le mystérieux dont il était recouvert comme d'un sceau. Les révélations inconscientes de Blanche rendirent cette étrangeté plus profonde, plus piquante et plus intéressante encore. Elle parla aussi à l'enfant de sa marraine, Pauline, et ce fut pour elle un délice d'apprendre de ces lèvres véridiques combien son amie bien-aimée était plus aimable encore qu'elle ne l'avait pensé jusque-là. Zulma sentit que la peine qu'elle avait prise pour faire cette visite était amplement récompensée par la connaissance intime qu'elle avait ainsi acquise du caractère de Pauline et de celui de Batoche.

Elle entretint ensuite l'enfant de choses plus relevées. Elle lui parla de Dieu et de la religion. L'ignorante enfant de la forêt s'éleva à la hauteur du sujet. Il n'y avait dans son esprit ou dans ses paroles rien de conventionnel sur ces questions (et comment aurait-il pu en exister après l'enseignement original de Batoche ?) mais sa perception du sujet était claire comme le cristal. Ni vides, ni obscurité dans sa vision spirituelle. Il était évident qu'elle avait étudié la nature sans intermédiaire, que son âme s'était développée en un contact avec les vents et les fleurs, les arbres et les ruisseaux et tous les éléments dont Dieu a orné notre demeure terrestre.

Elle s'agenouilla devant les genoux de Zulma et récita toutes les prières qu'elle savait, les formules que le prêtre et Pauline lui avaient enseignées et les invocations qu'elle s'était habituée d'elle-même à redire dans la splendeur du matin, au milieu des ombres du soir, dans le silence des jours de paix, au bruit des mugissements de la tempête, ou chaque fois que quelque chagrin venait contrister son petit cœur, pendant qu'elle passait de l'enfance à l'adolescence. Le contraste entre les différents styles de ces prières fit sur Zulma une très forte impression. Les premières étaient telles qu'elle-même les savait : complètes, appropriées et pathétiques jusque dans leur phraséologie. Les dernières étaient morcelées, rudes et souvent incorrec-

tes au point de vue de la syntaxe; mais elles parlaient la poésie du cœur et leur ardente ferveur, l'absence de tout doute qui les caractérisaient fit comprendre à Zulma, peudant qu'elle les écoutait en laissant couler ses larmes, comment il se fait que les statues de pierre placées le long des routes et les statues de bois de la Madone dans les hautes niches, entendent, comme on le dit, les prières des illétrés, des infortunés et des pauvres et y répondent par des signes visibles.

—Ne souffres-tu pas d'être toute seule ici, ma chérie ? demanda Zulma en relevant l'enfant et en lissant ses beaux cheveux pendant que celle-ci s'appuyait contre son bras.

—Je suis habituée à la solitude, mademoiselle, répondit Blanche. Je n'ai jamais eu d'autre compagnie que celle de mon grand père, qui est souvent absent. Il cherche de la nourriture pour nous deux. Il tue des oiseaux et des animaux dans les bois. Il prend des poissons dans la rivière. Personne n'est jamais venu nous voir excepté dernièrement que grand père a été appelé au loin par des hommes mystérieux et est resté absent plus longtemps que de coutume. Quand il est ici, il me parle, me conte des histoires ; il m'explique les images qui sont dans quelques uns de ses vieux livres, il joue du violon pour moi.

Quand il est parti, je mets plus de temps à faire mon ouvrage, blanchir le linge, laver la vaisselle. balayer la chambre, raccommoder mes vêtements. Quand cela est fait, je cueille des fleurs et des fruits ; je m'assieds auprès des chutes en tressant des guirlandes pour en orner nos images et le crucifix de grand père. Si le temps est mauvais, je chante des cantiques, je répète mon catéchisme et quand je suis fatiguée, je joue avec Velours. Il ne me quitte jamais.

Blanche ne dit pas tout cela tout d'un trait, mais en réponses aux questions répétées de Zulma qui la conduisait pas à pas sur le terrain de la conversation. Tout tendait à accroître l'intérêt que la jeune fille portait à l'enfant ; non pas précisément les réponses elles-mêmes, mais la manière dont elles étaient faites, le ton de la voix, l'expression des yeux et le geste toujours prompt.

—Mais dernièrement, dit Zulma, ton grand père a été absent pendant des nuits entières. Es-tu restée seule ?

—Oui, toute seule, mademoiselle.

—Et tu n'avais pas peur?

Blanche sourit et un vague regard passa dans ses yeux, qui rappela à Zulma le souvenir de Batoche.

—La nuit est semblable au jour, dit-elle.

—Oh ! non ; pas semblable, ma chère petite. La nuit, de mauvaises choses circulent au dehors. Les bêtes féroces rodent, des hommes méchants effraient l'innocence et les ténèbres empêchent le secours d'arriver aussi aisément que pendant le jour.

Blanche écoutait attentivement. Ce qu'elle entendait était évidemment quelque chose de nouveau pour elle ; mais cela ne la déconcerta point. Elle expliqua à Zulma que lorsque venait l'heure de son repos, elle disait toutes ses prières, mettait la robe de nuit que Pauline lui avait donnée, (ce vêtement était blanc en toutes saisons), couvrait le feu en hiver, fermait la porte en été, sans jamais mettre le verrou, et puis s'en allait dormir.

" Quand grand père est dans son alcôve, je m'éveille rarement, mais s'il est absent, je m'éveille toujours à minuit. Alors je m'assieds et j'écoute. Parfois, j'entends le cri de la chouette ou le glapissement du loup. D'autres fois, j'entends le grand bruit de la tempête. Quelquefois encore, il ne se produit pas un son au dehors, excepté celui de la chute. Tant que je reste éveillée, je vois au pied de mon lit l'image de ma mère Elle me sourit et me bénit. Alors, je me recouche et je dors jusqu'au matin."

Les termes dont nous nous servons ne sont qu'une froide interprétation des paroles que l'enfant prononça. Il y avait dans son langage un pathos que le langage écrit ne peut rendre et qui fit verser à Zulma d'abondantes larmes.

—Chère petite, s'écria-t-elle, en la serrant sur son sein, tu ne seras plus seule désormais. J'aurai soin de toi. Tu viendras avec moi ce soir-même. Ton grand-père rentrera-t-il ce soir ?

—Quand il ne doit pas rentrer, il m'en avertit à l'avance. Quand il doit revenir, il ne dit rien. Il n'a rien dit ce matin ; il rentrera donc ce soir.

L'entrevue était si intéressante pour Zulma, qu'elle ne remarqua pas la fuite des heures. Quand elle regarda à l'horloge il était plus de cinq heures et l'ombre de la nuit s'épaississait rapidement. Se tournant vers le domestique, qui, après avoir donné ses soins au cheval, était entré dans la chambre et avait pris un siège dans un coin, elle lui ordonna d'aller jusqu'à la grand'route pour voir si quelqu'un venait. Il revint avec la nouvelle que plusieurs hommes se dirigeaient rapidement vers Québec dans un état d'excitation apparente très intense, mais que personne ne paraissait venir de la ville.

" Il sera peut-être tard, Blanche, dit Zulma lorsque ton grand père rentrera, mais je vais attendre encore une heure. Alors nous déciderons ce qu'il faudra faire.

A six heures, il faisait très noir et la neige commençait à tomber. Zulma devint inquiète. Elle ne pouvait se décider à laisser l'enfant toute seule et elle ne pouvait l'emmener avec elle sans voir Batoche auparavant. D'un autre côté, il lui fallait retourner à Charlesbourg pour éviter à son père toute inquiétude inutile. Elle était à l'apogée de la perplexité, quand elle entendit un bruit de pas à la porte.

—C'est lui, s'écria Blanche, en sautant sur le loquet.

XV

DANS LA CABANE DE BATOCHE.

Batoche entra, supportant Cary Singleton par-dessous les bras. Celui-ci pouvait se tenir sur les pieds, mais non sans un grand effort, et il avait besoin de l'aide de son compagnon. Zulma fut comme foudroyée en voyant l'officier blessé. Il ne fut pas moins étonné de la voir là. Batoche sourit en jetant un regard dans la chambre ; mais pas une syllabe ne fut prononcée jusqu'à ce que Cary eût été confortablement placé dans un fauteuil, devant le feu. Alors quelques mots dits à la hâte expliquèrent toute la situation. Zulma se mit à pleurer et à se lamenter, en prenant un siège à côté de Cary, mais il la consola bientôt en l'assurant qu'il n'était pas dangereusement blessé.

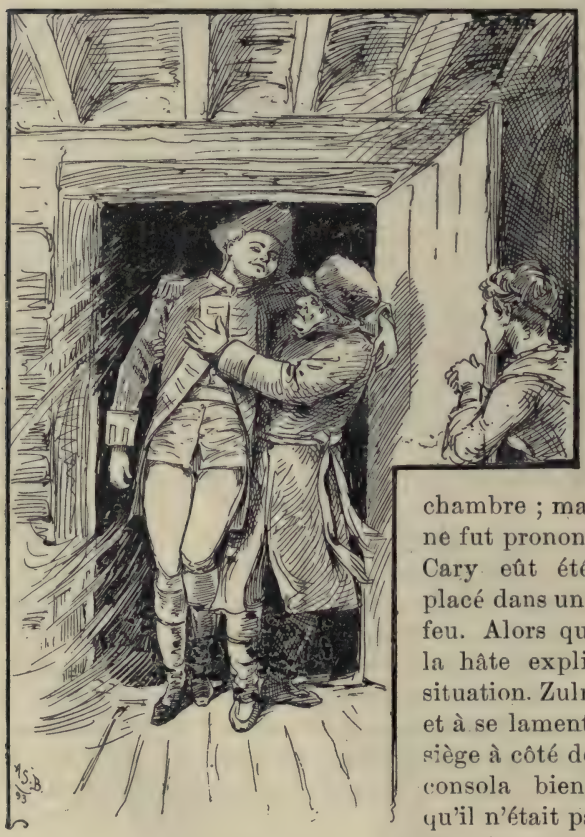

—Le docteur m'a dit qu'il n'y a rien de cassé. Tout ce qu'il me faut, c'est quelques jours de repos. Batoche était à mon côté quand

je suis tombé. Il a pris soin de moi et m'a persuadé de venir ici avec lui.

Batoche sourit de nouveau pendant que Cary parlait, puis, à son tour, il dit :

—Le capitaine aurait préféré aller ailleurs pour se reposer, et il n'a consenti à venir avec moi que lorsque je lui ai donné l'assurance que vous étiez absente de votre demeure.

—Comment saviez-vous cela? demanda Zulma.

—Oh ! je le savais.

—Vous savez tout, Batoche.

—Je ne savais pas que je vous rencontrerais dans mon humble cabane, mais je croyais que cela n'était pas impossible. Quand j'ai vu votre cariole à la porte, je n'ai pas été surpris le moins du monde, mais je n'en ai rien dit au capitaine.

—Je n'ai jamais été plus surpris et plus charmé de ma vie, dit Cary.

Zulma était consolée. Elle recouvra complètement sa tranquillité d'esprit et conversa d'un ton calme avec Cary. Quelque temps après, quand la petite Blanche commença à mettre la table, elle se leva pour l'aider et prépara le frugal repas de ses propres mains. Plus tard, elle aida Batoche à préparer les onguents pour les contusions du jeune officier.

Batoche était aussi habile que n'importe quel *homme de la médecine*, chez les sauvages, qui, en réalité, lui avaient appris les vertus des diverses semences et des herbes qui étaient suspendues en paquets aux solives de sa hutte.

Une couple d'heures s'écoulèrent ainsi, presque sans qu'on y prît garde. Quand huit heures sonnèrent, Zulma se leva de son siège et annonça son intention de demeurer avec son ami jusqu'au lendemain, où l'on connaîtrait mieux la nature de ses blessures. Cary la gronda gentiment, en l'assurant de nouveau que, dans quelques jours, il pourrait se servir parfaitement de ses jambes. D'un autre côté, Batoche encouragea Zulma dans sa résolution. Il déclara qu'il regarderait comme une grande faveur qu'elle voulût bien accepter la maigre hospitalité de sa hutte pour une nuit. La petite Blanche ne dit rien, mais elle s'attacha à la robe de Zulma et il y avait dans son regard un appel auquel la jeune fille n'aurait pu résister, quand même elle en aurait eu l'envie. Avec sa manière résolue, elle ordonna au domestique de retourner à Charlesbourg, d'apprendre à son père la raison qui la faisait rester en arrière et de revenir le lendemain matin prendre ses ordres.

—Si je pensais, dit Batoche, que M. Sarpy fût trop inquiet, j'irais avec votre domestique pour tout expliquer.

—Ce n'est pas nécessaire, répondit Zulma. Mon père est convaincu que je ne voudrais rien faire qui pût lui faire de la peine, et je sais que sa haute considération pour le capitaine Singleton et sa confiance en vous-même, Batoche, lui fera approuver complètement ma conduite. Le principal est que mon domestique retourne immédiatement afin que mon père ne puisse pas craindre qu'il me soit arrivé quelque accident en route.

Et le domestique partit aussitôt.

La tranquillité régna alors dans la cabane. La petite Blanche redit encore ses prières devant Zulma, qui la mit au lit, et elle s'endormit aussitôt. Ses manières étranges et son langage surprenant avaient été une source de grand intérêt pour Cary. Batoche se retira dans son alcôve où il demeura longtemps. Laissés seul à seul, Zulma et l'officier blessé, assis devant le feu, s'abandonnèrent, à voix basse, à une conversation animée. Cary se félicita d'avoir été blessé, en voyant que cet accident lui procurait cette occasion de prendre un repos agréable. Passant en revue toutes les circonstances qui venaient de se produire, il regarda comme providentielle cette rencontre avec Zulma. Il se sentait tenté de soupçonner Batoche d'en avoir été l'instrument secret, tant les étonnantes ressources de cet homme étrange avait produit sur lui une profonde impression. Zulma avait retrouvé tout son calme, mais son cœur était plein de gratitude et il y avait dans son langage une ardeur qui démontrait que sa nature sensitive était en harmonie avec le moment et le lieu où elle se trouvait. Jamais Cary ne l'avait vue plus belle. La rusticité et la pauvreté des objets qui l'entouraient faisaient ressortir la richesse et la distinction de ses charmes. Sur sa chaise d'osier, elle avait l'attitude d'une impératrice. La pensée dominante de Cary, pendant qu'il la contemplait avec admiration, était que c'était là un épisode qui ferait époque dans sa vie, un épisode qu'il n'aurait pas osé espérer, dans ses rêves les plus extravagants, et qui ne se reproduirait plus jamais, que d'être assis de la sorte, à des milliers de milles de chez lui, dans une hutte solitaire, au milieu des forêts canadiennes couvertes de neige, en compagnie d'une des plus aimables et des plus remarquables femmes de cette planète du bon Dieu. A plusieurs reprises, tout en réalisant tranquillement la portée de cet événement, il ferma les yeux et livra son âme à une jouissance complète et ininterrompue de ces délicieux instants Il est de ces brèves heures de bonheur, rares et peu nombreuses, qui sont une pleine compensation pour des années d'une existence triste, terre-à-terre, ou même de souffrance réelle. Cary était très heureux, et il aurait pu rester assis là, devant le feu, pendant toute la nuit, sans même

penser à sa fatigue ou à celle de sa compagne. Zulma, tout aussi absorbée dans son enchantement, fut pourtant plus raisonnable.

Lorsque dix heures eurent sonné, elle appela Batoche et lui proposa les arrangements pour la nuit. Ceux-ci réglés, elle dit à son vieil ami qu'elle avait une faveur à lui demander. Elle désirait qu'il jouât du violon. Il hésita un moment, puis, avec un singulier sourire, il alla chercher l'instrument dans sa petite chambre. Il se plaça au milieu de la cabane et commença par quelques airs simples qui ne firent que provoquer un sourire sur les lèvres de ses auditeurs ; mais tout-à-coup, changeant brusquement de manière, il se plongea dans un tourbillon de sauvage mélodie, tantôt torturant, tantôt cajolant son violon, jusqu'à ce qu'il parût transporté hors de lui-même et Zulma et Cary se crurent en la présence d'un possédé. Ils échangeaient des coups d'œil d'étonnement et presque d'appréhension. Ni l'un ni l'autre n'était préparé le moins du monde à cette exhibition de merveilleux doigté et d'expression surnaturelle.

Batoche finit aussi brusquement qu'il avait commencé.

Après un coup d'archet final, qui résonna comme un cri plaintif, il tint un instant son archet étendu dans sa main, tandis que ses traits contractés et son regard fixe lui donnaient l'expression d'un homme qui écoute avec attention.

" Il y a du malheur dans l'air, " dit-il tranquillement en retournant dans son alcove pour remettre son violon.

" Cette journée si pleine d'événements sera suivie d'une nuit de détresse. Nous avons eu du bonheur. Nos amis ne sont pas si heureux.

XVI

UNE PÉNIBLE RENCONTRE.

Un profond silence suivit ces paroles. Il fut rompu, après un intervalle d'environ dix minutes, par une grande commotion au dehors. Batoche se précipita à la porte. Cary et Zulma gardèrent leurs sièges, attendant une explication qui ne pouvait tarder. Batoche entra supportant sur son bras Pauline défaillante. M. Belmont suivait, les traits contractés par la colère et le désespoir. En apercevant son amie, Zulma poussa un cri de douleur et se précipita à sa rencontre. Pauline ayant jeté un coup d'œil ardent sur son amie et le jeune officier assis à son côté, porta la main à son cœur et tomba en arrière évanouie. Cary, oubliant ses blessures, courut à son aide clopin-clopant. Toute la maisonnée s'empressa autour de la jolie patiente étendue inconsciente dans le fauteuil de Batoche. Mais la syncope fut passagère. Pauline

recouvra bientôt ses sens et ses forces sous l'action de stimulants, et les personnes présentes furent mises au courant des circonstances étranges qui les avaient ainsi réunies d'une manière inattendue. M. Belmont prit Batoche à part dans l'alcôve, où les deux hommes tinrent, à haute voix, une longue conversation dont la conclusion fut que tous deux étaient en danger imminent de perdre, l'un, la vie, l'autre, sa liberté. M. Belmont avait été averti, ce jour-là même, par les bons offices du capitaine Bouchette, qu'il devait cesser de recevoir Batoche dans sa maison. Celui-ci avait été filé dernièrement, pendant ses expéditions nocturnes. Les autorités avaient été informées de ses allées et venues et avaient donné des ordres stricts pour le prendre mort ou vif. L'homme qui était à sa piste était Donald, le serviteur de Roderick Hardinge, qui avait informé son maître de ses découvertes. Roderick, par délicatesse, n'avait pas soufflé un mot de l'affaire à M. Belmont, mais il avait chargé leur ami commun, Bouchette, de cette délicate mission. La demeure de M. Belmont devait être étroitement surveillée dorénavant, et si l'on y trouvait Batoche ou quelqu'un de ses compagnons, non seulement on les ferait prisonniers, mais M. Belmont lui-même serait arrêté et passerait en cour martiale. Cette menace était terrible ; mais ce n'était pas tout. M. Belmont avait reçu, ce jour-là, une lettre anonyme dans laquelle on l'avertissait qu'une sentence de bannissement était suspendue sur sa tête. Le colonel McLean, commandant des troupes régulières et le premier officier de la garnison après le gouverneur Carleton, avait inclus son nom dans la liste de ceux qui devaient être ainsi expulsés. M. Belmont avait des amis puissants dans le lieutenant gouverneur Cramahé, le capitaine Bouchette et Roderick Hardinge, mais la force des circonstances pouvait rendre inutile leur intervention. Il ignorait ce qu'il y avait de vrai dans tout ceci ; mais, à mesure que le siège avançait, les esprits devenaient terriblement excités, dans la ville, et il lui était vraiment impossible de dire ce qui pouvait arriver. Quoi qu'il en fût, la lettre l'avait vivement alarmé et il s'était décidé, à tout risque, à venir consulter Batoche. Il avait eu l'intention de venir seul ; mais sa fille Pauline, devinant ses projets, n'avait pas voulu rester en arrière. Elle avait déclaré qu'elle suivrait son père à travers toutes les péripéties des événements. Tous deux avaient réussi à s'évader de la ville par la plus heureuse combinaison de circonstances. Maintenant qu'il était sorti des murs, il irait plus loin qu'il ne l'avait entendu tout d'abord. Il demandait l'opinion de Batoche sur son projet de se tenir éloigné de la ville, devançant ainsi le bannissement

Dans le coffret que son ami avait caché pour lui, il y avait, en espèces, des valeurs assez considérables pour répondre à ses desseins et couvrir entièrement toutes ses dépenses pendant plusieurs mois. Jusqu'ici, il avait lutté péniblement contre sa destinée et contre ses sentiments, par égard pour sa fille. Maintenant qu'il était forcé d'agir, il reprendrait sa liberté, et il espérait que Pauline se ferait au changement de situation. Il n'était pas trop vieux et il avait assez de force corporelle pour mettre ses principes en pratique, au besoin.

M. Belmont déchargea ainsi son cœur avec animation et rapidité, sans être, une seule fois, interrompu par Batoche. Quand il eut terminé, il devint plus calme et fut bientôt dans un état d'esprit convenable pour recevoir l'avis de son ami.

Batoche parla peu et avec réflexion. Quant à ce qui le regardait, M. Belmont ne devait pas craindre d'être importuné par ses allées et venues, de la ville au dehors. Il n'avait aucune crainte des loups ; il n'avait pour eux que de la haine. Il se riait de leurs menaces. Pas un seul de ces Anglais n'était assez adroit pour le prendre au piège. Il continuerait ses visites tant que cela lui ferait plaisir, mais il ne s'approcherait plus de la maison de M. Belmont. Quant à ce qui concernait celui-ci, il lui conseillait tout simplement de maintenir sa position et de ne pas se compromettre par la fuite. Il savait que son ami n'était pas un poltron, mais la fuite était un acte de lâcheté. Et puis, il fallait songer à Pauline—argument tout-puissant. Toute sa vie lui avait été consacrée : qu'elle lui fût dévouée jusqu'à la fin. Il avait, par égard pour elle, supporté beaucoup d'épreuves, il ne devait pas reculer devant ce nouveau sacrifice, plus grand que tous les autres. La chère enfant pourrait bien acquiescer à ses désirs, mais cette résignation à la volonté paternelle lui ferait verser secrètement bien des larmes et ses pareilles étaient trop bonnes pour être rendues malheureuses. D'ailleurs, M. Belmont devait penser à ses compatriotes. Il était l'homme le plus en vue parmi eux. S'il fuyait, ils seraient tous mis au ban. S'il les abandonnait, que feraient la plupart d'entre eux, à l'heure suprême des épreuves qui allait venir ?

M. Belmont écouta attentivement, presque religieusement les paroles de cet homme qu'il avait tant appris à admirer, depuis peu, et dont la sagesse n'avait jamais été plus apparente qu'en cette occasion. Il remercia chaleureusement Batoche, sans toutefois déclarer qu'il suivrait son avis. Au lieu de cela, il le prit par la main et l'attira dans la pièce où les jeunes gens étaient assis.

Ceux-ci, de leur côté, avaient eu une conversation absorbante.

C'est la vue de Cary, qui avait si soudainement déséquilibré Pauline, à son entrée dans la cabane. Par un billet écrit à la hâte et que Batoche avait passé en contrebande dans la ville, elle avait appris l'accident qui lui était arrivé au palais de l'Intendant. Elle avait été dans une anxiété fébrile relativement à son sort. C'était une des causes qui l'avait décidée à accompagner son père dans son dangereux voyage, cette nuit. Elle savait qu'elle rencontrerait Batoche qui lui donnerait tous les détails; mais elle ne soupçonnait pas qu'elle verrait Cary lui-même. La présence de Zulma était encore un autre mystère ; mais après qu'elle eût repris connaissance, comme nous l'avons vu, et que, assise entre ses deux amis, elle eut entendu l'explication de toute chose, non seulement retrouva-t-elle son courage, mais elle oublia tous les chagrins qui l'avaient accablée. Cary, de son côté, oublia ses propres douleurs, dans la joie que lui causait sa présence, et Zulma, sans appréhension, sans arrière-pensée, était peut-être la plus heureuse des trois, parce qu'elle participait au plaisir qu'éprouvaient ses deux amis à se trouver ensemble.

Ainsi se passa une grande heure de joie sans mélange, après quoi, la conversation nécessairement tourna sur des sujets plus sérieux. Il ne pouvait guère en être autrement, en vue des circonstances qui les entouraient tous. La jeunesse, la beauté et l'amour ne peuvent pas toujours se repaître d'eux-mêmes ; il leur faut bien retourner aux sèches réalités de la vie. Ils parlèrent de la guerre et de toutes les misères qu'elle engendre : les souffrances du pauvre, les privations des malades, les anxiétés des parents, les tourments de l'absence, les rigueurs du froid et les terribles sacrifices que le plus simple soldat est obligé de faire. Les deux jeunes filles écoutaient en versant des larmes Cary leur conter d'une manière graphique ses épreuves, qui, bien que relevées parfois par des anecdotes gaies, étaient profondément tristes. Alors Zulma, en un langage éloquent et avec des gestes passionnés, donna sa propre vue de la situation. Pauline garda presque constamment le silence. Son rôle était de recevoir les confidences des autres, plutôt que de communiquer ses propres impressions. Parfois, dans le cours de la conversation, le voile de l'avenir fut timidement soulevé, mais pour être immédiatement baissé, avec une retraite instinctive des trois jeunes cœurs. Ils n'osaient pas regarder si loin. Le présent leur était un fardeau plus que suffisant. Une douce et compatissante Providence prendrait soin du reste.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

que rêvaient les initiateurs du mouvement, et que nous a révélée Brownson. Ainsi, d'une autre part, se trouvera demontrée l'exactitude de l'opinion si communément exprimée, que le corps social aux Etats-Unis ne vaut pas, à la fin de ce siècle, celui des anciens jours.

On voulait la destruction de la famille : la stérilité systématique des mariages n'est-elle point un grand pas dans cette voie ?

On voulait la communauté des femmes : le divorce, si lestement obtenu par toute l'Union, est-il autre chose ?

On voulait enlever l'enfant aux parents : non-seulement les étrangers, mais les Américains eux-mêmes sont frappés de la précocité des enfants et de leur peu de respect pour les parents, de leurs idées d'émancipation prématurée, fruit de la théorie des *droits de l'homme* appliquée aux méthodes d'éducation. " C'est une opinion générale parmi notre jeunesse, et qui est même devenue commune parmi les parents, dit M. E. Seaman cité par M. Claudio Jannet, que les enfants et les jeunes filles à partir de treize ans, doivent être libres de suivre leurs propres inclinations sans être soumis plus longtemps à la direction et à la surveillance des parents." " Ce précoce esprit d'indépendance est...une plaie," dit un touriste anglais, M. Fraser.

On voulait enlever aux âmes toute aspiratiou vers la vie future : la fureur des jouissances matérielles n'est en aucun lieu plus effrénée et plus exclusive qu'aux Etats-Unis.

La propriété privée devait disparaître : la corruption notoire des corps publics, la malhonnêteté si commune dans les affaires (on ne peut y penser sans rougir, dit M. Richard Grant White), l'agiotage, les théories socialistes qui ont, sous des noms divers, leurs chefs et leurs groupements, voilà autant d'indices de l'affaiblissement du respect légitime dû au mien et au tien.

La religion elle-même devait sombrer : la nation est au tiers infidèle et la majorité fait la guerre à Dieu dans les écoles. C'est vraiment être optimiste que de prendre pour la manifestation d'un réel esprit religieux le déisme qui s'affirme une fois l'an dans les proclamations du Président fixant un jour d'actions de grâce : fête civile, occasion d'amusements profanes, avec absence presque totale d'exercices religieux ; formalisme traditionnel plutôt qu'un état d'âme, exploité par les politiciens et le général Boum-Boum.

Saint-Boniface, Man., février 1894.

T. A. BERNIER.

LE CALVAIRE (1)

La neuvième heure du jour va bientôt s'inscrire au cadran de Jérusalem. Les rues de la grande ville, tumultueuses ce matin, sont maintenant presque désertes : ses habitants ont gagné leurs demeures en toute hâte à la vue des signes prodigieux qui se succèdent. Le soleil, radieux avant midi, s'est tout-à-coup voilé d'une façon lugubre on croirait à une éclipse, et cependant c'est la veille de la Pâque où la lune est dans toute la splendeur de son opposition avec l'astre du jour. Aussi, les savants de la Synagogue ne s'y trompent pas : l'évènement est extraordinaire, merveilleux ! A ce prodige en succèdent plusieurs autres : de lourds nuages se sont amoncelés dans les airs, venant de l'Orient et du Couchant, du Midi et du Septentrion. Ils semblent s'être concertés pour une rencontre sur les monts de Sion, de Moriah et d'Acra, d'où ils se sont étendus sur les vallées avoisinantes, changeant le jour en nuit, nuit pleine d'horreur et de mystère qui allume une fièvre algide aux veines des malheureux que ronge le remords.

Cependant, un rayon lumineux empêche seul de confondre cette obscurité avec les ombres d'une nuit où couve la tempête ; ce rayon, perçant les nuages, n'éclaire qu'un point de l'espace, au sommet du mont des exécutions, où tous les malfaiteurs insignes vont expier leurs crimes par le supplice affreux de la croix. Là sont trois gibets plantés dans le roc, auxquels sont clouées autant de victimes. Celle du milieu est en pleine lumière, les deux autres se voient dans la pénombre.

***

A l'horizon, là-bas, vers le pays des Iduméens, deux autres rayons, comme d'un feu sombre, attirent les regards de l'observateur attentif : on croirait voir les prunelles ardentes d'un monstre couché sur

(1) Petit poëme en prose que l'auteur offre à celui de ses compatriotes qui se sentirait de la veine pour le traduire en beaux vers français, en le complétant selon son inspiration, parce qu'il n'est en réalité qu'un canevas. Qu'il ne craigne pas de donner un soufflet à Boileau, qui a prétendu sottement que les sujets religieux sont impropres à l'inspiration poétique. Ce qui prouve son erreur, c'est le fait que le plus poétique des livres est certainement la Bible. Il n'y a que ceux qui ne savent pas la lire pour le nier.—Une invocation préliminaire à la Mère des douleurs la priant de bénir ses chants, serait bien à sa place.—P. P.

le sommet d'une haute montagne qu'enveloppe le brouillard, surveillant avec anxiété la fin du drame qui s'accomplit. En effet, c'est Satan lui-même, l'ancien serpent de l'Eden, qui cherche à pénétrer un mystère insondable. Pourtant sa vaste intelligence a depuis longtemps pris tous les moyens en son pouvoir pour surprendre l'énigme ; mais en vain. Celui qui s'éteint sur le gibet du milieu, que les ombres respectent, que le ciel semble protéger malgré le supplice infâme et terrifiant auquel il l'a abandonné, quel est-il ?

Au moment où Satan se pose, pour la centième fois, cette question redoutable, le divin Crucifié rompt le silence et, d'une voix sonore, il s'écrie : " *Eli, Eli, lamma sabacthani ?* " (*Matt.* XXVII, 46.—*Ps.* XXI.). Un frémissement inconnu s'empare du Monstre infernal : il connaît parfaitement cette parole de l'Ecriture ; il sait que le roi prophète l'a mise dans la bouche du Christ : " Serait-il possible, pense-t-il, " que ce fût là le Fils de la Femme ?.....que cette femme, là sous " mes yeux, au pied du gibet, toujours debout quoique plongée dans " une douleur que ses traits révèlent, soit bien cette Femme, ce " grand prodige montré aux anges à l'aurore même de la création " des mondes. (Apoc. XII), cette Femme exécrée qui a été la cause " occasionnelle de mon malheur pour l'éternité ?.....Non, ce n'est " pas possible....Dieu n'a pu, sans déchoir, s'abaisser jusque là !.... " Non, l'homme est trop vil pour que Dieu se charge de ses iniquités " et les expie de la sorte !.....Il ne m'a pas pardonné, à moi qui ai " été témoin de la naissance de l'aurore, à moi qui ai vu à mes pieds " toutes les intelligences célestes, à moi qui ai pu approfondir tous " les secrets de cet univers !.....Et il se serait fait victime pour ce " peu de boue qu'on appelle l'homme !.....Impossible !.....impos- " sible !.....Comment ?.....ce supplicié, objet d'horreur et du mé- " pris universel, serait le Créateur des mondes !.....et c'est pour des " ingrats tels que ces infâmes juifs, tels que les païens, maîtres et " esclaves, tels que les barbares habitants des forêts, qu'il se serait " réduit en cet état ?.....Impossible, encore une fois ! impossible !

" Et pourtant les oracles ont dit de quelqu'un : *Ils ont percé mes* " *mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.....Ils se sont distribué* " *mes vêtements et ont tiré ma robe au sort*.....Tout cela vient de s'ac- " complir sous mes yeux.....et, cependant, quel est-il cet homme si " courageux, si patient que pas une plainte n'est sortie de sa bouche, " malgré tous les mauvais traitements qu'a pu inventer contre lui " la rage allumée par moi au cœur de ses ennemis !.....Tant de " vertu n'est pas d'un homme ordinaire ! .....Quel est-il donc ?..... " quel est-il ? .....Cruelle incertitude !.....Toute ma science est im- " puissante devant ce problême !.....O rage !.....Faut-il donc que " mon ennemi se joue ainsi de mes lumières !

" Oh ! je crois maintenant entrevoir le mystère : c'est par un tel " sacrifice de lui-même qu'il prétend se faire aimer des hommes... " se faire adorer par eux !.....Oh ! alors, c'est la guerre plus impla- " cable que jamais !..... Ta croix, Jésus de Nazareth, n'abattra pas " mes autels ; l'infamie de ton supplice sera un obstacle insurmon- " table à ta domination. Non, je le jure par l'Enfer, je n'abandon- " nerai pas la lutte, ce serait m'avouer vaincu. Mille enfers, plutôt " qu'une telle lâcheté ! ... A moi toutes les milices infernales ! A " moi toutes les séductions des plaisirs mondains ! A moi, s'il le " faut, le fer et le feu, les tortures les plus raffinées, pour empêcher " mon ennemi de régner sur le genre humain !...Tous ces moyens " ne sont-ils pas infaillibles pour retenir sous mon joug les faibles " enfants d'Adam ?

" Eh ! que peut-il m'arriver de fâcheux pour avoir fait persécuter " ce juste ? Tous les fils d'Adam ne sont-ils pas mes esclaves ? Le " père s'est livré à moi, je suis donc le maître, le prince de tous ses " enfants, et celui-ci n'est pas plus exempt que les autres...

" Cependant, s'il était vraiment le Fils de Dieu, né de la femme " sans contracter de souillure...hypothèse qui semble insoutenable... " il est bien vrai que j'aurais exercé contre lui un pouvoir usurpé ! " Et alors, ce serait justice que je perdisse mes droits sur les autres, " devenus ses frères par adoption...Malédiction ! Non, ce n'est pas " possible !...La bonté de Dieu ne peut aller jusque là !...Que dis-je ? " ...sa bonté !...Mais puis-je l'admettre sans me déshonorer, sans " m'avilir ? Non, non ! jamais !... Mieux vaut règner au fond de la " Géhenne, plutôt que de subir la honte d'une soumission dégradante, " plutôt que d'abdiquer les droits de ma raison !...

" Et d'ailleurs, est-ce que la lumière éternelle, la pureté même... " ce sont les titres que se donne mon ennemi... pourrait s'être faite " homme, s'enfermant dans le sein d'une fille d'Eve, prenant un " corps de la chair de cette femme que j'ai avilie, dégradée, souillée " dans la fange de toutes les iniquités ? Toutes les femmes sorties " de ces immondices ne sont-elles pas les esclaves de l'homme qui, " par mes soins, n'a d'autres penchants qu'à se vautrer dans les " excès les plus monstreux ? Et ce serait de cette corruption qu'au- " rait pu se former un Homme-Dieu ?...Non, non !...ma raison se " révolte à cette pensée ! Celui qui s'appelle le Dieu trois fois Saint " ne le peut pas ! Qu'il vante sa puissance infinie, je le défie, moi " Lucifer, d'opérer cette contradiction, sans déchoir de la Sainteté !

" Et dire que j'ai tout fait, pendant quarante siècles, pour avilir " la femme, afin de faire avorter le plan de mon ennemi, plan à moi " signifié dans l'Eden, alors même que je me félicitais de mon

" triomphe...je croyais si bien que cette Eve si belle, qui semblait " donner de la splendeur au soleil lui-même, était cette Femme dont " il nous fut commandé d'adorer le Fils (*Hebr.* I, 6.)...quelle absur- " dité ! moi, Lucifer, adorer un homme !..., dire que j'aurais tra- " vaillé en vain jusqu'ici !,.... que toutes les ruses de mon esprit " n'auraient abouti qu'à manifester la Sagesse de mon persécuteur ! " Vraiment, je crois rêver !

***

A ce moment, une voix semblable à la voix des grandes eaux, se fait entendre au fond de l'espace, et cette voix, qu'aucun mortel ne saurait comprendre, parle ainsi aux pures intelligences :

" Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et sur la terre, et " dans la profondeur des mers, et dans les espaces sans fin ! Il a fait " le monde visible à l'image de l'invisible. La perle, formée au sein " de la corruption, brille d'un éclat incomparable ; le diamant, plus " étincelant que le cristal, prend naissance dans le sol carbonisé ; le " soleil darde ses rayons à travers la fange, sans contracter aucune " souillure ! O profondeur des richesses de la sagesse et de la science " de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies " impénétrables ! (Rom. I). Il a trouvé le secret d'exercer une misé- " ricorde infinie envers les pécheurs, sans blesser en rien les droits " de la justice ! Gloire au Très-Haut ! Qui peut sonder ses admirables " desseins?... Le néant avait osé dire à l'Etre : NON SERVIAM— JE " N'OBÉIRAI PAS : (*jer.* II 20). Et la Sagesse a protesté contre cette " révolte insensée, en se faisant l'esclave de tous ! L'Ancien des jours " a accepté cette noble réparation, et le crime est pardonné au re- " pentir ! Honneur, louange et gloire au Très-Haut, dans les siècles " des siècles ! Amen !

Et des milliers de voix, accompagnées de sons mélodieux, semblables à des accords tirés de harpes, de psaltérions, de hautbois et de clairons, en nombre infini, se joignent à la première voix, exécutant un hymme d'une harmonie inconnue à la terre ; et cette admirable symphonie répète : Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et sur la terre, et dans la profondeur des mers, et dans les espaces sans fin ! Amen ! Alleluia !

Suit un profond silence, bientôt rompu par un son de voix clair, sonore, parti de Golgotha, disant : TOUT EST CONSOMMÉ. Et la terre tremble dans ses fondements, et les rochers se fendent avec un craquement formidable ; le faisceau de lumière qui perce les nuages, redouble d'intensité ; et, dans la pénombre, sont perçus des spectres enveloppés de longs linceuls, errant autour des suppliciés.

Et Satan témoin interdit de ces merveilles, est envahi par la défaillance. Il veut fuir, mais en vain : une force irrésistible le retient cloué à l'endroit qu'il a choisi, afin que, pour son supplice, il ne perde rien de la scène la plus tragique du grand drame humano-divin, dont le dénouement final aura pour spectateurs les générations de tous les siècles, en la vallée de Josaphat.

***

Cependant deux ombres se dessinent dans l'obscurité ; elles semblent se diriger lentement vers le Golgotha, et leurs gestes indiquent, une conversation pleine d'intérêt :—" Chère compagne de mon long " exil, dit l'une, je n'aurai plus jamais la cruauté de t'accuser d'avoir " été la cause de mes malheurs ; car, si tu m'as poussé à la désobéis- " sance, c'est moi qui suis tout de même le grand coupable. Je de- " vais te reprendre, je devais être ta force, ton guide, ton appui pour " te remettre dans le sentier de la vérité...du devoir. Mais tes charmes " m'ont rendu traître envers notre Créateur ; ils m'ont fait oublier " que je lui dois tout, que toi-même es un don de sa libéralité...que " tourner contre lui ses propres bienfaits pour l'outrager, constitue " une ingratitude monstrueuse. Oh ! que j'ai été bien puni ! j'ai pré- " féré partager ton malheur pour n'être pas séparé de toi, et tout " me dit maintenant que, si j'eusse été fidèle à Dieu, à mon devoir, " j'eusse obtenu ton pardon. Et voilà plus de trente siècles que tu " souffres avec moi de ma témérité... Cependant, consolons-nous, " Dieu, dans son infinie miséricorde, nous a promis un Rédemp- " teur, et tout me fait espérer que l'heure approche. Il n'y a pas " bien longtemps, tu le sais, un saint vieillard, nommé Siméon, est " venu nous rejoindre dans la vallée des soupirs, nous assurant " qu'il a vu dans le temple, qu'il a touché de ses mains, couvert de " ses baisers et de ses larmes Celui qu'il dit s'appeler le Désiré des " nations, le plus beau des enfants des hommes, l'envoyé de Dieu " pour effacer les péchés du monde...Plus récemment encore, Joseph " de Nazareth n'est-il pas venu aussi, nous affirmant qu'il a élevé, " nourri Celui que le Ciel a donné à la terre pour nous arracher à " l'empire de Satan ; qu'il a vécu trente ans dans son intimité, et, ce " qui est plus étonnant encore, n'a-t il pas juré que cet homme est " le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, incarné pour sauver sa " créature coupable ?...Quel mystère !...

" Et pendant que, tout à l'heure, je méditais ces choses, j'ai res- " senti un tressaillement de tout mon être : il m'a semblé que mes " os, enfouis depuis si longtemps dans les entrailles d'une montagne

" peu éloignée d'ici (1), recevaient une rosée bienfaisante qui leur " redonnait la vie. C'est pourquoi j'ai éprouvé un immense désir de " revoir ces lieux qui récèlent ma dépouille mortelle. En même " temps j'ai remarqué cette ouverture pratiquée dans la muraille de " notre prison, par laquelle nous avons pu échapper à la vigilance " de nos hideux gardiens...peut-être a-t-elle été faite par la main " d'un ange, dans le but charitable de satisfaire mon désir?... C'est " alors que je t'ai invitée à m'accompagner...Mais, attention !...Que " vois-je ?... Regarde, là-bas, ces trois hommes en croix... Vois-tu " cette trainée lumineuse qui perce les ténèbres de la nuit et met " en pleine lumière le crucifié du milieu ?...je m'étais trompé, il n'est " pas nuit ; pareille lumière ne peut être qu'un faisceau de rayons " échappés à l'astre du jour caché derrière ces nuages de si lugubre " aspect !...Comme tout paraît étrange en ce jour plus sinistre qu'une " nuit de tempête !...Et ce crucifié qui semble être le protégé du ciel, " quel est-il ?...Vois donc comme son sang tombe, goutte à goutte, " dans une crevasse du rocher entr'ouvert...et je sens que c'est cette " rosée qui pénètre jusqu'à mes cendres —oui, c'est bien là le lieu " de ma sépulture—et les fait tressaillir !...Ah !...ah ! mon Dieu !... " il me semble que je connais cet homme, malgré ses traits défigurés " par la souffrance !...Oh !...oui, c'est Lui !...c'est bien Celui qui " s'est montré à nous dans le jardin de l'Eden !...C'est Celui qui porta " contre Satan cette sentence mémorable...

" Et cette femme !...c'est sa mère, sans doute...Quelle est donc " belle !....Ne serait-ce pas elle qui doit écraser la tête du Serpent ? " —" Oh ! s'écrie l'autre ombre, regarde donc là-bas, sur cette mon- " tagne, ces prunelles ardentes fixées sur nous ! Ne serait-ce pas lui, " le Serpent ? Lui seul a des regards semblables...qui jettent un " éclat infernal ! "—" C'est bien cela, ma chère ; tu as deviné juste. " Que se passe-t-il donc ici ?...Ah ! je comprends tout maintenant !... " A genoux, ma bien-aimée ! Adorons ensemble le mystère qui s'ac- " complit pour nous !... Bientôt nous allons chanter l'*alleluia* de la " délivrance ! C'est Dieu lui-même qui s'est chargé d'expier mon " crime ! "

(1) Le mot Calvaire signifie Crâne, ou montagne du Crâne, et voici ce que dit Cornélius à Lapide à ce sujet : " D'après saint Jérôme, Adam a été enseveli sur le Calvaire, à l'endroit même où Jésus-Christ a été crucifié. C'est de là qu'on fait dériver le nom de Calvaire que porte la montagne du crucifiement, et qui serait dû à la tête d'Adam enterrée en ce lieu. On donne la même raison pour expliquer la coutume qu'ont les peintres de placer une tête au pied de la croix de Jésus-Christ." V. " Les Trésors de Cornelius à Lapide," édit. de 1876, tôme 1er, p. 249.

***

Et Lucifer, à la vue des deux ombres prosternées en adoration devant le divin Crucifié, jette un cri de rage qui ressemble au rugissement du lion blessé; et les échos du monde entier se le répètent en la grandissant. Puis il s'élance vers le couple adorateur pour le repousser dans son empire...quand un bras puissant l'étreint et le précipite au fond de l'abîme, où l'âme de Jésus l'attend pour lui signifier l'exécution de la sentence portée au paradis terrestre.

Et dans Jérusalem, l'orgueilleuse cité, livrée tantôt à la frayeur, règne maintenant l'épouvante qu'aiguise le remords : beaucoup de ses habitants ont vu le temple chanceler comme un homme ivre ; d'autres, en plus grand nombre, qui s'étaient réfugiés dans l'enceinte de la maison de Jehovah pour calmer leur terreur, ont dû fuir, épouvantés de nouveaux prodiges : le grand voile, qui cachait le Saint des Saints à la vue des profanes, s'est tout-à-coup déchiré du haut en bas ; et des voix mystérieuses, accompagnées de cliquetis d'armes, comme d'une troupe de cavaliers invisibles bardés de fer, ont rempli les immenses nefs de leurs clameurs. Elles se disaient les unes aux autres : " Partons, sortons d'ici. Qu'y faisons-nous davantage ? " Et l'on sentait sortir cette foule que les yeux ne pouvaient pas voir ; on sentait le vide se faire dans le saint lieu ! Et tous ceux que la piété avait rassemblés dans la crainte d'évènements redoutables, avaient pris la fuite et communiqué leur épouvante à toute la population. La vaste enceinte est maintenant vide ; on n'y voit plus que le corps du grand prêtre, renversé sur les dalles du sanctuaire ! Venu en ce lieu pour le sacrifice du soir, il n'a pu soutenir cet étrange concours de prodiges terrifiants. Il a laissé tomber l'encensoir encore fumant, et lui-même s'est affaissé, privé de sentiment, sur les degrés de l'autel des parfums.

P. P.

CAUSERIE SUR CHARLES GOUNOD

Un reproche qui a été souvent fait aux musiciens, c'est de n'accorder d'attention qu'à ce qui touche leur art, de le mettre au-dessus de tout et d'apporter dans leurs dissertations un langage idéaliste ou technique compréhensible seulement pour les initiés de la musique. Ce reproche a été si fréquemment exprimé que nous n'osons commencer cette causerie sans essayer de rassurer les craintes qui pourraient s'élever dans l'esprit du lecteur à ce sujet et sans déclarer tout de suite que nous n'entendons pas faire ici de l'esthétique ni même entrer dans beaucoup de détails sur l'œuvre du grand compositeur français, mais simplement de considérer un instant la puissante figure de Charles Gounod, le plus illustre représentant de l'art lyrique en France.

Si l'étude des hommes dont la grandeur intellectuelle nous étonne fait naître en nous un vif sentiment de curiosité et d'intérêt pour ce qui regarde leur existence tout entière, elle nous fournit en même temps par l'observation de leur caractère, des multiples tendances de leur esprit et de leur cœur, un moyen précieux de pénétrer plus intimement les beautés caractéristiques de leurs œuvres. C'est ainsi que chez Gounod, pour nous rendre compte de la nature et des tendances de ses inspirations, il nous faut essayer de pénétrer cette âme si complexe, si bizarrement entraînée tour à tour vers les sentiments les plus opposés et les plus inconciliables ; car chez lui, à côté de l'artiste profane nous apercevons constamment le chrétien, l'homme dominé par la foi, l'âme éprise de l'amour mystique. Nous ne voulons pas dire que le mondain n'ait souvent pris la place du chrétien, mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, même dans les sujets dramatiques, l'homme de foi se révèle en lui chaque fois que la situation le comporte, et toujours avec un accent dont personne ne voudrait contester la sincère émotion.

Nous considérerons donc tour à tour Gounod comme chrétien, comme penseur, comme poète ; nous admirerons cette nature chaude, sympathique, enthousiaste, un peu fantasque, mystique et mondaine tout à la fois, nature bien française et surtout très parisienne. Car cette organisation était double ; elle était faite de deux éléments distincts, l'un mondain, l'autre pieux, et il nous semble que l'art de

Gounod est la manifestation essentielle du génie parisien dans ce qu'il comporte de plus délicat.

Malgré tant d'apparences extérieures, on est religieux à Paris ; les églises y sont fréquentées, mais la religion y revêt un autre aspect qu'ailleurs. Les catholiques de Paris ont des formes plus mondaines, bien que leur piété soit exemplaire et on leur reproche en province leur élégance extérieure et leur tolérance. Un tempérament religieux risque donc de s'y recouvrir de cette morale à l'eau de rose qui règne trop généralement, hélas, sur les bords de la Seine. On n'échappe pas facilement à ce milieu. C'est pourquoi la généralité des parisiens, catholiques convaincus et quelquefois pratiquants n'affichera jamais des airs austères.

Charles Gounod a donné, croyons nous, la note exacte de ce monde là, surtout en ce qui regarde la femme. Il est remarquable d'ailleurs que les représentations de ses opéras sont extrêmement goûtées de l'élément féminin. Est-ce à cause des deux côtés de frivolité et de sentiment religieux qui se rencontrent dans cette musique ? Nous n'oserions nous prononcer sur cette question charmante mais extrêmement délicate. Quoi qu'il en soit, Marguerite dans Faust est partagée entre ces deux sentiments, comme Gounod lui-même. C'est la coquette qui sourit à son miroir en se voyant si belle et saute comme une enfant à la vue des bijoux ; mais c'est aussi la Marguerite qui, agenouillée dans le temple, épanche les troubles de son âme aux accents des orgues solennelles. Elle n'a rien de la pratique Gretchen allemande ; c'est une Gretchen de Paris dont le mysticisme est superficiel et sans profondeur.

Vers la fin de sa vie, certes, Gounod avait laissé les sentiments graves prédominer sur les sentiments profanes. La plus grande distraction artistique, il l'éprouvait à l'église de St Cloud dont il fut le maître de chapelle jusqu'au dernier moment, et sa dernière composition est un *Requiem*, dit-on. Cette particularité, comme l'on sait, est commune à Mozart qui employa les dernières heures de son existence à dicter son immortel *Requiem*. Du reste Gounod a toujours professé pour Mozart une admiration aussi affectueuse que sincère. Un de ses portraits le représente serrant sur son cœur la partition de Don Juan. Il a écrit sur ce chef d'œuvre des chefs d'œuvre un volume entier où se révèlent à la fois les qualités éminentes du penseur et du lettré à côté de l'âme vibrante du poète et de l'artiste.

Ce que nous venons de dire de Mozart nous pouvons le dire de J. S. Bach. Mozart et Bach : c'étaient là ses dieux, et ce n'est certes pas à nous à lui en faire un reproche. Voici en quels termes se traduit son admiration pour le vieux maître allemand :

" Bach est en musique une étoile de première grandeur ; comme Dante, Shakespeare, Michel-Ange, il marque un de ces sommets qui ne se rencontrent pas deux fois dans l'histoire d'un même art : à lui seul il a jeté les fondements de la musique à venir. Son œuvre date déjà de près de deux siècles, le temps n'a pu l'altérer ; et bien loin qu'on l'ait surpassé, nul ne l'a même égalé par la hardiesse de l'invention et la gravité du style. Son langage a une grandeur biblique qui rappelle celui des prophètes. "

Cette double admiration, conséquence des deux sentiments opposés, qui partageaient son âme s'est bien reflétée dans tout son œuvre. Il n'est pas étonnant dès lors que Charles Gounod ait pu cultiver avec un égal succès l'art profane et l'art religieux. L'élévation de sa pensée et de sa foi, la culture supérieure de son esprit, sa connaissance des textes sacrés et de l'esprit liturgique, la sensibilité exquise de son âme jointe à une remarquable intuition des plus subtiles agitations du cœur : tout pouvait contribuer en lui à la production d'œuvres aussi nombreuses que variées, empreintes toutes d'une personnalité saisissante de sincérité et d'émotion, sinon de puissance et de force.

On a, en ces derniers temps, établi un parallèle entre Renan et Gounod. D'après certains critiques aussi ingénieux que superficiels, Gounod serait bien le Renan de la musique. Nous nous permettrons d'observer que ce dernier subit, mais d'une toute autre façon que Gounod l'influence de l'atmosphère parisienne ; sa foi bretonne ne fit que s'y émousser tous les jours de plus en plus jusqu'au moment où elle se déroba entièrement pour faire place au ciseleur, au dilettante sensuel et païen. Renan avait pourtant pour le prémunir toute cette jeunesse passée au séminaire. S'il fût resté en Bretagne, eût-il écrit la vie de Jésus comme il l'a écrite? Charles Gounod, au contraire, bien qu'élevé chrétiennement ne connut pas cette éducation exclusivement religieuse. Fils d'un peintre, de bonne heure initié à l'air artistique, et parisien de race comme de naissance, il était dans l'ordre naturel des choses que sa carrière fût mondaine. Ce n'est du reste qu'à l'âge de vingt ans que l'idéal religieux lui fut révélé par la bouche de Lacordaire. Son âme impressionnable, que l'audition d'une œuvre de musique transportait d'enthousiasme, se laissait aussi subjuguer par l'éloquence sublime et entraînante du dominicain, et nous verrons par la suite combien l'influence du célèbre religieux fut grande dans la vie du compositeur.

Charles Gounod est né à Paris le 17 juin 1818. Il était fils d'artistes comme nous venons de le dire. Son père était un peintre de talent et sa mère, musicienne accomplie, lui apprit les premiers éléments

de l'art divin. Nous ne saurions, je crois, rien faire de mieux que de rapporter ici ce que Gounod racontait lui-même, il n'y a pas encore très lontemps, au sujet de sa vocation musicale :

Au mois de janvier 1832— j'avais alors treize ans et demi— j'eus l'honneur, au lycée Saint-Louis, d'être convié au banquet de la Saint-Charlemagne. Cela me donnait droit à une sortie de faveur. Ma mère, qui savait bien que nulle récompense de mon travail ne me causerait plus de joie que celle-là, m'annonça qu'elle me conduirait le soir même aux Italiens, entendre *Don Juan*. Je fus pris d'une telle allégresse que je n'eus point d'appétit au dîner.

— Tu sais, me dit ma mère, que si tu ne manges pas, tu n'iras pas au théâtre.

Du coup, je tendis mon assiette, prêt à manger comme quatre. Le dîner n'etait pas plutôt fini que je me trouvais debout. Enfin nous partîmes. Vous dire ce que je ressentis en entrant dans cette salle de spectacle m'est impossible. Il me semblait qu'un mystère imposant et redoutable allait se révéler à moi. Je me trouvais dans un état d'esprit indescriptible, fait de désirs et de craintes, de mille émotions confuses.

Nous étions dans une loge du quatrième étage. Ma mère, qui travaillait pour subvenir à l'éducation de ses enfants, disposait alors de ressources très modestes. Mais nous fûmes placés sur le devant de la loge, étant arrivés les premiers. Vous sentez bien que j'y étais pour quelque chose. Les minutes d'attente me parurent des heures. Enfin on frappe les trois coups ; le chef d'orchestre lève son archet et l'orchestre commence. Quel souvenir ! Il me sembla qu'un dieu s'était mis à parler.

Pâle d'émotion, je tombais sur l'épaule de ma mère.

Ma mère me regarda, émue elle-même. Un fait paraissait évident, c'est que je sentais, je comprenais les beautés les plus secrètes de cet art divin. Se rappela-t-elle alors quelques anecdotes de mon enfance qu'on m'a racontées depuis et qui auraient été comme autant de présages de ma vocation ? Ainsi, quand les jeunes élèves solfiaient à la maison et tâtonnaient pour trouver la note juste, je la leur criais du coin de la chambre où je jouais. Je me souviens d'un *fa dièze* qu'on m'a cité depuis comme une indication irréfutable de ma précocité.

Ma mère se rappela-t-elle ces divers détails au sortir de cette audition de *Don Juan ?* En parla-t-elle à mon proviseur ? Quoi qu'il en soit, le lendemain, lorsque, encore tout ravi de ma soirée, je fis part de ma joie à ce dernier et je lui dis que j'étais décidé plus que jamais à me faire musicien, M. Poirson prit brusquement une feuille de pa-

pier et la couvrant d'une écriture rapide, me la tendit en s'écriant :

— Ecoute, petit, il faut en finir. Tu vois ces paroles ? ce sont celles de la romance de Joseph dans l'opéra de Méhul. Tu dois la connaître, hein ? *A peine au sortir de l'enfance...*

—Non, monsieur le proviseur, je la connais pas.

—Eh bien, tant mieux. Tu vas m'écrire de la musique sur ces paroles ; nous verrons si tu peux en sortir.

J'étais enchanté. J'allais me faire entendre par mon proviseur ! Quelques heures après, à la récréation, j'apportais à M. Poirson ma romance.

—Comment, déjà ? Chante-la pour voir.

—Mais il me faut le piano pour m'accompagner.

—Inutile. Je jugerai bien de la valeur de ta composition, au chant.

Je me mis à chanter. Je n'avais pas plutôt fini que le proviseur m'entraînait au piano et me priait de m'accompagner. Aux dernières mesures. Il me prit dans ses bras, tout joyeux.

—Ah ! mon petit, s'écria-t-il, tu as raison, tu es un musicien ! Je vais l'écrire tout de suite à ta mère. Il faut qu'elle te donne un professeur.

Quelques jours après, j'entrais dans la classe d'harmonie de Reicha. Je n'avais pas quatorze ans.

Je restai trois ans encore au lycée Saint-Louis pour achever mes études. C'est là que je connus Camille Doucet, Edmond Rousse, Denormandie, Eugène Despois. A dix-sept ans j'étais bachelier, j'entrai au conservatoire dans la classe d'Halevy. A dix-neuf ans j'étais deuxième grand prix de Rome, et à vingt ans premier grand prix, réalisant ainsi une prédiction que j'avais faite à ma mère au temps où, songeant à la difficulté que j'aurais à me trouver un remplaçant pour la conscription, vu l'état modeste de notre fortune, elle m'avait fait part de ses inquiétudes.

—Je n'aurai pas à tirer au sort, ma mère, avais-je répondu, car je serai grand prix de Rome à vingt-ans !

Je restai en Italie deux ans et demi. C'est aux premiers temps de mon séjour à la villa Médicis que je composai le *Soir*, le *Vallon*, les stances de *Sapho*, l'adagio du duo de *Faust : O nuit d'amour, ciel radieux*, que je fis entendre à Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome. Je me rappelle sa phrase :

—Mon enfant, ne faites jamais mieux ! me dit-il, en me serrant les mains. "

Ce fut à Rome que Gounod apprit à goûter et étudia la musique de Palestrina et des autres maîtres de cette époque. Mais, détail assez

bizarre, ce n'est pas la musique qui l'attira tout d'abord à la chapelle sixtine, mais bien le sentiment religieux, les convictions dont Lacordaire avait jeté la semence dans son cœur quelques années auparavant du haut de la chaire de Notre-Dame. Par une circonstance toute fortuite le célèbre religieux se trouvait en même temps à Rome, et l'influence qu'il exerça sur Gounod fut si grande qu'elle fut bientôt remarquée par les compagnons de celui-ci. A la villa Médicis, on le crut un instant sur le point d'échanger la musique contre le froc. Il n'en fit rien toutefois pour le moment; mais de retour à Paris, Charles Gounod fut nommé maître de chapelle aux missions étrangères et c'est là que se développa chez lui l'idée du sacerdoce. Il y prit en effet l'habit ecclésiastique et fit des études théologiques assez étendues.

Sur le point d'entrer dans les ordres. il céda dit-on aux instances de sa mère et de quelques amis, et peut-être aussi à des motifs plus sérieux, et reparut soudainement dans le monde. Jusqu'en 1851, un silence complet s'était fait au sujet du compositeur. La *Gazette musicale* avait seulement annoncé en 1846 qu'il venait d'entrer dans les ordres. Tout-à-coup, un article écrit dans l'*Athenæum* de Londres, et reproduit alors dans la presse parisienne, vint faire presqu'une révélation. L'article en question rendait compte d'un concert donné au *St-Martin Hall*, où quatre compositions de Gounod avaient été exécutées et voici dans quels termes :

" Cette musique ne nous rappelle aucun autre compositeur ancien ou moderne, soit par le chant, soit par l'harmonie : elle n'est pas nouvelle, si nouveau veut dire bizarre ou baroque ; elle n'est pas vieille, si vieux veut dire sec et raide, s'il suffit d'étaler un aride échafaudage derrière lequel ne s'élève pas une belle construction ; c'est l'œuvre d'un artiste accompli, c'est la poésie d'un nouveau poète. Que l'impression produite sur l'auditoire ait été grande et réelle, cela ne fait nul doute ; mais c'est de la musique elle-même, non de l'accueil qu'elle a reçu que nous présageons pour M. Gounod une carrière peu commune."

Quelque temps après parut *Sapho* à l'opéra. Ce début plein de promesses laissa pourtant le public indifférent, malgré tout le talent d'une interprète telle que madame Viardot. Cependant l'on peut dire que de toutes les œuvres secondaires de Gounod Sapho est une des plus remarquables. Malheureusement les œuvres qui suivirent lui furent inférieures et de l'*Ulysse* et de la *Nonne sanglante* quelques pages seulement ont survécu. *Le médecin malgré lui*, cependant, petit opéra comique plein de verve et d'esprit, a mieux résisté que les autres productions de cette épo-

que de la vie du compositeur. Mentionnons toutefois dans cette même période si active et si féconde malgré l'insuccès qui paraissait s'attacher à quelques unes de ses œuvres, l'admirable *messe de Ste-Cécile* donnée pour la première fois en 1855, œuvre éminemment religieuse, d'une facture de premier ordre et au point de vue musical, une des productions les plus parfaites qui soient sorties de la plume de Gounod. Enfin, le 19 mars 1859 vit la première représentation de *Faust* au Théâtre lyrique. Le succès en fut d'abord assez mince, mais l'on sait que c'est là souvent le sort des œuvres géniales. Toutefois le chef-d'œuvre du maître français fut représenté quelques mois plus tard en Belgique, notamment à Liége et à Bruxelles où son succès fut retentissant. On peut donc dire, que c'est de Bruxelles que Faust partit pour son odyssée gigantesque à travers tous les pays et toutes les scènes lyriques du monde. Cette prédilection de la Belgique pour certaines œuvres françaises,—disons-le en passant—est particulièrement intéressante de nos jours. Un des favoris de Bruxelles, M. Jules Massenet, a vu depuis quelques années ses opéras atteindre dans cette ville un plus grand nombre de représentations qu'à Paris même. Dans une autre école plus sérieuse, nous voyons les noms illustres de César Franck et de ses disciples Alfred Bruneau et Vincent d'Indy tenir l'affiche de la première scène lyrique et des concerts de la capitale belge. Quoi qu'il en soit, et, pour revenir à notre sujet, le succès de Faust fut décisif, à l'étranger d'abord, puis à Paris plus tard, où il ne fit partie du répertoire courant qu'à partir de 1862, c'est-à-dire trois ans après sa première représentation au Théâtre lyrique. Depuis lors, le succès de cet opéra populaire entre tous ne s'est jamais ralenti, et à la chute de ce théâtre, l'Opéra s'en est emparé. En 1887, il donnait avec éclat la 500e représentation de Faust.

Il n'entre pas dans le cadre de cette petite causerie d'analyser ici le chef-d'œuvre lyrique de Gounod, et du reste nous nous sommes proposé de ne pas insister sur le côté purement musical de ses œuvres. Nous ferons toutefois observer que dans le drame de Goëthe, Gounod trouva un sujet merveilleusement sympathique à sa nature et à son génie musical. L'arrangement scénique de MM. Jules Barbier et Michel Carré fut en outre des plus heureux et il eut l'avantage de s'en inspirer. La Kermesse, le choral des épées, dont l'expression religieuse est si bien justifiée par l'intention des soldats de chasser le mauvais esprit, la ronde si originale du veau d'or ; l'entrevue de Faust et de Marguerite au milieu de la valse ; au 3e acte, l'air gracieux de Siebel, la chanson du roi de Thulé si délicieusement archaïque, l'air des bijoux ; au 4e acte

la scène de la mort de Valentin, voilà autant de pages traitées de main de maître et dont l'ensemble forme comme un écrin où l'œil ébloui ne saurait choisir tant il reste sous le charme de chacune des merveilles qui s'offrent à lui. Et plus loin, dans cette admirable partition, nous rencontrons la scène de l'église. Gounod est bien là dans son élément. Il nous y montre Méphistophelès cherchant à faire entrer le désespoir dans l'âme de Marguerite, lui rappelant le temps où elle était pieuse et innocente et l'empêchant de prier. Comme accompagnement à cette scène, l'orgue fait entendre une polyphonie majestueuse dont le calme solennel contraste singulièrement avec l'agitation extrême de la pauvre Marguerite. " Pour toi " lui dit le tentateur " Dieu n'a plus de pardon, " et sa voix alterne avec le chœur des démons. Mais voilà que les psalmodies sacrées s'élèvent dans le temple ; Marguerite retrouve son courage, et la scène se termine par une ardente prière où elle implore, accompagnée du chœur qu'elle domine, la clémence du Seigneur.

Au 5e acte, citons encore la scène de la prison, où les thèmes du 2e et du 3e acte reviennent comme un souvenir douloureux, puis le trio final plein de grandeur et de force.

Mais poursuivons la carrière du compositeur.

L'année suivante, il fit jouer *Philémon et Baucis*, petit opéra en 2 actes actuellement encore au répertoire de l'opéra comique ; en 1862 parut la *Reine de Saba ;* en 1864, *Mireille*, son œuvre la plus gracieuse et la plus personnelle peut-être ; en 1867, l'exquise partition de *Roméo et Juliette ;* en 1878, *Polyeucte ;* en 1879, *Cinq-Mars* et en 1881 le *Tribut* de *Zamora*. Ces trois derniers opéras n'eurent qu'un succès d'estime. Polyeucte cependant, dont le sujet convenait si bien au génie de Gounod et qui, en outre, possède des pages d'une sublime envolée, Polyeucte n'eut pas le succès qu'on en devait attendre ; ceux que la tragédie de Corneille aurait pu séduire par le côté chrétien ne fréquentent guère l'Opéra, il faut l'avouer, et pour les abonnés et les habitués de l'Académie nationale de musique, le livret parut terne et digne tout au plus d'être traité en oratorio. Mais voici la carrière théâtrale terminée. Gounod revenant à l'enthousiasme religieux de sa jeunesse en même temps qu'à des sentiments plus chrétiens n'écrit plus dès lors que de la musique sacrée. Citons, parmi les productions les plus remarquables de cette dernière phase de la carrière du maître, les deux oratorios de la " *Rédemption* " et de " *Mors et vita*, " œuvres maîtresses qui résument admirablement, malgré leurs inégalités, sa puissante expression du sentiment religieux ; et parmi les ouvrages de moins longue haleine la " *messe du Sacré-Cœur*, la *messe de*

LA

REVUE CANADIENNE

LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS

LEUR ORIGINE ET LEURS RÉSULTATS.

A l'époque de sa trop fameuse et sanglante révolution, la France en délire fit son premier essai des écoles sans Dieu.

Cet essai fit banqueroute, comme la révolution elle-même. " Depuis dix ans, l'instruction est nulle," disait Portalis, au Corps Législatif, en l'An X.

Malgré des retours intermittents à de meilleures traditions, cette patrie de nos pères, si chère à nos cœurs malgré ses fautes et ses malheurs, n'est pas encore, hélas! guérie de ce mal. Elle poursuit, sous son régime actuel, cette même expérience, au milieu d'agitations stériles, intenses, et fécondes en résultats désastreux pour la morale, pour la jeunesse et, par cela même, pour la nation entière.

L'application la plus saillante, toutefois, de ce régime scolaire, celle qui jette le plus d'éclat, a été faite aux Etats-Unis. Nous nous trouvons là en présence d'une institution qui fascine et trouble. Les partisans des soi-disant écoles nationales se retranchent derrière elle. L'argument semble irrésistible.

Tout, dans la république voisine, se fait au son de la grosse caisse, les choses les plus graves comme les plus indifférentes. L'orgueil national trouve son compte à ce bruit.

Les écoles publiques ont donc été tambourinées. La foule, inconsciente, éblouie, s'est enthousiasmée ; elle a battu des mains.

La clameur a fait taire les timides, détourné l'attention du peuple américain de ses propres traditions, et presque détruit pendant un certain temps jusqu'au sens de l'investigation. Grâce à Dieu, ce dernier a repris ses droits. Des autorités sociales américaines ont, en grand nombre, sévèrement jugé l'école publique. On nous cite cependant toujours la retentissante institution. On cherche à nous l'imposer, comme si elle avait pour elle la sanction du temps et l'entier assentiment de la nation ; comme si la source en était pure, l'organisme parfait, les résultats indiscutables.

Elle n'a pourtant ni cette sanction, ni cet assentiment. Reposant sur des principes faux et délétères, elle est injuste dans son fonctionnement ; son œuvre morale est débilitante ; son efficacité technique même est contestée.

Ce n'est qu'en 1842 que, par une évolution appliquée à des institutions déjà existantes dans la Nouvelle-Angleterre, le système des écoles publiques a pris sa forme actuelle, d'abord dans la cité de New-York, et bientôt ensuite dans le reste de l'Union. Porté par le flot de l'immigration, il s'est enraciné dans tous les Etats. Le mouvement colonisateur, plus préoccupé du présent que de l'avenir, de sa situation matérielle que des intérêts moraux de la société, y a trouvé, dans les commencements, des compensations à l'isolement. Il s'accommoda volontiers d'un système qui, en ouvrant les portes de la même école à tous, réduisait au minimum l'impôt scolaire, dussent des intérêts supérieurs être sacrifiés.

Si rapide qu'ait été cette extension, elle n'a pu cependant accélérer la marche du temps. Cinquante ans seulement se sont écoulés depuis 1842. C'est à peine si ce système a pu former une génération ; la seconde ne fait que de mettre le pied dans la vie active. Et qu'entend-on déjà ? De l'Atlantique au Pacifique, c'est une déception presque générale, excepté pour ces esprits, du reste trop nombreux, qui aiment mieux flatter que corriger les engouements nationaux, ou qui ne pensent jamais que par les foules ou les coteries.

Nous donnerons plus loin nos preuves.

Etablissons d'abord qu'en adoptant ce système, les Etats-Unis brisaient la chaîne de leurs traditions.

Le 6 octobre 1880, le rév. J. K. McLean, D. D. proclamait, dans une conférence des églises congrégationnelles, à Oakland, Cal., que dans les premiers temps de la Nouvelle-Angleterre, *l'église et la maison d'école s'appuyaient l'une sur l'autre.*

Un siècle et demi avant la proclamation de l'indépendance, un statut de Boston s'exprime ainsi :

" Attendu que l'éducation des enfants est un des premiers intérêts de l'Etat, *avec l'assistance du Seigneur...*"

A la fin du siècle dernier, Washington donne à son pays l'émancipation. L'on aperçoit déjà dans la jeune nation ce qui sera les grands traits de son caractère : son activité fébrile, son impatience de tout frein, sa soif de nouveautés, son ambition d'offrir au monde le spectacle d'une société reconstituée en dehors de l'expérience des peuples de la vieille Europe. C'est d'ailleurs une table rase. C'est l'occasion ou jamais de faire l'application des théories sociales imaginées par la philosophie du dix-huitième siècle.

En dépit des souffles divers qui voltigent autour de lui et dont les inspirations le hantent, Washington ne se laisse pas entraîner.

" Quelque concession que l'on puisse faire à l'influence de l'édu-
" cation supérieure, dit-il, la raison et l'expérience nous défendent
" de nous attendre à ce que la morale naturelle puisse prévaloir
" sans les principes religieux."

A l'origine, dans l'organisation des écoles aux Etats-Unis, cette pensée domine. En 1830, de Tocqueville, qui voyageait en Amérique à cette époque, la retrouve vivace. Dix ans plus tard, elle prévaut encore. Nous en avons la preuve dans ces paroles du rév. M. Baird, qui écrivait vers 1840 :

" Les écoles primaires recevaient presque toutes une instruction biblique."

Les constitutions primitives du New-Hampshire et du Massachusetts voulaient qu'on assurât *la moralité* et *la piété* par l'*enseignement religieux*.

Le préambule d'un statut de New-York, incorporant la société des écoles publiques, en 1807, exprime le but de cette société : c'est de donner l'instruction *aux enfants pauvres* qui ne la recevaient pas *des sociétés religieuses*, marquant par là qu'à cette époque c'était le devoir des diverses congrégations religieuses de dispenser à ses membres les bienfaits de l'instruction.

En 1830, Josiah Quincy, alors président de l'Université de Cambridge, dans le Massachusetts, appelait ainsi en témoignage tout le passé de la Nouvelle-Angleterre :

" Le langage que *chaque âge passé* de la Nouvelle-Angleterre
" adresse à tous les âges futurs est celui-ci : Le bonheur humain
" n'a point de parfaite sécurité sans la liberté domestique ; cette
" liberté n'en a point sans la vertu ; et la vertu n'en a pas sans la
" science ; et ni la liberté domestique, ni la vertu, ni la science,
" n'ont quelque vigueur et quelque immortelle espérance, si ce
" n'est dans *les principes de la foi chrétienne*, et dans *la religion chré-*
" *tienne*."

Nous n'avons pas à disséquer pour le moment toute cette page, où nous aurions des distinctions à poser. Elle atteste le caractère religieux de l'instruction, aussi bien dans le passé qu'à l'époque où ces paroles étaient prononcées ; elle établit une tradition constante. Il suffit.

L'acte de New-York, en 1842, fut une calamité publique, dit un éminent publiciste américain, M. Richard Grant White. Ce fut un malheur, non pour la cité de New-York seulement, mais pour tout l'Etat, et pour tout le pays.

M. White aurait pu ajouter qu'il procédait d'une sorte d'anémie morale et religieuse dont était frappée dès lors sa patrie, et dont le germe avait été apporté d'outre mer.

Jefferson était imbu de la philosophie athée du dix-huitième siècle. Selon lui, " *le sens moral vient à l'homme comme ses jambes et ses bras.*" Il inocula son scepticisme à sa nation ; et quand Girard, réfugié français, entreprit, en 1828, de fonder à New-York une institution d'où tout enseignement religieux serait banni ; quand Frances Wright, Owen, Robert, Jennings, et Evans, tous d'origine étrangère, formèrent leur *Workingmen's Party*, dans un but apparemment philantropique, mais en réalité pour s'emparer d'abord du pouvoir politique et travailler ensuite à l'établissement d'un système d'écoles publiques, qu'une autre société, formée dans l'ombre, voulait créer en dehors de l'action religieuse, ils se trouvèrent en présence d'esprits incapables de réagir contre ces entreprises de la révolution cosmopolite.

L'éminent philosophe américain, Brownson, nous initie à tout ce mouvement. Mais il faut ici citer textuellement. On douterait d'une simple analyse ; on croirait que nous la contournons pour les besoins de notre thèse, tant il y a d'ampleur et de perversité dans ces combinaisons.

" On devait d'abord réveiller chez les Américains le sentiment " de leurs droits et de leur dignité ; les délivrer de leurs supers- " titions et de la crainte d'un pouvoir invisible ; les émanciper de " la servitude du clergé, les tirer de la contemplation des étoiles " ou d'un paradis imaginaire après la mort, et fixer leur attention " sur cette grande et glorieuse œuvre : la poursuite du bien-être " terrestre de l'homme !

" Il fallait, en second lieu, au moyen d'une *action politique*, établir " à la première occasion favorable, un *système d'écoles d'Etat* dans " lesquelles tous les enfants, âgés de deux ans et au delà, seraient " nourris, habillés, entretenus et instruits aux dépens du trésor " public.

"... Le grand moyen sur lequel comptaient Frances et ses amis pour " obtenir un succès définitif, c'était *le système des écoles publiques*.....

" On supposait que les parents étaient généralement incapables " d'élever leurs enfants comme ils le devraient, de leur donner le " caractère, le tempérament, les instincts qu'il fallait. C'est " pourquoi on voulait que l'Etat prît complètement la charge des " enfants, leur fournît un établissement convenable, des profes- " seurs et des instituteurs, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur " majorité. On libèrerait ainsi les parents de leurs obligations, et on " obtiendrait par là les principaux avantages de la communauté " des biens.

" Le but à atteindre était d'abord de diminuer les charges du " mariage, et d'enlever les principales raisons qui le rendent indis- " soluble ; et ensuite, d'assurer l'avenir, en donnant aux enfants " une éducation rationnelle, afin d'en faire des hommes ou des " femmes raisonnables, c'est-à-dire, des hommes libres de toute " superstition, de toute croyance en Dieu et à l'immortalité, de " toute aspiration vers un monde invisible, des hommes qui sussent " envisager cette vie comme leur seule vie, cette terre comme leur " unique demeure, la poursuite de leurs intérêts terrestres et de " leurs plaisirs comme leur unique foi.

" Les *trois grands ennemis* du bonheur de l'homme ici-bas étaient " donc *la religion*, *le mariage* ou la famille, et *la propriété privée:* une " fois débarrassé de ces trois institutions, on pouvait espérer de " réaliser le paradis terrestre. A la religion, il fallait substituer la " science, mais seulement la science de ce monde perceptible, qui " tombe sous les cinq sens ; à la propriété privée, la communauté " de biens ; au mariage, la communauté des femmes, ou plutôt, il " ne devait plus y avoir, dans le nouveau monde, ni époux ni " épouses. Il n'y aurait que des hommes et des femmes libres " de vivre ensemble, suivant leurs mutuelles inclinations, autant " de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable.

" ... Notre œuvre *reposait donc tout entière sur un système d'éducation* " *dans les écoles publiques organisé d'après nos plans.*

" Ce qui pressait le plus, c'était de voir adopter notre système " d'écoles. Pour arriver à ce but, on proposa d'organiser secrète- " ment toute l'Union d'après un plan qui était à peu près celui des " carbonari d'Europe...

" Les membres de cette société secrète devaient d'abord, chacun " dans sa localité, profiter de tous les moyens qui étaient en leur " pouvoir pour préparer l'opinion publique en faveur de l'*éducation* " *par l'Etat*, aux dépens du trésor public.

" Notre seconde œuvre, liée de très près à celle-ci, fut la forma-
" tion de ce qui est connu sous le nom de *Workingmen's Party*...

" Notre projet, en formant ce parti, était de nous emparer du
" pouvoir politique de l'Etat aussi bien que d'en user *pour établir*
" *notre système d'écoles.* Nous espérions, en unissant notre cause au
" sentiment ultra-démocratique du pays (sentiment qui avait
" depuis Jefferson et Tom Payne un caractère anti-chrétien assez
" accentué), en nous présentant comme les champions intrépides et
" intransigeants de l'égalité, en affectant un grand amour pour le
" peuple et une profonde sympathie pour le travailleur, que nous
" représentions comme trompé et opprimé par son patron ; en
" dénonçant tous les propriétaires comme des aristocrates, et en
" laissant autant que possible à l'arrière plan les points les plus
" impopulaires de notre programme, enrôler la plus grande partie
" des américains sous la bannière du *Workingmen's Party.* Nul
" doute que, si nous pouvions un jour élever ce parti au pouvoir,
" nous ne pussions nous en servir pour *obtenir l'adoption de notre*
" *système d'éducation.*"

La citation est longue. Elle était nécessaire. L'auteur a fait partie de ces associations ; il en a été l'un des agents. Il a fini par s'en lasser, mais il a connu leurs plans, leurs motifs, et leurs fins. Il nous les révèle avec toute la compétence et l'autorité du témoin oculaire. Il nous dévoile leurs moyens, qui étaient la dissimulation, le préjugé, l'appel aux passions, aux ignobles appétits de la bête humaine. Leur but, c'était d'émanciper l'homme, de le soustraire au soi-disant esclavage de la croyance en Dieu, de le précipiter dans le communisme et dans l'immoralité.

Trois institutions fondamentales, essentielles à toute paix, à tout bonheur, à la stabilité sociale, devaient disparaître : la religion, le mariage ou la famille, et la propriété. Pour cela il fallait à ces novateurs une refonte de la société existante, il leur fallait la jeunesse, il leur fallait des écoles selon leur corruption.

Voilà la fange d'où sont sorties les écoles publiques des Etats-Unis, voilà quels vils espoirs elles faisaient naître dans le cœur de ceux qui les appelaient de tous leurs vœux. Ce serait assez pour les marquer du sceau de la réprobation unanime des honnêtes gens. Nous allons néanmoins faire passer devant les yeux du lecteur les jugements adverses que leurs résultats ont provoqués au sein même de la nation américaine. On verra clairement que Frances Wright et ses complices avaient bien raison de compter sur l'action dissolvante de cette moderne institution.

***

Le premier régime—l'école congrégationnelle—a donné aux Etats-Unis les fortes générations qui ont préparé d'abord et conquis ensuite l'indépendance ; il leur a donné les grands hommes qui ornent le frontispice de leur histoire : les Washington, les Adams, les Jefferson, les Caroll, les Madison, les Monroe, les Quincy, les Calhoun, les Clay, les Jackson, les Lee, etc. C'est l'époque de leur formation, celle d'où est sorti leur merveilleux développement.

La nation est aujourd'hui plus nombreuse ; elle fait grande figure dans le monde ; son territoire s'est agrandi ; son capital est énorme. Mais le corps social ne vaut pas celui des anciens jours : cinquante années d'écoles publiques ont suffi pour le gangrener, et pour arracher un cri d'alarme à ceux qui mettent l'avenir de leur pays au dessus de leurs susceptibilités nationales.

Mais il ne s'agit plus ici d'affirmer seulement, ni même d'argumenter. Il faut des faits, des preuves. Nous nous sommes livrés à cette enquête. Il serait trop long de citer tous les témoignages que nous avons pu recueillir sans grand effort. Nous en rapporterons suffisamment pour convaincre tout lecteur non prévenu. C'est monotone, mais instructif.

Le grand journal de New-York, le *Herald*, dans son numéro du 20 octobre 1871, parlait ainsi d'une enquête faite par le célèbre professeur Agassiz :

" Il y a peu de mois, le professeur Agassiz, dont le mérite scien-
" tifique est connu de tous, a voulu faire une investigation
" personnelle sur cette matière, et ce qu'il a vu l'a rempli d'épou-
" vante... Il a parcouru les antres de la débauche, les uns publics,
" les autres privés, répandus dans tous les coins de la cité.
" (Boston)... Il a conversé librement avec ces malheureuses victi-
" mes du vice ; il a su les causes qui les avaient conduites à leur
" perte. A sa grande surprise, la majeure partie de ces " *colombes*
" *souillées* " attribuaient leur chute à *l'influence qu'elles avaient subie*
" *dans les écoles publiques*... Dans le plus grand nombre des écoles,
" les livres et les gravures les plus obscènes circulent parmi les
" enfants des deux sexes...Ce mal ne se confine pas à Boston seule-
" ment, il s'étend aux autres cités et dans les campagnes. La
" seconde ville du Massachusetts fut frappée d'épouvante en
" découvrant,—de longues années ne se sont pas encore écoulées
" depuis,—qu'une des écoles de la cité était un théâtre de liber-
" tinage..."

Les tristesses de ce témoignage nous engagent à passer vite. Nous désirons toutefois en signaler l'une des particularités ; on la retrouvera d'ailleurs dans plusieurs autres : il ne se borne point à l'attestation d'un fait isolé, il est plus ample ; il nous peint la condition générale des écoles. " *Ce mal*, dit-il, *ne se confine pas à Boston, il s'étend aux autres cités, et dans les campagnes.*"

Le 31 janvier 1872, un journal de Californie, l'*Alta California*, disait, dans un article de fond :

" S'il faut juger de ce système par les fruits que nous aperce-
" vons, nous devons déclarer qu'il est non seulement lamentable,
" mais un désastreux fiasco. (*a most desastrous failure*)."

En 1880, un certain nombre de femmes du Massachusetts s'organisèrent en comité pour visiter cet état et faire une enquête sur la condition morale des écoles publiques. A la suite de cette investigation, le *New-York Christian Union* constatait que les instituteurs se plaignaient presque universellement " *des habitudes de mensonge, de vol, de blasphème et d'impudicité, qui se remarquaient chez les élèves.*" Le même journal ajoute que cet état de choses n'est pas particulier au Massachusetts.

Le *San-Mateo County Journal*, (Cal.) du 31 février 1881, disait :

" Le système actuel des écoles publiques et son administration
" ne prédisposent pas la jeunesse à la saine moralité ni aux
" bonnes habitudes. Il y a, il doit y avoir une erreur radicale
" dans le plan et dans la manière d'élever la jeunesse. Les résul-
" tats le démontrent. Cette calamité *n'est pas légère ni locale ; elle*
" *est profonde, immense.* Par *tout le pays* nous entendons les mêmes
" cris : Que vont devenir nos enfants ? Que ferons-nous de nos
" fils ? *Ils sont vicieux, paresseux, méchants, vagabonds, criminels*...Il y
" a une cause à tout cela. Elle git principalement dans ce fait que
" les parents abandonnent complètement leurs enfants, à la période
" la plus critique de la vie de ceux-ci, aux mains des instituteurs pen-
" dant l'année entière, et durant au moins la moitié de chaque jour."

Un maître expérimenté de la ville de Memphis fut un jour appelé à dire son sentiment. Il le fit en ces termes—son témoignage est rapporté par un journal de la localité :

" Avec le système actuel des écoles publiques, un grand nombre
" de jeunes garçons deviennent des *fruits secs*, et bien des jeunes
" filles, *des prostituées.*"

Le *Sprinfield Republican* s'écriait à son tour, après avoir déploré la décadence morale de la Nouvelle-Angleterre :

" Les cours de justice et le sergent de police n'y suffisent pas ; ce
" qu'il faudrait, ce seraient *le maître d'école et le pasteur étroitement*

" *unis* et fixés pour la vie dans la localité, lui donnant par le fait la " cohésion morale."

Dans le *Popular Science Monthly*, livraison de mars 1871, M. H. H. Wilson dit:

" De tous les scions de la liberté américaine, notre système " d'éducation est le favori, et, comme de coutume, le plus gâté... " Tout amère qu'elle peut être, la conclusion inévitable est celle-ci: " le développement de notre système actuel d'éducation porte " avec lui la destruction de l'individualité, et cette destruction " signifie la stagnation politique, intellectuelle et sociale."

Dans le *Journal of Education* du 17 mars 1881, M. Hazen, un protestant, écrit :

" L'aspect moral de nos écoles est plus navrant...Ce n'est plus " une question de Bible à garder ou à exclure, d'influence catho- " lique ou protestante, mais bien plutôt de tendances si positive- " ment immorales qu'elles font des écoles publiques un danger " pour la famille, pour l'Etat et pour la nation."

Ecoutons maintenant la voix du rév. John Doane, parlant à l'assemblée des ministres tenue à Cleveland, Ohio, en juin 1888:

" Je crois que l'immoralité et l'ivrognerie commencent fréquem- " ment avec ce dieu américain : l'école publique."

Le *Monde*, de Montréal, à la date du 29 du mois d'août 1893, contenait ces lignes :

" Le *Methodist*, de Boston, dit que la moitié des filles protestantes " qui sont placées dans les couvents catholiques, sont envoyées là " comme un protêt contre les notions relâchées et les pratiques " pernicieuses des filles de la société américaine." " Que ce soit intentionnellement ou non, continue le *Monde*, le *Methodist* a payé là un beau tribut d'éloges à l'influence morale des couvents catholiques sur leurs élèves," et a décerné, aurait pu ajouter la feuille que nous citons, un certificat non équivoque d'immoralité aux écoles publiques.

Le rév. Thomas Green, alors pasteur de l'église de St-Andrews, dans Chicago, disait au mois de novembre 1886, " qu'il y a un " grand mal dans les écoles publiques telles que dirigées. Son avis " est que la sécularisation des écoles est en grande mesure respon- " sable des maux croissants dont le monde des affaires et le monde " social sont affligés. *Sans la Bible, sans le Christ, sans la religion,* " *presque sans morale*, elles ne peuvent qu'*engendrer l'athéisme* et la " méchanceté." Il concluait à l'établissement d'écoles paroissiales pour faire contrepoids dans une certaine mesure *à la funeste influence des écoles publiques.*

Les écoles publiques *engendrent l'athéisme,* vient de nous dire le pasteur de St-Andrews.

C'est un point contesté par ceux qui voudraient mettre d'accord leurs sympathies pour les écoles publiques, et leur respect—plus extérieur que réel, et dans tous les cas peu éclairé—de la divinité.

Il est entendu qu'ici nous n'argumentons pas. Nous faisons une enquête, nous faisons comparaître des témoins. Ceux-ci ne manquent point, même quand il faut démontrer les tendances athées de l'école publique aux Etats-Unis.

" Ces écoles sont des *pépinières d'infidélité (hot beds of infidelity),*" déclarait, il y a quelques années, l'éditeur du *New-York Methodist.*

Au commencement de l'année 1889, le *Boston Pilot* disait :

" Soyons justes et honnêtes... Il est un fait notoire que nous " devrions toujours avoir présent à l'esprit : c'est que des milliers " d'enfants des deux sexes, nés de parents protestants et d'origine " américaine, ne reçoivent aujourd'hui, dans ce pays, *aucune éduca-* " *tion morale et religieuse.*"

Le Dr. Shearer, président du collége Dawson dans la Caroline du Nord, déclarait en décembre 1889, que le caractère non confessionnel (*non sectarian*) des écoles *nuisait à l'éducation religieuse* de la jeunesse presbytérienne. Il recommandait fortement l'établissement d'écoles entretenues par l'Eglise pour cette jeunesse.

Ces lamentations du Dr. Shearer ne sont que l'écho des synodes presbytériens. Nous citerons entr'autres l'action du synode de Californie, où l'on adopta, en 1881, la conclusion d'un rapport du comité sur l'éducation, présenté par le rév. Dr. Scott, et recommandant l'ouverture d'écoles confessionnelles.

Le *North-West Review* (Winnipeg) du 24 février 1892, portait à la connaissance de ses lecteurs l'opinion du président Elliott, de l'université Harvard :

" Ces dernières (les écoles publiques), disait-il récemment, ont été conduites de force à la sécularisation. On les a affichées comme des écoles d'où la religion est bannie..."

La statistique établit qu'il n'y a pas moins de vingt millions d'individus aux Etats-Unis qui ne sont pas baptisés. C'est bien près du tiers de la population totale. Une telle proportion d'athées ne serait point possible si l'on ne tuait pas dans l'homme, dès son enfance, à son passage à l'école, la notion de ses devoirs envers Dieu.

Immorales, athées, telles sont donc les écoles publiques des Etats-Unis.

Ce système donne-t-il au moins, en compensation, une instruction plus solide, plus vaste ?

Sous ce rapport encore, nos voisins ont autant à s'humilier qu'à s'exalter.

En 1862, le surintendant de l'Instruction publique de l'Etat de New-York signalait chez les instituteurs un tel défaut de connaissances propres à leur état que c'en était devenu une source d'embarras.

L'on a vu plus haut que, d'après l'*Alta California*, le système des écoles publiques était un *désastreux fiasco*. Ces termes sont généraux et doivent s'appliquer aussi bien à l'instruction qu'à l'éducation.

En 1873, M. Charles Francis Adams, jr., dans une conférence sur les écoles de Quincy, disait, en parlant des examens :

" ...En d'autres termes, on vit qu'après huit années d'écoles, les enfants, en général, ne pouvaient *ni écrire* avec facilité, *ni lire* couramment.

En 1877, l'un des membres du Bureau d'éducation de la ville de Cleveland, Ohio, M. Geo. A. Groot, se plaignait du système d'enseignement. "Il y a dans le développement des écoles un véritable " trompe-l'œil" disait-il.

M. Walton, également un officier du Bureau d'éducation de l'Etat du Massachusetts, fit un jour un rapport sur les écoles du comté de Norfolk. Le *Chicago Times* analysait ainsi ce rapport :

" Les examens furent d'une nature excessivement simple et " pratique...elles avaient *pour objet* de savoir si, *dans les écoles com-* " *munes*, les enfants apprenaient à lire, à écrire et à calculer. Dans " quelques villes, les résultats furent excellents...mais dans un " grand nombre d'autres localités, il est évident, d'après le rapport " de M. Waldon, que des enfants de 14 ans ne savaient *ni lire, ni* " *écrire, ni calculer*... Appelés à écrire quelques courtes lettres, et à " donner la solution de problèmes arithmétiques des plus simples, " ils faillirent entièrement... Sur 1122 élèves, 859 épelèrent incor- " rectement l'adverbe "too."

M. Ezra Carr, autrefois le surintendant des écoles de la Californie, cite, dans son rapport de 1878-79, en les approuvant, ces paroles de l'*Atlantic Monthly* :

" Deux choses sont surtout remarquables dans notre éducation " populaire : elle tend généralement à étouffer le goût de la litté- " rature et le sentiment de la valeur de l'histoire pour les " modernes. C'est un sérieux défaut. Son résultat le plus caracté- " ristique et le plus géneral est néanmoins le dégoût pour le travail " manuel."

Le correspondant de Boston du *San Francisco Call*, écrivait à ce journal, en 1877 :

" Un grand nombre d'hommes immiscés au fonctionnement " des écoles publiques en sont venus à la conclusion que le " système, dans cette cité, est un échec complet.."

D'après M. Richard Grant White, il a été officiellement constaté en 1875, que l'examen des candidats pour l'admission à l'école militaire de West-Point, durant les 25 années précédentes, avait accusé une décadence continue, progressive et marquée, sous le rapport des connaissances élémentaires.

En 1880, le rev. Dr McLean, de l'église congrégationnelle, disait :

" Il y a, *dans tous les Etats,* un nombre considérable et toujours " croissant de populations qui sont mécontentes de notre système " scolaire actuel."

Ce témoignage, comme d'autres que nous inscrivons, n'offre rien d'absolument précis. Il n'en a pas moins de valeur. Ces opinions atteignent le système dans tous ses détails, elles attestent un sentiment général de dégoût chez les populations indiquees. C'est le malaise, le mécontentement : la forme la plus usuelle de la désapprobation.

En 1881, le *Journal of Education*, de Boston, écrivait :

" Dans beaucoup de nos grandes et petites cités, la fâcheuse con- " viction que les écoles publiques ne donnent point pour l'argent " qu'on y dépense, et ne sont pas à la hauteur de nos espérances, " commence à gagner les populations."

M. Z. Montgomery, autrefois d'Oakland, en Californie, et pendant un temps l'un des hauts fonctionnaires du département de la justice à Washington, a mené, il y a quelques années, une vigoureuse campagne contre les écoles publiques de son pays. Il est catholique, mais il a reçu de nombreuses adhésions de la part des protestants. Le rev. W. D. Blackwell, de Trenton, New-Jersey, lui écrivit un jour :

" Je suis presbytérien, mais en parfait accord avec vous sur cette " question des écoles."

Un descendant du fondateur de l'indépendance américaine, portant lui-même le nom de George Washington, lui écrivit également : " Je suis autant que vous hostile à ce système."

Le *Daily Examiner*, de San-Francisco, disait, en février 1882, dans un article de fond sur l'éducation :

" L'une des questions les plus sérieuses qui s'offre à notre consi- " dération dans cette étude, c'est la valeur de notre système d'écoles " publiques : les conclusions auxquelles un observateur impartial " et intelligent est obligé d'en arriver, sont loin de reconnaître *la* " *sagesse* et *l'efficacité* de l'organisation scolaire maintenue par le " public."

Le *Public Press*, de l'Indiana, écrivait en 1882 :

" Nos commissaires étaient si honteux du progrès de nos écoles " publiques, qu'ils ont hésité longtemps à tenir une séance solen- " nelle."

Le Dr. Boyce, dans son ouvrage : *Deterioration and Race Education*, dit :

" Notre présent système scolaire tue chez l'enfant toute inclina- " tion qu'il peut avoir pour le labeur physique ; il remplit le pays " de chercheurs de places, et les classes laborieuses sentent que les " enfants qui sont appelés à les remplacer ne reçoivent aucun profit " de pareilles écoles."

Voici un autre témoignage du même genre, c'est le chef des agents de la sûreté, à San Francisco, qui dénonce les écoles publiques au cours d'une enquête tenue en juillet 1881 dans la grande cité :

" Son éducation fait de la jeunesse américaine une ennemie du pic, de la bêche, et de la brouette."

Il y a, dans les paroles du Dr Boyce et du chef de la sûreté de San Francisco, une profonde leçon pour les partisans de l'instruction à outrance, sans discrétion, sans égard pour la condition des familles, pour la nature et les besoins d'un pays. C'est cette instruction indigeste, mal avisée, qui fait les demi-savants,, les esprits forts, les chercheurs de places, et qui fait affluer vers les villes, où ils finissent par être une plaie pour la société, tant d'honnêtes et robustes jeunes hommes à qui Dieu semblait avoir assigné pour leur lot ici bas le salutaire travail des champs, l'éclat de la plaine ensoleillée, l'ombre rafraîchissante des grands arbres de la forêt, avec les trilles joyeuses des oiseaux pour récréation, et la vraie liberté des travailleurs du sol pour soulager les lassitudes quotidiennes.

Fermons la parenthèse, et reprenons notre enquête.

La mauvaise éducation domestique des Américains est proverbiale. La cause en remonte en grande partie aux écoles publiques. Nous avons sur ce point, comme sur tous les autres, l'aveu de nos voisins eux-mêmes.

Au mois de septembre 1889, l'*Evening Post*, de New-York, reprochait amèrement aux écoles de son pays de ne rien faire pour inculquer la politesse à la jeunesse :

" Le résultat, dit-il, c'est que nous avons *probablement les enfants* " *les plus mal élevés* du monde civilisé."

L'ennemi le plus acharné des institutions américaines n'oserait pas se permettre une telle sévérité. Pourtant, elle a été dépassée dans une excellente et sérieuse étude publiée par la *North American Review*, en 1880, et dont l'auteur est M. Richard Grant White.

La valeur de ce publiciste américain est universellement connue. Nous ne pouvons donner ici qu'une partie des conclusions de son travail. Ces extraits seront néanmoins suffisants pour étonner et convaincre.

" Selon les témoignages *les plus indépendants* et les *plus compétents*, " témoignages *venant de partout*, *la masse* des élèves de ces écoles " publiques est incapable de lire d'une manière intelligente, " d'épeler correctement, d'écrire lisiblement, de tracer d'une façon " compréhensible la géographie de leur propre pays, ou de faire " quoi que ce soit de ce que l'on peut raisonnablement attendre " d'un enfant auquel une éducation convenable a été donnée...Il " n'est pas nécessaire de dire que beaucoup de ces élèves connais- " sent leurs matières, mais le nombre de ceux-ci, quoique considé- " rable par lui-même, est bien petit proportionnellement aux " millions d'enfants qui reçoivent leur éducation dans les écoles " publiques...Les témoignages qui attestent cette étonnante et " déplorable condition de la masse des élèves de nos écoles publi- " ques sont si variés, si désintéressés, et convergent d'endroits si " multiples, qu'ils doivent être vrais ; ils ne peuvent être dédai- " gnés. Cette condition est attestée par les citoyens ordinaires, " par les fonctionnaires des districts scolaires, par les instituteurs " eux-mêmes. Ces témoignages arrivent de toutes les parties du " pays...Est-il besoin de dire que nous n'avons marché qu'à la " décadence ? C'est une vérité manifeste pour tout homme sérieux " qui a plus de trente ans. Nos grandes cités sont encombrées de " jeunes gens oisifs et vicieux qui n'ont aucun moyen d'existence " connu. Nos campagnes sont infestées de vagabonds, race dange- " reuse, inconnue de nos pères. La corruption de nos corps " législatifs est si grande, si profonde et si notoire, que les grandes " compagnies et les spéculateurs financiers sont sûrs d'obtenir à " prix d'argent toutes les lois favorables à leurs intérêts.

" La corruption électorale est pratiquée effrontément. Le carac- " tère de notre magistrature s'est dégradé. La malhonnêteté dans " les affaires est devenue si commune qu'on ne peut y penser sans " rougir. La politique devient un commerce où le succès est de " plus en plus aux hommes médiocres, exerçant la ruse, pratiquant " les bassesses. Le crime et le vice se sont développés, d'année en " année, presque dans la même proportion que notre système " d'écoles publiques. Ce système, loin d'élever le niveau moral de " la multitude, a produit une catégorie d'êtres hybrides, déclassés, " impropres au commerce comme aux charges professionnelles, " aussi incapables d'être agriculteurs ou artisans que peu disposés

" à le devenir ; de sorte que nos travaux sont faits de plus en plus " par des immigrants étrangers, tandis que nos nationaux, grâce à " l'enseignement de nos écoles, sont réduits à gagner leur vie au " moyen d'industries plus ou moins malhonnêtes, et en cas " d'insuccès, en mendiant quelque misérable place. Le respect " filial et l'amour paternel se sont affaiblis. Quant à la modestie " de nos jeunes gens, et même des jeunes femmes, il n'en reste " point de trace ; l'on ne rougit même plus de cette perte. Voilà " notre situation après un demi-siècle d'expérience de notre " système d'enseignement, lequel était prôné comme une panacée " capable de guérir nos infirmités sociales et politiques."

M. White continue son étude en établissant, par des statistiques, que les Etats où le chiffre de la criminalité est plus élevé sont ceux où le régime des écoles publiques a été le plus longtemps en vigueur.

Il termine en s'insurgeant contre les prétentions de l'Etat voulant forcer les parents à envoyer leurs enfants dans des écoles qui, " après cinquante ans d'essai, ont produit la décadence des mœurs, " la prodigalité, l'oubli des bienséances, l'affaiblissement de tout " ce qui fait le bon citoyen, et le dépérissement des connaissances " utiles."

Chaque ligne serait à souligner dans cette étude. C'est plus que le diagnostic du corps social américain ; c'est la satire la plus impitoyable et la plus sentie qu'il soit possible de faire de l'engouement d'un peuple pour une institution qui le précipite vers une décadence prématurée. Il n'est pas étonnant que M. Elliott, le distingué président de l'université Harvard, jetant, lui aussi, un regard sur ce qui l'entoure, et se rendant compte des droits naturels des parents aussi bien que de l'influence bienfaisante exercée par les écoles confessionnelles, se soit déclaré, au commencement de l'année 1892, favorable à la subvention par l'Etat de ces dernières écoles.

Cette étude est encore le couronnement de cet édifice de preuves qu'il était utile d'élever et dont les pierres ont été extraites un peu partout dans l'Union Américaine, au centre et aux extrémités, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest. De propos délibéré, nous avons exclu tout ce qui pouvait être catholique ou étranger : autrement, on nous aurait accusé d'exagération.

Toutes les voix que nous avons entendues sont donc protestantes et américaines. Sait-on suffisamment au Canada, qu'il existe au sud de nos frontières un tel concert d'imprécations contre un système d'écoles que l'on veut nous imposer, au mépris de la constitution et du droit naturels de parents ?

Que serait-ce si nous invoquions le témoignage des étrangers et des catholiques ?

Sans nous départir de la réserve que nous nous sommes volontairement imposée à cet égard, nous citerons pourtant l'opinion du Cardinal Gibbons. Deux ou trois raisons nous y engagent.

Le cardinal Gibbons est un américanissime. Ce n'est pas lui qui condamnerait sans motifs son pays ou ses institutions. Au surplus, il semble que l'on ait voulu récemment, dans certains quartiers, réhabiliter l'idole américaine—l'école publique—et l'on a, fort indiscrètement, croyons-nous, tenté d'accréditer l'éminent prélat comme le chef de ce mouvement.

Voici donc son opinion

La nation américaine est assaillie de trois grands maux, selon Son Eminence. " Le second de ces maux, dit-il, qui portera malheur à notre pays et met en danger la stabilité du gouvernement, " est notre système incomplet et vicieux des écoles publiques."

C'est aussi nettement que sobrement formulé.

Ajoutons que les synodes des épiscopaliens, des presbytériens, des méthodistes et des congrégationalistes, réclament le retour aux écoles confessionnelles.

La *National Christian Association*, dont les adhérents se recrutent dans les rangs de quinze sectes et au delà, protestait ainsi, en 1880, contre le système des écoles neutres : " Cultiver l'intelligence sans " améliorer le caractère moral, c'est faire uniquement des hommes " rusés. La Bible doit donc être toujours associée aux livres de " science et d'éducation dans toutes nos institutions."

Est-ce à dire que chaque élève, chaque instituteur, chaque école, soient dans les conditions déplorables signalées dans ces pages. Dieu nous garde d'être injuste et de ne savoir point faire les réserves nécessaires. On trouve des perles jusque dans la boue.

Il n'en reste pas moins établi, pour tirer nos conclusions :

1° Que le système des écoles publiques aux Etats-Unis n'est plus d'accord avec les traditions des premiers âges de la république.

2° Que ce système conduit à la corruption des mœurs et à l'infidélité.

3° Qu'il n'a point l'assentiment du peuple entier.

4° Que le temps, loin d'en avoir consacré la supériorité, a même, au contraire, développé chez nos voisins, dans le court espace d'un demi siècle, une condition sociale alarmante aux yeux de leurs publicistes et de leurs sommités intellectuelles ; condition dont il convient de relever, en un coup de crayon rapide, les traits saillants. On verra quelle frappante ressemblance elle offre avec celle

requiem donnée en 1876 au concert Pasdeloup, la *messe de Jeanne d'Arc*, la *messe de J-B. de la Salle*, l'*hymne à Saint-Augustin*, *la vision de Saint-François d'Assise etc.*"

Il est difficile en ce moment de porter un jugement sur l'œuvre de Gounod. On a discuté et l'on discutera encore longtemps sur la place qu'il doit occuper dans l'histoire de l'art, sur ce qu'il a donné d'impulsion à l'art français vers un idéal nouveau. Ce qui est certain, c'est que, avec Hector Berlioz et Ernest Reyer, il est un des trois grands compositeurs qui ont rompu avec la tradition française pure et préparé la transition. Moins farouche, plus attaché aux traditions que Berlioz — (qui ne l'était pas du tout) — moins engoué de Wagner et infiniment plus personnel que Reyer, il sut toutefois approprier à son génie resté français jusqu'aux moëlles certaines ressources d'origine exclusivement germanique.

Jamais un allemand n'eût écrit un Roméo et Juliette ou un Faust dans le caractère qu'il a donné à ces deux œuvres. Il les a transformées, adoptées au goût du public dont il est le reflet, l'image exacte. Il les a inconsciemment réduites et presque défigurées, n'était le charme qu'il a su répandre sur les épisodes dont il a modifié le puissant accent. Impossible d'écouter avec plaisir son Faust si l'on s'avise de se remémorer le Faust de Goëthe. Pour savourer les mérites du premier, il faut chasser tout-à-fait hors de sa mémoire le souvenir du second sinon, la disproportion est écrasante. Il en est de même de Roméo et Juliette. Toute la chaude nature de Shakespeare disparaît dans les voiles de gaze sous lesquels Gounod dissimule sa puissante figure. Ce sont des amants du parc Monceau qui parlent d'amour au clair de la lune et non des amants de Verone, à l'âme brûlante.

Un des points remarquables de l'œuvre de Gounod est le parfait accord qui y règne entre l'accent de la musique et celui des paroles. La fusion de ces deux éléments est si parfaite chez Gounod que l'on pourrait se demander parfois lequel des deux a inspiré l'autre. Mais il est intéressant de savoir ce qu'était avant lui l'état de la prosodie, et pour cela laissons la parole à M. Camille Saint-Saëns : " L'ancien " opéra français, depuis Lully jusqu'à Gluck, était fondé sur la dé- " clamation et jamais l'accent de la musique n'y contrariait celui des " paroles. C'est dans l'école du milieu de ce siècle que s'est fait jour " le dédain du vers et de la prosodie. On avait imaginé qu'en dehors " de la césure et de la fin du vers, aucune syllabe ne portant d'ac- " cent, l'accent musical pouvait se poser à volonté ; et ce n'étaient " pas seulement les musiciens qui pensaient ainsi, mais aussi les " poètes. Quand l'un d'eux mettait lui-même des paroles sur un

" air connu, il le faisait d'après ce principe. Le résultat était un " affreux charabia auquel on s'était accoutumé, tout en remarquant " qu'il était impossible, en écoutant un morceau de chant, d'entendre " les paroles. Aussi avait-on fini par écrire n'importe quoi quand il " s'agissait d'écrire des vers pour être mis en musique. D'un autre " côté, comme on ne se gêne pas avec *n'importe quoi*, les musiciens " ont pris l'habitude de saccager ce qui n'avait de vers que le nom, " puis de saccager les vrais vers ; et les poètes justement irrités se " sont révoltés. " " La réaction " ajoute C. Saint-Saëns " a commencé avec M. Gounod. Ce n'est pas un de ses moindres mérites de nous avoir ramenés vers la grande tradition du passé en basant sa musique sur la justesse de la déclamation. "

Gounod avait bien son style à lui, un style éminemment original, très mélodieux, d'une harmonie suave, élégante, voluptueuse même, et point si facile à imiter que ne l'ont imaginé des disciples et des rivaux qui ne possédaient pas la richesse d'idées et d'inspiration qui s'y cache. Les mélodies sont ravissantes de distinction et toujours d'un sentiment identique absolu avec les paroles. Le charme qui s'en dégage a quelque chose d'enveloppant, de troublant, et c'est là l'éloquence suprême de l'art de Gounod. C'est peut-être ce langage divin qui fait dire à Alphonse Karr ces paroles surprenantes de la part d'un écrivain à l'adresse de la musique. " Là où s'arrête le génie du peintre, là où le poète n'a plus que des sensations confuses qu'il est impuissant à exprimer, là où s'arrête la poésie, *la musique commence.* "

L'orchestration de Gounod est aussi riche que variée et adroite au possible, plus souple d'ailleurs et ingénieuse que puissante, mais admirablement faite pour le genre de ses inspirations. Comme science musicale, comme mémoire et littérature artistique, il était de tout premier ordre. Nourri de l'étude des maîtres, depuis les contrepointistes de la renaissance jusqu'à ses contemporains, il en avait assimilé toute la science sans y avoir perdu son individualité, car s'il emprunte aux anciens compositeurs leur harmonie consonnante, il se garde bien de les copier servilement. Avec les éléments d'un autre âge, il conserve quand même son cachet propre ; il fait moduler ces harmonies avec des libertés que ne connaissaient pas les anciens. Dans les *sept paroles du Christ*, notamment, il ne néglige aucun des artifices de contrepoint du XVIe siècle, mais avec les seules ressources de l'accord parfait, il trouve moyen d'y faire des modulations et des progressions toutes modernes.

Dans la méditation sur le 1er prélude de Bach, connu maintenant sous le nom d'*Ave Maria*, Gounod a su dégager des harmonies aus-

tères et robustes du maître allemand la mélodie que nous connaissons tous, mélodie dans laquelle il a en même temps accusé son individualité propre à côté du tissu harmonique d'un génie essentiellement différent du sien. L'*Ave Maria* n'est donc pas toute l'œuvre du compositeur français ; l'accompagnement n'est autre que le prélude de la 1ère fugue du *clavecin bien tempéré* de Bach, morceau vif, fait pour déployer de la virtuosité. Gounod, un siècle et demi plus tard, a trouvé dans ce même prélude dont il a ralenti sensiblement le mouvement une mélodie délicieuse, pleine d'une expression suppliante et d'une intensité de sentiment qui émeut profondément.

On entend souvent dire dans le monde des beaux arts que l'étude des formes classiques ou académiques tue l'originalité. L'amour de l'indépendance, le dégoût des systèmes toujours faux par cela même qu'ils sont des systèmes, la passion de la vérité doivent amener l'artiste, dit-on, à renoncer à ces théories trop étroites. " C'est à forger soi-même son intelligence et non à la meubler de formules qu'on doit aspirer." Ce point de vue a quelque chose de spécieux, capable de séduire beaucoup d'esprits au premier abord ; mais lorqu'on étudie la vie et les œuvres d'un génie comme Gounod, on est en quelque sorte forcé de reconnaître que si les études scholastiques ont l'effet de couper les ailes à l'inspiration médiocre, elles servent au contraire à étendre et à raffermir celles de l'inspiration géniale. Et puisque nous nous sommes proposé de considérer Charles Gounod comme écrivain et comme penseur, citons ce qu'il dit lui-même dans ses écrits pour résoudre cette grave question qui intéresse à la fois la littérature et tous les beaux arts.

" — On ne sait pas assez," dit le maître français, ou, pour mieux dire, on ignore presque généralement combien la fréquentation des maîtres et l'étude des grands modèles apportent de lumière à l'esprit et de solidité au discernement, parce que l'on ne réfléchit pas que l'étude d'un maître nous place toujours en présence de deux éléments, ce qu'il *sait* et ce qu'il *est* et que de ces deux éléments le premier seul est communicable et assimilable parce qu'il n'est pas lui. L'individualité du génie consiste, selon la belle et profonde expression d'un ancien, à dire d'une façon nouvelle des choses qui ne le sont pas : " novè non nova." L'influence des maîtres est une véritable paternité, continue Gounod ; vouloir se passer d'eux est aussi sensé que prétendre être père sans avoir été fils. Or la vie transmise de père en fils laisse absolument intact tout ce qui, dans le fils, constitue la personnalité. Ainsi en est-il de la tradition

des maîtres, qui est la transmission de la vie dans le sens impersonnel : c'est ce qui constitue la *doctrine*, que le génie de Saint-Thomas d'Aquin définit admirablement la science de la vie. Qu'on se le persuade donc bien ajoute-t-il : l'art est soumis non seulement à des règles, à des principes de correction hors desquels il y a faute, mais encore à des principes de beauté, qui, pour n'être pas comme les premières, consignés dans des livres et rédigés en codes, n'en sont pas moins très réels, très certains, qui constituent la tradition du grand beau, qui sont la chaîne par laquelle tous les grands maîtres se rattachent entre eux quelle que soit leur personnalité ; grandes lois en vertu desquelles Dante, Shakespeare, Michel Ange, Bach, Palestrina sont de la même école, et hors desquelles il n'y a que productions creuses et éphémères. Il n'y a pas d'art sans science : la race tout entière des maîtres est là pour en faire foi."

On a aussi maintes fois, en ces derniers temps, accusé Gounod d'être un réactionnaire, d'avoir travaillé à enrayer la marche des jeunes intelligences dans la poursuite d'un idéal nouveau. M. Bruneau, qui rédige le feuilleton musical du *Journal des Débats* et dont la plume incisive semble être un héritage de Berlioz même, M. Bruneau, en beaucoup d'occasions, a formulé contre Gounod ce chef d'accusation. Faut-il se ranger de l'avis du fougueux polémiste ou prendre fait et cause pour l'auteur de Faust ? Il existe un artifice de logique très heureux, extrêmement commode dans les questions embarrassantes et qui consiste à distinguer. Nous n'hésitons pas à nous en servir et nous distinguerons. Gounod, qui écrivit ses principales œuvres lyriques à une époque déjà loin de nous, ne fit pas dans l'art une révolution, mais simplement une évolution. Reprenant à notre tour la comparaison de Gounod au sujet de la transmission des principes d'esthétique, nous pouvons ajouter qu'il fut bon fils à côté de Berlioz, lequel a été vis-à-vis de ses pères dans l'art un enfant prodigue. L'influence de Gounod sur son époque et sur l'art musical en France fut d'autant plus heureuse et bienfaisante qu'elle fut sans secousse ni commotion, et si des hommes comme M. Bruneau n'étaient pas quelque peu aveuglés par des ressentiments, bien explicables du reste, ils reconnaîtraient sans peine que le succès de leurs propres œuvres est largement dû, en France du moins, à l'évolution calme et puissante apportée dans la marche de l'art par M. Charles Gounod. Toutefois, constatons que Wagner fut pour Gounod pendant ces dernières années, un spectre terrible et toujours renaissant. Il lui était impossible à lui, chef reconnu de l'école française, de se méprendre sur la réalité, de ne pas voir

l'école wagnérienne séduire les esprits et attirer d'une façon irrésistible les jeunes compositeurs. Dans les concours de l'Institut, on eut à redouter ses jugements et l'influence qu'ils exerçaient. Son antipathie pour le maître de Bayreuth était donc bien réelle et poussée même jusqu'à l'hostilité. Qu'on en juge plutôt par le morceau suivant, en forme de catéchisme où il a caricaturé d'une façon spirituelle et très méchante la musique nouvelle. Ceci pourrait s'intituler : " Catéchisme du compositeur de l'avenir."

—" Qu'est-ce que la musique ?

—" C'est l'art de combiner les sons d'une manière pénible pour " l'oreille et fatigante pour l'esprit.

—" Pourquoi pénible pour l'oreille ?

—" Parce que la musique en caressant agréablement l'oreille tend " à développer la nature sensuelle au détriment de l'intellectuelle " et que la sainteté de l'art ne permet pas qu'il se fasse le complice " d'une semblable corruption.

—" Pourquoi ajoutez-vous " et fatigante pour l'esprit."

—" Parce que c'est le moyen de stimuler et de développer l'énergie " intellectuelle et d'élever l'esprit jusqu'à cette transcendance qui " est le sommet rationnel de l'art et qui est inaccessible au vulgaire.

—" Les grands maîtres n'ont-ils pas été jusqu'ici d'un sentiment " opposé ?

—" Cela tient à ce qu'ils étaient encore dans les ténèbres qui enve- " loppaient l'enfance de l'art ; mais ces ténèbres commencent à se " dissiper, grâce aux conquêtes de l'esthétique moderne, et nous " faisons maintenant la musique comme Sganarelle, d'une façon " toute nouvelle.

—" Ainsi l'art serait une forme de la mortification ?

—" Précisément.

—" Pourquoi cela ?

—" Parce que le propre et le devoir de toutes les missions supé- " rieures est de combattre le relâchement de la nature par l'exercice " des vertus, et principalement de la patience dans les épreuves.

—" Quelle est la condition essentielle du génie ?

—" L'absence d'idées.

—" Qu'entendez-vous par là ?

—" J'entends par là que, le génie étant la faculté créatrice, son " caractère distinctif doit être dans la ressemblance avec le Créateur " qui a tiré toutes choses du néant."

Si nous n'avions songé qu'à faire un panégyrique de Gounod nous n'aurions jamais cédé à la tentation de citer ici cette page satyrique.

Toutefois il est intéressant et même nécessaire de connaître quelles étaient de part et d'autre les rancunes que gardaient au cœur les partisans du maître français et les sectaires de l'art wagnérien. C'est du reste ce qui explique les écrits sévères que l'on a pu lire en ces derniers temps sur l'œuvre et le caractère de Gounod, écrits qu'il faut lire avec une certaine défiance si l'on tient compte des ressentiments qui existent depuis longtemps entre les deux partis et que les polémiques de ces dernières années n'ont fait qu'aigrir davantage.

Malgré tout, l'œuvre de Gounod est et reste l'expression d'un génie éminemment personnel. Nous avons vu ses œuvres lyriques acquérir une juste renommée et s'emparer définitivement du répertoire. Disons en terminant que sa musique d'église est le reflet d'un sincère sentiment religieux, malgré la saveur mondaine que certains critiques prétendent parfois y rencontrer, Pourquoi Gounod aurait-il mis de côté son individualité propre, son cachet musical dans sa musique religieuse ? il a sa langue à lui pour dire : " je crois " et nous savons avec quelle suavité, quel pieux recueillement il fait parler sa foi. Le *vieil homme* ne disparaît peut-être pas entièrement,—il faut s'y attendre—mais c'est Gounod en prière, c'est le mondain agenouillé qui vient chercher la paix et le calme sous les voûtes sacrées,— c'est le croyant.

L'art vit d'évolutions et chacune de ses évolutions est marquée par une nouvelle forme ; mais quelle que soit la forme qu'elle revête, l'inspiration est un souffle d'en haut, un reflet divin et nous pouvons saluer en Charles Gounod un des maîtres qni en ont été le plus généreusement favorisés.

A. LETONDAL.

LA BAGUE DE MARIE STUART

(Suite.)

" Comme vous l'ordonnerez ; mais voici mon adieu. Prenez garde au jeu dangereux qui vous amuse. Il pourrait se tourner contre vous, et cet amour dont vous riez si fort quand les autres l'éprouvent, pourrait se venger en vous brisant le cœur. Mais pardon, à quoi ai-je l'esprit ? J'oubliais que vous n'en avez pas ! "

Avec ces mots, cinglés en plein visage, Sir Edward s'inclina et disparut.

Lady Liliane n'y prit pas garde. Lentement, elle regagna son hôtel et ce ne fut que lorsqu'elle se trouva seule dans sa chambre, sûre d'être sans témoin, qu'elle se laissa aller à toute sa douleur. Anéantie, elle tomba près d'un fauteuil et cacha sa tête dans les coussins pour amoindrir le bruit de ses sanglots.

Peu à peu, le calme lui revint, et se relevant :

" Oui, à présent, tout est bien fini là," en plaçant la main sur sa poitrine. Puis elle éclata d'un rire étrange, sinistre.

" Ah ! on prétend que je n'ai pas de cœur ! Eh bien ! je leur donnerai raison, à ces gens qui se croient si bien informés. Mais moi seule, je sais que c'est à partir d'aujourd'hui seulement que tout est mort en moi.

Oh ! comme je la hais, comme je la hais, cette femme qui m'a volé son amour ! "

II

.....

.....

Huit jours plus tard, la première cloche du dîner venait de sonner et les habitants de l'hôtel commençaient à se grouper au salon.

Près de l'une des fenêtres de cette pièce, meublée avec recherche, se tenaient debout un homme et une femme, tous deux jeunes, évidemment de nouveaux mariés, non moins évidemment des Anglais.

Elle était grande et mince ; ses cheveux châtains étaient de ceux auxquels le soleil donne des reflets d'or et elle avait le teint éblouissant de ses compatriotes. Sans être régulièrement jolie, elle était charmante et l'on se sentait attiré par le regard franc et honnête de ses grands yeux bleus.

Quant au mari, c'était un bel homme, aux traits distingués, un vrai grand seigneur.

" Ce doit être terrible de mener cette vie de bains de mer pour son plaisir," disait justement la jeune femme. " Je comprends les malades qui viennent ici chercher la santé ; mais tous ces gens, que je rencontre, pommadés, tirés à quatre épingles, qui se croient obligés de faire *une saison* parce que c'est à la mode, combien je les plains ! Ce sont de vrais martyrs de la civilisation qui ne savent pas comme il fait bon chez soi et qui ont l'idée qu'ils se doivent à eux-mêmes ce temps de pénitence dans un hôtel avec de mauvais lits et des chambres plus ou moins inconfortables."

" Alors, tu nous classes parmi ces pauvres martyrs ? " reprit le monsieur en souriant, " puisque comme eux, nous avons quitté notre homme si doux, si joyeux pour voyager."

" Pardon, c'est tout différent. Les gens dont je parle sont ceux qui éprouvent simplement le besoin d'aérer leurs toilettes d'été, tandis que nous, nous nous sommes mis en route, parce que tu as voulu montrer à ta petite femme, qui ne connaît rien et n'a jamais quitté son village, combien le monde est grand et beau. Tu vois donc que d'un côté, c'est la vie de plaisir, de l'autre c'est un enseignement."

" Et rien de plus ? "

" Oh ! si " ajouta-t-elle en rougissant, c'est aussi le bonheur ! "

" Bien vrai, mon Esther ? "

Au lieu de répondre, elle lui jeta un regard qui valait mieux que des paroles, car des larmes de joie brillaient sous ses longs cils.

Il sourit en lui murmurant à l'oreille : " Que Dieu est bon de nous avoir donnés l'un à l'autre ! "

A ce moment, l'expression de félicité qui avait illuminé le visage jeune et charmant de Lady Primrose disparut. Elle devint pâle et tremblante et dut s'asseoir, saisie d'un vertige subit.

" Qu'y a-t-il, ma chérie ? " dit son mari effrayé.

" Rien, mais il m'a semblé tout à coup que notre bonheur était trop grand pour cette terre et qu'un danger inconnu le menaçait. C'est ce qu'on appelle chez nous " *voir passer la mort.*"

" C'est de l'enfantillage, ma petite."

" Certainement, mais j'ai le cœur oppressé. Il me semble que ce danger est là, tout près de nous : ah ! Charles ! "

Involontairement Primrose se retourna, et là, à côté de lui, le sourire aux lèvres, se tenait Lady Liliane.

" Bonjour, mon cousin," dit celle-ci de sa voix mélodieuse ; quelle bonne surprise de vous rencontrer ici ! "

" Comment, vous, Liliane ? J'étais loin de me douter que vous fussiez à Trouville."

" Je vous avais cependant annoncé, il y a un mois, au moment de mon départ, que je comptais y venir."

" C'est bien possible. Pardon, je l'aurai oublié. J'ai eu tant à penser ces temps-ci. Et au fait, il faut que je vous présente ma femme. Esther, ma cousine Lady Dudley."

Les deux dames échangèrent une poignée de mains et Lady Primrose, qui avait déjà oublié ses vaines terreurs et retrouvé son joli sourire, dit à Liliane :

" Je vous en prie, aimez-moi un peu et pardonnez-moi d'être une cousine qui vous tombe ainsi des nues."

" Bien volontiers," répondit Lady Dudley avec sa grâce habituelle.

" Seulement permettez-moi de vous dire que vous nous avez en effet terriblement surpris. Nous autres, pauvres habitants bornés de Londres, étions loin de soupçonner qu'il existât de par le monde une Miss Esther Paër."

Lady Primrose éclata de rire devant cette malice, de son rire frais et enfantin. Mais Lord Charles sentit la pointe cachée sous ces fleurs de rhétorique et reprit vivement :

" Oui, je devine facilement que les pauvres Londoniens bornés, comme il vous plaît de les appeler, Liliane, doivent en dire long sur mon compte, pour n'avoir pas obéi aux usages reçus et m'être marié sans prendre leurs bons avis et surtout sans m'être exposé préalablement à tous leurs commérages."

" En effet, vous n'avez pas respecté le code habituel, mon cousin. Mais vous avez bien fait : le romantique sied à merveille aux vieilles tourelles couvertes de lierre de votre château."

" Je vous assure que notre histoire est un vrai roman," interrompit naïvement Esther. " Pensez donc que Charles faisait un voyage à pied en Cornwall et qu'il a été pris dans notre village par un tel ouragan, qu'il a dû se réfugier au presbytère, chez mon oncle. La tempête a duré trois jours et le quatrième, ce n'est pas la pluie qui l'a retenu, n'est-ce pas, Charlie ? – Il s'était présenté à nous sous le nom de M. Primrose et ce n'est qu'après le mariage décidé qu'il nous a fait connaître ses titres, absolument comme dans le poème de Tennyson."

" Avec cette différence, ma cousine, que la découverte de la fortune de votre fiancé ne vous a pas tuée comme la pauvre petite paysanne de Lord Burleigh."

De nouveau, Lord Primrose sentit que la femme du monde se raillait de la naïveté de l'enfant qu'il aimait.

" Non. Dieu soit loué ! " continua Esther sérieusement ; " car j'ai considéré la situation de Charles comme un surcroît de bonheur, surtout parce qu'elle nous permet de faire tant d'heureux."

" Et de payer vos notes de couturière," ajouta Liliane d'un ton badin. Elle trouvait fort divertissante, et bien différente de ses propres idées, cette manière désintéressée de comprendre la richesse.

COMTESSE DE BALLESTREM.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU MOIS

Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, le refus du gouvernement fédéral du Canada de désavouer l'ordonnance par laquelle la majorité protestante des territoires du Nord-Ouest, tout en laissant subsister nominalement les écoles séparées, les abolit virtuellement en les assimilant presque complètement aux écoles protestantes.

Ce nouvel acte d'intolérance à l'égard des catholiques et de la race française a naturellement soulevé l'indignation des Canadiens-français. C'est en vain que certains organes du gouvernement ont essayé de pallier l'odieux de cette mesure et de noyer dans des flots d'encre cette question si claire des droits de nos coréligionnaires dans les territoires qu'ils ont ouverts à la civilisation ; c'est en vain qu'en désespoir de cause et pour justifier la coupable abstention de leurs maîtres, ils se sont rejetés sur le caractère constitutionnel de l'ordonnance, comme s'il suffisait d'éluder la lettre de la loi pour échapper à tout reproche et à toute responsabilité. L'opinion a fait bonne et prompte justice de ces misérables plaidoyers. Les yeux des plus obstinés partisans paraissent s'être enfin dessillés et, de l'avis de tous, ce dernier acte d'hostilité toute gratuite n'est que le commencement d'une crise dont on ne peut encore entrevoir toutes les conséquences.

Dans une grande séance du club conservateur à Montréal, le procureur général de la province de Québec, l'hon. M. J. C. Casgrain a prononcé, à ce sujet, les paroles suivantes dont l'importance n'a échappé ni aux amis, ni aux adversaires.

" Un vent de tempête souffle aux portes de la province de Québec et il ébranle les bases mêmes de la confédération.

Comme catholiques et comme Français, nous avons le droit d'insister pour que les garanties que l'on nous a données à l'époque de la confédération soient respectées.

Le gouvernement fédéral a le droit de désavouer la loi des écoles du Manitoba. Il est temps de se lever et d'agir.

Les fanatiques sont aujourd'hui en majorité, en ce pays ; l'heure est venue de frapper un grand coup, et celui qui aura le courage de le frapper, ce coup, aura les remerciements de la province."

Ces mots ont été prononcés dans une assemblée conservatrice à laquelle assistait le premier ministre de la province et presque tout son cabinet. Les journaux conservateurs ont reproduit ces paroles et ont félicité M. Casgrain de sa ferme attitude.

Le *Courrier du Canada*, en réponse à l'*Empire*, celui-ci ayant cherché à dégager la responsabilité du parti conservateur relativement à cette affaire, a dit que les déclarations du procureur-général étaient l'écho des sentimeuts de tout Canadien-français ayant du cœur.

La presse conservatrice a été si loin qu'elle a annoncé la démission de quatre ministres si le gouvernement ne désavouait pas la loi.

D'autres journaux, plus indépendants, entre autres la vaillante petite *Croix de Montréal*, s'étaient étonnés que nos représentants dans le cabinet fédéral n'eussent pas donné immédiatement leur démission.

Sans doute, ils ont pensé être plus utiles à notre cause en restant à leur poste ; peut-être aussi étaient-ils certains que le premier ministre leur trouverait trop facilement des remplaçants pris parmi nos hommes politiques plus ambitieux que patriotes ; enfin, les douceurs du pouvoir ont peut-être exercé sur eux, à ce moment critique une influence excessive. Ces trois opinions ont cours dans la presse. Nous n'en adoptons aucune, nous contentant de constater un fait qui porte avec lui son enseignement. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit le mois dernier de l'état des esprits parmi nous : " malheureusement l'intérêt personnel et le funeste esprit de parti divisent nos rangs et paralysent nos forces." Unis sur le terrain national et religieux, formant un tout compact comme le centre allemand, l'élément catholique et canadien-français du pays serait une force avec laquelle tout gouvernement devrait compter, une puissance qui sauvegarderait efficacement nos droits et nos privilèges ; mais, pour cela, il faudrait savoir sacrifier les portefeuilles, les hauts emplois et les faveurs gouvernementales ; il paraît que c'est trop demander au patriotisme et au dévouement de nos hommes publics. C'est ce qui inspire à *L'Evénement* les réflexions suivantes que nous reproduisons en substance, à défaut du texte : " A quoi nous sert-il d'avoir trois de nos représentants assis autour de la table du conseil exécutif, s'ils ne peuvent empêcher les mesures les plus iniques, les plus injustes à notre égard, s'il leur faut constamment plier devant une majorité manifestement hostile et intolérante ? Ne serions-nous pas bien plus forts si nous étions tous ensemble dans l'opposition ? " *Dans l'opposition* n'est pas précisément la place que devraient occuper nos forces unies. Elles donneraient un appui loyal à toute mesure utile au pays, assureraient aux catholiques, partout où ils sont en minorité, la reconnaissance et l'exercice de leurs droits, veilleraient au maintien de la langue française partout où elle est reconnue par la constitution et ne se rangeraient contre le pouvoir que pour sauvegarder les intérêts du pays, ceux de notre religion et de notre nationalité. Mais tout cela suppose chez tous nos nationaux beaucoup de patriotisme et de désintéressement, un complet oubli de nos divisions intestines, enfin l'effacement de l'esprit de parti, qui a pris parmi nous de si profondes racines.

N'est-ce pas trop espérer ? Le *Mail*, interprête du sentiment anglais et protestant, nous paraît se rendre bien compte de la situation, quand il rassure son public d'Ontario sur l'issue du mouvement actuel, en leur disant que nos divisions réduisent nos efforts à néant. Si, néanmoins, cette union s'opérait, éventualité que nos adversaires ne dédaignent pas d'envisager, on nous promet d'y répondre par une coalition de tout l'élément anglais et protestant du Dominion.

" Voilà où nous en sommes rendus, s'écrie le *Courrier du Canada*. Parce que nous réclamons justice pour les minorités opprimées du Manitoba et du Nord-Ouest, on parle d'unir contre nous tout l'élément anglais du pays.

Nous ne redoutons pas ces menaces ; mais elles indiquent un état d'esprit, un paroxysme de fureur sectaire, qui sont d'un bien triste augure pour l'avenir.

L'opinion anglaise en ce pays est abominablement faussée et surexcitée par une presse sans patriotisme et sans bonne foi.

Le *Mail*, l'*Orange Sentinel*, etc., attisent les passions sectaires. Le *Globe* et l'*Empire* donnent dans le courant pour que les intérêts *du parti* ne souffrent pas trop de la tempête. Et d'un bout à l'autre d'Ontario on nous dénonce, on nous représente sous les plus fausses couleurs, et l'on se donne la main pour combattre les audacieux empiètements de ces Français et de ces catholiques qui ont le front de prendre au sérieux les garanties que leur assurait la constitution, quant à l'usage de leur langue et à leur liberté scolaire !

On verra le résultat de cette campagne furibonde à la prochaine session. Un vote anglais compact, des deux côtés de la chambre, repoussera toutes les revendications qui pourront se produire en faveur du désaveu des lois persécutrices dont souffrent les Catholiques de l'Ouest."

Nous ne pouvons donner une plus juste idée de cette levée de boucliers de la population anglaise dont parle le " Courrier " qu'en reproduisant quelques extraits de ses principaux journaux et des discours de ses chefs politiques.

Un des organes les plus en vue d'Ontario, le *St. Thomas Times*, vient de définir nettement le programme de son parti :

" Les droits des protestants du Canada doivent être maintenus, pacifiquement si possible, *par la force, si c'est nécessaire*. Il ne peut y avoir de paix véritable et durable tant que les écoles séparées n'auront pas été abolies, tant que l'usage exclusif de la langue anglaise dans le parlement de la Puissance n'aura pas été décrété, et que toute la population de la Puissance, quelle que soit sa religion ou sa race, soit mise sur un pied d'égalité. C'est sur ce programme que la bataille principale sera livrée aux élections provinciales prochaines. "

A une récente réunion orangiste à Ottawa, le Grand-Maître a prononcé, au cours de sa harangue, ces paroles qui ont au moins le mérite de la franchise :

" Je suis heureux de constater que l'année écoulée a été extrêmement satisfaisante pour les orangistes, tant au Canada qu'en Angleterre. Il n'est que juste que les orangistes expriment leur profonde gratitude à qui de droit pour le succès marqué qu'ils ont remporté dans le règlement de quelques-unes des grosses difficultés entre le protestantisme et le catholicisme au Canada depuis la dernière réunion annuelle de cette Illustrissime Grande Loge. Félicitons-nous de voir que la loi scolaire passée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu l'assentiment du gouverneur-général en conseil ; cela empêchera la répétition de plus d'une de ces chicanes

de religion dont nous sommes témoins à Ontario, dans les régions nouvelles de notre grand Dominion.

.....

" La récente décision de la Cour Suprême à l'égard du pouvoir de législation remédiatrice réclamé en faveur du Parlement fédéral pour le bénéfice de la minorité du Manitoba, est en parfaite harmonie avec le but et les principes de notre ordre, et par conséquent les orangistes n'ont qu'à s'en louer. Les événements ont entièrement donné raison à la manière d'agir du gouvernement fédéral sur cette très délicate question, et ont démontré combien il a agi sagement en tenant ces matières excitantes en dehors du terrain politique."

Un membre du cabinet fédéral, haut gradé de la secte orangiste, M. Clark Wallace a lui-même chanté victoire en ces termes :

" Les orangistes du Canada doivent rester loyaux à leur cause... Ils travaillent pour les mêmes principes ils doivent tout conquérir. Une tentative a été faite pour faire reconnaître l'église romaine par l'état au Nord-Ouest ; mais on n'a pas réussi, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les dernières lettres de l'archevêque Taché, dans lesquelles il déplore le fait que les catholiques ont perdu leur puissance dans l'ouest."

De son côté, M. McCarthy propose son bill pour amender l'acte du Nord-Ouest de manière à y abolir l'usage officiel de la langue française et les écoles séparées. En expliquant ce bill, il se défend d'être animé par la haîne religieuse. Son seul but est de faire disparaître des sujets de nature à provoquer des dissensions religieuses et nationales. Il veut éviter les discordes du genre de celles qui existent dans la province de Québec. Les derniers événements ont dû faire comprendre à la chambre que toute intervention de la part du gouvernement contre les droits des provinces en matière d'éducation serait énergiquement repoussée par le peuple.

L'attaque est ouverte et générale. On fait fi des traités et des constitutions, des promesses et des engagements. Tout cela était bon quand l'élément catholique et français était en majorité ; maintenant que, grâce à une politique d'immigration soigneusement dirigée dans les intérêts protestants et anglais, l'ancien état de choses est renversé, on veut faire table rase de toutes les garanties constitutionnelles pour angliciser et protestantiser le Canada ; c'est ce qu'on appelle le *british fair play*.

***

Au milieu de ce concert fort peu harmonieux de justes revendications, d'un côté, d'iniques et hypocrites dénonciations de l'autre, une voix autorisée s'est fait entendre et ses accents ont retenti d'un bout à l'autre du pays. Espérons qu'ils seront entendus jusque sur les bords de la Tamise.

Mgr l'archevêque Taché a publié un *Mémoire sur la question des écoles, en réponse au rapport du comité de l'Honorable Conseil Privé du Canada.*

" Ce remarquable travail du vénérable archevêque-missionnaire, comme le dit très bien le vénérable P. Lacombe en annonçant la

brochure, restera dans nos annales historiques comme une éloquente et énergique protestation du droit opprimé contre l'injustice triomphante.

C'est en même temps un exposé très complet et très lucide de cette question tant controversée des écoles séparées, au Manitoba et au Nord-Ouest. On s'est efforcé de plusieurs côtés d'embrouiller comme à plaisir cette question si simple ; Mgr Taché dissipe les ténèbres factices amoncelées par ceux qui ont intérêt à cacher ou à dénaturer la vérité ; il fait de cette question un historique aussi clair qu'irréfutable ; il établit aussi fermement qu'on peut le désirer les droits indéniables de la minorité catholique et il accompagne sa démonstration de preuves absolument irrécusables. Sa brochure est un traité complet de la matière en litige, traité documenté et destiné à enregistrer à jamais des droits imprescriptibles impudemment méconnus."

Le rapport du comité est réfuté de main de maître par le prélat métropolitain du Nord-Ouest canadien.

L'assertion toute gratuite : " que le désaveu n'annulerait aucun des règlements dont on se plaint," est réduite à néant par un tableau dans lequel le prélat expose en deux colonnes parallèles, ce que l'Ordonnance de 1888 accordait aux Catholiques et ce que celle de 1892 leur laisse.

Après cet exposé, Mgr Taché est bien en droit de faire cette déclaration :

" Il est évident, par le tableau précédent, que l'ordonnance dont on se plaint ainsi que les règlements qui en sont ou peuvent en être la suite, changent essentiellement la condition des catholiques du Nord-Ouest, au sujet de leurs écoles ; il est donc inexact de dire que :

" Le désaveu de l'Ordonnance en question ne satisfera pas les plaintes
" alléguées dans les pétitions."

Au contraire ces plaintes seraient parfaitement satisfaites puisqu'elles disent :

" La dite Ordonnance et les dits règlements sont préjudiciables aux droits
" et priviléges de vos pétitionnaires et de tous les autres sujets Catholiques de
" Sa Majesté, dans les Territoires, au sujet de l'éducation."

Le rapport de l'Honorable Comité dit :

" Le désaveu n'annulera aucun des règlements dont on se plaint."

Au contraire, le désaveu rendrait le droit de modifier tous les règlements et de fait les abolirait tous ainsi que les dispositions contraires à l'Ordonnance de 1888. Par exemple, il abolirait l'office de Surintendant et le pouvoir dont il jouit :

" De faire et d'établir des usages et règlements pour la conduite des écoles
" et pour instituer et prescrire les devoirs des instituteurs et leur classification."
" (Clause 7-b).

Les pétitionnaires n'ont pas d'objection à la nomination d'un surintendant, mais ils sont fortement opposés à sa nomination lorsque, par l'Ordonnance, il est entièrement et absolument soustrait au contrôle des Catholiques, qui n'ont aucun moyen de se protéger contre les attaques d'un tel fonctionnaire, dans le cas où il serait

mal disposé. Les Catholiques, comme tels, ne peuvent point contrôler leurs écoles et la loi dont on se plaint les abandonne dans une large mesure au bon vouloir du Surintendant. Il peut être le meilleur des hommes et travailler sincèrement au succès des écoles Catholiques aussi bien qu'au succès des autres écoles; mais aussi, le surintendant, dont le choix ne dépend pas des Catholiques, peut bien être l'ennemi le plus acharné de leurs institutions et travailler, prudemment peut-être, mais sûrement, à leur destruction."

Cette autre assertion du rapport :

" En comparant les devoirs des Inspecteurs des Ecoles sous l'Ordonnance " de 1888 et celle de 1892, telle qu'amendée, on verra qu'en pratique ils sont " les mêmes."

est ainsi prouvée fausse de tous points :

" Je regrette beaucoup d'avoir à dire que cette observation est loin d'être exacte, elle ne peut donner qu'une idée erronée des droits enlevés aux Catholiques, concernant l'inspection de leurs écoles. Quelques remarques démontreront la vérité de mon assertion.

Le Bureau d'Education était formé de cinq membres Protestants et de trois membres Catholiques. Tous les membres avaient les mêmes droits, les trois Catholiques aussi bien que leurs cinq collègues protestants, sur toutes les questions d'intérêt général. Par exemple :

" Pour déterminer tout appel de la décision des Inspecteurs. Pour pourvoir " à un système uniforme d'inspection de toutes les Ecoles et pour faire des " règlements concernant les devoirs des Inspecteurs."

La loi ne donnait pas seulement aux Catholiques le pouvoir de prendre part à la préparation des règlements d'intérêt général, mais même elle divisait le Bureau général d'Education en deux sections différentes, chacune jouissait indépendamment de droits égaux. Par conséquent, la section Catholique

" Avait sous son contrôle et administration les Ecoles Catholiques."

L'office d'Inspecteur Catholique était aussi distinct de l'office d'Inspecteur Protestant que les Ecoles Catholiques étaient distinctes des autres écoles. Les Inspecteurs devaient visiter les écoles Catholiques, comme telles et en ce qui les distinguait des autres écoles. La section Catholique avait le droit de choisir les livres de ses écoles, de déterminer la langue dans laquelle se donnerait la plus grande somme d'enseignement; la même section avait le droit de pourvoir à l'instruction religieuse; elle avait le droit de s'assurer, par un examen, conduit uniquement par des Catholiques, des aptitudes des instituteurs Catholiques, pour l'enseignement religieux et pour tout autre sujet additionnel prescrit par la section.

L'inspection des écoles Catholiques était faite et dirigée conformément aux vues des Catholiques. Toutes les garanties données aux parents, toutes les obligations des Inspecteurs à ce sujet, tout cela est annulé. L'inspection n'a plus son caractère distinctif; les inspecteurs peuvent maintenant s'en acquitter, non seulement sans idées Catholiques, mais même dans un esprit tout-à-fait opposé et les intéressés n'ont par eux-mêmes aucun moyen de corriger les abus dont ils peuvent avoir à se plaindre.

En comparant attentivement les devoirs des inspecteurs des écoles sous l'Ordonnance de 1888 et sous celle de 1892, il m'est impossible d'être d'accord avec l'Honorable Comité qui nous dit que :

" Tous ces devoirs sont pratiquement les mêmes. "

Il en est de même des affirmations erronées concernant le bureau de l'instruction publique, les examens, les écoles normales, le choix des livres, etc., etc., ce qui permet au vénérable archevêque de dire dans sa conclusion :

" La semence du fanatisme et de la persécution religieuse est jetée dans les prairies de l'Ouest, cultivée avec soin à Regina, gardée et protégée par l'action parlementaire et les soins officiels. Cette plante désagréable et dangereuse a déjà pris les proportions d'un grand arbre. Un ordre d'Ottawa aurait pu le déraciner ; mais non ! on lui permet de croître et on se contente de conseiller à ceux qui le cultivent d'en couper les rameaux les plus tortueux, si l'on voit qu'il excède les proportions voulues. On conseille aussi d'enter sur son tronc raboteux quelques greffes nouvelles afin qu'il soit possible d'y cueillir des fruits moins désagréables et moins dangereux pour la société.

J'ai lu et relu le rapport de l'honorable comité avec un profond sentiment de surprise et de peine ; quelques-uns peuvent le considérer comme un habile plaidoyer contre les intérêts catholiques ; pour ma part, je regrette excessivement de ne pas pouvoir le regarder comme un document complet et encore moins comme un jugement impartial. Ce rapport n'est en somme que la répétition des assertions de M. Haultain ; cependant il ne faut pas l'habileté si bien connue des membres du comité pour découvrir que le mémoire de M. Haultain peut en grande mesure et aisément être réfuté par le texte même des Ordonnances dont on parle dans le rapport.

Je comprends facilement qu'à distance et sans la connaissance pratique et entière de tous les détails du fonctionnement des deux systèmes scolaires, des erreurs aient pu se glisser dans le rapport, même en dépit de la meilleure volonté ; mais ce que je ne puis pas comprendre, c'est que les catholiques aient été laissés dans une ignorance complète des assertions de M. Haultain en opposition à leurs pétitions. Personne n'a eu la condescendance de faire connaître au vénérable Monseigneur Grandin, ou à ceux qui le représentaient ou à qui que ce soit des représentants de la population catholique, ce que le chef de l'Exécutif du Nord-Ouest avait communiqué à Ottawa contre leurs prétentions. Les assertions et les vues de l'auteur de la loi dont nous nous plaignons ont été acceptées sans que l'on ait donné aux intéressés la moindre chance de les réfuter.

Les pétitions des laïques catholiques étaient toutes signées par des hommes qui ont la confiance de leurs compatriotes et qui ont été élus par les contribuables catholiques comme commissaires des différents arrondissements scolaires. Quelques-uns de ces hommes sont des fils du Nord-Ouest, ils avaient plus que les autres habitants du pays des titres à la protection et à un traitement plus con-

sidéré ; car ils ne ressentent déjà que trop les changements qui se sont effectués dans leur pays depuis que ce dernier est devenu une terre canadienne.

Les autres laïques signataires des pétitions sont de nouveaux colons dont plusieurs ne sont venus dans le Nord-Ouest que parce qu'on leur a donné l'assurance qu'ils auraient leurs écoles séparées dans lesquelles leurs enfants pourraient être élevés suivant leurs convictions religieuses et instruits dans leur propre langue. Malgré tout cela, la minorité se voit refuser la protection à laquelle elle a droit.

Deux des pétitions étaient signées par cinq vieux missionnaires qui comptent collectivement plus de deux cents années de service actif dans Manitoba et le Nord-Ouest ; qui ont vieilli au milieu des dangers, des fatigues et des privations inévitables dans un pays où ils ont pénétré comme pionniers de la foi et de la civilisation. Il y a quarante sept ans, entre autres choses, je montrais à lire à des enfants du Nord-Ouest ; le Rév. Père Lacombe en faisait autant, il y a quarante-deux ans ; c'était là aussi une des occupations de l'aimable Monseigneur Grandin, à Athabaska il y a déjà trente-neuf ans, et ainsi de suite. Il y a trente-cinq ans que les dévouées Sœurs de Charité ont planté leur tente et commencé à instruire les enfants de l'extrême ouest. Malgré toutes ces circonstances, on ne nous a pas fait la faveur, que dis-je, la justice de nous faire connaître quelles étaient les objections formulées contre nos requêtes. Les pétitionnaires ont été traités comme s'ils étaient incapables d'apprécier la nature de leurs plaintes, et cela jusqu'au point de leur dire qu'ils ont eux-mêmes approuvé ce qu'ils condamnent aujourd'hui. Au lieu de donner à ceux qui souffrent, l'occasion de réfuter leurs adversaires, les vues de ces derniers sont acceptées avec confiance, et on leur donne une publicité qui ne peut pas manquer de permettre à l'opinion publique de se préjuger. Des journaux, munis de documents officiels, et sous une inspiration qui ne saurait être douteuse, s'efforcent de diriger l'opinion vers un courant d'idées hostiles. Embarrassés par un sentiment dont ils ne peuvent pas se défendre eux-mêmes, ils essaient de se tranquilliser et espèrent tranquilliser les autres en disant: "Ce n'est pas une question de sentimentalisme." Il est vrai que l'on doit gouverner les hommes par la raison, mais il est vrai aussi que ce ne doit pas être à l'exclusion des sentiments. Le siège de l'intelligence, aussi bien que le reste de l'organisme humain emprunte sa solidité au foyer de la vie ; lorsque le cœur bat faible et et lent, le cerveau perd de son activité et de sa force. La Sagesse suprême sait comment s'harmoniser avec l'infinie Charité pour le gouvernement du monde.

La minorité du Nord-Ouest et ceux qui réclament ses droits auraient pu être traités d'une manière bien différente sans que ceux qui gouvernent se rendissent coupables d'un excès déraisonnable de sentimentalité."

***

Nous sommes donc au début d'une crise et personne ne se fait illusion sur la gravité de la situation. Naturellement, tout le

monde cherche à en deviner l'issue et les solutions sont à l'ordre du jour.

Celle qui a le plus de retentissement, en ce moment, a été proposée par M. Joseph Royal, ex-lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, dans une brochure publiée récemment sous le titre: *Le Canada République ou Colonie.*

" Toute situation critique dit avec raison l'auteur de cette brochure à sensation, gagne à être envisagée à nu et de face, dépouillée sans merci des voiles dont l'enveloppent presque toujours la timidité ombrageuse, le laisser-faire des politiques avisés ou les desseins coupables des incroyants du patriotisme."

Que la situation actuelle des catholiques au Canada soit critique, cela est incontestable: elle est donc de celles qui doivent être examinées en toute liberté et en toute franchise et c'est évidemment ce qu'a fait M. Royal.

L'auteur établit d'abord que l'état des choses actuel est devenu intolérable et il émet explicitement l'opinion que "des changements s'imposent, qui, dénouant sans secousse le lien colonial, donnent au Canada le droit d'accorder ou de refuser les faveurs de son tarif douanier suivant les dictées de ses meilleurs intérêts." Il affirme ensuite que l'Angleterre, loin de s'opposer à cette émancipation la verrait d'un bon œil ; que le Canada présente dans son unité politique, territoriale et ethnologique les caractères essentiels d'un organisme national distinct et peut conséquemment revendiquer ses droits à l'existence comme nation.

D'après M. Royal, " l'émancipation du Canada est un fruit presque mûr ; l'arbre qui l'a produit ne le retient plus qu'avec peine. Il s'agit de le détacher avant que les vents d'automne ne viennent le précipiter sur le sol en le meurtrissant." Rien de plus simple, à l'entendre, que cette transformation du pays de l'état colonial à celui de nation indépendante:

" Au dedans, rien à modifier ou à peine. L'élu du pays remplacerait le gouverneur actuel..... tous les services administratifs continueraient de fonctionner comme la veille, sauf à changer l'entête de leur papeterie officielle. Il y aurait un portefeuille de plus dans le cabinet, celui des affaires extérieures, le Foreign Office, ...Aucune secousse, l'avenir assuré ; une large mesure de progrès économique garantie ; une impulsion nouvelle imprimée au développement des ressources matérielles et le bien commun largement organisé de la base au sommet de l'édifice social."

Mais puisque l'émancipation amènerait si peu de changements dans l'état politique actuel du Canada, qu'auraient à y gagner les catholiques opprimés dans toutes les provinces où ils ne sont pas en majorité ?

Cette objection, M. Royal l'a prévue et elle lui a fourni le sujet d'un chapître où il fait habilement ressortir toute l'injustice des mesures prises au Manitoba et au Nord-Ouest contre les écoles séparées ; mais il croit que la question des écoles pourrait se régler " de manière à empêcher à jamais le retour des discordes du temps présent en faisant de cette matière l'objet d'un article organique

dans la rédaction de la constitution nouvelle du Canada indépendant."

Tel est le résumé très succint du livre de M. Royal. Cet ouvrage, comme on le pense bien, est très diversement apprécié. Très rares sont ceux qui acceptent toutes les conclusions de l'auteur, et nous aurions nous mêmes à faire beaucoup de réserves que ne peut contenir le cadre de cette chronique.

Disons seulement que nous ne croyons pas l'Angleterre si désintéressée que le dit M. Royal à l'égard du Canada et, d'autre part, que nous ne pensons pas que dans la rédaction d'une nouvelle constitution, la majorité anglaise et protestante puisse jamais être amenée à faire de meilleures conditions que dans le passé à l'élément français et catholique du pays.

Quand la majorité foule aux pieds nos droits inscrits dans les constitutions et consacrés par l'usage, est-il raisonnable de supposer qu'elle deviendra plus juste à notre égard, le jour où nous ne pourrons plus invoquer de droits acquis ? Evidemment non ; aussi la solution proposée par M. Royal n'a-t-elle pour nous aucun avantage et devons-nous chercher autre chose. Pour nous, le seul remède, nous l'avons dit, est dans la concentration de toutes nos forces sur le terrain religieux et national et l'usage judicieux de notre force numérique dans notre province de Québec. Avec du patriotisme et du désintéressement, tout pourrait encore être sauvé; c'est ce que nous désirons ardemment sans toutefois trop oser l'espérer.

***

Nous ne devons pas passer sous silence l'importante déclaration faite à la tribune de la chambre des députés français par le ministre de l'instruction publique M. Spuller, au grand scandale de l'extrême gauche. M. Spuller, en effet, s'est permis de parler de l' "esprit nouveau" qui devrait régner dans les conseils et la politique du gouvernement.

Quel esprit nouveau ? se sont écriés à la fois MM. Brisson et Goblet. Le président du Conseil, M. Casimir Perrier est venu appuyer le ministre de l'Instruction publique en affirmant que la République était ouverte à tous, que son terrain était assez large pour que tout le monde vienne s'y ranger et ce n'est pas elle qui se servira des querelles religieuses pour entretenir la discorde entre les citoyens, car le gouvernement poursuit une œuvre de conciliation et de paix. Le président du Conseil a encore ajouté, "ces tracasseries anti-religieuses sont la marque d'un esprit étroit et mesquin."

On juge de l'effet produit par ces paroles. "C'est une trahison," disaient les uns, "c'est une amende honorable," exclamaient les autres. La majorité a répondu par un vote significatif (280 contre 180). Elle a adopté l'ordre du jour que la droite et M. de Mun n'ont pu accepter entièrement parce qu'il contenait une sorte de ratification des lois militaires et scolaires. Mais M. de Mun a tenu à signaler la cause de son abstention.

Hélas ! ce n'était qu'un ballon d'essai, et il a misérablement crevé sous le poids des colères sectaires de la chambre. M. Spuller lui-même, effrayé de la tempête qu'il avait déchaînée, s'est empressé de la calmer en faisant les déclarations suivantes qui ont la prétention d'expliquer ce qu'il entend par l'esprit nouveau :

" Il ne faut pas de méprise ; vous êtes en présence d'un gouvernement qui ne cache pas ce qu'il veut faire. Ce sera avec la plus inflexible modération et la plus grande énergie qu'il agira dans la défense de ses droits... Il est bien entendu que, par inflexible modération, le gouvernement veut dire qu'il ne s'écartera en rien de la ligne qu'il s'est tracée ; que, ni par supplications, ni par prières, ni par menaces, il n'abandonnera le terrain sur lequel il s'est placé : la revendication de l'exercice de tous les droits de l'Etat. Et ce n'est pas par le bruit que l'on fera en face de la pensée souveraine du législateur qu'on empêchera le gouvernement de faire son devoir. "

Telles sont les conditions de paix que l'on offre aux catholiques.

Que dirait-on de plus ou d'autre, si on leur offrait la guerre ?

Celle-ci, du reste, dans le domaine des faits, continue comme par le passé.

Et, avant de se réjouir à l'aveugle, c'est ce qu'il faut au moins considérer.

***

En Angleterre, le grand événement est la démission de M. Gladstone pour cause de santé. Lord Roseberry, son successeur, vient de reconquérir un peu du terrain qu'il avait perdu au lendemain de son élévation à la présidence du Conseil. Par son dernier discours prononcé à Edimbourg sur le " Home Rule," il a mérité les éloges d'une partie nombreuse des *leaders* irlandais. C'est déjà quelque chose. Il a du reste affirmé nettement sa volonté de suivre la politique inaugurée par son chef M. Gladstone. On affirme encore, mais ce n'est peut-être qu'une rumeur officieuse de la presse anglaise, que M. Gladstone appuie de ses conseils et de son autorité le cabinet qui lui a succédé et qu'il s'efforce de maintenir la discipline dans le parti créé par lui.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

Qui peut apprécier l'effet d'un tel entretien sur ceux qui y participèrent, en un tel lieu, dans un tel endroit, à une telle heure et parmi tant de circonstances frappantes? Il fut profond, pénétrant et ineffaçable, et la suite de notre histoire montrera que la plupart des événements qui en forment le dénouement remontent directement à cette mémorable soirée.

Quant M. Belmont s'avança avec Batoche, il s'adressa aussitôt à Cary Singleton, lui demandant son avis sur le sujet de la conférence qui venait d'être tenue dans l'alcôve. Le jeune officier, à cet appel soudain, rougit et balbutia d'abord, mais il répondit ensuite d'une manière virile que, tout apôtre de la liberté qu'il était, par le pistolet et le sabre, et entièrement dévoué à la cause, jusqu'à verser son sang pour elle, il ne pouvait avoir la témérité de donner des avis à un homme comme M. Belmont. D'abord, il était trop jeune ; ensuite il n'était pas suffisamment au courant des circonstances de ce cas. Il ajouta, en jetant un coup d'œil ardent sur les deux jolies personnes à ses côtés, qu'elles étaient plus capables que lui de décider la question, mademoiselle Belmont s'inspirant des intérêts de son père et mademoiselle Sarpy parlant dans l'intérêt de sa meilleure amie.

Ainsi appelée à donner son avis, Zulma déclara promptement qu'elle ne saurait dire s'il était préférable que M. Belmont demeurât hors de la ville, mais que s'il prenait cette décision, elle lui offrait, au nom de son père, comme en son nom personnel, l'hospitalité au manoir Sarpy.

Elle ajouta même qu'elle ne permettrait à Pauline de demeurer nulle part ailleurs. Cary sourit et remercia Zulma d'un signe de tête approbateur. Pauline n'eut pas un mot à dire, mais sa réponse ne fut que trop péniblement significative : elle couvrit sa figure de ses mains et se laissa aller à une véritable tempête de larmes.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

La perplexité était peinte sur tous les traits. Seul, Batoche garda sa sérénité d'esprit, et il dit avec calme, mais presque d'un ton d'autorité.

—M. Belmont, il est près de minuit. La route est longue. Il faut prendre une décision sans délai. Qu'en dites-vous ?

M. Belmont hésitait encore.

—Eh bien ! dit-il enfin, Pauline décidera. Partirons-nous, ou resterons-nous, ma chérie ?

Pauline se leva aussitôt et murmura en jetant à son père un regard suppliant :

—O mon père, partons !

M. Belmont consentit aussitôt. Comme Batoche annonçait son intention de les accompagner, afin de les faire rentrer en sécurité dans la ville, Zulma demanda instamment la permission de se joindre à lui. M. Belmont, Pauline et Cary s'efforcèrent de la dissuader, mais le vieux soldat mit fin à leurs objections, en accordant aussitôt son consentement. L'officier blessé ayant reçu le dernier pansement pour la nuit, les voyageurs partirent. Ils arrivèrent à Québec sans encombres, et Batoche leur trouva aussitôt une entrée dans la ville, au fond d'un ravin, dans la vallée de la rivière St-Charles.

Zulma et Pauline s'embrassèrent avec effusion.

—Avant de nous séparer, j'ai un terrible secret à vous confier, dit Pauline.

—Qu'est-ce, ma chérie ?

—Savez-vous qui a pointé le canon qui a blessé le capitaine ?

—Je l'ignore.

—Ne pouvez-vous pas le deviner ?

—Non.

—C'est Roderick Hardinge.

Les yeux des deux amies échangèrent des éclairs.

Au retour, Zulma demanda à Batoche :

—Savez-vous qui a tiré le coup de canon qui vous a été fatal ?

—Oui.

—Le capitaine Singleton le sait-il ?

—Non.

—Pourquoi ne le lui avez-vous pas dit ?

—Par égard pour la petite Pauline.

XVII

NISI DOMINUS.

Québec était le centre des travaux des missionnaires bien des années avant que notre littoral de l'Atlantique fût entièrement habité. L'Eglise de Saint-Domingue est plus ancienne, ayant été fondée en 1614. Celle de Mexico date de 1524 et celle de la Havane est d'une époque encore plus reculée ; mais aucune de ces églises ne peut se flatter d'avoir exercé l'influence qui a distingué la ville de Champlain.

C'est de Québec que sont partis presque tous les missionnaires qui ont évangélisé l'Ouest et le Nord-Ouest. Les enfants de François d'Assise et de Loyola, dont les noms sont immortalisés dans les pages de Bancroft, ont tous entrepris leurs périlleux voyages d'après des instructions reçues de ce vénérable collège dont on voit encore les ruines à l'ombre du cap Diamant. Dans la liste des prêtres qui résidaient à Québec le 1er octobre 1674, on trouve le nom de Jacques Marquette. Cet homme modeste rêvait alors bien peu à la gloire qui devait bientôt s'attacher à ses travaux et à ses explorations. Non seulement, par la découverte du Mississipi a-t-il ajouté un vaste territoire aux domaines de son roi, mais il a encore ouvert un champ immense au zèle de son évêque, et il a reculé à des milliers et des milliers de milles les bornes du diocèse de Québec. C'est ainsi qu'il se fait que Chicago, Milwaukee, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, Cincinnati, Louisville et toutes les villes américaines de l'Ouest, qui n'existaient pas alors, occupent aujourd'hui des sites qui étaient, à cette époque, sous la juridiction du grand évêque François Laval de Montmorency, le premier prélat élevé au siège de Québec, il y a plus de deux cents ans. Du haut des marches de son grand autel, dans ce temple vénérable élevé depuis au rang de basilique, Mgr de Laval aurait pu étendre sa crosse sur tout un continent, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, et de la Rivière Rouge du nord à la baie de Chesapeake. Ceci n'est pas une image créée par l'imagination, mais un fait exact : le tableau n'en est pas moins grand. Depuis cette époque, le temps a passé, et la religion a fait des progrès tellement merveilleux que soixante-deux (1) diocèses sont nés de ce seul ancien diocèse de Québec.

Le sixième successeur de Mgr Laval fut Mgr Briand, le dernier évêque français de Québec sous la domination anglaise. Tous les

(1) Ceci a été écrit en 1877. Le nombre de ces diocèses, en 1894, est de 108.

évêques qui lui succédèrent sont nés au Canada. C'est à lui que M. Belmont s'adressa pour obtenir un dernier conseil. Il trouva le prélat seul dans son cabinet d'études, lisant tranquillement son bréviaire, tandis qu'une pile de documents, lettres et autres papiers, s'amoncelait sur la table, à son côté. L'évêque portait une soutane violette par desssus laquelle était jeté un surplis de dentelles d'un blanc de neige, qui lui descendait jusqu'aux genoux. Un court camail violet était attaché sur ses épaules. Une croix pectorale tombait sur sa poitrine au bout d'une massive chaine d'or passée autour du cou. La tête, toute blanche et tonsurée, était couverte d'une petite calotte de velours violet. Un anneau orné d'une grosse améthyste brillait au second doigt de sa main gauche. Dans cette attitude, Monseigneur était la peinture de la force sereine. Pendant que tout, autour de lui, était tumulte et confusion, dans son appartement régnait une atmosphère de paix et de tranquillité. Le séminaire, où il résidait, était à un jet de pierre des casernes, sur la place de la cathédrale ; mais tandis que celles-ci étaient le théâtre d'une excitation et d'une anxiété constantes, l'autre était la scène d'une confiance perpétuelle et du repos. Et pourtant, cet homme solitaire fut un acteur principal dans les événements de 1775 76. Son influence avait été et était encore toute puissante.

De sa calme retraite, il avait envoyé une lettre pastorale, au commencement des hostilités, recommandant la loyauté envers l'Angleterre, exhortant ses ouailles à obéir aux enseignements de leurs curés et à suivre leurs exemples. Sa voix avait été entendue. Sans lui, on ne peut dire combien les circonstances de l'invasion du Canada auraient pu être différentes. Si Guy Carleton fut fait chevalier en récompense de son heureuse défense de Québec, assurément Monseigneur Briand aurait dû recevoir quelque témoignage de faveur de ceux qu'il avait si fidèlement servis. Sans le pouvoir spirituel, la force matérielle n'aurait été d'aucune utilité, et l'épée du commandant aurait été levée en vain si la crosse de l'évêque, n'avait renversé les obstacles qui embarrassaient les commencements de la lutte.

Le prélat reçut M. Belmont avec la plus grande bonté, car ils étaient de vieux amis. Plaçant son pouce entre les feuillets fermés de son bréviaire, il demanda à son visiteur de lui exposer franchement l'objet de sa visite, quoique l'expression de sa physionomie et son attitude montrassent qu'il devinait ce sujet. M. Belmont, agité tout d'abord, recouvra graduellement assez de sang-froid pour donner une complète explication de son cas. Il exposa en détail

ses griefs, ses appréhensions et expliqua le changement radical qui s'était opéré dans ses opinions politiques. Il termina en demandant à l'évêque s'il n'avait pas raison de prendre une position tranchée.

Monseigneur avait écouté tout cela sans manifester aucune émotion, souriant légèrement de temps en temps, paraissant très sérieux par moments. Il répondit avec un accent de grande bonté, mais il y avait, dans chacune de ses paroles la consciente autorité du premier pasteur.

" Et moi aussi, je suis Français, mon ami, dit-il. J'ai mes sentiments, mes préjugés, mes aspirations, comme tout autre. Si je n'avais consulté que mon cœur, je crois que vous pouvez deviner où il m'aurait conduit ; mais je consulte ma tête. Je me souviens que j'ai une conscience. Je me rappelle que j'ai, comme évêque, de graves devoirs à remplir. La responsabilité qu'ils entraînent est quelque chose de terrible. La doctrine cardinale de notre théologie est l'obéissance à l'autorité légitime. Toute la logique de l'Eglise est là. Ce principe pénètre toutes les phases de l'existence depuis la plus noble jusqu'à la plus humble. Il brille sur toute notre histoire. Dans le cas actuel, l'application en est bien simple. Les Anglais sont nos maîtres. Ils le sont par droit de conquête : un triste droit, mais qui n'en est pas moins parfaitement reconnu. Ils sont nos maîtres depuis seize ans. Durant ce laps de temps, ils ne nous ont pas toujours bien traités, mais c'était ignorance, plutôt que mauvaise volonté. Dernièrement. ils ont garanti les droits de notre peuple et de l'Eglise. L'Acte de Québec est une preuve manifeste d'un désir de justice de la part du gouvernement anglais.

" Et comment ces gens de Boston regardent-ils l'acte de Québec ? Jugez-en vous-même. L'évêque prit alors parmi les papiers épars sur la table un dessin-caricature de l'acte.

" Voyez, continua-t-il, ceci représente Boston en flammes et Québec triomphant. Le texte explique que le papisme et la tyrannie triompheront ainsi de la vraie religion, de la vertu et de la liberté. Parmi les autres personnages, regardez ce prêtre catholique à genoux, la croix dans une main et le gibet dans l'autre, aidant le roi George, comme le dit encore le texte, à mettre en force son système tyrannique de liberté civile et religieuse. Qu'en pensez-vous ? Cela ressemble-t il à la vraie fraternité que les Américains professent, à notre égard, dans leurs proclamations ? Liberté et indépendance sont de belles paroles, mon ami. Je les aime ; mais elles peuvent être aussi des mots de réclame, et nous devons prendre garde.

Qui nous assure que les colonies révoltées sont sincères ? Après tout, ce ne sont que des Anglais en révolte contre leur patrie. Si même cette rebellion est justifiée, ce fait nous justifierait-il de faire cause commune avec les rebelles ? Et quelle bonne raison avons-nous de croire qu'ils peuvent améliorer notre condition ? Respecteront-ils notre religion, notre langue et nos lois plus que ne le font nos maîtres actuels ? Réfléchissez sur toutes ces choses. Ne faites rien d'imprudent. Souvenez-vous de votre famille. Respectez votre réputation. Vous avez de la fortune, mais vous n'avez pas le droit de la laisser dissiper par une confiscation inutile. Elle appartient à la petite Pauline. Je respecte vos sympathies et je crois que vous aurez bientôt l'occasion de les manifester, sans faire aucun acte prématuré. Cette ville sera bientôt attaquée. Ou les assiégeants réussiront, ou ils ne réussiront pas. S'ils ne réussissent pas, vous pourrez soulager votre cœur en prodiguant vos soins aux prisonniers malades ou blessés. S'ils réussissent et s'emparent de Québec, le Canada est à eux, et ils deviendront nos maîtres à la place des Anglais. Alors, notre devoir à tous sera clair et vous n'aurez aucune peine à faire votre adhésion."

L'évêque sourit en exposant cette proposition de sens commun et M. Belmont lui-même, complètement convaincu par la logique du raisonnement, ne put s'empêcher d'en faire autant. Il remercia Monseigneur de ses bons avis et promit, de la manière la plus chaleureuse, de les suivre.

" Faites-le, mon fils, ajouta l'évêque. Je suis satisfait de votre soumission. Avant quinze jours, vous aurez occasion de me remercier de nouveau pour ce conseil."

M. Belmont s'agenouilla, et le prélat, se levant, prononça la bénédiction épiscopale sur son front penché, en lui donnant, en même temps son anneau pastoral à baiser.

" Priez, dit l'évêque, en faisant avec M. Belmont quelques pas vers la porte, priez et demandez à votre pieuse enfant de redoubler ses supplications, afin que le droit triomphe et que la paix soit bientôt rétablie. Le choc sera terrible "

—Mais la ville est très forte, répliqua M. Belmont.

L'évêque sourit de nouveau et levant le doigt en signe d'avertissement, il répéta solennellement et lentement la grande leçon :

" *Nisi Dominus custodierit civitatem*.. A moins que le Seigneur ne garde la ville, celui qui la défend veille en vain."

XVIII

LES DERNIERS JOURS.

Zulma passa la matinée suivante en tête à tête avec Cary. Batoche s'occupa de mille choses, à l'intérieur de la cabane et au dehors, tandis que la petite Blanche vaquait aux soins du ménage. Le blessé avait passé une bonne nuit, et grâce aux lotions et aux cataplasmes de son vieil ami, il se sentait beaucoup mieux. Vers midi, la compagnie fut agréablement surprise par l'arrivée de monsieur Sarpy que le domestique avait amené en voiture. Il était venu tout exprès pour voir Cary et tout en lui témoignant sa sincère sympathie au sujet de son accident, il constata, à sa grande joie, que le jeune officier était en bonne voie de guérison. Il approuva sans hésiter la conduite de sa fille en cette circonstance, et dans une longue conversation qu'il eut avec Batoche, il saisit l'occasion de donner sa cordiale approbation à la conduite que le vieux soldat avait jugé bon de suivre, dans cette guerre. Cet éloge fut très précieux au vieux solitaire et il déclara que cela l'encouragerait à continuer de faire tout en son pouvoir pour garder ses concitoyens au service de la cause sacrée de la délivrance.

Vers le soir, Zulma retourna à Charlesbourg avec son père, mais le lendemain matin, tous deux revinrent de nouveau à Montmorency et il en fut de même pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que, Batoche ayant déclaré que Cary était bien en état de voyager, ils parvinrent à le persuader de passer le reste de sa convalescence au manoir Sarpy. Batoche, que l'accident de son ami avait réduit à l'inactivité, appuya cette proposition qui lui permettait de reprendre son service militaire volontaire. Pour la même raison, il permit volontiers à la petite Blanche d'accompagner Zulma.

Cary demeura cinq jours avec la famille Sarpy et pas n'est besoin de dire que le temps passa comme sur des roues d'or. Ce qui ajouta à son bonheur, ce fut que, par l'entremise de Batoche, Zulma réussit à communiquer journellement avec Pauline et à recevoir d'elle des réponses dans chacune desquelles elle demandait tendrement des nouvelles du jeune officier.

Il aurait bien voulu demeurer plus longtemps dans cette délicieuse retraite, mais au bout de cinq jours, ayant appris que d'importants événements se préparaient au camp, il se déclara assez bien rétabli pour y prendre part. Il assura même qu'il paierait de sa personne, dût il s'aider de béquilles. Zulma n'essaya pas de le retenir. Ses yeux étaient remplis de larmes, quand elle

lui dit adieu, mais le beau sourire épanoui sur ses lèvres encouragea le jeune homme à marcher et à faire son devoir.

—Si je crains quelque chose, dit-il, c'est pour vous.

—Ne craignez rien, répondit-elle. Je ressens la certitude que nous nous reverrons.

En arrivant au camp, où son retour fut acclamé par tous ses camarades, Cary apprit que la fin approchait. Le grand coup allait enfin être frappé. Tout le mois de décembre avait été passé inutilement dans un siège sans résultat et Montgomery avait décidé, pour une multitude de raisons impérieuses, de tenter l'assaut de la fière citadelle. C'était une alternative désespérée, mais le léger espoir de succès qui accompagnait cette audacieuse entreprise suffit à en faire adopter le projet.

XIX

PRÈS-DE-VILLE.

Tout était prêt. On n'attendait plus qu'une chose : une "tempête de neige." Elle vint enfin, à l'aurore du 31 décembre. L'armée se mit aussitôt en ordre de bataille, et vers deux heures, toutes les mesures de Montgomery étaient prises. Echelles, lances, hachettes et grenades portatives : tout était prêt. Voici quel était le plan de bataille. Montgomery, à la tête d'une division, devait attaquer la basse ville du côté de l'ouest. Arnold, à la tête de la seconde division, était chargé d'attaquer la basse ville du côté de l'est, et tous deux devaient se rencontrer au pied de la côte de la montagne, qu'ils devaient gravir ensemble, escaladant les barricades élevées sur l'emplacement de la porte de Prescott, pour se répandre comme un torrent qui a rompu victorieusement ses digues, dans la haute ville. En attendant, Livingston, avec un régiment de Canadiens, et Brown avec partie d'un régiment de Boston devaient diriger de fausses attaques sur le bastion du cap Diamant, et les portes Saint-Jean et Saint-Louis qu'ils devaient livrer aux flammes, s'il était possible, avec du combustible préparé à cet effet.

Suivons d'abord Montgomery. S'avançant de son quartier général établi à Holland House, il traversa les plaines d'Abraham, descendit dans l'anse de Wolfe et, de là, remonta l'étroite route située entre le fleuve et le haut promontoire du cap Diamant. La nuit était noire comme de l'encre ; un ouragan de neige aveuglait ceux qui s'exposaient à sa furie et une bise glaciale amoncelait des bancs de neige sur le chemin. L'héroïque colonne s'avança silencieusement, en dépit de la terrible tempête jusqu'à un endroit appelé

Près de-Ville, le point le plus étroit à l'entrée de la basse ville. Là, elle fut arrêtée par une barrière consistant en une construction de troncs d'arbres contenant une batterie de pièces de trois. Le poste était commandé par deux Canadiens, Chabot et Picard, qui avaient sous leurs ordres trente hommes de milice de leur nationalité. Quelques matelots anglais faisaient fonction d'artilleurs sous le commandement du capitaine Barnsfare et du sergent McQuarters. Montgomery n'hésita pas un instant. Ordonnant à ses sapeurs de mettre la hache à quelques poteaux qui obstruaient le chemin de la barricade, il les abattit de ses propres mains. Tirant ensuite son épée, il se mit à la tête d'une poignée de braves compagnons, sauta par dessus des bancs de glace et de neige et s'élança à la charge ; mais des yeux vigilants brillaient aux embrasures du fortin ; la mèche fut allumée, le mot de commandement trembla sur des lèvres étroi-

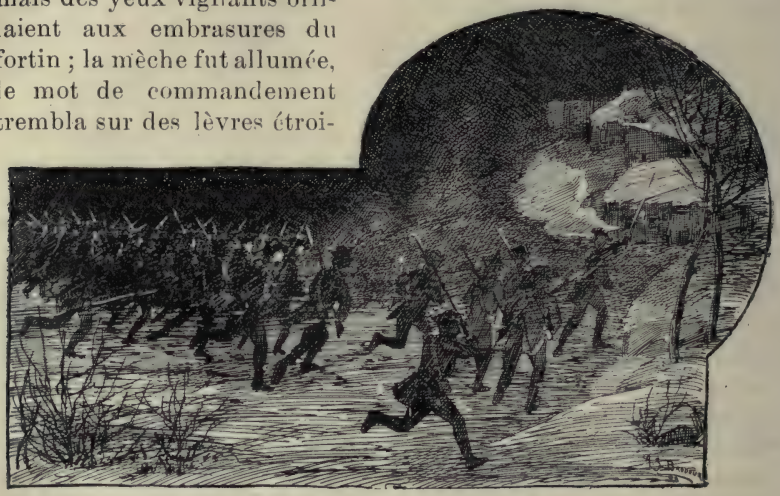

tement serrées. Lorsque les Américains arrivèrent à la distance de quarante pas, Barnsfare s'écria : " feu ! " et une volée de mitraille balaya l'espace ouvert. Une seule volée, mais certainement la plus fatale qui soit jamais sortie de la bouche d'un canon. Jamais décharge ne fut plus terriblement décisive.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Les Mères des Saints, par Ch. D'Héricault, 1 vol. in-12, 88c à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

Sur les murs du couvent du mont Cœlius, nous lisons cette phrase dictée par saint Grégoire : "C'est Sylvie, ma sainte mère, qui m'a donné à l'Eglise." Cette inscription a donné à l'auteur l'idée de cette histoire de la maternité sainte.

Quand nous pouvons arriver auprès du berceau d'un saint, nous trouvons fréquemment une femme magnanime. C'est donc en cherchant l'influence de la mère dans la famille pieuse, qu'on peut arriver à trouver les secrets de l'éducation des âmes saintes.

Mais l'auteur n'a pas voulu seulement faire un livre de piété, il a entendu composer aussi un ouvrage d'histoire ; le plus utile des ouvrages historiques, car " l'histoire d'en haut est logiquement plus importante que celle d'en bas. Ce sont les âmes qui mènent les corps ; ceux-ci sont d'autant plus hauts et plus droits que celles-là sont meilleures et plus héroïques. Les annales de l'âme sont plus précieuses que les chroniques de l'intelligence, à leur tour plus utiles que les éphémérides du corps."

Cette histoire des Mères des Saints qui n'avait pas encore été faite plaira, nous l'espérons, non seulement aux belles âmes, mais aux belles intelligences; à celles qui ont besoin de conseils et de consolations, comme à celles qui aiment l'instruction. Les unes et les autres, l'auteur les conduira au milieu de la lumière divine, et c'est aux reflets de cette lumière saisissante qu'il leur montrera tous les siècles et les contrées diverses.

Recueil de Cantiques, à l'usage des associés de l'Apostolat de la prière. Bureau du Sacré-Cœur au Gésu, Montréal, 1893.

La plupart de ces cantiques ont déjà été publiés dans le *Messager Canadien* du Sacré-Cœur. Le bon accueil qui leur a été fait et les nombreuses demandes d'exemplaires additionnels adressées au R. P. Directeur du *Messager*, ont engagé celui-ci à en faire un tirage à part, enrichi de plusieurs cantiques nouveaux. Le R. Père a voulu rendre service aux fidèles, et surtout à MM. les curés de campagne, aux instituteurs et institutrices, en leur offrant un choix de cantiques variés, entraînants, faciles, notés pour une ou plusieurs voix, souvent puisés dans des ouvrages volumineux et par suite très dispendieux, à un prix exceptionnellement modéré : 10 cts l'unité, $1.50 la douzaine. Aussi croyons-nous savoir que l'édition s'écoule rapidement et est déjà près d'être épuisée.

Exploration de la région au grand lac des Ours, par Emile Petitot, ancien missionnaire arctique, ouvrage accompagné de gravures et de deux cartes dessinées par l'auteur. Prix 3fr. 50 Téqui libraire éditeur, Paris 1893, ou 88 cts à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

L'auteur de ce livre est un *missionnaire découvreur*. Après avoir parcouru pendant de longues années les régions polaires de l'Amérique du Nord, il occupe maintenant les loisirs d'un petit ministère paroissial à faire part au public du résultat de ses explorations. Successivement il a publié :—*En route pour la mer Glaciale.—Autour du grand lac des Esclaves.—Quinze ans sous le cercle polaire.—Chez les Grands Esquimaux.*—Aujourd'hui il donne son *Exploration de la région du grand lac des Ours*, la fin des *Quinze ans sous le cercle polaire.*

Sans doute, quatre ou cinq explorateurs avaient visité ces pays avant lui ; Franklin, le plus célèbre d'entre eux, en avait tracé la carte dès 1825. Mais ces divers voyageurs n'ayant fait que traverser rapidement la contrée, n'avaient pu en relever que les grandes lignes, et d'une manière plus ou moins

exacte. M. Petitot est le premier explorateur qui a parcouru cette région dans tous les sens, y est revenu à plusieurs reprises, s'est mis en rapport intime avec ses habitants, aussi a-t-il pu en dresser la carte la plus exacte et la plus complète qui en ait été donnée jusqu'ici, carte qui a été reproduite, depuis sa première publication en 1879, par la plupart des géographes, notamment par les cartographes d'Ottawa. Pour saisir d'un coup d'œil les découvertes de M. E. Petitôt, comparez cette carte à celle de Franklin, que l'auteur met également sous vos yeux, et vous serez étonné du nombre de lacs, de fleuves, de montagnes que vous trouverez sur la première, là où cette dernière ne laissait que des blancs.

Mais il ne se borne pas aux détails géographiques: il raconte ses expéditions, il décrit les mœurs et coutumes des indigènes, il décrit des scènes de chasse ou de famille dont il a été témoin, il fait le récit de ses aventures personnelles, plus d'une fois émouvante comme des aventures de roman. Bref, le livre de M. Petitot est un livre vivant et vécu, autant qu'il est instructif et fourni de renseignements complètement nouveaux. N'était l'auteur un humble missionnaire catholique, il y a longtemps que son nom serait célèbre à l'égal des Speeke, des Butler, des Stanley.

La famille chrétienne, par le R. P. de Laage, chez Téqui, Paris, 1893 et à la librairie C. O. Beauchemin et fils, Montréal.

Il n'est pas rare que des personnes mariées vous demandent de leur indiquer un bon livre qui traite spécialement des devoirs de leur état. Il n'est pas facile de les satisfaire, les quelques ouvrages qui ont paru sur cette matière étant pour la plupart ou trop théoriques, ou trop nuageux. Si vous voulez un traité pratique complètement pratique, suggérant jusqu'au langage que les parents doivent tenir, jusqu'aux prières qu'ils doivent faire dans les circonstances les plus difficiles de la vie, prenez ou conseillez le livre du R. P. de Laage sur *la famille chrétienne.* Ce n'est pas que les considérations philosophiques y fassent défaut : mais l'auteur s'attache avant tout à la partie pratique. On pourrait appeler son ouvrage le *vade mecum* du chrétien marié. Si nous avions un reproche à lui faire, c'est de trop multiplier les chapitres, ce qui en rend presque impossible une lecture suivie. Aussi bien n'est-ce probablement pas là un but que l'auteur s'est proposé d'atteindre.

Mois de Marie, d'après les grands prédicateurs contemporains, in-12, prix 75 cts. Téqui, libraire, Paris et C. O. Beauchemin & Fils, Montréal.

" Que racontent, que publient des gloires et des vertus de l'auguste Vierge nos maîtres actuels de la parole sainte, nos docteurs de la chaire sacrée ? On les trouvera dans ce volume.

" Ce n'est ni une reproduction intégrale, ni une analyse plus ou moins rapide ; c'est une abréviation absolument textuelle, conservant avec soin ce que l'on appelle la moëlle de la pensée et suivant jusqu'au bout le fil du discours sans le couper jamais. Rien de plus facile, avec ces éléments substantiels, que de reconstruire en entier, avec son propre fonds, chaque sujet traité."

Parmi les prédicateurs contemporains cités, nous avons relevé, au courant de la plume, les noms du cardinal Giraud, du cardinal Pie, de Mgr Pavy ; les PP. Mac-Carthy, Félix, Lefebvre, Lavigne, de la Compagnie de Jésus ; du P. Caussette, de l'abbé Combalot, de l'abbé Hamon, etc. Ces mots suffisent.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : *Marie considérée dans ses rapports avec la vie pratique ; Marie considérée dans ses grandeurs et ses bontés ; Marie honorée par la prière publique ; Textes de l'Ecriture et des Pères applicables aux fêtes de la sainte Vierge.* Cette dernière partie qui présente une série de citations, texte latin et français, sera utile à la fois au clergé, auquel elle fournira des sujets et des idées à développer, et aux fidèles qui y trouveront des sujets de méditations.

L'auteur de cette " précieuse mosaïque " n'a voulu que contribuer à augmenter la gloire et le culte de Marie ; ses pieux désirs seront sans doute accomplis. (*L'Univers.*)

LA

REVUE CANADIENNE

LA FLEUR DE MARIE

La Vierge est inclinée, et, d'une main adroite,
Assise sur sa chaise, elle brode en rêvant.
Le petit Jésus dort dans son berceau mouvant :
On peut voir le lointain par la fenêtre étroite.

La neige couvre tout, arbres, toits et chemins.
Voici. Bien avant l'heure où son enfant s'éveille,
Marie a dans les prés cherché la fleur pareille
A celle qu'elle brode à présent de ses mains.

Elle a cherché la fleur en plein hiver fleurie ;
Mais comment la trouver ? La neige était dessus.
Or c'est Noël, le jour où nous est né Jésus.
" Que donner à l'Enfant ? " s'est demandé Marie.

Et de son voile fin elle a pris un lambeau ;
Elle a cherché longtemps, assise sur sa chaise.
Pour broder à l'Enfant une fleur qui lui plaise,
Sa plus jolie aiguille et son fil le plus beau.

Elle a pris de ce fil comme elle en file encore,
Teint de mille couleurs qu'un souffle fait changer,
Dont elle livre au vent parfois un brin léger
Qui s'accroche en avril aux rayons de l'aurore.

Et maintenant, assise, elle brode en rêvant,
Sur le lambeau du voile une fleurette blanche :
Près de la fleur ouverte un bouton clos se penche ;
La tige verte plie et tout semble vivant.

Quelle grâce a la fleur si blanche et si petite !
Mais ce travail fragile était presque achevé,
Quand un malheur, Jésus-Marie ! est arrivé :
La Vierge s'est piquée en travaillant trop vite !

Une goutte de sang, rouge et pure, coula,
Faisant sur la corolle une tache vermeille.
O Madame Marie ! Et l'Enfant qui s'éveille !....
Il faut donner la fleur telle que la voilà.

De voir la fleur si blanche il s'est pris à sourire ;
D'y voir la marque rouge il s'est mis à pleurer ;
Mais sachant bien quel sang vient de la colorer,
Tout de suite il l'aima plus qu'on ne saurait dire.

Et vite, vite, aux mains de sa mère il la prit,
Et sur-le-champ la fleur, odorante et plus belle,
A cause du sang pur qui fleurissait en elle,
S'anima sur sa tige, et le bouton s'ouvrit.

JEAN AICARD.

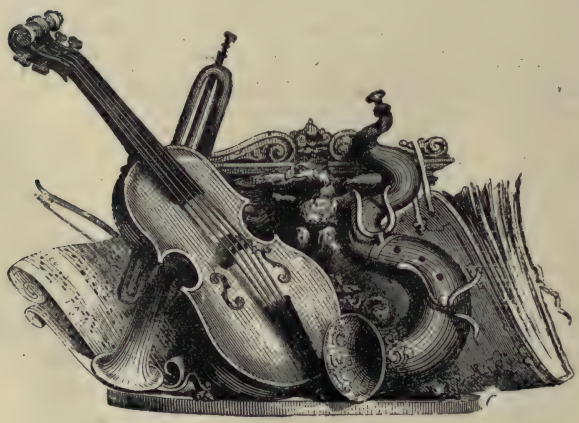

LES CLOCHES.

LEUR HISTOIRE.

LE Christianisme, a dit Chateaubriand, serait bien incomplet dans son culte, dans l'exercice de ses cérémonies, s'il n'avait choisi pour son messager cet instrument, la cloche, à la voix aérienne puissante, incorruptible, et qui sait s'adapter à toutes nos situations sensibles ou morales.

Ce n'est qu'un airain, mais cet airain a le don magique de pénétrer l'âme d'impressions les plus variées. Sa voix à la fois si pure, si simple, si solennelle, si terrible ne demande pour ainsi dire ni art ni science pour produire ses plus émouvants effets. La main pesante de l'ouvrier, la main débile de l'enfant, en agitant l'airain, portera l'allégresse ou le deuil, le recueillement ou l'effroi en des milliers de cœurs à la fois. De la pointe des modestes clochers, du sommet des majestueuses cathédrales, la voix des cloches, portées par les vents, parle, dans l'espace d'un jour et sur toute l'immensité du globe, à des centaines de millions de chrétiens.

Le paganisme n'a pas su, d'une manière générale, utiliser à cette fin cet instrument. Le christianisme, qui a en lui le secret de toutes les aspirations, a compris la merveilleuse puissance de cette voix d'airain qui, comme un son de l'infini, parle aux hommes une langue universelle.

Attachées à tout autre monument qu'à des églises, les cloches cessent de trouver un écho dans nos cœurs.

Parfois, dans l'obscurité noire de la campagne, un voyageur égaré, épuisé, cherche en vain le scintillement d'une lumière amie. Il se décourage, se désespère. Soudain, un son grave vient frapper ses oreilles et lui rendre le courage avec l'espoir : c'est la cloche qui lui annonce le voisinage d'une paroisse chrétienne où il trouvera un gîte fraternel.

A l'heure où l'aurore secouant les perles de sa chevelure, entr'ouvre les blancs rideaux du ciel, et que l'alouette égrène dans la brume vaporeuse les trilles joyeuses de sa chanson, qu'il est doux, aux champs, d'entendre la pieuse sonnerie des cloches monter de tous les hameaux à la fois ! Et le soir, alors que la mélancolie

du crépuscule envahit l'âme, de quel charme profond le tintement de l'Angelus pénètre cet instant de recueillement !

De ses derniers rayons éclairant les montagnes,
Le soleil à la plaine a jeté ses adieux.
Le silence se fait au sein de nos campagnes,
Et la cloche du soir guide les cœurs aux cieux.

Savants et philosophes, livrez vos esprits à l'étau du doute, mais laissez-nous notre foi simple, notre poésie des champs. Ils sont plus grands que vous, ils sont sublimes, ces hommes de la nature qui, à ces heures intimes, savent se recueillir et prier.

Chez les cloches, de même que chez nous, il y a variété de castes. Telles sont illustres, telles autres roturières ; il en est de guerrières, il en est de pieuses. D'aucunes se sont trouvées mêlées à des évènements importants de l'histoire ; d'autres rappellent de naïves légendes. Plus d'une, comme par exemple, le bourdon de Notre-Dame de Paris, a eu des personnages couronnés pour parrain et marraine. Aussi toutes ont-elles leur acte de naissance en règle.

La cloche a des accents terribles lorsqu'elle sonne le tocsin d'alarme ; mais que son carillon est gai au jour des fêtes patronales ! N'est-ce pas, jeunes filles ?

Elles occupent donc une grande place dans la vie du chrétien, ces cloches vénérées. Dès sa venue sur terre jusqu'à son départ, elles sont les compagnes fidèles et journalières de ses joies, de ses tristesses.. La cloche tinte joyeuse lorsque l'enfant, par le baptême, vient de naître à son Dieu ; elle annonce l'union indissoluble, bénie par le prêtre, de deux cœurs faits pour s'aimer ; elle mèle ses notes plaintives à nos gémissements de douleur, quand un être cher nous est ravi par la mort. A chaque heure du jour, la voix pure de la cloche se joint aux élans de nos cœurs vers le Père céleste, à nos saluts à la Vierge bénie, à nos chants d'adoration au Fils Éternel, alors qu'il descend sur l'autel y perpétuer le sublime rachat, la suprême immolation du Calvaire.

***

Longtemps on a cru et il en est encore aujourd'hui qui croient, mais à tort, que le bordelais saint Paulin, qui devint évêque de Nole en Campanie, l'an 409, fut le premier à employer les cloches au service religieux, ou au moins que, de son temps, l'usage s'en fit plus général.

On a dit également et l'on dit encore que c'est depuis saint Paulin, que les cloches furent désignées sous l'appellation de *nola* ou *nolæ*. C'est une autre erreur.

Dans ses *Lettres*, le saint évêque fait une description détaillée, minutieuse de l'église des Fondi qu'il venait d'ériger ; il s'étend aux plus petits accessoires et, cependant, ne fait nulle mention des cloches. Pouvait-il omettre une chose aussi capitale, après avoir énuméré jusqu'aux pastophores, les inscriptions et les plus simples objets ?

Quant au mot *nola* dont on s'est servi pour désigner la cloche, il était déjà employé avant l'époque où saint Paulin fut consacré évêque.

Le poète chrétien Rufus Festus Avienus, qui vivait à la fin du 4e siècle, sous Théodose, s'est servi du mot *nola*, en parlant de cloche. Par la suite, on adopta le mot de *campana*, l'airain de Campanie ayant été longtemps réputé pour la clarté du son. Dans saint Isidore de Séville, le mot *campana* signifie balance à peser les fardeaux. Cependant, dans la vie de saint Leu, évêque de Sens, au commencement du 7e siècle, il est fait mention de Campana pour désigner les cloches. Au temps de saint Paulin, on fondait déjà en France des cloches pour moutiers et beffrois car il y en existe encore qui datent du 5e siècle. Il est donc parfaitement certain qu'en Occident, dès le 5e siècle, on se servait des cloches pour appeler les fidèles aux offices religieux.

En 610, saint Loup, évêque d'Orléans, se trouvant à Sens alors que Clotaire en faisait le siège, jeta l'alarme parmi les assiégeants en faisant sonner les cloches de la cathédrale de saint Etienne. L'armée de Clotaire épouvantée, leva précipitamment le siège et s'enfuit.

C'est sous le pontificat de Sabinien (604-606) que les cloches commencèrent à sonner les heures canoniales. Leur introduction dans les basiliques romaines, date de cette époque.

Dès le commencement du 8e siècle, l'usage de sonner les cloches pour les morts existait en Angleterre.

Les églises d'Orient n'ont pas eu de cloches avant le 9e siècle. Un doge de Venise Ursus Patriaciacus, en envoya, l'an 865, à l'empereur Michel III, dit l'*Ivrogne*, lequel les fit placer à sainte Sophie. A Jérusalem, elles apparurent seulement sous Godefroi de Bouillon. Moins d'un siècle après, Saladin les détruisit.

Au 13e siècle, dans le Levant, les seuls Maronites de Syrie avaient des cloches. Dans ce temps, les prélats, en Orient, n'avaient ni mître, ni anneau, ni crosse.

Les Turcs ne permettaient pas aux chrétiens des pays soumis à leur domination d'avoir des cloches. Les Musulmans prétendent que le bruit, le carillon des cloches indispose les esprit des bienheureux qui vivent dans l'air et protègent les temples et les habita-

tions. Pour ce même motif, ils ne tolèrent pas non plus les horloges sonnantes.

Jadis, dans certains monastères du Levant, le supérieur de la communauté, à l'heure des prières de nuit, allait de lit en lit réveiller ses moines en leur allongeant un coup de pied au...bas des reins.

Le savant grec Allaci, bibliothécaire au Vatican en 1661, rapporte avoir ouï dire de l'archevêque d'Imbros, Athanase, que seulement les églises du mont Athos étaient pourvues de cloches et d'horloges sonnantes. Ailleurs, dans le Levant, on n'en trouvait qu'à une grande distance des pays turcs. Pour appeler les fidèles aux offices. on suppléait—et on supplée encore aujourd'hui en certains pays grecs—à l'absence des cloches au moyen de deux planches en bois d'érable, longues de dix pieds et épaisses de deux doigts ; les prenant de la main gauche vers le milieu, le prêtre ou le moine avec un maillet de même bois frappait dessus en cadence. En s'éloignant ou en se rapprochant du milieu le maillet produisait une modulation chromatique en variant le son.

D'autres suspendaient par une chaîne à la porte de l'église ou à un arbre, une lame d'airain très mince. Frappant dessus avec un marteau, la lame rendait un son éclatant qui s'entendait de loin. On imitait aussi le son des cloches en carillonnant sur une plaque d'airain courbée en arc et également suspendue. A ce carillon on faisait parfois aussi accorder celui des lattes de bois.

Le livre des Miracles de saint Anastase, qui souffrit le martyre en Perse l'an 627, dit que comme le corps de ce saint approchait de Césarée, en Palestine, tous les habitants de cette ville, précédés de croix, allèrent processionnellement au devant, après s'être assemblés, au battement des bois sacrés, dans l'église de Notre-Dame la Neuve.

Le cardinal Baronius, dans ses *Annales Ecclésiastiques*, fait remonter la cérémonie de la bénédiction des cloches—non du baptême comme le populaire dit par erreur—à l'an 789. Cette cérémonie est certainement plus ancienne, car les capitulaires de Charlemagne, d'une époque antérieure, portent la défense ou plutôt la suppression de cette cérémonie.

C'est par abus que l'on a donné la dénomination de baptême à la cérémonie qui consiste à bénir et à oindre les cloches, comme aussi de leur donner un nom. Il y a bien un parrain et une marraine, mais, dit le rituel d'Aleth, l'Eglise entend simplement bénir les cloches, de même que l'on bénit et consacre les autels, les calices, les temples, avant de les faire servir aux fonctions sacrées.

Au chant des psaumes, l'eau régénératrice coule sur les cloches et les purifie ; l'huile sainte les consacre à Dieu ; le parfum de l'encens et de la myrrhe les pénètre et, pour terminer, le célébrant les invite à faire entendre leur voix.

L'usage de sonner l'*Angelus* remonte à 1088. C'est Louis XI qui, en France, ordonna de le sonner trois fois par jour.

On sonne à l'Elévation et aux processions depuis le 13e siècle. La coutume de sonner le *Te Deum* est postérieure.

En 1576, saint Charles Borromée introduisit la pratique d'escorter le Saint Viatique au tintement de la cloche. D'après les statuts diocésains de ce saint, les églises cathédrales devaient avoir de 5 à 7 cloches, une église collégiale 3, une paroissiale 2 ou 3. La règle n'a pas toujours été observée.

On raconte que Saint Eloi, évêque de Noyon et trésorier de Dagobert Ier, ayant mis une église en interdit, le curé voulut passer outre, mais la cloche, plus docile que lui, refusa de sonner.

La fameuse cloche de Villela, en Espagne, sonnait d'elle-même quand le pays était menacé de quelque calamité. Elle fit entendre sa voix funèbre pour annoncer la mort de Ferdinand le Catholique ; depuis ce jour, elle a perdu sa faculté prophétique.

Dans quelques provinces de France, en Alsace, nombre d'anciennes cloches portent cette inscription : *A tempestate et fulgure, Defende nos Domine.* La foudre, les orages, venant par la volonté de Dieu et n'étant pas uniquement dus à des causes naturelles, dans les campagnes, jusqu'à ces dernières années, on sonnait les cloches pour éloigner l'orage, la grêle.

La cloche de Lauttenbach, bourg de la vallée du Rhin, porte sur son listel une invocation en latin dont voici la traduction :

" Pensée sainte, spontanée, honneur à Dieu. Salut de la patrie. Saint Michel. Saint Gandolfe. L'an du Seigneur 1459. Je vous salue, Marie, pleine de grâce, Seigneur..."

Les cultivateurs alsaciens attachaient à cette formule une vertu préservatrice de l'incendie, du feu du ciel et autres fléaux. De nos jours encore ils la fixent sur les murs ou les portes de leurs maisons, principalement sur la porte de l'étable, à l'effet de préserver le bétail des épidémies.

***

On s'est servi des cloches bien des siècles avant notre ère. Chez les Egyptiens elles annonçaient les fêtes d'Osiris, et d'aucuns en attribuent l'invention à ce peuple ; cependant, elles paraissent avoir été connues en Chine vingt-six siècles avant J.-C.

L'origine des clochettes est, peut-être aussi ancienne que les premiers pasteurs de troupeaux. Leur tintement résonnait sur les bords de l'Euphrate au temps d'Abraham. Sur les bords marécageux du Tibre, à l'époque de Romulus, poussaient les *greges tintinnibulatos.*

L'Exode nous apprend que le grand-prêtre Aaron, lorsqu'il entrait au Sanctuaire à la suite du sacrificateur revêtu du blanc éphod, avait au bas de sa robe couleur d'hyacinthe, des sonnettes d'or entremêlées de grenades, lesquelles annonçaient son arrivée et en même temps, invitaient par leur sonnerie les fidèles à se recueillir.

Clément d'Alexandrie dit que le nombre de ces sonnettes était égal à celui des jours de l'année.

Au siège de Thèbes, Tydée, père de Diomède, portait des clochettes à l'anse de son bouclier.

Rhésus, roi de Thrace, et qui fut tué par le même Diomède, ornait de clochetttes le poitrail de ses chevaux, plus prompts que le vent et plus blancs que la neige, dit Homère.

A Athènes elles étaient en usage dans les mystères. Le bucolique Théocrite nous apprend que l'on faisait retentir de petites cloches dans les sacrifices d'expiation, dans les mystères des corybantes de Bacchus et des divinités puissantes dites *Kabirim* ou *Caleires.*

A Rome, pour les Saturnales, les bacchantes se servaient de clochettes et de grelots comme moyen d'appel, aussi pour l'accompagnement des danses. Nous avons vu représentée sur une *lucerna* antique, une bacchante nue tenant une outre sur l'épaule de la main gauche et de la droite, un grand anneau dans lequel étaient passés des grelots qu'elle agitait en courant. Pour la danse, alors, on marquait la cadence en frappant sur un tympan de métal ayant tout autour et près du bord une rangée de grelots.

Des bas-reliefs représentent également des *bacchants*, ayant attachées à la tunique des clochettes destinées à faire du bruit ou à marquer le pas dans l'exercice sacré de la danse. L'âne de Silène est aussi représenté avec une clochette suspendue au cou :

Les cloches elles-mêmes furent en usage chez les Etrusques et chez les Romains ensuite bien des siècles avant J.-C. De ce qu'elles avaient été employées dans les cérémonies païennes, il est possible que les chrétiens eurent d'abord de la répugnance à les adopter pour le service du culte. A la veille des réunions ou des assemblées qui se faisaient le dimanche, *Die Solis*, le "Cursor" diacre ou clerc, allait prévenir les fidèles.

Pline cite les cloches suspendues au tombeau du roi Porsenna et qu'on entendait au loin lorsque le vent les agitait.

Auguste fit mettre des clochettes au bord de la couverture du temple de Jupiter Capitolin.

Juvénal, quelque peu médisant, dit en parlant d'une femme babillarde, qu'à elle seule elle fait plus de bruit que plusieurs sonnettes, poëlons et chaudrons réunis.

Le poëte latin Martial, qui vint à Rome vers l'an 66 de notre ère, nous apprend que l'ouverture des bains publics y était annoncée au son de la cloche.

Plaute fait mention d'une cloche dans ce distique :

Nunquam temere tinniit tintinnabulum :
Nisi quis illud tractat aut movet, mutum est, tacet.

C'est la cloche qui, le matin, éveillait les esclaves. A Rome, les les fêtes funèbres, la marche au supplice d'un condamné à mort avait lieu au son de la cloche, qui avertissait le *flamen* (1) ou pontife de Jupiter de fuir un spectacle dont la vue l'eût souillé.

Les anciens Romains regardaient la mort comme chose impure ; ils se hâtaient de faire enlever les cadavres hors de l'habitation. Aujourd'hui encore persiste quelque peu cette coutume : le mort est transporté à la chambre mortuaire de la paroisse, les proches quittent la maison et vont se réfugier chez des parents ou des amis.

Aux premiers siècles de notre ère, nous savons que certaines communautés religieuses de l'Inde faisaient usage des cloches. Porphyre, qui enseigna la philosophie à Rome et y mourut l'an 304, affirme qu'une secte de philosophes indiens s'assemblait au son de la cloche pour prier et aussi ponr manger. Il en est de même encore de nos jours pour les "talapoins" ou prêtres bouddhistes du Siam. Au dire de Lucien, les prêtres de la déesse Syrienne se servaient de cloches.

Enfin, le célèbre géographe Strabon, venu à Rome sous Tibère, raconte que les habitants de l'île d'Iasso, dans la mer Egée, ayant entendu un joueur de harpe vanter son habileté, lui donnèrent jour pour leur faire connaître son talent. Or, pendant que l'artiste était dans le feu de l'exécution, la cloche au marché au poisson se mit à sonner. Aussitôt les auditeurs, mus par un sentiment tout autre que musical, abandonnèrent le pauvre harpiste. Un seul était resté, mais ce citoyen d'Iasso était complètement sourd.

Après avoir terminé son dernier morceau, l'artiste, s'approchant de son auditeur fidèle le remercia humblement de l'honneur qu'il lui avait fait et le loua du goût qu'il montrait pour la musique. Le

(1) Il y avait trois flamen : l'un pour Jupiter, appelé *Dialis ;* un second pour Mars, appelé *Martialis ;* le troisième pour Romulus, dénommé *Quirinalis.*

sourd, coupant court à cette effusion, demanda au harpiste si la cloche du marché avait sonné ; ce dernier ayant répondu affirmativement, il s'empressa de lui tourner le dos pour aller faire sa provision de poisson.

***

Nous avons précédemment parlé de la Chine ; dans ce pays, de même qu'au Siam et au Tonkin, on ne met pas les cloches en branle pour sonner : on frappe dessus avec un maillet de fer. Du reste, elles n'ont pas la même forme que les nôtres : aussi larges dans le haut que dans le bas, leur figure est presque cylindrique. A Pékin, cependant, il y a une grosse cloche, pesant plus de 12,000 kilogrammes, munie d'un battant de bois extrêmement dur, nommé bois de fer. Elle a un son moins éclatant que nos cloches d'Europe, mais plus doux et agréable à entendre.

En Chine, les cloches ont principalement pour objet d'indiquer les veilles de la nuit. On répète, à des intervalles assez rapprochés le ou les coups distinguant une veille de la précédente ; le nombre des coups augmentant à chaque veille, et le temps intermédiaire étant de deux heures.

Des récits de voyages écrits par deux Arabes qui avaient parcouru l'Empire du Milieu au 9e siècle, rapportent que dans chaque ville se trouvait une cloche de justice au palais du prince ou du gouverneur. Attachée à cette cloche une corde pendait au dehors et s'étendait le long de la route conduisant à la ville jusqu'à une distance d'environ une lieue. Toute personne pouvait ainsi faire sonner la cloche. A l'appel, le prince ou gouverneur donnait ordre d'aller quérir et d'introduire celui qui demandait justice.

L'empereur avait aussi dans son palais une cloche servant à cet usage. Seulement, quiconque la faisait sonner sous un prétexte futile, encourait de graves châtiments.

Dans l'Inde, les cloches sont suspendues, près des pagodes et des bonzeries, à quelques pieds à peine au-dessus du sol. De forme moins évasées que les nôtres, plus épaisses, on les fait résonner en frappant dessus avec une corne de cerf ou d'autre animal, on se sert aussi d'une masse de bois dur. De différentes dimensions, le carillon des petites est clair et argentin ; les grandes, à cause de leur excessive épaisseur, rendent un son sourd. Quelques unes sont d'un poids respectable, celle de la pagode de Rangoon pèse 88,000. livres Mingoum, sur la rive droite de l'Iraouddy, il en est une qui pèse plus du double.

Les premières cloches adoptées dans les églises chrétiennes furent de petite dimension. Plus tard l'amour-propre s'en mêlant, certaines cathédrales rivalisèrent entre elles dans le poids des cloches. Ce poids s'accrut aussi en raison de l'abondante générosité des princes de l'Eglise, ou des Seigneurs leurs patrons.

Les plus grandes cloches qui existent sont en Russie. Celle du Kremlin est d'un poids de 541,552 livres. La Trotskoï vient ensuite avec 385,000, et la Saint-Ivan avec 127,547. Ces monstres d'airain ne peuvent pas être mis en branle ; le battant seul est mobile.

Le bourdon de Notre Dame de Paris, naguère encore la plus grosse cloche de France, est loin d'atteindre ces proportions formidables ; il pèse 37,774 livres.

La grosse cloche de la nouvelle basilique de Montmartre a détrôné le bourdon de Notre Dame. La *Savoyarde*—tel est son nom – qui a été coulée l'année dernière à Annecy-le-Vieux, en Savoie, pèse, avec le battant et l'attirail de suspension, 55,000 livres; le battant seul est du poids de 1760 livres,

La cathédrale de Sens a un airain de 35,706 livres. Le beffroi d'Amiens en a un de 24,200. Le bourdon de Notre-Dame de Montréal pèse 25,640 livres.

Disons, en terminant que le dicton : *Boire à tire la Rigault*, tire son origine de la fameuse cloche donnée par Eudes Rigault, archevêque de Rouen, à sa cathédrale. On était obligé de donner copieusement à boire aux maîtres sonneurs.

EUG. AUBERT.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XI

Diplomates et gens d'épée.—M. de la Galissonnière.—Mauvaise politique.—M. de la Jonquière.—Sa mort au Château.—M. Duquesne de Menneville.—Hostilités.—Piraterie.—M. Pierre de Vaudreuil de Cavagnal.—Ce qu'étaient le gouverneur-général et l'intendant.—M. de Vaudreuil après la Cession.—Le château de Collier.—Mort de M. de Vaudreuil en 1778.—Mort de M. de Rigaud en 1779.

Une étude qui s'impose à tous les économistes politiques est celle des traités qui, d'ordinaire, suivent les luttes à main armée entre les nations. Plus d'une fois la diplomatie est venue gâter l'œuvre des gens d'épée ; c'est ainsi que le traité d'Aix-la-Chapelle, qui suivit les journées de Fontenoy, de Lawfeld, de Berg-op-Zoom, de Tournay, de Gand, etc., eut pour la France victorieuse les plus fâcheux résultats, notamment en ce qui concernait ses colonies de l'Amérique du Nord.

Ce traité fut signé le 18 octobre 1748. " Le marquis de Saint-Sévérin, l'un des plénipotentiaires français, déclara, à l'ouverture des négociations, qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi*, paroles qui, dans la bouche de Louis XV, montraient moins de grandeur que d'imprévoyance et de légèreté. Il ne fit rien pour la France et fit tout pour ses alliés. Il laissa avec une aveugle indifférence la question des frontières indécise en Amérique, se contentant de stipuler qu'elle serait réglée par des commissaires. On avait fait une première faute, en 1713, en ne fixant pas les limites de l'Acadie ; on en fit une seconde, plus grande encore, en 1748, en abandonnant cette question aux chances d'un litige dangereux : car les Anglais avaient tout à gagner à cette temporisation. La supériorité toujours croissante de la population de leurs colonies, augmentait leurs espérances et leur désir d'être bientôt les seuls maîtres de toute l'Amérique du Nord. " Aussi le traité d'Aix-la-Chapelle, l'un des plus déplorables, dit un " auteur, que la diplomatie française ait jamais acceptés, n'inspira " aucune confiance et ne procura qu'une paix armée. " (2)

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février et mars 1894.

(2) Garneau.

M. de la Galissonnière, arrivé à Québec le 19 septembre 1747, dut s'occuper immédiatement des frontières de l'Est, puis de celles de l'Ouest et du Sud-Ouest de la colonie. Il nourrissait de vastes projets, dont l'un était de faire venir dix mille paysans français pour les établir au pays des Illinois, afin d'y affermir la frontière des Apalaches ou Alléghanys, plus spécialement menacée par la colonie virginienne. Le gouverneur intérimaire (1) voulait par ce moyen permettre à la France d'étendre sa puissance sur les vallées de l'Ohio et du Mississipi et garder libre la communication avec la Louisiane. Ses idées touchant l'opportunité d'assurer la domination française sur les régions du Sud-Ouest furent accueillies avec faveur par la cour de Versailles ; mais le projet de colonisation qui devait en être le corollaire fut mis de côté. Le plan de M. de la Galissonnière, tel que poursuivi par M. de la Jonquière et M. Duquesne de Menneville, ne fut plus qu'une politique militaire et commerciale fort risquée. On éparpilla les forces de la colonie lorsqu'il eût fallu les concentrer, et l'on s'obstina dans cette voie imprudente alors que la marine française était ruinée et que la France elle-même était aux prises avec les Allemands du Nord. Mieux eût valu s'en tenir à la politique de colonisation graduelle, " de proche en proche, " qui était celle de Louis XIV et de Colbert. (2)

Rappelé en France en 1749, pour prendre part aux travaux de la commission des frontières, M. de la Galissonnière quitta Québec le 24 septembre de la même année. Nous le retrouvons en 1756, non loin de l'île Minorque, dans un combat où il défait l'amiral anglais Byng, et se couvre de gloire.

Dans tous ses voyages aux colonies françaises, M. de la Galissonnière distribuait des graines de plantes utiles et en rapportait d'autres pour les faire semer dans le vieux sol de France. Il avait, dit M. Léon Guérin, " l'âme aussi belle que son extérieur était contrefait. Petit de taille et bossu de corps, il était droit de cœur et grand d'esprit. "

M. de la Galissonnière mourut à Nemours le 26 octobre 1756, peu de temps après le combat naval de l'île Minorque. Le marquis de la Jonquière, qui le remplaça dans le gouvernement de la Nouvelle-

(1) M. de la Galissonnière remplaçait M. de la Jonquière, fait prisonnier par les Anglais. M. de la Jonquière vint prendre son poste, à Québec, en 1749, en vertu de sa commission datée de 1746.

(2) L'intendant Bigot favorisa cette politique aventureuse de l'Ohio, où il y avait pour lui des bénéfices à réaliser; le baron Le Moyne de Longueuil, qui remplit la charge d'administrateur de la colonie avant l'arrivée du marquis Duquesne, y était, au contraire, fortement opposé.

France, s'occupa, lui aussi, de la question des frontières, tant du côté de l'Acadie que du côté de l'Ouest.

C'était un habile marin. Il était grand de taille, plein de courage, constant dans ses entreprises, mais peu instruit. Il passait pour très-riche et très-avare. On a raconté que, peu de temps avant sa mort, il avait ordonné de ne pas se servir de bougies dans sa chambre, mais de les remplacer par de simples chandelles de suif, " disant qu'elles coûtaient moins cher et qu'elles éclairaient aussi bien. "

Le marquis de la Jonquière mourut au château Saint-Louis le 17 mai 1752, à six heures et demie du soir, et fut inhumé dans l'église des Récollets. (1)

Eglise et Couvent des Récollets.—Détruits par un incendie le 6 septembre 1796 — Vue prise du fort Saint-Louis.

La guerre de Sept Ans, qui, pour l'Europe, marque la période comprise entre les années 1756 et 1763, fut précédée de deux années d'hostilités en Amérique. Conformément à des instructions

(1) Les Récollets étaient les aumôniers ordinaires du fort Saint-Louis. Kalm dit qu'ils l'étaient également de tous les forts occupés par au moins quarante hommes ; cela expliquerait la présence du Père de Berey à Carillon, d'où il aurait rapporté le célèbre drapeau pieusement conservé de nos jours par M. le comte L. de G. Baillairgé.

venues de France, le marquis Duquesne de Menneville, successeur du marquis de la Jonquière et gouverneur de la colonie de 1752 à 1755, fit construire, dans les régions situées au Sud-Ouest du Canada, plusieurs forts, dont l'un—nommé Fort Duquesne par M. de Contrecœur—s'éleva dans la fertile vallée tant convoitée par les colons Anglo-Américains, et sur des fondements commencés par eux, à l'endroit occupé aujourd'hui par la ville de Pittsburg, près du confluent où les eaux de l'Alléghany et de la Monongahéla donnent naissance à la rivière Ohio ou Belle-Rivière. Cet événement, bientôt suivi de l'assassinat de Jumonville, fut le signal de rencontres et de combats que nous n'avons pas à raconter ici, et qui devinrent de jour en jour plus sanglants et plus acharnés.

" En Europe, la paix durait toujours ; situation étrange, peut-être unique dans l'histoire. Depuis deux années, le sang anglais et français rougissait l'herbe des forêts d'Amérique, et les ambassadeurs des deux nations étaient de toutes les fêtes à Versailles et à Saint-James. Hélas ! le gouvernement français, qui sentait son incurable faiblesse, se rattachait désespérément même à une ombre de paix. Mais un jour, " au mépris du droit des gens, de la foi des " traités et des coutumes des nations civilisées," à un signal parti de l'amirauté de Londres, de tous les coins de l'horizon, les vaisseaux anglais fondent sur nos navires de commerce et de guerre, sur nos bateaux pêcheurs, sur nos baleiniers, sur nos caboteurs. En un mois, 300 bâtiments avec 8000 hommes d'équipage tombaient au pouvoir de l'ennemi et étaient remorqués en triomphe dans les ports de la Grande-Bretagne. Le glorieux écusson de l'Angleterre en est resté marqué d'une tache que ne saurait laver toute l'eau de l'Océan, théâtre de ces pirateries. Louis XV, Louis XV lui-même, ressentit l'affront et redevint un instant le roi de Fontenoy. Il écrivit à George II une lettre indignée pour lui demander réparation, et cette paix mensongère, qui n'abritait que des guet-apens, fut officiellement rompue le 18 mai 1756." (1)

Une escadre entière, sous le commandement de l'amiral Dubois de la Mothe, et portant quatre mille hommes de troupes destinées au Canada, fut poursuivie, et quelques vaisseaux capturés dans cette agression soudaine. Un des épisodes caractéristiques de cet événement fut la prise de l'*Alcide*, commandé par M. Hocquart. Ce vaisseau se trouvant à une faible distance du *Dunkerque*, navire anglais de soixante canons, le commandant fit crier par un de ses officiers : "—Sommes-nous en paix ou en guerre ? " On répondit que l'on était

(1) Charles de Bonnechose.—*Montcalm et le Canada Français.*

trop éloigné pour entendre, et M. Hocquart lui-même ayant répété la question, le capitaine du *Dunkerque* répondit à deux reprises : —" La paix, la paix. " Le dialogue se poursuivait encore et l'*Alcide* ne se trouvait plus qu'à une demi-portée de pistolet du vaisseau anglais lorsque celui-ci lui lâcha une bordée formidable, chaque canon ayant été chargé de deux boulets et de mitraille.

L'équipage de l'*Alcide* se défendit avec ardeur et ne cessa de combattre qu'après l'arrivée de cinq autres vaisseaux anglais. (1)

" La guerre, sans être formellement déclarée — dit le publiciste néo-écossais Haliburton,—commença par cet événement ; mais pour n'avoir point observé les formalités ordinaires, l'Angleterre fut accusée de trahison et de piraterie par les puissances neutres. "

Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que le marquis Pierre de Vaudreuil de Cavagnal, fils de l'ancien gouverneur Philippe de Vaudreuil, succéda au marquis Duquesne. Il débarqua à Québec, sa ville natale, au commencement de l'été de 1755, et son arrivée causa une allégresse générale parmi les Canadiens, ses compatriotes ; —car il y avait pour ainsi dire deux sociétés distinctes dans la colonie à cette époque : les Français de la vieille France et les Français du Canada.

C'est sans doute à cause du nouveau gouverneur, qu'ils chérissaient, que les Canadiens endurèrent sans se soulever les procédés de l'intendant Bigot et des associés de la *Friponne*.

Pour porter un jugement éclairé sur les événements qui ont marqué les dernières années du régime français en Canada et laisser à chacun la part de responsabilités qui lui incombe, il est deux documents qu'il importe de bien connaître : la commission du gouverneur-général et la commission de l'intendant.

Le gouverneur-général occupait le premier rang dans la colonie, dont il était avant tout le chef militaire. L'extrait suivant de la lettre de nomination du dernier gouverneur de la Nouvelle-France fait voir quelles étaient ses attributions :

".....A ces causes et autres à ce nous mouvans, nous avons le dit sieur de Vaudreuil de Cavagnal fait, constitué, ordonné et établi, et par ces présentes signées de notre main, faisons, constituons ordonnons et établissons gouverneur et notre lieutenant général en Canada, la Louisiane, Isle Royale, Isle Saint-Jean et autres isles, terres et pays de l'Amérique Septentrionale, pour avoir commandement sur tous nos gouverneurs et lieutenans établis dans nos dits

(1) Juin 1755. Ce fut cette même année qu'eurent lieu le guet-apens de Grand-pré et l'odieuse dispersion des Acadiens du Bassin des Mines.

pays, comme aussi sur les officiers des conseils supérieurs et sur les vaisseaux français qui y navigueront, soit de guerre à nous appartenans, soit de marchands ; assembler quand besoin sera les communautés, leur faire prendre les armes ; composer et accommoder tous différends nés et à naître dans les dits pays, soit entre les seigneurs et principaux d'iceux, soit entre les particuliers habitans ; assiéger et prendre les places et châteaux selon la nécessité qu'il y aura de le faire ; faire conduire et exploiter des pièces d'artillerie, établir des garnisons où l'importance des lieux le demandera, commander tant aux peuples des dits pays qu'à tous nos autres sujets, ecclésiastiques, nobles et gens de guerre et autres, de quelque qualités et condition qu'ils soient, y demeurant ; appeler les peuples non convertis, par toutes les voies les plus douces qu'il se pourra, à la connaissance de Dieu et aux lumières de la religion catholique, apostolique et romaine, et en établir l'exercice à l'exclusion de toute autre ; défendre les dits lieux de tout son pouvoir, maintenir et conserver les dits peuples en paix, repos et tranquillité, et commander tant par mer que par terre ; ordonner et faire exécuter tout ce que lui ou ceux qu'il commettra jugeront devoir et pouvoir faire pour l'étendue et conservation des dits lieux sous notre autorité et notre obéissance, et, généralement, faire et ordonner par lui tout ce qui appartient à la dite charge de gouverneur et notre lieutenant-général aux dits pays....."

Cette commission fut donnée à Versailles et signée par Louis XV le 1er janvier 1755.

L'intendant prenait rang immédiatement après le gouverneur-général. Ses pouvoirs étaient extrêmement étendus. Voici la partie principale de la commission de l'intendant Jacques Bigot, signée par le roi le 1er janvier 1748,—document qui est trop peu connu de la plupart des lecteurs :

"..... A ces causes et autres à ce nous mouvans, nous vous avons commis, ordonné et député, et par ces présentes, signées de notre main, commettons, ordonnons et députons intendant de justice, police, finances et marine en nos pays de Canada, la Louisiane et dans toutes les terres et isles dépendantes de la Nouvelle-France, pour vous trouver, en cette fonction, aux conseils de guerre qui y seront tenus ; ouïr les plaintes qui vous seront faites par nos peuples des dits pays, par les gens de guerre et tous autres, sur tous excès, torts et violences, leur rendre bonne et brièvе justice ; informer de toutes entreprises, pratiques et menées faites contre notre service ; procéder contre les coupables de tous crimes, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, leur faire et parfaire le procès jusqu'à jugement

définitif et exécution d'icelui inclusivement ; appeler avec vous le nombre de juges et gradués porté dans nos ordonnances, et généralement connaître de tous crimes et délits, abus et malversations qui pourraient être commis dans nos dits pays par quelque personne que ce puisse être ; présider au conseil supérieur, demander les avis, recueillir les voix, prononcer et signer les arrêts ; tenir la main à ce que tous les juges inférieurs de nos dits pays, et tous nos officiers soient maintenus en leurs fonctions, sans y être troublés par le conseil supérieur, auquel vous présiderez, ainsi que dit est ; juger toutes matières, tant civiles que criminelles, conformément à nos édits et ordonnances, et à la coutume de notre bonne ville, prévôté et vicomté de Paris ; faire avec le conseil supérieur tous règlemens que vous estimerez nécessaires pour la police générale des dits pays, ensemble pour les foires et marchés, ventes, achats et débits de toutes denrées et marchandises, lesquels règlemens généraux vous ferez exécuter par les juges subalternes qui connoitront de la police particulière dans l'étendue de leurs juridictions, et en cas que vous estimiez plus à propos et nécessaire pour le bien de notre service, soit pour les difficultés ou le retardement, de faire les dits règlemens sans le dit conseil supérieur, nous vous donnons pouvoir et faculté par ces présentes de les faire seul en matières civiles, et de tout ordonner ainsi que vous verrez être juste et à propos, validant, dès à présent comme pour lors, les jugemens, règlemens et ordonnances qui seront ainsi par vous rendus, tout ainsi que s'ils étaient émanés de nos cours supérieures, nonobstant toutes récusations, prises-à-partie, édits, ordonnances et autres choses à ce contraires ; voulons aussi que vous ayez la direction du maniement et distribution de nos deniers destinés, et qui le seront ci-après, pour l'entretien des gens de guerre, comme aussi des vivres et munitions, réparations, fortifications, parties inopinées, emprunts et contributions qui pourroient avoir été et être faites pour les dépenses d'icelles et autres frais qui y seront à faire pour notre service ; vous faire représenter les extraits des montres et revues, les contrôles et registres, et en tout ce que dessus, circonstances et dépendances.

" Comme aussi nous voulons que vous ayez seul la connaissance et juridiction souveraine de tout ce qui concerne la levée et perception des droits de notre domaine d'Occident en Canada, et de tous autres droits qui se lèvent à notre profit dans tous les dits pays, circonstances et dépendances, tant en matière civile, de quelque nature qu'elle puisse être, qu'en matière criminelle, sur laquelle toutefois, en cas de peine afflictive, vous prendrez le nombre de gradués porté par nos ordonnances ; voulons que vos jugemens soient

exécutés comme arrêts de nos cours souveraines, nonobstant toutes oppositions, appellations, prises-à-partie, récusations, et autres empêchemens quelconques ; voulons de plus que vous connoissiez de la distribution des deniers provenant de la levée des dits droits, suivant et conformément aux états que nous vous enverrons par chacun an ; et au surplus que vous puissiez faire et ordonner ce que vous verrez être nécessaire et à propos pour le bien et avantage de notre service, et qui dépendra de la fonction et exercice de la dite charge d'intendant de justice, police, finances et marine en nos dits pays, de laquelle nous entendons que vous jouissiez aux honneurs, pouvoirs, autorités, prérogatives, prééminences qui y appartiennent et aux appointemens qui vous seront par nous ordonnés ; de ce faire vous donnons pouvoir, autorité, commission et mandement spécial..... "

Le dualisme d'autorité qui ressort des documents qui précèdent datait de loin. Des tiraillements et même des conflits sérieux avaient déjà eu lieu à plusieurs reprises, notamment sous MM. de Beauharnois et Dupuy ; mais l'intégrité des parties contentieuses et la sagesse du gouvernement de la métropole avaient, dans le passé, pallié jusqu'à un certain point le vice du système.

L'intendant comme le gouverneur était "homme du roi." Si l'un de ces hauts fonctionnaires abusait de son autorité et ne voulait pas entendre de conseils, l'autre était impuissant à le contrecarrer, à moins d'avoir en France des influences qui, elles-mêmes, pouvaient être tenues en échec par des influences contraires.

M. de Vaudreuil évita d'entrer en conflit avec M. Bigot, qui était né en France et y avait de puissantes protections. Le gouverneur avait d'ailleurs d'autres luttes à soutenir dans le monde officiel. Il n'aimait pas Montcalm et n'en était pas aimé. Leurs relations devinrent tellement tendues qu'il demanda, en 1758, le rappel du général et son remplacement par le chevalier de Lévis. Bien loin de se rendre à son désir, le gouvernement donna plus de latitude à l'initiative du général et restreignit celle du gouverneur. (1)

Il ne nous appartient pas de signaler dans cette monographie toutes les phases du grand drame où furent jouées les destinées de

(1) Le gouvernement de Québec a commencé la publication de documents historiques qui jettent une vive lumière sur les événements qui se sont produits dans la Nouvelle-France sous le gouvernement du marquis Pierre de Vaudreuil. Jusqu'à présent, ils confirment, en somme, les appréciations de nos historiens canadiens ; mais ce n'est que lorsque la collection Lévis-Casgrain aura été complètement éditée que l'on pourra porter un jugement définitif sur plusieurs des personnages qui ont joué un rôle prééminent durant les dernières années du régime français en Canada.

la Nouvelle-France, ni de raconter cette série de combats qui commence avec la victoire de la Belle-Rivière pour se terminer avec celle de Sainte-Foye. Nous ne dirons pas l'arrivée à Québec de Montcalm, de Lévis, de Bougainville, de Bourlamaque(1) et de tous ces brillants officiers qui, avec les régiments de la Reine, de Royal-Roussillon, de Languedoc, de Béarn, de La Sarre, de Guienne, de Berri, les troupes de mer et les milices canadiennes, se couvrirent de gloire, les uns à Chouaguen ou au Fort-George, d'autres à Montmorency, tous à Carillon, dans la victoire du 8 juillet 1758. (2)

Le lecteur connaît déjà les faits principaux de cette lutte inégale dans laquelle l'héroïsme français sut tenir si longtemps contre le nombre, l'or, la valeur et les gros vaisseaux. Ce serait aussi trop nous éloigner de notre sujet que de parler des éléments de discorde qui régnaient dans les hautes sphères du gouvernement civil et de l'armée, de rappeler les fêtes auxquelles on se livrait à Québec et à Montréal pendant les hivers de 1756–57, 1757–58 et même 1758–59, alors que les classes populaires de la colonie souffraient de toutes sortes de privations.

(1) 13 mai 1756.—L'année même de l'arrivée de Montcalm à Québec, la France, par le fatal traité de Versailles, s'allia à l'Autriche, qu'elle avait toujours combattue, " et se laissa entraîner dans une guerre continentale par Marie-Thésèse, qui, voulant reprendre la Silésie au roi de Prusse, flattait adroitement la marquise de Pompadour, avec qui elle entretenait un commerce de lettres, et qu'elle appelait *sa chère amie*. La France eut à combattre à la fois sur terre et sur mer, quoique l'expérience lui eût enseigné depuis longtemps qu'elle devait éviter soigneusement cette double lutte et que Machault s'efforçât de le faire comprendre à Louis XV ; mais la favorite tenait à l'alliance de l'impératrice-reine ; le ministre de la guerre et les courtisans, étrangers au service de mer, tenaient à la gloire qui s'offrait à eux dans les armées de terre ; le gouvernement oublia la guerre contre l'Angleterre, la seule importante, la seule où la France eût été provoquée, et il dirigea ses principales forces vers le nord de l'Europe, abandonnant à peu près à elles-mêmes ses vastes possessions de l'Amérique septentrionale."—F.-X. Garneau.—*Hist. du Canada.*

(2) Montcalm, en digne fils de la noble France, fit arborer sur le point culminant du champ de bataille de Carillon une grande croix de bois devant laquelle chacun vint se prosterner, pendant que toute l'armée chantait le *Te Deum*. Cette croix portait l'inscription suivante, composée par le général après la victoire :

Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna ?
En Signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !

" Qu'a fait le général ? Qu'ont fait les soldats ? A quoi ont servi ces arbres énormes renversés ? Voici le vrai étendard ! Voici le vainqueur ! Ici, c'est Dieu, c'est Dieu même qui triomphe !"

Pendant ce temps là, le cynique Voltaire ciselait ses odieuses rimes en l'honneur de Fréderic II, vainqueur des Français, et Antoinette Poisson recevait les hommages des courtisans de Versailles. Où était alors la France chrétienne, la France de Clovis et de saint Louis ? Sans doute on la retrouvait encore au sein de bien des foyers dans notre ancienne mère-patrie ; mais c'est d'un incomparable éclat qu'elle brillait dans cette scène grandiose des bords du lac Champlain, au milieu de ces vastes contrées du Nouveau-Monde que ses enfants avaient colonisées, évangélisées et fécondées de leur sang.

Hâtons-nous de dire que les habitants du château Saint-Louis, à Québec, et du château Vaudreuil à Montréal, ne prenaient aucune part à ces fêtes insensées. Le gouverneur-général était un homme rangé, dévoué à son pays et digne de toute estime. Il possédait des qualités qui, en d'autres circonstances, eussent suffi pour le rendre illustre et faire le bonheur du peuple canadien. Sa correspondance révèle un jugement droit, un grand désintéressement et une inaltérable dignité ; mais il eut tout contre lui, tout :—quatre années de famine, les fautes passées de la politique franco-canadienne, l'indiscrétion et l'esprit d'insubordination de plusieurs de ceux qui l'entouraient, et par dessus tout, l'incroyable aveuglement du gouvernement de l'ancienne France et la ferme détermination de Pitt, le ministre anglais, de s'emparer du Canada, à quelque prix que ce fût. Voici la notice biographique que lui consacre d'Hozier dans l'*Armorial de France*. Elle est consignée au volume VI de cet ouvrage,—volume publié en 1768, du vivant même de M. de Vaudreuil :

" Pierre de Rigaud de Vaudreuil, connu d'abord sous le nom de *Cabanial*, et appelé depuis *le marquis de Vaudreuil*, né à Québec le 22 novembre 1698, commença à servir dans la compagnie des Gentilshommes-Gardes de la Marine, et fut nommé successivement Enseigne des Troupes détachées de la Marine en 1706, (1) Lieutenant en 1709, Capitaine en 1715, Major Général des Troupes en 1726, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, et Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis en 1729, Gouverneur des Trois Rivières en Canada en 1732, Gouverneur de la Louisiane en 1742, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1746, Gouverneur et Lieutenant Général de la Nouvelle-France en 1755, Commandeur de l'Ordre Militaire de St-Louis en 1757, et Grand'Croix du dit Ordre en 1758. Le Marquis de Vaudreuil, élevé sous les yeux de son père, et destiné à occuper un jour la même place, avait acquis dès sa jeunesse une connaissance parfaite des nations sauvages voisines du Canada ; mais pour qu'il connût toutes les parties de ce Gouvernement Général, M. le Comte de Maurepas, alors Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine, le fit nommer Gouverneur Particulier de la Province de la Louisiane où il passa en 1743. Il en revint dix ans après, regretté généralement de toute la colonie. De retour en France, il fut nommé au Gouvernement général du Canada, et ne put y passer qu'en 1755. A son arrivée, il trouva le pays attaqué par quatre armées anglaises, il fit face à tout, et le succès couronna la sagesse de ses mesures. Les

(1) Il avait alors huit ans.—E. G.

campagnes suivantes de 1756, 57 et 58 furent glorieuses aux armes du Roi dans ce pays-là. La prise de Chouaguen, l'une de plus importantes expéditions que l'on ait pu faire dans l'Amérique Septentrionale, et celle du Fort Georges ou Guillaume-Henri, situé sur le Lac St-Sacrement, sont dues en partie à la sagesse et à l'habileté avec lesquelles le marquis de Vaudreuil en concerta toutes les dispositions, et aussi à l'activité et l'intelligence du marquis de Montcalm qui fut chargé de l'exécution de ces deux expéditions. En 1759 le mauvais état de notre marine ne permit pas de faire passer en Canada les secours nécessaires ; les Anglais profitant de cette circonstance, envoyèrent devant Québec une nombreuse flotte chargée de troupes, tandis que d'autres corps d'armée tâchaient de pénétrer dans le pays par différents endroits. Ils trouvèrent partout la résistance la plus opiniâtre : malheureusement sur la fin de la campagne les ennemis ayant réussi à faire une descente au-dessus de Québec, le marquis de Montcalm, qui s'y était transporté sur le champ avec une partie des troupes, crut devoir les attaquer sans attendre d'autre renfort ; la bataille fut perdue, et ce général blessé à mort se retira à Québec. Cette ville peu susceptible de défense se rendit bientôt après : ce revers n'abattit pas le courage des nôtres ; on fit de nouveaux efforts et on épuisa toutes les ressources de la colonie pour pouvoir reprendre Québec au printemps de 1760. Le Gouverneur de la place, instruit de notre projet assez à temps pour n'être pas surpris, fit sortir les troupes de la ville aussitôt qu'il eut nouvelle de l'approche de notre armée, et l'attendit dans un poste très avantageux. Les nôtres, quoique fatigués de leur marche les attaquèrent en arrivant et réussirent, après un combat très meurtrier, à les repousser dans la ville dont nous formâmes le siège ; mais le manque de grosse artillerie et de munitions de guerre ne nous permettait pas de le pousser avec vigueur. On n'avait formé cette entreprise que dans l'espérance de recevoir quelques secours de France ; mais n'en ayant eu aucun, et les vaisseaux anglais étant arrivés devant Québec, il fallut se retirer vers Montréal où, au commencement d'octobre, (1) n'ayant plus ni vivres, ni munitions de guerre, ni aucun moyen de défense, le marquis de Vaudreuil fut obligé de céder à la supériorité la plus accablante.

" Le marquis de Vaudreuil de retour du Canada où il n'avait été chargé que d'une administration purement militaire et dont il s'était acquitté avec honneur et de la manière la plus distinguée, ne devait guère s'attendre, après avoir donné les preuves les plus éclatantes

(1) Septembre.

de son désintéressement dans les différentes places qu'il avait occupées, à être compris dans une procédure dont l'objet était de discuter l'administration des finances et l'emploi des deniers du Roi ; il y fut cependant appelé, moins à la vérité comme un accusé réduit à se justifier que comme un témoin grave et dont l'autorité devait être d'un grand poids dans les faits sur lesquels il pouvait être instruit ; aussi fut-il justifié complètement par le tribunal que le Roi avait chargé de la dissussion de cette affaire. (1) Nous joindrons ici la copie d'une lettre que M. le duc de Choiseul écrivit au marquis de Vaudreuil peu de temps après ce jugement.

" A Versailles, le 8 mai 1764.

" Le Roi s'étant fait, Monsieur, rendre un compte particulier de " l'affaire du Canada, pour l'instruction de laquelle vous avez été " détenu à la Bastille, Sa Majesté a reconnu avec plaisir que la con- " duite que vous avez tenue dans l'administration qui vous a été " confiée, a été exempte de tous reproches ; et sur ce que j'ai fait " connaître à Sa Majesté que votre désintéressement et votre probité " vous avaient mis dans le cas d'avoir besoin de secours, elle a bien " voulu vous accorder comme une marque qu'elle a de la satisfac- " tion de vos services, une pension de dix mille livres sur les fonds " des Colonies, indépendamment de celle qui vous a été accordée " de même somme, et qui est attachée à la Grand'Croix de l'Ordre " de St-Louis dont Sa Majesté a bien voulu vous décorer. Je joins " ici le brevet qui vous a été expédié pour la pension dont vous " jouirez sur les fonds des Colonies, et qui vous sera payée d'année " en année, à compter du premier janvier dernier. C'est avec plaisir " que j'ai contribué à vous procurer cette marque de récompense de " la part de Sa Majesté. "

" J'ai l'honneur d'être, etc , (signé) le duc DE CHOISEUL. "

Nous avons vu que le marquis et la marquise de Vaudreuil quittèrent Québec le 18 octobre 1760, à bord de l'*Aventure*. Nous les retrouvons le 12 avril 1763 dans la capitale de la France, en leur hôtel de la rue des Deux-Boules, paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois. (2)

L'ancien gouverneur se trouvait encore à Paris en 1765, comme on peut le voir par le document suivant :

(1) Bigot et Varin furent bannis de France à perpétuité et leurs biens confisqués. Il y eut d'autres bannissements, mais non perpétuels, et d'autres confiscations et restitutions. Cadet seul dut restituer 6 millions.—E G.

(2) Archives du département des Terres de la Couronne à Québec.

Copie du certificat donné à Madame la baronne de Longueuil par M. le Marquis de Vaudreuil, etc., etc.

" Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil, Grand' Croix de l'Ordre Royal et militaire de St-Louis, ancien gouverneur, lieutenant-général pour le Roy en toute la Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane.

" Ayant jugé, de concert avec M. le marquis de Lévis, dans l'hiver de 1759 et 1760, que l'Isle Ste-Hélène, située en face de la ville de Montréal, pourrait par sa position servir utilement à deffendre les approches de cette ville par eau, et la garantir du feu des vaisseaux ennemis en y plaçant des troupes et de l'artillerie, certifions avoir mis opposition à la coupe de bois de chauffage que Madame la baronne de Longueil, propriétaire de la dite isle, se proposoit d'y faire et de vendre au Roy, conformément à des prix avantageux.

" Certifions en outre qu'à la fin de la campagne de 1760, Mad^me^ de Longueil nous ayant remis, conjointement avec M. Bigot, un mémoire appuyé du certificat de M. Daillebout, lieutenant du Roy à Montréal, commandant les troupes campées dans l'Isle Ste-Hélène, sur les dommages que le séjour de ses troupes avait occasionnés dans la dite isle, nous lui promîmes alors de nous joindre à M. l'intendant pour lui obtenir de la cour une indemnité proportionnée aux torts qu'elle avait soufferts.

" En foy de quoy nous avons signé le présent et à y celuy fait apposer le sceau de nos armes à Paris, le 12 juin 1765."

(CACHET) (signé) VAUDREUIL.

" Je certifie avoir les mêmes connaissances au sujet des représentations qu'a faites Mad^me^ la baronne de Longueil à M. le marquis de Vaudreuil.

" En foy de quoy j'ai signé le présent de ma main, à Paris, le 13 juin 1765. "

(signé) LÉVIS.

Madame la marquise Pierre de Vaudreuil (Jeanne-Charlotte Fleury) mourut entre les années 1763 et 1769, nous ne savons pas à quelle date.

Sa sœur et belle-sœur, madame Pierre-François de Rigaud de Vaudreuil (Louise-Thérèse Fleury) mourut à Saint-Domingue au mois de février 1775. (1)

Le marquis Pierre de Vaudreuil paraît avoir séjourné à Paris jusqu'à sa mort, arrivée le 4 août 1778. (Il avait alors quatre-vingts ans.)

(1) A.-C. de Léry Macdonald.

Monsieur A.-C. de Léry Macdonald a publié dans la *Revue Canadienne* de 1884, un article intitulé *Le Château Vaudreuil*, dans lequel il cite des extraits de lettres écrites par le dernier gouverneur de la Nouvelle-France, le 30 octobre 1772, le 19 mars 1773, le 31 mars 1776 et le 2 mars 1778 : toutes sont datées de Paris.

Après la mort de sa femme, le chevalier de Rigaud vint demeurer avec son frère.

Le marquis de Vaudreuil était pauvre. Ayant disposé de ses propriétés situées en Canada, il acheta, en 1776, le joli domaine de Collier, commune de Muides, Loir-et-Cher, occupé aujourd'hui par M. Amable de Gélis, ancien maire de Muides.

L'extrait suivant des archives de Collier nous a été obligeamment communiqué par M. de Gélis :

Contrat passé devant MM. Maupat et Legras, l'un et l'autre notaires à Paris (1776).

" Appert Monsieur Jeanne Philippe, chevalier de Béla, Seigneur de Saint-Engrâce en Navarre, la Ran et autres lieux, brigadier des armées du Roi, chambellan du Roi de Pologne.

" Avoir vendu, cédé et délaissé au très-haut et très-puissant Seigneur Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien gouverneur et lieutenant général pour le Roi en la Louisiane, le lieu et château de Collier, assis au-dessus de Saint-Dyé, en la paroisse de Muides, et le lieu et métairie de la Chaumette, situés en la même paroisse.

" Desquels objets plusieurs parties sont en fiefs relevants partie du comté de Cheverny, et partie de la seigneurie de Muides.

" Pour, par mon dit Seigneur marquis de Vaudreuil, jouir, faire et disposer des dits biens comme de chose lui appartenant en toute propriété ; a commencé la jouissance à compter du dit jour 13 avril 1776. "

Dans cette pièce, l'acquéreur n'est pas désigné par son titre d'ancien gouverneur du Canada, titre qui rappelait tant de malheurs personnels et publics. On se souvient que Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil de Cavagnal, avait été gouverneur de la Louisiane et qu'il était grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Son frère Pierre-François de Rigaud, avait été gouverneur de Montréal et n'était que simple chevalier de Saint-Louis.

A la mort de l'ancien gouverneur-général (4 août 1778), Pierre-François de Rigaud prit le titre de marquis. Il mourut au château de Collier le 24 août 1779, comme on peut le voir par le document suivant :

Extrait du Registre des Actes de Décés de la Commune de Muides pour l'année 1779.

(Sceau de la République Française.)

Département de Loir-et-Cher. Arrondissement de Blois. Canton de Bracieux.

Sépulture de Pierre F. de Rigault.

" L'an mil sept cent soixante-et-dix-neuf, le vingt-cinq août, le " corps de Messire Pierre-François de Rigault, marquis de Vaudreuil, " chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de Montréal, en Ca- " nada, âgé d'environ soixante-et-dix-sept ans, veuf de défunte " Louise Fleury de la Gorgendière, muni du sacrement de l'Extrême- " Onction, n'ayant pu recevoir les autres faute de connaissance, dé- " cédé hier au château de Collier, de cette paroisse, a été par nous, " curé soussigné, inhumé au cimetière, en présence de Françoise- " Charlotte Alavoine, veuve Dailleboust, cousine du côté de Mon- " sieur Dailleboust, son mary, de Mademoiselle Madeleine Fieffet, " de Monsieur Cécile-Eléonor Guyon de Desiers, seigneur de Mont- " livault, de Monsieur Gabriel Dumont, chevalier de Saint-Louis, de " François Baudin de Boisrenard, seigneur de Boisrenard, Louis- " Joseph Thibault, notaire royal, Pierre Guérin, tous amis qui ont " signé :

" Ve Dailleboust, Guyon de Désiers, Fieffé, Dumont, Boisrenard, " Thibault, Thibault, curé. "

Pour copie certifiée conforme.

Mairie de Muides, le 13 *décembre* 1893.

(Sceau de la mairie de Muides) *Le Maire*

(signé) CLÉMENT.

M. de Rigaud avait été un intrépide coureur de bois, un militaire plein de courage et d'audace. A la tête de partis composés de Français, de Canadiens et de Sauvages, il avait, à maintes reprises, rendu d'importants services à la colonie, traversant les rivières à la nage, pénétrant dans les fourrés les plus épais, faisant, l'hiver, sur la glace des lacs et dans les sentiers des forêts, des courses de vingt, trente et même soixante lieues, les raquettes aux pieds. Il s'était surtout signalé à Fort-Henry et à Chouaguen.

Madame d'Aillebout (Françoise-Charlotte Alavoine), dont on vient de lire le nom, était la légataire universelle du marquis Pierre de Vaudreuil de Cavagnal. Elle était canadienne, née aux Trois-Rivières.

Lorsque mourut le dernier gouverneur de la Nouvelle-France, le général Haldimand habitait le château Saint-Louis depuis quelques jours. Il était soucieux, inquiet, préoccupé, et prêtait constamment l'oreille aux bruits de la lutte qui se poursuivait du côté des anciennes colonies anglo-américaines.

M. de Vaudreuil avait été tenu au courant des événements canadiens par les membres de la famille de Lotbinière, et il avait dû connaître les bons procédés de Guy Carleton à notre égard. Nul doute qu'il vit sans surprise les colons de la Nouvelle-Angleterre s'insurger contre leur métropole : c'était la conséquence de la chute de la domination française en Canada,—conséquence prévue par le général Murray et par Montcalm lui-même.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

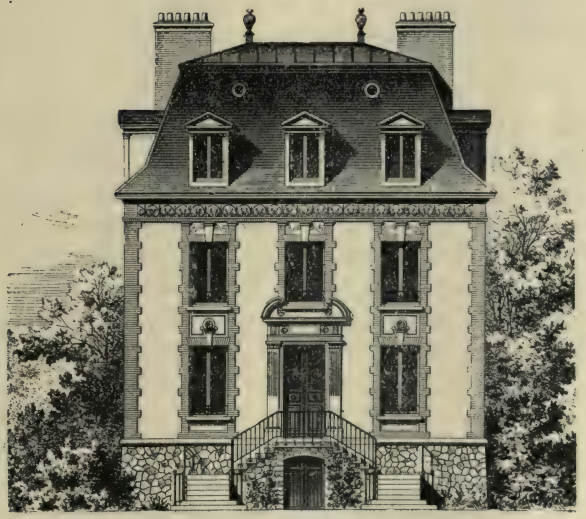

MAISON A MONTJAVOULT.

ŒUVRES DU CARDNAL MERMILLOD. (1)

La maison Delhomme et Briguet a commencé l'année dernière la publication des œuvres du cardinal Mermillod, à qui les persécutions dont il fut victime, son zèle infatigable, son éloquence facile et entraînante ont valu l'admiration et l'affection des catholiques du monde entier. Nous avons sous les yeux les deux premiers tomes de cette publication. Ce sont deux beaux volumes in-8°, de près de 600 pages chacun, contenant l'un ses *Eloges et Oraisons funèbres*, l'autre ses *Œuvres pastorales de Genève* de 1864–73. On nous annonce comme devant paraître prochainement, deux autres volumes contenant les *Œuvres pastorales de l'exil* et *de Fribourg*. Point de doute que cette publication ne rencontre les plus vives sympathies et que les Œuvres du cardinal Mermillod n'aillent prendre place à côté de celles de Mgr Pie, de Mgr Landriot, de Mgr Freppel, dans toutes les bibliothèques sacerdotales.

***

C'est en 1891 que Mgr Mermillod s'est fait connaître en France par le brillant carême, presque improvisé, qu'il fut amené à prêcher à Notre-Dame des Victoires à Paris. Il n'avait encore que 27 ans, et était vicaire à Genève, dans l'unique paroisse que possédaient alors les catholiques de cette ville, illustrée par les héroïques vertus de saint François de Sales. Dès le mois suivant, la *Tribune Sacrée* reproduisait ses discours à côté de ceux du P. Lacordaire, du P. Ventura et des autres célébrités de l'époque. La réputation de l'abbé Mermillod était de ce premier coup définitivement établie. L'année suivante, il dut prêcher le carême à Turin en présence de la cour. Bientôt Rome et d'autres capitales, les principales cités de l'Europe se le disputèrent, et il devint très vite, dit Mgr Brocquet, " l'orateur le plus connu, le plus recherché, le plus acclamé."

Plusieurs fois l'épiscopat lui fut offert ; il le refusa, se réservant tout entier pour Genève, qui était presque sa ville natale, et dont la conversion fit la préoccupation constante de sa vie.

(1) Œuvres du cardinal Mermillod, ancien évêque de Lausanne et de Genève, recueillies et mises en ordre par le R. P. Dom Alex. Grospellier, chez Delhomme et Briguet, 13 rue de l'Abbaye, Paris.

Quand, en 1864, Pie IX, pour démolir le foyer principal de l'hérésie en Europe, résolut de reconstituer à Genève le siège épiscopal de saint François de Sales, l'abbé Mermillod se trouva naturellement désigné pour ce poste. Cette fois il accepta, et d'autant plus facilement qu'il ne devait être créé qu'évêque *in partibus*, et auxiliaire de Mgr Marilley, alors évêque de Lausanne et Genève, pour la circonscription de Genève. Son zèle, dans cette nouvelle position, se déploya avec tant d'activité, les coups qu'il porta à l'hérésie furent si rudes que celle-ci effrayée et réduite aux abois, contraignit le gouvernement de bannir de son territoire le vaillant champion du catholicisme.

Mgr Mermillod dut donc dire adieu à ses ouailles et prendre la route de l'exil. C'était en 1873. Mais cet exil même ne fit qu'agrandir le champ de son influence. Sans cesser de suivre et de diriger attentivement les affaires de son diocèse il prodiguait sa parole avec une générosité inépuisable. " Les ressources et les condescendances sans limites de son génie, écrit D. Grospellier, se multipliaient à l'égal d'une légion et lui donnaient des ailes pour le transporter sur tous les chemins de l'Europe, partout où il y avait une solennité extraordinaire à chanter, une bonne œuvre à soutenir, une cause sainte à défendre, des âmes à évangéliser. De Paris à Vienne, de Rome à Stockholm, toutes les capitales l'applaudirent ; il est bien peu de cathédrales, peu même de villes en France, en Belgique et dans les pays voisins, qui n'aient retenti de ses accents ; partout son passage a tracé un sillon lumineux."

Les discours prononcés durant cette période de sa vie se comptent par milliers. On lui a entendu dire qu'en une seule année il était monté en chaire plus de mille fois ; à certains jours on réclama sa parole jusqu'à cinq ou six fois. Il avait surtout à cœur la sanctification de la tribu sacerdotale ; il ne donna pas moins de cinquante-six retraites ecclésiastiques, qu'il prêcha au clergé de quarante-neuf diocèses.

En 1883, l'évêché de Lausanne étant devenu vacant par la mort de Mgr Casaudey, Léon XIII lui donna pour successeur Mgr Mermillod ; et pour ne pas rompre ses liens avec son Eglise de Genève, il le nomma évêque des sièges unis de Lausanne et de Genève. C'était en même temps lui rouvrir les portes de la patrie.

A partir de ce moment, on vit l'évêque, tout entier aux soins de sa charge pastorale, parcourir toutes les églises de son diocèse, confirmant et catéchisant les enfants, annonçant à tous la parole sainte plusieurs fois le jour, évangélisant maintenant les villageois

des plus humbles campagnes avec autant de zèle qu'il en avait mis naguère à prêcher Jésus-Christ dans les grandes cathédrales de l'Europe.

En 1890, le Souverain Pontife voulut mettre le dernier sceau à l'auréole de gloire qui rayonnait au front du noble exilé de Genève, en lui conférant la pourpre cardinalice. Ce fut pour Fribourg, sa ville épiscopale, l'occasion de fêtes dont la magnificence défie toute description,

Cette joie, hélas ! devait être de courte durée. Quand l'année suivante le cardinal fit son voyage à Rome, le pape le retint auprès de sa personne, afin de mettre à profit ses conseils et son expérience dans le gouvernement général de l'Eglise.

Mais tant de travaux et de persécutions avaient miné la santé de l'illustre prélat. Ses forces défaillaient rapidement ; et le 22 février 1892, il s'éteignait à Rome, dans les sentiments de la piété la plus tendre et de la plus chrétienne résignation.

***

Ce qu'on admirait particulièrement dans la parole du cardinal Mermillod. c'était son étonnante facilité d'improvisation, la parfaite élégance de son action oratoire, son tact exquis, le délicat à-propos avec lequel il savait tirer parti de toutes les circonstances. Nous aurions là-dessus des choses fort curieuses à raconter. " Rien n'échappait à son regard, dit l'éditeur de ses Œuvres, en chaire, le premier coup-d'œil lui suffisait pour se rendre compte de la composition de son auditoire, y découvrir les visages inconnus, y discerner les âmes non catholiques ou égarées, et il lui est arrivé parfois de changer entièrement son plan et son discours pour l'approprier à des auditeurs inattendus."

La plupart de ces qualités, évidemment, n'ont pu se produire dans ses œuvres écrites, ni même dans ses œuvres oratoires telles que livrées à l'impression ; il en reste assez cependant pour leur donner beaucoup de charme et d'intérêt. On en peut dire ce que Mgr Pie disait de la première retraite ecclésiastique de Mgr Mermillod, prêchée aux prêtres du diocèse de Poitiers : " que la solidité s'y joint à l'éclat, et que l'utilité du fond l'emporte encore sur le charme de la forme."

L'EGLISE EN FACE DE LA SOCIÉTÉ MODERNE

D'APRÈS MGR IRELAND (1)

Un évêque américain, Mgr Ireland, après s'être fait chez nous le porte-voix de la démocratie, a profité d'une occasion solennelle pour dire dans son pays ce qu'il pensait de l'Eglise en face de la société moderne. Nous l'avions entendu déclarer d'une manière absolue que " le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple, est celui sous lequel l'Eglise catholique respire l'air qui va le mieux à ses principes et à son cœur." Il nous avait appris comme quoi " le sourire de l'Eglise que les empereurs et les rois réclamaient autrefois comme un droit exclusif, se retourne maintenant vers la forme la plus belle et la représentation la plus élevée des droits populaires, vers la République. " Inutile de relever ici une comparaison que le Souverain Pontife n'a jamais faite entre la République et toute autre forme de gouvernement, pour donner la préférence à un régime déterminé. Ce sont là des interprétations qui, loin de favoriser la grande cause de l'union catholique, telle que la veut justement Léon XIII, ne servent qu'à diviser ce qu'il faudrait unir, pour la lutte contre une législation hostile à tout l'ordre religieux.

L'évêque américain a développé sa pensée dans un discours prononcé à l'occasion du jubilé de S. E. le cardinal Gibbons. La thèse soutenue par Mgr Ireland n'a pas été sans provoquer une certaine émotion au pays de la liberté. On l'a trouvée hardie. Pour notre part, nous ne dirons pas qu'elle soit fausse, mais nous laisserons au lecteur le soin de décider si la part de vérité qu'elle contient n'est pas diminuée par l'exagération qui l'accompagne.

(1) Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un court extrait d'un remarquable article des *Etudes religieuses*. Ces quelques pages confirment et justifient l'attitude prise par notre éminent confrère de *La Vérité* envers les idées de Mgr Ireland.

Il est assez de mode aujourd'hui de passer avec quelque dédain à côté des œuvres catholiques ou conservatrices qui datent d'hier. On n'a rien fait, dit-on, depuis longtemps, pour la défense intelligente de la religion. On n'a pas voulu, ou l'on n'a pas su, aller au peuple. Il est temps d'en finir avec une tactique reconnue fausse, et de chercher d'un autre côté les voies qui mènent à la pacification religieuse et sociale.

Mgr Ireland partage absolument cette manière de voir. Il le déclare avec une liberté tout américaine. L'éloge obligé du siècle présent, de ses aspirations, de ses progrès, de ses conquêtes, sert d'entrée en matière à l'évêque. A l'en croire, nous vivons " dans le plus grand siècle dont l'histoire fasse mention. " Une telle proposition serait peut-être discutable, au moins au point de vue religieux, mais il faut bien flatter celui qu'on prétend convertir, et surtout se montrer homme de son temps. " Aujourd'hui, assure l'orateur, la routine de l'ancien temps est fatale ; aujourd'hui, l'ordinaire sent la décrépitude de la vieillesse ; la crise demande du nouveau, de l'extraordinaire : il faut cela pour que l'Eglise catholique enregistre la plus grande de ses victoires dans le plus grand des siècles historiques ! (1) "

Il y a lutte, en effet, entre le siècle et l'Eglise, désaccord d'intérêts entre la religion et la société. A qui la faute ? Un peu à tout le monde. L'évêque n'hésite pas à l'attribuer " au siècle et à l'Eglise, ou plutôt à ceux qui parlent au nom du siècle et au nom de l'Eglise." Le siècle marche, exagérant son pouvoir, mais justement enorgueilli de ses succès matériels et intellectuels. Tout ce qui est ancien lui paraît suspect. " Il demande pourquoi son Eglise ne peut pas être neuve, aussi bien que sa chimie et sa mécanique ; une Eglise qui porte sur son front la trace de dix-neuf siècles lui semble hors de date et hors de mise. " La réponse naturelle à cette exigence hautaine devrait être, semble-t-il, une fin de non-recevoir. On ne voit pas en effet en quoi l'Eglise, qui doit guérir un siècle malade d'orgueil et de matérialisme, a besoin de s'adapter aux caprices de cet infirme. Mgr Ireland lui en fait cependant un reproche. " L'Eglise, telle qu'elle nous apparaît, dit-il, dans les actes des hommes d'Eglise, mérite sa part de reproches. " Assurément l'évêque distingue entre les éléments divins, qui sont en tout temps sous l'action infaillible de l'Esprit-Saint, et les éléments humains, toujours sujets à faillir ; mais il généralise à tel point cette défaillance dans les pasteurs catholiques, qu'on se demande si ce qui doit être l'exception ne devient

(1) Cf. *les Questions actuelles*, t. XXI, p. 196.

pas la règle. " Je ne crains pas d'affirmer, dit-il, que les hommes de l'Eglise, au cours du siècle qui touche à sa fin, ont été trop lents à comprendre les besoins nouveaux de la société et à lui tendre une main amicale. " Ils ont donc à peu près tous fait fausse route. " Seuls les hommes tels que Lacordaire ont compris et proclamé les devoirs de l'époque. Mais ils furent abandonnés par leurs compagnons trop timides. Les réactionnaires les accusèrent de libéralisme dangereux, presque d'hérésie ; et ils durent garder le silence. Le grand nombre n'aperçut que les vices du siècle, ignorant ou niant ses nobles tendances. Aux yeux de l'Eglise, le siècle devint le monde ténébreux contre lequel le Christ a mis en garde ses disciples. On considérait comme désespérée la tâche de le gagner à l'Evangile. On crut qu'il ne fallait rien moins qu'un miracle de premier ordre pour opérer cette conversion, et, en attendant ce miracle, les ministres du Christ se retirèrent dans leurs quartiers d'hiver, dans les sacristies et les sanctuaires, où, entourés de quelques âmes choisies, ils pouvaient se préserver, eux et leurs amis, de la contagion universelle. "

Les conséquences de cette désertion et de cette retraite ne se firent pas attendre. Mgr Ireland les énumère, sans rien atténuer de ce qu'elles ont d'odieuse lâcheté. " Le siècle, dit-il, abandonné à lui-même et à des guides pernicieux, s'éloigna chaque année de plus en plus de l'Eglise, parce que, délibérément, l'Eglise s'isolait. Irrité même par l'hostilité apparente de l'Eglise, il s'endurcit dans son sécularisme et apprit à mépriser et à haïr la religion. Ce déplorable état de choses existait plus grave dans certains pays que dans d'autres, mais nul n'en était exempt. L'Eglise avait baissé son drapeau, son drapeau victorieux. C'était une erreur et un malheur. "

L'accusation, on le voit, est grave. Venant d'un évêque, elle mérite plus qu'une attention ordinaire. Les pasteurs préposés à la garde du troupeau, les prêtres, les catholiques, n'ont pas fait leur devoir, et, depuis la Révolution jusqu'à ces dernières années, ils ont oublié la parole du Maître : " Allez et enseignez toutes les nations. " En attendant que nous examinions plus à fond ce qu'il y a de vrai dans ce réquisitoire, Mgr Ireland nous permettra au moins un doute sur une défaillance si générale et si complète.

L'archevêque de Saint-Paul est convaincu que le siècle " n'attend que le chaud contact de la religion chrétienne vivante pour s'avouer lui-même chrétien. " L'heure est donc propice, pour l'homme intelligent, " d'apporter l'Eglise au siècle et le siècle à l'Eglise. " De quoi s'agit il, après tout ? De comprendre les aspirations de son époque. Or, pour sa part, Mgr Ireland voit, " dans le siècle présent, un des grands événements qui arrivent de temps en temps à l'hu-

manité, causant et marquant les étapes successives de son progrès constant. L'humanité, fortifiée par des siècles de réflexions et de fatigues, nourrie et imbue des principes de la vérité chrétienne, a soulevé sa masse vers les régions supérieures de la lumière et de la liberté. Elle demande une jouissance plus complète et plus étendue de tous les droits que Dieu lui a donnés. " Pourquoi l'Eglise n'accepterait-elle pas le siècle, pour se donner le droit de corriger ses défauts? L'orateur nous apprend, ce qui n'est pas nouveau, qu'elle sait se plier aux circonstances de temps et de lieu. Monarchiste à une époque dans ses alliances politiques, elle a été aussi républicaine, sans jamais se lier par principe à la monarchie ou à la république. Elle peut même, paraît-il, " être aussi démocratique dans sa conduite que la démocratie la plus ardente peut le souhaiter. " Les aspirations du siècle ne la surprennent donc pas. Le prélat américain, reprenant la thèse qui lui est chère, n'hésite pas à proclamer sans restriction les droits de la démocratie. " Notre siècle, dit-il, est un siècle de liberté civile et politique ; c'est le siècle de la démocratie, où tout le peuple, fatigué du pouvoir absolu des souverains, devient lui-même le souverain, et exerce, avec plus ou moins de rectitude, un pouvoir qui vient toujours de Dieu. " Il ajoute que " les grands théologiens de l'Eglise, un Thomas d'Aquin, un Suarez, jettent dans leurs ouvrages des fondations solides pour la démocratie politique, qui prend dans le siècle présent sa forme la plus complète. Ils affirment et prouvent que tout pouvoir politique vient de Dieu par l'intermédiaire du peuple, dont les rois et les princes sont les délégués, et que le peuple possède un droit inaliénable de révolte quand ses chefs deviennent des tyrans. L'Eglise vit sous toutes les formes de gouvernement. Consenties par le peuple, toutes sont légitimes ; mais sous le gouvernement qui est, plus qu'aucun autre, le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, l'Eglise du peuple, l'Eglise catholique, respire un air plus en rapport avec ses principes et avec son cœur. "

Mgr Ireland tient à cette dernière formule. Il la répète en Amérique après l'avoir dite en France, sans avoir l'air de se douter que, si elle était absolument vraie, elle forcerait l'Eglise à s'inféoder à une forme particulière de gouvernement : ce serait la contradiction formelle des principes énoncés plus haut par l'archevêque de Saint-Paul.

L'orateur exhorte ensuite vivement le clergé et les catholiques à lutter de zèle et de charité pour gagner le siècle. La conquête ne lui semble pas difficile. " L'Eglise et le siècle ! s'écrie-t-il, mettez-les en contact intime, leur cœur bat à l'unisson ; le Dieu de l'humanité

agit dans l'un, le Dieu de la révélation surnaturelle agit sur l'autre ; dans tous deux, c'est le seul et même Dieu." On conçoit que, dans ces conditions, les hommes d'Eglise soient coupables d'avoir tardé si longtemps à donner à un siècle si bien disposé le baiser de la paix et l'accolade fraternelle. Mgr Ireland revient sur ce *mea culpa* par lequel il avait débuté. "Nous avons abandonné le siècle à lui-même, déclare-t-il, et nous l'avons laissé se tromper. Réparons maintenant cette faute, et marchons avec lui, afin de le guider à l'avenir." Et l'orateur, rendant un juste hommage à Léon XIII, au pontife "qui parle au siècle le langage du siècle et lui dit ce qu'est véritablement l'Eglise," salue déjà le triomphe de la papauté victorieuse. "Qu'il est donc vrai de dire, ajoute-t-il, que Dieu prend toujours soin de son Eglise ! Le moment paraissait suprême dans sa vie au milieu des hommes. L'abîme entre elle et le siècle s'élargissait de plus en plus. Les gouvernements l'avaient mise de côté et lui faisaient la guerre. Les peuples n'avaient plus confiance en elle ; l'humanité, dans son mouvement intellectuel et social, semblait ignorer son existence. Catholiques, clercs et laïques, épouvantés et découragés, faisaient de leur isolement une règle, un dogme. Humainement parlant, la tempête qui menaçait à l'horizon allait briser le navire. Mais Léon survient : il prend le gouvernail, il distingue les points menacés, les bas-fonds, les brisants, et, sous sa main, la barque de l'Église prend une nouvelle direction et une allure plus rapide. Elle s'élève au sommet des plus hautes vagues, sans craindre leur fureur, et bientôt elle atteint des mers calmes où, triomphante, elle fend les eaux, reine sans égale."

Nous n'avons pas besoin de dire que nous partageons pleinement l'admiration de Mgr Ireland pour le Pontife que Dieu a mis à la tête de son Eglise, et dont tous les actes sont marqués du double caractère d'une haute intelligence humaine et de l'assistance divine. Mais nous ne pouvons souscrire à l'idée que la barque de Pierre ait fait fausse route pendant trois quarts de siècle, navigué dans des eaux qui devaient lui rester étrangères, et négliger d'aller à ceux qui l'attendaient pour être sauvés de l'abîme. Au point de vue de l'histoire et des faits les plus évidents il n'est pas juste de dire que les hommes d'Église, enfermés dans leurs sacristies, aient repoussé le siècle, ou se soient contentés d'attendre ses avances, sans aller le chercher eux-mêmes pour le ramener à Dieu. Il n'est malheureusement pas vrai non plus que le vaisseau de l'Eglise "navigue triomphant sur des eaux devenues tranquilles." Jamais plus d'efforts et de vigilance n'ont été nécessaires pour lutter contre l'agitation entretenue par une secte qui ne désarme jamais.

Sans s'occuper de l'Europe, l'archevêque de Saint-Paul n'avait qu'à regarder autour de lui, pour se convaincre qu'il ne suffit pas d'aller au siècle pour triompher de ses résistances et de ses préjugés. Les journaux, il y a à peine quelques mois, nous apprenaient la constitution d'une société redoutable et rapidement propagée, dont le but était la lutte à outrance contre l'Église catholique aux États-Unis (1). Les membres de la secte, établie sous le nom de " American Protective Association," s'engagent par serment à travailler toujours et partout contre l'Église romaine et contre le Pape, à ne jamais voter pour un catholique, et à ne point donner de travail à d'autres ouvriers qu'à des protestants. L'Association, désignée par les trois initiales A. P. A., se propage, paraît-il, avec une telle rapidité qu'elle devient un vrai péril pour le catholicisme dans les états de l'Union. Or quelle a été l'occasion ou le prétexte de cette explosion de haine anti-religieuse ? Précisément une de ces avances faites au siècle, pour employer le langage de Mgr Ireland. L'archevêque de Saint-Paul, avec une bonne foi incontestable et un désir du bien que personne n'a mis en doute, voulut opérer la fusion de l'école catholique avec l'école officielle, et réunir ainsi l'Église et l'État sur le terrain de l'éducation commune. Mais, à peine deux écoles paroissiales furent-elles transformées en écoles officielles que l'agitation commença. " L'Église, disait-on, veut s'emparer de l'École, et par l'École absorber ou dominer l'État." Il fallait donc protéger l'Amérique contre une sorte d'invasion romaine. De cette terreur antipapiste, feinte ou réelle, est née l'Association, qui n'a pas tardé à susciter aux catholiques une hostilité à laquelle ils n'étaient plus depuis longtemps habitués. Les vieux préjugés ont semblé renaître plus vivaces que jamais, et, pour avoir voulu marcher en avant, on se trouve avoir reculé d'un demi-siècle. L'optimisme de Mgr Ireland pourrait bien être soumis à d'autres épreuves, et perdre bientôt quelque chose de son enthousiasme et de sa confiance en l'avenir de la démocratie.

H. MARTIN, S. J.

(1) Cf. *Courrier de Bruxelles*, 27 et 29 janvier 1894.

CHRONIQUE DU MOIS

Les affaires canadiennes nous ont fait négliger un peu ces bons anarchistes dont nous avions, chaque mois, à enregistrer les forfaits. Malheureusement nous nous sommes fatigués de relater les explosions de bombes sans que les farouches ennemis de la bourgeoisie se soient le moins du monde fatigués de faire des victimes.

Il y a eu d'abord la bombe de la Madeleine. Celle-là, fort heureusement n'a frappé que le brigand qui voulait la faire éclater dans l'église. Il n'a pas même eu le temps de pénétrer dans le saint lieu. Heurté par la porte d'entrée qu'une personne marchant devant lui venait de lâcher, il laissa échapper sa bombe dans le parvis et fut mis en bouillie.

Il est terrible de penser aux affreux malheurs qu'aurait infailliblement causés une explosion au milieu des fidèles, et impossible de ne pas voir dans le châtiment du coupable l'intervention de la divine Providence.

Quelques jours après cet horrible attentat, le 5 avril, M. l'abbé Rebours, curé de la Madeleine, déjà souffrant depuis quelque temps et vivement affecté par cet événement, rendait son âme à Dieu.

Le même jour, nouvelle explosion à Paris. Cette fois, ce sont les sénateurs, dit-on, qui auraient été visés. La bombe a été placée près du café Foyot, rue de Tournon, à côté du Luxembourg. Ce café-restaurant est surtout fréquenté par des hommes politiques, notamment par des sénateurs. L'explosion a eu lieu à 9 heures du soir, brisant toutes les vitres dans un rayon de 100 mètres, causant de sérieux dommages à la maison Foyot, mais faisant heureusement peu de victimes, quoique le restaurant fût à moitié plein.

M. Taillade, auteur socialiste, qui n'avait pas craint de défendre à sa manière l'attentat de Vaillant, fut le plus grièvement blessé.

Aucune perte de vies, cette fois encore.

On commence à trouver étrange que ces terribles engins de destruction fassent, après tout, si peu de victimes. Ne dirait-on pas que la bonne Providence veut laisser au peuple français le temps de profiter des terribles avertissements qu'il reçoit depuis quelque temps, de la main des anarchistes ?

Jusqu'ici, néanmoins, il ne paraît pas que ces attentats répétés aient eu d'autre effet sur le ministère et le parlement que de faire adopter des lois de répression tout à fait inefficaces contre le mal, mais avec lesquelles on pourrait, au besoin, baillonner la presse honnête dont le franc-parler deviendrait gênant.

Le 12, une dépêche de Rome signalait un nouvel exploit des anarchistes à Sienne, contre le palais du Gouverneur militaire. Cette fois encore, pas de victimes et peu de dégâts. Cinq individus

ont été arrêtés et l'on a trouvé chez eux des matières explosibles, ce qui prouve que l'anarchie ne désarme pas plus en Italie qu'en France.

***

Nous avons parlé, dans notre dernière chronique, des déclarations de M. Spuller proclamant la nécessité, pour le gouvernement républicain, de s'inspirer à l'égard de la religion catholique, d'un *esprit nouveau*, de sorte " que l'Église ne puisse pas prétendre, comme elle l'a fait si longtemps, qu'elle est exclue, tenue en dehors de la vie sociale de la France."

L'émotion produite à la chambre par ces déclarations a eu un profond écho au dehors ; si la presse religieuse ne les a accueillies, comme l'avait fait en quelques mots à la tribune M. le comte de Mun, qu'avec une sage réserve, les organes radicaux n'ont pas observé le même calme ; ils les ont commentés avec une violence et une acrimonie qui les dénaturent au point de faire passer les francs-maçons et les juifs qui sont au pouvoir, pour des séïdes du pape Léon XIII. Ces mots : *esprit nouveau* impliquent, à leurs yeux, une apostasie.

Et pourtant, ce qui apparaît dans cet *esprit nouveau*, ce n'est pas une conversion. ce n'est pas même une résolution d'amendement, c'est simplement une disposition d'esprit, un vague désir, une tendance.

Le jour, hélas ! ne paraît pas bien proche où les indéniables, mais timides tendances de l'heure actuelle vers une politique de pacification religieuse se traduiront en des actes sérieux. Vraisemblablement, il faudra encore bien des menaces socialistes et bien des explosions anarchistes pour amener les gouvernants et les législateurs français à reconnaître que le clergé et les catholiques de France ont droit à autre chose qu'une promesse de ridicule et injurieuse intolérance.

Néanmoins cette concession faite à la force des choses devrait être assez pour ranimer la confiance et le courage des catholiques. Rendre, même involontairement, hommage à l'Église et au Souverain Pontife, c'est reconnaître qu'en dehors de notre foi, rien n'est stable, rien n'est possible à la longue sur la terre. Ah ! si les catholiques français en avaient pleinement conscience, si surtout, à l'heure actuelle, où la question sociale prime toutes les autres et implique toutes les solutions, si, au lieu de se renfermer dans un aveugle conservatisme, ils prenaient le rôle auquel les convie le Souverain Pontife, quelle force ils conquerraient et de quel poids ils pèseraient dans la balance des destinées politiques et religieuses de leur patrie !

***

Mais, pour n'être pas aussi unis et aussi soumis qu'ils devraient l'être, les catholiques de France n'en sont pas moins ardents à la lutte contre le mal qui les déborde. Nous empruntons à l'*Associa-*

tion catholique le rapport suivant, témoignage éclatant de la vie du mouvement catholique en France, mouvement qui, dans certains milieux, dit notre confrère, triomphe de tous les obstacles et semble se fortifier des défaillances contemporaines.

" Une association qui, sans être aussi explicitement *sociale* que l'Œuvre des Cercles, mais qui y confine étroitement par son but et ses actes: " la Conservation de la Foi ", l'Association de Saint-François de Sales, dont le fondateur fut un des plus fervents admirateurs de l'Œuvre des Cercles, vient de nous donner le bilan de ses recettes et de ses œuvres pendant l'année 1893.

En dépit des souffrances et des épreuves générales de cette année de famine, ses recettes, formées de dizaines et d'aumônes recueillies sou par sou, ont monté à 957,358 francs, soit une augmentation de plus de 55,000 francs sur les résultats de 1892, lesquels dépassaient déjà de 45,000 francs les recouvrements de 1891. Que, si l'on veut avoir un aperçu des services rendus par l'Association de Saint-François de Sales au monde catholique, à l'Eglise et à Dieu, que l'on sache qu'elle a, dans cette seule année 1893, avec ses 957,358 francs de ressources, subventionné:

2,977 écoles; — 525 asiles; — 345 patronages, cercles et œuvres dominicales; 72 ouvroirs; — 50 œuvres militaires; — 2 écoles cléricales; — 523 retraites paroissiales; — 219 églises pauvres et œuvres de préservation dans les pays mixtes; — 33 bibliothèques et œuvres de propagande;

Et qu'elle a distribué:

498,942 opuscules de propagande et manuels de piété; — 212,922 almanachs; — 25,902 volumes de bibliothèques; 983,522 crucifix, bénitiers, statuettes, chapelets, médailles et gravures de piété.

Cette énumération se passe de commentaires; elle n'en veut d'autre que des actions de grâces pour le bien que le Seigneur daigne opérer par l'entremise de cette belle Œuvre.

Voilà un admirable exemple que nos Canadiens-français ne manqueront pas d'admirer, mais qu'ils devraient bien aussi imiter, surtout en soutenant les efforts de la bonne presse.

***

Le Reichstag allemand a enfin approuvé le traité de commerce russe-allemand, qui était sur le chantier depuis plus d'un an. C'est une grosse épine ôtée du pied de l'empereur Guillaume et de celui de son chancelier Caprivi. Pour l'Allemagne, c'était plus qu'un acte économique, c'était au moins autant un acte politique. Guillaume II avait hautement déclaré qu'il y avait là comme un *casus belli* à brève échéance, si l'Allemagne rejetait le traité. Rien néanmoins n'a pu fléchir l'intransigeance du parti conservateur, des " agrariens," ces plus fidèles et traditionnels séides de la monarchie et de la race des Hohenzollern. Ils ont jusqu'au bout attaqué et repoussé le traité avec une âpreté d'arguments et une hauteur que l'intervention personnelle du Souverain n'a pu entamer. Il n'a fallu rien moins que le concours des députés libéraux, des Polonais, des

Alsaciens-Lorrains, voire même des socialistes, pour enlever le vote et épargner au gouvernement une défaite. Etrange coalition, trop contre nature pour survivre à cet incident, et trop contraire aux intérêts des propriétaires terriens et à ceux du Souverain pour ne pas faire place, à la première occasion, à une réconciliation nécessaire entre ces deux facteurs de l'ordre social. Le péril socialiste révolutionnaire domine trop la situation pour ne pas ramener chaque chose à sa place et chacun à son poste de combat.

Moins heureux que son compère de la Triple-Alliance, M. Crispi, dernière ressource de l'unitarisme italien aux abois, voit ses projets de restauration financière et administrative menacés d'un formidable échec de la part de son parlement. La Commission des finances et celle des pleins pouvoirs, chargée par la Chambre d'étudier les projets ministériels, sont en plein désaccord avec M. Crispi ; ni sur le chapitre des économies budgétaires, ni sur la création des impôts nouveaux, pas plus que sur la demande impérieuse de pouvoirs dictatoriaux pour la réforme administrative, les Commissions et les Ministres n'ont pu s'entendre. les projets de M. Crispi sont si impopulaires qu'il est difficile de supposer qu'il osera recourir à une dissolution. Mais. avec ou sans dissolution, avec ou sans parlement. il n'est pas donné au grand Crispi d'opérer des miracles. Il aura beau s'ingénier, il ne saurait remplir les caisses de l'Etat avec des ressources qui n'existent pas, avec une agriculture aux abois, une industrie et un commerce languissants, des impôts qui ne rentrent pas ; il ne saurait par un coup de baguette rendre à l'Italie les débouchés que la Triple-Alliance lui a fermés, et en échange desquels elle lui impose une recrudescence d'armements et de charges militaires. Nous attendons le mégalomane Crispi à la besogne. Nous verrons si les bénédictions du prince Bismarck suffisent à le faire triompher des inextricables embarras où la manie d'égaler le bœuf a réduit la grenouille vaniteuse.

Les temps approchent où doivent s'accomplir les prophétiques malédictions de l'Eglise contre la fille infidèle qui a blasphémé et dépouillé sa mère.

***

L'un des actes les plus importants du Congrès que les catholiques d'Italie ont tenu à Rome, au moment de la clôture du jubilé épiscopal de Léon XIII est sans contredit le programme qu'ils y ont adopté sur le terrain de la question sociale, en opposition avec le socialisme et en conformité avec les enseignements de Léon XIII. Aussi bien, comme l'a dit S. Em., le cardinal-vicaire dans son discours de clôture du Congrès, la question sociale est destinée, par la force des choses, à primer toute autre question ; et si les catholiques d'Italie ne peuvent descendre sur le terrain politique, ils ont encore un assez vaste champ où leur action peut s'exercer utilement.

Le programme dont il s'agit avait été discuté d'avance dans l'assemblée que l'Union pour les études sociales en Italie avait tenue les 2 et 3 du mois de janvier 1894. Vu son importance et son actualité, il est nécessaire d'en signaler les principaux points dans leur teneur même :

1o. Il importe de proclamer que la loi du devoir chrétien doit s'imposer souverainement à toutes les classes sans distinction ; et que cette loi, dans ses rapports économiques, se traduit dans la loi du travail, dont nul n'est exempt, si ce n'est pour y substituer d'autres formes d'une activité plus élevée et plus profitable à l'universalité des hommes. C'est précisément cette loi commune du travail, c'est-à-dire d'une activité utile et méritoire, qui doit assurer la réciprocité et la stabilité des rapports entre les classes sociales aujourd'hui scindées et en lutte les unes contre les autres.

1. Pour ce qui est de la propriété en général et, en particulier, de la propriété foncière, il faut, au caractère essentiellement individuel et privé qu'elle revêt, ajouter des caractères et une organisation qui puissent en développer en même temps la fonction sociale collective. Il est partant nécessaire : de réintégrer la conscience du devoir moral chrétien, en vertu duquel l'usage de la propriété privée, une fois qu'il a satisfait les besoins respectifs de la classe des propriétaires, doit être consacré à l'avantage commun, notamment à celui des pauvres et des déshérités ; de sauver les derniers restes et, autant que possible, de reconstituer l'existence des corps moraux juridiques, des œuvres pies, des corporations religieuses de l'Eglise, qui ont toujours été considérés comme le trésor en réserve pour le peuple ; aux biens de ces corps peuvent être ajoutés les biens et les propriétés collectives des communes, des provinces, de l'Etat, qu'il faut conserver et faire fructifier à l'avantage public, ou céder aux prolétaires pour qu'ils les cultivent ; de favoriser la diffusion de la petite propriété, tout en la préservant des périls du fractionnement et des charges hypothécaires, qui ne la dispersent que trop rapidement ; et pour cela il faut modifier le régime de succession et exonérer un minimum de propriété de toute expropriation coactive pour crédits de particuliers ou de fisc.

Quant aux propriétés moyennes ou grandes, il importe de faire participer autant que possible la classe des travailleurs à la stabilité et au développement progressif de production de la propriété foncière, moyennant la diffusion du système de métayage ou moyennant le fermage à long terme de petits lots avec droits d'indemnité pour les améliorations qui y seraient réalisées, ou enfin moyennant l'emphytéose à introduire dans les vastes propriétés, même par voie coactive et par la force de la loi, à titre d'utilité publique ; et tout cela garanti par l'exemption des impôts pour la partie du revenu strictement nécessaire pour vivre.

3. Quant à la propriété industrielle et à ses entreprises, il importe de mettre directement en contact le capitaliste fournissant les fonds avec l'entrepreneur industriel, et à son tour l'entrepreneur avec les ouvriers. Il importe de même de transformer le capitaliste qui prête à l'industriel en un associé d'industrie partageant avec lui tous les risques de l'entreprise, à l'instar d'une société en commandite, afin de restreindre ainsi la catégorie des capitalistes simples fournisseurs de fonds. Pareillement, il convient de restreindre la classe précaire et misérable des simples salariés ; c'est pourquoi, une fois admis en premier lieu un juste salaire, répondant au produit du travail il convient d'accorder à l'ouvrier une partie de sa

rémunération, plutôt que sous une forme fixe, sous la forme de participation aux bénéfices ; et d'élever ultérieurement l'ouvrier jusqu'à la co-participation au capital de l'entreprise, moyennant l'emploi de l'épargne ouvrière en actions nominatives de l'entreprise elle-même.

4° Dans le mouvement complexe et vertigineux de la vie commerciale, il faut se prémunir contre le monopole du crédit, qui tournerait au profit d'un petit nombre de spéculateurs et à la dépendance de la grande majorité vis-à-vis d'eux. Il importe donc d'appliquer à nouveau, sous une forme moderne, la répression légale de l'usure ; de soumettre les Bourses à une loi sévère sur leurs opérations ; de faire de la dispensation du crédit moyennant les banques d'émission une fonction sociale, qui ne soit pas confiée à une société de spéculateurs, mais à un institut autonome, avec patrimoine impersonnel à administrer pour des fins d'utilité publique.

On remarque dans ce programme la généreuse hardiesse avec laquelle l'Union catholique pour les études sociales en Italie va jusqu'à proposer la participation des ouvriers aux bénéfices des entreprises industrielles.

Ajoutons, pour achever de marquer la grande et haute valeur de ce programme social, que sa discussion et son adoption ont été sanctionnées par la présence et la présidence de l'Eminentissime cardinal Parrocchi, vicaire-général de Sa Sainteté à Rome.

***

Les chefs de la Triple Alliance se visitent beaucoup depuis peu. Après l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Abbazia, a eu lieu à Venise celle de Guillaume II et du roi Humbert. Naturellement. ces rencontres, qui n'ont rien de fortuit, ont donné lieu en Europe à toutes sortes de commentaires. Le mot d'ordre donné à la publicité a été d'attribuer pour but à ces conciliabules entre souverains un projet de désarmement général.

Tout le monde l'a répété, mais personne ne l'a cru. Il est bien certain que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie gémissent péniblement sous le fardeau toujours croissant du militarisme à outrance, que ces nations, dont les finances sont déjà fort obérées courent à la banqueroute, si l'état actuel des choses se maintient pendant quelques années encore et qu'elles auraient tout intérêt à réduire considérablement leur budget de la guerre, mais on ne se fait pas facilement à l'idée du jeune empereur d'Allemagne devenu l'apôtre de la paix. Ce rôle ne semble pas fait pour lui ; il n'est ni dans sa pétulante nature ni dans ses aspirations dominatrices.

Ce qui a donné du corps à ces conjectures, c'est l'invitation faite par Guillaume au Czar de lui faire une visite à Berlin. Malgré les instances du jeune empereur, le Czar n'a pas encore donné de réponse définitive ; cependant, disent les dépêches, on suppose, dans les cercles diplomatiques, que cette invitation pourrait bien être acceptée, même assez prochainement.

Comme on l'a dit avec raison, l'empereur de Russie qui aura dans l'histoire de cette fin de siècle, une belle page, est peut être,

le plus sincère partisan de la paix. Il l'a prouvé en maintes circonstances et c'est bien assurément à son calme, et à la sagesse de sa politique que l'Europe lui doit d'avoir échappé à plusieurs reprises à une guerre générale qui semblait et semble souvent encore prête à éclater. Son autorité est incontestable et nul ne le sent plus aujourd'hui que l'empereur d'Allemagne. Il n'est donc pas douteux que le Czar sera, en principe, disposé à écouter le langage pacifique de Guillaume ; mais dans quelle mesure entendra-t-il coopérer à cette proposition de désarmement ? C'est un point qu'il est impossible de préciser actuellement. Quand à la France, il est presqu'impossible pour elle, de ne pas compléter son organisation militaire, car elle a toujours été menacée depuis vingt ans par l'Allemagne, aussi bien en 1875 qu'en 1887, et plus récemment encore en 1891. Désarmer en ces conditions constituerait un dange sérieux, quelqu'envie qu'elle ait de diminuer les charges de son budget. Les négociations, pour l'amener à partager les idées de l'Empereur Guillaume, seront assurément difficiles.

***

Au Canada, la question brûlante des écoles catholiques du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest est restée dans le statu quo. Il y a eu à la chambre plusieurs escarmouches, mais on peut prévoir qu'il n'y aura pas d'attaque à fond, l'opposition craignant tout autant que le gouvernement de faire sur ce sujet des déclarations explicites et formelles.

Il a été vaguement question de porter devant le comité judiciaire du Conseil Privé la dernière décision de la Cour Suprême du Canada sur le droit d'intervention du gouvernement fédéral; mais il est fort peu probable que l'on donne suite à ce projet, vu l'accueil très froid qu'il a reçu des catholiques. Il est évident, en effet, que ce ne serait là qu'un moyen de gagner du temps et de décourager ceux dont on a lésé les droits indéniables. La hiérarchie ecclésiastique, à commencer par Mgr Taché, ne paraît pas vouloir se laisser encore une fois prendre dans ce panneau.

C'est le gouvernement, a-t-on dit avec raison, qui a soumis à la cour suprême la question de l'opportunité de son intervention. Qu'il aille maintenant devant une cour supérieure, c'est son affaire ; quant à nous, nous ne nous tenons pas plus liés par cette procédure que par toutes celles qui ont précédé. Notre droit est inscrit dans la constitution et nous ne serons satisfaits que lorsqu'on nous aura rendu justice.

On a aussi parlé d'une démarche directe de l'épiscopat auprès de la Reine, mais on ne connaît encore rien de certain à ce sujet.

Les modifications proposées au tarif ont été adoptées par la chambre. Elles sont assez nombreuses, mais n'ont rien de radical et le principe de la protection n'a reçu aucune sérieuse atteinte. Il est du reste bien difficile qu'il en soit autrement tant que le tarif de nos voisins du Sud sera plus élevé que le nôtre.

Le traité franco-canadien a décidément l'appui du ministère et tout porte à croire qu'il sera adopté, mais le projet de service direct

entre Montréal et la France paraît avoir peu de chance de succès. La ligne qui sera subventionnée aura son port d'attache en Angleterre.

***

Le procès du *Canada-Revue* contre Mgr l'Archevêque de Montréal s'est déroulé dans le cours du mois écoulé. C'est un triste spectacle, comme l'a fort bien dit *La Croix de Montréal*, le seul journal de la ville qui ait élevé la voix en faveur de la liberté de l'Église et du droit indéniable de notre premier pasteur de protéger les fidèles contre le fléau des publications dangereuses.

" Le but visé par ce procès, a dit cet excellent journal c'est la déconsidération du clergé, pour atteindre par une voie détournée, mais inévitable, la religion et la foi.

Car c'est à elles qu'on en veut, ne l'oublions pas. C'est la religion qu'on veut détruire, quoi qu'on en dise, avec des formules hypocrites qui ne peuvent tromper personne.

Voilà ce que nous devons bien dire, nous catholiques, et ce qu'il faut proclamer hautement pour que nul n'en ignore.

Nous sommes heureux de constater avec quelle réprobation de la part de notre population croyante est accueillie l'épreuve imposée à notre vénéré Prélat."

M. le Juge Doherty a pris la cause en délibéré. Nous attendons son jugement avec la plus grande confiance.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

L'air retentit des plaintes des blessés et des mourants. Treize corps étaient étendus sur un drap de neige. Le premier de ces cadavres était celui de Montgomery. Il y eut un moment de silence, puis les fusils et les canons du petit fort vomirent une grêle de projectiles, sans nécessité d'ailleurs, car la colonne d'assaut, stupéfiée par ce premier désastre, retraita en désordre et revint précipitamment se mettre à l'abri dans l'anse de Wolfe.

Lorsque le jour parut et que la nouvelle du combat arriva aux autorités de la haute ville, un détachement commandé par James Thompson, le conducteur des travaux, sortit pour inspecter le champ de bataille. Comme la neige avait continué de tomber, elle ne laissait plus apercevoir qu'une partie d'un seul cadavre, celui de Montgomery lui-même dont le bras gauche était resté levé, mais le corps était replié sur lui-même, les genoux relevés jusqu'à la figure. A ses côtés gisaient ses deux braves aides, McPherson et Cheeseman, et un sergent. Tous ces cadavres étaient raidis par la gelée. On trouva tout auprès le sabre de Montgomery. Un jeune tambour s'en empara, mais Thompson se le fit remettre et cette arme est restée jusqu'à ce jour dans sa famille comme un héritage.

Meigs, qui servait sous les ordres de Montgomery, lui a rendu cet affectueux témoignage : " Il était de haute taille et svelte, bien membré, d'un commerce aimable, gracieux, aisé et en même temps viril ; il possédait l'estime, la confiance et l'affection de toute l'armée. Sa mort, tout honorable qu'elle est, est amèrement déplorée, non seulement parce qu'elle est celle d'un digne et charmant ami, mais encore d'un général brave et expérimenté ; tout le pays souffre beaucoup d'une telle perte, à ce moment. Sa bonté native et la droiture de son cœur se manifestaient aisément dans ses actions. Ses sentiments, qui se faisaient jour en toute occasion étaient empreints de cette bonté sans affectation, indice de l'excellence du cœur dont ils découlaient."

Montgomery avait dit : " Nous mangerons notre dîner de Noël à Québec."

Hélas !

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

XX

LE SAUT-AU-MATELOT.

Arnold, dont la division était cantonnée à l'hôpital général, au faubourg Saint-Roch, s'était mis en mouvement, de son côté, mais pas aussi secrètement que l'avait fait Montgomery. Le tonnerre du canon, le tocsin des cloches, le roulement des tambours éveillèrent et alarmèrent la ville endormie. Ses hommes se glissèrent le long des murs sur une seule file, couvrant la batterie de leurs fusils du pan de leurs tuniques et baissant la tête pour faire face à l'ouragan de neige jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à leur poste d'attaque dans la rue Saut-au-Matelot. C'est là une des rues légendaires de Québec. Elle passe immédiatement au-dessous du cap et l'on croit que son nom lui vient d'un matelot qui sauta du sommet de ce promontoire dans cette rue.

Creuxius a une explication plus prosaïque : " Ad coufluentem promontorium assurgit quod saltum nautæ vulgo vocant ab cane hujus nominis qui se alias ex eo loco prœcipitum dedit." Parmi les troupes d'Arnold les plus remarquables étaient les braves carabiniers de Morgan, et toute la colonne sous ses ordres comptait cinq cents hommes. Le général marcha à la tête de ses soldats, animant leur courage par sa parole et son exemple. Sa bravoure impétueuse le porta à s'exposer inutilement à l'attaque de la première barricade, devant laquelle il fut tout d'abord renversé d'un coup de mousquet au genou et emporté du champ de bataille à l'hôpital général, où, à son profond chagrin, il apprit bientôt la défaite et la mort de Montgomery. Le commandement échut alors à Morgan, qui, après un assaut bravement exécuté, s'empara de la première barricade où il fit un bon nombre de prisonniers. Il conduisit alors ses forces à l'attaque de la seconde barricade, plus importante, située plus avant dans l'intérieur de la ville. Dans ce trajet, ses hommes dispersèrent et désarmèrent un certain nombre d'élèves du séminaire, parmi lesquels se trouvait Eugène Sarpy. Un grand nombre de ceux-ci s'échappèrent, coururent à la haute ville et furent les premiers à renseigner Carleton sur la gravité de l'état des choses. Celui-ci dépêcha aussitôt Caldwell avec un fort détachement de milice comprenant la compagnie commandée par Roderick Hardinge. Ainsi renforcés, les défenseurs de la seconde barricade résistèrent si bien que Morgan fut complètement dérouté. Dans les ténèbres et au milieu de la confusion causée par un feu d'enfilade excessivement meurtrier et par la furie de l'ouragan de neige, il pouvait à peine retenir ses hommes rassemblés. Afin de se

reconnaître, les Continentaux avaient mis autour de leur coiffure une bande de papier portant en grosses lettres, ces mots : *Mors aut Victoria.* ou *Liberty for Ever.* Mais cette précaution même fut de peu d'utilité. Dans le but de mieux concentrer ses forces, Morgan se décida à abandonner l'espace ouvert de la rue et à occuper les maisons du côté sud, d'où il pouvait maintenir un feu très effectif sur l'intérieur de la barricade. Il se procura ainsi quelque abri, mais il ne put empêcher ses rangs de diminuer rapidement sous le feu d'artillerie et de mousqueterie de l'ennemi. Ses hommes tombaient de tous côtés. Plusieurs de ses meilleurs officiers furent tués ou blessés sous ses propres yeux. Le brave Virginien rageait et tempêtait, mais ses plus vaillants efforts furent inutiles.

Il y eut un moment propice pendant lequel il aurait pu retraiter en sécurité ; mais cette seule pensée l'irrita et son hésitation fut fatale.

Carleton envoya, de la porte du Palais, un détachement de deux cents hommes commandé par le capitaine Laws, avec ordre de remonter la rue Saut-au-Matelot et de prendre les Continentaux par derrière.

Ce mouvement eut un complet succès. Morgan dut enfin reconnaître que sa position était désespérée et il se soumit bravement à son sort.

Il rendit les restes de son armée écrasée, en tout quatre cent-vingt-six hommes.

C'était la fin tant redoutée. Le grand coup avait été frappé et il avait manqué d'une manière désastreuse. Québec trônait toujours sur son piédestal de granit. La puissance britannique restait debout défiant l'agresseur. Les Continentaux avaient vu leur campagne victorieuse se briser contre cet obstacle gigantesque. Montgomery était mort. Arnold était blessé. La moitié de l'armée était prisonnière. Les autres débris s'étaient réfugiés dans les cantonnements, au milieu des bancs de neige de la route de Sainte-Foye. Si Carleton avait été un grand général, il aurait pu les écraser d'un seul coup.

Jamais journée plus lugubre ne se leva sur une armée, que celle du premier janvier 1776, sur les forces américaines devant Québec. Toutes leurs espérances étaient évanouies et un avenir menaçant se levait devant elles. Encore plus triste était le sort des quatre cents braves soldats enfermés dans le séminaire. Ces prisonniers furent bien traités par les Anglais, mais la perte de la liberté était une privation qu'aucun bon traitement ne pouvait compenser. Parmi ceux-ci, naturellement, se trouvait Cary Singleton. Il n'était pas seulement prisonnier ; il était encore grièvement blessé.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE IV.

APRÈS L'ORAGE.

I

LE CONFESSIONNAL.

C'était la veille de la nouvelle année. La tempête de neige continuait toujours aussi violente et l'atmosphère était si obscurcie que le ciel et la terre étaient confondus. Un peu après-midi, Zulma Sarpy était agenouillée dans la petite église de la Pointe-aux-Trembles. Quelques fidèles seulement étaient à ses côtés, des vieillards égrenant leur chapelet et des femmes accroupies sur leurs talons devant l'autel. Suspendue à une chaîne argentée, une lampe solitaire allumée dans le sanctuaire jetait un faible rayon de lumière au milieu des ténèbres déjà tombées. Un silence imposant régnait dans les nefs. En face de l'endroit où se tenait Zulma était une stalle carrée dont le grillage laissait paraître faiblement le surplis blanc du curé, attendant là les pénitents qui désiraient se confesser. Le premier jour de l'année est le plus grand jour de fête parmi les Canadiens-français, qui en commencent toujours la célébration par des exercices de dévotion. Après s'être soigneusement préparée, Zulma se leva et s'approcha du redoutable tribunal de la pénitence. Son maintien était plein de gravité, ses beaux traits étaient pâles, elle baissait les yeux et joignait les mains sur sa poitrine. On ne pouvait jamais mieux percevoir l'influence de la prière et de la communion silencieuse avec Dieu. Elle paraissait être une personne toute différente de celle que nous avons suivie dans les pages précédentes. Elle s'avançait lentement, et quand elle fut arrivée à la porte du confessionnal, elle s'arrêta un instant, non par hésitation, toutefois : elle se recueillait avant d'accomplir un grand acte de religion. Enfin, elle disparut derrière le long rideau vert, s'agenouilla sur le petit banc étroit et versa toute son âme, à travers le treillis, dans l'oreille attentive du pasteur. Ce qu'elle dit, nous ne le pouvons savoir, car les secrets de ce tribunal sont inviolables, mais il est permis de croire que le long chuchotement que l'on entendit consistait en quelque chose de plus qu'une simple accusation des fautes. C'était sans doute des demandes de conseils pour servir de guides dans les circonstances difficiles où se trouvait la jeune fille, et en réponse, on entendait la grave voix du prêtre, donnant tout bas des avis, des avertissements et des exhor-

tations. Finalement, la confession s'acheva. La belle pénitente courba son front pâle, le pasteur traça en l'air le signe du salut, le tabouret fut repoussé, le rideau vert se souleva, et Zulma sortit pour reprendre la place qu'elle venait de quitter. Inutile de décrire de nouveau son apparence. Longfellow, parlant d'Evangéline, l'a dit dans une ligne qui résume la plus belle description :

" Serenely she walked with God's benediction upon her."

Une heure se passa, durant laquelle Zulma resta à genoux, immobile, absorbée dans la prière, et les autres personnes, imitant son exemple, visitèrent tour à tour le confessionnal. Enfin, le prêtre, après s'être assuré qu'il n'y avait plus de pénitents à confesser, se leva de son siège, ouvrit la petite porte et s'avança dans la nef. En passant près de Zulma, il la toucha légèrement à l'épaule en lui faisant signe de le suivre, ce qu'elle fit aussitôt et tous deux entrèrent sans bruit dans la sacristie. Là, le prêtre, après s'être dépouillé de son surplis, se tourna vers la jeune fille et, de la manière la plus délicate, s'informa de sa santé et de celle de son père. Il lui témoigna ensuite le plaisir qu'elle lui causait, en faisant ainsi ponctuellement ses dévotions, en dépit du temps extrêmement inclément.

" C'est une grande fête, mais elle n'apportera aucune joie cette année, dit-il."

Zulma, dont les traits conservaient leur pâleur et une expression de gravité extrême, répondit qu'en effet les temps étaient tristes, mais que, néanmoins, elle espérait jouir d'un tranquille jour de l'an avec son père et ses plus proches voisins, ayant fait tous les préparatifs nécessaires à cet effet.

—Vous n'avez donc pas appris la nouvelle, ma fille ? dit le prêtre.

—Quelle nouvelle, monsieur ?

—Celle des terribles événements arrivés la nuit dernière, pendant que nous dormions.

Zulma leva les yeux avec un mouvemeut de profonde anxiété et demanda :

—Qu'est-il arrivé, monsieur ?

—On a livré deux grandes batailles.

—Est-il possible !

—Beaucoup de tués, de blessés et de prisonniers.

—Qui ? Où ? Comment ? s'écria Zulma avec la plus grande émotion.

—Québec a été attaqué en deux endroits.

—Et pris ? demanda Zulma, incapable de se contraindre plus longtemps.

—Non, ma fille, les deux attaques ont été repoussées.

Zulma étreignit son front de ses deux mains et elle serait tombée sur le plancher si elle n'avait pas été soutenue par le bon prêtre.

—Courage, ma chère enfant, dit-il. Pardonnez-moi de vous avoir dit ces choses, mais à votre attitude dans l'église, j'ai bien vu que vous n'en saviez rien et j'ai cru qu'il était bon que je fusse le premier à vous en informer.

—Pardonnez à ma faiblesse, Monsieur le Curé, répondit la jeune fille avec douceur. Sans doute, je prévoyais ce qui est arrivé, mais ces nouvelles n'en sont pas moins terriblement soudaines. Je vous en supplie, donnez-moi tous les détails que vous connaissez. Je me sens plus forte maintenant et puis tout entendre.

—Je sais peu de choses certaines. Dans l'émoi général, toutes sortes de rumeurs sont aggravées quand elles nous arrivent, à cette distance. Mais l'on m'assure que le général Montgomery a été tué et le colonel Arnold blessé. Je connaissais ces messieurs ; ils ont dîné plusieurs fois à ma table. C'étaient des hommes charmants et je les aimais bien. Je suis désolé d'apprendre leur malheur.

—Avez-vous appris le sort de quelques autres officiers ?

—D'aucun, nominalement, sinon que c'est un certain Morgan qui a remplacé Arnold et rendu son armée.

—Morgan ? s'écria Zulma, et cette fois, elle fut tellement maîtrisée par son émotion, qu'elle tomba épuisée sur une chaise.

Le prêtre fut fort étonné. Quoique ses visites périodiques au manoir Sarpv eussent été interrompues durant l'occupation américaine de la Pointe-aux-Trembles, il savait d'une manière générale que Zulma avait fait connaissance avec l'un ou l'autre des officiers, ce qui était sa principale raison de croire que monsieur Sarpy et sa fille seraient particulièrement intéressés à apprendre de ses lèvres des nouvelles fraîches de la guerre, mais il ne soupçonnait pas que les sentiments de Zulma allassent plus loin et n'avait, par conséquent, aucune idée de l'effet que ses paroles produisaient sur elle. Ce fut seulement quand il fut témoin de son profond chagrin et de son abattement qu'il entrevit une partie de la vérité, avec cet instinct caractéristique des hommes qui, séparés eux-mêmes du monde par la loi austère du célibat, se dévouent entièrement aux intérêts spirituels et temporels de leur troupeau.

—Ne vous laissez pas abattre, dit-il, en s'approchant de la chaise le Zulma et en se penchant vers elle, avec la bonté d'un père

à l'égard de son enfant ; peut-être la nouvelle est-elle exagérée. Nous en apprendrons davantage vers le soir et il peut arriver que les pertes ne soient pas aussi grandes qu'on les représente. Du moins, il peut se faire qu'il n'y en ait aucune qui vous touche personnellement, ma chère enfant, et j'espère qu'il en sera ainsi. Prenez donc courage. Il se fait tard. La neige continue de tomber et les routes doivent se remplir rapidement. Retournez chez vous et tâchez de garder votre âme en paix. Demain, vous viendrez à la messe basse et j'espère que nous aurons de meilleures nouvelles à nous communiquer mutuellement.

En dépit de ces paroles encourageantes du pasteur, Zulma retourna chez elle, le cœur bien lourd. Elle ne dit pas un seul mot au domestique qui conduisait sa voiture. Au lieu d'offrir sa figure à la tempête et de laisser tomber sur elle les flocons de neige, comme elle en avait l'habitude quand elle était de joyeuse humeur, elle tint son voile baissé, et le mouchoir qu'elle retirait souvent de dessous ce voile montrait qu'elle pleurait en silence. Il arrive souvent que les femmes les plus expansives et les plus fières supportent leurs peines avec un calme sans ostentation, donnant ainsi à leur chagrin, par l'effet du contraste, un plus grand relief. Il en fut ainsi de Zulma dans les circonstances actuelles. Repassant dans son esprit tout ce que le prêtre lui avait dit, et son voyage lui offrant le loisir d'apprécier tout ce que les nouvelles qu'elle avait apprises pouvaient avoir de terrible, elle était complètement accablée quand elle arriva chez elle. En descendant du traîneau, elle se faufila silencieusement dans sa chambre où elle se renferma afin d'être absolument seule. Elle demeura ainsi presque jusqu'à l'heure du souper et longtemps après que les ombres du soir l'eurent enveloppée.

II

LA PROPHÉTIE DE BLANCHE.

Quand monsieur Sarpy se retrouva avec sa fille, à la table, il s'aperçut aussitôt que quelque chose allait mal. Lui-même n'avait rien appris. La violence de l'ouragan de neige avait empêché toute visite au manoir, excepté celle de quelques indigents du voisinage, qui étaient allés, de bonne heure dans la matinée, recevoir leurs aumônes régulières. La journée s'était écoulée, pour le vieux seigneur, dans la solitude, et comme il n'avait eu aucune appréhension, il avait passé son temps très agréablement, à parcourir ses livres favoris. Sans doute, il était tombé sur de la littérature légère

et agréable, car lorsqu'ayant terminé sa lecture il descendit au souper, il était d'une humeur plus enjouée que d'ordinaire. Mais la vue des yeux gonflés, des traits altérés et des manières gênées de Zulma arrêta net ce courant de gaieté et l'anecdote plaisante qu'il avait sur les lèvres. Naturellement, il ne soupçonnait pas la vraie cause du chagrin de sa fille. Il savait qu'elle s'était rendue au village en voiture, pour faire ses dévotions et, sans doute, il crut que quelque chose lui était arrivé là. Il fut même un moment sur le point de la taquiner sur la gronderie qu'il supposait lui avoir été administrée par le prêtre, mais il s'arrêta aussitôt. Chez le vieux gentilhomme français de parfaite éducation, le profond respect formait peut-être la partie principale de l'ardent amour qu'il avait pour sa fille. Il porta la discrétion si loin qu'il ne voulut pas seulement la questionner. Ce fut donc Zulma qui dut rompre le pénible silence. Elle rapporta en détail ce que le prêtre lui avait appris en accompagnant abondamment son récit de commentaires dictés par ses craintes. L'effet produit par ces nouvelles sur M. Sarpy ne fut guère moindre qu'il ne l'avait été sur sa fille. Il écouta dans un profond silence, mais avec un air d'anxiété et de surprise qu'il ne chercha pas à cacher. Pendant longtemps, il resta muet, et quand enfin il essaya de parler, ce fut en un langage plein d'hésitation, indice certain de la profonde anxiété qui le troublait, comme elle accablait sa fille. Il n'eut, par conséquent, que de maigres consolations à lui offrir et le repas du soir se passa ainsi, sans que l'on vît se dissiper un seul instant les ténèbres morales, plus sombres que les ombres qui s'étendaient au dehors.

La petite Blanche assise aux côtés de Zulma, écoutait la conversation, les yeux grands ouverts et avec cette expression de rêverie si fréquente chez cette étrange enfant. Pas un mot ne lui avait échappé et il était évident que l'effet de la terrible nouvelle avait été aussi grand sur son esprit précoce que sur celui de Monsieur et de Mademoiselle Sarpy.

—Si seulement Batoche pouvait venir ? murmura Zulma, en passant la main sur son front où se peignait la lassitude, il nous dirait tout. Je m'étonne qu'il ne soit pas encore ici.

Son absence est une raison de plus de nous faire tout craindre, répondit M. Sarpy à voix basse.

—Cependant, je ne désespère pas encore. Il peut arriver cette nuit.

—S'il est vivant.

—Eh quoi, Papa ? Vous ne supposez pas que Batoche ait pris part à l'attaque ?

—J'en suis sûr, au contraire. Je suis certain qu'il s'est tenu constamment aux côtés de Cary Singleton.

—Je n'avais pas pensé à cela. Hélas ! je crains bien que vous n'ayez raison. En ce cas, qui sait ?

—Oui, un malheur peut être arrivé à notre vieil ami et il se peut qu'il ne revienne jamais.

A ces mots, Zulma et son père tournèrent instinctivement leurs regards sur la petite Blanche. Un sourire angélique se jouait sur ses lèvres et son regard était vague et lointain.

—Blanche, dit Zulma en posant doucement la main sur l'épaule de l'enfant.

—Oui, Mademoiselle. Grand père, quand il m'a quittée, il y a deux jours, m'a dit *au revoir*. Ça veut dire : "je vous reverrai."

—Mais peut-être ces hommes méchants l'ont-ils tué.

—Quels hommes méchants ? les loups ?

Zulma ne comprit pas, mais monsieur Sarpy saisit très bien la pensée de l'enfant.

—Oui, les loups, ma chérie, dit-il avec un triste sourire.

—Oh, mon grand père ne craint pas les loups. Ce sont les loups qui le craignent. Ils ne peuvent l'attraper, quelque grands que soient les dangers où il peut se trouver. Il peut souffrir, il peut être blessé, mais il ne mourra qu'auprès de notre cabane, aux chutes, sous les yeux de ma mère et avec une bénédiction pour moi. Il m'a souvent dit cela le soir, quand il me tenait sur son genou et je crois tout ce que dit mon grand père. Non, mademoiselle, il n'est pas mort et il viendra bientôt pour vous consoler.

Zulma ne put retenir ses larmes en entendant ces simples paroles enfantines si pathétiques, et soudain surgit dans son cœur un sentiment de confiance que la parole du prêtre n'avait pu y faire pénétrer. Elle repoussa sa chaise, souleva Blanche de son siège et la plaça sur ses genoux, appuyant la tête de l'enfant sur son épaule et couvrant le petit front de chauds baisers de gratitude. Monsieur Sarpy regarda et parut satisfait. Sans doute, une semblable assurance s'était éveillée en lui.

—Si Batoche vient en effet. dit-il, il viendra cette nuit. Nous connaissons sa ponctualité et sa promptitude à rendre service. Le temps est mauvais et les routes doivent être dans un état affreux ; mais tout cela ne sera pas un obstacle capable de l'empêcher d'arriver au manoir. Nous avons appris, néanmoins, que l'on a fait un grand nombre de prisonniers. Il se peut que Batoche soit du nombre. En ce cas, nous devrons nous résigner à ne pas le voir ce soir.

Relevant sa tête qui était appuyée sur l'épaule de Zulma, Blanche dit rapidement et avec une certaine animation :

—Non, Monsieur Sarpy, grand père n'est pas prisonnier. Il a toujours dit que les loups ne le prendraient jamais et je crois tout ce qu'il dit.

Monsieur Sarpy sourit et ne répondit rien, mais il crut vaguement que, peut-être, l'enfant pouvait avoir raison après tout.

III

LA PROPHÉTIE ACCOMPLIE.

Elle avait raison. La soirée s'écoula lentement. La servante ôta le couvert et arrangea le feu. Monsieur Sarpy, au lieu de se retirer dans sa chambre, roula son fauteuil près du foyer et reprit la lecture qu'il avait interrompue avant le souper. Zulma continua de tenir Blanche sur ses genoux, et, assises devant le feu brillant, toutes deux se laissèrent aller à l'assoupissement. Pour l'enfant, c'était le vrai sommeil, accompagné de songes agréables, comme en témoignaient clairement le sourire épanoui sur ses lèvres et le jeu de sa physionomie ; pour Zulma, ce n'était pas un vrai sommeil, mais de la somnolence ou plutôt un état de torpeur accompagné d'obscures méditations. Ses yeux étaient clos, sa tête était renversée sur le dossier de la chaise à bascule, ses jambes étaient un peu étendues, tandis qu'un air de résignation forcée ou de préparation à des nouvelles plus terribles encore était imprimé sur ses nobles traits. Les flammes bleues et jaunes du foyer jetaient de fugitifs reflets sur sa figure ; le mugissement du vent autour du pignon résonnait à son oreille, tandis que la lente fuite des heures, à laquelle elle était apparemment insensible, bien qu'elle la perçût distinctement par les coups de balancier de la vieille horloge, plongeait son âme de plus en plus dans les vagues espaces de l'oubli. Graduellement, Monsieur Sarpy, cédant à l'influence de la chaleur et de la solitude, laissa tomber son livre sur ses genoux et ferma les yeux pour faire un petit somme. N'eût été le mugissement de la tempête au dehors et de temps en temps un coup de vent dans la cheminée, tout, dans cette salle, eût été silencieux comme la tombe.

La respiration des trois êtres qui dormaient là était à peine perceptible à l'ouïe, preuve que, du moins, aucun d'eux ne souffrait au physique. Tout y respirait la paix et la sécurité. Si le reste du pays, de ce côté, retentissait des clameurs ou des rumeurs de la guerre, le manoir Sarpy demeurait dans la béatitude d'une profonde ignorance de tant de maux.

Soudain Zulma remua sur son siège et tourna la tête de côté et d'autre sur le dossier de la chaise, comme si une vision flottait entre elle et la lueur du foyer. Elle ouvrit lentement les yeux, les referma en comprimant les paupières afin d'augmenter la force de son regard et les ouvrit une seconde fois. Dix heures sonnèrent ; elle s'était reposée durant deux heures. Il était temps qu'elle se levât et se retirât dans sa chambre. Elle se mit sur son séant et, dans ce mouvement, elle regarda de nouveau devant elle. Elle ne pouvait être le jouet d'une illusion : entre elle et le foyer, il y avait réellement une ombre. Par un rapide effort de sa forte volonté, elle recouvra sa pleine connaissance et reconnut Batoche. Un autre coup d'œil d'une rapidité presque douloureuse lui révéla la placidité du front du vieillard, la douceur de son regard et les traces d'un sourire restées au coin de ses lèvres. Ce spectacle la rassura tout aussitôt. Elle sentit que tout n'allait pas aussi mal qu'elle l'avait craint et qu'elle se l'était imaginé.

—Batoche, dit-elle en lui présentant la main, vous m'avez surprise, mais cette surprise est délicieuse. Vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureuse de vous voir. Asseyez-vous.

Alors la petite Blanche s'éveilla et s'élança des genoux de Zulma dans les bras de son grand'père. Un instant après, Zulma avait éveillé Monsieur Sarpy et, après quelques mots de bienvenue, Batoche était installé sur une chaise devant le feu, avec Blanche sur ses genoux et on lui demandait de raconter son histoire dans les plus menus détails. Zulma n'avait pas osé lui adresser la seule question prédominante dans son esprit, reposant en partie sa confiance, comme nous l'avons vu, dans l'attitude du vieillard ; mais lui, avec sa perspicacité habituelle, y répondit avant d'entrer dans le cours de son récit.

—Tout va mal et pourtant tout va bien, dit-il avec un geste rapide.

Zulma le regarda d'un air suppliant.

—Nous avons été battus, continua Batoche. Les loups ont triomphé. Beaucoup de nos plus braves officiers ont été tués, mais le capitaine Singleton n'a été que blessé.

—Encore blessé ! s'écria Zulma.

—Mais pas très sérieusement. Il est tombé, mais je l'ai relevé de dessus la neige et il a pu se tenir debout et marcher.

—S'est-il échappé ?

—Il ne l'a pas pu, j'ai essayé de lui persuader de me suivre. Il m'a ordonné de prendre la fuite, mais en déclarant qu'il devait rester avec ses soldats.

—Eh bien ?

—Il a été fait prisonnier, mais soyez tranquille, il est entre bonnes mains.

—Entre bonnes mains ?

—Oui, j'ai vu Roderick Hardinge en face de lui et je suis sûr qu'il l'a reconnu.

—Le ciel en soit loué !

—Il est maintenant dans les murs de Québec, mais il sera bien soigné.

Batoche reprit alors son récit du commencement et il en relata toutes les circonstances, d'après ce dont il avait été lui-même témoin et ce qu'il avait appris ensuite aux quartiers généraux.

La narration fut graphique, lucide et telle qu'on pouvait l'attendre d'un soldat si intelligent. Minuit sonna avant qu'il n'eût terminé son histoire et ses auditeurs l'écoutèrent avec la plus grande attention.

—Et maintenant, en ce qui vous regarde, dit M. Sarpy, comment avez-vous pu vous échapper ?

Batoche et la petite Blanche sourirent et l'enfant se blottit plus étroitement encore dans les bras de son aïeul.

—Ne vous ai-je pas toujours dit que les loups ne pouvaient pas me prendre ? Du moins, ils ne me prendront jamais vivant. Quoique, mes hommes et moi, nous nous soyons engagés comme éclaireurs seulement, quand l'attaque finale sur la ville fut décidée, je résolus d'être présent. Je désirais prendre part à cette grande revanche, si nous étions vainqueurs, et si le sort nous était contraire, je voulais partager les dangers de ceux qui combattaient pour notre liberté. D'ailleurs je ne pouvais abandonner Cary Singleton, mon cher ami, et l'ami de la bonne demoiselle qui a si grand soin de ma petite-fille.

Zulma remercia par un gracieux salut et aussi par des larmes de reconnaissance.

—D'abord tout parut nous être favorable, mais après que le colonel Arnold eût été blessé, le désordre se mit dans nos rangs et je vis aussitôt que la partie était perdue pour nous. Ce qui ajouta à notre désastre, ce fut de nous trouver en face de nos compatriotes ; nos propres compatriotes, Monsieur Sarpy. C'était Dumas, qui était à leur tête ; c'était Dambourgès, qui accomplit des prodiges de valeur ; c'était un géant, nommé Charland, qui s'élança sur la barrière et retira nos échelles de son côté. La vue de ces choses m'exaspérait et me paralysait. Si nous n'avions eu affaire qu'aux Anglais, nous aurions réussi, mais les Français se mirent de la partie, et ce fut trop. Quand enfin nous fûmes complètement entourés et que nos

hommes tombèrent de tous côtés, le capitaine Singleton, comme je l'ai dit, m'ordonna de m'échapper. " Vous ne pouvez faire aucun bien maintenant, dit il, nous sommes perdus. Fuyez et apprenez à nos amis ce qui est arrivé. Dites à M. Sarpy et à Mademoiselle Zulma que je ne les ai pas oubliés dans ce malheur, le plus terrible de ceux qui ont fondu sur moi. " J'ai obéi à ces ordres. La fuite était presque aussi désespérée que la marche en avant. Accompagné de mes hommes et de quelques sauvages, nous nous jetâmes dans un étroit sentier longeant la rivière, jusqu'à ce que nous eussions atteint la rivière St-Charles couverte de glaces. Nous traversâmes cette rivière avec la plus grande difficulté. Nous eûmes à courir sur l'espace de deux milles sur des glaçons refoulés par la marée et nous rencontrâmes beaucoup de mares que nous cachaient l'obscurité et la neige tombante. Après des dangers et des misères sans nombre, nous réussîmes à atteindre la rive opposée d'où nous pûmes entendre les derniers bruits de la bataille. Nous nous arrêtâmes pour écouter jusqu'à ce que tout fût retombé dans le silence et nous sûmes ainsi que le sort de nos infortunés compagnons était scellé. Alors nous nous dirigeâmes vers les quartiers généraux de Ste-Foye où nous fûmes les premiers à communiquer la terrible nouvelle au colonel Arnold. Là, nous apprîmes aussi les détails complets de la défaite de Montgomery. Après avoir pris un repos dont nous avions le plus grand besoin, je renvoyai mes hommes dans leurs foyers pour s'y reposer quelques jours et je dirigeai mes pas vers ce manoir. Me voici et je vous ai fait mon récit. N'avais-je pas raison de dire que tout va mal et que pourtant, tout va bien ?

IV

JOURS D'ATTENTE.

Maintenant que Zulma savait tout, son anxiété n'était guère moindre que lorsqu'elle était en proie à ses pénibles appréhensions. C'était pour elle, sans doute, un grand soulagement de savoir que la blessure de Cary n'était pas dangereuse et que, son sort étant d'être prisonnier, il aurait les bons soins de Roderick Hardinge. Elle n'avait pas le moindre doute sur les bonnes dispositions de ce dernier à l'égard de son ami. Elle éprouvait même une certaine satisfaction à la pensée que Roderick traiterait bien Cary, précisément par égard pour elle-même. En réfléchissant sur ce sujet, elle se surprit plus d'une fois à exprimer mentalement une profonde admiration à l'égard de l'officier anglais. Elle se représentait avec une grande intensité de sentiment, la beauté de sa personne,

la virilité de son attitude, la chaleur cordiale, ainsi que le ton aisé et élevé de sa conversation. Parfois elle se disait que le sort de Cary n'était pas si pénible après tout, à l'abri qu'il était désormais de tous nouveaux dangers ; exempt des rigueurs de l'hiver qu'il avait eu à supporter dans les camps et en compagnie d'un homme aussi sympathique que Roderick Hardinge. Un triste sourire glissa sur ses traits à la pensée qu'elle serait bien prête à souffrir un peu de captivité pour jouir d'une telle société. Mais tous ces sentiments s'arrêtaient à la surface. Au plus profond de son cœur, elle éprouvait un grand chagrin de l'échec complet des Américains, de leurs espérances déçues, de leur attente trompée et de la terrible catastrophe qui avait été fatale à un si grand nombre de leurs principaux officiers. Elle s'apitoyait surtout sur les infortunes qui accablaient Cary Singleton. Deux fois blessé et maintenant prisonnier : assurément, c'était là une rude expérience pour un jeune homme de vingt et un ans. Et puis, elle était privée de sa compagnie, de même qu'il était privé de la sienne. Elle se demandait, (et, en dépit d'elle-même, cette pensée était pour elle une nouvelle peine), s'il ressentirait l'isolement autant qu'elle. Elle ne savait pas combien de temps la captivité durerait ; Batoche n'avait pu l'éclairer sur ce point. Si les débris de l'armée continentale retraitaient, les infortunés seraient sans doute laissés en arrière à languir dans leur prison. Si le siège devait continuer durant le reste de l'hiver, on les détiendrait pour les empêcher de grossir les rangs des envahisseurs. Dans tous les cas, l'avenir apparaissait très sombre.

Zulma demeura pendant toute une semaine dans cet état de doute et d'accablement. Dans cet intervalle, son père et elle-même reçurent des nouvelles plus détaillées des grandes batailles, de sorte que maintenant ils en connaissaient toutes les péripéties, mais ils n'apprirent absolument rien concernant ceux qui étaient à l'intérieur des murs.

Batoche, qui vint les visiter une couple de fois durant ce laps de temps, leur dit qu'il avait essayé, chaque nuit, d'entrer dans la ville, mais qu'il avait trouvé toutes les issues si étroitement gardées, que force lui avait été d'abandonner chacune de ses tentatives. Il ajouta, néanmoins, qu'il était sûr que cette vigilance extraordinaire ne durerait pas bien longtemps. Dès que la garnison serait convaincue que l'armée assiégeante n'avait aucune intention de renouveler l'attaque, du moins immédiatement, elle modérerait cette excessive surveillance qui devait peser lourdement sur des troupes si peu nombreuses. Cette assurance n'apportait à Zulma qu'une mince consolation. Elle annonçait un nouveau délai, et les délais, avec toutes leurs incer-

titudes étaient précisément ce qu'elle ne pouvait plus supporter Une autre source d'anxiété pour son père et pour elle était l'absence complète des nouvelles d'Eugène, depuis le grand événement. Auparavant, ils en recevaient souvent, soit directement, soit grâce aux visites de Batoche à la famille Belmont.

Enfin, au bout d'une quinzaine de jours, Batoche arriva au manoir Sarpy porteur de nouvelles plus précises. Il n'avait pas réussi, lui-même, à pénétrer dans l'intérieur de la ville, mais il avait rencontré par hasard, dans les bois, près de sa hutte, à Montmorency, un de ses compatriotes brisé par la fatigue et les privations, qui avait déserté de la milice. Il avait appris de lui que les prisonniers étaient renfermés dans une partie des bâtiments du séminaire où ils occupaient des quartiers confortables et précisément, l'une des causes de sa désertion était que ses compagnons et lui étaient privés de leurs meilleures rations, au profit de ces détenus. Il apprit aussi qu'à l'attaque du Sault-au-Matelot, les élèves du séminaire avaient pris part au combat et s'étaient conduits assez bien, mais qu'aucun d'eux n'avait été blessé. Ceci fut un grand soulagement pour Monsieur Sarpy et pour Zulma, et leurs pénibles appréhensions au sujet d'Eugène s'évanouirent. Une autre nouvelle apportée par ce déserteur fut que, après avoir tiré le fatal coup de canon à Près-de-Ville, la petite garnison de la redoute avait été prise de panique et avait pris la fuite avec la plus grande précipitation. Ce ne fut que lorsqu'ils s'étaient aperçus qu'ils n'étaient pas poursuivis, que les fuyards avait osé revenir.

—Ah ! s'écria Batoche, si l'officier qui prit le commandement après le brave Montgomery avait seulement pressé l'attaque, la redoute aurait été enlevée, Arnold aurait reçu des renforts, l'assaut combiné aurait eu un succès complet et Québec serait à nous !

—Quel est le nom de cet officier ? demanda Zulma.

—Je ne le connais pas, mais je crois qu'il s'appelle Campbell.

—Lâche ou traître ! s'écria la jeune fille en bondissant de son siège, le mépris peint sur ses traits contractés.

Quelle qu'en soit la cause, la conduite de Campbell fut inexplicable. Il paraît hors de doute qu'il aurait pu continuer l'assaut avec succès après la mort de Montgomery et il est plus que probable que son triomphe aurait assuré celui d'Arnold. Mais il est inutile de discuter ce point. Un grand capitaine a dit que la guerre est faite, en grande partie, d'accidents favorables ou défavorables.

V

L'INVALIDE.

Batoche avait déployé sa prescience habituelle en prédisant que la garnison de Québec se relâcherait bientôt de sa vigilance. Arnold, avec les faibles restes de ses forces vaincues renonça à investir complètement la ville, et se contenta d'en continuer activement le siège. Il incendia les maisons du faubourg, qui gênaient son plan d'opérations. De son côté, Carleton fit une ou deux sorties pour brûler le reste des maisons de St-Roch, dans le double dessein de nettoyer l'espace devant ses canons et de fournir la ville de bois à brûler dont l'approvisionnement s'épuisait rapidement. A la tête de ses deux mille hommes, il aurait pu facilement fondre sur les cinq ou six cents Américains et les mettre en déroute ou les faire prisonniers, faisant ainsi cesser le siége ; mais pour quelque raison que l'on n'a jamais expliquée d'une manière satisfaisante, il préféra imiter Fabius et compter, pour la délivrance finale, sur le retour du printemps et l'arrivée de renforts, du côté de la mer. Il maintenait une bonne discipline parmi ses troupes ; mais il était naturel que, vu la fastidieuse lenteur du siège et la longue inaction qui avait suivi l'attaque du 31 décembre, ses hommes fussent plus ou moins démoralisés.

La désertion citée au chapitre précédent fut suivie de beaucoup d'autres, spécialement de soldats américains qu'il avait imprudemment incorporés dans un de ses régiments, au lieu de les garder rigoureusement comme prisonniers.

Ces hommes saisissaient toutes les occasions de s'échapper ; c'est par eux, qu'Arnold fut informé de tout ce qui se passait dans la ville. Parmi ces sources d'informations, il y avait de longues lettres écrites par ses officiers prisonniers. Dans l'une de ces missives, on lui annonçait que la blessure du capitaine Singleton ayant déterminé une sérieuse inflammation de poumons, il lui avait été permis de se faire transporter dans une famille. Aussitôt que Batoche apprit cette importante nouvelle, il se rendit en toute hâte au manoir Sarpy pour la communiquer à Zulma.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORTICULTURE, par un *Religieux jardinier* de 26 ans d'enseignement et de pratique ; 2e édition ; beau vol. in-12 de 700 pages ; Librairie : Bégin, 33 rue du Cherche-Midi, Paris.—Prix : 4 fr. ; *franco-poste :* 4 fr. 70. A la

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS, MONTREAL, $1.00.

Cet ouvrage d'un religieux expérimenté entre tous par sa longue pratique du métier d'horticulteur, est destiné à tous ceux qui sont encore apprentis dans le jardinage, et il les guide parfaitement dans la profession par son enseignement méthodique, clair, concis, sérieux, complet et néanmoins toujours pratique ou de facile application.

Il ne laisse de côté aucune branche essentielle de l'horticulture.

Ce manuel contient en outre des *Planches* au nombre de 22, concernant la greffe, la taille, la forme des arbres, y compris la taille et les formes de la vigne, d'après les derniers progrès effectués en arboriculture et en viticulture. On a ici 41 dessins qui viennent heureusement compléter et élucider le texte.

Pour tous ces motifs, nous recommandons à nos lecteurs, surtout à ceux de la campagne, cet excellent *Manuel d'horticulture*..

LE MÉDECIN DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE.

Revue mensuelle de médecine usuelle des familles publiée par livraison de 32 pages in-4o. Rédacteur-en-chef : Docteur C. HACKS. Prix de l'abonnement pour le Canada, 90 cents. On s'abonne à la librairie C. O. Beauchemin & Fils, Montréal.

Cette nouvelle revue n'est pas un journal de vulgarisation venant tout uniment augmenter la phalange nombreuse de ses devanciers ; c'est un journal de famille réellement nouveau, et, dans la presse médicale et scientifique, il constituera une *véritable innovation.*

Instruire en restant chrétien, c'est-à-dire honnête, telle sera notre constante préoccupation. Ainsi notre journal sera le gardien de la santé dans les familles honnêtes. Il pourra sans aucun danger, être reçu, lu et donné à donné à lire au foyer catholique Sur cette question de moralité rigoureuse, nous prenons l'engagement le plus formel.—Extrait du programme. (janvier 1894.)

Sommaire du No 1.—Avis important.—Consultations.—Programme.—A nos lecteurs.—Notre-Seigneur Jésus-Christ médecin. — Questions aux Salpêtriers : la véritable histoire de Charcot.—Le rôle du médecin et le rôle du prêtre.—Science luciférienne.—Variété : La saignée et les barbiers.—Commentaires sur l'hygiène : Prolégomènes.—Petites miettes sur l'hygiène : L'art vétérinaire auxiliaire de la médecine.—Dictionnaire des maladies et leur traitement.—BIBLIOGRAPHIE.—Le *Catéchisme* apostolique de Mgr Armand Joseph Fava, évêque de Grenoble.—*L'hypnotisme*, de l'abbé Schneider.—Système Kneip.

Sommaire du No 2, (février 1894.)—Consultations.—A nos lecteurs.—Notre-Seigneur Jésus-Christ médecin.—Une française possédée, délivrée par Pie IX en 1864.—Les soins dans les hôpitaux.—La saignée et les Barbiers (suite).—Commentaires sur l'hygiène.—Petites miettes d'hygiène : Lavez-vous les mains.—Des bains.—Petit dictionnaire des maladies et leur traitement : Choléra.

Sommaire du No 3.—Consultations.—A nos lecteurs.—L'Encyclique Pontificale.—Notre-Seigneur Jésus-Christ médecin.—Variété : La saignée et les Barbiers (suite).—Commentaires sur l'hygiène.—Etude sur la rage.—Des bains (suite).

SYRIE et SINAI, par le R. P. M. JULLIEN, S. J., 1 vol. grand in-8° jésus de 300 pages, orné de 54 gravures. Sous couverture repliée, prix : 75 cts. Sous riche reliure percaline en 5 couleurs, prix, $1.75

Le P. Jullien ne hante pas les sentiers battus ; s'il voyage, c'est pour voir du nouveau ; et quand il parle de ses voyages, il se garde bien de répéter ce que les autres ont dit : aussi ne court-on nul risque de s'ennuyer à l'entendre. Il a parcouru en tous sens, de l'Egypte à l'Asie Mineure, la côte orientale de la Méditerranée, cette terre des manifestations divines, cherchant le passé sous les palimpsestes du présent, sans négliger de peindre les réalités actuelles : et ses tableaux où s'encadrent les récits bibliques, comme de précieux camées sertis dans l'or pur, ajoutent à l'éclat éblouissant du vrai révélé la lumière plus tranquille de la vraisemblance. Quoi de plus curieux pour l'esprit, de plus satisfaisant pour la foi que son excursion de la Mer Rouge au Sinaï sur les pas de Moïse? Il marche l'Ecriture à la main, mais les yeux ouverts et l'oreille au guet, plns attentif cepeddant aux accidents du terrain qu'aux traditions locales, et c'est le sol lui-même qui dénote à chaque étape l'itineraire d'Israël. Dans la Syrie septentrionale, il explore le désert pour y interroger les ruines des chrétientés primitives. Puis il gravit les pentes du Liban non plus pour questionner l'immutabilité de la nature ou la caducité de l'œuvre des hommes, mais pour compléter sa gerbe de souvenirs chez un peuple bien vivant, enté sur la vigne romaine, les Maronites. Ce voyage en zigzag met l'auteur et son lecteur en contact ou en relations avec des gens de tous les rites et de tous les schismes, de toutes les *païennerius ;* aussi le P. Jullien, et nous l'en remercions, prend-il soin d'expliquer sous quel régime politique et religieux on vit là-bas ; commeut, sans se confondre, coexistent tant de sectes, et comment, en restant unis, se distinguent tant de rites. Ce n'est pas le moindre intér3t de ce beau volume, dont de nombreusees illustrations, point banales du tout, font une œuvre d'art.

SAINTE-AGNÈS et SON SIÈCLE, par J. T. de BELLOC, 1 vol. gr. in-8° jésus, de 300 pages, illustré de 90 gravures sur très beau papier. Prix : $0. 75.

Cet ouvrage, dédié au cardinal Rampolla et honoré d'une lettre de Son Eminence, est digne de s'ajouter à la série des précieux travaux que l'auteur a déjà écrits relatifs à l'histoire de l'Eglise. C'est un tableau exact et animé des triomphes de la société chrétienne sur le paganisme ; ce tableau, une virginale figure le domine, celle d'une noble enfant romaine dont le nom signifie pureté, qui a été déclarée par un Souverain Pontife : " l'ornement de la pudeur " et qui a été moissonnée dans sa fleur, livrant sa tête à l'épée pour l'amour du Christ.

Il est peu de saintes plus populaires qu'Agnès parmi les fidèles ; il en est peu qui soient en plus grand honneur dans l'Eglise. Chaque jour, elle est invoquée au canon de la messe les plus illustres docteurs ont fait l'éloge de ses vertus. Les hagiographes ne lui ont pas manqué. Profitant de leurs divers travaux, les groupant et les complétant d'une manière très heureuse, le livre que nous avons sous les yeux contient non seulement le récit de la vie de la Sainte, mais encore des aperçus fort justes sur l'état de Rome à cette époque, sur l'histoire de l'Eglise naissante. Les illustrations et la typographie de ce volume sont d'une exécution irréprochable. Nous voudrions le voir offrir en cadeau aux jeunes filles, car sa lecture ne peut qu'être salutaire à l'esprit et au cœur.—*L'Univers.*

L'ESCLAVAGE, SES PROMOTEURS ET SES ADVERSAIRES

Notes et documents pour servir à l'histoire de l'esclavage, dans ses rapports avec le Catholicisme, le Protestantisme et les Principes de 89 par SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien officier aux Zouaves pontificaux, Membre du Conseil directeur de la *Société anti-esclavagiste de Belgique.*

Sur le chapitre de l'esclavage, comme sur bien d'autres, 'Eglise a été en butte aux injustes attaques de ses ennemis. L'ouvrage sérieux et documenté de M. de Locqueneuille fait bonne justice des calomnies et des mensonges pseudo-historiques. Il prouve les effors faits par l'Eglise pour supprimer l'esclavage dans l'empire romain, puis au moyen âge et enfin dans les colonies catholiques. Il montre aussi le protestantisme s'efforçant de le rétablir, la reine Elizabeth l'introduisant dans les colonies anglaises et il fait un tableau navrant de la condition affreuse des esclaves sous la domination protestante.

L'esclavage au XIXe siècle forme le sujet de la 2e partie de l'ouvrage. L'auteur y traite de l'odieux trafic appelé traite des noirs et de l'élevage des nègres, de la condition de l'esclave dans les pays où régnaient les " droits de l'homme," de la condition des noirs dans les pays catholiques et surtout de l'abolition de l'esclavage, la guerre de Sécession aux Etats-Unis, sa cause et ses eflets. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur montre l'esclavage renaissant sous de nouvelles formes ; la traite et l'esclavage des coolies, les *races inférieures* aux Etats-Unis, la traite des enfants en Italie et l'intervention de l'Eglise et de son auguste Chef Léon XIII pour la suppression de cette plaie cruelle, inhumaine et barbare.

1 vol in-12 de 320 pages, 50 cents. En vente à la librairie C. O. Beauchemin & Fils, 256 et 258 rue St. Paul, Montréal.

LA NATION CANADIENNE.

Etude historique sur les populations françaises du Nord de l'Amérique, par Ch. Gailly de Taurines. 1 vol. in-12, 88 cents.

A LA LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS, MONTREAL.

Après plus d'un siècle d'oubli, le Canada et les Canadiens sont devenus tout-à-fait à la mode en France ; M. de Taurines, qui a séjourné quelque temps parmi nous, qui a consciencieusement et sans parti-pris observé nos

mœurs et notre position en Amérique, contribue puissamment par ce nouvel ouvrage, à éclairer ses compatriotes sur les affaires du Canada. Il nous est arrivé si souvent de nous voir mal jugés et mal compris par certains voyageurs à l'esprit superficiel et préjugé, que nous reconnaissons avec plaisir dans l'auteur de ce nouvel ouvrage sur notre pays, un ami de la vérité, un observateur au jugement droit et juste.

Voici, par exemple, sa conclusion sur notre destinée politique et sociale :

"..... Eh bien, c'est sur cette terre toute neuve, toute prête à recevoir chaque impression nouvelle et à se vivifier de tout labeur et de tout effort, que les Canadiens, par leur population et par leur patriotisme, travaillent à l'édification d'une nation. Ils ont la confiance de la faire grande et forte ; et cette nation, ils aiment à le dire et à le répéter à tous les échos de la renommée, cette nation, ce sera la *France américaine.*

Le livre de M. de Taurines ne peut manquer d'être lu avec beaucoup d'intérêt, en France comme au Canada.

JOURNAL POPULAIRE.

Nous venons de recevoir les Nos 1 et 2 du *Journal Populaire*, organe des travailleurs des villes et des campagnes. C'est une belle publication hebdomadaire de huit pages, éditée par la " Maison de la Bonne Presse " au No 31, rue St-Gabriel, Montréal. B. de P. 919.

Le bon marché de ce journal, 50 cents par année à la campagne et 75 cents en ville, sa rédaction intéressante et variée, ses feuilletons de choix, dramatiques et moraux tout lui promet la popularité qu'appelle son nom.

LA
REVUE CANADIENNE

OCTAVE CRÉMAZIE

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

ON n'est plus guère poète. Il y fallait de l'enthousiasme, et l'égoïsme a desséché le cœur ; il y fallait du regard et de l'envergure : les sens ont obscurci l'esprit, et l'argent a coupé les ailes au génie ; il y fallait l'attouchement du Dieu, et l'humain a tué le divin. Qu'est-ce encore ? Le poète était simple, naïf, enfant ; il ne se doutait de rien ; il n'était pas de son temps ; sa vie se passait dans l'idéal, qui embrasse tous les temps et l'éternité : nous sommes vieux, compliqués, retors ; nous savons tout ; nous sommes plongés dans le réel. Plus vont les hommes, et plus ils s'emparent de la terre ; ils y resteront. S'il s'élève encore des poètes, le spectacle de leur éternelle jeunesse forme un étrange contraste avec celui de la décrépitude universelle. Ils ressemblent à des demi-dieux, égarés au sein de l'humanité. Les vues qu'ils ont sur l'infini sont moquées par un monde enfoui dans la matière. Moquée, la conception qu'ils se font de la Beauté. Pauvres Génies incompris et ignorants ! Ils marchent sur les précipices et côtoient les abîmes ; ils vont au-devant des embûches ; ils se réveillent dans des embarras mortels ; ils meurent en dessillant les yeux de leurs contempteurs. Tel fut le destin de Crémazie.

En entreprenant cette étude, je ne pense pas que j'apprenne bien du nouveau. Beaucoup de personnes vivent encore, qui ont connu Crémazie, et qui savent ses poésies par cœur. Ce n'est donc pas moi, de qui il n'en est aucunement de même, qui aurai qualité pour instruire ces personnes. Tout au plus pourrais-je livrer mes

assertions et mes jugements à leur vérification et à leur critique. En outre, les travaux de M. l'abbé R. Casgrain et de M. B. Sulte, qui, en passant, m'ont fourni de précieux renseignements et dont je ne fais pas difficulté d'avouer que je me suis amplement servi, ont déjà, ce semble, fait suffisamment connaître le poète national des Canadiens. Néanmoins aucun écrivain, que je sache, n'a encore présenté au public l'analyse de ses ouvrages ni donné de leur mérite une appréciation d'une certaine étendue. Et puis, il y a une génération nouvelle, déjà éloignée de trente ans de l'époque où vécut Crémazie, et j'ai cru possible de l'intéresser par une étude un peu différente à celles qui existent déjà sur le même sujet. Ensuite, il semble qu'après les événements qui ont eu lieu récemment dans notre pays, il ne soit pas hors de propos de définir les termes : écrivain, poète, poète national : on a brouillé ces choses-là ; les cartes ont été mêlées. On ne trouvera pas mauvais que les places soient restituées et la lumière faite. Et de plus, je ne sais pas, mais on dirait que le vent est à la critique depuis quelque temps. On s'est, avec raison, beaucoup plaint qu'elle n'existait pas chez nous. C'est peut-être, en effet, le moment de lui donner naissance. D'autres ont commencé ; suivons. Enfin il peut se faire qu'en définitive je ne sache trouver à mon écrit de véritable motif que l'admiration que j'ai toujours éprouvée pour le beau génie de Crémazie. Vous allez me dire que cela n'est pas un sûr garant d'impartialité. C'est vrai ; pas plus que l'amour de la patrie au cœur de l'historien. C'est ce qui vous rassurera peut-être, et moi pareillement.

Je commencerai donc par dire, en abrégé quels furent la vie et les malheurs de Crémazie ; puis je ferai l'examen détaillé de ses écrits en vers et en prose : après quoi je tâcherai de donner une appréciation générale de son talent et de son œuvre.

I

Octave Crémazie naquit à Québec, le 16 avril 1827. Son père, Jacques Crémazie, descendait d'une famille originaire du Languedoc. L'enfant fit ses études au Séminaire de Québec. On ne voit pas qu'il s'y soit distingué. J'ai même un vague souvenir d'avoir vu quelque part que c'était le contraire. Mais je ne l'assure pas. Il aima pourtant l'étude, qui devint la passion de sa vie. Pourquoi, au sortir du collège, il ne fit pas choix d'une profession libérale, ses biographes nous le laissent ignorer. Déjà épris de littérature et de poésie, éprouvait-il une instinctive répugnance pour le code, peu capable assurément de tenter un esprit affamé d'idéal ? Ne voyait-il dans iout le respectable corps médical que des Purgons et

des Sganarelles ? Oh ! que non pas ! Il est malaisé de démêler les motifs de la détermination qu'il prit alors. A qui est attiré vers les choses de l'intelligence il semble que le calcul ne doive guère inspirer plus d'attrait que la loi. Le jeune Octave adopta néanmoins le commerce. Mais il s'agissait d'un commerce de livres, et cela n'était pas pour répugner au nourrisson des muses. L'état de fortune de ses parents suffirait peut-être pour tout expliquer. Ce qui est certain, c'est qu'il n'avait point d'aptitudes pour les affaires, et que, s'il en eut, il n'en montra point.

Il entra donc au magasin de librairie, fondé par ses deux frères, Jacques et Joseph, et il fut admis comme tiers dans leur société. En 1855. il devint directeur de cette maison, qui prit alors une grande extension, et dont il fit en même temps le rendez-vous des beaux esprits et des littérateurs. Ecrivains, orateurs, poètes, penseurs s'y rendaient aux heures de loisir : Garneau, Parent, Chauveau, Ferland, Taché, Cauchon, en un mot, tout ce que renfermait de talent et de culture intellectuelle la société québecquoise de ce temps-là. C'était l'âge d'or de notre littérature. Octave Crémazie, beaucoup plus au fait de ses tablettes que de son comptoir, était, comme bien on pense, l'âme de ces réunions d'élite. Doué d'une belle intelligence, il possédait déjà, en outre, une grande érudition, de laquelle il ne faisait pas montre, mais qui se débordait dans l'intimité. Du jour qu'il s'était fait libraire, il avait commencé d'étudier avec une incroyable ardeur. Il connaissait à fond les littératures latine, espagnole, italienne, anglaise, allemande : je ne parle pas de la française, il en était l'oracle et le représentant le plus authentique au Canada. Il n'y avait pas jusqu'au sanscrit, dont il n'eût tenté les sacrés abords.

L'établissement Crémazie était fort achalandé. Les Québecquois âgés s'en souviennent. On y venait acheter des quatre coins de la Province. Le clergé notamment s'y approvisionnait. Chaque printemps, c'était une floraison nouvelle de livres et de brochures, de tout titre et de tout format, de toute qualité et de toute couleur : que cela faisait plaisir à voir, dit un de mes amis. Si le maître trafiquait maladroitement, il choisissait en artiste.

Les livres offraient donc un aliment continuel à son avidité intellectuelle. Il lisait le jour, et la nuit composait dans son lit. Je ne vous ai pas encore dit que Crémazie fit des vers dès sa jeunesse, peut-être même sur les bancs du collège, ce qui ne serait pas un fait inouï. D'abord, comme il arrive toujours, il commet des vers de quinze pieds. Ceci n'est plus tenu pour un cas pendable, voire par des barbons du Parnasse. Le divin Hugo en a fait bien d'autres.

Le futur auteur de la *Promenade de trois morts* rime longtemps avant d'écrire quelque chose de passable. Et les premières pièces qu'il publie sent traitées d'une manière fort irrévérencieuse par certains journaux. On ne se gêne pas pour appeler cela *de la prose dans laquelle les vers se sont mis.* Crémazie ne se décourage pas. Il se livre à une étude approfondie des poètes du romantisme français et étranger. Et donc il continue de rimer, et de chevaucher, des nuits entières, sur le dos de Pégase. Sa tête devient pleine d'hémistiches, qu'il a l'habitude de ne pas confier au papier, qu'il ne soit sur le point de les porter à l'imprimerie. Quand Racine disait que sa pièce était finie, qu'il n'avait plus qu'à l'écrire, il ne voulait parler que de la trame de l'ouvrage ; il lui restait les vers à faire : Crémazie, sa pièce terminée, n'avait plus rien à faire. Cela ne s'est peut-être pas souvent rencontré. Peu à peu son vers s'affermit et prend de l'allure. Né poète, ce ne fut néanmoins que lorsqu'il eut fécondé son génie au contact des maîtres qu'il se sentit les dons créateurs. Il ne se frappa point le front, comme LaFontaine, illuminé tout à coup du Dieu souverain, mais il lui fallut du temps et du travail avant de se connaître et de se posséder tout entier. Dès lors sa vocation l'entraîna irrésistiblement.

Octave Crémazie n'était pas joli. Voici le portrait que trace de lui M. l'abbé Casgrain : "Au physique, rien n'était moins poétique "que Crémazie : courtaud, large des épaules, la tête forte et chauve, "la face ronde et animée, un collier de barbe qui lui courait d'une "oreille à l'autre, des yeux petits, enfoncés et myopes, portant lu-"nettes sur un nez court et droit, il faisait l'effet au premier abord "d'un de ces bons bourgeois positifs et rangés dont il se moquait à "cœur joie : *braves gens*, disait-il,

"Qui naissent marguilliers et meurent échevins

"et qui ont *toutes les vertus d'une épitaphe.*"

Comme on le voit, cette peinture, si elle est vraie, n'est pas tout ce qu'il y a de plus flatteur. "Son sourire, reprend l'écrivain, le "plus fin du monde, et les charmes de sa conversation faisaient "perdre de vue la vulgarité de sa personne." Voilà le correctif, qui vaut le visage avantageux.

On passait donc des heures agréables, vers l'an 1860, à Québec, rue de la Fabrique, chez Octave Crémazie. Il existait au fond de la librairie une petite pièce où le maître réunissait ses amis intimes. C'est là qu'il tenait salon. Point de luxe dans cette chambrette. Des murs blancs, un crucifix, un guéridon, quelques chaises communes, des tas de bouquins, une fenêtre sans rideaux donnant sous le ciel bleu. D'étiquette, pas davantage ; mais de l'esprit, de l'affection,

de la bonne gaieté. On devise littérature, art, poésie. On fait des coq-à-l'âne ; on dit d'aimables balivernes. On débite de la prose et puis des vers. M. Fréchette était alors à ses débuts, et promettait beaucoup .... Bref, un petit cénacle romantique.

Je n'ai pas vu de mes yeux les choses que je rapporte. Mais j'imagine qu'il n'en doit pas être autrement dans ces sociétés de l'intelligence. Et ceci me rappelle les rendez-vous historiques de la défunte marquise de Rambouillet, ainsi que les joyeux dîners qui réunissaient Racine, LaFontaine, Chapelle, Molière chez Boileau, à Auteuil. D'instinct les hommes instruits se recherchent, et les plaisirs de la conversation sont les plus délicats. Ça été l'origine des salons littéraires, dont il y a eu quelques-uns spirituels et bons. J'éprouve parfois d'étranges désirs. Je voudrais avoir vécu en France, du temps de Vaugelas, ou même de ce candide Ronsard ; ou encore, à l'époque de la création du romantisme, ou des réunions de madame Swetchine; encore plus, à proximité des solitaires de La Chesnaye, ou de la ruche de l'*Univers*, qui se tenait, je crois, rue du Bac, à Paris. Il me semble qu'il n'est rien de tel que de se trouver en compagnie de savants, d'artistes, de poètes, de vaillants ouvriers de la plume, tous modestes grands hommes et causeurs intelligents. L'esprit fait l'assaisonnement de ces festins intellectuels : l'esprit, varié comme les cerveaux dont il procède, aimable, léger, profond, saillant, prime-sautier. Crémazie l'avait fin et prompt, sobre aussi, ce qui est un avantage de plus, vu que, comme vous savez,

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Parfois il se bornait à "jeter à des rares intervalles, dit encore M. "Casgrain, quelques réparties fines parmi les discussions qui se "croisaient autour de lui, ou bien accueillait par un sourire nar-"quois les excentricités de quelques-uns de ses interlocuteurs." En d'autres temps il parlait abondamment, parce qu'il savait beaucoup et admirait pleinement. Il lui arrivait, sans doute, de dire quelqu'une de ses pièces, sa dernière, et de la soumettre à l'appréciation de ses amis, bien que ce fût lui, l'aristarque de cet athénée.

Il puise son inspiration à diverses sources. Les beaux faits de l'histoire du Canada lui fournissent un thème fécond, sur lequel il compose des variations merveilleuses. Un événement important une fête patriotique ou religieuse, un bruit de fanfare guerrière, apporté par la brise de l'océan, la vue de quelque coin pittoresque de son pays, le besoin de remercier un bienfaiteur ou de saluer un ami, la pensée de la mort, les mystères de l'autre vie : tout est matière à exercer sa verve.

Chacune de ses poésies est accueillie avec enthousiasme par la jeunesse littéraire canadienne, dont une partie, en outre, s'efforce de l'imiter. Alfred Garneau, Lenoir, Soulard, écrivent des stances heureuses.

Avant la seconde moitié de ce siècle, notre littérature conserva les formes classiques anciennes : je ne dis pas surannées, à l'instar de M. Sulte. Crémazie et Garneau font subir un renouvellement à la poésie et à la prose nationales. Le premier, mariant l'observation des règles à la générosité du sentiment, remplit la période qui va de 1850 à 1860 de l'éclat de son talent et de ses belles productions. Il crée ici le mouvement romantique, et fait école : école pleine d'ardeur et de foi en l'avenir.

Crémazie ne cesse pas de travailler, jusqu'au moment où de malheureux événements viennent briser sa carrière, si glorieusement commencée.

Il semblait heureux au milieu de cette existence, en apparence, paisible, partagée entre les jouissances de l'esprit et celles du cœur. Néanmoins ses amis n'étaient pas sans s'apercevoir qu'il négligeait ses affaires. Préoccupé, avant tout, de lecture et de composition, il laissait la besogne commerciale aller comme elle pouvait. Il n'avait qu'à tendre la main pour succomber à la tentation : il y succombait. Il se débarrassait à la hâte de ses clients. " Il ou- " bliait, dit son biographe, d'escompter un billet à la banque pour " courir après une rime qui lui échappait. Quand il se réveilla de " ce long rêve, il était trop tard."

Il ne paraissait pas habituellement qu'il se souciât beaucoup des conséquences de sa conduite. Néanmoins, à de certains moments que le danger de sa situation lui apparaissait plus nettement, l'insouciance faisait place à l'inquiétude. De sombres nuages passaient sur son front, mais la passion littéraire avait bientôt fait de le rasséréner, et son entourage ne s'en émouvait pas davantage.

Un matin, on apprend avec stupéfaction qu'Octave Crémazie a levé le pied. L'aède canadien a brisé sa lyre, et a dit adieu à son pays. La nouvelle de cette fuite répandit au Canada un douloureux émoi. Qui ne connaissait pas la figure sympathique de Crémazie ? Y avait-il un curé qui ignorât l'adresse de sa librairie ? Et où était celui des nôtres qui ne s'énorgueillit déjà de ce beau talent ? Qui ne le regardait pas comme l'initiateur des lettres canadiennes, et ne faisait pas reposer sur lui leur avancement et leur gloire ?

En dépit de la quiétude extérieure de sa vie, il ne faut pas douter que le libraire-poète, lorsqu'il jetait les yeux sur les difficultés

financières qu'il se créait, ne songeât à l'affreuse alternative de l'exil. Seulement, je pense qu'il évitait de regarder de ce côté, ou bien, s'il y portait sa vue, c'était pour transformer la réalité en rêve. A quoi nous devons, sans doute, tant de beaux vers sur l'exil, et surtout sur la mort, à la description de laquelle on dirait que Crémazie éprouve une sombre volupté. Et puis, chef de l'école romantique au Canada, qui était toute notre littérature, aimé d'un grand nombre d'amis influents, admiré de ses compatriotes, le poète, confiant en son étoile, se prenait peut-être à espérer qu'on ne la laisserait pas s'exiler, que le bannissement, s'il devait venir, était encore éloigné, que les choses finiraient par s'arranger. Fragile repos, que l'on fonde sur l'amitié et sur les hommes d'affaires ! Les choses ne s'arrangèrent point, et l'exil était tout proche. Il fallut partir.

De quel côté il s'était dirigé, on l'ignorait. Pendant dix ans, ce fut un mystère pour la presque totalité des Canadiens. Seuls, ses parents et quelques intimes le savaient. Il avait pris la route des Etats-Unis, puis celle de la France, son ancienne mère-patrie. C'est Paris qu'il avait choisi pour séjour. Ceci se passait en 1863.

Alors commença pour Octave Crémazie une existence misérable, qu'il devait mener pendant seize ans. Le cœur se serre au souvenir des privations cruelles qu'eut à endurer ce compatriote, qui fut l'un des instruments les plus actifs de notre gloire nationale. Il subit, du reste, le sort des hommes de sa qualité. De tout temps le génie a été aux prises avec le malheur. C'est son sacre. En ce qui concerne les poètes, Homère, mendiant sur les chemins de l'Ionie, Dante, expiant à l'étranger le seul amour qu'il eut jamais au cœur, je veux dire le patriotisme, Milton, dictant forcément ses chants inspirés, Corneille, mourant dans le dénuement, le font voir suffisamment.

Crémazie a savouré toutes les amertumes. Il a souffert la maladie, l'abandon, la misère, et, par-dessus tout, l'exil !

A son arrivée à Paris, brisé dans son corps et dans son âme par les événements qui venaient de marquer une si douloureuse étape de sa vie, il fit une maladie dont il manqua de mourir. Pendant plusieurs semaines, son état fut désespéré. Logé dans un galetas, privé de secours, sans feu, sans nourriture, que celle arrachée à la pitié, il dut à sa robuste constitution de survivre à tant d'épreuves. Il en garda toutefois des douleurs à la tête, dont il ne put jamais se défaire.

Revenu à la santé, grâce à la main généreuse que vient enfin lui tendre M. Hector Bossange, qu'il avait autrefois connu au Canada, il alla achever de se rétablir au château de ce dernier à Citry, en

Champagne, où il trouva toutes les douceurs et les délicatesses d'une franche hospitalité.

Cependant il lui fallait songer à se procurer de l'emploi. Il revint à Paris. Mais il ne réussit point à obtenir de quoi suffire à sa subsistance. Ce furent ses frères, de Québec, qui, par de fréquents envois d'argent, pourvurent à son entretien.

Il vécut tantôt en province, tantôt à Bordeaux ou au Hâvre, le plus souvent à Paris, qu'il aimait, et qu'il appelait *son Paris*. Là, il supportait mieux les tristesses de l'éloignement. Son esprit cultivé trouvait au sein de l'immense capitale des lettres et des arts l'aliment qu'il recherchait. Le poète malheureux s'occupait encore un peu de poésie. Tout chant ne s'était pas tû dans son âme. Mais on comprend que l'élégie y dominât dorénavant. Nouvel Ovide, il ne pouvait plus que soupirer ses *Tristes*. Il travailla à compléter son poème des *Trois morts*, sur les vives instances que lui en fit son ami, M. Casgrain. On sait que ce dessein n'aboutit pas. L'étude et la lecture furent encore son refuge et sa consolation. Au reste, il trace lui-même, en quelques lignes, la vie qu'il mène à Paris: " J'expédie ma petite besogne, quand j'en ai, et puis j'arpente l'as- " phalte, je flâne sur les boulevards, je bouquine pour mon frère, " à qui j'expédie de temps à autre des caisses de livres pour sa li- " brairie. Parfois je pousse une pointe jusqu'aux barrières.....' Quand il était chez M. Bossange, son passetemps était de parcourir les livres de sa bibliothèque.

" En hiver, continue-t-il, je suis habituellement un ou deux cour- " du Collège de France. Au retour, j'achète mon journal au kiosque " prochain, le *Figaro*, l'*Univers*, la *Gazette de France*, etc., etc. Ren- " tré chez moi, je lis mon journal, et puis je regarde au plafond. " Ce n'est pas gai, mais ça m'emporte au pays des songes."

Octave Crémazie était, comme il s'exprime lui-même, un croyant, sinon un dévot. La religion vint souvent à son secours, au milieu des vicissitudes de cette vie de paria. "Bien souvent, dit-il, si je " n'avais eu une foi *canadienne*, je serais allé me pendre, comme " Gérard de Nerval, au réverbère du coin, ou je me serais aban- " donné comme Henri Murger."

La correspondance qu'il entretint avec sa famille et quelques amis de choix soutint également le courage de notre frère exilé. L'amitié de M. l'abbé Casgrain lui fut précieuse entre toutes.

Quand celui-ci alla le voir, à Paris, il éprouva une joie inexprimable. Il y avait dix ans que Crémazie n'avait pas pressé la main d'un compatriote; il avait seulement salué, à leur passage, Mgr

Baillargeon, M. l'abbé Taschereau (maintenant cardinal), et M. l'abbé Hamel (devenu protonotaire apostolique). Pendant cinq mois, il goûta un véritable bonheur. Les deux amis passaient de longues heures à causer. Ai-je besoin de dire qu'au milieu de ces entretiens intimes sur la littérature, sur la poésie, sur la politique, sur les affaires religieuses, le nom de la patrie absente revint bien souvent sur les lèvres du proscrit? Il aimait passionnément ce pays qui le laissait dans l'astracisme. On m'a souvent raconté les angoisses de la nostalgie. Qu'est-ce donc de celles de l'exil?

Crémazie acquit et cultiva d'autres amitiés, dont il se trouva bien dans l'occasion. Celle de la famille Bossange ne se démentit pas un instant. Le poète alla souvent passer quelques semaines en vacances au Manoir de Citry. M. Gustave Bossange lui procura de temps à autre quelques emplois qui l'aidèrent à vivre. Néanmoins cela eût été insuffisant sans les secours venus du Canada. En retour, il nous a dit qu'il faisait les commandes.

Crémazie resta enfermé à Paris pendant le siège. Quand il voulut sortir des murs, il n'était plus temps. Force lui fut de s'exposer aux hasards d'une ville investie. Les privations ne manquèrent pas dans la fière et opulente cité, encerclée par le fer prussien. Les pauvres gens, dont était notre poète, eurent particulièrement de peine à ne pas mourir de faim et de froid. "Il fallait se réchauffer à la flamme du patriotisme," absorber du pâté de cheval, des côtelettes de chat, ou du ragoût de rat. Il badine sur la répugnance qu'il éprouve à s'incorporer *l'ami de l'homme*, et, en général, à ingurgiter toute *cette cuisine de chien*. Il souffrit plus du froid pendant une couple de mois que tout le reste de sa vie. Sa chambre fut tout l'hiver une véritable glacière, dans laquelle, à cause de l'onglée aux doigts, il ne put bientôt plus écrire à la plume. Il prenait des notes au crayon, sous ses couvertures. Les maux de tête devinrent intolérables. Joint une gastrite, qui mit bien du temps à le quitter. Tout cela n'était guère de nature à le raccommoder. Aussi se sentira-t-il toute sa vie des souffrances endurées pendant ce siège fameux.

Après l'armistice, Crémazie demeura encore à Paris, jusqu'à ce que l'émeute le contraignit à déguerpir. Il se retira à Orléans, d'où il observait, au milieu du calme, les iniquités de la Commune. Il y compléta son journal. C'est encore ce printemps qu'il tira au net la rédaction des notes qu'il avait jetées dans son calepin.

En 1875, nous le retrouvons à Bordeaux, où il occupait une agence fournie par M. Bossange.

Il y a des lettres de lui datées de ces divers endroits, et signées *Jules Fontaine*, pseudonyme qu'il porta en France.

Un an à Bordeaux, un an à Paris, puis il va au Hâvre tenir un nouveau bureau d'agence. Il ne devait plus revoir la capitale.

Le 16 janvier 1879, Octave Crémazie mourait dans la ville du Hâvre, chez un M. Malandain, qui l'apprit à Joseph Crémazie par une lettre que nous possédons. La fin de ce Canadien fut édifiante comme sa vie avait été chrétienne. "Comme je connaissais les sen-" timents religieux du malade, dit M. Malandain, j'ai cru bien " faire que d'appeler un prêtre: il a été confessé et a reçu les der-" niers sacrements. Il s'est affaibli de plus en plus et a expiré une " demi-heure après,.....dans les bras du prêtre, qui était encore là, " attendant un moment de mieux pour lier conversation avec lui, " car il le savait d'un grand esprit.

" Je ne crois pas qu'il se soit vu mourir. Il a été frappé mortellement et n'a souffert que les deux premiers jours.....

" Depuis le mois de novembre 1877 que ce digne homme était " dans notre maison, il était devenu un ami pour nous: son carac-" tère juste et droit le faisait estimer de tous.

" Je me suis fait un devoir, avec M. Regnault, de lui fournir un " petit convoi digne de lui: quarante personnes environ pour l'es-" corter jusqu'à sa dernière demeure."

Ainsi se termina la carrière malheureuse de notre Crémazie. L'homme et le citoyen expièrent cruellement les distractions du poète et l'imprévoyance du financier.

Vingt-deux ans auparavant, il écrivait:

> Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,
> Expira sans entendre une parole amie;
> Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
> Personne ne viendra donner une prière,
> L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.
> Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort?

Il y a dans ces vers un accent de poignante désespérance, par où l'on voit le prélude qui se passait dans cette âme, destinée à ne résonner plus que sous les touches de la douleur.

" Isolé dans sa vie": ces quatre mots résument ses seize années d'exil. L'existence à l'étranger, eût elle été entourée de relations et d'amitiés, ne différait pas pour lui de l'isolement. "Depuis huit "jours, écrit il à son frère, je n'ai parlé à personne..... Je suis " comme une bête fauve dans sa cage." De même que Lacordaire à vingt-cinq ans, il se trouvait seul dans une ville d'un million d'hommes. Son cœur était là-bas; ses connaissances, ses amis, ses frères, sa vieille mère, tout ce qu'il affectionnait sur la terre, à mille lieues de distance. Avez-vous jamais réfléchi à ce que peut être, pour qui a de la sensibilité, une pareille solitude?

" Isolé dans sa mort ": il n'eut pas un parent pour lui fermer les yeux ; et qui va prier sur " la tombe étrangère "?

Les restes du paria canadien reposent à l'ombre d'un clocher français, en terre chrétienne et bénite, en attendant qu'ils soient apportés avec honneur au Canada.

Cet homme avait reçu du Ciel de beaux dons, qui finirent par causer ses malheurs. Pressé par le besoin d'idéal qui tourmentait son âme, il ne pensa point aux calculs intéressés. Il vit trop tard les suites funestes que peut entraîner une noble passion trop exclusivement poursuivie.

Seize ans se sont écoulés depuis la mort d'Octave Crémazie. Si personne, là-bas, ne " pense à l'inconnu," il n'est pas oublié ici. Son souvenir est de plus en plus vivace parmi nous. Il n'a pas pu penser aux siens lorsqu'il écrivait que

..... Sur sa tombe
.....l'oubli des vivants.....
plus lourdement retombe
Que le plomb du cercueil.

La jeune génération apprend à respecter son nom en admirant ses œuvres. *Non omnis mortuus !* Crémazie a laissé des œuvres, dans lesquelles il vivra aussi longtemps qu'il y aura un nom et un peuple canadiens.

II

Le peu d'années qu'il a été loisible à Octave Crémazie de se livrer au travail ne lui a pas permis de composer un grand nombre d'ouvrages. Vingt-quatre pièces de poésie lyrique ou légère, un poème fantaisiste incomplet, le tout reparti dans quelque trois mille et deux ou trois cents vers, un journal du siège de Paris, une couple de cents pages de correspondance, et c'est tout. Néanmoins l'œuvre de Crémazie est considérable. Elle vaut par le mérite intrinsèque, sinon par l'abondance et l'étendue des matières. C'est le prix que le temps consacre. Que de réputations sont tombées, qui semblaient bien assises sur une multitude de productions vantées des contemporains ! Qui se souvient du poète Hardy, dont la muse féconde enfantait deux mille vers en vingt-quatre heures ? Je vous prie de me dire si vous vous rappelez les romans de La Calprénède, en vingt-quatre volumes. Connaît-on seulement la centième partie des drames qu'écrivit, à une couple de milliers près, le *phénix de l'Espagne*, Lope de Véga ? J'ai bon souvenir d'Horace et de Boileau, dont tout le bagage poétique tient dans ma poche. Je n'ai pas même oublié Perse, qui,

dans ses vers serrés et pressants,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Celui-ci m'arrive, après dix-neuf siècles, avec sept cents hexamètres, pas un de moins qu'il n'en composa. Et où serait la réputation du grand Corneille, s'il n'eût fait que ses onze ou douze dernières tragédies, estimées pourtant des chefs d'œuvre par celui que le *Cid* avait placé d'emblée à la tête des poètes de la France? Il est un poète dont la destinée et le talent ne manquent pas d'analogie avec le sort et les qualités de Crémazie, c'est Gilbert. Eh bien, le *Juvénal du siècle de Voltaire* passe à la postérité avec deux satires: le *Dix-huitième siècle* et *Mon apologie*. Octave Crémazie, ne se recommandât-il que par le chant qu'il nous a laissé de la *Promenade de trois morts*, serait sûr de l'immortalité. Le génie, participant de son principe, ne se mesure pas par la quantité, mais par la simplicité, qui est une sorte d'infini.

Poète, penseur, prosateur, critique: Crémazie est tout cela; et à tous ces titres, son nom devra être inscrit au frontispice de notre *Temple du goût*.

Avant tout, il est poète, et poète lyrique: c'est l'Alcée canadien. Il ne raconte pas, il chante. Il ne peint ni ne met en scène les passions des hommes: mais il exhale les sentiments de son âme: joies et tristesses, patriotisme, tendresse, exaltation du vrai et du bien. Je me trompe: Crémazie a décrit. Il a atteint la hauteur de l'épopée dans le poème des *Trois morts*, comme nous le verrons plus loin.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est la concordance des écrits de cet homme avec sa propre destinée. On est tenté de croire qu'il joue un rôle; que, sachant mieux que personne les fatales conséquences de son impéritie dans les affaires, il gémit à l'avance sur l'exil dont ses compatriotes apprendront un jour qu'il a pris tristement le chemin. Et cela ne contribue pas peu à revêtir une grande partie de sa poésie de couleurs élégiaques.

Je ne sais pas si beaucoup de nos auteurs subiront victorieusement l'épreuve du temps. En tous cas, s'il en est, ce seront, parmi les premiers, ceux qui auront parlé de leur pays avec amour, et su, par leurs écrits, faire vibrer la fibre nationale. Nos auteurs vraiment *canadiens* vivront, sinon dans la mémoire des étrangers, du moins dans la nôtre, qui est fidèle. Gaspé, Casgrain, Garneau, Crémazie resteront.

Canadien, Crémazie l'est jusqu'au fond de l'âme. Le Canada, il le chante orgueilleusement. Il en célèbre les héros, il en poétise l'histoire.

Quelle impression ne laisse pas la lecture du *Vieux soldat canadien*. C'était en 1855. La France n'était pas revenue au Canada de-

puis qu'elle l'avait quitté définitivement. L'arrivée dans le port de Québec de la corvette *Capricieuse* causa un sentiment de joie universel, dont Crémazie se fit l'interprète ému:

.....La France est revenue.
Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,
Sont venus pour nous voir, du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Je ne lis jamais sans être remué le chant de ce vieux guerrier.

Mutilé, languissant, qui coulait en silence
Ses vieux jours désolés, réservant pour la France
Ce qui restait encor de son généreux sang.

Il n'avait qu'un désir, c'était de voir reparaître ceux de France, là-bas, sur le grand fleuve:

" Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?"
....
Mais en mourant, il redisait encore
A son enfant qui pleurait dans ses bras :
" De ce grand jour tes yeux verront l'aurore,
" Ils reviendront ! et je n'y serai pas ! "

Mais il y est.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise :
C'est le vieux Canadien à son poste rendu !
Le canon de la France a réveillé cette ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Crémazie a répandu dans cette pièce, ainsi que dans le *Drapeau de Carillon*, le meilleur de son âme.

Nous savons par cœur ce *Drapeau*, et nous voyons chaque fois avec un nouvel attendrissement cet autre vieux canadien:

L'intrépide guerrier que l'on vit des lis d'or
Porter à Carillon l'éclatante bannière,

quitter son pays, traverser les mers, tenter de franchir, avec son drapeau troué, les portes de Versailles, pour implorer du secours, cruellement éconduit, naufragé au retour, arrachant son trésor aux flots, rentré au foyer le désespoir dans l'âme, puis disparu, "emportant sa bannière," enfin trouvé mort dans les lambeaux glorieux de l'enseigne aux fleurs de lis.

O noble et vieux drapeau.....
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Et tu méritais, ainsi que le vieillard qui vécut et mourut inséparable de toi, d'avoir pour chantre égal à ta valeur le barde de Québec.

L'auteur appelait le *Drapeau de Carillon* "une pauvre affaire." S'il s'agit de la forme, je n'en disconviens pas. Mais il y règne un souffle admirable, qui le fera vivre longtemps.

Ce sentiment patriotiqne se retrouve dans la pièce que Crémazie composa à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval au Canada. Mais ici il revêt plus particulièrement la forme religieuse. Après un coup d'œil jeté sur les temps reculés où le Canada,

....déployant les dons de la grande nature,
....montrait, reposant sur un lit de verdure,
Sa sauvage grandeur aux rayons du soleil,

le poète raconte, dans de belles stances, l'arrivée de notre premier évêque. Il dit l'œuvre grande de Mgr de Laval et ses développements merveilleux, les missions qu'il fonde, l'énergie qu'il déploie contre les entreprises des de Mésy et des d'Avaugour, enfin l'immense service qu'il rend à ces contrées, en les dotant d'un séminaire, encore si florissant aujourd'hui. Ecoutez :

Du peu que nous savons vous êtes l'origine.
Si nous pouvons encore à la source divine,
D'où s'échappe à grands flots l'enseignement humain,
Approcher quelque fois nos lèvres altérées,
Nous le devons à vous, dont les mains vénérées
Nous ont de la science aplani le chemin.

Crémazie avait l'esprit haut situé et le cœur bien placé.

Voici une fête de Saint-Jean-Baptiste: nouvelle pièce, intitulée *Fête patronale*, pour célébrer la beauté du Canada et les vertus des Canadiens.

Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ces bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance :
Canadiens, c'est notre pays.

Ce pays,

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite.

Dans les *Mille-Iles*, l'idée canadienne reparaît sous une autre forme. Le ton baisse ; le tour devient gracieux.

Savez-vous ce que c'est que les Mille-Iles? Dans la pensée du poète, ce sont des fleurs, tombées du paradis terrestre dans le Saint Laurent lorsque les archanges transportèrent l'Eden dans les cieux, et métamorphosées en îles verdoyantes. Ne trouvez-vous pas que c'est joli?

Après avoir fait le tour du monde sur les ailes de la poésie, qui prend pour la circonstance celles d'une hirondelle, l'imagination du poète le ramène dans ces îles paradisiaques, pour y fixer son séjour. Il a vu beaucoup de merveilles, celles de l'Orient et celles de l'Occident, les monuments de Rome et les palais des Maures, les plages d'Italie et les "bords enchantés du Gange." Mais rien ne vaut le pays. Le printemps l'y ramène, et le conduit au jardin des Mille-Iles. Et tout cela est raconté en petits vers charmants. Goûtez un peu ce mets délicat :

Si j'étais la douce hirondelle
Qui vole en chantant dans les airs,
Quand viendrait engourdir mon aile
Le vent glacé de nos hivers ;

J'irais, au pays des Espagnes,
Là-bas où fleurit l'amandier,
Cueillir dans les vertes campagnes
La fleur rouge du grenadier.

Puis j'irais voir, quand la nuit sombre
Descend au ciel des Osmanlis,
Le doux vallon perdu dans l'ombre
Où dansent les blanches péris.

Mille-Iles ! riante merveille,
Oasis sur les flots dormant,
Que l'on prendrait pour la corbeille
Qu'apporte la main d'un amant.

Au retour de mon long voyage,
Saluant le ciel canadien,
Je viendrais là, dans le feuillage,
Bâtir mon nid aérien.

O patrie ! ô rive natale
Pleine d'harmonieuses voix !
Chants étranges que la rafale
Nous apporte du fond du bois !

O vieilles forêts ondoyantes,
Teintes du sang de nos aïeux !
O lacs ! ô plaines odorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux

Bords, où les tombeaux de nos pères
Nous racontent les temps anciens,
Vous seuls possédez les voix chères
Qui font battre un cœur Canadien !

Je me suis retenu de citer toute la pièce. L'auteur avouait lui-même qu'il ne la trouvait point mauvaise. Et, en effet, nulle part ailleurs Crémazie ne montre une pensée plus riante, ni un amour plus tendre, ni un talent plus souple, ni une science plus étendue.

L'ABBÉ N. DEGAGNÉ.

(*A suivre.*)

FRANCOPHOBIE

Nous empruntons cette boutade humoristique à un charmant recueil de poésies, intitulé *Heures perdues*, qui vient de paraître chez Augustin Côté et Cie, et dont l'auteur, M. Adolphe Poisson, est bien connu de nos lecteurs. Les tons de ces poésies sont aussi variés que les sujets. On voit que le poète a voulu appliquer le précepte du maître, en passant *du grave au doux, du plaisant au sévère.*

Il est telles de ces petites pièces qui sont d'une délicatesse de touche et d'une fraîcheur ravissantes. Celle que nous reproduisons ici prouve que M. Poisson sait réussir dans tous les genres. Le volume tout entier tel qu'il est, bien que déparé par quelques fautes d'impression (si peu nombreuses qu'elles soient, c'est toujours trop !) fait grand honneur à notre littérature canadienne.

Amis, entendez-vous ? Ainsi qu'une marée
Mugissant sous l'effort de ses flots révoltés,
Sur nous se précipite une race exécrée.....
—Mais ces gens-là sont effrontés !

Ils entament déjà notre plus cher domaine,
Ils avancent par bande ainsi que font les loups,
Sous les yeux vigilants de la louve romaine.....
—Mais ces gens-là sont des filous !

Prescott, Russell, Essex râlent sous leur contrôle ;
Carleton et Renfrew sont envahis par eux ;
Encore une poussée et l'on nous jette au pôle.....
—Mais ces gens-là sont dangereux !

Comme une tache d'huile on les voit se répandre
Des bords de l'Acadie aux champs américains,
Et ce qu'on leur refuse ils savent bien le prendre.....
—Mais ces gens-là sont des coquins !

Voyez ces porteurs d'eau ne rêvant que conquêtes,
Nous dire sans façon : Messieurs, déguerpissez !
Il nous faut vos prés verts et vos villes coquettes.....
—Mais ces gens-là sont bien pressés !

Dévorés du souci d'être propriétaires,
Ces vils envahisseurs viennent en tapinois
Avec de beaux écus nous enlever nos terres.....
—Mais ces gens-là sont des sournois !

Défendant un par un tous les droits qu'on leur nie,
Par des œuvres de paix répondant aux affronts,
Quand nous soufflons la guerre, ils prêchent l'harmonie.....
—Mais ces gens-là sont des poltrons !

Qu'on leur jette l'insulte, et que pour les confondre
On les traite de gueux, de chinois, d'étrangers,
Il vont droit leur chemin saus même nous répondre.....
—Mais ces gens-là sont enragés !

Grâce à l'inique appui de nos lois arbitraires,
Ils se disent amis et se font dictateurs ;
Pour mieux nous dominer ils nous nomment leurs frères...
—Mais ces gens-là sont des menteurs !

Et pour vous démontrer jusqu'où va leur audace,
En face des vainqueurs ils font les conquérants,
Et se croient tous issus d'une héroïque race.....
—Mais ces gens-là sont ignorants !

Ils ont des écrivains qui se mêlent d'écrire ;
Non contents de la prose ils font même des vers !
En sauteux ? en français ? Je ne saurais vous dire.....
—Mais ils ont donc tous les travers !

Ils ont des orateurs puissants qui ne le cèdent
A nul de nos meilleurs, et même, les rusés !
Notre langue et la leur également possèdent.....
—Mais ces gens-là sont bien osés !

Ils veulent comme nous leur part de patronage ;
Etre dans la milice un peu plus que sergents,
Et partager aussi la poire et le fromage.....
—Mais ces gens-là sont exigeants !

Ils vont plus loin ! Ils nous volent, les misérables !
Jusqu'à nos plumpuddings et nos roastbeefs fumants !
Profanant sans remords ces mets si vénérables.....
—Mais ces gens-là sont des gourmands !

Ils sont prétentieux ; même je les soupçonne,
Les naïfs ! de se croire en tous points nos égaux,
Nous qui représentons la race anglo-saxonne ! .....
—Mais ces gens-là sont des nigauds !

De leur ambition ils ne font nul mystère,
Et si l'on en croyait leurs discours imprudents.
Un des leurs serait chef du prochain ministère.....
—Mais ces gens-là sont impudents !

De robustes enfants leurs chaumières sont pleines,
Ils essaiment partout, passent fleuves et monts,
Ils abattent nos bois, ils labourent nos plaines.....
—Mais ces gens-là sont des démons !

Vandales d'Amérique, excités par leurs prêtres,
Sûrs des nouvelles lois et forts des vieux édits,
Ils s'emparent du sol pour devenir nos maîtres.....
—Mais ces gens-là sont des bandits !

Sous la verge de Rome et sous le fouet jésuite
Se courbent tous les fronts, rampent tous les partis !
Pas un seul n'a pleuré la liberté détruite.....
—Mais ces gens-là sont abrutis !

Tout en se proclamant bons sujets de la reine,
Ils nous pressent partout, nous disputent nos droits.
Au lieu de nous céder la palme dans l'arène.....
—Mais ces gens-là sont maladroits !

Le croirez-vous ? J'ai vu douze enfants par chaumière !
Même au lieu d'en rougir ils en sont triomphants !
D'excès si monstrueux la race est coutumière.....
—Mais ces gens-là font trop d'enfants !

Ils parlent une langue inconnue et barbare,
Trop vulgaire et trop rude aux gosiers écossais ;
Voilà pourquoi chez nous la parler est si rare.....
—Mais ces gens-là sont des Français !

S'ils n'étaient que Français ! mais ils sont catholiques !
Ils entendent la messe et disent l'oraison,
Au lieu de s'inspirer de nos œuvres bibliques.....
—Mais ils ont perdu la raison !

Pour comble de scandale, ils vénèrent leurs prêtres,
Ils s'attachent au sol où sont couchés leurs morts ;
Loyaux à la Couronne, ils ignorent les traîtres.....
—Ces Canadiens ont tous les torts !

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XII

Québec assiégé.—Bataille de Montmorency.—Bataille des Plaines d'Abraham —Mort de Wolfe et de Montcalm.—Conseil de guerre.—Capitulation de Québec.—Knox et le fort Saint-Louis.—Bataille de Sainte-Foye.—Capitulation de Montréal.—Causes de la chute de la domination française.—Emigration.—Le clergé et le peuple.

On était au commencement de septembre 1759. Wolfe, arrivé devant Québec vers la fin du mois de juin, avec une flotte de pas moins de trois cents voiles et dix mille hommes de débarquement, faisait le siège de la ville depuis deux mois. Le bombardement se poursuivait sans relâche. Le château Saint-Louis se dressait toujours sur ses bases solides, mais la façade qui donnait sur la rade était criblée de boulets. Cent quatre-vingts maisons et quelques édifices publics avaient été détruits par le feu de l'ennemi.

Québec résistait vaillamment. Et pourtant on ne l'avait guère mis en état de soutenir un siège ; le gouvernement français, qui avait fait construire les forts de la Présentation, de Frontenac, de Toronto, de Niagara, de Presqu'île, de Détroit, des Miamis, de la Rivière-aux-Bœufs, de Machault, de Duquesne, de Saint-Joseph, de Chicago, de Crèvecœur, de Chartres, sur le Mississipi, avait négligé de fortifier les hauteurs de Lévis, qui font face au cap Diamant, et la citadelle de la capitale de la Nouvelle-France était dans un état déplorable. Mais l'activité et le bon vouloir des troupes franco-canadiennes avaient suppléé à tout du côté qui semblait le plus menacé. Des retranchements considérables, flanqués de dix redoutes garnies de canons, avaient été construits sur la côte qui s'étend de l'embouchure de la rivière Lairet à la cataracte de la Montmorency, et les efforts de l'ennemi pour opérer un débarquement sur la plage de Beauport avaient été repoussés avec perte.

Les Anglais avaient même essuyé une déroute complète au gué

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars et mai 1894.

de la Montmorency, le 31 juillet, et perdu près de six cents hommes dans cet engagement, ainsi que deux vaisseaux, échoués sur le rivage et qu'ils avaient brûlés en se retirant.

La perte des Français et des Canadiens dans cette affaire n'avait été que de trente hommes, dont dix tués et vingt blessés.

Un nouveau corps de deux mille Anglais tenta de reprendre l'offensive et voulut traverser le gué ; mais, s'apercevant qu'il s'engageait sur un terrain dangereux, il se retira aussitôt, fort heureusement pour les Français, qui n'avaient plus de poudre. Après le combat, les Franco-Canadiens donnèrent la sépulture à quatre-vingt trois soldats anglais.

Les assiégeants commençaient à songer à la retraite. Cependant ils occupaient la côte de Lévis, et vingt-deux de leurs bâtiments, en longeant la rive droite du fleuve, avaient réussi à le remonter jusqu'à Sillery et au-delà, malgré le feu des batteries du fort Saint-Louis et de la citadelle du cap Diamant.

Une descente avait été vainement tentée à Deschambault. Les Anglais y avaient perdu une vingtaine d'hommes. Du côté des Français, un seul homme avait été légèrement blessé. D'autres tentatives de débarquement sur la rive nord du fleuve avaient également échoué.

Le 12 septembre, Wolfe dit à ses officiers découragés : Nous allons risquer cette nuit une descente à Sillery, et si nous ne réussissons pas à nous établir sur les Plaines d'Abraham, je vous promets que la flotte lèvera l'ancre dès demain.

Le général n'avait guère foi dans cette nouvelle opération, et il se sentait envahi par un grand sentiment de tristesse. Le lendemain, il expirait sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham, au moment où les lauriers de la victoire allaient ceindre son front, et Montcalm, son adversaire, rentrait dans Québec, mortellement blessé.

Le combat du 13 septembre 1759 est un événement considérable dans l'histoire, non pas par lui-même et pris isolément, mais à cause de l'inexplicable capitulation qui le suivit à cinq jours d'intervalle. Les deux événements sont bien distincts l'un de l'autre ; à distance, cependant, ils semblent n'en former qu'un seul, et le premier grandit de toute l'importance du second.

Les conséquences en furent très graves.

" La bataille des Plaines d'Abraham, considérée au point de vue du nombre, dit l'abbé Casgrain, ne fut qu'une sanglante escarmouche, puisque les deux armées réunies ne formaient pas dix mille hommes. Mais, observée au point de vue des résultats, elle

est un événement dans le XVIIIe siècle. Elle a sonné l'heure de l'indépendance américaine, d'où est née la grande République qui tend aujourd'hui à déplacer le centre de la civilisation. Les Anglais n'avaient eu que six cent soixante-quatre hommes tués, blessés et manquants. Les régiments qui avaient le plus souffert étaient ceux des Highlanders, du Royal-Américain et d'Anstruther, les trois qui s'étaient battus contre les Canadiens. La perte des Français n'avait guère été plus considérable que celle des Anglais. Elle était de sept à huit cents hommes, tués, pris ou blessés, d'après le *Journal tenu à l'armée*; seulement de six cents soldats et quarante officiers, au rapport de Vaudreuil."

Montcalm, mortellement atteint, rentra dans la ville, soutenu sur son cheval par trois grenadiers. Des femmes, qui le rencontrèrent sur la rue Saint-Louis, voyant son sang couler de ses blessures, se mirent à pleurer en s'écriant :—" Oh mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué !" Toujours affable, et s'efforçant de sourire, le général leur dit : —" Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies."

On le déposa chez le chirurgien Arnoux, rue Saint-Louis, où Monseigneur de Pontbriand s'empressa de se rendre pour lui administrer les derniers sacrements.

Le vainqueur de Carillon mourut en soldat chrétien et édifia tous ceux qui l'entouraient par ses sentiments religieux. Sa dernière préoccupation terrestre fut pour les Canadiens, et augmenta encore chez ceux-ci le chagrin que leur causa sa perte Il dicta les lignes suivantes, qu'il fit adresser à Townshend, successeur de Wolfe dans le commandement de l'armée ennemie: " Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur."

Le général mourut à cinq heures du matin, le 14 septembre, chez le chirurgien Arnoux, à peu de distance de la chapelle des Ursulines, que l'artillerie anglaise n'avait pas détruite, et où il fut inhumé.

Il avait quarante-sept ans.

" Ce fut le soir même du 14, vers les 9 heures, *à la lueur des flambeaux*, dit l'auteur de l'*Histoire des Ursulines de Québec*, que se fit la cérémonie funèbre ; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilait, du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires, auxquels se joignirent, chemin

faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient ça et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats." (1)

Ramezay, le commandant de la place, réunit un conseil de guerre le 15 septembre, pour y discuter l'opportunité de livrer à l'ennemi la ville, en partie détruite, dont la population exténuée souffrait de la faim. Ce conseil se composait de MM. de Ramezay, président, de Bernetz, Doms, d'Aillebout-Cerry, de Pellegrin, de Lusignan (fils), de Marcel, de Parfouru, de Saint-Vincent, D'Aubrepy, Daurillaut, de l'Estang de Celles, de Joannès, de Fiedmont, de Brigart,—presque tous des officiers de second rang. On y fit connaître la recommandation de Vaudreuil de ne pas attendre au dernier moment pour capituler si la chose devenait nécessaire, mais de tâcher d'obtenir les meilleures conditions possibles. Tous optèrent pour la capitulation immédiate, à l'exception de Fiedmont. Toutefois, après que Vaudreuil eut contremandé ses instructions antérieures et fait savoir qu'il envoyait des secours à la ville, Joannès insista auprès de Ramezay pour arrêter les pourparlers engagés avec le général anglais ou les traîner en longueur. La Roche-Beaucour, arrivé avec des provisions de bouche, insista à son tour pour faire revenir le commandant sur sa détermination évidente ; mais des vaisseaux anglais s'étant rapprochés de la ville, Ramezay, croyant que le bombardement allait recommencer, et s'appuyant sur les premières instructions de Vaudreuil, ouvrit les portes de Québec, après la signature d'un acte de capitulation qui sauvegardait les droits religieux et civils du peuple et stipulait que la garnison de la place sortirait avec les honneurs de la guerre et serait transportée en France.

Lévis, Vaudreuil et le gros de l'armée franco-canadienne, partis de Jacques-Cartier pour venir attaquer les assiégeants, étaient alors à la Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Augustin, et devaient arriver le lendemain à Sainte Foye. Bougainville était déjà rendu à Charlesbourg, prêt à secourir la ville. Townshend, qui allait se trouver pris entre deux feux, accueillit les ouvertures de Ramezay avec empressement et se montra facile sur les articles de la capitulation.

"Le 18, avant le coucher du soleil, les portes de la cité furent

(1) On a bien voulu nous communiquer les annales manuscrites des Ursulines de l'époque. Nulle part il y est dit que Montcalm mourut ou fut transporté au château Saint-Louis. Il est probable que la narratrice de 1866 n'a indiqué le château comme le lieu de la mort du héros (page 7, vol. III) que d'après un auteur moderne,—auteur d'ordinaire bien informé, mais qui nous paraît s'être trompé sur ce point.

ouvertes. Le général Townshend, avec son état-major, suivi de trois compagnies de grenadiers et d'un détachement d'artillerie traînant une pièce de campagne sur laquelle flottait le drapeau britannique, traversa la haute-ville et s'arrêta en face du château Saint-Louis. Le commandant de la place, qui l'y attendait, lui en remit les clefs. Les blancs uniformes de France s'alignèrent une dernière fois devant les portes et défilèrent en silence pour faire place aux sentinelles anglaises." (1)

Le capitaine Knox, dans son journal de la campagne de 1759, donne le nom de "citadelle" au fort Saint-Louis, qu'il trouva "curieusement" situé. Quant à la citadelle proprement dite, il en parle avec autant de mépris que Montcalm, qui était loin d'admirer les travaux de défense érigés sur le cap Diamant. Voici comment s'exprime le capitaine anglais :

"The Castle, or citadel, and residence of the Governor-General, fronting the Recollets' College and Church, and situated on the grand parade, which is a spacious place surrounded with fair buildings, is curiously erected on the top of a precipice, south of the episcopal house, and overlooks the low town and bason, whence you have a most extensive and delightful prospect of the river downwards and the country on both sides for a very considerable distance. This palace called Fort Saint-Louis, was the *rendez-vous* of the grand council of the colony. There is, besides, another citadel on the summit of the eminence of Cape Diamond, with a few guns mounted in it ; but, excepting its commanding view of the circumjacent country for a great extent, and of the upper as well as lower river for many leagues, it is otherwise mean and contemptible. Most of the other public buildings carry a striking appearance, particularly the Jesuit's college, Ursulines and Hôtel-de-Dieu convents with their churches ; the Bishop's palace and chapel of ease adjoining, and above all, the superb palace of the late French Intendant, with its out-offices and spacious area, would be ornaments to any city in Europe ; but the residence of the Bishop, by its situation on the top of the precipice between the high and low town suffered very considerably from our batteries, as did that of the Governor-General before mentioned, which are both built of brick, (2) they being conspicuously exposed to our view from the south side of the river."

(1) L'abbé Casgrain.—*Montcalm et Lévis.*

(2) Knox fait erreur sur ce point. Le château et le palais épiscopal, de même que le collège des Jésuites, le séminaire et les autres édifices publics, étaient construits en pierre.

La deuxième bataille des Plaines d'Abraham, ou bataille de Sainte-Foye, livrée le 28 avril 1760, fut plus meurtrière que le combat du 13 septembre 1759. Les Anglais y perdirent quinze cents hommes, et se retirèrent précipitamment dans Québec. La perte des Français fut de sept cents hommes. Ce fut le dernier combat livré entre les deux nations sur la terre canadienne, et ce fut une victoire française.

Le chevalier de Lévis s'y montra, comme toujours, le sage des sages et le brave des braves.

L'arrivée de vaisseaux anglais décida du sort de la colonie. Retirés dans la ville de Montréal, les quelques Français et Canadiens que commandaient Vaudreuil et Lévis surent, par leur attitude, se faire respecter des trois armées qui dirigeaient contre eux leurs efforts réunis ; et ce fut cette poignée de braves qui dictèrent les principaux articles de la capitulation du 8 septembre.

Les causes de la chute de la puissance française dans l'Amérique du Nord sont très multiples. Il en est de prochaines et il en est d'éloignées. Pour bien apprécier cet événement historique, il faut étudier tout le règne de Louis XV et la politique européenne du dernier de nos rois de l'ancien régime.

Les premières causes éloignées de la chute de Québec sont l'ambition de Marie-Thérèse d'Autriche et la confiance de Louis XV dans le génie politique de Mme d'Etioles. (1) Le roi se laissa entraîner dans des luttes qui affaiblirent la France et la mirent inutilement en conflit avec l'Angleterre. Celle-ci, vaincue d'abord, se releva et porta la guerre en Amérique alors que toutes les ressources de la France étaient requises pour faire face aux exigences de la guerre continentale européenne dans laquelle elle était engagée.

Les causes immédiates furent aussi nombreuses que frappantes. On reste surpris, en étudiant nos annales historiques, des conséquences graves qu'eurent souvent des circonstances tout accidentelles, peu importantes en apparence, et faciles à écarter. A un certain moment, tout le monde semble frappé d'aveuglement, d'impuissance ou d'incurie. L'illustre héros de Carillon lui-même livre inconsidérément, malgré les représentations de Vaudreuil, la bataille des Plaines d'Abraham avec une partie seulement des

(1) M. de Gaspé dit, dans ses *Mémoires* : "C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : Bah ! bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle."

troupes dont il peut disposer (1) ; Bougainville fait inconsciemment l'œuvre d'un traître ; il favorise par sa négligence le débarquement des troupes de Wolfe, et reste inactif au Cap-Rouge ou à Sillery avec l'élite des troupes françaises pendant que les soldats de Montcalm, déjà fatigués par une marche de deux heures, sont écrasés sur les Plaines ; Ramezay perd la tête et livre à des assiégeants privés de leur chef ordinaire, une ville qui n'était pas investie.

Au printemps de 1760, un soldat français, surpris par un accident, est entraîné sur un glaçon dans le fleuve Saint-Laurent ; il est recueilli à demi mort de faim et de froid, vis-à-vis de Québec, dans la nuit du 27 avril, et apprend au général Murray que Lévis est au Cap-Rouge, presque sous les murs de la ville, avec son armée. Cette révélation épargne aux Anglais une surprise qui eût pu rendre plus désastreuse encore la journée du lendemain.

Qui sait si cet accident si simple, nous allions dire si puéril, en apparence, n'a pas eu son influence sur les destinées de notre continent ?

Qui sait si toutes les causes que nous venons d'indiquer n'ont pas influé sur les destinées de l'Europe elle-même ?

Sans la conquête du Canada par l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique n'eussent pas déclaré leur indépendance en 1775 ; sans l'expédition de Rochambeau et de LaFayette en Amérique, les idées républicaines n'eussent pas été soudainement mises en honneur en France sous le règne de Louis XVI ; sans la perte de sa vaste colonie de l'Amérique du Nord, notre ancienne mère-patrie eût pu nous envoyer le trop plein de sa population—la plus remuante et la moins respectable—et éviter peut-être les pires excès de 1793.....

Il y a sans doute beaucoup d'incertain et de risqué dans ces hypothèses ; mais ce qui est incontestable, c'est qu'aucun homme au monde n'eût été assez puissant pour parer aux causes multiples des profondes modifications que le Canada devait subir ; c'est que la divine Providence, en nous séparant du pays toujours aimé de nos ancêtres,—ce que nous croyions être le suprême malheur,—nous a traités avec bonté et nous a épargné des maux incalculables.

Pendant les dernières années du régime français en Canada, tous ceux qui, dans ce pays, avaient de la fortune en abusaient. L'Intendant et ses créatures spéculaient, festoyaient, entassaient de l'or ; les officiers se battaient bravement en été, mais jouaient tout l'hiver

(1) Lévis, le seul homme qui eût de l'ascendant sur l'esprit de Montcalm, était absent.

d'une manière effrénée. Toute la population frivole,—heureusement peu nombreuse,—de Québec et de Montréal, qui vivait dans des fêtes continuelles pendant que les habitants des campagnes multipliaient les sacrifices pour faire face aux événements, quitta la colonie après la conquête, de même que les personnages officiels et un certain nombre de familles qui avaient en France de proches parents relativement à l'aise. Une partie périt dans le naufrage de l'*Auguste*, sur les côtes du Cap Breton, en 1761. Les militaires s'embarquèrent pour la France en 1759 et en 1760. Une dernière émigration comprenant plusieurs familles de négociants eut lieu après la signature du traité de Paris, en 1763 et en 1764 ; elle se dirigea partie vers la France, partie vers Saint-Domingue. Parmi les personnes qui durent ainsi quitter la colonie, un grand nombre étaient dignes d'estime et même d'admiration, et si cet exode fut une expurgation pour la société canadienne, à cause de certains sujets, il causa en même temps un affaiblissement regrettable dans la partie saine de la population. Les arts et les sciences, qui étaient très avancés à Québec et à Montréal, disparurent presque tout-à-fait, et ce n'est que vers le milieu du dix-neuvième siècle que nous avons pu reconquérir tout le terrain perdu de ce côté. La langue française reçut aussi dès l'inauguration du nouveau régime les premiers assauts qu'elle eut à subir en ce pays, par le fait de l'importation de marchandises portant des noms anglais et par le contact fréquent de la population de nos villes avec des artisans et des marchands ne parlant que la langue anglaise.

De 1760 à 1766, il n'y eut pas d'évêque en Canada, et, partant, pas d'ordination. Humainement, Murray tenait le sort de l'Eglise canadienne dans ses mains, et il lui rendit un service inappréciable en favorisant la consécration de l'illustre Monseigneur Briand. Le nombre de prêtres catholiques dans tout le Canada descendit au chiffre de 138. (1) Les dernières années n'avaient pas été désastreuses seulement par la famine et par la guerre : les écoles primaires, florissantes au temps de Philippe de Vaudreuil et de Beauharnois, avaient été fermées ; les collèges classiques étaient déserts ; le nombre des religieuses de tout ordre était considérablement diminué. Pendant neuf ans, il n'entra aucune novice chez les Ursulines, à Québec. Ecrasés sous le nombre, ruinés par l'incendie, les massacres et le pillage sous toutes ses formes, les Canadiens avaient oublié de s'occuper des écoles.

Immédiatement après la conquête, notre clergé dut suffire à toutes

(1) Juillet 1766. Au mois de septembre 1758, il y avait, dit Mgr H. Têtu, 181 prêtres dans le diocèse de Québec.

les tâches. Il le fit par ses conseils, par son initiative sage et prudente, par son esprit de sacrifice, par l'exemple du plus pur patriotisme et des plus austères vertus.

La loi martiale, établie tout d'abord dans la colonie, eut pour effet d'engager les habitants à s'adresser aux curés pour régler leurs différends. Plus que jamais le prêtre fut considéré comme l'ami, le protecteur et le guide du peuple. La forte organisation paroissiale créée par Philippe de Vaudreuil et Monseigneur de Saint-Vallier sut résister au choc qui ébranlait tout l'édifice de notre nationalité. Grâce à cette organisation, les familles franco-canadiennes vécurent de leur vie propre et se gardèrent de toute espèce d'envahissement.

L'historien américain Francis Parkman s'exprime ainsi dans son ouvrage intitulé *The Old Regime in Canada* :

" Une grande force se dresse en pleine lumière dans l'histoire du Canada : l'Eglise de Rome. Plus encore que le pouvoir royal, elle forma le caractère et prépara les destinées de la colonie. Elle fut sa nourrice et presque sa mère, et tout obstinée et absolue qu'elle était, (1) elle ne rompit jamais les liens de la foi qui l'attachaient à elle. Ce furent ces liens qui, en l'absence de franchises politiques, constituèrent, sous l'ancien régime, la seule cohérence vitale dans la population. Le gouvernement royal était passager, l'Eglise était permanente La conquête anglaise brisa d'un seul coup tout l'organisme de l'administration civile, mais elle ne toucha pas à l'Eglise. Gouverneurs, intendants, conseils et commandants, tous étaient partis ; les principaux seigneurs s'étaient éloignés de la colonie, et un peuple non accoutumé à vivre sans contrôle et sans assistance fut subitement abandonné à sa propre initiative. La confusion, sinon l'anarchie s'en serait suivie, n'eussent été les curés, (*parish priests*) qui, dans un caractère de double paternité, mi-spirituelle, mi-temporelle, devinrent plus que jamais les gardiens de l'ordre par tout le Canada."

La dîme n'était payée qu'au vingt-sixième, et en grains seulement. Les curés, peu fortunés pour la plupart, trouvaient cependant le moyen de fonder des écoles. Ils s'ingéniaient à découvrir parmi les enfants des cultivateurs ceux qui manifestaient le plus de talent, et ils les envoyaient, souvent à leurs frais, dans les collèges ou petits séminaires après leur avoir donné eux-mêmes les premiers rudiments d'une instruction classique. Avec patience et persévérance, ils préparaient de nouveaux lévites pour les autels, de nouveaux défenseurs pour la patrie ; et lorsque, bien des années plus tard, le parlementarisme fut introduit dans le pays, la supériorité

(1) M. Parkman était protestant.

manifeste de plusieurs Canadiens-Français fut pour ces prêtres vénérables la plus belle récompense terrestre qu'ils eussent pu ambitionner.

Le temps des guerres contre les Iroquois et les Anglais était passé. L'*habitant* canadien ne quittait plus son foyer, et ses terres mieux cultivées donnaient d'abondantes moissons. Les granges étaient pleines de gerbes, les maisons pleines d'enfants. Cependant on restait groupé près du clocher paroissial, et la colonisation ne franchissait pas les bornes des anciennes seigneuries. Ce ne fut que lorsque l'on se sentit assez fort dans les anciens établissements que l'on songea à entreprendre l'œuvre des défrichements lointains et à s'enfoncer en grand nombre dans la forêt, pour en faire surgir de nouvelles paroisses formées à l'image des anciennes. En même temps nos nationaux reprenaient peu à peu leur prépondérance dans les villes, l'émigration anglaise se dirigeant surtout vers la province d'Ontario.

Chose digne de remarque : les familles des premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre sont à peu près complètement éteintes ou disparues des Etats-Unis, tandis que les familles franco-canadiennes du dix-septième et du dix-huitième siècles sont encore toutes vivaces, maîtresses du sol qu'elles ont elles-mêmes défriché, et se sont multipliées d'une façon étonnante.

En changeant d'allégeance, la jeune nation franco-canadienne n'a rien perdu non plus de son caractère propre; elle a conservé sa foi, sa langue, sa douce et honnête gaîté et ce je ne sais quoi de vibrant et de spontané qui distingue les peuples de race latine. Un de ses artistes — M. Eugène Taché — lui a donné cette touchante devise : " Je me souviens, " et on lira bientôt sur un de ses monuments cette autre devise, si poétique et si vraie : " Née dans les lis, je crois dans les roses. "

(*A suivre.*)

ERNEST GAGNON.

LA PREMIÈRE CHARTE CONSTITUTIONNELLE

DE LA NOUVELLE-FRANCE. (1647)

Pour bien comprendre la première charte constitutionnelle qui fut donnée à la Nouvelle-France, sous la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, il faut remonter à l'année 1627 que fut fondée la compagnie des Cent Associés.

A cette époque, le cardinal de Richelieu était grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France ; il s'intéressa plus particulièrement au Canada et le prit sous sa protection spéciale.

" Après avoir, dit Ferland, engagé le duc de Ventadour à résigner sa charge de vice-roi, il entreprit de former une société puissante, capable de donner de la vie et de l'importance à la colonie, et de procurer la conversion des sauvages. "

Dans le préambule de l'acte d'établissement de la compagnie des Cent Associés on trouve les raisons qui, outre celle d'amener les sauvages à la connaissance du vrai Dieu, étaient celles d'une bonne administration, savoir : établir d'une manière stable l'autorité royale, prendre les moyens de peupler plus rapidement la colonie, et tirer de ces terres nouvellement découvertes quelque commerce avantageux aux sujets du Roi.

" Ceux, dit l'acte, auxquels on avait confié ce soin avaient été si peu anxieux d'y pourvoir, qu'encore à présent il ne s'y est fait qu'une habitation en laquelle, bien que pour l'ordinaire, on y entretienne quarante ou cinquante Français, plutôt pour l'intérêt des marchands que pour le bien et l'avancement du service du Roi au dit pays, si est-ce qu'ils ont été si mal assistés jusqu'à ce jour que le roi en a reçu diverses plaintes en son conseil, et la culture du pays y a été si peu avancée que, si on avait manqué à y porter une année les farines et autres choses nécessaires pour ce petit nombre d'hommes, ils seraient contraints d'y périr de faim, n'ayant pas de quoi se nourrir un mois après le temps auquel les vaisseaux ont accoutumé d'arriver tous les ans..... C'est pourquoi, après avoir

examiné diverses propositions à ce sujet, et ayant reconnu n'y avoir aucun moyen de peupler le dit pays, qu'en révoquant les articles ci-devant accordés à Guillaume de Caen et ses associés comme contraires aux intérêts du Roi."

Le cardinal de Richelieu convoqua donc pour seconder ses desseins et former une compagnie dont les membres devaient être portés au nombre de cent, les sieurs de Roquemont, Houd, contrôleur général des salines à Brouages, de Lattaignant, bourgeois de Calais, Dablon, syndic de Dieppe, Duchesne, échevin de la ville du Havre de Grâce, Jacques Castillon, de Paris, et le 27 avril 1627, le cardinal et ces cinq personnes signèrent l'acte d'établissement de la compagnie des Cent Associés.

Par cet acte la compagnie s'obligeait de faire passer en la Nouvelle France deux ou trois cents hommes dès l'année 1628, et pendant les quinze années suivantes en augmenter le nombre jusqu'à quatre mille, de l'un et de l'autre sexe, tous catholiques. Elle devait les loger, nourrir et entretenir de toutes choses nécessaires à la vie, pendant trois ans, ensuite elle devait leur donner la quantité de terre défrichée suffisante pour leur subsistance, avec le blé nécessaire pour ensemencer la première fois, et pour vivre jusqu'à la récolte suivante. Elle devait aussi placer dans chaque habitation, ou groupe de colons, trois prêtres auxquels elle fournirait les vivres, ornements et généralement les autres choses nécessaires, tant pour leur subsistance que pour l'exercice de leur ministère, et ce, pendant quinze ans. Comme on le voit, les obligations de la compagnie étaient onéreuses; pour y pourvoir les associés décidèrent de former un fonds de trois cent mille livres.

Comme compensation le roi leur accordait le droit de commerce exclusif dans la colonie, il leur faisait don de deux vaisseaux de guerre armés, équipés et capables de porter deux ou trois cents tonneaux, elle choisissait les soldats et matelots qui devaient y servir, nommait les capitaines lesquels cependant devaient tenir leur commission du Roi; il en était de même des commandants des places et des forts déjà construits et à construire, mais ils devaient être choisis parmi ceux qui, de trois ans en trois ans, devaient lui être présentés par la compagnie; divers autres privilèges lui étaient accordés entre autres celui d'exemption des droits à payer en France, sur toutes les marchandises importées de la colonie.

Enfin le Roi accordait à la compagnie des Cent Associés, leurs hoirs et ayant cause, en toute propriété, justice et seigneurie "le fort et habitation de Québec, avec tout le pays de la Nouvelle-France, tout le long des côtes, depuis la Floride que les prédéces-

seurs rois de Sa Majesté avaient fait habiter, en longeant les côtes de la mer jusqu'au cercle Arctique pour latitude, et de longitude depuis l'île de Terre-Neuve tirant à l'ouest jusqu'au grand lac dit la mer douce et au-delà ; " il ne se réservait que la foi et l'hommage qui devait lui être porté ainsi qu'à ses successeurs, avec une couronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, et les provisions des officiers de la justice souveraine à y être établie, les officiers devant néanmoins être présentés par la compagnie.

C'est pendant que la Nouvelle France appartenait à la compagnie des Cent Associés que fut accordée la première charte constitutionnelle du pays ; ce qui précède fera mieux comprendre pourquoi cette charte, dont le texte est livré à la publicité pour la première fois, comportait des dispositions aussi grandes et aussi importantes qui eussent été difficilement comprises. Il ne me reste qu'à faire une remarque, c'est à propos de l'élection, par les habitants, des syndics de Québec, Trois-Rivières et Montréal, laquelle devait avoir lieu *au scrutin ;* cette disposition donnera à réfléchir à plus d'un dépréciateur des institutions politiques de l'ancien régime. De quelle manière procédait-on alors aux élections ? A ce sujet je ne puis donner d'autres renseignements qu'en donnant la définition et le mode de scrutin que je trouve dans le dictionnaire de Trévoux, et qui se lit comme suit :

" *Scrutin.* Manière de recueillir les suffrages secrètement et sans qu'on sache le nom de celui qui donne sa voix. Il se fait par billets cachetés ou d'un caractère inconnu qu'on jette dans quelque vase ou par quelques boules diversement coloriées qui sont des signes d'approbation ou d'exclusion. "

Voici le texte de la première charte constitutionnelle de la Nouvelle France.

***

" Le Roy estant en son conseil, la reyne régente sa mere pnte, ouy le rapport faict par les sieurs Laisné de Morangis et de Mesmes Conseillers aud. Conseil com^res^ deputez par Sa Ma^té^ pour les affaires de la nouvelle france dicte Canada suivant l'arrest du 22e fevrier dernier. De la requeste à luy pntée par ses subjectz habitant dud. païs contenant leurs plaintes sur les abus et malversations qui sy commettent au faict des traittes des pelteries et autres différents en telle sorte que s'il n'y estoit promptement pourvu, l'effect du glorieux dessein de sa Ma^té^ d'y procurer l'estendue de la foy seroit non seulement frustré mais le bien de son service et l'accroissement des colonies françoises retardé, et le repos des susd. subjects

altéré, ensemble des actes, lettres et mémoires mis es-mains desd. sieurs commissaires tant de la part des directeurs et associez de la compagnie de la nouvelle france que desd. habitants et principaux officiers dud. païs et des articles accordez entre lesd. directeurs et lesd. habitants le quatorziesme janvier g b i^e quarante cinq et l'arrest d'homologa^a on d'iceux du cinq^e mars ensuivant. Tout veu et considéré Sa Ma^té en sond. conseil La Reyne regente sa mère pnte voulant pourvoir ausd. abus et faire vivre ses sujets de la nouvelle france en paix, union, bon ordre et police a faict et ordonné le reglement qui ensuit, savoir qu'il sera estably un conseil composé du gouverneur dud. païs et jusqu'à ce qu'il y ait un evesque, du superieur de la maison des Jesuites qui sera alors à Quebecq, ensemble du gouverneur particulier de l'Isle de Montreal et en l'absence du gouverneur dud. païs et du gouverneur particulier dud. Montreal de leur lieu tenant, lequel conseil se tiendra en la maison commune où est estably le magasin de Quebecq.

Que par led. conseil à la pluralité des voix sera pourveu à la nomina' on du général de la flotte, des capitaines et autres officiers des vaisseaux des commis et controlleurs de la traitte tant dans led. païs qu'en france.

Sera aussi par led. conseil nommé un secretaire qui ne pourra estre domestique d'aucun de ceux qui composent led. conseil pour garder les registres, recevoir et expedier les actes, commissions et resultat des délibérations et les deslivrer à ceux qu'il appartiendra lequel secretaire pourra aussi recevoir tous autres actes et contractz qui se passeront entre les particuliers, comme notaires et personne publiques, faisant signer deux tesmoings avec les parties conformement aux ordonnances gardées en france.

Seront aud. conseil veus, examinez et arrestez tous les comptes, reglez les gaiges et appointements des officiers et commis et general. lement pourveu à tout ce lui sera nécessaire pour la traitte et le bien dud. païs, sans que lesd. officiers et commis puissent prétendre aucun profit directement ou indirectement autre que les appointements qui leur seront accordez par led. conseil ny estre nourris aux despens du magasin, ce que sa Ma^té defend tres expressement à l'advenir.

Le general de lad. flotte et les sindics des habitants de Quebecq, des Trois-Rivieres et de Montreal auront entrée et séance aud. conseil sans voix déliberative pour y représenter seulement ce qui regarde leurs charges et l'interest de leurs communautez.

Seront les officiers comptables tenus de rendre conte aud. conseil de leurs maniements pour les années mil six cent quarante-cinq

et 1646 un mois apres l'arrivée des vaisseaux à Quebecq en l'année présente ce qu'ils feront aussy par chacun an à l'advenir dans led-temps, dans lequel aussy touttes les affaires importantes se traiteront et resouldront, autrement et a faute de rendre conte lesd. comptables y seront contraints par touttes voyes deues et raisonnables, mesme par corps, sans que lesd. officiers comptables puissent estre continuez en leurs maniements ny pourveus d'autres charges qu'apres avoir rendu et appuré leursd. comptes, la minutte desquels avec les pieces justificatives d'iceux demeureront entre les mains d u secretaire qui en deslivrera un double au comptable et en envoyera un autre aux commissaires deputez par Sa Ma^té^ pour les affaires de la nouvelle france a peyne de radiation de ses gages.

Sera procédé tous les ans aud. conseil au retour des vaisseaux à la nomination des officiers qui ne pourront estre continuez en mesmes charges plus de trois ans de suite et presteront lesd. officiers serment aud. conseil.

Sera permis a l'advenir à tous les habitants françois dud. païs de traitter et faire commerce de peaux et pelteries avec les sauvages de leurs fruits provenants dud. païs seulement, et à la charge et non autrement d'apporter aux magasins communs touttes les peaux et pelleteries qu'ils auront receu avec lesd. sauvages pour le prix qui leur en sera payé ainsy qu'il sera reglé par led. conseil a peine de confiscation d'icelles et d'amende arbitraire.

Touttes lesquelles susd. peaux et pelteries et autres qui auront esté traittées au proffit commun des marchandises amenées de france seront vendues en france par ceux que led. conseil aura commis dont l'un d'iceux tiendra bon et fidelle controlle de la vente pour touttes les charges préalablement acquittées entre le prix d'icelles employé au bien et augmentation des colonies françoises, et à la conversion des sauvages ainsi qu'il sera ordonné par led. conseil.

Et à cet effet Sa Ma^té^ pour pourvoir à la conservation du païs et entretennement des garnisons qui y sont a present a ordonné que le gouverneur dud. païs sera payé par chacun an par le commis et recepveur general de la traitte en France de la somme de vingt-cinq mille livres tant pour ses appointements et de ses lieutenants à Quebecq et aux Trois Rivieres officiers et soldats que pour leur nourriture et pour entretenir les forts esdits lieux d'armes munitions de guerre et de bouche et touttes choses nécessaires pour la conservation d'iceux, lesquelles garnisons seront de soixante-dix hommes au moins qu'il departira auxd. lieux ainsi qu'il jugera a propos.

Et pour le gouverneur particulier de Montréal il sera aussy payé par chacun an par led. commis et receveur général de la somme de dix mille livres tant pour ses appoinfements et de son lieutenant officiers et soldats que leur nourriture et pour entretenir le fort de Villemarie de Montréal de touttes munitions de guerre et de bouche dans lequel il y aura garnison du moins de trente hommes.

Sera aussy payé par chacun an au supérieur des Jésuites et missions dud. païs la somme de cinq mille livres pour pourvoir à la nourriture et entretien de ceux qui s'employent aux missions de tout le dit païs.

Sera par chacune année passé dans les vaisseaux de la flotte dud. païs sans aucun fret soixante et dix tonneaux de vivres, munitions et hardes pour le gouverneur et la garnison de Quebecq et des trois-rivières, trente tonneaux pour le gouverneur particulier et garnison de Montreal, trente tonneaux pour les peres Jesuites si tant est besoing et ce qui a esté accordé cy-devant pour les Ursulines et hospitallières et pour tous les autres de quelles qualité et condition qu'ilz soient ilz payeront le fret fors et excepté les nouveaux habitants qui passeront de france aud. païs pour s'y establir pour lesquelz pendant les deux premières années on passera les livres et hardes sans aucun fret.

Les syndics de Quebecq, des trois-rivieres et de Montreal seront esleuz par chacun an par les habitants desd. lieux chacun an par scrutin et ne pourront estre continuez plus de trois ans de suitte.

Ne sera déslivré cy-apres aucun congé à l'admirauté pour aller dans le fleuve St. Laurent qu'à ceux de la flotte dud. païs et si aucuns autres s'y trouvoient à l'advenir, les vaisseaux et marchandises demeureront confisqués nonobstant tous congez qu'ils auront peu obtenir au préjudice du present reglement.

Sera par aucun an envoyé par led. secretaire ausd. commissaires deputez par Sa Ma^té^ un bref estat des affaires dud. païs du nombre et qualité des hommes qui seront dans les garnisons et autres choses nécessaires pour en informer Sad. Ma^té^ et pourveoir à l'augmentation ou retranchement desd. garnisons ainsi qu'elle jugera estre a faire pour le bien dud. païs.

Sera le present reglement leu et publié a l'arrivée des vaisseaux et enregistré au greffe dud. conseil qui sera estably a Quebecq pour y estre gardé et observé selon sa forme et teneur du jour de la publication d'iceluy jusques a ce que autrement par Sa Ma^té^ en ait esté ordonné.

Et neantmoins les garnisons dud. païs seront nourries aux despens des magazins de lad. traitte ainsi que par le passé jusques au retour des vaisseaux a Quebecq de l'année prochaine 1648.

Faict au conseil d'Estat du Roy Sa Ma^{té} y estant la Reyne regente sa mere presente tenu a Paris le vingt septiesme mars mille six cents quarante sept, signé Lomenie.

Collationné à l'original par moy con^{er} sec^{re} du Roy et de ses finances. DUMOLET.

Vraie copie de la copie collationnée à l'original par le conseiller et secretaire du Roi Dumolet. (avec paraphe)

ERNEST GAGNON,
N. E. DIONNE.

T. P. BEDARD.

Québec, mai 1894,

MAISON A PARIS.

LA BAGUE DE MARIE STUART

(Suite)

La seconde cloche du dîner vint interrompre cet entretien et les trois cousins se firent servir à une table à part.

Lord Primrose était silencieux ; quant à Liliane, elle ne paraissait pas s'en apercevoir et causait avec l'animation habituelle que donne l'usage du monde.

" Ne trouvez-vous pas le château de Primrose ravissant ? " demanda-t-elle tout à coup à Esther.

" Je n'y ai pas encore été. Vous jugez si je suis impatiente de le voir."

" On est en train d'y faire quelques réparations indispensables," interrompit Charles. " Nous autres gens du dix-neuvième siècle, nous ne nous accommodons pas du confort dont se contentaient nos aïeux, et jusqu'à ce que tout soit prêt et digne d'Esther, nous voyageons ; je montre le monde à ma femme."

" Et elle est joliment contente de le connaître enfin," reprit gaiement celle-ci. " Songez un peu, ma cousine, que je n'avais jamais quitté mon village. Qu'en dites-vous ? "

" Je dis que vous avez bien de la chance, car tout doit vous paraître nouveau et admirable."

" Oui, d'autant que je suis née voyageuse et que je rêvais toujours d'être un oiseau pour traverser la mer bleue, et voir les pays enchantés dont elle me séparait. Mais mes rêves ne pouvaient rien, et dans ce temps-là, mes ailes étaient coupées."

" Elles ne s'en sont que mieux déployées depuis," dit Lord Primrose en souriant.

" Sans doute, puisque c'est pour te suivre," répondit la jeune femme avec chaleur."

Lady Liliane se mordit les lèvres en baissant la tête et dès que le dîner fut terminé, elle prit congé de ses cousins.

" L'air de la mer m'endort," fit-elle en manière d'excuse, " et puis, je constate une fois de plus qu'en lune de miel le nombre deux vaut mieux que trois."

A peine eut-elle disparu que le jeune couple se dirigea vers la plage.

" Quelle femme charmante est ta cousine ! " commença Lady Esther toujours disposée à la bienveillance."

" Oui ; mais ce qui est ennuyeux, maintenant que nous l'avons rencontrée, c'est que nous ne pourrons pas nous dispenser de l'inviter chez nous."

" Pourquoi sera-ce ennuyeux ? Elle est si jolie, si spirituelle."

" Parce que je ne voudrais pas que vous fussiez intimes. Liliane est une mondaine blasée et sans cœur et mon cher petit oiseau sauvage n'a pas besoin d'apprendre toutes les choses vaines et méprisables dont se compose sa vie."

" Sois tranquille, Charles, je n'ai aucune disposition à devenir blasée et quant à mon cœur, crois-tu qu'il pourrait cesser de vivre quand il est tout plein d'amour pour toi ? "

" Tu as raison. —D'ailleurs l'intimité est impossible entre deux personnes aussi différentes. Toi, un fruit sans tache qui a conservé tout son velouté ; elle, un beau fruit en apparence, rongé à l'intérieur par le monde."

" Mais, Charles, que t'a donc fait ce monde contre lequel tu prêches sans cesse ? "

" Beaucoup de mal. Tu ne saurais croire combien je me sentais moralement misérable après une de ces campagnes mondaines qu'on appelle *Une saison*, car il m'avait fallu vivre en contact avec des êtres frivoles qui ne songent qu'à la toilette et au plaisir."

" Et moi, à la même heure peut-être je me disais : Que je voudrais donc jeter un coup d'œil sur ce monde enchanté qui m'est fermé parce que je n'ai pas assez d'argent pour m'acheter une robe digne de lui ! "

" C'est tout naturel, chère enfant. Tu ne savais rien de la vie ; l'inconnu t'attirait ; mais l'existence sérieuse que tu as menée t'a préparée, Dieu merci, à aimer ton mari, tes enfants, ton intérieur."

" Charles, quelle sensation étrange j'ai éprouvée tout à l'heure, t'en souviens-tu ? " interrompit Esther tout à coup songeuse. " Il m'a semblé que j'avais derrière moi un danger, quelque chose d'effrayant, et n'est-il pas curieux qu'en nous retournant, nous ayons aperçu au lieu de cet épouvantail créé par mon imagination le charmant visage de Lady Dudley ? "

" Ce qui prouve une fois de plus comme on a tort d'attacher de l'importance à de pareils pressentiments."

" Je ne sais," répéta la jeune femme. " Mais j'ai eu bien peur ; j'ai cru que j'allais mourir. C'est bizarre !—Après tout ", ajouta-t-elle, en voyant la figure de son mari se rembrunir, " c'était peut-être seulement parce que j'étais très lasse et que j'avais faim ! N'en parlons plus, mon amour ! "

.....

.....

.....

III

Au sud de l'Ecosse, dans le romantique comté de Galloway se dresse au bord de la mer le sombre château de Primrose Forteresse du moyen âge, il a conservé son aspect imposant ; ses murailles et ses créneaux noircis ont beau être couverts de lierre, il cause à première vue, une impression de tristesse poignante et de grandeur passée.

Que d'histoires en effet pourraient raconter ses vieilles tours ! Que de légendes se sont conservées jusqu'à nos jours !—C'est ainsi que l'on montre encore la chambre habitée jadis par le roi Duncan, avant que le poignard meurtrier de Macbeth l'eût frappé.

Parmi ces souvenirs historiques, les plus précieux dans les annales de la famille se rapportaient sans contredit aux deux séjours de la reine Marie Stuart à Primrose.

La première fois, elle y était venue dans tout l'éclat de sa puissance et de son bonheur, pour suivre les chasses d'automne, son passe-temps favori. Ce fut l'apparition radieuse.

Puis on la vit arriver un soir, après la bataille de Langside, pauvre reine fugitive qui demandait un asile et qui, deux jours plus tard, devait quitter l'Ecosse pour ne plus y rentrer.

La loyale maison de Primrose était fière de penser que c'était sous son toit qu'elle avait passé sa dernière nuit sur le sol de la patrie.

.....

.....

" Voici donc le château de Primrose ! " s'écriait Lady Esther désappointée, en apercevant pour la première fois au retour de son voyage de noces, les tours et les murailles sombres. Elle eut un frisson et éprouva pendant quelques secondes l'angoisse étrange, ressentie à Trouville deux mois auparavant.

Lord Charles n'y attacha pas d'importance ; il s'attendait à cette impression de terreur devant l'extérieur du château et comptait d'autant plus sur les surprises que l'intérieur devait réserver à la jeune femme.

En effet, dès qu'elle se trouva dans la cour d'honneur, où les pierres grises disparaissaient sous les clématites et les roses grimpantes, ses frayeurs s'évanouirent, et lorsqu'elle pénétra dans les salles splendides toutes remplies des merveilles de l'art, elle ne put retenir un cri d'admiration.

Elevée dans le culte de toutes les vieilles traditions, elle retrouvait là des souvenirs des époques les plus reculées, et s'arrêtait malgré elle devant un tableau rare ou un meuble de prix.

Cependant son mari l'entraînait toujours à travers des pièces innombrables, des escaliers et des galeries sans fin ; puis il ouvrit une porte qui conduisait aux appartements particuliers qui lui étaient réservés.

En y pénétrant, Esther comprit pourquoi Charles avait prolongé leur voyage. Elle se crut en plein conte des Mille et une Nuits. A la suite de son salon et de sa chambre, Lord Primrose avait fait construire une serre merveilleuse en cristal sur treillis d'or ; les plantes les plus rares y poussaient en pleine terre, et un jet d'eau avec projections électriques complétait le coup d'œil féerique.

La jeune femme battit des mains comme une enfant et se jeta dans les bras de son mari pour le remercier.

Pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée, Esther ne se lassait pas d'arpenter l'immense château et faisait à chaque pas d'importantes découvertes, car Primrose n'était pas seulement célèbre par sa situation pittoresque et la vue admirable qu'on avait de ses terrasses sur la mer et les montagnes, mais encore, par les trésors de toute espèce renfermés dans ses vieux murs. Il y avait une galerie de peinture, une chambre des bijoux, des collections d'armes, de monnaies, de porcelaines ; des meubles rares et des tapisseries comme on n'en voit qu'aux Gobelins.

" Quel bonheur que je ne sois pas obligée de voir tout cela au galop, comme les touristes, disait en riant Lady Esther à son mari, " et de pouvoir admirer chaque objet à mon aise."

" Tu emporteras même chez toi ce qui te plaît," répondit Lord Primrose. " Tout ici n'est-il pas à toi, à commencer par le maître de céans ? "

" Vraiment ? Oh ! Charles, que je suis heureuse ! Ainsi je peux prendre ces petites statuettes d'ivoire et ces miniatures ? Autrefois, dans mon village, je rêvais de toutes ces merveilles que ton amour

me donne aujourd'hui ; mais en croyant ne les posséder jamais.— Tiens, voici un tiroir fermé que je n'avais pas encore remarqué ; que peut-il bien contenir ? "

" C'est le tiroir aux mystères, et on l'ouvre avec cette clef," dit son mari, lui montrant un véritable petit bijou en or ciselé.

" Que c'est donc intéressant ! et personne que toi n'a le droit de savoir ce qu'il renferme ? "—Lord Primrose sourit.

" Aucun étranger ; mais tous les membres de la famille ont ce privilège. Regarde."

Il tira lentement le tiroir du vieux bahut, et Esther aperçut deux écrins.

Le premier contenait la miniature d'une femme idéalement belle, revêtue du costume du seizième siècle.

" Marie Stuart ! " s'écria Lady Primrose aussitôt.

" C'est elle-même qui l'a donnée à mon ancêtre, lors de son premier séjour au château," fit le Comte, " et voici ses cheveux," ajouta-t-il en retournant le portrait.

Esther regardait avec attendrissement.

" Dans cet autre écrin," continua Charles, prenant un étui d'or, " se trouve son dernier cadeau à notre maison, cadeau qui est devenu la Dame Blanche des Primrose.

Marie Stuart se réfugia ici après la bataille de Langside, et les vieilles chroniques ajoutent que comme tout portait à craindre une surprise et une trahison, elle passa la nuit dans une chambre secrète.—Personne jusqu'à ce jour n'a pu découvrir de quelle chambre il s'agissait, bien qu'il y ait au château une foule de recoins mystérieux ; mais aucun ne répond à la description, et l'obscurité la plus absolue continue à régner sur ce point.

Grâce à cette cachette, Marie Stuart demeura sans danger à Primrose.—A l'heure du départ, voulant reconnaître l'hospitalité du comte et comme elle ne possédait plus rien, elle retira de son doigt cette bague qu'elle lui offrit."

Lord Primrose ouvrit l'écrin. Esther poussa un cri d'admiration.

Au milieu d'un cercle d'or travaillé, se trouvait une grosse perle entourée, en forme de croix, d'un rubis, d'une émeraude, d'un saphir et d'un diamant.

" Qu'elle est jolie ! " s'écria-t-elle. " Je t'en prie, Charles, laisse-moi l'essayer : elle ira sûrement à mon petit doigt." La jeune femme tendait déjà la main pour la saisir ; mais son mari recula vivement.

" Ma chérie," lui dit-il gravement, " tu n'as donc pas compris que depuis trois siècles, ce bijou est une malédiction et porte

malheur à celui qui ose le toucher. Ne t'ai-je pas dit qu'il était devenu la Dame Blanche des Primrose ? "

" Que cette superstition est bizarre ! " dit Esther.

" Oui, bizarre peut-être ; mais ayant fait bien du mal déjà."

" Oh ! Charles, raconte-moi cette histoire."

" Il y avait cinq ans que la bague était dans notre famille, lorsqu'une de nos cousines, Lady Douglas de Lochleven vint en visite au château de Primrose. Il avait été convenu d'avance que l'on n'aborderait pas les sujets politiques ; ils eussent amené la division entre des parents d'opinions si diverses. En effet, Lady Douglas haïssait Marie Stuart autant que mes aïeux la vénéraient.

Plusieurs jours s'écoulèrent dans la meilleure entente, le sujet brûlant avait été évité, lorsqu'un soir Lady Douglas aperçut cette bague au doigt de Lady Primrose. Elle devint pâle comme la mort, car elle connaissait ce bijou pour l'avoir vu porter à la reine pendant sa captivité à Lochleven.

" D'où vient cette bague ? " cria-t-elle avec violence.

Comme ce bijou était unique en son genre et que d'ailleurs les Primrose étaient trop fiers de le posséder pour le renier, on lui raconta l'histoire. Sa colère ne connut plus de bornes :

" Ah ! elle vous a donc aussi ensorcelés, l'ignoble créature qui a volé le trône de mon fils, du fils du roi Jacques V ! Ne vous enorgueillissez pas de ce don qui vous vient d'elle ; il ne vous apportera que malheur et épouvante, car avec toute la force de ma haine, je maudis ce bijou et toutes celles qui le porteront dans les siècles à venir. La bague de Marie Stuart sera le mauvais génie de votre famille et toutes les femmes qui oseront s'en parer mourront d'une mort cruelle comme mon fils, le Régent."

" Voilà l'histoire de cette bague, mon Esther, et la foi en la malédiction de Lady Douglas est demeurée vivante dans ce pays jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, bien que je ne la partage pas, je refuse de te laisser toucher à ce fatal bijou. Tu es si nerveuse, si impressionnable, que tu éprouverais malgré toi une de ces angoisses douloureuses qui te saisissent parfois."

Lady Esther sourit.

" Mais je ne suis pas superstitieuse," dit-elle.

" Quel dommage pour cette jolie bague ! "

" J'en ferai prendre le dessin, afin de t'en offrir une toute pareille."

" Y penses-tu, Charles ! une vulgaire imitation ? "

" Une copie exacte, Esther."

" Je suis trop heureuse de posséder tant de belles choses originales pour me contenter à présent d'une copie. Complète plutôt

ton récit, en me racontant ce qu'il est advenu à la pauvre Lady Primrose qui portait la bague maudite ce soir-là, et si d'autres après elle ont osé tenter l'aventure ? "

" Cette Lady Primrose a été assassinée à Edimbourg pendant une émeute, et quant aux autres, tu apprendras leur triste sort par nos chroniques."

" Ainsi donc cette malédiction a produit son effet ! Que c'est affreux, Charles ! Tu n'y crois réellement pas ? "

" Ma chère enfant," reprit Lord Primrose en refermant le tiroir mystérieux ; " ne t'ai-je pas dit déjà que je trouvais cette superstition absurde ? "

" Pourtant tu n'as pas voulu me laisser toucher la bague," fit-elle en souriant malicieusement. " O inconséquence humaine ! "

" Oui, c'est peut-être de l'inconséquence ; mais il m'eût été pénible de te mettre au doigt ce bijou qui a porté malheur il y a six ans à peine, à une personne qui m'était chère.

Ma sœur unique était, comme toi, curieuse et enfant ; malgré la défense de mes parents, elle s'empara en cachette de cette bague. Ce jour-là, par une cruelle coïncidence elle fit une promenade en barque sur le lac. Un orage éclata et elle ne revint pas. On retrouva son corps le lendemain sur la rive et à son doigt brillait la bague de Marie Stuart."

Esther, fort émue, serra silencieusement la main de son mari.

Puis pour chasser l'ombre mélancolique que tous ces souvenirs avaient amenée sur son front, elle l'entraîna plus loin.

Ils arrivèrent ainsi dans une pièce immense dont les murs étaient ornés de peintures à fresques et de tableaux.

" Voici la salle des Princes," continua Lord Primrose," et ces portraits grandeur nature, te représentent tous les hôtes couronnés que le château a eu l'honneur d'abriter. Regarde ce panneau, Esther, tu y verras Marie Stuart dans toute sa beauté, toute sa grâce..... Mais qu'as-tu, ma chérie ? " fit-il, en s'apercevant qu'elle pâlissait et semblait prête à défaillir.

" Rien, c'est déjà passé," répondit la jeune femme avec un faible sourire. " C'est curieux, j'ai éprouvé devant ce portrait, la même angoisse qu'à Trouville.....T'en souviens-tu ? C'était la première fois que pareille chose m'arrivait ! "

COMTESSE DE BALLESTREM.

(*A suivre*)

CHRONIQUE DU MOIS

L'esprit nouveau et la question des fabriques.—Le centre catholique allemand, les Jésuites au Reichstag.—Pèlerinage espagnol à Rome, incidents, allocution du Saint-Père.—Les fêtes de Jeanne d'Arc en France.—Chambre française ; un discours de M. de Mun ; chute du ministère Casimir Périer.—Canada : le cinquantenaire de prêtrise de Mgr Laflèche.—La pétition de l'épiscopat canadien.

Ainsi qu'il n'était que trop à prévoir, la question des fabriques d'église en France va devenir un nouveau sujet de trouble et de persécution. " L'esprit nouveau " de M. Spuller est par là, non seulement fortement mis en question, mais menace de dégénérer en une recrudescence " d'anticléricalisme " gouvernemental.

Le décret et les instructions ministérielles réglementant l'application de la loi sur les Conseils de Fabrique sont entrés le 1er avril en vigueur.

Un petit article avait été sournoisement introduit dans la loi de finances pour permettre au gouvernement de s'emparer de la gestion des revenus paroissiaux. Qui donc empêchait de le laisser dormir ? " L'esprit nouveau " conseillait de ne pas troubler son sommeil, mais " l'esprit ancien " ne l'entendait pas ainsi, et malheureusement la peur des clameurs radicales lui a procuré gain de cause.

Cet " esprit ancien," si dominant encore s'était bien promis de contrecarrer les bonnes intentions de M. Spuller. Tout au plus lui eût-il permis de concéder aux exigences de l'esprit nouveau quelques belles paroles.

—Tolérance... Apaisement... Union de tous les Français, dit l'esprit nouveau ; et pour réponse, l'esprit ancien dicte à M. Spuller les instructions relatives aux Conseils de Fabrique ; et il inspire cette scandaleuse circulaire où il est recommandé aux préfets d'adresser au directeur des cultes " une notice sommaire sur l'attitude et la conduite de chaque ecclésiastique nouvellement promu."

Cela n'est point fait pour dissiper les méfiances catholiques, ni même pour satisfaire les républicains pacificateurs.

Encore qu'il affiche des tendances très spullériennes, le *Figaro* soupçonne l'esprit nouveau d'être " une simple fumisterie ; et le *Journal des Débats* constate avec tristesse que ledit esprit " risque fort de demeurer sans efficacité s'il est ainsi continuellement desservi et mis en échec devant le pays."

Il y a, à la tête de la direction des cultes, un personnage qui ne manque jamais l'occasion d'être désagréable à l'esprit nouveau. M. Spuller lui avait, paraît-il, fait prudemment proposer une haute fonction inamovible. Après en avoir référé à la Franc-Maçonnerie, le personnage a déclaré qu'il resterait à son poste.

M. Spuller propose et la Franc-Maçonnerie dispose

Telle est l'histoire du décret et des instructions ministérielles sur la question des fabriques, qui va de nouveau mettre le feu aux poudres, révolter l'esprit catholique et placer le gouvernement dans la fâcheuse alternative de sévir contre les membres du clergé ou de s'exposer aux clameurs des sectaires du parlement.

L'Archevêque de Lyon, Mgr Couillé, ayant invité les conseils de fabriques des paroisses de son diocèse à préparer les budgets suivant les anciennes règles a vu supprimer son traitement et déférer sa lettre pastorale au conseil d'état, comme d'abus.

Le Saint-Siège déplore et condamne l'acte inique dont l'archevêque de Lyon a été victime, autant qu'il approuve la ferme attitude de Mgr Couillé et de tous les catholiques français qui ont pris sa défense.

Le Souverain Pontife a toujours recommandé parallèlement à l'adhésion à la forme de gouvernement, les efforts qu'il ne faut pas se lasser de faire pour changer le fond et l'essence de l'esprit sectaire de la législation, au moyen d'hommes apportant au pouvoir un esprit vraiment nouveau, et dont nul ne puisse suspecter ni la loyauté comme sujets de la République, ni le sincère respect pour les droits et la liberté des catholiques.

***

Des nouvelles assez sombres nous arrivent d'Allemagne au sujet du Centre catholique. La disparition de l'incomparable *leader* Windthorst n'a pas tardé à se faire sentir par la désagrégation de son parti et le relâchement de la discipline qui maintenait l'union entre tous ses membres dans les circonstances critiques.

Il y a trois ans à peine, au moment où mourait Windthorst, le Centre paraissait vainqueur sur toute la ligne ; les derniers

vestiges du Kulturkampf étaient à la veille d'être effacés de la législation de l'empire et de celle de la Prusse ; la chute du prince Bismarck donnait une satisfaction morale éclatante à ceux qui avaient si longtemps été en butte à sa mauvaise humeur ; la situation parlementaire donnait à ce groupe compact et discipliné des représentants catholiques la position inestimable d'appoint nécessaire de toute majorité. Aujourd'hui les choses ont pris une face toute différente.

A deux reprises et dans des occasions d'une importance capitale, le centre, à en juger par les résultats, a commis de telles fautes, a manœuvré si maladroitement, qu'il a lui-même annulé ses avantages. On reproche tout d'abord à ses chefs leur attitude dans l'affaire de la loi militaire. Leur opposition à un projet qui tenait si fort à cœur à l'empereur a naturellement singulièrement refroidi les bonnes dispositions de ce prince à leur égard, et, d'un autre côté, elle n'a point été assez efficace pour prévenir l'adoption de cette mesure et donner ainsi satisfaction au corps électoral.

Ce n'est point ainsi que Windthorst entendait la stratégie politique. Quand il faisait tant que de se découvrir à fond et que de s'engager dans une opposition sans réserve et sans retour, il s'arrangeait, d'ordinaire, pour gagner la partie et il estimait que rien n'est plus funeste pour un groupe que d'être battu après avoir irrité le Gouvernement.

Ce n'est pas tout. Le centre n'a pas mieux su tirer parti de la crise des traités de commerce. Dans ces conjonctures éminemment délicates, il pouvait à son gré ou réduire le chancelier à composition en lui tenant la dragée haute et en mettant à prix son concours, ou déployer sa force en se joignant à l'opposition intransigeante d'extrême droite et en anéantissant par son vote le résultat des négociations avec la Russie.

L'une ou l'autre de ces attitudes pouvait se défendre par des arguments plausibles. Il n'était qu'un parti qu'il fût absolument contraire à l'intérêt du centre de prendre, c'était d'annuler lui-même ses suffrages en les partageant, de donner une fois de plus le spectacle de ses divisions, de mécontenter également le gouvernement et les agrariens sans satisfaire personne.

Or, c'est précisément ce qu'il a fait et l'on a pu constater depuis lors que cette conduite malhabile n'avait pas tardé à porter ses fruits. De vifs mécontentements se sont fait jour et cela non seulement parmi les simples soldats de l'armée catholique mais jusque dans les rangs du haut clergé.

Inutile d'insister sur l'influence que la désorganisation de ce puissant parti ne saurait manquer d'exercer sur la politique du jeune empire allemand.

Cet événement est si considérable qu'il fait passer presque inaperçu le vote par lequel le Reichstag vient pour la seconde fois d'exprimer le vœu que la loi de bannissement contre les Jésuites, ce dernier vestige du *Kulturkampf* bismarckien, soit abrogée en Prusse et dans l'Empire. On sait que les votes du Parlement impérial restent à l'état de lettre morte, tant que le Conseil fédéral ne les a pas sanctionnés ; ainsi en a-t il été déjà pour un premier vote sur ce même objet il y a quelques années, et sur bien d'autres qui dorment dans les cartons du Conseil fédéral. Cette fois il en sera vraisemblablement encore ainsi, et cela d'autant plus sûrement que la désorganisation du Centre catholique le rend moins redoutable au Gouvernement, et que le souverain, personnellement, sans avoir, il est vrai, grand'chose à redouter de la rentrée de quelques douzaines de Jésuites, ne se soucie pas d'abord de proclamer en principe leur *inoffensivité*, ensuite de mécontenter les nationaux-libéraux, ses alliés dans les derniers grands votes du Parlement, par l'abrogation du dernier vestige de la législation ecclésiastique dont ils ont été les premiers et plus ardents promoteurs. Pour déterminer le souverain, il eût fallu que le Centre, compact et discipliné comme jadis, fût encore un sujet de crainte ou offrît l'avantage d'un concours décisif dans quelque grave éventualité. Le vote émis par le Reichstag, dans la pensée même des auteurs de la proposition, est donc condamné à être purement platonique.

***

" L'esprit nouveau," le véritable et bon esprit nouveau, vient de se manifester en Espagne avec éclat, à propos d'un incident essentiellement religieux. Un pèlerinage de quinze mille Espagnols de toutes conditions, conduit par une vingtaine d'Evêques, s'est accompli dernièrement et a porté aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ les hommages de la foi ardente et du dévouement de la nation Très-Catholique. Le premier détachement de pèlerins, lors de son embarquement à Valence, a été l'objet d'attaques sauvages d'une multitude payée et ameutée par la franc-maçonnerie cosmopolite. Le pèlerinage déplaît souverainement, comme toutes les démonstrations de ce genre, au Roi, au gouvernement italien et à toute la bande maçonnique qui tient Rome asservie et le Pape prisonnier au Vatican. Mais, pour des raisons qui se com-

prennent, le Gouvernement, même celui du Mazzinien Crispi, ne se souciait pas de voir se renouveler, avec les scandales du grand pèlerinage français de 1892, l'émotion indignée et les complications diplomatiques que cet incident odieux avait provoquées en Europe, et que la lâche complaisance des ministres francs-maçons français avait seule empêchées de dégénérer en une rupture. Aussi la secte, qui compte en Espagne comme partout, de puissants adhérents, avait-elle préféré transporter ses manifestations hostiles de Rome en Espagne, du débarquement à l'embarquement des pèlerins. Si la première manche leur a été favorable, si les pèlerins ont reçu de rudes horions d'une populace brutale, la seconde manche ne leur pas été aussi propice ; sous le coup de l'indignation publique, le Congrès espagnol vota d'urgence et à l'unanimité la motion suivante :

" La Chambre a appris avec un profond regret l'attentat commis " à Valence contre le droit des Espagnols qui se rendaient à Rome " en pèlerinage, et a la confiance que le Gouvernement communi- " quera cette motion à tous ses représentants à l'étranger."

De son côté et le même jour le Sénat votait la motion suivante :

" Le Sénat invite le Gouvernement à communiquer sans retard " aux deux ambassadeurs d'Espagne à Rome l'expression unanime " de la protestation énergique du Sénat contre l'attentat criminel " dont ont été victimes les pèlerins et les prélats espagnols à " Valence, qui, sous la conduite des chefs du clergé, exercent un " droit incontestable en s'embarquant à Valence pour Rome."

Cette manifestation comminatoire eut son contre-coup immédiat à Rome ; elle fut comprise et mise à profit par Crispi et ses bandes de sectaires, souples ou audacieux selon les circonstances. Les pèlerins espagnols ont débarqué et ont circulé à Rome sans être l'objet de la moindre provocation.

Les chefs de la R. F. peuvent prendre là une grande leçon et voir comment un gouvernement qui a quelque dignité sait faire respecter ses nationaux à l'étranger.

Le pèlerinage espagnol à Rome a fourni à Léon XIII l'occasion d'adresser aux catholiques de toute l'Espagne des conseils identiques à ceux qu'il a itérativement adressés aux catholiques français au sujet de leur attitude politique. Sa Sainteté a terminé son allocution par les paroles suivantes :

" Pour que Nos soins et Nos efforts soient couronnés du succès tant désiré, il est nécessaire que tous les catholiques d'Espagne, sans exception, se persuadent que le bien suprême de la religion réclame et exige de leur part l'union et la concorde.

"Il faut qu'ils fassent trêve aux passions politiques qui les déchirent et les divisent ; il faut qu'abandonnant à la providence toujours attentive de Dieu les destinées de leur nation, ils travaillent avec le plus parfait accord, sous la conduite des évêques, par tous les moyens que les lois et l'honnêteté approuvent, à servir les intérêts de la religion et de la patrie, et résistent compacts aux attaques de l'impiété et des ennemis de la société civile.

"C'est aussi leur devoir d'être soumis aux pouvoirs constitués, et Nous vous le demandons à d'autant meilleur droit, qu'à la tête de votre noble nation est une reine illustre, dont vous avez pu admirer la piété et le dévouement envers l'Eglise ; la présence de quelques-uns d'entre vous, en cette circonstance, Nous donne naturellement l'occasion de le rappeler. Pour ces hautes qualités, elle Nous est chère et Nous lui avons donné des témoignages publics de Nos sentiments paternels, particulièrement en tenant sur les fonts baptismaux son auguste Fils, en qui Nous vous souhaitons de voir l'héritier des royales qualités, de la piété et de la vertu de sa mère.

"Voilà, fils bien aimés, les conseils paternels que Nous vous adressons et par vous, à tout le peuple espagnol."

Ces dernières paroles ont causé une vive émotion, non seulement parmi les pèlerins, dont bon nombre sont d'ardents carlistes, mais dans toutes les provinces du Nord, où domine l'élément carliste. Leurs organes affirment que le parti est résolu à ne pas se soumettre à une injonction qu'ils considèrent comme un empiètement sur le terrain purement politique. De son côté, Don Carlos a immédiatement écrit au pape pour lui dire qu'il lui est impossible d'abandonner ses prétentions au trône d'Espagne. C'est ainsi que les intérêts particuliers sont toujours opposés à l'union des catholiques et paralysent leurs efforts.

***

Dans toute la France, à Paris notamment le 22 avril, des *Te Deum* solennels d'actions de grâces ont été célébrés pour remercier le Ciel de l'Introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc, l'héroïne nationale.

D'autres fêtes, laïques celles-là, sont également projetées. Il est même question d'instituer une fête nationale. Mais, en l'état actuel des divisions religieuses et politiques, il est fort à craindre qu'elles ne soient pas toutes dignes de la vierge de Domrémy. Il serait triste que la pieuse et douce libératrice de la France servît de prétexte aux parades maçonniques, aux déclamations des libres-penseurs,

aux hurlements de la *Marseillaise*, aux accusations stupides dirigées contre l'Eglise. Oui, cela serait bien attristant et est malheureusement probable.

Les cérémonies religieuses auxquelles les évêques ont convié tous les Français ne sauraient inspirer, elles, aucune appréhension de ce genre. La mémoire de Jeanne d'Arc a été célébrée, comme il convient, dans les splendeurs du culte catholique, aux accents du vaillant *Te Deum* qu'à Orléans et à Reims elle chanta elle-même après la victoire.

Que Dieu épargne à la France la honte de voir le nom de sa plus pure, de sa plus illustre fille, souillé par les machinations révolutionnaires et par les profanations laïques, dont les politiciens de la libre-pensée vont l'envelopper pour fausser l'esprit public et dépouiller la sainte-Pucelle de l'auréole divine dont l'Eglise s'apprête à la couronner!

***

La Chambre française a repris ses travaux le 24 avril et a eu le malheur de faire un pitoyable début de session, grâce à l'interpellation du député socialiste Jaurès. Cette interpellation, ajournée à un mois, aurait mérité, dans l'intérêt même de son auteur, d'être remise aux "calendes grecques." N'avait-elle pas pour objectif saugrenu d'englober la presse et le clergé catholique français dans la réprobation et les poursuites que provoquent les attentats anarchistes?

La thèse de M. Jaurès est que le clergé, les orateurs, les publicistes de l'école de M. de Mun, aussi bien que Léon XIII soutiennent des théories aussi incendiaires que celle du *Père Peinard*, que celles des Ravachol, des Vaillant, des Henry, etc., et que c'est par un privilège de partialité gouvernementale révoltante qu'il échappent à une action judiciaire en complicité.

Nous ne ferons pas à M. de Mun l'injure de supposer qu'il a daigné répondre à ces balivernes. S'il a pris la parole, c'est pour protester d'abord en quelques mots contre la qualification de "socialiste chrétien", qui est un non-sens, et pour établir ensuite les bases de la doctrine sociale catholique, laquelle, au regard de la doctrine socialiste, qui prêche la lutte des classes, l'athéisme et la destruction de l'ordre social existant, préconise au contraire l'union pacifique des deux facteurs du travail et invoque comme instrument de cette pacification les principes de dévouement réciproque, de justice et d'amour de la doctrine évangélique. On voit l'abîme qui sépare les deux systèmes et l'audace mensongère du

socialisme, qui, pour donner le change, ose imputer les crimes anarchistes et les révoltes ouvrières aux prédications "incendiaires" des orateurs et publicistes catholiques. M. Jaurès a fait là une odieuse et ridicule campagne ; il a perdu une belle occasion de garder le silence ; c'est ce que la chambre, pourtant peu cléricale. lui a signifié par deux cents voix de majorité.

Le gouvernement vient de subir un échec à la chambre des députés. Un député voulait savoir si, oui ou non, le ministre des travaux publics avait le droit de permettre aux employés des routes de l'état d'assister au congrès des employés des lignes de chemin de fer. M. Casimir Périer s'est alors levé et a demandé l'adoption de l'ordre du jour pur et simple.

La motion a été rejetée par un vote de 275 voix contre 225.

Le président du cabinet et ses collègues se sont alors retirés et se sont rendus à l'Elysée où ils ont remis leurs démissions entre les mains du président Carnot.

La question n'est qu'un prétexte. Les socialistes avaient, depuis la rentrée, décidé la chute du ministère Périer, encore trop modéré pour leurs goûts radicaux, et ils ont saisi la première occasion favorable. C'est donc une victoire socialiste, ce qui donne à cette crise ministérielle, qui ne serait que banale, un caractère exceptionnel de gravité.

MM. Brisson, Bourgeois et Peytral ont tour à tour renoncé à la tâche ingrate de former un nouveau ministère. M. Dupuy, plus confiant, tente en ce moment l'aventure. Il n'aboutira tout au plus qu'à un replâtrage sans solidité, et il en sera de même tant qu'on s'obstinera à combattre les seuls principes qui puisse assurer la stabilité des institutions.

***

Mgr. Laflèche, doyen de l'épiscopat canadien vient de célébrer le cinquantenaire de son élévation au sacerdoce.

A cette occasion, la ville de Trois-Rivières a donné des fêtes grandioses auxquelles ont assisté en grand nombre les évêques, les prélats et les membres du clergé.

Ces fêtes ont duré deux jours et ont été, en tous points, dignes de celui qui en était le héros.

Mgr Louis Frs Richer Laflèche, né à Ste. Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, fut ordonné prêtre à Québec, le 6 janvier 1844, par Mgr Turgeon.

Après avoir exercé le ministère en qualité de vicaire à St. Grégoire, il partit le 14 avril 1844 pour les missions de la Rivière-

Rouge et du Nord-Ouest. Il y demeura jusqu'au 4 juin 1856, époque à laquelle il s'embarqua pour revenir à Quebec. Le 4 juillet 1856, il arrivait à Montréal. De retour de ses missions, il devint membre de la corporation du séminaire de Nicolet, dont il fut le supérieur avec le titre de vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières. En 1861, le 8 septembre, il fut appelé à l'évêché des Trois-Rivières par Mgr Thomas Cooke, qui le chargea de l'administration des finances de l'évêché, avec le titre de curé, en 1862.

Le 23 novembre 1866, le Pape Pie IX le nomma évêque d'Anthédon, *in partibus infidelium*, et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, *cum futura successione.*

Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de St-Hyacinthe.

Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, devenu infirme, le nomma administrateur du diocèse, et le 30 avril 1870, étant au concile du Vatican, il devint évêque en titre des Trois-Rivières par le décès de Mgr Cooke. Il prit possession du siège le 3 juin suivant par procuration donnée à M. le grand-Vicaire Chs. Olivier Caron.

Mgr. Laflèche assista au concile œcuménique du Vatican en 1870, et fit ensuite cinq autres voyages à la Ville Eternelle, en diverses circonstances.

A l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, il y a deux ans, Mgr. Laflèche a reçu du Saint-Père une marque de satisfaction et d'estime : il a été créé évêque assistant au trône papal.

Mgr. Laflèche a été un savant, un orateur puissant, un homme d'énergie et d'action, doué des plus belles qualités, un administrateur distingué de son diocèse.

C'est un ancien missionnaire, compagnon de Sa Grandeur Mgr. Taché. Ce fut un véritable conquérant des âmes. Il connut toutes les angoisses de la vie du missionnaire, et il acquit cette disposition particulière qui le fait comme un père au milieu de ses ouailles.

Il s'est distingué surtout par son zèle pour l'éducation ; il a puissamment contribué à l'établissement, dans toutes les parties de son domaine épiscopal, de couvents, d'écoles des frères et d'institutions enseignantes de toutes sortes. Il fonda des hospices et des hôpitaux et fut spécialement l'ami des pauvres et des malheureux.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Hamon, S. J. Voici la péroraison de cette belle pièce d'éloquence sacrée :

" Eglise des Trois-Rivières, réjouis-toi en ce grand jour ! Tres-

saille d'allégresse, fais monter vers Dieu tes chants de reconnaissance !

" Nous fêtons aujourd'hui l'un des plus intrépides champions des droits de l'Eglise et de la vérité.

" La proclamer fut sa mission, la faire pénétrer partout dans les têtes et dans les cœurs a été sa gloire, la voir porter ses fruits de paix et de bénédiction est sa récompense.

" Anges des nombreuses paroisses fondées par ce grand semeur de vérités, unissez-vous à l'ange protecteur de ce diocèse pour chanter gloire à Dieu et gloire à son dévoué serviteur, offrez-lui vos actions de grâces, présentez-lui vos prières.

" Puissions-nous, durant de longues années encore, entendre cette voix qui parle si bien de religion et de patrie. Puissions-nous, longtemps encore, jouir des bienfaits que répand autour de lui cet infatigable apôtre, cette colonne inébranlable de la foi catholique, ce grand évêque et ce grand patriote."

La *Revue Canadienne* est heureuse de s'associer de tout cœur à ces nobles et belles paroles.

***

Nous avons parlé, dans notre dernière chronique de l'intervention probable de l'épiscopat canadien dans la question des écoles séparées. Cette intervention s'est produite sous forme d'une petition adressée au gouverneur général, au sénat et à la chambre des communes.

" Cette pétition dit not excellent confrère de *La Vérité*, est une réponse à ceux qui prétendent que les catholiques du Nord-Ouest ne sont les victimes d'aucune injustice réelle. Trente et un prélats affirment solennellement qu'ils le sont ; et les catholiques ajouteront foi à cette affirmation, plutôt qu'aux assertions intéressées du premier ministre.

Maintenant, cette pétition produira-t-elle quelque résultat ? Nous voulons l'espérer, malgré les apparences contraires.

Les évêques demandent d'abord carrément le désaveu de la loi odieuse que la législature manitobaine vient de voter à sa dernière session, loi qui renchérit sur la législation de 1890 et qui aggrave singulièrement l'injustice dont souffre la minorité. Les ministres ont près d'une année devant eux pour faire désavouer cette législation inique par le gouverneur général. Le feront-ils ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons très-bien, c'est que personne ne pourra prétendre que la demande du désaveu n'a pas été formulée en temps opportum.

Quant à l'œuvre tyrannique de la législation manitobaine de 1890 et l'ordonnance des Territoires du 31 décembre 1892, NN. SS. les évêques, tout en insistant sur un remède, laissent toute liberté au gouvernement de choisir le remède qui paraîtra le plus efficace. Mais il faut un remède. Le désaveu ne peut plus être appliqué aux deux lois scolaires de 1890 par le gouvernement fédéral ; mais ce gouvernement pourrait très bien, si seulement il le voulait, s'adresser au gouvernement impérial et demander son intervention afin de forcer la législature manitobaine à respecter le traité en vertu duquel le Manitoba est entré dans la Confédération, traité qui a reçu la sanction de la couronne d'Angleterre.

Quant à l'injustice créée par la législature du Nord-Ouest, sir John Thompson ayant déclaré, l'autre jour, qu'une ordonnance diffère essentiellement d'une loi provinciale, en ce qu'elle peut être désavouée en tout temps, l'affaire est bien simple : Que le gouvernement fédéral casse cette ordonnance si M. Haultain refuse ou néglige de la faire modifier dans un délai raisonnable.

Nous sommes persuadé que NN. SS. les évêques ne s'en tiendront pas à cette première pétition aux autorités fédérales. Si Ottawa nous refuse justice ils s'adresseront au gouvernement impérial, nous en avons l'intime conviction. Il était éminemment convenable de mettre d'abord le gouvernement canadien en demeure de faire son devoir ; s'il s'y refuse, c'est à la métropole qu'il faudra avoir recours."

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

—Quels peuvent bien être les bons amis qui l'ont recueilli ? dit la jeune fille après avoir déploré le nouveau danger qui menaçait son ami.

—Ne pouvez-vous deviner ? demanda Batoche dont le sourire plein d'intelligence alla droit au cœur de Zulma.

—J'espère que vous devinez juste.

—Vous pouvez en être sûre, mais pour dissiper tout doute, je suis décidé à me trouver un accès dans Québec ce soir. J'ai un plan qui réussira. Le déserteur que j'ai rencontré l'autre jour m'a donné son uniforme en échange d'autres vêtements qui lui permettront de circuler dans le pays en sécurité. Je me déguiserai au moyen de cet uniforme. Les loups me prendront pour l'un d'eux. Je porterai le mousquet, le sac et tout le fourniment. Si vous avez quelque message ou des lettres pour vos amis, préparez-les sans retard. Je les porterai sur moi de manière qu'ils ne seront pas découverts et je les remettrai intacts. Je me suis mis dans la tête d'entrer dans la ville cette nuit et je le ferai. Le capitaine Singleton est malade et je dois le voir en personne.

Tandis que Batoche prononçait ces paroles, ses traits étaient empreints d'une calme résolution contre laquelle tout obstacle devait échouer. On eût pu y voir aussi une expression de tristesse, indice de son inquiétude à l'endroit de la vie de Cary Singleton.

Le vieillard tint parole. De retour au camp, il revêtit la défroque du déserteur et à l'heure propice de la nuit, il partit en reconnaissance autour des murs. Il marcha longtemps et avec précaution. Plusieurs fois, il fut aperçu ou crut avoir été aperçu par les sentinelles sur les remparts. L'un des factionnaires fit même feu sur lui ; mais enfin à force de courage, d'adresse et de persévérance, il réussit à escalader un parapet et retomba tranquillement dans une rue obscure juste au moment où la sentinelle, revenant de l'autre extrémité de son parcours, restait au-dessus de lui, le fusil à la main. Il se blottit dans un coin pour s'assurer qu'il n'avait été ni aperçu ni entendu. Il bouillait d'impatience d'entendre le factionnaire s'éloigner, mais celui-ci demeura longtemps immobile et distrait, le regard fixé dans le vide.

Enfin, il s'éloigna et Batoche s'échappa furtivement. Il se dirigea tout droit vers la demeure de M. Belmont où, dans le court espace de temps dont il pouvait disposer, il espérait obtenir plus facilement tous les renseignements dont il avait besoin.

" J'ai promis à M. Belmont, se murmura-t-il à lui-même, que je ne m'approcherais plus de sa maison ; mais c'est qu'alors j'étais un rebelle. Maintenant, je suis un loyaliste, un serviteur dévoué du roi George et je porte sa glorieuse livrée. Il ne peut donc plus y avoir d'empêchement à ma visite. " Et le vieux soldat pouffait de rire en s'approchant du lieu de sa destination.

Il n'était pas plus de onze heures, et pourtant la maison était obscure et silencieuse. Aucune lumière n'éclairait la façade et la neige qui couvrait le perron et le trottoir ne portait aucune trace de pas Batoche hésita un moment, craignant que quelque malheur ne fût venu fondre sur ses amis durant les quatre ou cinq semaines qui s'étaient écoulées depuis leur dernière entrevue. Mais en se dirigeant avec précautions en arrière, il vit une brillante lumière dans la cuisine et une plus faible dans une chambre de l'étage supérieur.

" Tout va bien, " pensa-t-il, en gravissant les degrés et en frappant à la porte de la cuisine. Au bruit qu'il avait fait, il entendit le pas léger d'une femme qui s'enfuyait. Il essaya alors le loquet, mais la serrure était fermée à double tour.

" J'ai effrayé la servante et la maison est barricadée ; mais j'espère que la domestique aura eu le bon sens d'annoncer qu'il y a quelqu'un à la porte.

A l'instant même, le pas d'un homme chaussé de pantouffles se fit entendre et Batoche reconnut la démarche de M. Belmont.

—Qui est là ?

—Un ami.

—Votre nom ?

Batoche n'osa pas donner son nom, même à voix basse de peur que le vent du soupçon ne le portât jusqu'aux quartiers-généraux.

—Que voulez-vous à cette heure ?

—Ne craignez rien. Ouvrez la porte et je vous le dirai.

—Je n'ouvrirai pas.

M. Belmont n'était pas peureux, mais évidemment ces précautions étaient devenues nécessaires, dans l'état de désordre actuel de la ville.

Batoche était dans une situation pénible, mais sa sagacité innée vint bientôt à son aide. Approchant la bouche du trou de la clé, il poussa le sourd hurlement du loup. En l'entendant, M. Belmont ouvrit les yeux tout grands, et un triste sourire éclaira sa

physionomie, mais il ne tarda pas un instant à tourner la clef, et à entr'ouvrir la porte. L'étranger se glissa à l'intérieur.

— Batoche !

— M. Belmont !

Quelques mots chuchotés expliquèrent tout : le déguisement, le motif de sa visite et tout le reste. M. Belmont recouvra sa tranquillité et conduisit son ami dans une salle de devant.

—Je n'ai pas de temps à perdre. Il faut que je le voie, dit Batoche.

—Il est très mal et en ce moment, il dort.

—Qui est avec lui ?

—Pauline. Elle ne le quitte jamais.

—Attendez un moment. Roderick Hardinge peut arriver d'un moment à l'autre ; il vient tous les soirs vers cette heure-ci. Il ne faut pas qu'il vous rencontre.

—Ne craignez rien. Il me sera facile de me dérober à sa vue.

Les deux amis montèrent alors à la chambre du malade, qui n'était autre que la chambre même de Pauline. Sur le petit lit était couché le beau soldat américain étendu sous les couvertures d'un blanc de neige. Ses traits étaient tirés et amincis, ses yeux

renfoncés et la fièvre imprimait ses traits de feu vers les pommettes de ses joues et sur son vaste front. La masse de ses cheveux bouclés tombait humide sur l'oreiller. A la faible lueur d'une lampe munie de son abat-jour et placée sur la table voisine, Cary rigide et muet avait l'apparence d'un cadavre.

Quelle différence avec le vigoureux soldat que Batoche avait vu combattre vaillamment à son côté, dans le terrible défilé du Sault-au-Matelot.

Pauline, assise sur une chaise basse à la tête du lit, était la peinture la plus parfaite de la beauté triste et souffrante. Le cercle bistré qui entourait ses yeux révélait ses longues veilles et sa taille légèrement courbée indiquait la fatigue contre laquelle luttaient son courage et son dévouement. Quand l'étranger entra dans la chambre avec son père, elle ne quitta pas son siège et ne fit aucun signe. Elle pensait que c'était probablement un soldat que Roderick, empêché de venir en personne, avait envoyé prendre des nouvelles du malade; mais quand le militaire s'approcha davantage et que M. Belmont, qui le précédait, lui souffla quelques mots à l'oreille, elle se leva en comprimant de ses deux mains les battements de son cœur.

—Batoche ! s'écria-t-elle d'une voix étouffée ; vous êtes un ange de la Providence.

—J'ai appris qu'il était malade et je suis venu le voir.

—Oui, vous avez appris qu'il était malade, et vous êtes venu, au péril de votre vie. Vous êtes un noble cœur et un généreux ami. Oh ! comme il sera heureux de vous voir ! Il dort ; nous ne pouvons pas l'éveiller, mais quand il s'éveillera, votre présence lui donnera de la force et du courage. Et Zulma.....

A ce moment, on frappa légèrement à la porte principale, et la jeune fille, s'interrompant, sortit de la chambre et descendit.

—C'est Hardinge, dit M. Belmont. Entrez dans la chambre voisine, Batoche. Il ne sera pas ici longtemps. Peut-être, le malade reposant en ce moment, ne montera t-il même pas.

Quelques moments s'écoulèrent avant que l'officier ne montât, engagé qu'il était dans un tête à tête avec Pauline, et quand il entra dans la chambre, ce ne fut que pour regarder pendant quelques secondes le malade endormi. Il se borna à dire à M. Belmont qu'ilvenait de voir le docteur. L'homme de l'art déclarait que la crise était à son apogée, mais que les chances étaient grandement en faveur du patient. Un incident quelconque, aussi léger qu'il fût, qui pourrait l'égayer un peu, sans trop l'émouvoir toutefois, produirait probablement un mieux sensible.

M. Belmont sourit faiblement en entendant ces paroles. Il pensait à la visite de Batoche.

—Ce sera précisément l'incident désiré, murmura-t-il en *a parte*.

VI.

Quand Roderick sortit, Pauline l'accompagna jusqu'à la porte d'entrée, mais elle ne fut pas longtemps absente, désireuse qu'elle était d'assister à l'entrevue de Cary et de Batoche. Le vieillard, debout près de la couche de son jeune ami, observait très attentivement les symptômes qui se présentaient à son œil exercé. Lui qui avait été si souvent exposé aux sévérités de l'hiver canadien et aux rigueurs de la vie du chasseur, connaissait parfaitement la maladie qui, plusieurs fois, avait menacé sa propre existence.

—Ses deux poumons sont très gravement attaqués et il est d'une très grande faiblesse, dit-il à M. Belmont et à Pauline ; mais son teint clair indique chez lui une robuste constitution, et le repos de ses membres prouve qu'il est doué d'une force remarquable. Il a reçu une balle sous l'épaule droite et le lobe supérieur du poumon a probablement été effleuré. Il s'est raidi contre ce choc, dépensant ainsi une grande partie de la force vitale qu'un repos absolu, dès le commencement, lui eût épargnée. Sa position est grave, mais je crois avec le docteur qu'il s'en tirera. D'ailleurs, ajouta Batoche, de cette étrange voix d'oracle désormais familière à ceux qui l'écoutaient, Cary Singleton ne peut pas, ne doit pas mourir. Non seulement sa jeune existence est précieuse, mais d'autres existences bien chères dépendent de la sienne. Que deviendrait Zulma Sarpy, sans lui, elle qui se tourmente à la seule pensée de sa maladie ? Et vous, Pauline, je suis sûr que vous ne désirez pas qu'il meure ?

Deux grosses larmes brillèrent dans les yeux de la pauvre jeune fille : ce fut toute sa réponse.

A ce moment, la tête du malade remua légèrement sur l'oreiller, le corps se contracta un peu et Cary ouvrit les yeux. Il n'y avait aucun égarement dans son regard. Il s'éveilla sachant où il se trouvait : non dans une maison étrangère, mais parmi ceux qu'il aimait et qui le soignaient avec la plus grande affection. Pauline fut la première à s'approcher de lui. Elle lui fit une question et il lui répondit dans la même langue, aussi naturellement que si le français avait été sa langue maternelle. Batoche fut enchanté de ce qu'il voyait et qu'il regardait comme un symptôme satisfaisant. Cary accepta une potion des mains de sa belle infirmière, puis se reposa sur son oreiller, l'air tout réconforté. A ce moment propice, ses yeux rencontrèrent ceux de Batoche, qui se tenait un peu

en arrière, vers le pied du lit. Un calme sourire se joua sur ses lèvres, son regard s'illumina d'un éclair d'intelligence et retirant sa longue main émaciée de dessous le drap, il la tendit à son vieil ami.

—Batoche ! murmura-t-il.

Celui-ci prit la main de l'officier avec respect et la pressa sur ses lèvres.

—Vous me reconnaissez, capitaine ?

—Parfaitement.

—Je désirais bien ardemment vous revoir.

—Et moi de même.

—Mais il m'a été impossible de venir plus tôt.

—Je le sais, et il vous a fallu faire usage de cet uniforme.

En disant cela, il montrait le déguisement de Batoche en riant tout bas. Il ajouta aussitôt :

—Et mes amis, comment vont-ils ? Mademoiselle Zulma et Monsieur Sarpy ?

—Ils s'affligent de votre infortune et prient pour votre guérison. Le plus grand regret de Mademoiselle est de ne pouvoir être à côté de vous.

Une expression de bonheur se répandit sur les traits du patient, et il dit :

—Sait-elle entre quelles bonnes mains je suis ?

—Elle le sait et c'est sa seule consolation.

Ce fut le tour de Pauline de trahir son émotion, en détournant la tête et en essuyant ses larmes.

—Voici continua Batoche, quelques lignes de sa plume, écrites il y a quelques heures seulement.

Cary empressé, étendit la main pour saisir le papier, en se soulevant de son mieux sur l'oreiller. Il allait demander qu'on voulût bien lui lire la missive, lorsque Batoche intervint avec cette autorité calme qui lui était familière.

—Pas ce soir, capitaine. Gardez-la pour votre première joie, en vous éveillant, demain matin.

Le malade se soumit en souriant et la remit à Pauline, en disant :

—Nous la lirons ensemble, au déjeuner.

Après une pause durant laquelle Cary parut rassembler ses pensées ; avec calme, toutefois, et sans efforts, il dit à Batoche :

—Vous retournez cette nuit ?

—Oui, sans tarder ; il se fait tard.

—Vous verrez mademoiselle Sarpy et son père ; vous les remercierez de leur sollicitude à mon égard. Dites-leur que ma pensée

est avec eux. Si je vis et que j'obtiens ma liberté, ma première visite sera pour eux. Si je meurs.....

—Mourir, capitaine, mourir! s'écria Batoche d'une voix retentissante qui étonna Pauline et son père. Un soldat ne meurt pas ainsi. Tout n'est pas perdu. Nous combattrons encore côte à côte. Un jeune homme ne meurt pas ainsi. La mort, c'est bon pour des vieillards comme moi. Vous avez devant vous un glorieux avenir. Mourir?..... Non, vous ne mourrez pas, capitaine Singleton. Vous devez vivre pour l'amour de vos parents et de vos proches qui vous attendent là-bas, dans le vieux village aux pays du sud et vous ne briserez pas le cœur de ces deux jeunes Canadiennes dont le bonheur dépend du vôtre.

Batoche lança cette dernière phrase surtout dans une sorte d'enthousiasme téméraire. Mais il savait bien ce qu'il disait.

Pauline fut stupéfiée de l'audace de cette parole. M. Belmont écoutait dans le silence de l'étonnement. Quant à Cary, il regardait les yeux grands ouverts, comme s'il écoutait un commandement jeté par une sonnerie de clairon, sur l'ordre d'une puissance invisible qui pouvait tout pour le sauver.

Les couleurs de la santé reparurent tout-à-coup sur ses joues; son front s'éclaira d'un rayon d'intelligence tout différent de la torpeur mortelle qui l'accablait naguère et en s'étendant plus à son aise sur sa couche, il parut doué d'une vigueur que la confiance seule pouvait faire naître. Il était évident aussi qu'en ce moment, il était parfaitement heureux.

— C'est bien, murmura M. Belmont en mettant la main sur l'épaule de sa fille. Voilà cette salutaire réaction dont parlait le docteur.

Batoche paraissait tout-à-fait satisfait de ce qu'il avait fait et après un moment, il dit adieu à son ami.

En bas, dans le corridor, seul avec M. Belmont, il remit ses autres messages: une lettre de Zulma à Pauline et une autre de Monsieur Sarpy à son fils Eugène. M. Belmont devait faire parvenir cette dernière de la manière qui lui paraîtrait la meilleure pour ne pas se compromettre. Batoche fit aussi remarquer avec plaisir que Cary n'avait pas soufflé mot d'affaires militaires. Il regardait cela comme une preuve que l'esprit du jeune homme était complètement à l'aise.

VII

LE SORT DE DONALD.

Avant de prendre congé de Batoche, M. Belmont l'avertit solennellement de tous les dangers qu'il courait, lui rappelant qu'il est souvent plus difficile de sortir d'une expédition comme celle qu'il avait entreprise cette nuit que de passer heureusement à travers les difficultés du début. Batoche n'était pas du tout indifférent aux dangers qu'il bravait ; aussi, après avoir remercié son hôte, promit-il d'exercer la plus grande prudence. M. Belmont attira particulièrement son attention sur une patrouille commandée par le vieux serviteur de Roderick, Donald, homme déterminé, animé des sentiments les plus implacables contre tous ceux qu'il soupçonnait de déloyauté envers le roi.

—Je sais qu'il a contre vous une rancune toute particulière, à cause de vos incursions nocturnes, et s'il vous surprend, il vous traitera sans pitié.

La nuit était sombre comme la mort, sans une seule étoile au firmament, sans la plus petite lampe dans les rues. En quittant la maison, Batoche se dirigea hardiment dans un étroit sentier qui conduisait aux remparts, du côté de la rivière St-Charles, puis ralentit le pas, se glissant le long des murailles des maisons. Ce sentier débouchait sur un petit jardin que le vieux chasseur se vit obligé de longer sur toute la longueur. Il n'entendit rien, ne vit rien ; seulement, il lui sembla que les arbres dépouillés de leurs feuilles le regardaient et semblaient l'avertir de l'approche d'un danger. Batoche disait souvent qu'il comprenait le langage des arbres et, ce soir-là, leur aspect troublait certainement plus que d'habitude son âme ordinairement imperturbable ; cela lui fit presser le pas. Quand il eût atteint environ le tiers de la longueur du jardin, il sentit distinctement qu'il était suivi. Il se retourna et vit une figure sombre à une certaine distance derrière lui. Il comprit instinctivement le danger qu'il courait. Il s'arrêta ; celui qui l'épiait s'arrêta. Il avança ; l'autre avança. Il traversa la rue obliquement ; l'autre la traversa de même. Il revint ; l'autre revint. Il aurait pu s'élancer sur celui qui le poursuivait, mais cela aurait probablement occasionné des cris et d'autres bruits, ce qu'il fallait naturellement éviter. Il eut recours à la fuite. Léger comme un cerf, il vola le long de la clôture du jardin, tourna et se cacha derrière un gros arbre qui faisait le coin de la rue. L'autre, également agile, fut bientôt près de lui.

—Donne moi ton fusil, grogna-t-il en mauvais français.

—Non.

—Qui es-tu ?

—Ton ennemi.

L'homme avança d'un pas et regarda Batoche en face.

—Ah ! c'est toi, enfin, et déguisé dans l'uniforme de Sa Majesté. Je savais bien que je te prendrais enfin. Attrape ça !

Il leva, en disant ces mots, un énorme pistolet d'arçons qu'il dirigea vers le front du vieillard. De la main gauche, Batoche fit dévier l'arme, tandis que de la droite, il sortit de sa ceinture un long couteau de chasse. La lutte fut courte. Le coup partit et la balle effleura le bonnet de peau de renard de Batoche ; celui-ci plongea son couteau de chasse dans le cœur de son adversaire, qui roula dans la neige sans proférer un son et Batoche s'enfuit en entendant des pas précipités attirés par le coup de pistolet. Il ne rencontra pas d'autres obstacles ; il franchit le mur au même endroit qu'il avait choisi à son arrivée et presque en vue d'une sentinelle à demi endormie sur sa carabine.

—Celui-là ne m'ennuiera jamais plus, ni moi, ni M. Belmont, pensa Batoche. Et ce qu'il y a de plus beau, on ne saura pas que c'est moi qui ait fait le coup. J'en suis seulement fâché pour monsieur Hardinge qui devra se procurer un autre serviteur.

La mort de Donald créa un grand émoi dans la ville. Il était bien connu et fort estimé comme un soldat fidèle et actif, et le mystère qui enveloppait sa mort fit naître la plus pénible anxiété. Etait-elle due simplement à quelque bagarre nocturne ? Impliquait-elle la culpabilité de quelque soldat de la garnison, en révolte contre l'autorité militaire ? Ou encore, le meurtre avait-il été commis par des prisonniers américains, dans une tentative d'évasion? On fit une enquête minutieuse, mais elle n'aboutit à rien et l'on ne put trouver le fil de la tragédie. Roderick Hardinge en fut vivement affecté. Après avoir vainement épuisé tous les moyens de découvrir le meurtrier, un soupçon de la vérité lui vint soudainement à l'esprit et souleva dans son cœur une véritable tempête d'indignation. Il était d'autant plus vexé, que, si ses suppositions se trouvaient être vraies, il se verrait placé dans une position très difficile vis-à-vis des Belmont. Une fois déjà, comme il ne se le rappelait que trop, ses devoirs militaires avaient été la cause d'un grave malentendu entre le père de Pauline et lui et, plusieurs fois, depuis lors, les mêmes causes avaient bien failli produire les mêmes effets et avaient rendu très précaires leurs relations mutuelles. Tous deux avaient fait des concessions et le jeune officier était assez généreux

pour admettre, en lui-même, que M. Belmont avait joué un rôle très pénible avec le plus noble courage. Mais, dans le cas actuel, la publicité donnée à la mort de Donald était une circonstance aggravante et Roderick en fut tellement accablé que, pendant deux ou trois jours, il évita de visiter la demeure de M. Belmont. Pauline et son père remarquèrent son absence sans pouvoir se rendre compte de ce qui pouvait la motiver. Sans doute, ils avaient appris la mort de Donald, mais ils n'avaient jamais pensé le moins du monde que Batoche eût été mêlé à cette malheureuse affaire. Enfin, quand son esprit fut devenu un peu plus calme, Hardinge alla chercher des nouvelles de la santé de Cary Singleton. Il fit bien sentir que c'était là le principal objet de sa visite. En dépit de ses efforts, ses manières étaient gênées en adressant quelques mots à M. Belmont et il parut même froid et compassé avec Pauline.

En le reconduisant à la porte, la jeune fille s'aventura à lui demander s'il était souffrant.

—Je souffre moralement, Pauline, répondit l'officier. J'ai fait de mon mieux pour rendre service à mes amis et leur être agréable, (et il la regarda d'un air sévère en lui disant ces paroles), mais cet horrible meurtre de mon vieux serviteur a renversé presque toutes mes prévisions. J'ignore encore ce qui pourra en résulter.

Pauline ne comprit rien à ce discours, mais quand elle le répéta à son père, il devint très ému et très courroucé.

—C'est ce qu'il y a au monde de plus difficile, que de servir deux maîtres, ma chère, dit-il à sa fille. Roderick est un brave homme, mais peut-être, si vous ou moi l'eussions moins connu, notre voie aurait-elle été plus simple et n'aurions-nous pas eu à vivre dans une crainte et un tremblement perpétuels. Je crois savoir ce qu'il a dans l'esprit, ce qui expliquerait la froideur de ses manières envers nous deux, ce soir. Tout en gardant strictement les promesses que j'ai faites à Monseigneur, je ne permettrai pas que l'on fasse de moi le jouet de la mauvaise humeur de qui que ce soit, et si Roderick tient envers moi la même conduite demain soir, je l'attaquerai là-dessus.

M. Belmont avait l'air très décidé, en prononçant ces paroles. Pauline, tout en continuant de n'y rien comprendre, se retira dans la chambre du malade, le cœur chargé d'une grande appréhension.

VIII

LE CŒUR TRISTE.

Ceci n'était pas non plus son unique chagrin. Le matin qui suivit la visite de Batoche, la première pensée de Cary, à son réveil, fut pour la lettre de Zulma. Il demanda à Pauline de la lui lire, ce qu'elle fit aussitôt. La lettre était courte et simple. Elle exprimait l'étonnement et le chagrin causés à la jeune fille par le terrible malheur arrivé à Cary et à ses compagnons et contenait toutes les consolations que l'on pouvait attendre de son cœur ardent et de sa généreuse nature. La seule phrase remarquable était la dernière, qui se lisait comme suit : " Savez vous que toutes ces adversités me rendent égoïste ? Il me semble que je suis traitée cruellement. Je sais que vous êtes entre bonnes mains, mais c'est ma place d'être à côté de vous, et je suis jalouse de Pauline, qui a le bonheur d'être votre garde-malade. Dites bien ceci à Pauline. Dites-lui que je suis terriblement jalouse et que, si elle ne vous ramène pas à la santé dans quelques jours, je conduirai moi-même une colonne d'assaut, qui réussira à assouvir sa vengeance. Pardonnez moi cette plaisanterie.

Présentez mes amitiés à Pauline. Je lui écris plus au long sur ce sujet."

Ces phrases étaient assez innocentes, assez ordinaires et elles firent sourire Cary. Il n'en fut pas de même de Pauline. Elle les lut avec un visage sérieux et d'une voix hésitante, et quand elle eut fini, son regard tomba sur celui du malade avec une expression d'anxiété.

—Une bien bonne lettre, telle que je l'attendais de sa part. J'espère pouvoir la remercier bientôt, dit-il. Et elle vous a écrit aussi, mademoiselle ?

Ceci fut dit de manière à laisser voir clairement le désir de Cary d'entendre lire cette seconde lettre. Pauline le comprit, mais bien que la lettre fût cachée dans son corsage et qu'elle levât instinctivement la main pour la prendre, elle réprima ce mouvement et se contenta de dire qu'entre autres choses, Zulma lui recommandait de prendre le plus grand soin de son patient.

—Vraiment ! dit Cary en souriant, c'est un excès de générosité ; mais elle aurait pu s'épargner cette peine. Permettez-moi de vous le répéter, mademoiselle : ni ma propre mère, ni mes sœurs, ni même Zulma Sarpy ne pourraient me donner de meilleurs soins

que ceux que je reçois de vos mains, et si je guéris, comme je le crois maintenant, j'estimerai toujours devoir la vie à Pauline Belmont.

Ce petit discours causa la plus grande émotion à la jeune fille. Il fut prononcé sur un ton calme mais pathétique et la dernière phrase fut accompagnée d'un regard plus expressif qu'aucune parole. Des mots, du geste, du regard, rien n'avait échappé à la jeune fille, mais ce qui la frappa surtout et lui parut plus significatif que tout le reste fut que, pour la première fois, son patient l'avait appelée par son nom, Pauline.

Plus tard, dans le cours de la journée, quand Pauline fut seule pour quelques instants, elle reprit la lettre de Zulma et la relut plus attentivement. Elle ne put se dissimuler que c'était l'œuvre d'un noble cœur, plein de généreux sentiments et animé de cette sympathie qu'une véritable amie doit témoigner en des occasions si pénibles que celle-ci. Zulma parlait éloquemment des dangers et des anxiétés qui devaient avoir été le partage de Pauline, dans cette terrible matinée de décembre et elle lui renouvelait son invitation d'abandonner la malheureuse ville et de se réfugier dans le paisible manoir de la Pointe-aux-Trembles. " Vous n'êtes pas faite pour de si terribles scènes, ma chérie, écrivait-elle ; je pourrais les supporter mieux que vous, car tel est mon naturel. Vous devriez être à ma place et moi à la vôtre. Je pourrais ainsi supporter la fatigue de soigner celui qui est notre plus cher ami à toutes deux."

Telle était la phrase qui avait intrigué Pauline à la première lecture et la rendait encore perplexe à la seconde. C'est à cause de cette phrase qu'elle n'avait pas lu la lettre à Cary. Que voulait donc dire Zulma ?

" Elle se trompe beaucoup, se dit Pauline, si elle me croit incapable de supporter le fardeau dont la Providence m'a chargée. Je ne suis plus ce que j'étais. Ces deux mois de troubles incessants m'ont donné un courage dont je ne me serais jamais crue capable. Ils m'ont complètement changée. J'aurais pu rester hors de la ville et aller à la Pointe-aux-Trembles ; mais c'est moi qui ai persuadé à mon père de revenir chez nous, et je ne le regrette pas. Je ne quitterais pas aujourd'hui cette maison, même si je le pouvais.

Malgré tout le prix que j'attache à la compagnie de Zulma, à ses avis et à son exemple ; je ne consentirais pas à changer de place avec elle.

Pauline parcourut de nouveau la lettre du regard.

" Quelles singulières expressions elle emploie en parlant de mon pauvre patient ! Elle ne parle pas de lui comme de *son* plus cher

ami, mot que je devais m'attendre à voir employer par elle," (ici un frisson involontaire passa dans tous les membres de Pauline), " mais elle parle de lui comme *notre* plus cher ami à *nous deux*. Que signifie ceci ? A-t-elle écrit cela spontanément, ou après délibération ? Est-ce un piège destiné à me faire commettre quelque indiscrétion ? Non. Zulma est une amie trop sincère pour cela. Hélas ! la chère créature ne sait pas, ne peut pas savoir, ne sa ura jamais toute la portée de ses paroles."

Pauline elle-même ne savait pas alors toute la portée des mots écrits sans intention de communiquer la signification qu'elle y attachait. Malgré tous les changements qui s'étaient opérés dans son caractère, sa douce simplicité demeurait intacte. C'est même cette ingénuité qui l'avait portée à recevoir Cary Singleton dans la maison de son père. Quand le jeune officier était tombé malade à l'hôpital du séminaire, c'est Roderick Hardinge qui le lui avait appris, en exprimant le regret qu'il ne pût être mieux soigné. Elle avait immédiatement proposé de le faire transporter chez elle, en offrant ses services comme garde-malade. Hardinge avait accepté avec empressement, et, après beaucoup de difficultés, avait obtenu des autorités la permission nécessaire. Dans toute cette affaire, la conduite de l'officier anglais avait été virile, noble, franche, sans la moindre arrière-pensée ou la plus petite trace d'égoïsme. On doit à la simple vérité de dire que malgré sa sincère admiration pour Cary Singleton, Pauline ne se laissa guider en cette affaire que par des motifs d'humanité et par son amitié pour Zulma. Elle ne considéra pas les complications futures. Elle ne s'arrêta même jamais à se demander s'il se produirait quelque complication, sans cela, le sentiment du devoir aurait pu être un obstacle à son œuvre de charité. Ce devoir était l'amour qu'elle avait pour Roderick Hardinge, amour qui n'avait jamais été avoué en paroles, dont elle n'avait jamais pu, elle-même, mesurer l'étendue, mais qui existait néanmoins et qu'elle avait le bonheur de croire réciproque.

Mais le cœur voyage rapidement dans l'espace de neuf jours et, à la fin de ce laps de temps, il n'était pas étonnant que la visite de Batoche, les lettres de Zulma et la mauvaise humeur de Roderick eussent troublé l'âme de la pauvre jeune fille. L'homme n'est pas maître de ses affections et il y a une destinée en amour comme dans tous les autres événements de ce monde.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PAR PAUL SABATIER, PARIS, FISCHBACKER, 1894. 1 vol. in-8.

Le protestantisme qui n'a pas encore réussi à produire un saint voudrait bien cependant en avoir d'authentiques. Il est si difficile, voyez-vous, d'en fabriquer avec Luther et Calvin! Déjà il a tenté d'escamoter Savonarole, mais le Dominicain, malgré la sainteté de sa vie, n'a pas été canonisé. Quelle bonne aubaine ce serait s'il pouvait confisquer à son profit saint François d'Assise, sainte Claire et tout l'ordre des franciscains dans l'âge d'or de la fondation du *Poverello*. C'est ce qu'a tenté un ministre protestant de Strasbourg, M. Paul Sabatier.

Nous aimons à croire qu'il est sincère dans sa revendication et c'est sans doute ainsi que l'a jugé notre saint Père Léon XIII en lui faisant adresser par le Cardinal Rampolla une lettre de remerciement et en lui envoyant sa bénédiction. Espérons aussi que M. Sabatier est lui-même " une de ces âmes si nombreuses qui dans nos Babylones modernes et dans les chaumières de nos montagnes soupirent mystérieusement l'hymne de la grande vigile du bien et de la vérité." Formons des vœux pour qu'il s'aperçoive bientôt que ce qu'il cherche est tout près de lui dans l'Eglise catholique, et que si parmi son clergé il y a encore des abus (bien moins nombreux cependant que du temps de saint François), ce n'est ni au dogme ni à la morale de l'Eglise qu'il faut s'en prendre; qu'au contraire ce sont ces dogmes et cette morale qui, bien compris et bien pratiqués, peuvent seuls produire la sainteté qu'il admire dans le stigmatisé d'Assise.

Ce que nous venons de dire fait assez pressentir, que malgré le talent de l'auteur et les nombreuses recherches qu'il a faites pour étudier tous les documents qui pourraient apporter de nouveaux éclaircissements à l'histoire du saint dont il a écrit la vie avec amour, il nous est impossible de reconnaître dans son livre le saint François d'Assise que nous connaissons déjà. Ce sont bien pourtant ses pauvres vêtements, sa figure amaigrie par les austérités, son regard plein d'amour, son bienfaisant sourire, sa parole de feu; mais son âme n'y est pas. Fidèle à sa théorie en fait d'histoire, M. Sabatier a *créé* son héros au lieu de le faire revivre tel qu'il fut.

Le *Poverello* lui-même ne se reconnaîtrait pas sous ce masque de précurseur du protestantisme.

Aussi malgré l'intérêt que l'auteur a su mettre dans son récit, nous craignons bien que l'esprit dans lequel il l'a écrit ne limite beaucoup le nombre de ses lecteurs. Ce n'est pas parmi ses coreligionnaires de la P. P. A. qu'il trouvera des admirateurs. M. Sabatier n'est pas assez fanatique pour eux, ils ont horreur de tout ce que Rome a pu accueillir et bénir. Restent les catholiques qui seraient tout disposés à recevoir et à lire une nouvelle vie du fondateur des franciscains, religieux que nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous depuis quelques années; mais ils rencontreront dans le livre de M. Sabatier tant de pages qui leur feront peine, qu'ils le fermeront de désappointement.

C'est ce qui nous est arrivé. Plus d'une fois nous avons dû faire un effort sur nous-mêmes pour rouvrir le volume de nouveau et en terminer la lecture. L'impression est d'autant plus pénible que le contraste entre les passages qui attachent et ceux qui repoussent est plus grand.

A. L.

LES SECRETS D'UN CARMEL

PAR UN AMI DU CARMEL. 1 vol. in-12.

Que de gens, même parmi les catholiques, ignorent complètement l'origine du Carmel, son but, son utilité? Combien de chrétiens zélés pour toutes les œuvres de bienfaisance sont pour le moins indifférents à l'égard des ordres contemplatifs? Combien même ne craignent pas d'en contester l'utilité et de proclamer que de pareilles institutions sont en opposition avec l'esprit et les besoins de notre temps?

Que ces personnes de bonne foi lisent *les secrets d'un Carmel;* elles seront heureuses de voir se dissiper de leur esprit des préjugés qu'à leur insu, les idées du siècle y avaient répandus.

"Les âmes contemplatives, dit l'auteur de cet excellent opuscule, n'accomplissent point la moins importante des œuvres spirituelles. Semblables à de nouveaux Moïses, ces âmes s'interposent comme un rempart puissant contre un Dieu irrité et son peuple coupable. Par la sainteté de leur vocation, elles sont au sommet de la perfection chrétienne, comme le paratonnerre, au faîte de l'édifice."

"Si donc, l'on vous demande l'aumône pour les religieuses carmélites, que personnes ne dise: "De quelle utilité sont à la société ces âmes exclusivement vouées à la vie de prière et de pénitence?" puisque l'Esprit Saint nous dit, par l'apôtre, que la *piété est utile à toutes choses.* Tandis qu'Il défend, par le même apôtre, *à quiconque combat pour Dieu, de s'embarrasser* dans les affaires du siècle, Notre Seigneur ne nous apprend-il pas d'ailleurs *qu'il faut toujours prier et ne jamais cesser.*"

N'avez-vous pas quelquefois entendu sortir de bouches malveillantes à l'endroit des héroïques cénobites cloîtrées au Carmel ce mot de mépris: *paresse!* Eh bien! lisez le chapitre intitulé: *vie journalière d'une carmélite* et vous verrez combien est remplie cette vie que certains imaginent livrée à l'oisiveté.

Enfin la lecture de ce bon livre édifiera tout le monde et disposera favorablement, espérons-le, en faveur de notre Carmel encore au début et en butte aux difficultés premières, les âmes généreuses qui connaissent tout le prix de la prière et du sacrifice.

UN DISPARU

PAR G.-A. DUMONT, opuscule in-18 de 46 pages.

La première partie de cette brochure consiste en une biographie de M. Léandre-Wilfrid Tessier qui fut, dès la création de la *Revue Canadienne*, en 1864, un de ses collaborateurs et en devint le directeur-gérant en 1873; la

seconde comprend une conférence de M. Tessier sur l'éducation sociale au Canada, ainsi que quelques autres écrits du même auteur, les seuls qui aient pu être recueillis, tous les autres ayant été détruits. "Je regrette d'autant plus ce malheur, dit M. Dumont, que ces écrits reproduits à la suite de la présente étude biographique, font voir le beau talent d'écrivain que possédait l'homme dont je viens d'écrire la biographie."

L'ÉGLISE ET LE PEUPLE

ÉTUDES SUR LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ ET LA PROPRIÉTÉ, PAR E. PRÉVERAUD, in-12 prix : 2 fr., *franco* : 2 fr. 40.

La librairie Tequi publie une nouvelle édition d'un livre qui pourrait bien contenir la solution pacifique de la question sociale, toujours grosse d'orages et de révolutions.

L'Église et le Peuple, de M. Edmond Préveraud est une œuvre d'opinions hardies, mais saines et irréprochables. L'auteur y traite d'abord de la liberté et estime que les Français s'amusent toujours à déraisonner sur ce joli mot, dont ils ne devraient pas pourtant se contenter toujours. Il ajoute que l'égalité telle qu'on la rêve, est impossible, qu'il n'y a pas d'égalité sans commandement, et qu'on doit chercher à faire disparaître les inégalités trop violentes, en s'approchant le plus possible de l'égalité matérielle, mais en gardant les inégalités nécessaires. D'après lui la vraie fraternité, qui ne préjudicie ni au travail, ni à la production, ni à la vie, est surtout et principalement chrétienne.

M. Préveraud, parlant du suffrage universel, qui est une de nos libertés acquises et permettra à un peuple chrétien de vivre dans le temps pour l'éternité, croit qu'il entraînera forcément une transformation de la propriété, et qu'ayant transporté le pouvoir à tous, il portera également à tous la propriété et la rente du sol.

L'organisation de la propriété territoriale actuelle est longuement et savamment critiquée dans ce livre. M. Préveraud estime que l'objet de la propriété doit être modifié et qu'elle doit devenir communale. Il ajoute avec raison que la démocratie ferait mieux de s'appliquer pratiquement à atteindre ce but, si fécond en résultats, que d'aboyer contre le budget des cultes ou de provoquer le massacre des prêtres.

La conclusion est très ferme ; on ne sortira de l'impuissance qui paralyse les meilleures volontés qu'en renonçant à ce qui est passé sans retour et en allant à des formes nouvelles, à " l'esprit nouveau."

Voilà un livre qu'il est bon et sain de lire, à cette heure où les funestes doctrines qui font tant de mal en Europe, tendent à envahir rapidement notre propre pays.

LES MERVEILLES DE LA NATURE

Par A.-E. BREHM. Édition française par J. KUNCKEL D'HERCULAIS, assistant au Muséum. 11 volumes gr. in-8 de 1500 pages à 2 colonnes avec 2000 figures dans le texte et 36 planches hors texte, le vol. $3.00.

Les Merveilles de la Nature de Brehm nous font connaître ceux qui sont comme nous les hôtes de cette terre, qui, sans cesse mêlés à notre vie, amis ou ennemis, serviteurs ou esclaves, se partagent avec l'homme le vaste domaine où s'agitent nos destinées.

Brehm n'est pas un savant de cabinet, qui n'a vu que des animaux empaillés sous les vitrines d'une galerie ; il a étudié de près la nature vivante ; il est même souvent allé observer jusque dans leur sauvage patrie les animaux inconnus dans nos climats.

C'est à ceux qui veulent acquérir des connaissances générales sur la vie et les mœurs des insectes, à ceux qui sont curieux des choses de la nature, que ce livre est destiné.

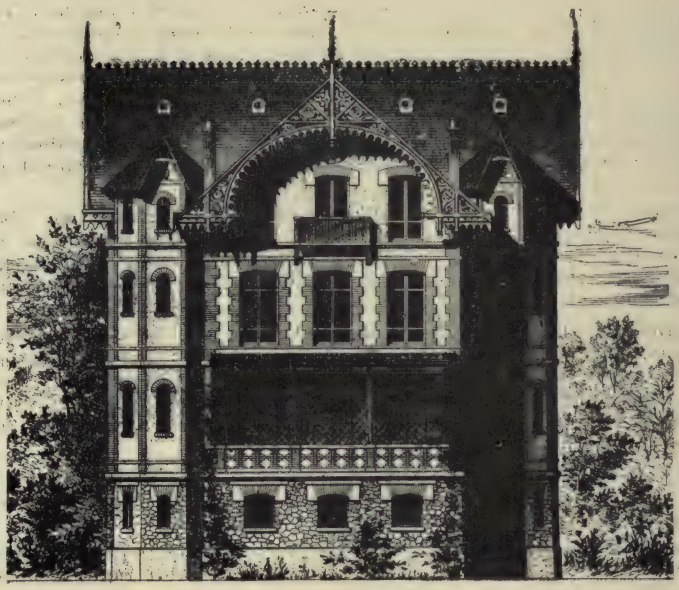

MAISON A FONTAINEBLEAU.

JEANNE D'ARC, D'après Madame de Chatillon.

LA

REVUE CANADIENNE

JEANNE DARC

Avoir une renommée qui traverse les siècles et qui se propage dans la classe des gens instruits ; être la figure, la personnification du relèvement d'un peuple ; laisser un nom qui symbolise le patriotisme, c'est parvenir à la plus haute élévation humaine et marcher de compagnie avec Moïse, Salomon, Homère, Socrate, Alexandre, Annibal, César, Charlemagne.

On raconte que le général Bonaparte, revenant d'Egypte était salué sur son passage par des foules enthousiastes. Quelqu'un lui dit :

—Un beau jour pour vous !

—Oui, répondit-il, mais cela ne me donne pas encore une page dans l'histoire universelle.

Jeanne Darc a tracé un chapitre au livre de l'humanité ; son nom y restera gravé jusqu'à la fin du monde.

Consignons dans *La Revue Canadienne* un résumé de ce que renferment les bibliothèques sur ce personnage étonnant. Nos lecteurs n'ont pas tous sous la main les écrits que j'ai eu le plaisir de consulter ; car le nombre en est grand et l'étude de ces matériaux exige de longues heures.

I

Commençons par constater que les écrivains les plus récents adoptent de préférence l'épellation " Darc," au lieu de " d'Arc " si

souvent employée. (1) Jeanne elle-même déclara, devant le tribunal de Rouen, qu'elle se nommait " Jeanne " et aussi " Jeanne la Pucelle ; " que les habitants de Domrémy l'appelaient parfois " Darc," mais que, suivant l'usage en Lorraine, on lui imposait plus fréquemment le nom de sa mère, de sorte que son frère était Pierre Darc, tandis qu'elle était désignée comme Jeanne Romée.

Dans le cours de sa carrière militaire, je n'ai pas rencontré un seul cas où les évêques, les officiers français, les seigneurs, les maires, les généraux anglais l'aient appelée autrement que " Jeanne."

La postérité a dit : " Jeanne Darc," deux sons qui retentissent comme une clameur de héraut. L'étrangeté d'un nom contribue, dans une certaine portée, à saisir l'admiration des masses. Arriver sur le théâtre de la vie publique avec le prestige de ses propres exploits et se nommer Vauban, Murat, Cambronne, Masséna, Bonaparte, Gambetta, c'est causer une double surprise. Jusqu'à Robespierre, Danton et Cadoudal qui nous frappent aussi par l'inconnu ou la nouveauté de leurs noms. Si le général Boulanger s'était appelé Bataille ou Vaillant, il aurait ajouté un pompon à son casque de guerre, mais un simple plumet, pas davantage.

L'imagination du peuple gratifie les hommes célèbres par leurs combats, d'une force au dessus du commun des mortels. Napoléon prenait au vol les bombes et les boulets, puis les relançait, avec la vigueur d'une catapulte, contre ses ennemis. Voilà ce que l'on croit. S'agit-il de Jeanne, c'est tout le contraire : on nous représente " la faible jeune fille, incapable de supporter les fatigues d'un état qui épuise les hommes les plus robustes," sans tenir compte de ce que nous savons à cet égard. Il suffit, croit-on, de penser qu'elle était une femme, pour lui refuser les ressources phy-

(1) Il est à croire que M. Benjamin Sulte, s'il veut, après *les écrivains les plus récents*, étudier plus à fond *les documents plus anciens*, reviendra à l'épellation traditionnelle du nom de *Jeanne d'Arc*. Ainsi arriva-t-il à M. Joseph Fabre, le grand promoteur du mouvement patriotique français en faveur de la Pucelle, si nous nous en rapportons à M. Leo Claretie dans un récent article sur son ancien professeur du lycée Saint-Louis : " C'était en 1873. Dans une note sur mon *Histoire de la philosophie*, racontait M. Fabre à ses élèves, je soutenais qu'il faut écrire Jeanne Darc sans apostrophe : Jeanne est une plébéienne. Le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux m'affirma que je me trompais et qu'il fallait la particule. Il avait raison. On écrivait les noms nobles sans apostrophe, Dalençon, ou Danguien.—*Vaquerie et tous les républicains qui écrivent Darc pour démocratiser la Pucelle, orthographient mal.* (Voir le *Canada*, 22 juin, 1894.) — A consulter également le *Polybiblion*, mai 1894, p. 403 et suiv., où sur 48 auteurs de toutes nuances qui ont écrit dans ces dernières années sur la Pucelle d'Orléans, on n'en trouve que *quatre* qui aient adopté l'orthographe de M. Sulte. Et encore ces quatre auteurs cherchent-ils non seulement à *démocratiser* Jeanne, mais à l'*humaniser*, en taisant ou en niant le caractère surnaturel de sa mission. — (*Note de la Rédaction.*)

siques dont la Providence l'avait douée. De même que j'admets l'inspiration divine de notre héroïne, j'accepte aussi la nature vigoureuse que ses contemporains ont reconnue en elle. Les faits constatés passent au dessus des vaines suppositions et détruisent la légende.

Joseph Bonaparte écrivait un jour à son frère qu'il était excédé, abimé, rendu, qu'il n'avait pas fait de toilette depuis quatre jours. Napoléon lui répondit laconiquement : " Je n'ai pas ôté mes bottes depuis une semaine." Jeanne a été quatre jours et quatre nuits dans son armure, mangeant à cheval, dormant une heure dans une grange, au coin d'un bois, au milieu d'une bataille, sur un banc de hasard—et son armure pesait autrement que la redingote grise de Napoléon ou les jabots de dentelle de Joseph Bonaparte !

Ceux qui tenaient une plume au moment où Jeanne s'est emparée de l'attention du monde ont eu le soin de nous la faire connaître. Elle était tellement extraordinaire dans la vie publique que ses moindres faits et gestes ont été pris en notes. Je n'en demande pas davantage pour faire son portrait. Nous savons moins de choses à cet égard au sujet d'Alexandre ou d'Annibal.

Lorsque le duc d'Alençon alla la voir sur le préau, au milieu des hommes d'armes qu'elle stupéfiait par son adresse à manier la lance, Jeanne n'avait pas encore combattu l'ennemi ; elle arrivait de son village ; le duc lui fit cadeau d'un destrier, aussitôt elle prouva sa compétence à gouverner un cheval. Le roi lui donna une maison militaire : elle fit voir qu'elle savait s'en servir, en mettant sur les dents ses aides les mieux habitués au service des armes. En maintes circonstances, elle pénétra au fort des bataillons anglais ou bourguignons l'épée à la main et s'ouvrit un passage. Sa cuirasse blanche resplendissait dans le pêle-mêle de la lutte : on la visait de partout ; elle poussait en avant ; un éclair de son glaive faisait reculer les plus hardis et, lorsqu'elle couchait la lance pour bondir contre les soldats en ligne ou en carré, tout pliait devant elle Cette vigueur rappelle Murat, Lannes, Nansouty, mais pas Napoléon, qui ménageait ses muscles et sa personne.

Si l'on attribue à l'exaltation, ces actes de courage, il ne faut pas oublier avec quelle exactitude Jeanne conduisait une bataille. Elle avait la tête froide des grands capitaines. Ses prouesses ne l'énervaient point. Après avoir culbuté la première ligne des Anglais, à Patay, elle revint à son principal corps d'armée et dit : " Continuez la charge : ils sont à vous." Elle se contenta de regarder le triomphe qu'elle avait préparé.

Ceux qui l'ont vue à l'âge de dix-sept et dix-huit ans, l'époque de sa gloire, en font une belle fille, brune de teint, de taille ordinaire, d'une prestance royale, d'un geste sobre et impressionnable, d'une éloquence chaude, bien que modérée, réfléchissant avant que d'agir ou de parler et réduisant le soldat, l'officier, le grand seigneur au respect dès qu'elle se trouvait en contact avec eux. Elle pouvait dire :

Je marche tout vivant dans mon rêve étoilé.

Son tempérament l'amenait toujours à commander. Lorsque son œil bleu foncé dardait ses rayons sur un homme, celui-ci fût-il La Hire, Dunois, Xaintrailles ou Barbe-Bleue, elle prenait tout ascendant. On a dit la même chose du regard d'Alexandre et de Napoléon.

Pourquoi voulez-vous donc me la faire voir comme une humble bergère ignorante de tout ? Dieu, qui anime les êtres de cette espèce, ne lui avait refusé ni la force physique, ni la connaissance de ce qu'il lui fallait savoir pour accomplir sa mission. Ceux qui parlent d'ignorance disent qu'elle ne savait ni lire ni écrire. De notre temps, l'ignorance est universelle, et cependant tout le monde sait lire et écrire. Ce n'est point comme au quinzième siècle où les chefs de la nation se targuaient de ne pas savoir signer leur nom, en leur qualité de nobles. L'écriture était du ressort et de la profession des clercs, qui notaient la parole des maîtres. Nous avons de Jeanne plus de vingt lettres, toutes dictées à ses secrétaires, il va sans dire, mais de son style à elle, bien reconnaissable, ainsi que le sont les dictées de Napoléon, un autre génie, à peu près inepte la plume à la main, immense quand il jette les flammes de sa pensée aux scribes et aux greffiers de tous genres.

Alain Chartier, le père de l'éloquence française, déclare que Jeanne le gagna à la première entrevue Elle impressionna pareillement le conseil du roi. Les capitaines subirent l'entraînement de ses paroles, Quant à la foule, aux soldats, elle sut les électriser jusqu'à la fin de sa vie. Lorsque l'heure n'était point propice à un discours, elle lançait des " mots " qui éclataient dans les âmes comme la foudre et reconstituaient les courages. Le thême du patriotisme, si nouveau alors, lui servait de fonds pour toutes ses harangues. C'est d'elle et d'Alain Chartier que la France actuelle est sortie. Ces deux intelligences se combinèrent à propos. Alain, par des écrits hors pair, Jeanne par sa belliqueuse ardeur, rendirent la continuation de la vieille Gaule impossible, et la France que nous connaissons surgit de ces deux puissants cerveaux.

Jeanne était patriote. Depuis elle, les nations cultivent le patriotisme. Au vingtième siècle, étendant l'idée, nous serons dans le cosmopolitisme. Ainsi va le monde. Ce sera drôle de voir la fraternité universelle !

Jeanne avait trouvé une Gaule composée de vingt nations ou territoires qui formaient autant de groupes séparés ; elle voulut les fondre ensemble et en faire un tout. Louis XI compléta l'œuvre. Le reste de l'Europe en fit autant, avec plus de lenteur.

Je réclame pour la vierge de Domrémy l'honneur d'avoir été le pivot, le point tournant, la pensée créatrice qui a brisé le moyen-âge, c'est à dire le système d'isolement des petites et grandes provinces françaises. Son cri de " Toutes Frances," (toutes les parties de la France) a été entendu ; il a rendu possible la réunion de forces qui ont pris la forme nationale en cessant d'être provinciales.

II

Les princes normands devenus maîtres de l'Angleterre sous Guillaume, avaient conservé la Normandie à titre d'apanage. D'autres princes français, ducs, comtes, marquis et barons, devenus Anglais par la conquête de la Grande-Bretagne, ne cessaient point de posséder des biens en France. Les intérêts de cette nouvelle noblesse " anglaise " devaient, un jour ou l'autre, entrer en conflit avec ceux des familles du même sang demeurées au pays natal ; bien plus, des mariages intervenus entre les deux partis produisaient des prétentions de part et d'autre : tel duc ou baron anglais voulait s'agrandir en France à cause de sa parenté ; tel comte français s'attribuait les terrains de son cousin anglais. On en vint au point que le roi de France se croyait des droits sur la couronne d'Angleterre, tandis que le souverain de ce dernier pays se proclamait également roi de France par suite de parenté. Ainsi commença la guerre de Cent Ans, l'année 1337.

Cette lutte, que personne ne prévoyait devoir durer longtemps, eut le seul caractère que l'organisation sociale de l'époque pouvait lui imprimer : elle occupa une ou deux provinces, puis une seule, puis trois ou quatre, pour revenir à deux, ensuite s'étendre à six, selon que les influences des seigneurs gagnaient ou perdaient à ce jeu, ou que des généraux heureux intervenaient dans l'un ou l'autre camp. Par exemple, le Prince Noir à lui seul, valut une armée aux Anglais ; Duguesclin eut ses jours de gloire du côté des Français. En de certaines années, on ne se battait point ou

presque pas ; ou bien, encore, la guerre se portait de préférence sur la Bretagne, en Guienne, en Picardie, en Champagne, et même jusqu'en Normandie où les Anglais s'étaient toujours considérés chez eux. Voilà comment il s'écoula un siècle avant que de voir finir cette série d'attaques, de combats, de pillages et de forfaits de toute nature.

Ce que nous appelons " armées permanentes," n'existait pas encore. Chaque roi, prince ou seigneur, selon ses moyens et au cours des circonstances qui se présentaient, levait des hommes et marchait à leur tête, avec le parti politique qu'il supportait pour le moment. Parfois aussi, ces chefs restaient neutres, en attendant l'heure propice de se déclarer. Le Bourguignon abandonne le roi de France ; plus tard, il passe aux Anglais. Le duc de Bretagne est favorable aux Anglais ; il devient tiède, s'éloigne, puis reparaît appuyant le roi de France. Le duc d'Anjou n'aime pas les Armagnacs et, par conséquent, s'immobilise ; un jour Charles VII prend femme dans sa famille, il retourne aux armes comme un fidèle sujet. La description de cette époque demanderait un volume.

A tout examiner, les Anglais n'ont jamais eu en France au delà de quarante mille hommes et, le plus ordinairement, de vingt à vingt-cinq mille, dispersés en six ou sept détachements, ou cantonnements, parfois concentrés en deux ou trois. Les Français n'ont jamais dépassé ces chiffres ; souvent, ils n'avaient que moitié ou deux tiers des Anglais. La guerre n'était donc pas nationale ? Elle était politique, locale, privée. Ces expressions dénotent un état de choses que nous ne soupçonnerions pas aujourd'hui sans l'aide de l'histoire écrite.

A n'importe quelle période de l'humanité, on a vu des soldats et des petits officiers désirer la guerre, et, une fois la lutte entreprise, la vouloir longue, sanglante, enragée—parce que le soldat en fait un métier de pillard et le petit officier y voit son avancement. Les bandes qui, de 1337 à 1430, sillonnèrent les trois quarts du territoire français étaient, mille fois plus que les troupiers de nos jours, dans de semblables dispositions ; aussi jugez si l'on regardait comme impossible, vers 1400, de mettre fin à ces excès.

Il va de soi que, si l'on avait pu faire naître le sentiment patriotique parmi les Français, leur inspirer le désir de ne former qu'un seul peuple et de repousser l'intervention de l'étranger dans leurs affaires, le règlement de comptes eût été prompt et efficace, mais le mot impossible se dressait là comme une barrière infranchissable. Impossible d'agir en l'absence de ce sentiment : il eût fallu le créer, le rendre populaire, le développer et le mettre en œuvre. Impossible !

C'est en face de l'impossible que se trouvait le roi de France durant la première jeunesse de Jeanne Darc.

Si la guerre de Cent Ans n'avait pas eu lieu, notre héroïne ne figurerait ni dans la légende ni dans l'histoire, pas plus que nous n'aurions eu connaissance de Bonaparte si la révolution française n'avait pas existé. Les génies de cette espèce ne doivent pas être rares dans la floraison humaine, seulement ils ne rencontrent qu'à de longs intervalles les conditions voulues pour les mettre en évidence et les faire valoir. Le cas de Jeanne Darc et de Napoléon Bonaparte est exceptionnel, c'est pourquoi ces deux personnages nous étonnent et nous reportent vers l'incompréhensible, en quelque sorte. Vous me direz, peut-être, que tout cela est dirigé par la Providence : Je le sais comme vous, mais le fait n'en est pas moins extraordinaire.

III

Au nord-est de Paris, sur les confins de la Lorraine et de la Champagne, près de la rivière de Meuse, dans le village de Domremi, pendant la nuit de l'Epiphanie 1412, naquit, de Jacques Darc et d'Isabelle Romée, une fille dont la venue au monde fut annoncée par des chants de coqs " tels que jamais semblables n'avaient été ouïs," selon un témoignage cité par Henri Martin. Les habitants de Domremi " se mirent à se demander l'un à l'autre quelle chose était donc advenue." La mère avait, dit-on, rêvé qu'elle accoucherait de la foudre.

Au milieu du hameau en question, qui renferme un peu plus de trois cents âmes aujourd'hui, se dresse une petite église du treizième siècle, dédiée à saint Rémi (Dom Rémi) et tout auprès, une maison rustique du quinzième siècle qui, depuis plus de quatre cents ans, appartient à l'Etat, en souvenir du berceau glorieux qu'elle a renfermé. La porte, flanquée de deux fenêtres, s'ouvre sur le pignon ; au second étage est une fenêtre de moindre étendue que les autres. L'un des pans de la couverture se prolonge plus que l'autre, de manière à descendre davantage et forme ainsi un bas-côté. Il y a un petit jardin, avec une source d'eau, sur l'autre flanc, comme en 1412. Cette propriété était échue à Jacques Darc par son mariage avec Isabelle Romée dont la famille paraît avoir été d'une classe élevée parmi les paysans. On observe aussi que Jacques ne se montra point à la hauteur nécessaire pour comprendre sa fille. Il est probable que Jeanne tenait ses forces morales et intellectuelles de sa mère ; même chose chez Napoléon.

Jean Morel fut le parrain de l'enfant, avec sa femme Jeanne Aubry, laquelle, en qualité de marraine, lui imposa le nom de Sibylle. Madeleine Darc, sœur de Jacques, épouse de Durant Laxart, Ameline Romée, sœur d'Isabelle, assistaient à la cérémonie. Citons encore les deux petits garçons, Pierre et Jean, frères de l'enfant, qui figurent avec honneur dans la carrière militaire.

L'enfant fut élevée dans le fracas des armes et sous la terreur des surprises que les coups de main des troupes opéraient de temps en temps à travers les campagnes. Elle avait à peine huit ans que les Bourguignons s'allièrent aux Anglais et que Paris fut enlevé par eux. La cause de la France ne s'était jamais vue aussi désespérée.

En 1422, Charles VII héritait du trône de France, mais son domaine, ou royaume, ne consistait qu'en un coin de l'Orléanais et de la Touraine ; quelques bandes de soldats lui restaient fidèles ; lui-même ne croyait pas en l'avenir de sa dynastie ; il allait jusqu'à douter du droit qu'il s'arrogeait cependant de prendre la couronne de France ; son père, en 1420, avait cédé ce droit au roi d'Angleterre Henri V, lequel d'ailleurs avait toujours prétendu être le seul prince de la bonne lignée à qui revenait le pouvoir. Enfin Charles VII, âgé de dix-neuf ans, était gouverné par un entourage aussi insignifiant que lui-même, et prêt à tout concéder aux Anglais pour vivre en repos dans ses terres. Plus tard, au moment de l'apparition de Jeanne sur la scène militaire, les favoris du roi furent d'adroits coquins spéculant d'après les bonnes grâces d'un ennemi qu'ils laissaient se consolider partout. Le patriotisme était inconnu.

Jeanne devait, un jour, relever sa nation, la faire sortir de la tombe et la lancer dans l'avenir, au cri de *Vive la France !*

Henri V mourut en 1422, laissant un enfant au berceau, Henri VI., qui régnait sur Londres, Calais, Paris et Bordeaux. Jean Plantagenet duc de Bedford devint régent de France ; il était frère de Henri V par un second mariage de leur père ; c'était un homme de grandes capacités administratives et militaires. En 1423-4, Bedford gagna encore du terrain sur Charles VII, mais alors trois circonstances, survenues en quelques mois, suspendirent le progrès de ses armes : 1° des troupes écossaises arrivèrent en France sur la demande des Armagnacs ; 2° le duc de Bretagne se détacha du parti anglais ; 3° Charles VII épousa Marie d'Anjou avec le consentement et la promesse de bonne amitié du duc d'Anjou.

Au village de Domremi, Jeanne passait pour le modèle des enfants sages, compatissants, énergiques et studieux.

Elle parlait avec une raison surprenante pour son âge et, comme Dieu l'avait douée d'une éloquence naturelle très imagée, ses paroles entraient profondément dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. Grâce à une mémoire prodigieuse, elle avait appris toutes les prières que l'on pouvait lui enseigner, et elle suivait avec passion les soirées où les vieilles gens racontaient la chronique des guerres depuis près d'un siècle. Il en résultait que, au lieu de travailler sans penser et d'occuper ses loisirs à jouer avec les camarades, elle réfléchissait continuellement et devenait contemplative. A douze ans, elle avait déjà sa place à part dans les appréciations des paysans du voisinage.

On l'employa d'abord à garder les troupeaux, occupation qu'elle entremêlait de deux autres : la prière et le filage du lin ou de la laine.

Parfois, elle voyait passer ces fameux corps de " routiers " qui désolaient la province et, à travers les champs, elle rencontrait, ici et là, un pauvre homme assommé par ces maraudeurs. Bientôt, elle ne sortit plus qu'en mettant dans sa panetière du linge, de l'huile, et du vin ; lorsqu'elle entendait crier au secours, elle se portait vers les blessés. " Ah ! si dans notre pays, quelqu'un songeait aux misères du champ de bataille, quelqu'un prêtait l'oreille au moindre soupir que le vent apportait de la plaine ; si quelqu'un ne craignait ni l'épée des Anglais ni la vue des agonisants, c'était notre petite Jeanne." (1)

Plus tard, sa mère la garda à la maison, lui apprit à coudre et à soigner le ménage, car la famille se composait de sept ou huit personnes et ce nombre augmentait chaque fois que des parents ou des amis, chassés des villages voisins par la cruauté des ennemis avaient besoin d'asile. Les fuyards amenaient des malades, des blessés qu'il fallait soigner. Jeanne devint une infirmière habile ; sa précoce intelligence lui tenait lieu d'études préalables en ce genre d'opérations.

Et puis ! Jeanne, écoutant ce que lui racontaient les malheureux, Jeanne méditait sur les causes de tant de fléaux, Jeanne songeait à délivrer la France !

Son idée première fut de faire communier ensemble les chefs français, bourguignons et anglais, qui tous étaient catholiques, mais elle finit par comprendre que ces grands ambitieux n'étaient chrétiens et catholiques que de nom.

(1) Marie-Edmée Pau : *Histoire de Jeanne D'Arc*, adressée aux enfants ; couronnée par l'Académie.

Ceux qui discutaient avec elle sur ces propos d'importance majeure, restaient saisis de ce qu'elle exprimait avec une clarté prophétique. Nul doute que le frère Jean Pasquerel, qui visitait constamment les hameaux de la contrée, n'ait répandu le bruit de ces conversations jusqu'à Vaucouleurs ; en tous cas, ce religieux crut à la mission de "la bonne lorraine" dès ce moment, et jusqu'à sa mort, qui survint plusieurs années après celle de Jeanne.

"Autour d'elle se sont renouvelées les légendes qui poétisent le souvenir des saints celtiques, de saint Colomban, de saint Gall, de saint Brandaines... Quand elle gardait les brebis de ses parents, le loup jamais ne mangea ouaille de son troupeau. Les oiseaux des bois et des champs, quand elle les appelait, venaient manger son pain dans son giron... Elle écoute les rumeurs confuses de l'air et de la feuillée ; elle plonge ses yeux, durant de longues heures, dans les profondeurs du ciel étoilé. Tantôt elle s'oublie au fond de la petite église, en extase devant les saintes images qui resplendissent sur les vitraux. Elle prie les saints du paradis pour la France, dont les malheurs ont déjà frappé vaguement son oreille et son cœur... Elle offrait ce mélange de méditation solitaire et de puissante activité qui caractérise les êtres promis aux grandes missions. Elle se cherchait elle-même ; les faits du dehors éclairèrent et fixèrent sa sublime inquiétude... Jeanne avait été élevée dans la haine de ces Bourguignons qui livraient la France aux Anglais. Souvent, elle voyait les petits garçons de Domremi revenir tout ensanglantés de leurs batailles à coups de pierres contre les enfants de Maxci, village lorrain de la rive droite de la Meuse, qui tenait le parti de Bourgogne." (1)

A douze ans, en 1424, sa vocation était dessinée, bien qu'il fût encore douteux que les événements lui fourniraient l'occasion de se manifester au grand jour de l'histoire.

Jeanne avait vu passer et repasser dans son village les hommes d'armes qui faisaient la guerre, cette interminable guerre de Cent Ans ; elle connaissait les combats que les femmes livraient à la soldatesque ennemie pour défendre leurs foyers et leurs biens. Son courage était d'un fond naturel ; son intelligence hors ligne éclairait vivement les scènes qui se déroulaient devant elle. D'après Monstrelet, secrétaire du duc de Bourgogne et chroniqueur sagace de ces temps agités, la tactique des Français, des Anglais et des Bourguignons était la même : plutôt que de livrer bataille, les

(1) Henri Martin : *Histoire de France*, VI. 139-41. Il s'appuie sur Perceval, Quicherat et le Procès de Jeanne.

capitaines préféraient la petite guerre qui ne décide rien, occupe le soldat, fait vivre la troupe, exerce les chefs et prolonge les amusements de la vie militaire. On attaque, à tour de rôle, les côtés faibles du pays, les petits postes fortifiés, les châteaux armés, tous les points qui ne sauraient opposer une résistance sérieuse. Les campagnards, le peuple des bourgs et des villes de cinquième ordre, le menu fretin en un mot, payait le coût de ces lamentables exploits. Dans la défense des places, ajoute ce même auteur, aussi bien que en rase campagne, les femmes couraient au combat " sans elles épargner grandement et vilainement en tous périls." Et il le fallait bien ! les femmes ont du cœur. Lorsque les hommes ne sont pas là pour les protéger, elles prennent la hache. La guerre de Cent Ans est remplie de ces épisodes. Plus tard, en 1472, au siège de Beauvais (même diocèse que celui de Jeanne Darc) Jeanne Fouquet repoussa l'armée de Charles le Téméraire à la tête des femmes de la ville; comme elle se servait d'une petite hache pour charger sur l'ennemi, son souvenir est resté dans l'histoire sous le nom de Jeanne Hachette. Qui sait si l'exemple de la grande Jeanne n'avait pas créé cette seconde patriote armée !

IV

Nous arrivons au moment qui préoccupe le plus les commentateurs de la vie de notre héroïne : les révélations, les voix célestes, les ordres venus d'en haut. Sans chercher longtemps si Jeanne était avisée directement par des émissaires du ciel, je m'en tiendrai au fait que ses prédictions se sont toujours réalisées. J'observe, d'un autre côté, que la France était descendue bien bas ; personne n'espérait la voir ressusciter ; dans ces conditions, il n'existait pas un fort courant d'idées propre à élever les âmes et à faire surgir un Napoléon, car ce dernier personnage a appuyé son immense désir du pouvoir sur les énergies nationales si vivaces autour de lui. Jeanne ne pouvait guère compter avec les hommes, aussi a-t-elle proclamé sans cesse que sa mission lui venait d'ailleurs.

" C'était un jour d'été, raconte-elle, vers l'heure de midi ; j'avais à peu près treize ans et j'étais dans le jardin de mon père ; j'entendis la voix à droite. C'était l'archange Michel. Il m'enseigna et me montra tant de choses, qu'enfin, je crus fermement que c'était lui. Je crois d'une foi aussi ferme ce qu'il a dit et fait que je crois à la passion et à la mort de Jésus-Christ notre Sauveur."

Quand on lui demanda, plus tard, si l'archange était nu, elle répondit: " Pensez-vous que Dieu n'a pas le moyen de le vêtir ! "

Ce premier avertissement ne fut pas tout d'abord rendu public par la jeune fille, car elle en était plutôt effrayée que désireuse d'y croire. Voyons ce qui se passait alors en France.

Non seulement les Anglais et les Bourguignons triomphaient de toute part, mais encore la faction politique de La Trémoille, qui dominait le faible Charles VII, prenait ses mesures pour partager dans les dépouilles du royaume. "Charles VII, dit Henri Martin, n'avait pas de pire ennemi que lui-même ; il était à la merci du premier intrigant."

La reine Yolande d'Aragon, belle-mère de ce roi, était duchesse douairière d'Anjou et reine douairière de Sicile. Avec l'évêque de Clermont, elle travaillait à ruiner auprès de son gendre le crédit de Tannegui Duchâtel et des auteurs du crime de Montereau et désirait opérer un rapprochement entre le roi et les maisons de Bourgogne et de Bretagne. Par son entremise, l'épée de connétable fut offerte à Artus de Bretagne, comte de Richemont, qui l'accepta, entraînant avec lui le duc de Bretagne qui se sépara des Anglais et le duc de Bourgogne qui devint neutre. Richemont avait épousé Marguerite de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec la Marguerite de la tour de Nesle. Il y eut un arrêt de deux ou trois ans dans les guerres.

Jeanne, persuadée enfin qu'elle se devait au salut de sa patrie, ruminait des plans d'opérations militaires. Elle eut bientôt trouvé le principe fondamental du système qu'elle devait rendre célèbre, c'est à savoir la résistance persistante et continue des forces françaises réunies dans une seule main, au lieu de la simple défense par corps isolés qui entretenait la petite guerre ; une formidable poussée, toujours en avant et sans merci, devait tout emporter, selon ce qu'elle connaissait de la manière d'agir des Anglais.

Pour concevoir un bon plan militaire, et même pour l'exécuter, il n'est pas de rigueur d'avoir fréquenté l'école polytechnique ; on peut tout aussi bien sortir d'une ferme, d'un moulin à farine ou d'un établissement de salaison, comme cela s'est vu durant la guerre de la sécession.

" Personne au monde, ni roi, ni duc ne peut reconquérir le royaume, s'écriait-elle. Il n'y a d'autre secours que moi, bien que j'aimasse mieux rester à filer ma quenouille à la maison, auprès de ma pauvre mère. Il faut que je parte et que j'accomplisse ma mission, parce que mon Seigneur le veut."

Ces projets n'étaient pas sans causer quelques surprises. Plusieurs en parlaient néanmoins comme de choses réalisables et, chaque fois qu'un village venait d'être ravagé par l'ennemi, on se disait :

" Jeanne a raison : il eût fallu se lancer sur les traces des soldats, les harceler, les faire périr par des attaques continuelles, leur ôter le goût de recommencer."

En 1428, Thomas Montagu, comte de Salisbury et du Perche, habile général, amena au duc de Bedford un renfort de six mille hommes d'élite. Chose étonnante, Bedford, qui voulait en finir, pensait à prendre les mêmes moyens que conseillait Jeanne Darc.

" Un plan de campagne régulier, explique Henri Martin, allait succéder aux surprises des places, aux escarmouches et aux embûches de la guerre de partisans à laquelle on s'était borné depuis assez longtemps." Salisbury recommença les hostilités, ayant sous ses ordres le comte de Suffolk et son frère Jean Pole, sir William Glansdale, Lancelot de L'Isle et d'autres officiers de distinction avec dix mille combattants. Le but de ces chefs était de s'emparer du haut de la Loire, afin de pénétrer dans le midi. A ce compte, Orléans une fois au pouvoir des Anglais, il ne restait plus rien de solide à Charles VII.

Salisbury, arrivé à Meung, sur la Loire au sud-ouest de Paris se croyait certain de la conquête du royaume ; il dressa une liste de quarante villes et villages qui faisaient leur soumission.

Il n'y avait plus au monde qu'une seule personne bercée de l'espoir de sauver la France et se disposant à agir dans ce but. Poursuivant la pensée qui la dominait, elle semble avoir été mieux comprise des femmes que des hommes. Rappelons-nous jusqu'à quel point les femmes étaient braves et savaient se battre au milieu des hasards de la guerre de Cent Ans.

Avec la reprise des hostilités on voit reparaître les maraudeurs sur les terres de la Champagne et de la Lorraine. L'automne de 1428, ils envahirent presque toute cette dernière province. On apprit en même temps que l'armée anglaise marchait sur Orléans pour en faire le siège, avec l'intention de pénétrer dans le midi aussitôt cette place enlevée.

Jeanne n'avait pas encore atteint ses dix-sept ans. Les apparitions lui étaient devenues fréquentes et toutes ses pensées s'y rattachaient, ses conversations roulaient sur ce propos. Etait-elle donc d'une nature humaine divinisée ou une simple malade prenant ses rêves pour des faits réels ? Je réponds à cela de deux manières : 1° il est possible qu'il existe des êtres terrestres dont les extases viennent d'en haut, par conséquent du côté sain de l'existence ; 2° Jeanne n'ayant jamais commis le moindre acte qui pût la faire taxer de folie et s'étant toujours montrée d'une intelligence supérieure à tous ceux qui l'ont entourée, il me répugne de mettre en doute la source même de son génie.

" Elle n'entendait pas seulement les voix, elle voyait. Tantôt c'était l'ange Gabriel ; d'autres fois et plus souvent sainte Catherine et sainte Marguerite, auxquelles elle avait toujours eu une dévotion particulière. Jeanne s'habitua à ces communications. Elle les évoquait par la prière dans toutes les circonstances difficiles de sa vie, et les conseils qu'elle demandait lui étaient toujours donnés. Ils furent ses guides ; elle y crut, et elle eut quelquefois à se repentir que les circonstances l'empêchassent d'obéir. Ainsi en communication avec un ordre d'idées supérieur, Jeanne grandit en dignité et en puissance morale. Son père et sa mère étaient d'humbles laboureurs, vivant de la culture d'un petit bien leur appartenant. à peine suffisant pour nourrir leur famille assez nombreuse. C'étaient des gens laborieux, d'une probité sévère, d'une réputation sans tache et d'une piété exemplaire. Jeanne avait été élevée dans la simplicité de cette humble condition. Rien ne la distinguait d'une autre paysanne de son âge, sinon son amour extrême des choses religieuses. Elle était plus sérieuse qu'on ne l'est ordinairement à son âge, grave même, et néanmoins douce et humble, si charitable qu'elle ne savait refuser un pauvre, si hospitalière qu'il lui arriva de vouloir céder son lit à des malheureux sans asile. Elle parlait souvent de guerre, s'inquiétait profondément de tout ce qui se passait en France. Aussi son père, qui ne savait rien de ses visions, prenant dans un sens grossier toutes ses questions sur les péripéties de la lutte acharnée qui avait lieu alors, craignait qu'elle ne partît avec quelques hommes d'armes, et il disait que, si cela arrivait, il l'aimerait mieux voir morte. On voulut la marier. Un jeune homme, charmé de sa beauté, avait demandé sa main et, pour la forcer à l'accepter, il la cita devant l'official de Toul, soutenant qu'elle lui avait fait promesse. Jeanne, par le conseil de ses voix et malgré ses parents, se défendit et gagna sa cause. Quoique grande et forte elle n'était point encore complètement développée comme femme : elle ne le fut même jamais (1)."

Ce fut peut-être le principal argument de son plaidoyer. En tous cas, elle savait exposer un sujet, répondre aux questions et soutenir une controverse mieux que les hommes de son temps les plus doués sous ce rapport. Dans les entrevues de Chinon et de Poitiers qu marquèrent le début de sa vie active, jusque devant le tribunal de Rouen, elle a étonné ses auditeurs par la force de sa raison, la clarté de sa parole et la hauteur de son esprit.

(1) Buchez, article dans *L'Encyclopédie du Dix-Neuvième Siècle.*

V

Dunois, La Hire, Xaintrailles, Villars, Coarasse, Giresme se jettent dans Orléans avec sept ou huit cents soldats. Le sire de Gaucourt commande la place. Le 17 octobre 1428. les batteries anglaises ouvrent le feu. Dunois s'échappe avec La Hire, ramasse huit cents hommes et rentre avec eux le 25 du même mois. Le maréchal de Boussac, le sire de Chabannes et le lombard Valperga les suivent. Orléans est le dernier réduit de la dernière guerre ; on ne songe plus qu'à s'ensevelir sous ses ruines. Les assauts et les bombardements surviennent. Le 27, Salisbury est tué ; Glansdale le remplace, il est tué ; le comte de Suffolk est nommé en chef. Talbot amène des renforts ; les Bourguignons et les gens de Picardie se joignent aux assiégeants. Dunois se dessine hardiment comme militaire et comme patriote, mais son espérance est mince. Orléans, dernier boulevard du roi Charles VII, attend un secours pour ainsi dire imaginaire ; qui donc va surgir et délivrer la ville refouler les Anglais, reprendre le cœur de la France, marcher jusqu'à Reims, faire reconnaître le roi, former l'unité française et périr au milieu de son triomphe ?

Au procès de Rouen, lorsque l'on lui demanda comment elle avait fait pour écraser les bataillons anglais, elle répondit avec une grandeur toute militaire ;

—J'entrais dedans la première.

La Hire, Xaintrailles, Dunois aussi combattaient en avant des troupes ; mais que deviennent leurs exploits comparés à l'éclat de la sublime enfant ! C'était elle que la France attendait ; elle en avait conscience et répétait toujours :

—Vous ne ferez rien de bon sans moi.

Ici encore intervient cette faculté de prédire les événements, cette vision infaillible dont elle a donné tant de preuves. Tout ce qu'elle annonça eut lieu en son temps (1).

Sa renommée, devenue étrange et prestigieuse au pays qu'elle habitait, devait bientôt se répandre et la mettre dans le chemin douloureux de la gloire. La France nouvelle allait naître de ses actions.

Vers la fin de 1428, un jour que le père de Jeanne songeait aux inconcevables projets de sa fille, les paysans crièrent aux armes ; les Bourguignons s'abattirent sur Domremi ; la famille fut disper-

(1) Il se rencontre une seule exception. Elle avait dit que, une fois la France délivrée, elle verrait le roi d'Angleterre : c'est le bûcher de Rouen qui l'attendait au lieu de Henri VI.

sée ; Jeanne se trouva séparée de sa mère. Son oncle, Durant Laxart, amena la pauvre fille dans son village pour soigner sa femme malade.

Les *voix* se faisaient entendre deux ou trois fois par semaine, pressantes et impulsives. Jeanne convainquit le brave Laxart de l'importance de sa mission, l'envoya à Robert de Baudricourt, commandant de Vaucouleurs, pour lui demander passage jusqu'au roi, mais le messager fut éconduit comme un visionnaire.

—J'irai moi-même, dit Jeanne, et, pour ne pas être insultée sur la route, voici ce que je fais.

Elle s'habilla en homme et se munit d'armes. Les femmes de cette époque montaient à cheval de la même manière que les hommes. Il a été constaté que Jeanne ne connut jamais les infirmités de son sexe. Toute "jeune, belle et bien formée" qu'elle fût, il y avait en elle comme une *vertu* secrète qui écartait les désirs charnels. Henri Martin observe qu'on la vit respectée de tous les officiers et soldats ; qu'elle commandait avec une force incroyable aux nécessités de la nature, passant les journées entières sans descendre de sa monture et sans manger. Ses aides-de-camp, son écuyer, affirment ces choses sans hésiter et avec admiration.

Laxart prit ses armes et partit avec elle pour Vaucouleurs.

Baudricourt lui accorda plusieurs entrevues, durant lesquelles l'écuyer Bertrand de Poulengy devint un fervent disciple de "l'élue de Dieu," selon le mot d'un ami de la famille Darc, Henry Le Royer, simple charron, chez qui elle logeait à Vaucouleurs.

Les paroles éloquentes de l'héroïne, la beauté du rôle qu'elle s'imposait, l'élan patriotique qu'elle imprimait au cœur du peuple, dans Burey, Greux, Vaucouleurs, Neufchâteau et Domremi, n'avaient pas encore déterminé Baudricourt à l'envoyer au roi. Cependant, un officier militaire, Jean de Nouillompont, et quelques autres personnes de la première société de Vaucouleurs ne juraient plus que par Jeanne.

Baudricourt écrivit cependant les projets dont on l'obsédait. La reine Yolande en eut connaissance et les accepta. Ce fut le premier point gagné dans cette immense partie où se jouait le salut de la France.

A l'âge où l'on débute dans la vie, Jeanne possédait un cerveau équilibré, une intelligence claire, un entendement des affaires du monde, un courage raisonné, le maniement des armes (ce qui s'apprend) et la science militaire (ce qui ne s'enseigne pas) ; elle avait le nerf, le feu, le sens, la force morale, le mystérieux esprit

dominateur qui enlève les foules, les soldats, les généraux, les hommes de gouvernement.

Nous avons le témoignage du duc d'Alençon disant combien Jeanne était modeste et femme de simples manières dans la vie ordinaire. Il suffirait à lui seul, mais il existe vingt preuves de ce genre, de la bouche des personnes les plus autorisées à convaincre les incrédules. Elle n'avait rien du " gendarme féminin " que notre imagination lui prêterait en pensant à ses exploits guerriers. Elle fut digne et noble toujours par ses pensées, ses entreprises et le genre de vie qu'elle sut adopter en toute circonstance.

Jacques Darc, cultivateur libre, était de ces gens qui travaillent sans cesse et ne s'arrêtent que pour dormir ou mourir. Sa femme, ses fils, sa fille surtout, étaient de la même trempe.

Jeanne est devant la postérité comme la plus suave conception de l'esprit patriotique. Dieu l'avait faite aussi grande qu'il était possible, humainement parlant.

M. de Lescure nous a laissé de savantes et belles études sur elle. Il dit : " Jeanne était une grande brune, aux cheveux noirs, au teint d'une fraîcheur légèrement hâlée, aux yeux doux, tendres et fiers, couleur de ce ciel d'un sombre azur où ils aimaient tant à s'égarer, couleur de la mer tranquille, couleur de l'acier de cette épée qu'elle allait manier avec tant de grâce et de noblesse. A la fois vigoureuse et souple, énergique et modeste, elle était un des types parfaits de cette race des marches lorraines où la rusticité elle-même se pare de je ne sais quelle élégance naïve."

Sa modestie était exemplaire. Jamais on ne l'a vue ailleurs qu'en la compagnie des femmes lorsqu'elle descendait de cheval. Toujours et partout, elle se réfugiait parmi les personnes de son sexe pour prendre ses repas ou se reposer. Les généraux dissolus de Charles VII ne tarissent pas d'éloges sur sa conduite morale. Par la manière dont elle dirigeait les moindres actes de sa vie, il semble qu'elle avait en vue les interrogatoires de son procès de Rouen. Elle se sentait responsable à la postérité, aussi nous savons tout sur elle. Cette vie au grand jour, cette manifestation qui ne cache rien, dépasse la mesure de nos grands hommes. Jeanne avait donné son cœur à la France, un cœur ouvert comme un temple. Elle voulait bien être le grand prêtre de ce sanctuaire, non par un sentiment d'orgueil, mais pour rendre encore plus éclatantes les preuves de son amour.

VI

En janvier 1429, Jeanne complétait sa dix-septième année et sollicitait de nouveau auprès de Baudricourt. Les nouvelles du siège d'Orléans étaient désolantes.

—Il faut que j'aille vers le dauphin, disait-elle, Dieu le veut ainsi ; et quand je devrais y aller sur les genoux, j'irais !

Charles VII ne fut à ses yeux que le dauphin, tant qu'elle n'en eut pas fait un roi par le sacre de Reims.

Le commandant de Vaucouleurs hésitait toujours à prendre un parti. Cependant son entourage était ébranlé ; toute la ville croyait aux promesses de Jeanne, qui était retournée chez son oncle.

Dans les premiers jours de février, les Anglais envoyèrent de Paris un fort convoi de provisions à l'armée qui assiégeait Orléans, mais La Hire et Dunois en eurent connaissance et sortirent pour intercepter ces précieux chargements.

Jeanne, poussée par l'inspiration qui la dévorait reparut à Vaucouleurs. Le 12 février, elle apostrophe vivement Baudricourt et lui dit :

—En nom Dé ! vous tardez trop. Aujourd'hui même, le dauphin éprouve un cruel méchief ; il en aura de plus grand encore si vous tardez davantage !

" En nom Dé," dans la langue de l'époque, c'est " Au nom de Dieu," invocation ou exclamation que Jeanne employait souvent.

L'échec dont elle avait la vision venait d'avoir lieu en effet au moment où elle en parlait. Le convoi ci-dessus mentionné, attaqué avec furie par les Français, près de Rouvray-Saint-Denis, et défendu avec valeur par les Anglais, fut la cause d'une défaite sanglante qui affaiblit la garnison d'Orléans déjà si éprouvée. Cette *journée des Harengs*, comme on l'a appelée, indiquait la chute prochaine d'Orléans, dernier boulevard de la royauté française.

En plus d'une circonstance de sa carrière, Jeanne eut la vision d'événements qui se passaient loin d'elle—ceci n'est pas douteux. Des écrivains qui n'ont aucune croyance religieuse, comme Michelet par exemple, déclarent que le merveilleux chez Jeanne est incontestable et doit être accepté à l'égal des autres faits historiques.

Dès le 12 février même, Baudricourt prit une décision favorable au projet de Jeanne. On organisa une escorte. Pour arriver à Charles VII, il fallait traverser les provinces occupées par les Bourguignons et les Anglais. De plus, la mission de Jeanne avait été ébruitée : cela devait rendre sa marche moins sûre.

Elle écrivit à ses parents dont elle obtint l'assentiment. Le duc de Lorraine lui donna quelque argent pour son voyage.

L'escorte se composait de Nouillompont dit Jean de Metz, Poulengy, deux sergents d'armes, Jean de Hannecourt, Jean Collet de Vienne et un archer du nom de Bertrand Richard ; en tout sept cavaliers. Baudricourt lui donna une lance ; l'oncle Laxart et un autre paysan se cotisèrent pour lui acheter un cheval ; elle coupa ses longs cheveux bruns, se munit d'un haubert et lorsque tout fut prêt, Baudricourt, au milieu de la foule accourue pour acclamer ce départ unique dans l'histoire du monde, lui remit une épée en disant :

—Va donc, Jeanne, et advienne que pourra.

C'était sec. Les habitants de Vaucouleurs et des villages voisins furent plus démonstratifs. Les ovations qu'ils lui firent et les cadeaux qu'ils lui prodiguèrent selon leurs faibles moyens, sont consignés dans les témoignages recueillis peu d'années après.

La population de Vaucouleurs exprimait à la fois son admiration et ses craintes en songeant aux hasards d'une telle entreprise.

—Ne me plaignez pas, s'écria-t-elle en montant à cheval, c'est pour cela que je suis née !

On était au 13 février. Henri, charron de Vaucouleurs, chez qui Jeanne avait passé tout le temps de son séjour dans cette ville, a fourni, par la suite nombre de détails sur ces événements. Il indique la porte par où sortit la cavalcade ; cette porte existe encore.

" Quel mystère sublime de sa destinée se révélait en ce moment à Jeanne ? Dieu seul peut le savoir ! " dit Henri Martin, dans une des belles pages qu'il a consacrées à l'héroïne.

Jeanne partait pour ne point revenir. Elle le savait peut-être. Si elle a dit et répété que, après le sacre de Reims, elle retournerait à Domremy, c'est que, n'ayant jamais nourri d'ambition personnelle, son but était de délivrer la France et de disparaître de la vie publique. Hélas ! elle était sur la route du bûcher de Rouen et ne devait plus revoir son village ni retrouver le calme de la vie de famille.

Dès les premiers jours de son commandement militaire, elle pressa le roi de lui accorder la permission de pousser la campagne avec vigueur et sans relâches aucunes, disant :

—Je ne durerai qu'un an : il faut me bien employer.

Remplie de ces pensées et des vastes conceptions qui faisaient battre son cœur, elle cheminait " vers la France," accompagnée des vœux de la population.

Lorsque, du haut de la dernière colline qui devait la séparer

pour toujours de la Lorraine, elle arrêta son cheval et, dressée fièrement sur ses étriers, fit un dernier salut à sa terre natale, dites moi, lecteurs, ce que vous pensez des sentiments qui remplissaient sa grande âme !

Derrière elle s'éloignait le souvenir d'une jeunesse tourmentée par les maux de la guerre, par des exaltations infiniment belles, et les joies de la famille—même la popularité locale. Elle brisait avec son passé, ayant la certitude de marcher à la délivrance de son peuple, à la mort, à toutes les douleurs—mais elle ne songeait pas à la gloire qui est le réconfort de certains hommes. Ses ambitions étaient immenses, ses moyens d'action inouïs ; elle n'en réservait rien pour elle. Cette figure que l'on ne peut enserrer dans aucun cadre, car il n'y en a pas d'assez vaste, est tout à fait monumentale. Il faudrait un Bartholdi qui sût tailler à même l'une des montagnes des Vosges la tête d'une fascinatrice qui n'utilisait son prestige que pour sauver les autres.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

OCTAVE CRÉMAZIE

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

(Suite)

La patrie, pour Octave Crémazie, c'était le Canada, mais c'était aussi la France. Il chanta l'une presque à l'égal de l'autre.

Les victoires de la mère-patrie en Orient lui inspirent deux de ses meilleures pièces : *La guerre d'Orient* et *Sur les ruines de Sébastopol.* Faites avant les *Mille-Iles* et de nature toute différente, elles n'en ont pas la grâce et le fini ; en revanche elles sont pleines de force, de majesté et d'ampleur.

La guerre d'Orient s'ouvre par un orgueilleux discours du czar Nicolas :

" Que peuvent contre moi, dans leur vaine colère,
" Les soldats de la France et ceux de l'Angleterre ?
" Ne puis-je pas semer la terreur et la mort
" Au sein des nations ? Et contre leurs attaques
" N'ai-je pas mes Tartars, n'ai-je pas mes Cosaques
Et mes glaces du Nord ? "

" A moi, soldats du Don ! Venez je vous convie
" Aux sauvages plaisirs d'une sanglante orgie.
" Vos pieds savent fouler les peuples expirants,
" Et semer leur passage et de morts et de flammes :
" Je vous livre Stamboul, ses harems et ses femmes,
" Et l'or des Musulmans ! "

Les Français répondent à ce défi par une éclatante victoire :

" Quel est ce nom vainqueur venu de la Crimée
" Qu'apporte d'Orient la brise parfumée ?
" C'est le grand nom d'Alma !.....D'où vient ce chant de deuil ?
" C'est Saint-Arnaud mourant sous les yeux de l'Europe,
" Qui d'un linceul de gloire, expirant, s'enveloppe
" Pour descendre au cercueil."

A quelque temps de là, un cavalier contemplait tristement les ruines désolées d'une ville que l'on nommait la Reine de l'Orient. Il avait bien perdu de sa morgue :

" Qui me rendra ma gloire et ma puissante armée
" Sitôt anéantie aux champs de la Crimée ?
" O ma Sébastopol, ravie à mon drapeau,
" Hélas ! qui me rendra tes immenses murailles,
" Solides comme un roc, fortes pour cent batailles,
" Mon plus riche joyau ? "

Cependant son chant de deuil fini, ranimant son courage, il s'écrie :

" O Rois de l'Occident, ces Russes, ces Tartares
" Que dans votre mépris vous appelez barbares,
" Ces vaincus d'aujourd'hui demain seront vainqueurs.
" Gloire de nos aïeux, un moment effacée,
" Je saurai retrouver les mains qui t'ont tracée
" De leurs glaives vengeurs."

" Du nord jusqu'au midi, du couchant à l'aurore,
" Que ma voix dans les airs retentisse, sonore
" Comme un cri de combat poussé par mille voix !
" Qu'autour de ma bannière accourent tous mes braves,
" Comme à la voix d'Odin les héros scandinaves
" Accouraient autrefois !

Le poète paraît :

" O Czar ! à ces guerriers que ta vengeance appelle,
" A tous ces lourds canons dont la bouche étincelle,
" A tous ces popes blancs priant dans le saint lieu,
" Il manque encore le droit à ces biens que tu nommes.
" La puissance du bras, c'est la force des hommes
" La puissance du droit, c'est la force de Dieu.

Il faudrait transcrire tous ces beaux vers.

Crémazie aime, dans ses poèmes, faire mouvoir et parler des personnages. On vient de le voir. Je crois bien qu'il eût été capable d'écrire des tragédies. Il connaissait la souffrance ; il n'avait qu'à descendre dans son propre cœur pour trouver suffisamment de quoi peindre le vaste cœur humain. Sans compter que le pathétique, bien que si fort exploité par les anciens et les modernes, est inépuisable. A combien d'ouvrages dramatiques n'a pas donné lieu la classique pitié ? Elle a même subi en ce siècle des transformations imprévues. De quelles extravagances la scène et le roman français ne sont-il pas remplis ? Après qu'on eut voué les classiques aux

dieux infernaux, qu'on eut épuisé la veine romantique, essayé l'émancipation *parnassienne*, qu'on se fut même dégoûté du naturalisme et du réalisme, il restait à trouver ces raffinements de sensibilité, qui ont pénétré l'âme d'une partie de la France contemporaine. Notre Crémazie est bien loin de cette passion maladive. Il est triste, mais sa tristesse est vigoureuse et saine.

Vous avez lu cette touchante légende, intitulée: *La fiancée du marin.* C'est tout un petit drame, en trois actes : la mort du fiancé, celle de la mère, puis la démence et la fin tragique de l'orpheline.

Quand elle allait dans les prairies,
A l'heure où des roses fleuries
Luit la splendeur,
Devant cette pure auréole
Le lis, inclinant sa corolle,
Disait : Ma sœur.

Quand elle allait au champ agreste,
Seule avec son gardien céleste,
Divin appui,
Du ciel l'immortelle phalange
Se demandait quel était l'ange,
D'elle ou de lui.

Un jour les deux femmes apprennent que la barque du fils et du fiancé a sombré.

A quelque temps de là, sa mère
Trouvait aussi dans l'onde amère
Un froid cercueil ;
La jeune fille anéantie
Vit s'affaisser dans la folie
Son âme en deuil.

Tous les soirs, la pauvre folle vient redemander aux flots de la mer, celui qu'ils ont englouti. Elle finit par s'y précipiter elle-même.

On dit que, le soir, sous les ormes,
On voit errer trois blanches formes,
Spectres mouvants,
Et qu'on entend trois voix plaintives
Se mêler souvent sur les rives
Au bruit des flots.

Cette pièce fut une de celles qui n'eurent pas le bonheur de plaire à M. Thibault, ancien professeur de l'école normale de Québec, lequel trouvait que le dénouement n'en était pas moral. L'auteur de répondre qu'il a fait une légende, et non un récit, et que d'ailleurs, " lorsque la folie s'empare du cerveau d'un malade, cette pauvre mo- " rale n'a plus qu'à faire son paquet." La légende est délicieuse de candeur et d'émotion, et très morale, par-dessus le marché.

***

Octave Crémazie avait le sentiment religieux trop avant dans le cœur pour ne pas discerner dans les sujets qu'il mettait en vers ce qui était de bonne ou de mauvaise morale. Le chantre des grandes batailles canadiennes et des triomphes de la France associe la religion au courage militaire. Voyez comme il parle de la vieille terre franque :

De ce foyer de foi, d'art et de poésie,
Qui sauvait autrefois l'autel et la patrie
Et brillait comme un glaive au milieu du combat,
Deux rayons sont restés pour le bonheur de l'homme,
Rayons que Dieu bénit et que l'univers nomme :
Le Prêtre et le soldat. (*Guerre d'Italie*)

Vous ne rencontrez pas, dans l'œuvre entière de Crémazie, un seul mot malséant, un seul propos douteux ; pas de raillerie déplacée, pas de libre pensée, pas d'esprit voltairien. Vous sentez l'homme qui a reçu la forte éducation donnée par le prêtre canadien, respectueux de tout ce qui mérite le respect, et particulièrement des choses divines Ce qu'il chante c'est : Notre religion, notre langue et nos lois.

Crémazie est un homme de foi. Je ne sais rien qui approche des couplets suivants sur la Papauté :

Foyer de force et de science,
O vieille et sainte papauté,
Qui brilles comme un phare immense
De gloire et d'immortalité !
Malgré les fureurs de la haine,
Malgré les peuples ameutés,
Toujours ta majesté sereine
Domine les flots irrités.

Et quand le vieux monde en ruines
Sombrait dans les gouffres ouverts,
Debout sur les saintes collines,
Ta voix bénissait l'univers.
Et, dans cette nuit sans aurore
Que feront les soleils mourants,
Seule tu resteras encore
Pour fermer les portes du Temps.

Et voyez en quels termes, dans cette même pièce de *Castelfidardo*, il salue un soldat du Christ :

O Pimodan ! ô héros digne d'une épopée !
Homme des temps anciens, dont la puissante épée
Pour ceux que l'on opprime a toujours combattu ;
Toi, que Rome païenne eût mis au Capitole,
Les siècles salûront l'immortelle auréole
Qui couronne ton front, ô glorieux vaincu !

L'esprit religieux d'Octave Crémazie lui faisait envisager la mort sans crainte, et même avec plaisir. Ceux qui connaissent ses ouvrages ont remarqué l'affinité extraordinaire qui existe entre son génie et tout ce qui touche de près ou de loin à la périssable destinée de notre nature. Caractère qui le ferait appeler, à bon droit, le poète de la mort. Crémazie a parlé de la mort et des morts comme aucun autre ne l'a fait. Il les a décrits daus des peintures d'une saisissante réalité. Il les a poétisés et embellis.

Cette idée de la mort l'obsède, et il ne s'en afflige pas ; son imagination s'en repaît volontiers. Elle paraît dans plusieurs de ses compositions qui n'en traitent point particulièrement. Il affectionne l'image du cadavre qui se lève de sa bière pour assister ou prendre part à quelque événement extraordinaire. Vous l'avez vu dans le *Vieux soldat canadien*. Ecoutez (*Un soldat de l'empire*) cette étrange acclamation d'un vieux guerrier :

Et pendant que la foule immense, rayonnante,
A la voix du canon mêle sa voix bruyante,
Un huzza solennel s'élève d'un tombeau,
Réveillé par l'écho de la salve guerrière,
C'est le soldat français qui du fond de sa bière,
Salue aussi son vieux drapeau.

Puis Crémazie écrit *Les morts*, pièce qui a fait certain bruit, il y a quelques mois, à propos du larcin dont elle a été l'objet de la part d'un écrivain français. L'*Oiseau-Mouche*, du Séminaire de Chicoutimi, a révélé cet innocent plagiat. On est signé en France, encore qu'on n'y soit point lauréat, ni même connu !

"Ils sont ce que j'ai fait de moins mal," disait l'auteur des *Morts*. Et cela est vrai si l'on excepte peut-être la *Promenade*. De la mort Crémazie en parle ici à son aise. C'est l'avant-scène des *Trois morts*. Le poète nous y ouvre son cœur livré à l'angoisse. En aucun autre endroit il ne le fait davantage, ni ne se montre pour lui-même plus sinistre prophète de malheur. Et je ne sais en effet, s'il a jamais écrit de plus beaux vers, ni plus pleins, ni plus vrais. Lisez :

O morts ! dans vos tombeaux vous dormez solitaires,
Et vous ne portez plus le fardeau des misères
Du monde ou nous vivons.
Pour vous le ciel n'a plus d'étoiles ni d'orages ;
Le printemps, de parfums ; l'horizon, de nuages ;
Le soleil, de rayons.

Immobiles et froids dans la fosse profonde,
Vous ne demandez pas si les échos du monde
Sont tristes, ou joyeux ;
Car vous n'entendez plus les vains discours des hommes,
Qui flétrissent le cœur et qui font que nous sommes
Méchants et malheureux.

Le vent de la douleur, le souffle de l'envie
Ne vient plus dessécher, comme au temps de la vie,
La moelle de vos os ;
Et vous trouvez ce bien, au fond du cimetière,
Que cherche vainement notre existence entière,
Vous trouvez le repos.

Nous voici en présence d'un homme, fatigué de chercher en vain la bienveillance et l'amitié parmi les vivants, qui, ne pouvant douter néanmoins de l'existence de ces douces choses, va demander le repos dont son âme a besoin aux hôtes de la

.....cité dolente
Qu'en un rêve sublime entrevit le vieux Dante.

Aussi bien Crémazie aime les lieux mystérieux qui servent de refuge aux morts et rend à ceux-ci une sorte de vie factice dans laquelle il se complaît. Il transforme les cadavres en calmes personnages qui font penser aux ombres de l'Elysée ; leur air est plein de douce tristesse implorant la prière ; le poète les regarde curieusement et nous les fait considérer de même. Cela est très neuf et cause une singulière impression. Nous sommes au 1er novembre.

C'est le jour où les morts, abandonnant leurs tombes,
Comme on voit s'enlever de joyeuses colombes,
S'échappent un instant de leurs froides prisons ;
En nous apparaissant, ils n'ont rien qui repousse ;
Leur aspect est rêveur et leur figure est douce,
Et leur œil fixe et creux n'a pas de trahisons.

Cependant s'ils errent de la sorte dans leur paisible royaume, c'est qu'un besoin pressant les y force. Et l'ami des pauvres trépassés s'apitoie sur leur sort :

Hélas ! ce souvenir que l'amitié vous donne
Dans le cœur, meurt avant que le corps abandonne
Ses vêtements de deuil,
Et l'oubli des vivants, pesant sur votre tombe,
Sur vos os décharnés plus lourdement retombe
Que le plomb du cercueil !

Notre cœur égoïste au présent seul se livre,
Et ne voit plus en vous que les feuillets d'un livre
Que l'on a déjà lus ;
Car il ne sait aimer, dans sa joie ou sa peine,
Que ceux qui serviront son orgueil ou sa haine :
Les morts ne servent plus.

C'est poignant.

Mais aujourd'hui l'Eglise de la terre accorde à l'Eglise souffrante toutes ses prières et ses satisfactions. Aussi voyez-vous les défunts accourir chercher chacun leur part de charité ? Leur frère tend la main pour eux et fait appel à la pitié chrétienne. Et ici l'on dirait, en vérité, qu'il intercède pour lui-même, tant il y met d'accent et de sincérité. Nous savons ce qu'il en était.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère,
Qui vous fit d'heureux jours dans votre vie amère,
Pour les parts de vos cœurs dormant dans les tombeaux.
Hélas ! tous ces objets de vos jeunes tendresses
Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'autres caresses
Que les baisers du ver qui dévore leurs os.

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie ;
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère :
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

Priez encor pour ceux dont les âmes blessées
Ici-bas n'ont connu que les sombres pensées
Qui font les jours sans joie et les nuits sans sommeil ;
Pour ceux qui, chaque soir, bénissant l'existence,
N'ont trouvé le matin, au lieu de l'espérance,
A leurs rêves dorés qu'un horrible réveil.

Ah ! pour ces parias de la famille humaine,
Qui lourdement chargés de leur fardeau de peine,
Ont monté jusqu'au bout l'échelle de douleur,
Que votre cœur touché vienne donner l'obole
D'un pieux souvenir, d'une sainte parole
Qui découvre à leurs yeux la face du Seigneur.

J'ai été réellement incapable de faire cette citation moins longue, et même d'éviter une répétition. C'est un cri du cœur qui voudrait être entendu par delà la tombe. Je ne crois pas qu'il y ait un chrétien parmi nous qui refuse d'adresser de temps en temps une prière au ciel pour l'âme de celui qui fut si malheureux à la fois et si sensible aux malheurs des autres.

Des *Morts* à la *Promenade des trois morts* il n'y a qu'un pas. Nous allons examiner maintenant cette fantaisie que Crémazie avait caressée comme l'œuvre de sa vie. On sait qu'il ne la termina point. Sollicité à plusieurs reprises, pendant son exil, de mettre la dernière main à son ouvrage, il avait fini par y consentir, bien que ses fréquents maux de tête ne lui permissent plus guère de travailler. Ce n'est pas qu'il fût tenté de vanité littéraire ; il n'y avait jamais été accessible, et, dans son état présent, l'indifférence des Canadiens à son égard lui disait assez de se tenir pour absolument mort. Il voulait néanmoins satisfaire l'ami qui le pressait si fort, mais non le public, dont il " se souciait comme du grand Turc." Il n'ajoutait pas beaucoup foi à ce que lui écrivait M. l'abbé Casgrain, qu'il " devait à son pays " d'achever son poème, que " tout un peuple était suspendu à ses lèvres." Il suppliait qu'on mît fin à cette amère dérision, et disait, non sans raison, que " son pays l'avait oublié depuis longtemps," que, d'ailleurs, il ne lui donnerait jamais un sou pour l'empêcher de crever de faim sur la terre étrangère," qu'il lui fallait donc songer à vivre, fût-ce du pain de l'exil.

Crémazie avait présumé de ses forces lorsqu'il avait promis la fin de son ouvrage à ses parents et à ses amis. Il y avait beau temps qu'il n'avait pas touché à ces *Trois morts*. Quand il voulut se mettre au travail, il s'aperçut que les sept ou huit cent vers qui étaient restés ensevelis " dans la poussière de son cerveau " étaient eux-mêmes devenus presque poussière dans le temps. Puis les accidents

survenus dans son existence l'obligeaient à changer de longues parties qui tenaient de la satire. Enfin le second chant de cette trilogie n'était qu'ébauché, tandis que le troisième était plus avancé. Toujours est-il qu'après des promesses réitérées, il ne parvint pas à finir le fameux poème. Et ce fut bien malheureux, car ce qui en est resté, avec le plan tout entier, fait voir que le Canada eût été en possession d'une œuvre vraiment grande et originale.

Cette composition fantaisiste recouvre une idée théologique. L'auteur ne prétendait pas émettre un enseignement; il soutenait une opinion. Les morts souffrent-ils dans leur cadavre? Crémazie avouait qu'il eût été bien en peine de le prouver; mais il ajoutait que M. Thibault, qui en voulait, comme il disait, à ses "pauvres *Trois morts*," n'eût pas eu moins de mal à démontrer le contraire. "Pourquoi, comme le soldat qui sent toujours des douleurs "dans la jambe emportée par un boulet sur un champ de bataille, "l'âme, dans le séjour mystérieux de l'expiation, ne serait-elle pas "atteinte par les frémissements douloureux que doit causer à la "chair cette décomposition du tombeau, juste punition des crimes "commis par le corps avec le consentement de l'âme?" L'Eglise ni les Pères ne réprouvent cette idée. Il lui est donc permis de la traduire en vers. Et voilà le fond des *Trois morts*.

C'est encore le 1er novembre, dans un cimetière canadien. Au milieu des morts qui se lèvent silencieusement de leur fosse pour aller quérir des prières, trois amis, descendus récemment au tombeau, s'entretiennent en marchant: un père, un époux, un fils. Le plus âgé rapporte au plus jeune une conversation qu'il a entendue un jour entre un ver et un mort. Celui-ci a poussé un cri épouvantable à la première morsure du ver.

LE MORT.

"Où suis-je? Mais qui donc vient ainsi de me mordre?
"J'ai senti tout mon corps s'agiter et se tordre
"Comme un arbre sous l'ouragan.
"Qui donc est-il celui qui partage ma couche?
"Il s'approche de moi, je sens encor sa bouche
"Qui presse et torture mon flanc!

LE VER

"Je suis le maître ici. Mon haleine est glacée
"Comme le vent un jour d'hiver;
"Toute force par moi demeure terrassée,
"Je suis le roi, je suis le Ver."

Et le dialogue se poursuit sur ce ton. Le mort voudrait fuir, crier, appeler au secours.

LE VER

" Ils ne t'entendront pas. Les vivants n'ont d'oreilles
" Que pour ce qui peut les servir.
" Il leur faut des honneurs, des fêtes pour leurs veilles.....
" O mort ! peux-tu leur en fournir ?

LE MORT

" Ta voix est comme un glas, ô Ver ! et ta parole
" De son souffle maudit veut flétrir l'auréole
" De la pure et douce amitié ! "

Le pauvre jeune mort ne peut ajouter foi aux sinistres discours du ver. Il croit que sa mère pense encore à lui là-haut, et qu'elle vient répandre sur sa tombe des fleurs avec des larmes et des prières.

".....Mais qu'est-ce donc qui tombe sur ma tête ?

" On dirait une larme, une larme brûlante,
" Qui tombe sur mon front. Une voix gémissante
" Descend de là-haut comme un chant.
Ah ! ma mère, c'est toi, dont la tendresse sainte
Vient répandre à la fois tes larmes et ta plainte
" Sur le tombeau de ton enfant ! "

Suit un hymne élégiaque de la plus grande beauté, et à la lecture duquel j'en ai vu qui pleuraient :

" Si tu savais, ma mère,
" Comme il fait sombre et noir
" Dans cette fosse amère,

" Dans cette solitude,
" Mon Dieu ! comme il fait froid !
" Comme ma couche est rude !
" Que mon lit est étroit !

" Mais ce lieu plein d'alarmes,
" D'horreurs, d'affreux secrets,
" O ma mère tes larmes
" Vont en faire un palais ! "

Avez-vous jamais entendu de pareilles lamentations ? Le ver désenchante cruellement sa victime en lui disant d'un ton cynique que ce n'est pas une larme de sa mère qu'il a senti tomber sur son front, mais un nouveau ver, son commensal funèbre, à lui, le roi de ces sombres demeures.

A la fin du discours, où il a détruit l'espoir dans le cœur du malheureux trépassé, voici ce que le poète lui fait ajouter :

" Quand au pied de l'autel la douce fiancée
" Vient courber son front virginal,
" C'est peut-être du cœur de sa sœur trépassée
" Qu'est fait son bouquet nuptial."

Il y a ici une belle idée, et très vraie. " M. Thibault, dit Crémazie lui-même, ne sait pas trop quel charme la *douce fiancée* pourrait trouver à contempler dans son bouquet nuptial le cœur de sa sœur trépassée. Ni moi non plus ; mais ce que je sais, c'est que la matière ne s'anéantit pas, qu'elle se transforme au contraire, et que nous sommes tous, êtres et choses, imprégnés de la poussière humaine tout aussi bien que de la poussière terrestre." Tout le monde sait cela ; et néanmoins ne trouvez-vous pas que cela est nouveau, et bien dit dans la phrase libre comme dans la phrase rythmée ?

Quoi qu'il en soit, voici que le mort supplie, à présent, son bourreau de l'achever, de le dévorer au plus tôt, afin qu'il renaisse sous la forme d'un bouquet ou d'une fleur :

" J'aspire maintenant à devenir poussière,
" Et je veux échanger les ombres de ma bière
" Contre le jour et sa splendeur ;
" Et porté par le vent dans cette humble vallée
" Où pleure chaque jour ma mère désolée,
" Je veux devenir une fleur."

Ne croyiez-vous pas bien que c'étaient les vivants qui avaient pitié des morts ? Oh ! l'aimable désir, et naïf, et touchant ! Oh ! l'amour et la candeur de cet enfant ! Oh ! le rythme doux et léger de ce langage !

Voilà, certes, de l'originalité. L'affection filiale est un thème fécond, et vraiment bien légitime. On n'a pas manqué de l'exploiter de toutes manières : et en vers et en prose, et dans le roman et dans le drame. Il restait qu'on l'incarnât dans un cœur de trépassé, et qu'on tirât de cette lyre nouvelle des sons frappants de vérité.

C'est ce qu'à effectué notre Crémazie. Passe encore pour faire dire à un cadavre qu'il sent et qu'il aime, et pour nous toucher de ses émotions et de ses larmes, mais de pousser la sensibilité jusqu'à faire souhaiter à ce mort, fleur macabre et douce, d'être frôlée par les mains de sa mère, voilà bien la création du poète. Et pourtant c'était naturel, puisque tout se change en poussière et que les fleurs naissent de la terre des champs. Tel est le propre du génie d'atteindre la nature. Et c'est ce qui le distingue de la foule des faux imitateurs, lesquels restent en deçà ou vont au-delà de la pure et simple nature. Il n'y avait donc pas de quoi choquer la délicatesse de M. Thibault dans la fiction de Crémazie.

Le ver ne fait point si grand cas de celle de son compagnon :

" Eh ! que m'importe à moi que ta froide poussière
" Frémissante au souffle du vent,
" Se transformant en fleur, vienne aux pieds de ta mère,
" Apporter son parfum vivant ? "

Il y a, à la suite de quelques strophes d'une extraordinaire cruauté pour le vivant squelette, un chant du ver qui fait pièce à celui du mort, que nous avons entendu auparavant. Crémazie excelle aussi bien à interpréter les sentiments du bourreau que ceux de sa victime. Goûtez l'âpre saveur de cette poésie créée de génie :

" Dans ce sombre royaume
" Dont moi seul suis le roi,
" Cette chair qui fut l'homme
" Est tout entière à moi.

" C'est mon bien, ma conquête !
" A moi son œil de feu,
" A moi sa noble tête,
" Ce chef-d'œuvre de Dieu !

" A moi sa lèvre fière !
" A moi son cœur profond,
" Dont les biens de la terre
" Ne trouvaient pas le fond.

" Souvent ses mains funestes
" Brisent ces deux bonheurs,
" Ces deux rayons célestes,
" Les oiseaux et les fleurs."

Il y en a dix-sept stances semblables. Le cantique finit sur cette mélodie :

" Sombres voix de la terre,
" Clairons du désespoir,
" Sanglots du cimetière,
" Spectes mornes du soir ;

" Fanfares infernales
" Des damnés rugissants,
" Qui montez en spirales
" Du fond des lacs brûlants ;

" Lyres de la vengeance,
" Orchestre de l'enfer,
" Célébrez l'alliance
" Du cadavre et du ver ! "

Le mort épouvanté s'écrie :

" Spectres !.....Enfer !.....Damnés !.....Rêve-t-on dans la tombe ?

" O ver ! d'où viens-tu donc ? quel être corruptible
" Pour la première fois a vu ton œil terrible
" S'ouvrir aux ombres de l'horreur ?

Le ver reprend :

" Avec ton premier crime, homme ! je pris naissance,
" Je suis presque aussi vieux que toi ;
" Tu m'appelais remords, ou bien la conscience,
" Et maintenant je suis le Roi ! "

Je ne voudrais pas exagérer ; mais il me semble qu'ici Crémazie atteint le sublime. C'est un chant du Dante ; une vraie vision de l'enfer. Quel dommage que l'infortune ait poursuivi cet homme, né poète, et qu'il n'ait pas fleuri sous quelque Mécène ! Sa tête était pleine de poèmes. Comme Chénier, il avait quelque chose, là, au front !

Le ver poursuit.

" L'amour, ce mot sonore aussi trompeur qu'un songe;
" La gloire, ce beau rêve d'or,
" L'amitié des humains, cet impudent mensonge,
" La fortune ce vain trésor ;

".....ces voix garderont pour toujours le silence
" Devant ma fauve majesté."

Crémazie ne se pique point, encore que son poème revête une pensée théologique, de philosopher en vers, comme c'est assez la manière à présent. N'empêche, on vient de le voir, qu'il ne lui suffise d'alexandrin, d'un octosyllabique, pour rendre de façon aussi juste que précise des vérités profondes, que vous auriez peut-être du mal à démêler dans les élucubrations de M. Sully Prud'homme.

On trouve dans cette fantaisie dantesque des *Trois morts* la gamme de tous les sentiments, depuis la plus sombre énergie jusqu'à la plus fine délicatesse. Le mort vient de demander à son hideux interlocuteur quel mal il lui a donc fait pour être torturé de la sorte et d'ajouter que, pour mettre fin à ses maux, il ne peut plus même mourir !

LE VER

" Que t'avait fait l'oiseau, cette lyre qui chante
" Un hymne doux et solennel ?
" Que t'avait fait la fleur, la fleur frêle et charmante
" Reflétant les splendeurs du ciel ?

" Pourtant tu la brisais dans ta course insensée,
" Comme un enfant brise un jouet,
" Et tu foulais aux pieds la pauvre délaissée,
" Sans lui donner même un regret."

Le vieux mort se tait à la fin et rajuste son linceul. Un silence lugubre succède à ses paroles. Ces squelettes, aux chairs violacées, dont les lambeaux s'accrochent aux branches des arbres, qui se donnent en marchant d'épouvantables embrassements, à l'approche de qui les chiens hurlent de frayeur, cette lune désolée, ces plaintes de la forêt, ces lointains mugissements du Montmorency, toute cette scène macabre cause un indéfinissable mélange de tristesse et d'horreur. Le vieux squelette reprend son discours pour raconter la fin de ce sinistre " duo d'angoisse et de vengeance " et le triomphe du ver. Lorsque le silence s'est fait une seconde fois, le plus jeune des trois compagnons, le fils, arrêtant soudain les deux autres, s'écrie :

" Ce cadavre flétri, rebut de la nature,
" Boue infecte ou le ver trouve sa nourriture,
" Ce mort auquel le ver disait : Je suis le roi !
" Ce foyer dégoûtant de honte et de misère,
" Ce pauvre enfant qui crut aux larmes de sa mère,
" Compagnons du tombeau, ce cadavre, c'est moi !

" Le ver, ce roi-bourreau, qui vit de sa victime,
" Tout ce je ne sais quoi qui n'a pas même un nom,

" Me faisait moins de mal que cette voix stridente
" Du ver qui déchirait de sa morsure ardente
" Ce souvenir sacré, dernier reste du cœur !
" Douter si l'être pur à qui l'on doit la vie
" Sur son fils verse encore une larme bénie :
" Quel tourment de l'enfer égale cette horreur ?

" Ah ! qui donc dois-je croire, effroyable mystère !
" La parole du ver ou l'amour de ma mère ?
" Venez, la neuvième heure a déjà retenti ;
" Allons, allons frapper au seuil de ces demeures
" Où coulèrent, hélas ! nos plus charmantes heures,
" Et nous saurons bientôt si le ver a menti."

Telle est la première partie de la *Promenade des trois morts*, celle que l'auteur a écrite. Vous avez vu qu'elle renferme des beautés de premier ordre. Le souffle s'y soutient et l'intérêt s'y accroît jusqu'à la fin. La noblesse et la force de la pensée s'y allient constamment à la grandeur de l'image et à l'énergie de l'expression. S'il se rencontre ça et là quelques vers faibles ou languissants, ces défauts disparaissent dans la perfection générale.

Nous n'avons pas les deux autres parties du poème ; mais il nous en reste au moins le plan, tracé de la propre main de l'auteur. Il vaut la peine d'être reproduit à peu près en entier.

" Les trois amis vont frapper, le père à la porte de son fils, l'é-
" poux à celle de sa femme, le fils à celle de sa mère. Le malheu-
" reux père ne trouve chez son fils que l'orgie et le blasphème.
" Pour l'épouse elle est occupée à *flirter* avec les soupirants à sa main,
" et le pauvre mari se retire tristement en se disant à lui-même :

" Oui, les absents ont tort.....et les morts sont absents. Seul, le
" fils trouve sa mère agenouillée, pleurant toujours son enfant et
" priant Dieu pour lui.....Ces trois épisodes occupent toute la se-
" conde partie. Dans la troisième, le lecteur se trouve dans l'église,
" le jour de la Toussaint, à l'heure où l'on récite l'office des morts.
" Le père et l'époux viennent demander à la mère universelle, l'E-
" glise, ce souvenir et ces prières qu'ils n'ont pu trouver à leurs
" foyers profanés par des affections nouvelles. Le fils les accom-
" pagne, mais son regard n'est pas morne comme celui de ses com-
" pagnons ; on sent que les prières de sa mère ont déjà produit leur
" effet. La scène s'agrandit, le ciel et l'enfer se dévoilent aux re-
" gards des morts. Les chœurs des élus alternent avec les chants
" des damnés....." De part et d'autre on requiert les morts. "Pen-
" dant que les morts sont dans le temple, une autre scène se passe
" au cimetière Les vers, privés de pâture, s'inquiètent. Ils mon-
" tent sur la croix qui domine le champ du repos et regardent si
" leurs victimes ne reviennent pas. Un vieux ver qui a déjà dévo-
" ré bien des cadavres, leur dit de ne pas se faire d'illusions, que
" tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au
" ciel, deviendront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera
" plus permis de toucher. Il y a là un chant des vers qui devra
" joliment bien horripiler M. Thibault. Revenons à l'église. La
" miséricorde divine, touchée par les prières des bienheureux et
" par celles des vivants qui sont purs devant le Seigneur, abrège
" les souffrances du purgatoire, et, s'élançant sur l'un des caps du
" ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon."

Crémazie ajoutait : " Voilà, en peu de mots, mon poème dans

" toute sa naïveté. Ce n'est pas merveilleux ; mais, tel qu'il est, " je crois qu'il est bien à moi et que je puis dire, comme Musset :

" Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

" Plusieurs le trouveront absurde, mais quand j'écris, c'est pour " exprimer mes idées et non pas celles des autres."

Et, tel qu'il est, je crois qu'on peut le classer dans le genre épique, bien que, dans ce siècle, où le romantisme a confondu tous les les genres, il tienne aussi du drame, de l'ode et l'élégie, et qu'il s'appelle une fantaisie. Unité d'action, qui est la démonstration dramatique d'une idée religieuse, merveilleux chrétien, élévation du ton, couleur et éclat du style: je trouve ici tous les éléments de l'épopée. Le poète adopte le discours narratif: tout est en dialogues, à la façon des vieux classiques du genre. Ce n'est pas pourtant une épopée régulière. Il y manque peut-être l'importance de l'action, qui doit, selon les anciennes poétiques, intéresser la terre, le ciel et l'enfer. Néanmoins l'action des *Trois morts* ne laisse pas d'avoir de la grandeur au dénouement, où l'on entend les élus et lec damnés réclamer pour la vie ou pour la mort éternelle ceux qui ont coopéré à leur salut ou à leur perte. Voilà, certes, un intérêt général. L'on voit donc qu'il est assez facile de rattacher le poème canadien au genre le plus élevé de la littérature. D'ailleurs, Dante est un des ancêtres de Crémazie, celui qu'il a le plus aimé et admiré, qu'il rappelle et imite le plus volontiers.

Si l'on voulait maintenant assigner à cette œuvre une place marquée dans l'histoire littéraire, on n'irait pas, sans doute, jusqu'à la mettre à côté des grands poèmes italiens et anglais, ou même portugais, mais peut-être bien qu'en tenant compte de ce que l'on sait, relativement à la tête des Français, *qui n'est pas épique*, Octave Crémazie saurait soutenir la comparaison avec Soumet, Chateaubriand, Lamartine, et même, à beaucoup d'égards, avec Voltaire. Quant au Canada, le poème crémazien y occupe, sans conteste, le premier rang. La *Légende d'un peuple* est déjà légendaire.

M. l'abbé Casgrain convient que l'idée et l'expression des *Trois morts* appartiennent bien à leur auteur, mais il fait remarquer qu'ils sont venus après la *Comédie de la mort*, de Théophile Gautier, et que c'est un tort irréparable. Après quoi il ajoute que Crémazie n'a été vraiment original que dans ses poésies patriotiques.

Mais est-ce bien toujours un tort d'arriver le second ? Est-ce surtout un tort si grand ?

Mon Dieu ! n'y a-t-il pas moyen d'être original en reprenant le sujet d'un autre ? Tout a été dit. Et si l'on faisait mieux que ses devanciers ? Cela s'est vu. Bossuet a vécu douze siècles après

saint Augustin. Or, le *Discours sur l'histoire universelle*, s'il ne l'emporte pas, en somme, sur la *Cité de Dieu*, surpasse. sous quelques rapports, le chef-d'œuvre de l'évêque d'Hippone. En tous cas, il n'est venu à l'idée de personne de reprocher à l'un, je ne dis pas d'être un décalque de l'autre, mais de n'en pas avoir l'originalité. Voilà deux aigles qui se sont rencontrés dans les hauteurs sereines de la vérité. On peut pourtant bien trouver une chose qui l'a déjà été, et l'exprimer de même. Et encore qu'on ne la découvre pas le premier, et même pas du tout, on peut encore créer en l'imitant. Je ne vois donc pas que l'on refuse une *vraie* originalité à un ouvrage dont, au sentiment de M. Casgrain lui-même, l'idée et l'expression appartiennent bien à son auteur. Si ces deux choses sont de Crémazie, je n'imagine pas bien celles qu'il lui manque. N'eût-il pas lu la composition de Gautier, le poète canadien, étant donné sa tournure d'esprit et sa situation particulière, était très capable, avec le génie qu'il avait, de trouver la *Promenade de trois morts*, qu'il a réellement *inventée*, malgré sa connaissance de la *Comédie de la mort*!

Quant aux poésies patriotiques, j'ai dit le cas que j'en faisais. Mais vous savez l'estime où l'auteur lui-même en tenaît quelques-unes, heureusement à tort. C'est du vrai mépris qn'il montre pour le *Drapeau de Carillon*. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que le secret de la popularité de ces poésies n'est pas tant dans le mérite de leur exécution, ni dans la nouveauté de leur fond, que dans l'enthousiasme, emprunté des circonstances, avec lequel elles ont été écrites, ou dans la générosité du sentiment national, dont il n'y a pas une fibre qui ne soit ébranlée par le ménestrel canadien ? La *Promenade* ne renferme-t-elle réellement, fond et forme, plus de création poétique ? N'est-ce pas ici qu'Octave Crémazie se révèle poète vraiment héroïque et artiste ? Cette grande composition donne la mesure de son talent, au moment où, dans tout l'épanouissement de ses belles facultés, lorsqu'on achevait de voir disparaître les imperfections d'un début mal assuré, la plume lui tomba lamentablement des mains. Enfin, l'on prendra mon opinion pour ce qu'elle vaut, je pense que le poème des *Trois morts* est ce que notre chantre national a fait de mieux. Gloire à Crémazie pour nous l'avoir donné !

L'ABBÉ N. DEGAGNÉ.

LA PROPRIÉTÉ DU SOL

ET SES ADVERSAIRES AU CONGRÈS OUVRIER DE MONTRÉAL.

Le socialisme gagne du terrain tous les jours. Les théories de Spencer, de Karl Marx et de H. Georges commencent à trouver des adeptes même parmi nous. Au congrès ouvrier tenu à Montréal, au mois de septembre de l'an dernier, on a pu entendre les organisateurs du congrès proposer l'étrange motion que voici :

" *Concernant les droits du travailleur, nous affirmons les principes suivants :*

" *La terre, avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels, est un don de la nature non à une partie de l'humanité, mais à l'humanité tout entière.*

" *Tandis que les hommes ont un droit incontestable de se faire payer pour les récoltes qu'ils ont préparées, les maisons qu'ils construisent, les services qu'ils rendent, nous dénonçons comme absolument injuste qu'aucun homme ait le droit de se faire payer pour le sol et les autres dons naturels qu'ils n'ont aucunement produits* (sic). (1)

C'est là établir en principe la négation de la propriété privée du sol et de toute autre matière première, et ouvrir la voie à toutes les absurdités du socialisme.

Que le socialisme s'ensuive, logiquement ou illogiquement, cela est incontestable. Car les socialistes, si divergentes que soient leurs théories, s'accordent tous dans la haine qu'ils portent aux propriétaires, et se réclament tous de la communauté des biens de la terre.

" Les *socialistes*," dit Léon XIII, dans sa célèbre encyclique *De la Condition des Ouvriers*, " poussent à la haine jalouse des pauvres " contre ceux qui possèdent et prétendent que toute propriété de " biens privés doit être supprimée, que les biens d'un chacun " doivent être communs à tous et que leur administration doit " revenir aux municipalités ou à l'Etat."

(1) Voir les comptes-rendus publiés dans le *Monde* et la *Presse* du 6 septembre 1893.

Aussi, pour réfuter l'utopie du socialisme, le pape se borne-t-il presque entièrement à établir la légitimité de la propriété privée de la terre.

Or, maintenant, que les théoriciens du congrès de Montréal aient posé en principe la négation de cette propriété, cela n'est pas moins évident. Car dire que " la terrre avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels est *un don de la nature non à une partie de l'humanité*," c'est ou ne vouloir rien dire, ou prétendre qu'une partie de l'humanité ne peut pas s'approprier la terre avec ses richesses à l'exclusion de l'autre partie, et par conséquent nier la propriété privée du sol. Leur second principe, du reste, ne laisse aucun doute sur le sens dans lequel ils entendent le premier. Ils y dénoncent comme " *absolument injuste* qu'aucun homme ait le droit de le faire payer pour le sol et les autres avantages naturels qu'il n'a aucunement produits." Mais chacun peut se faire payer pour ce qu'il possède en propre : le droit de *vendre* est un corollaire du droit de propriété. Donc, d'après les auteurs de cette proposition, nul homme pris individuellement ne peut s'approprier sans injustice une partie du sol ou des autres richesses naturelles. C'est, sous une forme plus vague, la répétition du mot de Proudhon : " *La propriété, c'est le vol.*"

Voilà ce qu'on a osé proposer à des hommes dont on avait vu un grand nombre, la veille, inaugurer la Fête du Travail par l'assistance à une messe solennelle dans l'église Notre-Dame ! Il est vrai que les ouvriers de langue anglaise se trouvaient en majorité dans ce congrès ; il est vrai encore que la motion que nous venons de rapporter n'a pas été adoptée. Mais on ne voit pas non plus dans le compte-rendu qu'en ont publié les journaux bien informés, que cette motion ait soulevé, de la part des délégués, aucune protestation. Un tel silence est significatif : quand de pareilles propositions ne révoltent pas les auditeurs, c'est qu'elles sont bien près de passer. Les journaux ont fait comme les délégués : ils se sont tus. Ce silence est peut-être plus étonnant encore.

Eh quoi ! Le socialisme, le plus grand ennemi de la société moderne, est à nos portes ; on ose proposer ses doctrines dans la métropole du Canada, devant une réunion de nos travailleurs les plus intelligents, en grand nombre catholiques ; l'échec qu'elles y subissent est si faible qu'on peut regarder cet échec même comme un gage de leur triomphe dans un congrès prochain, à moins qu'on ne se hâte de démasquer l'erreur et de montrer à nos classes ouvrières l'abîme où on veut les pousser,.....et tout

le monde se tait! et l'on ne trouve que des éloges pour féliciter les membres du congrès de leur bonne tenue, de la modération et de la sagesse apportées à leurs délibérations ! ou, si un ou deux journaux osent faire quelques réserves, ce n'est que pour émettre un blâme discret sur quelques tendances trop progressistes !..... Mais sur ces principes pernicieux et destructeurs de tout ordre social qu'on a osé y proposer, pas une ligne, pas un mot ! Dussions-nous froisser quelques-uns de nos confrères de la presse, nous sommes contraint de dire qu'un tel silence nous a stupéfait.

Qu'on ne nous reproche pas d'attacher à cette tentative avortée plus d'importance qu'il ne faut. Elle prouve tout au moins que le socialisme a pris pied parmi nous, et qu'il se croit déjà assez fort pour pouvoir impunément lever la tête et afficher publiquement ses prétentions. N'y eût-il que cela, n'est-ce pas assez pour nous émouvoir ?

Nous croyons donc qu'il est temps de jeter le cri d'alarme ; que nous taire plus longtemps et laisser passer sans les flétrir de telles énormités, serait trahir le devoir qui s'impose à une publication catholique.

Pour aujourd'hui, sans vouloir discuter à fond les conséquences du socialisme, nous nous contenterons de signaler le danger qui nous menace et d'attirer l'attention sur la fausseté, les inconséquences et les contradictions des principes si audacieusement mis en avant par les prétendns théoriciens du congrès. Ce sera justifier du même coup le droit de propriété du sol qu'ils rejettent.

La légitimité de cette propriété a été solennellement affirmée par Léon XIII, dans sa célèbre encyclique *De la condition des ouvriers* Ce fait devrait suffire à lui seul pour des catholiques, comme le sont nos ouvriers canadiens-français et bon nombre d'ouvriers de langue anglaise. On ne peut pas être catholique et professer des principes solennellement réprouvés dans une encyclique pontificale.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de détromper les catholiques ; il faut dévoiler l'erreur aux yeux de tout homme sensé, quelles que soient d'ailleurs ses croyances religieuses. Le pape nous en a donné l'exemple, et il serait difficile de rien ajouter aux preuves si lucides qu'il a données pour établir, contre les socialistes, le droit individuel à la propriété du sol.

Aussi bien notre tâche sera-t-elle relativement facile : nous n'aurons guère qu'à opposer le texte de l'encyclique aux principes émis dans le congrès ouvrier de Montréal.

I

" *La terre, disent-ils, avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels est un don de la nature non à une partie de l'humanité entière.*"

Que veulent-ils dire par cet axiome ? Que la terre est faite pour l'usage de tous les hommes, non pas seulement pour une partie d'entre eux ? Mais qui a jamais prétendu le contraire ? Qui a jamais dénié à l'homme le droit à la subsistance ? ou qui a jamais imaginé que l'homme puisse subsister d'autre chose que des produits de la terre ? S'ils ne veulent dire que ce que tout le monde a toujours dit depuis six mille ans, il est parfaitement ridicule de prendre ce ton doctoral.

Et puis, quelle opposition y a t-il entre ce principe ainsi entendu et la propriété privée ? " Quoique divisée en propriétés privées, dit " Léon XIII, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité " de tous, attendu qu'il n'est personne parmi les mortels qui ne se " nourrisse du produit des champs. Qui en manque y supplée par " le travail.....dans quelque art lucratif dont la rémunération ne " se tire que des produits multiples de la terre avec lesquels " elle est convertissable."

Aussi, ce ne peut être de cette façon là que nos théoriciens socialistes le comprennent. La proposition immédiatement subséquente, où ils nient, comme nous l'avons dit, la légitimité de la propriété privée, ne laisse aucun doute sur ce point.

Mais alors revient la question : qu'entendent-ils par cette formule aussi ambiguë dans ses termes qu'elle est peu française ? Prétendent-ils que la terre avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels ne peut être que la propriété indivise de l'humanité entière ? ou bien que la terre n'est et ne peut être la propriété de personne, pas plus des individus pris séparément que de leur collectivité, mais qu'elle n'est que *prêtée* à l'humanité pour servir à la commune utilité de tous ? En dehors de ces deux solutions, je n'en vois pas une autre qu'on puisse imaginer. Car la théorie de Hobbes, allant à dire que la terre avec ce qu'elle contient appartient tout entière à chacun, est tellement inacceptable qu'elle a été depuis longtemps abandonnée. Si chaque homme est propriétaire du monde entier, il a le droit d'en exclure tous les autres. Ce serait établir en principe fondamental l'opposition permanente des droits individuels, l'*état de guerre* entre tous les hommes, quelque chose de pire que l'anarchisme. D'ailleurs, comme le droit de propriété entraîne le droit de vendre, chacun aurait le droit de vendre telle partie de la terre qu'il lui plairait,

et par conséquent " *de se faire payer pour le sol et autres dons naturels qu'il n'a aucunement produits,*" ce que nos théoriciens dénoncent expressément comme une injustice.

Il ne reste donc que les deux premières hypothèses. Nous allons les examiner l'une après l'autre.

Supposons d'abord que la terre soit *la propriété indivise de l'humanité tout entière* (1) : comment, je le demande, les individus s'y prendront-ils pour s'en approprier les fruits ? Car il est un principe universellement admis que nul ne peut disposer d'un objet qui ne lui appartient pas, qu'avec l'agrément et selon la volonté de son propriétaire. Nier ce principe ce serait donner au premier venu le droit de fouiller dans mes poches, de prendre l'argent qui s'y trouve, de m'enlever l'habit tout entier pour s'en servir à sa guise, sans que j'eusse même le droit de réclamer contre une telle....importunité.

Mais comment obtenir l'agrément de toute l'humanité pour disposer de telle ou telle partie du sol ? Comment m'enquérir de sa volonté ? C'est un problème dont je laisse la solution aux théoriciens qui ont avancé le principe.

Pour moi, je déclare cette solution simplement impossible. L'humanité n'a pas eu jusqu'ici que je sache, et n'aura jamais de congrès universels. Il est donc, il a été et sera toujours impossible de connaître ses dispositions. Par conséquent nul ne pourrait toucher à une portion de la terre sans léser les droits imprescriptibles de l'humanité entière. Chaque homme se trouverait par rapport à la terre entière dans la position d'un étranger vis-à-vis d'un domaine dont il ne peut jamais rencontrer le propriétaire. Quelque envie qu'il ait d'exploiter une partie de ce terrain, force lui est de passer à côté, ou bien on lui ferait connaître bien vite qu'il empiète sur les droits d'autrui.

Voilà donc la curieuse situation faite aux hommes pris individuellement, si on ne reconnaît le droit de propriété qu'à l'humanité prise en bloc : c'est que chaque homme individuellement est réduit à périr d'inanition ; ou, en admettant que le droit de propriété doit céder devant le droit à la vie, chacun ne pourra prendre que tout juste ce qui lui est nécessaire pour ne pas mourir de faim.

La belle conséquence ! et comme elle valait la peine que pour y arriver on renversât les principes admis jusqu'ici. Pourtant, il n'y

(1) Si absurde que puisse paraître cette supposition, elle semble rendre plus exactement la pensée des socialistes, qui parlent sans cesse de la *communauté* de tous les biens, de la *propriété collective* en opposition avec la *propriété privée*.

a pas à y échapper. Prendre pour point de départ la possession en commun du sol par l'humanité tout entière, c'est en exproprier tout le genre humain en détail, c'est condamner les hommes à végéter dans la misère noire en face de l'abondance qu'ils pourraient faire surgir de cette *terre promise* à leur jouissance, à moins qu'ils ne prennent le parti désespéré de violer d'une manière flagrante et continue les droits de toute l'humanité.

Et qu'on ne dise pas, pour sortir de cette impasse, que ce que l'individu ne peut pas, la société le peut, et qu'à elle appartient le droit de disposer des biens de la terre. Non, le socialisme quoi qu'il en ait, ne peut se baser sur cette communauté de biens. Car la société particulière ou l'Etat est, aussi bien que l'individu, une *partie* seulement de l'humanité entière ; il ne peut donc pas avoir le droit de propriété plus que les individus. D'ailleurs d'après la théorie socialiste, l'Etat n'a de droits que ceux que lui confèrent les individus ; or ceux-ci n'ont pu lui conférer un droit qu'ils n'avaient pas eux-mêmes.

Reste la seule interprétation qu'on peut donner au principe énoncé plus haut, savoir que : *la terre n'est et ne peut être la propriété de personne ; elle ne nous est que prêtée pour servir à l'utilité de tous.*

Cette théorie est moins absurde que la précédente. J'avoue même, que, si elle est prouvée, on en peut déduire logiquement le socialisme. Mais comment la prouver ? Là est la difficulté, ou mieux, l'impossibilité de ce système.

Pour connaître la nature et l'étendue de nos droits par rapport à la terre, l'usage que nous pouvons et devons faire de ce *don de la nature*, comme l'appellent les théoriciens du congrès, il faut consulter avant tout l'intention du *donateur*, c'est-à-dire de la nature, ou plutôt, pour parler plus exactement, l'intention de Dieu, auteur de la nature. Or Dieu, la Sagesse souveraine, ne peut vouloir rien que de raisonnable, de sage, et de juste. Donc tout ce qui est évidemment contraire à la sagesse, à la prudence, à la justice, ne saurait entrer dans l'intention divine. Voilà un *criterium* qui ne peut nous tromper.

A la lumière de ce principe examinons la théorie communiste en question.

Supposons, comme ils le prétendent, que nul homme ne puisse acquérir la propriété d'une partie quelconque du sol. Que s'ensuit-il ? La propriété étant *le droit de disposer d'une chose à son gré, à l'exclusion de tout autre*, il s'ensuit que nul, quoi qu'il fasse, ne peut interdire aux autres l'exploitation de la portion de terre qu'il occupe.

La conséquence est claire comme le jour.

Voici un homme qui se met à défricher une terre encore inoccupée

jusqu'alors, qui la cultive, la fertilise, y construit une maison, des granges, des écuries. Lorsqu'il sera ainsi confortablement établi chez lui, son voisin qui l'aura regardé faire en se croisant les bras, pourra se présenter chez lui et lui dire : " Vous savez que vous ne pouvez acquérir la disposition d'un terrain à l'exclusion des autres hommes ; le vôtre me convient fort. Donc partageons ensemble à moins que ma présence ne vous gêne et que vous n'aimiez mieux partir et me laisser la place. Que direz-vous à cela ? Est-ce sage, est-ce juste ? Mais qui donc, dans ce cas, voudra se donner la peine de défricher, d'améliorer un terrain ? Qui voudra céder la place à un autre sans résistance ? Ce sera donc l'inquiétude, l'anxiété, la lutte de tous contre tous, une lutte de tous les instants. C'est dire que la nature, qui est souverainement sage et juste, n'a pu vouloir un pareil état de choses.

Les théoriciens que nous combattons, en conviennent facilement. Mais ils ne se croient pas battus pour cela. C'est même là qu'ils pensent triompher. Entre le droit individuel, qu'ils ne peuvent admettre, et la libre disposition du sol laissé à chacun, qui est une impossibilité, ils trouvent un moyen terme : le *socialisme*, c'est-à-dire l'*administration de tous les biens par les municipalités ou par l'Etat*, comme l'a défini Léon XIII. " La nature, disent-ils, veut l'ordre et l'harmonie entre les hommes ; or cet ordre et cette harmonie ne peuvent s'obtenir qu'en reconnaissant à l'Etat seul le droit de disposer de tous les biens en faveur de chaque citoyen, comme il l'entend et selon les lois de la justice."

Ici nous aurions la partie belle, si nous ne nous étions interdit, en commençant, une réfutation en règle du socialisme. Car le socialisme, comme nous pourrons le montrer plus tard, ce n'est que la misère et la servitude universelles érigées en système gouvernemental.

Qu'il nous suffise pour le moment d'indiquer seulement les conséquences du socialisme telles qu'énumérées brièvement par Léon XIII ; ce sont : " La pertubation dans tous les rangs de la société, " une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la " porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, " à toutes les discordes ; le talent et l'habileté privés de leurs stimu- " lants, et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans " leur source ; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité " dans le dénuement, dans l'indigence et la misère..."

La belle invention, en vérité !

Mais supposé même que le socialisme n'eût pas nécessairement ces conséquences funestes pour les membres d'une même société, ses résultats n'en seraient guère plus satisfaisants pour cela.

Car l'Etat, dans cette hypothèse, n'est pas propriétaire du sol, il n'en est que *l'administrateur*. (1) Donc les divers Etats, qui sont indépendants entre eux, seront les uns vis-à-vis des autres dans la même position que seraient les individus en dehors du socialisme si l'on supprime la propriété privée ; et par conséquent ils encourront tous les inconvénients que nous avons relevés et qui rendent cette position évidemment insoutenable.

Que les Etats-Unis, par exemple, convoitent une partie du territoire canadien, voire même le Canada tout entier, ils pourraient à leur guise venir s'établir chez nous, sans que notre gouvernement eût même le droit de réclamer contre cette intrusion. La terre n'appartenant à personne, ni aux gouvernements, ni aux individus, chaque peuple pourra s'établir là où il lui plaira, s'annexer tel territoire qu'il lui conviendra. Si les divers Etats n'arrivent pas à un arrangement à l'amiable, il n'y aura plus d'autre critérium pour régler leurs différends que la force de leurs armes.

Ce serait un retour forcé à la théorie de Hobbes, à *l'état de guerre* reconnu comme l'état normal des nations. L'absurdité de la conséquence montre l'absurdité du principe.

Il reste donc établi qu'on ne peut nier le droit à la propriété privée du sol sans se heurter de toutes parts à des impossibilités. C'est une preuve évidente que cette propriété est légitime et voulue par la nature.

La considération directe des fins de la nature confirme cette conclusion.

Dieu, en effet, a créé la terre pour servir à la subsistance et aux commodités de l'homme. Mais il est manifeste que la terre ne donne rien sans le travail. Dieu donc veut que l'homme exploite la terre par son travail ; il veut donc aussi ce qui est nécessaire pour le porter à ce travail ; car qui veut la fin, veut les moyens. Or supprimez la possibilité de s'enrichir, de se faire un petit domaine, de l'agrandir,, en un mot, supprimez le droit de propriété privée du sol, et vous supprimez pas le fait même, pour le commun des hommes, tout stimulant au travail de la terre.

(1) On ne peut appeler l'Etat *propriétaire* unique de tous les biens-fonds de la société qu'en ne reconnaissant le droit de propriété sur le sol qu'à la société universelle du genre humain, et en confondant la société universelle avec la société particulière qui est l'Etat. Encore ne peut-on expliquer comment chaque Etat ne possède qu'une partie déterminée de la terre. En appeler au consentement universel pour légitimer ce partage, alors que le consentement universel a toujours été et est toujours en faveur de la propriété privée, serait une niaiserie.—Et pourtant il se trouve des socialistes, et en bon nombre, qui ne reculent pas devant cette accumulation d'inepties. Oh, les *redoutables logiciens !* comme on se plaît à les nommer. Et que serait-ce s'ils déraisonnaient ?

Une preuve non moins convaincante se tire des aspirations de notre pauvre cœur: la nature nous a doués d'un cœur qui aspire à la paix, à la tranquillité, à la sécurité. Cette aspiration nous est aussi naturelle que l'aspiration au bonheur qui ne pourrait s'obtenir sans cela. Mais la nature, souverainement sage, n'a pu nous donner des aspirations qu'il soit impossible de satisfaire. Or quelle paix, quelle tranquillité, quelle sécurité peut il y avoir pour l'homme, si la vie est continuellement livrée au hasard, s'il ne peut savoir où il trouvera le gîte, la nourriture et le vêtement pour le len demain; si le premier venu peut lui enlever la maison qu'il s'est bâtie, le coin de terre qu'il a défriché et semé ? Et pourtant c'est la conséquence inévitable de la suppression du droit de propriété privée du sol.

Et qu'on n'en appelle pas à la providence de l'Etat. Car ce serait le socialisme, et le socialisme, nous l'avous dit, ne rémédie à rien. D'ailleurs comme le fait remarquer avec raison le pape Léon XIII: L'Etat est postérieur à l'homme, et avant qu'il pût se for-
" mer, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de
" protéger son existence."

Enfin, la même conclusion s'impose si l'on considère l'intelligence humaine.

L'homme a reçu de la nature, avec le don de l'intelligence, la capacité d'embrasser le temps et l'espace, de prévoir les besoins qui peuvent surgir, et d'y *pourvoir*. Il doit donc avoir reçu aussi les moyens d'exercer, d'appliquer cette capacité: autrement ce serait une aptitude inutile. Or l'homme ne peut pourvoir à ses besoins futurs que s'il peut s'approprier quelque bien stable et permanent, principalement un bien foncier. Donc encore une fois il doit avoir le droit de propriété du sol.

Cet argument est magistralement développé par Léon XIII. Nous ne pouvons résister au plaisir de le rapporter tout entier:
" Ce qui excelle en nous, dit le pontife, qui nous fait hommes et
" et nous distingue essentiellement de la bête, c'est la raison ou
" l'intelligence, et en vertu de cette prérogative l'homme non seule-
" ment a la faculté générale d'user des choses extérieures, mais en
" plus le droit stable et perpétuel de les posséder, tant celles qui se
" consument par l'usage que celles qui demeurent après nous avoir
" servi...—Voici comment il démontre cette proposition: L'hom-
" me embrasse par son intelligence une infinité d'objets, et aux
" choses présentes, il ajoute et rattache les choses futures; il est d'ail-
" leurs le maître de ses actions; aussi sous la direction de la loi éter-
" nelle et sous le gouvernement universel de la Providence divine, est-

" il en quelque sorte à lui-même sa loi et sa providence. C'est pour-
" quoi il a le droit de choisir les choses qu'il estime les plus aptes
" non seulement à pourvoir au présent mais encore au futur. D'où
" il suit qu'il doit avoir sous sa domination non seulement les pro-
" duits de la terre, mais encore la terre elle-même qu'il voit appelée
" à être par sa fécondité sa pourvoyeuse de l'avenir.

" Les nécessités de l'homme ont de perpétuels retours ; satisfaites
" aujourd'hui, elles renaissent avec de nouvelles exigences.

" Il a donc fallu, pour qu'il pût y faire droit en tout temps, que
" la nature mît à sa disposition un élement stable et permanent,
" capable de lui en fournir perpétuellement les moyens. *Or cet*
" *élement ne pouvait être que la terre avec ses ressources toujours fécon-*
" *des.*"

On pourrait donner une nouvelle force à ces raisonnements, en les étendant à l'homme considéré non plus seulement comme individu isolé, mais comme *chef de la société domestique.* Ainsi fait Léon XIII dans l'encyclique qui nous sert de base dans cette étude. Mais ce que nous avons dit est plus que suffisant pour établir à l'encontre des théoriciens du congrès ouvrier de Montréal, le droit qu'a tout homme de posséder, et par conséquent d'aliéner et de vendre le sol et les autres dons naturels.

Maintenant quelles sont les raisons qui ont pu déterminer ces novateurs à s'attaquer à un principe si bien établi, et reconnu par la sagesse des siècles ? C'est ce qui nous reste à examiner.

II

En fait de raisons pour condamner comme injuste toute propriété privée du sol, nos théoriciens n'en apportent qu'une ; et encore la laissent-ils deviner plutôt qu'ils ne la donnent, dans le principe suivant :

" *Tandis que les hommes ont un droit incontestable à se faire payer*
" *pour les récoltes qu'ils ont préparées, pour les maisons qu'ils construi-*
" *sent, pour les services qu'ils rendent, nous dénonçons comme absolu-*
" *ment injuste qu'aucun homme ait le droit de se faire payer pour le sol*
" *et les autres dons naturels qu'il n'a aucunement produits.*"

Or comme personne ne peut se faire payer pour ce qui ne lui appartient pas, ou comme le droit de vendre un objet découle du droit de propriété qu'on a sur cet objet, la proposition que nous venons de rapporter revient à ceci : Tandis que les hommes ont incontestablement le domaine des récoltes qu'ils ont préparées, des maisons qu'ils construisent, des services qu'ils rendent, nul ne peut

sans injustice s'approprier le sol et les autres dons naturels, *pour la raison que le sol et les autres dons naturels ne sont aucunement le produit de l'activité humaine.*

Ainsi donc, d'après nos théoriciens, l'unique fondement du droit de propriété, est l'exercice de notre activité ; nous ne pouvons disposer en maîtres que de ce qui est, au moins d'une certaine façon, le produit de notre travail. D'accord. Mais comment de là peuvent-ils arriver à déclarer comme *incontestable* le droit de propriété sur les récoltes et les maisons, et à condamner comme *absolument injuste* le droit de propriété sur le sol et les autres avantages naturels ? Ils ne le disent pas, et pour cause. Comme tous les sophistes, ils se complaisent dans le vague, afin de mieux se dérober à une argumentation serrée.

Force nous est donc d'élargir de nouveau le terrain de la discussion, et de leur fermer toutes les issues pour les acculer dans une impasse.

Evidemment la proposition telle qu'énoncée par eux, ou telle que nous l'avons transformée, est la conclusion d'un syllogisme ; mais tout syllogisme suppose des prémisses, un principe. Quel est donc le principe d'où ils peuvent dériver tout ensemble la justification de la propriété des récoltes, des maisons, et la condamnation de la propriété du sol et des autres avantages naturels ?

Je ne vois que deux principes sur lesquels ils puissent se baser, et il n'y en a que deux ; mais l'un et l'autre les amènent à se contredire.

Ou bien, ils posent en principe que l'*homme n'est le maître que du produit de son travail*, et alors ils doivent rejeter comme injuste la propriété des récoltes et des maisons aussi bien que celle du sol ; ou bien ils prennent pour principe que l'*homme n'acquiert la propriété d'une chose qu'en la modifiant et la transformant par son travail* · et alors ils doivent reconnaître pour légitime la propriété du sol aussi bien que celle des maisons et des récoltes.

Il n'y a pas à sortir de là. Puisque toute la raison qu'ils allèguent pour taxer de flagrante injustice la propriété du sol et des autres avantages naturels, est que l'homme *ne les a aucunement produits*, il faut donc qu'ils admettent de deux choses l'une : ou que l'homme n'a la propriété que de ce qu'il a *entièrement* produit, ou qu'il ne peut acquérir la propriété que de ce qu'il produit *au moins d'une certaine façon*.

Quoi qu'ils choisissent, ils se condamnent eux-mêmes.

Expliquons-nous.

Admettons d'abord que *le droit de propriété pour tout homme se*

borne au fruit de son travail, au produit de son activité. Que s'ensuivra-t-il ? Est-ce que tailler les matériaux qui entrent dans la construction d'une maison, les assembler, les superposer, les relier entre eux, est les *produire ?* Est-ce que le cultivateur qui laboure la terre, l'ensemence, y met de l'engrais, prépare la récolte, est le *producteur* de ses récoltes ? Non, évidemment. Donc, d'après ce principe, les hommes qui préparent des récoltes ou se construisent des maisons, ne peuvent en aucune façon devenir les *propriétaires* de ces récoltes et de ces maisons. Ils ne peuvent que se faire payer pour le travail qu'ils y ont mis, ils n'ont que le droit de l'ouvrier à son salaire.

Ce n'est pas tout. Si l'ouvrier a droit au salaire, par qui se fera-t-il payer ? Par le propriétaire, naturellement. Et par quel propriétaire ? par le propriétaire du terrain, de la maison, de la récolte ? Mais il n'y en a plus : le principe mis en avant a démoli toutes ces propriétés. Chaque ouvrier sera donc réduit à se payer lui-même, ce qui créera tout au moins une situation fort périlleuse.

Mais encore, en quoi l'ouvrier se paiera-t il ou se fera-t-il payer ? En argent ? en papier-monnaie ? en substances alimentaires ? en vêtements ?

Quelle que soit la matière de son salaire, cette matière ne sera pas en elle-même le produit de l'activité humaine ; elle ne pourra donc, en vertu du principe admis, devenir la propriété d'aucun homme ; et puisque l'ouvrier est un homme comme un autre, cette matière ne pourra en aucune façon passer en sa propriété. N'en étant pas le propriétaire, il ne pourra pas en disposer à son gré, ni empêcher les autres d'en profiter aussi bien que lui.

Que devient alors le droit au salaire ?

La conséquence peut paraître plaisante. Mais, qu'on y réfléchisse, et on verra qu'elle est rigoureusement contenue dans les principes. (1)

(1) Le pape emploie le même argument sous une forme différente. De la suppression de la propriété privée du sol, nous concluons à la suppression du droit au salaire : du droit incontestable de l'ouvrier au salaire, le pape conclut au droit de l'homme de devenir propriétaire du sol. Voici ses paroles :

" Comme il est facile de le comprendre, la raison intrinsèque du travail " entrepris par quiconque exerce un art lucratif, le but immédiat visé par le " travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possède en propre et comme lui " appartenant ; car, s'il met à la disposition d'autrui ses forces et son " industrie, ce n'est pas évidemment pour un motif autre sinon pour obtenir " de quoi pourvoir à son entretien et aux besoins de la vie, et il attend de son " travail non seulement le droit au salaire, mais encore un droit strict et " rigoureux d'en user comme bon lui semble."

Voyons maintenant la conclusion.

" Si donc en réduisant ses dépenses, poursuit le pape, il est arrivé à faire

Ainsi donc, poser en principe que le domaine de l'homme ne peut s'étendre au-delà du produit de son activité, ce n'est pas seulement supprimer la propriété du sol et des autres avantages naturels : C'est du même coup supprimer le droit de propriété sur les récoltes, sur toutes les matières tirées du sol et façonnées par l'industrie humaine ; c'est même supprimer ou du moins rendre illusoire le droit de l'ouvrier à son salaire. Car qu'est-ce que le droit ou salaire, si l'ouvrier n'acquiert pas la propriété de ce qui lui est donné en échange de son travail ?

Bien certainement, ce n'est pas à de telles conséquences que voulaient arriver les théoriciens du congrès, eux qui cherchent avant tout à protéger les intérêts de l'ouvrier. Il faut donc qu'ils modifient leur principe, et qu'ils admettent que *l'homme peut avoir la propriété, non seulement du produit de son travail, mais encore de l'objet même auquel ce travail est appliqué*, à condition toutefois que le fonds ainsi façonné par l'exercice de son activité ne soit pas déjà la propriété d'un autre. De cette façon et de cette façon seulement, ils justifieront le droit de propriété qu'ils reconnaissent aux hommes " sur les récoltes qu'ils ont préparées, sur les maisons qu'ils construisent." Mais de cette façon aussi ils sont contraints d'admettre pour les individus le droit de s'approprier le sol et ses autses avantages naturels.

Lorsqu'un homme défriche un terrain, qu'il le cultive, que de stérile qu'il était il le rend productif, est-ce qu'il ne le modifie pas et le transforme tout autant qu'il modifie et transforme les matériaux qui entrent dans la construction d'une maison ? Si on lui reconnaît donc le droit de propriété sur tout objet non possédé par un autre, pour cela seul qu'il y applique son travail et le façonne, comment peut-on logiquement lui dénier le droit de propriété sur le sol ainsi amélioré ?

Cela est si évident, qu'on ne peut lui refuser ce droit sans ruiner le principe fondamental admis par tous les socialistes et reconnu expressément par nos théoriciens, le droit incontesté et incontestable qu'a tout homme au produit de son travail, au fruit de son labeur.

" La force de ces raisonnements, dit Léon XIII, est d'une

" quelques épargnes, et si pour s'en assurer la conservation, *il les a* par
" exemple *réalisées dans un champ, il est de toute évidence que ce champ n'est pas*
" *autre chose que le salaire transformé ; le fonds ainsi acquis sera la propriété de*
" *l'artisan au même titre que la rémunération même de son travail.* Mais qui ne
" voit que c'est précisément en cela que consiste le droit de propriété mobi-
" lière et immobilière ? "

" évidence telle qu'il est permis de s'étonner comme certains " tenants d'opinions surannées peuvent encore y contredire, en " accordant sans doute à l'homme privé l'usage du sol et le " fruit des champs, mais en lui refusant le droit de posséder en " qualité de propriétaire ce sol où il a bâti, cette portion de terre " qu'il a cultivée. *Ils ne voient donc pas qu'ils dépouillent par là cet " homme du fruit de son labeur?* Car enfin ce champ remué avec art " par le cultivateur a changé complètement de nature : il était " sauvage, le voilà défriché ; d'infécond il est devenu fertile ; ce " qui l'a rendu meilleur est inhérent au sol et se confond tellement " avec lui, qu'il serait en grande partie impossible de l'en séparer. " Or la justice tolérerait-elle qu'un étranger vînt alors s'attribuer " cette terre arrosée des sueurs de celui qui l'a cultivée ? De même " que l'effet suit la cause, ainsi est-il juste que le fruit du travail " soit au travailleur."

On nous objectera peut-être que la conclusion ne semble pas rigoureuse, et que le droit de tout homme au fruit de son travail paraît suffisamment sauvegardé en admettant qu'on ne peut enlever au cultivateur son champ sans lui donner l'équivalent du travail qu'il y a déployé.

Pour saisir le faible de cette objection, qu'on veuille bien remarquer que le droit dont il s'agit ici n'est pas un droit quelconque, mais un droit de *propriété*. L'homme est le propriétaire du fruit de son labeur. Celui qui cultive une terre, qui la rend fertile, est le propriétaire de l'amélioration qu'il y produit. Or la propriété, d'après le sens qu'on attribue universellement à ce terme, est le droit de disposer d'une chose à son gré, de la retenir pour soi ou de la céder à un autre, de la donner gratuitement ou de la vendre. Si donc on enlève à quelqu'un malgré lui ou de force ce qui est en sa propriété, dût-on lui donner l'équivalent de ce qu'on lui prend et même au-delà, on commet un acte de lèse-propriété, un véritable brigandage,—hors les cas, relativement peu nombreux, où l'intérêt particulier doit céder devant l'intérêt public. Cette réponse suffirait pour faire évanouir la difficulté proposée.

Mais allons plus avant, afin de mieux faire saisir toute la valeur de l'argument pontifical.

La propriété d'une chose est de plus le droit d'*exclure tout autre de l'usage* de cette chose. Donc celui qui a défriché un champ (à condition, toujours, que ce champ ne soit pas déjà la propriété d'autrui), a le droit de jouir seul et à l'exclusion de tout autre, de l'amélioration qu'il y a apportée. Mais quiconque voudrait venir

partager avec lui le sol ainsi défriché, ou participer aux avantages naturels inhérents à ce sol, s'adjugerait par le fait même une part aux améliorations qu'y a faites le premier cultivateur, et par conséquent léserait son droit de propriété sur le fruit de son travail. Donc celui qui a défriché un champ, y a préparé des récoltes, s'y est construit une maison, a le droit exclusif de disposer à son gré du champ ainsi transformé, tant des avantages naturels de ce champ que des transformations qu'il lui a fait subir.

S'il consent à le céder à un autre, il a le droit de ne le céder que si on lui donne l'*équivalent* de tous les avantages qu'il abandonne et dont il a le droit exclusif de disposer comme il l'entend : il peut donc, en toute justice, se faire payer, non seulement pour les récoltes qu'il y a préparées, pour la maison qu'il s'y est bâtie, pour les améliorations qu'il y a faites, mais pour *le sol lui-même et les autres avantages naturels*, qu'il a produits tout autant que les récoltes et la maison, non dans leur *être*, mais dans leur *manière d'être*.

L'argument est sans réplique.

Mais le droit de vendre implique le droit d'acheter ; le droit de donner, celui de recevoir. Donc, si un homme a, par son travail, acquis la propriété d'un terrain ; s'il peut, conséquemment, le donner ou le vendre, s'il peut se faire payer pour le sol et les autres dons naturels comme pour le fruit du travail qu'il y a mis, il est de toute évidence qu'un autre homme peut également et en toute justice le lui acheter, ou le recevoir de lui soit en héritage, soit en cadeau. Le terrain ainsi obtenu, soit par achat légitime, soit par voie d'héritage ou de donation, passera au nouvel acquéreur avec tous les droits de propriété qu'y avait le premier. Ainsi se justifie la légitimité de la plupart des propriétés actuellement xistantes. (1)

(1) La propriété privée du sol étant admise, il faut admettre aussi qu'au propriétaire, et à lui seul, revient la plus value de ses terres, lorsque celles-ci viennent à augmenter en valeur par la présence ou la concentration de la population, ou par la proximité d'une voie de communication qui a été construite dans les environs. Nier cette conclusion, ce serait nier le principe d'où elle découle. Est-ce que les produits d'un terrain, qui autrefois trouvaient difficilement des acheteurs et qui aujourd'hui ont un débouché facile, grâce à un chemin de fer qui traverse la contrée, en appartiendraient moins pour cela au propriétaire du terrain ? Ou est-ce que l'usage d'une maison, parce que cet usage est devenu de beaucoup plus avantageux depuis qu'une population nombreuse s'est groupée à l'antour, cesserait pour cette raison d'appartenir exclusivement au propriétaire de la maison ? Mais ce serait dire que celui-ci perd ses droits de propriétaire parce que d'autres sont venus s'établir près de lui. Or, qui ne voit que c'est à cela que se réduit l'augmentation de valeur dont il s'agit ici ?

Si donc il plaît à ce propriétaire de vendre son terrain ou de louer sa mai-

" C'est donc avec raison, continue le pape, que l'universalité du " genre humain, sans s'émouvoir des opinions surannées d'un " petit groupe, reconnaît, en considérant attentivement la nature, " que dans ses lois réside le premier fondement de la répartition " des biens et des propriétés privées ; c'est avec raison que la cou- " tume de tous les siècles a sanctionné une situation si conforme à " la nature de l'homme et à la vie calme et paisible des sociétés. " De leur côté, les lois civiles, qui tirent leur valeur, quand elles " sont justes, de la loi naturelle, confirment le même droit et le " protègent par la force. Enfin l'autorité des lois divines vient y " apposer son sceau en défendant, sous une peine très grave, " jusqu'au désir même du bien d'autrui : *Tu ne convoiteras pas la " femme de ton prochain, ni sa maison,* NI SON CHAMP, *ni sa servante, ni " son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui.*" (1)

Puissent nos ouvriers ne jamais s'écarter de cette doctrine à la fois divine et traditionnelle,—doctrine de l'Eglise, de la raison, et du bons sens des peuples ; puissent-ils ne pas se laisser égarer par quelques perturbateurs, ennemis jurés de leur foi, aussi bien que de leur tranquillité et de l'ordre social.

Nous terminons ici cette petite étude. Nous nous étions proposé, en commençant, de montrer le péril des doctrines socialistes qui nous menace, de mettre en relief la fausseté, les inconséquences et les contradictions des principes mis en avant par quelques théoriciens du congrès ouvrier de Montreal.

A nos lecteurs de juger si nous avons fidèlement tenu parole. Peut-être quelques-uns d'entre eux nous sauront-ils gré de leur avoir mis sous les yeux, d'une manière nette et précise, des arguments qui pourront leur servir à l'occasion contre certains fanfarons du socialisme : s'il en est ainsi, nous nous croirons suffisamment récompensé de notre travail.

***

son, ne peut-il pas en toute justice exiger l'équivalent de tout ce qu'il cède c'est-à-dire de la propriété de sa terre ou de l'usage de sa maison, avec leurs avantages naturels et les plus values ainsi acquises ?

La réponse affirmative à cette question s'impose, et c'est la condamnation de cet autre principe émis à ce même congrès et qui, du reste, est déjà une reculade :

" *La valeur qui est donnée à la terre par la présence et la concentration de la population ne devrait pas aller au profit de spéculateurs ou de percepteurs de loyers, mais devrait être appliquée à des fins publiques.*"

(1) Deut. v. 21.

CHRONIQUE DU MOIS

I. Le mouvement catholique en France.—II. Les fêtes de Jeanne-d'Arc.—III. Le Ministère Dupuy.—IV. Assassinat du Président Carnot.—V. Lord Roseberry et sa politique.—VI. La situation en Italie.—VII. Mort de Mgr. A. Taché archevêque de St. Boniface.

Léon XIII aime profondément la France. Il n'en a jamais fait mystère et il ne laisse guère passer d'occasion d'affirmer cet amour de prédilection. A la recrudescence d'attaques et de blasphèmes dont la sainte Eglise et la Papauté sont l'objet de la part des énergumènes du parlement français, à l'attitude hostile du gouvernement, Léon XIII répond par de nouveaux bienfaits. Hier c'était l'introduction de la Cause de Jeanne d'Arc, objet de tant d'instances, de tant de prières de la part de la France chrétienne; aujourd'hui, c'est un don vraiment royal à l'église votive du Sacré-Cœur. Ces bienfaits, il es vrai, ont, aux yeux des uns, les sectaires de l'athéisme radical, le caractère d'une provocation, presque d'une injure; aux yeux des autres,les sceptiques et les incrédules du gouvernement, ils ne sont qu'une habile manœuvre pour les enguirlander ou pour raviver le dévouement des fidèles à la cause compromise de la Papauté. Voici en quels termes s'exprime Sa Sainteté dans la lettre adressée à S. Em. le cardinal archevêque de Paris, et dont elle accompagne Son offrande au Sacré-Cœur de Montmartre:

" La providence, en inspirant cette œuvre de prière et de réparation, avait pour la France, nous n'en saurions douter, un dessein particulier de bonté et de miséricorde. Ce mont des martyrs, arrosé du sang des premiers apôtres de votre populeuse cité et qui dorénavant servira de piédestal à ce nouveau sanctuaire, rappellera au chrétien à quel prix il doit conserver et défendre le trésor de la foi et quels austères devoirs celle-ci lui impose. Qu'à l'exemple de leurs aïeux, les catholiques français s'empressent de plus en plus à y aller en pélerinage; qu'ils y prient avec ferveur pour eux et pour la patrie, et, afin que leur prière monte plus puissante vers le ciel, qu'ils s'efforcent de lui donner pour soutien et pour appui la charité, les bonnes œuvres, la pratique de toutes les vertus d'une vie foncièrement chrétienne.

" En ce qui nous concerne, de même qu'il nous serait impossible de ne pas avoir toujours le regard de notre sollicitude pastorale tourné vers la France, la fille aînée de l'Eglise, ainsi aimons-nous à suivre le progrès et le développement de cette œuvre à laquelle nous accordons volontiers notre paternelle protection et nos encouragements. Déjà nous l'avons enrichie de nombreuses faveurs spirituelles. Aujourd'hui nous voulons lui donner un nouveau témoignage de notre haute bienveillance, en envoyant pour le sanctuaire de Montmartre une offrande de 25,000 francs et un don de notre trésor pontifical.

En regard de ces bienfaits, incompris ou travestis, veut-on savoir l'attitude, non plus des forcenés que la vue d'une soutane fait entrer en fureur, mais des personnages les plus "modérés", les plus "conciliants" du gouvernement, de ceux qui ont laissé tomber de la tribune ces mots d'"esprit nouveau" qui ont retenti comme une trahison et un blasphème contre la Révolution et la "société laïque"? Le ministère n'a eu que trop vite l'occasion de donner la mesure du "cléricalisme" que lui imputaient ses ennemis les radicaux. Un incident imprévu et sans grande portée—il en surgit toujours assez pour l'ennemi aux aguets du scandale—a permis au gouvernement de se laver de cette imputation, hélas! par trop calomnieuse, et de poser franchement, sans ambages, les principes de sa politique religieuse.

Une indiscrétion, partie l'on ne sait d'où—d'aucuns l'imputent à des intransigeants de droite qui cherchent à pousser les choses au pire et à tout embrouiller—une indiscrétion a livré à la presse le document suivant relatif à l'irritante "question des fabriques":

CIRCULAIRE CONFIDENTIELLE

Le Saint-Père, désirant vivement que l'épiscopat français garde une attitude uniforme dans la question des fabriques, afin d'éviter des conflits dangereux, m'a chargé d'exposer ce qui suit, en voie confidentielle et réservée, à tous les ordinaires des diocèses de France:

1° Le Saint-Siège n'a pas omis de soutenir, vis-à-vis du gouvernement, les droits de l'Eglise, affirmant que cette question est au moins mixte et qu'elle doit être résolue par un accord des deux pouvoirs: le Saint-Siège continuera de défendre ces principes avec fermeté;

2° Le gouvernement français a fait déclarer au Saint-Siège qu'il est disposé à tenir compte des observations de l'épiscopat pour les modifications à apporter aux règlements dont il s'agit: le Saint-Siège aura soin d'insister pour que ces promesses soient mises à exécution;

3° Le Saint-Père désire que les évêques, dans leurs réponses au gouvernement, tout en évitant de se mettre en opposition directe avec la loi, formulent les réserves nécessaires et opportunes et fassent tous leurs efforts en vue d'obtenir la modification des règlements et la réforme de la loi sur la comptabilité des fabriques, s'appuyant, à cet effet, sur les difficultés générales et locales que rencontre l'application de cette loi.

Je saisis avec empressement l'occasion de renouveler à Votre Grandeur l'assurance de mes plus respectueux et dévoués sentiments.

DOMINIQUE,

Archevêque de Thessalonique,
Nonce apostolique.

Les radicaux ne pouvaient manquer de saisir une si belle occasion d'interpeller le ministère et de le jeter dans l'embarras. Nous ne savons si M. Casimir-Périer a éprouvé cet embarras ; en tous cas, le langage qu'il a tenu à la tribune et les documents dont il a donné lecture indiquent un parti pris de doctrine révolutionnaire anti-ecclésiastique dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat, qui ne permet pas de croire qu'il ait eu grand peine à formuler son opinion. Nous ne dirons pas qu'il a été heureux de saisir l'occasion qui lui était imposée bien plus qu'offerte de faire sa profession de foi ; nous croyons trop à son bon sens, à son amour sincère de la paix, à son horreur de la persécution, pour lui faire cette injure. Toujours est-il que, mis en demeure de s'expliquer, il l'a fait avec une ampleur et une netteté qui peut faire estimer sa franchise, mais qui est de mauvais augure pour le succès de la politique " d'esprit nouveau " dont il avait laissé entrevoir l'espérance.

Dans sa réponse aux interpellateurs, il déclare froidement, carrément, que la question des fabriques d'église n'est pas une question mixte, qu'elle est purement nationale, c'est-à-dire laïque, par conséquent que l'Eglise n'a aucun droit d'administration sur ses biens temporels. Il fait revivre à l'égard du représentant du Saint-Siège en France les pratiques des pires régimes absolutistes, pratiques tombées en désuétude et qui n'ont plus d'ailleurs les apparences de justice et les raisons d'être dont pouvait se prévaloir l'ancien régime, quand le clergé était le premier ordre de l'Etat, et jouissait d'une position politique et civile privilégiée. Il interdit au nonce de communiquer avec les évêques, ce qui est ridicule et attentatoire aux droits du Souverain Pontife et des catholiques. Il a défini la façon dont il comprend la pacification et la tolérance : " le clergé doit se soumettre aux lois, à toutes les lois, quelles qu'elles soient, et puis après on verra ". N'est-ce pas " la mort sans phrase " ?

Cela se trouve textuellement dans les instructions que M. Casimir-Périer adressait le 7 mars dernier à l'ambassadeur français auprès du Vatican et dont il a donné lecture à la Chambre :

" En présence des efforts qui sont faits pour dénaturer le sens et la portée des déclarations du ministère, il me paraît utile de les préciser et de vous mettre à même d'affirmer que le respect du clergé pour les droits de l'Etat et sa soumission à toutes les lois sont les conditions essentielles d'une politique de tolérance et d'apaisement.

" Si, à tous les degrés de la hiérarchie, le clergé le comprend, il trouvera l'Etat disposé à s'opposer aux mesures que pourraient inspirer l'injustice ou la passion.

" Si notre langage était au contraire interprété comme un abandon des droits de la société laïque, une promesse sans condition, le clergé s'apercevrait bien vite qu'il ne trouvera pas, pour arrêter ses empiètements, de gouvernement plus ferme et plus résolu que celui qui respecte l'Eglise dans le domaine de la conscience ".

Nous n'avons pas souvenir d'avoir jamais entendu des paroles si hautaines et si rudes adressées par un des gouvernements pa ssés au Chef de l'Eglise. Sa plus topique qualification est dans

ce mot d'un mamelouck ministériel, jeté à la face de M. Goblet: " Jamais vous n'avez écrit rien de semblable!" Hélas! non.

Ce langage est bien celui d'un doctrinaire intransigeant du scepticisme, appartenant à l'école révolutionnaire et philosophique du dix-huitième siècle, qui, fermée à toute notion du surnaturel, niant la divinité du Christ et de son Eglise, méconnaissant l'histoire, dédaigneuse de la tradition nationale, se refuse à reconnaître aucun autre droit à l'Eglise que le droit commun des simples citoyens, et qui, en 1792, a formulé sa doctrine dans la constitution civile du clergé. Voilà où aboutit le dogme révolutionnaire.

M. Denys Cochin a bien défini la situation quand il a dit, à la suite des déclarations ministérielles : " Cet *esprit nouveau* règne dans le pays, il ne règne pas encore dans l'administration." Et Edouard Drumont l'a mieux définie encore et plus malicieusement en écrivant dans la *Libre Parole:*

" Par un contraste singulier et qui peint bien l'imposture et l'incohérence de la politique présente, on verra ceci:

Le Gouvernement, qui se vante d'être laïque et qui ne se défend pas d'être athée, a trouvé tout simple que le Pape intervienne dans nos affaires, qu'il prenne la parole à la veille des élections. Le Gouvernement s'est honoré publiquement de l'adhésion qui lui était ainsi donnée du concours qui lui était accordé; il a présenté cette intervention comme le triomphe de sa politique.

Le Ministère, s'il veut se sauver, sera obligé de désavouer ce pauvre Nonce qui, somme toute, n'a pas empiété sur le temporel et qui est resté absolument dans le domaine spirituel. Il dira en propres termes : " Nous admettons bien que le Pape se mêle de ce qui ne le regarde pas. Nous n'admettons pas qu'il se mêle de ce qui le regarde".

Qui ne voit l'absurdité d'une telle situation . . . . . ."

Heureusement pour sa tête, S. Em. le cardinal Rampolla est, non pas Nonce, mais secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Autrement il aurait pu payer cher la lettre suivante qu'il a écrite au comte Albert de Mun et qui aux yeux des puristes de l'école laïque, constitue un fier empiètement sur le domaine national et parlementaire :

Monsieur le comte,

A l'audience de ce matin, le Saint-Père m'a donné une commission fort agréable dont je ne veux pas tarder à m'acquitter. Sa Sainteté a lu le dernier discours que vous avez prononcé à la Chambre des députés, touchant la question sociale: Elle en a éprouvé une grande satisfaction et désire que vous en soyez informé.

La certitude que la voie que vous suivez est approuvée par le Saint-Père doit naturellement accroître votre courage et vous exciter à persévérer, de jour en jour, dans la même ligne de conduite.

Je suis assuré que cette communication vous sera agréable et, en

vous la faisant, je me réjouis de vous renouveler l'expression des sentiments d'estime la plus distinguée,

De votre affectueux serviteur,

M. cardinal RAMPOLLA.

Rome, 9 mai 1894.

Sans discuter le droit de l'éminent Cardinal romain d'intervenir ainsi et de faire intervenir le Souverain Pontife dans les affaires intérieures de la France par un tel éloge, nous nous permettrons de faire une fois de plus remarquer aux adversaires *catholiques* de M. de Mun, que c'est bien consciemment, et non par pure banalité de courtoisie, que le Pape félicite et encourage l'éloquent ami des classes ouvrières, dans sa campagne de réforme sociale, car le Cardinal a soin de préciser que c'est à un discours *lu* que Sa Sainteté envoie sa formelle adhésion.

C'est un précieux encouragement à ajouter à tous ceux que M. de Mun a déjà reçus et qui ne se comptent plus.

***

Les fêtes de Jeanne d'Arc se sont succédé sur tous les points de la France avec un entrain et un concours de population qui prouvent que les poésies ordurières du dieu-Voltaire n'ont pas réussi depuis un siècle et demi à altérer le culte populaire de la sainte héroïne de Domrémy. Obligés de suivre le courant irrésistible d'opinion, les révolutionnaires et les incrédules, fils de Voltaire, ont imaginé de lutter d'enthousiasme avec les fils des croisés et les masses catholiques. Mais, hélas ! ils ont eu beau chanter la *Marseillaise*, organiser des bals publics, des retraites aux flambeaux pour honorer la glorieuse pucelle, toutes leurs démonstrations ont disparu derrière les cérémonies religieuses qui ont célébré sa mémoire. Aux messes solennelles, aux *Te Deum* ont assisté en masse les soldats, les officiers, les magistrats, les fidèles de toute classe et de toute condition. Ce " scandale " a été si poignant pour nos bons radicaux francs-maçons, furieux de se voir enlever un si précieux objet de réclame, qu'ils ont osé interpeller le ministre de la guerre sur la présence des officiers de tous grades accourus en masse à Notre-Dame et dans les autres cathédrales. Réduits au silence, ils ont inventé un *truc* que le gouvernement, assez peu satisfait lui-même d'un élan populaire dont la République n'était ni l'âme de l'objet, s'est empressé d'adopter. On a feint de découvrir, dans ces grandes manifestations où la fois et la religion jouent un rôle si dominant, des machinations diaboliques de la réaction cléricale et monarchiste. Défense a donc été faite — pour déjouer ce machiavélisme et... pour clore la bouche aux radicaux prêts à bondir de nouveau à la tribune— qu'aucun militaire, aucun fonctionnaire civil assistât désormais en uniforme aux fêtes religieuses célébrées en l'honneur de Jeanne d'Arc. Ainsi a été une fois encore sauvée la République, ainsi s'est délivré du cauchemar d'interpellations nouvelles ce malheureux ministère suspecté et accusé de cléricalisme.

La mémoire de Jeanne n'en souffrira pas et sa canonisation marchera son train. C'est un empiètement que la "société laïque" sera impuissante à conjurer!

En tous cas l'événement prouve que le général Mercier, en interdisant contre tout droit et toute légalité aux militaires d'assister en uniforme aux cérémonies dont l'Eglise honore la mémoire de Jeanne d'Arc, n'a même pas eu le bénéfice de sa concession aux clameurs radicales, et s'est trompé de chemin pour conquérir les faveurs populacières. Le 30 mai, jour anniversaire du martyre de l'héroïne, une centaine de francs-maçons, délégués des loges parisiennes, ont eu la malencontreuse idée de porter à la statue de la Pucelle une couronne ornée de cette inepte autant qu'ignoble inscription ; "*A Jeanne d'Arc, hérétique relapse abandonnée par la Royauté, brûlée par l'Eglise.*" A peine la couronne déposée au pied de la statue, une bande de jeunes catholiques s'est précipitée sur la couronne, l'a mise en pièces, puis, aux applaudissements et avec le concours actif de la foule des curieux, a administré aux manifestants francs-maçons une volée dont ils se souviendront.

Le même jour, 30 mai, qui est aussi l'anniversaire de Voltaire, l'ignoble calomniateur de Jeanne d'Arc, un gigantesque monôme de la jeunesse des Ecoles—une grande puissance à cette heure, force de l'avenir—a traîné sur un brancard et, après une longue promenade, jeté à l'eau la figure du vieux sceptique ricaneur, aux cris de : "*Conspuez Voltaire! La hure à Voltaire! A l'eau Voltaire!*" Aucun franc-maçon, aucun socialiste, aucun ministre présent ou passé ne s'est présenté pour venger l'honneur du Maître, du grand calomniateur qui n'avait pas plus respecté le nom divin du Christ que la chaste et héroïque mémoire de la grande héroïne nationale. Le peuple, la jeunesse française ont encore, grâce à Dieu, un instinct qui fait honte aux pouvoirs publics, aux hommes d'Etat, et aux philosophes libres-penseurs!

Nous avons annoncé sommairement la chute du ministère Casimir Périer, dont nous recevions la nouvelle au moment d'aller sous presse. Il convient de revenir sur cet événement.

Pourquoi donc est-il tombé, et cela sur ce que l'on convient d'appeler une question "incidente"?

D'abord il faut se rappeler que, pour établir son autorité et maintenir la discipline gouvernementale dans cette Chambre, dont la majorité dite républicaine n'est presque entièrement qu'un ramassis d'incapacités, de platitudes et d'ambitions vulgaires, pour dominer ce troupeau sans idée et sans direction, il n'avait pas eu trop de l'auxiliaire très opportun des dynamiteurs anarchistes qui lui ont procuré le concours de la peur. Et, néanmoins, combien de fois avait-il dû faire la grosse voix, et, par des mises en demeure réitérées, imposer sa confiance et ramener la discipline dans cette majorité qui ne voyait guère en lui qu'un maître et un sauveur inévitable? Cette discipline de fer, cet état de choses violent ne pouvaient se prolonger infiniment, et si le Cabinet Casimir-Périer a duré près de six mois, il le doit, après les bombes, au sentiment que chacun avait que son chef, loin de s'accrocher au pouvoir, n'aspirait qu'à sortir de cette galère.

Néanmoins les choses auraient encore duré si les deux dernières discussions parlementaires à la chambre, n'avaient miné le terrain sous les pas du ministère. Le vote d'autorisation de poursuites contre le socialiste Toussaint, imposé à la chambre, semble avoir profondément ulcéré toute la gauche et même singulièrement affecté bon nombre de ministériels. Les débats et le vote sur l'incident de la circulaire du Nonce, la lecture de la dépêche adressée à l'ambassadeur de France à Rome, l'exposé sommaire et brutal de la théorie libérale doctrinaire des rapports entre l'Eglise et l'Etat, avaient blessé au cœur dans leurs plus intimes convictions tous les députés de la droite. Les rancunes profondes conservées de ces deux incidents prédisposaient les deux groupes extrêmes de la Chambre à une manifestation hostile. Cette manifestation s'est faite sur un point de minime importance aux yeux du public, mais qui n'en a pas moins, à nos yeux, une haute gravité. Le gouvernement était interpellé sur le refus de congé opposé par lui d'abord, par les compagnies de chemins de fer ensuite, aux employés de chemins de fer délégués au Congrès convoqué pour la fin de mai. Le vote a eu lieu sur la théorie ministérielle que les employés des chemins de l'Etat, assimilés à des fonctionnaires, ne pouvaient avoir le droit de se syndiquer pour représenter et défendre leurs intérêts et produire leurs revendicatious. Un amendement de M. de Rammel, de la droite, maintenant le droit de ces employés à bénéficier de la loi de 1884, et combattu par le ministère, rallia la gauche et obtint une majorité de quarante voix.

C'est devant cet échec que le Ministère a dû se retirer.

Que dire du ministère Dupuy, qui lui a succédé ? On n'y voit d'autre personnalité un peu marquante que celle du premier ministre, qui paraît s'être à dessein, entouré d'hommes obscurs, inconnus, nouveaux et n'ayant d'autre politique que la volonté du chef. Quant à l'esprit qui anime ce chef, il est connu. Ce n'est pas ce gros homme-là qui fera la pacification religieuse et ramènera le calme et la confiance dans le pays.

***

A la veille de mettre ce numéro sous presse, les dépêches suivantes que nous ne pouvons que transcrire, nous annoncent la poignante nouvelle de l'assassinat du président Carnot,

Paris, 25—Sadi Carnot, président de la République, a été poignardé à 9.25 hier soir à Lyon par un anarchiste italien, du nom de Cesare Giovanni Santo.

Lyon, 24—Il est impossible de décrire l'excitation causée en cette ville par la nouvelle de l'assassinat du président Carnot.

Le président était venu à Lyon pour visiter l'exposition internationale. A son arrivée, on lui fit une brillante réception à la préfecture, après quoi il se rendit sur le terrain de l'exposition. De là il fut conduit au palais du commerce où un bouquet lui fut offert.

A 9.24, le président monta en voiture pour se rendre au théâtre où l'on avait préparé une représentation de gala. Le cortège se composait de plusieurs carosses et avançait lentement à travers la foule qui emcombrait les rues.

La voiture du président, après avoir laissé derrière elle le palais du commerce, enfila la rue de la République, et se trouvait au milieu de la façade du palais qui borde cette rue, quand un homme s'élança de la foule sur le marchepied du landau présidentiel.

Juste à ce moment, M. Carnot, qui était découvert, saluait de la main la foule qui l'acclamait.

Les gens les plus rapprochés de la voiture virent bien que l'homme avait un poignard à la main. La lame meurtrière étincela un instant sous les rayons des foyers électriques et s'abaissant soudainement entra jusqu'à la garde dans la poitrine du président, du côté gauche.

M. Rivaud, préfet de Lyon, qui était assis à côté de M. Carnot, porta à l'assassin un coup de poing en pleine figure, ce qui l'empêcha de poignarder de nouveau sa victime. Au même instant éclatent les cris : " Le président est assassiné " ; " mort à l'assassin " !

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'assassin est saisi par la foule et terrassé ; il eût même promptemeut expié de sa mort le crime qu'il venait de commettre si des sergents de ville ne s'étaient interposés et ne l'eussent arraché de leurs mains.

La nouvelle de l'attentat s'était répandue comme une traînée de poudre et bientôt des renforts de gendarmerie se portèrent à la rescousse des sergents de ville qui avaient la garde de l'assassin, de même que des médecins étaient accourus offrir leurs services au blessé qui avait été transporté à la préfecture:

D'un coup d'œil les hommes de l'art jugèrent que la blessure était mortelle.

L'assassin est un Italien nommé Cesare Giovanni Santo.

Pendant ce temps les médecins examinaient le président et sondaient la blessure. " Que vous me faites mal " dit le blessé qui venait de recouvrer ses sens. Une fois la blessure pansée, le président fut couché sur un lit et défense fut faite de laisser approcher de lui qui que ce fût, excepté les médecins et les officiers de sa maison.

Santo, l'assassin, est un imberbe de 20 à 25 ans d'âge. Au moment de son arrestation il portait un habillement complet de couleur brune avec une petite casquette à l'avenant. Escorté par la gendarmerie il s'avançait lentement, la tête basse, mais on pouvait lire dans ses yeux comme un désir vague d'échapper par la fuite à ses gardiens, ce qui l'eût fait écharper en un instant.

Santo parle mal le français. Au premier interrogatoire que lui fit subir le préfet de police il déclara avoir habité Cette dans le département de l'Hérault, pendant les derniers six mois et n'être arrivé à Lyon que ce jour même. Il déclara en sus n'être âgé que de 22 ans.

A toutes les questions qu'on lui posa ; il répondit simplement sans le moindre air de bravade. Il refusa toutefois de donner aucun éclaircissement sur le mobile de son crime, se réservant de les donner au tribunal, lors de son procès. Un calepin trouvé sur lui indique qu'il serait natif d'un village du Milanais en Italie.

Sitôt le coup reçu, M. Carnot s'affaissa sur les coussins de la voiture ; le sang suintait sur sa chemise à gauche, au-dessus du cœur.

De prime abord on ne pouvait dire s'il était mort ou vivant.

Arrivé à la préfecture où il avait été présentement ramené, le président fut déposé dans une salle du rez-de-chaussée et placé sous les soins du Dr Gailleton, maire de la ville.

Un peu après minuit, l'archevêque de Lyon vint administrer le blessé.

M. Carnot a gardé sa connaissance jusqu'au dernier moment sentant que la vie lui échappait. à deux reprises differentes il dit : " Je m'en vais."

—" Vos amis sont à vos côtés," lui fit observer le médecin.

—Je leur suis reconnaissant de cette attention, répondit le blessé.

Moins d'une minute après, M. Carnot fit un grand effort pour prendre respiration ; une convulsion agita tous ses membres, et le président de la république française était mort.

A la nouvelle de l'attentat, des têtes chaudes se mirent à faire un mauvais parti aux Italiens rencontrés sur les rues. Plusieurs Italiens faillirent perdre la vie dans des bagarres résultant des attaques faites sur certains cafés. La rue de la Barre est maintenant barricadée et gardée par la troupe.

Trois cafés italiens, Casoti, Moderni et Matassi, aux abords du palais du Commerce, ont été saccagés par la foule au cris de: "A la porte les étrangers !"

Nul doute que le consultat italien, rue de la Barre, n'eût été saccagé, lui aussi, si la troupe n'était intervenue.

On n'entend de tous côtés que des menaces contre les Italiens ; il suffirait de bien peu de chose pour précipiter un massacre.

Paris, 25—Mme Carnot, accompagnée de ses deux filles, est partie, en chemin de fer, à une heure cette nuit pour Lyon. La nouvelle de l'assassinat du président l'a grandement affectée, mais elle n'a pas voulu toutefois que son départ fût retardé d'un instant.

Dès que la mort du président Carnot eût été constatée, M. Dupuy, premier ministre, a pris le train de Lyon pour Paris, où il va donner communication officielle de la nouvelle au sénat et à la chambre des députés.

Une séance du cabinet est convoquée pour 10hrs du matin, pour parer aux éventualités. La séance du cabinet sera précédée d'une conférence du premier ministre avec les présidents du sénat et de la chambre des députés.

Le président Carnot a rendu le dernier soupir à minuit et quarante-trois minutes

Lyon, 25—Mme Carnot accompagnée de ses deux fils, François et Ernest, est arrivée à Lyon à 6hrs ce matin, par train spécial. Elle fut croisée en route à Dijon par M. Dupuy, qui lui apprit que tout était fini.

A son arrivée à Lyon, Mme Carnot fut conduite par un chemin detourné à la Préfecture afin de lui éviter les émotions d'une manifestation de sympathies que lui réservait la foule massée à la gare. Quand elle se trouva en face du corps inanimé de son mari, elle fut prise d'un tremblement nerveux, mais son affection ne se traduisit pas par des larmes, bien que tout le monde pleurât autour d'elle.

Rome, 25—La nouvelle de l'assassinat du président Carnot, a été communiquée à la chambre des députés à 10 heures. Toute la dé-

putation s'est levée et a écouté debout la communication de Signor Crispi qui était très ému.

Rome, 25—La police n'a pu encore indentifier Santo. On avait annoncé qu'il était attaché à la cour du duc de Gênes, mais la nouvelle n'est pas confirmée. Il se peut qu'il soit anarchiste, mais on le croit fou.

La chambre italienne a autorisé son président à transmettre au gouvernement français une expression de sympathies. Après quoi elle s'est ajournée.

Les ministres sont allés porter leurs cartes à l'ambassade française, comme marque de sympathies.

Tous les cabinets européens et américains ont envoyé des témoignages de vive sympathie.

Le congrès français réuni à Versailles, a élu à la présidence de la la république M. Casimir Périer, On sait ce qu'il a été au ministère et la confiance qu'il peut inspirer aux catholiques.

***

Le nouveau "Premier" du ministère anglais, depuis la retraite de M. Gladstone, Lord Roseberry, n'est pas sur un lit de roses. Il commence à s'apercevoir qu'il est plus facile et plus agréable d'être l'homme de l'avenir que l'homme du présent. Il faut convenir aussi que, par une suite de maladresses, d'étourderies ou de fanfaronnades, assaisonnées de quelques contradictions, le noble Lord n'a pas gagné dans l'opinion depuis son avènement. Aussi sa majorité de 45 voix environ aux Communes est-elle successivement tombée, en moins de trois mois, à 14 voix. C'est peu pour un ministère ayant devant lui une Chambre des Lords, dont les neuf dixièmes lui sont systématiquement hostiles et repoussent avec un impitoyable dédain toutes les mesures importantes arrachées à la force du poignet à la Chambre des Communes. Il n'est pas jusqu'à Sir William Harcourt, Chancelier de l'Echiquier, qui ne reçoive des éclaboussures des fautes et du discrédit croissant du chef du cabinet. Son projet de budget, si hardi, si bruyamment accueilli le premier jour par les applaudissements du parti libéral, est actuellement passé au crible, et il n'est pas certain qu'il sortira indemne des débats parlementaires, dans ses parties les plus essentielles. Il n'aura pas fallu grand temps, on le voit, pour s'apercevoir du vide énorme laissé dans le parti libéral par la retraite du *great old man.* Cette situation aura pour infaillible conséquence une dissolution anticipée, qui seule permettra au pays, par des élections nouvelles, de se prononcer entre l'obstructionnisme des Lords et la marche en avant du parti libéral dans la

voie des importantes réformes promises par M. Gladstone, et qui, outre le *Home rule* Irlandais, comprenaient de graves problèmes d'économie sociale, tels que la journée de 8 heures pour les mineurs, la responsabilité des patrons dans les accidents du travail, la transformation radicale de l'administration municipale, la fixation d'un minimun de salaire et enfin, au point de vue religieux, le " désétablissement " de l'Eglise dans la principauté de Galles. Tous ces problèmes sont soulevés, l'opinion réclame des solutions, le monde du travail est en ébullition, et le *statu quo* ne saurait se prolonger sans danger ; mais pour le résoudre, il faut résoudre aussi et avant tout la question constitutionnelle de la Chambre des Lords, qui entend, ainsi que l'a proclamé récemment le marquis de Salisbury, user de ses prérogatives pour opposer son *veto* aux décisions des Communes et devenir ainsi, en fait, la véritable régulatrice de la politique intérieure et extérieure du Royaume-Uni.

***

L'état de l'Italie va chaque jour empirant, et il ne faut rien moins que la merveilleuse souplesse de l'esprit italien, pour que ses hommes d'Etat, dignes successeurs de Machiavel, puissent encore faire marcher le navire désemparé qui fait eau de toutes parts. M. Crispi continue, avec une audace doublée d'habileté, à se tenir en selle et à conjurer les dangers qui chaque jour menacent l'existence de son ministère. Plus que les bonnes raisons, ce qui le soutient et le favorise dans sa laborieuse campagne, c'est d'abord l'embarras de ses adversaires à lui opposer une autre politique possible, d'autre part les appréhensions d'ordre égoïste et tout personnel qu'inspire aux députés le spectre d'une dissolution que Crispi agite à leur yeux.

C'est ainsi que, grâce à un système panaché de menaces et de caresses félines, le rusé Sicilien arrache successivement à la Chambre des votes inespérés et qui contredisent formellement ceux dont sont sorties toutes les Commissions hostiles au programme gouvernemental, Il y a, dans ces palinodies quotidiennes, un aveu de crainte et d'impuissance qui consolide singulièrement le ministère, hier menacé d'une chute infaillible, aujourd'hui triomphant avec de splendides majorités. Malheureusement si ces comédies prolongent l'existence du cabinet Crispi, elles ne résolvent pas les difficultés, les dangers matériels dont non seulement le Cabinet, mais l'Etat, la monarchie, le pays tout entier sont menacés. Il

s'agit d'échapper à la faillite, à la banqueroute, de conjurer une catastrophe formidable. Chaque mois apporte un accroissement au déficit ; de 53 millions prévu et annoncé, il y a 3 mois, par le ministre des finances Sannino, le voilà arrivé à 93, chiffre avoué, inférieur sans doute encore à la réalité. Et devant ce gouffre béant où glisse la péninsule, il faut voter quand même millions sur millions pour l'armée, pour la marine, pour le maintien du renom, du rang, de l'honneur européen de la monarchie italienne. Un sentiment de vergogne fait hésiter le parlement devant la réduction de la rente, c'est-à-dire une malhonnêteté qui écrasera les fonds italiens et tuera leur crédit en Europe ; mais le péril financier est si criant, que Crispi et son acolyte Sonnino sont obligés de tenir bon et d'exiger ce sacrifice d'honneur national. Par ce fait, on peut juger du reste : *ab uno disce omnes.*

La France doit à cette situation précaire une posture toute modifiée du ministre mégalomane qui, naguère, voulait l'avaler d'une bouchée. *Tragediante-Comediante,* ce sinistre histrion Mazzinien est aussi ridicule dans un rôle que dans l'autre. Grâce à Dieu, on ne s'y laisse plus prendre en France : les seuls compères qu'il y trouve encore—et ils sont rares quoique puissants—sont ces sectaires de la franc-maçonnerie qui trouvent dans cet ennemi acharné de la Papauté et de l'Eglise un incomparable auxiliaire à leur entreprise de déchristianisation universelle. Sans cette conjuration judaïco-maçonnique, qui enserre les pouvoirs publics, la faillite de l'Italie, sa ruine financière, économique et politique serait à cette heure un fait accompli.

Pour comble de malchance, les scandales du procès Tanlongo, cette victime expiatoire du banditisme financier italien, provoquent en Italie et en Europe un dégoût et une émotion qui montent jusqu'aux sommets du pouvoir. De l'interrogatoire de l'ancien gouverneur de la Banque romaine, il ressort que la catastrophe de cette institution est due aux spéculations ministérielles les moins avouables, et que les ministères qui se sont succédé à Rome, non content de ruiner par leur politique et leurs impôts l'agriculture, l'industrie, toutes les forces économiques du pays, les ont encore ruinées par de honteux tripotages. Il ne manquait que ce dernier trait pour caractériser le régime qui, depuis trente ans, opprime l'Italie, persécute l'Eglise et vise à se procurer un bill d'indemnité dans les horreurs d'une conflagration générale.

***

L'Eglise du Canada vient de faire une grande et douloureuse perte en la personne de Mgr Taché, archevêque de St-Boniface.

Nous empruntons au *Courrier du Canada* les notes biographiques suivantes sur le regretté prélat.

Mgr Alexandre Antoine Taché, est né le 23 juillet 1823, à la Rivière-du-Loup. Il était par conséquent âgé de 71 ans. Fils de Charles Taché, capitaine dans les Voltigeurs Canadiens durant la guerre de 1812-15. Descendant d'une des plus nobles et des plus anciennes familles françaises établies au Canada ; parmi ses ancêtres se distinguent Louis Joliette, découvreur du Mississippi et le Sieur Varennes de la Verendrye, explorateur de la Rivière Rouge du Haut Missouri et de la Saskatchewan.

Le premier qui arriva au pays fut Jean Taché. Il s'établit à Québec en 1739, et épousa Mlle Joliette de Mingan. Il était riche, mais la conquête le ruina. Son fils, Charles, alla s'établir à Montmagny. Il eut trois fils, dont l'un devint plus tard, Sir E. P. Taché, mort en 1865, premier-ministre du Canada. L'aîné des trois Charles, eut également trois fils, le Dr J. C. Taché, écrivain distingué, plus tard, député ministre des Travaux publics, chevalier de la Légion d'Honneur ; Louis Taché, shérif de Saint-Hyacinthe et Alexandre Antoine, le prêtre éminent, le grand archevêque et l'illustre Canadien qui vient de mourir. Monseigneur n'avait que trois ans lorsque son père mourut. Sa mère alla demeurer à Boucherville, Québec, où elle se dévoua à élever sa petite famille.

Le jeune Taché ne quitta le toit de la famille qu'à l'âge de 10 ans —en 1833, pour entrer au collège de St-Hyacinthe où il passa 8 ans. Au 1er septembre 1841, il entra au grand séminaire de Montréal pour y commencer sa théologie. L'année suivante, il retourna à St-Hyacinthe en qualité de professeur et pour y continuer son cours de théologie. Au mois d'octobre 1844, il entra dans l'ordre des Oblats, et en juin 1845, il disait adieu à sa mère et à ses parents et partait pour la Rivière-Rouge, où la Providence l'appelait à jouer un rôle tout de dévoûment et de patriotisme. Durant le voyage, il fut ordonné diacre, et le dimanche suivant (15 octobre 1845) il reçut les saints ordres des mains de Mgr Provencher.

Le lendemain, ayant terminé son noviciat, il prononça ses vœux d'Oblat. Au printemps de 1846, il partit pour le Nord-Ouest allant s'établir à l'Ile à la Crosse. A cette époque, les travaux du missionnaire étaient encore plus pénibles qu'aujourd'hui, et il fallut sa

foi puissante, son zèle infatigable et sa force physique pour y résister. Ceux qui lisent les rapports de la Propagation de la foi peuvent se faire une idée de ce que durent être les souffrances de ces courageux missionnaires, en les comparant avec ce que leurs successeurs ont encore à endurer aujourd'hui. Mais que sont pour ces évangélisateurs les peines et les souffrances, lorsqu'elles sont récompensées par la bonne volonté des évangélisés ? C'est ce qui arriva pour Mgr Taché. Doué d'une grande bonté, généreux à l'extrême, il se gagna bientôt le cœur des sauvages qui, l'appelant leur père, voulurent devenir ses enfants dans la foi en se convertissant à Dieu. Durant son séjour à St-Boniface, le P. Taché fut grandement remarqué par Mgr Provencher, pour son obéissance à la règle de l'ordre, sa droiture, son zèle pour les âmes, sa grande bonté de cœur et sa fermeté calme, mais obstinée. Aussi, l'évêque de St-Boniface s'intéressa-t-il à lui d'une façon particulière et il acquit bientôt la preuve que l'estime qu'il éprouvait pour le jeune missionnaire était bien méritée. Aussi, lorsque Mgr Provencher sentit sa santé faiblir, jeta t-il immédiatement les yeux sur lui pour en faire son coadjuteur.

Le Père Taché n'avait que 26 ans lorsqu'il reçut la lettre lui annonçant qu'il avait été choisi à ce poste de confiance. Il revint à St-Boniface où sur l'ordre de Mgr Provencher, il s'embarqua pour Rome. Il fut sacré évêque dans la cathédrale de Viviers, des mains de Mgr l'évêque de Marseilles. De retour au Canada il alla reprendre son poste à l'Ile à la Crosse où il demeura jusqu'à la mort de Mgr Provencher, en 1853. Mgr Taché prit alors les rênes du gouvernement ecclésiastique. Il n'était âgé que de 38 ans. Le clergé qui connaissait sa science, ses vertus et son zèle, l'aima comme un père.

En quelques années on vit s'élever de nombreuses églises, écoles, couvents qui contribuèrent grandement à répandre la civilisation et le progrès dans ce pays. En 1853, le diocèse de St-Boniface fut divisé pour former le vicariat d'Athabaska-Mackenzie et, plus tard, pour former le diocèse de St-Albert.

Il y a quelques années, Mgr Taché convoqua le premier concile provincial du Manitoba.

Mgr Taché a joué un rôle des plus importants dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Il était là-bas le chef aimé, respecté et reconnu de notre race. Jouissant d'une immense influence sur ces populations, c'est à lui qu'on a eu recours chaque fois qu'il s'est élevé des difficultés de toutes natures, dans les Territoires, et toujours sa voix a été écoutée des fidèles. C'est lui qui a ramené la paix après

les troubles de 1870. Sir John Macdonald le fit mander expressément de Rome.

Chef et père des catholiques et des Canadiens-français de l'ouest, il n'a cessé de combattre pour leurs droits et de soutenir de sa parole, de sa plume et de son influence leurs légitimes revendications. On peut dire qu'il est mort sur la brèche. Les derniers efforts de son énergie ont été pour affirmer une dernière fois l'injustice dont les Canadiens catholiques sont les victimes au Manitoba et dans le Nord Ouest.

La Confédération perd en lui un de ses plus sincères défenseurs et le Canada, un de ses plus fidèles amis.

Sa mémoire restera éternellement chère à tous les cœurs français et catholiques.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Une page de l'Histoire des Écoles de Manitoba.

ETUDE DES CINQ PHASES D'UNE PÉRIODE DE 75 ANNÉES.

1.—De 1818 à 1868.—Régimes divers de la Colonie d'Assiniboia.

2.—De 1868 à 1870.—Les troubles de la Rivière-Rouge et leur solution.

3.—De 1870 à 1888.—Les lois de Manitoba favorables aux écoles des deux sections de la population.

4.—De 1888 à 1890.—Abandon des Ecoles Catholiques et maintien des Ecoles Protestantes.

5.—De 1890 à ce jour.—Efforts pour obtenir justice.

Par MGR TACHÉ, Archevêque de St. Boniface. 1 vol. gr. in 8 de 116 pages. Prix broché, 0.45 ; la douz. $4.00 ; le cent, $30.00. A la librairie C. O. Beauchemin & Fils, 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

La grande perte que vient de faire l'église du Canada, dans la personne de Mgr Taché, rend doublement précieux son dernier ouvrage sur les écoles de Manitoba.

Il semble que, sentant sa fin prochaine, cet apôtre du Nord-Ouest ait voulu laisser à l'histoire toute la vérité sur cette question si grave à tous les points de vue, qu'il ait tenu à rectifier les erreurs semées dans l'opinion, à dessein ou autrement, à dégager sa propre responsabilité trop légèrement impliquée par des personnes mal informées ou mal disposées, et qu'il ait ainsi travaillé jusqu'au dernier moment de sa carrière à la solution finale, dans l'équité et la justice, de ces difficultés suscitées par le fanatisme et l'intolérance.

Ces quelques mots très simples du commencement de la préface indiquent très clairement le plan de l'ouvrage.

" Les écoles de Manitoba sont aujourd'hui l'objet de l'attention générale en Canada. Tous les jours, quelques-uns des organes de la publicité en entretiennent leurs lecteurs. Il n'est pas une assemblée politique de quelque importance qui ne soit forcée d'aborder la question, et cela se fait dans un langage qui trahit l'embarras que l'on éprouve, ou les espérances que l'on voudrait faire reposer sur de pénibles incertitudes. D'un côté, l'amour de la justice et de l'instruction chrétienne de l'enfance fait espérer une solution avantageuse; d'un autre, la haine de l'Eglise ou l'indifférence religieuse répudient les notions les plus élémentaires du droit commun et du respect pour les convictions des autres. Pendant que, dans l'intimité du foyer domestique, on prie, on espère, on craint, ailleurs on affirme triomphalement que tout est fini, qu'il n'y a pas de remède, pas même de mal à guérir, que la minorité dans Manitoba doit nécessairement subir la volonté de la majorité et renoncer à ce qu'elle regarde comme un droit certain et une obligation sacrée.

" Je suis de ceux qui croient qu'une question n'est réglée que quand elle l'est avec justice et équité. Je ne suis admirateur ni des techniques subtilités légales ni des savantes combinaisons de l'art des expédients. Je suis donc bien éloigné de croire que la question des écoles de Manitoba soit finie ou qu'elle doive se terminer dans l'injustice ; c'est pourquoi je pense que cette cause doit être encore étudiée même dans ses moindres détails, afin que ceux qui veulent l'apprécier puissent en faire un examen complet."

Tous ceux qui liront cet ouvrage, et le nombre en sera grand, croyons-nous parmi les catholiques du Canada, reconnaîtront que l'auteur a pleinemen, justifié les conclusions suivantes :

Premièrement.—*Avant l'union* du Nord-Ouest avec le Canada, *diverses classes de personnes* y jouissaient de *par la coutume* de certains *droits et privilèges en matière d'éducation*, et les autorités civiles sanctionnaient ces droits et privilèges, en aidant des *écoles confessionnelles.*

Deuxièmement.—A l'époque de l'union ces droits et privilèges furent reconnus par les Autorités fédérales qui, pour les sauvegarder, ajoutèrent dans l'Acte de Manitoba, en faveur de la minorité de la nouvelle province, une protection nouvelle et plus ample que celle exprimée, dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en faveur des minorités des différentes provinces de la Puissance.

Troisièmement.—La Législature du Manitoba, familière avec les anciennes coutumes, et guidée par la constitution de la nouvelle province a placé explicitement, sous la protection de ses lois, les écoles confessionnelles en usage dans le pays, avant son union avec le Canada.

Quatrièmement.—La révolution scolaire, opérée par les lois de 1890, est simplement le rejet de la coutume qui a toujours prévalu dans la colonie d'Assiniboia ; la violation des conditions du pacte conclu, lors de l'entrée de cette colonie dans la Confédération ; et la destruction du système des écoles séparées, tel qu'établi par la Législature de la Province, après l'union.

Cinquièmement.—La minorité de Manitoba a le droit et l'obligation de chercher un remède aux maux dont elle souffre, en matière d'éducation ; ce remède elle le demande à tous ceux qui ont voix dans les conseils de la nation et c'est dans ce sens qu'elle a adressé ses pétitions au Gouverneur-Général en Conseil.

LA

REVUE CANADIENNE

UN NOUVEAU COMMENTATEUR DE SAINT THOMAS

Disputationes theologicæ seu Commentaria in Summam theologicam D. Thomæ—De Creatione—auctore Aloisio Adulpho Paquet, theologiæ doctore et professore in universitate Lavallensi.—Quebeci, 1893.

Nous avons vu avec plaisir la Faculté théologique de l'université Laval, suivant l'exemple des grandes universités sœurs, commencer la publication des cours qui s'y donnent. M. l'abbé Louis Paquet a dignement inauguré ce mouvement par un traité sur la *Création*, ouvrage remarquable à plus d'un titre et qui honore tout ensemble son auteur et le corps universitaire dont il fait partie. Il a même inauguré un autre mouvement, celui d'un retour à la méthode des premiers commentateurs de S. Thomas.

***

Depuis assez longtemps les théologiens comme les philosophes scolastiques avaient laissé la méthode des *Commentaires* purs et simples, pour créer des œuvres plus personnelles, plus appropriées, leur semblait-il, aux besoins de leur époque. Ils s'attachaient de préférence aux questions plus attaquées par le rationalisme et l'hérésie, ou plus vivement contestées entre docteurs catholiques, exposaient d'une manière détaillée les divers systèmes, en pesaient les raisons, et après avoir formulé et basé solidement leur propre conclusion, examinaient minutieusement les diverses objections faites ou faisables à l'encontre de leur thèse; ils ne s'arrêtaient que lorsqu'ils croyaient la question complètement épuisée. En d'autres

termes, ils s'attardaient longuement aux questions *principales* soit par elles-même soit à raison de leur importance du moment, et ne traitaient que comme en passant les questions *secondaires* qui s'y rattachent. Les théologiens *Thomistes* eux-mêmes avaient renoncé à l'explication pure et simple du texte de S. Thomas pour s'accommoder au genre plus moderne des grandes discussions théologiques, tout en gardant aussi fidèlement que possible le plan suivi dans la *Somme théologique*, et en prenant les raisons données par S. Thomas dans ses divers ouvrages pour base de leurs démonstrations.

M. l'abbé Paquet, pour mieux se conformer aux instructions de Léon XIII sur le retour à l'étude de S. Thomas, a cru devoir revenir à l'ancienne méthode des commentateurs du docteur angélique, à l'explication presque littérale de son œuvre par excellence, la Somme théologique. C'est en cela même que consiste l'originalité de ce traité, et ce n'est pas son seul mérite.

Ce qui frappe tout d'abord dans ces *Commentaires*, c'est la clarté, la précision, la concision. On y sent la main d'un maître parfaitement au courant de toute la question qu'il aborde et de toutes les subtilités scolastiques, mais qui ne cherche pas le moins du monde à faire montre de ses connaissances. Son langage est toujours limpide, correct, élégant même ; son expression, toujours irréprochable. Il s'est si bien approprié la façon de parler de son auteur, qu'on a de la peine à distinguer le texte du commentaire. Ajoutons que l'exécution typographique est poussée à une perfection vraiment surprenante et qui a été rarement dépassée dans les ouvrages de ce genre.

Le commentateur suit son texte question par question, le plus souvent article par article. Après un exposé fort succinct de l'état de la question, il pose sa conclusion, donne rapidement les preuves d'Ecriture sainte et de tradition, puis la preuve de raison. Cette dernière est toujours la preuve donnée dans la Somme de S. Thomas ; mais tantôt il la transcrit simplement ; tantôt, et le plus souvent, il la modifie de manière à en faire valoir et saisir tous les termes ; tantôt encore, mais rarement, il la complète par un ou deux arguments tirés d'autres endroits du saint docteur.

C'est sur cette preuve de raison que se concentre son attention. Il y a là à la fois le travail d'un artiste et d'un théologien. Chacune de ces preuves forme un petit tout parfaitement ciselé, qu'on dirait tout entier de la main de S. Thomas. Si cependant vous voulez y constater la part du professeur, comparez cette preuve avec celle donnée dans l'article de la Somme qu'il commente, et vous

resterez le plus souvent agréablement surpris de voir les obscurités du texte élucidées, les difficultés qu'il pouvait faire naître résolues.

La conclusion est suivie de deux, trois, quelquefois quatre objections, invariablement prises dans le texte. Le commentateur se borne à les présenter sous une forme plus didactique, à les résoudre de même en quelques mots toujours bien choisis, en y ajoutant une courte explication qni redresse ou qui éclaire la réponse de S. Thomas.

A quatre ou cinq reprises seulement le professeur laisse le texte de son auteur pour aborder certaines questions plus actuelles qui n'étaient pas agitées encore du temps de S. Thomas, telles que *la pluralité des mondes habités*, *le transformisme*, *la génération spontanée*, *l'antiquité de l'homme*, *l'unité de l'espèce humaine*.—Une autre fois encore, et nous l'en félicitons, il abandonne la méthode du saint docteur pour exposer et discuter les divers systèmes sur la genèse du monde. Cette discussion est particulièrement remarquable ; on trouvera difficilement ailleurs, en si peu de pages, quelque chose d'aussi solide et d'aussi complet sur cette question.

***

Après ce que nous venons de dire, il semble superflu de remarquer que M. l'abbé Paquet embrasse sur tous les points les opinions du docteur angélique. Même son opinion si contestée de la matière première (*materia signata*) comme principe d'individuation, semble passer à ses yeux pour une vérité première, pour un de ces *lemmes* dont on ne discute pas la valeur. Ainsi, pour soutenir avec S. Thomas que les anges doivent être chacun d'une espèce différente, il lui suffit de savoir que les anges sont de purs esprits. N'ayant pas de corps, ils manquent absolument de ce qui peut seul, selon le principe de S. Thomas, distinguer deux individus d'une même espèce entre eux. La conséquence est évidente ; seulement on aimerait à voir démontré le principe. Tout le monde n'est pas de force pour le saisir d'intuition, ni pour l'accepter—les yeux fermés—sur la simple parole du maître.

Une seule fois nous surprenons le nouveau commentateur à différer d'opinion avec le saint docteur : c'est sur la question de la *génération spontanée*.—S. Thomas, comme presque tout le monde, du reste, avant les expériences définitives de M. Pasteur, regardait ce mode de génération, non seulement comme possible, mais comme un fait qui se produit à tout instant sous nos yeux. M. Paquet soutient que non seulement le fait est controuvé, mais qu'il est

physiquement impossible. La contradiction ne saurait être plus complète ; et pourtant, chose assez curieuse, M. Paquet essaie de montrer qu'il ne se met en opposition qu'avec les matérialistes de nos jours, non avec S. Thomas.....

***

Que dirons nous maintenant de la méthode relativement nouvelle adoptée dans ces Commentaires ? Il nous paraît certain d'abord que cette méthode a de précieux avantages. Ce n'est pas un mince résultat que de ramener et d'affectionner les élèves au texte même de la Somme théologique, la source la plus pure et la plus féconde de l'enseignement scolastique. A nulle autre école les esprits n'acquerront une aussi forte trempe, ne puiseront une doctrine aussi sûre ; nulle autre étude ne peut les former à une argumentation plus serrée, à des raisonnements aussi profonds, à des aperçus aussi élevés.

Mais d'autre part, se borner strictement au commentaire des articles de la Somme théologique, même en y ajoutant, comme l'a fait le nouveau commentateur de S. Thomas, quelques questions plus actuelles, n'est-ce pas se priver d'arguments souvent plus faciles et plus convaincants ? n'est-ce pas s'interdire la discussion, si utile pourtant, des opinions divergentes, ou contraires ? n'est-ce pas omettre la réfutation des objections, parfois très spécieuses, des hérétiques et des rationalistes de notre temps, la solution des difficultés fort sérieuses opposées par les docteurs catholiques qui ne partagent pas toutes les vues de l'Ange de l'école ? C'est une simple question que nous nous permettons de poser au docte auteur de ces Commentaires, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que ses élèves doivent être plus d'une fois embarrassés dans la *soutenance* de leurs thèses, s'ils n'ont eu pour s'y préparer que le texte de leur professeur.

Précisons notre question par un ou deux exemples.

Ouvrons le livre à la première page ; on veut savoir " s'il est nécessaire d'admettre que tout être est créé de Dieu."—La réponse ne peut être qu'affirmative. Pour la prouver, il se contente de l'unique argument qui est donné dans la Somme, et qui est basé sur la *participation de l'être*, caractère essentiel de tout ce qui existe en dehors de Dieu. Il confirme cette preuve par deux courtes citations, l'une de Platon, l'autre d'Aristote, également données dans le texte—et c'est tout.... Eh bien ! nous le demandons à l'auteur, une

telle manière de prouver une vérité aussi fondamentale, aussi vivement attaquée par nos savants modernes, lui paraît-elle suffisante? Nous accordons volontiers que l'argument de S. Thomas, bien compris, est inattaquable en lui-même. Mais combien le comprendront ? combien en seront convaincus ? Pourtant il s'agit ici d'une vérité qui doit être mise à la portée de tous, même des petits enfants ; les élèves qu'enseigne le savant professeur doivent devenir des catéchistes, des prédicateurs: à quoi leur servira la preuve métaphysique qu'ils auront entendue en théologie pour inculquer à d'autres cette vérité élémentaire ? Ce ne seront certes pas les deux petits textes de Platon et d'Aristote qui achèveront de porter la conviction dans l'esprit de leurs auditeurs.

Il est vrai que pour suppléer à cette pénurie d'arguments en faveur de la vérité-principe, le commentateur fait suivre sa première conclusion d'une courte et solide réfutation du manichéisme et du panthéisme; mais, arrivé aux objections, il se borne à proposer les trois difficultés qu'on lit dans l'article de la Somme qu'il explique. Et toutes les objections soulevées par les manichéens et surtout par les panthéistes modernes depuis Spinoza jusqu'à Hégel, ses élèves seront-ils condamnés à les ignorer ou à en chercher la solution ailleurs ? Il nous répondra peut-être que cette question a dû être traitée longuement dans le cours de philosophie. Fort bien. Mais n'en peut-on pas dire autant d'un bon tiers des questions traitées dans le présent volume ? A quoi se réduira alors la part du théologien dans les matières qui sont également du domaine de la métaphysique ?

Autre exemple. " On demande si le monde, abstraction faite de la révélation, aurait pu être créé de toute éternité? " S. Thomas tient pour l'affirmative. De nombreux docteurs, parmi lesquels Albert le Grand, S. Bonaventure, Duns Scott, le cardinal Tolet, pour ne citer que les plus illustres, sont d'un avis contraire. Quelle sera l'attitude du nouveau commentateur dans une question aussi débattue entre théologiens catholiques?

Il se contente de rapporter l'argument de S. Thomas tendant à montrer que la création *ab æterno* ne répugne ni du côté de son principe ni du côté de son terme, avec quatre des objections que le saint docteur s'est posées à lui-même dans sa Somme de théologie.

On aimerait pourtant à voir le docte professeur prendre à parti les adversaires de l'opinion qu'il défend et discuter impartialement leurs raisons, raisons telles qu'elles ont ébranlé bon nombre des

meilleurs esprits dans le camp des thomistes eux-mêmes. Tout au moins aurions-nous voulu savoir de lui, pour notre part, comment il concilie cet argument de S. Thomas, prétendant que l'acte de la création n'implique pas nécessairement un commencement, avec cet autre passage du même docteur où il affirme que " la création dit une relation de la créature au Créateur AVEC UNE NOUVEAUTÉ D'ÊTRE OU UN COMMENCEMENT." *Creatio importat habitudinem creaturæ ad Creatorem cum quadam novitate essendi seu incoeptione.* (Sum. th. p. 1a 9. 45 a. 3 ad 3 m). Si au dire du saint docteur le concept même de la création implique un commencement, comment le monde aurait-il pu être créé sans avoir commencé d'être ? Serait-il créé sans qu'il y eût jamais eu de création ?

***

Un autre inconvénient qu'on pourrait peut-être reprocher à la nouvelle méthode, c'est de donner trop de place aux questions secondaires au détriment des questions principales. Sans doute, il est intéressant de suivre S. Thomas dans l'analyse si fine qu'il donne de tous les actes angéliques, de leur manière de connaître et de communiquer leurs pensées, de se mouvoir et d'agir sur les corps ; il est intéressant d'examiner avec lui les diverses questions qu'on peut se poser sur les conditions hypothétiques de l'humanité si Adam n'avait pas péché ; mais en traitant tout cela, M. Paquet, malgré son extrême concision, a dû laisser de côté dans son livre les grands problèmes du libre arbitre et de l'immortalité de l'âme, ceux de la conservation, du concours et de la providence divine, toutes questions de la plus haute importance et que les auteurs traitent communément dans cette partie de la théologie qui s'intitule *De Deo creante.* Si le savant professeur de l'université Laval nous a livré son cours d'une année, comme c'est probable, nous sommes à nous demander combien d'années il faudra à ses élèves pour parcourir toute la théologie, même en admettant qu'il y ait deux cours parallèles de théologie dogmatique dans l'enseignement universitaire. Il nous paraît bien certain que quatre ans n'y suffiront pas.

L'auteur nous avertit dans sa préface qu'il laisse de côté certaines questions de S. Thomas qui ne lui paraissent plus de mise de nos jours. Est-ce pour cela qu'à propos de la création de l'âme humaine, il a passé sous silence l'opinion du saint docteur soute-

nant que l'âme raisonnable ne s'unit au corps que plusieurs jours après la conception? Il nous semble pourtant que cette question a de nos jours encore au moins autant d'intérêt que celle de savoir si Eve a dû être formée de la côte d'Adam, à laquelle notre commentateur consacre trois grandes pages. Nous eussions été particulièrement curieux de savoir comment il concilie cette opinion empruntée à Aristote,—et partagée d'ailleurs par la plupart des vieux scolastiques,—avec le dogme de l'Immaculée Conception ; d'autant plus que, s'il nous en souvient bien, S. Thomas s'y appuie quelque part pour décliner cette vérité dont Pie IX a fait depuis lors un article de notre foi. Mais il est probable qu'ici encore nous aurions été frustré dans notre attente, et que M. Paquet, fidèle à sa méthode, se serait contenté de nous proposer les objections déjà résolues par le docteur angélique.

***

En faisant ces remarques, nons ne prétendons pas les imposer au savant auteur des Commentaires sur la Somme théologique : avant d'entreprendre son travail, il a dû mûrement en peser le pour et le contre. Nons prétendons bien moins encore infirmer en quoi que ce soit les éloges si largement mérités que nous lui avons donnés en commençant. Son ouvrage est remarquable par la clarté et la solidité de sa doctrine, par la facilité qu'il offre aux élèves en théologie d'aborder avec avantage le texte de S. Thomas. Espérons pour l'honneur de l'université Laval et le bien des fortes études théologiques, que M. Paquet ne s'arrêtera pas à ces débuts, et qu'à l'exemple de ses confrères des grandes Universités, il livrera chaque année au public le cours qu'il aura professé pendant l'année.

J. R. LEFRANC.

OCTAVE CRÉMAZIE

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

(*Suite*)

Telle est l'œuvre poétique d'Octave Crémazie. En attendant que j'en donne une appréciation générale, j'ai à examiner un peu l'œuvre en prose de notre auteur : son *Journal du siège de Paris*, et sa correspondance.

Comme on l'a vu plus haut, Crémazie était resté dans la ville assiégée, en 1870. Il y nota au jour le jour, avec beaucoup de précision, tous les détails qu'il put de ce long investissement. Nouvelles quotidiennes, de Paris ou de la province, victoires des Français, défaites le plus souvent, succès démentis, dures nécessités imposées par la cherté des vivres et des denrées, consommation du bétail domestique, badinages agréables sur *l'affreuse ratatouille* qu'il faut avaler, mortalité engendrée par toutes ces causes, jugements portés sur le siège et la situation du pays, sur l'habileté des généraux et l'insuffisance ou l'impopularité des hommes de la Défense nationale, aperçus pleins de justesse sur les causes de la guerre, éloge du soldat français, appréciation de la politique de Napoléon III, considérations élevées sur l'avenir de la France, petits et grands côtés de la lutte, impressions les plus diverses : tout est noté et rapporté dans ce journal, qui n'est pas loin de mériter de figurer, par l'agrément des détails et par d'autres points, à côté de *Paris pendant les deux sièges*, de Louis Veuillot. La lecture en est des plus attachantes. On pleure le sort de la malheureuse France, on se prend à espérer avec l'auteur, on anathématise comme lui la tourbe des Gambetta, Favre, Simon, Delescluze, Blanqui et autres de même acabit. On accuse et pourtant on plaint le pauvre empereur, on admire la bravoure inutile de l'armée commandée par les d'Aurelle de Paladines, les Chanzy et les Bourbaki, on déplore ces désastres incalculables, le nombre épouvantable de ces morts.

Ailleurs on s'amuse des anecdotes plaisantes et des récits pleins de pittoresque. Crémazie est un spirituel conteur. Il rapporte qu'étant un jour allé trop près de la musique des canons, il vit une

femme tomber près de lui, tuée d'un boulet. Il n'y retourna point. Il ajouta finement que la couardise des poètes ne s'est guère démentie depuis Horace.

Bref, ces mémoires d'Octave Crémazie, adressés à sa famille, sont d'un entier intérêt et ajoutent un titre solide à sa gloire.

***

Avant et après le journal, on trouve un certain nombre de lettres, que l'exilé écrivait à ses frères des différents séjours qu'il fit en France. Elles contiennent peu de particularités remarquables.

Mais où Crémazie se montre bon prosateur, c'est dans la correspondance qu'il échangea avec M. l'abbé Casgrain. Sans avoir autant d'étendue que la relation du siège de Paris, ce recueil de lettres mérite plus d'attention, tant à cause de la valeur intrinsèque de son contenu que de la perfection littéraire qui le distingue. Crémazie y développe ses théories littéraires et expose ses opinions et ses vues concernant la littérature canadienne. Il s'y montre très fin lettré, critique habile et artiste consommé. C'est là que l'on découvre la genèse de ses poèmes et l'idée qu'il en avait, et là aussi qu'il apaise les scrupules de M. Thibault.

Rien de plus juste que ce qu'il dit du manque de protection littéraire, de saine critique, et même de langue nationale, au Canada : partant, de la condition d'infériorité où se trouve notre littérature.

Il y a tel projet de fondation et de us tentation d'une revue périodique, qui est le bons sens même. Comment voulez-vous que nous nous composions jamais un trésor littéraire, si les écrivains ne sont pas rétribués ? Le sol canadien n'est pas moins fécond qu'un autre en beaux génies. Mais avant tout il faut vivre ; et le *res angusta domi* finit bientôt par étouffer le *mens divinior*. Si nos auteurs jouissaient suffisamment de cette *médiocrité dorée*, célébrée par l'épicurien de Tibur, ce serait à leur aise qu'ils feraient des vers, et qu'ils écriraient de la prose, et qu'ils poliraient et qu'ils limeraient leurs ouvrages, et qu'ils vêtiraient leur pays du joli manteau de la gloire. Mon Dieu ! les rois avaient du bon, pour répéter le mot d'Andrieux, et les grands seigneurs aussi. Et il est certain que les Auguste et les Richelieu ont plus fait pour l'humanité que ne feront jamais tous les Washingtons et les Carnots du monde. C'est qu'elle est grande par l'esprit, l'humanité. Les princes de la terre l'étaient aussi de l'intelligence. Ils comprenaient le beau et l'aimaient ; ils savaient le faire aimer et goûter et atteindre. Le génie naissait, croissait, s'épanouissait à l'ombre de leur bienfai-

sance, et répandait sur leur règne et leur nation un éclat extraordinaire, non moins propre à affermir leur puissance que les guerres et les conquêtes. L'âge des pensions n'est plus, hélas ! Sous le régime de l'assiette au beurre, lorsqu'on sent en soi la présence du dieu des belles inspirations, et qu'on n'a pas la force d'y résister, eh bien, l'on fait des vers, et.....l'on " court les rues en sabots," puisqu'on est " le génie ! " Ou bien, lamentable destin, l'on traverse les mers, pour échapper à la prison. Hélas ! notre cher poète a su ce qu'il en coûte de naître deux siècles trop tard.

Bien que sa voix se fût tue pour toujours, et qu'il eût brisé sa propre lyre, il ne laissait pas de suivre le mouvement des esprits au Canada. Il nous apprenait de là-bas les conditions d'un avenir littéraire. " Aussi longtemps, disait-il, que nos écrivains seront " placés dans les conditions où ils se trouvent maintenant, le " Canada pourra bien avoir des accidents littéraires, mais il n'aura " pas de littérature nationale."

Quant à la critique, n'est-il pas vrai qu'elle existe à peine ches nous ? On loue absolument, ou on ne loue pas du tout, à moins qu'on ne blâme entièrement, lorsqu'on ne va pas jusqu'à se dire des injures. Pour lors, je vous assure qu'il n'est pas gai d'être l'auteur de ses œuvres. Tout y passe, depuis la faute d'orthographe jusqu'aux délits de la vie privée, quand cela existe et quand cela n'existe pas. Se taire serait de haute sagesse, en pareille occurrence ; parler au nom de la raison et du bon goût serait encore mieux. Eh bien, de critique littéraire raisonnée, impartiale, sévère, complète, c'est en vain que j'en cherche dans notre pays, il n'y en a point. Quelques chapitres des *Causeries du Dimanche*, des *Portraits et pastels littéraires*, ou des *Guêpes canadiennes*, desquels on peut se demander si les auteurs n'y sont peut-être pas partie, trois ou quatre brochures, à la vérité, spirituelles, de MM. Buies, Lusignan et autres, un peu pas mal de chronique pour rire répandue dans les revues et les journaux, telle préface éblouissante et exclusivement louangeuse, une passe d'armes ici et là à travers le dictionnaire et la grammaire, beaucoup d'esprit, beaucoup de sottise, beaucoup de vanité à la rescousse du pot-au-feu en détresse. quelques bons efforts isolés, une page de satire signée *Archiloque*, une autre de Gagnon. un aperçu judicieux de M. Sulte, une fantaisie à l'eau de rose de M. l'abbé Gingras : cela est déjà quelque chose, sans doute, mais cela ne constitue pas un corps de doctrines ni un ensemble sérieux de critiques. Je sais bien qu'on a dit qu'il ne fallait pas effaroucher nos débutants. D'abord, il ne faut pas qu'il y ait trop de débutants. Et puis, s'ils ont du talent,

une juste appréciation de leurs ouvrages ne peut que l'affiner et stimuler leur zèle. Et puis, ils ne sont plus timides, nos débutants, allez ! Les temps sont bien changés !

Crémazie avait raison de déplorer de son temps l'absence de critique. C'est toujours la même chose. Cependant M. Chapman vient de faire un bon pas dans la voie de la réforme littéraire. Il faut l'en féliciter, l'en remercier, et le suivre.

Pas de Pollions, pas d'Aristarques, c'est plus qu'il ne faut déjà pour ne produire jamais de chefs-d'œuvre et nous priver de lettres nationales. Qu'est-ce donc si nous n'avons pas de langue ? " Si nous écrivions en iroquois, dit Crémazie, ou en huron, notre littérature serait lue et goûtée des Européens." Et cela est vrai. La France d'aujourd'hui notamment priserait notre langue à l'égal du sanscrit. Nous aurions les honneurs de la traduction. Nous ferions éprouver aux fins odorats de Paris cette délicieuse senteur d'exotisme qui les fait se pâmer d'aise à la lecture des livres de Tolstoï, des chinoiseries du marin Viaud, ou des rituels de Cakia-Mouni. Mais nous sentons le français. Nous parlons français. Nous sommes des Français dégénérés ! Et le français, Paris en regorge et en fournit aux deux mondes. Le français, cela devient démodé là-bas, et l'on préfère Pierre Loti à Louis Veuillot !

De ce que nous ne devons pas nous flatter de posséder jamais une littérature qui prenne une place sérieuse à côté de celles du vieux monde, est-ce à dire qu'il faille cesser d'écrire et renoncer à l'ambition de former une littérature nationale ? Ce n'était pas l'avis de Crémazie. Mais il faut nous borner à être Canadiens. Nous sommes ici une petite France : la France américaine, appelée peut-être à de grandes destinées. Nous avons même conservé plus pures, en un sens, que nos frères d'outre-mer, les traditions de la langue française. Nous parlons comme au temps de Louis XIV, quoi que dise et fasse M. Fréchette. La vieille France, hélas ! est sur le chemin qui conduit aux abîmes. Sa belle langue traîne dans les estaminets ; qui la recueillera ? En attendant un héritage, à la vérité, fort problématique, et qu'il n'est vraiment pas à souhaiter que nous lègue la France de Jésus-Christ, écrivons, nous, Canadiens, dans cet idiome incomparable, qui est tout de même le nôtre à titre de fils de famille, écrivons, dis-je, pour nos compatriotes, dont il y a une élite capable d'apprécier les meilleures œuvres de l'esprit. Les sujets ne font pas défaut. Il y a dans notre pays tout plein de mines inexploitées. Notre histoire religieuse est à faire, notre science à développer, notre goût à épurer, notre foi à soutenir, nos martyrs à chanter, nos traditions à conserver, nos

légendes à recueillir, une contrée merveilleuse à décrire, un peuple à éclairer, un ennemi naissant à abattre.....Soyons Canadiens! Nous avons du sang dans les veines, de l'amour dans le cœur, de la religion dans l'âme, et, ma foi, de l'esprit, quand nous voulons : nous serons une nation demain. Que nous manque-t-il pour prendre la plume et pour entreprendre la formation de notre littérature ?

Il y aurait beaucoup à dire de cette courte correspondance. Je ne m'étendrai pas davantage sur tout ce qu'elle contient d'idées fécondes, de bon sens, d'esprit et de style : le lecteur l'a pu voir assez par les trois chefs que j'ai développés. On y admire un homme d'une science extraordinaire, un écrivain nourri de la moelle de toutes les littératures, un penseur original, un critique en qui s'unit une profonde connaissance de l'art au goût du beau le plus délicat. Il y en a vingt ou trente pages qui placent Crémazie parmi nos meilleurs prosateurs, si elles ne lui donnent pas le premier rang qu'il tient déjà en poésie.

III

Pour bien juger de l'œuvre et du talent d'Octave Crémazie, il importe de savoir quelles furent ses doctrines littéraires, et s'il les mit en pratique, à savoir, si ce fut un tenant de l'école classique, ou un adepte de la romantique. C'est ce que je vais examiner, avant de porter mon jugement ; après quoi je dirai un mot de Crémazie considéré comme poète national du Canada, et ce sera tout.

Il y a eu trois générations romantiques en France. La première a fleuri sous l'Empire, avec Chateaubriand et madame de Staël, qui la personnifièrent. La deuxième comprend la Restauration et la Monarchie de Juillet. Ce furent les deux *cénacles* : le premier, de 1823 à 1825, et qui eut Lamartine pour initiateur, suivi par Victor Hugo, Alfred de Vigny et les autres ; le second, de 1825 à 1829, dont l'auteur des *Odes et ballades* fut le chef, et celui des futures *Causeries du lundi*, le propagateur par la voie du journal. Puis toute la pléiade de 1830-1848 : Dumas père, Eugène Sue, Georges Sand, Honoré de Balzac, Eugène Scribe, et le reste. Enfin, avec le nouveau *Parnasse* s'ouvre, en 1850, la troisième génération, dont on peut dire qu'elle dure encore, à travers bien des transformations et des vicissitudes. Théophile Gauthier, Leconte de Lisle, François Coppée furent des premiers *parnassiens*.

La première fut une époque de renouvellement littéraire et religieux. Il s'agissait de montrer la poésie de la religion chré-

tienne ; et c'est ce que l'on vit bien à l'apparition du *Génie du christianisme*. Il fallait encore et surtout remplacer le convenu par la nature dans les ouvrages littéraires ; le livre de *l'Allemagne* le fit voir par le précepte et l'exemple. Si je voulais caractériser cette période par un aphorisme, je dirais : *La nature dans l'art*. Les *Méditations* et les *Harmonies poétiques* marquèrent l'épanouissement de ce système. Jusque-là, il n'y avait point de mal ; du moins, il était possible de l'éliminer. Mais dans l'époque suivante, renchérissant sur les principes de la nouvelle école et les portant à leurs extrêmes conséquences, les romantiques divinisèrent à peu près la nature. On prononça tous les mots ; on trouva que tout était beau sur notre planète, même le laid : romanciers, dramaturges, poètes, critiques s'accordent pour proclamer et mettre en pratique les maximes du Maître. Il me paraît qu'une nouvelle sentence : *L'art pour la nature*, résumerait assez bien les doctrines et les pratiques des puînés du romantisme. Viennent enfin les raffinés, les délicats, les maladifs en travail d'un monde nouveau et d'un nouveau culte qui s'appellera : *La nature pour l'art*, ou, si vous voulez : *L'art pour l'art*. Ce sont les ancêtres, qui vivent encore, des Banville et des Zola, et des Baudelaire et des Goncourt, et des Flaubert et des Verlaine. Et si vous me demandez comment il se fait que l'on a quitté la nature pour l'art, je vous répondrai que je ne suis pas sûr de le savoir. M. Jules Lemaître vous dira que c'est *peut-être* qu'à force de contempler cette jolie nature, le sens s'émoussant peu à peu, on a fini par la perdre de vue, pour ne s'occuper plus exclusivement que de la façon dont on la considérait, laquelle se mit à être *intéressante*. L'*intérêt* croissant de plus en plus, on en arriva à trouver sa besogne si haute qu'elle fut divinisée à son tour. Et voilà l'art. On se regarda travailler. On peignit pour peindre, non pour exprimer ; on fit de l'art pour en faire. Je pense que c'est cela, l'art pour l'art ! On ne demande pas si la pauvre nature est tombée dans le mépris. La nature, la belle nature de Dieu a été profanée, souillée, foulée aux pieds. Elle est devenue une matière expérimentale où s'exercent en blasphémant froidement de sinistres carabins. A la perversité on a joint la bêtise. C'est du dernier progrès. Naturalisme, réalisme, psychologisme, évolutionnisme, symbolisme, combinaisons de ces choses-là ensemble, sans compter le boudhisme, l'exotisme et les *décadents :* c'est à peu près tout, je crois, ce qu'a produit le romantisme. Progéniture bariolée et monstrueuse. Il n'y a plus de raison, plus de lois, plus de règles, mais des individus avec d'épouvantables caprices : c'est l'anarchie des esprits, image de celle de la rue.

Octave Crémazie est romantique ; mais l'on comprend que son romantisme est de bon aloi. Il appartient à la seconde génération, et eût été de la pléiade philippienne. Non qu'il répudie les classiques, toujours haut situés dans son esprit. Non qu'il réprouve non plus les poétiques anciennes. Mais il fait un choix intelligent et des préceptes des unes et des ouvrages des autres. Il réserve son admiratfon pour les grands génies du XVIIe siècle, et donne son affection à ceux de son temps. " La lecture d'une " méditation de Lamartine, pendant son exil, lorsque la mélancolie " enveloppe son âme comme un manteau de plomb, ou d'une nuit " d'Alfred de Musset, lui donne plus de calme et de sérénité qu'il " n'en saurait trouver dans toutes les tragédies de Corneille et de " Racine : Lamartine et Musset, continue-t-il, sont des hommes de " mon temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leurs " regrets trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, " chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les " mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves, et j'ai " ouvert mon cœur aux mêmes aspirations pour adoucir l'amer- " tume des mêmes regrets. Quel lien peut-il y avoir entre moi et " les héros des tragédies ? En quoi la destinée de ces rois, de ces " reines peut-elle m'intéresser ? Le style du poète est splendide, il " flatte mon oreille et enchante mon esprit ; mais les idées de " ces hommes d'un autre temps ne disent rien à mon âme, ni à mon " cœur."

Et si ces grands poètes avaient su faire la peinture du cœur humain, tel qu'il existe dans tous les temps ?.....Mais je dois respecter la pensée du maître, d'autant qu'elle est vraie, en ce qu'elle regarde surtout le côté profane et païen. Et il ne faut pas oublier qu'artiste lui-même, Crémazie se laisse toujours enchanter par les belles formes classiques, en même temps qu'éminemment pondéré et homme de goût, il donne tous ses suffrages à la juste ordonnance des œuvres du passé.

Mais il est de ses contemporains. Considérant la littérature du XVIIe siècle comme l'ancêtre de celle du XIXe, il vénère celle-là comme il ferait son aïeul, tandis qu'il réserve sa tendresse pour celle qui a guidé ses premiers pas dans le chemin de la vie. " M. " Thibault, dit-il, prèfère son grand-père, j'aime mieux mon père. " Des dieux que nous servons telle est la différence."

Crémazie est un démocrate de la pensée. Il trouve raisonnable que le 89 de la littérature ait eu lieu après le 89 de la politique, et c'a été le romantisme. En ce bon temps, qui paraît déjà vieux, on était libéral sincère chez nous. Cela venait de 38, dont on abhorrait

néanmoins les excès et les coryphées, cela venait du sang des ancêtres, qui luttèrent si héroïquement pour nos franchises ; cela devait venir encore des libertés de la mère-patrie et de l'aversion où l'on tint, à Québec, sous l'épopée napoléonienne, le despotisme et l'ambition du Corse parvenu. Les *arpents de neige* abandonnés par le Bourbon pour la Du Barry y étaient peut-être pour leur part. Toujours est-il que Garneau réflétait, en partie, l'esprit de son temps, lorsqu'il se prononçait, en maints endroits de son histoire, en faveur de la liberté. Il ne faut pas s'en étonner. Crémazie ne détonne pas autant sur nos idées politiques. Il se contente de nous laisser voir sa satisfaction que les idées romantiques " sachent se faire une place au soleil littéraire tout aussi bien que les serfs et les prolétaires ont su faire la leur dans la société politique."

Le principe qui faisait rejeter à Octave Crémazie certaines traditions classiques dans la littérature lui faisait également répudier le païen dans l'éducation. Il est curieux et reposant de l'entendre parler là-dessus : " J'ai toujours été de l'opinion de " l'abbé Gaume, dit-il ; on nous fait ingurgiter beaucoup trop " d'auteurs païens quand nous sommes au collège.....Cette mytho- " logie grecque, ces auteurs païens qui déifient souvent des hommes " qui méritent tout bonnement la corde, ne peuvent à mon sens " inspirer aux élèves que des idées fausses et des curiosités mal- " saines.....Je sais bien que saint Basile et saint Jean Chrysos- " tôme, que saint Augustin et saint Bernard ne peuvent, sous le " rapport littéraire, lutter avec les génies du siècle de Périclès, ni " avec ceux du siècle d'Auguste ; mais ne vaudrait-il pas mieux " être moins fort en grec et en latin, ... et recevoir dès l'enfance " des idées saines et fortes, en rapport avec l'état social actuel, qui, " malgré ses cris et ses blasphèmes, est fondé sur les grands " principes chrétiens et ne vit que par eux ? "

De voir notre poète bien aimé se rencontrer sur une pareille question avec Pie IX et Louis Veuillot n'est pas pour lui faire tort ni pour nous déplaire. Certes, voilà un romantisme noble et éclairé. Encore que j'admire et que j'aime profondément les classiques, et notre vieux Boileau avec ses vers proverbes, et le doux Racine, et le bon Fénélon, et l'inimitable Sévigné, et l'austère Bourdaloue, et même ces pauvres grecs et latins, qui ont su faire deux et trois mille ans de chemin pour nous joindre, encore, dis-je, que je passe avec eux les plus douces récréations, je ne puis m'empêcher de laisser vibrer mon âme à l'unisson de ces grands romantiques qui se nomment De Maistre, La Mennais, Lacordaire, Gerbet, Veuillot. Ces hommes ont fait entendre en face de la philosophie

insolente et de l'impiété imbécile le plus fier et le plus éloquent langage ; ils ont parlé une langue admirable de clarté, de souplesse, d'énergie, de sentiment et de vérité. Et ce sera la gloire du romantisme d'avoir produit des talents dignes d'être mis en parallèle avec les grands génies de l'antiquité. Crémazie a été leur admirateur passionné, en quoi il n'eut pas tort.

Telles ont donc été ses doctrines littéraires. Les a-t-il mises en pratique ? Partisan déclaré de ses contemporains, a-t-il cherché à reproduire leur manière dans ses écrits, plutôt que de marcher dans les chemins battus des deux derniers siècles ? C'est ce que nous allons voir. Parlons d'abord de sa prose

Octave Crémazie possède d'abord les grandes qualités du style : la pureté, la simplicité, la mesure, le naturel. Puis il tient de ses maîtres : de Sainte-Beuve, la finesse, de Veuillot, le relief. Puis il y a une profondeur d'idée, une nouveauté d'aperçus, une originalité d'expression, une connaissance de la langue, une ampleur dans tout le vêtement de la forme, une sûreté de main, un coup d'œil sur les hommes et les choses, qui sont bien de lui. Que dirai-je encore ? Rappellerai-je sa grâce, son élégance, sa force ? cette grave allure de sa phrase que l'on prendrait pour de la majesté ? cette ironie douce et voilée qui s'en dégage souvent ? L'on va dire que j'y vais de tous mes souvenirs de littérature, et que, pour un juge si sévère à l'endroit de la critique élogieuse, c'est monter joliment le ton. Je confesse pourtant que je trouve tout ce que j'ai dit dans les écrits en prose de Crémazie, et qu'il est infiniment regrettable que cette partie de son œuvre soit si restreinte. Peut-être ne la connaît-on pas assez. Le poète a fait oublier le prosateur, et c'est un bon argument en faveur du premier, lorsque l'on songe à la qualité du second. Mais enfin n'y a-t-il pas de défaut dans cette prose-là ? Vous me voyez bien embarrassé. La lecture réitérée de ce petit nombre de pages choisies, qui nous donnent la substance d'un esprit riche et éminemment cultivé, ne m'a jamais procuré que du plaisir, et je me déclare incapable d'en dire du mal.

Ah ! bien, si vous demandez du style raffiné, des phrases passées à l'alambic, de " l'écriture artiste ; " c'est une autre affaire. Je conviendrai que Crémazie n'a point ces qualités. Ce n'est pas un styliste à la Maupassant ; c'en est un à la Louis Veuillot, ce qui n'est pas dommage. Il appartient, comme je vous ai dit, par les principes à 1830, et par la manière aussi. Il est de ceux qui se nourrissent " de la moelle des lions, non de celle de lièvres." Son écriture est large ; son éclectisme embrasse tous les siècles et tous les pays dans ce qu'ils ont de meilleur. Cela vous paraîtra exagéré, parce qu'il s'agit d'un Canadien, mais cela est vrai.

Et, à ce propos, vous remarquerez que Crémazie prosateur est plutôt *français* que *canadien*. Il y a une nuance. Il n'est guère d'écrivains *français* dans notre pays ; de ces écrivains qui ne font point d'anglicismes, qui ne bronchent point dans la langue, qui possèdent à fond les idiotismes, qui discernent l'idiôme de l'argot, qui écrivent de façon qu'à la lecture on ne sache pas trouver de différence entre ceci et du français de là-bas : outre Crémazie, M. Buies, M. Fréchette, avec de la bonne volonté, et une couple d'autres, pas plus. Il y faut, quand on a reçu son éducation au Canada, des prodiges d'étude et d'observation, et peut-être qu'après cela, si vous n'avez vécu en France, si vous ne vous êtes pas, en quelque sorte, identifié avec l'esprit et le génie français, vous êtes un écrivain *canadien* (je ne dis pas *canayen*), quoi que vous fassiez, et un habitant des bords de la Seine ne s'y trompera point. Nous avons vu qu'il est déjà beau d'écrire des *choses* canadiennes dans la langue de nos pères, encore que nous n'en connaissions pas tous les secrets. Lorsqu'on les connaît, comme Crémazie, ce l'est davantage.

Je vous ai entretenus de cette prose plus que je ne l'avais résolu. Pour résumer en une formule, la plus courte possible, acceptez-vous que Crémazie prosateur soit, quant au fond, un romantique, et, quant à la forme, un romantique encore, doublé d'un classique ? J'en ai donné suffisamment d'exemples pour l'établir.

En est-il de même de Crémazie poète ? Il est temps d'y venir.

En premier lieu, je crois qu'il est superflu de démontrer, après ce qui a été dit et vu précédemment, qu'Octave Crémazie avait reçu du ciel les dons qui ont fait le poète dans tous les temps, je veux parler de l'inspiration et de l'imagination. L'analyse de la *Promenade des trois morts* l'a fait voir avec évidence. Crémazie sait créer un sujet et concevoir un plan vaste ; en outre, son vers lui appartient : il ne plagie ni ne pastiche. Ce n'est pas tout d'inventer et de disposer. Par là, on saisit l'esprit ; il faut encore lui plaire. Voici l'imagination avec son cortège de peintures et de couleurs ; voici l'artiste avec sa palette. Crémazie eut l'imagination vive et puissante, parfois réaliste. D'ailleurs, il ne hait point le réalisme ; il en fait même l'éloge, à propos de ses *Trois morts*. Il ne va pas, comme il écrit lui-même, jusqu'à dire, à l'instar de Victor Hugo, que le beau, c'est le laid, mais il croit qu'il n'y a que le mal qui soit laid d'une manière absolue. A ses yeux, le rocher frappé par la foudre ne le cède pas en beauté à la prairie émaillée de fleurs. Il fait observer à M. Thibault que ce qu'on appelle l'horrible, n'est

souvent, dans l'harmonie universelle de la nature, qu'une autre forme du beau, et qu'on peut bien admirer ce que Dieu a pris la peine de créer. Par ce côté, Crémazie se rapprocherait donc, sauf la forme plastique, des auteurs français plus contemporains même que M. Hugo, par exemple, de Baudelaire, ou de Zola. Cela vous surprend? Eh bien, Jules Lemaître a démontré que l'auteur des Rougon-Maquart était un poète épique, qui plus est, poète idéaliste. Mais il faut voir l'idéalisme de Pot-Bouille! Quoi qu'il en soit, Crémazie fait passer dans ses vers le réalisme acceptable qu'il professe. Rien n'est plus *horriblement* beau que certaines stances de la *Promenade*. Vous vous rappelez ces trois compagnons de vie qui

> Se donnent, en pressant leur main raide et flétrie,
> De leur bouche sans lèvre un horrible baiser.

Ailleurs vous avez jugé son imagination, ou gracieuse, ou riche, ou légère, ou touchante, vraie toujours, jamais dévergondée. Car Crémazie possède encore le discernement, cet œil du génie. Ses puissantes facultés se laissent docilement guider par la raison, Egérie naturelle, dont il suit les avis dans ses plus grands écarts, et et sans laquelle on est toujours, quoi qu'on fasse, un méchant écrivain. C'est le côté par où, ici comme ailleurs, il se rattache aux classiques. Mais il sait toujours marier l'atticisme du siècle de Louis XIV avec les justes revendications du sien.

Crémazie poète appartient au romantisme autant que cela est possible à un homme qui assiste de loin à l'évolution du genre et l'étudie avec passion parce qu'il l'aime de même. Celui peut-être dont il cherche le plus à imiter le talent est Alfred de Musset, son auteur de chevet. Il est toujours de la seconde génération romantique, en société des poètes aussi bien que des prosateurs.

Mais sa perfection ne va pas jusqu'à celle des *parnassiens*, à lui inconnus pour la plupart, à cette époque, si tant est que ce soit une perfection plus grande qu'une autre d'être *parnassien:* ce qui est certain, c'est qu'elle est d'autre nature, et que c'en est une. Il ne faut pas nier que François Coppée, malgré bien des abus et d'insupportable prose rimée, soit *quelqu'un* dans la poésie contemporaine. Je ne parle pas des illuminés, qui procèdent, en ligne plus ou moins directe, de la révolution de 1850, et dont M. René Ghil est le fanal. Je m'en tiens à la tige et aux ramifications légitimes du dernier cénacle. Que les muses ont marché, grand Dieu! depuis Malherbe jusqu'à José-Maria de Heredia! Quelle distance seulement entre Alfred de Vigny et Jean Richepin! La

poésie est devenue une abstraction singulière. Autrefois on donnait le nom de versificateur à celui qui, sans conception, faisait bien les vers : ce n'était pas un poète. Le poète était un inventeur, et com posât-il de mauvais vers, on le lui passait en considération de sa parenté avec les dieux. Le poète s'appelait Corneille ; il ne se nommait pas toujours Delisle. On a changé tout cela. Que n'a-t-on pas changé ? Aujourd'hui il n'est pas de rigueur d'avoir des idées pour être tenu poète, et grand poète, et être piedestalisé. Il suffit de savoir tourner l'alexandrin, et même de ne pas le savoir : pourvu que l'on fasse cas de la rime. Mais elle est riche, la rime contemporaine ! Eh oui ! une grande partie de la poésie de notre fin de siècle s'est réfugiée dans la rime millionnaire ! Un de nos compatriotes y a gagné un moment de vogue.

Ce n'est pas pourtant toute la perfection de cette poésie. Et certains critiques, haut cotés sur le boulevard parisien, pour qui la tradition littéraire ne signifie plus rien, vous affirment gravement qu'il y a dans les vers actuels des beautés invisibles, mais réelles, une harmonie inconnue, que de l'arrangement des mots jaillit je ne sais quel fluide lumineux ou auditif procurant un charme indicible à des oreilles ou à des yeux exercés. Tout à ce plaisir nouveau, vous ne prenez pas garde que la pensée brille par son absence, vous oubliez même que vous lisez de la prose, parfois peu intelligible, vous oubliez les lois du langage, vous oubliez tout, dans le ravissement de la beauté plastique, plongé que vous êtes dans les délices du paradis de l'art pour l'art. Ils vous disent cela sur un ton définitif. Vous faites l'épreuve. De prime abord, cela vous paraît très mortel. Vous vous travaillez : vainement. Vous vous fâchez. Vous avez été pipé. Erreur. Vous êtes un profane. Il y avait de quoi flatter vos cinq sens, et peut-être aussi votre cerveau. Faites-vous initier, et vous verrez si c'est beau, les sonnets de M. José-Maria de Heredia, membre de l'Académie française !

Mais je ne veux pas dire trop de mal de la poésie *parnassienne*. Je reconnais que M. Lemaître n'a pas tort de dire que les poètes de la seconde moitié de ce siècle ont su tirer du vers français des vibrations nouvelles, qu'ils en ont varié le rythme, qu'ils l'ont assoupli et façonné à l'idéal qu'on se fait de l'art fin dix-neuvième siècle. Mais qui est-ce qui va soutenir qu'ils l'emporteront, aux yeux de la postérité, sur les premiers romantiques, et surtout sur nos grands classiques ? Qui dira jamais sérieusement que l'auteur de *Kaïn* fut le premier poète de la France ?

En tous cas, si cette poésie moderne est la plus belle, j'accorde que Crémazie n'en a point connu le formulaire ni la pratique. Soit

ignorance, soit dédain des rituels de l' " écriture artiste," ses poèmes n'en portent pas trace. Son ambition n'est pas de faire jaillir des éclairs de la bataille des mots, ni de ravir des blasés par des phrases quintessenciées. Ses lecteurs ne sont ni des névrosés ni des malades de " modernité." Il s'adresse à des Canadiens-Français, qui éprouvent encore. Dieu merci, autre chose que des " sensations," capables de tenir leur imagination attentive à un idéal divin et d'ouvrir leur cœur aux vrais sentiments. Avant que d'écrire, Crémazie pense, et ce Nicolas Boileau, malgré tout, n'était pas un sot. Il voit Dieu, l'archétype du poète, et le premier inspirateur. Il le voit en lui-même et dans ses œuvres ; dans sa grandiose création, dans sa riante nature ; dans le Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore, dans le roulement du Montmorency, dans le majestueux Saint-Laurent, dans le jardin des Mille-Iles, dans le panorama de Québec ; dans la foi, le courage et l'honneur ; dans l'angoisse de la mort et jusque dans les mystères du tombeau. Il est romantique enfin, je vous l'ai dit. Les poètes du moyen-age et de 1830 l'ont formé. Le verbe suit. Et vous admirez un vers plein, mâle, vivant, simple, beau ; point prosaïque (je parle du Crémazie des *morts* et des *Mille-Iles*), ni ambitieux, ni ronflant, ni fantasque. Pas musical, non plus, mais un vers qui sonne vrai et juste et français. Point de néologismes, point d'airs émancipés ; point de vers libres, sans mesure comme sans rythme ; pas d'alexandrins sans hémistiche ou qui en aient deux, pas de décasyllabiques en deux parties égales, pas de coupes extraordinaires, pas de rejets fautifs (on dirait louables, à présent), pas d'enjambement à propos de rien : la seule variété permise par l'art poétique. La Fontaine et Molière s'en sont contentés.

On a dit que Crémazie rimait pauvrement. Je ne disconviens pas que les mêmes rimes reviennent assez souvent, si l'on prend tout le recueil à la fois. Mais il est bon de faire remarquer que la rime millionnaire nous a gâtés. Du temps de Racine, on ne tenait pas compte de la consonne d'appui. On faisait rimer *fort* avec *mort*. Crémazie rima comme Racine : c'est assez.

Maintenant, qu'il se rencontre çà et là quelques vers faibles, que telle stance sente un peu l'effort, que telles inexpériences trahissent la naissance et l'éducation canadiennes, cela n'est pas pour nous surprendre. Car, bien que la poésie de Crémazie soit plus *canadienne* que sa prose, attendu que l'une a été faite au Canada et l'autre en France, elle n'en demeure pas moins ce que nous l'avons vue, et il n'y a pas un iota à retrancher des éloges que nous lui avons décernés.

Je conclus en répétant du poète ce que j'ai dit du prosateur. Nous sommes en présence d'un adepte fervent du fond et de l'imagination romantiques, amoureux des simples et pures formes antiques.

Tel est Crémazie. Ce qui demeure après qu'on l'a lu, c'est, dans l'esprit, un goût plus prononcé des beaux vers, et, dans l'âme, un attendrissement profond, une admiration sincère du beau et du bien, une immense pitié pour les malheureux, une impression de noblesse et de gravité, que je crois être la caractéristique de son génie.

Certes, il nous est glorieux qu'un tel poète soit canadien. Et c'est avec infiniment de raison qu'il a été appelé notre poète national. Il me reste à dire quelques mots à ce sujet.

Qu'est-ce que c'est qu'un poète national? Cela peut s'entendre de diverses façons. D'abord, à un point de vue général, tout homme qui chante convenablement, *pour ses compatriotes, les sujets nationaux*, mérite ce titre, et il peut s'en rencontrer plus d'un dans un pays. Tous les poètes grecs étaient des poètes nationaux. Il n'y avait pour eux que la Grèce, en dehors de laquelle rien n'était que barbare. Personne ne contestera que Crémazie ne soit un poète national de cette sorte.

Celui-là écrit des poèmes, *pour son pays, sur des sujets étrangers*: n'est-il pas encore un poète national? Ne met-on pas les poètes et les artistes d'une nation au rang de ses législateurs et de ses politiques? Est-ce que les tragédies de Corneille et de Racine ne forment pas un des plus riches joyaux du trésor national de la France? Charles-Quint disait, à propos du peintre Murillo, qu'il plaçait, dans son estime, les artistes au-dessus des grands d'Espagne. "Car, ajoutait-il, je fais un grand d'Espagne, mais je ne puis faire un artiste." L'esprit vaut mieux que tout ; et ce qui en vient participe de cette valeur. La poésie est une des plus hautes manifestations de l'esprit. Par suite, le poète qui, laissant les hommes d'état et les guerries agrandir la puissance et l'autorité de la patrie, dévoue sa vie à en accroître le domaine intellectuel et à élever à sa gloire les monuments de la pensée et du style, fait assez en sa faveur pour mériter d'en recevoir le titre d'auteur national. L'auteur des *Trois morts*, en travaillant à ceindre son front de la couronne de laurier, a tressé à son beau Canada une couronne faite d'âme et de lumière.

Mais ce qui est en litige, ce n'est pas précisément que Crémazie soit *un* de nos poètes nationaux, mais *notre* poète national. Et je crois que tout le monde y entend un auteur qui, par la perfection

poétique de ses ouvrages, patriotiques ou autres, et plus encore par la façon dont il a su exprimer l'esprit, les sentiments, les traditions, les tendances, les convictions, la foi de sa nation, s'en est fait, en quelque sorte, l'image, et est devenu sa gloire et son orgueil, si bien que prononcer le nom de ce poète suffise pour évoquer le nom de la patrie et de ce qu'il y a de meilleur en elle. Homère fut le poète national des Hellènes, Ossian, celui de l'Ecosse, Camoëns, celui du Portugal, Shakespeare, celui de l'Angleterre, Brizeux, celui de la Bretagne: Crémazie a été et sera toujours le poète national des Canadiens.

Et ici il n'y a pas à contester. Cela ne se raisonne guère : le sens général de la nation est le souverain arbitre en cette matière ; et, de même que, dans les anciennes républiques, un homme devenait, à certaines occasions, le porte-voix de tout un peuple, et qu'il eût été insensé de le nier, de même le sentiment public est-il la voix autorisée pour élever sur le pavois son poète national. C'est ce sentiment, quasi inconscient, qui a associé, dans nos emblêmes patriotiques, les portraits de Crémazie et de Garneau, nos auteurs nationaux. Personne, j'imagine, n'a réclamé.

Crémazie a eu un compétiteur dans la personne de M. Louis Fréchette, lequel a pu se glorifier quelque temps de ce si fort enviable titre. Et quand je parle de compétition, je prie qu'on n'entende pas que M. Fréchette s'est rendu coupable de brigue. Je ne veux pas provoquer ses ires ; oh ! que non ! Je veux seulement dire qu'il a vu accoler à son nom l'épithète glorieuse. On sait à quoi c'est dû. Crémazie exilé, puis mort, l'auteur des *Oiseaux de neige* était resté presque seul sur le Parnasse canadien. Il avait remporté un prix à l'Académie française (ceci a été contesté depuis) ; il était le premier de nos compatriotes que l'on eût distingué de la sorte ; et puis, ma foi, il lui était arrivé de confectionner de jolis vers. Je ne parle pas de sa nature tapageuse. Tant qu'enfin un public complaisant se mit à lui décerner le doux titre. On laissait faire, et cela s'accréditait. J'imagine qu'au fond plusieurs disaient bien : poète national, entre guillemets, comme pour faire une citation. Il semble que l'on voulût donner au poète couronné cette consolation de son vivant, mais qu'il n'y eût rien de sérieux pour l'avenir, en vue duquel on réservait Crémazie. Les morts sont comme les amis : ils souffrent volontiers que les fâcheux, les indifférents passent devant eux, sûrs qu'ils sont de l'inviolabilité de notre affection et de l'immutabilité de notre préférence. Ainsi, je crois, Crémazie en a-t-il agi vis-à-vis de M. Fréchette, dont, au surplus, il appréciait fort le talent. Du fond de sa tombe, où il attendait, en expiant, l'immor-

talité due à son génie, et où il est permis de croire que les vers ne lui laissaient pas le loisir de philosopher sur les événements de ce monde, il a laissé faire qu'un autre ceignît pour un temps sa couronne. Hélas ! ce temps est passé. Je n'ai pas besoin de rappeler le suicide littéraire qui s'est perpétré au milieu de notre société saisie d'étonnement et d'horreur. Cependant je veux être bon prince ; et, malgré les étrivières que j'ai reçues, dans le tas—n'ayant pas le bonheur de savoir si je suis un *bon prêtre*, et surtout étant un de ces pauvres petits professeurs de collège si rudement menés par le docte auteur—malgré, dis-je, les mauvais traitements dont j'ai été l'objet, je veux croire un moment que les lettres au P. Lacasse et à l'abbé Baillargé sont des dithyrambes et que *Le lauréat* n'a rien prouvé, etc., ou tout au moins que M. Chapman a souvent confondu le plagiat avec l'imitation géniale. Je prends la *Légende d'un peuple*, telle qu'elle était avant la fête, et je trouve qu'il y a là-dedans, à côté de strophes vraiment lyriques et de vers splendides, bien de la prose, bien de creuse sonorité, bien de mauvais Coppée, pour valoir à l'auteur le titre de poète national. Et c'est ce que M. Fréchette a fait de mieux. Crémazie reste donc, sans plus, notre poète national.

Gloire à toi, ô Crémazie ! Tu es le vrai poète, qui as chanté dans des vers homériques la gloire de ta patrie, qui lui as élevé un monument impérissable, qui as fait pour elle autant que ses plus intrépides guerriers, qui lui as donné ton génie, la plus noble partie de toi-même, qui as poétisé son histoire, retracé les exploits de ses héros et célébré les vertus de ses martyrs, qui as décrit la grandeur de ses fleuves, la majesté de ses forêts, la magnificence de ses sites, qui n'as jamais fait qu'aimer passionnément cette patrie, dont tu as été tenu exilé ! Fasse le Ciel que, ramenant bientôt tes cendres dans ton Canada bien aimé, ou élevant à ta mémoire quelque mausolée digne de toi et de nous, nous réparions, à la fin, l'ostracisme où nous t'avons laissé mourir ! En attendant, compatriotes, faisons quelquefois une prière à l'intention du barde canadien, et gardons-lui dans nos cœurs un immortel souvenir !

L'abbé N. DEGAGNÉ.

A M. ERNEST GAGNON [1]

Ainsi que le glaneur, courbé sur le guéret,
Ramasse le blé d'or égrené dans la plaine,
Vous recueillez, joyeux et tout fier de l'aubaine,
Les épis que souvent l'historien, distrait,
Laisse derrière lui choir de sa gerbe pleine.

Vous avez la pitié des choses que l'oubli
Recouvre de son flot ou voile de sa brume :
Et des faits délaissés qu'anima votre plume,
Des feuillets sur lesquels votre front a pâli,
On pourrait faire, ami, maint précieux volume.

A vos efforts vaillants de chercheur obstiné
Rien ne peut faire échec, nul secret ne résiste.
Et parmi vos travaux, où tant de charme existe,
Il en est un, surtout, où vous avez donné
Tout l'amour idéal de votre âme d'artiste.

Ce travail, c'est le livre, humble mais précieux,
Dans lequel vous mettiez jadis, frémissant d'aise,
Comme en un riche écrin qu'avec amour on baise,
Les tant vieilles chansons que les nobles aïeux
Apportèrent ici de la terre française.

Soyez loué ! soyez loué, savant ami,
D'avoir su par vos soins arracher au naufrage
Tous ces harmonieux vestiges d'un autre âge,
Que l'oubli submergeait déjà plus qu'à demi,
Et qui sont un si pur et si bel héritage.

[1] A l'occasion de la réédition de son étude sur les chants populaires du Canada français :

Ils ont, ces vieux refrains, dans leur rusticité,
Comme un vague parfum des pins de l'Amérique,
Et résument pour nous la légende homérique
Que la France, la croix toujours à son côté,
Ecrivit de son sang sur le sol d'Amérique.

Les premiers, il ont fait tressaillir les échos
Du Saint-Laurent sauvage endormi dans sa gloire,
Et, pleurant la défaite ou chantant la victoire,
Cent ans ils ont suivi le groupe de héros
Dont les faits éclatants remplissent notre histoire.

A travers les forêts, sur les mers, dans les champs,
Ils ont vibré partout, les refrains de la Gaule ;
Et nos coureurs des bois, le mousquet à l'épaule,
En on redit les airs allègres ou touchants,
Des sierras du Mexique aux banquises du pôle.

Ils sont comme l'écho perdu des anciens jours,
Et nous devons sans cesse en avoir souvenance,
Parce que, les ayant appris dès leur enfance,
Nos ancêtres les ont chantés dans leurs amours,
Dans leur deuil, dans leur joie ou leur désespérance.

Nous devons les savoir, parce que leurs couplets,
Où vibre incessamment une note sereine,
Sont comme les anneaux de l'infrangible chaîne
Qui, malgré l'Océan, doit lier à jamais
Notre jeune patrie à la patrie ancienne.

Nous devons les chérir d'un amour immortel,
Parce que sur nos bords, où les luttes renaissent,
Où deux peuples rivaux souvent se méconnaissent,
Ils sont pour nous, Français, les notes de rappel
Par qui les vrais amis toujours se reconnaissent.

Et puis, bénissons-les, bénissons leur réveil,
Parce que ces chansons d'amour ou de vaillance
Evoquent dans nos cœurs les heures d'innocence
Où nos mères berçaient notre premier sommeil
A leur mélancolique et naïve cadence.

Non, ils ne devaient pas mourir, ces vieux accents,
Ces souvenirs si chers dont s'effaçait la trace.
Grâce à vous, ils ont pris à tout foyer leur place ;
Et toujours, si quelqu'un me le redit, je sens
Dans leur rythme frémir l'âme de notre race.

Et quand parfois, le soir, je feuillette, en rêvant,
L'œuvre ou vous avez mis tant d'âme et de constance,
Je comprends que de ceux qui chérissent la France
Personne mieux que vous, ô modeste savant,
N'a pour elle gardé l'amour et l'espérance.

W. CHAPMAN

LA BAGUE DE MARIE STUART

(*Suite et Fin*)

IV

.....

Noël approchait.

Les jeunes époux venaient de passer un temps exquis de solitude à deux, lorsque le monde, ce monde où l'on s'ennuie parce qu'il se compose d'ennuyés, s'avisa que Lord et Lady Primrose en prenaient bien à l'aise avec lui et prolongeaient leur lune de miel au-delà des limites permises.

Des parents, des amis écrivirent en insinuant que ce serait charmant de se réunir au château comme autrefois, et de passer ensemble les fêtes du jour de l'an.

A chaque lettre qu'il recevait, Charles poussait un soupir.

" Hélas ! on en veut à notre bonheur ! "

" Du tout, ce sera excellent pour toi d'avoir quelques distractions.

" Dans un perpétuel tête-à-tête, tu risquerais de te fatiguer de moi," répondait Lady Esther.

" O fille d'Eve ! faut-il que tu sois persuadée du contraire pour oser dire une chose pareille !

" Crois-tu que sans cette assurance, je serais heureuse comme je le suis ? " murmurait-elle tendrement.

" Ma bien aimée, qu'il est doux de vivre avec toi ! "

Un jour cependant, il prit son courage à deux mains et déclara à Esther qu'il se décidait à ouvrir les portes de Primrose à tous ces gens qui mouraient d'envie d'y venir chasser, manger, danser, ajoutant qu'il ne voulait pas la condamner à la vie d'ermite.

" Seulement, " dit-il. " J'y mets une condition : c'est que nous n'aurons pas trop de femmes. Allons, prépare ta liste d'invitations, ma chérie, et nous la reverrons ensemble. Je crois, par exemple, que nous ne pourrons pas nous dispenser d'avoir ma cousine Liliane."

.....

Huit jours plus tard, c'en était fini de la délicieuse tranquillité de Primrose.

Une foule d'hôtes remuants et bruyants remplissaient le château.

Parmi les premiers arrivés, se trouvait Sir Edward Marstone dont la mine se rembrunit sensiblement lorsqu'il apprit que l'on attendait Lady Dudley.

Elle s'était jouée de lui et il ne le lui avait pas pardonné.

" Elle ne viendra pas," pensait-il.

" Elle voulait épouser Primrose par ambition ou par amour, je ne sais ; en tous cas, elle souffrirait trop de voir une autre occuper la place qu'elle rêvait."

Mais il se trompait. Elle vint pourtant.

Un soir, à l'heure du dîner, elle entra dans le salon où tous les convives étaient rassemblés semblable à une fée, avec sa robe vaporeuse, étincelante de bijoux et le visage radieux. Elle serra la main de Lord Primrose et embrassa tendrement Esther.

" Si jamais un baiser de Judas fut donné, c'est bien celui-là ! " songea Sir Marstone, tandis que la jolie veuve le saluait comme un ami.

Que lui importait, à elle, cette victime ou une autre ? Ne lui étaient-elles pas toutes indifférentes ?

" Que vient-elle faire ici ? " se demandait Sir Edward avec toute l'amertume que le refus de Lady Liliane avait laissée dans son cœur.

" Veut-elle y semer la discorde, ou désire-t-elle seulement se réjouir à la vue du bonheur de son cousin ? Je la crois bien incapable de ce dernier sentiment, aussi vais-je avoir l'œil ouvert sur vous, Milady ! "

Mais malgré les suppositions de Marstone, Liliane ne trahissait ni jalousie, ni dépit. Elle se contentait de charmer tout le monde par sa grâce et se montrait aussi gaie, aussi aimable que si elle n'eût jamais rêvé d'être un jour Lady Primrose.

" Cependant je ne m'y laisse pas prendre ! " se répétait le sévère observateur. " Elle a voulu l'épouser, j'en suis sûr, et lui a tendu ses filets dorés. Heureux Charles qui a su échapper au piège ! "

Un homme dont les yeux sont ouverts par la haine, voit bien des choses que les autres ne remarquent pas. C'est ainsi que Sir Edward s'aperçut fort bien de la pâleur soudaine de Lady Dudley, lorsqu'on lui fit après le dîner les honneurs de la serre merveilleuse.

" N'était-ce pas délicieux de la part de Charles de me préparer une telle surprise ? " demanda naïvement Esther.

" Moi, je pense qu'il est surtout délicieux de posséder une petite femme assez enfant, assez jeune de caractère pour se réjouir de tous les cadeaux, même du plus modeste ! " interrompit Lord Primrose.

" C'est que la manière de donner fait tout en pareil cas," répliqua t-elle en échangeant un tendre regard avec son mari.

Liliane sourit, mais du bout des lèvres et se laissa tomber sur les coussins d'un divan. Il y avait là, sous des palmiers, tout un petit salon improvisé dans le goût oriental.

" Vous devez à présent être tout à fait au courant des légendes et des secrets du château, chère Esther ? "

" Je commence, " fit celle-ci avec un sourire, " quoiqu'il soit difficile de s'y retrouver. J'ai lu les chroniques attentivement et ai appris ainsi une foule de choses : par exemple qu'un fameux spectre revient chaque année à jour fixe dans la tour de Duncan."

" Connaît-elle l'histoire de la bague ? " demanda Liliane à voix basse à son cousin.

" Certainement. Elle voulait la mettre à son doigt, il a bien fallu lui raconter tout.

Sir Marstone avait entendu ce petit colloque.

" A votre place, mon cher ami, j'en finirais avec cette bague. Enterrez-la, jetez-la à l'eau ou faites-la fondre ; mais ne continuez pas à vivre de siècle en siècle dans la famille avec la terreur superstitieuse de ce bijou.

" Cela vous ressemble de parler ainsi, Monsieur l'esprit fort," reprit Liliane. " Vous ne comptez donc pour rien le charme du frisson mystérieux qui nous agite à la vue de cette dangereuse relique."

" Je ne tolérerais pas qu'on frissonnât de la sorte chez moi," répliqua Sir Edward d'un ton sec.

" On n'en aurait pas l'idée non plus : une maison moderne ! Mais Primrose est fait tout exprès pour inspirer ce sentiment exquis de poétique terreur. C'est un de ces vieux châteaux dont les propriétaires eux-mêmes ne connaissent pas tous les détours !

" C'est vrai," reprit Esther ; très souvent Charles et moi nous découvrons des recoins où il n'avait jamais pénétré. En revanche, il est impossible de retrouver la chambre où Marie Stuart a passé sa dernière nuit ici. Nous avons eu beau consulter les plans, les archives du château : tout a été inutile."

" Rechercher cette cachette était aussi l'occupation favorite de votre pauvre père, Charles, vous vous en souvenez ? " fit Lady Dudley.

" Voilà qui m'étonne," reprit Sir Marstone, " car à quoi servirait de découvrir cette chambre, à moins que ce ne soit pour avoir une occasion de nouveaux *frissons ?* " ajouta-t-il en se tournant d'un air moqueur vers Liliane, qui ne daigna pas relever la taquinerie.

" Vous m'avouerez cependant qu'il est intéressant pour un maître de maison de savoir où et comment ont pu dormir des hôtes sous son toit ? " répondit Lord Primrose.

" N'essayez pas de convaincre Sir Edward ; ce serait peine perdue ! " dit Lady Dudley. " Comment les nobles modernes comprendraient-ils les traditions et les légendes qui font l'orgueil des familles d'autrefois ? "

Marstone se mordit les lèvres : cette allusion à la jeunesse de son blason ne lui était pas agréable.

" En effet, le charme des vieux spectres et des jeunes Circés d'antique maison, nous échappe totalement," fit-il, voulant paraître entrer dans la plaisanterie.

" Pourtant je connais des gens, qui à défaut de vieux spectres, se fussent contentés d'une jeune Circé pour orner leur demeure," riposta Liliane, qui aimait à garder le dernier mot.

La soirée étant assez avancée, l'on se sépara pour la nuit. A ce moment, Lady Dudley s'approcha de son cousin, et tout en lui serrant la main affectueusement : " Quelle charmante femme vous avez su découvrir ! " dit-elle avec chaleur.

" Je suis très heureux qu'Esther vous plaise ; elle est si bonne, si loyale et je l'aime tant ! " répondit le jeune mari, absolument conquis par l'éloge de sa bien aimée.

" Si elle a pour moi le quart de la sympathie que j'éprouve pour elle, nous voici amies à la vie, à la mort ! " dit-elle avec un regard étrange.

Et comme Lady Primrose s'avançait vers eux :

" Nous parlions de vous, ma cousine," ajouta-t-elle.

" Sans dire trop de mal ? "

" Je demandais à Charles s'il croyait que vous pourriez m'aimer un peu ? "

" Non pas un peu, mais beaucoup," s'écria Esther en l'embrassant. " J'admire tellement votre beauté et votre intelligence, moi, qui ne suis qu'une pauvre petite paysanne."

" Vous cherchez un compliment, ma chère : ce sera pour un autre jour ! " Et avec un bonsoir accompagné d'un gracieux sourire, Lady Dudley s'éloigna.

" Décidément, je me trompais à l'endroit de Liliane," dit Lord

Primrose à sa femme, dès qu'ils furent seuls. " Je la croyais sans cœur, et ce soir, elle m'est apparue bonne, simple et affectueuse."

" Oui, et puis si belle ! Oh ! Charles, je voudrais être jolie comme elle pour te plaire."

" Enfant, va ! Tu sais bien qu'entre vous deux, c'est toi que j'ai choisie ? "

Esther remercia son mari d'un regard et appuya sa tête sur son épaule, en se disant qu'elle était bien la plus heureuse femme d'Angleterre.

.....

Pendant ce temps, Liliane, rentrée dans sa chambre, l'arpentait avec l'expression du désespoir.

" J'étais folle le jour où je suis venue ici ! " murmurait-elle en se tordant les mains. " Quel mauvais génie m'a poussée ! Etre ainsi à toute heure témoin de son bonheur à elle, de son amour à lui ! Je ne peux le supporter ; il faut que je parte. Si je restais, je serais capable de tout, oui, même d'un crime ! "

Frémissante à cette idée, elle s'arrêta dans sa course.

" Si seulement je pouvais pleurer ; mais je ne sais plus. Il me semble que des larmes me rendraient meilleure et laveraient toutes les pensées coupables qui me montent au cœur."

Vivement, elle alla vers son miroir : " Et pourtant, je suis belle ; on me le dit de tous côtés. A quoi cela m'a-t-il servi, grand Dieu ? Ne suis-je pas la plus malheureuse des femmes et comment ne haïrais-je pas celle qui m'a tout pris !

.....

.....

.....

V

En dépit de ses résolutions, Lady Dudley restait toujours à Primrose.

Elle voulait partir, et ne pouvait s'arracher de ce lieu à la fois si cher et si douloureux.

Elle continuait à être le centre, le boute-en-train de la petite société, inépuisable dans ses inventions de jeux, de promenades et de distractions.

Une seule chose l'ennuyait parfois : c'était l'attitude de Sir Marstone. En tous lieux, à toute heure, elle rencontrait son regard froid et sévère posé sur elle, comme s'il voulait lire dans son cœur. Puis elle était profondément agacée des attentions respectueuses dont il entourait Lady Primrose. Il lui semblait que c'était un vol qu'on lui faisait !

La veille de Noël, elle surprit une petite scène qui vint mettre le comble à sa jalousie.

Il est d'usage en Angleterre d'orner ce soir-là les salons de feuillages de toute espèce, et la coutume veut que, lorsqu'un couple se trouve fortuitement réuni sous la grande branche de gui, suspendue au lustre, il échange un baiser. Or, le hasard fit qu'Esther s'y rencontra avec Sir Edward. La jeune femme, pour se conformer à la poétique tradition, inclina machinalement son front que Marstone effleura de ses lèvres.

Bien d'autres, après eux, firent de même cette nuit-là ; mais ce baiser, quelque innocemment qu'il eût été donné et reçu, hantait la mémoire de Liliane et augmentait encore sa haine contre Lady Primrose.

.....

Le 1er janvier était passé, et, afin de clore magnifiquement la série des fêtes, Lady Dudley proposa un grand bal costumé qui devait avoir lieu le jour des Rois. Cette idée fut accueillie avec enthousiasme, même par Lord Charles, qui commençait à se dégeler au contact de l'animation et de la gaieté de ses hôtes.

Il fut convenu qu'on laisserait le choix du masque aux invités du dehors ; mais que les habitants de Primrose seraient obligés de prendre des costumes historiques dans la galerie de peinture du château.

Ce fut une soirée bien amusante que celle où l'on se répartit les divers rôles.

Lord Primrose choisit celui de Charles 1er, dont le costume simple et sévère s'harmonisait bien avec ses traits nobles et distingués. Lady Liliane jeta son dévolu sur la toilette élégante de la Reine Henriette, qui paraissait faite exprès pour elle, et Sir Marstone réclama la longue perruque et l'habit somptueux du prince Edward Stuart.

Quant à Esther, elle n'hésita pas une minute, et déclara qu'elle représenterait Marie Stuart, ce qui causa un vrai plaisir dans son entourage, car on trouvait une réelle ressemblance entre la jeune châtelaine si aimable, et la reine d'autrefois qui avait été la grâce personnifiée.

Pendant la semaine qui suivit, le château fut transformé en un vaste atelier de couturière. Partout des chiffons, de la soie, de la dentelle : les répétitions se succèdaient, et les essayages se faisaient dans la galerie de peinture, tant les acteurs souhaitaient de respecter la vérité historique.

Enfin le grand jour arriva. — De tous côtés, des équipages

amenaient une foule d'invités, les uns déjà parés, les autres apportant leurs costumes qu'ils devaient revêtir dans des chambres, mises à leur disposition par Lord Primrose.

Liliane debout. devant son miroir, attachait à sa ceinture deux roses magnifiques, écloses dans la serre et que son cousin venait de lui envoyer, lorsqu'on frappa à la porte.

" Puis-je entrer ? " demanda aussitôt une douce voix, et Esther, toute prête, s'avança dans la chambre

Son costume lui seyait à ravir et son visage paraissait plus charmant, plus jeune que jamais sous le voile de dentelle blanche qui l'encadrait, tout en retombant sur le manteau de cour, en velours noir bordé de fourrure, et sur la jupe de satin crême brodée de perles.

" Je viens faire appel à votre adresse, Liliane; voyez, cet absurde voile ne veut pas tenir. Vous souvenez-vous comment il doit être attaché ? "

Lady Dudley lança à sa cousine un regard étrange qui l'enveloppa tout entière, puis pâlit ; mais Esther était bien trop agitée de la perspective de ce bal, un de ses premiers, pour y faire attention.

" Il faudrait l'arranger devant le portrait," dit enfin Liliane brusquement ; " j'ai oublié le genre des plis."

" Alors, allons vite dans la galerie," cria Esther en regardant la pendule. " Nous avons le temps, encore vingt minutes ! Chère Liliane, je vous en prie, venez avec moi, vous êtes habillée et ma femme de chambre n'en sortira pas."

" Très volontiers." Mais ce mot fut dit sans entrain, comme si elle hésitait.

Puis subitement, saisissant un candélabre à deux branches, elle précéda sa cousine.

" Que vous êtes belle ainsi, Esther ! Votre costume est parfait ; pas une faute au point de vue historique ; seulement vous ferez bien de quitter vos bagues modernes.

Quel dommage que vous n'ayez pas une copie de celle de Marie Stuart ! "

Lady Primrose ouvrit de grands yeux ; elle n'y avait pas songé.

" Savez-vous que j'ai presque envie pour aujourd'hui seulement de prendre la véritable bague. La tradition dit expressément qu'elle ne porte malheur que pendant qu'on l'a au doigt.

Que voulez-vous qui puisse m'arriver chez moi, dans mon salon ? et aussitôt la fête terminée, je l'enlèverai. Qu'en pensez-vous ? C'est une bonne idée, n'est-ce pas ? "

" Qui fera de l'effet en tous cas."

" Dépêchons-nous. Je sais où est la clef d'or et vais la chercher en passant."

La jeune femme, tout excitée par cet audacieux projet, se mit à courir en avant.

Lady Dudley la suivait avec son flambeau ; mais lentement, comme si elle avait peine à marcher.

La clef fut vite trouvée et Esther ouvrit le tiroir secret.

" Pourvu que Charles ne soit pas fâché ! " dit-elle en hésitant encore.

" Est-ce qu'il peut vous en vouloir sérieusement ! " répondit Liliane d'une voix insinuante.

" Non certes ; mais je ne voudrais pour rien au monde lui causer une impression pénible ! "

Liliane haussa les épaules : " Bah ! pour une heure et sous le masque ! "

Esther pressa résolument le ressort de l'écrin et saisissant la bague fatale, la passa au petit doigt de sa main gauche.

Elle lui allait à merveille.

" Qu'elle est donc jolie ! " s'écria-t-elle avec son rire jeune et argentin. " Et maintenant, le voile ! "

Les deux femmes, semblables à des portraits descendus de leurs cadres, se hâtèrent vers la salle des Princes.

Le tableau qui représentait Marie Stuart était le premier en entrant, et tout près, dans la muraille, on apercevait ce soir-là une petite porte de chêne qu'il masquait habituellement. Quelqu'un avait dû venir peu d'instants auparavant déranger le portrait.

Lady Primrose eut l'air étonné. Mais sa cousine prit aussitôt la parole :

" Cette porte conduit à un couloir que je connais parfaitement et qui aboutit à vos propres appartements. Si vous m'en croyez, nous passerons par là pour redescendre ; cela nous évitera de rencontrer tout le monde au passage."

" Très bien ; seulement c'est la première fois que j'en entends parler. Encore un secret de notre vieux château ! Allons vite, arrangeons ce voile.—Mais qu'avez-vous, Liliane ? " ajouta-t-elle en reculant d'un pas.

" Que voulez-vous que j'aie ?

" Vous me regardez si méchamment ! "

Lady Dudley éclata de rire ; mais ce rire résonna étrangement faux sous les voûtes de la grande salle.

" Illusion d'optique, ma chère. Le courant d'air, en agitant les bougies, vous fait voir mille choses qui n'existent pas.

" C'est égal ; il fait si sombre, si froid dans cette galerie, qu'on en est tout impressionnée. Hâtons-nous d'en sortir, autrement je croirai de nouveau sentir votre regard fixé sur moi avec cette expression cruelle ! "

Sans répondre, Liliane souleva le candélabre pour étudier attentivement le portrait de Marie Stuart.

" Ah ! m'y voici ! " dit-elle enfin, " tournez-vous, je vous prie."

Elle voulut poser le flambeau sur une chaise ; mais elle s'y prit si maladroitement qu'il tomba par terre Les bougies s'éteignirent, et la vaste salle se trouva plongée dans l'obscurité la plus complète.

" Quelle fatilité ! " dit Esther, " et nous n'avons pas d'allumettes ! Liliane, j'ai peur, partons."

" Je sais maintenant parfaitement comment le voile est posé.— Prenons mon couloir secret et nous arriverons en une minute dans votre chambre. Voyons, où est cette porte ?.....

On l'entendit tâtonner un instant le long de la muraille, puis tirer un verrou.

" Esther, donnez-moi la main ; passez devant. Y êtes-vous ? "

" Oui ; mais quelle odeur de moisi, de cave. Retournons par l'autre côté ! "

Une seconde s'écoula. Le bruit d'un verrou qu'on referme.

Un cri qui retentit désespéré, et soudain étouffé.—Puis un silence de mort.

Voilà comment se joue parfois un drame dans la réalité !

.....

.....

.....

" Milady est terriblement pâle ; serait-elle souffrante ? " disait un quart d'heure plus tard la femme de chambre de Lady Dudley à sa maîtresse qui, debout, devant son miroir, mettait la dernière main â sa toilette.

" Cela doit être le froid. Passez-moi un peu de rouge," répondit celle-ci négligemment.

Puis avec un regard de satisfaction jeté à son costume, Liliane sortit de la pièce.

A la porte, elle rencontra Lord Primrose.

" Ma reine pour ce soir ! " fit-il, et il ajouta galamment : " Tout à fait charmante ! Esther est-elle chez vous ? "

" Non, elle est venue, il y a un moment, me prier de lui arranger son voile ; mais elle est repartie, et je vais la chercher pour descendre."

" Ma femme n'est plus dans sa chambre."

" Alors, c'est qu'elle nous aura devancés en bas. Venez-vous ? "

" Allons la rejoindre," répondit Charles.

Mais Lady Primrose n'était pas dans les salons ; elle n'était nulle part ! On crut qu'elle se cachait sous un autre déguisement, afin de mystifier son monde. Mais l'heure vint où les masques tombèrent et on ne la retrouva pas.

On fouilla le château : une angoisse terrible s'était emparée de Lord Charles, et il y avait dans l'air, le pressentiment d'un malheur. On abrégea les danses ; tous les invités consternés se retirèrent et, à la lueur des torches les habitants de Primrose recommencèrent leur pèlerinage à travers les salles et les galeries sans nombre. Tout fut en vain. Lady Esther avait disparu !

.....

.....

.....

.....

VI

A dater de ce jour fatal, Lord Primrose devint un tout autre homme, Lui, qui aux côtés d'Esther, rayonnait de bonheur, il ne put sans elle reprendre à la vie : ses cheveux blanchirent ; il tomba dans une apathie telle, que les médecins craignirent pour sa raison Pendant des semaines, des mois, il se tint là, sans parler, sans avoir l'air de reconnaître personne.

Désespérant d'un mieux, ses amis les uns après les autres l'abandonnèrent, une seule exceptée : Lady Liliane. Elle demeurait sans cesse à ses côtés, dirigeant sa maison, veillant à tout, lui prodiguant les soins les plus tendres, les plus délicats : aussi, dans le pays, n'y avait-il qu'une voix sur la conduite si touchante de cette jeune femme, qui avait tout quitté pour se consacrer à un parent, cruellement éprouvé.

Au commencement, Lord Primrose n'eut pas conscience de la présence de sa cousine ; mais au printemps, après une longue maladie qui mit ses jours en danger, il comprit tout à coup le dévouement dont elle n'avait cessé de l'entourer. Remarquant la pâleur et la fatigue que les veilles avaient amenées sur son joli visage, il la remercia d'un air attendri.

Une fois sorti de cette terrible crise, le pauvre veuf parut moins abattu, moins absorbé. Ce fut la période des regrets et des confidences à Lady Dudley ; chaque jour il la prenait à part pour lui parler de l'absente, ne se doutant guère du cruel supplice qu'il

lui infligeait. Liliane, désespérant de voir l'oubli calmer jamais ce cœur torturé, essaya d'un autre moyen, et reprenant la lutte avec sa victime, chercha à persuader à Lord Primrose qu'il pleurait une indigne. Elle exagéra les attentions de Sir Marstone pour Esther et finit en racontant la scène du baiser sous le gui, de manière à dénaturer les faits.

Ces révélations mensongères sortirent complètement Charles de son apathie, et sous l'empire de la plus vive indignation, il partit, afin d'aller provoquer chez lui cet ami perfide.

Seulement, il ne l'y trouva pas ; Sir Edward venait d'entreprendre le tour du monde, circonstance que Liliane connaissait parfaitement et qu'elle avait cru devoir taire.

Dès que son cousin eut quitté Primrose, elle en fit autant : mais aussitôt qu'elle apprit son retour, elle lui écrivit pour se mettre absolument à sa disposition et lui offrir de revenir au château en qualité de secrétaire et de lectrice.

Il lui répondit qu'il était profondément touché de son aimable pensée, seulement qu'il valait mieux, à présent qu'il était rétabli, ne pas vivre sous son toit, dans l'intérêt de sa réputation.

Afin d'adoucir ce refus, il ajoutait combien sa société et ses délicates attentions lui manqueraient.

En post-scriptum, il lui annonçait la disparition de la bague de Marie Stuart, découverte qu'il venait de faire et qui le troublait au plus haut point.

Par retour du courrier, Lady Dudley affirma à son cousin que l'opinion du monde sur son compte lui était totalement indifférente, et qu'elle considérerait comme la meilleure compensation à ses mépris de se voir appréciée par lui, Primrose.

Quant à la bague de Marie Stuart, elle le félicitait de sa disparition, " heureuse," disait-elle, " de le sentir délivré de ce constant présage de malheur ! "

.....

.....

Les primevères, la fleur par excellence du printemps et de la noble famille des Primrose, venaient de refleurir pour la seconde fois depuis ces événements tragiques, lorsque Lord Charles épousa Lady Dudley.

Enfin, il était donc atteint ce but tant poursuivi, et la jolie coquette, arrivée à ses fins, aurait dû pouvoir lever haut la tête !

Pourquoi donc son front demeurait-il sombre ? pourquoi n'éprouvait-elle aucune joie, aucun triomphe ? C'est qu'elle sentait entre elle et l'homme qu'elle adorait, une ombre qui les séparait, l'ombre de la première femme tant aimée.

Le mari, qui était le sien à présent, appartenait toujours à une autre ; et cet être froid, silencieux, aux côtés duquel elle vivait, combien ressemblait-il peu à l'époux joyeux et tendre de Miss Esther Paer !

La mystérieuse disparition de celle-ci avait anéanti sa vie, en brisant son cœur à jamais. Et si l'on s'étonne qu'il ait pu, dans de telles circonstances, contracter aussi vite un second mariage, il ne faudrait pas y voir une infidélité au souvenir d'Esther. L'habitude lui avait rendu la présence de Lady Dudley presque indispensable, et c'était seulement pour la garder au château, qu'il s'était résigné à lui donner son nom.

Dieu seul sut combien sa pensée était loin de toute la cérémonie nuptiale. Au lieu de regarder Liliane, agenouillée près de lui dans toute sa beauté, sous les voûtes de la chapelle de Primrose, il se croyait encore dans la poétique église du village où l'on avait célébré son union avec la femme de son choix, En le sentant si loin d'elle, à cette heure solennelle, la jeune veuve se disait :

" Je l'aime tant : il apprendra à m'aimer ! "

Mais les semaines, les mois passèrent et son indifférence demeurait toujours la même, A force de souffrir, Liliane comprenait qu'elle ne possèderait jamais son amour, que ce grand cœur ne pouvait se donner qu'une fois.

Et malgré la bonne entente extérieure qui régnait entre les deux époux, elle voyait grandir chaque jour l'obstacle qui les séparait : Esther, toujours Esther entre elle et le bonheur !

Elle ne négligeait rien cependant, afin de gagner l'affection de son mari. Femme du monde, elle s'était condamnée à la solitude de Primrose, à la vie retirée et monotone de la campagne qu'elle détestait. Elle déployait pour Lord Charles toutes les grâces de sa beauté, tous les charmes de son esprit, s'habillant avec la dernière élégance, voulant être séduisante, irrésistible pour lui seul.

Mais tous ses efforts étaient vains, et elle n'avait pas entendu un mot d'amour sortir de ses lèvres.

.....

VII

C'était le second anniversaire de la disparition d'Esther, le jour des Rois.

Lord et Lady Primrose se tenaient, ce soir-là, dans un petit salon qui faisait partie des appartements attribués autrefois à Lady Esther. Il était tout lambrissé de chêne et dans la haute cheminée flambaient d'énormes bûches.

Charles, près du foyer, rêvait en silence ; Liliane, en face de lui l'observait à la dérobée. Comme ses cheveux paraissaient blancs aux lueurs tremblotantes de la flamme ! Comme il avait l'air malheureux ! De temps à autre, il répondait par un oui ou un non aux questions de sa femme, qui essayait en vain de le sortir de ses tristes pensées.

Tout à coup, une idée folle lui vint. Elle souffrait trop, depuis trop longtemps sans rien dire, et voulait enfin connaître son sort. Avec le courage du désespoir, elle se jeta à genoux devant Lord Primrose et le regarda tendrement, les yeux dans les yeux.

Elle était irrésistiblement belle et touchante pendant cette muette prière.

" Qu'y a-t-il donc, Liliane ? " demanda son mari, effrayé de ce brusque mouvement.

" Je veux savoir à quoi vous pensez ? " murmura-t-elle doucement.

" A quoi ? " Il soupira.

" C'est aujourd'hui la fête des Rois. Je songeais à elle..à Esther!"

" Esther," répéta Liliane d'un ton amer. " Oh ! Charles", s'écria-t-elle avec emportement en saisissant son bras de ses deux mains ; " vous ne m'aimerez donc jamais comme vous l'avez aimée ? "

" Un cœur mort peut-il aimer ? " fit-il tristement. " Lorsque je vous ai épousée, vous saviez à quoi vous en tenir ; vous saviez que vous ne trouveriez en moi qu'un ami fidèle, un bon camarade."

" Mais je suis femme, j'ai soif d'amour ! " sanglotait Lady Liliane. " Et je hais ce mot d'amitié ! Grand Dieu ! ne vous êtes-vous jamais douté que je vous aimais passionnément, uniquement, comme cette faible enfant ne vous a jamais aimé ? "

Il ne répondit pas ; sa pensée était déjà retournée vers le passé. Peut-être même ne l'avait-il pas entendue.

Cette dernière marque d'indifférence l'exaspéra.

" Charles, écoute moi, je t'en supplie ; je t'aime, je t'adore. Il faut que tu m'entendes une fois ! "

" L'amour ne se gagne pas ainsi de force," répliqua-t-il froidement.

" Non ? alors, laisse-moi te prier à genoux, mendier un regard, une parole ? "

" C'est impossible. Il faut vous contenter de ce que je peux vous donner. Je suis de ceux qui n'aiment qu'une fois. Ah ! que je voudrais mourir tout de suite, et trouver enfin le repos qui me fuit ! "

" Il cacha son visage dans ses mains.

" Je n'avais pas cru que votre douleur fût sans remède," dit-elle d'une voix étouffée, en se relevant.

" Oui, la vie est pour moi un fardeau insupportable. J'ai perdu le rayon de soleil qui l'éclairait jadis. Vous avez été bien bonne, Liliane, de vouloir m'accompagner dans mes ténèbres ; mais la force vous abandonne, il me semble. Que Dieu permette que mon pèlerinage ici-bas soit court et que votre mission de charité s'achève vite. Une fois que j'aurai disparu, vous serez libre, et moi, je retrouverai là-haut celle qui a emporté mon cœur."

Liliane se tordait les mains en proie au désespoir.

" Ainsi " murmura-t-elle, " voilà ce que j'ai récolté ! J'ai tout mis en jeu : ma vie et mon âme, et je n'ai réussi qu'à lui porter un coup dont il meurt. Pitié, mon Dien ! " ...Elle s'arrêta soudain, glacée d'effroi. Il lui avait semblé entendre un cri étouffé comme s'il venait de loin, de là-bas, de l'autre extrémité du château.

Elle pâlit et chancela.

" Liliane, pauvre enfant, je vous ai fait souffrir sans le vouloir Pourquoi crier ainsi ? "

" Mais ce n'est pas moi qui ai crié..... c'est elle.....n'avez-vous pas entendu ?

" Si, j'ai entendu votre voix. Calmez-vous, Liliane, vous vous faites mal," dit-il doucement.

Elle se cramponna à son bras et demeura l'œil égaré, fixe. Elle croyait voir au fond de la chambre passer un fantôme, une femme enveloppée d'un voile blanc qui la regardait de ses grands yeux noirs, et au doigt de laquelle brillait la bague de Marie Stuart.

Avec un cri perçant, elle tomba par terre évanouie. Lorsqu'elle revint à elle, Lord Primrose baignait ses tempes d'eau de Cologne.

" Cela va-t-il mieux ? Comme vous m'avez fait peur, Liliane, presque cinq minutes sans connaissance ! "

" Je voudrais l'être encore," fit la jeune femme haletante.

" Qu'est-ce donc qui vous a si fort effrayée ? "

Liliane se redressa.

" Mais elle, Esther...je viens de la voir."

" Liliane ! "

" Oui, elle a marché dans la chambre ; elle voulait venir jusqu'à moi. Vous ne l'avez pas vue ?"

" Vous rêvez. Si les morts pouvaient revenir ici-bas, il y a longtemps qu'Esther serait dans mes bras. Et ce serait vers moi et non vers vous qu'elle se dirigerait. Qu'aurait-elle à vous dire ? "

Lady Primrose se leva brusquement :

" Pendant sa vie, elle a pu être à vous ; mais après la mort, la victime appartient à son bourreau. Ne comprenez-vous pas qu'elle est venue me demander compte ? "

" A vous ? et pourquoi ? "

" Eh bien ! je vous raconterai tout. Je ne peux pas être plus malheureuse que je ne le suis. Je voulais vous posséder à tout prix, gagner votre amour. Aujourd'hui, je sais que c'est impossible ; je ne demande plus qu'une chose : le néant pour cesser de souffrir ! "

" Liliane, je vous en prie, vous divaguez. Quelle est cette hallucination ? Pourquoi parler d'Esther ? "

" Hallucination ! " reprit-elle avec un rire égaré. " Oh ! non : c'est bien elle qui s'est dressée là, devant moi, implacable, poursuivant sa vengeance, car je l'ai.....assassinée ! "

Epouvanté, Lord Primrose recula d'un pas, tandis que la malheureuse femme se débattait en proie à une crise de nerfs.

.....

.....

VIII

Pendant longtemps, Lady Liliane demeura entre la vie et la mort. Son délire était effrayant. Elle revoyait sans cesse Esther et s'accusait de l'avoir tuée Son mari, persuadé qu'elle était atteinte de folie, n'attachait plus aucune importance à ses divagations.

Mais la force de résistance de la jeune femme contre le mal était si grande, qu'un jour, les docteurs la déclarèrent hors de danger.

Lord Charles attendait vainement son appel pour faire une première visite à la convalescente. Ne recevant rien, il se décida à y aller de lui-même.

" Comment ! vous venez vers moi ? " dit-elle avec un faible sourire, " vers moi qui vous ai pris votre Esther ? "

" Liliane, je vous en supplie ! Laissez ce sujet cruel ; il ne faut plus y penser ! "

Elle se tut un moment, puis les joues en feu, joignant ses mains amaigries, elle reprit :

" Au contraire, je veux que vous sachiez tout. Vous avez longtemps cherché, n'est-ce pas, la chambre occupée jadis par Marie Stuart au château ? Eh bien ! moi, je la connais ! Lorsque j'habitais Primrose, étant jeune fille, j'avais su découvrir la clef dans les archives ; mais j'ai trouvé plaisant de garder ce secret pour moi seule. Sans doute mon mauvais génie m'y a poussée, et puis j'ai toujours aimé les mystères !

" La porte qui conduit à cet appartement est cachée derrière le portrait de Marie Stuart dans la salle des Princes. Pour l'apercevoir, il faut repousser le cadre à droite ; on tire alors un verrou et l'on se trouve devant un escalier de cinquante-six marches qui mène au rez-de-chaussée : là est la chambre."

Elle s'arrêta afin de reprendre haleine ; puis elle commença à lui parler du bal costumé, lui raconta comment Esther était venue la prier d'arranger son voile et comment elle l'avait décidée à porter la bague fatale.

" Arrêtez, Liliane, de grâce ! vous me faites trop de mal :"

Mais elle ne l'écouta pas.

Elle décrivait tout avec une exactitude minutieuse, d'un ton si paisible, qu'elle semblait traiter un sujet indifférent :

" Elle avait lu son arrêt dans mes yeux ", continua-t-elle, " car elle s'est écriée que mon regard lui faisait peur. J'éteignis alors la lumière, j'ouvris la porte secrète et la précipitai dans la mort ".....

" Je ne puis en entendre davantage," interrompit Lord Primrose en se levant brusquement. " Je vous laisse et ne reviendrai que lorsque vous serez plus calme. A quoi sert de nous torturer ainsi tous deux ? "

" Vous ne me croyez donc pas ? " cria-t-elle avec emportement.

" Eh bien ! alors, je vous en conjure. descendez vous même dans le souterrain, et dites-moi que tout cela n'est qu'un rêve, que Lady Esther n'a jamais existé, que je suis encore une enfant innocente et pure. Descendez, Charles, délivrez ma conscience du fardeau intolérable de ses remords. C'est vous qui devez avoir raison ; mais allez vite, assurez-vous que tout cela n'est qu'un cauchemar, inventé par mon cerveau malade, et revenez me le dire, afin que je puisse mourir tranquille !"

Sans répondre à cette véhémente apostrophe, Lord Primrose quitta la chambre et se rendit dans sa bibliothèque. Là, sur le bureau où il venait chercher les clefs de la salle des Princes, il trouva une lettre couverte de timbres étrangers. Elle était de Sir Marstone qui, au milieu de ses voyages lointains, n'avait pas encore appris le second mariage de son ami.

" Évidemment lorsque vous avez douté de moi, mon cher Prim-
" rose, vous étiez malade", écrivait-il au crayon sur un chiffon de papier. " C'est pourquoi je ne répondrai à votre soupçon injurieux
" que par le silence.

" Votre femme était une sainte qui ne pouvait inspirer que des
" sentiments de respect et d'admiration. Mais je devine à quelle
" influence maudite sont dus ces soupçons ; un serpent s'est glissé
" dans le paradis de vos souvenirs et j'en connais le nom—Laissez-
" moi, s'il en est temps encore, vous mettre en garde contre ce joli
" démon qui haïssait votre Esther, et qui s'appelle Lady Dudley"...

Charles laissa tomber la lettre. Il frissonnait.

Tout à coup, comme s'il voulait secouer cette étrange angoisse, il

saisit un trousseau de clefs et se rendit devant le portrait de Marie Stuart. .....

" Repoussez le bas du cadre à droite, m'a-t-elle dit ", murmurait-il, d'une voix tremblante, et alors, ayant suivi ses instructions, il aperçut le verrou rouillé dont elle lui avait parlé.

Il dut y mettre autant de force que de patience ; enfin la porte céda et Lord Primrose se trouva devant un escalier de pierre, absolument sombre, qui conduisait au rez-de-chaussée. Il hésita quelque temps avant de s'y engager ; puis, ayant honte de son manque de courage, il alluma une petite lanterne de poche, et descendit lentement, le cœur battant.

Qu'allait-il découvrir ?

Il ne lui restait plus que cinq ou six marches à franchir, lorsque soudain, il s'arrêta en poussant un cri terrible.

Là, au bas de l'escalier, il venait d'apercevoir une masse enveloppée de blanc qui avait dû être une femme, et qui n'était plus qu'un squelette !

En se retournant pour fuir ce cruel spectacle, il vit à ses pieds.... ô comble d'horreur, quelque chose qui ressemblait à une main où brillait, à la lueur de sa lanterne, la bague de Marie Stuart !

.....

.....

Lady Liliane attendit longtemps le retour de son mari ; elle l'attend encore aujourd'hui, car il n'a pas voulu la revoir. Et elle attend avec la patience d'une folle qui a son idée fixe. Dès qu'elle entend un pas, elle s'écrie : " Le voici ! "

Elle vit enfermée dans un établissement, ayant parfois des crises de folie furieuse, voulant se battre avec Lady Esther qu'elle croit reconnaître à ses côtés ; mais le plus souvent, calme, se promenant en chantant dans le parc, allant vers la grille, afin de voir si Lord Primrose arrive et de lui demander ce qu'il a trouvé derrière le portrait de Marie Stuart.

.....

.....

Lady Esther repose dans le mausolée des Primrose, et le château a passé entre les mains d'une autre branche de la famille par l'acte de cession de Lord Charles.

Depuis ces événements, on n'a plus entendu parler de lui.

Il a complètement disparu.

Cependant des gens, qui se disent bien informés, prétendent qu'il vit retiré dans un couvent de trappistes près de Rome, afin de pouvoir prier jour et nuit pour le repos de l'âme de sa première femme, si cruellement assassinée.

....

....

L'appartement où l'on a retrouvé le corps de Lady Esther a été muré, et pour délivrer les Primrose d'un si funeste héritage, on y a laissé la bague de Marie Stuart.

COMTESSE DE BALLESTREM.

Traduction libre de Mme Maurice SIBILLE.

FIN.

CHRONIQUE DU MOIS

I. Santo Caserio et ses inspirateurs. Obsèques de M. Carnot. Le nouveau président, le 14 juillet.—II. Lettre du Saint-Père sur les rapports de l'Eglise et de l'état, en ce qui concerne l'éducation. La santé de Léon XIII. Service funèbre pour M. Carnot à Saint-Jean de Latran. Décret au sujet du chant ecclésiastique.—III. Grâce des officiers français arrêtés à Kiel. Le conseil fédéral de l'empire Allemand et les Jésuites.—IV. Assassinat de M. Bandi. Crispi et la chambre. Le *Panamino*.—V. Congrès international de la Presse à Anvers.—VI. Guerre entre le Japon et la Chine.—VII. La crise ouvrière aux Etats-Unis.—VIII. La colonie française de Montréal et M. Carnot.—IX. Clôture de la session du parlement fédéral.

Celui que les dépêches nous ont fait appeler dans notre dernière chronique Cesare Giovanni Santo, s'appelle en réalité Santo Caserio. C'est un jeune Italien parlant à peine le français. Depuis plusieurs années déjà, il était connu et signalé par la police pour ses opinions exaltées et ses relations avec les anarchistes. Il nourrissait son esprit de tout ce qui était de nature à l'enflammer et à oblitérer chez lui le sens moral ; c'est ainsi qu'il avait souscrit aux *châtiments* de Victor Hugo, œuvre de haine et de rancune dans laquelle se trouve le fameux vers :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

C'est Napoléon III, que le poète désignait ainsi au bras des assassins. Caserio ne pouvait plus tuer que M. Carnot, qui refusait de gracier des " frères."

C'est ainsi que le génie malfaisant se fait professeur d'assassinat pour la postérité !

Ce fut une véritable conspiration qui s'organisa : un soir, on tira au sort celui qui devait aller poignarder M. Carnot à son passage à Lyon : c'était la date que l'on avait choisie, et le sort désigna Caserio. Celui-ci, malgré son jeune âge, était parmi les plus exaltés : " A partir de ce jour, notre malheureux président est condamné ! s'écria-t-il dans son langage mi-italien, mi-français. Tout se passa comme il était convenu. La veille de l'arrivée du président de la République à Lyon, Caserio, à la suite d'une futile discussion avec son patron, le quitta après s'être fait régler ; il acheta le poignard et partit pour Lyon. On connaît le reste.

M. Carnot à qui Dieu a fait la grâce suprême d'une fin chrétienne a eu des obsèques religieuses à Notre-Dame de Paris.

Sa vie, sa mort et ses funérailles ont inspiré à un journaliste de Paris les réflexions suivantes qui ne manquent pas de justesse.

"Jusqu'à la fin, la mort et les obsèques de M. Carnot auront offert de frappants contrastes. Ce président qui avait supprimé le traitement de l'archevêque de Lyon qu'il estimait, est mort en demandant la bénédiction du saint prélat.

Cet homme, qui par ses mœurs et sa vie avait de la douceur et de la patience jusqu'à l'effacement, meurt de la mort violente des tyrans.

Cet homme simple est enterré comme un roi.

Et finalement, publiquement loué à Notre-Dame pour sa vie intègre et sa fin chrétienne, il est escorté au Panthéon par les francs-maçons, comme le protecteur de la maçonnerie en deuil et il est en outre célébré par MM. Dupuy, Challemel, de Mahy, comme le président idéal de la République sans Dieu Pour le peuple français, c'est une leçon de choses très embrouillée".

Le nouveau président, M. Casimir Périer, en assistant personnellement aux obsèques de son prédécesseur, en suivant à pied sa dépouille mortelle au milieu d'une foule énorme, de Notre-Dame au Panthéon, a fait un acte de crânerie qui a empoigné le public français. Son message aux chambres a été favorablement accueilli de la majorité. La presse et le public paraissent aussi lui avoir fait un accueil favorable. Quelques journaux débordent même d'enthousiasme à propos de la politique de répression que le nouveau chef du gouvernement français paraît avoir adopté résolument. Le ton lyrique nous semble tout au moins exagéré, en cette circonstance. Comme le fait très judicieusement remarquer M. Urbain Guérin, un gouvernement se marque par les idées qui l'inspirent, par les hommes auxquels il confie le soin de les appliquer.

Or, M. Casimir-Périer a déclaré hautement qu'il partageait les idées de son prédécesseur, qu'il acceptait les principes fondamentaux de l'ordre de choses actuel. Et ces principes, ce sont ceux de la prépondérance absolue de l'Etat, de la défiance à l'égard de toute force morale, de la restriction des libertés de la famille, de l'Eglise et des associations, c'est-à-dire ceux de la révolution dans toute leur pureté.

Le personnel, c'est celui qui est au pouvoir depuis plus de seize ans, sous un nom ou sous un autre; aujourd'hui ce sont même tous les ministres du dernier président. Serions-nous assez illusionnés pour croire que, du jour au lendemain, par un coup de baguette magique, MM. Dupuy, Delcassé, Barthou, etc., etc., vont se transformer en réparateurs de toutes les fautes ou qu'ils ont commises ou auxquelles ils ont donné leur plein assentiment ?

Nous sommes donc condamnés à subir l'application des mêmes principes de désorganisation sociale, à la voir confiée au même personnel.

Pourquoi y aurait-il donc un changement ? Le bon sens le plus évident répond qu'il est téméraire de se leurrer d'un tel espoir.

Le deuil national de la France n'a pas empêché les bruyantes démonstrations du 14 juillet, ce qui fait dire fort justement à M. Arthur Loth que jamais cette fête n'aura mieux montré que cette année son caractère révolutionnaire et tapageur. "Si c'était une fête nationale, elle aurait fait place au deuil national. Le président de la République assassiné, la nation devait observer le deuil, qui est de règle dans toutes les morts des chefs de famille.

Entre les convenances et leur plaisir, ou plutôt entre l'expression des regrets publics pour la catastrophe du chef de l'Etat et la manifestation des sentiments républicains qu'appelle l'anniversaire du 14 juillet, les radicaux, les purs, les noceurs n'ont pas hésité à choisir. Cette fête est bien à eux, et à eux seuls. Elle est leur chose. Ils ont le droit de la célébrer en toute circonstance, au milieu des deuils publics comme devant le dégoût des honnêtes gens.

Puisse-t-elle rester leur monopole ! Les modérés, les ralliés ne répugnaient presque plus à l'accepter. De la *Marseillaise* à la prise de la Bastille il n'y a pas très loin. Les répugnantes manifestations de cette foule qui a voulu, malgré l'assassinat de Lyon, avoir sa liesse à jour fixe, montrent dans quels bas-fonds plonge la prétendue fête nationale. Elles devront en dégoûter à jamais les plus ralliés eux-mêmes. La fête de l'anniversaire de la prise de la Bastille était digne de n'être pas interrompue par l'horreur d'un autre assassinat."

***

Le Saint Père vient d'adresser une lettre très remarquable à l'épiscopat autrichien dans la personne du cardinal Shœnborn, archevêque de Prague.

Datée du 1er mai, la lettre de Léon XIII est une réponse à une adresse collective des évêques autrichiens et a pour objet la question de l'éducation de la jeunesse chrétienne. Le Pape dit avoir éprouvé une vive satisfaction des récentes déclarations du ministre de l'instruction publique, M. de Madeyski, sur les rapports de l'Eglise et de l'état en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse.

Qualifiant d'éminemment fâcheuse l'opinion d'après laquelle règnerait nécessairement le désaccord entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, Léon XIII rappelle que, libres, chacun dans

son domaine respectif, l'Eglise et l'état doivent s'appuyer l'un sur l'autre et procurer d'un commun accord le bien des peuples. Cela est tout particulièrement vrai pour la formation de la jeunesse.

Léon XIII exprime ensuite le vœu que le ministre de l'instruction publique en Autriche laissera ou donnera aux prêtres la place qui leur revient dans les établissements d'instruction et que la jeunesse catholique sera à l'abri de toute atteinte contre sa foi religieuse.

Le Saint-Père a commencé vers le 10 juillet à prendre un peu de repos et il prolonge son séjour dans les jardins du Vatican ; mais il n'est pas vrai que sa santé soit affaiblie. Des personnes qui ont pu l'approcher ces jours-ci, confirment que Léon XIII se porte bien, malgré les chaleurs qui tout d'un coup sont devenues très fortes.

Sur le désir spécial de Sa Sainteté, le chapitre de la basilique de Saint-Jean de Latran a célébré, le 24 juillet, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Carnot. A la mort d'un souverain, il est de coutume que le Pape célèbre à la Sixtine un office funèbre. Mais le président électif de la République Française ne peut être considéré comme souverain. Cependant le Pontife veut rendre hommage à sa mémoire. La basilique du Latran, cathédrale de Rome, était tout indiquée, car tous les chefs d'état de France, depuis Henri IV, sont de droit chanoines de cette église. Le service funèbre a eu lieu avec solennité, les cardinaux, les prélats de la cour pontificale et le corps diplomatique près du Vatican y ont assisté.

Son Eminence le cardinal Aloisi-Masella, préfet des Rites, dans son audience ordinaire, a exposé au Saint-Père les décisions prises par les cardinaux au sujet du chant ecclésiastique. Le Saint-Père a approuvé les conclusions et a donné ordre de rédiger le décret général, qui paraîtra prochainement

***

M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, s'est présenté chez M. Casimir-Périer, auquel il a fait dire qu'il avait une dépêche de son souverain à communiquer au président de la République.

Il s'agissait de la grâce des deux officiers français arrêtés à Kiel et internés à Glatz depuis le mois de décembre. Guillaume II avait pris cette décision à l'occasion des obsèques de M. Carnot.

La nouvelle s'est répandue dans Paris en un instant et a causé partout une extrême satisfaction, On n'a pas ménagé les éloges à l'empereur d'Allemagne, dont l'idée était jugée aussi heureuse que délicate.

Toutefois les renseignements parvenus depuis dépoétisent un peu le dénouement.

Il paraît que la grâce a été sollicitée. C'est Mlle de Munster qui s'est entremise pour intéresser l'impératrice au sort des prisonniers. L'impératrice a décidé l'empereur, qui avait promis de saisir la première occasion.

En réalité, le seul rôle vraiment beau est celui de Mlle de Munster.

Guillaume II était certainement embarrassé de ses deux prisonniers. Il sait mieux que personne combien d'officiers allemands sont exposés au même accident, et il n'avait qu'un désir ; trouver une occasion de mettre en liberté les deux officiers français sans froisser les chauvins allemands.

Guillaume II a été doublement heureux : d'abord parce qu'il a eu la chance inespérée de voir la grâce sollicitée ; ensuite parce que les circonstances lui ont permis de l'accorder dans des conditions telles que tous les Français ont été très sincèrement touchés de recouvrer leurs deux compatriotes.

Le Conseil fédéral a repoussé la loi votée par le Reichstag en faveur des jésuites, à l'unanimité moins une voix.

On sait qu'au Conseil fédéral, les Etats votent sans diviser leurs voix : ainsi la Prusse, la Bavière, etc., ne peuvent donner une partie de leurs voix pour un projet et une partie contre. Les 17 voix de la Prusse, les 6 de la Bavière ne peuvent être que pour ou contre, sans éparpillement des suffrages.

Dans ces conditions, l'unique voix favorable aux jésuites ne peut provenir que d'un Etat n'ayant qu'une voix au conseil. On croit savoir que c'est celle de la principauté de Reuss,, branche aînée, petit Etat de soixante à soixante-cinq mille habitants, dont le représentant a fait preuve d'une belle indépendance.

On n'en dira pas autant des Bavarois, dont les six plénipotentiaires ont voté comme de vrais valets de la Prusse.

***

Un journaliste de Livourne, M. Bandi, a été poignardé le 1er juillet, dans les mêmes conditions que M. Carnot, par un inconnu, qui voulait sans doute venger les anarchistes des articles que la victime avait écrits contre eux après l'attentat de Lyon. A la Chambre italienne, M. Crispi a pleuré l'infortuné, mais en célébrant en lui le soldat de Marsala, ce qui montre que ces crimes anarchistes se ressemblent tous. C'est la vengeance du camarade méconnu.

A la Chambre italienne, M. Crispi a présenté du même coup des mesures économiques relatives à la propriété en Sicile, et un projet de répression anti-anarchiste. Pour obtenir l'urgence, il a allégué l'exemple des Chambres françaises, qui ont voté en vingt-quatre heures des lois analogues, lesquelles n'ont d'ailleurs pas sauvé M. Carnot. MM. Imbriani et Agnini ont grommelé, mais la Chambre a voté ce que demandait M. Crispi.

Dans le procès de la Banque romaine, le procureur a prononcé le réquisitoire; il a dit qu'il ne croit pas à une soustraction de documents ; il a défendu l'autorité judiciaire contre les accusations dont elle est l'objet, et a examiné en détail les dépositions des commissaires de police. Il a cependant reconnu la gravité des dépositions du commissaire Rinaldi, qui avoua qu'on avait transporté à la police des enveloppes non scellées renfermant des documents. Le *Panamino* italien ressemble au Panama français, non seulement par les exploits des bénéficiaires, mais encore par l'hypocrisie de ceux qui veulent les sauver.

***

Il vient de se tenir à Anvers, à l'occasion de l'exposition, un congrès international de la presse, auquel les associations professionnelles les plus diverses ont envoyé des délégués. Les questions débattues en ce congrès n'ont pas abouti, pour la plupart, à des solutions précises et complètes, et l'on s'est généralement borné à renvoyer à un congrès ultérieur l'examen des sujets abordés, tels que la propriété commune ou réservée des informations, les prérogatives des journalistes, les rapports entre directeurs et rédacteurs, etc.

Une motion, toutefois, semble avoir rallié immédiatement l'adhésion de tous les congressistes, c'est celle qu'a soutenue M. Victor Taunay, de la *Gazette de France*. Voici ce qu'on télégraphie d'Anvers :

M. Taunay, de la *Gazette de France*, propose que le congrès émette le vœu que le travail du dimanche soit supprimé. Si la suppression paraît absolument impossible dans certains cas, que le travail soit réduit au strict minimum. Il est entendu que, dans des circonstances exceptionnelles, il sera toujours possible de tirer des suppléments.

M. Claiden (Angleterre) fait remarquer qu'il est absolument impossible de supprimer le travail dans les journaux anglais la nuit du dimanche au lundi. Il y a repos absolu la nuit du samedi au dimanche.

Le congrès a décidé de transmettre la proposition de M. Taunay au prochain congrès.

***

Un différend survenu entre le Japon et la Chine, à propos de la Corée, menace d'amener, à bref délai une guerre entre les deux pays.

Le Japon a invité le roi de Corée à ne plus reconnaître la suzeraineté de la Chine, à accepter le protectorat japonais et à renvoyer à Pékin le résident chinois. Le Japon a répondu aux remontrances pacifiques de l'Angleterre et de la Russie par un nouvel envoi de 2,000 hommes de troupes à Séoul. Le total des troupes japonaises en Corée est actuellement de 12,000 hommes. Un envoyé spécial a été dépêché de Pékin à Séoul pour conférer avec le ministre Chinois.

Les dépêches annoncent qu'un transport chinois a été abordé par un vaisseau de guerre japonais, et coulé à fond.

On rapporte aussi que le roi de Corée a été enlevé par les envahisseurs japonais.

***

Les Etats-Unis viennent de passer assez heureusement à travers une crise qui a menacé, un instant, la tranquillité et la paix de l'Union Américaine tout entière.

Tous ceux qui ont visité la ville ouvrière de Pullmann ont fait les plus grands éloges de la manière tout à fait paternelle avec laquelle sont traités les ouvriers assez heureux pour être admis dans cette ville unique et modèle. Bons salaires, bons logements, institutions de prévoyance, écoles, bibliothèques, tout semblait y réaliser le summum des désiderata du travailleur.

Eh bien, c'est précisémemt dans cette ruche sans pareille que s'est produite la grève qui a failli embrasser tous les travailleurs organisés de la république voisine.

Les commandes étant venues à manquer, la grande compagnie dut, pour la première fois, en solliciter et en entreprendre à prix coûtant et même à perte, pour ne pas avoir à licencier une partie du personnel. Nécessairement, il fallut réduire les salaires. Les chefs des ateliers, mis au courant de la situation, reconnurent la nécessité de la mesure et l'acceptèrent ; mais ils comptaient sans les meneurs du dehors et leurs alliés du dedans. Ceux-ci soulevèrent les ouvriers, qui se mirent en grève.

L'Union des employés des chemins de fer américains voulut aider les grévistes en refusant le service sur tous les trains contenant des voitures Pullman. De là un arrêt presque complet et presque général dans la circulation des chemins de fer américains, surtout dans la région de Chicago, dont la population se voyait menacée d'une famine imminente.

La situation devint si grave que le président Cleveland dut lancer une proclamation pour protéger l'exécution rigoureuse des lois des Etats-Unis, protéger la propriété et assurer la circulation des malles-postes. Des troupes fédérales furent dépêchées en toute hâte sur le théâtre des troubles et plusieurs rencontres à main armée eurent lieu entre ces troupes et les émeutiers. Des victimes tombèrent de part et d'autres. Des millions de dommages furent causés à la propriété des compagnies de chemins de fer ; mais heureusement, force est restée à la loi et la fameuse grève a misérablement avorté.

Plusieurs arrestations ont été faites, en particulier celle de M. Debs, président de l'Union des employés de chemin de fer. Les inculpés passeront en jugement sous peu.

***

La colonie française de Montréal a montré beaucoup de patriotisme à l'occasion de la mort du président Carnot. Câblegrammes de condoléances à Mme Canot et au gouvernement, couronne déposée en son nom sur le tombeau, drapeaux à mi-mat et portant un crêpe à la cocarde, enfin assistance en masse à la cérémonie funèbre célébrée à la cathédrale à la demande du gouvernement français, tout a été fait de la part des fils de la France établis au milieu de nous, avec beaucoup de dignité. Qu'ils en soient félicités.

***

La session du parlement fédéral est close. Nos législateurs, en somme, ont beaucoup parlé pour faire peu de chose. Beaucoup de questions soulevées, fort peu de résolues. Le plat de résistance a été le tarif. Quelques changements y ont été faits ; mais jusqu'à présent, la plupart de ces changements n'ont eu d'autre effet que de faire tort au commerce, sans faire de bien à personne. Les réductions opérées sur certains articles de consommation sont ample-

ment compensées par des augmentations sur d'autres articles, de sorte qu'on se demande quel bien peut résulter de pareils changements pour les consommateurs ?

Les mesures les plus importantes ont été remises à la prochaine session. On n'a en particulier, pris aucune détermination relativement à la requête collective des évêques au sujet des écoles du Manitoba et du Nord-Ouest.

Le traité Canadien français a été finalement adopté par le parlement et aura force de loi dès qu'il sera approuvé par le gouvernement français. Ce traité accorde aux produits canadiens à l'entrée en France, le tarif minimum ou le traitement de la nation la plus favorisée. D'un autre côté, les produits français, surtout les vins, entreront au Canada avec une réduction de droits, de sorte qu'il est permis d'espérer que les relations commerciales entre les deux pays recevront de ce chef une impulsion considérable.

LES BASTONNAIS [1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

IX

FLUX ET REFLUX.

Les inquiétudes de Zulma n'étaient pas moindres que celles de Pauline. Elles devenaient de jour en jour plus poignantes, et l'impatience la tourmentait tant, qu'elle était sur le point d'en devenir malade. Elle savait que la maladie de Cary, de sa nature, devait être longue et que la convalescence durerait nécessairement plusieurs semaines. Elle ne pouvait recevoir de ses nouvelles que de loin en loin et jamais avec l'abondance de détails que son affection lui faisait désirer. Pour se distraire un peu, elle eut recours à beaucoup d'expédients, mais l'insuccès de chacun de ces efforts ne fit que rendre son désappointement plus amer. Sa plus grande tentative fut d'obtenir d'entrer dans la ville pour aider Pauline à soigner l'invalide. Elle appréciait très bien toute la délicatesse de cette démarche ; mais après avoir obtenu le consentement cordial de son père, elle la fit avec toute l'énergie de son tempérament. Elle s'adressa, pour obtenir la permission nécessaire, à son frère Eugène qui, ayant fait son devoir comme soldat, était censé avoir droit à quelque considération de la part des autorités. Eugène n'obtint qu'un refus péremptoire. Zulma recourut alors aux bons offices de Roderick Hardinge, qui entra dans ses vues avec le plus grand empressement. "Elle ferait une charmante prisonnière," se dit-il gaiement.

Mais Hardinge échoua et il en fut de même de Bouchette que son ami M. Belmont avait intéressé à cette affaire. Tout cela causa dans ce petit cercle d'amis une certaine agitation qui rompit heureusement la monotonie du siège pour le moment. Cary Singleton en fut fort amusé et profondément touché. Mais quand on acquit enfin la certitude que le Gouverneur, habituellement si bienveillant, était, chose étrange, inexorable dans le cas actuel,

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Pauline et ses amis abandonnèrent tout espoir de voir Zulma au milieu d'eux. Toutefois, celle-ci ne se découragea pas si facilement. Ces rebuffades ne firent qu'enflammer son désir et bien que le temps passât rapidement, elle n'abandonna pas son projet. Très sérieusement, elle demanda à Batoche s'il ne pourrait pas la faire passer en contrebande à l'intérieur de la ville. La proposition sourit d'abord au vieillard et lui fit briller les yeux ; mais, après y avoir pensé, il la repoussa en riant.

" Le difficile se serait pas tant de vous faire pénétrer dans la ville, que de savoir que faire de vous, une fois entrée, dit-il de son air malin. Les femmes sont des objets difficiles à manier, dans un camp de soldats. Aucun déguisement ne peut les cacher aux regards indiscrets."

En dernier ressort, Zulma résolut d'en appeler directement à Mgr Briand, auquel Carleton ne pourrait certainement rien refuser. Il y avait, à cette mesure, de nombreuses et patentes objections, mais la jeune fille au caractère impétueux les surmonta toutes, et, après avoir écrit une lettre splendide de forme autant que de diplomatie, elle avait pris des mesures pour la faire remettre au prélat en toute sécurité. Un événement imprévu lui épargna les conséquences de cette aimable audace :

Comme nous l'avons dit, le temps avait passé vite depuis les terribles événements de la veille du jour de l'an. Janvier avait fait place à février, et mars était arrivé avec la promesse d'un printemps exceptionnellement hâtif. Aucun événement militaire de quelqu'importance n'était survenu ; du moins, aucun qui eût quelque rapport avec notre récit, et à part les circonstances relatives à la longue maladie de Cary, il ne s'était rien produit de nature à nous attarder sur ces rudes mois de l'hiver.

Singleton était assez bien rétabli pour pouvoir se promener un peu, mais il restait très faible, n'ayant pas l'occasion de prendre le libre exercice si nécessaire à son rétablissement complet. Sa présence dans la maison de M. Belmont devenait quelque peu singulière. Le régime de la prison lui était interdit par le médecin compatissant, tandis qu'au point de vue militaire, il était évidemment impossible de lui permettre de circuler librement dans les rues de Québec. Fort heureusement, ce difficile problème fut résolu par un échange partiel de prisonniers qui eut lieu vers la mi-mars et dans lequel, par un privilège spécial, Cary fut compris.

Le moment de sa séparation d'avec Pauline fut très cruel. Le jeune homme ne pouvait s'expliquer à lui-même l'intensité du regret que lui causait cette séparation. Ce regret prenait sa source

dans quelque chose tout à fait différent et bien au-dessus de sa gratitude pour les bons soins qu'elle lui avait donnés, du sentiment de reconnaissance qu'il lui devait pour lui avoir sauvé la vie, dette qu'il reconnaissait ne pouvoir jamais acquitter. Dans ces longs après-midis, au milieu de la demi-obscurité entretenue par les rideaux dans la chambre du malade, pendant ces nuits bien plus longues encore, passées sans sommeil dans le silence, et sans autres communications avec la jeune fille que par les yeux ; dans ces fréquentes conversations composées pour la plupart de lieux communs, mais relevées parfois par d'impétueuses révélations du cœur ; dans ces visions brèves, mais assez fréquentes de la beauté de Pauline, produites par quelque mouvement gracieux et soudain de son corps, ou lorsqu'elle lui apparaissait sous quelque favorable effet de lumière ; dans ces éclairs intuitifs de son vrai caractère rendu doublement attrayant par son élément de tristesse constante, et le soupçon de son abnégation, Cary avait inconsciemment enroulé une chaîne autour de son cœur, chaîne dont il

n'avait pu comprendre la puissance de résistance avant qu'il ne lui fallût la rompre.

L'attitude de Pauline n'était pas faite non plus pour le réconforter. Lorsqu'il lui annonça son départ final, elle l'écouta avec calme, mais ce calme n'était que l'effet de la fatigue mentale et physique. Il n'y avait dans sa parole et ses manières aucun effort énergique destiné à contrôler le moral ; elle semblait n'éprouver qu'une résignation passive. Quand il lui tendit la main et qu'elle ressentit le chaud baiser qu'il y imprima, elle fut vraiment digne de pitié, ce qui ajouta à l'amertume du chagrin de Cary.

Le dernier adieu avait été dit et tous deux se tenaient sur le perron au pied duquel une carriole attendait pour transporter le prisonnier libéré au milieu de ses amis. Cary se tourna une dernière fois pour lire dans les yeux de Pauline. Soudain, il s'arrêta mû par une pensée subite et retournant d'une marche ou deux il dit :

" Pauline,—Permettez-moi de vous appeler par ce nom pour la première fois peut-être,—Pauline, promettez-moi une chose : Prenez soin de votre santé. Je crains bien qu'après mon départ vous ne me remplaciez sur ce lit de douleurs, épuisée par vos veilles de plusieurs semaines."

Deux taches livides brûlaient les joues de Pauline, et son regard était vitreux. Elle était obligée de s'appuyer sur le cadre de la porte pour ne pas tomber ; néanmoins, elle rassembla assez de forces pour répondre qu'elle ne se sentait pas malade et qu'elle espérait que tout tournerait pour le mieux. C'était une maigre consolation. Cary dut néanmoins s'en contenter, et il s'éloigna dans la voiture, le cœur bien lourd.

A peine arrivé au camp américain, il rencontra Batoche. Il va sans dire que cette rencontre fut des plus cordiales, et tous deux firent le projet d'une visite à la Pointe aux Trembles pour ce même soir. Zulma ayant appris les négociations engagées pour l'échange des prisonniers, l'arrivée de Cary n'était pas inattendue, et il y eut ce soir-là au manoir Sarpy de grandes réjouissances, comme pour quelqu'un qui était perdu et que l'on retrouvait, qui était mort et qui ressuscitait.

X

SUR LE BORD DE L'ABIME.

Un autre mois se passa. Vers le milieu d'avril, le printemps embaumé était proche ; la neige avait disparu de la montagne et de la plaine ; les rivières coulaient claires et abondantes ; les arbres

commençaient à bourgeonner et les cieux palpitaient d'une atmosphère de chaleur génératrice. Les bestiaux renfermés pendant de si longs mois dans les ténèbres de leurs stalles se chauffaient paresseusement au soleil ou s'attroupaient sur les versants méridionaux où la jeune herbe commençait à pousser. Les moutons bondissaient sur le flanc des collines, les portes et les fenêtres des fermes s'ouvraient toutes grandes pour laisser entrer le bon air rafraîchissant ; les enfants jouaient sur le gazon ; une vapeur blanche s'élevait des fissures et des lézardes des greniers chauffés ; les cours des fermes se remplissaient de sons ; les pigeonniers laissaient entendre des roucoulements ; les hirondelles peuplaient les auvents, et les couvertures de chaume des étables étaient couvertes de volailles à l'affût des premiers vers. C'était la résurrection de la nature, ressentie avec plus de joie sous les latitudes arctiques que partout ailleurs. Des montagnes qui se dressaient dans le lointain, les nuages de vapeur dense qui s'élevaient et se déroulaient au loin, laissant les sommets recevoir les premiers baisers de la rosée et les derniers rayons du soleil couchant, étaient des emblêmes de la tristesse de l'hiver remplacée par le renouveau du printemps qui faisait naître de nouvelles espérances et des intérêts ravivés dans les âmes. Le crocus de la lande, l'anémone de la prairie, le cresson des eaux ombragées, le bourdonnement du premier insecte, le gazouillement du nid de mousse, le murmure des ruisseaux dans la forêt, tout chantait la renaissance et la vie.

D'autre part, il y avait dans la splendeur de la saison un caractère moral. Le temps rigoureux du carême avec ses vigiles, ses jeûnes, ses mortifications et ses pénitences était passé. Passée aussi la semaine sainte avec ses plaintes et ses lamentations, ses confessions de péchés, ses appels à la miséricorde, les fenêtres obscurcies par des voiles violets et les autels dépouillés, les cierges éteints et les cloches muettes, enfin les 14 stations de cette *via crucis* qui retracent l'ineffable histoire de l'Homme de douleurs et de la Mère de pitié. On était au matin glorieux du jour de Pâques. De brillants ornements couvraient le célébrant, le sanctuaire resplendissait de mille lumières, l'encens parfumé s'élevait en spirales vers le ciel, emportant les sentiments de reconnaissance des cœurs ouverts à la grâce. De la colline à la vallée, la musique des cloches, dans chaque tourelle et dans chaque clocher réveillait les échos retentissants ; même les cloches des églises et des couvents de la vieille ville assiégée, elles qui avaient si souvent sonné l'alarme de la bataille durant la nuit, prenaient une nouvelle voix pour célébrer le " Grand jour que le Seigneur a fait," et de même que

la lourde pierre fut soudainement repoussée du sépulcre à l'ombre du Golgotha, mettant en liberté le maître du monde, ici le manteau de l'hiver était déchiré et mettait à nu la face de la nature. Les hommes sentaient leur cœur allégé du fardeau qui durant quatre longs mois avait rendu leur torpeur semblable, en quelque sorte, à celle des grands animaux du désert.

Le matin du lundi de Pâques, le temps était calme et promettait une magnifique journée. Tout le pays retentissait des voix des hommes et des femmes se préparant à leur travail. Zulma Sarpy et Cary Singleton marchaient côte à côte sur la rive du St-Laurent en face du manoir ; ils avançaient lentement, s'arrêtant fréquemment pour admirer le paysage étendu devant eux, ou pour se livrer à une ardente conversation. Cary était entièrement remis de sa maladie, et paraissait plus gras et plus fort que jamais. Il était revêtu de son uniforme, preuve qu'il avait repris le service actif. Zulma paraissait jouir de sa santé habituelle et sa beauté resplendissait sous son plus royal aspect, relevée par un costume qui lui seyait à merveille : chapeau Montespan de feutre gris orné d'une plume azur et brillant châle de cachemire étroitement tendu sur ses épaules. Il était difficile de peindre une plus digne compagne pour un soldat. C'était évidemment le sentiment de Cary, comme en témoignaient ses fréquents regards d'admiration, et il y avait des moments où un observateur eût pu croire qu'il faisait les plus ardentes déclarations d'amour. Il n'en était rien cependant. Les jeunes gens n'avaient pas encore atteint cette limite. Bien qu'ils se connussent parfaitement, qu'ils se rencontrassent souvent, tout exceptionnelles que fussent les circonstances qui avaient entouré leurs entretiens, ils n'avaient jamais dépassé un certain point de confidences mutuelles. Souvent ils s'étaient aventurés sur les bords, mais des incidents soudains et imprévus étaient survenus qui les avaient rejetés en arrière au lieu d'avancer leurs affaires de cœur. Zulma était sûre que Cary l'aimait, mais aucune de ses paroles ne lui en avait donné l'assurance. Cary ne pouvait pas douter de l'amour de Zulma à son égard : ses actes et ses écrits l'avaient éloquemment démontré ; mais elle ne lui avait jamais donné l'occasion, ou il s'imaginait n'avoir jamais eu l'occasion d'obtenir de ses lèvres une réponse décisive. Ce jour-là, leur conversation était vive, mais sans conséquence. Il en est souvent ainsi dans ce jeu de l'amour qui est conduit non en cercles concentriques, mais en orbites excentriques

Pour Cary, la situation devenait pressante, et il le dit à Zulma en des termes qui impressionnèrent profondément la jeune fille. Il

voyait que la fin approchait, qu'avec le retour du printemps, les opérations militaires devaient prendre une tournure décisive d'un côté ou de l'autre. Il était assez perspicace pour prévoir qu'il ne pouvait y avoir qu'un résultat fatal : la retraite des Américains. Arnold avait été remplacé par Wooster, officier âgé qui avait commandé à Montréal durant l'hiver et y avait fait beaucoup de mal à la cause américaine par son incapacité et son intolérance religieuse à l'égard des Canadiens-Français. D'un pareil commandant de l'armée actuelle, on ne pouvait attendre que peu de chose ou rien du tout. Il ne pouvait être question de renforts, bien qu'ils eussent été promis et annoncés avec ostentation à la garnison par le moyen des déserteurs et des prisonniers, tandis que l'on savait bien que, le St-Laurent désormais débarrassé de son manteau de glace, on pouvait attendre bientôt une flotte de vaisseaux anglais venant à la rescousse de Québec. Dans une quinzaine de jours au plus, Cary prévoyait que la crise devait finir. Il dit donc cela confidentiellement à Zulma sachant bien qu'il ne violait aucun devoir en agissant ainsi. La jeune fille fut étonnée de cette confidence, qui anéantissait tous ses rêves. Sa confiance dans le succès des armes continentales avait été sans limites ; malgré leurs terribles revers, elle n'avait jamais douté un moment que les champions de la liberté ne s'emparassent de la dernière forteresse de la tyrannie britannique et ne s'empressassent d'y restaurer la domination française en Amérique. Elle essaya même d'ébranler l'opinion de son compagnon, mais elle n'y réussit pas ; son instinct la mit face à face avec la position personnelle de Cary, que celui-ci avait complètement éludée.

La retraite des Américains prit alors un aspect plus sérieux ; elle impliquait une séparation mutuelle. La situation était celle-ci : Après six mois de la plus intime fréquentation, purifiée et consacrée par une série de vicissitudes des plus cruelles, Cary allait être obligé de retraiter en toute hâte au pays d'où il venait, tandis qu'elle serait de nouveau confinée dans la solitude de la Pointe-aux-Trembles. Pouvait-il en être ainsi ? Cary pouvait-il être ainsi laissé à son sort ? Pourrait-elle, elle-même, supporter cette solitude soudaine et forcée ?

Singleton exprima ses regrets en langage diffus et verbeux ; il répéta à plusieurs reprises que son insuccès comme soldat blessait son ambition et désappointait ses espérances, mais que sa séparation d'avec Zulma serait la plus terrible de ses peines. S'il avait prévu cela, ajoutait-il, il aurait cherché la mort au palais de l'intendant ou au Sault-au-Matelot. La mort dans la maison de M. Belmont lui aurait été un soulagement et une bénédiction.

Ce fut en vain que Zulma essaya de le réconforter ; son cœur ne l'inspirait pas, et elle ne pouvait par conséquent aller au delà des lieux communs. Finalement un profond silence se fit entre eux. Ils s'étaient dit, sans doute qu'ils devaient faire un pas de plus et regarder en face une situation redoutée, mais ils n'en firent rien, peut-être ne l'osèrent-ils pas. Pourquoi ? La suite nous le dira. L'entretien finit par ces mots :

—Il me faut retourner au camp, mademoiselle, remettons ce sujet ; j'ai autre chose à dire, mais j'ai besoin de me recueillir.

—Moi aussi, j'ai quelque chose de plus à dire, Capitaine.

Cary tressaillit en entendant ces paroles dont le ton étrange le frappa. Il regarda Zulma et lui trouva la figure pâle comme le marbre. Ses yeux étaient fixés bien loin au delà du St-Laurent. Il s'imagina (était ce seulement un effet de son imagination ?) qu'elle était un peu piquée.

—Retournerons-nous au manoir ? demanda-t-il presque timidement.

—S'il vous plaît, répondit tranquillement la jeune fille. Ils avançaient lentement à travers la prairie, et remontaient l'avenue en parlant peu, et au sujet seulement d'objets rencontrés sur leur passage. Inconsciemment ils étaient devenus timides l'un avec l'autre. Quand ils eurent atteint la pelouse en face du manoir, ils s'arrêtèrent et soudain Zulma éclata d'un franc rire.

—Nous sommes tous deux des enfants, Monsieur, dit-elle, je vous croyais un grand soldat et je vous trouve enfant. Je me croyais une femme au caractère fortement trempé et moi aussi je ne suis qu'une enfant.

Et elle continua de rire à gorge déployée. Cary fut intrigué, mais il ne put réprimer un sourire. Il ne lui demanda pas le sens de ses paroles. Il sourit seulement en voyant que sa sérénité habituelle lui était revenue.

A ce moment précis, le soleil couchant versait ses rayons à travers les arbres, inondant la pelouse de lumière, et soulevant, pour ainsi dire, le jeune couple dans une espèce de transfiguration. Ils étaient idéalisés. Lui, apparaissait comme un chevalier des temps légendaires, et elle, comme une reine de féerie. Tous deux étaient beaux, et tous deux étaient heureux, encore une fois.

Zulma frappa à la porte, et la servante qui vint ouvrir lui remit une lettre. Elle l'ouvrit à la hâte, parcourut la page, et étendant les bras, laissa échapper un gémissement de terreur pendant que ses yeux se fixaient d'une manière étrange sur le jeune officier.

—Qu'y a-t-il, Mademoiselle ? qu'y a-t-il ?

—Pauline se meurt !

XI

DANS LA VALLÉE DE LA MORT.

Le pressentiment de Cary s'était realisé. Après son départ, Pauline avait lutté contre son sort pendant huit ou dix jours, mais elle avait dû succomber finalement. Un soir qu'elle était assise seule dans sa chambre, les forces de la nature l'abandonnèrent soudainement. Elle tomba lourdement évanouie sur le plancher et fut transportée sur son lit dans les bras de son père. Le médecin la traita d'abord pour un simple cas de débilité physique, résultant de ses longues veilles durant les huit semaines de la maladie de Singleton et de l'extrême anxiété qu'elle avait éprouvée pour l'existence de son ami. Mais, quand la maladie demeura obstinée malgré ses prescriptions, et que d'autres symptômes se montrèrent indiquant un déclin graduel de l'énergie vitale, il devina que c'était une maladie mentale, contre laquelle tout son art serait inutile s'il ne pouvait en découvrir la cause par un aveu de la patiente elle-même. Cette confession aurait été la moitié de la guérison ; mais il ne réussit pas à la lui arracher. Pauline ne savait pas elle-même la cause de ses souffrances. A part la grande faiblesse qu'elle ressentait, elle ne se croyait pas malade. Elle n'avait conscience de rien qui pût être la cause de sa condition présente. Tel était son langage. Mais comme on le pense bien, le vieux docteur expérimenté n'en crut pas un seul mot. Toutefois, il savait qu'il était tout-à-fait inutile de continuer son interrogatoire, sa connaissance de la femme lui ayant appris qu'on ne peut mesurer ni la longueur, ni la largueur, ni la profondeur de son pouvoir de garder un secret. Il consulta donc M. Belmont. Celui-ci lui apprit qu'il avait remarqué un changement notable dans les manières de Pauline, que ce changement coïncidait avec le départ du jeune officier américain, et datait même des derniers jours de sa convalescence. alors que son départ était résolu et n'était plus qu'une question de temps, mais la perspicacité de M. Belmont n'allait pas plus loin. Il déclara n'avoir remarqué aucun attachement particulier entre sa fille et son patient. Elle était presque toujours à son chevet, mais ceci n'était pas plus qu'on ne devait attendre d'une garde au cœur tendre à l'égard d'un pauvre jeune homme tombé au milieu des ennemis et dont la vie dépendait de soins continuels. Le jeune homme avait toujours agi en "gentleman," plein de précautions, de délicatesse, de réserve et incapable d'abuser de sa position pour s'amuser aux dépens des sentiments de Pauline. D'ailleurs la jeune fille était depuis

longtemps liée d'amitié avec le major Hardinge, et le major lui était tout dévoué ; on pouvait même dire que leurs relations étaient du caractère le plus tendre. Enfin cet officier américain, à moins que M. Belmont ne fût bien trompé, avait contracté une profonde affection pour la fille de sieur Sarpy, affection qui lui était retournée et il avait toute raison de croire que Pauline n'en ignorait rien.

—Un instant, dit le vieux docteur, en prenant une pincée de tabac. et en souriant malicieusement, voici peut-être un indice. Votre fille peut être tombée en amour avec ce jeune rebelle, (les jeunes filles ne peuvent pas empêcher de telles choses, vous savez), et la pensée que son cœur appartient à un autre est peut-être précisément ce qui a obsédé son esprit et produit son état actuel.

—Mais Zulma Sarpy et ma fille sont des amies intimes.

—Tant pis ; sa peine morale n'en est que plus grande, et ses combats contre elle-même, plus terribles.

—Mais le major Hardinge ?

—La, la, la ! Votre major !.... elle peut l'avoir aimé jusqu'à ce qu'elle ait vu l'autre jeune homme, et alors, ma foi ..... D'un major à un capitaine, d'un loyaliste à un rebelle, il y a une chute ; Eh ! mon ami, que voulez-vous ? Ces choses là ne peuvent pas se contrôler : Cela arrive tous les jours. Savez-vous si elle est engagée. en quelque sorte avec ce major ?

—Elle ne l'est pas.

—Comment le savez-vous ?

—Elle me l'a dit elle-même.

—Dans quelle circonstance ? Excusez cette liberté, mon ami, mais avec les confessions des femmes tout dépend des circonstances. Si c'est par la persuasion, les femmes peuvent vous dire la vérité, car leur cœur est bon après tout ; mais si c'est sous le coup de la menace, de la contrainte ou par stratagème, elles peuvent désorienter le plus perspicace d'entre nous.

—Sa déclaration fut dictée par le sentiment du devoir et il y a de cela quelques semaines seulement ; j'étais ennuyé des manières d'Hardinge à mon égard et même avec elle, après la mort de son serviteur, tué comme vous vous le rappelez. J'ai dit à Pauline que je lui demanderais une explication de cette conduite si elle se répétait, et à la même occasion, je lui ai demandé si elle était engagée envers lui de quelque façon. Sa réponse fut une simple et droite négation, et l'enfant est incapable de mensonge.

—Voilà qui va très bien, cela fait disparaître une difficulté. Son esprit ne souffre d'aucun engagement envers le major.

—Mais son amour pour lui doit subsister ?

—Ni ciel, ni terre ne peut dominer l'amour d'une femme. Il est fort comme la mort, immense comme l'océan, profond comme l'abîme ; et pourtant, un coup d'œil, un geste de la main, un sourire, un mouvement de tête peut le changer pour jamais. Ecoutez, Belmont : Votre fille aime le jeune officier américain et lui seul. Elle souffre pour Hardinge, elle souffre pour Zulma Sarpy. Le diagnostic est complet. Elle s'épuise dans un combat silencieux et caché entre elle et ses amis, et je crains tout.

—Vous ne voulez pas dire que Pauline est en danger ?

—L'amitié me fait un devoir d'être candide avec vous. S'il n'y a pas un changement complet, d'ici à dix jours, votre fille sera morte.

—Grand Dieu ! s'écria le pauvre père dont le cri d'angoisse fit retentir la maison et alla effrayer Pauline, la réveiller de sa torpeur et lui faire jeter des cris à son tour. M. Belmont se leva et il allait se précipiter vers sa chambre, mais le docteur le retint.

—Ne vous présentez pas vous-même dans cet état : cela pourrait la tuer. Je m'en vais la tranquilliser.

Il le fit comme il l'avait dit. Après quelques minutes, il revint et informa M. Belmont qu'il était bien certain que ses conjectures étaient fondées et conseilla pour la jeune fille un changement de résidence immédiat.

J. LESPÉRANCE.

(*A continuer*)

LA

REVUE CANADIENNE

LES NAZARÉENS

Le titre de cet article peut être énigmatique pour le lecteur ; disons tout de suite que l'on donne cette dénomination, en Allemagne, aux peintres d'une école d'art religieux, qui eut son heure de célébrité, et dont Lauenstein, l'auteur de cette gracieuse composition : *La Berceuse d'anges*, est un des derniers survivants, si ce n'est même l'unique. Pour expliquer les origines de cette école. que l'on veuille bien nous permettre un rapide exposé des évolutions de l'art en ce pays d'Allemagne.

Si les arts sont généralement le reflet de la vie intellectuelle et même politique d'une nation durant une période déterminée, nulle part, comme en Allemagne, ils ne manifestent de liens plus étroits avec la littérature, la philosophie et les mœurs de la nation. Là, les traditions du paganisme romain, qui ont laissé une empreinte encore sensible chez les races latines, n'ont exercé aucune influence. En Italie, lors de la Renaissance, l'art a puisé dans l'antique ses principaux éléments de grandeur et de perfection. Les écoles de Nuremberg. de Saxe, d'Augsbourg, qui avec les Wolgemuth, les Cranach, les Dürer, les Holbein etc, donnèrent le plus haut développement à l'art allemand, arrivent à leur apogée sans le secours ou l'intromission d'éléments païens et étrangers.

Cette originalité se perd lorsque les descendants de ces maîtres franchissent l'Italie, avec l'espoir sans doute de se rajeunir et se retremper. Ils ne trouvent de l'autre côté des Alpes qu'un éclectisme corrompu ; éblouis par les moyens faciles de succès d'artistes prétentieux et novateurs, comme tant d'autres ils perdent de vue les véritables maîtres de la Renaissance italienne. Faisant aban-

don de leur propre individualité, plusieurs, tels que Dietrich, ne sont que des imitateurs, des plagiaires mais des plagiaires des plus habiles. De cette période date l'éclosion de ces œuvres dites *réformées*, dont on peut voir des échantillons à la Pinacothèque de Munich.

En Italie, le goût s'était dépravé au point que l'on traitait de *porcherie* (1) bonnes à effacer, les fresques de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican. La licence avait remplacé la règle ; l'art, manquant de direction, était comme une locomotive sans rails et lancée à travers champs.

Les écrits de Lessing et plus encore de Winckelmann contribuèrent beaucoup en Allemagne à produire une réaction qui se traduisit par le culte de l'antique poussé peut-être à l'excès, mais qui n'en servit pas moins à épurer le goût et à ramener la tradition du Beau. Cette réaction s'opéra au-delà du Rhin avec Raphaël Mengs, pendant qu'un mouvement analogue se produisait en France sous la puissante impulsion de David.

Cependant, à côté de Mengs, il faut placer Asmus-Jacques Carstens, né dans le Schleswig. Laissé longtemps dans une injuste obscurité, plus encore que l'ami trop vanté de Winckelmann, il contribua à la régénération de l'Ecole allemande. Venu à pied en Italie, sa pauvreté le força à retourner dans son pays. Cet artiste a exercé une influence incontestée sur ses compatriotes, en substituant un style noble et correct au maniérisme relâché de son époque. Tout en s'inspirant de l'antique, tout en étudiant Raphaël, Carstens ne se dépouilla jamais de son individualité propre, non plus que de son individualité germanique.

Après Carstens, l'Ecole de Munich prit le sceptre et amena une évolution radicale dans les tendances du jour. Elle voulut un enseignement dont l'élément national fût la base, et l'on recourut aux vieux maîtres allemands. Les gothiques et les byzantins devinrent désormais les sources d'inspiration des artistes et les types proposés à l'admiration générale.

Ce retour vers le moyen-âge allemand et catholique fut cependant le signal d'une émancipation artistique en même temps qu'intellectuelle. Le genre pseudo-grec de l'Empire fut peu à peu délaissé pour faire place au genre romantique. La sculpture ne suivit pas le mouvement ; elle conserva longtemps encore des adeptes routiniers, dont les œuvres, d'un style froid et compassé, peuvent se voir dans certaines capitales allemandes y compris Vienne. La ligne est

(1) Saletés.

classique, la forme attique; seulement les personnages ont le geste sans le mouvement, sans la vie. Du premier coup d'œil, on voit que l'artiste a exécuté ses figures de *chic*, pour nous servir d'un mot d'atelier, et simplement guidé, pour la forme, par quelque moulage d'après l'antique, sans l'aide du modèle vivant.

Les évènements politiques, les guerres de Napoléon, poussèrent vers Rome nombre d'artistes de la nouvelle école ; ils y formèrent une colonie qui prospéra. Les noms de Cornélius, d'Overbeck, de Schnorr, de Schadow, de Weit eurent un retentissement qui attira à Rome le roi Louis de Bavière. Cornélius, Schnorr et quelques autres suivirent le monarque à Munich.

Frédéric Overbeck, qui avait précédé de quelques années Cornélius à Rome, fut un des premiers à abjurer le protestantisme. Il n'y eut pas dans les Etats du Pape, un catholique plus fervent que lui. Bien qu'à proprement parler Overbeck n'ait pas créé une école, il est cependant le chef des Nazaréens, des peintres mystiques ou sacrés, catholiques. Il forma, dans l'Ecole de Munich, un noyau d'artistes dont les principaux furent Philippe Veit, Führich, Steinle, Henri Hess.

Chez cet artiste, l'idéal religieux, le sentiment du beau immatériel se plaça toujours entre lui et l'art. La cause du beau artistique ne se présenta jamais dégagée de la cause du dogme. Ses maîtres préférés furent Cimabué, Fra Angelico, Francia, le Pérugin c'est à dire les purs, les mystiques, depuis l'archaïque et doux Cimabué jusqu'au divin Sanzio, dont il rappelle la première manière dans sa *Sainte Famille* au Musée de Munich. Le *Miracle des Roses*, qu'il peignit à Assise, procède du Fiesole.

D'aucuns ont reproché à Overbeck d'avoir fait le renoncement de son individualité jusqu'à imiter trop servilement les maîtres dont il s'inspirait. Nous pourrions citer plus d'un artiste de nos jours, des peintres de valeur, qui pour l'exécution de compositions religieuses destinées à décorer des églises, n'ont pour ainsi dire fait que copier, ça et là, les figures d'anges et les madones de Fra Angelico ou du Pinturicchio.

Peut-on nier un sentiment individuel, une puissance de création à Overbeck, devant ses illustrations des Evangiles? Il est vrai qu'il y consacra une quinzaine d'années et que l'œuvre marque le point culminant de son talent. Qui pourrait ne pas en sentir les beautés, ne pas subir le charme qui se dégage de certaines compositions, comme, par exemple, la *Nativité !* De la petite crèche où est couché le divin nouveau-né, rayonne une douce lumière qui se répand sur le visage de tous les assistants. Agenouillés dans un coin de

l'étable, des anges jettent sur l'enfant dont la parole doit éclairer le monde, des regards d'une curiosité naïve mais admiratrice. Rien de plus charmant que l'attitude craintive et palpitante à la fois de la jeune mère, dont les élans de tendresse et d'amour semblent retenus par le respect.

Cette grâce de sentiment se retrouve particulièrement dans les cartons où est traité l'épisode des vierges sages et des vierges folles.

L'*Ensevelissement du Christ*, la *Cène*, le *Reniement de saint Pierre* sont d'une composition simple, harmonieuse et non sans grandeur. La *Résurrection de Lazare* est d'un caractère émouvant. Jésus, vu de profil, étend les deux mains avec le geste du commandement. Les personnages qui l'entourent, très habilement groupés, expriment clairement l'effet qui se produit en eux avec des accents divers. A peine arraché au froid de la mort et debout à l'entrée du sépulcre, Lazare, les mains jointes, l'œil terne sous le linceul qui lui encapuchonne la tête et le corps enveloppé de bandelettes, s'avance à l'appel du Maître. Son apparition est tout à fait saisissante.

Philippe Veit, après avoir combattu en qualité de volontaire pour la délivrance de son pays, alla, en 1816, rejoindre à Rome Overbeck et ses autres compatriotes. Cet artiste est surtout connu par ses tableaux de l'*Histoire de Joseph*, qu'il peignit à la villa Bartholdy, avec le concours de Schadow et aussi d'Overbeck. A citer encore à Rome ses illustrations de Dante qui sont à la villa Massimi. Au Musée de Francfort, Veit exécuta à fresque une sorte de triptyque dont le sujet principal représente l'introduction du christianisme dans la Germanie par saint Boniface. Les figures allégoriques de l'Italie et de la Germanie remplissent les deux autres cadres ; elles ont une expression touchante, d'une mélancolie suave. Dans les *Deux Marie au tombeau du Christ*, se retrouve avec un coloris d'une gamme plus harmonieuse que celui des fresques ci-dessus, la même délicatesse d'expression.

Un des meilleurs coloristes de cette pléïade de peintres religieux fut Henri Hess, frère de Pierre, l'Horace Vernet de l'Allemagne. Il fit ses premières études à Vienne, puis se rallia à l'Ecole de Munich. Overbeck étant resté à Rome, malgré les sollicitations du roi Louis, ce monarque ami des arts s'adressa à Henri Hess pour la décoration intérieure de l'église de Tous-les-Saints, dépendance des bâtiments royaux. Il y exécuta vingt-deux fresques retraçant autant d'épisodes de la vie du patron de l'Allemagne, saint Boniface. La composition en est savante sans affectation de profondeur ; le dessin est exempt de raideur et la tonalité agréable.

Veit a également composé les cartons pour l'exécution des

magnifiques vitraux de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Munich ; de même pour les cathédrales de Cologne et de Ratisbonne.

D'une moins grande puissance de conception que les précédents. Steinle, que les Allemands ont surnommé le " petit Overbeck " sait racheter par des détails ingénieux ce que l'ensemble a de compliqué, de didactique. Nous nous rappelons cependant avoir vu dans la cathédrale de Cologne, des anges peints par ce maître, d'un sentiment aimable et où la richesse de la palette s'allie à la simplicité de la composition. A l'Exposition universelle de Paris, de 1855, ses œuvres furent remarquées, précisément par la beauté du coloris, entre celles de ses compatriotes.

Steinle ne peignit pas uniquement des tableaux de sainteté. En plus d'une *Eve*, exposée à Paris, nous connaissons de lui une série d'aquarelles, fort séduisantes, représentant l'histoire des arts à Cologne.

Au nombre des adeptes, de ce temps, de l'Ecole de Munich, figure encore le Bohémien Joseph Führich. Citons de lui une série de cartons remarquables, dont l'ensemble forme un *Chemin de Croix* d'une conception originale et sortant des données ordinaires du sujet. Deux autres cartons, représentant la *Résurrection de Lazare* et *Saint-Thomas touchant les plaies*, révèlent aussi une même science de composition ; l'action y abonde et les figures ont de l'expression et de la noblesse. Vienne possède trois tableaux de ce maître : *Les Tables de la Loi*, *Sainte-Catherine au milieu des Docteurs* et le *Triomphe de la Religion*. Dessinateur de talent, ayant un sens souvent exquis de la forme, *Führich* est moins sympathique comme peintre, sa palette est peu agréable.

A côté de l'Ecole de Munich se place l'Ecole de Dusseldorf. Elle eut pour chef un compagnon d'Overbeck à Rome, Schadow, et compte une quantité d'artistes d'un talent consommé.

Bien qu'ayant fourni une carrière longue et honorable, Schadow, pour sa part, n'a pas accru beaucoup le prestige de l'art religieux en Allemagne ; seulement il a formé de bons élèves. Munich a de ce maître une *Sainte Famille* et les *Quatre Evangélistes*, d'une exécution soignée mais où manque la note personnelle, originale. Les peintres de Dusseldorf procèdent peut-être autant de l'Ecole belge et même de l'Ecole française que de celle de Munich. En général éclectiques, le sentiment domine pourtant chez eux. Peut-être aujourd'hui y a-t-il une tendance plus prononcée à se rapprocher de l'art français, où le culte de la forme prend plus d'importance que celui de l'idée.

Les Allemands, par tempérament, ont le sens spéculatif très déve-

loppé. Pourvu qu'ils aient une idée noble ou poétique à personnifier, peu importe la forme ; le procédé devient chose secondaire. L'idée ne peut cependant être le but unique, la vision suprême de l'art. Il est bon d'avoir le dogme des idées, mais l'artiste doit savoir aussi réaliser. En plus de la forme, il y a encore la couleur, autre facteur important. Si la profondeur de l'idée, le charme du sentiment, la science de la composition, étonnent, séduisent et subjuguent dans les œuvres des maîtres allemands de la période qui nous occupe et même des contemporains, on pourrait parfois leur reprocher l'abus des tons crus et criards. Si chacune des deux, de l'Ecole française et de l'Ecole allemande, pouvait emprunter à l'autre les qualités qui lui manquent ou qu'elle n'a qu'à un degré inférieur, elles atteindraient toutes deux une esthétique plus complète et plus parfaite. La beauté plastique, quand elle ne vise pas au matérialisme, ne doit cependant pas être considérée comme une tendance pernicieuse.

C'est ainsi que l'ont compris deux hommes d'un génie différent, Kaulbach et Genelli. Par l'étude de l'antique, ils ont largement contribué à réhabiliter le culte de la forme sans sacrifier la grâce de l'expression et la beauté du sentiment. Genelli, lui, a cherché l'expression moins dans l'action et le mouvement que dans la simplicité du geste et la noblesse des formes au repos.

Un artiste de convictions religieuses profondes et un des meilleurs disciples de Schadow, fut Ernst Ludwig Deger, né à Bockenem près d'Hildesheim et mort en 1885, à l'âge de 76 ans.

Son père, d'abord modeleur en plâtre, musicien, peignait à l'aquarelle à ses heures. Ayant accepté un emploi de professeur dans une famille, il employait le temps qu'il avait de libre à faire des portraits miniature sur ivoire, à l'effet de subvenir à l'éducation de son fils qu'il destinait à la peinture.

Ernst, enfant, dessinait les figures de cartes à jouer. Après avoir terminé ses études au " Jesuiten Gymnasium " d'Hildesheim, son père l'envoya, à 19 ans, à Berlin, suivre les cours de l'Académie des Beaux-Arts sous la direction du professeur Wach. Dans cette ville où il ne connaissait personne, il fut pris d'une telle nostalgie du foyer qu'il partit, sans rien dire, pour aller revoir sa mère ; fit le voyage pédestrement et arriva les pieds tout en sang. Son père fut sur le point de le renvoyer incontinent, mais il céda aux instances de la mère et Ernst put jouir pendant quelques jours de l'air natal et des caresses maternelles. Il retourna bientôt à Berlin et se mit avec une telle ardeur au travail qu'il guérit de sa nostalgie. Un an plus tard, un évènement décida de son avenir.

Depuis deux ans Shadow était directeur de l'Académie de Dusseldorf, lorsqu'en 1828 eut lieu dans cette ville l'exposition des premiers travaux de la nouvelle école. Deger ne tarda pas à quitter Berlin et vint étudier sous la direction de Schadow, dont il devint l'élève préféré et l'ami. Un an plus tard, le jeune Ernst, âgé alors de 21 ans, terminait son premier tableau : une *Pieta*, où le groupe de la Vierge et du Christ était entouré d'anges.

En 1836, il se maria avec la fille d'un docteur et leur union fut des plus heureuses. Depuis sa première œuvre, Deger avait peint quelques autres tableaux religieux quand, séduit par les récits de son maître sur les chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, il lui vint le désir de visiter aussi l'Italie. L'automne de 1837 il se mit en route pour ce pays, accompagné de sa femme, de son ami, le peintre Andréas Müller, et le jeune frère de celui-ci, Charles.

Une circonstance des plus heureuses, du reste, l'engagea encore à entreprendre ce voyage. Le comte de Fürstenberg-Stammheim, désirant orner de fresques une chapelle dite l'*Apollinaris* qu'il faisait ériger dans sa propriété aux bords du Rhin, sur la recommandation de Schadow, lequel partageait avec ses élèves les nombreux travaux qu'on lui demandait, le comte, disons-nous, chargea de cette décoration Deger et ses deux amis. En vue de cet important travail, notre artiste n'hésita plus à aller à Rome chercher des sujets d'inspiration.

Dans la Ville Eternelle il fut reçu à bras ouverts par ses compatriotes, entre autres par Kaulbach dont il partagea la demeure. Bien que d'opinions religieuses différentes, l'auteur de la *Bataille des Huns et des Romains* prit en grande estime et en réelle affection son nouveau compagnon.

Deger employa utilement le temps qu'il passa dans la Cité sainte. Il étudia toutes les manifestations de l'art religieux, depuis son origine dans les catacombes, les mosaïques byzantines des basiliques jusqu'à Raphaël.

Il laissa l'Italie après un séjour de quatre années, au cours desquelles il fit une grave maladie. A son retour en Allemagne, il exécuta les fresques à l'Apollinaris. Travail d'un sentiment exquis et portant l'empreinte des fortes et longues études faites par l'artiste.

A propos de ces fresques, le roi Frédéric Guillaume Ier visitant un jour, accompagné d'une suite de princes, l'église de l'Apollinaris, admira beaucoup l'œuvre de Deger et, plus tard, après l'avoir fait nommer professeur à l'Académie des arts de Munich, il le chargea de la décoration de la chapelle royale de Stolzenfels.

En plus de ces fresques, Deger a peint à l'huile plusieurs

tableaux, toujours religieux, où la pureté du sentiment est unie à la force de l'expression. Citons une *Sortie du Tombeau* pour la chapelle sépulcrale des rois de Bavière ; une *Vierge et l'Enfant* et une *Mater dolorosa* pour la chapelle du château des Comtes Spee à Heltorf ; un *Christ en croix*, avec Marie et Jean, commandé par la comtesse Stolberg ; et un superbe *Archange Michel*, qui se trouve dans l'église de Breslau dédiée à cet Archange.

Mort en 1885, dans la dernière année de sa vie, l'artiste composa deux magnifiques cartons dont les sujets étaient tirés de la Divine Comédie du Dante.

Nature affable, Deger n'eut que des amis et sa mort fut unanimement regrettée.

Un des derniers Nazaréens de cette phalange et l'un des plus célèbres, s'est éteint à Neuenahr l'année dernière, le 15 du mois d'août. Nous avons nommé Charles Müller, frère d'André.

Le père, Charles François Müller, peintre d'histoire, avait travaillé quelque temps dans l'atelier de David, à Paris. Il fut nommé plus tard directeur du Musée du Grand-duc, à Darmstadt. C'est dans cette ville que naquit Charles, le 29 octobre 1818. Elevé dès son premier âge au milieu d'œuvres d'art, ses goûts artistiques se manifestèrent et se développèrent dès l'enfance. A la maison paternelle, il reçut déjà comme l'intuition du style romantique. Il fit de tels progrès dans le dessin qu'il était encore bien jeune lorsqu'il aida son père à décorer l'église gothique d'Oppenheim.

Son père étant mort en 1835, Charles, alors âgé de 16 ans, suivit son frère aîné à Dusseldorf et put entrer à l'Académie de cette ville, toujours sous la direction du vénérable Schadow. Au bout d'un an, il avait fait de tels progrès, qu'on le mit sur le même pied que les anciens, la plupart déjà des maîtres.

Nous avons déjà dit comment il accompagna en Italie son frère Andreas. C'est à leur retour, en 1844, qu'ils exécutèrent avec Deger et aussi Frédéric Ittenbach, les fresques de l'Apollinaris, à Remagen. Cette œuvre grandiose demanda six années de travail. Le jeune artiste ne fut pas inférieur à ses collègues dans l'accomplissement de sa tâche. En plus des qualités techniques, le plus pur idéal resplendit dans sa *Naissance de la Vierge*, l'*Annonciation*, le *Mariage*, le *Couronnement*. On y sent l'artiste convaincu, un enthousiasme juvénile que le pinceau traduit en de délicates nuances de sentiment.

Nommé professeur à l'Académie de Dusseldorf en 1857, il contribua à retarder la décadence de l'école nazaréenne de Dusseldorf bien déchue aujourd'hui. Charles Müller a peint, pour les églises des bords du Rhin, une quantité innombrable de tableaux d'autel

Deux de ceux-ci : *La Sainte Famille avec un concert d'anges* et la *Sainte Famille au travail* sont d'une exquise harmonie et réunissent les qualités de sentiment, de tendresse intime et douce qui distinguent ce maître si sympathique.

Non moins estimé à l'étranger qu'en Allemagne, Charles Müller avait été choisi pour la décoration picturale de l'église de Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille, lorsque la guerre de 1870 fit avorter le projet. Pour l'exécution de quelques tableaux religieux, il avait senti le besoin de se retremper dans l'atmosphère des vieux maîtres ; l'artiste retourna en Italie, mais il y trouva les germes du mal qui l'a terrassé. La mort a arrêté l'achèvement de divers chefs-d'œuvre commencés ou en éclosion, tels un *saint Joseph avec l'Enfant Jésus* et une *sainte Anne avec Marie enfant*, qui auraient pu ajouter un beau fleuron à sa gloire.

On peut presque dire que l'Ecole nazaréenne s'est éteinte en Allemagne avec Ch. Müller, car Heinrich Lauenstein, que nous avons cité au commencement de cet article comme un des survivants, a changé de voie déjà depuis longtemps.

Né en 1835 à Hildesheim (Westphalie) Edouard Bendemann avait succédé à Schadow à l'Académie de Dusseldorf, lorsque le jeune Heinrich y entra pour étudier sous sa direction. Ses aptitudes, stimulées par sa passion pour l'art, en firent bientôt un des premiers sujets de l'école.

Après son stage à l'Académie, Lauenstein entra à l'atelier de Deger, lequel imprima une direction des plus heureuses aux excellentes dispositions de l'artiste. Ses premières œuvres furent assez goûtées du public. Parmi les quelques tableaux que ce peintre a composés et où l'on retrouve l'idéalisme religieux de Deger, on cite surtout sa *Berceuse d'anges*. Dans cette charmante création, la naïveté du sentiment embellit encore la grâce de la composition et de l'idée.

La beauté de ses têtes de chérubins, le charme de son pinceau éveillèrent chez plus d'une mère le désir d'avoir, de la main de ce peintre, le portrait de son enfant. Quelle est la mère, en effet, qui n'a pas un ange à chérir et parfois, hélas ! à pleurer ? Il s'ensuivit que l'artiste délaissa peu à peu la peinture d'histoire et religieuse, pour s'adonner au portrait, des enfants spécialement. C'est encore, aujourd'hui, le genre que cultive Lauenstein : ajoutons qu'il ne s'est pas moins distingué pour les portraits vivants ; ce sympathique artiste est l'heureux père de treize beaux enfants.

EUG. AUBERT.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(Québec.) (1)

XIII

Québec se relève de ses ruines.—Noble conduite du général Murray.—Son opinion sur les premiers immigrants anglais arrivés à Québec.—Le château Saint-Louis réparé en 1764.—Murray proclamé gouverneur de toute la province.—La maison de la veuve Arnoux.—Premier document officiel daté du Château sous le régime anglais (18 mai 1765).—Guy Carleton et sa famille.—Les élèves du petit-séminaire de Québec au château Saint-Louis.—L'acte de Québec de 1774.—L'invasion de 1775.—Haldimand.—Nouveau château.—Le duc de Clarence.—Un bal au fort Saint-Louis.—Le duc de Kent.—Constitution de 1791.

Un des premiers soins du général Murray, après la prise de Québec et le départ de Townshend pour l'Angleterre, fut de pourvoir au logement de ses troupes pour l'hiver, dont l'approche se faisait déjà sentir. On porte à cinq cents le nombre de maisons qu'il fit réparer ou reconstruire pour cet objet. Quelques pièces du couvent des Récollets et du collège des Jésuites, que les boulets de canon n'avaient pas trop endommagées, furent aussi occupées par les militaires. Murray lui-même passa l'hiver de 1759-60 dans une maison de la rue Saint-Louis, et établit ses bureaux au monastère des Ursulines, où se tinrent les réunions du conseil—juge des causes militaires et civiles—qui fut créé après la capitulation de Montréal.

Le château Saint-Louis eut à subir trois restaurations sous le régime anglais : l'une en 1764 ; une autre en 1786, et une troisième de 1809 à 1812. Ce fut au cours de l'une de ces restaurations,—probablement la première, à cause des dommages causés par le bombardement de 1759,—que disparurent les " arrière-corps " dont parle La Potherie, et qui faisaient légèrement saillie aux angles de l'édifice, du côté du fleuve Saint-Laurent. Les dessins que l'on a fait du château Saint-Louis après les réparations de 1809-12 (au cours desquelles le château fut haussé d'un étage), représentent la façade qui donnait sur le fleuve comme étant entièrement unie.

(1) Voy. Revue Canadienne, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars, mai et juin 1894.

Chacun sait le rôle généreux que jouèrent ici les deux premiers gouverneurs qui nous furent donnés par l'Angleterre : le général Murray d'abord, puis le général Guy Carleton. (1) L'histoire a laissé leurs noms au souvenir reconnaissant de nos populations françaises et catholiques.

Les premières instructions envoyées d'Angleterre au général Murray étaient absolument odieuses. Le gouverneur n'en tint compte que dans une mesure fort restreinte. Il s'en expliqua plus tard à Londres, où on ne lui fit aucun reproche. Cet homme droit admirait la dignité et l'honorabilité des Canadiens, dont il avait déjà eu l'occasion d'apprécier la valeur au point de vue militaire ; par contre, il n'avait guère d'estime pour les petits traficants, les chercheurs d'emploi et les aventuriers qui furent les prémices de l'immigration anglaise en ce pays.

Voici ce que le général Murray écrivait, vers le commencement de l'année 1766, aux lords du commerce et des plantations, en Angleterre :

" My Lords,

" Par la lettre de M. le secrétaire Conway, du 24 octobre 1764, il m'est ordonné de me préparer pour mon retour en Angleterre, afin de donner un récit fidèle et exact de l'état présent de la Province de Québec, de la nature des désordres qui y ont eu lieu, et de ma conduite et mes procédés dans l'administration du Gouvernement.

" En obéissance à cet ordre, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

" Et premièrement sur l'état de la province :

" Elle consiste en cent dix paroisses, sans y comprendre les villes de Québec et de Montréal. Ces paroisses contiennent 9,782 maisons, et 54,575 âmes chrétiennes ; elles occupent 955,754 arpents de terre labourable. Les habitants ont semé 180,300 minots de grain l'année 1765.....comme il paraît par la récapitulation du recensement ci-annexé, fait par mon ordre en l'année 1765. Les villes de Québec et de Montréal contiennent environ 14,700 habitants. Les Sauvages qui sont appelés catholiques romains sont au nombre de 7,400 âmes dans les limites de la province : de sorte que le tout, sans y comprendre les troupes, monte à 76,275 âmes, sur lesquelles il y a dans

(1) Le premier gouverneur en titre du Canada, sous le régime anglais, fut le général Amherst ; mais il séjourna à peine dans le pays. Il fut remplacé par trois gouverneurs régionaux : Murray à Québec, Gage à Montréal et Burton aux Trois-Rivières. Le général Murray ne fut nommé gouverneur de tout le Canada, ou province de Québec, qu'en 1764.

les paroisses dix-neuf familles protestantes ; le reste de ceux de cette persuasion (si on en excepte un petit nombre d'officiers à demi paye), sont des marchands, artisans et aubergistes qui résident dans les basses villes de Québec et de Montréal, dont la plupart étaient des gens d'une éducation basse qui avaient suivi l'armée, ou des soldats congédiés à la réduction des troupes. Tous ont leur fortune à faire ; et je crains bien que peu soient scrupuleux sur les moyens, lorsqu'ils peuvent obtenir leur but.

" Le rapport que j'en fais est qu'en général c'est le choix d'hommes le plus immoral que j'aie jamais connu, peu propre par conséquent à donner du goût aux nouveaux sujets (les Canadiens) pour nos lois, notre religion et nos coutumes, et encore moins à mettre ces lois à exécution pour gouverner. De l'autre côté, les Canadiens, accoutumés à un gouvernement arbitraire et en quelque sorte militaire, sont une race d'hommes frugaux, industrieux et de mœurs, qui, par le traitement doux et juste qu'ils ont reçu des officiers militaires de Sa Majesté qui ont gouverné le pays pendant les quatre années depuis la conquête jusqu'à l'établissement du gouvernement civil, avaient en grande partie surmonté l'antipathie naturelle qu'ils avaient contre leurs conquérants. Ils consistent en une noblesse qui est nombreuse et se pique de son ancienneté, de sa gloire militaire et de celle de ses ancêtres. Elle est composée des Seigneurs de tout le pays, qui, sans être riches, sont en état, dans cette partie fertile du monde, où l'argent est rare et le luxe encore inconnu, de soutenir leur dignité. Les habitants qui sont leurs tenanciers et qui ne payent qu'une rente fixe d'environ une piastre pour cent arpents de terre, sont à leur aise et vivent commodément. Ils ont été accoutumés à respecter leur noblesse et à lui obéir ; leurs tenures étant militaires, suivant le système féodal, ils ont partagé avec elle les dangers de la guerre, et leur affection pour elle s'est augmentée à proportion des calamités de la conquête qu'ils ont eu à éprouver en commun. Comme ils ont appris à respecter leurs supérieurs, et qu'ils ne sont pas encore entichés de l'abus de la liberté, ils sont choqués des insultes que leur noblesse et les officiers du Roi ont reçues des marchands et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil est établi. "

Plus loin, Murray dit encore, dans le même document : " Les magistrats et les jurés devaient être pris sur un nombre de quatre cent cinquante méprisables traficants et autres gens qui étaient venus établir le pays.... Ils haïssaient les nobles canadiens parce que leur naissance et leur conduite leur attirait le respect ; et ils avaient les habitants en exécration parce qu'ils avaient été soustraits à l'oppression dont ils avaient été menacés... Le juge choisi pour conci-

lier les esprits de 75,600 personnes étrangères aux lois et au gouvernement de la Grande-Bretagne, fut tiré d'une prison, et était entièrement ignorant du droit civil et de la langue du pays ... Je me glorifie d'avoir été accusé de chaleur et de fermeté en protégeant les sujets canadiens du Roi, et de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour gagner à mon maître royal l'affection de ce peuple brave et courageux, dont l'émigration, si jamais elle arrivait, serait une perte irréparable à cet empire."

Jusqu'à la date de la signature du traité de Paris, on ne savait guère, à Québec, si l'occupation de la ville par des régiments anglais était temporaire ou définitive. (1) Lorsque la paix fut conclue, une nouvelle émigration des notables du Canada se produisit, et plus de mille personnes s'embarquèrent à Québec pour se rendre, les unes en France, d'autres à Saint-Domingue. (2) De son côté le gouvernement britannique résolut de faire exécuter certains travaux qui avaient été différés jusqu'alors et d'encourir d'assez fortes dépenses dans la colonie.

L'avis suivant fut publié dans la *Gazette de Québec* du 12 juillet 1764 :

"Ceux qui sont capables d'entreprendre le rétablissement en entier du CHATEAU SAINT-LOUIS, sont avertis, de la part de Son Excellence le Gouverneur de *Québec*, de donner un plan exact de ce qu'il convient faire pour le rétablissement général, et de ce qu'il pourra en coûter pour remettre le dit Château Saint-Louis en bon état, dans le cours du mois d'Aoust de l'année prochaine. Chacun portera incessamment ses propositions à Monsieur CRAMAHÉ, secrétaire."

Une cérémonie officielle eut lieu, au mois d'août de la même année, dans le fort Saint-Louis, en face du château, comme on peut le voir par les pièces suivantes :

(1) Ponthiac, le célèbre chef indien, maintint de nombreuses tribus de l'Ouest dans l'attente du retour des Français, et son éloquence persuasive les entretint longtemps dans leur hostilité contre les Anglo-Américains. A Québec, on conserva une lueur d'espérance de voir revenir les Français jusqu'après la guerre de l'indépendance américaine. "Depuis 1775, où les Bastonnais vinrent assiéger Québec, dit le "vieux récit" des anciennes annales des Ursulines, la guerre a toujours continué, et nous voilà à l'année 1782 sans savoir quand et comment elle finira. Si la continuité de ce fléau nous procurait le bonheur de revenir à la France, nous aurions bientôt oublié toutes nos misères passées. Mais qu'il est à craindre que notre Roi Louis ne s'intéresse plus au Canada !..."

Il y a quelque chose de vraiment touchant dans ces regrets affectueux, cette fidélité persévérante et naïve, ce reproche à peine exprimé.

(2) Parmi les notables qui s'embarquèrent à Québec, le 27 septembre 1764, pour se rendre en Angleterre, et de là en France, la *Gazette de Québec* signalait Monsieur Daine, sa femme "et ses aimables filles Mesdemoiselles Gillette et Françoise." M. Daine avait été lieutenant-général de police et maire de Québec. Il avait fortement conseillé la capitulation du 18 septembre 1759.

(De la *Gazette de Québec* du jeudi, 9 août 1764.)

" QUÉBEC.

" Au Secrétariat de Québec, le 9 aoust 1764.

" Demain, vendredi, le 10 du mois courant, sur les onze heures du matin, les Patentes du Roy nommant et établissant l'Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef pour Sa Majesté de La Province de Québec....., comme aussi une autre Commission au dit Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, pour être Vice-Amiral d'icelle, seront publiées *dans le Château* de Sa Majesté, *de Saint-Louis*, dont tous prendront connaissance, à fin d'y obéir ainsi que de raison.

" *Par ordre de Son Excellence :*

" H.-T. CRAMAHÉ. "

(De la *Gazette de Québec* du 16 août 1764.)

" Vendredi, le 10 du courant, les Lettres Patentes du Roy, nommant et établissant l'Honorable JACQUES MURRAY, Ecuyer, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef pour Sa Majesté de La Province de Québec et Vice-Amiral d'icelle, ont été lues devant une assemblée bien nombreuse, dans la place, *devant le Château de St-Louis* de Sa Majesté, où les troupes se trouvèrent sous les armes ; après quoy on fit tirer le canon des remparts, et les vaisseaux de guerre qui sont dans la rade y répondirent, ainsy que les régiments qui sont en garnison, par des vollées de mousqueterie, et le jour finit avec les réjouissances ordinaires et toutes les marques d'un contentement général. "

Peu de temps après, Murray entrait au Château pour y résider. Si la gloire peut compter pour quelque chose dans le bonheur d'un homme, il dut se sentir aussi heureux que fier de pénétrer en maître dans cet édifice habité jadis par tant d'hommes illustres auxquels il avait été appelé à succéder.

On s'est demandé où le gouverneur avait demeuré immédiatement après la Conquête et avant la restauration du Château. L'annonce que voici, publiée dans la *Gazette de Québec* du 1er novembre 1764, donne la réponse à cette question :

" JOSEPH ARNOUX,

" *Au nom et comme fondé de procuration de la veuve Arnoux, sa belle-sœur, annonce au public*

" Que la maison du Gouverneur (la version anglaise dit: *That the House in which His Excellency the Governor lived*), scise rue St-Louis, à l'Haute-Ville, est à vendre, consistant en un corps de logis à rez-de-chaussée, composé d'une grande salle, quatre chambres, deux cabinets, une cuisine, un grenier avec différens appartemens logeables, un second grenier sans appartement, avec voûte d'un bout à l'autre, glaces, trémeaux, et les tableaux placés au dessus des portes, cour, hangar, écuries, remises, pigeonnier, glacière, citerne et jardin ; Le terrain sur le front de 102 pieds, et 135 pieds sur le derrière, sur 421 pieds de profondeur, entouré d'une bonne muraille de pierre, le tout ainsy qu'il est et qu'il se comporte. Ceux qui voudront en faire l'acquisition se donneront la peine de s'adresser au dit Sieur Arnoux, chez Monsieur Saint-Germain, dans la rue Saint-Louis, où il demeure. "

Le premier document officiel daté du Château Saint-Louis, après la cession du Canada, fut publié dans la *Gazette de Québec* du jeudi, 23 mai 1765. C'est une proclamation concernant la marine. Elle se termine comme suit :

" Donné sous mon seing et sous le Grand Sceau de la dite Province (de Québec), *au Château de St-Louis*, dans la ville de Québec, ce 18e jour de Mai dans l'année de Grâce mil sept cent soixante-cinq, et dans la cinquième du Règne de Sa Majesté (George III).

" JA : MURRAY,

" Par Son Excellence,

" *J. Goldfrap*,

" D. Sec.

" VIVE LE ROI ! "

Le général Guy Carleton (plus tard Lord Dorchester), qui succéda au général Murray dans le gouvernement de la province, en 1766, avait pris part à la bataille des Plaines d'Abraham, et était déjà avantageusement connu dans l'ancienne capitale de la Nouvelle-France. Il gouverna la colonie de 1766 à 1770 ; - de 1774 à 1778 ;— puis (sous le nom de Lord Dorchester) de 1786 à 1791, et de 1793 à 1795. Il fut un de nos gouverneurs les plus populaires, et se montra constamment l'ami dévoué des Canadiens.

Lady Maria Carleton.—Madame la Gouvernante, comme on disait sous l'ancien régime,—était fille du comte d'Effingham. Elle parlait très bien le français, et savait donner un grand charme aux réceptions du Château. Ses trois jeunes fils et ses deux filles avaient les manières aimables de leurs parents. Pendant le premier séjour de lady Carleton à Québec, Madame Johnston, parente du gouverneur, était une des habituées de la résidence vice-royale, où les anciennes familles des seigneurs canadiens et les officiers de la garnison tenaient à honneur de se rendre fréquemment.

Guy Carleton se rendit à Londres en 1770 (1) et s'employa avec persistance à obtenir du Parlement anglais le fameux *Acte de Québec de* 1774, qui reconnaissait aux Canadiens le droit au libre exercice de leur religion, et cet autre droit, fort contesté, d'être régis par les anciennes lois et coutumes françaises en matière de droit civil.

Henry Cavendish, dans son *Rapport des débats sur le bill du Canada au Parlement de la Grande-Bretagne, en* 1774, cite des discours dont voici quelques extraits fort importants :

Le procureur-général Edward Thurlow dit: " Il est expressément stipulé (dans les capitulations) que tout Canadien aurait la pleine jouissance de toutes ses propriétés, particulièrement les ordres religieux des Canadiens, et que le libre exercice de la religion catholique romaine serait continué. Et le traité définitif de paix, si vous l'examinez bien, en ce qui regarde le Canada, par la cession du feu Roi de France à la Couronne de la Grande-Bretagne, a été fait en faveur de la propriété, en faveur de la religion, en faveur des différents ordres religieux. "

M. Edmund Burke s'exprime ainsi : " Au Canada, vous avez un peuple professant la religion catholique romaine et en possession de biens légalement appropriés pour le soutien de son clergé. Le dépouillerez-vous de cela ?.....Dans toutes les colonies conquises, la religion établie a été maintenue. "

Enfin Lord North, premier lord de la Trésorerie et Chancelier de l'Echiquier, fait la déclaration suivante: " Quant au libre exercice de leur religion, le bill qui est devant cette Chambre ne donne aux Canadiens rien autre chose que ce qui leur est garanti par le traité de paix en autant que les lois de la Grande-Bretagne peuvent le confirmer. Or, il n'y a pas de doute que les lois de la Grande-Bretagne permettent le très complet et très libre exercice d'une religion

(1) De 1770 à 1774, les fonctions de gouverneur furent remplies par M. Cramahé, président du Conseil.

quelconque différente de celle de l'Eglise d'Angleterre, dans chacune des colonies." (1)

La pièce de vers que voici, où, sous des formes conventionnelles fort heureusement disparues de la littérature, brille une incontestable loyauté, fait voir les favorables dispositions que les bons procédés du gouverneur Carleton avaient su faire naître au sein de la population franco-canadienne :

" ODE

" *Chantée au Château Saint-Louis par les Etudiants du Petit Séminaire de Québec, à l'Honorable* GUY CARLETON, *Gouverneur Général du Canada, à la Feste que Son Excellence a donnée le* 18 *de ce mois* (janvier 1770), *à l'occasion de la naissance de la Reine* (Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, femme de George III) :

" La Discorde éteint son flambeau,
Pallas, au jour de sa naissance,
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

" Que chacun, assis à son ombre,
Goûtant les douceurs de la paix,
Chasse de son cœur à jamais
Regrets et chagrins à l'air sombre.

" Affreux compagnons de Vulcain,
Cessez, Cyclopes détestables,
Par vos foudres trop redoutables,
De consterner le genre humain.

" Ce Roi favori de Neptune
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un pays dompté par le fer
Désire assurer la fortune.

" C'est ce qu'annoncent ces éclairs,
Ces feux, ces éclats de tonnerre,
Ces astres, partis de la terre,
Qui vont se perdre dans les airs.

" Apprends donc en ce jour de fête
A ne plus déplorer ton sort,
Peuple aux justes lois plus fort
Soumis par le droit de conquête.

(1) En 1808, l'évêque anglican de Québec s'étant plaint que l'évêque catholique, Mgr Plessis, prenait le titre d'évêque de Québec, " Lord Castlereagh, ministre des colonies, répondit que l'évêque catholique n'était pas un étranger et qu'il jouissait de tous les avantages et de tous les droits attachés au titre de chef d'une religion qui était pratiquée librement en Canada sur la foi du Parlement impérial. "

" Déjà les arts en liberté,
Paraissant avec allégresse,
Dans le palais de la Sagesse
Y sont reçus avec bonté.

" A ces traits, reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux
Qui consacre à te rendre heureux
Ses soins, ses biens, ses avantages.

" Son nom ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais pour sa gloire
Dédiés au temple de mémoire.
Ciel, comble pour lui nos souhaits ! "

L'adoption de l'Acte de Québec de 1774 par le Parlement britannique, causa un grand mécontentement chez une certaine classe d'Anglais, et un plus grand encore peut-être parmi les habitants des colonies anglo-américaines. Dans une réunion du Congrès de Philadelphie, tenue le 21 octobre 1774, par les délégués du *New-Hampshire*, de *Massachusetts Bay*, de *Rhode Island and Providence Plantation*, du *Connecticut*, de *New-York*, de *New-Jersey*, de la *Pennsylvanie*, des comtés de *New-Castle*, *Kent and Sussex on Delaware*, de *Maryland*, de la *Virginie*, de la *Caroline du Nord* et de la *Caroline du Sud*, il fut résolu d'envoyer en Angleterre un document désigné sous le nom de " Adresse au peuple de la Grande-Bretagne, " où se lisait ce qui suit au sujet de l'*Acte de Québec :*

".....Nous ne pouvons nous empêcher de nous en plaindre comme d'une loi ennemie de l'Amérique Britannique, et nous ne pouvons cacher notre étonnement de ce qu'un Parlement britannique puisse jamais consentir à établir dans ce pays une religion qui a fait verser des déluges de sang sur notre isle, et répandre l'impiété, la bigoterie, la persécution, le meurtre et la rébellion dans toutes les parties du monde. "

Dans une autre séance de ce même Congrès de Philadelphie, tenue cinq jours plus tard (le 26 octobre 1774), ces mêmes délégués, désireux d'entraîner les Canadiens dans leur révolte contre l'Angleterre, adressaient aux habitants de la province de Québec ces paroles hypocrites :

".....Nous sommes trop bien informés de la libéralité des sentiments qui distinguent votre nation pour imaginer que la différence de religion vous donnera des préjugés contre une amitié cordiale avec nous. Vous savez que la notion transcendante de la liberté élève ceux qui s'unissent pour sa cause au-dessus de toutes ces pe-

tites infirmités des esprits faibles. Les cantons suisses fournissent une preuve éclatante de cette vérité. Leur union comprend des états catholiques et protestants, vivant en paix les uns avec les autres, et dans la plus parfaite concorde... Que vous offre-t-on par le dernier acte du Parlement...? la liberté de conscience dans votre religion? Non. Dieu vous l'a donnée ; et les pouvoirs temporels avec lesquels vous avez été et vous êtes liés vous en ont solidement stipulé la jouissance dans le présent Congrès, qui est commencé le 5 septembre et a été continué jusqu'à aujourd'hui. Il a été résolu avec une joie universelle et d'une voix unanime que nous regarderions la violation faite à vos droits par l'Acte qui change le gouvernement de votre province, comme une violation de nos propres droits."

Le reproche fait au gouvernement anglais par le Congrès de Philadelphie (dans son *Adresse au peuple de la Grande-Bretagne*) d'avoir trop bien traité les Canadiens mit ceux-ci sur leur garde, et lorsque les Anglo-Américains, révoltés contre leur métropole, voulurent s'emparer du Canada, en 1775, ils se heurtèrent à l'indifférence des habitants de la région de Montréal et à l'hostilité active de ceux de la région de Québec. Grâce au clergé et à la classe instruite de la population ; grâce surtout aux recommandations de Monseigneur Briand, évêque de Québec, les "Bastonnais," ces ennemis séculaires des Canadiens et des Acadiens, échouèrent dans leur tentative, et les "nouveaux sujets," comme on appelait alors les Canadiens, surent récompenser le gouvernement britannique de la justice qu'il venait de leur rendre en conservant à la Couronne d'Angleterre son vaste empire actuel de l'Amérique du Nord.

Car il n'a tenu qu'au bon ou au mauvais vouloir des Canadiens-Français de Québec que les événements prissent telle direction, ou telle direction contraire. (1)

Guy Carleton demanda son rappel, et fut remplacé, en 1778, par le général Frédéric Haldimand, vieux militaire d'origine suisse, sévère, ombrageux à l'extrême, qui voyait partout des émissaires de la France et des colonies révoltées de l'Amérique. Ses craintes, pour n'être pas sans quelque fondement, étaient absolument excessives. Il emplit les prisons de gens qu'il soupçonnait de conspiration, obligea le peuple à de fréquentes corvées, et agit en toutes choses comme si chaque citoyen eût été un soldat obligé de lui obéir. Il

(1) Consulter à ce sujet la précieuse collection de documents recueillis et annotés par M. l'abbé H.-A. Verreau, et publiée sous le titre : *Invasion du Canada*, ainsi que la notice biographique de Mgr Briand, dans l'ouvrage intitulé : *Les Evêques de Québec*, par Mgr Henri Têtu. Lire aussi les Notes de M. Faucher de Saint-Maurice sur le général Richard Montgomery (1893).

quitta Québec, au mois de novembre 1784, laissant provisoirement le gouvernement entre les mains du lieutenant-gouverneur Hamilton.

L'année même de son départ, le 5 mai 1784, Haldimand fit commencer au fort Saint-Louis l'érection d'un nouveau corps de logis destiné aux bals, levers et réceptions officielles du Château. Une des courtines du fort, construites en 1693 par Frontenac, servit de mur extérieur au rez-de chaussée de cet édifice.

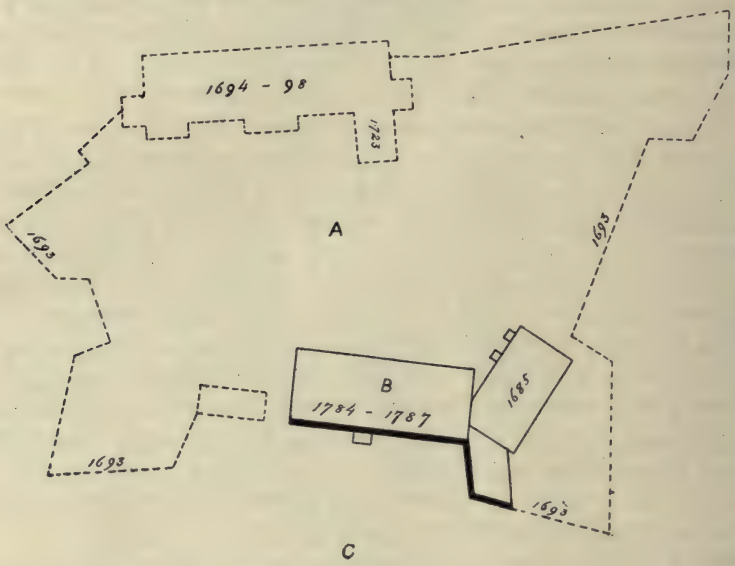

A.—Intérieur du Fort.
B.—Le château Haldimand.
C.—La Place d'Armes.

Le vieux général helvétien gourmandait les maçons employés aux travaux des fondements de la bâtisse, s'emparait lui-même de leurs instruments et les intimidait au point de les rendre réellement mal habiles.

Le bâtiment fut inauguré plus de deux ans après son départ, le 18 janvier 1787, jour de la fête de la reine Charlotte,—lord Dorchester (Guy Carleton), revenu au pays en 1786, faisant les honneurs du nouvel édifice.

Les Anglais désignèrent d'abord ce bâtiment sous le nom de *New Building* ou *New Chateau Building*. Lorsqu'il servit de résidence aux gouverneurs, on l'appela Château Saint-Louis.

Le véritable château Saint-Louis fut réparé et haussé d'un étage de 1809 à 1812, et sa toiture reçut une couverture en fer blanc. Le

peuple commença alors à donner le nom de Château Neuf à l'antique édifice ainsi agrandi et rajeuni, et il appela Vieux Château le bâtiment de date beaucoup plus récente commencée par le général Haldimand.

Après l'incendie du château Saint-Louis, en 1834, le nom de l'édifice historique fut définitivement donné à l'autre château. (1)

Pour éviter la confusion, nous avons, dans un rapport officiel écrit en 1875, donné le nom de *Château Haldimand* à l'édifice commencé le 5 mai 1784, et M. James Le Moine, à qui nous avions communiqué ce document, a, lui-même, adopté cette appellation dans un ouvrage publié subséquemment.

M. James Thompson, qui fut pendant longtemps le directeur des travaux du gouvernement en ce pays, a noté, jour par jour, dans un cahier qui a été confié à la *Société Littéraire et Historique de Québec*, tout ce qui concernait l'érection du château Haldimand. Nous en extrayons les " entrées " suivantes, choisies parmi les dernières du manuscrit :

" 2 octobre 1786. Le peu qui reste à faire au nouvel édifice est remis à l'arrivée de Mylord Dorchester, autrefois le général Guy Carleton, qui est attendu de jour en jour.

" 30 octobre 1786. Lord Dorchester visite d'abord le Château St-Louis, puis le nouveau bâtiment, avec le directeur des travaux. Il admire l'intérieur du nouveau château, mais dit que l'extérieur a peu d'apparence.

" 31 octobre 1786. On commence de grandes réparations au château proprement dit (St-Louis), puis on travaille au nouveau bâtiment, à la bibliothèque.

" 3 janvier 1787. Le capitaine Mann intime aux ouvriers d'avoir à tenir la chambre dont on pose le parquet prête pour le lever de la fête de la naissance de la Reine, vu les inconvénients qu'il y aurait de recevoir une grande foule au Château le matin de ce jour.

" 18 janvier 1787. Jour de la fête de la Reine. On reçoit pour la première fois dans le nouveau château. Deux aides de camp et deux sergents ont été placés à la porte, afin d'empêcher les messieurs d'entrer avec des crampons aux pieds. Malgré cette précaution, un

(1) Frontenac avait fait construire deux corps de garde, l'un à droite et l'autre à gauche de la porte d'entrée du fort,—à l'intérieur. (Champigny pensait qu'un seul corps de garde était suffisant, mais il avait fini par céder devant le désir persistant de Frontenac). Haldimand dut faire démolir celui de droite (en entrant), pour établir la partie nord du nouveau château ; l'autre fut démoli vers 1814, et remplacé par un corps de garde construit à l'extérieur du fort, tout près de la Place d'Armes. Ce petit bâtiment, dont la façade était de forme elliptique et ornée de colonnes, fut démoli en 1854.

des visiteurs a laissé des marques de crampons sur le plus beau parquet peut-être de tout le Canada. La salle de réception n'était pas complètement terminée.

" 8 juillet 1787. Lord et Lady Dorchester visitent les chambres d'en haut.

" 15 août 1787. Le prince William Henry, (1) reçu d'abord au Château (Saint-Louis), se rend ensuite au nouvel édifice (*New Building*) où les officiers, le clergé et les notables lui souhaitent la bienvenue dans l'unique chambre complètement terminée.

" 21 août 1787. Demain, jour de la naissance du prince (William-Henry), il y aura bal au nouvel édifice. Tous les ouvriers sont à l'œuvre. J'ai reçu ordre de Lord Dorchester de faire construire une plate-forme sur le toit d'une bâtisse à voûte (*vaulted house*), originairement un magasin à poudre, (2) contigu à l'extrémité supérieure du nouvel édifice, afin que le prince et son entourage puissent de là voir le feu d'artifice.

" 21 septembre 1787. Le prince William-Henry visite le nouveau château.....

" 4 octobre 1787. Brillante compagnie au nouveau château (*New Building*). Feu d'artifice repris. (Il n'avait pas eu lieu à cause de la pluie). Réveillon dans les mansardes du nouvel édifice. (Idée de Lady Carleton). (3)

" 3 décembre 1787. Lord Dorchester et sa famille déménagent dans les mansardes du nouveau château. "

A partir du mois de décembre 1787, l'antique château Saint-Louis fut occupé par des bureaux, et le gouverneur résida dans le château Haldimand. Décidément, " ceci " commençait à éclipser " cela " ; mais " cela " devait bientôt prendre sa revanche, et se revêtir d'une nouvelle splendeur.

M. Philippe Aubert de Gaspé raconte, dans ses *Mémoires*, un incident du bal donné au nouveau château, le 22 août 1787, en l'honneur du duc de Clarence. " Le prince William-Henry, dit-il, fut reçu à Québec avec la pompe et l'étiquette dues au fils de notre souveraine.....Il y eut, comme de droit, un grand bal au château Saint-Louis. On dînait alors à quatre heures ; le bal commença entre

(1) Duc de Clarence, plus tard Guillaume IV. Il débarqua à Québec le 14 août 1787.—E. G.

(2) Construit par M. de Denonville, d'après un plan de l'ingénieur Villeneuve, en 1685.—E. G.

(3) Lady Ann Carleton, sœur de Lady Dorchester et veuve d'un neveu du gouverneur. Elle n'aimait pas le monde, et obtint le privilège de demeurer quelque temps chez les Ursulines.

six et sept heures. Le jeune prince, après avoir dansé avec quelques-unes des dames les plus considérables, belles, laides ou indifférentes, s'émancipa un peu, et, s'affranchissant de l'étiquette qu'on voulait lui imposer, il choisit lui-même ses danseuses parmi les demoiselles les plus jolies de la réunion, au grand déplaisir de Lady Dorchester, qui s'écriait, de temps à autre : " Ce jeune homme n'a aucun égard pour les convenances. "

Le " Vieux château " ou " château Haldimand " à Québec. (1784-1892.) d'après un dessin de M. George Saint-Michel.

" Le jeune marin, tout à son plaisir, n'avait fait aucune attention à un incident qui ne le frappa qu'entre onze heures et minuit. S'adressant alors à mon oncle Charles de Lanaudière, aide-de-camp de Lord Dorchester, il lui demanda si, dans la ville de Québec, les dames et les messieurs ne s'asseyaient que pour prendre leurs repas.

" —C'est, répliqua l'aide-de-camp, par respect pour Votre Altesse Royale que tout le monde reste debout en sa présence.

" —Alors, fit le Prince, dites leur que mon Altesse Royale les dispense de cette étiquette.

" L'aide-de-camp, après avoir consulté Lord et Lady Dorchester, proclama que Son Altesse Royale le duc de Clarence permettait aux dames de s'asseoir ; ce dont plusieurs, surtout les vieilles, avaient grand besoin. "

Le prince n'avait alors que vingt-deux ans.

Un autre membre de la famille royale d'Angleterre, le prince Edouard, duc de Kent, (qui devint plus tard le père de Sa Majesté la reine Victoria) arriva à Québec, avec son régiment, (le septième

des fusiliers royaux) au commencement du mois d'août de l'année 1791. Il se trouvait dans la capitale lorsque M. Hubert, curé de Québec, se noya dans le fleuve Saint-Laurent, en face de la Pointe-Lévy, le 21 mai 1792, et il se donna beaucoup de mal pour retrouver le corps de ce pasteur "chéri et aimant" —*dilectus et amans*, comme dit l'inscription qui lui est consacrée dans la basilique Notre-Dame de Québec. (1)

L'année 1792 marque une ère nouvelle dans la vie civile du peuple canadien,—l'inauguration de la constitution qui nous avait été accordée l'année précédente par le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qui introduisait pour la première fois le régime parlementaire dans la colonie.

Le pays fut divisé en deux provinces : le Bas-Canada (160,000 habitants), capitale Québec, et le Haut-Canada (40,000 habitants), capitale York, aujourd'hui Toronto. Chaque province fut divisée en comtés ou circonscriptions électorales.

Le Conseil Législatif et l'Assemblée des représentants du peuple se réunirent à l'évêché de Québec (loué par le gouvernement depuis 1778), et la première session du premier parlement de la province du Bas-Canada fut ouverte par sir Alured Clarke, lieutenant-gouverneur, le 17 décembre 1792.

Le Conseil Exécutif siégea au Château.

Le nouveau régime ne dotait pas encore le Canada d'un gouvernement responsable ; mais la création de Chambres issues du suffrage populaire, dans les deux provinces, était un pas dans cette direction, et devait y conduire infailliblement.

(1) Une "loyale adresse" fut présentée au prince Edouard d'Angleterre par les "Représentants de la Province du Bas-Canada," à Québec, au mois de décembre 1793.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

AVENTURES ET DANGERS DE MORT

FANTAISIE

Par L'ABBÉ F. X. BURQUE.

Les journaux sont-ils déjà surannés ? Ennuient-ils déjà le monde, après l'avoir inondé comme un déluge ? Ont-ils déjà répété assez de fois la même chose pour ne plus savoir où prendre du neuf ? On serait porté à le croire, en voyant les efforts si remarquables, les expédients si ingénieux d'une foule de publications, en Europe et en Amérique, pour créer de l'original à tout prix. Le moyen le plus *chic*, le plus *fin de siècle* qu'on a imaginé, c'est de lancer des espèces de concours pour la définition de certains mots, de certaines choses, pour l'appréciation de certains faits, de certaines circonstances, où quelquefois les lecteurs, sur invitation générale, d'autres fois les hommes les plus marquants, sur invitation particulière, sont appelés à faire connaître leur opinion.

On a demandé ce qu'il faut penser de l'usage de fumer ou de priser du tabac. On a demandé de quelle manière il est préférable de mourir. On a demandé s'il est à propos que les femmes jouissent du droit de vote, etc., etc.

Il faut avouer que ces sortes de concours ont eu un certain succès. Non pas qu'ils nous aient beaucoup instruits, car les questions ne sont guère plus avancées qu'elles n'étaient ; mais ils nous ont causé d'énormes surprises. A en croire les réponses, il y aurait quelque chose de bon dans l'usage du tabac ; la meilleure manière de mourir serait de s'éteindre avec le moins de souffrance possible ; enfin le beau sexe devrait voter !

Eh bien ! non, la femme ne doit pas voter, parce qu'elle ne doit pas déchoir. Sa sphère est trop haute, trop noble et trop délicate pour qu'elle puisse descendre, sans répugnance et sans éclaboussure, parmi la populace votante. Et d'ailleurs, on ne démontrera jamais la nécessité, pas même l'utilité de cette prétendue émancipation politique de la femme, autrement que par des sophismes.

Quant au tabac, la chose la plus sale, la plus dégoûtante du monde, un infect et traître poison, maintenant qu'il est bien connu, un *tolle* universel devrait être sa sentence de mort. Au lieu de cela, on

voit des hommes intelligents, de bonne société, affectant des habitudes de propreté, qui non seulement prennent sa défense, mais en usent librement eux-mêmes, et cela, jusqu'à table, après le café, ou jusqu'au salon, en présence des dames !

Pour ce qui est de mourir, on aurait pu espérer que quelques-uns, au moins, auraient répondu par cette boutade fort juste et fort spirituelle et qui vient naturellement à l'esprit de quiconque a un peu de foi, que la principale affaire n'est pas de finir subitement ou lentement, avec ou sans souffrance, mais bien en état de grâce, pour s'en aller avec espoir comparaître au tribunal du Souverain Juge. Eh bien ! non, pas un seul des opinants n'a eu cette belle pensée ; pas un n'a fait cette simple réflexion.

Voilà les surprises qui nous sont servies par les concours d'opinions : de véritables horreurs, quoi ! C'est ce qui explique le succès de l'expérience, la vogue du procédé nouveau. Affaire de curiosité, de sensation et d'étonnement.

Quoi qu'il en soit, puisque l'affaire est lancée et qu'elle peut avoir un bon effet, ne serait-ce que pour l'amusement des lecteurs, j'ose proposer un nouveau sujet de concours, savoir : que chacun fasse le récit des dangers de mort qu'il a courus pendant sa vie. Je suis sûr que les lecteurs y trouveront beaucoup d'intérêt et beaucoup d'émotions ; des émotions saines, salutaires et instructives, cette fois.

D'abord le sujet est neuf. C'est un champ tout à fait inexploité. Il est vrai que les journaux, dans leurs *faits divers* quotidiens, nous racontent une foule d'accidents où toute espèce de personnes sont exposées à toute espèce de dangers, et échappent à la mort par des chances extraordinaires ; mais on n'a encore jamais demandé à un homme de nous faire le récit de ses expériences personnelles. Ma thèse est celle-ci : que la plupart des personnes vivant en ce bas monde, au milieu d'innombrables casse-cou, se trouvent de temps à autre--plus ou moins souvent, selon les conditions d'existence—dans des circonstances tout à fait critiques, où leur vie est en danger et que les récits de ces différents dangers, faits par les auteurs mêmes des aventures, constituent de véritables petits drames, où rien ne manque pour exciter la crainte, la frayeur, l'horreur, la compassion et la pitié.

Voilà bien les sentiments que les romanciers cherchent à produire, en créant, à grands renforts d'imagination, des dangers factices, d'un réalisme aussi empoignant que possible, auxquels les héros échappent immanquablement. Un naufrage les jette au fond de la mer, et ils s'en sauvent. On les pend, et ils survivent. On les fusille,

comme Jacques, dans *Jacques et Marie*, et ils continuent leurs exploits. Mais pourquoi chercher dans les romans des situations dramatiques et des sensations qui se trouvent tous les jours dans la vie réelle ? Le réel est toujours souple comme une personne vivante ; la fiction est toujours raide comme un homme de paille. Et puis, dans la fiction, il y a cette sottise qu'on s'apitoie à tort, puisqu'il n'y a rien de vrai ; dans le réel, au contraire, on peut s'émouvoir sans ridicule, puisqu'on est en présence de la vérité pure et simple.

Voilà pour l'intérêt et l'émotion.

Quant au côté pratique et utile de la chose, il saute aux yeux. En effet, ces récits dramatiques seront évidemment des leçons de prudence, où le lecteur pourra mieux connaître les mille et une précautions qu'il faut prendre pour ne pas tomber en de semblables périls, ou pour être sauf, dans des circonstances plus ou moins analogues.

Ainsi, l'on me dira : le premier venu peut donc être un héros de roman ? Et je réponds : oui, sans nul doute, et mieux que cela. Car il y a une foule de personnes qui ont passé par de si graves dangers, sans y périr, qu'on ne trouverait nulle part, dans les élucubrations des romanciers, rien de plus tragique, de plus saisissant, de plus instructif.

Au moins, ajoute-t-on, allez-vous commencer par vous-même ?— Très certainement, avec votre bienveillante permission. J'ouvrirai le concours par les propres dangers que j'ai courus et je me flatte qu'ils sont assez nombreux et extraordinaires pour mériter votre indulgence, quoique ma vie ait toujours été fort commune, des plus prosaïques, et toujours sur le terrain des vaches.

Oh ! je sais bien d'avance qu'en plusieurs occasions, on pourra me traiter d'imprudent, de sot, de téméraire. Mais je ne m'arrêterai pas à cet obstacle. J'y réponds tout de suite, une fois pour toutes. Maintenant que les dangers sont passés, je vois parfaitement ce que j'aurais dû faire : c'est la sagesse après coup. J'ose dire que c'est la sagesse la plus commune. Qui voudra me jeter la pierre ? Instruits par l'expérience, tous ceux qui ont couru en quelque sorte au devant des dangers savent bien, par la suite, s'en préserver, dans les mêmes circonstances. La plupart des accidents seraient évités, si l'on prenait chaque jour toutes les précautions voulues par la prudence. Mais c'est là le *tu autem*, en langage d'écolier, c'est-à-dire le point délicat. Sur ce terrain, il y a des fosses où trébuchent les plus clairvoyants. D'autres viendront après moi, qui n'auront pas été plus sages que moi.

Après cette rebuffade qui ne fait de mal à personne, *telum sine ictu*, j'entre en matière, ne sachant si je puis dire : *intentique ora tenebant*,

mais espérant, du moins, que l'esprit des lecteurs est favorablement disposé.

Je crois bon de vous dire que la première expérience dont je me souviens, je ne m'en souviens pas du tout. Affreuse antithèse, tant que vous voudrez : c'est cela. Mais écoutez, il faut s'entendre. Je ne me souviens pas du fait, car je n'avais que neuf mois lorsque la chose est arrivée ; je me souviens seulement de ce qu'on m'a raconté sur ce fait, dès mon âge le plus tendre. Il paraît donc qu'à l'âge de neuf mois, je fus malade—de diphtérie ou de coqueluche, peu importe—si malade que j'en mourus. Du moins, on me crut mort. On me rabattit le drap blanc sur le nez, et l'on se mit en frais de m'ensevelir. Deux heures après, je donnai signe de vie. On me soigna, je revins. Mais vous voyez que je courus là double danger : le premier, de mourir réellement pendant que je faisais le mort ; le deuxième, d'être enterré vivant. La première alternative était fort belle. J'aurais certes mieux fait de mourir, et c'est affaire au Bon Dieu si je n'ai pas eu cette chance. La deuxième alternative m'inspire une insurmontable horreur. On m'aurait donc enterré, le cœur me battant encore dans la poitrine ! Et je n'aurais pu revivre : j'étais si petit ! Je ne me serais pas tourné dans mon cercueil ; je ne me serais pas rongé les bras à la façon des adultes ; mais tout de même j'aurais étouffé misérablement là, tout seul, abandonné, sans secours, dans cette étroite, ténébreuse et inexorable prison ! Tout jeune, mon imagination était frappée d'épouvante à cette pensée Et plus j'avance en âge, plus je me révolte à l'idée de descendre, vivant, dans les entrailles de la terre. Cet effroyable malheur arrive plus souvent qu'on ne pense. Les journaux nous en rapportent des exemples affreux de toutes les parties de l'univers. Vous me croirez si vous voulez, mais je vous affirme que j'ai mis une clause dans mon testament, enjoignant à ceux qui prendront soin de mes dépouilles mortelles, de ne m'enterrer qu'après le *jam fætet*, car c'est à peu près le seul signe de mort qui ne trompe jamais.

Et d'un.

A l'âge de cinq ans, étant à Contrecœur,—non pas précisément à contre cœur, mais à cœur joie,—chez mon aïeul paternel, on m'emmena, un jour, pêcher à la ligne parmi les joncs de l'île Bouchard. Nous restâmes assis dans le bac. L'eau était parfaitement calme, claire et limpide. On voyait le poisson se jouer parmi les herbes ; on le voyait rôder autour de l'hameçon ; on le voyait mordre, avaler l'appât, et partir comme un trait, pour se sauver. C'est alors qu'il fallait donner le coup de ligne et amener le sujet dans le bac. Mon grand'-père et un ou deux de mes oncles, à mes côtés, étaient très adroits,

et ils en amenaient plusieurs. J'étais tout réjoui, émerveillé et fort excité. Enfin, voilà qu'un crapet empoigne ma ligne, et tire. Je tire, aussi moi, de toutes mes forces ; je donne un coup si violent que le poisson décrit un grand cercle au-dessus de ma tête, et retombe de l'autre côté et, perdant l'équilibre, je tombe moi-même dans le fleuve en poussant un grand cri. Je me débats, j'enfonce; mais aussitôt la main vigoureuse de mon grand-père me saisit et me ramène dans le bac. J'avais bien failli me noyer. Depuis lors, je crois que j'ai toujours craint de mourir ainsi. Du moins, j'ai toujours eu peur de l'eau et je n'ai jamais pu trouver en moi le plus petit germe de vocation à l'état de navigateur.

Et de deux.

L'aventure suivante est encore une affaire de pêche; mais le danger, cette fois, au lieu d'être dans l'eau se trouve sur la ligne du chemin de fer. C'était à St-Hyacinthe, ma ville natale. J'avais alors quatorze ans. J'allais, avec une foule d'autres, enfants et jeunes gens, pêcher dans le ruisseau Perrault, (du nom du propriétaire,) de l'autre côté de la rivière Yamaska, vis-à-vis du collège. C'était une fameuse place de pêche. Fameuse, je n'ai jamais su pourquoi. La renommée voulait qu'on y prît de la carpe, de la barbotte et de l'anguille; la vérité est qu'on n'y prenait jamais rien, ou presque rien. Je suis porté à croire qu'on allait là surtout pour flâner sur le moelleux gazon du rivage, à l'ombre des ormes géants et superbes qui décoraient, et doivent décorer encore cet endroit. On disait cependant que la pêche du soir était plus favorable que celle du jour. Après être revenu bredouille tant de fois, je me décidai, un bon jour, à essayer de la pêche du soir. Pour pêcher à plusieurs lignes, j'emmenai deux de mes petits frères, l'un de douze ans, l'autre de dix. La nuit était sombre ; pas une étoile au firmament, atmosphère saturée de vapeurs, apparence et menace de pluie : les conditions pour la pêche étaient splendides. On le vit bien, car ayant pêché pendant deux heures, à nous trois, nous prîmes une petite anguille de la grosseur du doigt et longue d'une vingtaine de pouces. Un fouet, comme on disait.

C'était mon premier bonheur dans ce ruisseau. Je m'en réjouissais mais fort médiocrement : le sujet était trop petit ; et puis rien qu'un ! Il en fallait un autre, au moins, pour retourner à la maison. Nous pêchâmes encore pendant deux heures. Ça ne mordit même pas. De guerre lasse, je dis à mes frères qu'il était temps de décamper, afin de traverser le pont du chemin de fer avant l'arrivée de l'express de nuit allant à Montréal. Nous voilà donc partis. Au moment de nous engager sur le pont, je regardai en

avant et en arrière, pour m'assurer qu'il ne venait aucun train. J'affirme que je regardai, surtout en arrière. Il me semblait que c'était à peu près l'heure de l'express. Je ne vis aucune lumière, ni d'un côté ni de l'autre.

Alors je marche, tenant mes petits frères, un de chaque main : et nous sautons de traverse en traverse. Vers le milieu du pont, par précaution, je m'arrête, et je regarde encore en arrière..... O Ciel ! que vois-je ?...la grosse lumière du fanal de la locomotive, qui semblait déjà être sur nous, tant la nuit était noire, et tant l'éclat du fanal tranchait dans les ténèbres. Impossible de se mettre à côté de la voie ; car l'espace, de chaque côté, est très étroit, très incliné, couvert en tôle, et fort glissant. Seul, j'aurais essayé ; mais avec mes petits frères, je n'y songeai point. Mon seul espoir de salut était dans une fuite précipitée. Mais là encore, il y avait un terrible danger, celui de perdre pied, et de tomber entre deux traverses. Un tel accident, en retardant notre course, pouvait causer notre mort, à tous trois. Alors je les empoigne plus solidement l'un et l'autre, et je leur dis ; "pour l'amour de Dieu, soyez fermes et ne trébuchez pas, car si un seul manque une traverse, nous sommes morts." Alors, nous détendîmes nos jarrets, et nous courûmes d'un cœur !.....

Quoique l'horrible fanal fût derrière moi, je l'avais dans les yeux et j'entendais déjà le bruit formidable du train qui venait comme l'éclair. "Prenez garde de tomber,.....prenez garde de tomber," répétais-je à tout instant. Nous avancions ; mais le train avançait plus vite que nous. Soudain, le bruit change d'intensité ; il est moins sourd, plus aigu, plus rapproché.....Mon Dieu ! voilà le train sur le pont !.....Allons-nous être écrasés ?.....Nous redoublons d'efforts. Par bonheur, pas un de nous ne trébuche. Enfin, voilà le bout. Je m'élance de côté, en entraînant mes deux frères ; et avec un horrible fracas, l'Express passe comme une flèche, comme une vision d'enfer, ou une chasse-galerie. L'instant d'après, il n'y a plus rien. Mais nous sommes là, tous trois, écrasés par terre, plus morts que vifs, tout tremblants d'émotion. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que nous sommes remis, et que nous trouvons assez de force pour continuer notre route. Nous allons, remerciant Dieu de nous avoir accordé la grâce de ne point tomber. Un seul faux pas, et c'en était fait de nous, puisque nous n'avons pas eu plus d'une seconde pour nous sauver. Anguille, lignes, tout avait disparu et aucun de nous n'aurait pu dire à quel moment précis nous avions lâché ces objets, pour ne plus penser qu'à notre salut.

Et de trois.

On pensera peut-être que ma frayeur suivante fut le fruit d'une escapade dans l'eau ou sur la glace, où, soit en me baignant, soit en patinant, j'ai été tout près de me noyer, car c'est là un accident si commun parmi les jeunes gens ! Mais point du tout. Mon père m'a toujours défendu d'aller me baigner dans la rivière ; j'avais naturellement peur de l'eau, ainsi j'appréciais les raisons de mon père, et je n'en étais que mieux disposé à lui obéir. Quant aux patins, j'en ai usé si peu et avec tant d'appréhension, que je ne me suis jamais aventuré près des mares, ni sur les glaces frêles.

Mais parlez-moi, par exemple, des armes à feu, des fusils, des carabines et des pistolets : voilà quel était mon divertissement, avec la chasse bien entendu. La chasse et le fusil, c'était tout un. J'étais là dans mon élément. Je n'avais aucune peur. A douze ans, je tirais déjà comme un expert, avec le grand fusil français de mon grand-père ; fusil à pierre, naturellement, lequel avait fait plus d'une campagne dans son jeune temps contre l'ennemi héréditaire, et en avait tué de ces Anglais ! J'adorais ce fusil là, Il tirait très juste. Mon grand-père m'avait enseigné à m'en servir. Je faisais honneur à ses leçons, et il était fier de moi. J'abattais mon écureuil ou mon oiseau à coup sûr, fût-il dans le faîte des plus hauts arbres. Vous croyez qu'il m'est arrivé malheur avec mon fusil français ? Pardon. Il est bien vrai qu'un jour, en voulant le mettre à sa place, aux crochets du soliveau, je heurtai le chien contre une chaise, et le coup me partit presque dans la figure, à deux pouces de mon nez ; si bien que j'eus les yeux éblouis par la flamme, et le visage noirci par la poudre. Mais ce n'est pas là un accident. C'est plutôt un incident que je rappelle pour servir d'introduction à ce qui va suivre.

Mon temps de jeunesse était passé. J'étais prêtre au séminaire de St-Hyacinthe, et j'aimais toujours passionnément les armes à feu. Ayant vu, un jour, une annonce alléchante au sujet d'un fusil nouveau, le *Zoulou*, se chargeant par la culasse, donnant "parfaite satisfaction," et se vendant à "bas prix," je le fis venir. C'était une blague. Ça venait de Toronto. Aussitôt que j'eus mon fusil, rien de plus pressé, j'organise une partie de chasse, avec deux ou trois confrères, pour aller l'essayer au bois. Les perdrix et les lièvres ayant su, je suppose—mais je ne sais comment—que j'avais un *Zoulou* dans les mains et croyant qu'avec cette arme j'étais un foudre de guerre et en même temps un foudre de chasse, ne se montraient pas même de la plus minuscule façon. J'ai pensé, depuis, qu'il n'y en avait peut-être pas du tout.

" Enfin, dis-je à mes camarades, un fusil, même un *Zoulou*, ça peut s'essayer sur un arbre, sur une souche, sur n'importe quoi, aussi bien que sur un lièvre ou une perdrix. Un blanc est aussitôt improvisé. Nous nous rangeons à distance. Au moment de tirer, je me mets en frais de politesse, et j'offre à chacun de mes confrères la gloire du premier coup. On me répond: " à tout seigneur tout honneur ; le fusil vous appartient, c'est à vous de le faire valoir." Ils avaient bon nez, les boingres ! Je ne me fais pas prier longtemps. J'étais si sûr que j'avais là un maître fusil ! Je me mets en position ; je regarde le but ; je vise un instant.....Pan ! le coup part, et me voilà tout aveuglé. Je n'ai plus rien dans les mains, et je m'aperçois que le sang me coule sur la figure. Le fusil avait fait explosion, et m'était tombé des mains. Un morceau de fer m'avait déchiré le front et faisait couler le sang. On s'empresse autour de moi, on a peur que je sois frappé à mort. Je réponds en riant, que ce n'est rien, que je suis seulement égratigné ; mais j'ajoute : " quelle blague infernale que ce *Zoulou* ! Ça ne vaut pas le bassinet du fusil de mon grand-père !"

Alors, on s'aperçoit que ma casquette est en feu, car j'ai oublié de vous dire que c'était en hiver ; et nous étions là en raquettes sur la neige et avec casquettes de fourrure sur nos têtes. J'ôte mon bonnet précipitamment ; le poil grillait. J'éteignis le feu en le frottant avec de la neige. Les morceaux du fusil restèrent là. J'en fus quitte pour la perte de mon argent, et une autre demi-piastre que me coûta une pièce de peau de loutre à mon infortuné couvre-chef.

Et de quatre.

La fin tragique de mon *Zoulou* ne m'avait pas guéri de mon enthousiasme trop facile au sujet des annonces brillantes. A quelque temps de là, je fis venir un petit revolver, *The Little Giant*, un " bijou," très " efficace" et à " bon marché." Je ne l'eus pas plus tôt dans les mains que je mis à en rire, en pleine salle de récréation, devant cinq ou six de mes confrères. Je prétendais que c'était un simple joujou inoffensif, bon tout au plus à tuer des mouches, en supposant toutefois qu'on pût les atteindre. Mes confrères soutenaient qu'un tel revolver, si petit qu'il fût, était capable de tuer un homme. Au fond, je pensais bien comme eux. Mais je badinais, et mes amis pensaient que je parlais sérieusement.

La discussion devint très animée. Les faits et les arguments pleuvaient au plus dru. D'une parole à l'autre, j'en vins à dire que le plus sûr moyen de connaître la vérité, c'était de faire l'épreuve, en tirant réellement sur un homme !

Il n'y eut qu'un cri : " trouverez-vous un homme assez fou pour se mettre au blanc ?"—" Certainement, leur dis-je ; et c'est moi-même qui m'y mettrai. Non pas que je sois fou ; mais parce que je suis convaincu du caractère inoffensif de l'épreuve. Qui veut tirer sur moi ? Voici le revolver ; mais tirez au front, à bout portant, car en tirant à distance, il y aurait danger de m'atteindre à l'œil, la seule chose que je redoute. Acceptez-vous mon défi ? Pour moi je suis prêt."

" Si vous êtes assez téméraire pour laisser tirer sur vous, me répondit-on avec aigreur, bien sûr au moins, vous ne trouverez aucun homme assez fou pour consentir à cela." Mes adversaires étaient tous du même dire, et ils triomphaient, car ils pensaient bien, avec raison, que je n'avais pas la moindre intention de tirer sur moi-même.

A ce point de la discussion, j'eus la chance de pouvoir faire un clin d'œil à un de mes confrères, l'abbé C. P. Choquette, le savant professeur de physique, un signe compris de lui seul, non aperçu des autres, par lequel je lui disais qu'il devait se ranger de mon côté, que j'avais en vue une farce et une mystification. Aussitôt je m'écrie : " il y en a un parmi vous qui est assez brave pour tirer, parce qu'il a assez d'esprit pour comprendre qu'un pétard n'est pas un pistolet. Ce revolver est un simple pétard, je vous le dis, et je veux vous le prouver. M. Choquette, voulez-vous me tirer au front à bout portant ?"

" Puisque vous êtes si sûr de votre affaire, me dit-il, je tirerai bien ; mais je ne veux nullement être responsable des conséquences."—" Où voulez-vous que je tire ? Ici-même ?"—" Non, allons dans la chapelle neuve."

Et nous voilà partis pour la chapelle neuve, alors en voie de construction, et dont l'intérieur était encore à l'état brut. Mais comme je partais, en faisant des pieds de nez à mes confrères, je vis qu'une réaction subite venait de s'opérer. " Oh ! tout ça, c'est une blague, disaient-ils ; Choquette n'a pas plus envie de tirer que Burque de le laisser tirer sur lui. C'est pour nous en faire accroire." Ils savaient que le revolver était chargé ; mais ils pensaient que j'enlèverais les balles, ou que mon ami ne tirerait pas.

Ce qui se passa dans la chapelle, je le dirai dans quelques instants. Mon ami et moi, nous revînmes au bout de dix minutes. J'avais une blessure au front, et un filet de sang me descendait le long du nez jusque sur le menton. Mon ami avait un air demi-honteux, demi-joyeux ; l'air d'un homme qui a des remords pour

une mauvaise action. et qui est content que la chose n'ait pas tourné plus mal. C'en était assez pour faire croire qu'il avait tiré. Pour moi, j'étais triomphant. Je jubilais, Je m'écriai avec emphase, en montrant ma blessnre, et en exhibant, d'une main, une balle aplatie, et de l'autre, le pistolet : "voyez, tas d'incrédules et de poltrons, voyez le plus gros mal que puisse faire ce petit monstre! Ne vous l'avais-je pas dit, que ça ne peut pas tuer un homme ?"

Tous mes confrères devinrent pâles d'horreur en pensant qu'il était bien vrai que l'épreuve était faite à ce moment. Ils nous regardèrent sans doute, M. Choquette et moi, comme les deux plus grands imbéciles du monde. Mais ce qui les étonnait le plus, c'était que je n'eusse pas été tué. Je m'amusai longtemps de leur mystification. A la fin, je leur racontai ce qui suit :

Une fois dans la chapelle, M. Choquette me demande "qu'allons-nous faire ?"—"Parbleu, que je lui dis, vous ne tirerez toujours pas sur moi, ni moi sur vous. Tirons sur les colonnes, Déchargeons nos cinq coups. Tirez, le premier, deux ou trois coups. Je tirerai le reste." Nous avisons la colonne en face de nous. Elle était de pruche, tout à fait brute. Nous disons en riant : "Nos petites balles ne lui feront toujours pas grand dommage." M. Choquette prend position et tire.

Au même instant, je pousse un cri, je me sens frappé au front, et j'entends le bruit d'une balle qui tombe par terre à mes pieds ! Voici l'explication du mystère : je me tenais à côté de mon ami, un peu en arrière, faisant face, comme lui, à la colonne. Par un hasard tout à fait extraordinaire, la balle avait frappé sur un gros nœud de la colonne (on sait si un nœud de pruche est dur !) puis avait rebondi en arrière et m'avait frappé juste au front avec assez de force pour me déchirer la peau et faire couler le sang. Un peu plus bas, elle m'eût crevé l'œil, ou, si le revolver eût été de plus gros calibre, la blessure aurait sans doute été mortelle.

Et de cinq.

Il ne s'agit plus d'armes à feu Le danger suivant vint de mes jarrets, et d'une trop grande confiance en ma force. J'ai fait, cette fois-là, acte de vanité et de forfanterie et certes, j'aurais bien mérité de me casser les reins, ou de me briser la cervelle. J'en fus bien près ; heureusement il n'en fut rien.

J'ai toujours été doué d'une grande force musculaire et d'une grande souplesse. Aujourd'hui encore, malgré mes 43 ans, et mes 225 livres, je pourrais donner un fier coup, et faire un fier saut. (Mais de grâce, ici, pas de calembour.) Je n'étais pas pour rien le fils de ma mère,—une femme qui soulevait un baril de farine au

bout de ses bras !—Je n'étais pas pour rien, surtout, le petits-fils de mon grand-père, le père de ma mère, le vieillard au grand fusil français dont j'ai parlé plus haut,—un homme qui, dans les dernières années de sa vie, ayant quatre-vingts ans passés, prenait encore une pipe de terre cuite par la tête—n'importe laquelle parmi toute une caisse—entre son index et son pouce, et la brisait net ! Quand il venait à la ville, on s'amusait, dans les magasins, à lui faire casser des pipes. On avait beau choisir les plus dures, on n'en trouvait pas une qui fût à l'épreuve de ses doigts de fer. Vous qui riez, essayez donc de casser une pipe de cette manière. On voit bien que vous ne connaissez pas cette prouesse. Faites essayer même les hommes les plus forts que vous connaissez et vous aurez bientôt changé de sentiment et de physionomie.

Donc j'étais le fils de ma mère et le petit fils de mon grand-père : c'est tout dire. Je connaissais ma force et ma souplesse, j'en étais fier et quelquefois, à l'occasion, pour m'amuser, aimais à en donner des preuves. Un jour—c'était encore au séminaire de St-Hyacinthe—je me trouvais dans la salle de billard, avec plusieurs jeunes confrères de mon âge, pendant la récréation du matin. Un à-propos se présenta. Je déclarai à mes confrères que j'étais capable, sans aucun élan, de sauter à pieds joints sur l'entourage ou sur la table même du billard, à volonté, et d'arriver là ferme et debout. On ne me crut pas. J'étais pourtant sûr de mon fait, car j'avais déjà exécuté des sauts plus surprenants que celui-là. Je me trouvais, en ce moment, tout juste près du billard, et à bonne portée.

Alors, sans prévenir mes confrères, voulant les convaincre et les étonner tout à la fois, je me baisse, je bondis, et me voilà debout sur l'entourage du billard. Mais j'avais compté sans ma soutane. Je ne m'étais pas donné la peine de la relever ; je n'y avais pas même songé, tant ma résolution avait été subite. Ma soutane s'entortilla dans mes jambes et à peine avais-je accompli mon exploit, que je perdis l'équilibre. Je ne pus me maintenir et tout en battant l'air de mes bras pour résister, force me fut de retomber en arrière, tout de mon long.

Or c'était là un extrême danger ; car si j'eusse frappé d'abord le plancher avec ma tête, je m'assommais raide, du coup. Je courais encore le risque de me briser les reins. Heureusement l'instinct de la conversation me fit faire un effort de la tête et des épaules pour me redresser en tombant, ce qui fit que je tombai, ploc ! sur la partie la plus charnue de mon individu. Je me relevai un peu confus, mais du moins la vie sauve. Cependant vous pouvez croire que ça

m'avait ébranlé le corps. Je restai comme étourdi toute la journée, et les reins me firent mal pendant plusieurs jours.

Et de six.

Pour les autres expériences qu'il me reste à raconter, il faut changer de scène ; il faut se transporter dans le Madawaska, partie la plus septentrionale de l'Etat du Maine, le long de la rivière St-Jean, partie toute française, qui a déjà appartenu au Canada et lui appartiendrait encore, si elle n'eût été sacrifiée par une lâche diplomatie et un infâme traité. La tradition, ici, est que les Américains ont enivré Lord Ashburton et lui ont arraché toutes les concessions qu'ils ont voulu, jusqu'à une immense lisière de terrain, au nord même de la rivière St-Jean, chose la plus absurde et la plus injuste qui se puisse se voir en fait de frontières

Il faut, dis-je, venir à Fort Kent, où la divine Providence a fixé mon séjour, où je vis depuis douze ans dans un contentement paisible, dans une solitude que j'aime, dans le climat le plus salubre qui soit au monde, à proximité de lacs superbes, de splendides forêts, et entouré d'une immense mission à desservir.

Naturellement, il me fallut acquérir cheval et voiture en arrivant dans mon nouveau poste. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il y a autant de danger dans les chevaux que dans les fusils. Un jour, je revenais d'une paroisse voisine, où j'étais allé voir un confrère. C'était en automne, mais on allait encore, comme on dit, en voiture roulante. Je rejoignis bientôt une énorme charge de marchandises qui allait au pas naturellement. Je fus longtemps sans voir aucune chance de passer à côté. Enfin, à un certain endroit, je crus trouver cette chance ; j'en profitai. Mais c'était dans un champ et dans la déclivité d'une côte ; tout à coup, au point où le terrain était le plus incliné, sans que j'aie jamais pu comprendre comment le choc s'est produit, soit qu'une roue se soit subitement enfoncée dans un trou, soit que mon cheval ait buté ou fait un bond de travers,—j'éprouvai un choc comme si j'eusse été tiré par devant, ou poussé par derrière et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, je culbutai en avant de ma voiture, pèle-mêle avec ma robe de fourrure. Je me trouvai pris entre le travail et une roue. Le cheval s'emportait pendant ce temps-là ; je me débattis comme je pus ; à la fin je tombai sur le sol, et deux roues de la voiture me passèrent sur le corps. Je me relevai sans trop de mal.

Et de sept.

Quelque temps après—c'était en hiver, vers le milieu du mois de Janvier—je m'en allais en carriole, visiter mon ami et confrère, Messire Jos. Pelletier, curé de St-Hilaire, N.-B., sur le côté nord de

la rivière St-Jean. Un dégel avait eu lieu quelques jours auparavant, accompagné de deux ou trois averses de pluie chaude ; ce qui avait fondu presque toute la neige. Il ne restait plus, dans les chemins comme dans les champs, qu'une mince couche de glace plus ou moins raboteuse, mais claire et brillante comme du cristal. Il ne faut pas demander si le chemin était dangereux. J'avançais doucement, presque toujours au pas, et avec beaucoup de précautions, tantôt au milieu, tantôt à gauche, tantôt à droite, partout où je voyais meilleure chance de stabilité pour la carriole et pour le cheval.

Malgré mes précautions, à tout instant, la carriole *baraudait*, c'est-à-dire glissait de travers, sur un côté ou sur l'autre. Enfin l'épreuve capitale arriva. A un certain endroit, le chemin était très incliné vers la rivière et avec cela, très étroit et extrêmement glissant. Pour comble d'infortune, du côté de la rivière, le terrain était coupé presque à pic, formant un abîme de 25 ou 30 pieds de profondeur. En apercevant ce casse-cou, j'eus peur et l'envie me prit de rebrousser chemin. Je m'avançai pourtant, prenant mes mesures de mon mieux pour passer heureusement.

Peine inutile. En plein vis-à-vis de l'abîme, voilà ma carriole qui se met à *barauder ;* l'élan est brusque et violent ; en un clin-d'œil, la carriole est déjà tournée dans une position perpendiculaire au chemin, à demi-suspendue sur l'abîme, et entraînant le cheval avec elle. Un instant de retard et j'étais perdu ; je dégringolais avec cheval et voiture par dessus moi. L'horreur me saisit. Il me sembla que mes cheveux se dressaient sur ma tête. Je poussai un cri terrible, pour faire sursauter mon cheval ; en même temps, je lui rabattis les *cordeaux* (les guides) sur le corps avec toute la force dont mes bras étaient capables. Le cheval, comme électrisé, fit un bond, et enleva la carriole : j'étais sauvé ; mais si mon cheval eût été mal ferré, ou si, par malheur, il n'eût pas obéi comme l'éclair au commandement, là encore, il est certain que j'aurais fini en marmelade.

Et de huit.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU MOIS

I Léon XIII et la république française.—II Encyclique aux évêques du Brésil.—III Le comte de Mun et ses détracteurs.—IV Exécution de Caserio. L'anarchie et ses remèdes.—V Guère Sino-japonaise.—VI Mgr Satolli et la tempérance. L'A. P. A.—VII Le monopole aux Etats-Unis.—VIII Les écoles de Manitoba et du Nord-Ouest.

Le service célébré à Saint-Jean de Latran pour M. Carnot a inspiré au *Journal des Débats* les réflexions suivantes :

" L'Eglise, en cette occasion, témoignait du chemin qu'elle a fait dans l'ordre des idées nouvelles ; en honorant ainsi dans une basilique pontificale le représentant de la République française (il s'agit de M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur à Rome), elle consacrait une fois de plus, et d'une manière très solennelle, l'abandon de ses vieilles théories politiques ; elle reconnaissait, une fois de plus, l'avènement désormais incontesté du régime républicain."

Voilà un langage que certaines de nos feuilles publiques canadiennes copient trop souvent ; aussi est-il bon de faire entendre la réplique de *La Vérité* de Paris sur ce sujet :

" Il faut n'avoir jamais lu une des magistrales Encycliques de Léon XIII, celle par exemple du 16 février 1892, adressée à la France, ou quelques-uns des éloquents discours prononcés par Mgr Freppel du haut de la tribune française, pour lancer en l'air de pareilles affirmations. Encore une fois, l'Eglise n'a pas à abandonner de vieilles théories politiques, puisqu'elle a toujours laissé les Etats se gouverner comme ils l'entendaient, sans jamais leur avoir imposé telle ou telle forme qui lui aurait plu davantage. Le clergé français, marchant à la suite de l'épiscopat, tient souverainement à honneur de servir avec courage et fidélité sa patrie sous tous les régimes.

La République, il l'accepte présentement comme il a accepté l'Empire et la Royauté. Au lendemain du sacre de Napoléon Ier par Pie VII, on a peut-être affirmé hautement que l'Eglise, en ce jour, avait reconnu l'avènement désormais incontesté du régime impérial. Ce qui ne l'empêcha pas, dix ans après, de reconnaître Louis XVIII reprenant possession du trône de ses ancêtres. On ne sait ce qu'il adviendra de notre République. Croire qu'il est plus

prudent de l'accepter pour l'instant, c'est obéir à Léon XIII. Mais jamais le Souverain Pontife n'a eu la prétention de nous faire renoncer à nos légitimes espérances.

Les institutions humaines ne peuvent jamais se promettre une durée indéfinie. Seule l'Eglise a reçu de Jésus-Christ la promesse de vivre toujours. Sa mission à elle est d'indiquer aux sociétés de toutes les époques les remèdes aux maux dont elles souffrent. Que la République française obéisse aux enseignements de Léon XIII, qu'elle retranche de son code les lois impies et sectaires : alors seulement elle pourra se flatter de prolonger un peu son existence. Combattre contre l'Eglise, c'est se creuser une tombe, s'appelât-on Napoléon Ier."

***

Le Saint-Père a daigné adresser aux évêques du Brésil une encyclique dont les graves enseignements peuvent être lus avec profit par tous les catholiques, même au Canada.

Après avoir donné de précieuses instructions sur la formation du clergé et l'exercice du ministère sacré, Léon XIII ajoute :

" Les intérêts des fidèles ne sollicitent pas moins votre industrie.

" En cela, ce qui importe le plus, c'est que les enfants et les ignorants soient convenablement instruits des éléments de la sainte religion, grâce au zèle, toujours tenu en éveil, des curés. En outre, il faut, autant que les lois le permettent, établir des écoles pour l'instruction de la jeunesse, afin qu'elle ne soit pas obligée, au grand détriment de la foi et des bonnes mœurs, de fréquenter, comme cela arrive, des écoles et collèges, même hérétiques, où il n'est question de la religion catholique que, tout au plus, pour la calomnier. Ensuite, comme les esprits s'affermissent par les conseils et les exemples mutuels, et s'excitent davantage ainsi à agir vaillamment ou à souffrir pour la religion, vous mériterez d'autant plus du catholicisme et de la société, que vous conseillerez et aiderez davantage les laïques, surtout les jeunes gens, à former des associations chrétiennes. Ces sortes d'associations, Nous les avons maintes fois recommandées et louées ; car, non seulement elles ont pour objet de pourvoir aux intérêts religieux et à l'assistance plus générale des pauvres, mais elles contribuent aussi à restreindre l'action de ces sociétés qui, sous le nom trompeur de bienfaisance publique, conspirent grandement contre le bien de l'Eglise et de l'Etat.

" Et n'oubliez pas non plus, Vénérables Frères, quelle influence en bien et ou en mal ont acquise, surtout en ces derniers temps, les journaux et autres publications analogues. Que ce ne soit donc pas le moindre souci des catholiques, de se servir de ces mêmes armes pour la défense du nom chrétien, sous la direction des évêques, toutefois, et sous la sauvegarde du respect dû au pouvoir civil. Enfin il faut que tous les catholiques se rappellent que ce qui intéresse le plus l'Eglise, c'est le choix des hommes appelés à siéger dans les assemblées législatives ; aussi est-il nécessaire, sans manquer aux lois civiles, que tous s'appliquent à faire élire par le suffrage universel des hommes qui unissent au souci de la chose publique un zèle éprouvé pour la religion. Et cela se fera d'autant mieux que chacun se montrera plus respectueux de l'autorité, suprême préposée à l'Etat, et que tous, d'un commun accord, mettront mieux en pratique ce que Nous avons depuis longtemps prescrit dans Notre lettre encyclique sur la Constitution des Etats."

***

Nul n'ignore dans quel état de surrexcitation violente se trouve M. Edouard Drumont depuis le dépôt de la loi de sûreté dont les dispositions lui ont paru assez menaçantes pour qu'il ait pris la résolution de s'expatrier, avant même qu'elle fût votée.

On sait, d'autre part, que sur l'appréciation de cette loi, les catholiques se sont divisés. Pendant que Mgr d'Hulst et M. l'abbé Lemire, avec la plupart des députés et sénateurs catholiques, votaient contre, par d'excellentes raisons, M. le comte A. de Mun et quelques autres députés votaient pour, par des raisons qu'ils jugeaient sans doute non moins bonnes.

En raison de cette attitude, M. Drumont a renouvelé ses attaques contre M. le comte de Mun avec une violence de termes qui, quels que pussent être ses griefs, dépassaient singulièrement la mesure.

Dans l'une de ces attaques virulentes, M. le comte de Mun était appelé " l'orateur larmoyant du Cercle Montparnasse." M. l'abbé Maignen, le directeur du cercle, en prit sujet d'écrire à la *Libre Parole* une lettre où, tout en proclamant les services rendus à la cause des cercles par l'éloquent député du Finistère, M. l'abbé Maignen ne ménageait pas à M. le comte de Mun les expressions d'un désaveu formel pour sa récente attitude. Bien qu'écrite d'un tout autre style que les articles de la *Libre Parole*, cette lettre, publiée favorablement dans ce journal, était elle-même très regrettable, et c'est ce qu'a jugé le supérieur de M. l'abbé Maignen, qui lui a retiré aussitôt la direction du cercle Montparnasse.

Cette mesure a rencontré l'approbation de tous les esprits modérés. Que les âmes vraiment chrétiennes se contentent de combattre les ennemis de Dieu. Certes, le champ est assez vaste, et il n'est pas nécessaire d'aller chercher des adversaires ailleurs pour disséminer ses forces et s'amoindrir en attaquant ceux qu'on devrait défendre.

Tous, sans exception, nous commettons des fautes, et dans tous les partis, même dans le meilleur, il y a assurément de nombreuses faiblesses à déplorer ; mais est-ce à nous à tirer sur nos troupes ? Est-ce le moment de discuter sur les imperfections des bons lorsqu'on voit les méchants attaquer avec la dernière violence, et surtout avec la plus perfide hypocrisie, Dieu, l'Eglise et la patrie ? Soyons donc plus chrétiens, et que les pauvres et les riches, les savants et les ignorants qui ont le bonheur d'être les disciples de Jésus-Christ, ne soient qu'un cœur et qu'une âme, pour faire triompher la cause de Dieu et de son Eglise.

***

Le trop fameux Caserio a été condamné à mort par la cour d'assise de Lyon.

Au prononcé de sa sentence, il a crié : Vive l'anarchie !

Espérons que, dans ses aveux des causes qui l'ont poussé au crime, on saura, au contraire, puiser les vrais moyens de détruire l'anarchie.

Dans ce sens, on ne fera rien sans le retour au respect des enseignements religieux.

Le jeune assassin a refusé jusqu'à la fin d'appeler de la juste sentence qui l'a frappé. Il a été exécuté le 16 août sans incident. Le misérable, insensible jusqu'au bout aux exhortations qui lui étaient faites, est mort après avoir repoussé les soins de l'aumônier, sans manifester le moindre repentir. Tremblant de peur, il a, au dernier moment, non sans grand effort, poussé le cri de : *Vive l'anarchie !*

Le jury de la Seine a acquitté vingt et un prévenus sur vingt-cinq accusés d'anarchisme. C'est là un grave échec pour le gouvernement, et cette première application de la nouvelle loi de sûreté publique démontre l'abus intolérable qu'on en peut faire.

Ce n'est pas encore cette mesure, plus menaçante pour la liberté des bons citoyens qu'elle ne paraît être efficace pour la répression du mal, qui pourra rendre la sécurité aux populations.

Monsieur le comte de Paris a dit excellemment que, pour mettre un terme à l'anarchie, il faudrait avoir le courage de revenir sur tout ce qui a été fait depuis quinze ans, d'arracher la France au joug des comités radicaux et des francs-maçons, de reconstituer une administration ferme et disciplinée, une magistrature inattaquable, enfin et surtout de faire rentrer Dieu dans l'école et dans les lois.

C'est un beau programme dont M. Casimir-Périer aurait tout intérêt à s'inspirer puisque, sans cesser de croire que seule la monarchie chrétienne peut le remplir pleinement, Monsieur le comte de Paris promet au président de la République le concours de ses amis, s'il veut travailler à son exécution.

M. Casimir-Périer comprendra-t-il ce qu'aurait de grand pour lui l'œuvre à laquelle il est publiquement convié ? Se souviendra-t-il de la belle parole testamentaire par laquelle son aïeul avertissâit les libéraux ses contemporains, de revenir au catholicisme, sous peine d'être perdus ? Ses actes nous le diront avant longtemps.

Mais jusqu'ici son attitude et son langage, il faut le reconnaître, ne laissent guère espérer une semblable tentative.

***

La guerre commencée entre le Japon et la Chine se poursuit sérieusement, et les dépêches ne nous laissent rien ignorer des préparatifs considérables où les deux pays sont aujourd'hui engagés. Il importe peu en la matière de savoir si c'est pour échapper à des embarras intérieurs que le Japon se lance dans cette expédition de Corée. La guerre devait inévitablement éclater tôt ou tard entre les deux puissances asiatiques à propos de leurs vieilles rivalités coréennes,

Elle a éclaté. Elle peut prendre au premier jour des développements inattendus, car, même au fond de l'extrême-Orient, les puissances d'Europe ont des intérêts, des ambitions, qu'elles gardent jalousement. Nul n'ignore, par exemple, que l'Angleterre et la Russie s'intéressent particulièrement à tout ce qui se passe en Corée. La Russie, et c'est une ambition légitime, voudrait obtenir sur cette presqu'île bien placée un port où ses flottes pourraient aborder et évoluer sans crainte des glaces qui, en hiver, bloquent ses rivages sibériens. L'Angleterre, et c'est une question de prévoyance, ne veut point que la Russie obtienne cet avantage, qui la forcerait à accroître encore son budget maritime pour renforcer ses escadres dans le Pacifique. C'est là le gros point noir du conflit sino-japonais.

Jusqu'à présent, les puissances européennes restent sur le pied d'une stricte neutralité. Mais il n'y a point de véritable neutralité où il y a conflit d'intérêts et d'espérances. Déjà nous voyons le *Times* demander discrètement à la Chine—sous peine des plus grands malheurs—de prendre des officiers européens, des Anglais naturellement, pour mener une campagne heureuse contre leJapon. Que la Russie en fasse à peu près autant pour les Japonais, qu'elle y ajoute l'offre de quelques bons bateaux et la neutralité de la Baleine et de l'Eléphant sur les bords de la " mer bleue," édifiera singulièrement l'Europe.

Aussi les journaux anglais sont devenus subitement très graves. Ils ne déguisent guère leur sympathie pour la Chine et ils se montrent préoccupés de la supériorité de tactique et d'outillage que révèlent les premiers succès des Japonais. Et le *Standard* juge prudent de conseiller une entente cordiale entre Londres et Saint-Pétersbourg. On n'aurait qu'à se mettre d'accord, qu'à envoyer une note commune à Yedo et à Pékin pour enjoindre aux uns et aux autres de retirer leurs troupes de la Corée et toute complication serait écartée. Oui, mais voilà ! C'est cet accord que nous ne verrons guère, ou bien nous en serons joliment surpris. Car, s'il avait été possible, la crise n'aurait pas éclaté.

***

Aux Etats-Unis, la grande question de la " tempérance " forme toujours une des principales préoccupations des sociétés religieuses, à quelqu'Eglise qu'elles appartiennent. Mgr Satolli approuve l'expulsion des débitants de liqueurs de toutes les sociétés catholiques. Cette décision a été amenée par une protestation de Mgr Watterson, de Columbus (Ohio). Peudant le carême, l'évêque, dans une lettre pastorale, s'est prononcé comme il suit :

Je retire mon approbation à toute société catholique du diocèse qui a pour président ou assistant à titre quelconque un débitant de liqueurs ; et je retire à telle société le rang et les privilèges de société catholique jusqu'à ce qu'un changement soit apporté à l'administration.

Personne de ceux qui sont engagés dans la fabrique ou la vente des liqueurs fortes, ne doit être admis parmi les membres.

Mgr Satolli a confirmé la protestation. " Le trafic des liqueurs, particulièrement conduit comme il l'est aux Etats, est la source de beaucoup de maux. L'évêque agit donc selon ses droits en le restreignant." Mgr Satolli a approuvé la lettre en question, et ratifié la décision prise par Mgr Watterson sur l'expulsion des marchands de liqueurs des sociétés catholiques.

Cette mesure a provoqué une protestation de la part d'un grand nombre de catholiques engagés dans le commerce des liqueurs aux Etats-Unis. A leurs représentations, Mgr Satolli a déclaré que l'on avait mal interprété ses intentions qui se bornent à appuyer l'autorité de l'évêque dans son diocèse. Il ne s'agit aucunement de rendre générale la mesure prise dans le diocèse de Columbus pour remédier à une situation particulière.

Certains catholiques américains se sont beaucoup émus de la propagande "anti-papiste" faite par l'American Protective Association". La clique susnommée fait acte d'un patriotisme bien peu éclairé, oubliant les préceptes du grand Washington : "J'espère que les Américains n'oublieront jamais la part patriotique que les catholiques ont prise dans la révolution et l'établissement de leur gouvernement, ni le grand auxiliaire qu'a été pour eux la France catholique". Selon eux, ce n'est pas être Américain que de reconnaître le pouvoir d'un Pape résidant à Rome. Et la dite presse, à grand renfort de calomnies et de citations habilement défigurées, parvient à effrayer certaines âmes naïves qui voient à délai plus ou moins éloigné, l'Amérique schismatique, ayant son Pape résidant à Brooklyn ou dans un faubourg de Chicago....Il est avéré que l'*American Protective Association*, d'importation britannique, a pour organes des feuilles dont les rédacteurs, d'origine étrangère, n'ont pas même la naturalisation américaine, et appartiennent à l'innombrable armée des écrivains chercheurs de fortune, remueurs de toutes les questions au fond desquelles ils espèrent trouver de l'or.

***

Aux Etats-Unis, les monopoleurs viennent de nouveau d'affirmer leur puissance, ou plutôt celle de l'argent.

Les réformes du tarif adoptées par la majorité démocratique de la chambre ont échoué au sénat.

C'est bien ce qui était arrivé déjà sous la première administration de M. Cleveland ; mais alors le public était préparé à ce résultat, la majorité du sénat étant restée républicaine. Cette fois, le parti démocrate était en majorité dans les deux chambres. On était donc en droit de s'attendre à voir enfin tenir les promesses démocratiques ; mais cela ne faisait pas l'affaire des monopoleurs, des *combine* et des *trusts* composées d'industriels ligués pour imposer à la masse du peuple américain des taxes exagérées sous forme de droits de douane excessifs, qui pèsent lourdement sur le consommateur, mais garantissent l'industrie contre toute concurrence

sérieuse et lui permettent de maintenir des prix factices, sources d'immenses bénéfices et d'enrichissement anormal pour les classes privilégiées, d'appauvrissement pour les artisans. Aussi ces exploiteurs ont-ils prévenu le danger qui les menaçait en achetant quelques sénateurs démocrates, ce qui leur a suffi pour s'assurer une majorité hostile au projet de loi.

La mesure adoptée par la chambre a été tellement mutilée au sénat, qu'elle est devenue une espèce de loi McKinley un peu mitigée. De guerre lasse, la chambre a fini par accepter les amendements du sénat, mais le président Cleveland, plus ferme, a refusé de signer le nouveau bill. Il s'est contenté de ne pas y opposer son veto, pour ne pas perdre le bénéfice des quelques maigres concessions obtenues, et de le laisser devenir loi par l'expiration du délai prescrit.

Il y a dans les moyens employés depuis trop longtemps aux Etats-Unis par le capital ligué contre les intérêts du peuple, un scandale gros de dangers et de menaces. Ces efforts tendent de plus en plus à diviser la nation américaine en deux camps, la ploutocratie et le prolétariat. Déjà le paupérisme s'étale chez nos voisins dans toute sa hideur et les déshérités de la fortune font entendre de menaçantes revendications.

Comme l'a fait judicieusement remarquer à ce sujet *La Croix du Canada* qui a succédé à *La croix de Montréal* en doublant son format : on se plaît à semer le vent chez nos voisins ; que l'on s'y prépare à récolter la tempête.

***

Au lendemain de la clôture des travaux parlementaires le gouvernement fédéral a transmis aux administrations locales de Manitoba et du Territoire du Nord-Ouest, les réclamations de tout l'épiscopat canadien relativement aux écoles séparées, avec prière de prendre en considération ces réclamations et d'y faire droit *s'il y a lieu*. Comme on le voit, cette démarche n'est pas compromettante. Les gouvernements locaux n'ont encore rien répondu, mais leurs organes ont parlé pour eux, et leur langage se résume à ceci : mêlez-vous de vos affaires ; les nôtres ne vous regardent pas.

L'hon M. Laurier, chef du parti libéral vient de commencer une tournée politique dans Ontario, Manitoba et l'Ouest. Avant son départ, il a tenu à St-Lin une grande assemblée où il a exposé son programme. Certains journaux canadiens-français lui ont fait dire à cette occasion : " il est bien prouvé aujourd'hui que les écoles

publiques de Manitoba sont, en réalité, des écoles protestantes." Cette déclaration est très importante, M. Laurier ayant promis, en ce cas, de dénoncer cette odieuse injustice dans tout le pays, au risque même de ruiner son avenir politique.

Malheureusement la presse anglaise a nié que M. Laurier eût prononcé ces paroles et elle paraît avoir raison, car le chef libéral a fait depuis lors plusieurs discours dans la province voisine et il a glissé sur cette question, comme il l'avait fait jusqu'ici.

Les catholiques de Winnipeg, bien résolus à maintenir à tout prix leurs écoles catholiques attendent M. Laurier pour lui exposer leurs griefs. Espérons qu'il s'exprimera enfin nettement et explicitement sur cette question de première importance.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE III

LA TEMPÊTE ÉCLATE.

(Suite.)

—Un changement de résidence ? Rêvez-vous docteur ? Nous sommes enfermés dans cette malheureuse ville comme des moutons dans leur parc. Je suis sous le ban, je ne puis espérer aucune faveur. Tout le pays est abandonné ou parcouru par les soldats, et il faut que j'accompagne Pauline. Rien sur terre ne pourrait me séparer de mon enfant ; j'ai vécu pour elle et je mourrai avec elle. Mais, Docteur, elle ne mourra pas, dites-moi qu'elle ne mourra pas.

—Alors, il lui faut quitter Québec.

—Mais, Docteur ?

—Il le faut, c'est un cas de vie ou de mort. Un pénible silence s'ensuivit. M. Belmont pencha la tête qu'il cacha dans ses mains et gémit : " Que faire, qui m'aidera, qui intercèdera pour moi ?"

A ce moment même apparut soudainement le capitaine Bouchette ; sa présence fut une révélation.

Aussitôt qu'il le vit, M. Belmont se calma et en quelques mots lui exposa ses difficultés.

—Soyez tranquille, mon ami, dit Bouchette de la manière la plus cordiale, il ne peut y avoir aucun obstacle possible. Je vais de ce pas chez le gouverneur et il ne refusera pas ; c'est une question de compassion, et le général Carleton est le plus compatissant des hommes.

Avant qu'une heure se fût écoulée, Bouchette revenait avec la permission dûment signée et scellée. M. Belmont et sa fille avaient la permission de quitter la ville, la raison de leur départ étant pleinement exposée, et ils étaient recommandés aux bons offices des amis comme des ennemis.

Quand Pauline fut informée de cette mesure, elle se remit un peu et sourit de satisfaction, mais bientôt après elle retomba dans sa

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

torpeur habituelle. Le docteur, qui était là pour surveiller l'effet de la nouvelle ne fut pas très satisfait. Il avait espéré un succès plus marqué, et il fut sur le point de craindre que le secours ne fût venu trop tard. Il ordonna en conséquence de remettre le départ à quelques jours pour lui permettre d'administrer quelques stimulants et quelques reconstituants à sa débile patiente.

C'est durant cet intervalle critique que Zulma reçut une lettre de son frère Eugène répétant la rumeur courante que Pauline se mourait. Il ajouta néanmoins, qu'on allait faire un suprême effort pour la transporter hors de la ville.

XII

DANS LA FOURNAISE.

Après trois jours de bons soins, Pauline avait repris assez de forces pour pouvoir quitter son lit et s'asseoir dans un fauteuil. Elle déclara à son père et au médecin de la famille qu'elle se sentait assez forte pour entreprendre le voyage dès le lendemain matin. Toutefois, elle y mit une condition ; elle voulait voir Roderick Hardinge sans délai. Le jeune officier avait toujours été très fidèle dans ses attentions à son égard. Matin et soir, il allait prendre de ses nouvelles ; mais depuis dix ou douze jours, aucun étranger, pas même lui, n'avait été admis à sa chambre.

Quand Pauline fit connaître son désir, le docteur secoua la tête. M. Belmont, néanmoins, donna aussitôt sa permission.

—Vous le verrez, ma chérie. Je vais l'envoyer chercher immédiatement.

Hardinge était de service sur les remparts, mais il obtint une permission sans délai et il s'empressa de répondre à l'appel qui lui était fait. Pourquoi son cœur battait-il si vite pendant qu'il parcourait les rues en toute hâte ? Pourquoi sa main tremblait-elle lorsqu'il leva le marteau de la porte ? L'instinct de Roderick était fidèle comme celui de toutes les personnes à l'esprit droit et simple. Une ombre planait sur lui depuis plusieurs semaines et il la sentait maintenant s'étendre et s'épaissir jusqu'à produire les ténèbres dans son esprit. En dépit de lui-même, il avait au fond de l'âme un pressentiment sinistre. Tandis que la perspective de sa carrière militaire devenait de plus en plus brillante et que son succès était de jour en jour plus assuré, ce pressentiment lui disait que son sort personnel déclinait, et que les plus chères espérances de son cœur allaient s'abîmer dans le gouffre du désappointement. Il ne pouvait exprimer ce qu'il ressentait. Extérieurement, Pauline était toujours

la même envers lui, et pourtant un changement s'était produit en elle. Son amour s'était-il refroidi ? Avait-il changé d'objet ? Avait-il, lui même, fait quelque chose qui pût produire ce changement ? Ses sentiments politiques avaient-ils donc altéré en quelque manière sa conduite à l'égard de la jeune fille ? Avait-il suffisamment pris en considération la position anormale où elle se trouvait placée par l'attitude de son père durant la guerre ? Ou bien, les causes de ce changement étaient-elles plus profondes que tout cela ?...Et son esprit revenait à Cary, à Zulma, à mille petits incidents des semaines écoulées, incidents que son imagination surexcitée grossissait jusqu'à en faire des causes déterminantes du changement soupçonné.

Toutes ces pensées et bien d'autres encore avaient traversé son cerveau, avant qu'il n'eût atteint la maison de M. Belmont. Mais en montant l'escalier qui le conduisait en présence de Pauline, un grand espoir s'éleva dans son cœur et surmonta toutes ses appréhensions, de sorte qu'au moment d'entrer dans la chambre, il était à peu près dans le même état d'esprit que lors de ses visites ordinaires. Bienhoureuse intervention de la Providence, qui accorde un dernier moment de bonheur avant que frappe le coup du destin !

Inutile de décrire cette pénible entrevue. La dissection du cœur n'a aucun résultat utile quand on n'en peut tirer la moindre consolation. Pauline eut la force de la supporter jusqu'au bout. Elle fut tendre aussi, et naturelle ; en un mot, elle fut elle-même jusqu'à la fin. Après avoir rappelé plusieurs incidents des anciens jours, n'omettant rien de ce qu'elle croyait devoir intéresser Roderick, elle en vint enfin à l'objet de leur entrevue.

—Savez-vous, Roddy, pourquoi je vous ai fait prier de venir ?

Il répondit qu'il avait appris son projet de départ, et que, tout en en regrettant profondément la cause, il ne pouvait que se réjouir de tout ce qui se faisait pour le recouvrement d'une santé qui lui était plus chère que la sienne propre.

Ces paroles allèrent droit au cœur de Pauline et le percèrent comme un poignard. La tête lui tourna et elle retomba sur le dossier de son fauteuil, dominée par l'émotion.

Quand elle eut surmonté ce moment de faiblesse, elle tendit la main au jeune homme en murmurant :

—Oui, Roddy, je vous ai fait appeler pour vous dire adieu, je m'en vais et nous ne nous reverrons plus jamais.

—Pauline !

—Je vais mourir. J'aurais aimé à fermer les yeux dans cette vieille maison paternelle ; pour l'amour de mon père, je veux bien partir et tenter de me reprendre à vivre ; mais, c'est inutile : je vais mourir.

—Chère Pauline, ne parlez pas ainsi. Votre cas n'est pas le moins du monde désespéré. Un changement d'air et de milieu vous ranimera. Tous deux, nous verrons encore de meilleurs jours, croyez-moi.

—Vous, peut-être, Roddy, et ce sera l'objet de ma dernière prière; mais non pas moi. Hélas ! pas moi !

Tout en retenant entre ses mains la main blanche et amaigrie de la malade, Hardinge se jeta à ses pieds en pleurant et la suppliant de retirer ces paroles de désolation.

Pauline se mit sur son séant et d'une voix qui tremblait étrangement, elle s'écria :

—Levez-vous, Roderick Hardinge. Ne vous agenouillez pas devant moi. Ce serait à moi de me prosterner devant vous. Je vous ai fait demander pour vous dire adieu ; mais ce n'est pas tout. Je n'ai pas voulu partir sans vous demander pardon.

—Me demander pardon, Pauline ? Mais, c'est du délire !

—Oui, vous demander pardon : Je vous ai été infidèle.

A ces mots, la pauvre jeune fille se laissa complètement abattre. Elle détourna la tête et éclata en sanglots.

Roderick se leva, la tête en feu. Avait-il bien entendu, ou bien était-il dans le délire ? Il fut bientôt rappelé à la réalité par une douce voix qui le priait de s'asseoir et de tout entendre.

—Ça été plus fort que moi, Roddy. Tout cela s'est fait sans que j'en eusse conscience. Si j'avais su ce que je sais maintenant, cela ne serait pas arrivé. Ce n'est pas moi qui ai amené le concours des circonstances. Vous et moi avons tout fait pour le mieux ; mais la fatalité est venue.

Ce fut pour moi une terrible révélation. C'est un coup funeste porté à ma santé et à ma vie. Mais c'est ma faute tout de même. Votre conduite, du commencement à la fin, a été noble et vous n'avez pas mérité d'être ainsi traité. Je le répète : c'est entièrement ma faute. Je consens volontiers à l'expier. Je suis heureuse de mourir. Ma mort finira toutes ces angoisses. Adieu, Roddy. Un baiser d'adieu et votre pardon.

Tout étrange que cela puisse paraître, pendant ce discours qui résonnait comme la musique d'une harpe brisée, Roderick demeura parfaitement calme et froid. Il comprenait tout, maintenant, avec la perception la plus subtile. Le nuage obscur se dissipait et la lumière l'inondait. Cette lumière venait du ciel, car elle échauffait son âme et l'exaltait jusqu'à l'héroïsme.

—Pauline, dit-il du ton le plus doux, le spasme est passé, et je puis vous parler comme autrefois Je serai court, car je vois que

l'effort que vous avez fait a épuisé vos forces. Vous avez été injuste envers vous-même et envers moi. Mon pardon, chère amie ? Vous n'avez pas à le demander. Vous ne m'avez fait aucun tort. Je n'avais aucun droit sur vous. Nous nous sommes connus pendant plusieurs années et nous nous sommes aimés ?

—Ah ! Roddy, ah ! beaucoup aimés ! Ces douces paroles murmurées à voix basse furent pour le jeune homme comme le murmure des eaux coulant sur les petits cailloux du ruisseau.

—Oui, beaucoup aimés Pauline. Mais l'amour ne nous appartient pas. Une volonté bien supérieure à la nôtre en dispose. Nous avions espéré que notre liaison se terminerait autrement—du moins, tel était mon espoir.

—Et le mien, Roddy.

—Mais puisque cela ne doit pas être, nous devons nous incliner devant la Puissance souveraine. L'homme n'est pas l'arbitre de sa destinée. Fausse envers moi, vous, Pauline ! Jamais cœur plus sincère que le vôtre n'a respiré l'air du ciel. Vous ne pourriez être fausse envers personne. Oh ! chère amie, retirez toutes ces expressions amères. Souvenez-vous de moi ; rappelez-vous votre vieil ami. Puisse la bénédiction divine vous accompagner. Allez dans une atmosphère plus libre, au milieu de scènes plus gaies, recouvrer votre santé et cette beauté que j'ai adorée. Adieu, Pauline, Adieu.

Elle ne l'entendit pas. Accablée par l'émotion et la fatigue, la pauvre enfant s'était laissée aller dans les régions du bienfaisant oubli. Il imprima sur son front un dernier baiser et sortit de la chambre. A la porte, il rencontra M. Belmont, dont il serra silencieusement la main. Il sortit alors et rentra dans le monde, homme nouveau et comme purifié par le feu.

Le lendemain matin, sur un talus élevé, de niveau avec la muraille d'enceinte et dominant la porte, Roderick Hardinge appuyé sur son sabre attendait l'arrivée de la voiture. Il ne voulait pas raviver le chagrin de Pauline, mais il n'avait pu résister au désir de la revoir une dernière fois. Bientôt le triste cortège de la malade s'arrêta au corps de garde pour les formalités exigées. Les amis qui avaient tenu à accompagner les voyageurs aussi loin que possible firent alors leurs adieux et la voiture s'engouffrant sous la grande voûte de la porte, tourna dans la vallée, laissant en arrière la vieille ville. Le bruit lugubre de la porte qui se refermait et des lourdes chaînes qui se tendaient de nouveau eut un écho sinistre dans le cœur de celle qui partait et de celui qui restait. Le beau passé s'évanouissait et quel avenir le remplacerait ? Un instant après, à un angle de la route, Pauline tourna la tête sur son coussin

et sa vue tomba sur Roderick. La vision fut brève, mais la pauvre jeune fille eut néanmoins le temps de se soulever sur son coude et d'agiter faiblement son mouchoir blanc. Roderick vit ce signe d'adieu, et oubliant tout, dans l'enthousiasme du moment, il s'élança sur le bord du parapet. Il se serait précipité en face de mille bayonnettes menaçantes et se serait frayé un chemin à travers les rangs serrés des ennemis ; mais, hélas ! en regardant de nouveau, il vit que la voiture avait définitivement disparu dans les chemins sinueux de la vallée.

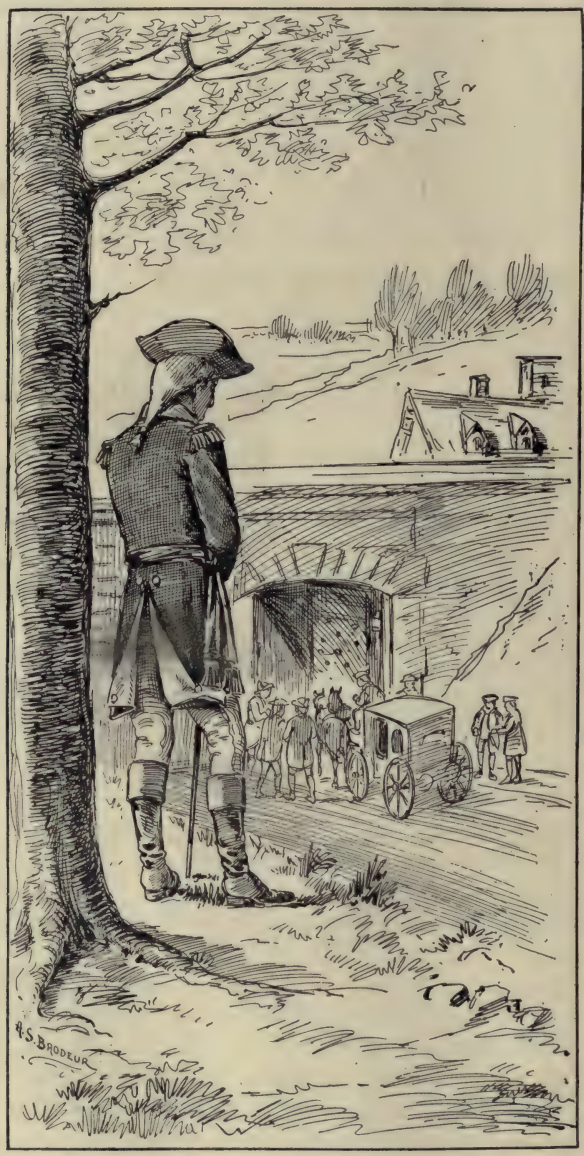

Trop tard, trop tard ! s'écria-t-il. Partie ! Elle est partie pour ne jamais revenir. Adieu à tous mes rêves de bonheur, à toutes mes espérances, à toutes mes aspirations. Il ne me reste qu'une consolation. J'avais sa vie entre mes mains ; en agissant comme je l'ai fait, je l'ai sauvée. Cette réflexion me soutiendra dans ma douleur.

Il se redressa alors, raffermi par la pensée de son dévouement et se dirigea d'un pas ferme vers le lieu où l'appelait le devoir.

XIII

A VALCARTIER.

Batoche, qui paraissait avoir le don d'ubiquité était venu là, juste hors de la portée des canons de la garnison, à la rencontre de la voiture. Quoique personne ne lui eût donné de renseignements, il connaissait tous les détails de l'arrivée de M. Belmont et il était là, à la portière de la voiture comme si la chose eût été la plus naturelle du monde. Après les salutations réciproques, le vieillard invita M. Belmont à se rendre à Montmorency.

—Ma cabane est petite, mais je l'ai rendue confortable, dit-il. Là, notre chère malade jouira de la solitude, de l'air pur, d'une vue magnifique. C'est justement ce qu'il lui faut.

—Non, Batoche, je vous remercie, répondit M. Belmont d'un ton résolu.

Le vieillard leva les yeux d'un air d'étonnement ; mais devinant sans doute le motif du refus, il n'insista point.

—Alors, allez à la Pointe-aux-Trembles. Zulma vous y invite de la manière la plus pressante. Si elle avait su que vous arriveriez aujourd'hui, elle vous ferait ici même et en ce moment cette invitation.

Ce fut alors au tour de Pauline à prendre la parole.

—Non, non ; pas là, dit-elle, en secouant la tête et en rougissant. Je suis très désireuse de voir Zulma. *Il faut* même que je la voie, mais non chez elle.

Encore une fois, Batoche s'abstint d'insister.

—Ma destination était Valcartier, reprit M. Belmont, et je ne vois aucune raison de changer d'avis. Pauline a besoin d'un repos absolu. Il faut qu'elle soit éloignée du bruit du monde. Valcartier répond à mes vues :—à quinze milles de la ville, au centre d'un paysage splendide. C'est là que nous irons.

—J'irai avec vous, dit Batoche.

Le long trajet, bien loin de fatiguer l'invalide, la ranima un peu. Les routes étaient bonnes, la température devenait plus chaude à mesure que le jour s'avançait et la conversation du vieux solitaire était amusante au possible. Il jouait avec la situation en artiste consommé. Il aborda tous les sujets de conversation, sans éviter systématiquement la maladie de Pauline ni les noms de Zulma et de Cary, de peur que cette omission ne fît naître un soupçon, mais il eut soin de n'y toucher que rarement et incidemment, comme si c'étaient là des choses de la moindre impor-

tance. Le résultat de son stratagème fut de mettre Pauline dans un état d'esprit qui ressemblait à de la bonne humeur. Il la fit sourire légèrement à plusieurs de ses histoires et quand il la voyait retomber dans la torpeur causée soit par la débilité, soit par des pensées rétrospectives, il rappelait la lumière dans son regard et la couleur à ses joues par le récit de quelque aventure émouvante. Quand, après plusieurs relais, on arriva à Valcartier, Pauline fut assez forte pour descendre de la voiture avec l'aide de son père et de Batoche. On choisit une maison convenable, à une petite distance du hameau, et l'on fit tous les arrangements pour la commodité des nouveaux occupants. Batoche demeura deux jours avec eux, se faisant aimer davantage, s'il est possible, par ses attentions si bonnes et si intelligentes. Quand il fut sur le point de partir, Pauline lui dit :

—Ne dites à personne que je suis ici.

—Mais je croyais vous avoir entendu dire que vous désiriez voir Zulma?

—Pas maintenant. Un peu plus tard.

—Fort bien. Je ne le dirai à personne. Je n'en ai jamais eu l'intention, du reste.

Et il sourit, de la manière étrange qui lui était habituelle, Pauline ne put s'empêcher de sourire un peu aussi, en voyant clairement que le vieux devin savait tout.

Batoche ne garda pas longtemps, néanmoins, ses manières enjouées, car une fois en route, il se tint à lui-même ce discours, tout en cheminant :

—Je n'ai pu insister sur le choix de Montmorency ou de la Pointe-aux-Trembles, mais Valcartier est une erreur. Pauline ne trouvera pas là ce qu'elle cherche. J'ai promis le silence et je tiendrai ma promesse. Certes, je n'ai pas l'intention de révéler sa retraite, car il n'appartient pas à un vieux bonhomme comme moi de me mêler des affaires des jeunes gens. Toutefois, il faut absolument que la solitude de Pauline soit découverte et je n'ai aucun doute qu'elle le soit. S'il n'en est pas ainsi, la pauvre enfant dépérira et mourra là aussi sûrement qu'elle l'aurait fait dans l'enceinte de Québec.

Ces prévisions s'accomplirent presque immédiatement. A peine Batoche avait-il quitté Valcartier, qu'un sentiment irrésistible d'isolement s'empara de Pauline. Le mieux que l'animation du voyage et la compagnie du vieux soldat avaient produit, disparut aussitôt. L'espoir de M. Belmont fit place à de nouvelles alarmes. Son anxiété augmenta surtout lorsqu'il découvrit qu'il n'y avait pas de

médecin dans le village. Il n'avait pas prévu le besoin de l'homme de l'art, son propre docteur lui ayant assuré que Pauline, à l'exception de quelques toniques et de reconstituants qu'il lui fournit, n'avait besoin d'autre traitement que le repos et le changement d'air. Dans sa détresse, M. Belmont appela un médecin sauvage de Lorette, village voisin, égal, lui assura-t-on, à tout autre membre de la profession, dans la province. Le Huron, après avoir visité la patiente, prit à part M. Belmont et lui dit en montrant le cœur :

—Le mal est là. Seul, le Grand Esprit peut le guérir.

Etait-il donc decidé que la douce Pauline devait mourir ?

XIV

L'AMITIÉ PLUS FORTE QUE L'AMOUR.

Depuis que Zulma avait reçu la lettre de son frère lui apprenant l'état critique de Pauline, elle avait été dans une constante anxiété. Son inquiétude ne fut un peu calmée que lorsqu'elle apprit le projet de départ de la ville, L'intérêt que Cary Singleton portait à la jeune malade n'était pas moindre. Il était d'une autre nature, mais beaucoup plus profond. Quand, à la porte du manoir Sarpy, il avait entendu des lèvres de Zulma ces mots : " Pauline se meurt," il avait sauté en selle et s'était rendu au triple galop au camp, où il avait rencontré Batoche. Il l'avait chargé de rechercher tous les moyens de communiquer directement avec M. Belmont. Par l'intermédiaire du vieillard, il avait suivi chaque jour les phases de la maladie. Mais il fut grandement surpris et fort ennuyé de ce que Batoche ne lui avait pas appris que Pauline était sortie de Québec et de ce que le vieillard avait été deux jours absent sans l'en prévenir. Cary et Zulma s'entretinrent souvent de leur amie commune. Le jeune officier ouvrit son cœur sans réserve, n'ayant pas conscience qu'il eût rien à cacher et comptant implicitement sur Zulma comme la première personne au monde à laquelle il pût faire ses confidences et de laquelle il pût attendre de la sympathie. Cette simplicité, tout d'abord, parut très naturelle à Zulma, parce qu'elle-même était simple et avait toujours suivi les impulsions de son cœur, sans mélange d'égoïsme et sans soupçon de pénibles conséquences. Nonobstant la singulière conversation qui avait eu lieu entre eux sur les bords du St-Laurent, comme nous l'avons rapporté, leur confiance mutuelle ne s'était pas amoindrie le moins du monde, et tandis que Zulma ne craignait pas

un instant que Cary fût perdu pour elle, lui ne s'était jamais imaginé qu'une séparation, entre eux, fût au rang des choses possibles, sans aucune faute de sa part ou aucun moyen de la part de Zulma d'éviter le coup. Cette disposition d'esprit de Cary comme homme et comme soldat est aisément compréhensible. Les femmes attribuent aux hommes de la ruse et de l'artifice dans les affaires d'amour. Cette opinion n'est pas toujours exacte. Très souvent, ils sont naturels et cet égoïsme même qu'on leur attribue est le motif qui les entraîne, tête baissée, à la possession de l'objet désiré, sans tenir compte des obstacles possibles et positifs que l'instinct plus froid de la femme remarque généralement. L'état d'esprit de Zulma était plus singulier et il demande un mot d'explication. Si nous avons réussi à peindre ce caractère, le lecteur doit avoir une impression de noblesse exempte de toute trace de bassesse de sentiments, une impression de force de volonté capable de la plus sublime générosité.

Zulma était une enfant gâtée, mais ce défaut ne dégénérait jamais chez elle en stupidité. Personne ne comprenait mieux qu'elle la convenance relative des choses. Jamais une ombre d'hypocrisie ou la plus légère nuance de soupçon ne venait souiller son esprit. Son caractère était diaphane. Elle pouvait mettre un frein à ses pensées et à sa langue comme fort peu de personnes de son sexe, à son âge. Dans le tournoi de la conversation avec les hommes, elle savait manier aussi adroitement que personne les épées de la réticence ou de l'équivoque, mais le fond de sa nature était la vérité, la simplicité et l'honneur dégagés de tout artifice. Nos lectrices nous comprendront parfaitement quand nous leur dirons en un mot que Zulma n'était en aucune manière une coquette. Elle était toujours sincère, même dans son jeu de physionomie. Là était le secret de son pouvoir et de son ascendant.

Etant donné une telle nature, le lecteur sera disposé à accepter notre assertion qu'elle n'avait jamais supposé que les relations de Cary et de Pauline pussent l'émouvoir en rien. De jalousie, elle n'en avait point, en étant incapable ; mais quand même elle n'aurait pas été bien au-dessus de ce vice diabolique qui sévit surtout sur le sexe féminin, elle n'aurait pu en ressentir les atteintes en cette circonstance, car rien ne lui paraissait devoir exciter en elle un pareil sentiment. Aussi, quand Cary lui parla avec la plus grande anxiété de la maladie de Pauline, des craintes que lui en inspirait le résultat et de son désir de faire tout en son pouvoir pour détourner le coup qui la menaçait, elle partagea com-

plètement ses sentiments et accrut encore son chagrin par la chaleur de ses propres sympathies. Quand, ayant appris que Pauline était sortie de Québec, il déclara qu'il la suivrait à n'importe quelle distance, partout, pour essayer de la sauver, ce fut avec une cordialité toute spontanée que Zulma ajouta qu'elle l'accompagnerait et ferait tout ce qui était humainement possible pour ramener à la santé cette amie qui lui était si chère.

Il n'est donc pas étonnant qu'aussi bien que Cary, elle fût vexée du silence de Batoche sur le lieu de refuge de la malade. Durant trois longs jours, le vieillard fut inexorable. Ni les cajoleries de la jeune fille, ni le grave mécontentement du militaire ne purent l'émouvoir. Sa seule réponse était :

—Pauline ne veut voir que mademoiselle Sarpy et encore, pas maintenant.....plus tard.

—Mais je *veux* la voir, répliquait Cary avec impatience.

—Alors, trouvez-la, capitaine, répondait Batoche d'un ton railleur.

Leur anxiété mutuelle, néanmoins, était un peu soulagée par l'assurance que leur donnait leur vieil ami, que l'état de Pauline s'était amélioré.

Toutefois, cette situation ne pouvait pas durer. A la fin du troisième jour, le vieux soldat courut à Valcartier. Il fut si alarmé de la rechute qu'il constata, qu'il revint presque immédiatement. Cary devina aussitôt la vérité, à l'altération de ses traits.

—Batoche, je vous ordonne de me dire où elle est.

—Patience, capitaine, répondit le vieillard, avec un accent de peine et de compassion. Votre ordre est juste et sera exécuté. Vous avez le droit de voir Pauline et vous la verrez ; mais mademoiselle Zulma doit y aller la première. Vous irez ensuite. Je me hâte de me rendre à la Pointe-aux-Trembles.

Zulma ne se fit pas répéter l'appel. Elle ordonna aussitôt la calèche et, en compagnie de Batoche, elle se rendit immédiatement à Valcartier.

Quelle entrevue ! Jamais Zulma n'avait eu tant besoin de garder son sang-froid. Si elle avait obéi à son impulsion elle aurait rempli la maison de ses gémissements. Ce n'était pas Pauline, qui était là couchée devant ses yeux ; ce n'était que son ombre. Ce n'était pas la jeune fille pleine de vie et de gaieté, qu'elle avait connue. Le sceau de la mort apparaissait sur chacun de ses beaux traits. Elle se pencha tout doucement, appuya sa tête près du front de marbre qui reposait sur l'oreiller, passa ses bras autour du cou de Pauline et l'embrassa longuement et chaleureusement. Puis, toutes deux se firent leurs plus intimes confidences, presque bouche

à bouche, avec cette merveilleuse douceur qui est le don le plus divin que Dieu ait fait aux femmes. Pauline se sentit ranimée, en cette occasion. Elle était si heureuse de voir Zulma, elle qui avait désiré mourir seule et oubliée! C'était presque, pour elle, l'aurore de la résurrection que d'avoir enfin auprès d'elle cette amie bien aimée. Tout fut passé en revue, tranquillement, graduellement, avec des interruptions causées par des larmes ou des baisers, mais si rapidement toutefois qu'une demi-heure s'était à peine écoulée, que Zulma avait pris une résolution héroïque.

Après avoir, d'un geste caressant, repoussé les cheveux humides égarés sur les tempes palpitantes de la malade, elle se leva sereine, majestueuse, le regard illuminé d'un éclair de détermination énergique et les traits empreints de la placidité de l'héroïsme. Elle sortit de la chambre et appela Batoche.

—Prenez ma calèche. Courez au camp et ramenez le capitaine Singleton sans délai. Dites lui qu'il faut qu'il voie Pauline avant le coucher du soleil, et que je le désire.

Le vieillard comprit et ne se fit pas répéter ses instructions.

—Bon, s'écria-t-il. Voilà une admirable jeune fille. Elle a tout compris au premier coup d'œil. Ce que je ne pouvais pas faire, elle l'a fait. Maintenant, Pauline est sauvée. Pauvre Pauline!

Durant trois heures, les deux amies demeurèrent en tête-à-tête, les mains dans les mains. Des paroles pleines d'ineffable tendresse furent prononcées. Il y eut des intervalles de silence non moins remplis de bonheur. Les yeux, comme les lèvres, parlaient un langage de parfaite intelligence mutuelle.

Le sujet de Zulma était l'espérance. Elle atteignit bientôt le point où elle repoussa l'idée de la mort et insista sur la nécessité de vivre pour leur bonheur mutuel. Non pas pour le salut de Pauline, mais pour sa propre tranquillité. Maintenant qu'elle savait tout, elle voyait qu'il fallait que la mort fût dépouillée de son aiguillon et que le tombeau renonçât à sa victoire.

Pauline consentait-elle? Elle ne le disait pas—comment l'eût-elle osé, elle qui se mourait sans espoir?—Mais dans ses yeux renfoncés se jouait une lueur fugitive qui semblait être un reflet du rayon de soleil désiré et attendu.

L'après-midi s'écoula doucement, paisiblement. Le soleil glissait derrière les arbres et les grandes ombres s'allongeaient sur la vallée, obscurcissant légèrement le jour tamisé par les petits carreaux de vitre. L'heure solennelle du crépuscule était arrivée. La cloche du village voisin sonnait l'Angelus et Zulma était

agenouillée près du lit pour murmurer l'*Ave Maria*. Quand elle se leva, elle se tint immobile et écouta. On entendait le bruit des roues d'une voiture, à la porte.

—Entendez-vous ? dit-elle.

Pauline ouvrit de grands yeux égarés et ses traits s'altérèrent en un instant ; puis, se retournant rapidement, elle enfouit sa figure dans l'oreiller, en sanglottant convulsivement.

—Oh, Zulma, c'en est trop. Pourquoi avez-vous fait cela ? Cela ne doit pas être. Oh, laissez-moi mourir.

Elle essaya d'en dire plus long, mais ses larmes étouffèrent sa voix.

—C'est la volonté de Dieu ! murmura Zulma d'un ton calme et d'une voix claire, debout et les yeux au ciel, ayant dans le regard quelque chose d'inspiré.

La malade se retourna sur son oreiller, jeta sur son amie un regard chargé de gratitude et lui tendant la main, elle murmura :

—Le Ciel vous bénisse, ma chérie.

XV

L'HEURE DE TRISTESSE.

L'entrevue de Pauline et de Cary Singleton ne fut pas retardée d'un instant. Tous deux désiraient que Zulma fût présente, mais celle-ci imagina quelque prétexte nécessitant sa présence au dehors et sortit de la chambre. Sa figure rayonnait de résolution héroïque. Rencontrant Batoche dans le passage, près de l'entrée de la maison, elle se laissa tomber sur son épaule et pleura en silence.

—Courage, mademoiselle, dit le vieillard d'une voix pathétique. Vous avez été magnifique et vous aurez votre récompense ; courage !

—C'est passé, Batoche. Une faiblesse d'un moment, à laquelle je n'ai pu résister. Je suis plus heureuse maintenant qu'à aucun autre instant de ma vie.

Batoche la regarda avec admiration et murmura :

—Il n'y avait qu'un seul moyen de sauver sa vie.

—Un seul, et nous l'avons pris.

—Vous l'avez pris ; pas moi. Vous en avez tout le mérite et vous serez bénie en récompense de votre sacrifice.

Tous deux entrèrent ensuite dans la place où se tenait M. Belmont, auquel ils tinrent compagnie, tandis qu'il attendait avec résignation le résultat de la conférence qui avait lieu dans la chambre de la malade.

Nous ne donnerons pas les détails de cette entrevue. Qu'il

suffise de savoir qu'elle fut extrêmement consolante pour l'invalide et pénible au suprême degré pour le jeune officier. A la vue de la figure émaciée de la jeune fille, Cary perdit tout empire sur ses sentiments. Il ne se rappela qu'une chose : que cette moribonde lui avait sauvé la vie. Il ne vit qu'un devoir à accomplir : sauver la vie de sa bienfaitrice à n'importe quel sacrifice pour lui-même ou pour les autres. Les longues veilles de ces huit semaines chez M. Belmont lui revinrent à la mémoire ; l'attention infatigable, les tendres soins, les douces paroles de consolation et d'encouragement.....la maladie était le résultat de tout cela ; c'était assez.

Tout heureuse que fût Pauline d'entendre ses paroles de gratitude et ses déclarations de dévouement, elle ne dit rien qui pût l'autoriser à croire que tout cela pût avoir l'effet de rétablir sa santé et de lui relever le moral. La pauvre enfant tremblait à la pensée de l'alternative où elle était placée. Zulma, si près — un mur seulement la séparait d'elle.—Roderick, si loin — les remparts de Québec semblant avoir disparu au-delà d'un horizon infini.—La mort était là, tout près. Pourquoi la fuir ? Pourquoi ne pas accueillir sa délivrance avec des bénédictions ?

Ce ne fut point par des paroles que Pauline communiqua ces pensées à Cary ; malgré toute sa résolution, elle en aurait été incapable ; mais il ne comprit que trop sa pensée, la violence de sa propre douleur lui faisant lire sur la figure souffrante de la malade les pensées secrètes qu'en temps ordinaire il n'aurait jamais pu pénétrer.

Mais, en dépit de tout cela, Pauline était heureuse de la seule présence de Cary. Par moments, elle prenait à peine garde à ce qu'il disait, tant elle trouvait de jouissance dans l'assurance qu'il était de nouveau à son côté. Si elle avait pu jouir indéfiniment de ce bonheur, sans qu'il fût besoin d'engagements ou de protestations, sans nécessité de rappeler le passé ou d'envisager l'avenir, elle aurait été heureuse et n'aurait demandé rien de plus. Ce rêve de passiveté tranquille était un fatal symptôme de l'écroulement complet de son énergie et de la dissolution prochaine de son être. Mais ce rêve lui-même devait être interrompu. Une heure s'était écoulée et les ténèbres avaient envahi la chambre, ce qui avertit Cary qu'il lui fallait retourner au camp.

Lorsqu'il annonça son départ à la malade, elle se lamenta à faire pitié et il lui fallut quelque temps avant qu'il pût la calmer. Elle ne voulut même accepter de consolation que lorsqu'il lui assura qu'il reviendrait auprès d'elle aussi tôt et aussi souvent qu'il pourrait s'arracher à son service militaire. Avant de la quitter, il se

pencha et, tout en lui pressant doucement la main, il lui donna sur le front un baiser respectueux. Il fit cette action naturellement et comme s'il eût accompli un devoir. Elle reçut ce gage d'affection sans surprise et comme si elle l'eût attendu. Ce fut le sceau de l'amour.

La calèche attendait à la porte ; Cary y monta après avoir échangé quelques mots seulement avec M. Belmont et Zulma. Il était préoccupé et presque sombre. Batoche prit un siège à son côté et ils s'éloignèrent dans les ténèbres. Ils parcoururent presque les deux tiers de la route sans échanger une syllabe. Les étoiles, l'une après l'autre percèrent les ténèbres et apparurent comme autant de nymphes rieuses ; la lune s'éleva gracieusement dans l'espace et les bruits sourds de la nuit se firent entendre de tous côtés.

Batoche était trop perspicace pour parler, mais ses yeux brillaient, tandis qu'il conduisait le cheval. Son compagnon était absorbé dans ses pensées. Finalement la brise fraîchissant les avertit qu'ils s'approchaient du vaste St-Laurent. Au-dessus de Québec flottait une pâle lueur causée par ses centaines de lumières, et les feux de bivouac de l'armée continentale apparaissaient çà et là dans le lointain. Ils arrivèrent à un endroit raboteux de la route, où le cheval dut être mis au pas.

—Batoche, dit Cary d'une voix rauque.

—Oui, capitaine, répondit son interlocuteur d'un ton calme.

—Nous touchons à la fin.

—Hélas !

—Vous voyez ces feux, là-bas ? Ils seront bientôt éteints. La flotte anglaise arrive amenant des renforts et nous ne pouvons leur résister. Il nous faudra fuir. Mais avant de partir, j'espère que nous nous battrons, et si nous nous battons, j'espère que je serai tué. Je suis las des désappointements et des défaites. Je voudrais mourir.

Ces paroles furent dites avec un tel accent de détresse que, pour une fois, Batoche fut jeté hors de ses gardes et ne put rien répondre. Pas un mot d'argument, pas une parole de consolation. Fouettant le cheval, qui prit le gallop le plus rapide, il murmura avec dépit :

—Vous ne mourrez pas, mais moi.....

XVI

LA GRANDE RETRAITE.

Quelques jours se passèrent, et l'on fut bientôt au mois de mai. Cary Singleton avait bien prévu les graves évènements qui allaient arriver. Une crise se produisit dans le siège de Québec. Depuis que la neige avait disparu, les Américains avaient montré quelque activité.

La canonnade sur la ville était devenue plus fréquente et, sur divers points, les assiégeants feignirent de vouloir escalader les remparts, avec des cordes et des échelles. Une goëlette armée nommée *Le Gaspé* qu'ils avaient capturée pendant l'automne fut préparée de manière à servir de brûlot. Elle devait descendre le courant à la dérive et détruire la flotille amarrée dans le Cul-de-sac, à l'extrémité est de la basse ville. On prépara aussi d'autres vaisseaux dans le même but. A neuf heures, le soir du 3 mai, eut lieu la tentative. L'un des brûlots parti de Lévis s'avança vers de Québec sans être molesté, la garnison le prenant pour un vaisseau ami. Les Américains croyaient déjà avoir réussi, lorsque le vaisseau fut hélé de la côte. N'ayant pas répondu, la grande batterie placée sur le cap ouvrit le feu sur lui. Se voyant découvert, l'équipage mit aussitôt le feu au combustible et laissa aller le bateau à la dérive, dans la direction du Cul-de-Sac. Un instant de plus le brûlot atteignait l'endroit désiré et les bateaux, avec la plus grande partie de la basse ville devenaient la proie des flammes. Mais la marée ayant commencé à descendre depuis une heure, le courant le refoula, malgré le vent du nord-est qui lui était favorable. Cet insuccès fut un terrible désappointement pour les Américains. C'était leur dernière ressource contre Québec. Si cette tentative eût réussi, l'armée devait attaquer la ville pendant la confusion que la conflagration produirait nécessairement et l'assau-aurait été terrible, car leurs échecs continuels les ayaient réduits au désespoir et, du reste, ils savaient que c'était là leur dernière chance de réussite, avant l'arrivée de la flotte anglaise attendue de jour en jour.

J. LESPÉRANCE.

(*A continuer*)

A TRAVERS LES LIVRES

La Cité chrétienne au XIXe siècle, par le R. P. Dom Paul Benoît, chanoine régulier de l'Immaculée Conception, docteur en philosophie et en théologie.
Première partie : Les Erreurs Modernes, 2 vol. in-8o.

Cet ouvrage, qui en est rendu à sa quatrième édition, a été honoré du bref pontifical ci-dessous, qui dispense de toute analyse et de toute appréciation.

Léon XIII, Pape.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Comme Notre plus grand désir est de voir les hommes instruits des sciences sacrées appliquer les forces de leur esprit à la défense de la vérité catholique, c'est avec une vive satisfaction que Nous avons accueilli le présent que vous Nous avez offert des deux volumes de l'ouvrage intitulé " *La Cité anti-chrétienne au XIXe siècle*," accompagnés de votre lettre pleine de l'expression de votre dévouement. Le titre même de l'ouvrage et les parties que Nous en avons parcourues, Nous ont fait voir que vous vous proposez principalement de combattre certaines doctrines trompeuses, répandues aujourd'hui généralement et avec éclat pour séduire les esprits trop peu attentifs à discerner le péril, au grand dommage de la religion et des mœurs. Aussi votre travail, si digne d'éloges comme entrepris pour la défense de la vérité, reçoit un nouveau prix et un nouveau lustre de son opportunité dans les besoins des temps présents. Votre talent et le zèle que vous montrez dans la poursuite de dangereuses erreurs Nous donnent l'assurance que vous avez atteint avec un plein succès le but que vous vous êtes proposé. Nous avons donc la ferme confiance que vos livres ne seront pas moins agréables aux lecteurs par la clarté de l'exposition, qu'ils ne leur seront salutaires par la solide conviction qu'ils formeront en eux. C'est pourquoi Nous vous remercions à juste titre de votre présent, et, priant le Père des lumières de répandre en vous les dons de la sagesse céleste, afin que vous continuiez de combattre avec le même bonheur le bon combat, Nous vous donnons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique que vous Nous avez demandée.

Donné à Saint-Pierre, le 20 avril, l'an 1887, dixième de Notre pontificat.

Léon XIII, Pape.

Une veuve millionnaire, par Ch. D'Héricault.

Beaucoup de beauté, encore plus d'esprit, des rentes de cent mille francs, un titre de vicomtesse, tels sont les charmes de la très jeune veuve dont M. d'Héricault chante les exploits. A sa suite, naturellement, elle tient enchaînée une foule de soupirants ; elle en a cependant distingué quatre. Ce sont des badinages spirituels, amusants, drôles, avec tous ces prétendants, ma foi, d'assez belle prestance. Elle se croit aimée de celui-ci : il est le fiancé de sa belle-mère ; cet autre, qu'elle croit avoir terrassé à ses pieds, file le parfait amour avec sa belle-sœur ; ce qu'elle fait endurer, la capricieuse, à l'excellent Rosselles, est inouï ! Un peu moins de duels nous aurait plu davantage ; nous savons bien que dans les romans, on fait sempiternellement croiser le fer aux

rivaux. Quand on a le talent réel, incontestable de M. d'Héricault, on est certes capable d'inventer d'autres trucs. Au demeurant, cette promenade à travers les poursuivants de la jeune veuve est fort plaisante, et nous avons ri plus d'une fois en lisant cette fantaisie très enlevée.

Le Catéchisme du Sacré-Cœur de Jésus, ou manuel, sous forme de dialogue, des principales associations approuvées par l'Eglise en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, préparé par J. B. Nolin, S. J., directeur supérieur de l'Apostolat de la Prière pour les centres de langue française au Canada et aux Etats-Unis.

1 vol. in-8.

La première section comprenant 23 chapitres traite de la Sainte Ligue du Cœur de Jésus, appelé l'Apostolat de la Prière ;

La seconde, en 10 chapitres, de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur ;

La troisième, en 10 chapitres, de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur.

Un appendice contient le cérémonial et les formules diverses. Cet ouvrage, depuis longtemps attendu, sera très précieux pour les nombreux affiliés aux associations en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

Directoire de l'enseignement religieux *dans les maisons d'éducation : Organisation, méthode, qualités du professeur, appendice bibliographique,* par l'abbé Ch. *Dementhon,* professeur de philosophie.—Fort volume in 12 pp. XVII-482, prix 4 fr., librairie *Poussielgue,* rue Cassette, Paris, 1894. *Collection de l'alliance des maisons d'éducation chrétienne.*

Nous recommandons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs ce nouvel ouvrage qui nous paraît, à tous égards, digne d'obtenir en notre pays le succès dont la France, la Suisse et l'Italie ont marqué son apparition.

Composé par un ancien élève des Facultés catholiques de Lyon, dont l'autorité en la matière n'est pas contestable,—soumis au contrôle d'une expérience de longues années d'enseignement,—plus d'une fois discuté dans des congrès de spécialistes,—honoré enfin des suffrages les mieux motivés de l'élite des évêques et des publicistes en France, le *Directoire* de M. Dementhon se présente à nous avec les plus rares et les plus sérieuses garanties de valeur intrinsèque.

Aussi, est-ce avec une pleine confiance que nous le signalons au zèle de tous les prêtres et des laïques instruits qui s'intéressent au mouvement des sciences sacrées de notre temps, et veulent un guide aussi sûr qu'aimable pour étudier personnellement ou pour enseigner la religion, à quel degré que ce soit. Mais c'est surtout entre les mains des aumôniers et des professeurs que nous voudrions voir désormais cet ouvrage si suggestif; car il nous semble appelé à leur rendre les plus signalés services pour donner à l'enseignement de la religion cette importance, cet intérêt et cette efficacité qu'il devrait toujours avoir auprès de la jeunesse de nos écoles.

A notre avis, les hommes d'étude sauront particulièrement gré à M. l'abbé Dementhon du riche appendice bibliographique par lequel il a eu l'heureuse idée de compléter son travail : là, en effet, avec des référenees aussi précises que compétentes sur les meilleurs ouvrages de théologie, on trouvera une liste méthodique des publications les plus appréciées sur la Spiritualité, la Pédagogie, l'Histoire, la Législation canonique, l'Economie politique, les Dictionnaires et Revues catholiques, etc., en un mot, on y trouvera les éléments les plus essentiels pour former une excellente bibliothèque ecclésiastique contemporaine.

Ami lecteur, prenez et étudiez vous-même le *Directoire :* nous serions étonné qu'après un premier examen, vous ne donniez pas à ce livre une de ces places d'honneur que l'on aime à réserver aux ouvrages de fond, qui doivent être consultés plus souvent et médités à loisir.

LA

REVUE CANADIENNE

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XIV

Le régicide de 1793.—Immigration de prêtres français.—Incendie de l'église et du couvent des Récollets.—Encore Frontenac.—Les châtelaines du fort Saint-Louis sous le régime anglais.—Un mariage.—Un dîner au Château.—Complainte.—La politique des réceptions.

Les lignes émouvantes que l'on va lire sont extraites des *Mémoires* de M. Philippe Aubert de Gaspé :

" C'était en l'année 1793 ; je n'avais que sept ans, mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère et ma tante, sa sœur Marie-Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogeaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout-à-coup sur sa chaise ; ses grands yeux noirs lancèrent des flammes ; une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré ; il se prit la tête à deux mains, en s'écriant : " Ah ! les infâmes ! ils ont guillotiné leur Roi ! "

" Ma mère et sa sœur éclatèrent en sanglots ; et je voyais leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres des deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour je compris les horreurs de la révolution française."

(1) Voy, REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décemrbe, 1893, février, mars, mai, juin, juillet et septembre 1894.

La population du Canada français fut consternée à cette nouvelle, continue M. de Gaspé, et "un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles...." (1)

Dans une étude lue en séance publique à l'Université-Laval, il y a quelques mois, M. Joseph-Edmond Roy a fait connaître l'effet produit par la révolution française dans la population des petites îles de Saint-Pierre et Miquelon. On proclama l'*égalité* jusque dans les embarcations des pêcheurs, et la populace fut prise de vertige comme en France. Par les détails donnés par M. Roy, on peut juger des sanglantes journées qui eussent été réservées à notre Canada si la Providence ne nous avait séparés de la mère-patrie en temps opportun.

Après le traité de paix conclu en 1783 entre l'Agleterre et la nouvelle république des Etats-Unis d'Amérique, l'isolement dans lequel on avait tenu nos nationaux cessa temporairement ; de jeunes Canadiens se rendirent à Paris pour y compléter leurs études, et revinrent dans nos villes avec des idées dites "nouvelles" qui se firent jour en quelques circonstances, notamment dans un banquet organisé à Montréal à l'occasion de l'inauguration de la constitution de 1791. Ces jeunes gens retrouvèrent dans la société anglaise et protestante de Québec et de Montréal quelque chose du luxe et des idées qui les avaient séduits en France, et plusieurs d'entre eux s'éloignèrent du peuple pour nouer des relations de ce côté.

Les lugubres événements de la révolution française eurent pour nous deux conséquences avantageuses : ils déterminèrent une nouvelle rupture de toute communication avec la France dans un temps où nous n'en pouvions attendre rien que de fâcheux ; (2) puis

(1) "Monsieur de Belêtre, gentilhomme canadien, était à Paris le jour même de l'exécution de Louis XVI. Connaissant les sentiments de l'hôte chez qui il logeait, il fut surpris de le voir prêt à sortir le matin avec la cocarde tricolore, et lui dit.—Où allez-vous, mon ami ?

— "Je me rends, répondit-il, à la place de la guillotine, pour conserver ma tête, celle de ma femme, de mes enfants, et la vôtre, monsieur.

"Monsieur de Belêtre, de retour en Canada, racontait que lorsque cet homme rentra chez lui, il se jeta dans les bras de sa femme, et s'écria au milieu de ses sanglots : J'ai eu la douleur de voir tomber à mes pieds la tête du Roi !" (Ph. A. de Gaspé.)

(2) "A nulle époque, peut-être, dit M. Bibaud, les dangers que s'exagérait le gouvernement ne mirent les Canadiens dans un isolement aussi complet. M. de Larochefoucault-Liancourt put faire une excursion dans le Haut-Canada, en 1795 ; mais l'entrée du Bas-Canada fut interdite à l'illustre et savant voyageur français ; et nous ne saurions dire par quelle faveur particulière il fut permis à son ami M. Guillemard de descendre, mais rapidement, le Saint-Laurent, depuis Kingston (ci-devant Frontenac ou Cataracoui) jusqu'à Québec. Faire venir des journaux ou même des livres directement de France, était une chose à laquelle il ne fallait pas penser." (*Hist. du Canada*, tome II, p. 124.)

ils causèrent une immigration bénie de prêtres français animés du plus pur zèle apostolique et dont les noms sont conservés avec vénération dans la mémoire du peuple canadien. L'Angleterre, l'intolérante Angleterre d'autrefois, accueillit avec bonté ces ecclésiastiques catholiques poursuivis par la rage révolutionnaire, et favorisa leur transmigration dans sa colonie du Canada, en même temps qu'elle gardait et entourait de tous les respects au sein du royaume un nombre beaucoup plus considérable de prêtres réfugiés.

Voici la liste de ces vertueux et zélés auxiliaires que reçut le clergé canadien et que Mgr Hubert, évêque de Québec, avait appelés de ses vœux :

Arrivés en 1791.—MM. Alain et Lejamtel de la Blouterie.

Arrivés en 1793.—MM. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire-général, (1) Jean-André Raimbault, Pierre Gazelle, François Ciquart et Candide Le Saulniers.

(1) Ce digne ecclésiastique ne finit pas ses jours en Canada comme la plupart de ses compagnons d'exil. Il retourna en France, où il eut à passer par bien des vicissitudes, comme on peut le voir par les lignes suivantes, de M. Ferland :

" Ancien chanoine de Bayeux, puis doyen de la collégiale de Meung et vicaire général de l'évêque d'Orléans, monsieur Desjardins avait été forcé, par la révolution, de chercher un asile en Angleterre, où il arriva en 1792. Il y connut le célèbre Edmond Burke, qui s'intéressait beaucoup au sort des prêtres français, et qui s'était lié avec l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, dispensateur des dons de la générosité anglaise. Ces deux hommes avaient proposé au gouvernement d'envoyer au Canada quelques personnes, pour examiner s'il serait possible d'y trouver des asiles pour les ecclésiastiques et les laïques français qui affluaient alors en Angleterre. Le projet fut accueilli avec faveur par le ministère, et messieurs Desjardins, Gazel et Raimbault se chargèrent d'aller reconnaître, sur les lieux, les chances de succès ; ils étaient accompagnés par un Canadien, M. de la Corne, chevalier de Saint-Louis. De New-York, où ils débarquaient le huit février 1793, ils se rendirent par terre au Canada. Les évêques et le clergé les reçurent de la manière la plus obligeante. M. Desjardins s'occupa de recueillir les renseignements nécessaires pour l'objet de sa mission, et visita le Haut-Canada, où un certain nombre d'émigrés désiraient s'établir. L'année suivante, plusieurs prêtres le rejoignirent et parmi eux se trouvait son jeune frère....

" Successivement grand vicaire des évêques Hubert et Denaut, M. Desjardins se lia d'une étroite amitié avec M. Plessis, alors curé de Québec. Sa santé chancelante l'obligea, en 1802, de retourner en France, où il emporta avec lui les regrets des nombreux amis qu'il s'était attachés par ses belles qualités et par le charme de sa conversation. Au Canada, il avait eu à souffrir des mauvais procédés d'un lieutenant gouverneur qui le traita assez mal ; après son retour en France, il eut à subir de plus rudes épreuves, car il devint l'objet des soupçons de l'empereur. Nommé en 1806 curé des Missions Etrangères, à Paris, il prit son domicile au séminaire du même nom. A Québec, il avait eu des rapports avec le duc de Kent, qui lui adressa à Paris quelques lettres dictées par la bienveillance ; c'en fut assez pour le faire soupçonner de déloyauté par Napoléon. Au mois d'octobre 1810, il fut saisi par la police et transféré à Vincennes ; on le relégua ensuite à Fenestrelle, puis à Campiano et enfin à Verceil. Durant quatre ans, il subit un exil non mérité, au pré-

Arrivés en 1794.—MM. Louis-Joseph Desjardins, Jean Castanet, Jean-Denis Daulé, François-Gabriel Le Courtois, Philippe Nautetz, Jean-Henri-Auguste Roux, P. S. S., Anthelme Malard, P. S. S., Antoine-Alexis Molin, P. S. S., Jean-Baptiste Thavenet, P. S. S., François Humbert, P. S. S., Claude Rivière, P. S. S., Antoine Sattin, P. S. S., Melchior Sauvage, P. S. S., Guillaume Desgarets, P. S. S., et François-Marie Robin.

Arrivés en 1795.—MM. Joseph-Pierre Malavergne, Jacques Dalavaivre, Claude-Gabriel Courtine et Jean Raimbault.

Arrivés en 1796.—MM. Jean-Baptiste Chicoineau, Claude-Vincent Fournier, N. Jahouin, Jacques-Guillaume Roque, P. S. S., Antoine Houdet, P. S. S., Jean-Baptiste Saint-Marc, Urbain Orfroy, Antoine Villade et Pierre-René Joyer.

Arrivés en 1798.—MM. Joseph-Mandet Sigogne, Antoine Champion et Antoine Gaïffe, P. S. S.

Arrivé en 1799.—M. Antoine-Amable Pichard.

Arrivés en 1806.—MM. Jacques-Ladislas de Calonne, Pierre Bernard de Borniol et Nicolas-Aubin Thorel.—42 en tout. (1)

judice de ses affaires, de sa santé, de son ministère, et ne rentra en France qu'après la chute de l'empire.

" Pendant cette longue persécution, l'abbé Desjardins dut rompre toute communication à l'extérieur ; mais après son élargissement, il reprit sa correspondance avec ses amis du Canada, et surtout avec Mgr Plessis, et la continua toujours ensuite fort régulièrement.

" M. Desjardins refusa, en 1817, l'évêché de Blois, et en 1823 celui de Châlons-sur Marne. En 1819, le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le nomma grand vicaire et archidiacre de Sainte-Geneviève, et lui donna un logement à l'archevêché. Lors du pillage de l'archevêché, en 1831, il perdit sa bibliothèque, ses tableaux, ses meubles et tout ce qu'il possédait d'argent. Il était alors à Conflans, d'où il s'échappa avec Mgr de Quélen, archevêque de Paris. L'abbé Desjardins mourut le 18 octobre 1833. C'est à lui que le Canada doit un grand nombre de beaux tableaux, qu'il fit vendre dans le pays, à un prix si modique que plusieurs fabriques de la campagne en achetèrent pour remplacer des toiles de peu de valeur. Ces tableaux, enlevés pendant la révolution aux monastères, aux couvents, aux églises, avaient été entassés dans un grenier, d'où on les tira au commencement de l'empire pour les vendre à l'encan. Désireux d'enrichir le Canada de quelques bonnes toiles, M. Desjardins les acheta et les envoya à son frère, alors chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec. Jusqu'à sa mort il fut le protecteur et l'ami des jeunes Canadiens qui allaient étudier à Paris." (Vie de Mgr Plessis, par l'abbé J.-B.-A. Ferland.—*Le Foyer Canadien*, année 1863.)

(1) Voir le travail de l'abbé Bois intitulé : *L'Angleterre et le Clergé français réfugié pendant la Révolution*, inséré au volume III, année 1885, des " Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada." Voir aussi l'*Etude biographique sur Jean Raimbault*, par le même auteur (Aug. Côté, éditeur, Québec, 1869) ; l'Hist. du monastère des Ursulines de Québec ; l'Hist. de l'Hôpital-Général de Québec ; le 2e volume de l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières, qui contient une biographie complète de l'abbé de Calonne ; *Une colonie féodale en Amérique*, par M. E. Rameau de Saint-Père ; le *Répertoire du Clergé canadien*, par l'abbé C. Tanguay ; la *Vie de C.-F. Painchaud*, par le docteur N.-E. Dionne (Léger Brousseau, éditeur, Québec, 1894), etc., etc.

La *Gazette de Québec* du 7 mars 1793 annonça en ces termes l'arrivée de MM. Desjardins, aîné, Gazelle et Raimbault :

" La semaine dernière sont arrivés en cette ville trois prêtres français, réfugiés de France, venus d'Angleterre à la Nouvelle-York, dans le paquebot du roi. Les recommandations de sir Henry Dundas leur méritèrent un accueil distingué de la part de Son Excellence le major-général Alured Clarke, lieutenant-gouverneur de Sa Majesté en Canada. C'est le lendemain de leur arrivée, le 3 mars, qu'ils eurent l'honneur d'être présentés à ce haut dignitaire, au château Saint-Louis."

Quelques années plus tard, l'abbé Jacques-Ladislas de Calonne (frère du ministre de Louis XVI) fut aussi reçu au château Saint-Louis avec tous les égards dus à son caractère et à son rang. (1)

Nous avons dit que les Récollets étaient les aumôniers du château Saint-Louis sous le régime français, et que leur église et leur couvent étaient situés en face du Fort. Le 6 septembre 1796, un incendie éclata dans une construction de la rue Saint-Louis, et acquit en très peu de temps une grande intensité. Des étincelles portées par un fort vent du sud-ouest vinrent embraser le clocher de l'église et la toiture du couvent. Quelques heures après, ces spacieux édifices étaient réduits en cendre.

M. James Thompson, témoin oculaire de cet événement, en a fait le récit suivant, soixante-dix ans plus tard, à la demande de M. Ph. Aubert de Gaspé, un des membres de la Société des Antiquaires de Québec.

" Les Récollets:—L'incendie qui fut la cause de la destruction de l'église et du couvent des Récollets ainsi que de nombre de domiciles, éclata dans l'année 1796, vers la fin du mois de septembre, dans l'écurie du juge Dunn (rue Saint-Louis), dans le cours de l'après-midi, par l'imprudence d'un petit nègre nommé Michel, un des serviteurs du juge. Par amusement, il tirait un petit canon dans l'écurie même : ce qui mit le feu aux fourrages y contenus. En peu de temps l'écurie fut en flammes. Etant moi-même auprès, je puis témoigner de la cause de l'incendie. Pour punition, le juge Dunn fit mettre le petit nègre à bord d'une frégate qui était alors dans le port. Au moment où le feu éclatait, il régnait un calme parfait. Mais lorsque le feu eut fait des progrès,

(1) Le gouverneur Craig l'invita à dîner au Château un jour d'abstinence. Tout le premier service fut servi en maigre. (*Mémoires* de M. de Gaspé.) L'abbé de Calonne avait passé six ans à l'île du Prince-Edouard avant de venir se fixer en Canada. Il mourut en odeur de sainteté, aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1822.

il s'éleva une tempête furieuse qui poussa les bardeaux de la couverture de l'écurie à une hauteur considérable, et les entraîna vers le fleuve et jusqu'à la Pointe-Lévis. Je vis l'un des bardeaux se loger dans le clocher de l'église des Récollets et y mettre le feu. Un des Frères y monta dans l'intention d'éteindre le feu ; mais il fut obligé de retraiter ; en peu de temps, le corps de l'église fut enveloppé de flammes ainsi que le couvent adjoignant. Pourtant on eut le temps de sauver les ornements de l'autel, ainsi qu'une jolie petite frégate construite par l'un des Frères, et suspendue à la voûte de l'église, et de la transporter dans la cour du château Saint-Louis, et que je crois avoir été présentée ensuite aux Dames de l'Hôpital-Général. L'ardeur des flammes mit le feu à une petite maison habitée alors par une famille Laurencelle. et toutes celles adjoignantes jusqu'à l'encoignure des rues Saint-Louis et des Carrières, et celles vis-à-vis le jardin du gouvernement furent consumées ou autrement détruites.

" Au moment où le feu éclatait, il passait un petit tambourin retournant de pratiquer en dehors de la porte Saint-Louis. Un officier du 60e l'ayant aperçu, lui donna ordre de battre l'alarme, auquel le petit garçon répondit : " *Sir, I don't know how to beat the Fire-Drum.*" Bientôt après le bruit du tambour se fit entendre par toute la ville. Etant bien inquiet de voir la petite frégate, je partis à la course pour mieux échapper aux effets de l'église brûlante. Le coq du clocher de l'église tomba tout auprès de moi : il était de la grosseur d'un mouton ordinaire. La secousse me terrassa pour le moment, mais je repris courage et je pus continuer ma route jusqu'à la cour du Château, où il s'était assemblé une foule dans le même objet. Plus tard, dans l'après-midi, je pus me faufiler à travers la foule, et j'atteignis le jardin des Récollets, où je rencontrai le Frère Louis, qui me fit manger des pommes cueillies sur les arbres. Le lendemain de l'incendie, je rencontrai (près de l'endroit où est maintenant la résidence du juge Black) un habibitant de la Pointe-Lévis, qui portait sous le bras un gros livre (un *in quarto*) bien endommagé par le feu. Il me dit l'avoir ramassé le jour précédent à sa porte ..... Le Père Berré se réfugia dans une maison retirée, dans la rue Saint-Louis, ayant appartenu à monsieur François Duval, alors clerc du marché de la haute-ville. Il y est mort. Je ne puis me rappeler où ses restes furent inhumés. Le Frère Louis a tenu école nombre d'années à Saint-Roch (un des faubourgs de Québec), où il avait un superbe jardin de fleurs qui lui donna un bon revenu. Le Frère Marc (né Content et oncle de Messire Parent, instituteur au Petit Séminaire) s'établit au

village de Saint-Thomas, où il pratiqua le métier d'horloger. Un troisième devint navigateur entre Québec et Montréal. Il y eut un Frère Bernardin et un Frère Bernard, et peut-être quelques autres, dont j'ignore les noms et le sort.

" En terminant, je prie MM. les membres de la *Société Antique* de vouloir bien me faire grâce des fautes de style et de grammaire qui se seraient glissées dans le mémoire ci-haut, vu que le français n'est pas ma langue maternelle.....

" Donné sous mon seing et sceau, à Québec, ce 27 mars 1866, quatre-vingt-troisième de ma nais-ance, qui eut lieu sous le toit de l'ancien Evêché, près de la porte de ville Prescott."

" JAMES THOMPSON,
" député commissaire général."

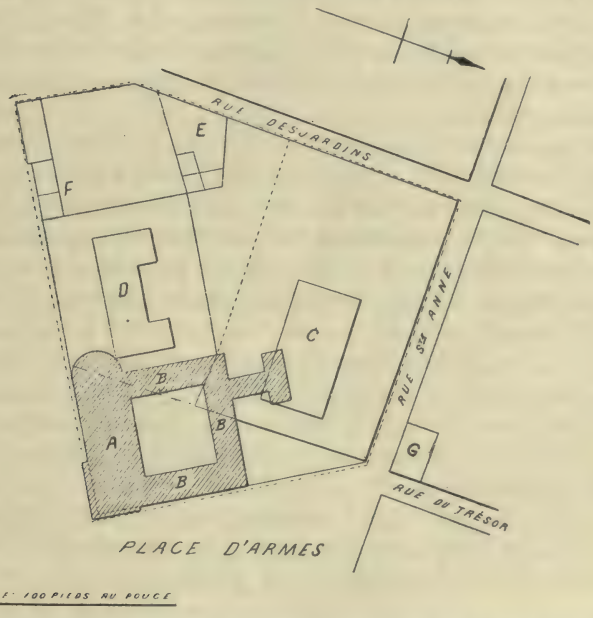

A.—Eglise des Récollets.—**B.**—Couvent des Récollets.—**C.**—Cathédrale anglicane.—**D.**—Palais de justice (construit en 1804, incendié le 1er février 1872).—**E.**—Propriété Fraser.—**F.**—Propriété Badelard.—**G.**—Maison de M. Berthelot.

Nous avons vu au chapitre VI de cette monographie que le restes de Frontenac, de Callières, de Philippe de Vaudreuil et de LaJonquière furent tirés des cendres de l'église des Récollets et inhumés dans la cathédrale de Québec. " Lors de l'incendie de l'église des Récollets, le 6 septembre 1796, dit l'abbé H.-R. Casgrain,

on releva les corps qui y avaient été inhumés. Ceux des personnages importants, entre autres celui de M. de Frontenac, furent inhumés dans la cathédrale, et, dit-on, sous la chapelle de N.-D. de Pitié. Les cercueils en plomb qui, paraît-il, étaient placés sur des barres de fer dans l'église des Récollets, avaient été en partie fondus par le feu. On retrouva dans celui de M. de Frontenac une petite boîte en plomb qui contenait le cœur de l'ancien gouverneur. D'après une tradition conservée par le Frère Louis, le cœur du comte de Frontenac fut envoyé, après sa mort, à sa veuve. Mais l'altière comtesse ne voulut pas le recevoir, disant qu'elle ne voulait pas d'un cœur mort qui, vivant, ne lui avait pas appartenu. La boîte qui le renfermait fut renvoyée au Canada, et replacée dans le cercueil du comte où on l'a retrouvée après l'incendie." (1)

Les châtelaines du fort Saint-Louis sous le régime anglais furent lady Dorchester, lady Prescott, lady Milnes, lady Craig, lady Prevost (dont le portrait est conservé chez les Ursulines de Québec), les filles du duc de Richmond, la comtesse de Dalhousie et lady Aylmer.

Le château Saint-Louis avait un air de fête inaccoutumé au matin du 30 août 1797 : la sympathique fille du gouverneur-général du haut et du bas Canada, Mademoiselle Rebecca Prescott, épousait ce jour-là le capitaine John Baldwin, aide-de-camp de son père, et accueillait, le sourire aux lèvres, les souhaits de bonheur de ses parents et de l'élite de la société de Québec. Hélas ! la joie qui brillait au front des jeunes fiancés devait bientôt s'évanouir : " par un de ces malheurs que la sagesse de Dieu prépare aux plus élevés comme aux derniers des hommes," la jeune femme si distinguée " par son esprit supérieur, ses talents de premier ordre et les charmes de son caractère," mourut à Québec, le 27 juin 1798, " et d'abondantes larmes coulèrent de bien des yeux à cette triste nouvelle. Le gouverneur surtout demeura inconsolable....."

Parmi les événements dont le château Saint-Louis fut le témoin, nous avons enregistré une naissance,—celle de Marie-Anne de

(1) Nous croyons volontiers au renvoi de la boîte en question ; mais la tradition nous trouve plus défiant à l'égard des paroles attribuées à la comtesse de Frontenac. Ce fut un récollet canadien, le Père Joseph (né Deny de la Ronde) qui fut chargé de porter le cœur de Frontenac en France. Voyez l'ouvrage de l'abbé C. Tanguay intitulé : *A travers les régistres*, pages 225, 226 et 227.

Puisque le nom du vainqueur de Phipps se retrouve sous notre plume, nous en prenons occasion pour dire que Frontenac ne fit pas jouer la comédie de *Tartufe* au château Saint-Louis dans l'hiver de 1693-94, quoi qu'en aient dit la plupart de nos historiens, et nous après eux. Le bruit courut à Québec que la pièce devait être mise à l'étude, ce qui causa un certain émoi ; mais nous avons pu nous convaincre, en remontant aux sources, que *Tartufe* ne fut joué ni au château ni dans la ville au temps de Frontenac.

Brisay de Denonville, arrivée le 14 septembre 1685,—et un mariage, —celui de Monsieur et Madame Baldwin, célébré le 30 août 1797 (1) : combien plus souvent n'avons-nous pas eu à réveiller de funèbres souvenirs !

Qu'est-ce que l'étude de l'histoire sinon un dialogue avec les morts ?

M. Aubert de Gaspé parle assez fréquemment du château Saint-Louis dans ses *Mémoires*. Nous empruntons encore les lignes suivantes à cet aimable auteur octogénaire :

" Monsieur Louis-René Chaussegros de Léry appartenait aux gardes de Louis XVI ; étant en semestre, il eut le bonheur d'échapper au massacre du 10 d'août. De retour au Canada, il chantait une complainte empreinte de sensibilité, qui faisait verser des larmes à ceux qui l'entendaient. Etant bien jenne alors, je ne me la rappelle que bien imparfaitement, mais je crois devoir la donner d'après mes souvenirs, laissant aux poètes le soin d'en rétablir le texte, s'ils ne sont pas satisfaits du mien. La femme du gouverneur, lady Milnes, le pria de la chanter à un dîner, au château Saint-Louis ; mais, éclatant en sanglots après le premier couplet, elle quitta la table ; puis, revenant à l'expiration d'une dizaine de minutes, elle pria monsieur de Léry de continuer.

" Voici cette complainte, que les circonstances faisaient peut-être apprécier plus qu'elle ne mérite. Mais il faut dire aussi que l'air, empreint de tristesse, contribuait beaucoup à émouvoir les cœurs sensibles.

" Un troubadour béarnais, (2)
Les yeux inondés de larmes,
A ses montagnards chantait
Ce refrain, source d'alarmes :
Le petit-fils de Henri
Est prisonnier dans Paris !

" Il a vu couler le sang
De cette garde fidèle
Qui vient d'offrir en mourant
Aux Français un vrai modèle,
En combattant pour Louis,
Le petit-fils de Henri.

(1) Ce mariage, contracté devant le docteur Salter-Jehosaphet Mountain, dut avoir lieu dans la chapelle du Château. L'église des Récollets, qui avait servi au culte protestant pendant les années précédentes, venait d'être réduite en cendres, et ce ne fut qu'en 1804 que l'on commença l'érection de l'église anglicane actuelle.

(2) " Chacun sait que Henri IV était natif du Béarn, domaine de la maison d'Albret, réuni à la France par Louis XII."

" Ce dauphin, ce fils chéri,
Qui faisait notre espérance,
De pleurs sera donc nourri ?
Le berceau qu'on donne, en France,
Au petit-fils de Henri,
Sont les prisons de Paris !

" Au pied de ce monument
Où le bon Henri respire,
Pourquoi l'airain foudroyant ?
On veut donc qu'Henri conspire
Lui-même contre ses fils
Les prisonniers de Paris ?

" Français, trop ingrats Français,
Rendez Louis et sa compagne :
C'est le bien des Béarnais,
C'est le fils de la montagne :
Le prisonnier de Paris
Est toujours le fils d'Henri."

La mémoire du narrateur l'a sans doute assez mal servi en cette circonstance ; mais il ne faut pas oublier que la musique sait tout poétiser, tout ennoblir. Pour qu'un chant puisse faire naître une émotion profonde, il n'est pas nécessaire que les paroles en soient marquées au sceau du génie ; il suffit que la donnée générale fournie par le poète soit de nature à réveiller un sentiment quelconque se rapportant à la tristesse ou à la joie. La musique fait le reste. Elle vient donner une intensité merveilleuse à ce sentiment, et sait en exprimer des nuances exquises que la parole seule ne saurait jamais rendre.

Dans un article intitulé : " Québec au temps passé," publié dans la *Kermesse* du 25 novembre 1892, l'honorable Monsieur Thomas Chapais s'exprime en ces termes au sujet des réceptions du château Saint-Louis :

" La société de Québec, au commencement du siècle, était très distinguée et très brillante. Un grand nombre de vieilles familles, alliées à la noblesse française et conservant les traditions du régime tombé en 1763, lui donnaient beaucoup d'éclat. La présence du gouverneur et des troupes anglaises y ajoutait un élément très important. C'était une grande affaire que les réceptions *au château*, et les divertissements officiels constituaient une partie de la politique anglaise envers les colonies. Nous trouvons dans la correspondance de sir Robert Shore Milnes avec le ministre un indice de cette préoccupation. Le gouverneur se plaignait que son traitement n'était pas assez élevé. Il disait :

" Quelques mois de séjour m'ont convaincu que mon traitement " actuel n'y peut suffire, si je continue à résider au Château et que " j'y tienne l'état que l'on attend d'un gouverneur, et qui, selon " mon expérience, sert grandement à unir et à réconcilier les gens, " résultat essentiellement favorable aux intérêts de Sa Majesté. Je " sais bien que je pourrais, en vivant sur le pied d'un simple parti- " culier, restreindre ma dépense à mon traitement actuel, et je " je n'ennuierais pas Votre Grâce (le duc de Portland) d'un pareil " détail ; mais alors je ne croirais pas agir comme je conçois que mon " devoir m'y oblige. Peut-être n'y a-t-il pas, dans les pays soumis " à la domination de Sa Majesté, un endroit où les agréments de la " société, et, par conséquent, la popularité du gouverneur, dépen- " dent autant de la manière dont il vit, que dans la ville de Québec. " La longue durée et les rigueurs de l'hiver, la séparation forcée " pendant des mois d'avec les autres parties du monde, les fortunes " généralement bornées des Canadiens, tout cela, joint au manque " de lieu public d'assemblée, fait que les relations sociales à Qué- " bec, tournent sur un point. Voilà pourquoi il faut que le " lieutenant-gouverneur, comme le gouverneur en chef, continue " l'état de représentation coutumier au château."

" Le ministre jugea que Sir Robert Shore Milnes avait raison, et lui accorda une augmentation de traitement.

" L'arrivée à Québec du gouverneur Craig, en 1807, marqua, dans les réceptions officielles, une ère de faste et de splendeur. Craig aimait la pompe ; il avait des gardes, une suite brillante, et faisait les honneurs de sa position princièrement. On l'appelait *the little king*."

Le " petit roi Jacques " donnait souvent des fêtes à la campagne ; mais c'était surtout au château Haldimand, dépendance du château Saint-Louis, qu'avaient lieu les dîners et les bals donnés par ce fastueux et fâcheux personnage. Le Château, centre de réceptions politiques, restait toujours le centre de la politique des réceptions.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

LA FORME DE VIE AU SEIN DU CLERGÉ

DEPUIS L'ÉPOQUE APOSTOLIQUE JUSQU'AU Ve SIÈCLE.

Quel a été l'état des évêques, des prêtres et des diacres après les Apôtres jusqu'au Ve siècle ?

On distingue, durant les cinq premiers siècles, deux périodes : celle des persécutions, comprenant les trois premiers siècles, et celle de la paix de l'Eglise et des grandes hérésies, au IVe et au Ve siècle. Mais pendant ces deux périodes, l'état général de l'Eglise présente peu de différences : l'Eglise demeure telle qu'elle a été établie par les Apôtres, vivant au milieu de la société romaine, administrée par des évêques, des prêtres et des ministres sortis du monde romain.

Or quelle a été la forme de vie au sein du clergé dans ces cinq siècles ? C'est-à-dire quel a été l'état des ministres de Jésus-Christ au point de vue de la perfection évangélique ?

Voici l'idée que nous nous en formons.

Tous les clercs, dès leur entrée dans la sainte milice, prenaient un engagement général à vivre dans l'état de pauvreté et de renoncement.

La plupart, surtout dans les premiers siècles, s'engageaient strictement et par vœu implicite à ne rien posséder en propre. Ceux-là étaient dès lors dans l'état religieux, tel qu'il se présente aujourd'hui, avec le renoncement universel et perpétuel. Ils étaient entretenus par l'Eglise et vivaient le plus souvent en commun, sans que ces communautés eussent toutefois la fixité des communautés modernes.

Quelques clercs, dont le nombre a été variable selon les temps et les lieux et a plutôt augmenté que diminué, surtout depuis la paix de l'Eglise, conservaient quelques biens patrimoniaux. Ils le faisaient, dans les commencements surtout, afin de vivre des revenus de ces biens, sans rien demander à l'Eglise. Aussi ils se regardaient, eux aussi, comme de véritables pauvres de Jésus-Christ. Car l'état de pauvreté évangélique, ainsi que le remarquent Suarez et les autres théologiens, est compatible avec la propriété et le libre usage du nécessaire ; ce qu'il exclut proprement, c'est la

possession du superflu. Sans doute, l'Eglise, dans des temps récents, s'est montrée défavorable, dans les religieux, à la possession de tout pécule ; mais, en soi, le domaine et la libre disposition du nécessaire se concilient avec l'état de renoncement.

Nous croyons qu'un certain nombre de clercs pratiquèrent, dans les premiers siècles, l'état de pauvreté sous cette forme, gardant la propriété et l'usage des biens nécessaires à leur entretien. Ils prétendaient, eux aussi, à l'honneur d'imiter la pauvreté apostolique et croyaient avoir part à la béatitude promise dans l'Evangile aux pauvres. La pauvreté a été dans les premiers siècles comme la loi universelle et la condition commune de tous les clercs.

Pour plus de précision, résumons ce que nous avons à dire dans les deux propositions suivantes, que nous prouverons successivement.

1° Le clergé des cinq premiers siècles, comme les Apôtres et leurs premiers disciples, a généralement professé le renoncement parfait et mené la vie commune.

2° Une partie de ses membres, cependant, ont gardé leurs biens patrimoniaux et en ont librement joui.

I. Renoncement et vie commune au sein du clergé dans les cinq premiers siècles.

1° Nous allons d'abord apporter les principales preuves qui établissent l'existence du renoncement et de la vie commune parmi les clercs des cinq premiers siècles.

Une première preuve est l'exemple des Apôtres et des hommes apostoliques.

L'Eglise a toujours regardé vers ses origines pour y chercher ses modèles. Or les Apôtres et les premiers évêques ont pratiqué le parfait renoncement et vécu en commun. Donc les clercs qui leur ont succédé ont dû longtemps pratiquer le renoncement et vivre ensemble.

La communauté apostolique paraissait à tous comme le divin exemplaire montré sur la montagne. L'évêque et ses prêtres reproduisant le mystère même de Jésus-Christ et de ses Apôtres, devaient convenablement continuer la même vie.

" Nous avons tout quitté pour vous suivre, " avaient dit les Apôtres au Sauveur. Ce grand cri, qui énonçait la profession des Apôtres, retentissait au sein de chaque nouvelle génération de clercs comme une prédication de la vie parfaite, comme la formule de l'état que devaient embrasser tous les ministres de l'Evangile, comme une

sorte de canon apostolique qui exprimait, dans ce qu'avaient fait les Apôtres, ce que devaient faire tous les héritiers de leurs fonctions. Est-il vraisemblable que cette grande règle de la vie ecclésiastique ait été une lettre morte dès les premiers siècles ?

2° Durant trois siècles, l'Eglise rendit à son céleste Epoux une réponse de mort conforme à la provocation qu'il lui avait adressée du haut de la croix ; nous voulons dire qu'elle aima parmi les supplices et jusqu'à la mort celui qui l'avait aimée jusqu'à mourir pour elle. Les membres de la hiérarchie furent appelés à payer cette dette d'amour plus largement que les simples fidèles.

Or était-ce à l'époque des martyrs que les chefs du peuple chrétien pouvaient conserver des attaches terrestres ? Dans un temps où les ministres de Jésus-Christ étaient perpétuellement menacés de comparaître devant les tyrans, d'être jetés dans les fers et d'expirer dans les supplices, où beaucoup d'entre eux confessaient la foi de Jésus-Christ et scellaient l'Evangile de leur sang, était-il possible que l'appel du Sauveur à la perfection ne fût pas entendu du plus grand nombre, que la plupart ne fissent pas hautement profession de tout quitter pour l'amour de Dieu et se contentassent d'une vie séculière ?

Le martyre atteste et provoque les grandes vertus, les siècles des martyrs ont été les temps de la vertu héroïque. On n'en saurait douter, quand les prêtres et les diacres confessaient de toutes parts le nom de Jésus-Christ par la patience dans les supplices et par l'effusion de leur sang, ils vivaient en pauvres et en crucifiés ; ils faisaient publiquement profession d'embrasser l'Evangile dans toute son intégrité et de renoncer à tout pour suivre le Sauveur au Calvaire.

Nous ne voulons pas dire sans doute que la profession religieuse est un accompagnement nécessaire du martyre. Mais nous croyons que le spectacle et l'expectative du martyre ont été un puissant encouragement à l'état de perfection et que ceux qui étaient témoins de l'holocauste de la mort sanglante de leurs frères et s'y préparaient eux-mêmes, devaient trouver une joie divine dans la profession du renoncement universel et perpétuel.

3° On ne voit pas d'écoles ecclésiastiques dans les premiers siècles. Cependant il ne paraît pas possible que l'ensemble des clercs reçoivent une formation efficace en dehors de la vie commune. Quelques clercs sans doute peuvent être convenablement préparés dans une formation isolée ; mais un clergé nombreux ne reçoit une éducation suffisante qu'au milieu des secours de la vie commune. C'est pourquoi, en l'absence d'écoles ecclésiastiques

spéciales dans les premiers siècles, nous pouvons conclure que les jeunes clercs étaient élevés dans les communautés ecclésiastiques elles-mêmes, spécialement dans celle qui le plus souvent entourait l'évêque. On ne peut donc nier l'existence des communautés primitives sans être forcé de nier qu'il y eût alors des moyens convenables pour former les clercs.

Nous reviendrons sur ce sujet quand nous parlerons de l'éducation des membres de la hiérarchie.

4° Le moindre examen des heures canoniques suffit pour nous convaincre qu'elles sont toutes des prières destinées à être récitées ou chantées dans une assemblée. Au moins les offices plus solennels de matines, de laudes et de vêpres, ont eu de tout temps, comme maintenant, des leçons, des répons, des saluts. Si ces prières avaient été instituées pour être récitées privément, elles ne présenteraient pas un perpétuel dialogue. La forme même de la prière publique, telle qu'elle s'est conservée jusqu'à nous, atteste donc que les clercs se réunissaient ensemble la nuit et le jour. Mais ces assemblées répétées n'exigeaient-elles pas en général la cohabitation ?

5° Nous pourrions multiplier les considérations de ce genre,

Voici un autre ordre de preuves. Ce sont les témoignages.

Nous plaçons en tête de tous les témoignages celui du Pontifical. nous voulons dire les paroles et les cérémonies mêmes de la tonsure.

On sait l'antiquité de ces saintes initiations : elles sont, dans leur substance. d'origine apostolique (1). Or l'initié fait profession d'un *d'un renoncement universel*, spécialement d'une *pauvreté parfaite :* il fait cette profession par *la tonsure* qu'il reçoit ; il la fait par *les paroles* qui accompagnent cette cérémonie.

Il fait d'abord, disons-nous, cette profession par *la tonsure.* En effet, selon l'enseignement de toute la tradition catholique, les cheveux représentent dans cette cérémonie, les superfluités de la vie ; le retranchement des cheveux symbolise le retranchement

(1) Tonsuræ ecclesiasticæ usus a Nazaræis, nisi fallor, exortus est.....Horum ergo exemplo *usus ab apostolis introductus est,* ut hi qui, divinis cultibus mancipati, Domino consecrantur, quasi Nazaræi, id est, sancti Dei, crine præciso, innoventur. S. Isid. Hispal., *De eccl. off.*, c. II, c. iv ; *Patr. lat.*, LXXXIII, 779. Cf. Conc. Aquisgran. an. 816, cap. I, ap. Labbe, VII, 1313.—Quod quidem *ex apostolorum traditione acceptum* esse docet Ecclesia.....Primum autem omnium ferunt apostolorum principem eam consuetudinem induxisse. *Catech. Conc. Trid.*, p. II, *de sacr. ord.*, xxx-xxxi.

de toutes ces superfluités, par conséquent un parfait renoncement (1).

Il symbolise spécialement le dépouillement *des biens extérieurs*, qui sont comme des cheveux, tenant au corps et cependant susceptibles d'être enlevés sans qu'il soit détruit ou mutilé.

Et parce que le royaume des cieux est promis aux pauvres, le clerc porte la couronne, symbole de sa royauté et effet de sa pauvreté. Elle est formée sur sa tête par le retranchement des cheveux, parce qu'il est roi du moment qu'il prend place parmi les pauvres de l'Evangile.

Les paroles complètent les symboles.

Pendant que l'évêque coupe les cheveux à l'initié, celui-ci fait entendre ce cantique du renoncement universel : " Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice ; c'est vous, Seigneur, qui me restituerez mon héritage (2) ." C'est-à-dire, "le Seigneur est mon héritage, et cet héritage, je ne l'attends pas des hommes, mais du Seigneur lui-même." C'est-à-dire, " je renonce aux héritages de la terre, afin d'avoir le Seigneur pour héritage unique ; " en d'autres termes, "je renonce à tout le créé pour posséder le Créateur." Jésus-Christ a promis que celui qui quitterait son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses champs, ses maisons pour l'amour de lui, aurait le centuple. " Je me rappelle, dit l'initié, cette promesse de mon Maître ; et, à cette heure, je quitte mon père, ma mère, mes frères et tous les biens de ce monde, afin de recevoir le centuple promis par le Fils de Dieu, afin de posséder Dieu dans cette vie et pendant l'éternité."

Nous nous demandons si les formules de profession plus modernes expriment plus vivement le renoncement universel aux biens de ce monde.

Le clerc, par ce retranchement des cheveux et la protestation qui l'accompagne, prend rang dans la tribu sainte, dans la tribu de de Lévi ; ou plutôt, le renoncement professé dans cette initiation établit une nouvelle tribu lévitique, dont l'ancienne n'était qu'une figure. L'ancienne tribu de Lévi n'avait point d'héritage parmi les

(1) Rasio vero capitis, est temporalium omnium depositio. CORP. JUR. CAN., *Decr.* II P., caus. XII, q. I, c. VII.—Caput radere, significat cogitationes terrenas et superfluas a monte resecare.....Sicut enim pili non sunt pars corporis, sed quædam superfluitas procedens ex corporis humore, sic bona temporalia non sunt nobis naturalia, sed aliena et superflua. *Serm. de contemptu mundi*, c. 3 ; inter opp. S. AUG., *Patr. lat.*, XL. 1216

(2) Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei : tu es, qui restitues hæreditatem meam mihi. Ps. xv, 5.

enfants d'Israël parce que, nous dit l'Ecriture en plus de vingt endroits différents, elle avait Dieu pour son héritage, et que Dieu, devenu son lot, se chargeait de la nourrir des biens qu'il s'était réservés. Cependant, à parler rigoureusement, cette tribu avait des possessions en Israël ; il n'y avait pas, il est vrai, de territoire continu qui fût le lot de la tribu de Lévi, comme il y en avait un pour chacune des autres ; mais elle possédait 48 villes ; chaque famille, chaque individu avait des maisons et des meubles. Il n'appartient qu'au lévite de la loi nouvelle qui vit dans toute la perfection de la profession cléricale, de n'avoir d'autre possession que Dieu ; il n'a point d'héritages sur la terre, ni champs, ni maisons, ni meubles ; il n'a pas même la propriété des habits dont il est couvert. Disciple du Dieu de l'étable et de la crèche, ministre du grand pontife selon l'ordre de Melchisédech, qui est sans père, sans mère et sans généalogie, qui durant toute sa vie n'a pas où reposer sa tête et qui, sur le bois où il consomme son sacrifice, voit ses bourreaux se partager ses vêtements, il fait profession d'une pauvreté parfaite, afin d'entrer en participation de la royauté spirituelle promise dans la première béatitude, afin de posséder Dieu en ce monde et en l'autre.

6° C'est ainsi que l'ont toujours compris les Pères de l'Eglise : " Prêtres du Seigneur, dit Origène, comprenez la différence des sacerdoces : les prêtres qui ont une part ici-bas et qui sont occupés de soins et de soucis terrestres, sont moins des prêtres du Seigneur que des prêtres de Pharaon. Ecoutons, en effet, le précepte que Notre Seigneur a donné à ses prêtres : *Celui qui n'aura pas renoncé à tout ce qu'il possède*, dit-il, *ne peut être mon disciple*. Ayons à cœur de nous y conformer ; au lieu d'être des prêtres de Pharaon possédant des biens terrestres, empressons nous d'être des prêtres du Seigneur, qui n'ont point de part sur la terre, mais dont le Seigneur est le partage. C'est ainsi que vivait saint Paul, qui se glorifiait de ne rien posséder ; de même saint Pierre et saint Jean, qui n'avaient non plus ni or ni argent. Vous le voyez, les prêtres du Christ n'ont aucune possession (1)."

(1) Observate ergo qui hæc legitis, omnes Domini sacerdotes, et videte quæ sit differentia sacerdotum, ne forte qui partem habent in terra, et terrenis cultibus ac studiis vacant, non tam Domini quam Pharaonis sacerdotes esse videantur..... Christus autem Dominus noster sacerdotibus suis quid præcepit audiamus : *Qui non abrenuntiaverit*, inquit, *omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus*..... Sed ex hoc saltem festinemus implere, festinemus transire a sacerdotibus Pharaonis, quibus terrena possessio est, ad sacerdotes Domini, quibus in terra pars non est, quibus portio Dominus est..... ORIG., *In Gen.*, hom. XVI, 5 ; *Patr. græc.*, XII, 251.

7° Saint Ambroise commente d'une façon non moins admirable cette même pensée : " Le vrai ministre de l'autel, dit-il, est né pour Dieu et non pour lui-même : *verus minister altaris, Deo, non sibi natus ;* il ne doit rien avoir de commun avec le siècle, ne revendiquer pour lui aucune chose de ce monde : *qui nihil habeat commune cum sæculo, nihil mundi hujus vindicet sibi ;* être inaccessible à l'amour de l'argent : *quem non stimulet avaritia ;* ne s'embarrasser d'aucun souci des affaires terrestres : *non aliqua negotiorum secularium cura sollicitet.* Ne possédant rien, il est tout entier au service de Dieu : *nihil sibi possidens, nulli nisi Deo militat.* Sa part est au-dessus de la terre, c'est Dieu lui-même : *super terram ejus est portio ;... cui portio Deus est.* Le Seigneur veut ainsi que Dieu soit la part de ses ministres ; il veut qu'à son exemple ils ne possèdent ni or, ni argent, ni monnaie. C'est pourquoi saint Pierre, afin de témoigner que sa part est bien en Dieu, et non dans le monde, affirme qu'il n'a ni or ni argent, parce que sa part c'est le Christ (1)."

8° Ecoutons aussi saint Jérôme. Ses paroles sont comme un commentaire du Pontifical. Elles ont été insérées par les Papes dans le *Corpus juris*, ce grand monument de la législation ecclésiastique qui contient les règles que l'Eglise propose à tous ses enfants, spécialement aux clercs.

" Le clerc qui sert l'Eglise du Christ, dit le grand docteur, doit réfléchir avant tout à la signification de son nom: il apprendra dans la définition même du mot ce qu'il doit s'efforcer d'être. Le nom *de clerc* vient du mot grec *Klêros*, qui se traduit en latin par *sors*, sort ou lot. Or le clerc est ainsi appelé, ou parce qu'il est le lot et l'héritage du Seigneur. ou parce que le Seigneur est son lot et son héritage. Mais puisqu'il est l'héritage du Seigneur ou qu'il a le Seigneur pour héritage, il doit être tel qu'il possède le Seigneur et qu'il soit possédé par lui. Celui qui possède le Seignenr et dit avec le Prophète : " Le Seigneur est mon héritage," ne peut rien avoir en dehors du Seigneur. S'il a quelque autre chose que le Seigneur, le Seigneur n'est plus son héritage ; par exemple, s'il a de l'or, de l'argent, des terres, des meubles, le Seigneur dédaigne de devenir, avec de tels héritages, son propre héritage. De même, si je suis la part et l'héritage du Seigneur, je ne puis recevoir de lot parmi les autres tribus ; mais, comme lévite et prêtre, je vis des dîmes, et servant à l'autel, je suis entretenu des offrandes de

(1) S. Ambr., *In ps.* CXVIII,s erm. viii, 3-6 ; *Patr. lat.*, XV, 1294-6.

l'autel ; et, content du vivre et du vêtement, je m'attache à suivre. dépouillé de tout, la nudité de la croix (1)."

Saint-Jérôme déclare que celui qui a le Seigneur pour héritage, ne doit rien posséder d'autre, ni or, ni argent, ni champs, ni meubles. On peut juger, par la généralité de ses expressions, que ses contemporains regardaient le droit de propriété comme peu convenable aux clercs, et conclure de là combien était considérable le nombre de ceux qui embrassaient la pauvreté évangélique.

9° Le *Corpus juris*, dans un texte qui suit le précédent et qu'il attribuait également à saint Jérôme, ne distingue dans l'Eglise que deux ordres de personnes : ceux qui embrassent le renoncement parfait et portent la couronne en signe de ce renoncement ; et ceux qui conservent le droit de posséder des biens temporels et de se marier.

L'auteur y appelle *clercs* les premiers et *laïques* les seconds.

Ce texte nous semble très remarquable ; il a été inséré par les Papes, comme le premier, dans le *Corpus juris*. Nous allons le citer.

" Il y a deux classes de chrétiens, y est-il dit. La première comprend ceux qui sont consacrés au service de Dieu, appliqués à la contemplation et à l'oraison, auxquels il convient de vivre loin du tracas des affaires de ce monde : ce sont les clercs et ceux qui se dévouent à Dieu, c'est-à-dire *les conversi* (ascètes ou moines) ; *clerc*, en effet, vient d'un mot grec qui se traduit par *sort*. Ces hommes dont je parle sont appelés *clercs*, parce qu'ils sont comme élus au sort : car Dieu les a tous élus pour être siens. Ils sont rois, c'est-à-dire ils se régissent eux-mêmes et régissent les autres dans la vertu, et ainsi ils ont une royauté divine. C'est ce que désigne la couronne qu'ils ont sur la tête. Cette couronne, ils la portent, depuis l'institution de l'Eglise romaine, en signe de la royauté qu'ils attendent en Jésus-Christ. Ils ont la tête rasée, parce qu'ils vivent dans le renoncement à toutes les choses temporelles. Contents, en effet, de la nourriture et du vêtement, n'ayant aucune propriété, ils ont l'obligation d'avoir tout en commun. L'autre

(1) Si enim *Klêros* græce, *sors* latine appellatur : propterea vocantur *Clerici*, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est, pars clericorum est. Qui autem vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet. talem se exhibere debet, ut et ipse possideat Dominum, et possideatur a Domino. Qui Dominum possidet,... nihil extra Dominum habere potest...Si autem ego pars Domini sum, et funiculus hæreditatis ejus, nec accipio partem inter ceteras tribus... Habens victum et vestitum, his contentus ero, et nudam crucem nudus sequar. S. Hier., *Epist. ad Nepotian.*, *Patr. lat.*, XXII, 531, Corp. Jur., *Decr.* II P., caus. XII, 9. I, c. v.

classe des chrétiens est celle de *laïques*, mot grec qui signifie *peuple*. Ceux-ci ont le droit de posséder des biens temporels ... ; il leur est permis de se marier (1)."

Qu'on le remarque, l'auteur, après avoir d'abord donné deux noms aux clercs et aux ascètes ou aux moines, les confond ensuite dans un même terme ; il constate que les uns et les autres portent la même tonsure, font profession d'un même renoncement, ont une même royauté, composent un même ordre de personnes.

Que faut-il en conclure ? Qu'en ce temps l'état de perfection évangélique était encore regardé comme la condition normale des clercs. Depuis le onzième siècle, on s'est peu à peu habitué à considérer le parfait renoncement comme un luxe de l'état clérical, comme une pratique surérogatoire, que ne réprouve pas sans doute l'ordre sacerdotal, mais qu'il n'exige pas non plus. A l'origine au contraire, pour entrer dans la société des apôtres, pour approcher de Jésus-Christ et devenir son ministre dans l'offrande du sacrifice et la sanctification de l'Eglise, il fallait tout quitter, renoncer à sa famille comme aux biens du temps et faire profession d'embrasser l'Evangile dans toute sa perfection. Les fidèles qui, sans entrer dans les ordres, renoncaient à tout, étaient regardés comme les imitateurs des clercs et non comme des hommes qui menaient une vie à laquelle les ministres des autels n'étaient point astreints. Nommer alors le renoncement, c'était éveiller la pensée des clercs, qui étaient proprement et principalement, quoique non exclusivement, les hommes du renoncement. De graves auteurs ont pensé que c'était l'influence funeste des grandes hérésies du IVe siècle et le relâchement causé par la paix et les richesses de l'Eglise, qui avaient introduit en Occident la propriété privée parmi les clercs, comme ils amenaient à la même époque le mariage au sein du clergé d'Orient (2). Ce qu'on ne saurait nier, c'est que, jusqu'à cette époque, le nombre des clercs propriétaires, s'il s'en trouvait, était restreint ; la pauvreté était regardée comme l'état normal des clercs : ceux-là mêmes qui possédaient des biens le faisaient par des motifs et avec des tempéraments qui leur laissaient la qualité de pauvres.

(1) Duo sunt genera christianorum. Est autem unum genus quod mancipatur divino officio, et deditum contemplationi et orationi, ab omni strepitu temporalium cessare convenit : ut sunt clerici et Deo devoti, videlicet conversi : *Klêros* enim græce, latine sors. Vide hujusmodi homines vocantur clerici, id est sorte électi.....Corp. Jur., *ibid.*, c. vii.

(2) Voir Præpositio, c. I, d. 44, n. 4 ; Soto, *De justit. et jure*, lib. X, 9. iv, a. 3 ; etc.

Le texte de tout à l'heure prouve, selon nous, que cette ancienne forme de vie était regardée encore, à cette époque, comme la règle toujours subsistante qui protestait contre l'introduction de la propriété privée.

10° Eusèbe, entreprenant de faire connaître aux païens la composition de l'Eglise, ne distingue, lui aussi, que deux classes de personnes : les clercs, qui renoncent au mariage et aux biens temporels ; les séculiers qui usent du mariage et possèdent des biens.

" Dans l'Eglise de Dieu, dit-il, deux manières de vie sont établies : la première, supérieure à notre nature et à la manière de vivre accoutumée des hommes, éloignée de la recherche des noces et des richesses de ce monde, appliquée au seul culte divin par un immense amour des choses célestes. Ceux qui embrassent ce genre de vie sont en quelque sorte séparés de cette vie mortelle ; ils n'ont plus que le corps sur la terre, leur esprit habite dans le ciel : ce sont des hommes tout célestes qui mènent une vie supérieure à celle de tous les autres. Remplissant l'office sacerdotal pour le genre humain tout entier, ils rendent Dieu propice, non pour l'immolation des bœufs, l'effusion du sang, les libations, la fumée, la consomption et la corruption des corps, mais par la sainte doctrine de la vraie piété, les affections d'un cœur purifié, les paroles et les œuvres vertueuses, s'acquittant du ministère sacerdotal tant pour eux que pour tous leurs semblables. Tel est, au sein du christianisme, l'état de perfection.

L'autre genre de vie, moins relevé et plus à la portée des hommes, admet un mariage honnête, les joies de la famille, le soin des affaires domestiques, le service militaire rempli avec justice : ceux qui l'embrassent se livrent au travail des champs, au négoce et aux affaires civiles, sans négliger la piété : ils consacrent des moments et des jours déterminés aux exercices de piété et à l'audition de la parole de Dieu (1)."

Ainsi, pour Eusèbe comme pour l'auteur cité dans le *Corpus juris*, vivre dans le renoncement au mariage et aux biens de la terre et être appliqué aux fonctions sacerdotales c'est tout un, ou du moins le renoncement est le caractère commun des prêtres, puisque les

(1) In Ecclesia Dei duo etiam vivendi modi instituti sunt: alter quidem naturam nostram et communem hominum vitæ rationem excedens, non nuptias, non sobolem, non substantiam, non opum facultatem requirens... : quippe qui pro universo genere *sacerdotio fungentes* supremo omnium Deo, non locum mactationibus, non cruoribus..., sed recta veræ pietatis doctrina, et purgati animi affectione, virtuosis denique operibus et sermonibus Divinitatem placantes, tam pro seipsis quam pro aliis ejusdem secum generibus *perficiunt sacerdotale ministerium*... Eus., *Demonst. Evang.*, lib. I, c. 8 ; *Patr. græc.*, XXII, 76.

prêtres composent proprement la classe de ceux qui renoncent à tout.

11° Saint Athanase à son tour distingue dans l'Eglise deux genres de vie ; l'un " plus libre et séculier, que nous appelons l'état du mariage ; l'autre, tout angélique et vraiment sublime, que nous appelons l'état de la virginité." " Si quelqu'un, ajoute-t-il, embrasse l'état séculier, c'est-à-dire se marie, il ne mérite aucun blâme, mais il ne recevra pas une aussi grande abondance de la grâce divine: il en aura cependant quelque communication puisqu'il est cette terre qui rapporte du fruit au trentième. Mais celui qui embrasse l'autre état, tout de pureté et supérieur à la condition de la créature, quoique le chemin soit d'abord ardu et difficile, reçoit des dons admirables : car c'est lui qui rapporte le fruit parfait, c'est-à-dire, le centuple (1)."

Ce texte, on ne saurait en douter, exprime le même ordre d'idées que les précédents. C'est pourquoi il faut en conclure que, dans la langue du IVe siècle, les termes d'état clérical et d'état parfait étaient synonymes. On pouvait dire indifféremment, comme Eusèbe : " Il y a dans l'Eglise deux états, celui des laïques et des clercs ; " ou, avec saint Athanase : " Les deux états des fidèles du Christ sont celui des séculiers et celui des parfaits."

12° Avant Eusèbe et saint Athanase, saint Irénée présentait les clercs comme vivant dans un parfait renoncement. " Les prêtres sont tous apôtres du Seigneur, ne recevant point de champs ou de maisons en héritage ici-bas, mais servant continuellement Dieu et l'autel. Le Seigneur dit d'eux dans le Deutéronome en la personne de Lévi : " Celui qui dit à son père et à sa mère : " Je ne vous connais pas," qui a méconnu ses frères et renoncé à ses enfants " celui-là a observé vos préceptes et gardé votre Testament." Or quels sont ceux qui ont abandonné leur père et leur mère et renoncé à tous leurs proches pour le Verbe de Dieu et son testament, sinon les disciples du Seigneur ? Moïse dit encore d'eux : " Ils n'auront point d'héritage ; car c'est le Seigneur lui-même qui " est leur héritage." Et encore : " Les prêtres n'auront point de part dans toute la tribu de Lévi, ni d'héritage au milieu des enfants d'Israël ; mais les fruits du Seigneur seront leur partage, et fourniront à leur entretien. C'est pourquoi saint Paul dit : " Je ne cherche point vos dons, mais vos fruits (2)."

(1) Remissius alterum et seculare, quod matrimonium vocamus ; alterum autem angelicum plane eximium quod virginitatem appellamus. S. Athan., *Epist. ad Amun. monach., Patr. græc.*, XXVI. 1173.

(2) S. Iren., *Cont. hœr.*, l. IV, c. viii, 3 ; *Patr. græc.*, VII, 995.

Donc, selon saint Irénée, de même que les prêtres de l'Ancien Testament n'avaient point reçu de lot comme les autres enfants d'Israël, les ministres de la Loi nouvelle ne possèdent point d'héritages terrestres comme les autres chrétiens.

Le Pape Urbain II, dans une lettre aux chanoines réguliers de Beauvais, en 1093, reproduit et confirme de son autorité les témoignages que nous venons de citer. "C'est vous, leur dit-il, qui renouvelez la vie admirable des saints pères, qui ressuscitez les saintes institutions établies par les Apôtres dans les commencements de l'Eglise. Deux genres de vie, en effet, ont été institués à l'origine de l'Eglise : l'un qui soutient la faiblesse des infirmes, l'autre qui rend parfaite la vertu des forts. Ceux qui embrassent le premier, usent des biens de la terre ; ceux qui s'attachent au second méprisent tous les biens terrestres. Les premiers, c'est-à-dire ceux qui renoncent aux choses du temps, se partagent en deux ordres, l'ordre *canonique* et l'ordre monastique. Ce dernier conserve un bel éclat ; mais l'autre a perdu sa ferveur et s'est presque évanoui (1)."

13° Salvien, après avoir posé le principe que "les clercs doivent autant s'élever en perfection au-dessus des fidèles qu'ils les surpassent en dignité," en conclut que l'état du parfait renoncement, qui est de conseil pour les simples chrétiens, est de précepte pour eux. "Le Sauveur ne leur propose point l'état de perfection, dit-il, par un simple conseil, comme aux autres hommes, mais par un commandement. Que dit-il en effet au jeune homme laïque ? *Si vous voulez* être parfait, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres. Mais que dit-il à ses ministres ? Ne possédez ni or ni argent. Il dit au laïque : Si vous le voulez, vendez ce que vous avez ; à son ministre : *Je le veux*, ne possédez rien (2)."

(1) Vos estis qui sanctorum patrum vitam probabilem renovatis et apostolicæ instituta doctrinæ primordiis Ecclesiæ sanctæ inolita suscitatis. Duæ enim ab Ecclesiæ primordiis vitæ sunt institutæ. Una qua infirmorum debilitas retinctur ; altera qua fortiorum virtus perficitur. Alteram tenentes bonis terrenis utuntur ; alteram sequentes bona terrena despiciunt. Hæc autem quæ a terrenis divertitur in duas dividitur portiones : Canonicorum scilicet et Monachorum. Hæc secunda satis elucet ; prima vero decrescente furore jam pene omnino effluxit. B. Urban. II, *Epist. ad canon. regul. S. Quintini Bellovac.*, an. 1093 ; Mab. et Ruinart, *Ouvr. posth.*, III, 139-140.

(2) Eis Salvator ipse in Evangelio non ut ceteris voluntarium, sed imperativum officium perfectionis indicit. Quid enim eum laico adolescenti dixisse legimus ? Si vis esse perfectus, vende quæ habes, et da pauperibus. Quid autem ministris suis ? Nolite, inquit, possidere aurum, etc.....Laico dixit : Si vis, vende quæ possides ; ministro autem : Nolo possideas. S. Salvian., *Adv. avarit.*, l. II, c. 9 ; *Patr. lat.*, LIII, 198.

Qui dira que Salvien émet une opinion personnelle quand il propose l'état de perfection évangélique comme la condition normale des clercs ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'il parle comme pensaient les clercs de son temps ? Et dès lors ne doit-on pas conclure qu'une multitude de clercs vivaient dans un entier renoncement aux biens de ce monde ?

14° A la fin du Ve siècle, Julien Pomère écrivit trois livres intitulés *De la vie contemplative*, c'est-à-dire *De la vie parfaite*, composés sur la demande d'un évêque et adressés spécialement au clergé.

Or ce pieux auteur enseigne que le clerc possède Dieu à la condition de ne rien posséder en ce monde : " Personne, dit-il, ne possède Dieu s'il n'est possédé par Dieu : c'est pourquoi il faut devenir la possession de Dieu pour que Dieu soit à la fois notre possesseur et notre possession. Quel homme plus heureux que celui dont Dieu daigne devenir le trésor, qui s'applique à l'honorer par de saintes œuvres, qui reçoit de lui tout ce dont il a besoin, vit sans cesse en lui et de lui, et ne possède rien de terrestre avec lui ? Car le Créateur de toutes choses, auquel rien de ce qu'il a fait ne saurait être égalé, ne daigne point être possédé avec ce qu'il a créé. Enfin, que peut désirer celui qui a tout dans son Dieu ? Ou quel bien peut suffire à celui auquel Dieu ne suffit pas ? Celui-là possédait Dieu et était possédé par lui, qui disait dans le Saint-Esprit : " Le Seigneur est mon héritage ; je l'ai dit, je garderai " votre loi " et : " Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice." Mais quand Dieu lui-même dit : " Vous ne donnerez point " de lot " aux enfants de Lévi parmi leurs frères, c'est moi, le Seigneur, qui " suis leur héritage," il montre assez que ceux qui méprisent leur portion d'héritage terrestre, méritent de posséder spirituellement Dieu. Et en effet, enrichis de ses dons, ils prennent à dégoût tout ce que le monde renferme de plus éclatant, et s'enflamment du désir de posséder Dieu et d'être possédés par lui, de jouir de lui seul et de s'attacher inséparablement à lui ..... Celui qui veut posséder Dieu, doit renoncer au monde, pour que Dieu devienne sa bienheureuse possession. Or celui-là ne renonce pas au monde, qui trouve encore sa satisfaction dans les biens terrestres ; car, tant qu'on n'abandonne pas ce qu'on possède, on est l'esclave du monde, dont on retient les biens (1)."

(1) Quoniam nemo possidet Deum, nisi qui possidetur a Deo, sit ipse primitus Dei posse-sio, et efficitur ei Deus possessor et portio... Quia omnium conditor, cui nihil eorum quæ fecit valet æquari, non dignatur cum his quæ condidit possideri... Ergo qui vult Deum possidere, renuntiet mundo, ut sit illi Deus beata possessio ;... quia quamdiù sua non relinquit, mundo, cujus bona retinet, servit. *De vita contempl.* l. II, c. XVI, 2-3 ; *Patr. lat.*, LIX, 460-1.

Julien Pomère presse avec instance les clercs de s'établir dans un renoncement parfait ; mais il leur recommande en même temps de ne pas négliger le soin des biens de l'Eglise sous le prétexte d'une perfection plus haute. " Il convient, dit-il, de garder les biens de l'Eglise et de mépriser ses biens propres par amour de la perfection. Les biens de l'Eglise ne sont pas des biens propres, mais les biens communs de l'Eglise ; et c'est pourquoi, celui qui en abandonnant ou en vendant tout ce qu'il avait, a témoigné de son mépris pour ses biens propres, en recevant le gouvernement de l'Eglise devient l'administrateur de tous les biens de l'Eglise. Saint Paulin, comme vous le savez, vendit et distribua aux pauvres les immenses domaines qu'il possédait ; mais quand ensuite il fut fait évêque, il ne méprisa point les biens de l'Eglise, mais s'en montra un dispensateur fidèle. Cet exemple nous montre assez et qu'il faut renoncer à tout bien propre pour être parfait et qu'on peut, sans détriment pour la perfection, posséder le bien commun de l'Eglise. Que fit aussi saint Hilaire ? Ne le vit-on pas aussi laisser à ses parents ou distribuer aux pauvres tous ses biens ? Et cependant nommé évêque d'Arles pour le mérite de sa perfection, non seulement il garda les biens que cette Eglise possédait alors, mais encore il les augmenta en recevant des fidèles de nombreux héritages... Ces grands hommes qui, pour être disciples de Jésus-Christ, ont renoncé à tout ce qu'ils possédaient, avaient dans les mains les biens de l'Eglise non comme propriétaires, mais comme administrateurs (1)."

Il fallait que le renoncement à tous les biens de la fortune parût singulièrement convenir à l'état ecclésiastique, pour que l'auteur se crût obligé de rappeler que l'administration des domaines et des revenus de l'Eglise n'a rien de contraire à la perfection de la pauvreté volontaire.

15° Nous ajouterons un autre témoignage qui nous paraît avoir une grande valeur, celui des fausses Décrétales insérées dans le *Corpus juris*. On nous dira : " De quelle autorité peuvent être des documents qui manquent d'authenticité ? " Nous répondons : Ces monuments expriment les traditions qui avaient cours dans l'Eglise romaine à l'époque où ils ont été composés, c'est-à-dire au VIIIe et au IXe siècle. On peut même soutenir que la plupart d'entre eux consacrent des traditions qui remontent beaucoup plus haut et

(1) Expedit facultates Ecclesiæ possideri, et proprias perfectionis amore contemni... Quisquis omnibus quæ habuit dimissis aut venditis, fit rei suæ contemptor ; cum præpositus fuerit factus Ecclesiæ, omnium quæ habet Ecclesia, efficitur dispensator. *Ibid.* c. IX, 1 ; col. 453.

jusqu'aux origines mêmes de l'Eglise, puisque ces textes sont pour la plupart extraits des Pères et des anciens conciles.

Nous n'hésitons pas sur cette vérité ; elle n'est mise en doute, croyons-nous, par aucun savant de notre époque, fidèle ou incrédule. C'est pourquoi nous apportons sans hésitation ces textes anciens concernant l'état de perfection et la vie commune au sein du clergé, comme d'illustres témoignages de la croyance de l'Eglise romaine à l'existence de l'un et de l'autre parmi les clercs des premiers siècles.

Voici d'abord un texte attribué au Pape saint Clément : " Communis vita, fratres, omnibus necessaria et maxime his qui Deo " irreprehensibiliter militare cupiunt, et vitam apostolorum eorum- " que discipulorum imitari volunt. Communis enim usus omnium " quæ sunt in hoc mundo, omnibus esse hominibus debuit, sed " per iniquitatem alius hoc suum esse dixit, et alius illud, et sic " inter mortales facta divisio est. Denique græcorum quidam " sapientissimus, hæc ita sciens esse, ait : *Communia esse debere* " *amicorum omnia, et sicut non potest* (inquit) *dividi aër, neque splendor* " *solis, ita nec reliqua quæ communiter in hoc mundo omnibus data sunt* " *ad habendum, dividi debere, sed habenda esse communia.* Unde et " Dominus per prophetam loquitur, dicens : *Ecce quam bonum et* " *quam jucundum habitare fratres in unum.* Istius enim consuetu- " dines more retento, etiam apostoli, eorumque discipuli, ut præ- " dictum est, una nobiscum et vobiscum communem vitam duxere. " Unde (ut bene nostis) *erat multitudinis eorum cor unum et anima* " *una : nec quisquam eorum aut nostrum, de his quæ possidebat,* " *aliquid suum esse dicebat. sed omnia illis et nobis erant communia, nec* " *quisquam egens erat inter nos. Omnes autem qui domos vel agros pos-* " *sidebant, vendebant eos, et pretia eorum, et reliquas res quas habebant,* " *afferebant, ponentes ante pedes apostolorum* sicut nobiscum quidam " vestrum cognoverunt et viderunt : *et dividebant singulis, prout* " *cuique opus erat*.....Unde consilium dantes, vestram prudentiam " hortamur, ut ab apostolicis regulis non recedatis, sed communem " vitam ducentes, et Scripturas sacras recte intelligentes. quæ Do- " mino vovistis, adimplere satagatis. Et cum oratione assidua Dei " gratiam obtinere merueritis, tunc, sine suspicione mali interitus, " vota possint celebrari festiva. Deus autem pacis sit omnibus " vobis. Amen (1)."

Voici un autre texte attribué au Pape saint Urbain Ier : " Vous n'ignorez point, nous le savons, que la vie commune a été constam-

(1) S. Clem. Rom., *Epist.* V, *De communi vita*, etc. ; *Patr. græc.*, I, 506-8 ; Corp. jur. can., *Decr.* II, P., caus. XII, 9. I, c. ii.

ment et demeure, grâce à Dieu, en vigueur parmi tous les chrétiens, principalement parmi ceux qui sont élus à l'héritage du Seigneur, c'est-à-dire les clercs, selon ce qu'on lit dans les Actes des Apôtres : " La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et personne d'entre eux n'appelait sien quoi que ce fût de ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux..... Quiconque d'entre vous mène la vie commune et a voué de ne rien posséder en propre, doit bien prendre garde à violer sa promesse ; mais qu'il garde fidèlement ce qu'il a promis au Seigneur, afin de mériter non la condamnation, mais la récompense, parce qu'il vaut mieux ne pas faire de vœux que de ne point accomplir autant qu'on le peut les vœux qu'on a faits (1)."

Ces textes célèbres, constamment maintenus par l'Eglise dans le *Corpus juris*, cités par plusieurs Papes, entre autres Eugène IV, dans leurs bulles, sont, à nos yeux, l'expression de la tradition romaine sur l'état originel des clercs.

Concluons.

Le *Corpus juris*, chacun le sait, contient la discipline de l'Eglise. Parmi les canons qui y sont renfermés, les uns sont strictement obligatoires ; d'autres sont tombés en désuétude : tels sont ceux que nous venons de citer. Mais ceux-là mêmes expriment un idéal que l'Eglise continue de rappeler et de recommander à ses ministres, qu'elle propose à leurs méditations et à leurs aspirations, qu'elle voudrait pouvoir remettre en vigueur dans des temps meilleurs. Que les ministres des autels lisent ces solennelles invitations que leur adresse leur Mère dans un des livres qu'elle a le plus retouchés et dont elle a pesé toutes les paroles, et que, répondant à ces saints appels, ils tournent leurs regards et leurs désirs vers la pratique antique de l'état de perfection évangélique.

(1) S. Urban. I, *De communi vita ; Patr. lat.*, CXXX, 137-140 ; Corp. jur *ibid.*, c. ix.

(*A continuer*)

LE FAUCON DE WALERAN

NOUVELLE.

Au sommet d'une colline formée d'un seul roc aux anfractuosités contenant seules un peu de terre maigre et desséchée, se dresse un château fort, démantelé aujourd'hui, mais dont les ruines majestueuses disent assez la puissance de jadis. Tel qu'il est encore, il paraît une continuation du rocher. Ses épaisses murailles, percées d'ouvertures rares, étroites, basses ; les débris de sa chapelle, abritée par de noirs donjons ; ces donjons mêmes, fiers encore et menaçants malgré les mutilations des hommes et du temps ; les sombres contours des oubliettes, en partie comblées pour en amoindrir le danger, tout concourt à frapper l'imagination, à remplir l'âme de vagues terreurs. Bâti sur l'emplacement même de la grotte de la "*Reine de la Vallée*", il a de mystérieuses remembrances où l'inconnu druidique se joint aux grandes épopées chrétiennes des croisades,

Que nous aimions ces ruines, à l'ombre desquelles s'écoulèrent nos premières années ! Que de poésie, que de charme, quand la brise caressante, apportant les parfums de la vallée, nous inondait d'enivrantes senteurs ! Ou bien si, mollement étendu sur le tapis de tendre verdure couvrant le sol de l'antique salle d'armes aux gigantesques proportions, aux sièges taillés dans le roc vif ou ménagés dans l'épaisseur prodigieuse des murailles, nous écoutions la plainte du vent d'Avril sifflant lugubrement par les ogives béantes, quelle mélancolique rêverie nous envahissait, mêlée d'un vrai regret de tant de splendeurs, de tant de bravoure disparues !

Ils étaient braves, en effet, les nobles Comtes de Sept-Fontaines ! Et charitables autant que braves. En se contant la légende de la "Reine de la Vallée," leurs serfs pouvaient établir une comparaison tout à leur avantage réciproque. Ils aimaient leurs Seigneurs, et ceux-ci le leur rendaient.

***

Vers le commencement du XIIIe siècle, le fier castel était habité par les deux frères Waleran et Ildefonse, âgés de vingt et vingt-deux ans. Svelte et gracieux, Waleran, l'aîné, avec ses grands yeux bleus et sa blonde chevelure ne lui ôtant rien de son air

martial, réalisait le type du vrai chevalier rêvé par les douces châtelaines au cœur généreux. Qu'il était beau quand, chevauchant sur son fougueux coursier, il passait rapide comme l'éclair—ou bien quand, domptant l'animal que nul n'osait approcher, il le faisait caracoler dans les cours d'honneur aux pavés sonores ! Aucun danger ne l'effrayait. Il marchait à la tête de ses hommes d'armes lorsqu'il guerroyait. Doux, humain après le combat, il respectait et faisait respecter les êtres faibles, les veuves, les orphelins, les prisonniers. Dur envers lui-même, il était bon, compatissant envers les autres, surtout envers les pauvres.

Son frère Ildefonse, de belle taille également, était noir avec des yeux bruns s'emplissant parfois de flammes étranges. On le disait, tout bas, moins bon que son aîné ; mais celui-ci étant le seul Seigneur du lieu, c'était lui seul qui commandait. Ils paraissaient s'entendre fort bien ; on ne les voyait presque jamais l'un sans l'autre. Waleran, qui avait pour son jeune frère des prévenances vraiment paternelles, assumait à lui seul toute fatigue morale ou physique. Il lui épargnait surtout les horreurs et les dangers de la guerre.

Le temps était arrivé pour l'aîné de se créer à son tour une famille. Il y songeait et allait s'en ouvrir à son frère.

Dans leurs chevauchées matinales, ils étaient souvent passés par le manoir de leur oncle, manoir sis à deux lieues environ du leur. La belle Ida, leur cousine, en faisait les honneurs avec un charme, une grâce, une délicatesse exquise. A sa beauté virginale que nul souffle n'avait ternie encore, elle joignait une piété éclairée, un esprit cultivé, un caractère toujours égal, une humeur enjouée la faisant aimer de tous ceux qui l'approchaient. A peine comptait-elle dix-huit printemps. N'ayant point connu sa mère dont on la disait l'image fidèle, elle avait été élevée avec l'affection aveugle d'un père aimant, mais ne remplaçant jamais, quoi qu'on en dise, le cœur plein de suaves tendressses d'une mère. Malgré qu'elle eût été gâtée par son père, jaloux d'un semblable trésor, sa bonne et franche nature lui évita les désagréments de cette éducation faussée. Qu'il était agréable de recevoir de ses blanches mains, l'aumône qu'elle savait accompagner de paroles qui en doublaient la valeur !

Waleran lui avait donné tout son cœur ; il avait pour elle, depuis qu'elle avait quitté le monastère célèbre de Marienthal dont la vénérable Supérieure était leur tante, un amour profond, raisonné, appuyé sur les qualités solides de la douce enfant. Jamais, il n'aurait d'autre épouse qu'elle ! D'autre part, il se savait aimé :

n'avait-il pas surpris, depuis quelque temps, de fugitives rougeurs lorsqu'il arrivait ; et quand leurs regards se rencontraient, que de choses il lisait dans ces grands yeux fixés sur les siens !

Sa demande avait été agréée par le père de la jeune fille, le jour des fiançailles approchait. C'est alors que Waleran annonça l'heureux événement à son frère.

***

Quelle rage, à cette nouvelle !.....

Il fallait dissimuler, car il aimait, lui aussi, pauvre Ildefonse, sa jolie cousine ! Pourquoi donc Waleran avait-il la préférence ? N'était-il pas, lui, Ildefonse, tout aussi joli, tout aussi gracieux que son frère ?—Mais non : Waleran est l'aîné ; il est l'héritier direct, et des biens, et des titres. Est-ce juste ? Pourquoi Ildefonse n'a-t-il pas la moitié de tout ? N'est-il pas de même sang que Waleran ?— O terrible passion, que ce sentiment sorti de l'enfer, ayant nom : Envie !

A dater de cet instant, Ildefonse devint plus taciturne malgré son désir de ne rien laisser paraître.

Les fiançailles furent splendides.

Lorsque, le matin, le vénérable chapelain bénit les jeunes gens ; lorsqu'il leur mit les riches anneaux, symboles de la chaîne d'or devant bientôt les unir indissolublement, que de délicieux frissons les secouèrent jusqu'aux fibres les plus intimes de leurs cœurs débordant d'amour pur et chaste !

La cérémonie religieuse fut suivie du repas traditionnel. Dans les hanaps de vermeil ruisselaient les vins les plus généreux. Des quartiers de venaison furent servis dans des plats d'or. Tous les Seigneurs d'alentour avaient tenu à répondre à l'invitation du père d'Ida, et chacun avait apporté toute sa gaîté. Les nobles châtelaines ne pouvaient se lasser d'admirer l'exquise simplicité de la jeune fiancée, le grand air de son futur époux. Seul, dans les conversations animées de la table, Ildefonse restait muet sans que personne prît garde à lui : n'était-il pas le cadet ? S'occupe-t-on du cadet ?

Un ménestrel, attiré par l'éclat de la fête, avait offert ses chants, chants souvent héroïques, toujours si prisés en ces temps-là des Seigneurs et des vassaux.

A la fin du repas, il s'était levé, sa harpe avait préludé. Etait-il inspiré ? Etait-ce son genre ?— Car chacun alors avait son genre propre, était original : presque tous étaient troubadours autant que

ménestrels.—Celui-ci eut de sombres pressentiments. Sa harpe pleurait, gémissait sous ses doigts agiles ; ses lieds tournaient tous au tragique ! Que signifiait ce présage ?.....Un certain malaise fit place, petit à petit, à la joie de tantôt. Qui eût alors remarqué Ildefonse, eût pu voir une flamme méchante s'allumer dans son regard. On ne vit pas cela !

***

Le mariage fut célébré avec un faste sans précédent. La belle Ida, plus jolie, plus douce que jamais, attirait tous les cœurs à elle. Sa beauté, plus radieuse si possible, ressortait mieux, semblait-il, lorsqu'elle chevauchait sur sa blanche haquenée, aux côtés de son mari, Leur bonheur perçait sur leurs visages expressifs, et la basse envie seule—sentiment malheureusement si commun de nos jours—se voilait sur leur passage.

Que de crimes, que de larmes, que de désespoirs, enfantés par cette honteuse disposition d'une âme mal faite ! Elle ne recule devant rien, cette passion lâche, vile, dégoûtante ! Elle s'attache aux pas de l'homme de génie—et le bafoue—; elle vomit la calomnie sur l'homme de cœur—et l'abaisse autant qu'elle le peut—; elle bave sur l'enfant qu'un peu de félicité semble atteindre—et en risque la vie en lui ravissant son honneur—! Qu'ils sont lâches, ces êtres ignobles à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent ! Rien ne peut mieux montrer ce qu'ils valent que ce qu'ils font ! Grattez l'envieux, le calomniateur ; vous trouverez l'homme taré, perdu de mœurs, sans honneur lui-même ! Et ils veulent régenter les autres !.....

Ildefonse devenait de plus en plus sombre. Enfermé de longs jours dans ses appartements, il refusait souvent d'assister aux repas malgré les pressantes invitations de son frère, la grâce de sa belle-sœur.

Les idées les plus effroyables germaient dans son cerveau, le crime y prenait corps petit à petit.

***

Waleran, sur ces entrefaites, se vit forcé de prendre les armes par ordre de son suzerain. Avant son départ—première et douloureuse séparation !—il fit les recommandations les plus minutieuses à sa noble épouse. Il avait, parmi ses animaux de chasse, un faucon qu'il affectionnait tout particulièrement. Admirablement dressé, cet oiseau savait retrouver son maître aux plus grandes dis-

tances du château. Waleran l'emportait jusqu'aux extrêmes limites de l'endroit où il se rendait, le lâchait : l'oiseau, à tire d'ailes, regagnait le château de Sept-Fontaines, y apportant les messages de son maître. Ida avait conquis les bonnes grâces de cet oiseau même, qui lui obéissait comme il obéissait à Waleran. Le relâchant, elle pouvait communiquer rapidement avec son époux.

Waleran avait dit à Ida de lui envoyer le faucon au moindre danger, et il avait emporté l'oiseau avec lui jusqu'aux avant-postes de l'armée de l'Empereur d'Autriche dont il était feudataire.

Un Seigneur du pays de Trêves voulut profiter de l'éloignement de Waleran. En toute hâte il lève ses serfs et vient mettre le siège devant le château de Sept-Fontaines. Ida, sans perdre de temps, et en femme vaillante qu'elle est, a convoqué tous les hommes en état de se défendre encore, et les a armés. Elle a fait relever le pont-levis ; la herse est prête, les machicoulis sont garnis de pierres, l'huile bout, rien n'a été négligé.

***

Le siège est poussé avec vigueur. Les assiégés réduisent les rations.

Le faucon ne revient pas !

Ildefonse, enfermé tout le jour dans ses appartements, ne prend aucune part aux peines ou aux fatigues de sa belle-sœur. Il semble Il semble étranger à tout. Aurait-il quelque idée de trahison ?..... N'est-ce point sa place, à la tête de ses fidèles vassaux ?—Il le sait... mais il espère arriver à ses fins en ne se mêlant de rien. Ses projets sont d'une grande simplicité. A la faveur de la confusion créée par l'assaut dès qu'il aura lieu, il fera enlever sa belle-sœur par quelques uns de ses hommes achetés à prix d'or : Judas a toujours des imitateurs ; à travers les siècles, on retrouve de ci, de là, sa face de damné ; s'il ne se pend pas toujours, il n'en est pas moins ignoble sous quelque latitude qu'on le voie.

Ici, le Judas était doublé de l'être vil et méprisable par excellence.

Les assiégeants ont rapproché leurs lignes ; les tranchées viennent jusqu'aux fossés. Pauvre Ida !

Tout le jour, lorsqu'elle n'est point au milieu de ses soldats que son héroïque courage enflamme, elle a les yeux fixés au ciel pour prier—et voir si le faucon revient.—Sera-t-il temps encore ?... Avoir goûté le bonheur, et sitôt le perdre ?... Oh ! comme elle supplie le Tout-Puissant de la sauver !

Supplice horrible, que celui de cette jeune épousée brûlant d'amour pour son mari, séparée de lui par des exigences impérieuses, inévitables, l'attendant avec la plus vive anxiété, se voyant sur le point d'en être séparée pour toujours. Car elle ne se rendra point, elle l'a décidé ! Elle connaît la méchanceté, la perversité du Seigneur ennemi, elle n'a rien à attendre de lui—que l'ignominie !—

Si elle connaissait ce qui se trame à ses côtés, chez elle-même !....

Les assiégeants redoublent d'efforts.

Voici qu'un oiseau, fendant les nues, plane un instant et s'abat sur l'épaule d'Ida. Tremblante d'émotion, de bonheur, Ida s'en est emparée. Elle a lu le message de son fidèle époux que la guerre a entraîné au loin, bien plus loin qu'il ne le croyait : ce qui a motivé le long retard du faucon. Ida, en quelques mots, met son noble époux au courant des événements, et le presse de revenir s'il ne veut arriver trop tard.

Le faucon est reparti.

***

L'assiégeant poursuit nuit et jour ses travaux. La résistance opiniâtre du château qu'il pensait dégarni de troupes, l'exaspère. Sous le couvert des tortues, il pousse ses lignes de circonvallation jusqu'à la poterne par où il espère entrer à la faveur des ténèbres. La châtelaine a prévu cette attaque, la poterne est barricadée de façon à défier tout effort. Il n'y a point à songer aux échelles : outre les fossés profonds, se dressent les hautes murailles crénelées, dont chaque créneau est occupé par un archer ou un arbalétrier. Il faut atteindre au pont-levis et emporter la place d'assaut. Il faut, pour cela, combler le fossé. Des fascines sont apportées, l'ennemi réquisitionnant à cet effet les femmes et jusqu'aux enfants du village. La terreur règne partout. La soldatesque ne respecte rien, agit comme en pays conquis. Que de malédictions tombèrent en ces jours de deuil, sur ces lâches insulteurs de femmes !.....

***

Rapide comme l'éclair, le faucon franchissait l'espace. Que sont quelques jours de marche de l'homme, à l'oiseau fendant les airs ? Il a conscience, dirait-on, du péril de sa jolie maîtresse. Bientôt, il est auprès de Waleran.

Celui-ci, à l'appel désespéré de sa bien aimée, a pâli : sans égard pour l'étiquette, il se présente devant son auguste Souverain.

Le sort des armes a été favorable jusqu'ici aux troupes impériales dont le nombre ne sera pas sensiblement diminué par le départ du Seigneur de Sept-Fontaines et de ses hommes d'armes ; et, pour reconnaître ses bons et loyaux services, sa vaillance dans les combats, l'Empereur lui permet de regagner son château.

A marches forcées, Waleran revient. Arrivera-t-il à temps encore ?... Ses hommes font des prodiges : il les a mis au courant de la perfidie de son voisin. Ils brûlent de sauver leur Dame, la fatigue ne les abat pas !

***

En quelques jours, le fossé a été comblé de fascines, de terre, de pierres. Enfin, les assiégeants se disposent à donner l'assaut, et il sera rude !

Ildefonse suit avidement les péripéties de la lutte suprême. Il a des spasmes passionnés, des suffocations de désirs malsains en son cœur pervers. Il a trouvé, parmi ses domestiques personnels, deux misérables décidés au rapt infâme qu'il projette : aucun des hommes d'armes n'eût consenti à ce marché honteux ! Ils craignent Dieu, ceux-ci ! c'est pourquoi ils sont inaccessibles à la corruption.—Ceux-là doutent s'ils ont une âme : l'incrédule—l'être le plus stupidement crédule du monde, quelle que soit sa situation sociale,—se vend pour un peu d'or ; les actions les plus infâmes, lorsqu'elles réussissent, sont justifiées à ses yeux.

Ida, voyant le danger de plus en plus imminent, a fait venir son vieux et fidèle écuyer : "Godfried—lui dit-elle—, jure-moi, par ce " que tu as de plus sacré, de ne point me laisser tomber entre les " mains de l'ennemi. Si le château est emporté, que toute résis- " tance soit impossible, tue-moi ! Par l'amour que tu as toujours " porté à ma famille et à moi, je t'en prie, fais-moi serment que tu " m'obéiras. Si tu t'échappes, dis à mon noble époux et seigneur " que je suis morte fidèle à lui, que ma dernière pensée, avec Dieu, " a été pour lui ! "

En vain, l'excellent serviteur accumule objections sur objections ; en sanglotant, il supplie sa jolie maîtresse d'espérer du secours—sur lequel lui-même, hélas ! ne compte plus !—Impérativement, elle lui dit : " Jure de m'obéir ! "

Il a juré..... .....

De grands cris partent du fossé. Les chaînes du pont-levis ont été brisées, le pont s'est abaissé. Les assiégeants se précipitent en foule, excités par leur méchant chef. Ils sont en masse serrée, tout en précipitant le pas. Ils s'engagent dans la noire baie formant la

porte..... quand la lourde herse, s'abattant soudain, déchire, broie, écrase tout le premier rang. Ce ne sont que chairs pantelantes, corps ouverts de haut en bas, armures éventrées, armes brisées comme fétus de paille.

Forcément, la horde s'est arrêtée. Les ravages de la herse sont bien connus : mais ici, ils dépassent ce qui s'est encore vu.

Et la terrible machine s'est lentement relevée.

Poussés par leur maître ne leur ménageant ni les promesses, ni les outrages même, les soudards s'élancent dans l'espoir de passer avant la chute nouvelle de la herse. Quelques uns, en effet, ont passé : un nouveau rang augmente la bouillie humaine, faite par l'horrible pièce. Des machicoulis tombent des ruisseaux d'huile bouillante, vraie lave s'épandant partout, dont les éclaboussures mêmes sont souvent mortelles.

L'attaque est désespérée, autant que la défense !

Les quelques ennemis qui ont pu franchir l'entrée avant la la seconde chute de la herse, se sont rués sur les malheureux commis à la manœuvre de l'engin fatal. Ceux-ci, épuisés par les privations, la fatigue, les combats quotidiens, ont été bientôt massacrés.... et la herse se relève, cette fois pour ne plus retomber.

C'en est fait, pauvre Ida, tout ton courage, ton héroïsme ne te sauveront point !

Un combat corps à corps s'engage dans les sombres corridors, dans les froids couloirs, presque dans chaque appartement, à chaque angle..... Que peut la bravoure des gens de Sept-Fontaines, tous affaiblis, ne puisant un restant de courage que dans leur amour pour leurs jeunes, nobles et bons maîtres ? Le vieux chapelain les a bénis au moment de l'assaut : à leur amour, ils ont joint l'idée du devoir, ils ne se rendront point, on peut en être sûr ! C'est une boucherie, une tuerie ; ce sont partout des imprécations qui retentissent, des cliquetis de fer, des gémissements, des râles d'agonie, des expirations dans un dernier cri où l'on distingue le sanglot, la rage, la haine !.....

***

Waleran ne prend ni trève, ni repos. Il force à tout instant quelque soldat affaibli à monter son vigoureux coursier, donnant lui-même l'exemple d'un courage indomptable. Que ces jours de marche lui paraissent longs ! ... S'il était seul, comme il aurait vite franchi la distance ! L'humanité—et d'ailleurs, la nécessité—lui font un devoir de donner chaque jour quelques heures de repos à sa vaillante troupe.

Ils ont dépassé Luxembourg; ils traversent, d'un pas rapide encore malgré leur fatigue, Mamer et les villages sur la route de Sept-Fontaines. Ils pénètrent dans la seigneurie de Sept-Fontaines par la riante vallée de l'Eisch, passant sous bois afin de masquer leur présence à l'ennemi. Bientôt, ils vont apercevoir les tourelles du château, ils vont l'atteindre par conséquent : puisqu'on ne le voit guère qu'au moment d'y arriver si l'on suit les vallées.

—Que sont ces cris, ces vociférations ?... Une angoisse inexprimable étreint le cœur de Waleran et de ses guerriers.

Trop tard !... mon Dieu, serait-il trop tard ?... Permettriez-vous au vice de l'emporter sur la vertu ?...

L'assiégeant, toujours s'avançant, tuant toujours, parvient à la chapelle où Ida, avec quelques rares survivants lui formant comme une garde d'honneur, le pieux chapelain exhalant son âme en une supplication ardente et désespérée, se sont retranchés avec la volonté ferme de ne se pas rendre. Sous les coups redoublés des haches, des poutres formant bélier, des pics, les portes gémissent, craquent, se fendent avec des bruits rauques ou stridents, des déchirements lugubres de planches de cercueil ! Un dernier effort : les gonds se tordent, les ferrures artistiques cèdent, au milieu d'un nuage de poussière les deux battants sont tombés.....

Sur les larges dalles pavant la chapelle, coule un filet de sang clair et limpide : le sang de la belle Ida ! La noble enfant a donné elle-même l'ordre de la frapper à son vieux Godfried ... le cadavre de celui-ci git aux côtés de celui de sa maîtresse, il n'a pu survivre à sa douleur !

Où sont-ils, ces fidèles serviteurs d'antan ?... Aujourd'hui, dureté du maître, haine du domestique, égoïsme de l'un et l'autre.—Laissons cela : ni l'un, ni l'autre, ne veut réapprendre la divine Charité, ne perdons pas notre temps en vaines et stériles observations. Le grand Pape qui nous gouverne n'est pas écouté: aurions-nous la sotte prétention de l'être plus que lui ?—A Dieu ne plaise !—

Quelques coups d'estoc et de taille: les derniers défenseurs d'Ida baignent dans leur sang. Deux êtres ignobles qui ont essayé au dernier moment de parvenir jusqu'à elle, sont tombés les premiers: ils ont été devinés par les gens d'armes d'Ida, leur vie a payé leur trahison. Il ne reste qu'Ildefonse dont les appartements, situés à l'extrémité opposée à la porte, n'ont point été visités encore.

Tout à coup, tout change ! Le cri de guerre des Sept-Fontaines a retenti aux oreilles des vainqueurs, le châtiment, prompt, immédiat, le voilà ! En un instant, la débandade se met dans les rangs ennemis. Les lourdes masses d'armes s'abattent sur les têtes, il n'y a que sang et carnage partout !

Ivre de rage et de vengeance, Waleran passe au travers des morts, renversant les vivants sous ses coups terribles, rien ne lui résiste; tout fuit à son approche. Il cherche le Seigneur ennemi, le rejoint enfin aux portes mêmes de la chapelle. Un duel à mort s'engage, où la vaillance de chacun brille à chaque parade : car il a de la bravoure, cet insulteur de femmes ! Son jeu, plus froid que celui de Waleran, lui donne bientôt l'avantage. Waleran, que la colère aveugle, s'épuise en efforts précipités, il halète, il chancelle.. cette fois encore, le vice primera-t-il le droit, la vertu ?...

Voici qu'un nouvel acteur entre en scène : lâché tantôt par Waleran pour annoncer son arrivée, le fidèle faucon paraît ; semblant se rendre compte des péripéties du combat, il s'élance sur le casque de l'ennemi, d'un coup de bec puissant lui crève un œil, se met en devoir d'en faire autant de l'autre, quand un grand coup d'épée de Waleran traverse l'armure et la cotte de mailles du Seigneur Trévirien, l'étendant mort sur les premières dalles de la chapelle. Waleran, relevant son heaume, pénètre dans la chapelle .....il voit le cadavre de sa bien aimée.....un rire effrayant s'échappe de ses lèvres.....une insensibilité absolue succède à cet esprit si prompt, si clair, si subtil.

Waleran a laissé sa raison suivre celle qui possédait son cœur !...

Quelques rares survivants de la troupe ennemie purent s'échapper. Ildefonse parut prendre soin de son frère ; il l'accompagnait partout, ordonnait tout, veillait à tout. Un jour, Waleran descendit les noirs escaliers conduisant aux oubliettes. Son faucon, qui ne le quittait jamais, donnait toutes sortes de marques d'inquiétude : les animaux auraient-ils, eux aussi, des pressentiments ?...

Les gens du château virent soudain un grand oiseau noir sortir des souterrains, disparaître dans les airs. Un cri étrange, terrifiant, se répercute par les corridors. Ildefonse, seul, tout échevelé, les vêtements déchirés, les mains ensanglantées, une pâleur cadavérique sur le visage, les yeux hagards, les jambes mal assurées, passa rapidement et, sans dire un mot, alla s'enfermer dans ses appartements. On ne revit plus Waleran, ni son faucon.

On prétendit—mais nul ne le sut jamais au juste—qu'Ildefonse précipita lui-même son frère dans une oubliette, afin de jouir seul, et des titres, et des biens des Comtes de Sept-Fontaines.

Depuis cette époque aussi, dit la tradition du pays, les éperviers vinrent décrire leurs cercles au-dessus du noble castel et y établir leurs nids, lançant à tous les échos d'alentour leurs cris d'appel si perçants en même temps que si plaintifs.

On entendait parfois, la nuit, de lamentables gémissements

sortant des oubliettes : on croyait que c'était l'âme de Waleran venaient reprocher à Ildefonse son fratricide. Ildefonse ne connut plus de calme. Ses cheveux, blanchis dès l'instant du crime, attestaient ses épouvantements, que confirmaient son regard devenu fuyant, sa démarche chancelante toujours.

Les vieillards, qui connurent les oubliettes lorsqu'elles n'étaient pas comblées encore, disaient avoir entendu parfois ces plaintes déchirantes, et ils ajoutaient : " Voyez à quels crimes conduit l'envie ! "

FIRMIN PICARD.

Avril 1894.

M. PAUL BOURGET ET LE THEATRE CONTEMPORAIN

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs une étude sur le théâtre contemporain qui a paru dans la livraison du 10 décembre dernier des *Annales politiques et littéraires* sous la signature de M. Paul Bourget. Cette étude nous paraissant de nature à mieux faire comprendre la question du théâtre, nous nous faisons un devoir de la reproduire presqu'en entier.

***

" Quand un auteur dramatique compose une pièce de nos jours quel public a-t-il devant les yeux de sa pensée, suivant la forte et si juste expression du peuple ?.....

" Combien rencontrez-vous, parmi ces femmes dont les toilettes chatoient et parmi ces hommes en habit noir de personnes capables de ressentir un plaisir purement littéraire ? Pour apprécier la place d'un mot, la nuance d'un style, la nouveauté d'un point de vue, la finesse d'une analyse, il faut qu'une forte éducation première ait préparé l'intelligence ou qu'une pratique continue des livres en tienne lieu. Dans cette salle de théâtre, combien ont poussé leurs études au delà d'un baccalauréat mal passé ? Combien ont lu, depuis vingt ans, autre chose que des journaux et des romans, et pour y chercher quelle provision d'idées ? Des renseignements de politique ou la distraction pimentée d'une heure.

" Si le Parisien qui vient au théâtre veut s'amuser et s'il est peu capable de se complaire dans un amusement d'un ordre très intellectuel et très délicat, il est en revanche très capable de juger le degré d'habileté scénique, d'observation exacte et d'esprit dialogué que l'auteur a mis dans son œuvre.

" Il (le Parisien) est lui-même spirituel et ironique, ou pour employer la vieille formule, toujours si vraie, il est blagueur. Sa faculté poétique est à peu près nulle. Ce n'est pas lui qui partirait pour les Indes, comme un habitant de Londres, avec un Shakespeare et une Bible dans son nécessaire de voyage. Par contre, il est débarrassé de beaucoup de préjugés, et comme il est infiniment nerveux, il demande qu'on lui traduise son positivisme pratique en formules d'une intensité nouvelle.

" Nécessairement aussi, et par suite de ce positivisme et de cet énervement, il aime les allusions libertines, la basse gaieté qui cha-

touille ce qu'il y a de plus sensuel dans l'animal humain. Pourvu que ce libertinage soit allègre, et cette gaieté assaisonnée d'esprit, ce spectateur est heureux, son cerveau se détend, sa rate s'épanouit. Tout cela, l'auteur dramatique le sait, et qu'il faut, pour plaire à tous ces blasés une extrême ingéniosité de procédés, de la vérité, voire de la brutalité dans la mise à nu des passions, et une gouaillerie hardie du dialogue pour achever le succès.

" Une contradiction en apparence très singulière apparaît lorsqu'on a suivi les représentations théâtrales pendant plusieurs années, et particulièrement étudié le public durant les chutes des pièces. Ces mêmes Parisiens, que la grivoiserie de telle chanson d'opérette fait se pâmer d'admiration épanouie, n'auraient pas assez de sifflets pour un auteur qui se permettrait de railler sur la scène les " grands sentiments," comme on dit en langage de critique courante. Il a fallu que M. Alexandre Dumas déployât toutes les ressources d'une ingéniosité prestigieuse pour que la *Visite de noces* tînt les planches,—et qu'y est-il dit, cependant, sinon que l'adultère est une chose vilaine et triste, terminée le plus souvent par le mépris de l'homme et la haine de la femme ? Mais c'était dire aussi que l'amour est parfois une dangereuse duperie, et l'amour est au nombre des " grands sentiments."

" Le patriotisme et la famille demeurent aussi comme deux thèmes auxquels une salle de spectacle ne souffrirait pas que l'on touchât sans respect. L'écrivain qui traite ces thèmes, au contraire, avec un enthousiasme, sincère ou joué, peut être assuré d'unanimes applaudissements. Le moraliste doit sourire de cette naïve anomalie. N'y a-t-il pas quelque naïveté, en effet, et une forte inconséquence à prétendre respecter son pays, d'une part, lorsque, de l'autre, on ne respecte rien de ce qui fait la vigueur d'un pays, la chasteté des hommes, la grande et entière simplicité du cœur, le profond sérieux de la vie morale ?

" Mais le Parisien ne s'inquiète guère de concilier sa gouaillerie et ses générosités, ses heures cyniques et ses heures lyriques. Le défaut essentiel de notre race française est chez lui plus manifeste que chez tout autre. Il manque d'idéalisme au sens philosophique et intime de ce mot—à un incroyable degré. Le besoin d'interpréter l'existence par une idée intérieure qui nous mette d'accord avec nous-mêmes et avec l'univers lui demeure parfaitement étranger et parfaitement inintelligible. Je ne doute point que même un tel reproche ne lui parût très extraordinaire. Comment aurait-on démontré aux Français de 1830 que les chansons de Béranger, avec leur mélange de sensualisme grossier et de déisme

irraisonné, constituait la plus misérable des littératures. Saluer Dieu le verre à la main, célébrer dans un même couplet les appats de Lisette et la bonté indulgente du Très-Haut, était la mode de l'époque.

" Les Parisiens n'ont pas changé sur ce point. Ils ne chantent plus du Béranger, mais ils sont bien les fils de ceux qui avaient dénommé ce médiocre poète le chansonnier national, et ils ont gardé en eux, vivantes et durables, les deux tendances contraires que j'ai signalées. Ces deux tendances, l'homme qui écrit pour le théâtre les connaît bien et il en tient soigneusement compte. Il sait leurs conséquences logiques, et pour réussir il va jusqu'au bout de ces conséquences. Le Parisien veut s'amuser, donc il ne faut pas le laisser sous une impression trop amère. Le Parisien veut que ses sentiments soient respectés. Donc il ne faut pas que les héros ou les héroïnes coupables triomphent trop complètement. C'est ainsi qu'une moyenne de moralité s'établit."

***

Sachons gré à M. Bourget de la franchise avec laquelle il expose les turpitudes du théâtre contemporain.

A coup sûr on ne saurait nier sa compétence en pareille matière. Encore moins pourrait-on l'accuser de partialité ou de pruderie.

Son talent d'observation est reconnu et il fait profession, comme tous ceux de l'école réaliste, de montrer les choses telles qu'elles sont.

Moins que tout autre il ne saurait donc se faire illusion sur la " moyenne de moralité " adoptée par les dramaturges modernes, et les conseils qu'il prétend leur donner ne sont évidemment qu'une méprisante raillerie.—Servez au public les plats qu'il aime " des allusions libertines, de la basse gaîté qui chatouille ce qu'il y a de plus sensuel dans l'animal humain."

Certainement, cela n'est flatteur ni pour les auteurs, ni pour le public. Et nous ne comprenons pas comment des gens, que nous aimons à croire bien intentionnés, se trouvent satisfaits de cette curieuse moralité, prétendent ne voir dans le théâtre moderne qu'un amusement inoffensif et honnête, et travaillent à en introduire le goût et l'habitude dans notre société chrétienne.

A ceux-là nous dirons, en adoptant, avec quelques modifications, les paroles de M. Bourget : " N'y a-t-il pas quelque naïveté et une forte inconséquence à prétendre respecter la *religion*, d'une part, lorsque, de l'autre, on ne respecte rien de ce qui fait *l'essence de la religion :* la chasteté, la grande et entière simplicité du cœur, le profond sérieux de la vie morale ? "

JOS DESROSIERS.

LE JARDINIER ET SES CHENILLES

Un jardinier prenait un soin extrême
A conserver l'engeance des crapauds,
Tandis qu'avec une rage suprême,
Il détruisait papillons les plus beaux,
En écrasant les vers de fleur et de légume.
Les chenilles, un jour, avec grande amertume,
Au jardinier se plaignirent ainsi :
" Pourquoi, choyant les monstres que voici,
Nous tuer, nous, qu'on aperçoit à peine ?
Notre laideur n'est pas la plus vilaine ;
Et puis, bientôt, nous voilà papillons !
Ne connaissez-vous pas notre métamorphose
Par quoi, sortant de nos cocons,
Nous sommes la plus belle chose
Des airs, des jardins, des vallons ? "

L'homme reprit : " Votre discours perfide
Pourra tromper de plus simples que moi.
Des papillons l'apparence candide
N'en impose pas à ma foi.
Car ils vivent un jour, une heure,
En cet état ; leur œuvre la meilleure
Est de multiplier vos corps affreux et laids
En plus grand nombre que jamais !
Et vous ensuite, abominable peste,
Vous dévorez nos vergers, nos jardins !
Votre nuisance est manifeste.
Je vous assomme à grands coups de gourdins,
Et mon travail n'allant pas assez vite,
Je garde contre vous les aides que voilà.
Leur vie est votre mort. A chacun son mérite !
Si je le peux, race maudite,
Nulle de vous ne survivra.
En vain leur nombre vous irrite.
Plus il en est, plus j'en profite !
Leur gueule vous engloutira :
C'est le gouffre qui vous consomme ! "

Rangeons-nous du côté du bonhomme.
Il disait vrai : périsse la beauté
Qui procède du crime et vit d'iniquité !
Et puis, n'est-il pas bien étrange
Que les êtres les plus hideux
Nous rendent quelquefois,—soit dit à leur louange,—
Les services les plus précieux.

L'ABBÉ F. X. BURQUE.

RECTIFICATION

Dans la Fable *Le Renard devenu Charlatan*, publiée dans le numéro de Mars dernier, un vers a été omis, par erreur ; d'où est résulté une faute grave de versification, qui n'existe pas dans la composition originale, et que nous rectifions volontiers, à la demande de M. l'abbé Burque. C'est la faute de deux rimes féminines de suite, et de nature différente.

Vers la fin, dans la morale, à la place de

Ces coquins-là s'en attribuent
Tout le mérite et l'avantage ;

Lisez :

Ces coquins-là s'en attribuent,
Avec aplomb, d'un air vantard,
Tout le mérite et l'avantage.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—La question romaine. II.—Mort de M. le Comte de Paris. III.—Discours de M. de Mun. IV.—Congrès des catholiques allemands. V.—Les Pèlerins Canadiens à Lourdes et à Rome.

Le Saint-Père a érigé, dans la colonie italienne de l'Erythrée, une préfecture apostolique italienne, et le gouvernement du roi Humbert, par la concession de l'*exequatur* qu'il avait longtemps refusée, a permis au cardinal Sarto de prendre possession, au temporel, du siège patriarcal de Venise, auquel le Souverain Pontife l'avait nommé

Les journaux de l'Italie nouvelle sont partis de là, le très grand nombre en s'indignant, quelques-uns en se réjouissant, pour conclure à l'entente et à la pacification entre le Vatican et le Quirinal. La presse catholique de Rome, l'*Osservatore romano*, la *Voce della Vérità*, ont promptement remis les choses au point, et très nettement délimité le sens et la portée des faits sur lesquels on divaguait. Mais la feuille ministérielle par excellence avait son mot à dire et, par son organe, le patron a parlé.

La note de la *Riforma* se distingue par son ton modéré, conciliant et respectueux. On sent qu'elle provient du Crispi en travail de transformation dans le sens où le pousse la peur de la marée montante de l'anarchisme. La note, d'ailleurs, convient qu'il n'y a eu, dans les faits dont il s'agit, d'entente ni de convention d'aucune sorte.

Mais la *Riforma* insinue que la pacification entre le Saint-Siège et le gouvernement italien pourrait bien être l'œuvre du temps. Il est évident que la feuille ministérielle entend par là que le temps émoussera peu à peu la résistance des Papes, qu'il fera tomber leurs protestations et que l'état de choses actuel se trouvera définitivement établi.

Il convient qu'elle perde ces illusions.

Il y a en ce monde, beaucoup de situations difficiles pour lesquel le temps produit, en effet, le résultat espéré par la *Riforma*. Des droits certains arrivent à être prescrits, des contestations aiguës se calment et s'éteignent, des intérêts contraires finissent par se concilier.

Mais le fait est précisément que la question romaine est de celles pour qui une solution de ce genre n'est pas possible. La cohabitation dans la même ville d'un roi y exerçant la souveraineté civile et du Chef de l'Eglise ne peut jamais devenir un état régulier et durable.

La raison en est tout simple : c'est que la condition faite ainsi au Pape mettra toujours en péril, par elle-même, sa dignité, son indépendance et la liberté d'exercice de son ministère spirituel, et que ni le Pape, ni les catholiques ne pourront en aucun temps sacrifier le respect de cette dignité, ni l'existence et l'évidence de cette indépendance et de cette liberté.

Cependant, nous fondons, nous aussi, des espérances sur l'action du temps. La nation italienne finira par être éclairée sur ses véritables intérêts ; elle en arrivera à comprendre qu'en tenant le Pape dans une sorte de captivité, son gouvernement lui crée mille difficultés au dedans et mille dangers extérieurs ; elle reconnaîtra où se trouvent sa prospérité et sa grandeur, et d'elle-même, volontairement, elle rendra l'antique Rome, Rome la sacerdotale, Rome la ville reine, à son souverain légitime, le Vicaire de Jésus-Christ, fière de posséder par un privilège sans pareil, sur son propre sol, la capitale impérissable du monde catholique.

Un discours prononcé dernièrement à Naples par M. Crispi indique une évolution notable dans la politique du premier ministre italien. Ce n'est pas en effet sans étonnement qu'on y lit cette phrase :

" Aujourd'hui plus que jamais nous sentons la nécessité que les " deux autorités, civile et religieuse, marchent d'accord pour rame- " ner dans la voie de la justice et de l'amour les foules égarées. "

M. Crispi arbore donc ouvertement la devise : " Avec Dieu " ; il fait nettement appel au concours de l'autorité religieuse.

Nous avons affaire à une vraie conversion... politique. Il est manifeste que le premier ministre du roi Humbert désire l'alliance de l'Eglise dans la lutte contre " la secte infâme sortie des antres les plus noirs de la terre, qui a écrit sur son drapeau : " Ni Dieu, ni maître " ; qu'il juge impolitique de froisser plus longtemps, par une attitude obstinément antireligieuse, les millions d'Italiens restés fidèles à la foi de leurs pères, et qu'il vise à obtenir que le *veto* interdisant aux catholiques d'Italie de prendre part à la vie politique soit enfin levé.

Telle est, d'ailleurs, l'interprétation donnée au discours de Naples par un journal très ministériel, l'*Italie*.

Quelle est la consistance et quelle sera la durée des nouvelles in-

tentions politiques de M. Crispi ? Sous quelle forme et par quels actes se traduiront-elles ? Autant de questions prématurées.

Elles se heurtent dès le premier jour à de graves difficultés ; il y en a une surtout, la condition intolérable faite au Pape par l'usurpation de Rome, qui est irréductible autrement que par des réparations pour lesquelles l'Italie officielle n'est pas encore mûre.

Quoi qu'il en soit, l'expérience qui commence sera curieuse à étudier. Si M. Crispi n'est pas sincère, si son évolution est simplement qu'on nous passe le mot, un truc pour duper le Vatican, il y a de ce côté-là une politique trop avisée pour qu'il réussisse ; il en sera pour sa courte honte. S'il obéit, au contraire, à une vue réelle d'homme Etat intelligent et clairvoyant, il peut être mené plus loin qu'il ne se propose d'aller ; et comment le vieux sectaire s'arrangera-t-il avec les frères et amis ?

***

L'Evènement du mois est la mort de Monsieur le Comte de Paris. Le chef de la maison royale de France est decédé à Stowe House, en Angleterre, le 8 septembre dernier à l'âge de cinquante-six ans.

" J'offre mes souffrances à Dieu pour le salut de mon âme et pour le bonheur de la France." C'est ainsi que se termine une lettre de Monsieur le comte de Paris, adressée naguères à M. le baron de Tristan Lambert, et qui fut sans doute son dernier écrit.

L'âme chrétienne du prince, écrit M. Auguste Roussel, ne pouvait mieux rendre l'inspiration qui ne cessa de guider ses actes, surtout depuis qu'il accomplit à Frohsdorff, ce grand acte, glorifié par Louis Veuillot, que Henri V annonçait à la France en disant : " Français, la Maison de France est loyalement, sincèrement réconciliée. Ralliez-vous tous, confiants derrière elle." Il semble, en effet, qu'au contact de ce grand chrétien qui fut le comte de Chambord et qu'il connut trop tard, Monsieur le comte de Paris se soit pénétré davantage des devoirs qui incombent à celui qui aspire à régner sur un pays comme la France. Personne, même parmi ceux qui ne se rangeaient point de son parti, n'a jamais contesté ses vertus personnelles. Mais on a pu mettre parfois en doute les rares qualités du prétendant qui répugnait à se produire. Il a fallu le poignant spectable de sa longue agonie et, sous le coup des plus cruelles souffrances, son incomparable sérénité en face de la mort, pour révéler à l'ensemble de l'opinion quelle force d'âme se cachait sous des dehors où l'on cherchait plus d'expansion.

Fils soumis de l'Eglise et plein de respect pour son Auguste Chef à qui, de l'exil, il envoyait chaque année une royale aumône, Mon-

sieur le comte de Paris a fait admirer aussi bien la notion qu'il avait acquise du pouvoir chrétien lorsque, dans cette lettre mémorable dont nous rappelons plus haut le souvenir, il marquait la destruction de la législation impie qui opprime la France, et spécialement la restauration de Dieu dans les écoles comme la condition nécessaire et préalable du salut de la France.

Avec un tel programme, il était permis d'espérer que sous son règne, s'il avait plu à Dieu de le réserver à un pays bouleversé par tant de révolutions, la France aurait retrouvé la liberté de sa foi catholique et de toutes les œuvres d'enseignement et de charité. On sait, en effet, quelle étude approfondie Monsieur le comte de Paris avait faite de toutes les questions qui s'imposent, pour l'avenir, à l'attention de quiconque aime la France. En ce qui concerne surtout le régime des associations, les hommes les plus compétents et, entre eux, le cardinal Manning se montraient émerveillés du savoir profond dont a fait preuve Monsieur le comte de Paris, dans son ouvrage sur les Trades Unions. Mais, en travaillant ainsi comme s'il devait être appelé lui-même à régner, le prince considéra toujours que son œuvre principale était de préparer, à cette fin, l'éducation de son fils. Etait-ce déjà le pressentiment de la maladie dont il connaissait, depuis trois ans, le terrible secret ? Etait-ce, au contraire, une appréciation de l'état de la France qui ne lui permettait pas de nourrir pour lui l'espoir qu'il se plaisait à évoquer pour son fils ! Quoi qu'il en soit, c'est ce qui lui valut, parfois, de la part de partisans plus ou moins bien informés, le reproche de ne pas agir avec toute la vigueur que comportaient ses revendications. Mais sa recommandation dernière : " Aime Dieu et va toujours droit " indique bien de quelles pensées il s'est inspiré pour cette préparation qu'il souhaitait à son héritier.

En tout cas, sur le chef de famille et l'homme privé, amis et ennemis sont unanimes. " C'est un saint ignoré," a dit de lui un prêtre qui ne se hasarde point en ses jugements. Ce qui est certain, c'est que Monsieur le comte de Paris donnait à sa famille l'exemple non seulement d'une constante pratique religieuse, mais d'une piété peu commune. Aussi ne saurait-on s'étonner de l'édification qu'il a multipliée pendant cette longue agonie qui n'a pu lui arracher une plainte, et, puisqu'il a gardé jusqu'au bout cette connaissance qui lui inspirait pour les siens des attentions si délicates, on aime à penser qu'à l'heure de paraître devant Dieu il se sera chrétiennement réjoui de quitter cette terre, au matin du 8 septembre, en la fête de la Nativité de Celle qu'il aimait à saluer comme Reine de la France !

Après les funérailles de M. le Comte de Paris, Monsieur le duc d'Orléans, devant un millier de Français réunis à l'hôtel Grosvenor, a donné lecture de la déclaration suivante :

" C'est avec une douloureuse émotion que je reçois l'hommage de votre dévouement et vous en remercie ; votre présence ici ne témoigne pas seulement de votre respect et de votre attachement pour celui que nous avons perdu : elle est aussi la preuve de votre fidélité au principe de la monarchie nationale et traditionnelle, dont je suis le représentant et dont il m'a transmis l'héritage.

Je connais les droits que cet héritage me confère, et les devoirs qu'il m'impose envers la France. Guidé par les magnifiques exemples que mon père m'a donnés pendant sa vie et qu'il a consacrés par sa mort, si courageusement envisagée et si chrétiennement acceptée ; fortifié par votre concours, par celui des amis absents qui, de tous les points de la France, m'ont déjà fait parvenir l'expression de leur dévouement, et faisant appel à tous les hommes de cœur, je remplirai sans défaillance la mission qui m'incombe.

Quoique jeune encore, j'ai la conscience de mes devoirs ; avec mon grand amour pour la France, je consacrerai tout ce que j'ai de force et d'énergie à les accomplir, et, avec l'aide de Dieu, je les accomplirai."

Lue d'une voix ferme et grave, cette déclaration a produit sur l'assistance une impression profonde.

***

Nous avons parlé dans notre dernière chronique, des injures déversées sur M. le comte de Mun par les violents et les rancuniers de la *Libre Parole*.

Sous cette avalanche d'ignominies, le grand orateur catholique a gardé un dédaigneux silence. A peine y a-t-il fait allusion dans un toast prononcé dernièrement à Landerneau et que nous reproduisons parce que la grande âme de M. de Mun s'y révèle tout entière :

Messieurs,

Je me lève, profondément ému de l'accueil que vous voulez bien me faire et des paroles qui viennent de m'être adressées.

Le témoignage que m'apportent, ici, dans leur loyauté et leur indépendance, vos cœurs de Bretons, vos âmes de catholiques, est la plus belle récompense que puisse ambitionner celui qui s'honore, comme d'un titre de gloire, du nom de soldat du Pape, que vous lui donniez tout à l'heure. (Bravo ! bravo ! Vive M. de Mun !)

Je ne sais pas de meilleure réponse à ces marques éclatantes de votre confiance que de renouveler, au milieu de vous, aux pieds de la Vierge du Folgoët, mon serment de fidélité au Souverain Pontife, d'obéissance absolue à ses enseignements, de soumission parfaite à ses conseils. (Applaudissements répétés.)

Quand les hommes d'armes qui parcouraient, au temps des guerres de la succession, les campagnes du Léon, apercevaient, ici même, le pauvre Salaün, dans son arbre, ils l'interrogeaient brutalement, tout entiers à leurs discordes, pour savoir s'il était de leur parti, et lui leur répondait: "Je ne suis ni Blois, ni Montfort, je suis serviteur de Madame Marie."

Messieurs, que ce soit aussi, dans nos temps difficiles, notre devise et notre réponse aux combattants de la politique! Catholiques et patriotes avant tout, nous ne sommes d'aucun parti! Nous sommes les serviteurs de l'Eglise et de la France, et résolus à accepter, pour elles, toutes les contradictions, toutes les attaques, s'il le faut tous les outrages! (Sensation prolongée. Les applaudissements empêchent, à diverses reprises, l'orateur de continuer.)

Les outrages, messieurs, moins que personne, ici, quoi que j'en aie pu souffrir, j'ai le droit d'en parler, devant vous qui m'en avez, d'un élan de vos cœurs, dédommagé au centuple.

Les contradictions, les attaques, il faut les accepter comme la rançon de notre indépendance! Ce sont elles qui donnent du prix au devoir accompli, ce sont elles qui sanctifient notre tâche, et qui féconderont notre œuvre!

Saluons-les comme l'ornement de notre route, comme le témoignage de notre force, et marchons de l'avant. Celles qui viennent de malentendus sincères ou de scrupules respectables, faisons-les taire en les dissipant, peu à peu, par le spectacle de notre foi, par la dignité de notre attitude, par la persévérance de notre dévoûment à l'Eglise et à la France.

Tout à l'heure, mon jeune ami Desgrées du Loû, que j'ai plus de raisons que jamais d'appeler mon ami, lui qui, au jour des sanglantes injures, a su trouver dans son cœur, pour me défendre, des accents dont je le remercie publiquement, tout à l'heure Desgrées du Loû portait la santé du clergé breton, me ravissant ainsi la plus belle partie de ma tâche.

Je veux du moins m'associer à son langage et saluer, avec lui, ces prêtres admirables, l'honneur et la providence de vos campagnes, dont je me glorifie d'être l'ami, vieilli déjà dans les luttes communes, mais fidèle et dévoué comme au premier jour. (Longs applaudissements.)

Quand saint Pol délivra l'île de Batz du dragon qui la désolait, ce ne fut ni par les armes ni par la violence, mais par la vertu de son étole, jetée sur les épaules domptées du monstre tout à coup docile et soumis.

Souvent, debout sur la grève de Roscoff, en face du rivage illustré par ce grand souvenir, j'ai admiré, légende ou tradition, cette belle image du dévoûment sacerdotal et de la puissance du ministère sacré: et je me suis dit qu'ainsi les fils de saint Pol, et avec eux tout ce clergé de France, si modeste et si grand, sauraient un jour, par la force qui leur vient d'en haut, des mains des Evêques et, par eux, du Successeur des Apôtres, désarmer et vaincre l'esprit révolutionnaire qui ravage notre pays.

Mais il faut tout dire! Saint Pol n'était pas seul, pour cette œuvre de géant. Il avait près de lui cet homme longtemps cherché, dont nous autres Léonards—vous me permettez bien, n'est-ce pas, de me compter dans la famille—nous n'avons pas le droit d'oublier la mémoire, qu'il ne trouva qu'en Cléder, où M. de Parcevaux, que je vois en face de moi, fait revivre son courage et sa foi! (Applaudissements) et dans ce lieu de Kergornadec'h qui veut dire "la demeure de l'homme qui ne fuit pas"!

Messieurs, cet homme sans peur, c'était le laïc, prêt à tous les combats pour l'Eglise de Dieu, et debout aux côtés du prêtre pour le soutenir et le seconder dans sa tâche. Qu'il soit notre modèle, et qu'on puisse, un jour, dire de nous que le clergé français a trouvé, lui aussi, pour l'assister dans son apostolat, des hommes qui ne fuient pas! (Longues salves d'applaudissements!)

C'est l'esprit même des conseils et des enseignements du Souverain Pontife, quand il commande de nous jeter au premier rang des œuvres sociales, et, certain d'être votre interprète fidèle, tout fier du droit que vous m'avez donné de parler au nom des Bretons du pays de Léon, j'envoie du fond du cœur, de cette extrémité de la terre de France jusqu'au delà des monts, au grand Pape qui gouverne l'Eglise, l'hommage de notre foi, de notre amour et de notre obéissance!

Que Dieu le conserve encore longtemps à notre tête!

A la santé du Pape!

Vive Léon XIII!!

De longues acclamations répondent à cet appel. Vive Léon XIII! Vive M. de Mun! répètent à l'envi les assistants, dans un enthousiasme indescriptible.

***

Les catholiques allemands réunis en congrès à Cologne ont adopté les résolutions suivantes.

" Nous demandons l'exécution stricte et intégrale de la loi relative au repos du dimanche et son application aussi prompte que possible même à la grande industrie. Nous exprimons l'espoir que l'administration impériale et les administrations des Etats confédérés étendront de plus en plus le bénéfice de la dite loi aux fonctionnaires et à tous leurs agents. D'autre part il y a lieu de réagir contre certains abus, notamment par la limitation du nombre et de la durée des fêtes publiques et par la création de cercles pour les employés des deux sexes.

2° L'Etat a pour devoir de favoriser le développement de l'organisation des corps de métiers. Nous espérons que le projet de loi y relatif, présenté à plusieurs reprises au Reichstag par le centre, sera adopté sans retard. Nous sommes heureux de constater que dès maintenant dans les cercles catholiques d'ouvriers on est entré dan-la voie du groupement professionnel.

3° Pour l'instruction des ouvriers chrétiens il convient d'organiser des cours d'études sociales dans les cercles. En présence de la vaste diffusion de la littérature populaire socialiste, il est à souhaiter que les catholiques publient et répandent des écrits à bon marché sur les plus importantes questions religieuses et sociales.

4° Eu égard au danger grandissant du chômage forcé, nous espérons que les Etats confédérés, conformément au rescrit impérial du 4 février 1890, se préoccuperont de provoquer une entente internationale en vue de régler la question des heures de travail. Il convient de commencer par l'industrie minière. Pour remédier au chômage involontaire, la création de bureaux de placement, avec des représentants ouvriers, s'impose dans les grandes villes.

5° Les lois d'assurances en faveur des ouvriers malades, invalides et âgés, étant insuffisantes, nous recommandons la création de caisses libres, soit dans chaque industrie, soit dans des associations de plusieurs industries par commune, district, gouvernement, province ou dans l'ensemble de l'Etat, avec subventions régulières fournies par les patrons.

6° Pour améliorer la situation des ouvriers en ce qui concerne leurs habitations, il convient de provoquer la fondation de sociétés de construction qui fournissent à l'ouvrier des logements salubres et à bon marché.

7° La haute importance des propriétaires terriens, au point de vue chrétien, social et politique, d'autre part la situation extrême-

ment précaire de l'agriculture, réclament des mesures pour la conservation de la classe agricole sédentaire ainsi que pour sa représentation en vue de la défense de ses intérêts.

8° Nous nous prononçons à nouveau en faveur de l'organisation obligatoire des gens de métier avec dispositions législative au sujet du certificat d'aptitude et de l'emploi d'apprentis et d'ouvriers.

9° En vue de sauvegarder la droiture et l'honnêteté dans la vie commerciale et d'empêcher l'abus du droit de concurrence, nous réclamons au plus tôt une loi contre la concurrence déloyale.

10° L'assemblée générale adresse une fois de plus aux patrons ou employeurs la pressante prière de ne jamais perdre de vue leurs devoirs envers les ouvriers au point de vue religieux, moral et matériel, et surtout d'entretenir personnellement de bons rapports avec leurs ouvriers — notamment dans les grandes fabriques par la création de commissions d'ouvriers."

***

Une soixantaine de pieux Canadiens sous la conduite de M. le chanoine Racicot de l'archevêché de Montréal sont aujourd'hui de retour d'un pèlerinage à Lourdes et à Rome.

Au sanctuaire béni des roches Massabielles, nos compatriotes ont été comblés de grâces et plusieurs guérisons merveilleuses y ont été constatées.

A Rome, ils y ont été l'objet d'attentions particulières du Souverain Pontife. Ils se sont rendus au Vatican le 2 septembre amenant avec eux, par concession spéciale, plusieurs de leurs nationaux établis à Rome. En même temps, une vingtaine de pèlerins hongrois, la plupart professeurs de gymnases et de lycées, ont obtenu de se joindre aux pèlerins canadiens. Tous ensemble, ils se sont réunis dans la salle du Consistoire, devant l'autel érigé à la place qui est d'ordinaire réservée au trône et où S. S. Léon XIII est venu, à 8 h., célébrer le saint sacrifice. Ils y ont assisté de même à la messe d'actions de grâces qui a été dite par Mgr Angeli, chapelain secret de Sa Sainteté et pendant laquelle le Souverain Pontife est resté constamment agenouillé au *faldistorium*. Ensuite, prenant l'étole et revenant à l'autel, le Saint-Père a prononcé d'une voix forte la formule de la bénédiction apostolique.

Mais ce n'était pas encore assez pour satisfaire la paternelle bonté de Léon XIII et les sentiments de piété filiale qui avaient amené auprès de lui ces pèlerins venus de contrées si diverses et animés de l'anxieux désir de le consoler dans sa captivité et d'être récon-

fortés à leur tour par ses paroles de vie. Aussi le Pape, comme un bon Père, a-t-il voulu rester près d'une heure encore au milieu d'eux, se prodiguant à tous avec une bonté touchante.

Assis dans un fauteuil près de l'autel, et littéralement avec l'affabilité d'un père, il les a successivement accueillis à ses pieds, adressant à chacun d'eux la parole, leur donnant sa main à baiser ou la posant sur leur tête, recevant les généreuses offrandes de leur amour filial, écoutant leurs requêtes, s'intéressant à la prospérité de leurs diocèses, de leurs paroisses, de leurs familles respectives en un mot multipliant envers tous, à leur grande consolation, les marques de sa bienveillance toute paternelle. C'est assez dire combien ils en ont été consolés et combien aussi tous les catholiques peuvent s'associer à cette consolation en apprenant que l'auguste Pontife, malgré le poids des années et des épreuves, malgré aussi la recrudescence des fortes chaleurs, continue de jouir, grâce à Dieu, d'une santé excellente et qui promet encore de longs jours.

LES BASTONNAIS [1]

LIVRE III

LA TEMPETE ÉCLATE.

(Suite.)

La flotte ne tarda pas à faire son apparition. A six heures, le matin du 6 mai, on aperçut une frégate doublant la pointe Lévis. Toute l'armée américaine assista à son entrée triomphale. Les remparts de la ville étaient couverts de spectateurs empressés à jouir de ce spectacle si consolant. Les tambours battaient aux champs, les cloches sonnaient à toute volée et de la foule s'élevait une immense clameur que l'écho alla porter des plaines d'Abraham à travers le fleuve, jusqu'à l'île d'Orléans. C'était, pour les assiégés, une acclamation de la délivrance; pour les assiégeants, le glas de la défaite finale. La frégate était bien nommée *La Surprise.* Elle portait à son bord deux compagnies du 29e régiment avec un certain nombre de soldats de marine, le tout s'élevant à deux cents hommes, qui furent débarqués immédiatement.

Elle fut bientôt suivie par d'autres vaisseaux de guerre amenant des renforts plus importants encore.

A midi de ce jour mémorable, la garnison appuyée par les soldats nouvellement arrivés se forma en différents corps, sortit des portes et s'avança lentement jusqu'au champ de bataille de Sainte-Foye où le chevalier de Lévis avait remporté sa brillante mais inutile victoire sur Murray, le 28 avril 1760 Carleton, maintenant qu'il était appuyé par des renforts du côté de la mer, secoua son inaction et décida de livrer bataille aux Continentaux. Mais à part quelques arrière postes qui firent feu en se repliant, l'ennemi avait complètement disparu. Il avait commencé une retraite précipitée, abandonnant toutes ses provisions, son artillerie, ses munitions et ses bagages. La grande campagne se terminait ainsi en une défaite désastreuse.

Les Américains ayant reçu de légers renforts à Sorel essayèrent quelque résistance, mais les troupes anglaises qui s'avançaient sous les ordres de Carleton et de Burgoyne, le commandant des

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

nouvelles forces, les forcèrent à continuer leur fuite. Ils furent contraints d'abandonner successivement toutes les places dont ils s'étaient emparés : Montréal, Chambly, Saint-Jean, l'Ile aux Noix et ils ne se crurent en sûreté qu'après avoir atteint la tête du lac Champlain. Là, ils s'arrêtèrent et se rallièrent, formant une puissante armée sous les ordres de Gates, et un an plus tard, ils tirèrent de ce même Burgoyne, successeur de Carleton. une terrible vengeance en faisant toute son armée prisonnière à Saratoga. Cette victoire fut en réalité leur premier pas vers l'indépendance des Colonies. Arnold se battit en héros dans ce combat et il y montra des qualités qui auraient assuré son succès à Québec, si le sort ne lui eût pas été contraire.

XVII

CONSUMMATUM EST.

La fuite des Continentaux causa la plus profonde émotion non-seulement à Québec, mais dans tous les environs. Ils avaient occupé le sol si longtemps, que leur départ soudain créa un grand vide. Ceux qui leur étaient opposés éclatèrent en acclamations, tandis que le grand nombre de ceux qui sympathisaient avec eux étaient plongés dans la plus grande consternation.

Les mauvaises nouvelles voyagent vite. Longtemps avant le coucher du soleil de ce même jour, l'événement fut connu à Valcartier. La nouvelle tomba comme la foudre sur le petit cottage occupé par M. Belmont. Il eût été inutile à Zulma d'essayer de maîtriser ses sentiments. Elle se précipita dans le jardin où elle s'abandonna à sa douleur. Elle n'avait pas prévu cette catastrophe et n'avait jamais cru qu'une telle issue de la campagne fût possible. Et maintenant, il était parti, entraîné dans une fuite précipitée, sans une ligne d'avis, sans un mot d'adieu. Après ce qui était arrivé les jours précédents, une seule entrevue finale lui aurait aidé puissamment à mettre le sceau à sa résignation et à la réconcilier avec son sort. Cette consolation même lui était refusée.

Inutile de dire que le chagrin de M. Belmont fut aussi profond. Nous connaissons les nombreuses raisons personnelles et politiques, concernant ses concitoyens, sa fille et lui-même, qui lui faisaient désirer le succès de la cause américaine. Ce fut en vain qu'il essaya de cacher son émotion, en présence de Pauline. Elle comprit immédiatement que quelque événement extraordinaire venait d'arriver. L'attitude de Cary, à sa dernière visite, avait été assez étrange

pour laisser l'impression qu'il était sous le coup de quelque calamité imminente. Le soir précédent, en lui disant au revoir, ses manières étaient brusques, étranges, presque farouches. Il était tendre et pourtant rude. Si elle ne l'avait pas su sous le coup d'un terrible chagrin, elle aurait pu craindre qu'il ne se laissât aller à la colère. Il protesta de son éternelle gratitude. Il exprima son amour en paroles brûlantes. Il fut beau, dans la grandeur de ses sentiments et pourtant il y avait en tout cela quelque chose d'indéfini qui rendit son départ particulièrement pénible à Pauline et lui causa une fâcheuse impression.

Ses dernières paroles furent :

" Si vous ne voulez-pas consentir à vivre, Pauline, il ne me reste qu'une chose à faire. Vous comprenez ?

Elle l'avait parfaitement compris. Ces mots avaient continuellement retenti à ses oreilles depuis lors, et maintenant, à l'aspect de son père, elle soupçonna tout à coup que ces sinistres paroles avaient peut-être reçu leur accomplissement. Cary était-il tué ? Avait-il cherché la mort dans la bataille ? Le doute ne pouvait souffrir aucun délai et, rassemblant toutes ses forces, elle interrogea brusquement M. Belmont.

—Non, pas mort, mon enfant, mais.....

—Mais quoi, père ? Je vous en prie, dites-moi tout.

—Ils sont partis ! Le siège est levé. C'était imprévu et cela s'est fait avec la plus grande précipitation.

—Et lui !..... parti aussi ?

—Hélas ! ma chérie.

—Autant vaudrait qu'il fût mort !.....

Et poussant un cri perçant, Pauline retomba sur son oreiller, évanouie.

Le cri fut entendu par Zulma, qui était dans le jardin et elle se précipita dans la chambre. Le visage de la malade était si terriblement altéré que Zulma fut saisie d'horreur. Pauline avait absolument l'aspect d'un cadavre. On ne pouvait entendre aucune respiration et son pouls avait apparemment cessé de battre. On lui fit respirer des sels et l'on prit tous les moyens de lui faire reprendre ses sens, mais sans résultats. Zulma et M. Belmont n'échangèrent pas un seul mot, mais tous deux crurent que c'était la fin. Avec le coucher du soleil et les ténèbres de la nuit, un terrible silence tomba sur la maison et dans ce calme lugubre, on semblait entendre vaguement le bruissement d'ailes de l'ange de la mort. Bientôt la tempête s'éleva, accompagnement digne d'une pareille scène. Les éclairs illuminaient le firmament et les grondements du tonnerre remplissaient d'horreur

la nature. Une bourrasque balaya le pays remplissant l'air de cris lugubres, tandis que la pluie tombait par torrents. Durant de longues heures, Zulma resta agenouillée à côté du corps inanimé de sa compagne. M. Belmont était assis à la tête du lit, avec la rigidité d'un cadavre. Sans le secours de Celui dont l'œil toujours vigilant était fixé sur cette maison frappée par le malheur, qui sait quelle scène affreuse aurait éclairée le soleil du matin ?

Au milieu de l'orage, on entendit tout à coup le galop d'un cheval, puis presque aussitôt, du bruit à la porte. Zulma se tourna vers M. Belmont avec un doux sourire, tandis que celui-ci se réveillait de sa stupeur avec tous les signes de la terreur.

—Ciel ! nos ennemis sont-ils déjà sur nous ? s'écria-t-il en se levant en sursaut.

—Ne craignez rien, dit Zulma en se levant aussi : Ce sont nos amis.

Elle alla ouvrir la porte et Cary Singleton entra, accompagné de Batoche. Tous deux étaient couverts de boue et leurs traits hagards témoignaient de leur trouble. Un coup d'œil leur suffit pour leur révéler la situation. Le jeune officier, après avoir pressé la main de Zulma et celle de M. Belmont resta quelques instants debout, les yeux fixés sur Pauline évanouie. Le vieillard en fit autant, à quelque distance en arrière. Bientôt, ce dernier toucha légèrement l'épaule de l'officier, qui se retourna. Les quatre amis tinrent alors pendant quelques minutes et à voix basse une consultation, Cary et Zulma, —cette dernière surtout,—parlant avec animation et résolution. On enarriva bien vite à une conclusion, car M. Belmont quitta précipitamment la chambre. Durant sa courte absence, tandis que les deux hommes reprenaient leur attitude d'observation près de la malade, Zulma porta une petite table près du chevet, la couvrit d'un linge blanc, y plaça deux chandeliers portant des cierges allumés et un petit vase rempli d'eau bénite dans lequel plongeait une léger rameau de cèdre. Elle fit tous ces préparatifs tranquillement, méthodiquement et avec adresse, comme s'il se fût agi d'une besogne ordinaire du ménage. Pas un instant elle ne leva les yeux de dessus son ouvrage, mais, grâce à l'augmentation de lumière dans la chambre, on aurait pu remarquer sur chacune de ses joues un point d'un rouge-feu. Cary, tout absorbé qu'il était dans ses méditations, ne put s'empêcher de jeter un regard sur elle, tandis qu'elle circulait ainsi, tandis que Batoche, sans toutefois lever la tête, ne perdait pas de vue un seul de ses mouvements. Qui peut dire ce qui se passa dans le cœur de ces trois personnes, ou combien de leur existence ils vécurent durant ces quelques instants ?

A peine Zulma avait-elle terminé ses préparatifs, que M. Belmont

revint accompagné du curé de Valcartier, vénérable prêtre, dont le sourire, tandis qu'il saluait tous les membres du groupe et parcourait des yeux la chambre, était une vraie bénédiction. Son influence dut s'étendre même à la pauvre malade évanouie, car lorsqu'il s'approcha d'elle et l'aspergea de l'hysope en prononçant à voix basse une prière, elle ouvrit lentement les yeux et le regarda fixement pendant quelques instants ; puis tournant le regard vers les cierges allumés et le linge blanc, elle sourit et dit :

—C'est l'extrême-onction, Monsieur le curé, je vous remercie.

Le vieux prêtre, avec cette parfaite connaissance du monde et du cœur humain que lui avait donnée sa longue carrière pastorale, s'approcha davantage et en quelques paroles sérieuses, expliqua

toute la situation à la jeune fille. Il se retira alors un peu à l'écart, révélant la présence de Cary. Les deux amants tombèrent dans les bras l'un de l'autre et restèrent ainsi cœur contre cœur pendant quelques instants. Pauline appela ensuite Zulma, qui était à genoux, au pied du lit et dans l'ombre. L'entrevue fut courte, mais passionnée. Finalement, un mot de Zulma eut un effet magique et tous trois se tournèrent vers les assistants, souriant à travers leurs larmes.

La cérémonie fut brève. Là, en présence de ces quelques spectateurs, à cette heure solennelle, les mains furent jointes, la bénédiction fut prononcée et Cary et Pauline furent unis en mariage. Le prêtre ouvrit ensuite le registre de la paroisse et les mariés ainsi que les témoins y apposèrent leur signature. Zulma écrivit la sienne d'une écriture large et ferme ; mais une larme qu'elle ne put retenir tomba sur le nom en faisant tache.

—Reposez-vous maintenant, mon enfant, dit le prêtre, en prenant congé.

Pauline, épuisée par la fatigue et l'émotion, retomba aussitôt dans le sommeil, mais toute trace de douleur avait disparu et sa respiration régulière montra qu'elle jouissait d'un repos normal. Alors Batoche, s'approchant de Cary lui montra silencieusement l'horloge.

—Hélas ! oui, dit celui-ci en se tournant vers M. Belmont et Zulma ; il est maintenant minuit et le dernier acte de ce drame doit se jouer. Notre camp est à trente milles d'ici et la nuit est terrible. Je suis venu ici accomplir un devoir ; il me faut maintenant retourner là-bas en accomplir un autre. Il est heureux qu'elle dorme. Vous lui direz tout à son réveil.

Il continua en paroles brûlantes, recommandant Pauline à Zulma et à M. Belmont. Il leur répéta que seule, sa loyauté envers sa patrie pouvait l'engager à partir. Si son armée avait été victorieuse, il aurait pu quitter le service militaire et rester auprès de Pauline et au milieu de ses amis. Mais aujourd'hui qu'elle était en déroute, il ne pouvait abandonner son drapeau et il savait que Pauline le mépriserait s'il n'agissait ainsi. Dès le lendemain, les Américains devaient continuer leur fuite. Dans quelques jours, ils seraient hors du Canada.

Quand il eut fini de parler, il jeta les bras autour du cou de Zulma, en la remerciant de son dévouement, lui assurant qu'il ne l'oublierait jamais et qu'il serait toujours à son service.

—Je vous confie Pauline, lui dit-il. Je ne pourrais la remettre à aucune autre personne avec autant de confiance. Elle m'a sauvé la vie. Unissons-nous tous deux pour sauver la sienne. Elle m'a promis que désormais elle essaierait de vivre. Avec votre aide, je suis sûr qu'elle y parviendra. C'est ma seule consolation en ce moment, avec l'assurance que vous serez toujours son amie et la mienne.

Batoche adressa aussi quelques mots à Zulma. Il lui prédit que le Ciel récompenserait son abnégation, la pria de le rappeler au souvenir de ses amis, et, dans les termes les plus touchants, la supplia de prendre soin de la petite Blanche à laquelle il envoya,

en versant une larme, une dernière bénédiction. Il dit ensuite à M. Belmont que Blanche connaissait le secret de la cassette et le lui révèlerait. Alors eut lieu la séparation finale. Cary et Batoche quittèrent la maison ensemble. Le lendemain matin, le jeune officier avait rejoint ses compagnons et continuait avec eux la retraite. Quant au vieux soldat, il gisait sur l'herbe humide, au pied des chutes de Montmorency,—mort! Son cœur de lion avait été brisé. Batoche n'avait pu survivre à la ruine de ses espérances.

XVIII.

QUINTETTE FINAL.

Huit ans s'étaient écoulés. On était dans l'été de 1784. La grande guerre de la Révolution était terminée et la paix avait été signée. Cary Singleton ayant déposé les armes, entreprit de voyager pour se reposer et se remettre de ses fatigues. Sa première visite fut au Canada, en compagnie de sa femme et de M. Belmont, qui désirait retourner à Québec pour y passer ses vieux jours. Ayant accompagné Pauline au Maryland aussitôt après son rétablissement,—qui avait été très lent,—il avait mené là-bas une tranquille existence; mais il commençait désormais à sentir le poids de la vieillesse et comme il n'avait plus la moindre inquiétude sur la sécurité de Cary, la nostalgie s'était emparée de lui. Il n'est pas besoin de dire que le voyage fut des plus agréables. On visita tous les lieux habités ou parcourus autrefois; on revit toutes les anciennes connaissances que la mort avait épargnées; mais la plus grande attraction pour Cary et Pauline était Zulma et Roderick. Qu'étaient-ils devenus? Celui-ci était resté à l'armée pendant un an après la délivrance de Québec. Portant partout au fond du cœur son désappointement et son chagrin, il prit part à l'expédition de Burgoyne et partagea le sort de ce général, à Saratoga; mais comme Morgan assistait à cette bataille, où il causa la mort du brave général anglais Fraser, et que Cary était avec lui, Roderick reçut de ce dernier le même traitement qu'il lui avait procuré après le combat du Sault-au-Matelot. Tandis que tous les soldats de Burgoyne étaient retenus prisonniers dans l'intérieur du pays, Hardinge obtint sa libération par l'influence de Singleton auprès de Morgan; il retourna dans sa patrie et renonça pour toujours à la carrière militaire. Il se retira d'abord à la campagne, dans son domaine; mais la solitude lui devint pénible et il alla fixer sa résidence dans la vieille capitale. L'une des premières personnes qu'il y rencontra fut Zulma, à peine de retour de Paris, où elle avait passé une couple d'années. C'était

maintenant une tout autre femme ; son animation, sa vivacité s'était calmée et elle portait aussi bravement qu'elle le pouvait le fardeau de son isolement. Mais sa merveilleuse beauté n'avait pas diminué ; elle s'était plutôt épanouie comme une fleur à l'apogée de sa floraison. Comme Roderick, elle était seule au monde, son père étant mort un an après le siège de Québec. Il était tout naturel que ces deux anciennes connaissances se rapprochassent peu à peu et personne ne sera surpris d'apprendre, qu'après une complète explication mutuelle, et beaucoup de délibération, ils unirent leurs existences. Personne ne sera non plus étonné que leur union ait été heureuse et ait produit de solides fruits de bonheur. Ils le méritaient bien et leur grand sacrifice fut littéralement récompensé au centuple.

Parfois, quand il était d'humeur plus enjouée que de coutume, Roderick disait :

—Vous vous rappelez, ma chère, que je vous ai prédit un jour que je prendrais ma jolie rebelle. Je l'ai capturée enfin.

Et il riait à gorge déployée. Zulma souriait alors faiblement, comme si le souvenir n'avait pas perdu toute son amertume, mais elle retournait à son mari ses caresses avec effusion.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire la réunion des quatre amis, après tant d'années. Notre histoire approche de sa fin et nous n'avons d'espace que pour un dernier incident.

Un beau jour, dans l'après-midi, ils se trouvèrent tous réunis au pied de la chute de Montmorency, autour de l'humble tombe de Batoche : un petit tertre couvert de gazon, à la tête duquel s'élevait une croix noire. En leur compagnie apparaissait le pittoresque costume d'une religieuse ursuline : c'était la petite Blanche, que Zulma avait placée au couvent après la mort de son père et qui avait consacré son existence à Dieu. Grâce à une dispense spéciale d'une règle très sévère, il lui avait été permis d'accompagner les amis de son enfance à la tombe de son grand-père. Zulma et Pauline plantèrent des fleurs et Blanche s'agenouilla en sanglotant et en priant. Tous, même les deux hommes énergiques, versèrent des larmes à la vue d'une scène qui leur rappelait tant de souvenirs.

Pauvre Batoche ! Qu'y avait-il donc, dans la musique de la chute, qui paraissait répondre à ce tribut de ses amis ?

.....

Au cours de ma première visite au Canada, il y a quelques années, je rencontrai sur le bateau du *Saguenay* une jeune dame dont la beauté et la distinction firent sur moi une heureuse impression. Je demandai qui elle était. Un vieux monsieur m'apprit que son

nom était Hardinge, et en retraçant sa généalogie, suivant l'habitude favorite des vieillards, il démontra à l'évidence que ses deux grand'mères étaient les héroïnes et ses deux grand-pères, les héros de cette histoire. Un fils de Roderick et de Zulma avait épousé une fille de Cary et de Pauline et cette jeune femme était le fruit de leur union. Ainsi, enfin, le sang de tous nos amoureux s'était réuni dans les veines d'une même personne.

J. LESPÉRANCE.

FIN.

A TRAVERS LES LIVRES

Au pays de Bernadette, par Mme Marie de Besneray,—un vol. in-12, chez Téqui, libraire-éditeur, rue du Cherche-Midi, 33, à Paris, prix 2 francs.

Voici un livre qui sort absolument des voies communes : *tout y est original ;* l'œuvre s'élève par sa conception même, par les descriptions que l'on y trouve, par le style, bien au-dessus de la mesure ordinaire.

Mme de Besneray n'eût-elle écrit que ce livre, je saluerais en elle un écrivain de race.

Sa fiction,—si tant est que ce soit une fiction,—je croirais plutôt à un fonds réel,—sa fiction, des plus nouvelles, est en même temps, on ne peut plus attachante. Le récit s'ouvre par une mort, il se termine par une entrée au couvent.

Pour cadre l'auteur a pris une ville, un pays que toute âme catholique honore et chérit : Lourdes et son territoire. Ces lieux, chers entre tous et merveilleusement beaux, sont décrits d'une façon supérieure.

Un mot du style, il a droit à une mention spéciale : c'est un style romantique, hardiment romantique, mais d'une façon séduisante, à tel point que, malgré mon amour pour le classique, ce romantisme original et de bon goût m'a charmé.

Quoiqu'il soit question d'amour dans ce livre, et souvent question, il peut, parce qu'il reste toujours religieux et chaste, être recommandé à presque tous les lecteurs.

CHARLES DUBOIS.

Dictionnaire Canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, avec de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieux français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongeais, l'anglais et les dialectes des premiers aborigènes, par

Sylva Clapin.

Les études philologiques sont plus que jamais à l'ordre du jour. La rapidité et la facilité des communications entre les habitants d'un même pays tendent à faire disparaître les idiômes locaux et à unifier les langues nationales. Avant que disparaissent les derniers vestiges de ce qui fut le langage d'une longue suite de générations, des hommes d'études doublés d'hommes de goût, ayant le respect du passé et ne voyant pas, comme trop d'esprit superficiels, le progrès dans toutes les innovations, ont tenu à conserver à la postérité les principaux caractères de la langue des ancêtres.

De cette généreuse et féconde pensée naissent ces mille et un traités de linguistique que nous voyons apparaître tous les jours, ces sociétés savantes et ces publications diverses qui ont pour but des études philologiques.

Le goût pour ce genre d'études n'est guère développé parmi nous et il n'en pouvait être autrement. Comparativement aux nations européenes, à notre ancienne mère-patrie, entre autres, nous sommes nés d'hier. Les fondateurs de notre petit peuple ont apporté ici avec eux une langue toute faite que leurs descendants, longtemps séparés par le sort des armes de la mère-patrie, ont conservée de leur mieux. Nos érudits n'ont donc pas à étudier la lente formation de la langue telle qu'elle est parlée aujourd'hui et d'en rechercher l'origine des éléments divers. Ils n'ont pas non plus à diriger leurs travaux du

côté de dialectes, patois ou idiômes locaux qui tendent à disparaître de partout. Il n'en a jamais existé parmi nous, à proprement parler. Le langage usuel de notre peuple est, à part un bon nombre d'anglicismes acquis au contact des nouveaux maîtres du pays, depuis la conquête, celui que parlait la bonne société du temps de Louis XIV et de Louis XV. Nos campagnards parlent cette même langue, moins grammaticalement sans doute et avec une plus grande négligence d'articulation ; ils ont conservé les vieilles locutions des paysans normands ou saintongeois leurs ancêtres ; mais tout peu châtié qu'est ce langage, c'est toujours du français. Il n'existe pas de patois canadien. Il n'en est pas moins certain que notre langage parlé diffère du français contemporain sur une multitude de points. Avant que ces particularités ne viennent à disparaître, grâce aux communications de plus en plus fréquentes entre le Canada et son ancienne mère-patrie, un de nos compatriotes, érudit et linguiste de haute marque, a voulu les conserver à l'histoire. Il a tenu aussi à revendiquer pour un grand nombre de termes tombés en désuétude en France, mais qui n'en ont pas moins leur étymologie et leur valeur réelle, la légitimité d'origine. Cela a entraîné notre auteur à des recherches très ardues, mais fort intéressantes et aussi fort instructives.

M. Sylva Clapin n'est pas le premier qui s'est occupé du langage canadien et de ses divergences d'avec le français moderne. Avant lui, MM. Buies, Dunn, Fréchette, Manseau, Tardivel et autres ont traité ce sujet à différents points de vue, mais de tous les ouvrages publiés sur le langage canadien-français, celui que M. Clapin offre aujourd'hui au public est de beaucoup le plus complet. Il contient : 1° les termes " vieux français tombés en désuétude en France et conservés au Canada, soit dans toute leur intégrité, soit avec quelques légères modifications ;

2° Les différentes formes particulières à celles des provinces de France, qui ont fourni autrefois les plus forts contingents de colons pour le Canada ;

3° Les mots absolument français, si l'on s'en tient à leur forme écrite ou parlée, mais ayant au Canada une acception différente du français moderne ;

4° Les canadianismes proprement dits, c'est-à-dire les nouveaux mots créés de toutes pièces au Canada ;

5° Enfin, les termes anglais ou sauvages, écrits et prononcés tels que dans les langues originelles ;

6° Les termes anglais et sauvages plus ou moins francisés.

Ce glossaire est donc, suivant l'expression de l'auteur, l'étude particulière d'une phase traversée présentement par la langue française en notre coin d'Amérique.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement et au maintien de la langue française au Canada, comme à l'évolution qu'elle doit subir parmi nous pour recouvrer toute sa pureté, car signaler les défauts, c'est le meilleur moyen de les faire disparaître.

Le *Dictionnaire canadien français* de M. Clapin a tous les droits au bon accueil du public.

C'est un magnifique volume grand in-8 de 388 pages imprimé avec soin sur excellent papier, par la maison Beauchemin, de cette ville.

Prix, broché	$4 50
" relié, toile anglaise	5 00

LA

REVUE CANADIENNE

LA BELLE PERLIÈRE

MŒURS ROMAINES.

Par une après-midi de septembre, 187... je conduisais mon ami Georges, arrivé depuis quelques jours, voir le splendide panorama de la ville des Papes, que l'on a à ses pieds du haut de l'esplanade de *San Pietro in Montorio*, sur le janicule, et que tous les étrangers qui sont venus à Rome connaissent.

Après avoir longuement contemplé la Ville Sainte avec ses dômes étincelant dans une lumière d'or ; les collines qui lui font ceinture, depuis le Monte Mario où pousse le pin parasol jusq'au Palatin hérissé de ruines déchiquetées, après avoir enfin embrassé d'un dernier regard l'immense solitude grise de la campagne environnante, les cimes lointaines et violacées des Apennins ; celles plus rapprochées des riants côteaux du Latium, nous nous dirigeâmes vers la couvent voisin de Sant'Onofrio, pour donner un coup d'œil en passant au chêne historique qui abrita les rêveries du Tasse.

Cet hommage rendu au chantre de la *Jérusalem délivrée*, puis une courte visite faite à la fresque de Léonard de Vinci à l'intérieur du couvent, nous descendions, silencieux et émus, la pente de Sant'-Onofrio, lorsque tout à coup Georges a un tressaut et s'écrie :

—O la belle tête de madone !

Dans l'encadrement d'une étroite fenêtre et entre deux plants d'œillets, venait d'apparaître, vivante et souriante, la Vierge du Titien qui fait l'ornement du Musée de Venise.

Sa tête brune à la chaude carnation, s'était légèrement inclinée vers les fleurs purpurines, qui semblaient vouloir hausser à ses lèvres leur incarnat et leur parfum. Elle se détachait rayonnante

dans l'ambiant du soir encore teinté de lumière ; sous le front nimbé ses longs cils recouvraient, comme des ailes transparentes, les effluves d'or de deux grands yeux taillés en amende.

La vision était belle, en effet ; elle pouvait transporter d'admiration une âme ardente d'artiste tel que Georges. Un peintre rencontre rarement dans sa carrière un aussi vibrant et radieux motif d'inspiration.

Je laissai quelques secondes mon ami à son extase.

—Veux-tu voir la madone de près ?

—C'est la peindre que je voudrais. J'ai justement la commande d'une *Crèche* pour l'église de B... Je vois ici la réalité de mon rêve de Vierge.

—Dame, on peut lui exprimer ton désir ; mais je doute qu'elle l'exauce.

—Tu connais cette belle fille ?

—Un peu ; je vais te présenter.

—*Buon giorno*, Clelia.

La jeune fille leve la tête, nous aperçoit et sourit en rougissant, à la vue de mon ami.

Après lui avoir demandé si sa mère était à la maison, sur sa réponse affirmative nous entrons et nous trouvons la vieille Maria occupée à préparer le repas du soir.

Je dis vieille au figuré, car Maria, bien qu'elle eût doublé le cap de la cinquantaine, paraissait avoir tout au plus quarante ans. Le vermillon de ses joues, ses cheveux d'un noir lustré attestaient que la mère avait dû être, dans sa jeunesse, au moins aussi belle que la fille.

Maria exerçait la profession de blanchisseuse, mais je n'ignorais pas qu'elle avait eu des revers de fortune. Clelia confectionnait, de ses jolis doigts des *perles romaines* pour un négociant de la rue Bauino, qui, du reste, en était l'inventeur. Dans le quartier, la fille de la blanchisseuse s'appelait la *belle perlière.*

J'entamai la conversation sur un ton enjoué. Puis, la présentation de mon ami faite, avec quelques circonlocutions je fis part à la mère de son désir, tout en donnant sur l'honnêteté de Georges les plus sérieuses assurances.

Cependant, je n'enlevai le consentement qu'à cette condition, que Raphaël viendrait peindre sa tête de madone chez la Fornarina, Jamais Clelia ne voulut consentir à poser dans l'atelier de Georges même accompagnée de sa mère.

***

Le lendemain, mon ami faisait porter son chevalet et sa boîte de couleurs à la maisonnette de Sant'Onofrio. Un premier jet fut vite esquissé sur la toile, tout d'une traite. Après deux ou trois séances, la tête de madone, nimbée de clarté, s'animait, devenait expressive. Penchée dans l'attitude de la contemplation supposée du divin Enfant, sous la frange des longs cils soyeux irradiait la pure flamme des yeux bruns, tandis que sur les lèvres venait éclore un chaud sourire fait de suave tendresse.

Durant la pose, Clelia pétrissait, roulait les perles. Parfois son visage prenait une expression de méditation, de rêverie vague, succédant à des rougeurs subites ; alors, pour lui rendre l'animation, faire vibrer le modèle, de temps en temps je lui adressais des paroles gaies, qui avaient pour effet d'éclairer la physionomie de lueurs fugitives, que le peintre saisissait au passage.

Les compagnes de la belle perlière venaient, de temps en temps, assister aux séances ; peut-être plus encore pour voir le *forestier*, (1) que par intérêt pour son travail. Cependant, l'œuvre une fois achevée, il y eut une procession de matrones au pauvre mais propret logis de Maria la blanchisseuse.

D'abord commencé avec l'entrain de l'enthousiasme, le travail bientôt n'avança plus avec la même rapidité ; le pinceau, peu à peu, ralentit son allure ; l'artiste un jour en effaça même une partie, ce qui exigea quelques séances supplémentaires, alors que tout était pour ainsi dire fini.

Enfin, le jour vint où Georges, après avoir généreusement récompensé son modèle, emporta sa toile. Seulement, mon ami laissait quelque chose sur la colline de Sant'Onofrio.

Sous différents prétextes, Georges remettait de jour en jour son départ pour Paris. J'avais aussi remarqué un changement complet dans son humeur ; ordinairement gai et expansif, il était devenu silencieux, nerveux, taciturne même par moments.

Un soir, je le vis arriver chez moi, l'air plus soucieux encore que d'habitude.

—As-tu donc reçu de mauvaises nouvelles, lui demandai-je, ou est-ce le regret de quitter Rome et ses merveilles artistiques qui te donne ce front nuageux ?

Il y a, en effet, une merveille et l'idée de me séparer d'elle me cause au cœur comme une brûlure profonde ; aussi voudrais-je l'emporter avec moi, en France.

(1) L'étranger.

—Si c'est le Moïse de Michel-Ange ou l'obélisque de Saint Pierre, ce sera difficile.

—Ne plaisante pas, car c'est très grave. Mon cher, je suis féru, fou, de la belle perlière. Je veux demander sa main.

—Bah ! enthousiasme momentané d'artiste. Aussitôt remis le pied sur l'asphalte du boulevard, tu n'y penseras plus.

—Erreur, mon ami. Voilà quinze jours que je lutte, que je me raisonne et je sens que mon cœur est plus souverain que ma volonté. Je suis venu avec l'intention de te prier d'aller demain faire la demande en règle à la mère de Clelia, ou de me servir d'interprète, la langue harmonieuse de Dante m'étant, comme tu le sais, trop peu familière.

—*Per Bacco,* Clelia est une brave et honnête fille, mais.....

—Oui, les objections que tu vas me faire, je les ai pensées et mûries ; elles ne m'effraient ni ne m'arrêtent.

—Donc, tu es bien décidé ?

—On ne peut plus décidé.

Le jour suivant, en compagnie de Georges, je gravissais encore une fois la *salita* (1) de Sant'Onofrio, et nous pénétrions dans une des vieilles maisons qui bordent la rue, presque en face de l'hospice.

Maria était allée porter du linge à une de ses pratiques ; nous attendîmes son retour et bientôt la bonne vieille apparaissait. Après quelques préliminaires, je la tirai à l'écart et lui exposai l'objet de notre visite. Elle pâlit, mais se remettant aussitôt :

—Avant de répondre, dit-elle, il faut d'abord consulter ma fille.

Mise au courant, Clelia, toute rougissante, ce qui lui donnait un charme de plus, s'avança vers moi et, me tendant sa main que je sentis trembler dans la mienne, dit d'une voix cependant assurée :

—Remerciez bien votre ami, que j'ai appris à estimer, de l'honneur qu'il veut bien me faire. Mais je me suis déjà promise à un honnête garçon de ma condition ; une transtévérine ne manque pas à ses serments.

Sa mère et moi, nous eûmes beau lui exposer les avantages de la situation qu'elle refusait, Clelia, dont le visage s'était comme assombri sous un nuage de tristesse, n'en resta pas moins inébranlable dans son refus.

Le coup fut violent pour Georges. Pâle, les larmes aux yeux, il tendit la main à la brune madone en lui disant adieu, puis sortit en ehancelant. Il quitta Rome le soir même, la mort dans l'âme, et

(1) Montée.

je fus quelques années sans recevoir de ses nouvelles. Six mois après, la belle perlière épousait le transtévérin, auquel elle avait donné sa foi, sinon son cœur.

Trois années après son mariage, Clelia eut un fils. Elle était toujours belle, mais son visage, si rayonnant autrefois, avait pris cette expression de résignation qui décèle la souffrance intérieure; une ombre de mélancolie estompait son front; ses grands yeux bruns s'étaient auréolés de bistre, ce qui en avivait encore la flamme.

—Qu'a donc ta fille, demandai-je un jour à Maria, n'est-elle pas heureuse ?

—Hélas, non, elle n'est pas heureuse, me dit la bonne vieille avec un soupir. Angelo est un joueur et délaisse trop le travail pour le cabaret. Seulement je crains que ce ne soit pas là encore la principale cause de son mal. Clelia doit avoir une peine cachée, un secret; et ce secret la mine, lentement mais sûrement la conduit au Campo-Santo.

—Quel peut donc être ce secret; ne l'as-tu pas interrogée?

—Clelia me dit toujours qu'elle n'a rien; mais une mère ne lit-elle pas dans le cœur de son enfant? Hélas je n'ai que trop deviné son mal. Si mes prières ne sont point exaucées, elle en mourra. La Madone seule peut la guérir.

—Et tu ne vois aucun autre moyen de guérison ? Veux-tu consulter un docteur?

—Mon bon *Signore*, que peut le docteur là où les regrets ont mis une plaie saignante? Nulle science humaine ne peut sauver ma fille.

—Regrette-t-elle donc aussi amèrement de s'être mariée, et les joies maternelles ne sont-elles d'aucune consolation à ses peines d'épouse?

A ces mots, Maria ne peut retenir ses sanglots, et c'est d'une voix déchirante qu'elle me dit: " Ne vous ai-je pas parlé d'un secret ? Eh bien, c'est parce que Clelia aime l'autre, votre ami, qu'elle se meurt, victime de la foi jurée!

—Ah, je comprends! Pauvre Clelia! pauvre mère! Le mal est, en effet, sans remède.

***

Depuis son mariage, la Transtévérine habitait, au Borgo, près de Saint-Pierre, une maison à un étage située en face de l'église de Saint-Jacques *Scossacavalli*. Son mari continuait son genre de vie. Angelo n'était pas précisément un méchant homme dans la vraie acception du mot; il n'était point brutal pour Clelia; seulement,

entraîné par la funeste passion du jeu et du vin, il lui arrivait parfois de perdre dans une seule soirée le fruit de plusieuss journées de travail. Lorsque l'argent faisait défaut au logis, sans se plaindre, doucement résignée, la mère, déjà anémiée par la consomption, se privait pour donner le nécessaire à l'enfant. La blanchisseuse, dans les moments extrêmes, engageait quelque bijou au Mont-de-piété.

La belle perlière dépérissait de plus en plus ; de mois en mois, de semaine en semaine, on pouvait constater les progrès du mal. *Poveretta*, disaient les voisines en la voyant passer ; elle doit avoir le *mal'occhio* (mauvais œil, sort). A la voir ainsi drapée comme une statue grecque, dans sa robe traînante aux longs plis pressés et la démarche lente, on eût dit le fantôme égaré de quelque divinité antique.

Pendant de longs mois, on la vit aller languissante à travers les rues du vieux Borgo. Un jour ses forces la trahirent et, pour gagner son premier étage, Clelia dut gravir l'escalier pour ainsi dire en rampant de marche en marche. Plus d'une fois, pour aller faire les emplettes du ménage, elle rentra de cette façon au logis désert. Seul, son petit Giulio s'y trouvait et lui tendait les bras.

Ce n'était plus que l'ombre de la madone de Sant'Onofrio.

Sur le mont où Summanus lançait des foudres nocturnes; là, où on a vu souvent, dit Virgile, Jupiter secouer sa noire égide et appeler à lui les nuages ; sur le Capitole, enfin, s'élève une église très ancienne, bâtie, suivant les uns, sur l'emplacement du fameux temple de Jupiter *Optimus Maximus*. Une tradition fort respectable dit qu'Auguste, à l'époque de la naissance de Jésus, fit ériger dans ce temple un autel sous le titre d'*Ara Primogeniti Dei*. C'est ainsi que l'église aurait pris son nom de *Santa Maria in " Ara " Cœli*.

On arrive, du pied du Capitole, à ce Sanctuaire vénéré, par un escalier de 124 degrés de marbre blanc, tirés des ruines du temple de *Romulus Quirinalis*. Plus d'une femme romaine, selon une pieuse croyance et en vue d'obtenir une grande grâce du Ciel, a gravi, à l'heure de minuit, les 124 marches de l'*Ara Cœli* en récitant sur chacune d'elles et à genoux, certaines prières déterminées. Il faut de l'héroïsme pour gravir de la sorte un escalier si raide et qui doit sembler interminable. Le mont, désert à cette heure, revêt, avec sa vieille église, un aspect vraiment formidable. Des fantômes harcèlent le pèlerin qui accomplit sa longue et pénible ascension, tandis que des éclats de tonnerre brisent l'air autour de lui. Les déités qui siégaient autrefois sur le mont de Saturne, et les deux fulgurateurs tentent d'arrêter celui qui s'avance en prononçant le nom du Christ.

La mère de Clelia, dans l'espoir de sauver sa fille, eut cet héroïsme. Animée d'une foi robuste, ni les fantômes ni les tonnerres n'eurent le pouvoir de l'intimider. Longtemps après en me racontant son acte de piété et de dévouement, la brave femme en était encore toute remuée. Elle changeait de couleur et des frissons lui couraient le long de l'épiderme. Raille qui voudra ce semblant de superstition : cette mère était sublime, et la foi qui engendre de tels dévouements commande le respect.

Tous les destins ne sont sans doute pas complètement écrits au Ciel. Il en est qui ont des pages en blanc, laissées aux miséricordes divines ; celui de Clelia n'avait pas de pages blanches. Quinze jours se passèrent, puis un modeste corbillard, suivi de quelques amis, emporta au cimetière les restes de la belle perlière. Et son secret avec eux, car jamais Clelia ne révéla la vraie cause de son mal.

Le jeu fut fatal au mari de la transtévérine. A Rome, le populaire est prompt à jouer du couteau ; à la suite d'une contestation avec l'un de ses partenaires, Angelo reçut de ce dernier un coup mortel. Giulio, devenu orphelin, fut recueilli par sa grand'mère, mais elle ne survécut que quelques mois à son gendre.

Les années ont passé sur ces souvenirs et, toujours comme une douce hantise, je sens planer sur moi le beau regard de Maria la blanchisseuse. De temps en temps aussi, aux heures contemplatives, la vision de Sant'Onofrio vient flotter dans mes rêves. Je revois la tête de madone se nimber dans le chaud rayon du soir et se pencher sur les œillets rouges. Puis, la vision se change en une forme blanche, aérienne, qui, souriante, s'élève doucement et peu à peu disparaît dans la profondeur de l'azur.

***

L'automne dernier, Georges est revenu à Rome. Il ne s'est point marié. Nous sommes allés ensemble au Campo Verano, le cimetière où repose la belle perlière. Sur le tertre gazonné, mon ami s'est pieusement agenouillé et a longtemps prié..... et pleuré. A la petite croix de bois noir, sur laquelle se lit en lettres blanches : CLELIA F....., il a passé une couronne de fleurs fraîches et odorantes, piquée d'œillets rouges.

Dans quelques années, Paris comptera un artiste de plus : depuis six mois Giulio, le fils de la transtévérine, travaille dans l'atelier de Georges où il fait de rapides progrès.

EUG. AUBERT.

LE PLAY ET LA RÉFORME SOCIALE

Le socialisme n'est plus aujourd'hui une question à vider. Plusieurs écrivains ont fait pleine lumière sur ce grave sujet. Ils ne sont pas tous d'égale taille ; aussi bien j'ai pensé que les lecteurs de la REVUE CANADIENNE me permettraient assez volontiers de venir étudier avec eux, afin d'apprendre ensemble à mieux l'apprécier, cet économiste chrétien à qui appartient la gloire d'avoir pris, en Europe, l'initiative du relèvement de nos sociétés modernes, et qui par sa rare puissance d'observation, ses patientes études et ses longs séjours à l'étranger, a conquis sur tous ses rivaux, en cette matière, une supériorité reconnue et incontestée. Vous l'avez compris, c'est de M. Frédéric Le Play que je désire traiter dans cette étude qui n'est au fond qu'un résumé de celles déjà publiées par MM. Fernand Auburtinet et Jules Lacointe.

Dès leur apparition, les ouvrages de ce puissant esprit ont été honorés de précieuses adhésions ; ils ont associé, dans une admiration commune, d'éloquents appréciateurs. Après avoir lu celui qui a pour titre *La réforme sociale*, Sainte-Beuve en proclamait l'auteur " un de Bonald rajeuni, progressif et scientifique ; " (1) Montalembert, de son côté, écrivait : " Je n'hésite pas à dire que Le Play a fait le livre le plus original, le plus courageux, et, sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle." (2) Or, rappeler ici pareils témoignages d'admiration, n'est-ce pas dire que la lecture attentive de cette étude magistrale s'impose d'elle-même à tout esprit sérieux qui désire sincèrement apporter son appoint à l'œuvre de la restauration sociale ? Pareille étude cependant, austère et forte, ne pouvait atteindre qu'une élite. Aussi, au lendemain de la publication de sa *Réforme sociale*, effrayé lui-même de l'effort d'attention qu'il demandait à la frivolité de ses contemporains, Le Play a-t-il pu dire en riant à un de ses collègues du Conseil d'Etat qui l'avait aidé à corriger les épreuves : " Me voici assuré que mon livre aura au moins un lecteur."

L'événement est venu démontrer à M. Le Play que ses appréhensions avaient été vaines. Son ouvrage parvint de son vivant à la sixième édition.

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. IX.

(2) Montalembert, lettre du 8 janvier 1866.

Quant à l'auteur de ces lignes, encouragé par le souvenir du bienveillant accueil que lui a toujours fait la REVUE CANADIENNE, et désireux surtout de répondre à un vœu formellement exprimé par Sa Sainteté Léon XIII, à l'endroit de l'étude des questions sociales, malgré certaines hésitations dont il connaît mieux que personne le solide fondement, il persiste quand même dans le dessein d'entretenir le lecteur de cet homme illustre qui, selon l'expression du cardinal Desprez, " reçut pour mission de consolider " l'édifice social en le replaçant sur ses antiques bases : la religion " et la loi morale qu'elle impose."

Puisse cette étude sur M. Le Play inspirer à quelques-uns des nombreux jeunes gens d'élite qui composent la clientèle de la REVUE, le désir effectif de fréquenter plus souvent, dans les livres, la société de cette forte intelligence et faire naître chez eux, grâce à ce contact, le goût des belles et nobles études sociales. Si elle y réussit, je croirai avoir acquis auprès de mes lecteurs le droit de me faire pardonner plus volontiers une démarche avoisinant par trop peut-être les frontières de la témérité.

Les quelques pages qui vont suivre seront consacrées à raconter la vie de Le Play, d'abord, et ensuite à résumer sa méthode et son œuvre.

I

Frédéric Le Play naquit, le 11 avril 1806, au village de la Rivière près d'Honfleur, sur cette terre de Normandie féconde en caractères pratiques et tenaces.

Il était fils d'un officier de douanes, et ses premiers souvenirs le reportaient à la détresse des pêcheurs côtiers dont les flottes anglaises qui bloquaient alors cette contrée, avaient paralysé l'industrie. Amené encore enfant à Paris par un de ses oncles, il reçut chez ce parent dont la table hospitalière groupait une société de choix, quelques notions de littérature et de philosophie sociale qui éveillèrent sa curiosité précoce. Mais il se montra peu sensible aux plaisirs de la capitale, et c'est avec joie qu'il revit après de courtes années d'absence, la forêt, les vergers et les rivages du pays natal. Il vécut auprès de sa mère, fréquentant le collège d'Honfleur, partageant ses loisirs entre la pêche, la chasse et de longues courses à travers les campagnes industrieuses de la Basse-Seine qui, depuis le retour de la paix, renaissaient de toutes parts à la prospérité.

L'année 1823 fut l'époque décisive de sa vie.

Un arpenteur rural, bien achalandé et déjà vieux lui proposa de le prendre pour associé, et de lui céder plus tard sa clientèle.

Peu s'en fallut qu'il n'acceptât cette offre. Son existence se fût écoulée tout entière dans l'obscurité, et nul ne connaîtrait aujourd'hui le nom de Le Play.

Mais, entraîné par un de ses camarades qui se destinait à l'Ecole polytechnique, il résolut de suivre la même voie. Un ingénieur en chef des ponts et chaussées ami de sa famille, M. Dan de la Vauterie voulut le préparer lui-même aux épreuves du concours. Il le traita comme son fils, lui fit partager ses travaux, et en même temps l'initia par la lecture assidue des grands moralistes, surtout de Cicéron, de Tacite et de Montaigne, à la connaissance des lois générales qui gouvernent les sociétés humaines.

Le Play entra en 1825 à l'Ecole polytechnique. Deux ans après, il était admis le premier à l'Ecole des mines. Il s'y lia d'amitié avec Jean Reynaud, le futur sous-secrétaire d'Etat, le mystique auteur de *Terre et Ciel.* A cette époque, l'esprit public longtemps engourdi, sous l'Empire, s'était enfin réveillé ; une sève nouvelle et puissante animait la poésie, la philosophie, l'histoire. La tribune du Palais-Bourbon, et les chaires de la Sorbonne rivalisaient d'éloquence. Le souffle des passions politiques avait pénétré dans les écoles et agitait la jeunesse. Quant à Le Play, l'examen des questions sociales occupait déjà sa ferme raison, et bien souvent les ombrages du Luxembourg abritèrent de chaudes discussions où se trahissait sa compétence supérieure.

Etroitement unis plutôt par la loi mystérieuse des contrastes que par la similitude des caractères, Le Play et Reynaud ne pouvaient parvenir à s'entendre sur les lois qui doivent présider à l'organisation des sociétés humaines. Le premier soutenait qu'elle se trouvait en grande partie dans les coutumes du passé ; l'autre, au contraire, disciple fidèle de Rousseau, demeurait partisan de la doctrine du progrès continu des peuples et persistait à considérer l'esprit de nouveauté comme le grand remède aux maux de notre époque ; il était du nombre de ceux dont les idées ont provoqué cette boutade de Châteaubriand : "Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé ; c'est peu de chose ! comme si les siècles ne se servaient pas de base les uns aux autres et que le dernier arrivé pût se tenir en l'air....." (1)

Les deux jeunes gens amis convinrent donc de combiner leurs efforts afin d'arriver, au moyen d'une observation vraiment scientifique, à des conclusions rigoureuses. Ils commencèrent par mettre à profit le voyage que comporte l'enseignement pratique de l'Ecole

(1) *Mélanges politiques*, t. VI, p. 580.

des mines pour étudier pendant la belle saison de l'année 1829, les mines, les usines et les mœurs de l'Allemagne du Nord.

De tous les souvenirs de Le Play, celui de cette exploration entreprise dans la première fraîcheur de la jeunesse, aux côtés d'un ami dont le fertile esprit et la conversation charmante égayaient leurs travaux, demeura toujours le plus agréable et le plus vif. Il lui avait été donné d'admirer, dans les ateliers du Hartz et au foyer des paysans du Hanovre, des exemples d'harmonie domestique et sociale qui ne s'effacèrent jamais de sa mémoire. Aussi se proposa-t-il de continuer par de nouveaux voyages ses enquêtes sociales. Au printemps de 1830, il projetait une excursion en Espagne, lorsqu'une explosion survenue au laboratoire de l'Ecole des mines, en lui causant de graves blessures, le condamna, pendant dix-huit mois, à la douleur et à l'inaction. C'est de son lit de malade qu'il entendit, en juillet, gronder l'émeute qui renversa la vieille monarchie. La pensée des maux de toute sorte, que cette révolution menaçait d'attirer sur la France décida de la carrière de Le Play. Obsédé, durant de longues nuits d'insomnie, du contraste que présentaient les tableaux de paix et de bonheur qu'il avait contemplés, l'année précédente, avec ces scènes de violence et de sang, il résolut d'en prévenir, autant qu'il dépendrait de lui, le funeste retour ; et, jugeant que la connaissance approfondie des familles et des sociétés était indispensable à son dessein, il prit envers lui-même l'engagement de consacrer chaque année six mois de voyages à ce genre d'études.

Ici, commence une nouvelle période, dans l'existence de Le Play. Il s'était assigné la plus laborieuse et la plus noble tâche. Aucune épreuve ne fut désormais capable de l'en détourner. " J'employai ma jeunesse à voyager, se plaisait-il à dire avec Descartes, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions. Car il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent et dont l'évènement le doit punir bientôt après, s'il a mal jugé, que dans ceux d'un homme de lettres dans son cabinet traitant de spéculations qui ne lui sont d'autre conséquence,, sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à les rendre vraisemblables."

Pendant les années qui s'écoulèrent, entre le rétablissement de ses forces et la révolution de 1848, il visita successivement et à plusieurs reprises, menant de front les travaux métallurgiques et l'étude des sociétés, presque toutes les régions de l'Europe. Alerte et

nerveux, marcheur intrépide, interrogateur sagace, tantôt assis dans l'embarcation des rudes pêcheurs de la Biscaye, tantôt reposant sous la tente de peau du pasteur nomade de l'Oural, ou chevauchant parmi les hautes herbes des steppes de la Caspienne, du Volga inférieur et du Don, tour à tour l'hôte des forgerons du pays de Galles, des grands industriels de l'Allemagne et des riches propriétaires de la Suède, il s'instruisait partout à l'école de l'artisan comme à celle du patron et s'astreignait à rester longtemps disciple avant de passer maître. De simples traits de mœurs lui en apprenaient plus que de longs volumes. Un jour il invita à dîner un habile ouvrier du Northumberland, dont il avait gagné la confiance. Celui-ci, contre son habitude, demeura quelque temps impassible et silencieux ; enfin se décidant à lever son verre, il prononça d'un ton solennel ces paroles : *The Queen !* à la santé de la Reine ! Le Play s'aperçut qu'il avait froissé son commensal par l'omission d'un touchant usage ; il porta le toast, et aussitôt leur conversation reprit le tour accoutumé ! Deux mots qui résumaient tout un ordre de sentiments et d'idées, avaient suffi pour éclairer l'observateur et lui découvrir la principale force sociale de la vieille Angleterre : un pouvoir aimé et respecté. Une autre fois, dans un de ses séjours en Russie, désireux de savoir sur quels fondements y repose la liberté communale, il demandait à un groupe de paysans quelle est la sanction de l'autorité qu'exercent chez eux les anciens. " Penses-tu donc, ô étranger, lui répondit un de ses interlocuteurs en élevant les mains vers les images sacrées, qu'un enfant de la sainte Russie, voudrait jamais, en désobéissant à son père, compromettre son salut éternel ? " Cette exclamation, écrit Le Play, " me révélait le génie de la constitution russe. Elle m'expliquait comment la paix publique se maintient, grâce à la discipline morale que chacun accepte, et pourquoi d'immenses provinces sont gouvernées sans le concours de la force militaire." La vue de ces populations pauvres et cependant contentes de leur sort jetait Le Play dans l'étonnement. Leur misère leur pèse moins, parce qu'elles croient et qu'elles espèrent, se disait-il tout bas. Quel crime ne commettent donc pas les politiciens qui enlèvent au peuple ses croyances si nécessaires !

Il aimait aussi à rappeler ce qu'il devait aux leçons de quelques hommes éminents. Le directeur général des usines du Hartz, M. Alberts, lui avait révélé pour la première fois, dans la permanence des engagements, la condition essentielle de l'harmonie dans les relations entre ouvriers et patrons. Au foyer du baron de Tamm, propriétaire de la forge suédoise d'Osterby, il comprit que les arbitres

de la science sociale sont, non pas les légistes ou les citadins dont les systèmes conçus *a priori* varient suivant les prédispositions de chaque intelligence, mais les maîtres qui passent leur vie sur un domaine rural, veillant chaque jour à l'éducation de leur famille et au bien-être de leur entourage. Enfin, c'est le comte de Rayneval, ambassadeur à Madrid, qui en appelant l'attention de Le Play sur quelques traits frappants de l'histoire contemporaine lui avait prédit la désorganisation qu'entraînerait infailliblement dans la famille française le régime actuel du partage forcé des héritages.

Voilà comment Le Play s'initiait à tous les secrets de la vie des sociétés. Défiant de lui-même, peu pressé de conclure, il ébauchait ses savantes monographies et rassemblait cette collection unique en son espèce qui devait former plus tard la riche galerie des *Ouvriers européens*.

Vers 1843, après quinze années de voyages et d'études, l'apprentissage de Le Play était fort avancé. D'autre part, l'avenir semblait menaçant et les hommes politiques pressentaient de prochains orages. Quelques-uns d'entre eux pénétrés de " la nécessité d'une réforme morale préparée elle-même par un travail législatif qui aurait pour but de neutraliser l'effet des institutions anti-sociales de la Terreur " comprirent tout le profit qu'ils pourraient tirer du trésor amassé par celui qui avaient parcouru de nombreuses régions et scruté, sous les aspects les plus divers, le mécanisme des sociétés humaines. Ils se groupèrent autour de lui, et pendant quatre hivers, de 1844 à 1848, ils se réunirent chaque semaine, soit dans son salon, soit dans celui de Jean Reynaud ou de Victor Lanjuinais. Ils convinrent que Le Play fournirait les éléments de la réforme, mais demeurerait étranger à la politique proprement dite ; il comptait, en effet, aussitôt sa tâche accomplie, reprendre sa liberté d'action pour travailler à l'achèvement d'un ouvrage considérable qu'il avait déjà poussé fort loin, et qu'il devait intituler : *L'art métallurgique au XIXe siècle.*

Sur ces entrefaites éclata la révolution du 24 février 1848 ; quelques mois après, les barricades se dressaient de nouveau, et le sang coulait à flots dans Paris. Le Play comprit alors les salutaires avertissements qu'apportent avec elles de grandes catastrophes nationales. " Le mouvement d'union le plus admirable que j'aie observé dans mon pays, écrit-il, se produisit spontanément à ce terrible spectacle." (1) Les faits, en confirmant ses prévisions, prêtaient à sa parole un surcroît d'influence. Ses amis des divers partis politiques

(1) *Les Ouvriers européens*, 2e édition, I, 431,

se resserrèrent autour de lui. Montalembert, Lanjuinais, François Arago, Jean Reynaud, Thiers avec plus d'insistance encore que tous les autres, l'adjurèrent d'abandonner définitivement la chaire de métallurgie qu'il occupait à l'Ecole des mines pour se dévouer exclusivement à l'œuvre du salut public. Ils réclamaient de lui, non plus seulement qu'il leur procurât les matériaux de la réforme sociale, mais qu'il en exposât les conditions dans un livre qui porterait sa signature. C'était un changement complet de sa vie intellectuelle, mais il crut que c'était le devoir, et il céda.

L'année 1848 marque donc le début d'une troisième époque dans la carrière de Le Play : celle de la propagation de sa doctrine. Avant de l'enseigner aux autres, il s'imposa la tâche de la reviser lui-même. Les années qui suivirent furent employées, l'été, à étudier une fois de plus, sur place, les populations européennes ; l'hiver, à mettre en ordre et à rédiger les documents qu'il avait recueillis. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 le surprit au milieu de ce travail. Cet évènement lui causa un cruel mécompte, et ajourna tout espoir de réforme prochaine. Il rompit en effet le lien qui s'était formé entre les représentants les plus autorisés des différents partis : ils se séparèrent brusquement, ceux-ci pour combattre, ceux-là pour suivre le vainqueur. Le Play, cependant, ne se découragea pas, et poursuivit résolument la tâche dont il allait être seul désormais à supporter tout le poids. Le livre des *Ouvriers européens* fut terminé en 1854. Il contenait trente-six monographies de familles, et présentait, sous forme de conclusion, l'ensemble des institutions et des mœurs qu'une longue expérience et le témoignage unanime des sages de l'Europe commandaient de regarder comme indispensables à la prospérité d'un peuple. Mais cet important travail venait trop tard. Les vérités auxquelles la France eût prêté l'oreille après les journées de juin, elle n'était plus disposée à les entendre. Les énoncer, c'était soulever contre soi le sentiment public ou se condamner à n'être pas lu. Sur le conseil de ses amis, Le Play retrancha du texte tout ce qui n'était pas strictement nécessaire à l'intelligence des monographies. L'ouvrage fut édité à l'imprimerie impériale, et l'Académie des sciences le couronna : tout mutilé qu'il était, c'était encore le plus beau modèle de statistique sociale qui eût jamais paru.

Ce qui assurait à Le Play une autorité incomparable, ce n'était pas seulement sa science profonde, sa longue expérience et ses formidables labeurs, c'est aussi le talent avec lequel il s'acquitta partout des entreprises les plus diverses. " L'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, comme le rappelle si

justement Sainte-Beuve, élevé dans son progrès, dans ses sciences et dans leur application, de la lignée des fils de Monge et de Berthollet," nul n'était moins exposé à subir les entraînements d'une imagination hantée par les fantômes et les chimères. Ses travaux en métallurgie ont fait époque lorsque le prince Anatole Demidoff lui confia la direction des mines de l'Oural et de leurs 45,000 ouvriers. Pour installer les expositions universelles de 1855 et de 1867, c'est à son génie organisateur que l'empereur Napoléon III fit appel. Jamais succès plus éclatant ne couronna de plus habiles efforts, et le gouvernement crut s'honorer en lui offrant, comme récompense, une place au Conseil d'Etat, puis un siège de sénateur.

Les situations élevées qu'occupa Le Play ne le détournèrent en aucune façon du plan de réforme qu'il s'était tracé. Elles lui procuraient, au contraire, par l'influence qu'elles lui permettaient d'exercer, de puissants moyens d'en préparer l'application. C'est ainsi qu'en 1867, commissaire général de cette exposition universelle où la savante beauté de l'ordonnance ravit tous les regards, il conçut et réalisa la noble pensée de mettre sous les yeux de ce grand public trop enclin à s'oublier dans l'admiration des merveilles de l'industrie, un objet plus digne encore de captiver son intérêt à savoir : la condition matérielle et morale des hommes qui les avaient produites. Sur sa proposition, un nouvel ordre de récompense, fut institué, en faveur des ateliers où régnaient le bien-être, la stabilité et l'harmonie. Six cents maisons, les premières du monde, prirent part au concours et les prix furent décernés par le chef de l'Etat, en présence de vingt-cinq mille assistants.

Mais, ce n'était là qu'un passager et brillant épisode plutôt capable de frapper les esprits que de les convertir. Pour gagner l'opinion publique, une institution permanente était nécessaire. C'est pour répondre à ce besoin que Le Play, conformément au vœu de l'Académie des sciences, avait fondé, dès 1856, la *Société d'économie sociale* où tous les hommes dévoués au bien public furent admis à exposer leurs idées. Il publia la *Réforme sociale* en 1867. Cette étude vraiment remarquable, outre qu'elle expose lumineusement la doctrine du maître sur la religion, la propriété, la famille, les divers modes d'organisation du travail et du gouvernement, signale le relèvement de l'autorité paternelle par la liberté de tester, comme la condition préalable d'une restauration de la société française.

Le Play recherchait plutôt des auxiliaires que des lecteurs. Aussi changea-t-il vers cette époque son mode de travail solitaire pour une vie d'apostolat. Il avait déjà recruté quelques disciples destinés à devenir bientôt des maîtres, MM. de Ribbe, Claudio Jannet

Cheyesson, auxquels se joignit, un peu plus tard, M. Delaire. Il redoubla d'activité, multipliant les entretiens, les correspondances avec tous ceux qu'il espérait pouvoir échauffer de son zèle. En même temps, il extrayait de la *Réforme sociale*, un petit livre, le plus substantiel peut-être de tous ses ouvrages, l'*Organisation du travail*, qu'il présenta à l'Empereur au moins de janvier 1870.

L'heure des grandes épreuves approchait pour la France ; Le Play les avait depuis longtemps prévues et annoncées. Ses lettres sont pleines de tristes pressentiments. " La catastrophe ne nous sera pas épargnée, écrivait-il le 25 décembre 1866 à M. Claudio Jannet, car les classes riches se montrent de plus en plus indignes de la haute action directrice qu'elles devraient exercer. La conséquence fatale de cet état de choses ne saurait être douteuse pour un esprit clair voyant. " La guerre éclate, les désastres se succèdent. Le Play ne se laisse pas abattre. N'est-ce pas " par des calamités nationales, selon le mot de Bolingbroke, qu'une corruption nationale doit se guérir ? " On le pressait d'accepter une candidature à l'Assemblée ; comme à d'autres époques, il refusa, convaincu qu'il servirait plus utilement son pays en se donnant tout entier à ses études de prédilection qu'en acceptant les mandats législatifs qui lui étaient offerts. L'idée d'une modification des lois successorales françaises commençait à se répandre, mais la violence des passions publiques égarait l'opinion et la détournait de ces graves problèmes. " Pauvre France, écrivait déjà Le Play en 1859, nos gouvernements depuis soixante-dix ans ont toujours autre chose à faire que la principale : la réforme sociale (1). " Cette paix, unique objet des travaux de sa longue existence, il ne devait pas lui être accordé d'en saluer l'avènement. Il le savait, et, sans se décourager, il semait du moins pour l'avenir. Dès 1871, il s'occupa d'organiser les groupes locaux des *Unions* qui, en se multipliant sur divers points du territoire, avaient pour mission d'inspirer le goût des études sociales et de vulgariser les principes sur lesquels repose le salut des nations. En 1875, il publia la *Constitution de l'Angleterre*, en collaboration avec M. Delaire, et, l'année suivante, la *Réforme en Europe et le salut de la France*. Enfin, Le Play donna un peu plus tard, dans la *Constitution essentielle de l'humanité*, le résumé de son œuvre, et comme le testament de sa vie, en même temps qu'il créait, par la fondation d'une Revue périodique, *La réforme sociale*, l'organe destiné à perpétuer son enseignement.

Cet enseignement, il excellait dans ses causeries, à le présenter

(1) De Ribbe, *Le Play d'après sa correspondance*. 311.

sous une forme originale et piquante. Rien de curieux comme le salon de la place Saint-Sulpice, où, chaque soir, il conviait ses amis. Il en avait de tout pays et de toute langue. Une même idée, celle de la paix à établir entre les hommes, les réunissait autour de ce vieillard "petit, courbé, amaigri, à la parole brève et saccadée. Il ne fixait pas tout d'abord l'attention; mais, dès qu'on l'avait observé, on était frappé de la délicatesse de ses traits. Le front était haut, découvert, fortement bombé; les yeux, enfoncés sous d'épais sourcils et affaiblis par une longue vie d'études, étaient souvent baissés vers la terre et même fermés; mais, dès qu'il voulait exprimer une pensée, prendre part à un entretien, la clarté du regard révélait la pénétration et la fermeté; le sourire courait volontiers sur ses lèvres." (1)

Cependant, l'infatigable travailleur touchait à l'heure du repos. La religion, qui lui était apparue comme l'indispensable fondement de toute prospérité humaine, l'aidait à supporter les secousses successives qui ébranlaient le corps, sans abattre l'indomptable activité de son âme. En 1879 il fut saisi d'une première atteinte de la maladie de cœur qui menaça de l'emporter. Il se prépara aussitôt à bien mourir. "J'ai revu dans cette seconde maladie, écrivit-il alors à M. Lacointa, l'approche des joies éternelles. Comme dans la première de 1830, mes impressions ont été les mêmes. Du coup d'œil suprême, je n'ai point vu, comme certains mystiques, le néant de la vie humaine. Loin de là, j'en ai de nouveau constaté l'importance. La vie présente est le poste où nous devons gagner notre classement dans la vie future. Nous devons être heureux d'y rester pour faire notre devoir. Le plus grand de tous est d'acheminer nos concitoyens vers la vérité éternelle."

Certes, hâtons-nous de le dire, il avait pleinement fait son devoir et fidèlement tenu son poste, celui qui donnait de la vie humaine cette admirable définition. Une pensée haute et désintéressée, conçue dans l'ardeur généreuse de la jeunesse, à l'aspect des rues ensanglantées de Paris, alors qu'il était lui-même en proie à d'intolérables souffrances, l'avait animé et soutenu jusqu'au dernier jour. Pour acquérir, afin de l'enseigner à ses compatriotes, la connaissance des principes sur lesquels repose la prospérité des sociétés humaines, que de peines, que de périls même n'avait-il pas affrontés! Dès qu'il crut enfin tenir la vérité, il ne recula devant aucun sacrifice pour en assurer le bienfait à son pays. Il abandonna sans hésitation, mais non sans chagrin, des fonctions qu'il aimait et qu'il

(1) Lacointa, F. Le Play, *Correspondant du* 25 *avril* 1882.

illustrait. Il manifesta constamment. de tous les genres de courage, le plus rare, celui qui consiste à braver l'impopularité et à attaquer en face des préjugés puissants. S'il ne les avait pas détruits, il était parvenu du moins à en ébranler quelques-uns.

La sérénité qui règne dans les dernières lignes qu'ait tracées la main de Le Play et que nous aurons occasion de citer en terminant cette étude, témoigne de la paix intime dont son âme était alors remplie et que lui procuraient d'inébranbles convictions. A aucune époque de sa vie, il n'avait connu le scepticisme ; toujours il demeura ferme dans sa conviction en Dieu et dans son attachement à la loi morale. A mesure que ses observations s'étendirent, l'évidente supériorité de la religion catholique sur tous les autres cultes frappa son esprit et le confirma dans les croyances de ses premières années. Religieuxnon seulement par principe et par sentiment, mais encore en pratique, le sage à qui Sainte-Beuve faisait honneur " d'avoir tenté de relever parmi les siens la statue du Respect " mourut, le 5 avril 1882, dans la foi de cette Eglise catholique que M. Guizot n'avait pas craint de saluer comme " la plus grande école de respect qu'ait jamais eue le monde."

Pour obéir à des intentions souvent exprimées, toute pompe, tout honneur terrestre a été écarté de ses funérailles ; l'ami le plus éclairé, le plus vigilant que la classe ouvrière ait jamais eu, avait formulé le désir que l'on distribuât aux pauvres la somme qui eût dû être dépensée pour des obsèques solennelles ; la parole humaine ne peut, du reste, rien ajouter aux prières, aux bénédictions religieuses ; elle est impuissante à égaler les accents de la liturgie funèbre. Ce qui n'avait pu être exclu, c'est l'hommage de l'assemblée d'élite qui a accompagné, le 10 avril, la dépouille mortelle du grand citoyen, du restaurateur moderne de la science sociale ; autour de ce cercueil se sont rencontrés, dans un même sentiment de vénération et de respect, les représentants les plus considérables de partis différents. Inutile de dire que ce fait constitue à lui seul un panégyrique des plus éloquents : il proclame hautement que la beauté de l'âme d'un chef d'école ajoute toujours à l'autorité de la doctrine ; que la vertu est une grandeur morale qui domine, en les rehaussant, les mérites du penseur ; que la pure auréole ne saurait manquer de couronner le nom d'un bienfaiteur de l'humanité.

L'ABBÉ M. H. BÉDARD, P. S. S,

LA FORME DE VIE AU SEIN DU CLERGÉ

(*Suite*)

II. Exceptions ou restrictions dans la pratique de la pauvreté et de la vie commune au sein du clergé des premiers siècles.

1° Les clercs des premiers siècles ont-ils tous et toujours mené la vie commune ? Les communautés ecclésiastiques avaient-elles les caractères généraux, spécialement la stabilité des communautés religieuses de nos temps ?

Ce que nous avons dit de la vie commune à l'âge apostolique s'applique aux siècles qui ont suivi. La seule communauté fortement constituée dans les premiers siècles était celle de l'Eglise ; les autres associations religieuses n'avaient d'autre lien vraiment résistant que celui qui les rattachait à cette unité ; tous les autres étaient précaires et cédaient selon les exigences des temps et des lieux. Les clercs vivaient en commun autant que les circonstances le permettaient, parce que la vie commune est fondée sur l'usage même et les obligations de la cléricature, parce que Jésus-Christ a institué ce genre de vie au sein du collège apostolique, parce que les grâces les plus abondantes et d'ineffables douceurs sont promises "aux frères qui habitent ensemble." Mais ici, tout le presbytère d'une cité ne formait qu'une seule communauté ; là, les membres de la hiérarchie présentaient plusieurs groupes ; ailleurs, on voyait tour à tour les clercs se réunir et se séparer selon que le permettaient ou l'exigeaient les événements.

En général, les communautés ecclésiastiques se déguisaient plus ou moins, surtout dans les temps de persécutions, sous l'apparence de sociétés domestiques ou civiles. Une puissante famille patricienne pouvait abriter à l'aise tout le clergé d'une grande cité. Si l'évêque avait été marié et possédait une famille, il pouvait y introduire ses clercs et vivre avec eux, " présidant à la fois l'Eglise de Dieu " et " gouvernant ses enfants." Les clercs d'une cité pouvaient se réunir en corporation funéraire, en société hospitalière, etc.

Les lecteurs un peu familiers avec les monuments des premiers siècles n'auront pas de peine à saisir la vérité de nos paroles.

2° Autre question. La pauvreté parfaite était-elle universelle au sein du clergé des premiers siècles ? Ou plutôt, la désappropriation était-elle universellement pratiquée parmi les clercs ?

Non, une partie des clercs conservaient la possession et même la propriété de certains biens.

Nous l'avons déjà remarqué, la désappropriation complète est prescrite par le concile de Trente à tous ceux qui font profession de la perfection évangélique, mais elle n'est point essentielle à cet état. Ce qui est contraire à la pauvreté religieuse, ce n'est pas la possession ni même la propriété du *nécessaire*, mais la possession ou la propriété du *superflu*. L'Eglise, il est vrai, s'est élevée, dans ces derniers siècles, avec beaucoup d'énergie contre le pécule, à cause des périls qu'il entraîne pour le maintien de la pauvreté religieuse, et des décadences qu'il suppose ou qu'il amène ordinairement ; mais, à ne tenir compte que de la nature des choses, on peut entrer et vivre dans l'état de perfection évangélique tout en demeurant propriétaire de quelques objets, bien plus, d'une terre ou d'un autre capital nécessaire à un honnête entretien.

C'est ce que l'on vit fréquemment dans l'antiquité. Les Pères des déserts d'Orient, au IVe, au Ve et au VIe siècle, se considérèrent souvent comme les maîtres absolus de certains fruits de leur travail, d'un livre ou d'autres objets. La même discipline apparaît dans les premiers monastères de l'Occident, au IVe et au Ve siècle ; il n'est pas douteux qu'elle a été très fréquente chez les ascètes des trois premiers siècles.

Au sein du clergé, la même liberté a existé dans les origines de l'Eglise.

Saint Paul déclare que les prêtres qui s'acquittent dignement de leur office " sont dignes d'un double honneur (1)," c'est-à-dire, selon l'interprétation commune, d'une double part dans les distributions ecclésiastiques. Les *constitutions apostoliques* règlent que " des bénédictions ou eulogies qui demeurent dans les mystères, l'évêque aura quatre parts, le prêtre trois, le diacre deux, les sous-diacres, les lecteurs, les chantres, les diaconesses une (2)." On trouve des règlements semblables dans les *canons des Apôtres* (3). Saint Cyprien parle des " frères qui reçoivent la sportule, *sportulantes fratres*," c'est-à-dire une distribution quotidienne (4) ; ailleurs, il fait mention de distributions mensuelles, *divisiones mensurnæ* (5) ; les distributions des

(1) I Tim., v. 17.

(2) *Const. apost.*, l. VIII, *c.* 31 ; *Patr. græc.*, I, 1127.

(3) Can. 4, 58 ; Labbe, I, 26, 38.

(4) S. Cypr. *Ep.* 66 ; *Patr. lat.*, IV, 399.

(5) Id., *Ep.* 34 ; *ibid.*, 324.

prêtres sont distinguées de celles des clercs inférieurs ; certains confesseurs reçoivent autant que les prêtres, parce qu'ils se sont distingués par leur courage dans la persécution, *sportulis iisdem cum presbyteris honorentur* (1).

Ces distributions constituaient une sorte de pécule assez semblable, croyons-nous, aux " portions de pain, de vin et de pitance " remises chaque jour, aux religieux, dans un très grand nombre de monastères bénédictins au XIVe et au XVe siècle.

Bien plus, il arrivait souvent que les clercs les plus fervents eux-mêmes conservaient la disposition d'un petit capital nécessaire à leur entretien. Saint Cyprien, au témoignage de son diacre Pontius, distribua tous ses biens aux pauvres, et cependant il parle, dans une de ses lettres, d'une " quantité qui lui est propre " et dont il ordonne de secourir les étrangers indigents (2). Saint Ambroise, raconte son biographe Paulin, " donna à l'Eglise ou aux pauvres, lorsqu'il fut ordonné évêque, tout l'or ou l'argent qu'il avait ; il abandonna encore à l'Église tous les domaines qu'il possédait, en réservant l'usufruit à sa sœur, ne gardant rien qu'il pût appeler sien, voulant suivre son Maître dans la nudité, avec la liberté d'un parfait dégagement (3)." Cependant on le voit léguer avant sa mort quelques biens à son frère. Le même Père enseigne que les clercs, sous peine d'être imparfaits, ou bien doivent donner à l'Eglise tout ce qu'ils possèdent, ou bien, s'ils se réservent ce qui est nécessaire à leur entretien pour ne point lui être à charge, *nolens Ecclesiam gravare,* doivent s'acquitter de tout leur office sans prétendre rien recevoir (4). Considérez, dit-il encore aux ministres de l'autel, comment, selon l'enseignement de l'Apôtre, ceux qui sont admis au service de l'Eglise doivent dédaigner les choses de ce monde. A vous spécialement, il recommande le mépris des richesses ; il ne vous permet que ce qui peut vous porter à la piété Ne vous embarrassez pas des affaires du siècle parce que vous êtes dans la milice de Dieu ; car celui qui exerce cette milice spirituelle doit s'abstenir de la pratique des affaires terrestres, se contentant des fruits de son petit champ, s'il en a un ; s'il n'en a pas, du fruit

(1) *Ibid.*

(2) Id., *Ep.* 36 ; *ibid.*, 327.

(3) Paulin., *Vita S. Ambr.*, 38 ; *Patr. lat.*, XIV, 40.

(4) S. Ambr., *De off. min.*, l. I, c. xxx, 152, *Patr. lat.*, XVI, 68.

de sa solde (1)." Saint Augustin pose le même principe et admet la même restriction.

On peut conclure de plusieurs passages de Julien Pomère qu'au Ve siècle, les clercs qui conservaient leur patrimoine n'étaient pas rares : " L'Evêque, chargé de la dispensation des aumônes, dit cet auteur dans son traité de la *Vie contemplative*, reçoit et distribue les dons de la charité sans attache cupide, au contraire avec une louable charité, quand il a laissé à ses parents, distribué aux pauvres ou donné à l'Eglise tout ce qu'il possédait, et que, par amour de la pauvreté, il s'est mis au rang des pauvres, de manière à vivre lui-même comme un pauvre volontaire du bien commun des pauvres (2). Mais ceux qui sont trop faibles pour ce qu'ils possèdent, si cependant ils laissent à l'économe de l'Eglise leur portion des revenus ecclésiastiques pour être distribuée à ceux qui n'ont rien, gardent leur bien sans péché... S'il leur semble qu'ils doivent prendre leur part pour ne point paraître la mépriser, sans pouvoir cependant se décider à abandonner tous leurs biens par la honte d'être pauvres à la vue des leurs, il leur sera salutaire de considérer que c'est un plus grand désordre encore de vivre des aumônes des pauvres quand on a des biens (3). Ceux qui, possédant des biens propres, prétendent recevoir quelque chose, pèchent grandement en prenant ce qui ne devrait servir qu'à l'entretien des pauvres. Le Saint-Esprit dit des clercs : " Ils mangent les péchés de mon peuple (4)." Mais de même que ceux qui n'ont rien en propre reçoivent non pas les péchés, mais les aliments dont ils ont besoin, ainsi ceux qui possèdent des biens prennent non pas des aliments qu'ils ont en abondance, mais les péchés d'autrui (5)"

(1) Considera quemadmodum eos qui ad officia Ecclesiæ accedunt, despicientiam rerum humanarum habere debere doceat... Tibi fili, contemptum divitiarum suadet, nihil permittens nisi quod te exerceat ad pietatem... Non te implices negotiis secularibus, quoniam Deo militas. Etenim... qui fidei exercet militiam, ab omni usu negotiationis abstinere debet, agelluli sui contentus fructibus, si habet ; si non habet, stipendiorum suorum fructu. S. Ambr., *ibid.*, c. xxxvi, 183-4 ; col. 77-78.

(2) Julian. Pomer., *De Vita contempl.*, l. II, c. xi ; *Patr. lat.*, LIX, 455.

(3) *Ibid.*, c. xii ; col. 455-6.

(4) Os. W, 8, Julien Pomère fait un jeu de mot. En effet, *peccata* ou *péchés* signifient ici proprement *victimes pour le péché.*

(5) Sed sicut nihil habentes proprium, non peccata, sed alimenta quibus indigere videntur, accipiunt ; ita possessores, non alimenta quibus abundant, sed aliena peccata suscipiunt. *Ibid.*, c. x, 1 ; col. 454.

" Les clercs propriétaires, dit-il encore, qui ne réclament rien, il est vrai, comme leur étant dû, mais qui cependant vivent des revenus de l'Eglise, se rendent coupables d'un péché dont je ne saurais dire la gravité, en recevant la nourriture des pauvres, en chargeant des frais de leur entretien l'Eglise qu'ils devraient aider de leurs biens propres. Ils donnent à penser qu'ils ne vivent en communauté que pour n'avoir pas de pauvres à nourrir, d'hôtes à recevoir et pour ne pas diminuer leur fortune par des dépenses journalières. Ces clercs, alors même qu'ils donnent à l'Eglise une part de leurs revenus, comme une pension pour leur entretien, ne doivent point se préférer par une vaine jactance à ceux qui n'ayant rien du tout sont nourris et vêtus par elle ; car il y a plus de perfection à se dépouiller des biens de ce monde, à ne rien avoir et à ne rien désirer ici-bas, qu'à donner à l'Eglise une petite portion de ce qu'on possède, pour se vanter peut-être ensuite de sa générosité. .....Qu'est-il de difficile dans ce que je dis ? Est-ce de ne pas recevoir de l'Eglise ce dont on n'a pas besoin, ou de renoncer à ce qu'on possède ? Si l'on ne veut pas abandonner ses biens, afin d'avoir de quoi vivre, pourquoi recevoir quelque chose dont on aura à rendre compte (1) ? "

Ainsi, selon Julien Pomère, le clerc ne peut pas mener " la vie contemplative," c'est-à-dire, en termes plus récents, être véritablement religieux, s'il ne vit pas dans la pauvreté ; autrement, il ne ferait pas profession du renoncement conseillé par Jésus-Christ à ceux qui veulent être ses parfaits disciples. Le clerc qui abandonne tous ses biens et reçoit sa subsistance quotidienne des aumônes de l'Eglise va jusqu'à la perfection du renoncement conseillé par le Sauveur ; mais celui qui conserve en propre les revenus nécessaires à son entretien et vit au milieu des autres clercs sans être à charge à l'Eglise, pratique un renoncement moins parfait sans doute, mais suffisant à l'état clérical et à la vie contemplative. Selon cet auteur, il est permis aux faibles de garder leur patrimoine ; mais il ne leur est pas permis ensuite de vivre des revenus de l'Eglise : car cet écrivain le rappelle à plusieurs reprises, les biens de l'Eglise sont le patrimoine des pauvres ; or, si les ministres de l'autel ont droit aux revenus ecclésiastiques, c'est comme pauvres, et comme clercs à ce titre, les clercs devant être pauvres. Ces maximes sont souvent rappelées dans les monuments des premiers siècles :

(1) Nam, quæro, quid sit eorum quæ dixi difficile ? Ut homo id quod opus non habet, ab Ecclesia non accipiat, an ut quod habet sine causa contemnat ? Si propter hoc non vult sua relinquere ut habeat unde vivat, ut quid accipit unde rationem reddat ? *Ibid.*, 3 ; col. 455.

" L'évêque, lisons-nous dans les *canons des Apôtres*, peut prendre sur les revenus de l'Eglise ce dont il a besoin, si toutefois il est dans le besoin (1)."

Il ne faudrait donc point croire qu'il y eût dès lors un clergé propriétaire, comme celui que nous verrons s'établir à partir du VIe siècle, possédant tous les biens qu'il peut avoir reçus de ses parents ou d'autres sources séculières, les administrant et en disposant comme il l'entend, recevant en outre de l'Eglise autant de revenus qu'il lui en faut " pour un honnête entretien." Dans les premiers siècles, l'état de pauvreté évangélique apparaissait comme obligatoire pour les clercs, à peu près comme la continence parfaite ; tous devaient vivre en pauvres, comme tous devaient demeurer étrangers aux noces de la terre. Plus tard, les clercs de l'Orient ne demeurèrent point fidèles à la sainte loi du célibat ; ceux de l'Occident abandonnèrent de leur côté la perfection de la pauvreté évangélique. Mais, à l'origine et longtemps, il y avait une véritable obligation pour tous les membres de la hiérarchie, de vivre en pauvres comme de s'abstenir du mariage. S'ils possédaient quelques revenus ou même quelque capital, c'était en vue de leur entretien dans les limites des besoins de la nourriture et du vêtement.

" Les distributions ecclésiastiques, dit un autre texte inséré aussi dans le *Corpus juris*, sont pour les clercs qui n'ont pas de parents ou de proches pouvant les nourrir ; mais s'ils peuvent être entretenus de leurs propres biens ou de ceux de leurs parents, ils commettraient un sacrilège, *sacrilegium profecto committunt*, en recevant ce qui est des pauvres, et par un tel abus. ils mangeraient et boiraient leur condamnation (2)." " D'où il faut nécessairement conclure, observe Amort, que tous les anciens clercs soucieux de leurs obligations, qui vivaient des revenus de l'Eglise, n'avaient point de biens propres, et qu'ainsi ils étaient tous pauvres par condition naturelle ou par renoncement exprès (3)."

Aussi nous pouvons appliquer généralement, à tous les membres de la sainte hiérarchie durant les premiers siècles, les conclusions que Thomassin énonce sur les évêques de cette époque :

(1) Percipiat autem et ipse, si modo indiget, quantum ad necessarios suos.... usus opus habet. Can. 40 ; Corp. jur. can., *Decr.* II P., caus. XII, 9. I, c. xxii.

(2) Corp. jur. can., *Decr.* II P., caus. I, 9. II, c. vi, et caus. XVI, 9. I, c. lxviii. *Cf. Regul. monach. ex scriptis* Hier., c. iv ; *Patr. lat.*, XXX, 333.

(3) *Vetus disciplina canonicorum regularium et sæcularium*, P. I, 9. iv, n. 5.

"1° Les anciens évêques, dit-il, avaient ordinairement quitté leur propre patrimoine, et s'étaient ainsi dévoués à la vertu qui met ses richesses à ne rien posséder en propriété dans le monde.

"2° Etant ensuite appelés à l'épiscopat ou à d'autres bénéfices (1), ils en vivaient simplement comme pauvres, et comme du bien de tous les pauvres.

"3° S'ils avaient le gouvernement des grands biens et des fonds d'une Eglise, ils les considéraient comme les biens d'une communauté où tout était commun et où personne n'avait rien en propre : en sorte que, quelque riche que pût être l'Eglise, chaque ecclésiastique et chaque bénéficier (?) ne possédait rien en particulier et était lui-même pleinement possédé de l'esprit de la pauvreté évangélique (2)."

(1) Terme impropre : le *mot* et la *chose* appartiennent à une époque postérieure.

(2) *Discipl. ecclés.*, P. III, liv. III, c. I, n. 6.

DOM. BENOIT.

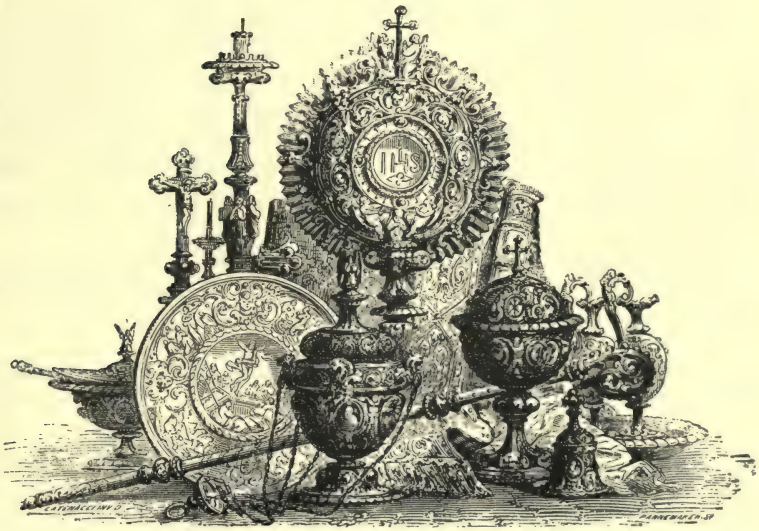

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

XV

Un odieux personnage.—Dialogue historique.—La guerre de 1812.—Le fort Saint-Louis en 1815.—Les restes du duc de Richmond.—L'incendie du château Saint-Louis (23 janvier 1834).—La terrasse Durham.—Evénements politiques.—Destruction.

Parmi les personnages qui fréquentèrent le château Haldimand pendant le séjour qu'y firent les gouverneurs, il faut citer le notoire Herman-Witrius Ryland, secrétaire intime de Lord Dorchester et de ses quatre successeurs, puis membre du Conseil Législatif et secrétaire du Conseil Exécutif. Il écrivait, le 23 décembre 1804, les lignes suivantes qui font voir tout ce qu'il y avait de fanatisme et de fiel au fond de son cœur : " *We have been mad enough to allow a company of French rascals to deprive us for the moment of the means of accomplishing all this* (la domination de l'anglicanisme dans le Bas-Canada) ; *but one prudent decisive step might rectify this absurdity.*" Il fit l'impossible pour empêcher M. Dunn, administrateur de la colonie, de reconnaître Mgr Plessis comme évêque de Québec et d'accepter son serment de fidélité au roi d'Angleterre. Il écrivit à ce sujet : "Je méprise et je hais la religion catholique, parce qu'elle ravale l'esprit humain et qu'elle est fatale à tous les pays où elle existe."

Le gouverneur intérimaire passa outre.

En 1807 arriva à Québec le gouverneur Sir James-Henry Craig,—dont nous avons déjà parlé,—qui devait s'entendre parfaitement avec cet odieux personnage. (2)

(I) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre, 1893, février, mars, mai, juin, septembre, octobre 1894.

(2) Ryland se rendit à Londres pour appuyer de sa parole un mémoire de Craig qu'il avait indubitablement inspiré et dont l'objet était de détruire tout ce qui était catholique et français dans le Bas-Canada. On répondit à l'envoyé de Craig qu'il avait raison, en principe, mais qu'il ne fallait pas oublier que les Canadiens étaient la majorité dans leur pays. Le "mémoire" fut mis de côté. Plus tard, vers 1820, un autre fanatique, le juge Sewell, fit des instances auprès du gouvernement de la métropole pour que l'union de toutes les pro-

Craig, dit M. Garneau, était un officier de quelque réputation, mais un "administrateur fantasque et borné, qui déploya un grand étalage militaire et parla au peuple comme il eût parlé à des recrues soumises au fouet."

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce gouverneur aux étranges allures quitta, quelques mois avant son départ de Québec, le château Haldimand, dépendance du château Saint-Louis, pour aller habiter ce dernier édifice. Ce fut dans une des salles du château Saint-Louis qu'eut lieu, au mois de juin 1811, le célèbre dialogue entre sir James Craig et Mgr Plessis, dans lequel le gouverneur voulut jouer au Napoléon. (1) L'illustre évêque qui devait, plus tard, obtenir de l'Angleterre, pour l'Eglise du Canada, une indépendance que celle-ci n'avait connue ni sous le nouveau régime, ni même sous le régime français, déploya en cette circonstance autant de fermeté que de tact et de modération. Il était d'ailleurs fort instruit, et avait une connaissance étendue des lois anglaises touchant le domaine religieux. Craig, qui voulait que le roi de la Grande Bretagne nommât les évêques et les curés canadiens, et ignorait la doctrine catholique relativement à la juridiction spirituelle, tenta de faire briller aux yeux du prélat les avantages matériels qui lui reviendraient en acceptant la suprématie ecclésiastique du roi. Le prélat ne prononça pas le mot *comediante*, qui échappa, a-t-on dit, à Pie VII dans l'entretien de Fontainebleau, quelques mois plus tard, mais il exposa d'une façon lucide (2) la doctrine de l'Eglise à son interlocuteur, moins susceptible de la comprendre qu'était Napoléon.

Les événements de la " guerre de 1812 " vinrent servir nos intérêts. Mis en suspicion, maltraités dans leurs chefs par une caricature de potentat, les Canadiens n'avaient rien perdu de leur loyauté, et ils oublièrent généreusement leurs griefs lorsque sir

vinces britanniques de l'Amérique du Nord fût décrétée, dans un but d'anglicisation et d'écrasement pour les Canadiens-Français. L'Angleterre ne voulut rien faire alors contre ses fidèles sujets du Bas-Canada, et ce ne furent que les imprudences de ceux qui préparèrent la regrettable insurrection de 1837, et cette insurrection elle-même, qui nous valurent le régime du Conseil Spécial, puis l'union des deux Canada dans des conditions difficiles, " dangereuses " sous certains rapports, ruineuses et injustes au point de vue financier.

(1) Mgr Plessis dit que l'entretien dura *sept quarts d'heure* ; sir James Craig dit qu'il dura *deux heures et demie*. Il est évident que l'un des deux personnages avait trouvé le temps plus long que son interlocuteur.

(2) Rentré chez lui, Mgr Plessis s'empressa d'écrire ce qu'il venait de dire au gouverneur.

George Prevost, successeur de Craig, leur témoigna une confiance qui était à leur honneur réciproque. La guerre ayant été déclarée, en 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis (à propos du *droit de visite*), le gouverneur donna la garde de sa capitale aux Canadiens-Français. Il n'en fallait pas davantage pour faire éclater la générosité et les sentiments chevaleresques de nos pères. Le plus brillant fait d'armes de cette campagne de 1812, 1813 et 1814, fut la bataille de Châteauguay (26 octobre 1813), où le colonel de Salaberry et ses trois cents voltigeurs franco-canadiens défirent sept mille Américains commandés par le général Hampton. (1) Après la guerre, l'Angleterre victorieuse et reconnaissante confirma les promesses faites par sir George Prevost à l'évêque de Québec, et tous les droits des Canadiens-Français, relativement au domaine religieux, furent enfin et définitivement reconnus.

Monsieur Joseph Bouchette, dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada*, publiée à Londres en 1815, s'exprime ainsi :

" En 1759, la population de Québec se montait à environ huit à neuf mille âmes ; à présent, y compris les faubourgs, elle est d'à peu près 18,000. Les édifices publics sont le château Saint-Louis, l'Hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines, le monastère des Jésuites actuellement converti en casernes, les cathédrales protestante et catholique, l'église écossaise, l'église de la basse-ville, la maison de Justice, le séminaire, la nouvelle prison, et les casernes de l'artillerie ; il y a deux marchés, une place d'armes, une parade et une esplanade. De ces bâtiments, le château Saint-Louis étant l'objet le plus saillant sur le sommet du rocher, mérite le premier d'être remarqué ; c'est un beau bâtiment de pierre, situé près du bord d'un précipice d'un peu plus de deux cents pieds de hauteur, et soutenu de ce côté par un ouvrage solide en maçonnerie, qui s'élève jusqu'à la moitié de l'édifice, et surmonté d'une galerie spacieuse, d'où l'on a une vue très imposante du bassin, de l'Ile d'Orléans, de la Pointe Lévi, et du pays d'alentour. Le bâtiment a en totalité

(1) La " guerre de 1812 " se termina par le traité de Gand, du 24 décembre 1814. " La bataille de Châteauguay surtout fut décisive. On l'a comparée, non sans raison, aux Thermopyles, et le nom de Salaberry a été exalté, en prose et en vers, à l'égal de celui de Léonidas. Si cet enthousiasme a pu paraître excessif à raison de la courte durée de l'engagement et du petit nombre de tués et de blessés de notre côté, la résistance à des forces si supérieures et les résultats qu'elle a eus suffisent pour la justifier. Ce n'est, si l'on veut, qu'une vive fusillade, un éclair au coin d'un bois ; mais cet éclair a illuminé tout notre avenir. Il a fait voir encore une fois à l'Angleterre qu'elle devait compter avec nous ; il a donné raison à la politique du général Prevost."— P.-J.-O. Chauveau.

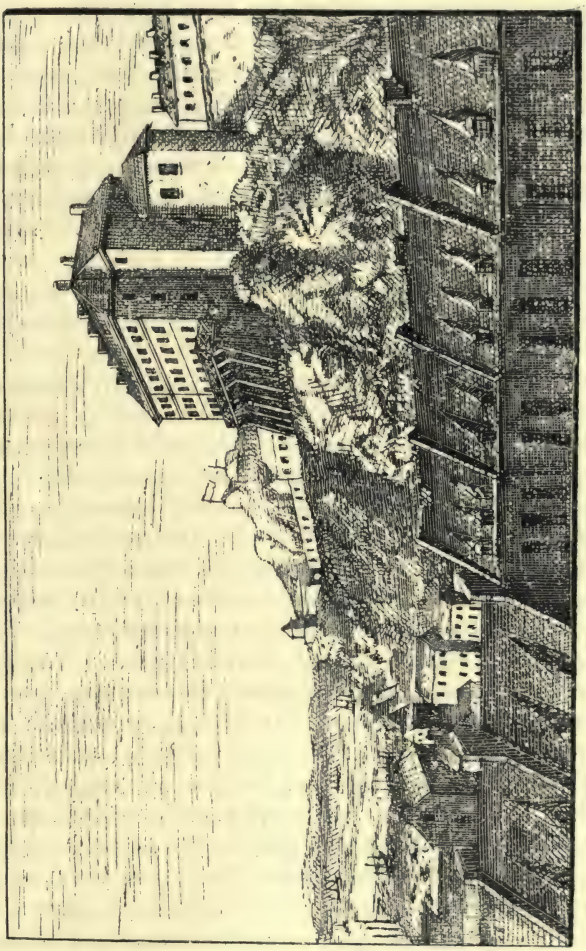

LE CHATEAU St.-LOUIS, QUEBEC
détruit par le feu le 23 janvier 1834
d'après un dessin de W. S. Sewell. Gravé par Geo. St. Michel.

162 pieds de long sur 45 de large ; il a trois étages, mais du côté du Cap il paraît beaucoup plus haut : chaque extrémité est terminée par une petite aile qui donne au tout ensemble un air libre et régulier ; la distribution intérieure est commode, les décorations sont pleines de goût et magnifiques, et convenables à tous égards à la résidence du Gouverneur Général, Il fut bâti peu après que la ville eût été fortifiée par des ouvrages réguliers, par conséquent il offre assez peu de beautés qui puissent attirer l'attention : pendant une longue suite d'années il fut négligé au point qu'on le laissa dépérir, et cessant d'être la résidence du commandant en chef, il ne servit plus qu'aux bureaux du gouvernement, jusqu'en 1808, que le parlement provincial adopta une résolution pour le réparer et l'embellir ; on vota en même temps pour cela la somme de 7000 livres sterling, et on commença aussitôt les travaux. L'argent qui était destiné à cet objet ne se trouva pas suffisant pour défrayer les dépenses d'après la grande échelle sur laquelle les améliorations avaient été commencées ; mais on vota une somme additionnelle pour couvrir tous les frais, et à présent, comme résidence du représentant de Sa Majesté, il fait beaucoup d'honneur à la libéralité et à l'esprit public de la province. Sir James Craig fut le premier qui en prit possession. La partie appelée proprement le Château, occupe un côté de la place ou de la cour ; du côté opposé est un vaste bâtiment (1) divisé en différents bureaux du gouvernement tant civil que militaire, qui sont sous les ordres immédiats du gouverneur ; il contient aussi une belle enfilade d'appartements, où se donnent toujours les bals et les autres amusements de la cour. Durant l'état de dépérissement du Château ce bâtiment était occupé par la famille du Gouverneur. L'extérieur aussi bien que l'intérieur est dans un style très simple ; il forme une partie de la courtine qui s'étendait entre les deux bastions extérieurs de l'ancienne forteresse de Saint-Louis ; tout auprès sont d'autres bâtiments plus petits servant à de semblables usages, un corps de garde, des écuries, et un vaste manége. (2) La forteresse de Saint-Louis couvrait environ quatre acres de terrain, et formait presque un parallélogramme ; du côté de l'ouest, deux forts bastions à chaque angle étaient unis par une courtine, au centre de laquelle était une porte pour les sorties ; les autres faces présentaient des ouvrages d'une description à peu près semblable, mais d'une

(1) Le château Haldimand.

(2) Transformé en théâtre vers 1839. Détruit par un incendie le 12 juin 1846.

moindre dimension. Il ne reste plus que quelques vestiges de ces ouvrages, excepté le mur de l'ouest qu'on tient en bonne réparation. Le nouveau corps de garde et les écuries, qui font face à la parade, ont un très joli extérieur ; le premier forme l'arc d'un cercle, et a une colonnade sur le devant ; les écuries tiennent au manége, qui est spacieux et en tout point très propre à son usage ; il sert aussi pour exercer la milice de la ville. Au sud-ouest du Château, il y a un excellent jardin bien cultivé, de 90 toises de longueur sur 35 de largeur, et de l'autre côté de la rue des Carrières, il y en a un autre de 53½ toises de longueur sur 42 de largeur, l'un et l'autre pour l'usage du Gouverneur ; le dernier avait d'abord été destiné à former une promenade publique, et planté de beaux arbres, dont il reste encore plusieurs."

Les lignes suivantes, extraites de la *Vie de Madame C.-E. Casgrain* (née Baby) m'ont été communiquées par un des collaborateurs de cet ouvrage intime, intéressant à plus d'un titre :

" Les premières visites de Mme Casgrain au château Saint-Louis, dont elle a gardé un souvenir distinct, datent de 1819. Charles Lennox, duc de Richmond, était alors gouverneur. Quoique arrivé depuis peu dans le pays, il était universellement reconnu par un ennemi des Canadiens et souverainement détesté. La plupart de ceux qui n'étaient pas obligés de faire acte de présence au Château, par suite des devoirs de leur charge ou de leur position, s'abstenaient d'y paraître. Aussi les réceptions et les bals du gouverneur avaient plus que jamais une physionomie anglaise. Les réceptions avaient lieu aux salons du château Saint-Louis ; mais les bals se donnaient en face, dans les salles plus vastes du nouveau château bâti par Haldimand, qui a subi, depuis, bien des vicissitudes, et qui a enfin été converti de nos jours en école normale.

" L'espace libre qu'on voit entre cet édifice et celui de la poste était fermé d'une enceinte de murs auxquels se rattachaient les écuries du gouverneur et le corps de garde situé près de l'entrée qui donnait accès à la cour du château Saint-Louis, et qui s'ouvrait près du pignon de l'école normale actuelle. (1) Un chemin sablé, soigneusement entretenu, faisait le tour de la cour intérieure du Château, dont la façade, peu élevée de ce côté, était d'une architecture très simple. En entrant dans le vestibule, on remarquait la largeur des escaliers qui conduisaient aux salons de réception, et qui avaient vraiment de la majesté. Les salons eux-mêmes étaient

(1) Ces lignes furent écrites vers 1870.—E. G.

d'un goût sévère ; ils respiraient cependant de la solennité, surtout quand on se rappelait tous les personnages célèbres de notre histoire qui y avaient passé, depuis Frontenac, Montcalm, Dorchester, jusqu'aux princes d'Angleterre. Dans le cours de l'été 1819, le

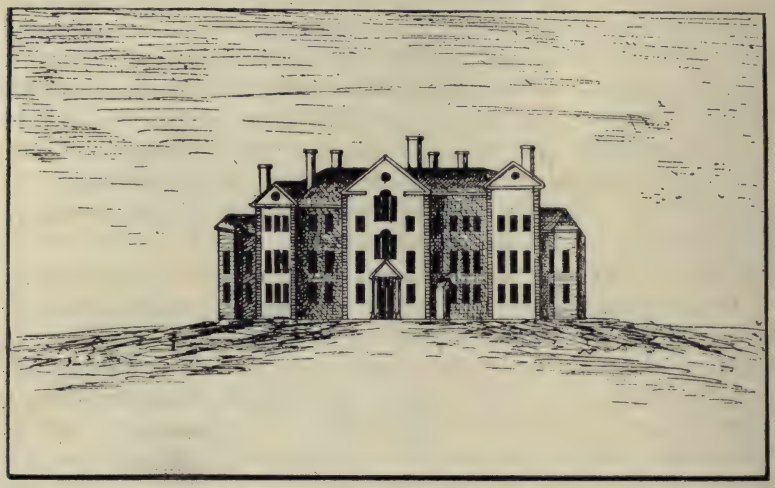

LE CHATEAU ST-LOUIS EN 1830.
Vue prise de l'intérieur du fort.

château Saint-Louis présentait une animation inaccoutumée. Les gardes anglaises étaient doublées à toutes les issues, et une foule nombreuse entrait et sortait sans interruption du château. Le silence de cette foule indiquait une cérémonie funèbre. En effet, elle venait visiter la chambre mortuaire du duc de Richmond, enlevé par une mort tragique dans laquelle la croyance populaire voyait un châtiment de Dieu. On pouvait, raconte notre mère, lire sur toutes les figures qu'on rencontrait une expression de soulagement et de satisfaction secrète.

" Le principal ornement de la chambre funèbre, qui attirait l'attention du monde, consistait en quatre magnifiques candélabres placés autour du catafalque, et qui appartenaient à la famille du noble Lord.

" Chacun racontait à sa manière les incidents de la mort du duc. Mordu par un renard captif, avec lequel il avait voulu jouer en passant à Sorel, au moment où il se rendait à la chasse, il ressentit, au milieu de la forêt, les premières atteintes de la rage que ce renard, pris d'hydrophobie sans que personne ne le sût, lui avait communiquée. Dès que les gens de sa suite s'en furent

aperçus, ils l'engagèrent à descendre à Québec. Il partit en effet ; mais du moment qu'il entrevit l'eau de la rivière d'Ottawa, où il fallait s'embarquer, l'horreur hydrophobique s'empara de lui, et il s'enfonça de nouveau dans la forêt. On l'entendait s'écrier, en se parlant à lui-même : " *Lennox, be a man.*" Mais sa volonté était vaincue : impossible d'avancer. Il fallut l'entraîner malgré lui et le lier dans le canot, où les convulsions de la rage, en entendant les clapottements de l'eau autour de lui, le mirent dans un état indescriptible.

" Il mourut peu de temps après, avant même d'arriver à Québec. Cette fin tragique fit une grande sensation dans tout le pays."

Le duc de Richmond remplissait les fonctions de gouverneur depuis l'année précédente. Son corps fut inhumé dans l'église anglicane de Québec, où on lui érigea un monument.

La mort ne devait plus pénétrer dans cette forteresse Saint-Louis qui avait vu s'éteindre Champlain, Mésy, Frontenac, Callières, Vaudreuil, La Jonquière, et avait abrité la dépouille mortelle du duc de Richmond. Le Château lui-même eut bientôt à subir la loi commune de la destruction des œuvres humaines: l'incendie, qui avait déjà détruit tant d'édifices et d'espérances dans la ville de Québec, devait encore faire disparaître ce monument par excellence des luttes et des gloires du passé. Sous le titre : " INCENDIE DU CHATEAU SAINT-LOUIS," la *Gazette de Québec* du 25 janvier 1834 publia les lignes suivantes qui créèrent une profonde impression dans tout le Canada :

" Cet édifice, qui servait de domicile depuis 150 ans, au moins, aux gouverneurs en chef de tout le territoire présentement connu comme l'Amérique Britannique du Nord, et l'un des objets les plus saillans de Québec vu du côté du port, et qui dominait le précipice qui se trouve entre la citadelle et la basse ville, est devenu la proie des flammes. Avant-hier, vers midi, le feu éclata dans une chambre, au troisième étage, vers la partie sud de la bâtisse, occupée par M. le capitaine McKinnon, aide-de-camp ; et, bien qu'on s'en fût aperçu de bonne heure, et qu'on employât tous les moyens pour en arrêter les progrès, néanmoins il s'étendit avec une rapidité étonnante dans l'étage supérieur, et continua à brûler en descendant, en dépit de tous les efforts des troupes et d'une douzaine de pompes. Maintenant il se présente aux regards avec ses cent ouvertures, ses cheminées à nud, et ses murs dévastés et noircis par les flammes. Hier l'après-midi une couple de pompes essayaient encore d'éteindre le feu dans l'aile du sud.

" Il fut originairement bâti par les Français dans un temps qu'on

ne peut fixer d'une manière certaine ; et quoiqu'il ait été changé et embelli, particulièrement sous l'administration de sir James Craig (ce qui coûta £10,000 à la province), ce sont encore les murs originairement bâtis, lesquels ont échappé, sauf quelques légers dommages, au siège de 1759 par les Anglais, à celui de 1775 par les Américains et au bombardement par sir William Phipps en 1690. (1)

" Depuis une cinquantaine d'années (2) après la découverte du pays, cette place a été successivement le quartier-général de toutes les possessions françaises, à l'époque où elles comprenaient toute l'Amérique Britannique du Nord actuelle, ainsi que la Louisiane et les territoires le long du Mississipi ; et depuis 1759 jusqu'en 1778, que s'effectua l'indépendance américaine, devint le siège du principal commandant de tout le continent de l'Amérique du Nord.

" Ce château était occupé, lors de l'incendie, par le lieutenant-général Aylmer, gouverneur-en-chef, et Lady Aylmer, le capitaine McKinnon, des grenadiers de la garde, et le capitaine Doyle, du 24e de ligne, aides-de-camp, et le lieutenant Paynter, extra aide-de-camp. Le secrétaire militaire (M. le capitaine Airey), occupait des appartemens dans l'édifice communément appelé le vieux château, lequel cependant a été construit par les Anglais après la conquête, et dont on se sert en partie pour les repas et les danses. Les documens publics qui appartiennent à l'administration furent sauvés à temps, ainsi que l'argenterie et la plus grande partie de l'ameublement, qui néanmoins a été endommagé.

" Son Excellence avait fait assurer pour £3,000, au bureau de Québec, le ménage qui est vendu par le dernier gouverneur au suivant, à chaque changement d'administration.

" Le matin de l'incendie, le thermomètre avait marqué 22° au-dessous de zéro, et tant qu'il a duré, le froid a été depuis 2° jusqu'à 8° au-dessous de zéro, accompagné d'un vent perçant, qui soufflait de l'ouest au sud-ouest. La plupart des pompes ne pouvaient pas jouer, à cause du froid, et on n'aurait pu en retirer beaucoup d'avantage sans l'eau chaude qui fut généreusement fournie par les brasseries de MM. Racey, McCallum et Quirouet, et par les communautés religieuses.

" Les citoyens et les troupes se sont signalés par leurs efforts ; mais vu l'impossibilité où l'on était d'atteindre la partie de l'édifice

(1) Le Château qui existait en 1690 fut rasé en 1694 ; mais il est très exact de dire que les murs du deuxième château, dont la construction fut commencée en 1694, avaient résisté au siège de 1759.—E. G.

(2) Près de cent ans.—E. G.

qui donnait sur le précipice, on vit bientôt qu'on ne pourrait réussir à arrêter le progrès des flammes.

" Il en coûtera probablement £25,000 à £30,000 pour construire un nouveau château ; mais la beauté et l'étendue du terrain permettront d'y ériger un très bel édifice, qui pourra faire l'ornement de Québec. La propriété appartient au gouvernement militaire.

" Pendant l'incendie, Lord et Lady Aylmer sont restés chez le Col. Craig ; et ils y sont restés depuis. Ils cherchent à louer une maison en ville. Le feu régna avec une grande violence pendant toute la nuit de jeudi, et on donna de fréquentes alarmes, dans la crainte où l'on était que les maisons des rues La Montagne et Champlain, qui se trouvent au pied du cap, ne prissent en feu par les flammèches que poussait le vent, et les pièces de bois embrasées qui tombaient sur les maisons ou dans les cours ; heureusement la neige qui se trouvait sur les toits, a préservé les maisons, et il n'en a été que cela. Si l'incendie fut survenu en été, bien des propriétés auraient été détruites dans la basse-ville."

Après l'incendie du 23 janvier 1834, le nom de château Saint-Louis fut donné au château Haldimand dans les documents officiels.

Lord Gosford, successeur de Lord Aylmer, avait sa résidence sur le cap, mais les journaux de l'époque parlent fréquemment des dîners qu'il donnait au château.

Lord Durham fit raser, en 1838, les ruines du château incendié en 1834, et fit construire sur une partie des fondements de l'ancien édifice, à environ 180 pieds au-dessus du niveau de la basse-ville, une terrasse ou plate-forme mesurant 160 pieds de longueur (du nord au sud), avec balustrade en bois du côté du fleuve. Cette terrasse fut agrandie et construite dans sa forme actuelle, sur une longueur de 276 pieds, par l'honorable M. Chabot, alors ministre des Travaux Publics, en 1854, puis continuée, en 1879, jusqu'au pied de la redoute du cap Diamant, par le gouvernement du Canada et la ville de Québec, d'après les conseils de Lord Dufferin. Elle a maintenant 1400 pieds de longueur, du nord au sud, c'est à dire depuis l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis jusqu'au pied de l'ouvrage le plus avancé de la citadelle.

La " plateforme " chère aux Québecquois est connue de toute l'Amérique à cause du panorama éblouissant que l'œil y découvre de tous côtés. Depuis 1838, on lui a donné les noms de Plateforme Saint-Louis, Terrasse Durham, Terrasse Frontenac, Terrasse

Dufferin (1) : pour tous les étrangers, elle est l'unique, l'incomparable Terrasse de Québec, la promenade aux vastes horizons, souvent animée par la présence d'une foule joyeuse, toujours peuplée de rêveurs, d'artistes, de poètes et de souvenirs.

Nous touchons à une époque trop rapprochée de nous pour qu'il soit nécessaire de rappeler les événements importants qui s'y sont succédés. Après l'incendie du 23 janvier 1834, le gouvernement loua l'hôtel Union (aujourd'hui l'établissement Morgan) pour y installer la plupart des bureaux publics. De 1838 à 1840, sous le régime du Conseil Spécial, le siège du gouvernement fut la ville de Montréal. Après l'Union et jusqu'à l'établissement de la Confédération, la capitale, et, partant, la résidence des gouverneurs, fut fixée tour à tour dans le haut ou le bas Canada. Ainsi, le Parlement siégea à Kingston, de 1841 à 1843 ; à Montréal, de 1844 à 1849 ; à Toronto, de 1850 à 1851 ; à Québec, de 1852 à 1855 ; à Toronto, de 1856 à 1859 ; à Québec, de 1860 à 1865 ; à Ottawa en 1866.

De 1852 à 1855 et de 1860 à 1865 le château Haldimand fut occupé par des bureaux publics.

Un lugubre événement, *le feu du théâtre*, se produisit au fort Saint-Louis en 1846, et vint continuer l'œuvre de destruction commencée en 1834, et qui devait se poursuivre par l'action du temps, d'abord, puis par la démolition d'une partie des murailles et de quelques petits bâtiments en 1854, puis enfin par la démolition du château Haldimand et du " magasin des poudres " en 1892.

(1) Il y a, à Québec, une très belle avenue appelée *Avenue Dufferin*. Elle court parallèlement à la façade du Palais Législatif, et traverse le terrain des Glacis, non loin du mur d'enceinte qui sépare la porte Saint-Louis de la porte Kent. On sait que la construction de la porte Kent et la reconstruction de la porte Saint-Louis sont dues à l'initiative du marquis d'Ava, comte de Dufferin. Ces deux ouvrages sont fort remarquables.

(*La fin au prochain numéro*)

ERNEST GAGNON.

LE LUCIFÉRIANISME EN CANADA [1]

La maçonnerie n'est pas hostile au protestantisme, il s'en faut de beaucoup ; en adoptant la date de 1717 comme création de la secte succédant à celle des Rosi-Crucians, on trouve que le protestantisme a fortement contribué à l'engendrer. Les fondateurs anglais, en effet, Jacques Anderson, Théophile Désaguliers, Georges Payne, Lumden-Madden, Calvert, King et Elliot sont tous protestants ; Désaguliers, notamment, est fils d'un ministre protestant qui avait quitté la France après la révocation de l'édit de Nantes.

Mais les protestants, qui sont dans le secret de la haute-maçonnerie, tirent, pour la plupart, leur origine religieuse des disciples de Socin, c'est-à-dire des groupes d'adeptes de la réforme les plus hostiles au catholicisme. Si l'on peut s'exprimer ainsi, les sociniens sont à l'extrême-gauche du protestantisme, tandis que les puséistes en forment l'extrême-droite ; cela est si vrai, que c'est chez les puséistes qu'ont lieu les plus nombreuses conversions catholiques, tandis que les sociniens sont naturellement tout mûrs pour le luciférianisme ; eux, ils se convertissent à Satan.

Or, la haute-maçonnerie, tout en faisant cause commune avec l'extrême-gauche (socinienne) et la gauche (anabaptiste, presbytérienne, luthérienne, calviniste, etc.) du protestantisme, n'a nullement pour but final de faire régner sur le globe les idées de Luther, de Calvin et autres prétendus réformateurs. Son but final, nous le connaissons, c'est le culte universel de Lucifer soi-disant Dieu-Bon.

Il s'agit donc d'agir sur les esprits des protestants, de leur faire perdre toute foi en Dieu et en son Christ, comme on cherche, d'autre part, à pervertir l'âme des catholiques.

C'est à cette œuvre que se vouent les Odd-Fellows.

C'est vers 1788 que fut fondé, à Londres, l'Ordre des Odd-Fellows. Ce mot, d'un sens très anodin, veut dire : les drôles de corps, les bons garçons, les joyeux drilles ; dans le public profane, on qualifiait au début leurs réunions de " clubs des originaux." Comme on le voit, il n'y a pas là de quoi inspirer la défiance ; c'est toujours sous des dehors d'aimable compagnon que Satan s'insinue dans la société. Mais, allez au fond des choses, soulevez le voile ; apprenez

(1) *Le Diable au XIXe siècle*, 17e fascicule.

que, dans cet ordre à l'aspect bénin, il y a deux classes d'adeptes, dont l'une absolument secrète, et vous saurez que la seconde classe d'adeptes s'intitule "Ré-Théurgistes Optimates", exactement comme les Palladistes. Il y a encore une différence entre les Palladistes, qui n'ont qu'une classe (en cinq grades), et les Odd-Fellows, c'est que, chez les premiers, le prétendu Dieu-Bon est invoqué uniquement sous le nom de Lucifer (sauf en Italie), tandis que les Odd-Fellows parfaits initiés disent indifféremment Lucifer ou Satan. Ajoutons encore que les Palladistes nomment leurs groupes *triangles*, alors que les Odd-Fellows appellent les leurs *loges*, comme dans la maçonnerie ordinaire des grades symboliques.

Une loge d'Odd-Fellows fut constituée à Manchester, en 1809, et la division s'éleva bientôt entre les ateliers de Londres, Manchester et Liverpool. Les deux derniers se détachèrent de l'association, prirent le titre d'Ordre indépendant des Odd-Fellows, et nommèrent un Comité Central dont tous les membres devaient demeurer à Manchester.

En 1817, le forgeron Wildey, régénérateur des Odd-Fellows, partit pour l'Amérique; il y fonda, en 1819, avec deux francs-maçons, une loge à Baltimore sous le titre distinctif de *Loge Washington n° 1*. Bientôt, des ateliers furent érigés partout; mais il s'éleva promptement entre eux des différends, parce que plusieurs prétendaient au titre de Grande Loge quoiqu'ils n'eussent pas reçu de patente ou de lettres régulières de constitution. Wildey parvint à faire admettre que tous les Frères, en général, se soumettraient à une seule Grande Loge, à savoir celle des Etats-Unis; ce qui eut lieu en 1825. Dès lors, cette dernière fut reconnue comme l'autorité légitime des autres Grandes Loges qui existaient, au nombre de quatre, ayant neuf ateliers dans leur obédience.

Cependant, les Odd-Fellows américains ne purent se mettre en relations avec les Odd-Fellows anglais du même rite, parce qu'aucune loge des premiers n'avait obtenu de patente de Manchester.

Wildey fit à cet effet, en 1826, et à ses propres frais, un voyage en Angleterre; et, le jour même de son départ, on lui remit les lettres-patentes qu'il avait demandées et qui constataient que "à la Grande Loge des Etats-Unis était conférée la haute juridiction sur les Odd-Fellows de ce pays, avec le droit d'y fonder des ateliers, sans l'intervention d'un tiers".—De 1826 à sa mort, qui eut lieu en 1861, Wildey resta presque constamment à la tête de l'association, qui n'était pas encore, du moins jusqu'en 1854, expressément luciférienne.

Vers 1842, de nouvelles difficultés surgirent entre les Odd-Fellows

anglais et les Odd-Fellows américains. Ceux-ci n'admirent pas les Frères anglais à leurs travaux, parce que la Grande Loge de Manchester se refusait à faire coïncider le mot de passe avec celui de la Grande Loge des Etats-Unis, ensuite parce qu'on se proposait d'apporter des changements aux rituels sans entente préalable. La Grande Loge d'Amérique voulait, en outre, qu'on supprimât les banquets dans les loges britanniques, et que, à son exemple, aucune boisson ne fût permise dans les réunions. Un autre point de différence, et peut-être le plus important, fut que les Odd-Fellows anglais payaient moins que les américains et que ceux-ci refusaient de les admettre aux prix fixés en Angleterre. Ces difficultés amenèrent de tels heurts qu'une rupture complète s'ensuivit, de sorte qu'il n'exista plus de relations officielles entre les autorités des deux pays.

En 1851, les Odd-Fellows d'Amérique tinrent leur séance annuelle dans le local de la Grande Loge Nationale de Washington. Il résulta des rapports qui furent présentés que l'association comptait alors aux Etats-Unis 28 Grandes Loges, 1,700 loges inférieures et 160,000 membres environ. Le montant des recettes, pour l'année 1850, s'était elevé à 880,389 dollars (4,401,945 francs).

C'est de cette même année 1851 que date l'introduction des femmes dans l'Ordre des Odd-Fellows. Dans la séance du 20 septembre, l'assemblée générale des sociétaires américains décida que les loges d'Odd-Fellows pourraient tenir des réunions androgynes, et l'on créa pour les femmes un grade, sous le titre de *Rébecca*. Il fut décidé, en outre, que les veuves d'odd-fellows qui feraient la demande d'affiliation seraient reçues de plein droit, sans être soumises à aucun scrutin, qu'elles ne paieraient aucune contribution, et qu'elles porteraient, comme insigne distinctif, un ruban vert et rose; mais cette admission ne pourrait toutefois avoir lieu que si le mari défunt n'avait laissé aucune dette vis-à-vis de la caisse de la loge.

Trois ans plus tard, l'Ordre, étant en pleine prospérité, fut l'objet d'une transformation qui resta ignorée de la plupart de ses membres et qui lui inocula le satanisme.

***

Un maçon écossais, du nom de Longfellow, qui, vers 1837, était venu s'établir aux Etats-Unis, recommandé au F.·. John Cogdell, président de la Grande Loge dite des Anciens Francs-Maçons de la Caroline du Sud, et qui, sachant faire valoir ses services, avait fini par se faire agréer comme secrétaire particulier du F.·. Moïse Hol-

brook, souverain grand commandeur grand-maître du Suprême Conseil de Charleston, s'était affilié aux Odd-Fellows, pour étudier le mécanisme de leur organisation ; Holbrook lui avait bien volontiers accordé l'autorisation de cumulation de rites.

Longfellow s'était voué depuis longtemps à l'étude des sciences occultes. Moïse Holbrook, qui, pour sa part, connaissait à fond tous les secrets de la cabale, avait parfait son éducation de sataniste.

Souvent, Longfellow et Holbrook avaient caressé entre eux le projet de créer dans la maçonnerie un rite nettement luciférien ; le vieux Moïse avait composé à cet effet une horrible cérémonie, qu'il avait intitulée *la Messe Adonaïcide*. Leur idée première était de faire pénétrer ce rite exécrable dans les arrière-loges par le canal de la maçonnerie de l'Ecossisme ; mais, à cette époque-là, le Suprême Conseil de Charleston n'avait pas encore la prépondérance sur les autres Suprêmes Conseils du Rite Ecossais.

Puis, Moïse Holbrook mourut, et son disciple Longfellow quitta Charleston, emportant les cahiers manuscrits du rite infernal en préparation.

En 1854, l'ex-secrétaire intime du grand-maître cabaliste réunit, parmi ses co-affiliés odd-fellows, quelques membres haineusement anticatholiques des loges du Canada et leur fit part du plan qu'il avait conçu. *La réunion, tenue secrète, à l'insu des autres sociétaires, eut lieu à Hamilton.*

Wildey avait alors, depuis longtemps, franchi le cap de la soixantaine; Longfellow lui avait montré les cahiers de Moïse Holbrook, et il en avait été émerveillé. Cependant, Wildey n'avait pas osé prendre sur lui la responsabilité de l'innovation éclose dans le cerveau de Longfellow ; mais il lui avait laissé carte blanche pour tenter l'expérience.

Le plan de Longfellow, exposé à la réunion secrète d'Hamilton, était celui-ci :

On laisserait subsister, sans aucun changement, l'organisation et les grades des Odd-Fellows d'alors, et l'on s'en servirait comme d'un paravent pour mieux cacher l'existence d'une seconde initiation. En d'autres termes, *il y aurait deux classes d'initiés : les uns constitués et cérémoniant comme à l'ordinaire, qui ne se soupçonneraient pas former une première classe ; les autres, choisis avec soin parmi les premiers et formant la deuxième classe, pour pratiquer un rite essentiellement satanique.*

La proposition de Longfellow fut adoptée ; néanmoins, il y eut encore beaucoup de tâtonnements dans sa mise à exécution, jusqu'en 1858. Les loges luciférienne étaient peu nombreuses et fonc-

tionnaient mal, irrégulièrement ; les parfaits initiés, c'est-à-dire les satanistes, agissaient trop isolés. Thomas Wildey, devenu jaloux de son pouvoir et craignant de se voir éliminer ou tout au moins de voir Longfellow empiéter sur son autorité, se prêtait peu à favoriser le développement de la seconde classe, refusait les locaux. Aux yeux de tous, il restait toujours le grand-maître de l'Ordre ; Longfellow, grand-maître des parfaits initiés épars, mal reliés les uns aux autres, n'avait pour ceux-ci qu'un titre, n'était considéré que comme une sorte de pontife innovateur du rite satanique, mais n'était nullement obéi.

Bref, Longfellow fut un moment découragé de voir ses tentatives infructueuses.

En 1857, il fit un voyage aux Etats-Unis, revit ses anciens amis du Suprême Conseil de Charleston, exposa de nouveaux plans au docteur Gallatin Mackey, qui était alors grand-secrétaire du Suprême Conseil et rédigeait la *Quarterly Review* ; il communiqua aussi ses idées à Albert Pike, qui les goûta fort, mais ne pouvait les imposer, du moins le dit-il, et qui sans doute songea dès lors à se les approprier pour établir plus tard sa domination sur tout l'Ecossisme, puis sur toute la Franc-Maçonnerie.

Le souverain commandeur grand-maître à Charleston, le F... John Honour, fut sondé à son tour par Longfellow ; sans doute, il approuva le plan de celui-ci ; mais, comme Wildey, il craignit, s'il l'adoptait, de livrer la maison à un rusé compère qui pourrait le supplanter. Pour repousser les offres de Longfellow, il fit valoir que son grand lieutenant commandeur Charles Furman n'avait aucune tendance luciférienne, et qu'il serait impossible de greffer le rite satanique pur sur l'Ecossisme, sans mettre Furman dans le secret.

Longfellow ne se tint pas pour battu. Il regagna l'Europe et tenta d'obtenir du Suprême Conseil d'Ecosse (pratiquant le rite écossais en 33 degrés) ce qu'il n'avait pu obtenir du Suprême Conseil de Charleston. Il avait à Edimbourg des amis dévoués : entre autres, Samuel Somerville, qui l'avait autrefois recommandé à John Cogdell, et le colonel Swinburne. Somerville et Swinburne étaient tous deux trente-troisièmes ; le premier était devenu, en outre, trésorier général du Suprême Conseil.

A Edimbourg, cependant, Longfellow ne réussit pas davantage : il eut pour lui, grâce aux efforts du colonel Swinburne et de Samuel Somerville, le lieutenant grand commandeur John White-Melville et un autre membre du Suprême Conseil d'Ecosse, nommé William Donaldson ; mais là, ce fut à cause du souverain comman-

deur grand-maître, le duc d'Atholl, qu'il y eut impossibilité absolue de tenter le moindre effort.

Sur ces entrefaites, Longfellow fut rappelé au Canada par les FF.·. Hunro et James Scott, influents odd-fellows de la seconde classe, qui, craignant de voir le disciple de Moïse Holbrook abandonner l'Ordre, avaient employé tous les moyens de persuasion et étaient parvenus à faire admettre au vieux Wildey qu'il n'était nullement question de le supplanter.

Wildey consentit donc à favoriser le développement de la seconde classe d'initiés, tout en imposant certaines conditions, dont voici les principales :

1° Le grand-maître des parfaits initiés ne s'ingèrerait jamais dans les affaires des loges de la première classe, qui seules demeureraient officiellement les loges de l'Ordre des Odd-Fellows ;

2° *Le siège central des loges secrètes de la parfaite initiation serait fixé à Hamilton*, et relèverait secrètement de la Grande Loge des Etats-Unis ;

3° Le souverain grand-maître de la Grande Loge odd-fellows des Etats-Unis aurait toujours le droit de destituer le grand-maître de la seconde classe et de le remplacer par un autre parfait initié sans avoir à motiver son décret ;

4° La seconde classe formerait uniquement un rite secret ; ses initiés se borneraient à avoir des tenues réservées pour la pratique de leurs cérémonies et ne chercheraient jamais à former une administration distincte ; ils s'imposeraient une surtaxe personnelle qui serait envoyée par les chefs secrets à la Grande Loge des Etats-Unis, laquelle établirait le budget annuel spécial de la seconde classe et fixerait le chiffre des dépenses des tenues réservées ; dans les cas où le chiffre de ces frais viendrait à être dépassé par une loge secrète, celle-ci devrait faire supporter l'excédent à ses membres, sans avoir à recourir à la caisse de la Grande Loge des Etats-Unis ;

5° Enfin le souverain grand-maître de l'Ordre, déclinant toute responsabilité relativement aux cérémonies liturgiques des initiés de la seconde classe, se réservait la faculté de renier ceux-ci, dans e cas où le secret de l'innovation viendrait à transpirer et causerait du scandale ; et, pour mieux assurer le mystère du rite nouveau ainsi introduit dans l'Ordre, chaque initié de la seconde classe prendrait un nom particulier, réservé aux procès-verbaux et à l'inscription sur les rôles de la parfaite initiation, de façon à déjouer toutes les recherches des profanes, si l'innovation de Longfellow venait à être soupçonnée.

Le traité fut signé entre Wildey et Longfellow ; le souverain

grand-maître autorisait ainsi l'autre à se servir de l'Ordre des Odd-Fellows pour se livrer, sous son couvert, avec les initiés qu'il ferait passer de la première à la seconde classe, à toutes les orgies de sacrilèges possibles et imaginables. Longfellow prit, comme pontife du rite secret, le titre de Grand-Prêtre du Nouveau Magisme Evocateur.

A la mort du F.·. John Honour, souverain commandeur grand-maître du Suprême Conseil de Charleston, ce ne fut pas son grand lieutenant Charles Furman qui fut appelé à lui succéder. Le docteur Gallatin Mackey, rêvant, lui aussi, d'introduire le satanisme pur dans le Rite Ecossais, manœuvra de façon à obtenir que le remplaçant de John Honour serait nommé à l'élection ; et l'on sait que ce fut Albert Pike qui fut élu (janvier 1859).

Albert Pike, en luciférien forcené qu'il était, entretint les relations plutôt avec Longfellow qu'avec Wildey, et il en fut toujours de même pour les rapports entre Charleston et Hamilton ; de telle sorte que le souverain grand-maître de la Grande Loge des Etats-Unis est, aux yeux du public et de la maçonnerie ordinaire, le chef des Odd-Fellows américains, tandis que le véritable chef, au regard de la haute-maçonnerie, est le grand-prêtre secret d'Hamilton, autorité pontificale des initiés de la seconde classe.

Ainsi, on ne saurait mieux comparer les Odd-Fellows qu'aux Manichéens, qui avaient aussi deux classes : les *Auditeurs*, auxquels on ne faisait connaître qu'une partie de l'enseignement et auxquels on voilait l'infamie du système, en affectant un grand zèle de continence et de pauvreté ; et les *Élus*, qui, possédant seuls le secret théurgique, participaient aux turpitudes de la secte.

De même, aujourd'hui, les Odd-Fellows de la seconde classe sont seuls les vrais Odd-Fellows, les parfaits initiés ; seuls, ils sont en correspondance directe avec le Suprême Directoire Dogmatique de la haute-maçonnerie ; seuls, ils ont leurs libres entrées dans les triangles palladiques et dans les autres sociétés luciférienne.

En 1861, les journaux maçonniques des divers Etats composant l'Union américaine arrivèrent remplis des récits de pompes funèbres célébrées par les nombreuses loges d'Odd-Fellows en l'honneur de Thomas Wildey. L'Ordre avait alors 3,420 ateliers !

L'association ne fit que prospérer et s'étendre encore ; mais il arriva ceci que les fondateurs du rite secret de la seconde classe n'avaient pas prévu. Ce mode d'organisation, imaginé par Longfellow, allait créer un obstacle à la réception de n'importe quels odd-fellows comme visiteurs dans les loges de la maçonnerie ordinaire.

En effet, pour mieux masquer leurs sacrilèges pratiques, les par-

faits initiés, qui sont facilement arrivés, comme cela est facile à comprendre, à diriger, par une influence discrète, les loges de la première classe, seules avouées, ont recherché surtout, comme adeptes servant de trompe-l'œil, des gens simples et naïfs, ne nourrissant nullement des sentiments d'hostilité à l'égard de l'Eglise. C'est ainsi que, dans les loges non secrètes d'Odd-Fellows, on rencontre des protestants aucunement sectaires et même pas mal de catholiques. Ces recrues se laissent entraîner, ne voient dans l'institution qu'une société de camaraderie et de délassement, absolument inoffensive, et y demeurent le plus souvent jusqu'à la mort, sans se douter jamais qu'ils appartiennent à une branche de la franc-maçonnerie et à une de ses pires branches. Ils fraternisent avec Durand et Martin, qui ont l'air de simples sceptiques, indifférents aux questions religieuses, et qui, appartenant à la seconde classe sous les pseudonymes de Christ-Moque et de Satanophile, par exemple, disent la messe noire et poignardent des hosties consacrées.

Ces protestants non sectaires et ces catholiques naïfs sont nécessaires aux vrais Odd-Fellows, pour empêcher de soupçonner les infamies qui se commettent dans la classe supérieure de l'Ordre ; mais, d'autre part, ils sont trop éloignés de l'anticléricalisme moyen de la maçonnerie ordinaire pour être accueillis en visiteurs par les loges des Rites Ecossais, de Royale-Arche, de Swedenborg, de Misraïm et autres. Et les parfaits initiés, les Odd-Fellows de la seconde classe, ne peuvent, à leur tour, avouer leur secret aux ateliers symboliques ni même aux chapitres de Rose-Croix ; car ce serait mettre sur la voie de la constatation d'existence d'une haute-maçonnerie ; aussi, ceux-ci se bornent-ils, en tant que visiteurs, à se présenter aux triangles, aux adeptes du fakirisme ou de la San-ho-hoeï.

Cette question de l'admission des Odd-Fellows comme visiteurs dans les loges maçonniques est toujours vivement controversée, quand l'occasion se présente en discussion. Pourtant, l'Ordre travaille fort activement à la déchristianisation des peuples ; l'alliance avec Albert Pike (aujourd'hui avec Adriano Lemmi) est complète ; les ateliers de la première classe, par ce mélange perfidement calculé de luciférien masqués, de protestants honnêtes et de catholiques naïfs, détachent peu à peu ces derniers des pratiques religieuses et amènent doucement les autres à l'anticléricalisme.

Un rapport du F.·. Kappus, membre de la Grande Loge Eclectique de Francfort-sur-le-Mein, dont il fut donné lecture au cercle maçonnique intitulé *les Clairières de la Forêt-Noire*, fondé à Seckingen, sous la direction de la loge constituée à Freybourg, reconnais-

sait qu'en 1873, dans le Maryland-Sud, le comité d'instruction des Odd-Fellows exerçait sa surveillance sur 2,744 pauvres enfants auxquels on inculquait la doctrine luciférienne.

J'ai dit que le rite secret de la seconde classe a été institué d'après les cahiers de Moïse Holbrook, son disciple et secrétaire intime Longfellow les ayant apportés de Charleston au Canada. Toutefois, il est probable que des notes d'Holbrook ont dû être conservées au Suprême Conseil de Charleston, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'Albert Pike s'en fût plus tard inspiré ; c'est même là ce qui expliquerait certaines ressemblances frappantes entre telles et telles légendes des Palladistes et des Odd-Fellows.

Ainsi, dans leurs prétendus oracles, les Odd-Fellows ont eu, comme les initiés des triangles, la révélation que l'Ante-Christ descendra, par trois générations successives de filles-mères, d'une fille née en Alsace sous le règne de Napoléon III. La prophétie diabolique fut appliquée par les Odd-Fellows, dit-on, à Barbe Bilger, qui, on le sait, a été élevée en véritable luciférienne ; mais cette malheureuse, après avoir joué un certain rôle dans la Maçonnerie occulte, a fait faux-bond aux sectaires et se réfugia dans un couvent de Nancy.

Cette mésaventure a mis les Odd-Fellows dans un état d'infériorité vis-à-vis des Palladistes, qui, eux, se dirent sûrs de leur Sophie Walder.

En Europe, ainsi qu'en Amérique, les Odd-Fellows, comme du reste les Palladistes et les autres sociétés luciférienne, célèbrent, chaque année, une messe démoniaque, à dix heures du matin, le jour de notre Fête-Dieu. La liturgie de cet office sacrilège varie suivant les sociétés ; mais, chez toutes, la principale cérémonie consiste dans la profanation des Saintes-Espèces. Chez les Odd-Fellows, c'est la *Messe Adonaïcide*, selon le rituel de Moïse Holbrook, qui se dit.

Enfin, tout en prospérant dans un grand nombre de pays, c'est surtout aux Etats-Unis et au Canada que les Odd-Fellows se sont multipliés dans des proportions inouïes.

La soixante-unième tenue plénière annuelle de leur Suprême Grande Loge, qui eut lieu, à Baltimore, le 21 septembre 1885, sous la présidence du F.·. Henry Garey, enregistra les constatations que voici :

Les membres de la secte avaient augmenté de 11,488, durant l'année, et on comptait 142 loges de plus. A cette tenue étaient venus des représentants de partout ; il y en avait qui avaient fait plus de deux mille lieues pour s'y rendre. Le revenu total de 1884-1885 fut de vingt-six millions de francs en chiffres ronds et pour compter en notre monnaie.

L'évènement de la session fut le découvrement de la statue du

F.·. J.-L. Ridgeley, qui avait été, pendant quarante ans, le grand secrétaire de l'Ordre; le monument fut élevé au milieu du parc Harlem; il coûtait 100,000 francs, et 400,000 membres de l'Ordre avaient contribué à la réunion de cette somme, à raison de 0 fr., 25 par personne.

Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une simple société de joyeux vivants, sous prétexte qu'*odd-fellows* signifie "les drôles de corps," les originaux. Il existe partout des clubs de gens qui s'amusent, se distrayant en bons camarades, en compagnons de plaisir, en garçons plus ou moins frivoles. Ces groupes-là existent par milliers sur notre globe; mais leur propre est d'être absolument distincts, le besoin de fédération est inconciliable avec l'amusement et la frivolité. Et voyez comme cette fédération est formidable! En outre, est-ce qu'une société de plaisir est internationale? est-ce qu'elle a des degrés d'initiation?

Bien plus, les Odd-Fellows ont beau prétendre se désintéresser des questions religieuses; ils ont, comme toute société de leur espèce, leurs enfants terribles, qui oublient la consigne et laissent échapper le secret.

En janvier 1889, un odd-fellow canadien (évidemment de la seconde classe) publiait, dans le *Daily Witness* de Montréal, les lignes suivantes, signées Cosmo:

"Le romanisme, ou catholicisme romain, considéré comme système, n'a aucun droit, constitutionnel ou autre, d'exister au Canada, non plus que dans tout autre Etat libre. C'est un absolutisme étranger, ayant des prétentions, des visées à une domination universelle. Son chef suprême est un Souverain étranger, ne relevant pas de notre Constitution, ne subissant pas l'action de nos lois, et n'ayant ni droits ni titre d'aucune sorte ponr exercer son autorité dans ce pays et dans les autres Etats analogues. Sa suprématie est incompatible avec la liberté britannique, avec toute liberté humaine. C'est le cheval de Troie, dans les murs, les flancs remplis d'ennemis en armes. C'est un *imperium alienum et hostile in imperio*, et, à tous égards, il doit être traité comme tel."

Et toutes les revues officielles maçonniques s'empressaient de reproduire cette élucubration anticatholique et félicitaient l'odd-fellow. N'est-ce pas probant?

Oui, si l'on n'y prend garde, au Canada, pays où le catholicisme a la majorité et où la foi des ancêtres est en honneur, les Odd-Fellows feront plus de mal que les francs-maçons ordinaires. Ils sont plus dangereux, parce que, souverainement hypocrites, ils trompent mieux.

Aux Etats-Unis, ils s'appliquent surtout à agir sur les protestants

et à les exciter contre la papauté. Dans les cités de New-York et Brooklyn qui se touchent, leurs loges comptent 29,000 membres. On y regrette toujours le décès du F.·. David Knapp, pasteur grand de la loge *Howard n°* 60, de New-York, qui a laissé l'an dernier à cet atelier 3,000 livres sterling (75,000 fr.). D'autre part, la Grande Loge de Californie a décidé l'édification d'une maison pour les Odd Fellows âgés et l'érection d'un monument à la mémoire du pasteur grand Sire Farnsworth.

En Europe, leur flot monte: ils laissent assez volontiers aux Palladistes les pays catholiques, et ils s'attachent surtout aux pays protestants. Ils s'insinuent, malgré toutes les difficultés qui viennent d'être exposées, dans les loges de la maçonnerie ordinaire, découvrent bien vite quels sont les FF.·. qui ont des tendances à l'occultisme, leur donnent isolément l'initiation satanique, et ceux-ci deviennent tout autant de nouveaux propagateurs des plus honteux et des plus criminels mystères.

C'est ainsi qu'il advient que sur une loge ordinaire se greffe parfois une arrière-loge pratiquant le rite odd-fellow. Tel fut le cas de la loge *la Régénérée*, de Fribourg (Suisse), au sujet de laquelle M. De la Rive a fait d'importantes révélations (1). M. Huysmans, dans une interview publiée par le *Matin*, a confirmé pleinement le récit de M. De la Rive et déclaré que, lui, de son côté, il tenait les faits "d'un témoin oculaire." A la *Régénérée*, indépendamment de la salle affectée aux tenues ordinaires et située dans une maison donnant sur la rue, il y avait, au fond d'un long et étroit jardin, un temple secret creusé dans le roc, auquel on avait accès par une porte secrète d'une auberge voisine, mal famée; et là, les parfaits initiés de la loge se livraient à leurs turpitudes et à leurs sacrilèges. On transperçait à coups de poignards les Saintes-Espèces, reçues en communion à une église catholique, et la grande-maîtresse ou le grand-maître consacrait à Satan des hosties noires ; les sœurs maçonnes, mêlées aux frères parfaits initiés, étaient complètement dévêtues, dans ces réunions secrètes. Or, c'est bien là *la Messe Adonaïcide* selon le rituel de Moïse Holbrook: consécration d'hosties noires, profanation d'hosties blanches, état de nudité des femmes présentes; il n'y a pas à s'y tromper. L'arrière-loge de *la Régénéré*, pratiquait le rite de la seconde classe des Odd-Fellows, cela est indiscutable.

Je m'en tiendrai à cet exemple, pour montrer les ravages accomplis par cette secte infernale venue d'Amérique, comme sa rivale luciférienne, la secte des Palladistes.

(1) *La Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle*, pages 673 à 680.

***

Voici donc comment la haute-maçonnerie opère dans son infernal travail de déchristianisation des peuples.

Au sommet des sociétés secrètes,—la preuve est faite, à présent, —sont trois fédérations suprêmes, chacune ayant sa sphère d'action bien particulière:

1° La *San-ho-hoeï*, qui inspire les sociétés secrètes d'Asie, dirige la Maçonnerie chinoise, manœuvre spécialement parmi ces innombrables populations où Satan règne déjà en maître, et combat dans l'ombre les missionnaires catholiques, en préparant leur massacre. La San-ho-hoeï est indépendante du Palladisme et de l'Ordre des Odd-Fellows, mais est en relations fraternelles avec eux.

2° L'*Ordre des Odd-Fellows*, dont la seconde classe est essentiellement satanique, et qui manœuvre de préférence dans les pays protestants (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, Suisse, Danemark) ou dont le gouvernement relève d'un souverain protestant (Canada). Les Odd-Fellows, par leur seconde classe, sont attachés au Palladisme par des liens tels que, tout en ayant leur autonomie, ils reconnaissent néanmoins la suzeraineté du Souverain Pontife de la Maçonnerie universelle, vicaire de Satan sur la terre.

3° Le *Palladisme*, qui manœuvre partout, qui a ses grandes entrées même au Conseil Suprême de la San-ho-hoeï; qui pénètre, connu ou inconnu, dans tous les Chapitres, Aréopages, Consistoires, Grands Campements, Grands Orients, Grands Collèges et Suprêmes Conseils de tous les rites maçonniques; qui, par des intermédiaires habilement choisis, dicte sa loi aux loges et arrière-loges du monde entier; qui est, dans la lutte des sectes contre l'Eglise, la puissance aujourd'hui la plus formidable, disposant d'un budget annuel de quarante millions.

Les agents déguisés de la secte peuvent dire et répéter que tout cela est du roman; je leur laisse accumuler mensonges et maladresses. J'écris cet ouvrage, afin qu'il soit établi que les catholiques ont été bien prévenus, bien mis au courant de ce qui se trame contre eux, et qu'un chrétien leur a montré tous les fils de la plus effroyable conspiration des temps modernes. Les critiques de détail et les contradictions haineuses m'importent peu. Je vais droit mon chemin, et je laisse au temps le soin de prouver que j'ai bien dit et écrit l'horrible mais exacte vérité.

LES FRERES KIRKE, 1628--29

Depuis quelques années, de nombreuses et importantes recherches ont été faites sur l'histoire du Canada, en Angleterre, en France et même à Rome. Il suffit de citer les noms de M. l'abbé Verreau, de MM. Brymner et Marmette.

La conséquence de ces recherches a été la découverte d'un très grand nombre de documents de nature à faire connaître des faits nouveaux, à jeter de la lumière sur d'autres, à donner la véritable cause de certains événements qui jusqu'à présent étaient restés obscurs ou avaient été mal interprétés par les historiens.

A la suite de ces recherches, le gouvernement fédéral a fait faire de nombreuses transcriptions qui font aujourd'hui partie de l'important bureau des archives historiques au département de l'Agriculture dont ce bureau forme une des divisions.

Les auteurs, eux aussi, lorsqu'ils ont voulu écrire sur certaines parties de notre histoire, ont rivalisé de zèle, de sagacité, de prudence et d'érudition, en allant à la source de documents authentiques et en les étudiaut, pour baser la narration des faits et les expliquer.

Au nombre de ces auteurs, je n'en citerai qu'un seul qui m'a servi pour ce travail, M. Henry Kirke, (1) auteur d'un ouvrage publié à Londres en 1871 et intitulé: *The first English conquest of Canada with some account of the earliest settlement in Nova Scotia and Newfoundland.*

Mais pour arriver à cette première conquête anglaise il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les événements qui la précédèrent dans la colonie.

Dès le 19 avril 1727, le cardinal de Richelieu avait signé au nom du roi les articles écrits entre les associés qui se proposaient de coloniser la Nouvelle-France et le ministre. Cette association qui prit le titre de compagnie de la Nouvelle-France, monta bientôt au nombre de cent sept associés, dont le cardinal de Richelieu et le maréchal Defiat, surintendant des finances, furent les chefs.

(1) Il y a des réserves à faire relativement à l'exactitude de Kirke, mais quand aux faits sur lesquels le présent écrit est basé, il est exact.

Si cette société avait assumé sur elle de lourdes charges, entre autres celles de conduire et d'établir dans la colonie 4,000 colons dans l'espace de 15 ans, de l'autre côté, le roi lui donnait le monopole absolu du commerce des pelleteries, en outre, il lui accordait d'insignes faveurs, comme celle d'ériger des marquisats, comtés, etc., et en même temps il lui promettait sa protection efficace en cas d'attaques, tant par mer que par terre.

Mais les premières opérations de cette société ne furent pas heureuses, car bien que l'Angleterre et la France fussent en paix, le roi d'Angleterre donnait néanmoins au duc de Buckingham le pouvoir d'accorder des lettres de marques ou de représailles à des capitaines de vaisseaux, pour courir sus aux navires français comme je le dirai plus bas.

Les premiers vaisseaux que la compagnie de la Nouvelle-France envoya en Amérique furent pris par les Anglais, et l'année suivante, David Kirke, plus tard Sir David, s'avança avec une escadre jusqu'à Tadoussac d'où il envoya brûler les maisons et les bestiaux qui étaient au cap Tourmente. Celui qu'il avait chargé de cette commission, eut ordre de monter ensuite à Québec et de sommer le commandant de lui livrer son fort.

Bien que la ville fût réduite alors à une très grande détresse, au point qu'on n'avait plus que sept onces de pain par tête pour chaque jour, et qu'il n'y avait plus que cinq livres de poudre dans le magasin, néanmoins les habitants consultés résolurent de se défendre, en conséquence Champlain fit au capitaine anglais une réponse si fière que celui-ci jugea à propos de se retirer.

Le malheur poursuivait la jeune colonie, une escadre commandée par de Roquemont, un des associés de la compagnie de la Nouvelle-France était partie pour porter à Québec des familles et toutes sortes de provisions. Rendu dans la rade de Gaspé, il détacha une barque pour donner avis à Champlain des secours qu'il lui apportait en hommes et en provisions, et pour lui porter en même temps son brevet de procureur et lieutenant-général du roi dans toute la Nouvelle-France. Peu après le départ de la barque, Roquemont apprend que l'escadre de Kirke est non loin de la sienne, et sans penser que ses vaisseaux étaient lourdement chargés et qu'en conséquence ils étaient très impropres aux manœuvres rapides, il part à la rencontre des vaisseaux anglais qu'il ne tarda pas à approcher ; le combat ne fut pas long, car outre que les navires de Roquemont ne pouvaient pas manœuvrer aussi bien que ceux de Kirke, ils étaient

(1) Charlevoix I p. 166.

moins forts. Ils furent, dit Charlevoix, bientôt très désagrégés et contraints de se rendre, de sorte que la barque, après avoir causé une courte joie à Québec ne fit qu'augmenter, dit M. de Champlain dans ses mémoires, le nombre de bouches pour manger ses pois."

La petite colonie ayant évité un malheur tomba dans un autre non moins grave : la famine.

Pour pallier les tristes effets de la détresse, Champlain songea à aller faire la guerre aux Iroquois, afin de faire vivre à leurs dépens les hommes en état de porter les armes, d'ailleurs leurs dernières incursions et hostilités lui donnaient amplement ce droit, mais quand il fallut partir, on constata, qu'il n'y avait plus de poudre dans les magasins. Il fallut donc rester à Québec où il n'y avait absolument rien pour nourrir cent personnes qui y étaient renfermées, et qui furent réduites à aller chercher des racines dans les bois, comme les bêtes.

Tel était le triste état de la petite colonie de Québec pendant l'hiver et le printemps de 1629, lorsque vers la fin de juillet trois voiles furent signalées derrière la Pointe Lévis, Champlain ne douta plus que ce ne fût l'escadre de Kirke, et il regarda, dit Charlevoix, ce capitaine, bien moins comme un ennemi que comme un libérateur, auquel il aurait obligation de ne pas mourir de faim avec toute la colonie. Peu d'heures après que Champlain eût été averti de l'apparition des navires anglais, on vit venir une chaloupe avec un pavillon blanc. L'officier qui la commandait après s'être avancé jusque vers le milieu de la rade, s'arrêta comme pour demander la permission d'approcher, on la lui donna d'abord en arborant un pavillon semblable au sien et, dès qu'il fut débarqué, il alla présenter à Champlain une lettre de Louis et Thomas Kirke frères de l'amiral David Kirke. "Cette lettre contenait une sommation dans des termes extrêmement polis; les deux frères dont l'un était destiné à commander à Québec, et l'autre conduisait une escadre dont la meilleure partie était restée avec Thomas, à Tadoussac, faisait entendre à M. de Champlain qu'ils étaient informés du triste état de la colonie, que cependant s'il voulait leur remettre son fort, ils le laisseraient maître des conditions. Ce qui avait si bien instruit les Anglais de la situation de Québec, c'est que le sieur Boulé, lieutenant de Champlain et son beau-frère, que le gouverneur avait fait partir, pour aller représenter à la compagnie le besoin pressant qu'il avait d'être secouru, était tombé entre leurs mains, et qu'ils avaient tiré par adresse, de quelques matelots, le sujet de leur voyage."

"Le gouverneur n'avait garde de refuser les offres qu'on lui

faisait. Il les accepta, mais il fit prier le commandant de n'approcher pas davantage qu'on ne fut convenu de tout. L'officier s'en retourna avec cette réponse et le soir du même jour il revint à Québec pour demander les articles de la capitulation. Champlain les lui donna par écrit et ils portaient 1° qu'avant toutes choses MM. Kerth (Kirke) montreraient la commission du roi de la Grande Bretagne, et la procuration de l'amiral David leur frère, 2° qu'ils lui fourniraient un vaisseau pour passer en France avec tous les Français sans en excepter un seul, (1) non pas même deux filles sauvages qui lui appartenaient, 3° que les gens de guerre sortiraient avec leurs armes et tous les effets qu'ils pourraient emporter, 4° que le vaisseau qui leur serait livré aurait tous les agrès et des vivres qui seraient payés en pelleteries dont le surplus pourrait être emporté par les propriétaires, 5° qu'il ne serait fait aucune insulte ni violence à personne, 6° que le navire serait livré trois jours après l'arrivée des Français à Tadoussac, et qu'on leur donnerait des barques pour se rendre dans ce port." (2)

Toutes ces conditions furent acceptées sauf celle d'amener les deux filles sauvages qui fut d'abord refusée, on ne sait pourquoi, mais qui finalement fut accordée. Il faut dire que Champlain avait demandé en premier lieu que les frères Kirke montreraient d'abord la commission du roi d'Angleterre et la procuration de l'amiral David leur frère. A cela Louis Kirke avait répondu que Thomas son frère qui était resté à Tadoussac avait la commission et la procuration qu'on lui demandait, et qu'il la montrerait quand il aurait l'honneur de voir M. de Champlain lui-même.

Champlain fut traité avec beaucoup d'égards, par Louis Kirke qui mouilla le 20 juillet daus la rade de Québec avec ses trois navires. et Thomas Kirke étant venu se joindre à son frère, tous partirent le 24 du même mois pour Tadoussac, d'où Champlain se rendit en Angleterre.

Mais ce qu'il y eut d'étrange dans cette affaire, c'est que le 24 avril 1629 avait été conclu à Suse, entre Louis XIII et Charles I, un traité de paix, c'est-à-dire trois mois avant la reddition de Québec ; mais il était impossible, vu la lenteur des voyages, alors, que Champlain l'eût appris, de même que la nouvelle que le Cardinal de Richelieu lui envoyait du secours.

(1) Tous les Français ne laissèrent pas la colonie après la cession, en 1629, car Champlain dit que la population de Québec était d'environ 100 personnes dont 76 à Québec et le reste à Tadoussac et ailleurs. Après la cession, 25 Français restèrent dont quatre chefs de familles, Guillaume Hubou, Guillaume Couillard, Abraham Martin et Rivert (Mgr Tanguay, *A travers les registres.*)

(1) Charlevoix I.

Maintenant, qui étaient ces trois frères Kirke ?

Voyons d'abord ce que Charlevoix en dit.

" L'année suivante (1628) David Kirth, français, natif de Dieppe, mais calviniste et réfugié en Angleterre, sollicité, dit-on, par Guillaume de Caen qui voulait se venger de la perte de son privilege exclusif, s'avança jusqu'à Tadoussac."

Il y a dans ce paragraphe plusieurs erreurs que je vais exposer et rectifier, ces rectifications doivent aussi s'appliquer aux ouvrages des autres historiens qui tous ont adopté la version de Charlevoix.

Voyons d'abord l'épellation du nom.

Dans l'ouvrage cité plus haut de M. Kirke se trouve reproduit en appendice une lettre de David Kirke et non pas Kertk. D'autres documents authentiques que je donnerai plus loin gardent la même épellation.

Erreur de nationalité.

David Kirke et ses frères n'étaient pas français mais anglais d'origine ainsi que le prouve le document suivant (1) extrait des archives du *College of Arms* reproduit dans l'ouvrage déjà cité.

" M. Jervays Kirke, gentilhomme et marchand de Londres, fils de Thurston Kirke de Greenhill, dans le comté de Derby, a laissé cette vie mortelle à sa demeure, Basin Lane, Londres, le 17e jour de décembre 1629 et a été inhumé dans l'église paroissiale de Alhallow, Bread street, le 22e jour suivant. Il avait épousé Elizabeth, fille de Jean Gowding (Goudon d'après l'arbre généalogique qui se trouve à la suite du présent document) de Dieppe, en France, où il vécut pendant près de quarante ans et de laquelle il eut cinq fils et deux filles. David Kirke, l'aîné, âgé d'environ trente-deux ans, capitaine et commandant en chef de la flotte de neuf voiles, à la prise du Canada, terre ferme d'Amérique et Louis Kirke, second fils âgé d'environ trente ans, maintenant capitaine et gouverneur du fort pour Sa Majesté en Canada, Thomas Kirke troisième fils, âgé de vingt-six ans, capitaine et vice-amiral de la dite flotte." . . . .

On voit par ce qui précède que les frères Kirke, si leur mère était française, étaient de descendance paternelle anglaise, ce qui le prouve davantage c'est que l'aîné, Sir David Kirke, fut créé chevalier en 1633. Il fallait par conséquent qu'il fût sujet britannique.

Quand à la religion des Kirke, elle découle du fait qu'ils étaient anglais et par conséquent, ils devaient appartenir à l'église établie d'Angleterre et non au calvinisme.

(1) C'est un bureau d'enregistrement heraldique qui existe encore à Londres.

Reste la partie de la phrase, " sollicité, dit-on, par Guillaume de Caen," qui semblerait vouloir dire que l'expédition contre Québec ne procédait pas de la propre détermination de David Kirke, et de ses frères, mais qu'ils auraient été induits à la faire par de Caen. Or, parmi les papiers concernant la pairie du comté Stirling, dans la Nouvelle-Ecosse, se trouve un document manuscrit intitulé, " Extract of a representation of Sr Lewis Kirke and concerning Acadia." Je dois la communication de ce document au savant archiviste du gouvernement fédéral, M. Douglass Brymner.

Voici la première partie de ce document. " Il y eut une guerre entre le Roi Charles I et Louis XIII anno 1627 et 1628. Sr David Kirke, ses frères et ses associés d'Angleterre, en vertu d'une commission de Sa Majesté, envoyèrent en mer à leurs grands frais, d'abord trois et ensuite neuf navires, avec des armements de guerre, pour prendre possession des terres de chaque côté de la rivière Canada (St-Laurent) pour expulser tous les Français faisant le commerce dans ces contrées etc., etc., etc.

Comme on le voit, la destination de l'escadre et son but étaient bien déterminés à son départ même, et Guillaume de Caen (que probablement il ne vit jamais) n'influa en rien sur l'expédition de Kirke à Québec.

T. P. BEDARD.

Québec, 1 avril 1894.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—La situation en Italie. II.—Les élections en Belgique. III.—Mort du Czar. IV.—Démission du chancelier Caprivi. V.—M. Loyson et Zola. VI.—La réponse de M. Greenway. VII.—Jugement dans le procès du *Canada-Revue* contre Mgr Fabre. VIII.—Mort de l'hon. M. Mercier.

Vingt-quatre ans de règne italien ont ouvert les yeux aux plus farouches italianissimes. Le gouvernement spoliateur du Saint-Siège harassé depuis longtemps par les difficultés financières dont il ne peut se tirer, même en écrasant le peuple d'impôts, se voit maintenant aux prises avec l'élément radical, révolutionnaire ou anarchiste dont il s'est servi comme d'auxiliaire dans son œuvre néfaste. Il ne voit plus guère de planche de salut que dans l'élément conservateur catholique, qui seul pourrait opérer une réaction efficace. Crispi lui-même est devenu réactionnaire en ce sens.

Même dans le camp libéral, on se demande où est le remède, et l'on est convaincu qu'il n'est pas à trouver dans le régime actuel corrompu et dépourvu de toute autorité. Le peuple a compris que les fêtes, les prétendues manifestations patriotiques n'étaient que des leurres pour cacher la misère, des appâts pour les naïfs, de la mise en scène pour faire croire à une grandeur factice. Devant la triste réalité de la misère, Rome libérale même a perdu son enthousiasme. On l'a vu tant le jour anniversaire de la brèche que le 2 octobre, anniversaire du plébiscite.

Le 2 octobre, des journaux non suspects ont signalé cette apathie.

Le *Messaggero* disait :

" La chronique de l'anniversaire du plébiscite peut se résumer en quelques lignes ; elle ne pouvait être ni plus maigre, ni plus indifférente.

Il y a des gens qui se lamentent que le peuple ne se passionne plus pour les grands anniversaires, qu'il n'ait pris aucune part à la célébration d'une date telle que celle d'hier, et que la fête soit limitée à une simple commémoration officielle.

On ajoute : C'est le scepticisme !

Réponse du peuple : C'est vrai.

A qui la faute ? D'où vient ce scepticisme ?

Le peuple a vu disparaître une à une ses illusions et toutes ses espérances.

Le peuple déçu par tant de maux, par les capitulations de tant de consciences, par une myriade de faits tristes et d'enseignements désastreux, perd chaque jour la foi dans les destins de la patrie. A qui la faute ? Que ceux-là qui dressent contre le peuple cette accusation se frappent la poitrine."

Le *Don Chischiotte* constate, lui aussi, cette vérité que les Crispi, Carducci et les autres hommes de la révolution voient qu'ils se sont trompés dans leur idéal :

" Ils s'imaginaient que la liberté suffisait, et devant eux se dresse le quatrième Etat, qui réclame du pain.

Ils se flattaient qu'avec le nom magique de Rome on allait restaurer l'Italie, et jamais l'Italie, avec Rome, n'a été, au triple point de vue intellectuel, civil, économique, plus bouleversée.

Alors ils se demandent : Qu'est-ce qui nous reste ? "

L'*Italie* a fait les mêmes réflexions amères :

" Rien ne serait pour nous plus agréable que de parler de la date mémorable d'aujourd'hui (2 octobre) avec enthousiasme, mais le cœur nous manque de le faire.

L'incapacité ou la malveillance de ceux qui auraient dû défendre et protéger Rome ; la petitesse d'esprit du gouvernement, qui n'a jamais voulu assez comprendre ce que c'était que Rome capitale d'Italie, et qui a encouragé toutes les fautes et contrarié toutes les résolutions sages et dignes, ont créé une situation telle, que même les plus glorieux souvenirs patriotiques se passent dans le silence.

Tout cela est bien triste ; mais ce serait encore plus triste ou plus lâche de le faire par des considérations secondaires d'un opportunisme mal compris.

Rome, parmi toutes les grandes villes d'Italie, est la seule abandonnée, négligée, on dirait presque méprisée dans ses cruelles souffrances. On essaye de la payer de temps en temps par des mots retentissants, mais inutiles ; et elle s'en venge par son mutisme et son indifférence même dans les jours qui rappellent les événements les plus mémorables de son histoire... Elle en a le droit, et nous n'oserions pas l'en blâmer."

Voilà les aveux de la presse dévouée au libéralisme gouvernemental. Prétendre que maintenant le Vatican et les catholiques doivent intervenir pour réparer les fautes d'autrui et pour sauver la situation, c'est trop. Vous avez voulu Rome sans Pape, la voici réduite à la misère. Vous avez proclamé sur tous les tons que les catholiques étaient les ennemis de la patrie, et maintenant vous recherchez leur aide. Vous avez chassé de l'école, de l'Etat, l'idée même de Dieu. Voici le moment du péril, vous voudriez que ce Dieu répudié et blasphémé vînt vous tirer d'embarras. Et Dieu et le Vatican, et les catholiques dont vous demandez l'appui, assistent à votre débâcle, juste punition de tous les crimes commis sous le faux prétexte de liberté et de patriotisme.

Il semble vraiment que l'heure de la rétribution est arrivée. Le télégraphe répandait ces jours derniers la nouvelle que l'état mental du roi Humbert inspire depuis quelque temps à sa famille les plus sérieuses inquiétudes. Accablé de remords. sans cesse en butte aux plus cruels soucis, aux plus graves inquiétudes, jouet des sectes dont, après son père, il s'est fait l'instrument docile, le pauvre Humbert sentirait succomber cette intelligence que Dieu lui avait donnée pour la faire servir à Sa gloire et qu'il a mise au service des pires ennemis de la sainte Eglise.

Quel châtiment et quel exemple !

***

Le premier essai du suffrage universel a eu lieu le 15 octobre en Belgique, où cette expérience paraît avoir causé une assez vive agitation.

Pour le Sénat il y avait à élire 75 candidats en remplacement d'autant de sénateurs, dont 30 libéraux et 45 catholiques. Pour la Chambre, il y avait à élire 152 candidats, en remplacement d'autant de députés, dont 59 libéraux et 93 catholiques.

Il est à noter que, dès avant le vote, et par suite d'une disposition de la loi électorale, dix-sept sénateurs catholiques et six députés catholiques ont été proclamés élus comme n'ayant point de concurrent.

De l'ensemble il résulte que la majorité catholique, soit au Sénat, soit à la Chambre, ne subira presque aucune diminution. Sur certains points pourtant, comme à Namur, les forces catholiques semblent entamées. Par contre, les libéraux subissent un rude échec en perdant MM. Bara et Frère-Orban.

C'est surtout le socialisme qui bénéficie de ces pertes du libéralisme.

Maintenant que va-t-il se passer ?

C'est autour de l'âme populaire que vont se livrer les combats. Les socialistes la veulent, cette âme, et les catholiques ont fait serment de la leur reprendre là où elle est déjà conquise et de monter la garde autour d'elle, là où le mal n'a pas encore pénétré.

Toutefois ce n'est pas en mettant des bâtons dans les roues du char qui emporte la Démocratie vers ses destinées nouvelles que les catholiques peuvent espérer de réussir en leur entreprise. Le char irait son chemin quand même, et les bâtons seraient bientôt brisés. Le but n'est donc pas de s'opposer au mouvement irrésistible que les aveugles seuls ne voient pas et que les fous seuls peuvent se croire capables d'enrayer ; le but doit être d'entrer dans le mouvement, afin de le diriger.

***

Au moment où nous mettons sous presse, le télégraphe apporte la nouvelle de la mort de l'empereur de Russie. Depuis quelque temps déjà, sa santé inspirait les plus sérieuses inquiétudes et il avait dû aller chercher à Livadia, en Crimée, un climat doux et salubre ; mais la maladie du Czar était de celles qui ne pardonnent pas. Alexandre III, né le 26 février 1845, était monté sur le trône en 1881, à la mort de son père assassiné par les nihilistes.

A propos de ce grave événement, on se demande ce qu'il en adviendra des rapports entre la France et la Russie.

La Vérité de Paris a publié, à ce sujet, la note suivante:

" Pour rassurer l'opinion, au milieu de ces éventualités de " maladies qui ont influé sensiblement, en ces derniers temps, sur " le marché financier, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il " existe réellement un traité ferme d'alliance défensive entre la " France et la Russie, traité conclu avant les fêtes de Cronstadt, et " suivi, quelques mois après, d'une convention militaire qui en " règle les conditions."

D'un autre côté, nous lisons dans la *Libre Parole :*

" Depuis que le pays est censé se gouverner par lui-même, on ne discute même plus à la Chambre les questions de politique étrangère. Il ne s'est pas trouvé au Parlement un député pour dire catégoriquement au ministre : " Oui ou non, avez-vous un allié en cas de guerre ? "

Avec une sollicitude qui est un des actes honorables de sa vie, Carnot essaya d'avoir " un tuyau " à ce sujet, et le chef de l'Etat, n'ayant probablement aucune confiance dans ceux qui l'entouraient, s'adressa à la princesse Valdemar, dont il avait exilé la famille.....

Les journaux juifs dirent à Carnot : " De quoi vous mêlez-vous ? "

On n'en a jamais su plus long. Il court un bruit, cependant, qu'il y aurait une espèce de convention militaire de signée. Arthur Meyer l'affirme. Il faut l'en croire. Aucun représentant, encore une fois, ne s'est soucié de s'informer de ce détail.

La vérité est que le czar avait proposé à maintes reprises la signature d'un traité et que la juiverie, maîtresse absolue du gouvernement, en a toujours empêché la conclusion ; elle a fini par triompher et le temps lui a donné raison. Il ne restera bientôt plus, de tous les efforts faits par la Russie pour se rapprocher de nous, que le souvenir pour les badauds de fêtes incomparables et le regret, pour les patriotes, d'une belle occasion manquée."

" Nous pouvons assurer à la *Libre Parole*, réplique *La Vérité*, qu'elle n'est pas bien informée dans la circonstance. Elle n'a qu'à s'en référer à la note précédente. Ce n'est pas, d'ailleurs, le *Gaulois* qui a parlé le premier d'une convention militaire avec la Russie ; c'est nous, qui avons cru devoir donner, ces jours-ci, le renseignement que nous possédions depuis longtemps à ce sujet."

"Dans les sphères politiques supérieures l'émotion est grande, dit le *Monde*, de Paris. Il n'y a point à s'en étonner ; la disparition subite de la scène du monde du souverain qui par son esprit pondéré et pacifique, autant que par la grandeur de sa puissance, était devenu, en fait, l'arbitre de la paix et de la guerre, justifie pleinement cette émotion. La prévision de sa mort, soudainement imposée, nous remet tout à coup en face de l'inconnu : que sera le nouveau tsar ? quelles seront ses inclinations politiques ? dans quelle mesure continuera-t-il la politique de son père ? dans quelle mesure se laissera-t-il entraîner à la modifier ? autant de questions que soulève l'annonce d'un si formidable changement.

"Pour nous, Français, en face d'une telle perspective, il faut nous souvenir qu'au point de vue extérieur une politique loyale, pacifique et prudente a toujours été et doit être plus que jamais la base de nos relations internationales, et que si la recherche des alliances nécessaires à l'équilibre des forces en Europe est l'un des premiers devoirs des hommes d'Etat qui ont en garde nos destinées, le premier de tous ces devoirs est de mettre la France si bien en état de défendre sa liberté, son indépendance et son honneur, qu'elle soit en droit de penser qu'elle n'a rien à craindre de personne."

***

Une autre nouvelle, tout à fait inattendue, celle-là, vient de produire en Europe et dans les cercles politiques du monde entier une profonde sensation. Il s'agit de la démission du chancelier de Caprivi et du président du conseil des ministres prussiens, le comte Eulenbourg, démission acceptée par l'empereur, qui paraît même l'avoir provoquée sinon sollicitée.

Les dépêches annoncent que le prince Hohenlohe succède en même temps à l'un et à l'autre des démissionnaires.

C'est là un évènement politique d'une haute importance, vu l'état actuel des affaires européennes.

Dans un pays constitutionnel comme le nôtre, on ne s'explique guère ce changement de premier ministre sans crise ministérielle, sans que la politique du cabinet ait été défaite au parlement sur une question de grande importance. Mais le gouvernement, en Allemagne n'a de parlementaire que le nom. Rien d'étonnant, par conséquent à cette surprise et à ce coup d'état qui rappelle le sans-gêne avec lequel Guillaume II s'est débarrassé du prince de Bismark, quand celui-ci lui est devenu importun.

On ne sait pas encore au juste quelle est la cause immédiate de la démission de M. de Caprivi. On n'ignore pas cependant que les divergences d'opinion entre le chancelier et le comte d'Eulenbourg étaient arrivées à un point qui ne permettait plus d'espérer à une

entente. M. de Caprivi s'opposait énergiquement à ce que l'on prît des mesures sévères contre les socialistes et les anarchistes ; le comte d'Eulenbourg, au contraire, réclamait les mesures les plus rigoureuses. La question des réformes financières aurait aussi placé M. de Caprivi dans une position embarrassante, Les représentants des Etats de l'empire demandaient plusieurs changements dans les relations financières des Etats et de l'empire, mais le chancelier se montrait ouvertement hostile à leurs réclamations.

M. de Caprivi aurait, dit-on, été brisé entre l'empereur et les représentants des Etats de l'empire, il ne serait pas allé assez loin pour satisfaire le premier et se serait trop engagé pour plaire aux derniers. La position du chancelier a encore été rendue plus difficile par les intrigues de M. Miquel, ministre des finances, et le comte d'Eulenbourg qui, depuis plus d'un an, n'ont épargné aucun effort pour jeter le discrédit sur la politique de M. de Caprivi et diminuer son influence auprès de la couronne.

La démission du comte de Caprivi est généralement regrettée dans les cercles politiques. Le successeur de Bismark avait su, par sa politique modérée, acquérir les sympathies de toutes les chancelleries de l'Europe. Il paraît inexplicable que l'empereur ait créé une crise politique intérieure d'une telle gravité au moment où la maladie du tsar arrête toute la vie politique en Europe. La croyance générale est que Guillaume II veut inaugurer une politique réactionnaire complète.

***

Une lettre de M. Hyacinthe Loyson adressée à l'*Eclair* fait savoir au public que, mécontent de l'archevêque janséniste d'Utrecht, à qui, pour raison pécuniaire, il avait remis le gouvernement de sa chapelle sectaire, le moine apostat va reprendre lui-même la direction de son troupeau de déséquilibrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le principal grief de M. Hyacinthe Loyson contre l'archevêque janséniste, ce sont les " graves déviations " que le dit archevêque aurait fait subir au programme de l'Eglise loysonienne. Comme si M. Loyson n'avait pas lui-même fait subir de " graves déviations " à l'enseignement catholique !

Notons en passant que M. Loyson redevenu recteur dans l'Eglise catholique gallicane, entonne un hymne à la louange de Zola :

" Après avoir été longtemps sous l'oppression morale d'un radicalisme matérialiste et athée, nous sommes menacés en France d'une réaction plus ou moins cléricale. Il y a longtemps qu'on l'a dit, les extrêmes se touchent. J'estime qu'il est plus que jamais nécessaire de prêcher et de pratiquer une religion qui puisse réunir dans une même adoration les esprits cultivés et les cœurs pieux.

" Une religion nouvelle ! " telle est la conclusion de la grande page d'histoire et de philosophie qu'Emile Zola, malgré son positivisme obstiné, vient d'écrire sur Lourdes. " Une religion nouvelle, dit-il, cela retentissait comme le cri même des peuples, le besoin avide et désespéré de l'âme moderne. Il la faudrait sans doute plus près de la vie, faisant à la terre une place plus large, s'accommodant des vérités conquises. Et surtout une religion qui ne fût pas un appétit de la mort.

" Cette religion c'est la nôtre ; ou plutôt, c'est celle du Christ, ancienne et nouvelle, à la fois débarrassée des langes qui la retiennent dans l'enfance comme des bandelettes qui l'ensevelissent dans la mort, rendue enfin, suivant la magnifique parole de saint Paul, à sa croissance virile jusqu'à l'homme parfait."

M. Loyson et Zola ! Cette association s'imposait. *Arcades ambo !*

***

Le premier ministre de la province de Manitoba, au nom de son gouvernement, vient de donner son ultimatum sur la question des écoles séparées, en réponse à la pétition de tout l'épiscopat catholique du Canada adressée au gouvernement fédéral et, par celui-ci communiquée aux autorités manitobaines. Comme on le prévoyait bien, la réponse de M. Greenway est une brutale fin de non-recevoir et elle se résume en ces mots : mon gouvernement ne permettra jamais le rétablissement des écoles séparées, en cette province.

Le Ministre, pour justifier cette mesure inique, appuie surtout sur le caractère absolument neutre, au point de vue religieux, des écoles publiques créées par la loi scolaire de 1890.

Serait-il dans le vrai, et les écoles du Manitoba seraient-elles vraiment neutres, qu'elles ne seraient pas plus acceptables pour les catholiques que si elles étaient protestantes ; mais, comme le dit Mgr. Taché dans son mémoire, " Au loin, le gros mot " non sectarian " fait l'effet de la lanterne magique, rien n'apparaît sous son véritable jour."

Le regretté prélat a clairement prouvé que les écoles publiques pretendues neutres sont en réalité protestantes et que même le gouvernement a dû reculer devant l'opinion protestante et retrancher du projet de loi la clause portant ces mots : *Aucune instruction religieuse n'y sera permise*,, pour se contenter de cette affirmation parfaitement insignifiante : "*les écoles seront entièrement neutres*, qui indiquent tout simplement l'exclusion de ce qui est catholique.

Pour comprendre toute la fourberie des ennemis des écoles catholiques, il faut se rappeler que ce même M. Greenway appelé en 1888 à former un cabinet, se rendait en personne à la résidence de Mgr Taché et garantissait formellement, sous son administration, le maintien et la condition de ce qui existait alors au sujet :

1o Des écoles catholiques séparées.
2o De l'usage officiel de la langue française.
3o Des divisions électorales françaises.

M. Greenway a violé et foulé aux pieds chacune de ces promesses formelles qu'il n'a faites que pour arriver au pouvoir.

Une rédaction défecteuse de la constitution lui a permis de faire décider par le conseil privé que la loi scolaire est constitutionnelle ; mais il sait, comme tout le monde, que l'esprit de cette constitution est violé par sa loi, que les intentions de ceux qui ont formulé le pacte qui a fait entrer Manitoba dans la Confédération ont été méconnues et que les catholiques de Manitoba sont en butte à la plus criante injustice.

Le seul droit que puisse invoquer la majorité fanatique et intolérante de Manitoba est celui du plus fort. Confiants dans leur bon droit, les catholiques, toutefois, ne se lasseront pas de demander justice et de dénoncer l'oppression dont ils sont victimes.

***

M. le juge Doherty a rendu, le 30 octobre, son jugement dans la cause tristement célèbre du *Canada-Revue* contre S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Nous avons dénoncé plusieurs fois l'action de prétendus publicistes catholiques traduisant le chef respecté de leur diocèse, au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, devant les tribunaux civils pour y répondre d'actes sur lesquels ces tribunaux n'ont aucune juridiction.

Le jugement donne gain de cause à l'autorité ecclésiastique et tous les catholiques dignes de ce nom s'en réjouiront.

Les malheureux auteurs du scandale auquel ce jugement devrait mettre fin paraissent résolus à le continuer en appel. Nous avons confiance que les tribunaux supérieurs confirmeront le jugement de première instance, car il est conforme à la justice.

***

L'Honorable Honoré Mercier, comte romain, ancien premier ministre de la province de Québec, est décédé à Montréal le 30 octobre, dans sa 55e année. Cet homme exceptionnellement bien doué a joué un grand rôle dans les évènements politiques de ces deux dernières années. Sa conduite, en maintes circonstances graves a été fort diversement appréciée Il n'entre pas dans le cadre de notre Revue de porter un jugement sur sa carrière politique ; mais nous devons hautement reconnaître les services éminents qu'il a rendus, au cours de sa carrière administrative à l'Eglise, à sa doctrine et à son autorité. La fin de M. Mercier a été très chrétienne et très consolante pour les personnes de foi, qui placent bien au-dessus des gloires terrestres, la récompense éternelle.

A TRAVERS LES LIVRES

LA CORÉE

Par Paul TOURNAFOND, 1 vol. in-12 de 170 pages, avec une carte. Paris, 1894, Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi. Prix *franco* : 1 fr.

Voici un petit volume dont il est utile de rappeler l'existence. Bien qu'il date de quelques années (1885), il n'en est pas moins toujours nouveau. Son principal mérite est son actualité.

Au moment où les regards des grandes puissances européennes sont tournées vers l'Extrême-Orient, d'où vient de surgir le conflit sino-japonais, dans lequel le royaume de Corée est en cause, il est bon de remettre sous les yeux des lecteurs le travail de M. Tournafond. Nous le signalons à tous ceux que cette question orientale intéresse et nous croyons qu'il sera lu par eux avec plaisir.

Même actuellement, ce pays est complètement inconnu ; le peu que nous en sachons, nous le devons aux missionnaires français, nos compatriotes, membres de la Société des Missions-Etrangères de Paris.

Eux seuls ont pénétré en Corée, l'ont parcourue en tous sens pour se livrer à l'évangélisation, et c'est grâce à leurs lettres éparses dans les *Annales de la Propagation de la foi*, que nous devons de savoir quelque chose de cette presqu'île mystérieuse.

Reclus lui-même, le grand géographe français, a été obligé de faire des emprunts aux travaux des missionnaires, lorsqu'il a voulu traiter de la Corée dans sa *Géographie universelle*.

Ce livre sert donc en quelque sorte de préface ou d'introduction aux événements qui se déroulent à l'heure qu'il est sur cette partie du continent asiatique. Il contient deux grandes divisions : la première, consacrée à la description des us, mœurs et coutumes des Coréens, renferme de curieux détails sur la géographie et l'histoire de ce pays ; la seconde donne l'abrégé des relations qu'ont eues jusqu'à ce jour avec la Corée les grandes puissances civilisées et particulièrement le Japon.

Nos lecteurs auront donc entre les mains un ouvrage assez complet, qui les renseignera exactement sur ce royaume. Nous avons passé d'agréables instants en lisant l'œuvre de M. Tournafond, aussi nous ne pouvons qu'engager tous ceux qui suivent de près le conflit qui vient de s'élever entre la Chine et le Japon à se procurer le volume *La Corée*. Son prix est des plus modiques et toutes les bourses pourront en faire l'acquisition.

Une fort jolie carte très détaillée est jointe au volume ; elle permettra de voir la marche des événements qui ne peuvent manquer de se produire. Ajoutons pour être complet que l'ouvrage sur *La Corée* fait partie de la collection des *Voyages et découvertes* publiée sous la direction de M. le comte H. de Bizemont. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire de cet intéressant travail, qui sera lu, nous le croyons, par de nombreux lecteurs.

A. PAL.

LE

BULLETIN DES PRÉDICATEURS

ET REVUE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES SACRÉES

va commencer une nouvelle année (Toussaint 1894-95). Nous sommes très heureux de parler de cette publication qui a déjà éte si goûtée du clergé et des fidèles. Les recommandations de plusieurs prêtres distingués, de plusieurs évêques, notamment de l'Evêque de Montauban, nous dispensent de dire à quel point la revue est bien faite et utile. Les journaux et revues n'ont pas non plus ménagé leurs sympathies ; pour n'en citer que deux, L'*Univers* et *La Croix*, voici comment ils s'expriment :

C'est une revue très utile aux prêtres qui n'ont pas toujours sous la main les livres et le temps nécessaires pour préparer leurs sermons ou résoudre certaines questions de théologie ou d'écriture sainte. (La Croix, 21 novembre 1893.)

Cette revue est excellente à tous les points de vue, sous le rapport de la doctrine, de la science et de l'utilité. Nous en recommandons la lecture à nos abonnés... etc. (L'Univers, 26 février 1894.)

Ajoutons que la *Revue des PP. Missionnaires du Sacré-Cœur* devant fusionner avec le *Bulletin des Prédicateurs*, chaque numéro de la nouvelle année aura 96 pages. Ils formeront 2 volumes de 600 pages chacun.

Le premier : *Panégyriques et Conférences*, prononcés à Paris, *Prônes, Sermons, Homélies*, pour chaque dimanche de l'année.

Le second : les sciences sacrées : *Ecriture Sainte, Théologie dogmatique et morale, Droit Canon, Histoire de l'Eglise, Liturgie, Administration des Paroisses, et des Fabriques, Catéchismes et Causeries sur le Catéchisme, Articles sur le Sacré-Cœur, Variétés, Bibliographie.*

COMITÉ DE REDACTION.

Rédacteur en Chef : R. P. DEIDIER, Missionnaire du S. C.
Huguet, Docteur en théologie et en droit canon, ancien Professeur de Faculté.
Laborie, Missionnaire apostolique, Membre titulaire de Sociétés Savantes.
de Clayrac, Missionnaire apostolique.
Lasselve, Lecteur en théologie, Chanoine honoraire.
de Vezac, Chapelain, Licencié.
A. de Nassans, Docteur en Droit canon.
Lambertie, Licencié en théologie, professeur de Séminaire.
R. P. Marie-Gabriel, Licencié en théologie.
Martin, Professeur d'histoire.
Dupeyrat, Curé doyen.
Laborde, Critique littéraire.

Un nouveau rédacteur, palléographe distingué, viendra s'ajouter à cette pléiade si recommandable, et donnera des extraits d'un manuscrit attribué à un grand écrivain du XVIIe siècle, sous le titre de : *Remarques inédites sur les épitres de Saint-Paul.*

ABONNEMENTS : France, 8 fr.—Le numéro, 0 fr. 75
Etranger, 10 fr.—Le numéro, 1 fr.

L'année 1893-94, 7 *fr. au lieu de* 8 *fr. pour les nouveaux abonnés.*

ADMINISTRATION : 9, RUE D'ASSAS.

LA

REVUE CANADIENNE

SAINT-BONIFACE ET L'ARRIVÉE DE MONSEIGNEUR TACHÉ À LA RIVIÈRE ROUGE

Saint-Boniface est une ville de fraîche date, la métropole de la province ecclésiastique du même nom, le chef-lieu de l'influence catholique et française dans le Nord-Ouest canadien. La rivière Rouge, aux eaux rapides et ternes, la sépare de Winnipeg, la capitale du Manitoba. Trois ponts en fer, élégants et solides, relient ensemble ces deux centres d'activité, très différents de tendances, d'aspect et de proportions.

Winnipeg est la grande cité, bruyante, affairée, siège du gros commerce, des banques, de plusieurs collèges, et du gouvernement, avec toutes les ambitions que donnent ces avantages, mais visant surtout à devenir, comme l'est Chicago pour l'Ouest des Etats-Unis, l'entrepôt de l'immense commerce qui germe, et va prodigieusement grandir au sein de nos vastes et fertiles prairies. Habitée par une population d'origine anglaise en plus grande partie, elle obéit aux traditions de l'élément qui y domine.

Un autre souffle a fait surgir Saint-Boniface. Cette petite ville poursuit d'autres aspirations. Plus humble que son absorbante voisine, elle n'en est pas moins confiante dans son avenir, éprise et fière de ses destinées, lesquelles se résument dans une pensée de régénération chrétienne et d'expansion nationale.

En hiver, la plaine où notre ville est assise, et dont l'uniformité est à peine brisée par quelques bois dénudés, n'offre à l'œil rien de pittoresque, si ce n'est l'ampleur de son manteau blanc, ses horizons lointains. Seul, le givre en s'attachant quelquefois aux branches des arbres, tantôt comme de brillantes perles, tantôt comme un duvet soyeux et sans tache, met une légère parure sur ce

fond d'un aspect toujours un peu triste. Car, ni cette parure d'un moment, ni les splendeurs de la voûte étoilée nous envoyant ses mille lumières à travers la sérénité de notre atmosphère, n'enlèvent à la terre durcie, à l'engourdissement de la nature, ni même à son éclatant linceul, ce ton morne et désolé commun à tous les pays de froidure et de neige à cette saison.

Au printemps, quelle soudaine et rapide transformation ! Sous l'action d'un chaud soleil, tout change, et se réveille, et se ranime en quelques jours. L'émeraude des champs reparaît, les bourgeons des arbres crèvent, bientôt, la végétation atteint son complet épanouissement. C'est maintenant l'été, avec ses longs jours de feu, mais aussi avec ses riantes floraisons et ses délicieux paysages.

Quand l'on vient alors de Winnipeg à Saint-Boniface par le pont du centre, l'œil se repose non sans intérêt et sans charmes sur le tableau, d'une ébauche assez primitive dans certains détails, mais par ailleurs plein de fraîcheur, que présente notre ville dans son relief de cité naissante, avec ses encadrements agrestes. On a devant soi, à gauche, la partie la plus habitée, avec son hôtel-de-ville, que l'on reconnaît à sa haute tour, avec ses boutiques, ses magasins, ses résidences privées, ses terrains vagues, et ce quelque chose d'inachevé, particulier aux pays neufs. A droite, nettement séparés de l'autre quartier par une large avenue tombant perpendiculairement à la rivière, sont les principaux édifices publics, voués, les uns, au culte religieux, les autres, au culte de la pensée. Sur la route qui longe la côte, s'alignent les écoles primaires, le palais archiépiscopal se dérobant au fond d'un ravissant parterre, la cathédrale, modeste église, entourée sur tous les côtés de son champ des morts où se dressent comme un souvenir à la fois mélancolique et consolateur, des croix et des pierres tumulaires sortant du gazon ; le pensionnat des jeunes filles, tout neuf, ayant grand air ; la résidence vicariale des sœurs de la charité, relique d'un âge déjà vieux pour nous ; l'orphelinat et l'hôpital, refuges de l'infortune et des blessés, temples du dévouement et de la charité. Quelques touffes d'arbres ombragent ces édifices placés au centre de jardins spacieux. Plus loin, en face, en suivant du regard le tronçon de chemin de fer qui fut le premier terminus du Pacifique Canadien dans l'ouest, l'on aperçoit le collège, émergeant d'un bosquet de chênes et de peupliers, maintenant tenu par les pieux et savants pères jésuites. Dans un dernier décor, des bois ferment l'horizon ; on dirait un rideau de verdure suspendu là pour cacher la plaine qui s'étend en arrière. Pendant qu'à notre gauche la rivière, faisant un coude vers l'est, semble vouloir enlever l'espace à Saint-Boniface pour le

donner à l'opulente cité qui grandit sur l'autre rive, à droite, elle fléchit au contraire vers l'ouest, comme si elle craignait de briser la gracieuse ligne de frais et luxuriant feuillage qui se déploie de ce côté.

***

Tel n'était pas le Saint-Boniface de 1845. Ces bois et cette rivière n'entouraient alors qu'un emplacement inculte et presque désert. Ce coin de terre n'était qu'un tout petit lambeau de ce vaste Nord-Ouest, rappelant à cette époque, par certains aspects, la *terra vacua* de l'Ecriture, malgré la richessse de son sol, ses nombreux troupeaux de bisons, ses tribus indiennes, et ses traiteurs ; terre plantureuse, inondée de soleil, mais vraiment vide de vraie civilisation, encore insuffisamment pénétrée dans ses profondeurs de cette lumière incomparable qui rayonne de l'Etoile de Bethléem depuis dix-neuf siècles. A peu près seul, au milieu de cette solitude, un temple sacré dressait ses massives murailles et ses deux tours carrées, surmontées chacune de la croix. A l'ombre de ce sanctuaire isolé, rasé depuis par un cruel incendie, vivaient Monseigneur Provencher, l'humble et saint évêque qui, de ses mains endolories et déchirées, en avait amassé les pierres, quelques prêtres, et quatre sœurs grises arrivées en 1844, et les premières religieuses à se dévouer à ces missions lointaines. Voilà quel était le noyau autour duquel devait par la suite venir se grouper tout ce que nous voyons aujourd'hui.

Cette sorte d'hiver allait néanmoins avoir aussi sa fin. Déjà les premières effluves du printemps qui s'annonçait pour l'œuvre apostolique de la Rivière-Rouge avaient pénétré jusqu'à cette latitude, y apportant le courage et la joie. L'aspect physique du pays n'allait pas être transformé soudainement. Telles n'étaient point les prévisions. Pourtant, l'herbe paraissait plus verte, les moissons plus dorées, l'astre du jour plus resplendissant, l'azur du ciel plus bleu, la vie elle-même plus teintée de bonheur. C'est que toute lueur d'espoir qui naît au cœur se reflète un peu partout sur les objets qui nous entourent et sur ceux que notre imagination se plaît à créer.

Un ordre religieux, nouvellement fondé—les Oblats de Marie—avait accepté les missions du Nord-Ouest. Si délaissés étaient ces territoires qu'ils avaient semblé répondre à la devise des enfants de Mgr de Mazenod : *Evangelisare pauperibus misit me.*

Leur œuvre allait commencer, pour s'étendre bientôt jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses et du cercle polaire.

On était au mois d'août 1845. On savait que deux mois auparavant, le 24 juin, jour de fête nationale pour le Canada français, deux missionnaires avaient quitté Montréal, emportant avec eux les échos des réjouissances publiques et le souvenir d'une patrie qu'ils ne croyaient plus revoir. Leur arrivée ne pouvait tarder. La petite colonie était sur le qui-vive. Le 25 au matin, l'on entend des coups de fusil se répétant de distance en distance. C'est le signal. Le canot, seul mode de transport à cette époque, approche. Bientôt il double la pointe Douglas, qui l'a dérobé jusqu'à ce moment à la vue. Les missionnaires ont été aperçus. Monseigneur Provencher, averti, descend la côte, en face de sa résidence. Il lui tarde de presser sur son cœur ces nouveaux collaborateurs. Le flot est bien lent à les lui apporter. Enfin, le digne père Aubert met pied à terre et tombe dans les bras du vénérable évêque. Puis, il se dégage afin de procurer la même faveur à son compagnon de route, un novice de son ordre. A la vue de celui-ci, un nuage passe rapidement sur la figure du prélat : "Vous paraissez bien jeune," lui dit-il. "Etes-vous prêtre ?"

"Non, Monseigneur."

"Ah ! vous auriez mieux fait de rester chez vous ! "

"Il est vrai, Monseigneur," se hâte d'expliquer le rév. P. Aubert, "que le frère Taché n'est pas encore prêtre. Sa jeunesse l'en avait "empêché jusqu'à ce jour. Mais il a, pendant le voyage, atteint "l'âge requis ; il a fait toute sa théologie, et il apporte avec lui "toutes les dispenses nécessaires."

"A la bonne heure," s'exclame avec soulagement Mgr Provencher.

***

Tel fut l'accueil que reçut en débarquant de son canot d'écorce, après deux longs mois de course et de fatigues, par terre et par eau, celui qui devait raffermir et développer si merveilleusement les missions du Nord-Ouest.

Hâtons-nous de dissiper la fâcheuse impression qu'aurait pu produire cet incident, inattendu pour le moins à ce moment, et du reste, très vite oublié au milieu de l'allégresse générale et aux accents du *Te Deum*, lequel ne fut jamais chanté de meilleur cœur.

Cette exclamation de Monseigneur Provencher était plutôt l'écho d'un souvenir que le mouvement du cœur.

Il fallait de robustes ouvriers dans ces champs sans limites, où les ronces encore trop serrées, étouffaient la plupart du temps les bonnes semences d'ailleurs si généreusement déposées en terre et si fréquemment renouvelées depuis près d'un demi siècle. Les

premiers appelés n'avaient pas tous également su résister aux labeurs qu'ils exigeaient. Cette fois l'évêque missionnaire avait demandé et espéré des hommes mûrs, absolument éprouvés. Au rebours de ce qu'il attendait, on lui donnait un étudiant en théologie. Il ne doutait certes point du dévouement de cet adolescent, mais le vieillard savait que cette belle ardeur de la jeunesse n'est pas toujours un gage assuré de persévérance.

Les défections sont toujours et partout douloureuses, mais elles le sont à l'extrême pour les apôtres de la croix ; elles l'étaient particulièrement dans un pays où l'on ne pénétrait que deux fois l'an, au prix de sérieux dangers, de contretemps variés, et de sacrifices pécuniaires dépassant presque toujours les modestes ressources de ces généreux pionniers de la vie chrétienne sur les bords de la rivière Rouge et de la Saskatchewan. Ce premier voyage du rév. P. Aubert et du frère Taché, coûta, de Montréal à Saint-Boniface, dix-huit cents piastres.

Tout cela traversa comme un éclair la pensée du vénérable prélat, et l'on conçoit sans peine que, songeant à l'avenir religieux du pays dont il avait fait sa terre de prédilection et de dernier repos, il n'ait pu retenir un cri de détresse.

Toutefois, Mgr Provencher allait bientôt apprendre à quelle hauteur cette âme, qui venait se donner à lui, dans tout l'élan de sa jeunesse, était montée du premier coup dans l'échelle du sacrifice. Si le novice l'avait fait trembler, le prêtre devait le consoler et le réconforter. D'une autre part, le saint évêque ne tarda point à reconnaître d'une manière éclatante le mérite et le zèle du P. Taché. Moins de cinq ans après l'arrivée de celui-ci, craignant une fin prochaine, il l'appelait auprès de sa personne en qualité de coadjuteur, avec droit de succession, le marquant ainsi d'avance comme le futur pasteur de ses ouailles et l'époux de l'Eglise qui lui devait la vie.

Mystérieux retour des choses d'ici bas. Monseigneur Laflèche, alors missionnaire au Nord-Ouest, qui fit valoir le mauvais état de sa santé pour échapper à l'honneur et aux responsabilités qui échurent à Monseigneur Taché, est encore, à la joie de tous et pour le bien de son diocèse, à la tête de son peuple, tandis que le jeune homme d'autrefois, plein d'exubérance et de santé qui est devenu le grand archevêque de Saint-Boniface, est allé prendre sa place à côté des restes mortels de Monseigneur Provencher, dans les caveaux de notre humble cathédrale, où il repose sous la garde de notre souvenir, de sa gloire et de ses œuvres.

T. A. BERNIER.

LA GUÉRISON D'UN ENFANT À SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

I

LE deux juillet 1888, il y avait dans le village de Portneuf un mouvement tout à fait inusité et extraordinaire Dès le point du jour, des files de voitures y arrivaient de toutes les directions, et des processions d'hommes, de femmes et d'enfants s'acheminaient vers le débarcadère, où le bateau *Pèlerin* se préparait à partir.

Le spectacle était des plus animés et des plus pittoresques.

Beaucoup de gens connaissent le joli village de Portneuf, dont les maisons sont irrégulièrement groupées à l'embouchure de la petite rivière du même nom. Vu du fleuve, ou des hauteurs du Platon, ou des promontoires du Cap-Santé et de Deschambault, on dirait une flotte de navires de toutes dimensions qui auraient été surpris par une tempête. et qui se seraient jetés pêle-mêle dans une rade étroite et profonde—ou bien encore, une volée de grands oiseaux de mer que des chasseurs auraient poursuivis sur le fleuve, et qui se seraient éparpillés sur les grèves basses dans un affolement désordonné.

La petite baie de Portneuf est à la fois un hâvre et une cachette, au fond d'un amphithéâtre de collines. La nappe d'eau est bordée de côtes élevées, et ses rivages cachent à l'ombre des grands arbres leurs capricieuses sinuosités. Mais, tout en se cachant la jolie rivière n'est pas paresseuse. Elle se hâte à travers les mamelons boisés et les roches ; elle alimente et met en mouvement plusieurs manufactures dont les hautes murailles dominent l'horizon ; elle précipite ses flots clairs et bruyants sous les arches de trois ou quatre ponts qui la traversent ; et, courant toujours allègre et joyeuse, au milieu des hautes futaies qui l'ombragent, elle porte son tribut au grand fleuve, avec le même empressement que si elle connaissait le besoin qu'il en a.

On dirait qu'elle sait que le Saint-Laurent, en cet endroit, manque réellement d'eau, et qu'elle veut couvrir les roches dangereuses des rapides voisins.

Cependant, dès l'aurore du 2 juillet 1888, toute la population de Portneuf paraissait aussi empressée que sa jolie rivière de se rendre

aux bords du grand fleuve ; et, vers quatre heures du matin, cinq ou six cents paroissiens, ayant à leur tête leur éminent curé, M. Cinq-mars, prenaient place à bord du *Pèlerin*. Eux aussi, ils étaient des pèlerins, et le but de leur pèlerinage était Sainte-Anne-de-Beaupré.

Depuis longtemps ils entretenaient pour cette bonne mère une dévotion particulière, et leur confiance avait été accrue par quelques faits assez récents.

Une couple d'années auparavant, un pauvre ouvrier avait eu les deux jambes cassées dans un horrible accident. La jambe droite surtout avait été broyée et paraissait disloquée. Il n'avait pas eu recours aux médecins, et il avait laissé faire la nature. La jambe gauche avait fini par reprendre à peu près son état normal ; mais la jambe droite était restée totalement impuissante, et il ne pouvait l'appuyer même légèrement sur le sol sans éprouver d'horribles souffrances.

Dès que sa jambe gauche fut en état de le soutenir, il résolut de faire un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

On le transporta à bras de sa maison au bateau, et du bateau à l'église de la grande thaumaturge. Il y entendit la messe, il y communia, il y pria avec ferveur, et quand, appuyé sur des béquilles, il se vit debout aux pieds de la sainte, il sentit qu'il allait être guéri.

Faisant un effort sur lui-même, il déposa ses béquilles sur le pavé, et il se mit résolument à marcher sur ses deux jambes, qui n'ont pas cessé depuis de faire leur service.

Nous l'avons vu ; et il nous a paru que la jambe droite est encore disloquée ; on dirait un membre étranger au tronc, et ne s'y rattachant pas régulièrement. Cependant il la pose solidement par terre, et elle le porte aussi bien que l'autre sans le faire aucunement souffrir. Mais elle est plus courte que l'autre, d'environ un pouce, et c'est pourquoi il se sert d'une petite canne pour rétablir l'équilibre.

Une dame protestante de Portneuf eut connaissance de cette guérison que tout le monde regarde comme miraculeuse. Elle en fut tellement impressionnée qu'elle résolut de se convertir ; et elle a embrassé le catholicisme depuis.

Une autre guérison également merveilleuse est aussi attribuée à sainte Anne dans la paroisse de Portneuf. Une jeune fille, autrefois de Portneuf et maintenant de Lowell (Etats-Unis), par suite d'un mal accidentel aux jambes, était percluse. Elle eut recours à sainte Anne, et obtint sa guérison dans des circonstances qui semblent surnaturelles.

Enfin, M. le curé Cinq-Mars attribue lui-même à sainte Anne la guérison d'une méningite qui, il y a quelques années, l'a conduit aux portes du tombeau. Les médecins ayant perdu tout espoir, il reçut les derniers sacrements, et, pendant les deux nuits qui suivirent, on attendait sa mort d'une minute à l'autre. A deux reprises, ses amis récitèrent auprès du lit du mourant les prières des agonisants; mais, alors, à la suggestion de son ami, M. A. Pelletier, chez qui il était, il invoqua sainte Anne et fit vœu, si elle le ramenait à la santé, d'aller à pied en pèlerinage de Québec au sanctuaire de Beaupré. Le lendemain, il était assez bien pour se faire transporter sur le balcon et pour manger ; huit jours après, il se rendait à pied de Québec à Sainte-Anne pour remercier sa bienfaitrice.

Ces faits, connus à Portneuf, avaient accru la foi de ses habitants en la puissance de sainte Anne, et c'est pourquoi ils étaient venus en si grand nombre prendre part à ce pèlerinage de 1888.

II

Le temps était très beau ; et le petit bateau qui probablement n'avait jamais porté pareille foule, fut bientôt transformé en une espèce de temple dédié à sainte Anne, et dans lequel on avait installé sa statue. Les cabines devinrent des tribunaux de la pénitence, et les confessions commencèrent. Les prières à haute voix alternèrent avec le chant des cantiques et des hymnes sacrées ; et les exercices de dévotion publics et privés se succédèrent pendant tout le temps que dura la traversée—environ quatre heures.

Or, parmi ces nombreux pèlerins qui adressaient leurs suppliques à l'auguste mère de la Très-Sainte Vierge, il y avait un petit garçon de neuf ans que personne ne remarquait, qui était bien perdu dans cette foule et sur lequel pourtant sainte Anne daignait abaisser ses regards.

Il se nommait Philippe, né le 9 août 1879, du mariage de Samuel Arcand et de Célina Thibaudeau. Le père, qui a été navigateur pendant 16 ans, et qui est maintenant ouvrier, accompagnait son fils. Mais la mère, pour cause de pauvreté sans doute, était restée à la maison et priait avec ferveur pour la guérison de l'enfant. Simples et braves gens, n'ayant rien qui les distingue du vulgaire, vivant pauvrement mais chrétiennement du fruit de leurs labeurs, et remplissant avec fidélité, mais sans ostentation, les devoirs que la religion impose aux travailleurs de leur classe.

L'enfant allait à l'école depuis quelques années, mais il ne faisait guère de progrès. Outre qu'il ne paraissait pas très laborieux,

l'étude lui était particulièrement pénible parce qu'il ne voyait que de son œil gauche. L'œil droit avait été frappé de cécité sept ans auparavant.

Quelle avait été la cause exacte de ce mal? Comment cette infirmité s'était elle produite ? Nous avouons n'en pouvoir donner une explication scientifique—aucun médecin n'ayant été appelé à la constater. Le fait remonte à une époque déjà éloignée, et le souvenir en est un peu effacé dans la mémoire des parents. Cependant, voici les détails que nous tenons de leur bouche. L'enfant avait à peine douze mois lorsqu'il eut à souffrir d'une ophtalmie grave. Le docteur Wilbrenner fut appelé, et donna certaines prescriptions. La maladie se prolongea quelques mois, et finalement l'inflammation disparut; mais une taie légère se manifesta sur l'iris de l'œil droit. Peu à peu, cette taie grandit et atteignit la pupille. Enfin, l'enfant n'avait guère plus de deux ans lorsque les parents remarquèrent qu'il ne voyait plus de son œil droit. Il se manifesta en même temps dans cet œil une déviation assez grave à droite.

L'enfant grandit ainsi, et quand les parents l'envoyèrent à l'école, son infirmité lui devint très pénible. Elle lui imposa certaines attitudes particulières, de manière à diriger toujours vers son livre le seul œil qui voyait clair. Ces poses obligées frappèrent l'attention de ses petits camarades de classe, et lui valurent le sobriquet de *Vire-l'œil.*

On connaît la malice des enfants, et leur aptitude à baptiser de quelque nom ironique les personnes qui souffrent de quelque difformité. Le petit Philippe s'en montra offensé ; il en témoigna son mécontentement. Ce fut une raison de plus pour les écoliers de répéter leur appellation blessante ; et le surnom lui est resté.

Cette vie pénible du pauvre enfant a duré quelques années, et son œil droit est resté fermé à la lumière jusqu'au jour de cet édifiant pèlerinage dont nous allons maintenant continuer le récit.

III

Quelles étaient les pensées et les préoccupations du petit Philippe à bord du bateau qui l'emportait à Sainte-Anne ? Au milieu de ces pèlerins qui se livraient avec plus ou moins de zèle à leurs exercices de piété, se rendait-il bien compte de l'acte sérieux qu'il accomplissait ? Nous ne le pensons pas. Il n'avait pas encore fait sa première communion, et il ne savait guère prier. On peut donc raisonnablement présumer que son attention devait être absorbée

par les distractions du voyage, par la nouveauté du spectacle et des paysages qui se déroulaient à ses regards. Sans doute, il mêlait sa voix à celle de la foule quand elle chantait des airs connus, ou quand elle récitait des prières que sa mère lui avait apprises, et cela plus ou moins machinalement.

Mais si l'enfant priait peu, et mal, peut-être sa mère avait beaucoup prié pour lui. Plusieurs fois elle avait fait en l'honneur de sainte Anne des neuvaines, qui jusqu'alors étaient demeurées sans effet. Elle ne s'était pas découragée cependant, et dès avant qu'il fût question du pèlerinage, elle avait décidé d'envoyer son fils à Sainte-Anne avec une de ses tantes qui se proposait de faire ce voyage de dévotion.

Ajoutons ce détail qui nous semble très important, que parmi les quelques prières qu'elle avait enseignées à son fils il y en avait une très simple, très courte, que l'enfant disait tous les jours : " Bonne sainte Anne, priez pour moi."

Etait-ce la répétition de ces six mots qui allait enfin toucher le cœur de sainte Anne ? Tout chrétien digne de ce nom le sait bien : une seule parole, une seule pensée peut émouvoir le cœur de Dieu et obtenir des miracles. Mais ici il y avait en outre les supplications de la mère qui montaient vers le ciel ; il y avait la prière commune de cinq ou six cents pèlerins qui demandaient à sainte Anne de manifester sa gloire et sa puissance.

N'était-ce pas assez pour allumer une étincelle dans l'œil éteint du malheureux enfant, qui, s'il ne savait guère prier, pouvait du moins présenter à Dieu une âme innocente et pure ?

Quoi qu'il en soit, les pèlerins poursuivaient leur voyage, et vers les huit heures A. M. ils arrivèrent au quai de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Un ciel pur déployait sur leurs têtes sa radieuse tente d'azur, festonnée de quelques nuages roses.

Par dessus les hauteurs verdoyantes de l'Isle d'Orléans le soleil dardait ses rayons sur les clochers, le toit et les vitraux coloriés de la vaste basilique, et ses reflets donnaient l'illusion d'une grande illumination.

Le village semblait en fête, et de joyeuses banderolles flottaient çà-et-là. Le fleuve adouci mêlait sa voix à l'allégresse universelle, et semblait offrir à sainte Anne l'éternel murmure de ses flots.

Au-dessus du haut portail de pierre la grande statue dorée de la sainte flamboyait sous les feux du soleil, et rayonnait de joie en voyant arriver ses enfants.

Les pèlerins se formèrent en procession, et les différents corps

déployant leurs bannières s'allignèrent sur le quai.—En tête marchaient les enfants de Marie. les yeux fixés sur leur aïeule vénérée ; puis venaient les membres des sociétés de saint Joseph, de sainte Anne, de la Tempérance, et les autres pèlerins—tous priant et chantant des cantiques.

Quand ils eurent pris place dans l'enceinte de l'église, la messe commença. Un des révérends Pères monta en chaire, et adressa aux pèlerins quelques éloquentes paroles. Presque tous communièrent, et redoublèrent de zèle dans leurs supplications à l'auguste mère de Marie.

Toujours perdu dans cette foule, le petit Philippe écoutait, regardait, et demandait à sainte Anne de le guérir. Ses lèvres articulaient un peu machinalement les prières qu'il savait ; mais il élevait sa petite âme vers Dieu, et vers la sainte dont la statue paraissait lui sourire.

—Qu'avez-vous fait, après la messe, lui ai-je demandé ?

—Je suis allé à la fontaine et j'y ai lavé mon œil droit.

—Qui vous avait dit de faire cela ?

—C'est papa.

—Et qu'avez-vous éprouvé alors ?

—L'enfant haussa les épaules.

—Avez-vous senti quelque douleur, ou quelque joie ?

—Non.

—Avez-vous été ému, troublé ? Avez-vous cru que vous alliez être guéri ?

—Non.

—Votre œil est-il resté dans le même état, ou avez-vous senti quelque changement ?

—Je ne me suis aperçu de rien.

—Qu'avez-vous fait encore ?

—Je me suis tenu avec les autres pèlerins, auprès de papa, et quand tout le monde est rentré dans l'église pour aller vénérer la relique de la bonne sainte Anne, j'y suis allé avec eux.

—Et puis ?

—Papa m'a dit de faire toucher la relique à mon œil, et je l'ai fait.

—A ce moment-là, vous êtes-vous aperçu que votre œil voyait ?

—Non.

—Et vous n'avez rien senti d'extraordinaire ?

—Rien.

—Quand donc vous êtes-vous aperçu que vous voyiez clair de votre œil droit ?

—A bord du bateau, en revenant, et je l'ai dit tout de suite à papa.

IV

Tel est le récit que nous avons recueilli nous-même de la bouche de l'enfant.

Nous n'y avons constaté aucun des phénomènes qui accompagnent ordinairement les guérisons instantanées et surnaturelles.

Nul pressentiment, nul élan de foi, nul choc moral; ni douleur, ni joie, ni trouble des sens; aucun signe avant-coureur, spirituel ou physique.

Quel a été le moment précis de la guérison?

L'enfant lui-même ne paraît pas le savoir. Si ce fut après s'être lavé à la fontaine, ou au moment de la vénération de la relique, il ne s'en est pas aperçu alors.

Cela est-il possible, quand aucun ébranlement physique ne s'est produit?—Nous le pensons.

L'homme est ainsi fait que le surnaturel passe quelquefois tout près de lui sans qu'il s'en aperçoive. Remarquons bien qu'il s'agit ici d'un enfant, qui n'a pas encore tout à fait neuf ans, qui ne se rend pas très bien compte de ses sensations, et qui a toujours bien vu de son œil gauche. Sans doute on voit un plus grand nombre d'objets avec les deux yeux; mais ceux que l'on voit avec un œil, on ne les voit pas mieux avec les deux; vous pouvez en faire l'expérience vous-même en mettant la main sur votre œil droit.

Du moment qu'il n'y a eu aucun trouble des sens, aucune sensation physique chez l'enfant, il nous paraît possible qu'il ne se soit pas aperçu immédiatement qu'il voyait de son œil droit.

Mais il est possible aussi que la guérison ne se soit opérée qu'à l'instant même où il l'a constatée à bord du bateau.

Ce qui est certain, c'est qu'il en a immédiatement averti son père.

—Papa, lui cria-t-il, je suis guéri, je vois de mon œil droit.

—En es-tu sûr, lui dit le père?

—Bien sûr; tenez, je ferme l'œil gauche et je vois très bien avec l'autre.

Un pèlerin, qui est auprès d'eux et qui entend ce dialogue, met alors lui-même une main sur l'œil gauche de l'enfant, et tirant de sa poche, avec l'autre, une pièce de monnaie de cinq centins, il lui dit:

—Eh! bien, si tu vois clair, dis-moi ce que j'ai dans la main.

—C'est un *cinq-cents*, dit l'enfant.

D'autres pèlerins les entourent et renouvellent l'expérience avec d'autres objets, jusqu'à ce qu'ils soient assurés que l'enfant voit parfaitement de cet œil, qui était resté fermé à la lumière pendant sept ans.

Qu'on juge du bonheur et de l'étonnement du père !

On arrive au Carouge, et le bateau en double le promontoire. L'enfant observe que son père regarde bien loin, en avant du bateau, dans la direction de la rive sud :

—Qu'est ce que vous regardez donc là-bas, dit Philippe ?

—Ce sont, dit le père, les clochers de Sainte-Croix que je viens d'apercevoir, là-bas, là-bas, au fond de la baie ; mais tu ne les vois pas, sans doute ?

—Mais oui, dit l'enfant, je les vois très bien : et mettant la main sur son œil gauche : je les vois avec mon œil droit tout seul.

Enfin, voici Notre-Dame de Portneuf—car c'est le vocable sous lequel est placée cette paroisse—et ce pèlerinage était en quelque sorte une visite que la fille allait rendre à sa mère.

Il était tard, et la marée, trop basse, ne permit pas au bateau d'accoster le quai. Le débarquement, qui dut se faire en chaloupe, fut donc long et difficile.

Lorsque le petit Philippe arriva enfin chez lui avec son père, la mère les attendait avec une impatience et une anxiété que l'on devine.

Sa joie fut indicible en apprenant que son enfant avait recouvré la vue de son œil droit. Elle avait quelque peine à le croire, et elle examina son œil.

Alors elle constata, ce que ni le père ni l'enfant ne paraissaient avoir remarqué, que la taie qui recouvrait la prunelle était disparue.

L'oncle et la tante de l'enfant—M. et Madame Groleau qui se trouvaient dans la maison—constatèrent le même phénomène. M. le Curé, qui avait été informé du miracle à bord du bateau, vint voir cet enfant dont il avait connu l'infirmité auparavant, et s'assura qu'il voyait parfaitement de son œil droit.

.....Depuis lors, l'enfant a continué ses études à l'école-modèle de Portneuf ; et, quand je l'ai vu, il achevait son cours. Il pouvait étudier sans fatigue, et sans pencher la tête sur son livre comme il faisait auparavant.

En même temps, l'œil droit s'était redressé ; et il a fallu qu'on m'en avertît pour que je m'aperçusse encore d'une déviation très légère.

Les parents sont profondément convaincus qu'ils doivent à sainte Anne la guérison de leur enfant ; et c'est pour mieux remercier sa bienfaitrice que la mère a cru devoir entrer depuis dans le Tiers-Ordre.

V

Les faits que nous venons de raconter avec une scrupuleuse fidélité ont-ils vraiment un caractère surnaturel ? — C'est à l'Eglise d'en décider.

—Mais il ne nous paraît pas raisonnable d'en douter.

Sans doute, les constatations de la science nous manquent — Les principaux témoins sont des gens du peuple, des ignorants et des pauvres, et ils ont cru que sainte Anne n'avait pas besoin de la permission des médecins pour faire des miracles.

Ils ne comprennent même pas pourquoi les médecins pourraient constater mieux qu'eux-mêmes un miracle comme celui qu'ils racontent.

Nous avouons que nous sommes un peu de leur avis ; nous comprenons qu'il y a un grand nombre de maladies internes dont les caractères et la nature échappent entièrement aux constatations du vulgaire, et qu'il faut alors de toute nécessité que les hommes de l'art soient consultés et donnent leur avis.

Mais, dans le cas qui nous occupe, la science est-elle bien indispensable ? Le mal est extérieur, il est visible, il est ancien, et persiste pendant sept ans ; il est devenu une seconde nature. Puis, sans aucune cause naturelle, sans traitement ni remède, il disparaît tout à coup. La guérison est instantanée, radicale, permanente.

Sans doute, si un oculiste avait été consulté, il aurait pu nous décrire scientifiquement la maladie, ses causes, son caractère et ses effets. Il nous aurait dit : c'est une cataracte, ou c'est un glaucome, c'est une lésion de la rétine. c'est une excavation des pupilles optiques.....

Mais enfin qu'importe le nom scientifique du mal qui a causé la cécité de l'œil droit ? Cette cécité est le résultat visible d'un mal caché ; c'est l'effet connu d'une cause inconnue. Ce fait sensible, apparent pour tous, et qui a duré des années a subitement cessé d'être. Il a suffi d'avoir des yeux pour constater son existence pendant sept ans, et sa disparition instantanée.

Et remarquons bien que cette guérison soudaine et définitive ne peut avoir pour cause efficiente aucune méthode thérapeutique. L'on n'a eu recours à aucun traitement.

Peut-elle être attribuée à ces mouvements de foi et de dévotion que les savants du jour appellent des hallucinations ou des névroses ?

—Pas davantage ; et c'est précisement le caractère tout particulier de cette guérison. Elle n'a été accompagnée d'aucun de ces phénomènes psychologiques, de ces chocs nerveux ou moraux que nous relevons souvent dans les faits de cette nature.

La chose a été simple comme les âmes privilegiées qui en ont reçu la faveur, et comme le récit qu'elles nous en ont fait. Nous pourrions dire en modifiant un peu les deux vers célèbres qui terminent une œuvre fameuse de Victor Hugo :

La chose simplement d'elle-même arriva,
Comme le jour se fait lorsque la nuit s'en va.

Nous avouerons même que tout d'abord le récit que les parents et l'enfant nous ont fait, avec calme, nous sommes tenté de dire presque avec indifférence, nous a fort désappointé.

Nous attendions quelque épisode merveilleux, quelques-uns de ces détails qui saisissent et qui font crier au prodige.

Mais c'est en vain que nous avons questionné. Notre curiosité et notre zèle pour la gloire de sainte Anne n'ont pas été satisfaits. La grande thaumaturge semblait avoir voulu cacher son œuvre au fond du cœur de ses humbles serviteurs.

Cependant, en y réfléchissant, nous nous sommes dit qu'après tout il y avait là peut-être un enseignement profond.

Quelle est la théorie de la science contemporaine au sujet des miracles ?—C'est qu'ils sont le produit de l'hypnotisme, et de ce qu'elle appelle l'auto-suggestion. Une personne atteinte d'une maladie nerveuse s'exalte dans un transport de foi, elle se suggère à elle-même que Dieu va la délivrer de son mal, elle en acquiert la certitude, un choc moral et nerveux se produit, et elle est guérie ! Tout cela est naturel, dit la science contemporaine.

Or tout cela manque dans les faits que nous avons racontés.

Le sujet est un enfant qui n'a pas encore neuf ans. Il est ignorant. Le pèlerinage est pour lui une distraction plutôt qu'un acte de dévotion.—Les pratiques de piété qu'il accomplit semblent machinales et automatiques. Il n'éprouve aucun mouvement de foi, aucun pressentiment, aucune douleur, aucune joie.—Il ne se produit chez lui ni ébranlement physique, ni choc moral, ni émotion.—Il est même guéri sans s'en apercevoir.

Et cependant le phénomène est manifeste.—Il ne voyait pas quand il est parti de Portneuf, le matin ; il y avait sept ans qu'une taie fermait son œil à la lumière ; et quand il revint le soir, il voyait ; la taie de son œil était disparue et il a toujours vu depuis.

Il ne me semble pas possible qu'on puisse voir ici un phénomène d'hypnotisme et d'auto-suggestion.

A. B. ROUTHIER.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

(*Suite et fin*)

XVI

L'incendie du théâtre Saint-Louis.—L'inauguration de l'école normale Laval.—Démolitions et discussions.—L'hôtel " Château Frontenac."—Digression architectonique.—M. Bruce Price.—Le passé et l'avenir.

A part quelques petits bâtiments de minime importance et l'ancienne muraille construite par Frontenac, il ne restait plus sur l'emplacement du fort Saint-Louis, après l'incendie du 23 janvier 1834, que le Vieux Château, avec l'ancien magasin des poudres qui lui était contigu, un joli corps de garde construit vers 1814, et un " vaste manège " appuyé sur la partie du mur d'enceinte qui faisait face à la ruelle voisine du bureau de poste.

Les officiers du régiment des *Cold Stream Guards* ayant obtenu, vers 1839, la permission de transformer et embellir ce manège, l'étage supérieur du bâtiment fut converti en salle de spectacle. (2)

C'est dans cette salle qu'une foule compacte s'était réunie, le vendredi, 12 juin 1846, pour voir défiler sur la toile les vues réputées merveilleuses du diorama Harrison.

Au dehors, il faisait une soirée délicieuse. Le canon de la citadelle venait de jeter sa clameur aux échos des rivages voisins, et il ne restait plus que quelques rares promeneurs sur la petite terrasse à laquelle Lord Durham avait donné son nom.

Tout à coup, mille cris d'angoisse se font entendre. Le feu était au théâtre, et les spectateurs, massés dans l'escalier et le couloir qui conduisaient au dehors, se pressaient, affolés, vers la porte de

(1) Voy. *Revue Canadienne*, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre 1894.

(2) Les portes d'entrée et de sortie donnaient sur l'intérieur du fort. On avait accès au " théâtre " en passant entre le corps de garde et le Vieux Château.

sortie, ouvrant, hélas ! à l'intérieur (1). Les malheureux qui purent les premiers atteindre cette porte furent impuissants à refouler le flot qui les pressait et les empêchait de l'ouvrir : ils périrent suffoqués ou écrasés.

La fumée sortait déjà des ouvertures du bâtiment ; bientôt des jets de flamme s'élancèrent au dehors, et les lamentations des victimes s'élevèrent plus navrantes et plus désolées.

Nous cédons maintenant la parole à un jeune écrivain de l'époque qui devint plus tard un homme considérable : M. Joseph Cauchon, troisième gouverneur de la province de Manitoba. Le lendemain de l'incendie du théâtre, il publiait l'article suivant dans le *Journal de Québec :*

CANADA

Québec, 13 *juin* 1846.

HORRIBLE CALAMITÉ ! ! !

INCENDIE DU THÉATRE SAINT-LOUIS.—PERTE D'UN GRAND NOMBRE DE VIES ! !

" La force nous manque pour rendre compte d'une calamité telle que celle qui vient de frapper Québec, la ville des grandes infortunes. Près de cinquante personnes ont péri hier soir dans les flammes du théâtre ou y ont auparavant été suffoquées par la fumée. Sur les dix heures, au moment où l'exhibition des *dioramas* de M. Harrison se terminait et que les spectateurs commençaient à défiler pour sortir, le feu prit dans les scènes par une lampe à huile camphrée qui s'était détachée du plafond, et bientôt la salle du spectacle s'obscurcit par la fumée. Alors, hommes, femmes, enfants se précipitèrent au bas de l'escalier qui gagne aux loges pour sortir par la seule issue connue, issue excessivement étroite. Les premiers, poussés violemment dans l'obscurité, furent écrasés sous la pression de ceux qui les suivaient, et tous se trouvèrent accumulés en masse compacte, les uns sur les autres, sans qu'il fût possible à aucun d'eux de sortir ou de reculer, ou même de les arracher à la mort, malgré les efforts qui furent faits par M. O'Reilly, vicaire de la paroisse, et plusieurs citoyens zélés. On assure même que l'on a arraché le bras de l'un des messieurs ainsi encaissés, sans pouvoir le sauver lui-même.

(1) Il y avait une autre porte de sortie, mais d'un accès difficile ; quelques personnes périrent en cherchant une issue de ce côté.

"On entendait des cris lamentables ; plusieurs infortunés, dans ce moment suprême, voyant que tout secours humain était impossible et n'espérant plus que dans la miséricorde divine, crièrent à M. O'Reilly, dont ils entendaient la voix : " Donnez-nous l'absolution." Le ministre des consolations, épuisé de fatigues et d'efforts, leva la main pour les bénir et les absoudre. Un instant auparavant, aidé de M. Tanswell, qui était encore sur les lieux, et d'une autre personne, il parvint à arracher à la mort Mde Tanswell, sans connaissance, mutilée par la flamme et meurtrie par la pression. Elle est hors de danger cependant. M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira ; mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, madame Rigobert Angers, qui sont péries dans les flammes. Nous sympathisons avec ses malheurs de toutes les puissances de notre âme. Il reste avec une nombreuse famille qui n'a plus de mère pour en prendre soin.

" A l'heure où nous mettons sous presse, quarante-six cadavres ont été retrouvés, dont trente-neuf reconnus. Parmi les personnes dont les corps sont encore sous les ruines sont Mlle Rae et M Wheatly. Le corbillard allait et revenait avec l'activité de la mort et de la destruction pour transporter ces cadavres mutilés et carbonisés à leurs demeures respectives. M. Scott, greffier de la Cour d'Appel, a été retrouvé ainsi que ses deux enfants. Voici d'ailleurs la liste de ceux dont les corps ont été reconnus :

" Emilie Worth, âgée de 9 ans, fille de Edward Worth, de Montréal, et sœur de madame Lenfesty.

" Flavien Sauvageau, âgé de 14 ans, fils du maître de l'orchestre canadien.

" Elisabeth Lindsay, âgé de 44 ans, épouse de Thomas Atkins, avec son fils Richard Atkins, épicier, âgé de 27.

" Stuart Scott, écr., greffier de la cour d'appel, avec Jane, sa fille.

" Thos Hamilton, écr., lieutenant du 14e régiment.

" Madame John Gibb, et Jane, sa fille.

" M. Arthur Lane, fils d'Elisha Lane, de la compagnie de Gibb, Lane & Co.

" Dlle Maria-Ann Brown, maîtresse d'école du Foulon de Wood et Gray, âgée de 25 ans.

" M. Horatio Carwell, marchand, Horatio, son fils, âgé de 6 ans, et Ann, sa fille, âgée de 4 ans.

" Joseph Tardif, agent de journaux, et sa femme.

" Sarah Darah, épouse de John Colvin, charretier.

" James O'Leary, âgé de 22 ans, apprenti plâtrier ; Marie O'Leary, sa sœur, âgée de 18 ans.

" M. J.-J. Sims, apothicaire, Rebecca, sa fille, âgée de 23 ans, et Kenneth, son fils, âgé de 13 ans.

" Mme Marie O'Brien, épouse de M. John Lilly, tailleur, rue Buade.

" M. J.-B. Vézina, marchand, âgé de 30 ans, rue Sous-le-Fort.

" Dame Henriette Glackmeyer, épouse de M. Molt, organiste de la cathédrale, et Frédéric, âgé de 19 ans, Adolphe, âgé de 12 ans ses fils.

" Dame Marie-Louise Lavallée, épouse de R. McDonald, écuyer, rédacteur du *Canadien*, et Dame Eugénie McDonald, sa fille, épouse de M. Rigobert Angers.

" M. Edward Hoogs, employé à la Banque de Montréal, et Edmond, âgé de 8 ans, Edward, âgé de 6 ans, ses fils.

" M. Thomas Harrison, âgé de 21 ans, d'Hamilton, H.-C., frère du propriétaire des *dioramas*.

" John Berry, d'Aberdeen, employé de M. Price, écr., à Ottawa.

" Colin Ross, plâtrier, de Montréal, et son épouse.

" Joseph Marcoux, huissier.

" Isaac Develin, orfèvre, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

" La servante de M. Andrew Patterson.

" Trois autres corps inconnus.

" Les recherches se continuent ; on n'a pas encore trouvé les corps des personnes qui suivent, manquant à leurs familles :

" John Wheatly, libraire, rue Lamontagne.

" Dlle Rae, fille de M. Rae du Commissariat.

" Dlle Emélie Poncy, hôtelière, marché de la Basse-Ville, avec M. McHugh, instituteur de la Malbaie, qui l'accompagnait.

" On nous informe que la procession de la Fête-Dieu n'aura pas lieu demain, comme elle avait été annoncée au prône dimanche dernier, en conséquence du deuil dans lequel est plongée la ville par suite de l'incendie d'hier au soir."

Un récit élaboré de la catastrophe, daté de Québec et signé : " Marc-Aurèle," fut publié dans la *Minerve* du 18 juin 1846. On peut lire ce même article dans le troisième volume du *Répertoire National*, où il est signé : " Marc-Aurèle Plamondon."

M. Plamondon (aujourd'hui le juge Plamondon) était lui-même parmi les spectateurs du diorama Harrison, et avait failli périr dans le désastre du 12 juin. Son récit est très détaillé.

Dix ans après l'incendie du théâtre Saint-Louis, on en parlait encore souvent à Québec, dans les conversations. Le temps, qui

efface tout de la mémoire des hommes, semblait respecter ce lugubre souvenir. Mais, peu à peu, la loi inexorable reprit son empire, et l'horrible catastrophe du 12 juin 1846 n'est plus aujourd'hui, pour la population de Québec, qu'un événement lointain que beaucoup ignorent et auquel les plus anciens eux-mêmes ne songent plus.

Après les scènes de désordre qui eurent lieu à Montréal en 1849, le gouvernement songea à faire construire un palais pour le gouverneur-général à Québec, au centre de l'enceinte du fort Saint-Louis. Des plans furent dressés à cet effet, mais le projet n'eut pas de suite. (1)

Le 12 mai 1857 eut lieu, au Vieux Château, la cérémonie de l'inauguration solennelle de l'école normale Laval, présidée par M. Chauveau, le fondateur des écoles normales du Bas-Canada. L'élite de la société religieuse, civile et militaire de Québec assistait à cette cérémonie, où figuraient Mgr Baillargeon, alors évêque de Tloa, et presque tout le clergé de la ville, le juge R.-E. Caron, le docteur Morrin, maire de Québec, et tous les membres du Conseil municipal, l'historien F.-X. Garneau, le recteur et plusieurs professeurs de l'université Laval, le grand-vicaire Cazeau, l'abbé Auclair, l'abbé Racine, le P. Beaudry, S. J., les Pères Oblats de Saint-Sauveur, l'abbé Pilote, supérieur du collège de Sainte-Anne, l'abbé Aubry, des Trois-Rivières, des militaires en costume, un grand nombre de dames, l'abbé Horan, le premier principal de l'école normale Laval, MM. les professeurs Toussaint, de Fenouillet, et tous les professeurs et élèves de la nouvelle institution.

Mgr Baillargeon prononça un discours plein de tact et d'à-propos qui fut beaucoup remarqué. L'abbé Horan se surpassa, et le bon M. de Fenouillet, dont la mort, loin de sa belle Provence, inspira plus tard de si beaux vers à Octave Crémazie, mort, lui aussi, sur la terre d'exil, M. de Fenouillet, disons-nous, lut des pages remarquables où se révélait sa double qualité de penseur et d'écrivain.

M. Chauveau était alors à l'apogée de son talent d'orateur. Les lauriers qu'il avait cueillis à Sainte-Foye deux ans auparavant ceignaient encore son front. Le discours qu'il prononça en cette circonstance fut vraiment superbe. Il contenait surtout une période sur l'enseignement de l'histoire du Canada qui fut particulièrement applaudie. Faisant allusion à cet enseignement et au site historique occupé par l'école normale, l'orateur s'écria :

(1) Voir plan 1036 du département des Travaux publics, à Québec.

" Et l'histoire ! l'histoire est partout : autour de vous, au-dessus de vous ; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie : me voici !

" Là-bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles, le *Cabir-coubat* de Jacques Cartier, est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donnacona. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques nous rappellent les noms de Longueuil, de Sainte-Hélène, de Juchereau Duchesnay. Là bas, au pied de cette tour sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous : elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres, elle nous dit : me voici ! "

Après la cérémonie, M. l'abbé Antoine Racine, qui, lui aussi, était alors dans toute la force de son talent oratoire, nous signala particulièrement ce passage du discours de M. Chauveau, qui, du reste, avait enlevé tous les suffrages.

La partie musicale de la cérémonie avait été confiée à un jeune artiste qui s'était entouré d'auxiliaires choisis parmi la fleur de la société de Québec. La fête se termina par le chant de *Partant pour la Syrie* et de *God save the Queen*. Au temps de Napoléon III, la romance dite de la reine Hortense n'était jamais oubliée dans les fêtes franco-canadiennes.

Il y eut, le lendemain, à la Salle de Musique, un grand banquet où des discours furent prononcés par MM. Chauveau, Marquette, Lafrance, Ulric-J. Tessier, A.-E. Aubry, le grand-vicaire Cazeau, Marc-Aurèle Plamondon, Sterry Hunt et le docteur Bardy. Tout le monde était en verve. L'abbé Alexandre Taschereau, aujourd'hui Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, figurait parmi les invités.

Le *Courrier du Canada* du 14 mai contenait un article élaboré sur le " banquet des instituteurs," signé " Hector L. Langevin," et qui se terminait par un éloge très délicat de la partie artistique de la fête.

Au mois de juillet 1867, M. Chauveau eut avec M. Dunkin une conférence dont le résultat fut la formation du premier cabinet provincial de Québec, sous le régime de la confédération canadienne (15 juillet 1867). Cette conférence eut lieu dans l'aile du Vieux Château qui donnait sur la rue des Carrières.

Revenons un peu sur nos pas.

Une partie de l'ancienne muraille du fort (côté nord, en face de la cour du bureau de poste) fut détruite par l'incendie du 12 juin 1846 ; ce qui restait des vieux murs, au sud, fut démoli en 1854 et remplacé par un mur en ligne droite courant de l'extrémité sud-est de la nouvelle plate-forme (1) à la rue des Carrières. Le corps de garde, de date comparativement récente, fut aussi démoli en 1854.

De 1837 à 1851, le Vieux Château et l'ancien magasin des poudres furent occupés par des bureaux de la corporation de Québec, par le studio d'un artiste peintre (M. Antoine Plamondon) et par un une salle d'archives.

De 1852 à 1855, ils furent laissés à l'usage des ministères ou départements publics. La capitale du Canada-Uni venait d'être transportée de Toronto à Québec : le département des Terres de la Couronne fut installé au rez-de-chaussée, et le département des Travaux publics à l'étage supérieur du Vieux Château ; le département du Régistraire provincial fut placé dans l'ancien magasin des poudres, dont on avait percé le plafond pour y pratiquer un puits de lumière.

La capitale fut transférée de nouveau à Toronto en 1856.

Lors de l'établissement de l'école normale Laval, en 1857, les classes de la nouvelle institution furent installées au château Haldimand, et l'ancien magasin des poudres,—dont on ignorait absolument l'histoire et la destination première,—fut converti en cuisine !

De 1860 à 1865, l'école normale fut tenue rue Dauphine, à la résidence actuelle des RR. PP. Jésuites. Elle avait dû céder la place aux départements publics, revenus de Toronto ; mais elle occupa de nouveau le Vieux Château et ses dépendances en 1866 et jusqu'au printemps de 1892, alors que tout ce qui restait des bâtiments de l'ancien fort Saint-Louis fut cédé à la compagnie de l'hôtel Château Frontenac, pour être rasé.

(1) Construite cette même année 1854 par les ordres de l'honorable M. Jean Chabot, ministre des Travaux publics, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Les murs du château Haldimand croulèrent sous les yeux des Québecquois sans provoquer d'émotion trop vive. Il n'en fut pas de même de l'antique magasin de l'ingénieur Villeneuve. Bien que personne ne connût l'histoire de cet étrange bâtiment, on soupçonnait qu'il y avait là *quelque chose*.

Construit vers la fin du dix-septième siècle ; englobé, juste un siècle plus tard, dans des bâtiments qui le tinrent caché pendant cent sept ans, le vieux " magasin " était à peu près ignoré de la ville de Québec quand la démolition du château Haldimand vint révéler son existence au public et livrer aux regards sa massive et solide construction.

On n'y fit guère attention tout d'abord, et la pioche du démolisseur y avait pratiqué de larges trouées lorsque des citoyens influents s'interposèrent et demandèrent au syndicat du Pacifique, tout puissant dans la nouvelle compagnie, de préserver ce curieux bâtiment de la destruction.

La presse se mit de la partie. M. James LeMoine et M. Joly de Lotbinière, entre autres, publièrent dans le *Morning Chronicle* des lettres intéressantes.

M. LeMoine prétendait, avec raison, que l'ancienne dépendance de l'école normale était bien la *Vaulted House, originally a Powder Magazine*, dont parlait M. James Thompson, dans son journal du 21 août 1787. De plus, il s'appuyait sur les indications d'un ancien plan du fort Saint-Louis pour conjecturer que ce magasin pouvait bien avoir existé en 1690, lors de l'attaque de Québec par l'amiral Phipps.

De son côté, M. Joly de Lotbinière demandait que le vieux " magasin " fût préservé de la destruction, surtout s'il était prouvé qu'on avait tiré de ses flancs la poudre avec laquelle Frontenac avait fait parler ses canons, et donné au représentant du prince d'Orange la foudroyante réponse répercutée par les échos du grand fleuve et de l'histoire.

Mais il eût fallu dire tout cela plus tôt. Le bâtiment était déjà partiellement démoli, et l'idée de le réparer et de faire du vieux-neuf ne plaisait pas à tout le monde. Puis, à côté de l'érudit M. Le Moine et du chevaleresque M. de Lotbinière, il y avait d'autres hommes qui ne se laissaient pas émouvoir par tous ces souvenirs étayés d'hypothèses, et poussaient à la démolition. De ce nombre était M. George Stewart, rédacteur en chef du *Morning Chronicle*, auteur d'une étude sur Frontenac, membre de la Société Royale du Canada, un lettré par conséquent.

Les travaux, cependant, étaient suspendus, et la bataille se con-

tinuait dans les journaux,—certain correspondant, d'une publication anglaise, prétendant que M. LeMoine faisait erreur dans ses conjectures,—lorsque le " syndicat " donna ordre aux démolisseurs de continuer leur œuvre. Ceux-ci ne se firent pas prier, et—la raison du plus fort étant toujours la meilleure,—on trouva que le syndicat avait raison.

Deux ou trois jours avant cette décision, le *Courrier du Canada* avait publié, sous la signature : "E. Rimbault," l'article que voici :

" LA VÉTUSTOMANIE.

" Je n'ai pas été peu surpris d'apprendre, ces jours derniers, que la démolition de la vieille cuisine de l'école normale Laval était arrêtée, parce qu'il avait plu à quelques personnes, dont je respecte les motifs sans partager leur manière de voir, de représenter à la compagnie du chemin de fer du Pacifique que l'on profanait une relique du passé.

" Tout le monde se fait antiquaire depuis quelque temps. On s'imagine qu'en parlant vieilleries on devient immortel ; et comme on sacrifie à l'amour de la gloriole tout autant qu'à l'amour de la gloire, on a vu des adolescents, désolés de leur jeunesse, rêver sur les vieux murs et professer un respect de convention pour tout ce qui est craqué et lézardé.

" Ne confondez pas, messieurs.

" Les reliques historiques doivent nécessairement se rattacher à quelque fait important ; les reliques artistiques doivent avoir quelque mérite au point de vue de la forme. Or, nous sommes ici en présence d'un vieux bâtiment très laid, qui a *peut-être* été construit du temps des Français pour y mettre des barils de poudre. Plus tard, on y a mis de la farine, de la viande, des vieux tuyaux et des chaises cassées. Aucun personnage historique n'y a versé son sang ; seulement c'est vieux.

" Eh ! le rocher voisin est vieux, lui aussi, cela doit suffire.

" Les murs de Lutèce, au temps de Clovis, enserraient " la cité " dans un espace restreint. On les a démolis, et on a bien fait.

" Plus tard, les *bull works* (boulevards) ou fortifications de Paris nuirent à la circulation. On les abattit également, mais on conserva deux portes : la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin, non pas parce qu'elles étaient vieilles, mais parce qu'elles étaient belles : ce sont des reliques artistiques.

" A Québec, on semble ignorer que les murs de la ville sont relativement modernes, et que, depuis l'incendie du château Saint-

Louis, en 1834, les seuls antiques souvenirs militaires de notre ville sont les vestiges des redoutes françaises du Cap Diamant et le " bastion du bourreau," situé entre la porte Saint-Jean et la côte du Palais (1).

" Lorsqu'on a démoli les portes Prescott et Hope, on a fait œuvre d'intelligence. Ces portes étaient laides et nullement antiques. Mais on a commis une faute en démolissant la belle porte du Palais, qui était un véritable ornement pour la ville.

" Donc, conservons les reliques historiques et les reliques artistiques : mais à bas les vieux hangars et les vieilles cuisines.

" Quelle idée étrange de vouloir conserver ces horreurs sans nom, sans histoire, simplement parce qu'elles sont vermoulues !

" Pauvre esprit humain, comme il lui est difficile de rester dans le droit sentier ! A côté de l'enthousiasme, il y a l'exaltation ; à côté de la science, il y a le charlatanisme ; à côté du courage, il y a la témérité ; à côté de l'archéologie, il y a la vétustomanie.

" Le mélodieux Lamartine a dit excellemment :

Et l'histoire, écho de la tombe,
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain.

" La vieille cuisine de l'école normale n'a jamais entendu d'autres bruits que des bruits de casseroles : ce ne sont pas ceux-là qui doivent être répercutés dans nos annales historiques."

Depuis que ces discussions ont eu lieu, l'auteur de cette notice a non-seulement trouvé, dans les archives officielles, les documents émanés de Denonville et de Frontenac que l'on a lus plus haut, mais il a vu un grand nombre de plans, de diverses époques, où le " magasin des poudres," dans sa position oblique par rapport à la rue des Carrières et avec sa division en deux compartiments, est clairement indiqué, en dedans de la dernière enceinte du fort.

Le " magasin des poudres " construit par le marquis de Denonville en 1685, et le Château Haldimand qui le tenait caché depuis 1785, ont maintenant disparu, et une partie du nouvel hôtel *Château Frontenac* s'élève sur l'emplacement qu'ils occupaient.

Les démolisseurs ont donné raison à M. Rimbault ; les documents ont donné raison à M. LeMoine, et nos annales historiques ont livré le plus modeste et le plus inoffensif de leurs secrets.

(1) Les ouvrages en terre qui séparent la ville des faubourgs existaient sous le régime français. Leur revêtement en pierre a été refait vers 1815. La citadelle actuelle a été construite de 1823 à 1832, au prix de vingt-cinq millions de piastres.

L'emplacement de l'ancien fort Saint-Louis, comprenant la terrasse Durham, le Vieux Château, etc., et formant une superficie totale de 70,000 pieds, a été cédé au gouvernement de la province de Québec par ordre de Son Excellence le gouverneur-général en Conseil du 14 février 1871.

Aux termes de l'arrêté du Conseil Privé du 2 février 1892 (Ottawa), de l'arrêté du Conseil Exécutif du 5 février 1892 (Québec) et du contrat passé devant M. Jean-Alfred Charlebois, notaire à Québec, le 10 du même mois, le " Syndicat de l'hôtel Château Frontenac " a fait l'acquisition de la partie sud-ouest du terrain de l'ancien fort, alors occupée par le Vieux Château et ses dépendances (34,683 pieds,—propriété provinciale) ainsi que d'une portion du terrain contigu, au sud, désigné autrefois sous le nom de Jardin du Gouverneur (22,317 pieds,—propriété fédérale), le tout pour la rente de $25,000.00. (1)

La propriété de l'hôtel Château Frontenac a donc une superficie totale de 57,000 pieds.

L'emplacement de l'ancien fort où mourut Samuel de Champlain reste vacant, intact, et appartient à la province de Québec.

Nous prions maintenant le lecteur de nous suivre dans une courte digression.

Le mot " château " vient du latin *castellum*, bourg, village, agglomération de maisons.

Au Moyen Age, les résidences des seigneurs étaient entourées de bâtiments de diverses dimensions, pour y loger des soldats, des artisans, des familles entières, et pour y garder des provisions en vue d'un siège de longue durée. Le tout était entouré de fossés, larges et profonds, avec pont-levis. Le seigneur habitait le donjon ; les hommes d'armes, les ouvriers et la domesticité occupaient les autres constructions (corps de logis, corps de garde, forge, buanderie, boulangerie, etc, etc,) le plus souvent contiguës au bâtiment principal. C'était tout un bourg qui se trouvait ainsi enserré à l'intérieur des fossés : de là l'appellation *castellum*.

Plus tard, les fossés furent comblés, les bâtiments de minime importance furent abattus, mais le nom de *castel* resta attaché à la

(1) Voir Rapport général du Commissaire des Travaux publics (Québec) pour l'année 1892, pages 97 et 98. L'hôtel appartient maintenant à la société dite *The Chateau Frontenac Company*, dont M. Thomas-G. Shaughnessy est le président.

résidence du seigneur. Plus tard encore, le nom de *château* fut donné à une simple résidence en rase campagne, mais sortant de l'ordinaire par l'ampleur de ses dimensions et la somptuosité de son apparence. (1)

M. Bruce Price, l'architecte de l'hôtel " Château Frontenac," a voulu, dans les principales parties de cet édifice, rappeler un château du Moyen Age : de là le donjon garni de machicoulis, la tour héxagone flanquée d'échauguettes, les toits pointus, les bâtiments aux faîtes inégaux simulant des constructions de dates et de destinations différentes.

D'autre part, les décorations de l'entrée principale, le porche avec sa gracieuse colonnade et sa voûte cintrée, les motifs d'ornementation du pavillon du campanile, etc., sont de pur style renaissance.

Les parties de l'édifice qui sont de style moyen âge ont elles-mêmes une certaine empreinte renaissance due à la largeur des croisées,—largeur que nécessitait d'ailleurs la destination du bâtiment.

On peut dire que, dans son ensemble, l'architecture du " Château Frontenac " rappelle les constructions de la première période de la Renaissance,—période où l'art classique commençait seulement à s'introduire dans le nord de l'Europe et à mêler la grâce de ses formes aux lignes sévères des constructions du Moyen Age.

C'est à cette période artistique que correspond la période historique qui vit Jacques Cartier remonter le fleuve Saint-Laurent, arborer la croix et les lis en face de Stadaconé et révéler l'existence du Canada à la France et au monde civilisé.

M. Bruce Price est un éclectique : il y a dans son " Château " et du moyen age, et de la renaissance française et de la renaissance allemande.

Si la tour principale du " Château Frontenac " était plus élancée et émergeait de quinze à vingt pieds au-dessus de la corniche de la toiture qui l'avoisine au nord-ouest, le comble de forme conique qui surmonte cette tour paraîtrait mieux proportionné, et l'aspect de tout l'édifice y gagnerait en harmonie et en caractère.

Tel qu'il est, le " Château Frontenac " est une construction des plus remarquables, à cause de l'ampleur et de l'originalité de son style. M. Bruce Price a su déployer dans cette œuvre si rapidement conçue, une hardiesse et un goût auxquels nous ne sommes guère accoutumés sur ce continent.

(1) Dans les citations que nous avons tirées des annales canadiennes au sujet du château Saint-Louis, le mot " château " est employé dans son sens le plus moderne, excepté dans la citation empruntée à La Potherie, où il est employé dans le sens de " fortification " ou "château-fort," et désigne à la fois et le château et le fort Saint-Louis.

Dans les décorations de l'intérieur de l'édifice, on voit souvent répétés le blason du chevalier de Montmagny et celui du comte de Frontenac.

Mais ne prolongeons pas cette digression ; n'oublions pas que le but de ce travail est surtout de parler de ce qui n'est plus.

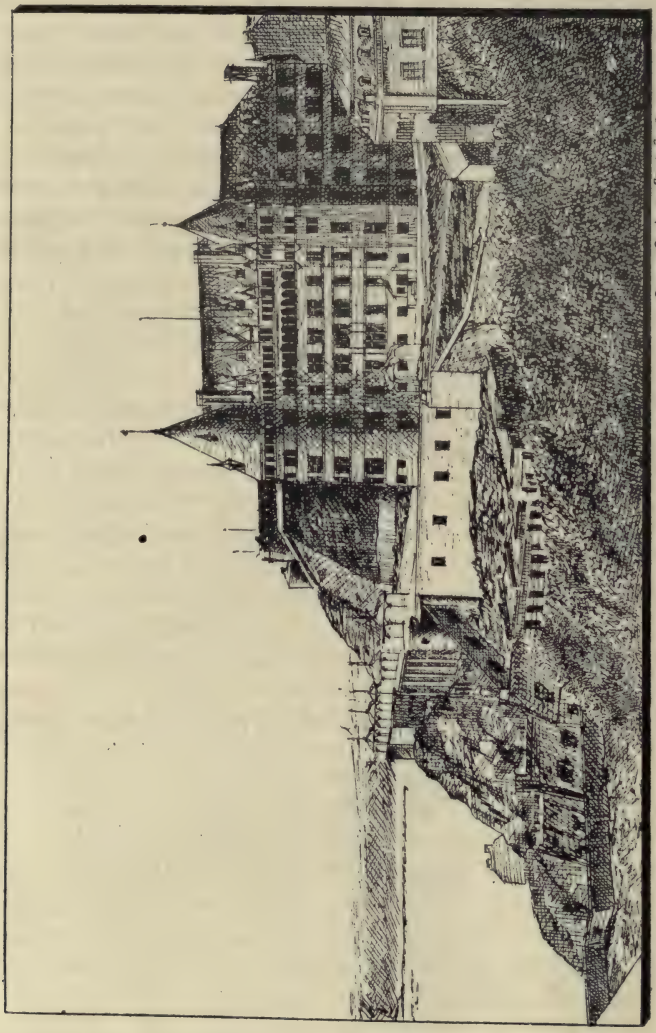

L'HÔTEL CHATEAU FRONTENAC, A QUÉBEC.—INAUGURÉ LE 9 DÉCEMBRE 1893.

Au point de vue intellectuel et moral, ce qui n'est plus peut être encore quelque chose, et c'est souvent en étudiant le passé que l'on trouve la règle de l'avenir.

Le passé c'est l'explication de nos mœurs familiales et publiques, c'est le fondement de nos espérances nationales, c'est ce qui nous retiendrait dans le sentier du patriotisme et du devoir si nous étions tentés de mêler nos destinées à celle des peuples venus de tous les coins du monde qui habitent la république voisine.

La nation franco-canadienne est de trop noble lignée pour consentir à oublier son histoire, à jeter au feu ses *livres de raison*, à renoncer au rôle distinct qui lui a été assigné par la Providence sur cette terre d'Amérique. Quelles que soient les éventualités qui nous attendent, gardons le plus longtemps possible les traits caractéristiques des familles canadiennes du dix-septième et du dix-huitième siècles ; restons fidèles à notre génie particulier et montrons-nous jaloux de donner à tous l'exemple de la loyauté, du respect, de la franchise et de l'honneur.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, nous avons, dans le travail que nous terminons aujourd'hui, glissé souvent sur des faits héroïques. et insisté, au contraire, sur des faits de minime importance en eux-mêmes, mais qui peuvent servir à mettre les premiers en lumière. Nous avons surtout fait œuvre d'historiographe. Quelques unes des pièces que nous avons publiées étaient peu connues ; d'autres étaient entièrement inédites : puissent les unes et les autres être utiles à ceux qui savent écrire la grande histoire. Quant à nous, si on nous demandait pourquoi nous avons entrepris l'ouvrage dont nous écrivons en ce moment les dernières lignes, nous répondrions avec un poète de la mélodieuse Italie : *E l'amore che mi fa parlare.*

FIN.

ERNEST GAGNON.

ADDENDA.

On a bien voulu nous faire remarquer qu'au milieu du dix-septième siècle, on employait encore le mot *Mademoyselle* pour désigner une dame de qualité, même mariée. L'expression *Mademoyselle la Gouvernante*, que l'on trouve à la page 120 du *Journal des Jésuites* (date du 1er janvier 1649), désigne Madame d'Ailleboust, femme du gouverneur Louis d'Ailleboust.

Le texte du *Journal des Jésuites* que nous avons cité en note, au chapitre VIII de ce travail : " Il ne demeura à Villemarie que Mons. d'Alibour, sa femme *et sa sœur.....*," doit s'interpréter comme s'il y avait : " Mons. d'Alibour, sa femme, *et la sœur de celle-ci.....*"

Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière, marquise de Vaudreuil de Cavagnal, était la sœur et non la fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, qui épousa Claire Joliette et eut une si nombreuse postérité. Nous avons continué nos recherches pour établir la parfaite identité de la dernière châtelaine du fort Saint-Louis sous le régime français. Voici quelques uns des renseignements additionnels que nous avons pu recueillir :

Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière, femme du marquis Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, était plus âgée que son mari de près de seize ans. Elle était fille de Jacques-Alexis Fleury de la Gorgendière et de Marguerite de Chavigny.

Née le 10 janvier 1683, elle épousa en premières noces, à Montréal, le 15 juin 1704, François Le Verrier, capitaine d'un détachement de marine, qui devint plus tard lieutenant du roi à Québec et qui mourut à Québec le 6 novembre 1732.

De ce premier mariage naquirent deux enfants : Louis (7 avril 1705) et Marguerite (1er juillet 1706).

Marguerite Le Verrier, née le 1er juillet 1706, épousa, le 3 septembre 1726, à Montréal, Jean-Paschal Soumande, et devint mère d'une fille nommée Anne-Marguerite.

Anne-Marguerite Soumande épousa en premières noces Joseph Coulon de Jumonville, et en deuxièmes noces, Pierre Bachoie de Barante,—deux militaires.

Le marquis et la marquise Pierre de Vaudreuil furent présents au mariage de Pierre Bachoie de Barante avec la jeune veuve de Jumonville, née Soumande, petite-fille de la marquise, et ils signèrent à l'acte qui en fut dressé aux registres de la paroisse Notre-Dame de Montréal. On lit dans cet acte, portant la date du 15 décembre 1755, que le mariage fut célébré à Montréal, " en présence de haut et puissant seigneur Pierre de Rigaut, écuyer, seigneur de Vaudreuil et autres lieux, gouverneur-général de toute la Nouvelle-France, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, de *Dame Charlotte de Fleury de la Gorgendière, épouse du dit Seigneur de Vaudreuil*, AYEULE DE L'ÉPOUSE".....etc. La signature de la marquise, au bas de cet acte, se lit : *Fleury Vaudreuil.*

La qualification de " procureur-général " donnée à M. Le Verrier, premier mari de Madame Pierre de Vaudreuil, par l'abbé Ferland, et par beaucoup d'autres à sa suite, est certainement erronée.

D'après un autre auteur, il y aurait eu, en ce pays, deux procureurs-généraux du nom de Le Verrier : Guillaume et Louis. Cela est encore inexact. Un de nos correspondants nous fait remarquer que l'unique procureur-général Le Verrier qui ait vécu en Canada—Louis-Guillaume—est mort célibataire à Québec au mois de septembre 1758.

E. G.

A un certain moment, je dus me baisser pour mieux disposer mes planches ; il me fallut tirailler quelque peu. En travaillant ainsi, j'oubliai l'ouverture. J'étais pourtant sur le bord. Je me relève ; je recule d'un pas ; je mets le pied dans le vide ; il me passe comme un vertige devant les yeux ; puis je m'abats comme une masse,—pensez-y, 225 livres !—sur un banc, juste au dessous de l'endroit où je me trouvais ; je tombe les reins sur le bras du banc ; le bras du banc casse comme une paille et me voilà étendu tout de mon long, ne sachant si je dois mourir ou si je dois vivre !

J'avais ressenti un terrible choc. Ma première idée fut que j'avais les reins cassés et que c'en était fait de moi. Je fis un effort et d'un bond, je fus debout. Aussitôt je me penchai le corps en avant, puis en arrière, à plusieurs reprises, pour m'assurer si ma colonne vertébrale tenait encore bon. Elle tenait bon. Je ne suis donc pas mort, que je me dis. Je pris courage, mais je m'aperçus que j'avais du mal.

Je me mis à marcher. Je fis deux ou trois tours dans la grande allée. La sueur me perlait sur le visage. Les ouvriers étaient là, me regardant marcher et demeurant immobiles. Ils croyaient que j'allais m'évanouir. Pas un n'eut l'idée de me secourir, ni de courir me chercher de l'eau froide. Je les voyais pâles comme des draps et frappés de stupeur. Ils me dirent plus tard que moi aussi, j'étais pâle,—pâle comme la mort. On peut l'être à moins.

Après avoir marché quelques minutes, j'allai m'asseoir dans un banc. Là, je repris mon sang-froid. Je dis aux ouvriers ; "Je crois que je l'ai échappé belle ; mais je suis *all right ;* allez me chercher de l'eau froide." J'eus comme un moment de faiblesse ; je vis jaune, mais l'eau fraîche me ranima. En examinant le coup que j'avais attrapé, je vis que la force du mal n'était pas exactement sur les reins, mais un peu en dehors sur les côtes. Si je n'ai pas eu une ou deux côtes de cassées, du moins, il y avait là un grave dommage ; car j'eus le corps raide et sensible pendant longtemps ne pouvant pas me plier sans de grandes douleurs. Mais quelle chance que le banc ait été brisé ! C'était un vieux banc. Autrement, c'est pour le coup que mes reins et ma vie y auraient passé.

Et de treize.

A force de faire des échanges et de payer chaque fois des retours de cinquante piastres, je vins à bout, il y a quelques années, d'avoir un excellent cheval, rapide comme le vent, vigoureux comme un caribou, avec jarrets et muscles d'acier. Mais il avait un terrible

défaut : il était nerveux, ombrageux à l'extrême. Un brin de foin qui le touchait le faisait frissonner. Je n'aurais pas dû l'acquérir. Mais il était jeune,—cinq ans seulement,—et doux comme un agneau. J'espérais, en le flattant, en le cajolant, lui inspirer de la confiance et le rendre plus calme. Mon serviteur suivait mes instructions à la lettre et se donnait beaucoup de peines ; mais inutilement. Plusieurs fois le cheval s'emporta et fit des frasques entre ses mains. Je n'étais pas découragé pour cela. Je ne me gênais pas de m'en servir ; croyant que j'avais la main plus heureuse. Hélas! je devais être cruellement désappointé.

Un jour d'automne,—c'était au commencement de décembre,—la terre était gelée, dure comme le fer ; il y avait juste assez de neige pour qu'on pût préférer la carriole à la voiture roulante ; je m'en allais avec mon cheval farouche dans ma mission de St-Charles à 17 milles de distance. J'avais déjà fait trois milles. Tout allait bien. Subitement, le cheval fait un saut et part comme l'éclair.

De quoi avait-il eu peur ? Probablement, d'une grosse roche, à côté du chemin. Sans me troubler, j'entrepris de le tranquilliser et de l'arrêter. Mais j'avais tellement été pris par surprise que je n'avais pas eu le temps de m'emparer des guides de la manière qui donne la plus grande prise possible. Malgré ce désavantage au bout d'un demi-mille, je gagnais sur le cheval. J'allais évidemment le maîtriser.

Profitant de ce moment de répit, je voulus m'enrouler les guides autour des mains. Ce fut mon malheur. L'animal crut que j'allais le frapper. Il partit de nouveau à fond de train, avec un redoublement d'épouvante. Et pour comble d'embarras, le chemin était alors incliné ; et cette pente se continuait pour au moins un demi-mille. Je luttai encore quelques instants ; mais je vis que c'était fini. Le cheval était maintenant hors de contrôle. Je vis de plus le terrible danger que je courais. La carriole portait à peine sur le sol ; elle volait, sautait comme une plume. Un rien pouvait la faire virer. A chaque bond du chemin, je voyais avec horreur des mottes de terre gelée, des morceaux de glace, des roches de toute grosseur ; et un peu au delà, des arbres et des souches. Si la carriole eût culbuté en ce moment, j'allais infailliblement m'assommer sur un de ces obstacles. Je ne voulus pas m'exposer plus longtemps. Je lâche mes guides, je me fais un bouclier de ma robe de fourrure ; puis je roule à côté de la carriole.

Je me demande alors si j'ai beaucoup de membres cassés. Non, pas trop. Le choc a porté sur un poignet et sur un genou. Je marche avec peine ; mon poignet est foulé ; mais c'est là tout le

dommage. Quant au cheval, il se débarrassa aussitôt de la voiture qui fit deux ou trois tours sur elle-même ; il se lança en plein champ, parmi les guérets, où il trouva sans doute la terre trop dure, il revint dans le chemin, prit une direction opposée et s'enfonça dans le bois. Il fut trouvé peu après, retenu par les guides qui s'étaient accrochés dans une souche. Il tremblait comme une feuille et était aussi trempé de sueur que s'il eût été plongé dans l'eau. Un tel cheval devait avoir une fin tragique. Il se noya, le printemps suivant, prenant peur, attelé à une grosse charge de fer et se précipitant dans la rivière. Le mot juste fut alors dit par plusieurs : mieux vaut la mort du cheval que la mort du curé ; un jour ou l'autre, le curé se serait fait tuer par cette bête là.

Et de quatorze.

Me voici au terme de mon histoire. Quatorze fois dans ma vie, j'ai éprouvé des accidents qui auraient pu causer ma mort; et cela, dans les circonstances les plus ordinaires du monde. Ne dirait-on pas que, d'un côté, je fais tout ce que je peux pour périr, et que, d'un autre côté, la Providence lutte contre moi pour me laisser vivre ? Cependant, à quoi suis-je bon ? Hélas ! je suis bien peu de chose. Le peu de bien que je puis faire, combien d'autres à ma place pourraient le faire et beaucoup mieux que moi ? D'ailleurs, je ne tiens que médiocrement à l'existence. Il y a tant de méchanceté, tant d'hypocrisie, tant d'injustice, tant d'ingratitude parmi nos semblables, qu'on se dégoûte, malgré soi, de la société, et qu'on devient misanthrope. On se sent de moins en moins disposé à lutter contre l'universelle poussée des jeunes qui veulent supplanter les anciens. Les enfants poussent les pères ; les jeunes avocats les anciens ; les jeunes médecins, les anciens médecins ; les jeunes prêtres, les anciens prêtres. Il est incontestable que les anciens ont pour eux la sagesse et l'expérience ; mais les jeunes ont pour eux l'audace, le manque de respect, l'ambition et la violence. De là vient que tant de blancs-becs font tant de bruit dans le monde, jusqu'à produire l'impression que ce sont eux qui sont le sel de la terre. Eh ! bien, s'il faut que les anciens disparaissent prématurément, je suis prêt, un des premiers, à boucler mes malles et à m'en aller. Je ne demande plus au bon Dieu de me préserver de la mort dans les accidents où mon devoir, mon imprudence, ma folie, me feront tomber, je demande seulement d'être bien disposé pour mourir, quel que soit le jour, quelle que soit l'heure, où je devrai, d'une manière ou d'une autre, m'endormir du suprême sommeil.

C'est aux lecteurs à déclarer s'ils ont trouvé quelque intérêt

dans mon récit. Pour ma part, tout ce que je puis dire, c'est que s'ils y ont trouvé seulement la moitié de l'intérêt que j'ai ressenti à l'écrire, je serai amplement récompensé de mon humble travail.

Je souhaite que d'autres écrivains daignent marcher dans cette nouvelle voie où je viens de marcher, le premier avec assez de bravoure, il me semble, et aussi, avec assez de générosité ; puisque je ne me suis pas épargné les doses de ridicule et de blâme que je devais avaler, pour raconter ingénûment, peut-être sottement, la plupart de mes téméraires aventures. Je suis convaincu que beaucoup de personnes pourraient, si elles le voulaient, raconter des expériences encore plus étonnantes, plus intéressantes et plus instructives que les miennes.

F. X. BURQUE, Ptre.

Fort Kent, Maine, Février 1894.

AVENTURES ET DANGERS DE MORT

FANTAISIE

Par L'ABBÉ F. X. BURQUE.

(*Suite et fin*)

Croyant qu'en certains temps de l'année, dans les mauvais chemins du printemps et de l'automne, je n'aurais d'autre moyen de transport que le dos de mon cheval pour visiter mes missions, ou aller administrer mes malades, je m'étais muni d'une selle, en outre des voitures d'été et des voitures d'hiver. Assez souvent, je faisais de petits voyages, de petites courses, à cheval, pour m'accoutumer, ou pour simple motif d'exercice ;— exercice que je trouvais excellent, mais violent. Nouvelle source de dangers.

Un jour, un de mes ouvriers manque à l'ouvrage. Or l'ouvrage était pressé. De fort mauvaise humeur, je demande mon cheval ; je saute en selle ; et je cours trouver mon homme, demeurant à un mille de là, pour voir si je pourrai l'amener à son devoir. C'était au printemps, dans le mois de juin. Le chemin était assez bon généralement ; mais il y avait encore, par ci, par là, des trous de vase et des flaques d'eau. Tout alla bien pour me rendre. Je trouve mon homme qui flânait, se disant malade, mais restant à sa maison plutôt pour *fêter*. Je lui donne une semonce ; je lui fais promettre de venir incontinent prendre son ouvrage à l'église ; puis je tourne bride pour revenir.

Soit que je fusse pressé, soit que je voulusse m'exercer, je fouettai mon cheval et je partis au galop. Je courais au-devant d'une catastrophe. Tout à coup, j'aperçois une immense flaque d'eau bourbeuse, occupant toute la largeur du chemin. Il faut arrêter, ou sinon, les éclaboussures vont me salir des pieds à la tête. Je tire vivement sur les rênes, et je donne à ma bête le commandement d'arrêter. Cette satanée bête (qui aurait cru qu'elle aurait obéi si brusquement ?) s'arrête net ; et moi qui ne m'attends pas à cela, je pars en avant, en vertu de la vitesse acquise ; je perds mon assiette ; je me trouble ; je lâche les rênes et je roule par terre.

En même temps, le cheval, effrayé par mes cris et mes efforts, s'était élancé de nouveau au galop et à l'épouvante. Fort heureusement mes pieds, instinctivement, avaient lâché les étriers. Que serais-je devenu, si j'eusse été pendu par les pieds et traîné dans le chemin par l'animal affolé ? En tombant, j'avais encore à craindre un coup d'une de ses pattes de derrière, qui pouvait me briser les côtes ou me fendre le crâne. Heureusement, dès son premier saut, l'animal passa par dessus moi sans me toucher.

Je revins à pied, honteux, quelque peu écloppé, avec un parti pris dans ma tête, celui de me défaire de ma selle. C'est ce que je fis. Oncques depuis ne fus à cheval, excepté deux ou trois fois, dans des chemins affreux, pour aller porter le Saint Viatique à des malades, parce qu'il n'y avait pas moyen d'aller autrement ; et encore, chaque fois, le cheval était-il ce qu'il y avait de plus rosse Ainsi pas de galop, pour bien des raisons.

Et de neuf.

Dans l'automne de 1885, je faisais mes préparatifs, je réunissais mes matériaux pour me construire un presbytère, le printemps suivant. J'avais au moulin plusieurs centaines de billots que j'avais achetés ou que les habitants de la paroisse m'avaient fournis. J'étais obligé d'être là souvent pour faire scier ces billots selon les besoins et les exigences de mon plan. Aussitôt les billots sciés, j'avais des voitures qui me transportaient le bois, —charpente, planches, madriers, etc., sur mon terrain.

Un jour, j'arrive entre onze heures et midi : pas une âme. Tous les hommes du moulin sont allés dîner. Aucun des hommes charroyant pour moi n'est là non plus. J'aperçois, d'un côté, une grosse pile de planches. Il est aisé de voir que ces planches m'appartiennent. Mais de l'autre côté, à part, je vois deux longues planches plus minces que les autres. En examinant la longueur et la largeur, je vois bien que ces deux planches viennent de mes billots et m'appartiennent également. Le fait de leur faible épaisseur ne m'intrigue pas. Je sais que la chose est nécessaire quelquefois pour réduire un morceau de bois à la grosseur voulue. Mais pourquoi sont-elles là, à part ? Si l'on s'est trompé, on s'est trompé. Si on pense que je n'en veux pas, on se trompe encore. Faisant ces réflexions, je prends le parti de m'emparer de ces planches et de les mettre avec les autres sur la même pile. Me voilà donc en frais de les transporter.

Or justement en cet endroit où je me trouvais, où je devais me débattre avec mon fardeau, il y avait dans le plancher un trou carré d'une couple de pieds, par où les hommes du moulin

jetaient les rebuts de la scie, tout ce qui n'était d'aucune utilité. La rivière passait au-dessous et le courant charriait toutes ces choses. L'eau avait bien cinq ou six pieds de profondeur et le fond était pavé de grosses roches. Je connaissais parfaitement ce lieu ; mais le diable de trou n'était guère visible quand on n'y pensait pas. Or, dans le moment, je n'y pensais pas plus qu'au roi Bélenguela, dont le nom m'était alors complètement inconnu ; de sorte qu'il y avait bien 99 contre un à parier que j'y tomberais. C'est ce qui arriva.

J'étais là, à tirailler ces longues planches qui, faute d'épaisseur, n'avaient point de corps et étaient difficiles à transporter. Je tire sur l'autre, je m'escrime .....Tout d'un coup, plouc ! me voilà dans le trou ! Heureusement la main de mon Ange Gardien était encore là. Je pus *m'agripper* des bras et des jambes, si bien que je ne tombai pas dans la rivière. Si j'étais tombé à l'eau, je me serais certainement noyé dans le courant si rapide ; ou je me serais assommé sur les roches du fond. J'en fus quitte pour une meurtrissure et une douleur dans le dos entre les deux épaules, à l'endroit où mon corps avait frappé avec le plus de violence contre une saillie de la paroi du trou. Ce souvenir de mon accident dura plusieurs jours. Dans l'intervalle, j'appris pourquoi ces deux vilaines planches qui avaient failli causer ma mort, avaient été mises de côté. Un de mes habitants les avait rangées là dans le dessein de me les demander. Il en avait besoin pour *foncer* une *carriole* ou une *traîne !* La belle affaire, pour mettre en danger la vie d'un pauvre curé, comme dans une espèce de piège à ours !

Et de dix.

Au mois de janvier 1886, je partis avec un guide sûr pour une longue expédition à travers les forêts de la rivière St-Jean, de la Petite et de la Grande Rivière noire, et de la rivière Allegash. Ces forêts, l'hiver, sont pleines de bûcherons qui en coupent le bois,—pin, cèdre, épinette, par millions et par millions de pieds cubes. J'allais visiter les *camps* de ces bûcherons, dans le but avoué d'y faire des collectes d'argent ; car mes paroissiens, étant relativement pauvres, et ayant à se charger de l'achèvement de l'intérieur de leur église, je m'étais engagé à construire mon presbytère sans leur imposer aucune répartition. Mes ressources étaient, 1° les sacrifices personnels que je pourrais me permettre, 2° les revenus ordinaires de l'église, 3° le produit d'un bazar organisé pour le prochain mois de juillet, 4° enfin une quête dans les *camps*.

Je fus 24 jours dans mon voyage. Mon moyen d'action était

comme suit : Le soir, après que les hommes avaient soupé, je leur adressais la parole pour leur expliquer le but de ma visite et implorer leur charité en faveur de mon église. Puis, je les entretenais pendant une couple d'heures, en leur racontant des histoires édifiantes et des anecdotes pour rire, en leur chantant des chansons comiques et patriotiques. Je faisais la collecte, en marquant dans mon livre ce que chacun souscrivait. La soirée se terminait par le chapelet et la prière. Il va sans dire que je n'étais pas toujours seul à parler. Quelques-uns, parmi les hommes, sur mon invitation, faisaient entendre leur chanson et leur histoire. Cela me donnait du repos. Je visitai ainsi 17 *camps*, et je prélevai près de six cents piastres ; résultat glorieux et secours magnifique pour mon presbytère.

Mais ce fut dans ce voyage que je courus le plus grand danger de ma vie ;— danger auquel je ne puis penser et que je ne puis raconter, même aujourd'hui, après huit ans d'intervalle, sans la plus profonde émotion, comme si l'accident était d'hier.

Un matin, j'étais parti d'un *camp*, près du saut de l'Allegash ; et je remontais la rivière avec mon guide, me dirigeant vers le plus prochain *camp*, éloigné de douze milles. Pendant la nuit, il était tombé quelques pouces de neige ; puis le ciel s'était éclairci. Le thermomètre aurait pu marquer 10 ou 12 degrés au-dessous de zéro. Le vent avait soufflé, et la neige avait été quelque peu fouettée et balayée sur la rivière. Ceci est essentiel à remarquer, comme on le verra plus tard. Cependant, dès le matin, le temps était redevenu calme et parfaitement beau.

Le cheval trottinait gaîment. Mon guide et moi, nous causions avec beaucoup d'entrain et de plaisir, lorsque nous remarquâmes ça et là des mares d'eau, des places béantes dans la rivière avec des émanations de vapeurs. Là dessus, mon guide m'expliqua que la rivière Allegash était toujours dangereuse en hiver, à cause d'une foule de sources d'eau chaude jaillissant sur ses bords ou à l'embouchure des ruisseaux ; l'effet de ces eaux chaudes étant d'empêcher la glace de prendre en beaucoup d'endroits, et en d'autres endroits, de miner la glace en dessous et de préparer ainsi des trappes fatales. Tout en parlant ainsi et sans nullement nous en douter, nous arrivions peu à peu à une de ces trappes, tendue au beau milieu de notre chemin parfaitement dissimulée et capable de nous engloutir tous ensemble, hommes, cheval et voiture.

Je dirai tout de suite ce qui en est. La veille au soir, dans le même chemin où nous allions, deux voitures, deux *traînes*, lourdement chargées, étaient passées ; et en un certain endroit où

la glace était minée en dessous par un courant d'eau chaude, la dernière des deux charges, y compris le cheval, s'était enfoncée et avait fait le plongeon. Les deux hommes, avec les plus grands efforts et les plus grandes difficultés, en se servant de perches et en faisant haler l'autre cheval, étaient venus à bout de tout retirer de l'eau et de tout sauver. On conçoit aisément quelle étendue de glace se trouva brisée, détruite entièrement par un tel accident et un tel travail.

Il eût fallu y mettre des signaux pour prévenir les voyageurs. Les deux malheureux n'y pensèrent pas. Ils étaient mouillés et glacés, tremblant de froid et de fatigue. La nuit était venue. Leur unique préoccupation fut d'arriver le plus vite possible au *camp*, pour se ranimer près du poêle, et à table, par un bon souper chaud aux fèves et au lard, arrosé de thé noir et bouillant. Ils laissèrent donc le trou béant derrière eux, sans le moindre signal de danger. Mais dans la nuit, le froid produisit une mince couche de nouvelle glace ; puis la neige, balayée par le vent, venant s'ajouter à cette glace ou s'accumuler par dessus, boucha et cacha entièrement l'ouverture, comme on cache une trappe à renard avec de petites branches.

C'est vers cette trappe que nous nous avancions, en apparence avec la plus grande sécurité ; car il nous était bien impossible de connaître la scène qui s'y était passée 14 ou 15 heures auparavant. Toutefois, la Providence avait permis qu'une petite mare à peu près de la grandeur d'une assiette, restât encore visible, un peu à côté du chemin. C'est ce qui nous sauva.

Comme nous arrivions, mon guide cria tout-à-coup : "ouah !" Je lui demande : " qu'y a-t-il donc ? " Il me répond : " C'est cette petite mare là, si proche du chemin, qui me fait peur. Je gagerais que le chemin en avant de nous n'est pas bon." Je le crus sans peine ; car je le savais très expérimenté, et d'une prudence à toute épreuve. Alors, il fait reculer le cheval d'une couple de perches ; il me le donne en soin ; il prend sa hache et part en disant : " impossible de passer là ; il faut que je trouve un autre chemin."

Il se rend au bord de la rivière, entre dans le bois, se coupe une longue et solide perche ; puis il revient, sondant la glace en avant de lui, et essayant par un détour, à retomber dans le vieux chemin, dont on voyait fort distinctement les traces de l'autre côté du petit monticule de neige. Deux fois il échoua. Sa perche passait sans effort à travers la glace. A la troisième tentative, la glace résista. Il revint vers moi. Je débarquai de voiture. Il prit

le cheval par la bride et en décrivant le grand demi cercle tracé tout-à-l'heure, il atteignit heureusement le vieux chemin.

J'étais encore à la même place. Il me cria alors de le rejoindre en faisant le tour et en marchant sur ses traces. Or ce fut là le moment critique pour moi. Plein d'une aveugle confiance, parce qu'il y avait apparemment continuité dans le chemin, je lui réplique : " le détour est trop long ; je vais passer tout droit : il ne doit pas y avoir de danger pour un homme à pied." " Non, non, me dit-il encore, ne passez pas." Mais déjà emporté par ma présomption, j'avais pris mon élan et je passais. Je passais avec rapidité, en cas que le fond fût réellement fragile. Je coulais plutôt que je ne marchais, ne faisant qu'effleurer la neige. Enfin, j'atteignis l'autre bord du monticule. Je ne m'étais enfoncé et ne m'étais mouillé qu'un seul pied, au dernier pas que j'avais fait. J'aperçus mon ami, pâle de terreur, qui venait à moi en courant, sa perche à la main. " Je m'attendais de vous voir vous enfoncer, dit-il, et je courais au plus vite pour essayer de vous sauver. J'ai un mauvais pressentiment. Quelque chose me dit que cette neige volage ne vaut absolument rien."

Là-dessus, il enfonce sa perche. Piouc ! elle passe comme à travers de la neige mouillée. Il l'enfonce ainsi une dizaine de fois aussi loin qu'il peut atteindre et toujours avec le même résultat.

" Vous voyez, me dit-il, qu'il n'y a aucune résistance. Je crois qu'une voiture a *calé* ici pas plus tard qu'hier et a brisé la glace en mille miettes. Naturellement, vous auriez dû périr. Je ne sais qui vous a préservé, ou votre Ange Gardien, ou la sainte Vierge, ou le bon Dieu lui-même, ou les trois ensemble. A mon idée, vous leur devez de fameuses chandelles d'actions de grâces ! "

Mon ami faisait allusion à l'usage de faire brûler des cierges devant les autels, en remercîment de quelque faveur. Il parlait en tremblant. Moi-même, appréciant enfin le danger, je sentis une poignante émotion m'étreindre le cœur. J'aurais dû périr ; et j'étais sain et sauf ! cela m'effrayait. L'idée d'un miracle s'imposait presque à mon esprit. Et cela me bouleversait davantage ; car je ne m'en sentais pas digne. En tout cas, je remerciai et je remercie encore le bon Dieu avec effusion, sans oublier la divine Mère et l'ange gardien.

Nous remontâmes en voiture en silence, trop émus pour parler. Nous faisons ainsi deux ou trois milles. Tout à coup, nous voyons venir deux voitures de notre côté. Elles arrivent. Ce sont les voitures de la veille. Les deux hommes nous racontent l'accident qu'ils ont éprouvé. Quels regards de terreur et d'admira-

tion, nous échangeons en ce moment, mon ami et moi, celui-ci avait deviné juste ! Le danger nous apparaissait maintenant dans toute son horrible réalité ; et pour moi, ma préservation miraculeuse dans tout son éclat.

Je n'affirmerai jamais que c'est un miracle réel. Je n'aurai jamais cette audaee. Mais vrai, là, dans le fond de mon cœur, je ne puis me défendre de rendre grâce à Dieu pour ma préservation ; je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a, comme on dit, une destinée. Mon heure n'était pas arrivée encore dans les desseins de la Providence. J'avais là, pour périr, la plus belle chance du monde ; et certes, sans le savoir comme sans le vouloir, je fis bien tout mon possible pour en profiter. Si j'eusse été englouti, l'eau profonde de dix ou douze pieds avec un courant très rapide m'aurait aussitôt entraîné sous la glace.

Et de onze.

Voici venir encore, non pas précisément les armes à feu, mais la poudre. C'est proche parent. On mine dans les carrières pour détacher des blocs de marbre. On mine aussi dans les grosses bûches de bois pour les fendre. Un jour, c'est ce que je fis ; et mal faillit m'en advenir. Pas de difficultés pour le trou de tarrière, la charge de poudre et le bouchon. Mais je n'avais pas de mèche, autrement dit, de *ratelle*, dans le langage des mineurs qui ont fait cette jolie traduction du mot anglais *rat-tail fuse*. Je m'en fis une avec de la poudre et du papier de soie que j'enroulai en manière de petit tube. Je l'introduisis et à l'aide d'une bougie au bout d'une baguette, j'y mis le feu. Il s'éteignit aussitôt. Je l'appliquai une deuxième fois : même histoire. Cela m'enhardit. Je m'approchai de la bûche de bois ; je manipulai la mèche et j'allumai encore ma bougie pour une troisième tentative. Malheureusement, j'approchai trop ; et au lieu de me tenir dans le sens longitudinal de la bûche, je me trouvais bel et bien dans le sens transversal.

Il est aisé de comprendre la radicale différence qu'il y a entre les deux positions. Une bûche qui saute ne projette ses éclats que dans le sens transversal. Si vous êtes dans cette direction, vous êtes frappé ; tandis que dans la direction opposée, les débris voleront à votre droite et à votre gauche et ne vous toucheront point. Parbleu, je crois pouvoir dire que je savais cela ; mais je n'y pensais nullement. Ce n'est même qu'après le coup, suivant l'usage, que je montrai toute ma science et raisonnai longuement sur ce principe.

Dans le moment, j'étais donc de travers à la bûche. Ma mèche s'était montrée jusque là si rébarbative que je croyais avoir encore amplement le temps de me sauver. Mais la diantre de mèche avait changé de caractère sans me le dire. A peine ai-je appliqué ma bougie, que la *ratelle* prend feu vivement ; elle siffle, les étincelles volent ; je vois que la bûche va sauter ; je pars en courant et en me baissant tant que je peux..... Bang ! la bûche éclate ; un gros morceau de bois me frappe à la tête en effleurant et emporte mon chapeau qui va rouler avec lui à vingt pas en avant de moi. Si j'avais été moins incliné seulement de deux ou trois pouces, une partie de ma tête aurait suivi mon chapeau ! Peut-être l'aurait-elle suivi tout entière. Et il n'y a pas de doute que j'en serais mort !

Et de douze.

J'ai dit plus haut, en relatant mon aventure sur la rivière Allegash, que j'ai couru là le plus grand danger de ma vie. C'est peut-être un peu exagéré. Car la fois des chars, vous vous rappelez que ça a passé proche. Et puis la fois que je suis tombé en bas du jubé de mon église,—c'est ce que je vais vous raconter présentement,—je n'étais pas noir de rire, je vous assure. En tout cas, c'est dans ce dernier accident que je me suis fait le plus de mal. Je crois que pour être exact, je devrais affirmer seulement, au sujet de mon aventure de l'Allegash, que c'est là que j'ai été sauvé de la manière la plus stupéfiante; vu qu'on pourrait dire, en quelque sorte, que j'ai marché sur l'eau à peu près l'espace de douze à quinze pieds !—Mais voici l'histoire de ma chute en bas du jubé.

Pendant que je faisais finir l'intérieur de mon église, j'étais un jour, avec un de mes ouvriers, dans une des galeries latérales, occupé à mettre les choses en ordre et à ranger près du mur une quantité de planches qui nuisaient. Car j'ai toujours aimé à surveiller mes ouvrages, même à y mettre la main, dans l'occasion, pour débrouiller et activer certains travaux. Je portais ces planches près de l'ouverture où devait monter l'escalier. L'ouverture était béante. Ça se voyait ! un grand trou dans le plancher de pas moins de douze pieds par six. Pas de danger de tomber dedans. Aussi je n'y faisais nulle attention. Je mettais le pied tout près du bord et je ne m'en portais pas plus mal. Je me dépêchais, voilà tout.

En bas, au dessous de l'ouverture, il y avait des bouts de madriers, des bouts de planches, des paquets de lattes, et puis les derniers bancs de cette rangée latérale,—toutes choses sur lesquelles il ne fait pas bon ordinairement de tomber d'une hauteur de quatorze pieds.

JOURNAL DE VOYAGE

DE QUÉBEC A LOS ANGELES, (CALIFORNIE.)

Mercredi, 9 *novembre* 1887.—Je ne suis en route que depuis deux jours à peine, et, cependant, me voilà déjà à près de 350 lieues de Québec, de la vieille cité des souvenirs. Puissante et sinistre vapeur, avec quelle furie tu nous traînes au pays de l'exil! Tu t'agites et nous mènes avec la rapidité des tourbillons du désert. Comme des coursiers sauvages, ces colonnes mouvantes errent libres et sans frein dans la plaine; toi, du moins, terrible vapeur, prisonnière frémissante sous l'acier, tu sais conduire à un but déterminé l'homme devenu ton maître..... ....
....
....

Vendredi, 11 *novembre*.—Le pays que nous avons parcouru depuis Chicago n'offre rien de particulier. Les seules villes dignes de mention sont: Quincy, bâti sur les bords du Mississipi, Atchison, situé sur la rive ouest du Missouri, et Topéka à quelques milles de celle-ci. Arrivé hier soir à Atchison, j'en suis reparti ce matin par la voie de l'Atchison, Topeka et Santa Fé. Un joli pont métallique, jeté ici sur le fleuve, réunit les états du Kansas et du Missouri.

Nous traversons depuis Topeka une contrée plus accidentée. Voilà qui fait du bien! La monotonie est chose qui lasse bien vite. —Tiens! voici une belle petite rivière bordée de grands arbres qui me fait penser à notre poétique rivière Jacques-Cartier, tout près de son embouchure... Nous ne la voyons déjà plus...

Samedi, 12 *novembre*.—La Junta (Colorado). Déjeuné ici. La brise est fraîche; la terre est quelque peu gelée. En compagnie d'un jeune Anglais qui s'en va à Rincon, Nouveau-Mexique, j'ai arpenté, en grelottant, cinq ou six fois le trottoir qui longe la gare, et me voici prêt à continuer ma route.

Dimanche, 13 *novembre*.—Impossible d'avoir le moindre office aujourd'hui. Quand même nous ferions une halte assez longue, je crois que nous aurions peu de chance de rencontrer une église catholique, si j'excepte Rincon, où, peut-être, il y a une chapelle.

Depuis hier après-midi, nous traversons le Nouveau-Mexique à peu près en ligne droite du nord au sud, et cependant il me semble que nous filons directement vers l'ouest. Quel ennui de se trouver ainsi désorienté !

Nous sommes arrêtés une demi-heure ce matin à San Marcial, pour le déjeûner. San Marcial est un petit village qui, comme bien d'autres dans le Nouveau-Mexique, compte sur l'avenir.

Journées d'émotions pour moi hier et avant-hier ; pour la première fois de ma vie je jouissais d'un tel spectacle. Depuis une couple de jours, nous traversions un pays qui offrait toujours à peu près le même aspect, quand, avant-hier l'après-midi, le panorama a commencé à changer. D'abord, au loin, bien loin, à notre droite, une ligne bleue est apparue à l'horizon ; peu à peu, à mesure que nous avancions, des cimes au front blanchi par les neiges dessinèrent leurs formes tourmentées au-delà de cette ligne sombre... Plus moyen de douter : c'était bien quelques-uns des sommets des montagnes Rocheuses, de ces montagnes dont les descriptions des voyageurs m'ont si souvent fait rêver... A ce moment, quelque chose que je ne puis exprimer, mais qui tenait du sentiment de la faiblesse de l'homme, s'empare de tout mon être, je me sens en quelque sorte anéanti en face de ces immobiles géants qui grandissent devant moi dans toute leur impassibilité.

Pourquoi essayer de décrire ces impressions que la plume ne saurait rendre !... Pendant ce temps, une autre rangée de montagnes semble surgir de terre... Si nous continuons ainsi dans cette direction, pensais-je, nous serons rendus dans une couple d'heures à cette belle chaîne bleue si admirablement estompée. Et les chars marchaient à toute vapeur, lorsque je vis le jour baisser lentement, les lampes s'allumer à l'intérieur et l'ombre se faire au dehors. Nous allions donc passer ces montagnes de nuit, et je ne les verrais pas !... Hier matin, aussitôt le jour venu, je lève le rideau de ma fenêtre... Grande et agréable surprise ! Nous sommes encore dans la plaine... La scène se déroulera donc complète à mes regards.

Vers neuf heures, le pays devenait plus accidenté ; vers onze heures, nous étions à Trinidad, petite ville sur les confins du Colorado. Là, le conducteur nous annonce que nous dînerons à Raton (Nouveau-Mexique) ; qu'il nous faut auparavant traverser les montagnes Rocheuses, ce qui prendra environ deux heures. Une puissante locomotive vient s'accoupler au dernier char du train, et nous commençons l'ascension.

A notre gauche, en face de Trinidad, s'élève le pic de Raton, dont la structure fantastique rappelle une ruine de quelque cathédrale

gothique. Plus loin, semblant braver le ciel, s'élèvent d'autres monts aux formes les plus bizarres.

Mais, graduellement, la gorge dans laquelle nous sommes engagés se rétrécit; nous ne voyons déjà plus que des flancs abrupts. Afin de mieux jouir, je sors et me mets sur la plateforme. C'est à grande peine que je puis distinguer ces têtes altières. Comme on se fatigue bientôt de se voir dominer par un orgueilleux tout-puissant, je baisse mes yeux lassés, et je regarde serpenter nos douze chars qui montent lentement cette longue et rude côte. Les deux locomotives soufflent, gémissent de toute la force de leurs poumons d'airain; à certains moments nous semblons à peine avancer. Assis sur une des marches et bien cramponné à la garde de la plateforme du char, je regardais l'avant et l'arrière du train quand, tout à coup, nous ressentons une forte secousse. Les freins sont appliqués; nous sommes arrêtés. Plusieurs passagers—je suis de ce nombre—descendent pour prendre quelques pierres en souvenir... Un instant, puis nous repartons.

Quelques minutes après, nous étions à l'entrée d'un tunnel. Vite, je cours à l'intérieur du char, afin de ne pas être étouffé par la fumée, et ne pas me trouver dans l'obscurité complète—à l'intérieur brûle une lampe. Pendant sept ou huit minutes, nous roulons lentement et presque sans bruit sous cette masse de roc qui fait frémir. Je n'étais pas du tout fâché quand le jour est apparu de nouveau. Le passage de ce tunnel doit toujours avoir quelque chose de sinistre, vu la lenteur avec laquelle il faut le traverser, à cause de la pente assez rapide qui commence de suite aux deux extrémités, soit qu'on y entre ou qu'on en sorte. Aussitôt que ce souterrain est traversé le train s'arrête, la locomotive qui nous avait poussés jusque là se détache, et nous commençons la descente des montagnes. Le vent frais qui nous accompagnait depuis une couple d'heures et les nuages qui cachaient le soleil commençaient à me fatiguer; j'avais hâte de respirer un air plus sain. Il était environ trois heures quand nous pûmes dîner.

La distance qui sépare Trinidad du sommet où se trouve le tunnel est de 15 milles. L'altitude à Trinidad est de 5884 pieds au-dessus du niveau de la mer, au sommet de 7622 pieds et à Raton de 6636 pieds. La ligne fictive de démarcation entre le Colorado et le Nouveau-Mexique coupe le tunnel en travers.

Trinidad, ville toute nouvelle, est située, comme je l'ai déjà dit, près de la limite sud-ouest du Colorado. Par sa position, elle est le centre d'affaires d'une partie des états du Colorado, du Texas et du Nouveau-Mexique. Les principales sources de son commerce sont

le charbon, le fer, la laine et les bestiaux. La région qui entoure Trinidad est, paraît-il, très riche en ressources naturelles. Population, environ 6,000 habitants.

Même jour, (*dimanche*)—Gare de Deming (Nouveau-Mexique), 2.30 hrs. p. m. Nous sommes arrivés ici vers une heure. Nous en repartirons entre trois et quatre heures. Deming est une toute petite ville. Après informations, j'ai appris que la population catholique est si peu nombreuse que le prêtre desservant s'est vu dans la pénible obligation de quitter cet endroit, faute de moyens de subsistance.

Le Nouveau-Mexique, ancienne province du Vieux Mexique, fut cédé aux Etats-Unis en 1848, par le traité de Guadeloupe-Hidalgo. L'étendue de ce territoire, supérieure à celle de la plupart des Etats, se trouve beaucoup diminuée si nous ne tenons compte que de la partie habitable. Les massifs isolés de montagnes, les grandes plaines sans eau qui s'étendent vers l'Arizona et le Texas, réduisent d'autant cette vaste contrée.

Le climat du Nouveau-Mexique est très salubre, dit-on. Les pluies y sont peu fréquentes. C'est pourquoi, dans certains endroits où le sol est cultivé, on a recours à un système particulier d'irrigation.

La population, qui est d'environ 200,000 habitants, se livre peu à l'agriculture. L'élevage des bestiaux et l'exploitation des mines forment les principales ressources du pays.

Trois cents ans avant l'acquisition du Nouveau-Mexique par le gouvernement de Washington, des missionnaires espagnols avaient exploré le pays. Voici, à ce sujet, ce que je lis dans une "Histoire des Etats-Unis", écrite en langue anglaise.

"En 1589, le Père franciscain Marco de Niza partait de Mexico à la tête de quelques colons pour explorer le Nouveau-Mexique. Le rapport qu'il fit, à son retour, sur la civilisation tout à fait différente de celle de la plupart des autres tribus qui habitaient l'Amérique du Nord; la relation détaillée qu'il donna sur quelques grandes villes connues sous le nom des "Sept Cités de Cibola," qu'il avait vues à distance, engagèrent le vice-roi du Mexique à envoyer, en 1540, un parti d'explorateurs, parmi lesquels figuraient le même Père Marco de Niza et quatre autres franciscains, sous le commandement de Vasquez de Coronado, à la reconnaissance de ce merveilleux pays. Mais ce fut en vain qu'on chercha les grandes cités : ce qui avait été pris pour tel n'était en réalité que de pauvres villes.

"La petite troupe reprit, désenchantée, le chemin du Mexique en laissant derrière elle le Père Jean de Padella et le Frère Jean de

la Croix qui restèrent dans le pays avec l'espoir de fonder une mission au milieu des Indiens. Mais ces intrépides missionnaires furent bientôt martyrisés. Le même sort attendait les Pères franciscains Rodriguez, Lopez et Jean de Santa Maria, qui tentèrent de christianiser le Nouveau-Mexique en 1580.

"En 1582, dom Antonio de Espejo fondait Santa Fé, le second établissement permanent des Etats-Unis. Les missions eurent un tel succès qu'en 1626 on comptait déjà vingt-sept stations, dont plusieurs possédaient de grandes églises, et les Indiens, convertis, qui avaient été réunis par milliers, avaient appris à lire et à écrire, en adoptant certaines coutumes de la civilisation.

"La férocité des tribus païennes et les oppressions des colons espagnols furent également la cause de plusieurs désastres de ces communautés chrétiennes; mais jamais elles n'ont été entièrement détruites."

On rencontre dans le Nouveau-Mexique dix-neuf *puablos* ou villages de *puablanos*, nom donné par les Espagnols à ce vestige d'un peuple puissant autrefois et dont la filiation remonte aux temps préhistoriques. Tous ces *puablos* accusent dans leur construction une origine commune de conception. Tous se ressemblent dans leur sombre uniformité.

Les habitations d'un *puablo* construites en *adobes*, ou briques de boue séchées au soleil, sont toujours rangées de manière à renfermer une *plaza* ou place publique. Les murs, dont l'épaisseur varie entre deux et quatre pieds, supportent un toit en bois couvert de boue d'environ un pied d'épaisseur. Quelques-unes de ces maisons comptent trois, quatre et même cinq étages, dont chacun est retrait de douze à quinze pieds du mur extérieur. Pour pénétrer dans ces énormes caisses superposées, il faut, d'ordinaire, monter au moyen d'une échelle jusque sur le toit, ou terrasse, et, de là, descendre à l'intérieur encore au moyen d'une échelle introduite dans une étroite ouverture.

On peut conjecturer que cette méthode de construire des *puablanos* a été adoptée par eux dans le but de se mettre à l'abri des fréquentes invasions qu'ils avaient à subir de la part des autres tribus. En temps d'hostilité, ces murs devenaient de véritables forteresses d'où l'ennemi était épié, et à l'intérieur desquels les vieillards, les femmes et les enfants se trouvaient hors de danger.

Lundi matin, 14 *novembre*.—Quelle nuit de soubresauts et de poussière!!! Avec cela, quelle chaleur!!! Depuis hier soir, nous sommes dans les déserts de sable de l'Arizona. En ce moment, nous filons vers l'ouest avec une vitesse vertigineuse.

Même jour.—Yuma. Il est onze heures, et nous venons de déjeuner. Notre train a si bien couru qu'après trois arrêts ce matin, dan le désert, pour éteindre le feu dans quatre ou cinq boîtes de roues, il nous faut attendre deux heures ici pour permettre aux ouvriers de changer deux roues de l'un des chars de la malle.

Yuma est situé immédiatement à l'aval du confluent de la rivière Colorado et de la rivière Gila, et sur les extrêmes limites de l'Arizona, du Vieux-Mexique et de la Californie méridionale. La ville se compose d'un hôtel assez considérable, bâti à l'extrémité est du pont de chemin de fer qui traverse le fleuve ; des ateliers de la Cie du "Southern Pacific Railway;" de quelques résidences privées, très petites maisons uniformes qu'on distingue difficilement à travers la clôture qui les entoure et les lauriers en fleurs qui embaument tout le voisinage. A quelques centaines de pieds de l'hôtel, se trouve un cimetière qui s'élève sur une petite colline de sable dominée par une croix de bois de moyenne grandeur. Je suis entré dans ce cimetière; tout respirait un abandon à peu près complet: le souvenir de ces morts semble ne pas avoir eu plus de consistance que le sable qui recouvre leurs tombeaux.

La tribu dont la ville porte le nom possédait autrefois une très grande étendue de terrain fertile le long du Rio Colorado, mais l'oncle Sam en a, depuis un certain nombre d'années, palissadé une bonne partie pour protéger ses baraques militaires. Il y a deux ans, le régiment qui gardait le fort Yuma a dû transporter ses quartiers plus au nord, dans la Californie ; cependant, il est peu probable que, malgré l'abandon de la place, les Yuma puissent recouvrer les terres qu'ils cultivaient avant que les troupes américaines les eussent envahies. Ces pauvres Indiens, que le contact d'un peuple civilisé a démoralisé, abruti comme tant d'autres races primitives, semblent n'être plus en état de faire des revendications. Sales, déguenillés, un assez grand nombre, abandonnant la culture du sol, viennent traîner leur vie fainéante au milieu des voyageurs et mendier les quelques sous que chaque jour requiert leur subsistance.

CHRONIQUE DU MOIS.

I.—La réunion des Eglises dissidentes grecque et russe à l'Eglise catholique romaine. II.—Illusions des libéraux italiens. III.—Le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire allemand. IV.—Les ordinations anglicanes. V.—Nicolas II, sa proclamation, son mariage. VI.—L'expédition de Madagascar et lord Rosebery. VII.—L'affaire Dreyfus. VIII.—Le mouvement catholique en Allemagne. IX.—Ouverture de la session à Québec.

Le but de S. S. Léon XIII est rempli. Pour arriver à la réunion des Eglises dissidentes grecque et russe à l'Eglise catholique romaine, le Souverain Pontife a voulu d'abord confirmer et consolider l'union des Eglises orientales catholiques avec Rome. C'est dans cette intention qu'il a appelé auprès de lui les chefs de ces Eglises et qu'il a voulu conférer avec eux des moyens de resserrer, d'une part, les liens qui les attachent au Saint-Siège et, d'étendre, de l'autre, leur action sur les Eglises séparées.

A cet effet, le Pape aurait communiqué aux vénérés patriarches son intention de créer à Rome une Congrégation cardinalice spéciale, pour les affaires des Eglises orientales, afin de réserver au Saint-Siège les questions de droit dogmatique et ecclésiastique qui les concernent.

En outre, S. S. Léon XIII aurait demandé que l'élection des patriarches nommés par les synodes des évêques de leur juridiction fût soumise à l'approbation du Pape.

D'un autre côté, le Pape laisse et maintient expressément aux Eglises orientales unies leurs rites et privilèges.

Cette confirmation solennelle des anciens us de l'Eglise grecque, en la personne des patriarches catholiques, sera pour les dissidents, le plus formel témoignage des intentions de Rome, qui loin de chercher à absorber, comme on l'en accuse, les Grecs au profit des Latins, ne veut arriver à l'union que par le maintien des droits et traditions de l'Orient. Elle sera une prédication permanente auprès de ce clergé séparé, que les préjugés surtout tiennent éloigné de Rome.

On croit qu'une Encyclique spéciale aux Orientaux suivra la réunion des patriarches. La parole pontificale achèvera ainsi l'œuvre déjà réalisée par l'heureux résultat de la conférence du Vatican.

Ce qu'il y a précisément de providentiel dans l'orientation de Léon XIII, c'est qu'elle répond non seulement à un idéal, mais

encore qu'elle traduit avec bonheur des aspirations dont les interprètes sont les esprits les meilleurs. Les adversaires ont beau répéter que c'est là un rêve ou une aventure : comme toutes les grandes œuvres qui viennent à l'heure propice, l'union des deux Eglises repose sur les sentiments les plus nobles et les courants les plus irrésistibles de l'humanité. L'Encyclique sur cette matière mettra tous ces points en lumière.

***

La presse libérale romaine, dans un but facile à comprendre essaie de représenter l'attitude du Saint-Siège à l'égard de l'Italie comme exécutant, en ce moment, une évolution vers la réconciliation.

L'*Osservatore romano* a fait bonne justice de ces illusions.

" Non, dit notre confrère romain, si avantageuse et si désirable que soit la réconciliation de l'Italie et de la Papauté, il n'est pas possible qu'elle se réalise, sans la réparation préalable due aux droits violés du Saint-Siège, et sans le rétablissement de la pleine liberté et indépendance de l'auguste Chef de l'Eglise, pour lesquelles il ne peut exister d'autre garantie que la souveraineté territoriale. Ce serait donc une vraie folie de prétendre que les Pontifes romains puissent consentir à sacrifier, avec la souveraineté civile, ce qu'ils ont de plus cher, de plus précieux, de plus essentiel à l'Eglise. " Pour Nous, dit la voix de l'auguste vieillard du Vatican, qui résonne aujourd'hui aussi ferme et aussi vigoureuse que par le passé, avec l'aide de Dieu, nous ne manquerons certainement pas à notre devoir et, en dehors du retour à une véritable et réelle souveraineté, telle que la réclament Notre indépendance et la dignité du Siège apostolique, Nous n'admettrons pas qu'aucune voie soit ouverte aux arrangements et à la paix."

On comprend que le gouvernement usurpateur aimerait bien arriver aux arrangements et conquérir la paix par une autre voie. Il lui plairait que la réconciliation fût faite tout entière aux frais de la victime. Mais ici ses prétentions se heurtent à une impossibilité. D'ordinaire, le spolié peut faire, s'il lui plaît, concession de ses droits ou la prescription peut finir par les éteindre. Dans la question romaine, il en est différemment,

Il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que le chef de l'Eglise soit indépendant et que son indépendance apparaisse à tous les yeux ; il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que la sécurité et la dignité de sa personne soient garanties ; il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que la communication entre le Père commun des fidèles et ses enfants de toutes régions et de toutes nationalités soit pleinement libre. Or, si loin que s'étendent les prévisions, on n'en-

trevoit pas que ces conditions puissent être assurées par un autre moyen que la souveraineté territoriale du Pape ; il est nécessaire que la ville de sa résidence, la capitale du monde catholique, n'ait pas un autre maître temporel que lui.

L'*Osservatore romano* a donc raison de conclure :

" A quoi sert-il de se nourrir de songes ? Qu'on restitue au Pape ce qui lui a été ravi et qu'il ne cessera jamais de réclamer non plus que ses successeurs, que les nouveaux venus désencombrent la ville qui est le siège de Pierre, pour la laisser entièrement libre à la plus haute et auguste autorité de la terre, et alors seulement on pourra, avec un vrai fondement, parler du changement de l'attitude pontificale à l'égard de l'Italie."

Et alors seulement, ajouterons-nous, l'Italie aura efficacement travaillé à son véritable intérêt. Qu'elle ne s'y trompe pas. Si, par impossible, la réconciliation se produisait entre le Quirinal et le Vatican sans les réparations voulues, avec l'acceptation des faits accomplis, l'Italie devrait pleurer cet événement comme un malheur. Que l'on fasse, en effet, l'hypothèse d'un pape de nationalité italienne, vivant dans la capitale de l'Italie, en rapports amicaux avec le gouvernement italien ; qui ne voit à quels soupçons, à quelles accusations serait exposée la souveraine impartialité qui doit présider à l'administration universelle de l'Eglise ? qui ne comprend qu'un tel état de choses ne serait pas toléré par les peuples catholiques et que promptement ils imposeraient à l'Italie les réparations qu'ils auraient tout droit d'exiger ?

En restituant la grande Rome à Celui à qui Dieu l'a assignée, l'Italie, on l'a dit cent fois, ne se diminuerait pas : elle accomplirait une œuvre de justice utile entre toutes à sa sécurité et à sa grandeur.

***

La nomination du prince de Hohenlohe au poste de M. de Caprivi a été fortement remarquée dans les hautes sphères ecclésiastiques. L'ancien statthalter d'Alsace-Lorraine est une personnalité historique. Frère du cardinal résidant à Rome, le nouveau chancelier de l'empire allemand a été un des plus fervents ouvriers de l'unité allemande et du kulturkampf prussien. Grâce aux rapports intimes de M. de Bismark avec M. Dœllinger, le parrain doctrinal du vieux catholicisme germanique, M. le prince de Hohenlohe a été appelé en 1869 au pouvoir à Munich, avec la mission de peser sur le concile et de mettre en scène la persécution allemande et internationale contre le catholicisme.

Le prince s'est prêté à ce rôle, malgré ses liens de famille et sa qualité de catholique. Il a été le créateur d'une espèce de catholiques d'un nouveau genre : les " catholiques d'Etat", c'est-à-dire des catholiques qui ont subordonné l'intérêt de l'Eglise à celui de l'Etat et ont voulu " nationaliser " le catholicisme allemand. Avec M. de Bismark et M. Dœllinger, le prince-ministre a joué un rôle néfaste pendant le concile et le Kulturkampf. Il a été, lui, catholique, le pavillon sons lequel les protestants et les ennemis de la France ont essayé de faire passer la bible de Luther et la raison d'Etat.

La " combinazione" échoua. Fier et immuable comme le roc, le catholicisme germanique a résisté aux menaces comme aux séductions. Pour continuer son office de tentateur, M. le Prince de Hohenlohe fut nommé à l'ambassade allemande de Paris, afin d'étendre à la France les " bienfaits" du Kulturkampf prussien. On se rappelle les entrevues de M. Thiers et de M. Gambetta avec M. de Bismarck, lorsque avant 1878, le chancelier de Berlin se figura que répandre au dehors la persécution religieuse, c'était à la fois briser le pouvoir de Rome et affaiblir l'âme et la vitalité française.

C'est d'Allemagne que M. Thiers rapporta son odieuse formule : *Le point noir est le catholicisme*, et M. Gambetta son cri de guerre : *Le cléricalisme, c'est l'ennemi* ; M. le prince de Hohenlohe était naturellement l'inspirateur de cette campagne. Celle-ci s'effrondra, comme tomba le système des lois de mai. Chaque fois qu'un empire ou un homme d'Etat a porté une main sacrilège sur l'arche sainte, cet empire s'est affaibli, cet homme a été vaincu. Le premier, M. de Bismarck a rebroussé chemin. Lorsque, poussé par les événements, il a conclu une paix partielle avec Léon XIII, le prince-ambassadeur fut rappelé de Paris.

A une nouvelle politique, des fonctions nouvelles. Homme de tact et d'adaptation, le frère du cardinal en disgrâce prit, sur l'ordre de Berlin, le gouvernement des provinces annexées. L'homme du kulturkampf devint l'homme de la conciliation, Aujourd'hui, il est appelé à continuer, auprès du *Kaiser*, la politique d'expansion et d'attraction, au point de vue de Rome et de l'Eglise. La lettre de M. Crispi au cardinal de Hohenlohe n'a point passé inaperçue. Au Vatican, on est persuadé que le nouveau chancelier a une mission à remplir : celle de faire à Rome le courtier écouté et sympathique de la triple alliance et de préparer le futur conclave, comme il fut chargé jadis d'influer sur le concile du Vatican et d'inaugurer le kulturkampf.

Cette nomination inopinée et presque inexplicable d'un *catholique*

à la première fonction de l'empire est regardée comme un fait capital de notre époque. Soit ecclésiastiquement, soit internationalement, elle exercera ou doit exercer un empire de premier ordre sur Rome et, partant, sur Rome et la France. Après tous les assauts infructueux contre la *politique française* du Saint-Père et l'influence si salutaire du cardinal Rampolla, la triple alliance s'est un instant recueillie. Elle désespéra de vaincre. Le jour où certains changements se sont produits à Rome, elle s'est ressaisie ; elle recommence à espérer. Non cependant qu'elle attende de Léon XIII une atténuation de ses desseins ; le Pape est inflexible. Mais la triple alliance et les groupes *conciliateurs* à outrance de Rome s'imaginent qu'après le règne actuel leur heure sonnera. Cette heure, il faut la préparer ; cette évolution, il faut l'inaugurer dès aujourd'hui.

Du moment que Rome est devenue le nœud des questions européennes et l'observatoire diplomatique le plus élevé du monde, n'est-il pas indispensable de mettre la main sur le Pape futur ? Et comme c'est du Pape futur que dépend, comme du Pape actuel, le destin de la societé contemporaine, la triple alliance espère prendre sa revanche contre la France et le cardinal Rampolla. Elle a ses agents, ses amis, ses conseillers, ses Pères Joseph à Rome. Elle pénètre dans tous les lieux, depuis la cellule du *frate* jusqu'à l'antichambre des hauts dignitaires. Ce sont ces auxiliaires inattendus qui ont toujours dit à M. Crispi : "Modérez-vous" : comme ils ont répété à l'Europe centrale : "Manifestez des sympathies pour la Papauté et les catholiques." Jusqu'à présent, ce marché n'a donné aucun résultat.

Eh bien, aux yeux des esprits clairvoyants, la nomination du successeur de M. de Caprivi est la dernière, la suprême incarnation du vieux jeu. Détacher le Saint-Siège de la France ; atténuer l'orientation sociale de Rome ; faire pencher l'influence du Pontificat romain vers l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ; escamoter ainsi l'incomparable force morale de l'Eglise et du Vatican ; tel a été constamment l'idéal de ces messieurs : telle est la signification *romaine*, *religieuse* et *cosmopolite* de l'événement jugé à la lumière de la ville Eternelle.

Catholique, frère d'un cardinal, d'une réputation d'homme modéré et conciliant, M. le prince de Hohenlohe paraît être "l'homme providentiel." C'est lui qui contrebalancerait—au moins on l'espère—l'influence de la France et du cardinal Rampolla. C'est lui qui, par ses entrées mystérieuses, doit faire l'office du Saint Esprit au prochain conclave ; c'est lui, enfin qui, grâce aux accouplements de de toutes les intrigues à Rome, est appelé à orienter diversement la politique sociale et cosmopolite du Vatican.

Le moment, on le voit, est plus que critique ; il a quelque chose du drame. C'est de Rome qu'est venue la pacification internationale au profit de la France ; c'est à Rome que les adversaires infatigables ouvrent la lutte morale contre la France pour préparer la lutte matérielle.

A l'intérieur, le prince Hohenlohe frappera sans ménagement le socialisme à la tête et le maîtrisera par la terreur, au lieu de rechercher ses bonnes grâces, comme faisait M. de Caprivi. C'est ainsi que les gazettes féodales prophétisent la mission de M. de Kœller, sous le ministère Hohenlohe, ministère d'attente, et dont la seule raison d'être, suivant ces organes, est de préparer les voies au comte Philippe Eulenbourg, véritable héritier du prince de Bismarck.

Les socialistes se préparent à la lutte, en affichant pour les menaces de leurs adversaires un profond dédain. Quant aux catholiques, nous constatons avec tristesse leur situation effacée, subalterne, dans cette nouvelle péripétie de la politique allemande. Ils regrettent aujourd'hui M. de Caprivi sans avoir rien fait pour le soutenir. La conséquence de cette inertie, c'est qu'ils sont réduits au rôle d'appoint dans le jeu du parti féodal, qui dispose d'eux sans les consulter et sans leur permettre d'appliquer le *do ut des*, mis en honneur par M. Windhorst. Tel est le fruit de leurs divisions.

***

Malgré les dissidences doctrinales et disciplinaires qui subsistent entre le protestantisme anglican et le catholicisme romain, un grand rapprochement s'est fait de l'un à l'autre depuis un demi-siècle.

Le temps n'est plus des haines ardentes de l'Angleterre contre Rome.. Les préjugés tombent ; les dissentiments s'apaisent, l'Etat est moins hostile au papisme. En même temps l'Eglise établie, en cherchant à reprendre son autonomie, semble moins éloignée de revenir à la tradition antique ; le mouvement de conversion d'Oxford se continue au sein du clergé anglican.

C'est dans ces circonstances qu'un savant professeur de théologie, membre de la congrégation de la Mission, M. Portal a publié sous le pseudonyme de Fernand Dalbus, un remarquable mémoire, dans lequel il a examiné de nouveau la célèbre question de la validité des ordres dans l'Eglise anglicane.

Il est certain que, si l'on ne peut prudemment conclure à la légitimité du pouvoir d'ordre au sein de cette Eglise hérétique, certains théologiens catholiques, de leur côté, ont exagéré les causes

d'invalidation des ordinations anglicanes et élargi arbitrairement les points de différence entre le sacrement de l'Ordre dans l'Eglise catholique et le rite anglican de l'ordination.

M. Portal a repris à fond la controverse avec une sûreté de doctrine et une impartialité qui montraient à la fois en lui le théologien et l'apôtre. Ce qui distingue surtout ce remarquable travail c'est une pensée de bienveillance, un désir de rapprochement et d'union qui a été justement apprécié et hautement loué par S. E. le cardinal Rampolla. La lettre du cardinal secrétaire d'Etat à Fernand Dalbus est considérée comme la préface de l'encyclique du Souverain Pontife annoncée depuis quelque temps déjà sur cette matière.

***

Voici le texte complèt de la proclamation adressée à son peuple par le nouvel empereur de Russie :

Nous signifions à tous nos fidèles sujets que Dieu, dans ses voies inscrutables, a voulu que se terminât la vie précieuse de notre bien-aimé père l'empereur. Sa grave maladie n'a cédé ni à la science médicale ni au bienfaisant climat de la Crimée : et il est décédé à Livadia, le (20 octobre) 1er novembre, entouré de sa famille, dans les bras de l'impératrice et dans les nôtres.

Notre douleur ne peut être exprimée en paroles, mais tout cœur russe la comprend, et nous sommes sûr qu'il n'y a pas un endroit de l'immense empire russe où de brûlantes larmes ne couleront pour l'empereur enlevé trop tôt à la vie, et qui a dû quitter avant son temps son pays, qu'il aimait de toute la force de son âme russe, et à la prospérité duquel tendaient toutes ses pensées, sans qu'il épargnât dans ce but sa santé ou ménageât sa vie.

Même bien au delà des frontières de la Russie, on ne cessera d'honorer la mémoire du czar, qui personnifiait la loyauté inébranlable et la paix, la paix qui ne fut jamais troublée sous son règne.

Cependant que la volonté du Très-Haut s'accomplisse ! Notre croyance inébranlable en la sagesse de la Providence nous réconforte, et nous trouvons une consolation à penser que notre douleur est aussi la douleur de tout notre peuple bien-aimé. L'on n'oubliera pas que la puissance et la force de la sainte Russie reposent dans son identité avec nous et dans un dévouement sans bornes envers nous.

Nous nous souvenons, dans cette heure douloureuse, mais solennelle, de notre avènement au trône de l'empire russe et de la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Finlande qui lui

est indissolublement liée, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de ces volontés, nous faisons, à la face du Très-Haut, la promesse sacrée de n'avoir pour but que la prospérité pacifique et la gloire de tous nos fidèles sujets. Puisse le Tout-Puissant, qui nous a choisi pour ce haut poste, nous prêter son appui!

Tout en adressant au trône du Très-Haut de ferventes prières pour l'âme du défunt, nous ordonnons à nos sujets de nous prêter le serment de fidélité, à nous et à notre héritier présomptif, le grand-duc Georges Alexandrovitch, qui portera le titre de grand-duc héritier et de czarevitch jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de bénir, par la naissance d'un fils, l'union que nous allons contracter avec la princesse Alice de Hesse-Darmstadt.

Donné à Livadia, le (20 octobre) 1 novembre 1894.

NICOLAS.

Le mariage du nouveau Czar a été solennellement célébré à St-Petersbourg.

Au point de vue de la politique extérieure, tout porte à faire espérer que le nouvel empereur voudra se montrer en cela, comme pour le reste, le digne continuateur de l'auguste prince qui se plaisait au grand rôle d'arbitre de la paix.

***

Le gouvernemeut hova a repoussé l'arrangement pacifique qui lui était proposé de bonne foi par la France et qui n'excédait pas les conditions nécessaires d'un protectorat sérieux, cette fois, et pleinement efficace.

Obéissant sans doute à une naïve obstination et à une aveugle confiance, les ministres hovas ont préféré contraindre la France à la nécessité d'une expédition. La chambre des députés et le sénat viennent de voter les soixante-cinq millions nécessaires à cette expédition. Cela permettra, espérons-le, de mener rondement et rapidement une campagne qui assurera définitivement la prépondérance de la France à Madagascar.

Lord Rosebery a voulu mettre le peuple anglais au courant de ses vues politiques, et il a, dans ce but, prononcé à Sheffield, le 25 octobre, au banquet annuel des maîtres couteliers, un discours principalement consacré aux questions de politique extérieure. Après un hommage rendu au csar Alexandre III, dont la mort pri-

verait le monde de sa plus puissante garantie de paix, le " Premier " a assuré ses auditeurs que le Conseil, dans sa dernière réunion, n'avait point, contrairement à de " sottes rumeurs," discuté l'éventualité d'une intervention en extrême Orient. Convaincu que le démembrement de l'Empire du milieu " produirait un chaos tel que l'on n'en avait pas encore vu de semblable," le gouvernement de la Reine se serait borné à communiquer ses impressions aux grandes puissances, dont " une ou deux " furent d'avis qu'il n'était pas temps encore pour les neutres d'offrir leurs bons offices aux belligérants. Abordant alors la question brûlante du moment, les affaires de Madagascar, et par suite les rapports de la Grande-Bretagne avec la France, lord Rosebery commença par déclarer que le cabinet de Saint-James avait le devoir de se conformer aux obligations que lui créaient les traités " tant que la France n'excéderait pas ses droits ; " puis, il rappela que des négociations étaient pendantes entre le Foreign Office et le quai d'Orsay pour le règlement de toutes les affaires litigieuses, et il évoqua, dans une péroraison grandiloquente, le souvenir des âges lointains où l' " Anglais " occupait nos plus riches provinces :

" Je crois que le parti d'une " petite Angleterre," d'une Angleterre rétrécie et dégradée, d'une Angleterre neutre et soumise, est mort. Ne croyez pas que le parti favorable à un empire britannique soit limité à ceux qui portent l'habit noir, ou à ceux qui payeront des droits plus élevés dans le projet d'impôts de sir William Harcourt. La démocratie a un intérêt aussi vital que toute autre partie de l'Etat,—ne serait-ce qu'au point de vue commercial,—à ce que le nom et le renom de la Grande-Bretagne soient maintenus. Au fur et à mesure que vous avez admis un plus grand nombre de vos concitoyens au suffrage politique, chacun d'eux a senti que son nom et son honneur personnels étaient mêlés au nom et à l'honneur de la Grande-Bretagne. Nous pouvons invoquer ce soir même un souvenir réconfortant qui a rapport à ce fait. C'est aujourd'hui la nuit de Saint-Crispin, la nuit du fait d'armes le plus glorieux des annales anglaises, qui a été raconté par le plus grand des Anglais. *Le souvenir d'Azincourt n'est pas effacé.* Dans le mémorable discours que Shakespeare prête au roi Henri V, ce grand roi dit qu'aussi longtemps qu'on célèbrera l'anniversaire de ce jour leur gloire sera célébrée. Il y a cinq siècles depuis ce grand jour ; mais, même après ce laps de temps, il n'est pas mauvais de nous souvenir de quelle étoffe nous sommes faits,—de nous rappeler les hauts faits de nos pères et de prendre la résolution, une fois pour toutes, de ne pas nous montrer indignes de ces souvenirs et de cet idéal, et de maintenir sans souillure l'empire qu'ils ont créé et qu'ils nous ont légué."

Si l'on ne peut que s'associer aux paroles que lord Roseberry a prononcées en l'honneur du Czar, il est difficile de donner une in-

terprétation aussi complaisante que la sienne à l'échec,—c'est le mot propre,—des propositions anglaises relatives au conflit sino-japonais. En second lieu, le ton sur lequel le premier lord de la Trésorie a parlé des droits de protectorat de la France sur Madagascar est empreint d'une mauvaise grâce qui, pour être voulue, n'en est pas moins maladroite, et, quant à l'allusion historique qui sert de conclusion à ce discours, il est impossible de la trouver courtoise : les résolutions n'ont pas besoin, chez un homme d'Etat pénétré de la valeur de ses affirmations, de s'appuyer sur un événement militaire vieux de près de cinq cents ans et dont les conséquences furent assez éphémères ; l'orateur, parlant dans une ville plutôt conservatrice, a sans doute voulu détourner l'attention de sa politique intérieure en attisant le patriotisme de son auditoire. Ce sont là de petits moyens au-dessus desquels les Français peuvent se mettre.

A Bradford, le " Premier" s'est expliqué sur ses intentions quant à la réforme de la Chambre haute. Il n'entend point supprimer cet organe essentiel de la vie législative, mais l'empêcher d'être plus longtemps un obstacle aux volontés de la Chambre des communes. " la plus puissante des forces constitutionnelles" dont dispose le Cabinet, la plus capable de faire prévaloir les modifications introduites dans la Constitution par les grandes réformes de 1832, 1867 et 1884". Le gouvernement demandera donc aux députés de voter " une résolution pour revendiquer le privilège des Communes contre le contrôle irresponsable des lords", en s'inspirant de l'acte de 1678, qui établit leur droit de " représenter la nation " en matière de finances.

" Et, dans ma pensée, ajoute lord Roseberry, cette résolution devrait déclarer clairement et péremptoirement que, dans sa collaboration avec la Chambre des lords, la Chambre des communes représente le premier et le plus important des deux partenaires. Je vous entends dire que la Chambre des communes a déjà voté des résolutions semblables, Je crois même qu'il a été voté quelque petite résolution de ce genre, cette année même ; mais il y aurait une différence énorme, essentielle, entre la résolution que je vous suggère et celles qui ont été adoptées précédemment, en ce sens que ce serait le gouvernement lui-même qui la proposerait et qui la ferait adopter sous sa propre responsabilité."

***

La pauvre France est complètement aux mains de la juiverie cosmopolite ; un événement récent vient d'en donner une nouvelle preuve.

Un juif, un nommé Dreyfus, que l'influence de ses coréligionnaires avait fait arriver rapidement au grade de capitaine et avait fait entrer aux bureaux du ministère de la guerre, a trahi la France en livrant à l'ennemi des documents très importants sur les plans de mobilisation.

Devant les preuvres matérielles et accablantes qui ne pouvaient plus laisser aucun doute sur sa culpabilité, le coupable en a fait l'aveu complet.

Le misérable a vendu le plan établissant les positions de l artillerie des 14e et 15e corps, en cas de guerre avec l'Italie.

De plus, il a communiqué les noms de quelques officiers en mission secrète à l'étranger. Ces noms, il ne les counaissait que par l'indiscrétion de camarades, attachés à ce service spécial, sans défiance devant lui.

C'est un agent à la solde de la France qui le premier donna l'alarme et affirma que certain document se trouvait en Italie.

Ce document appartenait au premier bureau du ministère de la guerre, bureau de la mobilisation, et spécialement au service du capitaine Dreyfus, on lui tendit un *traquenard*. Le misérable s'y laissa prendre. On remit au capitaine et à lui seul plusieurs pièces donnant naturellement des renseignements inexacts. Ces pièces, ou ou les copies de ces pièces, allèrent retrouver le premier document.

C'est alors que l'arrestation du capitaine Alfred Dreyfus fut decidée. Disons, cependant, qu'au ministère de la guerre d'aucuns étaient d'avis d'étouffer ce scandale ; mais cette opinion ne prévalut pas devant l'opposition énergique du général de Boisdeffre, chef de l'état-major général, et l'affaire suivit son cours.

Le capitaine Dreyfus fut arrêté dans un corridor du ministère de la guerre.

Cette triste affaire n'était pas plutôt lancée dans le public, que l'attitude équivoque du gouvernement français laissa entrevoir le travail souterrain que faisait la juiverie pour l'étouffer.

Au moment où les journaux discutaient sur la question de savoir si la peine de mort était applicable au cas du capitaine Dreyfus, voilà que tout à coup l'accusation de trahison est écartée et l'on annonce que l'officier juif sera tout simplement poursuivi en police correctionnelle pour larcin.

Il s'en tirera avec une légère amende, si toutefois il n'est pas acquitté, et la juiverie triomphante le fera replacer à quelque poste de confiance !

Et voilà comment trente cinq millions de Français, fiers descendants de preux qui ont parcouru l'Europe en vainqueurs, se laissent

conduire, ruiner, berner et trahir par une poignée de juifs et de francs-maçons.

Tant il est vrai que seul, le sentiment religieux, dans les nations comme chez les individus, peut maintenir la force de caractère et les mâles qualités qui font les héros.

***

Le mouvement catholique en Allemagne continue à s'accentuer. Toutes les œuvres catholiques sont en progrès ; toutes affirment une nouvelle vitalité. La presse peut naturellement revendiquer la part du lion. Le nombre des journaux catholiques montait en 1889 à 124 ; en 1890, il atteignait le chiffre de 269, et aujourd'hui il accuse 305. Les journaux quotidiens ont presque doublé : 109 contre 60 ; en Prusse c'est plus du double : 61 contre 27. Les provinces rhénanes et la Westphalie comptent à elles seules 143 journaux, Ce fait explique en grande partie la position inébranlable du Centre. Les bataillons sacrés marchent au combat avec une invincible ardeur.

Si l'on prend l'empire allemand tout entier, il y a un journal catholique pour 60,000 catholiques ; en Prusse un journal pour 52,000, en Bavière pour 63,000, dans le duché de Bade pour 52,000, dans le Wurtemberg pour 60,000, dans la Hesse pour 37,000, dans les provinces rhénanes pour 35,000, dans la Westphalie pour 25,000. Avec l'augmentation des journaux marche l'augmentation des abonnés. En 1880, on comptait à peu près 600,000 abonnés pour les journaux catholiques, en 1890 on avait atteint 1,000,000 aujourd'hui les 1,200,000 sont dépassés. En moins de 15 ans, doubler le nombre de ses abonnés, quel magnifique succès pour la presse catholique ! Quel magnifique exemple aussi digne d'être suivi ailleurs !

L'Autriche n'est pas restée en arrière. Le mouvement sans être aussi considérable est cependant très satisfaisant.. Les 20,000,000 de catholiques allemands de la monarchie possèdent 58 organes politiques contre 46 en 1890, 8 seulement paraissent tous les jours. La Suisse avec ses 1,200,000 catholiques dispose de 33 journaux.

En 1890 la presse catholique comptait en Allemagne, Autriche, Suisse, 207 publications diverses : l'Allemagne y entrait pour 160 ; aujourd'hui elle en compte 195. Elle compte donc à l'heure présente 500 journaux, revues, publications, consacrées à la défense de la cause catholique. Avec l'Autriche et la Suisse la presse catholique allemande dispose de 643 organes contre 552 en 1890. Tout cœur catholique applaudira à des résultats si remplis de promesses pour l'avenir.

Dans une statistique sur la presse, on ne saurait negliger le calendrier. Tout le monde connaît l'importance du calendrier.

Nos adversaires l'ont pressenti avant nous et se sont mis à l'œuvre depuis de longues années. Sous ce rapport les catholiques allemands ont opéré des prodiges. Ils publient chaque année 110 calendriers populaires. Le calendrier de Ratisbonne paraît au tirage étonnant de 600,000 exemplaires. Plusieurs autres dépassent 50 et 60,000.

La presse catholique allemande est donc une puissance. Tous ces journaux, toutes ces publications travaillent dans le même sens. Pas de grandes divisions politiques, pas de notables divergences sociales, c'est un cœur, un esprit, une tête. L'œuvre de Saint-Augustin a pour but de grouper toutes ces forces vives, de les augmenter encore. C'est une œuvre de propagande bien comprise, et conduite avec intelligence. Les journaux constituent entre eux une sorte de syndicat fraternel marchant en avant toujours avec plus d'entente et d'entrain, toujours avec plus d'assurance. C'est la meilleure garantie pour l'avenir.

Que ne peut-on en dire autant de notre presse canadienne-française !

***

La législature de notre province vient de se réunir. La grosse question de la session sera l'emprunt fait par le premier ministre, malgré l'avis contraire du trésorier provincial, avec le Crédit Lyonnais et la banque des Pays Bas, à un taux qui paraît très élevé. La démission du trésorier provincial, à ce sujet, a compliqué la situation.

Des explications données à l'assemblée législative, il ressort que le crédit de la province a beaucoup souffert, à l'étranger, des extravagances de l'administration précédente et surtout des insinuations perfides de la presse de l'opposition à l'adresse de l'administration actuelle.

Tel est l'effet désastreux de l'esprit de parti poussé à l'excès et tel qu'il existe parmi nous. Toutes les considérations les plus graves, toutes les raisons patriotiques disparaissent devant le désir de nuire au parti adverse.

Le moindre mal que ces funestes divisions peuvent produire est que l'étranger prenne au mot toutes nos déclarations. C'est ce qui est arrivé cette fois.

La leçon sera-t-elle profitable ? Il n'est guère permis de l'espérer.

A TRAVERS LES LIVRES

Histoire de notre petite sœur Jeanne D'Arc dédiée aux enfants de la Lorraine, par

MARIE-EDMÉE

Ouvrage couronné par l'Académie française in-8 illustré..... 0 40

Extrait du rapport de M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

C'est à plus d'un titre une œuvre d'un intérêt bien touchant que l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne D'Arc dédiée aux enfants de la Lorraine*, par Marie-Edmée, Ces prénoms, Marie-Edmée, désignant une jeune personne de Nancy, dont M. Antoine de Latour, dans quelques pages d'introduction, raconte avec émotion et avec charme la noble, la douloureuse histoire.

Mademoiselle Pau, nous la nommons après son historien, victime de son dévouement domestique et de ses pénibles émotions dans les cruels jours de 1870 et de 1871, n'aura point vu le monument qu'elle a préparé, par le crayon et par la plume, pour honorer la mémoire, si chère au patriotisme français, de *la bonne Lorraine*, pour retrouver, par un effort de gracieuse imagination, l'histoire, la légende de ses premières années, le rustique et religieux prologue de son drame héroïque. La couronne que lui a décernée l'Académie ne sera qu'une offrande funèbre à déposer sur sa tombe, qu'une imparfaite consolation pour ses proches, ses compatriotes, si fiers, il y a quelques années, de sa beauté, de son talent, des sentiments généreux de son âme ardente, et depuis si justement affligés de sa perte."

Le volume se compose d'une quarantaine de chapitres de quelques alinéas chacun et d'autant de dessins, dont le moindre est un petit tableau, le tout dû à la plume et au crayon de Marie-Edmée. Chaque texte résume d'une manière expressive et brève un souvenir de cette simple enfance, de cette adolescence en commerce avec les Saintes et les Anges, et toute la poésie qui en découle se retrouve dans l'eau-forte voisine avec une vigueur qui n'a d'égales que la grâce et la variété de l'invention.

Ce beau livre est par excellence le livre des enfants. Aucun autre n'est plus propre à les charmer en les édifiant.

Le Père Didon.—La foi en la divinité de Jésus-Christ. Conférences prêchées à l'église de la Madeleine. Carême de 1892.

Les huit conférences qui composent ce livre du Rév. P. Didon traitent des sujets suivants :

1. L'Etat actuel de la croyance en la divinité de Jésus-Christ.
2. La négation contemporaine de la divinité de Jésus-Christ.
3. Valeur de la négation contemporaine de la divinité de Jésus-Christ.
4. Le grand motif de crédibilité en la divinité de Jésus-Christ.
5. Valeur du témoignage de Jésus attestant sa divinité.
6. Les difficultés de l'acte de foi en la divinité de Jésus-Christ.
7. Les sept paroles de Jésus.
8. Le moyens pratiques de croire en la divinité de Jésus-Christ.

Avec quelle éloquence et quelle autorité sont traités ces sujets qui forment la base même de la doctrine chrétienne, ce n'est pas à nous de le dire, la réputation du Rév. P. Didon, ce digne fils du grand Lacordaire, n'est plus à faire. Nous nous contenterons de citer cette parole de l'éditeur : " Ceux qui ont eu le bonheur d'entendre ces conférences en retrouveront avec joie l'écho à peine affaibli, car l'auteur n'est pas seulement un orateur, mais un écrivain de premier ordre. Ceux, plus nombreux, qui n'ont pas joui de cette parole vibrante, trouveront, en lisant ces pages, le charme d'une dialectique puissante unie à l'onction émue qui découle du cœur d'un apôtre."

In-12 broché..... $ 0 88

à la librairie C. O. Beauchemin et fils, 256 et 258 rue Saint-Paul, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Albert ou l'orphelin catholique, par J. J. Peler'n 30
A travers les livres 463-591-655-719-782
Aventures et dangers de mort, par l'abbé F. X. Burque 553-751
Bague de Marie Stuart (la), par la Comtesse de Ballestrem 154-358-491
Bastonnais (les), par J. Lespérance 46-119-175-246-301-376-518-575-646
Belle Perlière (la), par Eug. Aubert 657
Bibliographie 317-389
Bourget (Paul), par C. Lefrançois 1
Bourget (M. Paul) et le théâtre contemporain, par Jos. Desrosiers 631
Calvaire (le), par P. P. 210
Causerie sur Charles Gounod, par A. Letondal 217
Champlain (Samuel), poésie, par Edmond Magnier 15
Chronique du mois 35-108-163-235-293-365-448-509-566-636-711-769
Cloches (les), par Eug. Aubert 259
Crémazie (Octave), étude littéraire, par l'abbé M. Degagné 321-415-472
Discours de sir George Cartier (les), par Wilfred Laurier 133
Droit paroissial (le), par Jos. Desrosiers 159
Ecoles publiques aux Etats-Unis (les), par T. A. Bernier 193
Eglise en face de la société moderne (l') par H. Martin S. J 287
Faucon de Waleran (le), par Firmin Picard 620
Fleur de Marie (la), poésie, par Jean Aicard 257
Forme de vie au sein du clergé (la), par Dom Benoit 604-675
Fort et le Château saint Louis (le), par Ernest Gagnon ... 96-149-268-341-
..... 538-593-682-736
Francophobie, poésie, par Adolphe Poisson 337
Gagnon (à M. Ernest), poésie, par W. Chapman 488
Guérison d'un enfant (la) à la Bonne Sainte Anne de Beaupré, par A.E. Routhier 726
Iroquois au Nord-Ouest (les), par L. A. Prud'homme 137
Jardinier et ses chenilles (le), fable, par l'abbé F. X. Burque 634
Jeanne d'Arc, par Benjamin Sulte 395
Journal de voyage, par J. E. Garneau 763
Kirke (les frères) 1628-29 par T. P. Bedard 705
Le Play et la réforme sociale, par l'abbé M. H. Bedard P. S. S 664
Luciférianisme en Canada (le), par le Dr Bataille 693
Nazaréens (les), par Eug. Aubert 529
Nouveau commentateur de S. Thomas (un), par J. Lefranc 465
Œuvres du cardinal Mermillod 284
Première charte constitutionnelle de la nouvelle France (la), 1647, par T. P. Bedard 351

Propriété du sol et ses adversaires au congrès ouvrier de Montréal (la).. .. 432
Récompense honnête (une), conte du jour de l'An, par Benjamin Sulte..... 19
Renard devenu charlatan (le), fable, par l'abbé F. X. Burque..... 141
Role de la couleur en art (le), par Eug. Aubert..... 143
Socialisme (le), par l'abbé M. H. Bedard P. S. S..... 82
Saint Boniface et l'arrivée de Monseigneur Taché à la Rivière Rouge, par T. A. Bernier..... 721
Sommeil de l'Enfant Jésus, par Alphonse Leclaire..... 131
Source (la), poésie, par V. Delaporte S. J..... 94
Souvenir de Rome, L. J. Rivet..... 67

BINDING SECT. NOV 5 1914

AP
21
R34
v.30

Revue candienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY